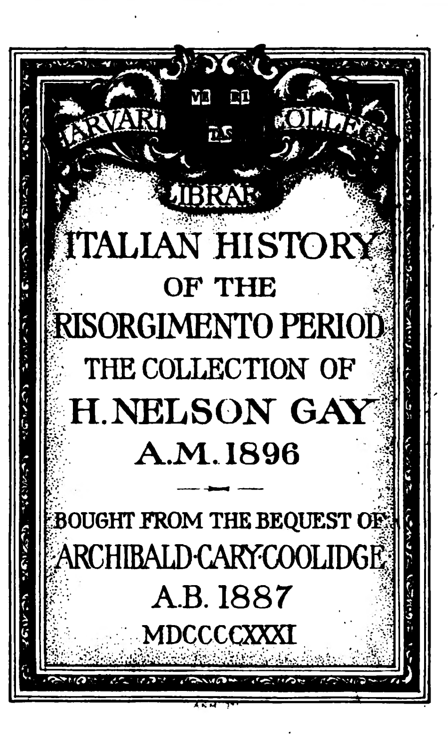

BP
344
4


HARVARD COLLEGE LIBRARY
ITALIAN HISTORY
OF THE
RISORGIMENTO PERIOD
THE COLLECTION OF
H. NELSON GAY
A.M. 1896
BOUGHT FROM THE BEQUEST OF
ARCHIBALD CARY COOLIDGE
A.B. 1887
MDCCCCXXXI



NOUVELLE REVUE

ENCYCLOPÉDIQUE.

TOME II.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, 56.

NOUVELLE REVUE

ENCYCLOPÉDIQUE

PUBLIÉE

PAR MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

Avec le concours de plusieurs savants et littérateurs français et étrangers, de membres de l'Institut et de l'Université, de magistrats, d'hommes d'État, de philologues, d'orientalistes, d'archéologues, de voyageurs, etc.

TOME DEUXIÈME.

SEPTEMBRE - OCTOBRE—NOVEMBRE—DÉCEMBRE 1846.

PARIS,

CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

1846.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME DE LA NOUVELLE

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

LIVRAISON DE SEPTEMBRE (N° 5).

LIVRAISON D'OCTOBRE (N° 6).

LIVRAISON DE NOVEMBRE (N° 7).

LIVRAISON DE DÉCEMBRE (N° 8).

SCIENCES.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

LITTÉRATURE ORIENTALE, ANCIENNE ET DU MOYEN AGE.

LITTÉRATURE MODERNE.

HISTOIRE.

VOYAGES.

ARCHÉOLOGIE.

MÉLANGES.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

NOUVELLE REVUE

ENCYCLOPÉDIQUE.

SCIENCES MÉDICALES.

De la folie considérée sous le point de vue pathologique, philosophique, historique et judiciaire, depuis la renaissance des sciences en Europe jusqu'au xixe siècle; Description des grandes épidémies de délire simple ou compliqué qui ont atteint les populations d'autrefois et régné dans les monastères; Exposé des condamnations auxquelles la folie méconnue a souvent donné lieu; par L.-F. Calmeil, médecin de la maison des aliénés de Charenton. — 2 vol. in-8°, chez J.-B. Baillière.

(1er article.)

Ce livre est, pour ainsi dire, le procès-verbal authentique des égarements de l'esprit humain pendant quatre cents ans. A ces pages, qui portent avec elles de si graves enseignements, on en pourrait ajouter bien d'autres sans épuiser l'histoire de nos aberrations. Pour ne parler ici que des folies religieuses, n'est-il pas avéré qu'à toutes les époques de la vie sociale, on a vu naître et trop souvent se propager par imitation contagieuse ces délires généraux ou partiels et ces maladies convulsives qui se développent infailliblement sous l'empire de certaines croyances? Cette vérité, toutefois, ne saurait enlever à l'auteur le droit incontestable de déterminer à son gré l'objet de ses recherches et l'étendue de son

travail. La période qu'il embrasse ouvre d'ailleurs à l'observation un champ assez vaste pour qu'on puisse voir se presser encore d'innombrables victimes qui, marquées au front des stigmates de l'aliénation mentale, et presque toujours livrées au diagnostic redoutable des *docteurs en théologie*, ne devaient guère obtenir comme remèdes suprêmes que l'exorcisme et le bûcher.

Tant que dure, en effet, l'influence des idées mystiques; tant que la *foi* domine, c'est dans le droit criminel de l'Église qu'il faut, pour ainsi dire, étudier la pathologie du système nerveux.

Comment s'en étonner quand la médecine elle-même, non moins oublieuse de ses prérogatives que de ses devoirs, se faisait complice de la superstition, et dans sa pieuse ignorance laissait aux interprètes du dogme le soin d'apprécier, à leur étrange point de vue, les accidents morbides qu'elle se refusait à comprendre? Aussi, devant cet abandon solennel, toutes les fois que des phénomènes effrayants et bizarres dénonçaient l'existence de quelque lésion de l'encéphale ou des organes des sens, il ne s'agissait plus que de trouver à ces symptômes une explication conforme à l'enseignement religieux. Or, il suffisait pour cela de recourir à l'intervention de causes surnaturelles, et ce point résolu, on arrivait aussitôt, par le seul entraînement du principe, à signaler l'Esprit du mal, l'Ange des ténèbres, le Diable enfin, comme l'agent provocateur et l'unique artisan de tous les désordres de l'innervation. Mais ce n'était rien encore; car, dès ce moment, la religion indignée prescrivait de conjurer les maléfices du Démon, et pour entrer en lutte avec l'éternel ennemi de la Divinité, il fallait d'abord s'emparer du malheureux patient, dont la frêle enveloppe servait de refuge à Satan. Et alors, si le possédé se montrait rebelle aux conjurations de l'Église, celle-ci, renonçant bientôt à des armes devenues inutiles, ne manquait jamais de s'assurer la victoire en invoquant le secours plus décisif de la torture et des auto-da-fé.

Tel fut, on ne saurait trop le redire, le traitement réservé, durant une longue suite de siècles, aux troubles de l'organisme, aux aberrations fonctionnelles dont l'interprétation médicale était complétement négligée. Il suivait de là que les névroses et les affections cérébrales, violemment enlevées aux lois pathologiques qui devaient les régir, rentraient pour la plupart dans la classe des crimes et délits prévus par la jurisprudence du temps. Et, le croira-t-on? comme pour donner raison à la cruelle ineptie des juges, de pauvres fous,

faisant spontanément l'aveu de crimes imaginaires, venaient souvent par milliers répondre aux accusations d'apostasie, de sorcellerie, de démonolâtrie.

Le lecteur connaît maintenant la donnée générale de l'ouvrage de M. Calmeil, et s'il estime qu'un pareil sujet ne doive pas demeurer étranger aux méditations des hommes sérieux, peut-être consentira-t-il, non pas à dérouler lentement, comme nous l'avons dû faire, ces longues archives de la folie, mais à nous suivre au moins dans l'examen rapide de quelques-unes de ces épidémies singulières dont il convient d'abord d'indiquer les causes morales, intellectuelles et physiques.

Déjà ces préliminaires laissent assez pressentir que le milieu social où se sont agitées tant de générations éteintes ne serait nullement représenté par les lois, les opinions et les mœurs auxquelles nous obéissons de nos jours. Il faut donc, si l'on veut juger sainement les choses d'autrefois et ressaisir la physionomie du passé, il faut de toute nécessité régler sa marche sur celle du temps, et se placer franchement dans le cercle d'idées que les institutions politiques et religieuses s'efforçaient à l'envi de tracer à l'esprit humain. L'ordre chronologique nous servant ainsi de fil conducteur, il nous sera permis de suivre à travers les âges les relations de causes à effets, ou, pour mieux dire, de rattacher les actes qui s'éloignent le plus de nos idées présentes à de certaines conceptions dont le pouvoir alors enchaînait également la doctrine et les croyances.

Toutefois, en réveillant le souvenir de ces époques déjà lointaines, nous ne chercherons pas à dépasser les limites adoptées par l'auteur, et c'est le XVe siècle, avons-nous dit, qui sert de point de départ à ses patientes recherches.

A peine engagé dans cette exploration, nous voyons venir à nous, et cette foule d'aliénés que les tribunaux transformaient en coupables, et ces juges qui, s'appliquant sans relâche au soin de réprimer des *maladies sacriléges*, puisaient dans les textes sacrés les motifs de leurs arrêts inflexibles. C'est donc ici le lieu d'exposer avec précision l'état mental des uns et des autres, et, dans cette revue, le droit de préséance nous semble appartenir aux juges, c'est-à-dire aux théologiens.

Nous croyons volontiers avec M. Calmeil, qu'il était bien difficile aux docteurs chrétiens du XVe siècle de ne pas se jeter à corps perdu dans la métaphysique des causes surnaturelles.

« En effet, dit-il, de quelque côté qu'ils portassent leurs regards, en cherchant à s'orienter dans les traditions du passé, sacrées ou profanes, qu'ils consultassent les vrais oracles de la foi, l'opinion des philosophes ou des poëtes, les croyances populaires ou le témoignage des sens, à peu près constamment il se trouvait que la question relative non-seulement à l'existence des esprits, mais à la possibilité de leur apparition, avait été résolue par l'affirmative.

« Il n'était pas permis à des théologiens (c'est toujours notre médecin qui parle), de révoquer en doute, en jugeant du sens de l'Écriture par la lettre, qu'Abraham, Loth, Jacob, Tobie, Balaam, que les apôtres eussent été à même de voir des esprits célestes, de converser avec des émissaires de Dieu. Ils devaient croire que, du temps du Christ, la manie, les convulsions, la frénésie, étaient quelquefois causées par l'action des démons sur les appareils fonctionnels, et que chez les animaux eux-mêmes la fureur pouvait tenir à la stimulation des esprits infernaux. Les livres présentés aux fidèles étaient là pour enseigner que le diable avait pris la forme d'un reptile, afin de tenter la première femme ; que Philippe diacre et Habacuc avaient été enlevés en l'air et emportés au loin par des esprits ; que Satan avait transporté Jésus lui-même, d'abord sur le haut du temple de Jérusalem, puis sur le sommet d'une montagne élevée, dans l'espoir de le soumettre à sa domination. »

Au milieu des ténèbres universelles personne alors ne pouvait échapper à cette conviction, que des agens invisibles, placés entre Dieu et l'homme, entre les cieux et la terre, prenaient une part directe aux événements terrestres, et manifestaient leur puissance par des phénomènes physiques ou par les troubles mêmes que nous considérons comme des états morbides. N'étaient-ce pas des esprits malins qui agitaient autrefois les pythonisses sur leur trépied, et parlaient par leur bouche, ou mieux encore par leurs organes sexuels (1)? L'épilepsie, les affections vaporeuses, la perte de la raison, n'accusaient-elles pas, dans la plupart des cas, la méchanceté de ces anges déchus? Avait-on besoin de rappeler qu'à tout instant filles et femmes sont exposées à la souillure des incubes, les beaux adolescents à être corrompus par des succubes ?

« Il faut convenir, ajoute M. Calmeil, qu'il était très-commode pour les théologiens de n'avoir, pour expliquer les désordres fonctionnels les plus difficiles à comprendre, qu'à faire intervenir aussitôt des

(1) Comme la pythonisse d'Endor, qui évoqua l'ombre de Samuel, et la pythonisse de Delphes.

causes occasionnelles intelligentes. Quand il régnait quelque part des épidémies convulsives, des épidémies d'hallucinations provenant des organes génitaux, des épidémies de suicide, on croyait avoir assez fait lorsqu'on avait dit que les diables, débouchant par troupes, avaient pris possession de tout un pays ; que les filles, séduites par l'attrait du vice, consentaient à subir les approches des incubes, que les démons enfin poussaient l'espèce humaine à se tuer. »

Ainsi, tout en se réservant le privilége exclusif de rendre compte des phénomènes physiques et notamment des perturbations de l'organisme, ces théories religieuses se contentaient, comme on voit, de substituer à l'observation des faits une croyance aveugle en des idées préconçues, et faute de connaître et d'étudier le monde réel, elles cherchaient à le peupler des vains et lugubres fantômes dont les imaginations étaient alors obsédées. Les théologiens, victimes eux-mêmes de l'ignorance de leur siècle et réellement asservis aux croyances communes, devaient de plus obéir à des instructions spéciales qui ne souffraient ni le doute ni l'hésitation. On peut consulter à ce sujet les recueils de formules destinées à servir de guides aux ecclésiastiques, qui, de tous côtés, arrivaient dans les provinces, armés de pleins pouvoirs contre les progrès de l'hérésie et les entreprises des démons. C'est en vertu de ces données mystiques que les tribunaux de l'Église multipliaient leurs sentences, et personne n'ignore par quels actes les inquisiteurs, entre autres, se mettaient en devoir d'obéir à l'esprit de leur mission. Mais les ministres de ces cruautés judiciaires n'étaient pas seuls à ressentir l'influence des conceptions bizarres qu'on élevait à l'état de doctrine ; la multitude en était profondément agitée, et ces visions tenant le premier rang dans l'éducation religieuse avaient précisément pour effet de provoquer l'explosion des accidents nerveux que l'on voulait à la fois prévenir et punir. Les preuves de cette assertion vont s'offrir d'elles mêmes.

Suivez le prêtre au confessionnal, prêtez l'oreille aux sombres prédications dont les églises retentissent, cherchez à pénétrer dans ces cloîtres, dans ces couvents où l'ascétisme se nourrit d'oisiveté, venez vous asseoir enfin au foyer domestique, partout la même image vous apparaît menaçante et terrible. Satan est là ! toujours là ! prêt à disputer votre âme à Dieu même pour la précipiter au fond d'un abîme éternel. Vous faut-il plus encore ? d'innombrables légendes, que le monde chrétien dévore avec une avide

frayeur, et qui s'emparent des premières impressions de l'enfance, vous rediront les affreux exploits de l'Esprit maudit, ses aventures galantes, ses attaques nocturnes et ses atroces violences. C'est bien lui, lui le prince des ténèbres qui de son souffle impur va ranimer bientôt ces revenants si blêmes, ces spectres livides et ces vampires gorgés de sang; car, la nuit venue, chacun d'eux doit déserter la tombe pour remplir son rôle infernal. La nuit appartient aux démons, c'est l'heure du sabbat, l'heure des funestes apparitions. Donnant un corps à ces chimères, la sculpture et la peinture rappellent sans cesse aux imaginations ébranlées les hallucinations qui tourmentent les pécheurs et les saints eux-mêmes. Au seul aspect de ces créations monstrueuses, il est facile de reconnaître que le génie de l'artiste, en nous faisant assister aux contorsions des damnés, aux accès de rage de l'enfer, a pris à tâche d'épuiser toutes les formes de la douleur, de la fureur et du désespoir. Dans cette voie fatale on ne s'arrête point à la fiction, et les souffrances de la vie future n'empêchent pas de se complaire aux tortures de la vie présente: aussi, voyez comme à la face du ciel on convie la foule au supplice! Le drame va s'accomplir; ni l'âge ni le sexe ne préservent d'y jouer un rôle, et le théâtre, c'est le bûcher. Prières, imprécations, blasphèmes, rugissements affreux, éclats de rire plus effrayants encore de ceux que le délire exalte, tout s'éteint au milieu des flammes, et l'immense clameur s'apaise dans le silence de la destruction. Maintenant les juges n'ont plus à remuer que des cendres; mais ces cendres, jetées au vent, iront porter au sein des populations éperdues le germe de toutes les folies religieuses. Étonnez-vous en effet que des intelligences courbées déjà sous le triple fardeau de la misère, de l'ignorance et de l'oppression, fléchissent enfin devant ces provocations incessantes et se croient appelées à figurer à leur tour dans les scènes lugubres dont on les a rendues tant de fois complices involontaires!

Les faits sont là d'ailleurs qui se pressent et s'enchaînent l'un à l'autre comme les conséquences nécessaires, inévitables, des cruelles prémisses que nous avons posées. Le vif et douloureux intérêt qui s'attache au récit de ces aberrations nous fait regretter de ne pouvoir les montrer avec le développement qu'elles ont dans l'ouvrage dont nous parlons; mais il nous est permis à peine, dans notre brève analyse, de choisir au hasard les sommaires de

quelques chapitres. Il suffira toutefois de courtes indications pour faire connaître les principales formes de délire qui, dans le xve siècle, ont appelé sur les malheureux aliénés les impitoyables rigueurs des docteurs en théologie. Dans le pays de Vaud, par exemple, dans l'Artois, en Allemagne, des insensés viennent chaque jour s'accuser eux-mêmes d'anthropophagie, de sorcellerie; cent femmes, entre autres, se reconnaissent coupables d'avoir commis des meurtres et cohabité avec des démons. Condamnations au feu (1484-1500). Vers la même époque, des moinesses de Cambrai furent pendant plus de quatre ans tourmentées d'une manière horrible par des démons. Or, le diable confessa lui-même qu'il avait été introduit dans le couvent par une religieuse nommée Jeanne Pothière, qu'il avait cohabité avec elle quatre cent trente-quatre fois dans le cloître, qu'elle n'avait que neuf ans lorsque ce commerce charnel avait commencé. L'on sut aussi que Jeanne Pothière se permettait avec le diable un commerce encore plus honteux. Elle périt en prison.

Passons au siècle suivant, et laissons parler M. Calmeil :

« Pendant le siècle qui vient de s'écouler, les inquisiteurs et les théologiens sont descendus seuls ou presque seuls dans la lice, pour prouver qu'une multitude de malades atteints de délire partiel doivent être poursuivis et punis comme hérétiques; que l'explosion de certains phénomènes nerveux, avec ou sans désordre des facultés intellectuelles, tels que le mal caduc, l'extase, l'hystérie, atteste la plupart du temps la présence des esprits nuisibles dans les appareils affectés à l'innervation. Nous allons voir maintenant des hommes éminents par leur talent et par leur savoir, et placés tout à fait en dehors de la corporation du clergé, embrasser avec une confiance aveugle, si ce n'est avec un fanatisme outré, l'opinion de ceux qui professent que l'homme pactise souvent avec les démons, et que beaucoup de maladies sont véritablement dues à des influences surnaturelles. Parmi les noms dont l'autorité a contribué à rendre tout à fait populaire l'idée que la démonomanie, l'hystéro-démonopathie, la zoanthropie, l'obsession diabolique ne constituent pas de simples dérangements fonctionnels, je citerai surtout ceux de Barthélemi de Lépine, de Fernel, d'Ambroise Paré, de Bodin, de Leloyer, de Boguet. L'on ne devra jamais prononcer qu'avec vénération les noms de Ponzinibius, d'Alciat, du courageux Wier, de Pigray, de Jean-Baptiste Porta, de Montaigne, qui ont eu la gloire de faire comprendre aux savants que les phénomènes attribués au commerce de l'homme avec les êtres surnaturels, sont du ressort de la pathologie, et que la société se montrait barbare en souscrivant froidement au supplice d'une infinité d'aliénés susceptibles pour la plupart de recouvrer l'usage de la raison. »

Peut-on se défendre d'un profond sentiment de tristesse et d'humiliation en voyant Ambroise Paré, le père de la chirurgie française, esprit d'ailleurs si judicieux et si net, adopter pleinement la théorie des inquisiteurs et des autres pneumatographes, concernant le pouvoir des êtres surnaturels ?

« *Les démons, dit-il, se forment tout subit en ce qui leur plaist; souvent on les void se transformer en serpents, crapaux, chat-huants, corbeaux, boucs, asnes, chiens, chats, loups, taureaux; ils se transmuent en hommes et aussi en anges de lumière; ils hurlent la nuit et font bruit comme s'ils estoient enchaînez; ils remuent bancs, tables, bercent les enfants, feuillettent les livres, comptent l'argent.... jettent la vaisselle par terre, etc.; ils ont plusieurs noms, comme cacomédons, incubes, succubes, coquemares, gobelins, lutins, mauvais anges, Satan, Lucifer, etc.* (1).

« *Les actions de Satan sont supernaturelles et incompréhensibles, passant l'esprit humain, et n'en peut-on rendre raison non plus que de l'aimant qui attire le fer et fait tourner l'aiguille... Ceux qui sont possédez des démons parlent la langue tirée hors la bouche, par le ventre, par les parties naturelles; ils parlent divers langages incognus, font trembler la terre, esclairer, venter, desracinent et arrachent les arbres, font marcher une montagne d'un lieu en un autre, souslèvent en l'air un chasteau et le remettent en sa place, fascinent les yeux et les esblouissent, etc.* »

Au XVI[e] siècle, il faut bien l'avouer, on dirait que la médecine a pour mission de venir en aide à l'ignorance et de prêter main-forte à la superstition. Après le chirurgien fameux, c'est le médecin célèbre, c'est Fernel, en un mot, qui s'abandonne aux plus étranges divagations; et pourtant le même homme, comme le fait observer M. Calmeil, s'est acquis l'immortalité, non-seulement par ses écrits sur la pathologie, mais encore en procédant expérimentalement et par le calcul à la détermination de la grandeur de la terre. On conçoit qu'il ne devait pas être facile au commun des médecins de se soustraire au prestige de semblables autorités.

Mais en attendant que la lumière pénètre au milieu de ce chaos, citons au moins, pour l'honneur de la raison humaine, ces bonnes et saines paroles de Montaigne. Voici ce que le philosophe écrivait vers 1580 : « Les sorcières de mon voisinage courent hasard de leur « vie sur l'avis de chaque nouvel autheur qui vient donner corps à « leurs songes...

(1) OEuvres d'Amb. Paré, édition Malgaigne.—Paris, 1841, t. III, p. 53 et suiv.

« Je suis lourd et me tiens un peu au massif et au vraysemblable... Je vois bien qu'on se courrouce et me deffend-on d'en doubter sur peine d'injures exécrables. Nouvelle façon de persuader. Pour Dieu, mercy. Ma créance ne se manie pas à coups de poing... A tuer les gens, il faut une clarté lumineuse et nette, et est notre vie trop réelle et essentielle pour garantir ces accidents supernaturels et fantastiques. Combien plus naturel que notre entendement soit emporté de sa place par la volubilité de notre esprit détraqué, que cela qu'un de nous soit envolé sur un balay, au long tuyau de sa cheminée, en chair et en os, par un esprit étranger ! Ne cherchons pas des illusions du dehors et incognuës, nous qui sommes perpétuellement agités d'illusions domestiques et nostres. Il me semble qu'on est pardonnable de mescroire une merveille autant au moins qu'on en peut détourner et élider la vérification par voye non merveilleuse. Et suis d'avis de saint Augustin, qu'il vaut mieux pencher vers le doute que vers l'asseurance ès choses de difficile preuve et dangereuse créance.... Après tout, c'est mettre ses conjectures à bien haut prix, que d'en faire cuire un homme tout vif.... »

C'était parler dans le désert, et comment d'ailleurs apercevoir ces éclairs de raison à la lueur des bûchers ? Partout les théologiens, les prévôts, les lieutenants criminels, les baillis, les parlements sont occupés à poursuivre, à condamner des lycanthropes et des sorciers. Les moines ont pris la place des médecins, et cherchent à faire cesser les convulsions des énergumènes en conjurant activement les esprits malins. Les démonolâtres sont livrés aux tribunaux ecclésiastiques et civils, par dix, par quinze, par bandes de cent cinquante (1). Si l'on en croit un témoignage non suspect, le seul règne de François Ier en a vu déférer cent mille à la justice (2).

Catherine de Médicis avait mis la magie si fort à la mode en France qu'un prêtre nommé Trois-Échelles, qui, sous Henri III, fut brûlé en place de Grève pour sorcellerie, accusa douze cents personnes de ce prétendu crime. On ne lira pas sans intérêt ce que Boguet, juge en Bourgogne, imprimait en toute sécurité du temps de Henri IV :

« Je tiens que les sorciers pourroyent dresser une armée égale à celle de Xerxez, qui estoit néantmoins de dix-huit cent mil hommes ; car s'il est ainsi que Trois-Échelles, l'un des expérimentez en leur

(1) Bodin, *de la Démonomanie*, etc., p. 584.
(2) Delancre, *de l'Incrédulité et mécréance*, etc., p. 584.

mestier, déclara, sous le roi Charles neufiesme, qu'ils étoyent en la France seule trois cent mil (les autres lisent trente mil), à combien estimerons-nous le nombre qui se pourroit rencontrer ès autres pays et contrées du monde ? Et ne croirons-nous pas encore que dès lors ils sont accreuz de plus de moitié ? Quant à moi, je n'en fais nul doubte, d'autant que si nous jettons seulement l'œil sur nos voisins, nous les verrons tous formiller de ceste malheureuse et damnable vermine. L'Allemagne n'est quasi empêchée qu'à leur dresser des feux ; la Suisse à ceste occasion en dépeuple beaucoup de ses villages ; la Lorraine fait voir aux étrangers mil et mil pouteaux où elle les attache ; et pour nous (car nous n'en sommes pas exempts non plus que les autres) nous voyons les exécutions ordinaires qui s'en font en plusieurs pays. La Savoye, afin que je retourne à nos voisins, n'en est pas vuide, car elle nous envoye tous les jours une infinité de personnes qui sont possédées des démons, lesquels estant conjurez disent qu'ils ont été mis dans le corps de ces pauvres gens par des sorciers : joint que les principaux que nous avons fait brusler ici, en Bourgogne, en estoyent originellement sortis. Mais quel jugement ferons-nous de la France ? Il est bien difficile à croire qu'elle en soit repurgée, attendu le grand nombre qu'elle en soutenoit du temps de Trois-Échelles : je ne parle point des autres régions plus éloignées ; non, non, les sorciers marchent partout à milliers, multiplians en terre ainsi que les chenilles en nos jardins.... Je veux bien qu'ils sçachent que si les effets correspondoyent à ma volonté, la terre en seroit tantost repurgée, car je désireroys qu'ils fussent tous unis en un seul corps pour les faire brusler tout à une fois en un seul feu. »

Il ne tint pas aux pères de la foi que les vœux homicides du juge Boguet ne fussent exaucés ; on pourra prendre une idée de leur ferveur d'après l'énumération suivante :

L'inquisition de Calahorra condamne au supplice du feu trente femmes affectées de démonolâtrie (1507).

La démonolâtrie règne épidémiquement dans la Lombardie ; les frères de Saint-Dominique font expirer dans les flammes jusqu'à mille malades par an, dans le seul district de Côme (1504-1523).

Quatre-vingts démoniaques sont brûlés dans l'espace d'un an, à Valery, en Savoie (1574).

Près de quatre cents démonolâtres périssent par le supplice du feu dans le haut Languedoc.

Le même supplice est infligé chaque jour par les inquisiteurs, à Avignon (1582).

La démonolatrie est répandue dans la Lorraine ; neuf cents mélancoliques y sont mis à mort en très-peu de temps (1580-1585).

La démonolâtrie et la lycanthropie deviennent épidémiques dans

le Jura ; un grand nombre d'hommes et de femmes périssent sur le bûcher (1598-1600).

Rendons justice au *sensible* juge Boguet ; lorsque des enfants se trouvaient compris dans les procédures, il pensait que par *bonté d'âme* on pouvait se *contenter de les étrangler.*

Dans un prochain article, nous compléterons l'analyse de l'ouvrage de M. Calmeil en continuant l'historique des épidémies religieuses aux XVIIe et XVIIIe siècles.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Essai sur la métaphysique d'Aristote, par M. Félix Ravaisson. Ouvrage couronné par l'Institut; 2 vol. in-8°; t. I, VII et 599 pages; Paris, 1837; t. II, VI et 585 pages, 1846. — Chez Joubert, rue des Grés-Sorbonne, n° 3.

Il y a vingt ans à peine, la philosophie en France ne savait pas le premier mot de son histoire. On admirait sur parole le génie de Platon et d'Aristote, sans se soucier beaucoup de leurs doctrines ; on ne connaissait pas même les noms de Plotin, de Jamblique, de Proclus. L'antiquité philosophique datait du XVIIe siècle. Quant à la philosophie grecque, c'était, dans la sphère de la pensée, le pays des chimères et des nuages ; il était convenu que la vraie science n'avait rien à y chercher. Depuis ce temps, la direction de la philosophie a complétement changé; maintenant on abandonne la philosophie pour l'histoire, la pensée pour l'érudition. Les livres des philosophes de l'antiquité sont entre toutes les mains. Toutes les grandes écoles sont explorées ou sur le point de l'être, le Platonisme, le Péripatétisme, le Stoïcisme, le Néoplatonisme. Par la complète connaissance de son passé, la philosophie arrive enfin à la pleine conscience d'elle-même. Bientôt, dans ce champ si longtemps négligé et si fertile en nouveautés, il ne restera plus que quelques détails à recueillir, plus dignes des recherches de l'érudit que des spéculations du philosophe. La philosophie française, quelles que soient ses destinées futures et ses dernières conclusions, n'oubliera jamais le promoteur de ce grand mouvement.

Celui qui a donné l'impulsion à la philosophie actuelle n'est, quoi qu'on en ait dit, ni M. Royer-Collard, ni même M. Maine de Biran ; c'est M. Cousin. Le premier, avec ses commentaires supérieurs de la psychologie écos-

saise, le second, avec ses analyses profondes des facultés actives, n'ouvraient point à la pensée moderne une carrière assez vaste. M. Cousin, par ses nombreux et importants travaux, par une direction énergique et persévérante des esprits, par une organisation habile des recherches, enfin, par sa méthode éclectique, parfaitement propre à ce genre d'études, a créé l'école historique, la seule qui pût relever la philosophie du profond abaissement où l'avait trouvée le XIXe siècle.

Le plus important et le meilleur produit de cette école, à notre sens, est le livre de M. Ravaisson, sur la métaphysique d'Aristote. C'est encore M. Cousin qui ramena la pensée moderne sur les traces effacées du péripatétisme. Un concours ouvert, sur sa proposition, par l'Académie des sciences morales, d'où sortirent plusieurs mémoires fort distingués, une traduction faite par lui-même des deux principaux livres de la métaphysique, suivie d'une traduction complète par ses élèves, et quelques thèses, utiles au début, aujourd'hui oubliées, sur divers points de la philosophie d'Aristote, ouvrirent la voie à ce mouvement péripatéticien dont le beau travail de M. Ravaisson sera le résumé et la conclusion définitive. Recueillir la pensée d'Aristote, éparse dans la métaphysique et les autres traités, rétablir et reproduire dans une exposition savante l'enchaînement systématique des diverses parties dont elle se compose, puis la suivre à travers la philosophie ancienne et le moyen âge, jusque dans les temps modernes, enfin l'apprécier à sa juste valeur, telle est la tâche que s'est proposée l'auteur, dans un ouvrage qui ne doit pas comprendre moins de quatre volumes. Deux ont déjà paru; le premier est consacré à la discussion de l'authenticité et de l'ordre des livres de la métaphysique, à l'analyse des chapitres de ce traité, enfin à l'exposition synthétique des doctrines qu'il contient; le second, qui fera seul l'objet de cet article, comprend l'histoire de la métaphysique depuis Aristote jusqu'à la clôture des écoles païennes. Avant de juger ce livre, nous croyons nécessaire de le faire connaître par une rapide analyse dans laquelle nous conserverons le langage même de l'auteur, et par des citations fréquentes.

La philosophie grecque eut d'abord, comme la religion dont elle était sortie, la nature pour point de départ, pour objet et pour terme. Cosmologie, psychologie, théologie, tout était compris dans la physique. L'école ionienne envisage la nature au point de vue de l'expérience, et n'en voit que la variété. L'école de Pythagore la considère au point de vue de la raison et en comprend l'unité. Ce monde, où les uns ne voient que diversité, où les autres ne voient qu'harmonie, s'offre encore sous un autre aspect à l'école d'Élée, qui, sous la scène toujours changeante des phénomènes, découvre la substance même, indivisible, immuable et immobile de la nature. Avant elle Pythagore,

sans sortir du monde, avait cherché la raison de l'essence des choses, non dans les matières dont elles se composent, mais dans les lois ou formes qui gouvernent les rapports de leurs éléments. Ces formes et ces lois que les Pythagoriciens ont cru trouver dans les mathématiques, Platon, à la suite de Socrate, les cherche dans la dialectique. Ainsi, par un progrès évident, la philosophie passe de la matière à la forme, de la forme à l'idée, unité commune à la multitude indéfinie des individus, modèle parfait d'imparfaites images qu'on nomme les choses sensibles.

L'idéalisme de Platon n'est point encore la vraie science. La dialectique est encore une méthode superficielle qui, par la généralisation et l'abstraction, donne, « non des principes et des causes efficaces, mais seulement les conditions logiques et pour ainsi dire les cadres vides de l'existence; formes sans substance, fantômes de l'entendement, doués par l'imagination d'une réalité indépendante qui ne leur appartient pas. C'est au fondateur de l'anatomie et de la physiologie comparées qu'il était réservé de dépasser à la fois la physique, les mathématiques et la dialectique, et d'élever la philosophie au-dessus des sens et de l'abstraction rationnelle, au point de vue supérieur de l'intuition vraiment métaphysique. L'objet de la métaphysique, c'est l'être en tant qu'être, c'est-à-dire l'être duquel dépend et auquel se rapporte tout mode d'existence. Mais la catégorie de l'être comprend d'une part les genres et les espèces, de l'autre les individus en qui seuls subsistent les genres et les espèces. Donc, les individus seuls sont des êtres et de vraies substances.

Dans la catégorie de l'être, Aristote distingue encore ce qui n'est que possible et ce qui est actuellement, l'être en puissance et l'être en acte. C'est ce dernier qui est l'être véritable; l'être en puissance, sans être le pur néant, n'est encore qu'un non-être, origine nécessaire, mais non principe de l'être, dans le monde sensible, toujours en chemin vers l'être, dans l'acte imparfait du mouvement, mais ne l'atteignant jamais qu'incomplétement. Tout individu a une manière d'être substantielle, une essence propre, une forme enfin, principe et fin tout à la fois de ses mouvements. Dans les êtres inférieurs, cette forme est la nature; dans les plantes, dans les animaux, c'est une âme; dans l'homme, cette âme, libre dans ses tendances et dans ses mouvements, prend le nom d'*entéléchie*. La forme, quelle qu'elle soit, nature, âme proprement dite ou entéléchie, est principe du mouvement dans l'être où elle réside, sans être son principe à elle-même; elle remonte à une cause qui possède avant elle l'existence et qui la lui communique. Cette cause en suppose une autre, et ainsi de suite; mais comme la série des causes ne peut être infinie, il faut une cause première, éternelle et im-

muable, un moteur immobile, par conséquent immatériel, qui meut le monde sans se mouvoir lui-même, par l'amour seul qu'il lui inspire; premier moteur parce qu'il est le bien, c'est-à-dire la fin dernière de toutes choses; être par excellence, duquel tous les autres tiennent le mouvement, la vie, l'existence. « La méthode platonicienne, pour atteindre les principes, dépouille les choses, par l'abstraction, de leur caractère individuel, de leur existence particulière, et par degrés les ramène, comme à leurs prototypes et à leurs sources, aux plus indéterminées et aux plus vides des généralités, à ce qui est le plus bas degré, le *minimum*, et en quelque sorte l'absence même de toute réalité. Elle croît, elle semble monter, d'idée en idée, les degrés d'une échelle de perfections intelligibles, et elle ne fait que redescendre la série des conditions de l'existence, expression des états de moins en moins déterminés de la matière ou de la pure possibilité, réalisés par l'entendement. Aristote reconnaît pour le véritable être la réalité, objet individuel d'intuition, c'est-à-dire l'acte. L'essence, la substance de chaque être, c'est un acte spécial caractéristique de sa nature, forme propre à sa matière, fin à laquelle tendent ses puissances, raison et cause efficace de ses déterminations et de ses mouvements. Et alors remontant de cause en cause, de chaque fin à une fin plus haute pour laquelle celle-là n'est qu'un moyen, de chaque acte naturel à un acte plus parfait qui l'explique, de chaque réalité à une réalité plus pleine et plus achevée, objet d'une intuition plus précise et plus immédiate, éliminant ainsi, par une abstraction naturelle qui n'est que l'expression du progrès des choses mêmes, l'élément inférieur de la matière passive et de la simple possibilité, Aristote rattache enfin toutes les existences naturelles à une existence plus haute, qui en est le but; acte pur où réside le *maximum*, ou plutôt le tout de l'être et de la réalité, premier principe dont tout dépend, et qui ne dépend de rien. »

Cet acte pur, simple, parfait, dans lequel consiste la nature de Dieu, c'est la pensée. « C'est en effet à la pensée que la nature entière aspire et marche comme à la fin et au bien, par conséquent au principe suprême. Par l'amour qu'elle excite, l'intelligence divine produit d'abord dans le ciel ce mouvement rapide, duquel naît la chaleur, cause seconde de toute vie. A tous les degrés successifs de la vie, dans le progrès continu de l'activité, de la simple mixtion à la végétation, de la végétation à la sensibilité, de la sensibilité à la raison, la nature ne fait autre chose que s'élever de la matière informe à la forme achevée de la pensée. A chaque pas qu'elle fait, à chaque degré qu'elle monte, elle s'explique mieux, elle se fait mieux entendre, elle montre mieux le sens de son être, de plus en plus intelligible à mesure qu'elle est davantage intelligence et pensée. »

Premier moteur et cause finale, la pensée divine est encore principe d'essence et de forme pour tout ce qui est. Tout être aspire au bien et en reçoit l'influence dans une certaine mesure; c'est à cette influence plus ou moins immédiate qu'il doit tout ce qu'il possède d'être et de perfection. Bien plus, la pensée divine n'est pas seulement le principe de toute essence, elle est l'essence même de tout individu; la nature entière, l'âme, la raison, ne sont que les divers degrés de la suprême pensée. « Intelligence, sensibilité, vie végétative, puissances de divers ordres d'une seule et même âme, ce n'est donc qu'un même principe, le principe immortel, immatériel et divin de la pensée, plus ou moins différent et distingué de lui-même selon le degré auquel est parvenue la réceptivité de l'organisme. Essence de toutes les intelligences, dans lesquelles elle se multiplie sans rien perdre de son unité, l'intelligence suprême est par cela même l'essence, la forme supérieure, l'être absolu des âmes humaines tout entières, dans toutes les puissances différentes qu'elles contiennent. Or, ce qu'elle est à la nature humaine, comment ne le serait-elle pas à toute la nature, dont l'humanité est à la fois le résumé et le but? Et qu'est-ce alors que le monde, selon la métaphysique d'Aristote, si ce n'est la manifestation de la pensée divine, particularisée, multipliée, diversifiée dans les puissances de la matière, plus ou moins transformées en son action; en acte dans soi seule, et dans les pures intelligences où elle se réfléchit; en puissance plus ou moins proche dans tout le reste? »

En comprenant ainsi la pensée d'Aristote, M. Ravaisson avoue qu'elle est encore obscure et enveloppée dans le péripatétisme, et qu'il lui a fallu la développer pour la mettre en lumière. N'est-ce pas une interprétation un peu hardie de la doctrine aristotélique? C'est ce que nous nous réservons d'examiner. Du reste, lui-même conserve des doutes, sinon sur le sens général, au moins sur quelques points de la doctrine. Qu'est-ce que ces actes, exempts de tout mouvement et de toute virtualité, dont Aristote fait les seules et vraies substances, sinon des abstractions? N'est-ce pas de simples accidents du sujet, des effets supposant une cause? Quelle idée se faire de cet acte absolument simple dans lequel on fait consister la nature de Dieu, acte sans puissance et sans sujet? Comment concevoir cette simplicité absolue de la pensée divine, qui exclut même la distinction de l'intelligence et de l'intelligible? Enfin, renfermé dans une contemplation solitaire de lui-même, Dieu ne laisse-t-il pas l'univers, ou tout au moins le monde sublunaire, en dehors de sa pensée! Point de Providence qui descende au-dessous du ciel; point d'immortalité pour l'homme ni de félicité indépendante des circonstances extérieures. Et quant aux deux principes de toute cette philosophie, la puissance et l'acte, il semble

impossible de les concevoir séparément. Telles sont les graves difficultés qu'une prédilection marquée pour le système d'Aristote n'a pu cacher à la sagacité de l'historien.

Après ce résumé, M. Ravaisson entre dans l'histoire de l'aristotélisme. Il montre la métaphysique se rapprochant de la physique par une lente dégradation, le principe de la nature gagnant peu à peu tout ce que perd le principe suprême de la métaphysique, et enfin la nature et l'intelligence se confondant en un seul principe, l'âme universelle. Théophraste reste encore fidèle à la haute pensée du maître; et pourtant déjà dans sa morale perce une légère tendance au sensualisme. Aristote avait soutenu que la sagesse est maîtresse de la vie; son disciple répète avec le poëte que c'est la fortune. Bientôt la profonde psychologie d'Aristote n'est plus comprise des péripatéticiens, qui réduisent l'âme à l'harmonie des éléments dont le corps est composé. Aristoxène introduit dans la philosophie un principe qui doit y faire fortune; il explique cette harmonie par la tension des puissances qui concourent à la former. Pour Dicéarque, l'âme est moins qu'une harmonie, c'est une simple propriété des corps. Straton de Lampsaque réduit de plus en plus la métaphysique à la physique : d'une part, il abandonne le principe hyperphysique de l'acte et de la pensée pure; de l'autre, il unit intimement la pensée et l'âme avec le mouvement et la matière. C'est ainsi que le péripatétisme prépare les voies soit à l'épicurisme, soit au stoïcisme. L'école d'Aristote ne conserve plus guère que ses caractères extérieurs, c'est-à-dire ses exercices de rhétorique, ses précieuses études sur les passions, son éloquence pleine de mouvement et d'éclat, enfin son goût pour la vie politique et son aptitude aux affaires de la cité ou de la famille.

Les écoles ultérieures se partagent les tendances du péripatétisme dégénéré. Toutes cherchent dans la nature ce qui ne saurait s'y trouver, ce qui ne peut être qu'au delà et au-dessus des conditions de l'existence physique. Mais elles succombent à la tâche. En interdisant la poursuite de principes chimériques, Pyrrhon ne fait que suivre la voie d'Aristote, qui avait écarté toute spéculation abstraite. Mais en même temps il rejette l'expérience supérieure qui est le fondement de la métaphysique, l'intuition de l'intelligible dans la conscience que l'intelligence a d'elle-même. De même l'épicurisme, d'accord en général avec la philosophie péripatéticienne pour ne rien admettre en dehors de l'expérience, refuse de s'élever à l'idée de l'acte immatériel, tout en cherchant avec Aristote à se dégager du mouvement qui est propre aux choses sensibles. Entre le mouvement et l'acte immobile, l'épicurisme demeure comme à moitié chemin, dans l'immobilité du repos. Le stoïcisme, au contraire, s'attache au mouvement, à l'action, à la

force, et y voit le type de l'être et de la vie. Au lieu de l'acte pur, ce qu'il prend pour le premier principe de l'être, c'est la tension; au lieu de la pure intelligence, la raison tendue, déployée dans la matière et les instincts physiques. Mais le premier principe devenu ainsi, au lieu d'une essence immatérielle, indépendante et séparée du sujet matériel, une substance inséparable de la matière qu'elle anime, il tombe dans la dépendance, il est sujet aux lois de la matérialité. Le Dieu des stoïciens est assujetti par une loi fatale à toutes les transformations d'où résulte le monde, et l'abstraction seule l'en sépare.

Le péripatétisme revient sur la scène avec Alexandre d'Aphrodisiade. « Mais loin de s'élever, avec Aristote, au-dessus des oppositions et des rapports auxquels la nature et l'humanité sont soumises, parce qu'elles participent de la matière, jusqu'à ce premier principe, cet être transcendant qui est l'acte absolu de la pensée, et qui, affranchi de toute limite, fait et sait tout ensemble, sans se diviser, ni descendre, l'être de tout ce qui est, Alexandre n'a su se représenter la pensée divine qu'à l'image de la nôtre, comme un acte toujours distingué de la substance, qui n'est pas l'être même, mais un mode de l'être, et qui ne donne par lui-même l'être à rien. S'il rétablit, comme Aristote, la cause première dans son indépendance à l'égard de la nature, il ne sait pas comme lui montrer comment la nature en dépend. »

Cette résurrection du péripatétisme mutilé eut peu de durée et d'influence. Mais la pensée d'Aristote, éclipsée par les écoles d'Épicure et de Zénon, se retrouve au fond de toutes les doctrines ultérieures, et se mêle dans une certaine proportion au syncrétisme des nouveaux platoniciens, Alcinoüs et Numénius. Mais c'est surtout dans l'éclectisme savant des néoplatoniciens alexandrins que se révèle la trace profonde de cette pensée. C'est ce que montre M. Ravaisson en résumant le rôle dans le néoplatonisme de chacune des trois grandes doctrines de la philosophie grecque. « Des trois principes, le moins élevé, l'âme du monde, c'est la cause première ou Dieu, tel que les stoïciens l'avaient compris; le second, l'Intelligence, c'est le Dieu d'Aristote; enfin le principe suprême des néoplatoniciens, l'Un, est le Dieu de Platon. Le néoplatonisme recueille ainsi les doctrines qu'ont laissées les âges antérieurs; il les relève en quelque sorte l'une au-dessus de l'autre dans l'ordre inverse des temps qui les ont vues paraître; il en forme les assises successives d'une vaste philosophie que couronne l'antique doctrine de Platon. » Dans sa forte et brillante analyse du système de Plotin, l'historien fait ressortir successivement tous les emprunts faits au péripatétisme, d'abord et avant tout la théorie du principe des choses, conçu comme un acte et entièrement séparé du monde, la grande doctrine de l'intelligence pure, puis la théorie de la matière

conçue comme une simple puissance, la théorie de la sensation, de l'imagination, de la mémoire, considérées comme facultés actives, enfin, la théorie de la vérité fondée sur l'identité de l'intelligence et de l'intelligible.

Mais l'Intelligence, sommet de la métaphysique, n'est pour l'idéalisme alexandrin qu'une région moyenne qu'il traverse sans s'arrêter. Au delà de l'Intelligence, il découvre le Bien; au-dessus de l'unité de la pensée, l'Un, principe suprême dont il n'y a rien à dire, si ce n'est qu'il est l'Un. Est-ce un progrès véritable sur la pensée d'Aristote? Dans la doctrine de l'Un, supérieur à l'intelligence, M. Ravaisson voit au contraire une chute profonde. « L'existence, même toute seule, sans nulle autre détermination, impliquant toujours quelque acte par où elle se manifeste, il faut, pour dépasser entièrement la sphère de l'action, remonter plus loin encore, jusqu'à la pure et simple possibilité d'être. Et c'est à cette idée, dont lui-même, après Aristote, il a fait la définition de la matière, dernier degré de l'être, c'est à l'idée de la puissance indéfinie et indéterminée, que Plotin réduit enfin son unité et son Dieu ; c'est à ce néant d'existence, à ce rien mystique que, selon lui, la perfection et la félicité suprême consistent à se réduire. Vouloir s'élever au-dessus de l'intelligence, disait-il aux gnostiques, c'est en déchoir. Il semble que ce soit du moins ce qui lui arrive ici. Pour remonter au delà de l'intelligence elle-même, il traverse pour ainsi dire la région de l'amour, et retourne se perdre dans celle de l'existence informe et indéterminée, qui est à peine le premier degré de la nature. Comme le moment où la planète qui gravite autour du soleil arrive le plus près de lui, est celui même où elle est emportée avec le plus de force et de vitesse vers son aphélie, de même le néoplatonisme ne semble se rapprocher dans sa marche du centre ardent et lumineux de la pensée chrétienne, que pour aller s'enfoncer aussi avant que jamais dans les plus ténébreuses régions du naturalisme païen. »

Tout en restant fidèle à la doctrine de Plotin, Porphyre est profondément pénétré de la philosophie d'Aristote; ses nombreux commentaires sur les ouvrages de ce philosophe attestent ses préoccupations péripatéticiennes. Dans Syrianus et dans Proclus, le néoplatonisme fait déjà retour au péripatétisme. Dans Proclus, le principe matériel revient se placer au-dessus des dieux, tout au-dessous ou plutôt à côté du Dieu suprême, comme l'origine primitive de toute division et de toute pluralité. Ainsi, au lieu d'un seul principe d'où émane, avec ce qui lui ressemble, ce qui lui est contraire, deux principes, dont l'un n'est rien que par le désir que l'autre lui inspire et l'attraction puissante qu'il exerce sur lui. C'était retomber dans le dualisme péripatéticien dont Plotin croyait avoir définitivement triomphé. Enfin com-

mence ouvertement, dans l'école d'Athènes, la restauration du péripatétisme; dans les traités d'Ammonius, fils d'Hermias, de Simplicius, de Jean Philopon, de David d'Arménie, Aristote reprend la première place et relègue le platonisme au second plan. Un ouvrage apocryphe, dernier monument de la philosophie grecque, révèle une transformation complète du néoplatonisme au profit d'Aristote; théologie, psychologie, cosmologie, tout y rentre dans les idées péripatéticiennes. Le retour au péripatétisme est universel; la philosophie latine, par l'organe de Boëce, obéit au mouvement. L'aristotélisme eut pour destinée unique de clore l'antiquité et d'ouvrir les temps nouveaux, d'être à la fois le dernier flambeau de la pensée ancienne et l'aurore de la pensée moderne. « Partout, du ve au vi^e siècle, dans le même temps où l'empire tombait sous l'effort des barbares, le platonisme s'éteint avec l'antique religion dont il avait uni la cause à la sienne. Partout il disparaît avec ces superstitions, débris du culte de la nature, qu'il s'est flatté vainement de relever, et qui l'entraînent enfin dans leur irréparable chute. Partout, sur les ruines de l'ancienne civilisation qui s'écroule, l'aristotélisme reste seul pour les temps et les peuples nouveaux. Seul il reste, comme ces édifices, dignes par leur immortelle beauté de survivre à la divinité même qui les habita, et qu'une religion nouvelle vient occuper d'abord, pour les approprier ensuite, par une transformation successive, à son nouveau dieu. »

La critique d'un pareil livre est fort embarrassante; il est plus facile d'en signaler les mérites que d'en relever les défauts et les erreurs. Le premier mérite qui nous ait frappé, c'est la méthode essentiellement systématique appliquée par l'auteur à l'histoire des doctrines. On peut, avec une érudition fort exacte et dans une analyse substantielle et complète, fort mal exposer un système. C'est ce qui arrive lorsqu'on n'a pas su démêler le fond de la pensée, le principe même de tout le système. En vain a-t-on recueilli laborieusement tous les fragments d'une doctrine, la doctrine elle-même échappe à qui n'en a pas saisi la pensée intime et générale. C'est un labyrinthe où l'historien le plus sagace s'égare, faute d'un fil conducteur; il ne rencontre partout qu'obscurités, incertitudes, incohérences, contradictions. Beaucoup d'histoires de nos jours ont ce défaut; l'histoire de Ritter, excellente à tant d'égards, en offre un exemple remarquable. Les doctrines y sont exposées avec beaucoup d'intelligence et avec une érudition très-solide et très-heureuse, mais sans ordre et sans unité. La méthode de M. Ravaisson est tout autre. Il pose tout d'abord le principe d'une doctrine, et y ramène tous les détails de son analyse. Ce n'est pas qu'il devine *à priori* la pensée intime de l'auteur; mais, après l'avoir découverte par un lent et ingénieux travail d'érudition,

2.

il la dégage des détails qui l'étouffent, la produit sous sa forme la plus nette et la plus simple, et y subordonnne tout le reste. C'est ainsi qu'il simplifie, sans les mutiler, toutes les doctrines qu'il expose successivement, remontant toujours au principe caractéristique de chacune, rattachant, par exemple, le platonisme tout entier à la dialectique et à la théorie des idées, le péripatétisme à la formule de l'acte et de la puissance, le stoïcisme à l'idée de force et de tension, le néoplatonisme à l'idée de procession. Son livre est une histoire intime de de la pensée, qui néglige à dessein les accidents et les apparences contradictoires pour s'attacher au fond toujours immuable et identique des systèmes, qui suit, observe et signale avec une extrême sagacité les mouvements secrets, les transformations intérieures d'une doctrine, à travers les vicissitudes de sa destinée historique. Ainsi faite, l'histoire de la philosophie devient vraiment claire et instructive ; réduite à un petit nombre d'idées premières, dont tous les systèmes ne sont que des développements, elle manifeste l'unité, l'enchaînement et le progrès de la pensée humaine.

Cette méthode a sans doute ses dangers. Elle peut conduire l'historien tantôt à une intelligence profonde, mais étroite, tantôt à une interprétation douteuse des doctrines ; elle l'expose à voir moins ou à voir plus que la réalité. Une continuelle préoccupation des principes fait qu'on oublie non-seulement des détails peu regrettables, mais des parties considérables d'un système. Une seule, une fausse suffit pour fausser toute l'analyse d'une doctrine. L'esprit ferme et pénétrant de l'auteur a évité cet écueil. C'est toujours la pensée intime des systèmes qu'il saisit et expose. Les esprits qui n'ont étudié l'histoire de la philosophie que dans des précis, les purs érudits qui se sont perdus dans le détail des doctrines, pourront bien ne pas reconnaître dans le livre de M. Ravaisson les systèmes de la philosophie grecque. Les esprits sérieux et élevés ne s'y tromperont pas. L'analyse des doctrines y est neuve parce qu'elle y est profonde; si le lecteur fait à chaque pas des découvertes dans ce livre, c'est que jusqu'ici l'histoire de la philosophie lui avait été présentée sous un faux jour. L'exposition de l'auteur fait si bien ressortir la richesse et la beauté des doctrines qu'on est tenté du premier abord de prendre son livre pour un roman. Au contraire, c'est l'histoire la plus exacte qui ait été faite de la métaphysique ancienne : seulement, il se trouve que l'histoire est infiniment plus riche que tous les tableaux de fantaisie dont l'antiquité philosophique a été le sujet. Le platonisme, dépouillé de ses riches draperies et réduit à sa pure substance, apparaît enfin avec son caractère propre et sa vraie portée. L'aristotélisme, mal connu et mal apprécié jusqu'ici, reprend, dans d'admirables analyses, le sens pro-

fond, l'unité, la beauté, la vérité, dont les commentateurs avaient perdu le secret. La pensée stoïcienne, disséminée par fragments dans ses compilateurs et dans les historiens, se trouve recueillie, condensée, réorganisée en un système parfaitement simple, homogène, conséquent dans toutes ses parties. Le mysticisme alexandrin s'y montre avec ses profondes abstractions et ses éclatantes images; il apparaît plus vivant, dans l'analyse de M. Ravaisson que dans le livre des Ennéades. Toute cette exposition, quelque libre et quelque systématique qu'elle soit dans les formes, est esclave des textes. L'érudition y est heureusement choisie et fort habilement employée, mais sans subtilité et sans artifice. L'analyse n'est souvent qu'une traduction heureuse des fragments cités; quand elle va jusqu'à l'interprétation et au développement, elle reste toujours fidèle à la pensée première du philosophe. Tous les textes sont importants, beaucoup sont décisifs; il en est qui, restés obscurs jusqu'ici, nous révèlent les aspects les plus intéressants d'une doctrine. C'est sur les stoïciens, sur les nouveaux platoniciens, sur les Alexandrins surtout, que l'érudition de l'auteur est riche et rare tout à la fois. A voir un tel choix de textes, on comprend l'immense travail de l'auteur; il faut être bien riche, pour avoir la main aussi heureuse; il n'y a qu'une étude patiente et complète des monuments qui ait pu conduire à la découverte de textes décisifs.

Voilà pour le fond du livre. Quant au plan, on est tenté, au premier abord, de croire que M. Ravaisson a voulu renfermer toute l'histoire de la philosophie ancienne dans l'histoire du péripatétisme. Pourquoi cette longue exposition du stoïcisme? Pourquoi cette analyse détaillée de la philosophie de Plotin? Qu'est-ce autre chose que des digressions dans le domaine général de la philosophie? Si cela était vrai, il ne faudrait pas en faire un grave reproche à l'auteur, puisque nous devrions à un défaut de plan les meilleures analyses qui aient été faites des grands systèmes de l'antiquité. Mais une lecture attentive nous révèle le dessein de l'auteur, et comment ces excursions apparentes rentrent parfaitement dans le plan général du livre. L'histoire du péripatétisme dans l'antiquité imposait à M. Ravaisson la tâche difficile d'en suivre et d'en montrer partout l'influence : or, le péripatétisme, après Aristote, pénètre profondément dans la philosophie grecque, et s'incorpore en quelque sorte à sa substance. A cet état d'assimilation, il est difficile, et d'ailleurs très-peu sûr, d'en signaler tout d'abord la présence dans une doctrine; une analyse de cette doctrine est nécessaire pour faire voir comment et jusqu'à quel degré le péripatétisme s'y est introduit. Cette méthode a encore un autre avantage : elle met sous les yeux du lecteur le travail même de la philosophie, s'assimilant en tout ou en partie la pensée d'Aristote, se décomposant

et se recomposant sous l'action énergique de ce nouveau principe, et se transformant ainsi en une doctrine supérieure; elle l'initie de cette façon à tous les secrets de l'organisation, à tous les mouvements de la vie intérieure de la pensée. L'histoire de la philosophie est un drame plein d'unité, où tout tient à tout, où les doctrines s'enchaînent en se succédant, où chaque système, par ses rapports avec l'ensemble, représente en quelque façon la philosophie tout entière. Une simple et sèche énumération des emprunts faits au péripatétisme par les doctrines ultérieures n'eût point atteint le but que se proposait l'auteur; elle eût indiqué les résultats, sans expliquer comment, par quelle métamorphose, dans quelle mesure, l'ancienne doctrine s'est introdnite dans la nouvelle. Une fois que la pensée d'Aristote a passé dans le mouvement général de la philosophie grecque, elle s'y mêle et s'y assimile intimement. Pour l'y retrouver, il était nécessaire de pénétrer dans la substance même des doctrines, car c'est toujours à une grande profondeur qu'elle se mêle à la philosophie ultérieure. Il ne suffisait point d'extraire brusquement l'élément péripatéticien des systèmes dans lesquels il se trouvait engagé; il fallait, par une opération plus savante, le montrer en travail d'assimilation et de transformation, au sein des doctrines qui l'avaient recueilli. Sans cette méthode, il n'y a pas de véritable histoire du péripatétisme. Ainsi, ce n'est que par une longue analyse qu'on pouvait faire voir le principe péripatéticien, l'acte pur de l'intelligence s'altérant par degré, et devenant l'action, la tension, le mouvement de l'âme proprement dite, principe de toute la métaphysique stoïcienne. Sans une exposition détaillée, comment l'historien aurait-il fait comprendre l'influence des idées d'Aristote sur le néoplatonisme? Il faut lire cette partie du travail de M. Ravaisson pour juger de la supériorité de sa méthode. Les traces du péripatétisme dans les doctrines des Alexandrins, bien que nombreuses et profondes, sont si peu évidentes qu'elles ont échappé à la plupart des historiens de la philosophie. On répétait le mot de Porphyre, attestant les emprunts faits par Plotin à Aristote, sans en comprendre la portée. M. Ravaisson ne se borne point à récapituler les théories d'Aristote, qui ont passé dans le néoplatonisme; il montre cette philosophie recueillant successivement les doctrines du passé dans l'ordre inverse de leur apparition, s'élevant du stoïcisme au péripatétisme, du péripatétisme au platonisme, et couronnant le tout par une pensée supérieure. L'auteur explique ainsi tout à la fois comment la philosophie ultérieure emprunte au passé, et en même temps comment elle transforme ses emprunts. Considérée à ce point de vue, l'histoire de M. Ravaisson présente un plan parfaitement régulier et suivi; les digressions apparentes rentrent naturellement dans le sujet. L'enchaînement des idées y est rigoureux, et toujours visible

pour qui en suit d'un œil attentif le tissu très-serré. C'est toujours le péripatétisme qui est le principe, le centre et le but de toutes ces excursions dans le domaine général de la philosophie.

Ce livre n'est pas moins remarquable par la forme que par le fond et le plan. Le style en est à la fois simple et savant. La force et le nerf, alliés à l'élégance, la précision et la concision sans obscurité, un certain éclat d'images, souvent nouvelles, qui représentent la pensée d'une façon plus vive, sans jamais en altérer la pureté, une rare distinction de formes, une expression toujours adéquate à la pensée, une parfaite propriété de termes, rien de ce luxe de mots qui trahit toujours, soit l'incertitude de la pensée, soit l'ignorance des ressources du langage, telles sont les qualités éminentes qui distinguent la manière de l'auteur. Sans rien perdre de ces qualités qui nous avaient déjà frappé dans le premier volume, le langage de l'auteur nous semble avoir gagné en souplesse et en clarté. On pouvait lui reprocher l'abus des formules péripatéticiennes. Dans le second volume, le langage de l'auteur se plie aux formes diverses des doctrines, et se teint en quelque sorte des couleurs du sol sur lequel il passe, sans jamais perdre, toutefois, son originalité; il emprunte successivement les formules abstraites et concises d'Aristote, la concision nerveuse et un peu sèche des stoïciens, l'incomparable éclat des images orientales et alexandrines. Un fragment de son analyse de Plotin donnera une idée de la fidélité pittoresque avec laquelle il reproduit les doctrines de l'antiquité. « Faire naître l'amour, est le propre du bien; c'est le bien dont le désir trouble l'âme, c'est au bien qu'elle aspire à s'unir. L'objet ne devient désirable que quand le bien l'illumine et le colore, pour ainsi dire, donnant aux choses les grâces, et à ce qui désire, les amours. L'âme en reçoit un rayon; elle s'émeut alors, elle se trouble, elle se sent atteinte d'un aiguillon caché, elle entre dans le transport et le délire, et l'amour naît en elle. La beauté de l'intelligible n'est pas capable à elle seule de l'émouvoir; c'est une beauté morte tant qu'elle n'a pas reçu la lumière du bien, et l'âme reste en sa présence insensible et engourdie. Mais une chaleur secrète en émane-t-elle pour s'insinuer dans l'âme, c'est alors que celle-ci s'éveille et qu'elle ouvre ses ailes. Tel visage est d'une irréprochable beauté, qui pourtant n'attire point, parce qu'à la beauté ne s'y ajoute pas le charme de la grâce. C'est que la vraie beauté est plutôt ce quelque chose qui resplendit dans la proportion que la proportion même, et c'est là proprement ce qui se fait aimer. Pourquoi voit-on sur la face d'un vivant l'éclat de la beauté, et n'en voit-on après la mort que le vestige, alors même que les traits ne sont aucunement altérés? Pourquoi, entre plusieurs statues, les plus vivantes paraissent-elles plus belles que d'autres mieux proportion-

nées ? et pourquoi un animal vivant est-il plus beau qu'un animal en peinture, celui-ci fût-il d'ailleurs d'une forme plus parfaite ? N'est-ce pas que celui-là est plus désirable ? et cela parce qu'il a une âme, et que cette âme est, en quelque sorte, colorée et éclairée de la lumière du bien, qu'elle en est comme plus éveillée et plus légère, et, à son tour, allége, éveille, et fait participer au bien, autant qu'il en est capable, le corps dans lequel elle réside ? »

Nous aurions beaucoup d'autres mérites à signaler dans ce livre excellent de tout point; nous avons hâte d'arriver à la discussion des vues propres à l'auteur. Bien qu'il ait réservé ses conclusions pour un quatrième volume, les tendances de sa critique se montrent déjà clairement dans l'exposition des doctrines. Ainsi, il est évident que M. Ravaisson adopte le jugement sévère porté par Aristote contre le platonisme, et se prononce pour le péripatétisme. Quelque parti que prenne la philosophie moderne dans ce grand débat, ouvert depuis tant de siècles, elle trouvera dans le livre de l'auteur les principaux éléments de la solution. Jusqu'au mouvement historique de ces dernières années, la question, si bien posée par la critique d'Aristote, s'était perdue dans de vagues généralités. Platon et Aristote étaient invariablement cités comme les deux types de tendances contraires : les partisans de la raison préféraient Platon ; les partisans de l'expérience inclinaient vers Aristote. Il n'y avait qu'un moyen d'en finir avec cette thèse banale, c'était de mettre sous les yeux des lecteurs le vrai Platon et le vrai Aristote. En faisant l'un et l'autre, M. Cousin avait fort avancé ce débat, que le livre de M. Ravaisson est venu, à notre sens, clore définitivement. La querelle du platonisme et du péripatétisme, selon lui, ne représente point l'antagonisme de la raison et de l'expérience, mais la lutte entre une philosophie abstraite et une philosophie positive, dans le meilleur sens du mot. M. Ravaisson démontre jusqu'à l'évidence, à notre avis, après Aristote, que la dialectique est une pure méthode de généralisation, qui retient la science dans les généralités, bonne tout au plus pour classer et diviser, mais radicalement impuissante à définir, et par suite à saisir la nature intime de la réalité. La méthode d'Aristote, au contraire, l'auteur le prouve non moins clairement, s'attache tout d'abord à l'essence des choses, et s'y fixe irrévocablement, pour la pénétrer dans ses profondeurs. M. Ravaisson juge les deux méthodes par leurs résultats. La dialectique erre dans le vide, et, d'abstractions en abstractions, aboutit, loin de la réalité et de la vie, à une abstraction suprême, l'Unité; tandis que la méthode d'Aristote, prenant pied dans la réalité, monte successivement les divers degrés de l'être, s'élevant de la nature à la vie, de la vie à la raison, de la raison à l'intelligence pure : or, telle méthode, telle philosophie. C'est donc la dialectique qui fait le fond du

platonisme ; c'est par elle qu'il faut juger Platon tout entier. Que les Dialogues contiennent autre chose encore que la dialectique et la théorie des idées, qu'ils parlent d'un Dieu, cause vivante, intelligente et libre du monde, d'âmes répandant le mouvement et la vie dans tout l'univers qu'elles remplissent, rien n'est plus clair ; mais qu'importe ? Non-seulement ces doctrines ne dérivent point de la dialectique, mais elles répugnent à toutes ses tendances. La vraie doctrine de Condillac n'est-elle pas tout entière dans le Traité des sensations, quoiqu'il ait écrit d'ailleurs en faveur de l'immatérialité de l'âme et de la liberté ? Nous sommes de l'avis de M. Ravaisson sur la valeur comparative des deux méthodes ; nous eussions désiré seulement que, tout en signalant le vice radical de la dialectique, en ce qui concerne la science proprement dite, il en eût fait ressortir l'importance historique. Impuissante comme méthode scientifique, la dialectique fut très-efficace contre la sophistique, qui ruinait toute science par la base. Si elle ne donna point la science elle-même, elle la prépara, c'est-à-dire qu'elle la rendit possible, par cela même qu'elle en rétablit l'objet et les conditions contre les attaques des sophistes.

Quant à la méthode et à la philosophie d'Aristote, nous partageons la prédilection de l'auteur, en faisant toutefois quelques réserves. Le péripatétisme est une doctrine admirable comme science de la réalité ; il l'embrasse dans toute son étendue et la pénètre dans toute sa profondeur ; mais il n'en peut sortir, impuissant qu'il est à remonter jusqu'aux principes. Il décrit et explique le système du monde avec une supériorité incomparable ; les hypothèses du Timée ne sont que des jeux d'enfant à côté des solides et profondes analyses d'Aristote. Mais la raison dernière, le principe absolu de ce magnifique système, il ne peut l'atteindre. Son Dieu, intelligence immobile et solitaire, n'est ni substance ni cause de l'univers : il ne fait qu'attirer à lui, c'est-à-dire au bien ; mais tous les êtres qui composent cet univers n'en tiennent ni l'existence, ni l'essence, ni même le mouvement ; toute cette nature qu'Aristote nous représente comme suspendue par l'attraction à la pensée divine, subsiste, vit et se meut par elle-même. Est-ce là une théologie qui satisfasse la raison ? Il est vrai que M. Ravaisson entend tout autrement la pensée d'Aristote. Partant du principe péripatéticien, que toute essence se résout dans une fin et toute fin dans la fin suprême, le Bien, il en tire des conséquences qu'Aristote n'a point exprimées, et qui nous semblent en contradiction avec sa doctrine générale. Il veut que le Dieu d'Aristote, premier moteur et cause finale, soit en outre principe d'essence et d'existence pour tous les êtres ; il va jusqu'à représenter le monde comme la simple manifestation de la pensée divine, particularisée, multipliée, diversifiée dans les puissances de la

matière. Une telle interprétation nous paraît dépasser la portée du péripatétisme. Le principe de l'unité absolue, la conception d'un Dieu, substance première du monde, répugnait à la pensée d'Aristote, plus encore qu'à celle de Platon. Ajoutons que rien n'était plus contraire à sa méthode. Partant de la réalité, c'est dans l'expérience qu'Aristote trouve tous ses principes, la forme d'abord; puis le type de la forme, l'acte; enfin le type de l'acte, la pensée parfaite, Dieu. Le Dieu de la métaphysique est le premier être, non le principe du système; il ne le contient ni ne le crée; il n'agit même pas sur le monde; il l'organise, le conserve, le gouverne par influence. Dans cette conception théologique, rien qui dépasse les limites de l'expérience. C'est par l'observation qu'Aristote, pénétrant dans l'essence des êtres, s'élève à l'acte parfait, à la pensée type de toute forme et de toute essence; c'est par l'observation également qu'il découvre les rapports des êtres entre eux, comment l'infériorité est un principe de dépendance; comment, dans cette vaste hiérarchie d'êtres échelonnés les uns au-dessous des autres, la nature est suspendue à la raison, la raison à l'intelligence. La gloire immortelle d'Aristote est d'avoir, non pas vaguement conçu *à priori*, mais trouvé dans l'expérience le vrai système du monde. Lui prêter une pensée plus haute, l'élever, par une interprétation ingénieuse, jusqu'à la vraie conception des rapports de Dieu et de l'univers, ce n'est pas seulement, comme l'avoue M. Ravaisson, développer sa pensée, c'est faire violence à son génie et à sa méthode.

Autre doute. M. Ravaisson a vu mieux qu'aucun historien et signalé sans aucune exagération l'influence d'Aristote sur le néo-platonisme. Mais il nous semble aller un peu loin lorsqu'il prétend que cette influence a fini par prévaloir contre le platonisme, et ramener au péripatétisme le mysticisme alexandrin. A toutes ses époques, le néo-platonisme eut à cœur de concilier Platon et Aristote. Cela suffit pour expliquer le grand nombre de commentaires dont la doctrine aristotélique fut le sujet. Qu'aux jours de la décadence, au moment où les recherches de l'érudition succèdent aux spéculations originales, la philosophie d'Aristote soit cultivée avec plus de soin encore et expliquée dans le détail, rien n'est plus naturel. Il n'est pas nécessaire de voir dans ce travail sur Aristote un retour au péripatétisme. Une lecture attentive de ces commentaires démontre que les influences platoniciennes de cette école persistent dans toute leur force. Bien plus, ses derniers représentants, Syrien, Proclus, Damascius, Olympiodore, sont encore plus platoniciens que Plotin et Porphyre. Tous n'estiment et ne cultivent le péripatétisme que comme introduction à la discipline de Platon, laquelle reste le type de toute science et la source de toute vérité. C'est toujours au profit de Platon qu'ils expliquent Aristote; ils

en retranchent ou en transforment tout ce qui répugne essentiellement au platonisme. Toute leur réhabilitation du péripatétisme se réduit à montrer qu'au fond il est parfaitement d'accord avec la philosophie de Platon. Ils n'acceptent aucun des arguments de la critique d'Aristote contre la théorie des idées. Syrianus, le plus péripatéticien (si l'on peut s'exprimer ainsi) de tous les philosophes de cette école, compare ces arguments aux flèches des Thraces, qui, lancées contre le ciel, n'atteignent pas jusqu'aux Dieux. Le néo-platonisme meurt comme il a vécu, dans le culte de Platon. Quand le péripatétisme reparaît sur la scène, il n'y a plus de philosophie; l'érudition a pris la place de la science; les écoles ont perdu le sens de toute grande doctrine, de la métaphysique d'Aristote aussi bien que de la dialectique de Platon. C'est alors que la logique péripatéticienne vient régner sur les ruines de la philosophie, et que la scolastique commence. Ici la vérité nous semble du côté de l'opinion commune: nous croyons que l'hypothèse fort ingénieuse de M. Ravaisson ne tiendrait pas devant l'histoire. Cette erreur, du reste, vient d'une méthode excellente. M. Ravaisson croit avec une profonde raison que la pensée philosophique se développe, non par de brusques mouvements, mais par des transitions plus ou moins sensibles. L'expérience, en effet, démontre que la pensée procède, comme la nature, plutôt par transformation que par création. M. Ravaisson cherche dans cette loi de continuité l'explication d'un phénomène curieux, la réapparition et la domination du péripatétisme dans la philosophie du moyen âge; il a cru retrouver le péripatétisme déjà debout et triomphant vers la fin de la philosophie ancienne; en sorte que le règne du péripatétisme au moyen âge ne serait que la suite d'une domination qui aurait commencé dans les derniers temps du néo-platonisme.

C'est à cette même préoccupation sans doute qu'il faut attribuer un autre paradoxe de l'auteur. On avait regardé jusqu'ici le platonisme comme beaucoup plus sympathique au christianisme que la philosophie d'Aristote, et on avait expliqué par des raisons purement extérieures l'alliance durable et étroite du christianisme et d'Aristote. M. Ravaisson nous prépare une explication plus naturelle; il cherchera le secret de cette alliance, beaucoup moins dans le secours que la logique péripatéticienne pouvait prêter à la théologie sacrée, pour l'organisation de ses dogmes, que dans l'affinité profonde des deux doctrines. Selon lui, en effet, ce n'est pas le platonisme, c'est la philosophie d'Aristote qui aurait été la vraie préparation au christianisme. Malgré les savantes études de l'auteur, nous conservons des doutes sur ce point. Ce n'est pas précisément l'opinion reçue qui nous arrête; le livre de M. Ravaisson est de force à détruire beaucoup de préjugés. Mais ici ne s'agit-il

que d'un préjugé ? Si le péripatétisme est réellement plus conforme à la pensée chrétienne que le platonisme, comment expliquer la sympathie des premiers docteurs pour celui-ci, et leur indifférence pour celui-là ? Les emprunts faits par la théologie chrétienne au platonisme sont nombreux, essentiels, évidents ; les traces du péripatétisme y sont rares et à peine sensibles. D'où cela vient-il ? Sauf plus complète démonstration, nous sommes de l'avis des théologiens. A notre sens, le christianisme et le platonisme, bien que séparés par des différences graves, appartiennent à la même pensée et sont de la même famille. Le fond de leur métaphysique est l'idéalisme, c'est-à-dire la séparation plus ou moins absolue des deux mondes; le fond de leur morale est le mysticisme, c'est-à-dire la séparation plus ou moins violente des deux natures dans l'homme. Au contraire, quoi de moins idéaliste que la métaphysique d'Aristote, fondée tout entière sur l'expérience ? quoi de moins mystique qu'une psychologie qui fait de l'âme une forme inséparable de la matière, et une morale qui comprend les biens extérieurs dans l'essence du bonheur ? Que le vrai péripatétisme n'ait rien de commun avec les doctrines que l'on comprend sous le nom de sensualisme, c'est ce que nous reconnaissons volontiers avec l'auteur de ce livre. Mais le spiritualisme profond et original d'Aristote ne ressemble guère au spiritualisme chrétien, dans quelque partie qu'on le prenne, en métaphysique, en psychologie, en morale; c'est une autre méthode, un autre point de départ, une autre conclusion.

Enfin (et c'est par là que nous terminerons cette critique), nous trouvons l'auteur bien sévère pour le principe de la théologie alexandrine. Est-il bien vrai qu'en voulant s'élever au-dessus de l'être, le néo-platonisme soit tombé au-dessous ? Est-il vrai que son principe suprême soit le pur non-être ? Qu'il en soit ainsi de l'unité de la dialectique, de l'Idée des idées, c'est ce qu'on peut accorder jusqu'à un certain point. Mais la dialectique n'est pas la seule, ni même la principale méthode de la théologie néo-platonicienne; elle y intervient sans y dominer. L'unité, telle que la conçoivent les Alexandrins, est une cause, une puissance, un principe de vie ; elle appartient beaucoup plus à la théologie orientale qu'à la dialectique. M. Ravaisson juge du principe par ses conséquences pratiques, de la théorie de l'ineffable unité par l'extase. Un Dieu qu'on ne peut atteindre que par l'anéantissement de toutes les puissances de l'âme ne lui semble rien autre chose que le néant. Cette conclusion ne nous paraît pas légitime. Nous proclamons aussi haut que M. Ravaisson la vanité du mysticisme des Alexandrins ; mais ce Dieu, chimérique objet de leur amour, n'est-il pourtant qu'un mot vide de sens ? Cette grande théorie d'un principe supérieur à l'être, à la vie, à l'intelligence, n'est-elle qu'une abstraction absurde et inintelligible ?

Pour nous, nous persistons à y voir autre chose ; nous sommes plus frappé de ce puissant effort tenté par de grands esprits, et nous croyons y reconnaître, non-seulement une tendance irrésistible de l'esprit humain, mais encore l'impossibilité absolue de comprendre sous une forme déterminée la nature infinie de Dieu. A notre sens, l'erreur des Alexandrins n'est pas d'avoir ainsi conçu le principe suprême, mais de l'avoir proposé à l'amour de l'âme humaine. Ce n'est pas l'amour, c'est l'intelligence qui se complaît dans l'infinitude et l'indétermination ; l'amour ne peut saisir son objet que dans une forme, et comme à travers un symbole.

Tels sont les doutes, plutôt que les critiques, que nous soumettons à M. Ravaisson. Quelle qu'en soit la valeur, ils ne diminuent en rien notre estime pour son beau livre. Il nous semble impossible de reprendre après l'auteur l'histoire du péripatétisme ; il a trop peu laissé à faire à ceux qui voudraient tenter la même carrière. Sauf quelques points, peut-être, qui paraîtront encore douteux, le travail de M. Ravaisson restera, dans l'histoire de la philosophie, comme une œuvre définitive, comme un véritable monument.

E. Vacherot.

A Supplement to the edition of Mac Culloch's Commercial Dictionary, published in 1844. — Londres, Longmann, 1846, in-8°.

Le dictionnaire de M. Mac Culloch est, on le sait, une vaste encyclopédie consacrée spécialement aux matières qui ont rapport au commerce. Plusieurs éditions en ont constaté le mérite ; mais, plus que tout autre, un ouvrage de ce genre est sujet à devenir incomplet et arriéré. Les révolutions qui modifient les relations internationales sont, de notre temps, si fréquentes et si brusques ; il y a tant d'instabilité, en tout pays, dans la direction des affaires commerciales, que l'homme qui s'est livré aujourd'hui, par exemple, à une longue et pénible étude sur les tarifs, qui a rassemblé des chiffres avec des peines infinies, et qui a tiré de l'ensemble de ses observations de rigoureuses conclusions, sera obligé, demain peut-être, en vertu de la volonté d'un roi ou d'une assemblée législative,

de refaire entièrement son travail. L'Angleterre est maintenant en proie à une forte crise : son système commercial est ébranlé tout entier ; chaque jour amène une nouvelle réforme. Le spectacle auquel nous assistons inspire aux uns des sentiments de crainte, aux autres les plus vives espérances. Qu'adviendra-t-il de cette révolution qui se prépare, ou plutôt qui s'accomplit ? Nous n'essaierons point ici de bâtir des théories sur un avenir incertain. Tout ce que nous voulons dire, c'est que, à l'heure où nous traçons ces lignes, le supplément du dictionnaire de M. Mac Culloch a besoin lui-même d'un supplément.

Ne nous lançons donc point dans la sphère des prévisions, et contentons-nous, avec l'ouvrage dont nous parlons, de signaler à nos lecteurs des faits accomplis et qui méritent une sérieuse attention. La plupart de ces faits peuvent fournir aux économistes et aux hommes d'État d'irrécusables démonstrations de l'avantage que présentent au commerce et au bien-être des masses, et au fisc lui-même, des réductions intelligentes sur des taxes trop élevées frappant des objets d'une consommation générale. Le café en offre un exemple remarquable. En 1821, le droit étant de 1 sh. et 1 sh. 6 d. sur les provenances des possessions britanniques, et de 2 sh. 6 d. sur les provenances étrangères, la recette de la douane monta à 384,000 livres sterling. En 1839, la taxe avait été réduite de moitié ; elle n'était plus que de 6 d. à 1 sh. 3 d. suivant la nature des provenances ; la consommation avait presque quadruplé ; elle était arrivée au chiffre de 26,832,000 livres, et la somme perçue par le trésor s'élevait à 779,000 livres sterling. — A l'égard du cacao, même résultat : en 1823, avec un droit de 1 sh. à 2 sh. 6 d., la consommation était de 286,000 livres, la recette de la trésorerie de 15,500 livres sterling ; en 1845, le droit ayant été réduit au douzième de ce qu'il était précédemment, c'est-à-dire à 1 d. et à 4 d., la consommation a progressé dans le rapport de 9 à 1 ; elle est arrivée à 2,590,000 livres, et la douane a perçu 11,600 livres sterling, de sorte que cet énorme dégrèvement n'a entraîné dans les recettes du fisc qu'une réduction tout à fait insignifiante.

Si nous passons à un article qui intéresse particulièrement le commerce français, celui des vins, nous pourrons constater des résultats analogues, et d'autant plus curieux qu'il a été avancé, dans nos chambres législatives, que l'abaissement des taxes sur les liquides n'avait point amené en Angleterre un accroissement dans l'im-

portation. Les documents officiels donnent à cette assertion le démenti le plus formel; ils établissent que lorsque le droit était de 13 sh. 9 d. par gallon (3 fr. 92 cent. par litre environ), la consommation en Angleterre était seulement :

En 1820 de 164,292 gallons.
1821 de 159,462
1822 de 168,732
1823 de 171,684

La taxe a depuis été abaissée à 5 sh. 6 d. (1 fr. 51 par litre), et la consommation, dans le cours des quatre dernières années, a présenté les chiffres suivants :

En 1842 de 382,417 gallons.
1843 de 347,554
1844 de 492,307
1845 de 469,001

De sorte que les vins de France trouvent, de fait, dans la Grande-Bretagne, un débouché dont l'importance a triplé depuis vingt-cinq ans. Il y aura une amélioration bien plus grande encore lorsque la taxe actuelle, toujours fort onéreuse, aura subi des adoucissements réclamés de toutes parts.

D'ailleurs, pour apprécier toute l'étendue du surcroît d'activité qu'a imprimé au commerce anglais la réforme entreprise par Huskisson et continuée par ses successeurs, il suffit de mettre en regard, à vingt-cinq ans de distance, les résultats des importations de quelques-uns des principaux articles :

	1821.	1845.	
Coton. . . .	121,527,000	721,504,000	livres.
Laine. . . .	9,700,000	76,800,000	
Poivre . . .	789,000	9,853,000	
Mélasses. . .	36,000	528,000	quintaux.
Beurre. . . .	68,000	254,000	
Lin	382,000	1,418,800	

Un progrès aussi sensible devait tourner au profit de cette marine marchande qui fait l'orgueil de nos voisins et qui est le nerf de leur puissance maritime. L'effectif de la marine marchande de la Grande-Bretagne s'est accru, dans l'espace de vingt ans, d'environ 50 pour cent. Il offrait en 1823 le chiffre de 24,542 navires et

de 2,506,760 tonneaux; il est arrivé en 1844 à 31,320 navires jaugeant 3,637,231 tonneaux. Le mouvement maritime de la Grande-Bretagne, entrées et sorties réunies, a, dans une période de quatorze années, présenté les résultats suivants :

	Pavillon anglais.		*Pavillon étranger.*		*Total.*
	nav.	ton.	nav.	ton.	ton.
1832 :	20,429	3,753,939	6,840	1,027,380	4,601,319
1845 :	30,479	6,616,110	17,151	2,715,675	9,331,785

L'accroissement est donc de 116 pour cent sur l'ensemble du mouvement ; et si l'on compare 1845 avec 1844, on trouvera, en faveur de cette dernière année, une augmentation de 1,120,385 tonneaux.

Les articles *Banques*, *Canton*, *Lois sur les céréales*, *Marins*, *Tarif*, sont au nombre des plus étendus et des plus dignes d'attention de ceux que renferme le *Supplément au Dictionnaire du Commerce*. Les détails, si peu nombreux qu'ils soient, dans lesquels nous sommes entrés, en donneront sans doute une idée suffisante.

Du commerce des peuples de l'Afrique septentrionale dans l'antiquité, le moyen âge et les temps modernes, comparé au commerce des Arabes de nos jours; ouvrage faisant suite à la question d'Alger, en 1844; par M. Mauroy, membre des Sociétés géographique et ethnologique. — Paris, au Comptoir des imprimeurs-unis, quai Malaquais, 15; 1er décembre 1845; in-8° de XI et 199 pages.

L'auteur fait, en six chapitres, l'histoire des relations commerciales des peuples de l'Afrique septentrionale, depuis le temps de la domination carthaginoise jusqu'à nos jours. Quelle est la valeur scientifique de cet ouvrage ? Contient-il des faits nouveaux et des vues originales ? M. Mauroy, en nous expliquant, dans un avertis-

sement, ses intentions, et en nous montrant le but qu'il se propose, répond lui-même à ces questions.

« Cet ouvrage, dit-il, est le résumé de beaucoup d'autres : j'ai essayé de faciliter des recherches qu'on ne peut faire qu'en consultant un grand nombre de livres. J'ai donc recueilli dans tous les anciens et dans presque tous les modernes ce qui regardait le commerce de l'Afrique septentrionale ; j'ai terminé mon travail en consultant les documents précieux que vient de fournir l'exploration scientifique de l'Algérie, et je livre au public un véritable *Manuel*, dans lequel il trouvera l'ensemble de tout ce qui a été écrit sur un sujet qui l'intéresse. »

Telle est l'opinion de M. Mauroy sur son propre travail. Maintenant, si l'on nous interroge sur le nombre et la nature des ouvrages qu'il a consultés, si l'on nous demande comment il a mis à profit ses lectures, nous répondrons en deux mots que les documents qu'il a vus et étudiés sont nombreux et variés, que ses extraits sont bien choisis, et qu'en général il a su prendre aux autres auteurs, pour son résumé, ce qu'ils avaient de plus curieux et de plus important. Nous ferons toutefois une remarque : l'histoire du commerce de l'Afrique septentrionale, dans les temps modernes, nous paraît trop abrégée. M. Mauroy aurait pu, suivant nous, insister beaucoup moins sur les Carthaginois, les Romains et les Vandales, et parler davantage des relations des États barbaresques avec les nations européennes, depuis les règnes de François Ier et de Soliman, jusqu'à la conquête de l'Algérie par les Français. Si, pour cette partie très-importante de son travail, les ouvrages que l'on a publiés sur l'Afrique depuis 1830 lui faisaient défaut (ce que nous n'admettons point d'une manière absolue), il aurait trouvé assurément dans les livres et dans certaines pièces officielles des trois derniers siècles les détails dont il avait besoin, et par ces recherches, pour ainsi dire originales, il aurait singulièrement ajouté à la valeur de son résumé historique.

Le sixième chapitre est intitulé *Conclusion*. C'est là que M. Mauroy expose ses idées sur l'avenir du commerce de l'Afrique septentrionale. Après avoir reproduit en quelques pages ce qu'il a dit précédemment, il rappelle qu'avant l'occupation française, l'Algérie exportait un grand nombre de marchandises, plus ou moins précieuses, dans l'intérieur de l'Afrique. C'était un commerce très-actif qui se fait aujourd'hui à l'est et à l'ouest de nos possessions. Les marchands de Tunis d'un côté, les Anglais de l'autre, par l'inter-

médiaire du Maroc, vendent dans le pays des Noirs les produits des fabriques européennes. Pourquoi, dit M. Mauroy, l'Algérie, devenue française, n'est-elle pas appelée au bénéfice de ce commerce? Pour les deux causes suivantes: d'abord les populations musulmanes, en haine des chrétiens, aimeront toujours mieux trafiquer avec les Marocains ou les Tunisiens qu'avec les Français; ensuite l'état de guerre où nous nous trouvons à l'égard des Arabes entrave naturellement les relations commerciales. Mais ici l'auteur se hâte de répondre à ces deux objections; d'une part, les Anglais ne sont pas plus musulmans que les Français, et, d'autre part, notre guerre, en Afrique, ne sera point éternelle.

« La soumission complète de l'Algérie, dit-il, n'est qu'une affaire de temps. A un moment donné, elle aura lieu nécessairement, infailliblement, et le commerce, qui a été chassé de l'Afrique par la guerre, y rentrera par la paix. Maîtres du Tell, nous le sommes du Sahara; maîtres du Sahara, nous sommes aux portes du désert. Un peu de patience, elles s'ouvriront. »

Le travail de M. Mauroy est suivi de treize *notes*. Nous nous occuperons moins de ces notes, où l'auteur discute quelquefois et cite beaucoup, que d'un appendice qui termine le volume. C'est une lettre qu'un agent de la société anglaise pour l'*abolition de l'esclavage* a écrite de Ghadamès, à la date du 13 septembre 1845. Elle a été communiquée à M. Mauroy, qui l'a publiée. Il a pensé avec raison que les détails qu'elle contenait sur Ghadamès, cité antique, très-commerçante et rarement visitée par les Européens, étaient de nature à intéresser un grand nombre de lecteurs. Voici quelques-unes des particularités que nous avons relevées dans ce document.

La ville de Ghadamès est située au sud-ouest de Tripoli, à une distance d'environ 126 lieues de France. Elle est placée dans une belle et fraîche oasis, où l'on rencontre des eaux abondantes. Une source chaude et deux puits qui, depuis mille ans, dit-on, n'ont pas tari, donnent à la végétation une force et une richesse singulières.

« L'oasis de Ghadamès, dit le voyageur anglais, est entourée de murailles qui ont un circuit de quatre à cinq milles. Pour en faire le tour, il faut marcher à peu près pendant une heure et demie. Dans l'enceinte se trouvent la ville, des jardins et des terres cultivées. La hauteur des murailles varie de douze à quinze et vingt pieds. Elles ont environ

deux pieds d'épaisseur, et de distance en distance une tour les surmonte; mais à l'exception d'une partie qui est nouvelle, et qui a été bâtie par quelques propriétaires de jardins, ces murailles sont entièrement en ruine. Il y a, en outre, beaucoup de constructions qui autrefois ornaient les jardins et les faubourgs, et qui ne sont maintenant qu'un monceau de décombres; évidemment la ville a été beaucoup plus florissante, beaucoup plus considérable et plus peuplée qu'à présent. »

En effet, Ghadamès est une des plus anciennes villes du monde. Sans faire remonter, avec certaines traditions, ses origines jusqu'au temps d'Abraham, on peut établir qu'elle fut occupée, certainement à cause de son importance, par les Romains dès le temps d'Auguste. On sait que plus tard, sous Justinien, ses habitants, alliés et non sujets de l'empire, étaient chrétiens. Ils sont musulmans aujourd'hui. Nous devons ajouter que le voyageur anglais dont M. Mauroy donne la relation nous apprend que les Juifs ne résident point à Ghadamès.

Quelle est, de nos jours, la population de cette ville, que l'on ne pourrait sans doute comparer à Palmyre, mais qui joua assurément dans les transactions commerciales des anciens un très-grand rôle ?

« La population de Ghadamès, qui varie fréquemment à cause de l'absence habituelle des marchands, ne s'élève pas à trois mille individus; elle peut être distribuée ainsi: hommes de Ghadamès, 500; femmes de Ghadamès (un homme a souvent deux femmes), 670; enfants, 1,250; esclaves et étrangers, 300; total, 2,720. »

Tous les habitants de Ghadamès s'occupent de négoce; ils transportent à la côte une étoffe de coton très-grossière, appelée *samia*, de la poterie, des dents d'éléphant, de la cire, de l'encens, des plumes d'autruche, des peaux, de la poudre d'or, des lingots d'or, du séné, de l'indigo, des perroquets, des moutons, etc.; puis ils achètent, pour revendre dans l'intérieur du pays, des soieries, des draps de couleurs éclatantes, tels que draps rouges, jaunes et verts, du papier de toute sorte, de la verroterie, des aiguilles, de petits miroirs et des toiles de Hollande, qui sont fort estimées dans le Soudan. C'est ainsi que se passe la vie de l'homme de Ghadamès; il marche sans cesse avec les caravanes dans le désert, ou bien encore il s'établit comme marchand dans quelque pays éloigné. Mais il ne perd jamais l'espérance de revoir un jour le sol natal.

« Les marchands de Ghadamès, dit la relation que nous avons sous les yeux, demeurent établis quelquefois quinze et vingt ans dans l'intérieur du Soudan. Après y avoir amassé une fortune considérable, ils reviennent à leur habitation du désert, la belle oasis de Ghadamès, et coulent le reste de leurs jours dans la tranquillité, la prière et les plaisirs domestiques. »

Si l'on nous demande pourquoi nous nous sommes étendus aussi longuement sur l'appendice de l'ouvrage de M. Mauroy, plus longuement peut-être que sur l'ouvrage lui-même, nous répondrons que les six chapitres et les treize notes que l'auteur a consacrés à l'histoire du commerce des peuples de l'Afrique septentrionale sont, comme il l'avoue, un long extrait de livres bien connus, tandis que la lettre que nous venons d'analyser est un document original, où l'on rencontre quelques détails nouveaux, et jusqu'à ce jour complétement ignorés (1).

LITTÉRATURE ANCIENNE.

REVUE DES TRADUCTIONS FRANÇAISES D'HOMÈRE (2).

II.

Excepté l'essai informe de Jehan Samxon, le XVI[e] siècle n'avait produit que des traductions en vers des poëmes homériques; le XVII[e] n'en a produit, à vrai dire, que des traductions en prose; car, d'une part, Salomon Certon appartient évidemment, malgré la date de ses deux volumes (1604-1615), à l'école poétique du XVI[e] siècle, et, de l'autre, c'est par erreur qu'Hoffmann a placé en 1540 une édition de la traduction en prose de l'Iliade par Du Souhait, ouvrage dont le privilége est daté de 1614, et dont le

(1) Nous devons ici faire une remarque : M. Mauroy appelle dans un préambule *James Richardson* l'auteur de cette lettre, qui est signée un peu plus loin, dans son livre, James *Robinson*.

(2) *Voir* notre numéro du mois d'août.

style montre assez que l'auteur ne pouvait avoir écrit sous le règne de François Ier.

Du Souhait était d'ailleurs un fort mauvais poëte, à juger par l'arrêt de Boileau, dont personne jusqu'ici n'a osé appeler. Il a donc eu raison de ne pas traduire l'Iliade en vers; mais sa prose ne mérite pas, ce me semble, le jugement qu'en porte l'abbé Goujet (dans la cinquième partie de sa *Bibliothèque française,* chap. 1er). Ainsi que l'auteur le sentait lui-même, elle n'atteint jamais le sublime de l'original, elle en a rarement l'éclat pittoresque et varié; elle néglige d'ordinaire les épithètes *homériques*, que tâchait de reproduire l'exacte méthode de Peletier; elle abrége les formes un peu languissantes du dialogue, qui caractérisent si naïvement la poésie épique; mais elle est en général correcte et fidèle à la lettre du texte, et, dans sa timidité, elle montre bien quelquefois le tour de la phrase grecque sous l'empreinte du style français. Il y a même tel passage où, par une heureuse fortune, Du Souhait se trouve avoir mieux marqué le sens d'Homère que n'ont fait, après lui, les autres traducteurs. Par exemple, l'ouverture du XVIe chant nous présente Patrocle pleurant devant Achille, qui l'interroge sur la cause de ses larmes. Un traducteur prévenu en faveur de l'unité savante de l'Iliade ne manque pas, dans ce vers,

Πάτροκλος δ' Ἀχιλῆϊ παρίστατο, ποιμένι λαῶν,
δάκρυα θερμὰ χέων.

de traduire παρίστατο par *revint;* il se souvient en effet qu'à la fin du XIe chant, Achille, apercevant de loin un guerrier qu'on emporte blessé sur le char de Nestor, envoie Patrocle pour savoir le nom de ce guerrier. Patrocle est donc ici, on n'en doute pas, *de retour* auprès d'Achille. Cela une fois admis, on s'inquiète peu d'entendre Achille dire à son ami:

« Patrocle, pourquoy larmoyez-vous comme une petite fille qui court après sa mère, la tirant par sa robe et l'arrestant, afin qu'elle la porte dans ses bras? Elle la regarde les larmes aux yeux tant qu'elle la prenne. Vous faites aujourd'huy le semblable, et versez ainsi un torrent de pleurs. Voulez-vous dire quelque chose aux Myrmidons ou bien à moy? Avez-vous seul appris des nouvelles de Phthie? Le bruit est toutesfois que Menœtius, fils d'Actor, est en vie, que Pelee mesme est vivant, pour lesquels nous aurions subject et vous et moy de nous attrister. » (Trad. de Du Souhait.)

Paroles qui supposent dans Achille (ou dans le poëte) un bien étrange oubli de la commission qu'a reçue Patrocle au xie chant. On discutait moins alors sur l'admirable composition de l'Iliade, d'après Aristote et les critiques ; on ne dissimulait, ni par des contre-sens involontaires, ni par des artifices d'interprétation, la discordance qui pouvait quelquefois résulter d'une version littérale du texte grec. Amadis Jamyn traduisait tout simplement :

Patrocle cependant, avec plaintes amères,
Estoit auprès d'Achille, et se baignant de pleurs,
Essayoit d'amollir des soldats le pasteur.

et Du Souhait : « Patrocle, *en la présence d'Achille*, jettoit de ses « yeux une source de larmes. »

Voltaire aussi, en 1778, lorsque déjà depuis si longtemps l'honneur d'Homère était sauvé par l'habileté de ses interprètes classiques, n'a-t-il pas eu l'insouciance de traduire : « Mais Patrocle « *était auprès d'Achille*, pasteur des peuples, pleurant à chaudes « larmes. » (Tome XIII, p. 368, Beuchot.) Comme si le Patrocle du xvie chant n'était plus celui qui, parti vers la fin du xie, s'est arrêté à entendre les récits du vieux Nestor et à soigner la blessure d'Eurypyle ! Voltaire n'a-t-il pas, dans le même sens, retraduit en vers :

Patrocle aux pieds d'Achille *apportait* ses douleurs ;
Ses yeux étaient baignés de deux ruisseaux de pleurs, etc.

On voit combien de piéges tendent, à ceux qui ne savent pas le grec, les versions élégantes, et quelle utilité peut, même aujourd'hui, offrir çà et là la lecture de ces vieux traducteurs, encore étrangers aux préoccupations d'un enthousiasme systématique (1). Il y a, si j'ose parler ainsi, une vertu d'innocence bien précieuse

(1) La difficulté relative au mot παρίστατο et à la liaison de cet épisode avec le xie chant n'a été aperçue par aucun des traducteurs ou commentateurs d'Homère que j'ai pu consulter. Dugas-Montbel lui-même a traduit *arrive près d'Achille*, et n'a rien dit à ce sujet dans son commentaire. Παρίσταμαι peut, en effet, signifier quelquefois dans Homère *arriver, se présenter* (p. ex. Iliade, III, 405) ; mais il est certain, par le discours d'Achille, que Patrocle en ce moment ne revient pas de chercher les nouvelles que son ami lui demandait au xie chant. C'est peut-être un des signes les plus clairs de l'interpolation dans l'Iliade.

pour comprendre des auteurs tels qu'Homère. Cette vertu va s'éteignant de jour en jour, chez nos ancêtres, sous l'influence du bel esprit. La traduction de Du Souhait fut réimprimée en 1620, en 1627, peut-être même en 1640; mais dès le même temps le faux goût domine dans une traduction de l'Odyssée par Claude Boitel, ou Boitet, ou Boittet (car son nom se trouve écrit de ces trois manières dans l'unique édition que j'en connaisse, Paris, 1619, in-8°). L'auteur, avocat au parlement de Paris, débute par une dédicace au cardinal de La Rochefoucauld, chef-d'œuvre de galimatias et d'amphigouri, comparable, par plus d'un trait, au célèbre compliment de Thomas Diafoirus. Sa traduction est digne de ce ridicule frontispice. Elle fourmille de contre-sens, souvent grossiers, comme dans ces vers du 1er chant:

Τῷ δ' ἄρ' ἅμ' αἰθομένας δαΐδας φέρε κέδν' εἰδυῖα
Εὐρύκλει', Ὦπος θυγάτηρ Πεισηνορίδαο
τὴν πότε Λαέρτης πρίατο κτεάτεσσιν ἑοῖσιν
πρωθήβην ἔτ' ἐοῦσαν, ἐεικοσάβοια δ' ἔδωκεν·
Ἶσα δέ μιν κεδνῇ ἀλόχῳ τίεν ἐν μεγάροισιν,
εὐνῇ δ' οὔποτ' ἔμικτο· χόλον δ' ἀλέεινε γυναικός.

qu'il traduit par: « Telemache — fut conduit — par Euryclée, na-
« tifve de Pise, laquelle avoit esté achetée par Ulysse étant encore
« jeune fille, le prix de vingt bœufs, et du depuis avoit toujours
« demeuré avec Telemache, qui la cherissoit et la caressoit en la
« maison: comme si elle eut esté sa propre femme, avec tout hon-
« neur néantmoins, et sans qu'il se fut jamais rien passé entre eux
« qui prejudiciat à la chasteté ny à sa reputation. » Ce sont presque autant d'erreurs que de lignes. Quant au style, on l'appréciera mieux par ces lignes du préambule de l'Odyssée:

« Chère muse, anime ma veine, espure mes esprits, et favorise mon entreprise, à ce que sous ta faveur je puisse avec du mérite entonner par mes escrits, les ruses, les artifices et la gentillesse d'esprit de cest homme rusé. Dechiffre moi les estranges adventures et les hazards qu'il a risqués sur mer pendant ses divers voyages, errant çà et là parmy les pays loingtains, et havres estrangers, s'accommodant selon les occurrences, aux lieux, aux saisons, aux mœurs et coustumes des royaumes, où par hazard il s'est rencontré après avoir mis à sac, et réduit en poudre la superbe et sacrée cité de Troye. Raconte moy avec combien de peine il a ménagé sa vie depuis ce temps-là, et avec quel soin et providence il s'étoit mis en devoir de garantir ses camarades du naufrage,

et de leur faire libre passage pour retourner bagues sauves en leur patrie, etc. »

Voilà un traducteur qui n'*omet* pas *les épithètes;* au contraire, il en charge son auteur jusqu'à le rendre méconnaissable, même quand il le comprend bien. Nous n'avons pas choisi cet exemple. On peut ouvrir le livre au hasard ; partout c'est un abus effréné de la périphrase, un mélange de pathos et de platitude où nous n'avons pas rencontré une seule page supportable. « Cette traduction, dit pourtant Goujet, n'est pas sans mérite. L'auteur écrivait moins mal « que le sieur Du Souhait, et il paraît qu'il avait plus d'intelligence « de la langue grecque. » Le bon abbé semble jouer de malheur ; pour être vrai, c'est précisément le contraire qu'il fallait dire.

Comme avaient fait avant lui Samxon et Du Souhait, Boitel a complété le poëme d'Homère par un récit des fables troyennes, puisé dans divers auteurs. De plus, les marges de sa traduction sont ornées de notes en français, contenant, soit des réflexions morales, soit des explications des prétendues allégories qui se rencontrent dans l'Odyssée. Ainsi, à l'occasion des amours d'Ulysse et de Circé, je lis à la marge : « *On blasme Ulysse de ce qu'il consentit « aux fols amours de Circé, si ce n'est qu'il fut permis en ce temps- « là de faire un mal pour produire un plus grand bien, ce qui « n'est pas en notre loi chrétienne. Il ne faut jamais faire un mal « pour un bien. Voyèz Arist., lib.* 3 Ethicorum (sic). » Et un peu plus bas : « *Circé, que l'on dit estre fille du Soleil et de l'Océan, « represente la mixtion des qualitez elementaires pour estre ani- « mees du Soleil.— Les quatre servantes de Circé sont les quatre « éléments.* » Toutes les notes sont de ce genre ou parfaitement insignifiantes. Comment donc Homère pouvait-il être un grand poëte aux yeux de gens qui le traduisaient et le commentaient de la sorte ? On voit dans le *Privilége* accordé aux imprimeurs de Du Souhait que cet auteur devait publier aussi une Odyssée ; s'il en fut détourné par la publication du travail de Boitel, on devrait regretter et admirer cette modestie. Au reste, si la traduction de Boitel ne fut jamais un bon livre, il faut avouer toutefois que ses défauts sont presque tous de ceux qui répugnaient peu aux lecteurs contemporains. C'était le siècle des *belles infidèles*. Perrot d'Ablancourt, traducteur de Tacite, qui prétendait *suivre* son auteur *pas à pas et plutôt en esclave qu'en compagnon*, trouvant dans la

Germanie que les Naharvales combattaient de nuit, le corps teint de noir ainsi que leurs boucliers, pour inspirer plus d'épouvante à leurs ennemis : « *Nam primi in omnibus prœliis oculi vincuntur,* » traduisait ainsi cette dernière phrase : « *Car les yeux sont les pre-* « *miers vaincus, aussi bien en guerre* QU'EN AMOUR, » observant en note : « J'ai adjousté ces deux mots pour egayer la pensée, à l'i- « mitation de l'auteur qui décrit tout ceci avec beaucoup de grâce. » Ailleurs, dans la vie d'Agricola, où les Bretons se plaignent que les Romains *prenoient leurs biens*, *ravissoient leurs enfants*, d'Ablancourt ajoutait *violoient leurs femmes*, et cela, dit-il, « pour « fortifier la pensée. » M. de La Valterie, qui publia en 1681 (1) la première traduction complète en prose des deux épopées homériques, est tout à fait de cette école. Sa profession de foi mérite d'être lue :

« Pour prévenir, dit-il, le dégoût que la délicatesse du temps auroit peut-être donné de mon travail, j'ai rapproché les mœurs des anciens autant qu'il m'a été permis. Je n'ai osé faire paroître Achille, Patrocle, Ulysse et Ajax dans la cuisine, et dire toutes les choses que le poëte ne fait point difficulté de représenter. Je me suis servi de termes généraux dont notre langue s'accommode mieux que de tout ce détail, particulièrement à l'égard de certaines choses qui nous paroissent aujourd'hui trop basses, et qui donneroient une idée contraire à celles de l'auteur, qui ne les considéroit point comme opposées à la raison et à la nature. »

Du reste, chez lui comme chez Perrot d'Ablancourt, ces libertés se concilient très-bien avec les protestations du plus pur respect pour son auteur : « Excepté ces égards qu'il a eûs pour nos ma- « nières, il peut prendre à témoin *ceux qui entendent la langue* « *grecque*, qu'il a copié exactement son original, étant persuadé « que la beauté de son ouvrage consistoit *à conserver avec quelque* « *sorte de religion tous ses traits, et à les exprimer avec une par-* « *faite fidélité.* » Il serait bien difficile de trouver un seul passage où M. de La Valterie justifie l'éloge qu'il se donne ici avec tant de générosité. Sa prétendue copie n'est jamais qu'une analyse plus ou moins élégante du texte d'Homère ; il retranche des tirades,

(1) Cette traduction a paru et elle a été plusieurs fois réimprimée sans autre indication d'auteur que l'initiale D ; ce qui l'a fait attribuer à André Dacier, erreur déjà relevée par Goujet, et qu'il faut corriger dans un article du lexique de M. Hoffmann.

des descriptions entières, fait passer un discours de la forme directe à la forme indirecte, le mutile ou le résume selon son caprice, quelquefois même dénature les traits les plus beaux ou les plus aimables, et met un roman de sa façon à la place du récit d'Homère. On sait la charmante description qui termine le premier chant de l'Odyssée : Télémaque conduit dans sa chambre à coucher par la bonne vieille Euryclée ; au XVIe siècle, Jamyn, écrivant en vers, osait suivre cette description jusque dans ses plus minutieux détails :

. . . .
Telemaque ouvrit l'huis de sa chambre bien faite,
Se mit en son séant sur sa couche bien nette;
Sa robe simple et molle à l'instant despouilla,
Et de la sage vieille ez main il la bailla,
Qui l'ayant nettoyée et l'ayant bien pliée,
La pendit à la perche auprès du lit clouée;
Puis sortit de la chambre et tira de son doy
Avec l'anneau d'argent la porte quand et soy,
Et avec la courroye aux deux costez pendue,
Ha la barre fermante au travers estendue...
. . . .

Écoutons maintenant M. de La Valterie résumer *en termes généraux* tout l'épisode :

« Euryclée, qui avoit été mise auprès de luy par Laerte, son grand-père, et qui avoit eu le soin d'élever son enfance, avoit mérité l'honneur de sa confidence, et le voyoit à toutes les heures du jour ; il l'entretint presque toute la nuit de ses nouveaux desseins, et le soleil alloit bientôt commencer à paroître, lorsque le sommeil donna un peu de relâche à ses inquiétudes. »

Cela s'appelle travailler pour des lecteurs français et rapprocher de nos mœurs les mœurs homériques. Avec ce procédé, on abrégera facilement son auteur d'un tiers ou de plus, et l'on fera des héros d'Homère de parfaits gentilshommes : de M. de La Valterie à M. de La Motte, il n'y a plus qu'un pas.

Ce ne fut donc pas à madame Dacier une bien grande présomption de croire, au commencement du XVIIe siècle, qu'Homère était encore à traduire, au moins en langage moderne. Les disputes de Perrault et des défenseurs de l'antiquité montraient de plus en plus la nécessité d'une traduction qui permît aux juges impartiaux de

décider avec connaissance de cause entre Homère et ses ennemis. Madame Dacier, n'étant pas née poëte, résolut de mettre Homère en prose, et, selon l'usage commun à tous ses confrères, trouva d'excellentes raisons contre les traductions en vers, comme les poëtes plus tard en trouveront d'excellentes contre les versions en prose. D'ailleurs le travail qu'elle donnait au public n'était pas, dans son intention, une version *simple et littérale ;* « elle a été si éloignée de concevoir un si monstrueux projet, qu'elle a été longtemps à balancer sur son entreprise. » C'est qu'elle voulait faire une traduction *noble et généreuse*, et qu'elle sentait combien le talent pouvait lui manquer pour une œuvre aussi difficile. Toutes réflexions faites, voici l'idée que cette savante dame nous donne elle-même de son travail : elle pense qu'il rappellera l'original grec à peu près comme le corps d'Hélène, embaumé et conservé à la manière des Égyptiens, rappellerait les divines beautés de cette princesse (Préf. de l'Iliade, page XXXIV). Assurément on ne saurait être plus modeste. Cette comparaison peint fidèlement madame Dacier, avec l'honnêteté de son caractère et l'insuffisance de son esprit. Madame Dacier savait fort bien le grec, mais elle avait peu de goût ; son admiration systématique pour Homère, et sa superstition pour *les règles du poëme épique* selon la théorie d'Aristote et du père Le Bossu, théorie alors toute puissante sur le Parnasse, l'aveuglaient souvent jusqu'au ridicule.

« Pope dit qu'Homère est une vaste campagne, mais brute, où l'on rencontre des beautés naturelles de toute espèce, qui ne se présentent pas rangées aussi régulièrement que dans un jardin régulier ; que c'est une abondante pépinière qui contient les semences de tous les fruits, un grand arbre qui pousse des branches superflues qu'il faut couper. » — Madame Dacier prend le parti de la vaste campagne, de la pépinière et de l'arbre, et veut qu'on ne coupe rien. C'était sans doute une femme au-dessus de son sexe, et qui a rendu de grands services aux lettres, ainsi que son mari ; mais quand elle se fit homme, elle se fit commentateur ; elle outra tant ce rôle qu'elle donna envie de trouver Homère mauvais. » (Voltaire, *Dict. philos.*, art. ÉPOPÉE.)

C'est ainsi qu'elle va jusqu'à faire un mérite au poëte de l'ambiguïté d'une expression qui offre quatre sens différents. La Motte (*Discours sur Homère,* p. 105, édit. 1720) se moque agréablement d'elle à ce sujet. Son commentaire, presque toujours emprunté à Eustathe, abonde en réflexions sur la moralité des fictions d'Ho-

mère, que, selon un vieux préjugé, elle interprète encore par l'allégorie; en remarques admiratives sur la profonde science que possédait le poëte; en rapprochements plus ou moins hasardés avec l'Écriture sainte. On y peut çà et là puiser encore de bonnes observations qui n'ont pas toutes passé dans les commentaires modernes; on y aime surtout un ton de candeur qui fait pardonner le pédantisme (1). Quant au style de la traduction, laissons encore Voltaire en juger avec cette justesse naturelle d'esprit qui le servait si bien, même en des sujets qu'il avait peu étudiés.

« Voici, dit-il à madame Dacier dans les *Questions* qu'il lui adresse, à l'article SCOLIASTE du *Dictionnaire philosophique*, voici votre élégante traduction du commencement de l'Iliade :

« Déesse, chantez la colère, etc. . . . .

. . . .

« Je pourrais vous demander pourquoi vous avez parlé du *sombre royaume* de Pluton et des vautours, dont Homère ne dit rien.

« Pourquoi vous dites qu'Agamemnon avait *déshonoré* le prêtre d'Apollon. Déshonorer signifie ôter l'honneur : Agamemnon n'avait ôté à ce prêtre que sa fille. Il me semble que le verbe ἀτιμάζω ne signifie pas en cet endroit déshonorer, mais mépriser, maltraiter.

« Pourquoi vous faites dire à ce prêtre : Que les dieux vous fassent la grâce de détruire, etc. Ces termes *vous fassent la grâce* semblent pris de notre catéchisme. Homère dit : Que les dieux habitants de l'Olympe vous donnent de détruire la ville de Troie.

Ὑμῖν μὲν θεοὶ δοῖεν ὀλύμπια δώματ' ἔχοντες
ἐκπέρσαι Πριάμοιο πόλιν.

« Vous avez partout ou retranché ou ajouté ou changé, et ce n'est pas à moi de décider si vous avez bien ou mal fait. »

De son côté, La Motte, avec une politesse qui n'est peut-être pas sans quelque mélange d'ironie, l'accuse de *corriger Homère*

(1) Comme dans ces réflexions qu'elle écrit sur le vers 595 du IIe chant de l'Iliade : « Homère, sous ces petites histoires qu'il sème dans son poëme, renferme « souvent de grandes leçons. Ici ce Thamyris le Thracien (auquel les dieux en« lèvent la vue) est l'emblème de ces sçavants orgueilleux et de ces poëtes pleins « de vanité, qui croient mieux écrire et mieux chanter que les muses mêmes. « Cet orgueil est rarement impuni; ils perdent la vue et la voix, et oublient le « peu qu'ils sçavoient de leur art, c'est-à-dire qu'ils tombent dans des fautes « très-grossières, et capables de les humilier, s'ils se despouilloient un moment « de l'amour-propre. Homère étoit bien éloigné de cette vanité. Il attribue tout « aux muses et rien à lui-même. »

plus souvent qu'elle ne l'affaiblit ; il lui *reproche bien des infidélités qui tournent toutes au profit de l'original.*

Toutes ces critiques ont quelque fondement. D'abord, madame Dacier, qui aimait peu les modernes romans de chevalerie, et qui, dans sa préface de l'Odyssée, proteste avec tant d'aigreur contre la comparaison que certaines gens en voulaient faire avec les poëmes homériques, emprunte néanmoins trop souvent, pour traduire Homère, le style de La Calprenède et de Mlle de Scudéry. Ne croirait-on pas lire quelque page de la *Clélie* dans ce morceau, traduit du XIIIe chant de l'Iliade :

« Alcathoüs avait épousé l'aînée des filles d'Anchise, la belle Hippodamie, qui faisoit les délices de son père et de sa mère, car elle surpassoit toutes ses compagnes en beauté, en esprit et en adresse pour tous les beaux ouvrages qui peuvent *occuper une princesse. Tant de rares qualités l'avoient fait rechercher* par le prince le plus brave *et le mieux fait* qui fût à Troie, pendant que la fleur de l'âge relevoit sa beauté par tous les agréments de la jeunesse, et augmentoit sa vigueur, et avant que les fils d'Anténor, ceux de Panthoüs et les enfants de Priam *parussent dans le monde ;* car tous ces jeunes princes, surtout les derniers, brilloient par-dessus toute la jeunesse troyenne. »

Rien n'est moins épique, rien n'est moins antique que cette pompe de langage. Homère ne la connaît pas. Il y a dans le monde qu'il décrit des hommes libres et des esclaves, mais dans la société libre point de ces distinctions de costume et d'étiquette, produit d'une civilisation plus avancée. Achille et Patrocle, en préparant un dîner de leurs propres mains ; les jeunes princesses, en lavant leur linge à la rivière, ou en baignant un étranger reçu comme hôte par leur père, ne dérogent pas aux convenances de leur rang ; ils suivent tout simplement une coutume de la vie héroïque. Malgré son enthousiasme pour le peintre de ces mœurs naïves, madame Dacier se croit sans cesse obligée, soit de le justifier par de subtils raisonnements, par des exemples choisis dans les livres saints, soit même de le corriger, selon la délicatesse de nos mœurs, par de petites suppressions ou par des corrections plus infidèles encore à l'esprit de l'original. Elle a beau lutter, son goût et son jugement, comme disait La Motte, lui font violence. On connaît, au XIe chant de l'Iliade, la fameuse comparaison d'Ajax avec un âne que des enfants chassent d'un champ de blé ; Salel l'a passablement bien traduite ou plutôt paraphrasée :

Et tout ainsi que les garçons qui gardent
Un champ de bled encores verd, regardent
Que rien n'y entre, et advient qu'un d'iceux
Voit dedans paistre un *asne* paresseux,
Sur quoi s'en vont droit à l'asne et lui donnent
Coups infiniz, mais en rien ne l'estonnent,
Car foibles sont, dont il prend sa pasture,
Sans faire cas de leurs coups et bature;
Finablement ils le chassent à peine
Après qu'il a de bled sa panse pleine.

Certon, avec plus de brièveté :

Et comme on voit souvent un *asne* par les champs,
Bien que force garçons sans fin l'aillent touchans
A grands coups de bastons, et devant et derrière,
De leurs coups trop foiblets ne se soucier guère,
Mais plustôt se fourrer par despit dans le blé,
Et n'en vouloir sortir qu'il ne s'en soit saoulé;
De la même façon, etc.

Du Souhait et même le dédaigneux La Valterie ont respecté l'*âne* d'Homère. Madame Dacier est plus scrupuleuse. Tout en défendant dans sa note cette comparaison contre *quelques critiques malheureusement délicats*, elle n'a pas « osé hasarder le nom propre dans « sa traduction, et elle a eu recours à la périphrase : car, dit-elle, « il faut toujours s'accommoder, surtout pour les expressions, aux « idées et aux usages de son siècle, même en les condamnant. » Elle traduit donc : « Comme on voit *l'animal patient et robuste*, « *mais lent et paresseux*, entrer dans une pièce de bled... il s'en- « fonce dans cette moisson, et abattant une infinité d'épis à droite « et à gauche, il y fait un affreux dégât, etc. »

Les scrupules de la savante dame ont été contagieux. A sa suite, presque tous les traducteurs en prose ou en vers ont lutté d'adresse pour dissimuler sous des circonlocutions le nom malencontreux qui choquait nos bienséances. Bitaubé, copiant la périphrase de madame Dacier, exprimait comme elle le regret de n'avoir pu nommer l'âne, « qui étoit anciennement la monture des rois, qui chez « les Grecs n'étoit rien moins qu'un animal méprisé, et *que l'éloquent éloge qu'en a fait Buffon devroit bien réhabiliter parmi* « *nous.* » Le Brun faisait dire à Homère : « Tel cet animal utile, « *qu'outragent nos dédains,* » et le reste à l'avenant. Un anonyme

(Cordier de Launay) en 1781 : « Sa lenteur est semblable à celle de « cet animal tardif et laborieux, etc. » Rochefort s'applaudissait d'avoir éludé dans ses vers *le mot* qui seul nous choque dans la comparaison d'Homère. Enfin, en 1784, Dobremès résumait ainsi, par le prétexte et par l'exemple, la poétique des *belles infidèles*, dans cette page de sa préface, que j'exhume ici du long oubli où sont tombés et le livre et l'auteur.

Après quelques préliminaires historiques en faveur de l'âne, Dobremès dit :

« L'obstination de cet âne est comparée à celle d'Ajax, voilà l'idée principale ; le poëte n'offre ici qu'une idée accessoire, celle de la lenteur, qui empêche que dans ma traduction je n'en ajoute plusieurs, les unes prises de l'objet même, telles que son utilité, sa frugalité, la grossièreté de son organe, etc.; les autres tirées de la langue dans laquelle j'écris, puisqu'elle m'en offre de particulières. Le nom de l'âne en grec, ὄνος, n'avoit rien de ridicule, il offroit même presque autant de noblesse que celui de ἵππος, coursier ; Homère ne prévoyoit pas que, chez les peuples de l'Occident, ce nom deviendroit une satire, une injure, une dérision ; que les ignorants porteroient ce nom diffamatoire ; cet usage ayant prévalu parmi nous, je puis dans ces idées accessoires émanées de l'idiome en choisir quelques-unes, pour les joindre avec les premières, et de ce mélange, s'il est fait avec discernement, résultera un ensemble d'images propre à faire reconnoître l'objet dont parle mon auteur, sans qu'il soit nécessaire de décliner un nom qui certainement, en français, détruiroit l'harmonie du vers.

« *Le goût permettant ici d'allonger le texte*, je traduirai :

Comme on voit cet objet de nos mépris injustes,
Cet esclave de l'homme, aux accents si robustes,
Ce quadrupède utile, obstiné, paresseux,
Compagnon dédaigné de nos coursiers fougueux,
Que l'avare Cybèle, en des bords aquatiques,
Nourrit de roseaux verds ou de chardons rustiques,
Pénétrer tout à coup, pour venger ses affronts,
Dans les épis dorés des flottantes moissons,
Remplir ses vastes flancs d'un froment salutaire,
Et fouler à ses pieds les thrésors de la terre :
Vainement sur son dos une troupe d'enfants
Fait mugir les bâtons ou les fouets resonnants :
Toujours ferme, tranquille, au milieu de l'orage,
Il dévaste à son gré ce fertile héritage,
Et ne semble quitter ces succulents coteaux
Que par le seul besoin du pur cristal des eaux. »

L'*âne* reprit timidement sa place dans la version en prose de M. Gin ; mais malgré M. Gin, malgré l'autorité imposante de M. de Buffon, il fallait encore un demi-siècle pour assurer sa réhabilitation définitive.

C'est ainsi que l'histoire d'une seule comparaison exprime en quelque sorte les vicissitudes séculaires du goût chez nos traducteurs. Je n'y ajouterai qu'une remarque, assez instructive pour le lecteur philosophe. Ajax, dans le passage cité du XIe chant de l'Iliade, est comparé tour à tour à un lion et à un âne. De ces deux comparaisons, il y en a une que supprimait, comme interpolée, l'un de ces critiques alexandrins, correcteurs si scrupuleux du texte homérique : laquelle ? c'est précisément la première ! (Scoliaste de Venise, *sur l'Iliade*, V, v. 548.) Mais revenons à madame Dacier.

Le second défaut capital de sa traduction, c'est je ne sais quelle platitude bourgeoise qui ne ressemble pas mieux à la naïveté d'Homère que les fleurs du style romanesque. « Muses, dites-moi *pré-* « *sentement* qui fut celui des Troyens, » etc. (Iliade, chant XIe). « Les fils de Priam tirent eux-mêmes de la remise un chariot qui ne « venait que d'être achevé » (chant XXIVe). Jupiter propose aux dieux de prendre *les mesures nécessaires* pour procurer à Ulysse un heureux retour. — Le *bonhomme* Laerte « se tient à la campa- « gne avec une esclave fort âgée qui lui sert à manger, après qu'il « s'est bien fatigué et bien lassé à se traîner dans un enclos de vi- « gne qu'il a près de sa maison » (Odyssée, chant Ier). Télémaque veut « prendre la liberté de faire une question » à Nestor (chant IIe). Égisthe, pour assassiner Agamemnon, « choisit dans le peuple « vingt garnements des plus déterminés » (chant IVe). On trouverait peu de pages qui n'offrent des traits de ce genre.

L'abbé Terrasson avait tort de dire, dans ses Dissertations sur Homère, que la traduction de l'Iliade, par madame Dacier, « est « très-exacte pour le fond des pensées, mais qu'à l'égard de la « composition et du style, elle est la plus différente de l'original « et la plus trompeuse qui ait jamais été. » Madame Dacier a voulu faire mieux que ses devanciers, elle y a réussi. Considéré dans l'ensemble, préfaces, traductions, commentaire, son travail l'emporte, sans contredit, sur tous ceux qui l'ont précédé. Les fautes, même nombreuses, qui le déparent, sont celles du temps beaucoup plus encore que de l'auteur, et sa popularité, attestée par de nombreu-

ses réimpressions, tient à de sérieux mérites, que la critique ne doit pas méconnaître.

III.

Le célèbre Pope écrivait, en 1725, dans la préface de sa traduction d'Homère : « Je suis persuadé qu'un servile dévouement à la « pure lettre d'Homère a moins égaré d'anciens traducteurs que « la vaine présomption de le corriger et de lui donner plus de no« blesse n'en aveugle aujourd'hui. »

Cela résume très-bien l'espèce de moralité qui ressort pour nous des études précédentes, et le jugement que nous porterons de tous les écrivains qui, au XVIIIe siècle, ont tenté de reproduire en français les poëmes d'Homère.

L'expression la plus complète et la plus hardie du faux goût qui prétendait refaire les poëmes homériques pour les accommoder au progrès des idées modernes, est l'*Iliade* de La Motte. Or, ce qui fut blâmé dans cet ouvrage, ce ne fut pas la méthode, mais l'insuffisance du talent qui l'appliquait. La Motte avait écrit dans son *Discours sur Homère*, plein d'ailleurs d'observations fort justes et exprimées dans le meilleur style :

« J'ai voulu que ma *traduction* fût agréable, et de là il a fallu substituer des idées qui plaisent aujourd'hui à d'autres idées qui plaisoient du temps d'Homère : il a fallu, par exemple...... adoucir la préférence solennelle qu'Agamemnon fait de son esclave à son épouse. »

Boivin répondait avec une parfaite courtoisie :

« Cet adoucissement n'estoit pas fort nécessaire. *L'esclave est une princesse*, fille de Chryses, roi de la ville de Chryse et grand prêtre d'Apollon. Agamemnon est accusé d'avoir attiré la colère de ce dieu sur toute l'armée grecque, par le refus qu'il a fait de rendre la liberté à cette illustre captive, » etc. (Apologie d'Homère, p. 224.)

Et Voltaire, après avoir si finement signalé les défauts de La Motte, concluait ainsi, en parlant à madame Dacier de son galant rival :

« Je suis persuadé que nous avons deux ou trois poëtes en France, qui traduiraient bien Homère ; mais en même temps je suis très-convaincu qu'on ne les lira pas, s'ils n'adoucissent, s'ils n'élaguent presque tout. La raison en est, madame, qu'il faut écrire pour son temps

et non pour les temps passés. Il est vrai que notre froid La Motte a tout adouci, tout élagué, et qu'on ne l'a pas lu davantage, mais c'est qu'il a tout énervé. »

Puis, en forme d'exemple, Voltaire *adoucissait*, *élaguait* à sa façon un des plus beaux épisodes du XXIVe chant de l'Iliade. Je me garderai bien, par respect pour le grand poëte, de citer cet essai. La vieille traduction que j'ai plus haut transcrite lui ferait trop de tort.

Sauf la mesure, tous les poëtes traducteurs d'Homère au XVIIIe siècle se ressemblent sous ce rapport. Tous obéissent au même préjugé. Rochefort se demande s'il reproduira fidèlement les répétitions de messages, assez fréquentes dans Homère.

Jugeant que « celles-là ont une majesté et un ton antique préférables à l'affectation puérile de changer un vers ou une expression pour ne présenter que la même idée, osons, dit-il, les conserver, et les gens de goût nous en sauront gré. Les autres, qui ne sont que des périphrases pour annoncer un discours ou pour peindre une action, comme celle d'un homme qui, dans une bataille, tombe et fait retentir ses armes, répétitions qui servaient de repos dans l'harmonie, osons les négliger, et les censeurs les plus rigides ne nous en blâmeront pas. »

Dans sa sollicitude pour les *dames françaises*, *qui sans doute seront favorables à l'ouvrage de Melesigène*, M. Dobremès voulant *flatter la douce sensibilité de leurs âmes*, « ose ajouter, aux « charmants épisodes du IIIe et du XIVe chant, *quelques fleurs* (il « veut dire des tirades qui ont jusqu'à cent vers de longueur) dont « peut-être Homère eût orné les grâces de l'élocution grecque, si « les mœurs de son temps se fussent ressenties de l'aménité bril- « lante des nôtres. » Au chant IXe, il défigure ainsi cette description célèbre des apprêts d'un repas héroïque :

..... Par son ordre (d'Achille) un splendide festin
Pour les ambassadeurs est préparé soudain.
Patrocle, Achille même en régloient les services, etc.

Rochefort n'était guère moins infidèle, mais d'une autre façon :

Patrocle à ses désirs obéit et s'empresse.
Aidé d'Automédon, le fils de la déesse

S'arme d'un fer tranchant et *ne dédaigne pas*
De partager les soins et l'apprêt du repas.
Le chevreuil, égorgé d'une main diligente,
Jette, à l'aide du feu, son écume sanglante, etc.

Et plus tard Aignan :

Patrocle entend sa voix ; par les soins du guerrier
Les feux ont amolli le daim, le sanglier.
Aidé d'Automédon, le fils de la déesse
Lui-même en ces apprêts *signale son adresse.*

Et ainsi, chacun selon son goût, allonge, resserre et embellit le texte original (1).

Un seul traducteur en vers, le plus récent de tous, M. Bignan, éclairé par la polémique contemporaine sur les questions homériques, et par un sens délicat de la vieille poésie, a voulu revenir à cette exactitude que cherchaient naïvement les poëtes du XVIe siècle. Il s'observe sans cesse pour ne rien faire dire à son auteur qui ne soit conforme aux usages des temps héroïques : c'est ainsi que, dans les passages relatifs à l'écriture, sa traduction, comme l'original, laisse douter si les héros d'Homère connaissaient réellement cet art, ou si seulement ils peignaient quelquefois la pensée aux yeux par des signes très-élémentaires. Néanmoins à chaque page on trouve des traits qui trahissent les nécessités de notre langage poétique, et qui altèrent la vérité antique par les délicatesses modernes. Ainsi :

L'or, l'étain et l'acier, jetant de vives flammes,
Par un savant accord y confondaient leurs lames.....
Son glaive.....
Dans le fourreau d'argent *demeure prisonnier*....
Elle seule préside *aux scènes* de carnage...
. . . . l'active faucille
Coupe des blonds épis *la flottante famille*.....
Tels les Troyens ont vu succomber et mourir
Le couple que *leur fer n'ose* pas secourir...., etc., etc.

Et cent autres vers du même genre. Avouons-le simplement, dans

(1) A cet égard, le mérite d'Aignan nous semble encore un peu exagéré par un critique contemporain dont nous ne saurions nous séparer sans regret. Voyez *Histoire de la poésie impériale*, par M. B. Jullien, t. I, p. 296 et suiv.

l'état actuel de notre langue et, si je puis parler ainsi, de nos mœurs poétiques, une bonne traduction d'Homère en vers est devenue chose impossible. Une plume habile réussira çà et là, dans les morceaux éclatants, mais elle ne saurait unir constamment, durant vingt-cinq mille vers, la force et la correction à la fidélité. L'allemand, dit-on, peut réaliser cette merveille : il l'a réalisée ; mais nous ne parlons ici que du français.

Traduire en prose un poëte, c'est tout d'abord lui ôter, par la suppression du mètre, un des charmes les plus puissants ; mais en même temps c'est gagner une plus grande liberté de suivre les mouvements de sa phrase, de copier jusque dans les petits détails son élocution poétique, avantage surtout précieux lorsqu'il s'agit d'un auteur dont le goût et la versification diffèrent beaucoup du goût et de la versification modernes (1). Au reste, il y a même pour ce dernier genre de travail deux méthodes bien distinctes : l'une, celle des traductions littérales, l'autre, celle des traductions que j'appellerais volontiers *littéraires*. Cicéron les distinguait déjà : « *Converti ut orator, non ut interpres ;* » et Horace :

> Nec verbum verbo curabis reddere, fidus
> Interpres...

Après eux, madame Dacier en parlait dans sa préface de l'Iliade, puis La Motte dans son *Discours sur Homère* (p. 133 et suiv.), puis Voltaire, dans ses doutes *à madame Dacier* (art. Scoliaste, du *Dictionnaire philosophique*) : tous pour condamner plus ou moins fortement la méthode littérale. Cela tient à des opinions que le progrès de la critique a fort modifiées.

On croyait, au xviie et au xviiie siècle, quelques personnes le croient encore, que traduire un poëte ancien en français, c'est le faire parler dans notre langue à peu près comme il eût parlé lui-même s'il eût vécu de notre temps. Cette idée, suivant qu'on l'exagère ou qu'on la réduit dans la pratique à de plus sages limites, mènera tour à tour aux paraphrases, comme celle de Boitel ; aux résumés, comme celui de La Valterie ; aux versions *nobles et géné-*

(1) C'est assez dire que nous ne discuterons pas s'il faut traduire les poëtes en vers ou en prose ; éternelle question qui ne sera jamais résolue. Il est évident qu'en vers comme en prose, la traduction sera toujours imparfaite ; comme l'a dit heureusement Sénèque le père : *Hæc natura est rei ; semper citra veritatem est similitudo.*

reuses, comme voulaient être celles de madame Dacier, de Bitaubé, de Le Brun, de Gin, de Cordier de Launay (1), qui, sauf les nuances du goût et du talent, défigurent toutes leur modèle par une fausse élégance, par des additions ou des suppressions arbitraires d'épithètes ou de formules poétiques. La même idée préoccupe encore, au commencement de ce siècle, un célèbre critique, lorsque, jugeant la traduction de Dugas-Montbel, il termine par cet étrange conseil :

« Je voudrais ne pas trouver dans une traduction d'Homère une seule épithète que le goût de Fénelon n'eût point admise dans le *Télémaque*. M. Dugas n'en est pas précisément à ce point de sobriété, et j'ose l'engager à respecter moins religieusement encore dans une nouvelle édition, et les *yeux bleus*, et les *yeux de bœuf*, et la *terre fertile*, et la *mer blanchissante*, etc. Qu'il ne craigne pas le sacrilége : les impies sont ceux qui, par leurs copies burlesques, rendent Homère ridicule ; pour honorer son génie, il ne faut pas outrager celui de notre langue : tâchons de concilier les droits de l'un avec ceux de l'autre. Un traducteur d'Homère doit lire et relire sans cesse le *Télémaque :* voilà la règle, voilà le modèle ! Toutefois Fénelon lui-même n'a traduit que médiocrement quelques chants de l'Odyssée : quel argument en faveur de ma doctrine sur les traductions ! » (Dussault, *Annales littéraires*, tome IV, p. 478.)

Mais d'abord, la prétendue traduction de quatre chants de l'Odyssée par Fénelon n'a jamais été pour son auteur même, et pour tous ceux qui l'ont comparée avec le texte, qu'une analyse poétique ; et quant au style de *Télémaque*, que Voltaire déjà recommandait tant aux traducteurs d'Homère, on peut le dire plus conforme que celui d'aucun ouvrage français à l'esprit de la poésie héroïque, sans l'offrir pour cela comme une règle suprême à tous ceux qui voudront nous faire comprendre le plus ancien poëte de la Grèce. J'ouvre au hasard le *Télémaque*, et malgré cet exquis naturel qui caractérise le génie de Fénelon, je suis frappé d'énormes différences entre ce style abstrait et métaphysique d'un peuple vieilli, et la naïveté pittoresque du langage antique :

« Mentor, qui avoit pris plaisir à voir la tendresse avec laquelle Nestor venoit de recevoir Télémaque, *profita de cette heureuse disposition*... — Avec *ce gage qui est venu de lui-même s'offrir*... — Toutes

(1) Hoffmann cite encore, sous la date de 1776, une traduction en prose de l'Iliade par J.-J. Rousseau. C'est évidemment une erreur.

ces différentes nations frémissoient de courroux et *croyoient perdu tout le temps où l'on retardoit le combat.*— Nation insensée! qui nous a réduits à prendre un *parti de désespoir* contre elle, etc., etc. (livre XI). — C'est moi qui ai mis le *flambeau fatal dans le sein du chaste Télémaque. Quelle innocence! quelle vertu! quelle horreur du vice! quel courage contre les honteux plaisirs!* etc. » (livre VII.)

La suprême *règle*, on le sent mieux tous les jours, en fait de traduction, c'est le caractère même de l'écrivain original. Ce caractère, on ne l'atteindra jamais dans toute sa vérité; on doit s'en approcher autant qu'il est possible. Si l'écrivain original est un de ces poëtes primitifs peu philosophes, mais, avant tout, peintres de la nature; si de son temps on ignorait tous ces raffinements de notre poésie, tels que variété dans les transitions, adresse à éviter les répétitions de mots ou de phrases; si chez lui l'épithète vulgaire, mais expressive, peint fidèlement par ses fréquents retours un état social où l'homme vivait beaucoup par les sens, le traducteur qui altère ces traits nous cache précisément le côté le plus original d'une figure antique: au lieu d'Homère, c'est par exemple Virgile ou le Tasse qu'il nous offre, moins l'éclat de style que le génie seul peut donner. Aucune traduction, surtout en prose, ne reproduira l'éclatante beauté d'Homère, quand Homère est sublime; mais une prose bien conçue (qu'on nous pardonne ce mot, qui rend seul notre idée) pourra toujours en reproduire les qualités secondaires et constantes, la forte simplicité, le naturel, et même une cadence toute musicale. Il faudrait pour cela renoncer aux prétentions d'auteur, à quelques scrupules de l'Académie et du beau monde; admettre çà et là certaines coupes de phrase un peu brusques; puiser au besoin dans notre vieille langue des mots encore faciles à comprendre aujourd'hui. On laisserait ainsi deviner le grec sous une prose modeste, mais toujours française; en s'effaçant devant son modèle pour le faire admirer, on mériterait l'estime des gens de goût plus sûrement sans doute que par l'emphatique et sonore élégance des Le Brun et des Bitaubé (1).

(1) En traçant cette esquisse de la traduction *littérale*, telle que nous l'entendons, nous avons sous les yeux les excellents modèles qu'en a donnés un critique éminent naguère enlevé à la science, le traducteur des *Chants populaires de la Grèce moderne* et de la *Chronique des Albigeois*, M. Charles Fauriel. Ceux qui le lisent, et mieux encore ceux qui l'ont connu, comprennent ce que pouvait pour Homère un si habile traducteur.

Un essai heureux fut tenté en ce genre sur l'Iliade, au commencement du XIXe siècle, par trois littérateurs dont le nom semble aujourd'hui bien oublié, MM. Thomas, Renouvier et de Cambis (1); mais le livre eut si peu de succès que l'édition fut, à ce qu'on assure, mise au pilon; il n'en reste aujourd'hui qu'un fort petit nombre d'exemplaires. Nous regrettons que l'espace ne nous permette plus d'en citer ici quelques pages; mais nous pouvons affirmer, sans crainte d'être contredit, que c'est de toutes les traductions du poëme d'Homère la plus digne aujourd'hui d'être réimprimée.

Dugas-Montbel, qui n'a point connu ce travail, inclina, par la justesse naturelle de son goût, vers la même méthode; mais il n'a pas su l'appliquer franchement, même dans sa seconde édition, qui pourtant est comme une traduction nouvelle. Par exemple, il recule encore devant l'emploi uniforme du tutoiement dans les dialogues (2); il abrége les longues formules qui dans Homère annoncent le discours de chaque interlocuteur; il supprime l'épithète ou il en élude sans nécessité la vigueur un peu grossière. C'est avoir, ce me semble, trop peu de confiance dans les ressources de la langue française et dans la curiosité intelligente des lecteurs français. Homère ne gagne rien, en réalité, à tous ces ménagements. Qu'on nous le montre sans fard, il saura bien nous captiver lui-même, ici par des accents sublimes et passionnés, là par de douces peintures, partout enfin par la description exacte et naïve d'une civilisation naissante.

Ces imperfections du travail de Dugas-Montbel ont récemment suscité à son travail une double concurrence, celle de M. E. Ba-

(1) 1810; 2 vol. in-8°, chez Schœll; — avec une préface touchante et de bon goût, et un discours préliminaire, qui est un des meilleurs morceaux écrits, au point de vue de l'opinion classique, sur les poëmes d'Homère.

(2) Sur ce point, Dugas-Montbel se justifie par l'exemple de Fénelon et de Racine; mais Fénelon et Racine imitent, ils ne traduisent pas. Les mœurs qu'ils décrivent ne sont pas les vraies mœurs des siècles héroïques, et voilà pourquoi le *vous* convient très-bien dans quelques-uns de leurs dialogues; au contraire, le *tu* choque à bon droit dans l'*Agamemnon* de Lemercier, et dans l'*Ulysse* de M. Le Brun, parce que les idées n'y sont pas celles d'Eschyle et d'Homère. Mais dans l'Iliade et dans l'Odyssée, la langue et les idées sont dans une parfaite harmonie: l'uniformité du tutoiement doit donc y être conservée par le traducteur. On comprend que la question changerait s'il s'agissait d'auteurs anciens tels que Thucydide ou Tacite.

reste (1) et celle de M. Giguet (2). Les deux nouveaux traducteurs, le premier surtout, ont voulu satisfaire pleinement le lecteur curieux de posséder un Homère *complet*, avec toutes les redondances, tout le luxe de coloris et d'images dont sa poésie abonde. Mais dans une telle entreprise, la volonté ne suffit pas au succès. Quelque rang d'ailleurs que l'avenir réserve à la traduction de Dugas-Montbel, elle aura eu l'honneur d'ouvrir une voie nouvelle (puisque le travail des trois traducteurs de 1810 est resté presque inconnu). Trois volumes d'*Observations* savantes et spirituelles, et une *Histoire des poésies homériques* où presque toutes les discussions de la critique moderne, sur Homère, sont résumées avec tact et avec élégance, assurent à ce traducteur une gloire durable. Depuis madame Dacier, Homère n'avait pas eu, on peut le dire, en France, un seul commentateur. M. Dugas-Montbel a pris cette place, et, selon toute apparence, il la gardera longtemps sans rival.

De Angeli Politiani vita et operibus disquisitiones, auctore NORB. ALEX. BONAFOUS, edd. Firmin Didot fratres.— In-8°, p. XV-276, 1845.

Parmi tant de savants illustres qui remplirent au XVe siècle la cour brillante des Médicis, dans cette *académie* nouvelle où les muses de Rome et de la Grèce trouvèrent, loin des barbares, une royale hospitalité, il est un homme qui représente mieux que tout autre cette curieuse et singulière époque, et dont la gloire littéraire rappelle à la fois tous les souvenirs de la renaissance. Cet homme, interprète studieux de l'antiquité, tout à la fois philosophe, historien et poëte, c'est Angelo Poliziano, que nous appelons Ange Politien.

(1) 2 vol. in-8°, chez Lavigne ; édition illustrée. On possédait déjà de belles illustrations d'Homère par Flaxmann. S'il y avait en ce genre quelque chose de neuf et d'intéressant à faire, c'était sans doute d'adapter au texte d'Homère le dessin de tous les monuments d'antiquité figurée qui offrent des sujets homériques. Comment les collaborateurs de M. Bareste n'y ont-ils pas même songé ?

(2) 2 vol. in-12, chez Paulin.

L'histoire littéraire n'a point laissé son nom dans l'oubli. Sans parler de Crescimbeni, de Tiraboschi, de Ginguené, de Sismondi, de M. Villemain, qui, dans le tableau de la littérature au XV[e] siècle, se sont arrêtés avec complaisance devant cette remarquable figure de celui qu'ils ont appelé l'*orateur de l'érudition, le poëte de la critique*, Wern. Jacob. Clausius (1708), Frédéric Othon Mencke (1736), l'abbé Serassi (1747), Fabroni (1800), ont publié sur Politien des ouvrages spéciaux et la plupart fort étendus. Mais, après les recherches consciencieuses des savants et les appréciations délicates des hommes de goût, il manquait un travail qui, en résumant tous les autres, en les complétant à l'aide des documents nouveaux trouvés dans notre siècle, ne laissât plus rien de douteux et d'obscur dans la vie du célèbre écrivain.

Cette œuvre difficile, M. Bonafous l'a tentée, nous ne dirons pas avec un plein succès, mais au moins avec courage. Pénétré d'admiration pour celui qu'il considère comme le plus actif promoteur du grand mouvement intellectuel du XV[e] siècle, il a voulu, lui aussi, après tant d'autres, rendre hommage à sa mémoire. La thèse qu'il a présentée à la Faculté de Paris, et soutenue avec talent devant ce tribunal éclairé, clôt dignement la liste des monographies sur Politien.

M. Bonafous divise sa thèse en vingt-cinq chapitres. Dans le premier, il disserte sur le nom de famille de Politien, appelé Angelo Basso (1) par Vossius, Scioppius, Thomas Popeblount, etc., et Angelo Cino par Ferdinand del Migliore et plusieurs autres. Crescimbeni, Tiraboschi, Fabroni, ont regardé la forme *de Cinis* (Cino) comme une abréviation du véritable nom *de Ambroginis*. C'est l'opinion adoptée par M. Bonafous.

Nous n'avons sur ce point qu'un reproche à lui adresser: Parmi les autorités qui défendirent le nom de Basso, il cite Ménage (*Orig. ital.*). Pourtant il aurait pu remarquer dans le chapitre XIV de l'*anti-Baillet* (chapitre qu'il devait connaître, puisqu'il l'a critiqué, p. 5, note 1) le passage suivant, où Ménage réfute précisément Vossius et Scioppius : « On a dit que Politien s'appelait Basso en italien et Bassus en latin... *Cependant il est certain qu'il s'appelait Cino et non pas Basso;* ce qui se justifie par ce fragment

(1) Ménage relève, dans l'*anti-Baillet* (ch. XIV), la méprise de Baillet, qui avait traduit ce mot par *Bassien*. (*Jugements des savants*, t. III, p. 359.)

d'une lettre de M. Magliabecchi à M. Bigot, que j'ai produit dans mes *Origines italienes* au mot POLIZIANO, etc., etc. (1). » Nous regrettons, en outre, de ne pas trouver dans M. Bonafous quelques détails curieux que Ménage lui aurait fournis sur le nom de Politien. Mais ce n'est là qu'un léger oubli.

Le second chapitre nous fait connaître la famille de Politien. Né à Montepulciano en 1454, il eut pour père Benedetto Ambrogini, docteur en droit, et pour mère Agnès Tarugi. M. Bonafous relève la méprise de Menckenius, qui a cru que le peintre Fra Philippo, *frère* Philippe, était *frère de Politien*. D'autre part, il défend l'honneur de Maria Politiana, sur laquelle le même Menckenius avait émis ce doute irrévérencieux : *Illa cujus generis femina sit, soror ne Politiani an pellex, nondum ipse ausim definire.* Dans cette question, M. Bonafous n'apporte pas des preuves bien concluantes. Il nous semble mieux informé lorsqu'il réfute les mensonges de Varillas sur la misère à laquelle Politien aurait été réduit dans sa jeunesse. «Ses parents, dit l'auteur des *Anecdotes de Florence*, vivaient dans une si grande pauvreté *qu'il fut contraint de se mettre à la suite de Julien et Laurent de Médicis lorsqu'ils allaient au collége, et de porter leurs livres afin d'avoir la commodité de s'en servir.*» Les Ambrogini avaient été forcés de quitter Montepulciano et de se retirer à Florence. Élevé dans l'exil, Politien reçut les leçons de Christ. Landinus, d'Andronicus de Thessalonique, de Jean Argyropyle et de Marsile Ficin. Bientôt le disciple égala ses maîtres. Admis dans le palais des Médicis, il publia, en 1468, à l'âge de quinze ans, un poëme italien pour célébrer Laurent et Julien, fils de Cosme, le père de la patrie, tous deux vainqueurs dans un tournoi. Dès son début, le jeune Ambrogini surpassa Luca Pulci, poëte renommé, et, s'il faut en croire M. Bonafous, qui s'exprime ici avec quelque exagération (p. 25), «il atteignit dans son sublime essor le sommet le plus élevé du Parnasse.» Trois ans après, il composa en deux jours la pièce d'Orphée, *pastorale virgilienne*, qui fut jouée sur le théâtre de Mantoue devant le cardinal François de Gonzague. En même temps, il traduisait six chants de l'Iliade, *l'Amour fugitif* de Moschus ; il écrivait des épigrammes grecques, des élégies et des odes latines, et il étonnait toute l'Italie par l'éclat précoce de son talent. On a dis-

(1) *Anti-Baillet*, t. I, p. 53. — La Haye, 1690.

cuté, il est vrai, les dates de quelques-uns de ses ouvrages; Ginguené surtout (*Hist. litt.*, ch. XXII) s'est montré incrédule ; mais M. Bonafous fait valoir en faveur de Politien les priviléges du génie, qui n'attend pas toujours l'âge pour se révéler. Ajoutons que sur ce point il ne reste pas dans le vague, et qu'il appuie son opinion sur des faits précis, pour rendre à celui qu'il veut louer tous ses titres de gloire.

Peut-être dans cette œuvre de réhabilitation s'est-il laissé entraîner trop loin par une excessive admiration. « C'est un bonheur, dit-il, pour les lettres, que Politien, dédaignant sa langue nationale, se soit consacré tout entier au culte des muses antiques. » Nous ne partageons pas cette opinion. En vain M. Bonafous donne-t-il la liste des ouvrages grecs traduits par Politien ; en vain nous le montre-t-il enseignant dans un cours public les lettres anciennes et la philosophie péripatéticienne ; en vain nous cite-t-il le *Commentaire de la conjuration des Pazzi* comme un morceau d'histoire achevé, il ne réussit pas à prouver que Politien ait rempli toutes les promesses, toutes les espérances de sa brillante jeunesse, et que dans ses travaux si variés il ait atteint partout la perfection. Son plus beau titre de gloire, ce sont ces *stanze*, ces *ballatette*, ces *canti carnascialeschi*, tous ces vers italiens échappés de sa plume dans les loisirs de Fésoles, et qu'il dédaignait comme des jeux frivoles, comme les amusements d'un esprit fatigué. Sans doute Politien rendit aux lettres grecques et latines des services que nous ne devons pas oublier. Pourtant ce n'est point par son érudition qu'il a mérité de vivre dans le souvenir des hommes de goût. Ce qui sauvera ses œuvres de l'oubli, c'est cet attrait indéfinissable qu'il semble avoir dérobé à Virgile dans ses poésies, surtout dans ses poésies italiennes, où l'on retrouve « cette ingénieuse urbanité de Florence telle qu'on la vit briller dans le palais de Médicis et dans ses jardins de Fésoles et de Careggi. Ce zèle d'antiquité, si fantasque et si rude chez quelques savants, se montre en lui paré de grâce, de délicatesse et d'enthousiasme (1). »

Nous devons, en finissant, louer M. Bonafous pour les soins qu'il a donnés à la biographie de Politien. Il nous cite les noms de ses maîtres, de ses élèves, de ses amis, de ses ennemis ; il nous apprend ses discussions avec la mère des jeunes Médicis, que Laurent

(1) Villemain, *Littérature du moyen âge*, XXII[e] leçon.

le Magnifique lui avait donnés pour élèves (page 70); il nous raconte son ambassade à Rome auprès du pape Innocent VIII (page 76); enfin, il nous explique les causes de sa mort, et vengé sa mémoire des calomnies de Paul Jove, de Varillas, etc. (pages 155 et suiv.). Tous ces détails sont curieux et intéressants. Nous regrettons seulement qu'ils soient perdus dans de longues considérations sur le mérite des moindres opuscules de Politien. Si M. Bonafous avait écrit son ouvrage en français, il y aurait mis peut-être plus de clarté et de netteté : peut-être aussi se serait-il débarrassé de ces formules d'admiration dont l'élégance de la période cicéronienne déguise mal l'exagération. Mais, pour raconter la vie d'un savant du xve siècle, d'un homme qui, *à force de goût, s'était naturalisé Romain du temps d'Auguste*, M. Bonafous a cru qu'il était convenable d'employer la langue latine. En vérité, nous ne saurions le blâmer; c'est encore une sorte d'hommage rendu à la mémoire de celui qui fut l'un des plus célèbres et des plus heureux imitateurs des écrivains de l'antiquité.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

LE BHAGAVATA PURANA, traduit et publié par M. EUGÈNE BURNOUF, membre de l'Institut, professeur de sanscrit au Collége royal de France, etc. — Tome I. — Paris, imprimerie royale, 1840; préface, 177 pages; texte, 286 pages; traduction, 328 pages.

Cette publication est importante et par le fond même de l'ouvrage et par la foule de questions diverses qu'elle soulève et qu'elle peut contribuer à résoudre. C'est un grand service rendu en particulier aux études sanscrites; c'est un service encore plus grand rendu aux sciences historique et philosophique, dont le domaine est singulièrement étendu par la découverte, récente encore, de ce monde littéraire des Indiens. Mais cette œuvre, pour être accom-

plie, exige un grand talent; et ici, je me hâte de le dire, parce que la France, trop facile à admirer les choses qui sont loin d'elle, ne sait pas apprécier toujours les efforts de ses savants, nous possédions en M. Eugène Burnouf l'homme capable de supporter dignement un si difficile labeur. Il ne s'agissait pas seulement de reproduire un texte; tâche délicate sans doute, mais que d'excellents manuscrits rendent plus légère, et qui ne demande que le tact exercé du grammairien; il s'agissait aussi de donner une traduction de ce texte, et alors que de qualités diverses exigeait un semblable travail! Il faut un grand art de critique pour juger des mots, une heureuse sagacité d'esprit pour en découvrir le sens, une singulière habileté de style pour rendre des idées souvent nouvelles, une profonde connaissance des personnages et des choses pour toucher d'une main sûre des sujets jusqu'à présent ignorés. Toutes ces qualités, M. Eugène Burnouf les unit à un talent consommé de philologuè et de grammairien. C'est donc avec confiance que nous devons recevoir cet ouvrage, qui peut noùs initier à cette science indienne si magnifiquement annoncée, jugée avec tant de préventions diverses, et toujours imparfaitement connue.

Un demi-siècle à peine s'est écoulé depuis que cette littérature nous a été révélée, et déjà que de travailleurs se sont mis à exploiter ce champ nouveau! Il faut le dire, ce champ est immense. Mais à côté des travailleurs ardents à rechercher et à découvrir les matériaux de la science, se sont trouvés les discoureurs pressés de bâtir des systèmes. Alors se sont produites, d'un côté, les prétentions les plus exagérées; de l'autre, les dénigrements les plus injustes, et cette branche, encore neuve de la philologie, si elle avait eu à périr, eût été perdue sans retour; car on a été jusqu'à nier l'antiquité de la langue sanscrite et son authenticité. Les bons esprits, et M. Eugène Burnouf est de ce nombre, ont d'autres procédés; ils aiment mieux les faits que les discours, et, dans ce cas, le meilleur des faits, c'est un livre. En effet, un livre nous permet de juger sans préoccupation des idées et de leur nature, des mots et de leur essence, de la langue sous tous les rapports, des choses dans tous leurs détails philosophiques et historiques. Il est une instruction intime que l'on retire de la lecture d'un livre, et que l'on n'obtiendra jamais autrement. On prend aux mœurs, au langage d'un auteur, un goût que le critique ne saurait vous donner; on puise à cette source une espèce de foi éclairée que l'analyse la mieux faite

ne peut vous inspirer. Les formes d'un ouvrage, sa construction, son plan, sa diction, vous parlent mieux que le commentateur le plus savant. Lisez les poëmes d'Homère, et dites si vous pourriez entendre révoquer en doute leur antiquité, parce qu'ils ont été retouchés par les arrangeurs alexandrins. Lisez les hymnes d'Orphée, et voyez si vous pourriez soutenir leur authenticité, malgré le nom qu'on leur fait porter. Cette critique, que j'appelle critique de sentiment, est celle qui convient aux ouvrages sanscrits. Pouvons-nous, en bonne justice, appliquer nos règles à des gens que séparent de nous un si grand intervalle de temps et de lieu, une si profonde différence de mœurs et d'idées? Nos moules littéraires ne peuvent aller à leurs compositions; nos convenances et nos habitudes de style leur sont inconnues, et il ne faut pas trop se hâter d'appeler étrange leur originalité, bizarre leur esprit, monstrueuse leur invention. Il est nécessaire de les juger en eux-mêmes, et, pour cela, de les lire.

Si une pareille lecture doit intéresser le littérateur, elle est d'un attrait encore plus grand pour le philosophe qui aime à suivre la marche de l'esprit humain et la filiation des idées. Notre Occident moderne aime à reconnaître la source où il a puisé sa puissance intellectuelle. Les Grecs ont été nos maîtres : peut-on croire qu'ils ont été aussi les maîtres de l'Orient indien? Question importante que l'étude impartiale des livres peut seule décider. Quelques savants contestent aujourd'hui à l'Inde l'invention des échecs et des chiffres arabes, qui jusqu'à présent lui avait été attribuée. En serait-il de même pour la haute philosophie? Et ces divers systèmes, où l'esprit contemplatif des Indiens semble se jouer, n'auraient-ils été qu'une importation étrangère? Leurs livres nous révéleront-ils les traces d'une imitation déguisée? N'ont-ils été que des copistes, et même leur copie appartient-elle à des temps modernes? Les Grecs, quand ils sont de bonne foi, avouent qu'ils ont tout appris des barbares; ils peuvent faire cet aveu sans honte, car ils ont singulièrement perfectionné ce qu'ils ont appris. Mais ces barbares, qu'ils peuvent reconnaître pour leurs instituteurs, sont-ce bien les Indiens? Pythagore, dit-on, alla s'instruire à leur école. Si l'histoire de Pythagore n'est qu'un conte, ce conte ne nous enseigne-t-il pas pour le moins que l'antiquité grecque avait de l'Inde une haute opinion, et qu'elle la croyait capable de lui apprendre quelque chose? Pensera-t-on que le système de la transmigration des âmes,

frappé de ridicule dans l'Occident, en ait été expulsé pour aller se fixer dans l'Inde et y devenir un dogme social ? N'est-il pas plus probable que cette philosophie est un fruit exotique pour la Grèce, qui l'aura repoussée à plus d'un titre ? N'est-il pas vraisemblable qu'à plusieurs époques les idées de l'Orient firent irruption vers l'Occident, et y causèrent quelque trouble ? Saint Épiphane et saint Clément constatent ce mouvement, qui tendait à faire sortir les systèmes orientaux de leur patrie, et nous apprennent que Scythianus avait apporté de l'Inde la doctrine des deux principes. Croira-t-on que les communications établies par le commerce entre l'Orient et Alexandrie aient été étrangères à cette révolution intellectuelle dans laquelle Ammonius et ses disciples arboraient l'étendard du panthéisme indien pour raviver le polythéisme grec ? Je veux que les Indiens n'aient jamais été originaux, mais à condition que l'on me montrera la main du copiste.

Je sais bien que dans toute cette discussion il y a toujours un côté faible pour l'Inde ; ses livres ne portent point de date. Cependant il faut convenir qu'il existe dans la marche des idées et dans le développement des faits certaines phases marquées, certains stages successifs qui forment comme autant d'époques naturelles. Il y a, dans l'histoire de l'esprit humain comme dans les événements de la vie, une espèce d'évolutions régulières de phénomènes périodiques, une série de faits amenés avec ordre d'une manière fatale, de façon que, comme il y a une certitude morale, il peut y avoir aussi une chronologie moralement probable. C'est ainsi qu'en voyant une littérature abâtardie et gâtée par le contact de l'étranger, et en étudiant les progrès du mal, on peut se reporter au temps où la langue florissait dans toute sa force et sa nationalité, et ensuite remonter au siècle où, faible et rude, elle se formait et s'essayait à ses premiers accents. Ces divers âges d'une même langue, avec leur développement nécessaire, se placent dans la suite des temps, et se comptent, non par un calcul exact de dates, mais par une estime générale d'époques, une appréciation normale d'ères groupées systématiquement. Le même résultat se présente pour les idées d'un autre ordre, moral ou politique. Ce n'est pas là la science de la chronologie, mais c'en est peut-être la philosophie. Rien ne se prête mieux que les livres indiens à ce procédé ; car la plupart, comme les Védas, le Mahâbhârata et les Purânas, ne sont autre chose que des collections de pièces, d'âge et de style diffé-

rents, réunies probablement à diverses époques, et tenant de la main d'un dernier compilateur la forme qu'ils ont aujourd'hui. On conçoit, en effet, que le temps, la guerre, le fanatisme, le caprice même et le goût particulier, aient successivement changé, dispersé, détruit même, tout en les laissant dans la mémoire des hommes, ces vastes recueils de la science des temps anciens. De ces lambeaux poétiques, de ces débris révérés, enfin de ces *rhapsodies*, à diverses reprises peut-être, on a essayé de faire un corps d'ouvrage. Dans le Mahâbhârata surtout et dans les Purânas, le plus simple des artifices de composition unit ces morceaux détachés; un dialogue est établi, et un narrateur raconte ce qu'il sait par lui-même, ou rapporte ce que d'autres ont raconté avant lui. Le poëme se continue de cette manière, composé d'une suite de récits que l'auditeur demande et reçoit de première ou de seconde main. Qu'on ne soit pas étonné des dimensions énormes du Mahâbhârata; c'est l'œuvre de plusieurs âges placée sous le nom de Vyâsa ou le *Compilateur*. C'est à ce personnage aussi que l'on attribue les dix-huit Purânas, c'est-à-dire les *vieilles* chroniques. Je suppose, pour mon compte, que ces ouvrages dans le cours des siècles ont dû se perdre et être remplacés, et, sous les anciens noms que la tradition avait religieusement conservés, un dévot compilateur, avec plus ou moins de talent, a recousu d'anciens fragments et ajouté quelques documents modernes. Le rôle de la critique aujourd'hui est d'examiner la valeur de toutes ces pièces, d'en apprécier le style et l'âge relatifs, d'établir l'ordre dans la confusion, et de chercher la vérité au milieu des fictions de toute espèce.

Celui des Purânas, que M. Eugène Burnouf le premier (en 1840, M. Wilson n'avait pas encore publié le Vichnou-Purâna) essaie de nous faire connaître, est celui qui porte le nom de *Bhâgavata*. Il jouit dans l'Inde d'une grande estime, et il doit sa vogue au sujet qu'il traite et au talent poétique de son auteur. En effet, cette espèce d'édition moderne du Bhâgavata (je dis édition moderne d'après l'idée que j'exposais tout à l'heure sur la rédaction présente des Purânas), quoique attribuée suivant l'usage à l'antique Vyâsa, est due, à ce qu'il paraît, au célèbre grammairien Vopadéva, qui vivait au XIIIe siècle. Cet écrivain habile y a déployé, dans les parties qui peuvent être de son invention, une grande richesse de verve poétique et un rare talent d'exécution. L'ouvrage est consacré par l'auteur, qui était Vêchnava, à la louange du dieu Vichnou

incarné sous la figure de Crichna. C'est surtout dans la dernière partie de ce poëme religieux et national que Vopadéva célèbre le dieu qui, après avoir revêtu tant de formes, a pris enfin celle d'un Kchatriya, pour combattre avec ses concitoyens et les délivrer de l'oppression. En considérant cette partie du sujet traité dans le Bhâgavata, je me trouve confirmé dans l'opinion que je me suis faite de la transformation successive des Purânas; car si le mot *Bhâgavata* est le titre d'un ouvrage ancien, comme le culte de Crichna doit être du VI[e] siècle, il est évident que cet ouvrage a été modifié dans sa forme et ses détails, et que, retouché dans son ensemble pour être mis en harmonie avec les idées nouvelles, il a reçu d'importantes additions. On concilie de cette manière la tradition qui donne au Bhâgavata une haute antiquité, et le témoignage du livre lui-même, qui accuse une date moderne.

M. Eugène Burnouf, dans une savante préface qui est à la tête de ce premier tome, a donné une dissertation extrêmement intéressante sur l'origine et la nature des Purânas en général, sur leur auteur supposé, sur les modifications qu'ils ont subies. Ses observations méritent d'être prises en grande considération; elles sont fondées sur un riche développement de faits et d'autorités qui leur donnent beaucoup de prix. Dans cette même préface, M. Eugène Burnouf, arrivant à parler du Bhâgavata-Purâna en particulier, examine dans une discussion très-doctement soutenue la question relative à Vopadéva, dont il cherche à déterminer l'âge. Il s'étend ensuite sur l'importance du Bhâgavata-Purâna, et prouve par des raisonnements tirés de l'histoire littéraire de l'Inde les transformations par lesquelles cet ouvrage a passé, comme tous les autres du même genre. Il montre que l'esprit de ce livre est véritablement antique, en même temps que quelques-unes des idées sont modernes; plus poli, plus travaillé que d'autres poëmes, celui-ci n'en conserve pas moins les vieilles traditions et quelquefois même le texte des anciens écrivains. M. Eugène Burnouf porte ensuite un jugement critique sur cet ouvrage, riche et brillante revue de légendes mythologiques, qui ne sont jamais que l'ingénieux vêtement de la métaphysique religieuse ou de la philosophie naturelle. La peinture des incarnations successives de Vichnou est le lien qui joint les diverses parties du poëme et en constitue l'unité. L'auteur paraît avoir eu pour but de fondre dans un même ouvrage la théosophie des Védas, les traditions historiques du Mahâbhârata, la

sagesse du Sânkhya, rapportant à son Bhagavat, c'est-à-dire à sa divinité, les conceptions des divers systèmes religieux. De là résulte une confusion qui peut étonner notre raison, mais qui est naturelle à l'esprit indien, habile à saisir les rapports qui unissent les objets les plus éloignés. Le Bhâgavata, imparfait quant à l'ordre logique tel que nous en concevons l'idée, est curieux comme collection de légendes, d'hymnes et de développements philosophiques, où se déploient avec une abondante variété de style les pensées les plus hautes et les plus ingénieuses; mélange singulier de poésie et de métaphysique qui ravit le lecteur dans un monde idéal, et lui cause une espèce de vertige dont il ne peut se défendre.

M. Eugène Burnouf donne ensuite une analyse des trois premiers livres du Bhâgavata-Purâna contenus dans ce tome, analyse qui prouve cette absence d'ordre dont nous parlions tout à l'heure. L'étude de cette partie du poëme semblerait indiquer plutôt le besoin qu'éprouvait l'auteur d'employer des matériaux qu'il avait à sa disposition; il trahit son embarras par ses répétitions et ses prologues enchevêtrés sans liaison les uns dans les autres. Il y a même quelquefois de l'opposition entre les documents que le poëte met en œuvre; ce qui doit servir à appuyer l'opinion qui admet pour ces espèces d'ouvrages des coopérations de diverses mains et de divers âges. Le Bhâgavata-Purâna ne commence, à ce qu'il paraît, qu'au huitième chapitre du troisième livre, et ce qui précède ne serait qu'une introduction formée de fragments réunis sans méthode et sans beaucoup d'art.

Je ne suivrai point M. Eugène Burnouf dans l'analyse détaillée de ces trois livres. L'auteur, après avoir essayé plusieurs fois d'apprendre à son lecteur quelle est l'origine du Bhâgavata-Purâna, arrive à son but, qui est, en lui montrant que tout existe en Bhagavat, de lui enseigner l'essence et la destination de l'univers, celle de l'homme, son état futur, ses devoirs et la nature de la science qu'il doit chercher à obtenir. Vers la fin du troisième livre, le système philosophique du Sânkhya est développé sous le point de vue des déistes; et c'est là surtout la partie remarquable de ce volume. M. Eugène Burnouf n'aspire qu'au mérite de l'exactitude. Nous croyons que, pour traduire de semblables ouvrages, il ne suffit pas d'être exact; il faut posséder encore bien d'autres talents.

Pour donner un aperçu de sa manière de traduire et des difficultés que présente le sujet, j'ai cherché un passage qui pût être

détaché, et offrir quelque intérêt littéraire ou scientifique sous le point de vue des idées indiennes. On se rappelle sans doute les traits railleurs et licencieux que Voltaire lance en plusieurs endroits de ses ouvrages philosophiques contre l'ignorance ou l'orgueil de l'homme ; sceptique et plaisant, il n'a que des expressions obscènes quand il veut nous représenter l'âme humaine dans le fœtus. Le philosophe indien, croyant et sérieux, en pareille circonstance n'a que des paroles graves ; il sait aussi confondre l'orgueil ; mais, pour relever les espérances humaines, il a quelque autre chose que le doute et le sarcasme.

Page 314. — Chapitre XXXI.

MARCHE DE L'AME INDIVIDUELLE.

1. Bhagavat dit : « Lorsqu'en vertu des œuvres fatalement accomplies, l'homme vient reprendre un corps, il entre dans le sein de la femme, enfermé dans une goutte de semence humaine.

2. Au bout d'une nuit, c'est un germe ; au bout de cinq nuits, c'est une vésicule ; le dixième jour, il a la consistance du fruit du jujubier ; ensuite il devient une masse de chair, ou un œuf.

3. Au bout d'un mois, paraît la tête ; au bout de deux mois, les bras, les pieds et les autres parties du corps se distinguent ; au bout de trois mois, se forment les ongles, les poils, les os, les articulations, etc.

4. . . . .

5. Alors cet être, dont les éléments constitutifs se nourrissent des aliments et des boissons que prend sa mère, dort dans le réceptacle ignoble des excréments et de l'urine, où naissent les hommes.

6. . . . .

7. Sensible à la saveur piquante, âpre, chaude, salée, caustique, acide ou autre, des aliments que prend sa mère, et qu'il ne peut supporter, éprouvant des douleurs dans tous ses membres ;

8. Enfermé dans la matrice et entouré par les intestins, il est assis, la tête placée sur le ventre, le cou et le dos courbés, incapable de remuer les membres, et comme un oiseau dans sa cage.

9. Recouvrant alors, en vertu de sa destinée, le souvenir des actions qu'il a faites dans de nombreuses naissances ; livré à un désespoir qui n'a pas de terme, comment pourrait-il trouver le bonheur ?

10. . . . .

11. Effrayé alors, l'esprit inspiré, qui se voit enchaîné par sept liens, doit, suppliant et respectueux, chanter d'une voix émue celui par lequel il a été envoyé dans le corps.

12. L'âme individuelle dit : « Je me réfugie comme dans un asile inaccessible à la crainte, auprès du lotus des pieds, dont la trace a été laissée sur la terre par ce dieu, qui, désireux de sauver le monde incliné devant lui, a pris diverses formes, et qui m'a montré la route qui convient à un être qui n'existe pas plus réellement que moi.

13. } Ces deux distiques expriment l'identité qui existe entre l'âme
14. } individuelle et l'être divin.

15. Par quelle autre raison que la bienveillance de cet Être tout puissant l'âme, dépouillée de sa mémoire par la *mâyâ* dont il dispose, irait-elle rentrer de nouveau dans ce corps pour marcher avec d'excessives fatigues sur le chemin du monde, où les œuvres, ces fruits si nombreux des qualités, sont des liens perpétuels ?

16. Qui a déposé en moi cette connaissance des trois parties de la durée ? Qui, si ce n'est cet Être divin ? Pour nous qui suivons la voie des œuvres qui est la condition de l'âme individuelle, adorons, pour calmer les trois espèces de douleur, cet Être dont une portion réside au sein du monde mobile et immobile.

17. Cette âme qui est tombée dans l'intérieur d'un corps étranger, au fond d'un abîme de sang, d'excréments et d'urine, et qui y voit son corps cruellement consumé par le feu de la matrice ; cette âme misérable qui, dans le désir de sortir de ce lieu, compte ses mois, quand donc, ô Bhagavat ! sera-t-elle délivrée ?

18. . . . .

19. . . . .

20. Pour moi, Seigneur, quoique j'habite ici au milieu de beaucoup de souffrances, je ne désire pas sortir du sein de ma mère pour aller dans ce monde plein d'abîmes ténébreux, où l'homme n'entre pas plus tôt que ta divine *mâyâ* l'enveloppe, amenant après elle et les fausses opinions et la roue de l'existence.

21. Aussi, chassant mon trouble, je me relèverai bien vite moi-même de ces ténèbres, pour que la triste nécessité de parcourir plusieurs matrices ne se renouvelle plus pour moi, pour moi qui ai reçu dans mon cœur les pieds de Vichnou.

22. Bhagavat dit : « C'est dans de telles pensées que chante, au sein de la matrice, l'Esprit parvenu à dix mois ; aussitôt le souffle qui sert à l'accouchement le lance la tête en bas pour le chasser dehors.

23. Ainsi poussé rapidement, la tête en bas, souffrant, il sort avec peine, privé de consolation et dépouillé de sa mémoire.

24. Tombant à terre au milieu du sang, il s'agite comme un ver ; il pleure, au moment où, n'ayant plus la science, il entre dans la voie opposée de l'ignorance.

25. Nourri par une créature qui ne connaît pas ce que désire une autre qu'elle, quand on lui présente ce qu'il ne veut pas, il est incapable de le refuser.

26. Étendu sur un lit malpropre et sali par la vermine, il ne peut ni se gratter le corps, ni se dresser, ni marcher, ni s'asseoir.

27. . . . .

28. Après avoir ainsi passé son enfance, et souffert des malheurs de la jeunesse, tourmenté par le chagrin de ne pas obtenir ce qu'il veut, en proie aux accès d'une colère qu'enflamme l'ignorance,

29. Animé par un orgueil et par un emportement qui croissent avec

son corps, il lutte, emporté par la passion, contre ceux qui en sont également les esclaves, jusqu'à se détruire lui-même.

30. Au milieu d'un corps qui est le produit des cinq éléments, l'âme individuelle, ignorante et insensée, s'attachant à ce qui n'a pas d'existence réelle, pense sans cesse au moi et au mien.

31. C'est pour ce corps qu'elle se livre aux œuvres par lesquelles ce corps, une fois qu'il en est enchaîné, est rappelé de nouveau dans le monde, où il suit dans sa marche l'âme à laquelle il fait éprouver de la douleur, parce qu'il est lié par l'ignorance et par l'action, etc., etc.

La concision, comme on le voit, n'est pas une des qualités du génie indien ; mais, dans ces développements prolixes, il y a de la vérité et quelquefois de la force ; il y a surtout cette couleur particulière d'esprit qui est un reflet de la philosophie indienne, philosophie qu'il faut bien connaître pour en reproduire avec une justesse d'expression convenable les principes secrets, le langage singulier et les inextricables finesses. Je dirai, en finissant, que l'on a pu voir que ce n'était pas l'un des moindres mérites de M. Eugène Burnouf.

Journal of the Asiatic Society of Bengal. — Calcutta, 1845 ; 1 vol. in-8°.

(Ce volume est le neuvième de la collection.)

Dans toutes les grandes villes de l'Europe, on rencontre des sociétés d'orientalistes. Ces réunions d'hommes instruits où l'on se communique de précieuses découvertes, et où chacun apporte, pour un fonds commun, une portion notable de ses travaux, ont déjà rendu d'immenses services à la science. Nul assurément ne sera tenté de contester l'importance des résultats qu'ont obtenus, par exemple, les sociétés de Londres et de Paris. Mais nulle d'elles n'est aussi favorablement placée pour l'étude des langues, des systèmes philosophiques, des religions, des mœurs, des institutions, etc., de certains pays de l'Orient, que la *Société asiatique du Bengale.*

Elle a mis à profit tous les avantages de sa position et déployé

une remarquable activité. Le volume que nous annonçons est le neuvième d'une collection qui ne date, pour ainsi dire, que d'hier. Il ne faudrait pas croire pour cela qu'elle accueille indistinctement, sans les critiquer, les communications de ses divers membres, et qu'elle insère au hasard, dans son journal, tous les mémoires qui se rapportent à l'Inde ou aux contrées qui l'avoisinent, sans se rendre compte de l'intérêt qu'ils présentent ou de leur valeur scientifique. Chacun des volumes publiés jusqu'ici par la *Société asiatique* du Bengale contient une foule de précieux documents. C'est une source abondante où peuvent puiser largement le philosophe, le politique, l'historien, le géographe, le naturaliste et le littérateur. Il nous suffira peut-être, pour justifier notre assertion, d'énumérer simplement les principaux articles qui sont contenus dans le volume dont nous parlons.

Sur les causes des orages dans la baie du Bengale et dans l'océan Indien méridional, par H. Piddington.

Traduction du Toofut-ul-Kiram, ou histoire du pays de Sindh, par le lieutenant Postans.

Vedanta-Sara, ou Essence du Vedanta, introduction à la philosophie Vedanta, par Sadenanda; traduit par E. Roar, bibliothécaire de la *Société asiatique*.

Mémoire sur l'ancien lit de la rivière Soane, et sur la position de Palibothra, par E.-C. Ravenshaw.

Notices et descriptions de diverses espèces d'oiseaux ignorées ou peu connues, par Ed. Blyth.

Observations sur l'évaporation de l'eau en pleine mer, par W. Laidley.

Description du *Caprolagus*, nouvelle espèce du genre *Lepus*, par Ed. Blyth.

Notes principalement géologiques sur les contrées méridionales des Mahrattes, par le capitaine Newbold.

Notes sur la zoologie du Candahar et des pays voisins, par le capitaine Th. Hutton.

Sur le cours de la rivière Nerbudda, par le lieutenant-colonel Ouseley.

Sur la religion des Sikhs, par le major R. Leech.

Sur quelques médailles inconnues des Indo-Scythes, par Al. Cunningham.

Sur l'invention de l'alphabet arménien, par J. Afdall.

Sur les relations fiscales des propriétaires et des cultivateurs du sol dans l'Inde, par J. Alexander.

Des notes ont été fournies à la Société par quelques-uns de ces

agents politiques qui explorent sans relâche, depuis la Perse jusqu'à la péninsule de Malacca, les vastes contrées qui bordent les limites des possessions britanniques. On trouve dans ces notes des renseignements curieux sur les mœurs, sur les usages de peuplades à peu près inconnues jusqu'à présent. Chez les Mismees, par exemple, qui habitent au nord du pays d'Assam, ce n'est que depuis quelques années qu'a cessé l'usage d'immoler par an deux victimes humaines, usage que le peuple regrette, et dont il regarde la cessation comme devant amener de grands malheurs. Plus loin, on trouve un ruisseau sacré, le *Brahma Kunel*, affluent du Burhampooter; tout individu qui s'y baigne est purifié de ses péchés; il faut seulement qu'il prenne l'engagement de renoncer à quelque aliment particulier; mais comme à cet égard il est parfaitement libre dans son choix, il a grand soin de nommer quelque comestible qui n'est pas de son goût ou qu'il serait difficile de se procurer. Nous venons de nommer le Burhampooter; les Anglais s'efforcent de reconnaître le cours de ce fleuve gigantesque, qui, sortant du Thibet, se promène à travers des montagnes jusqu'ici inexplorées, et finit par se jeter dans le golfe du Bengale, où il mêle ses eaux à celles du Gange. De ses rives aux frontières de la Chine s'étend un espace immense où jamais Européen n'a pénétré.

Parmi diverses tribus établies le long du Burhampooter, il règne une coutume tout à fait analogue à la *vendetta* des Corses. En cas d'offenses graves, l'offensé tue l'individu dont il a à se plaindre; les parents du mort cherchent à exercer la loi du talion sur le meurtrier ou sur quelque membre de sa famille; de là résultent d'interminables et sanglantes dissensions. L'adultère est puni rigoureusement; le séducteur d'une femme mariée est mis à mort, à moins que l'époux outragé ne se contente d'exiger de lui une forte rançon.

D'autres *papers* présentés à la *Société asiatique* concernent ces Afghans avec lesquels les Anglais ont été en contact depuis quelques années. Le vol est si bien en honneur parmi eux, que, dès que les enfants peuvent marcher, les mères leur recommandent de dérober tout ce dont ils pourront se saisir, et s'ils ne le font pas, ou s'ils s'y prennent maladroitement, elles ne manquent point de les châtier.

Les plus étranges superstitions règnent parmi ces peuples; ils croient fermement à tous les génies, à tous les talismans, à tous

les sortiléges. Il n'y a pas longtemps qu'une violation de sépulture fit grand bruit à Candahar; la coupable était une femme de haut parage qui avait perdu les bonnes grâces de son époux, et qui, pour les recouvrer, s'était mis dans la tête qu'elle n'avait rien de mieux à faire que de lui donner à manger d'un plat de riz cuit sur la poitrine d'un cadavre.

On voit par ces courtes indications combien, indépendamment des grands mémoires, le volume que nous avons sous les yeux contient de détails curieux et intéressants. Nous croyons inutile d'insister davantage pour attirer l'attention de nos lecteurs sur le *Journal de la Société asiatique du Bengale,* dont la réputation s'étend de plus en plus, et dont nul aujourd'hui ne pourrait contester le mérite et l'utilité.

HISTOIRE.

HISTORIA ABBADIDARUM, præmissis scriptorum arabum de ea dynastia locis nunc primum editis; auctore R. P. A. DOZY.—Premier volume in-4°, de xij-431 pages. —Leyde, 1846.

La dynastie des Beni Abbad de Séville, dont le docteur Dozy nous donne l'histoire, s'éleva, dans le commencement du XIe siècle de notre ère, sur les débris du califat de Cordoue. Avant la fin du même siècle, l'invasion de la dynastie africaine des Almoravides l'avait fait déjà disparaître. Il semblerait que l'histoire de cette principauté, qui ne dura que soixante et onze ans, et qui se borna à quelques villes de l'Espagne, ne dût présenter qu'un intérêt fort médiocre; mais il n'en est pas ainsi. Les Abbadides occupent une place brillante dans le tableau de la domination musulmane en Espagne, et les pages incomplètes que leur ont consacrées les historiens excitent, sans la satisfaire, la curiosité éclairée de notre siècle. En effet, ces princes de Séville se distinguèrent aussi bien par leur politique et par leurs armes,

que par l'éclat d'une cour ouverte aux poëtes et aux hommes de lettres les plus admirés de leur âge. Leurs annales nous présentent un tableau fidèle de la vie intérieure et de la vie politique des Arabes d'Espagne, à cette époque fatale où la civilisation musulmane, avant de périr, jeta son dernier éclat. En face du sombre portrait du fondateur de la dynastie, homme cruel et sanguinaire, marchant au but de son ambition avec une habileté perfide, brillent l'esprit et la bravoure de son petit-fils Motamid. Poëte élégant et homme de cœur, nous le voyons tantôt endormi dans la mollesse du harem et de l'Académie, tantôt combattant à la tête de ses troupes, ou chassant presque seul les ennemis qui ont pénétré dans Séville; enfin, prisonnier en Afrique, il nous attendrit par les plaintes poétiques qu'il échange avec quelques amis restés fidèles à son malheur, par les touchantes élégies dans lesquelles il déplore le sort de ses enfants tués dans les combats, et l'infortune de ses filles, élevées dans le luxe de la cour de Séville, et réduites maintenant à vivre du travail de leurs mains auprès d'un père captif. Mais si la partie dramatique de l'histoire offre pour les Beni Abbad tout l'intérêt d'un roman, le côté scientifique n'est pas moins important. Des détails curieux sur Motamid et sur ses ancêtres nous ont été transmis par les littérateurs contemporains, qui s'arrêtaient volontiers sur la biographie d'un roi passionné pour leurs études et entouré de la sympathie qu'inspire le malheur. Et ces renseignements ne répandent pas seulement la lumière sur la famille des Abbadides, ils nous montrent encore quel était le jeu des passions et des partis au sein de la société musulmane de l'Espagne: aussi, sous tous les rapports, pouvons-nous féliciter le docteur Dozy pour le choix de son sujet.

Ici il nous sera permis de remarquer que l'étude approfondie d'une dynastie comme celle des Beni Abbad pourrait servir à l'explication d'un des problèmes les plus obscurs de l'histoire des établissements arabes en général. Je veux parler de l'influence de l'aristocratie chez les Mahométans. Le droit musulman ne reconnaissait point d'autre noblesse que celle que le prophète a transmise à ses descendants, d'autre distinction sociale que les fonctions publiques, le talent et la science. Il n'admettait point l'aristocratie de la naissance, et cependant il ne pouvait la détruire entièrement. Dans les premiers siècles de l'Islam, une noblesse, si nous pouvons nous servir de ce mot, existait naturellement chez des populations

autrefois nomades, établies ensuite dans d'immenses pays conquis, possédant toujours des esclaves, et organisées enfin en familles ou plutôt en *clientèles*, pour la responsabilité pécuniaire des crimes. Nous n'examinerons pas pourquoi Mahomet, s'écartant ici de son habitude de réformer plutôt que de changer radicalement les institutions de son pays, ne fit aucune place à l'aristocratie dans son système de gouvernement. Se flattait-il d'anéantir ainsi la noblesse des tribus en qui il avait trouvé tant de résistance? Quoi qu'il en soit, les conquêtes de l'Islam donnèrent bientôt un développement immense à l'aristocratie. Mais les lois ne pouvaient pas suivre la marche de la société: elles étaient écrites de toute éternité dans le Coran, et, depuis la mort du prophète, toute communication se trouvait rompue entre le ciel et la terre. L'immobilité, ce vice radical de la théocratie, resta donc en opposition avec le fait qui se modifiait tous les jours.

Il est vrai que la noblesse de race et de fortune se trouva souvent confondue avec la seule aristocratie reconnue par le Coran. En effet, les études nécessaires pour devenir homme de loi exigeaient des frais considérables; le gouvernement sentait la nécessité de confier les commandements militaires ou les fonctions administratives à des hommes influents; quelquefois même ces places devinrent héréditaires. D'autre part, des brigands heureux, des étrangers, des esclaves affranchis s'élevèrent plus d'une fois au niveau de la noblesse musulmane, ce qui n'altérait nullement son principe. Toutes les aristocraties, même les plus exclusives dans l'antiquité ou de nos jours, se sont recrutées de cette manière sans être altérées par ce mélange. Mais les apparences ont toujours trompé ceux qui se sont occupés de l'histoire des dominations arabes. Ils ont fait attention au texte de la loi, à la constitution des États musulmans d'aujourd'hui, et ils ont méconnu l'influence de l'élément aristocratique quand ils ont parlé du moyen âge.

Au contraire, il est certain que cet élément joua alors un grand rôle. La diversité des races et les circonstances géographiques suffiraient peut-être à expliquer le premier démembrement de l'empire des califes. Mais les grands États secondaires qui naquirent de cette révolution, l'Espagne et l'Afrique en particulier, ne se morcelèrent pas à cause du seul antagonisme des Berbers et des Arabes, ou de celui des races arabes d'Adnan et de Kahtan, mais parce qu'il existait une classe puissante qui, ne trouvant

pas sa place dans le gouvernement, dut tôt ou tard s'en créer une par la force. Or, dans les États musulmans, où la force ne suffisait pas même à faire une loi, où le législateur, qui était placé au ciel, avait dit son dernier mot aux hommes par la bouche du prophète ; dans des pays où le prince, quoique revêtu d'une autorité absolue, n'a en partage que le pouvoir exécutif et le droit, assez considérable du reste, de couper plus ou moins de têtes à sa fantaisie, dans ces pays, disons-nous, l'aristocratie, n'ayant pas les moyens de réformer le gouvernement, le morcela à son profit. Les nobles se firent rois et fondèrent des dynasties souveraines. Sous ce point de vue, rien n'est plus important pour la science historique que les annales des petites principautés musulmanes formées comme celle des Beni Abbad, dont le chef était simplement un grand propriétaire, issu d'une noble famille arabe établie en Espagne quelque temps après la conquête. Des renseignements détachés, échappés presque par hasard aux écrivains contemporains, deviendront des matériaux précieux pour l'histoire, surtout quand celui qui les recherchera, les classera, les vérifiera par sa critique, sera en même temps un habile orientaliste et un homme de beaucoup d'intelligence, comme le docteur Dozy (1).

Le plan de l'ouvrage est fort simple. L'auteur se propose de présenter d'abord tous les textes arabes inédits qu'il a pu réunir sur les Beni Abbad ; d'ajouter une traduction latine aux morceaux les plus difficiles ; de les éclaircir tous par des notes philologiques et critiques ; de donner enfin une histoire rédigée par lui sur ces mêmes matériaux et à l'aide de tous les témoignages d'auteurs musulmans ou chrétiens qui ont déjà été publiés. L'ouvrage se composera de deux volumes, dont le premier seul a paru. Ainsi, nous ne pourrons juger le docteur Dozy comme historien qu'après la publication du deuxième volume, qui offrira l'histoire proprement dite, avec de nombreux fragments de chroniques arabes qui, en raison

(1) On voit aisément dans les notes qui accompagnent le texte du premier volume que M. Dozy a voulu se rendre compte de la nature du *patriciat* musulman d'Espagne après la chute de Moramid. A la page 369, il dit : « *Ante adventum al-Morabitarum summam fuisse auctoritatem ordinis, patriciorum in Hispania, regiminisque formam fuisse* ἀριστοκρατικήν. » Nous attendons avec impatience que l'auteur présente dans son deuxième volume les développements qui serviront à établir d'une manière certaine ce fait si grave, et à montrer sous son vrai jour cette forme aristocratique du gouvernement des États musulmans.

de leur étendue, n'ont pas pu entrer dans le premier volume. Nous croyons cependant que le premier suffit déjà pour assurer à l'auteur un rang honorable parmi les historiens.

Le volume que nous avons sous les yeux, après une préface très-bien écrite, offre les textes de quatre auteurs arabes: Ibn Khakàn, Ibn Bassam, Ibn Baschkowal et Imad-ed-Din, dont les trois premiers sont des biographes espagnols. Le dernier naquit à Ispahan et composa une anthologie poétique fort étendue; il vécut vers la fin du XIIe siècle de notre ère. Les deux premiers écrivirent entre la fin du XIe et le commencement du XIIe, et Ibn Baschkowal dans la première moitié du XIIe. Ainsi ils ont tous le mérite d'être plus ou moins rapprochés de l'époque des Abbadides; Ibn Bassam a, en outre, l'avantage d'insérer des passages d'Ibn Hayan, historien contemporain et très-clairvoyant. Les dates de leurs ouvrages, leur mérite littéraire, leur position sociale, leur caractère, toutes les circonstances enfin qui donnent de la valeur au témoignage d'un écrivain, ont été établies par le docteur Dozy avec autant d'exactitude que de jugement. Ces textes présentent de nombreuses pièces de vers composées par des Abbadides, ou adressées à ces princes. Le docteur Dozy, qui les a publiées et traduites, les considère avec raison comme de précieux documents.

Nous n'avons dit qu'un mot de la vaste érudition qu'attestent les notes du docteur Dozy. Il donne des biographies inédites des auteurs; il cite une foule de notices peu connues; il compare les différents manuscrits et rétablit très-heureusement les textes. A côté de ce travail, on trouve les preuves d'une science philologique très-étendue. Toutes les fois que M. Dozy rencontre un mot imparfaitement expliqué dans les dictionnaires, il s'empresse d'en offrir la vraie signification d'après des passages d'autres auteurs. Peut-être demande-t-il un peu trop aux dictionnaires, qui ne pourront jamais, dans aucune langue, marquer toutes les nuances que donne aux mots le caprice d'un écrivain ou le mouvement d'une phrase. Mais quoique le docteur Dozy nous paraisse trop exigeant, nous convenons avec lui que nous n'avons encore aucun dictionnaire arabe capable de satisfaire à tous les besoins actuels de la science.

Il ne nous appartient pas de juger M. Dozy comme orientaliste; mais il suffit d'être initié tant soit peu dans les études qu'il a faites, pour reconnaître combien la langue et la littérature arabes lui sont familières, avec quelle facilité il saisit le sens dans ces nombreux

endroits où le dictionnaire n'est presque d'aucun usage, et au milieu de ces phrases où la nécessité de la rime ou le caprice de l'auteur obscurcissent la pensée. Nous n'avons qu'un reproche à lui adresser. Nous n'aimons pas le système de traduction trop littérale de l'école de Leyde, et c'est celui qu'il a employé. Le style du docteur Dozy, toujours correct et parfois élégant quand il expose, paraît un peu embarrassé dans la version de la prose rimée et des vers: la phrase arabe, suivie de trop près, prend en latin une tournure gênée. C'est, nous le savons bien, un défaut inévitable dans toutes les versions littérales, surtout quand on fait passer une langue étrangère dans une langue morte. Si, au lieu de rendre hardiment une phrase, on se contente de suivre servilement le texte, on finit par manquer à cette fidélité même dont on ne voulait pas se départir. Après tout, personne n'a jamais fait une traduction fidèle et élégante de l'arabe en latin. C'est un pis-aller, nécessaire peut-être, puisque jusqu'à présent aucune langue vivante n'a réussi à dominer complétement en Europe.

Nous ferons une dernière remarque sur le système que M. Dozy a adopté avec d'autres orientalistes, pour rendre en latin la prononciation des noms propres arabes. Il s'est servi des lettres analogues de notre alphabet, auxquelles on a ajouté quelques points diacritiques pour rendre les sons arabes qui n'ont pas d'équivalents dans les caractères romains. Par exemple la lettre *s*, surmontée de trois points, est employée pour rendre le *schin ;* le *c* avec un point au-dessus, pour le *kha*, etc.; les accents sont marqués par les signes de la prosodie latine: or, ce système paraît aussi inutile pour les orientalistes qu'incommode pour les lecteurs qui ne connaissent pas l'arabe. On devrait, suivant nous, abandonner tout à fait le latin dans ces traductions, pour employer le français(1). Il n'y aurait là qu'un léger sacrifice d'amour-propre de la part des autres nations. Si l'on persiste à faire usage du latin, il faut au moins écrire les noms arabes suivant la vraie prononciation latine, qui est celle qu'ont gardée les Italiens. On pourrait ainsi se dispenser du nouvel alphabet arabo-romain, qui est presque toujours une cause de confusion et d'embarras.

(1) L'auteur de cet article, M. Amari, est italien.

Recueil des lettres missives de Henri iv, publié par M. Berger de Xivrey. — 3 vol. in-4°, 1843-1846.

(Ce Recueil fait partie de la collection des documents inédits relatifs à l'histoire de France publiée par le gouvernement.)

On ne trouvera point assurément dans ces lettres de Henri IV une histoire suivie et complète des événements qui s'accomplirent dans la seconde moitié du xvie siècle et dans les premières années du xviie; mais il suffit qu'elles soient d'un tel homme et qu'elles se rapportent à une telle époque, pour qu'il soit inutile d'en signaler l'importance et l'intérêt.

Le gouvernement, sous les auspices duquel se publie la grande collection des *documents inédits relatifs à l'histoire de France*, a pris plus particulièrement ce recueil sous sa protection; il s'est, pour ainsi dire, associé à l'éditeur, et non-seulement il lui a ouvert toutes ses archives, mais encore il a sollicité pour lui, auprès des gouvernements étrangers, la faveur qu'il lui accordait en France. La diplomatie a mis au rang de ses affaires le soin de recueillir les lettres de Henri IV. On a écrit officiellement à toutes les cours, et les archives de Pétersbourg comme celles du Vatican, archives si souvent fermées, ont été explorées et ont fourni des pièces plus ou moins nombreuses. « Partout, dit M. Berger de Xivrey, messieurs « les ambassadeurs, ministres ou chargés d'affaires de France, sur « la demande de M. le Ministre de l'instruction publique, ont mis à « ces recherches le zèle qu'on devait attendre d'eux pour une entre- « prise honorable au nom français. » La Russie, dont le nom même était encore ignoré du temps de Henri IV, n'a pas fourni moins de quatre cents lettres (1).

Si le gouvernement s'est employé si activement au dehors, on pense bien qu'il n'a pas été moins empressé à réclamer en France le concours de ses fonctionnaires. Les préfets, les maires, les nombreux correspondants du ministère pour les travaux historiques, ont, pour ainsi dire, été mis en réquisition; partout les archives des villes, les cabinets de manuscrits des bibliothèques ont

(1) Il n'y a qu'une exception à signaler. « Il ne nous est rien parvenu de l'Espagne, » dit l'éditeur dans un avertissement.

fourni leur contingent; la plupart des anciennes familles ont aussi ouvert leurs archives particulières, et les plus riches amateurs d'autographes ont tenu à honneur d'apporter leur offrande.

Ces richesses amassées de toutes parts sont ainsi venues se joindre aux trésors tirés des dépôts publics de Paris, et surtout des immenses collections manuscrites de la Bibliothèque royale, des archives du royaume et des archives du ministère des affaires étrangères.

M. Berger de Xivrey a déjà publié trois volumes.

L'éditeur a divisé son recueil en deux parties. Dans la première se trouvent les lettres écrites par Henri avant son avénement au trône de France, d'abord comme prince, et ensuite comme roi de Navarre, de 1562 à 1571, et de 1572 à 1589. C'est la matière des deux premiers volumes.

La seconde partie comprendra les lettres écrites par Henri, roi de France, de 1589 à 1610. Le troisième volume, qui la commence, s'arrête à 1593.

Il semble au premier coup d'œil qu'une fois les lettres trouvées, rien n'était plus simple que d'en imprimer le recueil; mais il suffit d'un instant de réflexion pour comprendre que plus d'une difficulté devait se présenter à l'éditeur. D'abord il a dû se demander dans quel ordre il convenait de les ranger. Fallait-il grouper les lettres qui peuvent se rapporter à une même affaire et à un même ordre de faits? Fallait-il réunir ensemble, abstraction faite du sujet des lettres, celles qui sont adressées à la même personne, ainsi qu'avait songé à le faire l'abbé de l'Écluse des Loges, qui déjà avait entrepris un recueil de lettres de Henri IV, et qui l'a abandonné après avoir rassemblé environ deux mille copies dont le manuscrit est passé à la Bibliothèque royale? Fallait-il enfin suivre simplement l'ordre chronologique? C'est à ce dernier parti que s'est arrêté l'éditeur, et c'est le seul, en effet, qu'il pût prendre, d'insurmontables difficultés s'opposant à tout autre classement. Les inconvénients que peut présenter cet ordre purement chronologique, en disséminant les notions qui se rapportent à une même affaire, est bien compensé d'ailleurs par l'avantage de voir la correspondance suivre la marche des temps, et la pensée de l'homme qui écrit se révéler jour par jour sous les yeux du lecteur. La correspondance de Henri IV suivra donc ici l'ordre des temps, durant un espace d'environ quarante-neuf ans, depuis l'année 1562, où elle s'ouvre par la lettre d'un enfant à son père (le prince de Béarn avait alors

huit à neuf ans), jusqu'à la veille du jour fatal où le grand roi tomba sous le poignard de Ravaillac, en 1610.

Puis venait la question de savoir s'il fallait publier la correspondance entière, ou faire un choix parmi les lettres. L'une et l'autre opinion devaient rencontrer des partisans et des adversaires, selon le point de vue divers sous lequel chacun considère un pareil recueil. L'érudit laborieux et patient, l'homme curieux de connaître le passé jusque dans les moindres détails, tous ceux enfin qui ne voient dans une collection de documents que ce qui peut aider à leurs propres travaux, ceux pour qui un nom, une date, sont quelquefois précieux à recueillir, ne trouveront jamais qu'une telle collection soit trop complète. Si au contraire on cherche dans ces lettres une lecture amusante et instructive; si, dominé avant tout par des goûts littéraires, on ne demande au royal correspondant que des faits réellement curieux, des traits heureux de caractère, des esquisses de mœurs, de piquantes anecdotes, et surtout un style élégant, vif, pittoresque, original, alors il est bien évident que l'éditeur est obligé de faire un choix, et même un choix assez sévère. Or, tout admettre, ou ne choisir qu'avec une trop scrupuleuse réserve, ne serait-ce pas un double excès?

Il paraît que, sur ce point, la pensée de M. Berger de Xivrey s'est modifiée par l'expérience, et peut-être à la suite des conseils qui lui ont été donnés. Il a publié, dans les deux premiers volumes, à peu près tout ce qu'il a pu recueillir de la correspondance du prince et du roi de Navarre; mais le troisième volume, qui a paru trois ans après les deux autres, n'offre plus qu'un choix des lettres du roi de France. M. Berger de Xivrey explique dans l'avertissement de ce troisième volume les raisons qui l'ont déterminé à faire une sorte de triage, et la manière dont il l'a fait.

Nous croyons inutile de dire ici pourquoi ce dernier système nous paraît le meilleur, surtout lorsque l'éditeur donne l'indication exacte des pièces qu'il n'a pas employées :

« Afin, dit-il, que ce recueil historique présente un répertoire, sinon complet, ce qu'on ne saurait espérer, du moins aussi complet que possible, on trouvera à la fin de chaque volume, pour la période qu'il embrasse, une liste de celles des lettres de Henri IV que nous n'avons point jugées susceptibles d'être publiées. Ce relevé en indique exactement la date, le sujet, l'adresse et la source de provenance, afin que

ceux qui auraient un intérêt quelconque à les consulter, le puissent aisément. » (Tome III, p. IV.)

Lorsqu'il s'agit d'un personnage tel que Henri IV, l'authenticité des lettres est un point de haute importance, et M. Berger de Xivrey a eu soin de rejeter toutes les lettres qui lui ont paru supposées.

« Toutefois, dit-il, bien que le nombre des lettres données comme de Henri IV, et éliminées comme fausses, altérées, douteuses, soit peu étendu, nous avons toujours mieux aimé, dans les cas d'incertitude, augmenter ce nombre de telle lettre qui pourrait être reconnue plus tard authentique, que d'introduire une lettre apocryphe dans un recueil dont l'authenticité est l'impérieuse condition. » (T. I, p. XVII.)

En cela, nous approuvons l'éditeur; cependant il nous reste un doute que nous devons lui soumettre. Est-il bien facile de concilier ce scrupuleux et juste respect pour la pensée et le style de Henri IV avec l'admission des lettres où se trouve seulement sa signature, qu'il a sans nul doute ordonné d'écrire, et qu'il a ensuite approuvées, mais qui, en définitive, ne sont point sorties de sa plume? Nous nous défions surtout de Forget, son secrétaire le plus habile, et dont Pierre Mathieu a dit: « Tout ce qui venait de la plume de « Forget, son secrétaire, était rare et excellent. » C'est cette excellence même qui nous inquiète et qui nous fait craindre les méprises. Sans doute il est impossible aujourd'hui de n'être pas exposé à prêter à Henri IV une jolie lettre, une pensée heureuse, un mot original qui sont nés tout simplement de l'esprit de Forget; puis après tout on ne peut reprocher à M. Berger de Xivrey de n'avoir pas reconnu ce que personne ne peut reconnaître. Mais faut-il avoir la même indulgence pour des lettres qui ne sont pas évidemment de la main du roi? Ainsi, sans parler des lettres latines, qui ne sont pas l'œuvre de Henri IV, il en est d'autres écrites en français qui ont été composées par les secrétaires d'État. Pierre Mathieu parle de celles qui sont « de la façon de Villeroy. » Plusieurs sont accompagnées de cette indication: « Faite par M. du Plessis, » « dressée « par M. du Plessis », et sont rangées ici parmi celles qui appartiennent réellement au roi. M. Berger de Xivrey essaie de se justifier en ces termes:

« Beaucoup de lettres de la plus haute importance pour les affaires

de la France et pour ses relations avec l'Europe, par exemple presque toutes celles que nous a conservées du Plessis-Mornay, ont été rédigées par des secrétaires d'État ; nous avons toujours eu grand soin d'en faire mention ; et ces lettres, comparées aux autres, montreront quelle unité de vues, quelle inspiration commune on est partout en droit de reconnaître entre les principaux ministres de Henri IV et ce roi lui-même. Telle est, dans cette correspondance, l'influence vraiment monarchique de Henri IV, avant et depuis son avénement au trône de France, qu'il communique à ses secrétaires, non-seulement ses vues, mais jusqu'aux formes de son style et de son langage, même dans les lettres où l'on serait loin de s'attendre à retrouver les vives traces de sa brillante inspiration. »

Nous l'avouons, ce raisonnement ne nous persuade pas, et nous ne pouvons accepter ces lettres comme l'œuvre de Henri IV ; on n'y peut voir au plus que ses intentions et l'imitation de son style, comme on voit dans les lettres écrites par du Pin (le secrétaire de la main) l'imitation de son écriture ; et en admettant même que l'on pût insérer dans le recueil de telles pièces, lorsqu'elles sont inédites et à cause de leur importance pour l'histoire, il semble encore qu'il suffisait de se borner à une mention succincte de celles qui étaient déjà imprimées. L'inconvénient de leur donner place parmi les propres lettres du roi, nous frappe surtout lorsqu'elles offrent quelque chose qu'il nous répugne de considérer comme une de ses inspirations personnelles.

D'un autre côté, le système de fidélité qu'on ne saurait trop encourager dans de telles publications, ne risque-t-il pas aussi de toucher à l'exagération, lorsqu'on le pousse jusqu'à conserver scrupuleusement une orthographe qui n'était, au temps de Henri IV, de la part du roi et de beaucoup d'autres, que le résultat d'un bizarre caprice ou de l'inattention? L'éditeur ne pensait pas ainsi d'abord : « Le public attend de nous, disait-il, l'œuvre de Henri IV « dans la plus pure intégrité. » Nous comprenons qu'on puisse être curieux de connaître l'orthographe de Henri IV; mais pour satisfaire ce désir, il suffisait de la conserver dans les *fac-simile* qui ont été joints aux lettres ; pour tout le reste, il fallait, suivant nous, adopter une orthographe uniforme. Tel est sans doute aujourd'hui le sentiment de M. Berger de Xivrey, qui a modifié, en ce point, dans le troisième volume, la loi qu'il s'était faite dans les deux premiers. Il a obéi à des conseils dont il a senti la justesse ; c'est de sa part une preuve de bon esprit dont il faut lui tenir compte, et que

nous nous plaisons à remarquer comme un gage de la bonne foi qu'il a mise dans l'exécution de toutes les parties de sa vaste publication (1).

Son travail est rempli d'ailleurs de recherches utiles, d'éclaircissements empruntés à des documents imprimés ou manuscrits, qui supposent une grande étude, et qui fournissent au lecteur des renseignements indispensables, soit en rapprochant des lettres le témoignage de quelque historien, soit en éclaircissant des faits qui étaient restés obscurs, soit en donnant l'intelligence de titres, de fonctions, de dignités que l'on ne connaît plus aujourd'hui (2).

On a peine à se figurer, quand on n'a pas essayé un pareil travail, toute la difficulté qu'on rencontre souvent à restituer une date qui manque à une lettre, « à retrouver le nom de famille de « ces gentilshommes dont chacun était toujours désigné par un nom « de fief, différent non-seulement de celui de sa famille, mais des « autres noms de fief sous lesquels en même temps étaient connus « dans le monde son père, ses frères, ses enfants. » (T. I, p. XXIV.) M. Berger de Xivrey s'est entouré, pour ces recherches minutieuses et difficiles, de tous les moyens que la science historique peut donner, et, pour les années comprises entre 1576 et 1589, il a trouvé des renseignements précieux surtout pour fixer les dates, dans un recueil manuscrit de 239 cahiers mensuels du journal de la dépense ordinaire du roi de Navarre, et des comptes de sa petite écurie. Ce document a été envoyé de Pau à l'éditeur.

Pour unir toutes les lettres entre elles et présenter au lecteur l'ensemble des événements au milieu desquels elles furent écrites, l'éditeur a pris soin de faire précéder le texte de chaque volume d'un sommaire historique qui résume, année par année, les faits

(1) La fidélité la plus scrupuleuse ne peut aller jusqu'à copier des fautes manifestes échappées à la distraction; ainsi la copie d'une lettre du 26 septembre 1562, envoyée à M. Berger de Xivrey, donnait cette phrase : « Écrivez-moi pour à me tirer hors de peine. » L'éditeur, n'ayant pas eu l'original entre les mains, n'a pu vérifier l'exactitude de la copie ; mais il a pensé que la forme *pour à* ne devait pas être conservée, et il a mis : « Écrivez-moi pour me mettre hors de peine. » Assurément on comprend la suppression de l'*a ;* mais pourquoi avoir écrit : *mettre* au lieu de *tirer ?*

(2) M. Berger de Xivrey a été aidé dans ses travaux par trois collaborateurs que lui a donnés le ministère, MM. Bernhard, de Chevallet et de Fréville, du zèle et du talent desquels il rend dans sa préface un bon témoignage. La critique manquerait à son devoir d'équité en ne mentionnant pas le très-utile concours que tous trois ont prêté à l'éditeur.

relatifs à la vie de Henri IV ; puis il a ajouté des tables où l'on trouve facilement le nom des personnes à qui les lettres ont été adressées, et un certain nombre de notes relatives à chaque famille.

A la fin de la première partie se trouve l'indication des sources où chacune des lettres a été puisée, ainsi qu'un tableau présentant presque jour par jour le nom des lieux où s'est trouvé Henri IV. Ce tableau, déjà fait pour les rois de la troisième race depuis Louis VII, par le marquis d'Aubais, sous le titre d'*Itinéraire des rois de France*, dans son recueil de *Pièces fugitives*, imprimé en 1759, en trois volumes in-4°, est ici bien autrement complet, et il sera continué à la fin de la seconde partie. Il était impossible de composer cet itinéraire avec tant d'exactitude sans être aidé, comme l'a été M. Berger de Xivrey, par trois collaborateurs instruits et habiles, et par les immenses matériaux dont nous avons parlé, et qui pour la première fois se sont trouvés réunis et placés dans les mêmes mains.

Enfin, dans l'indication des sources, l'éditeur a toujours grand soin de noter si la pièce qu'il admet est un *original-autographe*, un simple *original* (c'est-à-dire une lettre signée de Henri), une *minute*, une *copie manuscrite* ou un *imprimé*.

Quoiqu'on ait déjà imprimé beaucoup de lettres de Henri IV, le nombre de celles qui sont encore inédites, et que publie aujourd'hui M. Berger de Xivrey, est considérable ; d'ailleurs celles qui sont connues acquièrent dans son recueil un nouveau degré d'authenticité par la précaution qu'il a prise de les comparer aux manuscrits toutes les fois qu'il l'a pu : aussi son texte, qui rectifie souvent les textes déjà publiés, qui donne des dates plus fidèles, qui classe ce que l'incurie des autres éditeurs avait confondu, doit être accepté avec confiance.

Rien de ce qui peut présenter quelque intérêt historique ne doit être mis à l'écart dans un pareil recueil ; M. Berger de Xivrey l'a pensé : « Une correspondance royale, dit-il, quelque distingué que « soit l'esprit du prince qui l'écrit, n'a pas seulement un intérêt « littéraire et biographique. On peut même dire qu'au point de vue « le plus élevé se place l'intérêt de l'histoire du pays. » (Tome I, p. XXVIII.)

Nous nous réservons de rechercher plus tard dans cette vaste correspondance, et quand elle aura été publiée dans son ensemble, quel profit la science historique pourra tirer des documents qu'elle

aura mis au jour ; nous examinerons si des faits nouveaux auront été produits, ou des faits mal connus rectifiés ; il sera possible alors de dire au juste ce que nous apprend cette importante collection sur l'époque comprise entre ces deux dates extrêmes : 1562 et 1610. Aujourd'hui nous devons nous borner à quelques observations de détail, qui pourtant, nous le croyons, ne manqueront pas d'intérêt.

Nous remarquerons d'abord que cette correspondance fait assez vivement ressortir ce qu'il y a de curieux dans la position de Henri de Navarre, prisonnier à la cour des Valois. Là plus qu'ailleurs on voit que la finesse du Gascon était un des côtés dominants de ce caractère, que l'on a vanté plus tard pour ses apparences de franchise et sa loyauté. Les lettres de la jeunesse de Henri sont peu nombreuses : au premier abord on pourrait peut-être regretter de n'en pas trouver une seule entre le 11 juillet et le 10 septembre 1572 ; mais ce regret diminue, au moins pour le temps qui suivit la nuit sanglante du 24 août, lorsqu'on songe que les lignes qu'eût alors écrites Henri de Navarre n'auraient pu offrir l'expression véritable de sa pensée, car ses lettres aussi bien que ses paroles étaient surveillées par des espions auxquels il lui eût été bien difficile d'échapper. La première lettre que nous trouvons après le 24 août, celle du 10 septembre, est adressée à la ville protestante de la Rochelle, Et que veut Henri à cette ville, si cruellement frappée par le désastre des religionnaires ? En l'invitant à la soumission absolue envers Charles IX, il la prie « de ne doubter aulcunement *de la bonté* « de Sa dicte Majesté, que je trouve, ajoute-t-il, de *bonne affec-* « *tion* en vostre endroit. » Ces mots, comme le dit M. Berger de Xivrey, portent la marque évidente de l'état d'oppression où était alors réduit le jeune roi de Navarre (1) : aussi la ville n'eut-elle aucun égard à sa recommandation.

La seconde lettre dont la date suit celle du 24 août est du 3 octobre. Celle-ci est adressée au pape ; elle montre encore mieux que l'autre l'état de captivité où se trouvait Henri. On dirait que l'abjuration qui lui avait été imposée au milieu des massacres de la Saint-Barthélemy est une inspiration de son cœur, une conviction de son esprit. Il se nomme « enfant desvoyé de nostre mère saincte « Église catholique, apostolique et romaine ; » il prie « Sa Sainteté

(1) Henri n'avait pas encore dix-neuf ans, et il était roi de Navarre seulement depuis quelques mois.

« de le recognoistre pour l'ung des siens... de ne luy imputer l'ins« titution qui luy a esté donnée, dont il n'étoit point en luy, veu son « bas aage, de faire jugement ou ellection ; » il supplie le pape « de « ne desdaigner de luy ouvrir les bras de son indulgence, en rece« vant la confession de ceste pénitence, réduction et obéissance. » Toutefois, dans cette humiliante dissimulation, qui était rude sans doute à la fierté du Béarnais, il tâchait de conserver encore quelques apparences de hauteur, et le même jour où il écrivait au pape, il adressait au doyen des cardinaux une lettre par laquelle il le priait d'aider et d'assister de ses conseils son envoyé, le sieur de Duras, « afin que toutes choses se puissent faire avecque telle di« gnité qu'il appartient à ma satisfaction et réputation. » Mais Henri avait beau faire, cette dignité, ainsi que son autorité comme roi de Navarre, se trouvait singulièrement compromise, lorsque la cour le traînait à sa suite au siége des villes protestantes ; personne ne doutait de la violence qui alors était faite à ce prince ; ses sujets, sans rien perdre de leur amour pour lui, refusaient d'obéir à ses ordres, et, parmi les historiens, Le Grain peint avec beaucoup d'énergie cette position de Henri à l'occasion du siége de la Rochelle :

« Ce siége, dit-il, n'appartient à nostre histoire, puisque nostre prince n'y avoit ni charge ni commandement, et n'y estoit mené que comme spectateur, et en la mesme sorte que Tamerlan menoit Bajazet au siege des villes, excepté que nostre prince avoit ses coudées et ajambées plus franches que n'avoit Bajazet. » (*Décade*, p. 110.)

Il n'est pas dans les historiens de tableau plus frappant de la cour des Valois en 1576, que celui qui a été tracé par Henri dans ces quelques lignes d'une lettre adressée à M. de Miossens, son parent :

« .... La cour est la plus estrange que vous l'ayez jamais veue. Nous sommes presque tousjours pretz à nous couper la gorge les ungs aux autres. Nous portons dagues, jaques de maille, et bien souvent la cuirassine soubz la cape. Severac vous en dira les occasions. Le Roy est aussy bien menacé que moy ; il m'aime beaucoup plus que jamais. Monseigneur de Guyse et Monseigneur du Maine ne bougent d'avec moy. Lavardin, votre frère, et Saincte-Colombe, sont les chefs de mon conseil. Vous ne vistes jamais comme je suis fort. En ceste cour d'amis je brave tout le monde. Toute la ligue que vous sçavez me veult mal à mort, pour l'amour de Monsieur ; et on faict défendre pour la troisiesme fois à ma maîtresse (1) de parler à moy, et la tiennent de si

(1) Charlotte de Beaune de Samblançay, baronne de Sauves, dame d'atours de Catherine de Médicis.

court qu'elle n'oseroit m'avoir regardé. Je n'attends que l'heure de donner une petite bataille, car ils disent qu'ils me tueront, et je veux gagner les devants. » (T. I, p. 81.)

Il n'est rien non plus qui peigne aussi parfaitement un des côtés du caractère de Henri IV que ce seul trait d'une lettre à M. de Batz, où ce prince lui témoigne sa satisfaction des services qu'il a faicts à ceulx de la religion, et accepte l'offre de son chasteau de Suberbie, « de quoy je vous veulx bien remercyer, et pryer de croire « que combien que soyés de ceulx-là du Pape, je ne avois, comme « le cuydiés, mesfiance de vous dessus ces choses. Ceulx qui suivent « tout droict leur conscience sont de ma religion ; et moy je suis de « celle de tous ceulx-là qui sont braves et bons. » (Premiers jours de « 1576, p. 121.) Ou ce passage encore d'une autre lettre : « C'est « merveille que la diligence de vostre homme et la vostre. Tant pis « que n'ayez praticqué personne du dedans à Florence ; la meilleure « place m'est trop chère du sang d'un de mes amis. Ceste mesme « nuict je vous joindray, et y seront les bons de mes braves. » (Oct. « 1578, p. 202.) Voyez aussi ce qu'il écrivait à madame de Batz, qu'il nomme sa cousine, sur la prise de Cahors, où, selon Davila, « il donna autant d'estonnement à ses gens que de terreur à ses « ennemis » (31 mai 1580) :

« Madame de Batz, je ne me despouilleray pas, combien que je sois tout sang et pouldre, sans vous bailler bonnes nouvelles, et de vostre mary, lequel est tout sain et saulf. Le capitaine Navailles, que je depesche par delà, vous desduira comme avons eu bonne raison de ces paillards de Cahors. Vostre mary ne m'y a quitté de la longueur de sa hallebarde, et nous conduisoit bien Dieu par la main sous le bel et bon estroit chemin de saulveté, car force des nostres, que fort je regrete, sont tombez à costé de nous. » (Page 302.)

Nous signalerons aussi parmi les lettres les plus curieuses celle où le roi de Navarre instruit sa femme de ses desseins, au moment de commencer sa prise d'armes de 1580. Marguerite de Valois était femme à lui venir en aide de plus d'une façon ; elle avait été à l'école de Catherine de Médicis, et elle imita, pour servir son mari, les pratiques dont avait usé contre lui la mère des trois derniers Valois : « La reine de Navarre, dit Mézeray, instruisit les dames « de sa suite à envelopper tous les braves d'auprès de son mari dans « leurs filets, et fit en sorte que luy-mesme se prist aux appas de la

« belle Fosseuse, qui ne pratiqua que trop bien les leçons de sa « maistresse. Ce furent là les vrais boute-feux des sixiesmes trou- « bles : aussi les nomma-t-on *la guerre des amoureux.* »

Ce n'est pas seulement l'histoire de Henri IV que cette publication éclaire d'une vive lumière. Il n'est pas de livres où la politique de Henri III et sa situation vis-à-vis de la Ligue soient aussi nettement représentées. Nous indiquerons, par exemple, cette lettre, citée en note par M. Berger de Xivrey, où Henri III écrit au roi de Navarre : « Mon frère, je vous advise que je n'ai pu empescher, quel- « que résistance que j'aye faicte, les mauvais desseins du duc de « Guise. Il est armé ; tenez-vous sur vos gardes et n'attendés « rien... » Et la réponse du roi de Navarre, datée du 13 avril 1585. Malgré les continuelles tergiversations de Henri III, le roi de Navarre se met à la disposition du roi de France pour sauver sa couronne et combattre les rebelles. Il se plaint de n'avoir pas même reçu les commandements de Henri III, tandis qu'une foule de gentilshommes étaient prêts à embrasser sa cause, « *estant en peine « de ce qu'ils avoient à faire, et estonnés qu'on n'employat point « leur fidélité et leur affection.* Et m'est ung juste regret, Monsei- « gneur, ajoute Henri de Navarre, d'estre réputé comme inutile en « vostre service, lorsqu'il y a si grand subject de vous servir, et qu'il « est besoing, si jamais il fut, que soyez bien servy. » (T. II, p. 38.)

Or, malgré ce désir de Henri III de se rapprocher du roi de Navarre, malgré les reproches qu'il en reçoit, le roi de France se laisse lier plus étroitement aux ligueurs, et trois mois ne s'étaient pas écoulés que le Béarnais lui adressait une lettre où on lisait la phrase suivante : « On s'est joinct à vos ennemis pour ruiner vos serviteurs, « vos plus fidèles subjects, et ceux qui ont cest honneur d'estre « vos plus proches parens. Qui plus est on a partagé vos forces, « vostre auctorité, vos deniers, pour rendre ceulx-là plus forts, qui « sont armés contre vous, pour leur donner plus de moyen de vous « faire eulx-mesmes la loy. » (T. II, p. 87.) Et Valois, en tenant cette lâche conduite, avait la conscience du mal que sa faiblesse pouvait causer à son propre parti : « J'ay grand peur, disait-il, qu'en « voulant perdre le presche, nous ne hasardions fort la messe. » Si ce mot, rapporté dans la *Chronologie Novenaire* de Cayet, est véritable, comme nous n'en doutons pas, il a achevé de peindre ce faible et misérable caractère.

Le troisième volume, qui contient la correspondance du Béarnais

devenu Henri IV, et qui a été récemment publié, comprend la période où se trouvent la bataille d'Arques et la bataille d'Ivry, le siége de Paris, l'abjuration de Henri IV, et les amours de ce prince et de Gabrielle d'Estrées. En acquérant pour l'histoire du pays un degré plus grand d'importance, cette correspondance ne perd rien de son intérêt; on y retrouve les mêmes épanchements intimes; on y aperçoit encore la véritable physionomie de Henri; il est roi de France, mais encore roi sans trône, roi soldat et qui doit emporter sa couronne à la pointe de son épée; ainsi, comme le remarque M. Berger de Xivrey, l'allure si vive du jeune roi de Navarre, les ressources pleines de saillies de son esprit aventureux, continuent à se manifester dans les premières années de son règne. C'est un fait que l'on peut constater dans presque toutes les lettres; quelques-unes seulement commencent à prendre dès lors un ton plus officiel.

« Dans ses lettres d'amour et dans les billets de la familiarité la plus intime, le style du roi de France est toujours tel qu'on a vu celui du roi de Navarre. Il n'en est pas tout à fait de même pour les lettres de politique et d'administration; les secrétaires gascons du prince béarnais sont remplacés par les secrétaires du feu roi : Potier, Ruzé, Revol, formés de longue main au ton de la cour et au langage des grandes affaires. » (Avertissement, p. v.)

Mais à côté de ces épîtres de secrétaires d'État, il y a toujours une foule de lettres charmantes, vives inspirations de l'esprit méridional du Béarnais; l'amant, l'ami, le soldat, y font étinceler tour à tour cette verve de bravoure et de sentiments tendres qui se mêlent avec tant d'abandon et un naturel si pittoresque dans le langage de Henri IV, alors surtout qu'il n'avait le temps de faire l'amour que la cuirasse à la poitrine et l'épée au poing : « Vous escrivant (dit-il à Gabrielle, 15 avril 1593), m'est venu advis que « trois cens chevaulx de Rouen sont arrivez à Pontoise, qui viennent au devant de Villars. Je n'en ay que deux cens, mais je « m'en vay passer à la veue de la ville pour voir s'ils veulent se « battre; et s'ils le font, je donneray un coup de pistolet pour l'amour de vous. Bonjour, mes chères amours, je te baise un million « de fois les mains. » Dans ses déclarations les plus passionnées, les batailles tiennent toujours quelque place; mais la gloire ne s'y montre qu'à la condition de passer après l'amour: « Mon amour,

« écrit-il encore à Gabrielle, me rend aussy jaloux de mon debvoir « que de vostre bonne grâce, qui est mon unique trésor. Croyés, « mon bel ange, que j'en estime autant la possession que l'honneur « d'une douzaine de batailles. Soyés glorieuse de m'avoir vaincu, « moy qui ne le feust jamais tout à fait que de vous, à qui je baise un « million de fois les pieds. » (P. 727.) Nous aurions volontiers cité quelques-uns de ces jolis billets à Gabrielle ; mais la place nous manque, et d'ailleurs ils ont déjà été imprimés et sont connus sans doute d'un certain nombre de lecteurs.

C'est M. Villemain, nous devons le dire en finissant, qui, pendant la durée de son ministère, a conçu l'idée de la publication des lettres de Henri IV. Il attachait un grand prix à ces lettres ; il y voyait, comme il s'exprime dans un rapport adressé au roi en 1843, « l'image authentique de Henri IV, tracée par lui-même à travers toutes les épreuves de sa vie si active et si souvent exposée pour la France. » Il n'a donc pas manqué, nous le croyons, d'aider puissamment l'éditeur par ses conseils, et comme ministre il lui a fourni tous les moyens de mener à bonne fin sa vaste entreprise. On doit assurément louer M. Berger de Xivrey pour la part, très-grande, qu'il a prise au travail dont nous parlons ; mais assurément il serait injuste de parler du *Recueil des lettres de Henri IV* sans rappeler au moins le nom de M. Villemain.

Cronica di Napoli di Notar Giacomo, pubblicata per cura di Paolo Garzilli. — Napoli, 1845, stamperia reale ; petit in-folio de 360 pages.

Cette chronique, qui débute par la fondation de la ville de Naples et s'étend jusqu'à l'année 1511, ne présente de l'intérêt, comme on peut le supposer, que pour la dernière moitié du xve siècle et les premières années du xvie. L'auteur, dont on ne connaît que le prénom, vécut jusqu'en 1524 (page 121). Il était bien loin de se trouver à la hauteur de son temps, celui de Machiavelli et de Guicciardini : aussi il eut le bon sens de glisser rapidement

sur les siècles antérieurs au xve, et de donner, pour la première moitié de celui-ci, des renseignements fort courts, empruntés probablement à l'honnête bourgeois qui l'avait précédé dans la charge de notaire qu'il exerçait; son récit devient plus détaillé, plus nourri quand il parle des événements contemporains. Quant à la forme, nous n'avons rien à dire. Le notaire Jacques écrit comme il parlait, dans un patois napolitain; mais il paraît que les dialectes de l'Italie à cette époque s'éloignaient de la langue classique bien moins que ceux d'aujourd'hui.

Cette chronique inédite a été publiée d'après un manuscrit peut-être autographe. Il appartient à la bibliothèque de Saint-Angelo, de Naples. Le savant bibliothécaire, qui est aujourd'hui éditeur de la chronique, a remarqué que Tutini en fait usage dans son traité sur les *Seggi* de Naples, et qu'elle donne des renseignements qu'on chercherait en vain dans d'autres documents. La chute de la dynastie des Angevins à Naples; les convulsions terribles dont fut accompagnée la courte domination des Aragonais; la conquête de Charles VIII; l'expulsion des Français; le pontificat d'Alexandre VI; la résistance légale de la noblesse et du peuple de Naples aux empiétements du despotisme à la fois politique et religieux du gouvernement espagnol : voilà les grands événements de l'époque. Le notaire Jacques ne se borne pas toujours à enregistrer les faits, comme dans ses protocoles; il les juge souvent avec la sévérité d'un honnête homme.

Cette chronique et les matériaux donnés dans le volume IX de l'*Archivio istorico italiano* (1), qui en sont presque la continuation, jettent un nouveau jour sur un siècle entier de l'histoire de Naples.

(1) Nous avons parlé de l'*Archivio istorico italiano* dans notre numéro de mai, p. 107 et suiv.

VOYAGES.

VINGT-TROIS ANS DE SÉJOUR DANS LE SUD DE L'AFRIQUE, ou *Travaux, voyages et récits missionnaires;* par ROBERT MOFFAT, agent de la Société des missions de Londres; traduit de l'anglais par M. HORACE MONOD, pasteur à Marseille. — In-8° de 400 pages. — Paris, 1846, chez Delay, rue Tronchet, 2.

Les Anglais ont compris l'utilité plutôt que la grandeur morale des missions. Ils ont pour ainsi dire calculé l'influence que le missionnaire chrétien peut exercer sur les peuples qu'il éclaire, et ils ont fait de la propagande religieuse un instrument politique. Sur tous les points du globe, ils ont élevé auprès de leurs comptoirs la demeure d'un ministre chargé de révéler tout à la fois aux nations ignorantes les bienfaits de l'Évangile et les avantages du commerce britannique. Ainsi les agents de la Société des missions de Londres ne sont, à vrai dire, que des agents d'affaires aux ordres du gouvernement qui les soutient, et qui essaie parfois d'accroître leur autorité en leur déléguant, d'une manière officielle, des fonctions politiques. Ces hommes, on le conçoit, sont généralement enclins à s'occuper des intérêts matériels plutôt que des questions générales d'humanité et de progrès universel. Nous sommes portés à croire que, si nous possédions le récit véridique de tous leurs actes, nous n'y trouverions pas la matière d'un nouveau recueil de *Lettres édifiantes.* Pourtant, parmi ces rivaux des anciens missionnaires catholiques, il en est dont les récits offrent à la science des renseignements précieux, à la curiosité un attrait piquant, au cœur même, de touchantes émotions. Dans ce nombre, nous citerons M. Robert Moffat, dont l'ouvrage, intitulé *Vingt-trois ans de séjour dans le sud de l'Afrique,* vient d'être traduit dans notre langue par M. Horace Monod.

Un grand nombre de voyageurs ont déjà publié sur l'Afrique méridionale des relations que la curiosité des lecteurs a toujours accueillies avec intérêt. On connaît la *Description du cap de Bonne-Espérance,* par Pierre Kolbe ; le voyage de Henri Hop et de Frédéric Brink (1761 et 1762), dans le pays des petits et des grands Namaquois; ceux de Sparrmann (1772-1776), de Thunberg (1772-

1776), de William Paterson (1777-1779), de Le Vaillant (1780-1784), de Barrow (1797-1798), de MM. Truter et Somerville (1801-1802), de H. Lichtenstein (1803-1806), de J. Burchell (1812), de John Campbell (1812 et 1820), de George Thompson (1821-1824), de John Philip (1825), etc. Tous ces voyages, qui fournissent généralement sur la colonie et les contrées avoisinantes des détails curieux, remplissent, dans la collection de M. Walckenaer, 7 volumes in-8° (tomes XV à XXI). Toutefois la science n'a pas encore de notions sûres et précises sur les peuplades sauvages refoulées au nord du Cap par les empiétements des Hollandais et des Anglais; et, pour compléter et critiquer les observations souvent contradictoires des voyageurs, elle a besoin de nouveaux renseignements.

Elle peut déjà en demander un grand nombre aux récits de M. Moffat. C'est en 1844 que M. Moffat a publié son livre en Angleterre. Cet ouvrage, qui rappelle les relations du missionnaire J. Campbell (1) et de John Philip (2), inspecteur de la Société royale des missions de Londres, est le fruit des observations que l'auteur, agent, lui aussi, de la Société, a rassemblées dans le cours d'une vie passée presque tout entière au milieu des sauvages. Parti du Cap, en 1817, pour le poste de Bysondermeid, dans le pays des petits Namaquois, M. Moffat a évangélisé pendant vingt-trois ans les tribus hottentotes et bechuanases. Il a visité successivement les Namaquois, les Griquois, les Bechuanas, les Barolongs, les Baharutsis, etc., etc., et partout il a étudié avec soin les mœurs, les coutumes et la langue de ses hôtes. « Un missionnaire, a dit M. de Châteaubriand, doit être un excellent voyageur. Obligé de parler la langue des peuples auxquels il prêche l'Évangile, et de se conformer à leurs usages, n'eût-il aucun génie, il parviendrait encore à réunir une multitude de faits précieux. Au contraire, l'homme qui passe rapidement avec un interprète, qui n'a ni le temps ni la volonté de s'exposer à mille périls pour apprendre le secret des mœurs, cet homme eût-il tout ce qu'il faut pour bien voir et pour bien observer, ne peut cependant acquérir que des

(1) Travels in South Africa, undertaken at the request of the missionary society.

(2) Researches in South Africa; illustrating the civil, moral and religious condition of the native tribes, including journals of the author's Travels in the interior; together with detailed accounts of the progress of the christian missions, exhibiting the influence of christianity in promoting civilisation.

connaissances très-vagues sur des peuples qui ne font que rouler et disparaître à ses yeux. » Pour nous, qui croyons aux lumières et à l'expérience de M. Moffat, nous l'accompagnerons avec confiance dans toutes ses excursions, et nous recueillerons quelques-uns des détails intéressants qu'il a disséminés dans les trente-trois chapitres de son ouvrage.

M. Moffat, après avoir tracé le tableau géographique du sud de l'Afrique, consacre la première partie de son livre à l'histoire des missions tentées vers le commencement de notre siècle, au delà de la colonie, par Schmidt, Vanderkemp, Kicherer, etc. (1) Le récit de ses aventures personnelles commence à son départ pour le pays des Namaquois (ch. VII). Dès lors il nous rend compte de ses propres impressions, et il nous fait partager toutes les émotions de sa vie errante. Il nous amène, sur son *wagon* traîné par des bœufs, dans des contrées inconnues ; il nous introduit avec lui dans la hutte du sauvage. Là, il nous montre, dans leur hideuse nudité, la barbarie et l'abrutissement des Hottentots, race misérable à laquelle la nature a subordonné une race plus misérable et plus repoussante encore, celle des Bushmen.

Dans ses tournées évangéliques, le missionnaire fut soumis à de rudes épreuves. Il a raconté, de manière à inspirer un vif intérêt, ses fatigues et ses périls. Souvent à bout de ressources, privé d'eau et de nourriture, forcé d'accepter avec reconnaissance un plat de larves de fourmis offert par une femme bushmane (p. 89), ou réduit à se serrer l'estomac avec une sangle, appelée *ceinture de jeûne*, pour atténuer les tourments de la faim (p. 82), il avait encore à redouter les attaques des lions, des panthères, des singes (p. 110), des serpents, et les sources empoisonnées par le suc de l'euphorbe (p. 105). Mais laissons-le rapporter lui-même une de ses plus étonnantes, disons mieux, une de ses plus incroyables aventures.

« Un jour, dit-il, je m'étais écarté des wagons, et je m'avançais au travers des taillis pour chercher du gibier. J'avais sur l'épaule un petit fusil à deux coups, chargé d'un côté d'une balle, et de l'autre de grenaille. Je vis passer une antilope, sur laquelle je lâchai un coup de fusil et que je suivis à la piste. Au bout d'une centaine de pas, j'aperçus un chat-tigre qui me regardait fixement; sa tête était encadrée entre les deux branches d'un arbre fourchu, derrière lequel son corps se

(1) On trouve dans la collection de M. Walckenaer, tome XVIII, chap. 19, et tome XIX, ch. 23, des détails circonstanciés sur ces missionnaires.

trouvait caché ; sa queue se balançait et se tordait comme celle d'un chat qui va sauter sur sa proie. Le moment était critique, puisque je n'avais plus de balle dans mon fusil. Je me baissai comme pour chercher quelque chose dans l'herbe, ayant soin en même temps de battre en retraite. Quand je fus à une distance que je jugeai suffisante pour me permettre de tourner le dos, je me mis à courir avec plus de rapidité; mais dans mon empressement à fuir ce qui était derrière moi, je ne fis pas attention à ce qui était devant, et je pressai du pied un serpent cobra de la plus grande taille, endormi sur le gazon. A l'instant, il s'enroula autour de ma jambe; je m'élançai, traînant avec moi le reptile en fureur, et au moment où il se disposait à me mordre, j'eus le bonheur de le tuer en faisant passer mon fusil par-dessus mon épaule, sans me retourner. » (P. 368.)

Les plus dangereux ennemis du hardi voyageur n'étaient point les bêtes féroces, dont il pouvait se garantir avec des armes et quelques feux allumés dans la nuit; il avait bien plus à craindre de la violence des hommes au milieu desquels il vivait. Son premier hôte fut un brigand nommé Africaner, qui, fatigué du pillage et du meurtre, avait embrassé la religion des chrétiens. La conversion de ce terrible Hottentot paraissait suspecte aux fermiers de la colonie : aussi les plus sinistres prédictions accompagnèrent M. Moffat quand il partit pour le *kraal* d'Africaner.

« L'un me disait que le brigand ferait de mon corps un point de mire pour les flèches de ses garçons ; un autre, que ma peau deviendrait l'étoffe d'un tambour de danse; un troisième m'assurait sérieusement qu'Africaner se fabriquerait une coupe de mon crâne. Il y avait entre autres une bonne vieille dame qui me dit, en s'essuyant les yeux : « Si vous étiez un vieillard, le mal ne serait pas grand; mais vous êtes jeune encore, et vous allez devenir la proie de ce monstre !... » (P. 64.)

M. Moffat, c'est lui qui nous l'assure, n'échappa à tant de périls que par une protection spéciale de la Providence, qui, dit-il, veille sur les travaux des missionnaires anglais.

Quand les habitants de la colonie le virent de retour, après sa première excursion, ils refusèrent d'en croire leurs yeux. L'auteur raconte ainsi son entrevue avec un bon fermier qui l'avait pleuré comme mort pendant son séjour dans *la terre des Païens*.

« Lorsque je lui tendis la main..., il retira la sienne et me demanda qui j'étais. Je répondis que j'étais Moffat, témoignant mon étonnement de ce qu'il m'avait oublié. « Moffat! reprit-il d'une voix défaillante, c'est son revenant ! » et il fit quelques pas en arrière. — « Je ne

suis pas un revenant. » — « N'approchez pas de moi ! » s'écria-t-il. — « Mais je ne suis pas un revenant ! » lui dis-je en touchant mes mains comme pour le convaincre aussi bien que moi-même de ma réalité matérielle; mais ses craintes ne firent qu'augmenter. — « Tout le monde assure que vous avez été tué, et quelqu'un m'a dit même avoir vu vos os ; » et il continua de fixer sur moi des yeux hagards... A la fin il me tendit sa main tremblante en disant : « Depuis quand êtes-vous ressuscité des morts ? » (P. 119.)

Pour donner une idée de la tâche que M. Moffat avait entreprise en se chargeant d'évangéliser les Hottentots, il nous suffira de rassembler quelques détails sur leurs usages et leurs mœurs. Leur portrait seul inspire une sorte de répugnance et de dégoût. Toujours barbouillés de graisse mêlée d'ocre ou de boue (1), le corps rongé de vermine, ils offrent la plus hideuse image de l'homme dégradé et abruti ; mais au milieu de ces êtres repoussants, se trouvent d'autres hommes plus maltraités encore par la nature : ce sont les Bushmen ou Boschimans.

« Les Bushmen, dit M. Moffat, ne possèdent ni maisons, ni abris, ni troupeaux d'aucune espèce. Leur domicile est dans la vaste solitude du désert ou dans les cavernes des montagnes les plus sauvages. Ils se transportent d'un lieu à un autre... L'homme prend sa lance et suspend à son épaule son arc et son carquois; la femme, outre la charge d'un enfant à la mamelle, porte ordinairement une natte, un pot de terre, un certain nombre de coquilles d'œufs d'autruches, et quelques lambeaux de peaux de bêtes attachés ensemble sur sa tête ou sur ses épaules... Ces peuples sont comme des perdrix traquées sur les montagnes par le chasseur. Ils sont devenus farouches et indomptables... Les fruits de leurs festins sont des oignons d'ixia, de l'ail sauvage, des mysembryanthemums, des tiges d'aloès, de la gomme d'acacia, etc ; ils dévorent avec avidité le lézard même et la sauterelle. Ils font griller les serpents venimeux pour les manger. » (P. 38, 39.) (2)

Pour entretenir des choses du ciel ces misérables créatures, M. Moffat ne pouvait trouver de paroles. S'il voulait les convaincre que nous ne vivons pas uniquement pour manger et pour boire, ils se mettaient à rire, et s'étonnaient qu'un *Khosi* (roi), c'est le nom

(1) *Voyage de Truter et Somerville;* coll. Walcknaer, t. XVII, p. 368.

(2) *Voy.* sur les *Bushmen* les voyages de Barrow, t. XVII, p. 306 ; de Truter, p. 366 ; de H. Lichtenstein, p. 462, et t. XVIII, p. 219 ; de Campbell, t. XVIII, p. 465. (Collection de Walckenaer.)

qu'ils donnaient au missionnaire, pût dire de pareilles absurdités (p. 291). Un jour il leur demandait quel spectacle ils désireraient contempler; le plus sage de la troupe répondit aussitôt: « Un grand feu garni de marmites pleines de viande; » et il ajouta: « Quel triste spectacle qu'un feu sans marmite! » (P. 292.) La faim, *cette mauvaise conseillère,* est le seul guide de toutes leurs actions. Quand ils ont des vivres, ils creusent dans la terre un trou grand comme un nid d'autruche, ou bien ils se cachent sous une saillie de rocher. Là ils s'entassent pêle-mêle, et ils passent les jours à manger et à dormir; puis, quand les provisions sont épuisées, ils recommencent la chasse. Si elle est mauvaise, ils tuent ceux de leurs enfants qui les embarrassent; ils les étouffent, les jettent dans des cavernes ou les enterrent dans le sable (1). Lorsqu'une mère vient à mourir en laissant un enfant qui ne peut encore pourvoir à sa subsistance, ils ensevelissent l'enfant encore en vie avec le cadavre de sa mère. Les fils ne montrent pas envers leurs parents plus d'humanité. M. Moffat, qui dit avoir arraché lui-même au tombeau un jeune garçon vivant, a vu aussi une mère condamnée à mourir par sa propre famille.

« Un matin, dit-il, que je m'étais levé de bonne heure avec un de nos hommes pour aller chercher de l'eau.... nous découvrîmes à une certaine distance une légère fumée qui sortait du milieu de quelques buissons... En approchant, nous aperçûmes un spectacle qui déchirait le cœur. C'était une vieille femme d'un aspect vénérable, assise, la tête sur ses genoux; sa maigreur la faisait ressembler à un squelette vivant. Je m'adressai à elle en l'appelant du plus doux de tous les noms, de celui qui charme jusqu'à l'oreille du sauvage: « Ma mère, lui dis-je,.... dis-nous, je t'en prie, qui tu es, et pourquoi tu te trouves dans cet état. » Elle me répondit: « Je suis une femme; il y a quatre jours que je suis ici; mes enfants m'ont abandonnée pour que je meure. » — « Tes enfants? » — « Oui, dit-elle en portant la main à son sein desséché, mes propres enfants, trois fils et deux filles. Ils sont partis là-bas du côté de cette montagne bleue, et m'ont laissée ici pour que je meure. » — « Et pourquoi t'ont-ils abandonnée? » Alors, étendant le bras: « Je suis vieille, comme tu vois, et je ne puis plus les servir; quand ils tuent du gibier, je suis trop faible pour les aider à le rapporter à la maison; je ne puis pas chercher du bois pour faire du feu, et je ne puis plus porter leurs enfants sur mon dos, comme je faisais autrefois. » (P. 90.)

(1) Ces faits sont attestés par plusieurs voyageurs. *V.* dans la collection de M. Walckenaer, le tome XVII, p. 366.

De semblables récits ont fourni à M. Moffat le sujet d'une dissertation philosophique et religieuse où M. Horace Monod a relevé quelques propositions téméraires. Nous ne suivrons point l'auteur et le traducteur dans leur discussion, fort modérée du reste, comme il convient entre deux hommes d'un caractère grave, et, sans juger leurs dissidences, sans prononcer entre le texte et les notes critiques, nous renverrons simplement le lecteur au chapitre XVII de l'ouvrage.

Nous avons hâte d'arriver à quelques traits simples et touchants que M. Moffat a rapportés, sans doute pour adoucir l'impression pénible laissée dans l'esprit du lecteur par le tableau d'une effroyable misère, et d'un abrutissement plus hideux encore. Les passages que nous allons citer nous expliquent suffisamment le sentiment qui a dicté au missionnaire cette phrase de son avant-propos :

« L'auteur a pour but de faire valoir les droits de ces millions d'hommes qui périssent sans secours, mais non sans amis, pour lesquels il a jusqu'ici travaillé et vécu, qu'il aime de la plus tendre affection, et au milieu desquels, tout barbares, tout ignorants et dégradés qu'ils sont encore, son plus cher espoir est de vivre, de travailler et de mourir. »

« Mokatla, chef des Baharutsis, m'avait accompagné auprès de Mosélékatsi, le *Napoléon du désert*, dans le désir de s'assurer, par mon intermédiaire, la bienveillance de ce roi redouté. Parmi les gens de son cortége, se trouvait un homme qui avait perdu deux fils de huit à dix ans, enlevés par un corps de Métébélès.... Il venait faire une tentative pour les racheter... Le chef auquel ses fils étaient échus en partage vint s'asseoir devant mon wagon ; je m'approchai pour être témoin de la transaction. Le pauvre père étendit par terre son manteau déchiré et y plaça quelques rangs de perles avec des parures de fabrique indigène, objets précieux pour lui, mais sur lesquels le chef daigna à peine jeter les yeux. Alors le père tira en soupirant de dessous les haillons de peau qui lui servaient de lit, un petit sac sali par un long usage, et renfermant encore quelques rangs de vieilles perles, qu'il plaça auprès des premières ; celles-là étaient empruntées. Le chef renouvela son regard dédaigneux. Alors le suppliant détacha de ses bras deux vieux anneaux de cuivre et des bagues du même métal, qui pendaient à ses oreilles... Enfin il détacha de son cou l'unique rang de perles qu'il possédât encore, et qu'il portait évidemment depuis bien des années ; il y ajouta un vieux couteau usé, et offrit le tout pour la rançon... Le chef se mit à parler de choses et d'autres avec ceux qui l'entouraient. Un des assistants l'engagea à prendre pitié du vieillard ; il répondit que l'un des enfants était mort de froid l'hiver passé, et que la rançon offerte en échange de l'autre ne valait pas la peine d'être regardée. — « Je veux des bœufs, » ajouta-t-il. — « Je n'ai pas seulement une chè-

vre, » répondit le père... Quand il ramassa son manteau pour se retirer, on lui dit de ma part d'avoir bon courage, et que je ferais mes efforts pour lui rendre son fils. Il tressaillit à cette nouvelle, jeta son manteau à mes pieds, et me présentant de nouveau ce qu'il avait déjà offert : « Prends cela, mon père, me dit-il, et aie pitié de moi. » — « Garde-le pour toi-même, » lui répondis-je. Il baisa la main de son bienfaiteur en espérance, et partit en disant : « *Ki tla na le boroko* » (j'aurai du repos). Le jour suivant, j'exposai l'affaire au roi : il ordonna aussitôt à son frère, qui était le propriétaire du jeune garçon, de venir me trouver; je lui donnai plusieurs livres de perles précieuses, et à l'instant même un messager alla chercher l'enfant. » (P. 346, 348.)

Comme on en peut juger par nos citations, le livre de M. Moffat, à défaut d'un intérêt puissant et d'une action vive et animée, offre au lecteur, fatigué parfois d'une monotone description de voyage, quelques traits saillants ou délicats qui fixent l'attention distraite ou réveillent doucement la sensibilité. Rarement le missionnaire s'amuse à peindre avec soin les tableaux que la nature présente à ses yeux. Il observe moins le pays que les hommes; il n'aime point à contempler un site sauvage, ou à suivre du regard les détours d'un fleuve. Quand il s'arrête à une source, c'est pour boire son eau fangeuse ou limpide, non pour la décrire; s'il cherche l'ombrage des arbres, c'est pour se garantir de l'éclat enflammé du soleil, ce n'est pas pour rêver à leurs pieds. Non, M. Moffat n'est ni un poëte ni un savant, ni un philosophe, c'est un conteur. Il nous fait asseoir dans sa cabane, au milieu de son ménage, auprès de madame Moffat et de ses enfants ; nous voyons auprès de sa Bible ses outils, ses limes, ses marteaux, son soufflet, fabriqués de sa main avec toute l'industrie d'un autre Robinson; il nous montre son wagon dont il a réparé l'essieu, son fusil dont il a rétabli les batteries; en même temps il nous raconte ses exploits de chasseur, et, du fond de sa hutte, il massacre en paroles, avec une incroyable profusion, les lions, les rhinocéros, etc. Il se plaît aux histoires et aux anecdotes, il repasse avec complaisance tous les événements de sa vie ; il nous entretient de ses amis, de ses compagnons, du brigand Africaner, de Makaba, de Mothibi, de Bérend, de Mossélékatsi, qu'il appelle le *Napoléon du désert*, et de quelques autres héros dont la renommée taira les noms barbares, faute de pouvoir les prononcer. Nous ne reproduirons pas le récit des sanglantes batailles livrées par les Griquois aux Mantatis. Rien ne ressemble plus aux guerriers de M. Moffat que les

peaux rouges de Fenimore Cooper. Nous laisserons donc de côté tous les détails qui semblent toucher de trop près au roman, et nous rassemblerons seulement quelques renseignements originaux sur les coutumes des tribus que l'auteur a visitées ou au milieu desquelles il a vécu.

Chez les Hottentots, comme chez tous les peuples grossiers et ignorants, on trouve des sorciers qui exercent sur la foule un grand empire. Dans un pays brûlé par le soleil, la pluie est l'objet d'une sorte de culte religieux, et les adroits imposteurs qui s'attribuent une sorte d'influence sur l'eau du ciel sont les plus dangereux ennemis des missionnaires; on les appelle *faiseurs de pluie* (1). Ces hommes tournent souvent contre les ministres chrétiens leurs propres armes, en travestissant à leur mode les dogmes apportés par les étrangers.

« Un jour, dit M. Moffat, que je m'étais étendu sur le sujet de la création, mes paroles furent commentées ainsi par un faiseur de pluie qui était l'oracle de son village : « Si vous croyez que l'Être dont vous parlez a créé tous les hommes, vous devez croire aussi qu'en faisant les blancs il a perfectionné son ouvrage. Il commença par s'essayer la main sur les Bushmen; mais ceux-ci ne lui plurent pas, parce qu'ils étaient trop laids et qu'ils parlaient comme des grenouilles. Ensuite il donna naissance aux Hottentots, qui ne le satisfirent pas non plus. Après quoi, il exerça son pouvoir et son art dans la création des Béchuanas, ce qui était un grand progrès. Et enfin il fit les blancs; c'est pour cela, » ajouta-t-il d'un ton de triomphe, « que les blancs sont beaucoup plus sages que nous, qu'ils savent faire des maisons qui marchent (wagons), qu'ils enseignent aux bœufs à les traîner dans les collines et dans les vallées, et qu'ils leur apprennent aussi à labourer leurs jardins, au lieu de faire faire ce travail par leurs femmes, comme les Béchuanas. » Cette découverte lui valut les applaudissements du peuple. » (P. 157, 158.)

Les Namaquois ont sur la création des idées plus singulières encore que les Béchuanas. En 1815, M. Schmelen demandait à un de ces sauvages :

« Avez-vous jamais entendu parler d'un Dieu? » — « Oui, nous avons entendu dire qu'il y a un Dieu, mais nous ne le connaissons pas bien. » — « Qui a fait la mer? » — « C'est une fille qui l'a faite quand elle fut en âge d'enfanter et qu'elle eut plusieurs enfants à la fois;

(1) *Voy.*, sur les *Faiseurs de pluie*, Campbell, *Voy. de* 1820, t. XIX, p. 262.

quand elle la fit, les eaux douces furent séparées des eaux amères. Un jour, elle envoya quelques-uns de ses enfants chercher de l'eau douce pendant que les autres étaient aux champs ; mais les enfants s'obstinèrent et ne voulurent pas aller chercher l'eau ; sur quoi elle se mit en colère et mêla ensemble l'eau douce et l'eau amère ; depuis ce jour, nous ne pouvons plus boire l'eau, et les hommes ont appris à y nager et à courir dessus. » — « Qui a fait le soleil ? » — « Ceux qui sont sur la mer ; quand il descend, ils le coupent en morceaux et le font cuire dans un pot, puis ils le raccommodent et le font sortir de nouveau de l'autre côté... etc. » (P. 84.)

Les Hottentots éprouvent, comme autrefois les Américains, une sorte de terreur à la vue des vaisseaux. Ils ne peuvent comprendre les mouvements de ces *châteaux ailés*, et soupçonnent dans les manœuvres des matelots quelque mystérieux enchantement. Au mois d'octobre 1823, M. Moffat fit un voyage dans la colonie. Il emmena au Cap le fils de Mothibi, avec un autre chef nommé Taïsho, et leur fit visiter un navire :

« Quand on les eut fait monter sur le tillac, ils furent stupéfaits de la grandeur du vaisseau et de la hauteur des mâts, et lorsqu'ils virent un mousse monter dans les haubans et grimper jusqu'au sommet du mât, cet étonnement alla jusqu'à leur couper la parole. Taïsho la retrouva enfin pour dire au jeune prince : « *A ga si khatla* (n'est-ce pas un singe) ? » Lorsqu'on les fit entrer dans l'élégante cabine du capitaine, et qu'ils plongèrent leurs regards à fond de cale, nous eûmes de la peine à leur persuader que le vaisseau ne reposait pas sur le fond même de l'océan. « Est-ce que les maisons d'eau se dételent chaque soir comme les bœufs de nos wagons ? » nous demandèrent-ils ; « Est-ce qu'ils broutent sur la mer pour rester en vie ? » A ce moment, voyant arriver un vaisseau qui voguait à pleines voiles, nous leur demandâmes ce qu'ils pensaient de cela. « Ici nous n'avons point de pensées, » répondirent-ils, « nous espérons que nous recommencerons à penser quand nous serons à terre. » (P. 239.)

Chez les tribus voisines de la colonie, on trouve quelques notions imparfaites sur les usages des blancs. C'est une curieuse étude que de voir les malheureux sauvages, enveloppés des ténèbres de l'ignorance, cherchant à soulever le voile qui leur dérobe les mystères de la civilisation. M. Moffat nous fournit à ce sujet une ou deux anecdotes assez amusantes :

« Au nombre des objets que les Mantatis avaient enlevés à la station, se trouvait un sac renfermant plusieurs livres de poudre à canon ; après

s'être assis autour du feu, ils firent apporter ce sac pour en examiner le contenu, pensant que c'était quelque médecine ou quelque provision bonne à manger; l'un y mit le nez, un autre la langue, un troisième prononça que c'était du grain et qu'il le fallait mettre dans les cendres chaudes pour le griller. Ce conseil, mis aussitôt à exécution, eut pour résultat une explosion terrible qui les renversa tous sur le dos, en faisant voler en tout sens les tisons embrasés. Dès qu'ils reprirent leurs esprits, ils se levèrent et s'enfuirent en criant: « *More oa sethunye*, c'est de la médecine foudroyante! » (P. 268.)

Nous emprunterons encore à une scène de pillage l'épisode suivant:

« Africaner avait détruit l'habitation de Warm-Bath... Un de ses compagnons entra dans le cimetière, où se trouvaient déjà quelques tombes marquées par l'élévation du terrain. Au moment où il portait ses pas sur une éminence qu'il prenait pour une fosse récemment fermée, il entendit avec une surprise inexprimable des accents doux et sonores qui semblaient sortir du sein de la terre. Il resta immobile, la bouche béante et les yeux fixes, hésitant s'il prendrait la fuite ou s'il resterait pour assister à la résurrection du mort, selon ce qu'il avait entendu dire aux missionnaires. Au bout d'un moment, les sons ayant cessé, il s'enhardit à faire une nouvelle tentative. Un nouveau mouvement de ses pieds réveilla la harpe sépulcrale, qui fit résonner à son oreille la même musique douce et solennelle. Alors, sans oser regarder derrière lui, il vola au camp d'Africaner et lui annonça la découverte merveilleuse qu'il venait de faire. Le chef se leva en ordonnant à ses hommes de le suivre. Ils marchèrent l'un après l'autre sur la tombe désignée, et chaque mouvement fit sortir de terre les mêmes accents de la plus douce musique. Africaner fit aussitôt pratiquer une exhumation, et le musicien mystérieux fut bientôt mis au grand jour. C'était le piano de madame Albert, que dans la précipitation de sa fuite elle avait enseveli dans la terre pour le dérober aux sauvages... Plus tard, j'ai retrouvé quelques-uns de ses débris, poétiques souvenirs d'un temps déjà loin de moi; la main qui en tirait autrefois des accords divins était glacée alors dans la poussière de la tombe. » (P. 60.)

Nous regrettons de ne pouvoir détacher du livre de M. Moffat quelques autres passages écrits avec une sorte de simplicité amusante, que l'on rencontre bien rarement dans les sèches narrations de Barrow, de Campbell et de Philip. Mais l'espace nous manque ici, et d'ailleurs l'ouvrage mérite d'être lu dans son entier. On trouve néanmoins à toutes les pages, nous devons le dire ici, cet esprit sentencieux qui semble une émanation de l'ancien puritanisme; on y respire ce parfum d'Écriture sainte qui trahit, un peu

trop, à notre sens, le missionnaire protestant. Parfois aussi (voyez par exemple p. 319) on surprend, dans le pasteur qui annonce l'Évangile aux infidèles, l'Anglais qui travaille moins pour son église que pour son pays. Heureusement le caractère de partialité et d'intolérance, trop commun chez certains anglicans plus ou moins convaincus, est à peine marqué dans le livre de M. Moffat. C'est, chez un agent de la Société des missions de Londres, une grande preuve de bon sens et de bon goût; l'auteur évite ainsi de blesser la susceptibilité d'un lecteur français et catholique. Nous aimons aussi sa bonhomie indulgente qui enlève à son livre toute affectation de gravité et toute apparence de roideur. Les citations de l'Écriture n'excluent point de ses pages les plaisanteries profanes; et les paroles de l'éternelle vérité s'y mêlent plus d'une fois, pour les sanctifier, sans doute, aux récits exagérés de quelques aventures plus ou moins authentiques. Ce n'est pas le côté le moins agréable du livre dont nous parlons.

M. Horace Monod, pasteur à Marseille, a traduit les récits du ministre anglican. On reconnaît dans son travail une main exercée. Son style simple, généralement correct, n'est pas dépourvu d'élégance. Si les *Vingt-trois ans de séjour dans le sud de l'Afrique* sont favorablement accueillis en France, l'auteur anglais devra assurément une part de son succès à M. Horace Monod, son habile traducteur.

LIFE in the wilderness, or wanderings in South Africa. (Vie dans le désert, ou Excursions dans les pays de l'Afrique méridionale); by H. METHUEN. — Londres, Benthley, 1846; in-8° de 318 pages.

Après avoir parlé à nos lecteurs de l'ouvrage de M. Moffat, nous croyons devoir leur signaler celui de M. Methuen, qui, lui aussi, a exploré l'Afrique méridionale. Il n'a pas séjourné, comme le missionnaire anglican, vingt-trois ans dans les contrées qui

avoisinent le Cap ; huit mois lui ont suffi pour rassembler les observations qui remplissent aujourd'hui tout un volume. Assurément le lecteur accordera plus volontiers sa confiance à M. Moffat qu'à M. Methuen. Toutefois ce dernier paraît être un homme exact, qui enregistre soigneusement ce qu'il a vu, ce qu'il a fait ; et, nous devons le dire, au milieu des impressions purement *personnelles* consignées dans son journal, on rencontre souvent des particularités très-intéressantes. C'est là l'opinion du recueil anglais (1) auquel nous empruntons les extraits qui vont suivre, pour ceux de nos lecteurs qui n'auraient point lu sans plaisir les pages où nous avons analysé les récits de M. Robert Moffat.

Voici d'abord quelques mots sur le pays et sur ses habitants :

« A mesure que l'on avance vers le nord, le pays devient plus riche, et la végétation est plus vigoureuse. Des forêts immenses succèdent à des déserts nus et désolés. A l'orient, l'œil est arrêté par une chaîne de montagnes qui s'étend à perte de vue, et dont le pied se couche derrière un rideau de vapeurs. Les vallées que ces hauteurs dominent sont plus humides et plus fécondes que celles du sud ; les cours d'eau y sont plus nombreux, et le règne animal y est d'une richesse incomparable... Les Hottentots font bon accueil aux hommes blancs, désireux qu'ils sont d'échanger ce qu'ils possèdent contre les produits de l'industrie européenne. Ils devinent tous les avantages qui résulteraient pour eux d'un commerce régulier. Le plus dangereux ennemi des hommes, dans le pays, c'est le climat, et encore peut-on, par de sages précautions, se garantir de sa pernicieuse influence. »

Passons au récit d'une grande chasse à laquelle assistèrent, par hasard, M. Methuen et ses compagnons.

« Nous nous dirigions à cheval du côté de la chaîne des montagnes de Bakatla, tandis que nos voitures suivaient lentement la même route. Nous n'étions plus qu'à un mille environ de ces montagnes, et nous approchions des bois qui en couvrent le pied, admirant l'aspect pittoresque du sol, sillonné par de profonds ravins, lorsque nous rencontrâmes quelques Bakatlas armés de boucliers et de lances. Ils parlaient très-vite, et aux signes qu'ils nous firent, nous crûmes qu'ils offraient de nous conduire dans les endroits les plus riches en gibier. Tout à coup nous voyons sortir des taillis des groupes d'hommes qui poussaient de grands cris. C'était un bruit étourdissant. Puis, apparaît une girafe, qui court de toute sa vitesse ; elle est suivie bientôt de zèbres, d'antilopes et d'autruches qui fuient, comme elle, rapidement. Cependant

(1) *The Literary Gazette*, numéro du 8 août.

nous avancions toujours, et sans cesse nous rencontrions de nouvelles troupes d'hommes qui couraient et criaient. Nous ne savions que penser, lorsqu'après avoir marché quelque temps, je m'aperçus que nous nous étions placés entre deux haies, et que nous avions été tout simplement entraînés avec les animaux, dans une chasse aux piéges.

Pour cette chasse on dresse deux haies immenses, de manière à former une longue avenue. Cette avenue est large d'un mille à son entrée ; de six pieds seulement à sa sortie. Elle se termine par deux fosses recouvertes de feuillage. Autour des fosses on dispose une sorte de parapet construit avec de longues perches. C'est afin d'empêcher le gibier de s'échapper en escaladant les parois.

Le bruit croissait autour de moi, et à voir courir ces sauvages avec leurs manteaux soulevés et agités par le vent, leurs visages noirs, leurs gestes brusques et animés, j'aurais pu me croire transporté au milieu d'un escadron de démons. Je suivis les animaux à la trace, et j'arrivai avec eux jusqu'aux deux fosses, que je trouvai déjà toutes pleines. Quelques zèbres avaient reconnu le danger, et sur-le-champ ils s'étaient retournés ; ils se dirigeaient sur moi, les oreilles en arrière et montrant les dents, et je n'eus que le temps de me jeter de côté pour éviter leur choc. C'était bien en vain que ces animaux revenaient sur leurs pas ; ils tombaient un instant après sous les coups des sauvages, qui, rangés de chaque côté des haies, et cachés derrière d'épais boucliers de peaux de bœufs, les frappaient à coups sûrs. Il n'y eut qu'un zèbre qui parvint à se sauver ; le reste tomba percé ou plutôt criblé de flèches.

Nous eûmes beaucoup de peine à nous frayer un passage pour sortir du piége, et ce ne fut qu'après une marche difficile que nous arrivâmes aux bords du fossé. Alors s'offrit à nos yeux un spectacle dont rien ne peut donner une idée. Les bêtes étaient entassées en si grand nombre, que quelques-unes purent s'échapper en courant sur l'espèce de sol mouvant formé par la masse de celles qui étaient renversées. Jamais je n'oublierai cet horrible et sanglant tableau. C'était une affreuse confusion. Parmi ces animaux qui se débattaient dans les convulsions de l'agonie, les zèbres étaient fort nombreux. Les uns, tombés sur le dos, agitaient leurs pieds dans le vide, tandis que d'autres, étouffés, écrasés, ne laissaient plus apercevoir qu'une masse informe et palpitante. Tous se tordaient dans de monstrueux enlacements. C'était en quelque sorte une mer vivante.

Les sauvages, exaltés jusqu'à la fureur, hurlaient autour des fosses et le sourire sur les lèvres, perçaient de leurs flèches les victimes qui, se trouvant à la surface, respiraient encore. Telle était la grande chasse de Moseleli, le chef des Bakatlas.

Au bout d'une demi-heure, on retira les cadavres des fosses en les saisissant avec des crocs. Un chant sauvage, mêlé de paroles improvisées, rendait plus étrange encore, je dirais même plus atroce, le spectacle qui s'offrait à nos yeux. Puis, les vautours planaient au-dessus de nos têtes, épiant le moment de leur curée.

Le magnanime Moseleli nous reçut avec beaucoup de politesse et nous donna la main. Il était couvert d'une peau de léopard, insigne de son rang. Assis sur le corps d'un zèbre, il recevait les félicitations de ses courtisans. Sa physionomie était douce, mais sans dignité.

Ce fut donc par hasard que nous vîmes cette chasse royale, qui ressemblait à celles que les Highlanders d'Écosse faisaient autrefois pour le plaisir de leurs chefs. Dans les anciens temps, en effet, l'usage était de cerner une vaste étendue de pays par un cordon de chasseurs qui, se rapprochant peu à peu, poussaient devant eux le gibier et le rassemblaient sur un même point.

Je comptai jusqu'à vingt zèbres qui furent extraits d'une seule fosse, large de dix pieds et profonde de six. Le bruit de nos voitures se fit entendre alors, et nous nous remîmes en marche, laissant les Bakatlas à leur boucherie. Moseleli nous accompagna jusqu'au lieu de notre campement. Une plume d'autruche flottait sur sa tête; quelques ornements de cuivre ornaient ses bras et ses jambes, et à son cou était suspendu un collier. Un conseiller le précédait et portait le fusil royal. C'était une arme pitoyable et digne en tout de l'habileté de celui qui en faisait usage. A vingt pas, le monarque manque un zèbre et, du même coup, tue un de ses sujets. Moseleli accepta avec reconnaissance quelques mouchoirs et des verroteries, puis il quitta notre tente pour regagner son *palais*, nous laissant deux Bakatlas pour nous servir de guides. »

M. Methuen eut la curiosité de voir dépecer un rhinocéros par les Hottentots. Il rend compte en ces termes de la scène dont il fut témoin :

« Nous nous rendîmes au lieu ou l'on devait dépecer l'animal... Les Barangkitsi allumèrent quelques feux et se préparèrent. Au-dessus d'eux planaient des vautours. Les sauvages se mirent d'abord à tailler en pleine chair avec leurs armes, et en un clin d'œil ils ouvrirent un rhinocéros. Alors deux d'entre eux se placèrent dans l'intérieur du corps, et avec du sang jusqu'à la cheville, ils aidèrent leurs compagnons à vider l'animal et à retirer les substances qui se trouvent dans les intestins. Ces substances avaient d'abord été poussées et ramassées en une seule masse. Ils en firent un monstrueux et noir pudding. Leurs bras nus, leurs jambes teintes et souillées de sang, leurs paroles bruyantes et animées, tout contribuait à donner au groupe un aspect féroce et terrible. Ils coupèrent ensuite la chair en tranches longues et minces, afin de la faire sécher et de la conserver plus facilement, car le sel est très-rare dans ces contrées. Enfin ils suspendirent ces lambeaux aux buissons voisins, qui furent bientôt garnis de ces horribles guirlandes... Les morceaux les plus délicats du rhinocéros sont la bosse et cette portion charnue qui couvre les côtes. Quand l'animal est jeune et sain, cette chair n'a pas un goût désagréable. »

Nous ferons encore une citation avant de terminer. Il s'agit de la querelle et de la lutte de deux Hottentots qui suivaient M. Methuen :

« Ils se haïssaient depuis longtemps... Un jour l'occasion d'une querelle se présenta, Dieu sait comment, et voilà nos deux gaillards aux prises. Ils se saisissent par les épaules, et entre-choquent leurs têtes. Chacun d'eux cherche à broyer le nez de son adversaire avec le dessus du crâne. Ils se servent aussi de leurs pieds. Ils hurlent et se séparent un instant pour se rejeter l'un sur l'autre avec plus de furie. Chaque assaut est accompagné d'une grêle de coups de bâton, qui portent principalement sur la tête. Enfin ils se saisissent de nouveau et se serrent avec une telle rage qu'il semble que la mort seule puisse les séparer. Leurs chemises sont en lambeaux, et le sang coule abondamment. Vint un instant où Piet, étourdi d'un violent coup de bâton, tomba sans connaissance. Le combat, que tous nos efforts n'avaient pu arrêter, ne dura pas une minute. Ces deux hommes étaient exaspérés par des injures réciproques, excités par la jalousie, passion qui ne connaît pas de frein, et qui jusqu'alors n'avait pu éclater. Ils étaient donc arrivés au paroxysme de la fureur, et semblaient moins des hommes que des bêtes enragées. Piet, revenu de son évanouissement, courut aux voitures. Il saisit un fusil chargé, et il allait terminer brusquement le combat, quand nous parvînmes à lui arracher son arme des mains. Le fusil fut déchargé en l'air ; puis chacun des combattants fut attaché aux roues des voitures jusqu'à ce que tous deux eussent recouvré la raison. Pendant une demi-heure encore, le combat se prolongea par des paroles et des injures. Enfin tout se calma, et deux jours s'étaient à peine écoulés que nos furieux lutteurs étaient redevenus de très-grands amis. »

Tels sont les passages que le recueil dont nous parlions plus haut a empruntés au journal de M. Methuen. Nous sommes obligé de croire sur parole le critique anglais, quand il affirme que les récits du voyageur trouveront de nombreux lecteurs. Toutefois nous n'avons pas besoin d'avoir toutes les pages de l'ouvrage sous les yeux, ni du jugement d'autrui, pour supposer que M. Methuen a dû souvent, quand la vérité ne lui suffisait plus, recourir à son imagination pour donner à sa narration plus d'intérêt et plus de charme.

ARCHÉOLOGIE.

Annales de l'institut archéologique de Rome; tome second de la nouvelle série, XVIIe du recueil; in-8° de 434 pages et 14 planches. — Paris, chez Benjamin Duprat, rue du Cloître-Saint-Benoît.

Nos lecteurs n'ignorent point qu'à partir de la fondation de l'Institut archéologique de Rome commence une ère nouvelle pour l'étude de l'antiquité. Nous n'avons donc rien à leur apprendre sur l'importance de la collection que publie cette savante association. D'après les nouvelles dispositions qui ont été prises, la section française et la section italienne doivent alternativement publier un volume chaque année. Aujourd'hui nous nous bornons à rendre compte des travaux de la section française pour 1845. Dans un prochain article, nous nous occuperons de l'œuvre de la section italienne.

Le volume que nous annonçons se compose de dix-neuf mémoires sur les diverses branches de l'archéologie, et, parmi les auteurs, on compte quelques-uns des antiquaires les plus distingués de l'Europe. Cette dernière considération, ainsi que le nombre et la variété des matières, peut, nous le croyons, justifier le soin que nous avons pris d'indiquer scrupuleusement la substance de chacun de ces mémoires.

Mémoire sur les Harpyes, par M. le duc de Luynes. — La première partie de ce travail a paru dans le volume précédent. L'auteur, pour examiner ce mythe aussi curieux qu'obscur, a pris occasion d'un vase grec, découvert près d'Athènes, représentant *les Argonautes expulsant les Harpyes du palais de Phinée*. Dans le mémoire dont nous parlons, M. le duc de Luynes passe en revue les divers types des Harpyes, et, comme nous devions nous y attendre, il déploie dans cet exposé une grande connaissance des monuments. Mais peut-être les interprétations qu'il a données ne satisferont-elles pas également tous les lecteurs. L'auteur, nous le croyons, n'a point assez insisté sur l'origine de ce mythe, et il aurait pu se préoccuper davantage de sa signification. L'habile archéologue suppose en dernier lieu que les pirates qui fuyaient avec leur proie au milieu de la tempête ont pu donner l'idée des

Harpyes. Cette conjecture nous semble excellente, et nous voyons avec peine qu'il se soit borné à la signaler sans lui donner de développement. Il pouvait rattacher à un trait aussi fondamental les formes diverses du mythe. Les idées métaphysiques ou psychologiques qui s'y trouvent ne s'y glissèrent probablement que plus tard. Nous aurions été assez curieux de connaître sur ce point l'opinion du savant antiquaire. M. le duc de Luynes, qui paraît si érudit et si ingénieux, se montre, lorsqu'il discute une question d'antiquité, d'une circonspection extrême. Cette réserve si louable produit un mauvais effet, en ce que l'auteur hésite à chaque pas et qu'il craint de conclure. Une telle disposition d'esprit a nui plus d'une fois à M. de Luynes, qui a d'ailleurs toute la science nécessaire pour faire pénétrer la lumière dans le chaos de la mythologie.

Observations sur l'origine et la signification de la croix ansée, par M. Lajard, membre de l'Institut. — Les antiquaires se rappellent la savante discussion à laquelle ce mémoire a donné naissance. On sait que M. Letronne a soutenu, contre l'opinion de M. Raoul-Rochette, que la croix ansée était un symbole particulier à l'Égypte, et ne se trouvait point ailleurs. M. Lajard proteste ici contre cette assertion, en revendiquant pour l'Asie l'origine de ce symbole, qui lui paraît la reproduction abrégée et linéaire de la triade divine, telle qu'elle s'offre aux regards sur plusieurs monuments assyriens, phéniciens et persiques. Il y a plus : il cherche à établir que la croix ansée se lie au système d'écriture qui était en usage chez les Assyriens, et dont les Chaldéens furent les inventeurs. M. Lajard se livre depuis plus de trente ans à l'étude particulière des monuments figurés de l'Asie. On peut admirer une telle persévérance, mais on n'est pas tenu de l'imiter.

La Favola d'Amimone effigiata in uno vaso lucano, par M. Gargallo Grimaldi. — Le savant italien voit dans le mythe d'Amimone le souvenir de quelque phénomène physique, et dans la manière dont il est représenté sur le vase, une allusion à certaines traditions religieuses. Sans offrir rien de très-neuf, ce mémoire fait honneur néanmoins à l'érudition de M. Gargallo, auquel nous reprocherons toujours d'accorder un peu trop de faveur aux idées des allégoristes.

Athéné Mnemon, par M. Panofka. — Cet archéologue est doué d'un esprit vif et ingénieux. Quand il ne trouve pas, il crée. On connaissait par quelques inscriptions latines une *Mi-*

nerva memor, une espèce de Mnémosyne armée. M. Panofka signale l'image de cette déesse sur deux vases, l'un de Vulci, et l'autre de Nola, où Minerve est représentée avec des tablettes et un style. Pour appuyer cette conjecture, il suppose l'existence d'une *Athéné Mnemon*, sur laquelle malheureusement l'antiquité garde le plus profond silence. Peut-être, dit-il, la statue de bronze qui se trouvait dans l'agora de Corinthe, et dont parle Pausanias, représentait une Athéné du même genre. M. Panofka ne prouve rien, comme on le voit ; il suppose.

Dionysus et les Cabires, par le même. — C'est une nouvelle interprétation d'un vase publié par M. Gerhard dans son *Élite des vases peints*. Le savant éditeur reconnaissait ici le Bacchus indien accueillant, par l'intermédiaire de Mercure, deux barbares qui se rallient à son culte. M. Panofka voit dans ces deux barbares deux Cabires présentés par Mercure au dieu conquérant.

Marsyas et Olympus. — Ici, comme dans le mémoire précédent, M. Panofka étend ou modifie les vues de M. Gerhard. Il s'agit d'une peinture de vase représentant un pâtre devant lequel un satyre exécute une danse lubrique. M. Gerhard avait vu dans cette scène l'apparition d'un génie bachique parmi les mortels. Nous regrettons de ne pouvoir indiquer par quels rapprochements ingénieux M. Panofka arrive à reconnaître dans ces deux personnages le bel Olympus et son équivoque ami le Silène Marsyas.

La Cession de Calauria à Neptune. —M. Panofka aborde dans ce travail l'explication d'un de ces monuments qui sont en possession de faire naître des controverses : nous voulons parler du fameux miroir étrusque de Toscanella, actuellement au musée Grégorien du Vatican. Doit-on voir ici, avec l'abbé Cavedoni, l'Aurore au moment où elle place son fils Memnon sous la protection d'Apollon, tout en essayant d'apaiser le courroux de Neptune ; ou bien, doit-on reconnaître dans ce miroir, ainsi que le prétend M. Émile Braun, l'union des trois grandes divinités cosmiques ? M. Panofka n'admet ni l'une ni l'autre de ces explications. Selon lui, cette scène représente Apollon offrant Calauria à Neptune en échange de Delphes. Nous n'avons rien à dire sur cette interprétation, dont il est difficile de nier ou de démontrer la justesse, tant les représentations étrusques, dénuées de caractère et pauvres d'attributs, résistent aux explications. Mais nous ne pouvons nous taire sur la façon tout arbitraire dont on exploite les noms étrusques.

Ainsi, par exemple, le mot *Thesan* (c'est le nom d'un des personnages de ce miroir) se tire, selon M. Forchammer, du mot grec θαω, sucer, aspirer, et par conséquent Thesan est une femme qui aspire les vapeurs de l'air. M. Panofka cherche, au contraire, l'origine de ce mot dans θεαω, voir, regarder. De quel côté se trouve la vérité? Nous l'ignorons.

Recherches sur les inscriptions votives phéniciennes et puniques, par M. de Saulcy, membre de l'Institut. — Ce mémoire est le complément nécessaire des travaux de Gésénius sur la langue phénicienne. La découverte en Algérie de beaucoup d'inscriptions numidiques, comme les nommait Gésénius, a permis à M. de Saulcy de rectifier un certain nombre des interprétations épigraphiques de l'illustre professeur, et d'expliquer plusieurs inscriptions votives. M. de Saulcy est animé du désir de faire connaître autant qu'il est en lui les débris des langues phéniciennes et puniques, et malgré les grandes difficultés dont est semée la voie qu'il parcourt, sa sagacité, son audace et sa persévérance nous promettent d'excellents résultats.

Monnaies des Éduens, par M. de La Saussaye, membre de l'Institut.—L'auteur a su conquérir une place distinguée parmi ceux qui ont le plus contribué à relever la numismatique gauloise du discrédit dans lequel elle était tombée. Son mémoire sur les monnaies des Éduens (les anciens habitants de la Bourgogne et du Nivernais) offre un intérêt réel. C'est une page de notre vieille histoire qu'il a retrouvée.

Lycurgue furieux, par M. Roulès. — Ce sujet se trouve représenté sur un vase de Ruvo, actuellement au musée de Naples, et, bien qu'il ne soit accompagné d'aucune inscription, l'attitude et le caractère des principaux personnages ne peuvent laisser aucun doute dans l'esprit du spectateur. M. Roulès est un archéologue versé dans la connaissance des monuments littéraires : aussi sa dissertation ne sera lue ni sans intérêt ni sans profit, même par ceux qui seraient portés à croire qu'il n'y a rien de bien fécond ni de bien neuf dans le sujet qu'il a choisi.

Le Jugement de Pâris, par M. Welcker. — Le savant archéologue s'est proposé d'expliquer dans ce mémoire les peintures qui décorent un vase découvert à Pistici dans la Basilicate, et déjà publié par M. Minervini. On connaît la vaste érudition de M. Welcker et sa sagacité. On ne sera donc point étonné du parti qu'il a

su tirer d'un sujet dont la clarté égale la banalité. Le Jugement de Pâris a été reproduit cent fois dans les bas-reliefs, sur les pierres gravées et sur les vases. Mais c'est précisément cette persistance à reproduire des scènes à peu près semblables qui jette, comme l'observe M. Welcker, une lumière très-vive sur la tradition poétique. Ce savant est un de ceux qui ont su faire ressortir avec le plus de succès les rapports étroits qui unissaient dans l'antiquité les monuments des arts aux monuments littéraires. Le travail que nous annonçons, et dans lequel M. Welcker passe en revue tous les jugements de Pâris connus jusqu'à ce jour, complète de la manière la plus intéressante les recherches du savant professeur sur l'archéologie comparée.

Génie de la tragédie, par M. Lenormant, membre de l'Institut. — C'est ainsi que l'auteur de ce mémoire qualifie une statuette de bronze du cabinet des antiques, représentant un jeune garçon revêtu d'une robe de femme et paraissant tenir un glaive caché sous les plis de son manteau. Nous devons savoir gré à M. Lenormant d'avoir tenté l'explication de ce monument, dont le sujet est rare et difficile, comme il le déclare lui-même. Mais si l'explication qu'il donne peut paraître très-ingénieuse, est-elle également satisfaisante au point de vue de la critique? Quelques ressemblances apparentes, de simples analogies de costume donnent-elles le droit à M. Lenormant de se prononcer comme il le fait, d'une manière très-absolue, et sans faire usage des textes? C'est là une observation que nous nous permettons de lui soumettre.

Bronze de Chalon, par M. le duc de Luynes. — Cette note a pour objet l'explication d'un bronze publié par Caylus, et représentant un nègre avec des yeux en argent. M. le duc de Luynes semble vouloir expliquer ce monument à l'aide des étranges caprices des dames romaines pour les esclaves noirs.

Bellérophon, par M. Adrien de Longpérier. — Il s'agit d'une peinture ornant une amphore à volutes de Ruvo. Cette amphore se trouve aujourd'hui au musée de Naples. M. de Longpérier reconnaît Bellérophon au moment où il reçoit de Pretus les tablettes qui doivent lui être si fatales. Nous rendrons justice à l'auteur de cette dissertation. Il a su résoudre quelques-unes des difficultés que présentait cette composition, peu intéressante d'ailleurs, d'une manière aussi simple qu'ingénieuse. Nous regrettons seulement qu'il n'ait point cru devoir traiter la question mythologique, pour

laquelle il renvoie à l'histoire des religions, par Creuzer. La critique peut, en certains cas, reprocher à un auteur cet excès de modestie.

Sur deux bas-reliefs provenant, l'un de Gortyne et l'autre d'Athènes, par M. Lebas, membre de l'Institut. — L'auteur de ce mémoire reconnaît, dans ces bas-reliefs, deux de ces monuments votifs bien connus des archéologues, où l'on voit généralement un dieu ou un héros, entouré de suppliants. Dans l'opinion de M. Lebas, le premier de ces bas-reliefs, découvert à Gortyne, représente Jupiter assisté d'Europe et du jeune Atymnus, frère de cette dernière, au moment où un mortel lui adresse des vœux. Sur le second, on voit Thésée, le protecteur d'Athènes, qui est invoqué par un Athénien et par son fils. M. Lebas expose et défend son opinion avec habileté.

Observations philologiques et archéologiques sur l'étude des noms propres, etc., par M. Letronne, membre de l'Institut. — Le savant académicien s'est proposé de prouver qu'il est utile d'étudier les noms propres pour avoir une connaissance exacte des usages et des monuments de la Grèce. Nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'il a rendu sa démonstration aussi claire et aussi complète que possible. Après avoir posé les règles qui président à la formation des noms propres, et celles qu'il faut suivre pour arriver à la restitution des noms altérés; après avoir montré l'application de ces règles aux légendes des médailles, des pierres gravées et des inscriptions lapidaires, M. Letronne se livre à l'examen de toute une famille de noms dont la finale est δωροσ. Il passe en revue: 1° ceux que précède une épithète de dieu ou de héros; 2° ceux qui sont précédés d'un verbe, d'un adjectif, d'une préposition ou d'un adverbe, et il termine par quelques observations historiques sur les noms divins. M. Letronne a montré ici toutes les qualités qui le distinguent. La lecture de son mémoire prouvera, du reste, si l'on en pouvait encore douter, que sans la philologie il est impossible d'obtenir quelques résultats dans l'étude de l'antiquité figurée.

Sur les représentations d'Adonis, en particulier dans les peintures de vases, lettre à M. J. de Witte, par M. Otto Jahn. — L'auteur cherche à établir que plusieurs antiquaires, et particulièrement M. de Witte, qui s'est occupé d'une manière spéciale du mythe d'Adonis, se sont mépris en croyant reconnaître Vénus et son amant dans quelques groupes représentant un couple amou-

reux. A cette occasion, il analyse avec beaucoup de sagacité un assez grand nombre de compositions relatives à cette légende. Il est de mode aujourd'hui, parmi certains érudits, de tout rapporter à l'Orient. Nous félicitons M. Otto Jahn de s'être préservé de ces idées, et d'avoir osé dire « que dans les œuvres de l'art étrusque se « manifeste une influence caractérisée et permanente de l'art grec, « modifié sans doute par le génie étrusque, mais affranchi de tout « élément oriental. » Si d'autres écrits ne recommandaient pas déjà le nom de M. Jahn à tous les amis de la science, sa lettre à M. de Witte suffirait pour donner de lui l'idée d'un homme très-instruit et très-modeste.

Sur les représentations d'Adonis, lettre à M. Otto Jahn, par M. de Witte. — Ce mémoire a pour objet de réfuter les observations de M. Otto Jahn. L'auteur défend pied à pied son système d'interprétation, et veut prouver que les images de Vénus et d'Adonis étaient dans l'antiquité beaucoup plus nombreuses qu'on ne croit. M. de Witte s'est empressé de saisir l'occasion qui s'offrait à lui pour rompre une lance en faveur de sa découverte d'un Adonis oriental appelé Thamus, et figuré sur un miroir étrusque, car M. Jahn et quelques autres habiles archéologues avaient conçu plus d'un doute à ce sujet. M. de Witte, on le sait, a de la science, mais possède-t-il à un égal degré l'esprit de critique? On pourrait parfois en douter.

Lettre à M. J. de Witte, par M. Lenormant.— Cet archéologue descend dans la lice, non-seulement comme auxiliaire de M. de Witte, mais aussi pour son compte personnel; il prétend justifier, vis-à-vis de M. Otto Jahn, la manière dont il explique, dans le catalogue Durand, une peinture de vase relative à Vénus et Adonis. M. Lenormant termine cette lettre par une observation qu'il nous importe de signaler. « Il est impossible, dit-il, d'interpréter « beaucoup de peintures de vases, surtout celles de la dernière « époque, si l'on n'admet point qu'elles ont été conçues dans un « système de syncrétisme mystique, où les fables étaient employées « confusément à l'expression des idées religieuses. » Que le savant académicien veuille bien nous le pardonner, mais nous prendrons la liberté de lui dire que recourir au mysticisme et au syncrétisme pour l'explication des monuments, n'est souvent qu'un moyen facile de substituer ses propres idées, vraies ou fausses, aux idées des anciens.

Nous n'ajouterons rien à cette brève et sèche analyse des mémoires contenus dans le XVIIe volume des *Annales de l'Institut archéologique de Rome*. Si nous nous sommes abstenus des formules laudatives dont la critique, dans ses complaisances, use trop fréquemment aujourd'hui, c'est qu'il nous a semblé que ces formules étaient indignes d'un recueil aussi savant et aussi sérieux.

BIBLIOGRAPHIE.

ANZEIGER DER BIBLIOTHEK WISSENSCHAFT.—Jahrgang, 1845. Herausgegeben von Dr Julius PETZHOLDT. — Dresde et Leipzig, Arnoldi, 1846, in-8° de 58 et 184 pages (1).

Cet *indicateur,* qui date de 1841, offre un résumé de tout ce qui a été écrit dans l'année sur les bibliothèques, les bibliothécaires et la bibliographie. Il y a peu de recueils qui soient aussi curieux et aussi complets.

Les *Anzeiger* sont précédés d'une longue introduction où il est parlé des journaux bibliographiques. On y lit ensuite une dissertation sur les moyens employés par les calligraphes, dissertation dans laquelle M. Petzholdt a inséré textuellement quelques chapitres du prêtre Théophile, d'après l'édition de M. de Lescalopier, complétée par les variantes du manuscrit de Leipzig. La troisième partie roule sur le dessin et la peinture dans leurs rapports avec les manuscrits.

Un tableau des bibliothèques de l'Allemagne nous offre les chiffres suivants pour les plus considérables d'entre elles :

Bibliothèques de	Nombre de volumes.	Revenu.
Munich.	600,000	17,300 fl.
Berlin.	510,000	10,000 th.

(1) Cet article et le suivant sont extraits, en partie, du *Bulletin du bibliophile belge*, publié par le libraire Vandale.

Gœttingue.	400,000	5,000 th.
Vienne.	350,000	19,000 fl. c. m.
Dresde	300,000	3,000 th.
Breslau.	300,000	2,450 th.
Tubingue	200,000	8,300 fl.
Wolfenbüttel. . . .	200,000	400 th.
Hambourg.	160,000	300 m. courant, avec les intérêts de plusieurs capit.
Gotha	155,000	1,200 th.
Rostock	120,000	1,500 th.
Université de Vienne .	115,000	3,500 fl. c. m.
Prague.	110,000	1,600 fl. c. m.
Halle.	100,000	2,500 th. et l'intérêt d'une somme de 4,000 th.
Giessen.	100,000	4,000 fl.
Fribourg.	100,000	2,000 fl.
Augsbourg.	100,000	460 fl. et l'intérêt d'une somme de 700 fl.
Carlsruhe	86,000	2,000 fl., etc., etc.

Le discours préliminaire est terminé par un aperçu du mouvement des presses allemandes en chaque pays.

EXAMEN DE CE QUE RENFERME LA BIBLIOTHÈQUE DU MUSÉE BRITANNIQUE, extrait des documents authentiques soumis au parlement, en 1846, par OCTAVE DELEPIERRE, secrétaire de légation, etc. — Bruxelles, A. Vandale, 1846, in-18 de 109 pages.

La bibliothèque du Musée britannique, fondée en 1757, se composa d'abord de 50,060 volumes; elle en possède maintenant environ 300,000. Elle s'est donc beaucoup accrue en moins d'un siècle, mais elle est encore très-incomplète. L'examen de M. Delepierre nous révèle des faits curieux. Par exemple, il nous apprend qu'on chercherait en vain au *British Museum* une bonne moitié des lois, ordonnances et autres actes du gouvernement même, des colonies

et dépendances de l'Angleterre. Tout ce qui se rapporte à l'histoire et à la topographie des Pays-Bas est assez complet.

Aucun ouvrage n'est prêté à l'extérieur, sous quelque prétexte que ce soit; pour parer à cet inconvénient, qui a aussi ses avantages, on a proposé de ne prêter que les doubles.

A la fin de l'année 1845, les lords de la trésorerie, considérant que le subside annuel de 5,200 livres (130,000 francs) ne suffisait pas, malgré les subsides particuliers, pour maintenir la bibliothèque au courant de la science, la compléter en ce qui concerne le passé, rédiger les catalogues et pourvoir à la reliure, ont engagé le parlement à porter ce subside, pendant environ dix ans, à 10,000 livres sterling ou 260,000 fr., rien que pour les imprimés. Une somme totale de 751,440 francs a été employée, de 1812 à 1837, à l'achat des livres.

Des journaux ont annoncé que le savant bibliothécaire du *British Museum*, chargé du département des livres imprimés, M. Panizzi, a exposé au comité nommé par la chambre des communes que le catalogue des livres par ordre alphabétique ne pouvait, sans de graves inconvénients, être imprimé que lorsque toutes les parties seraient complétement rédigées. Par suite de ses observations, l'impression déjà commencée a été suspendue. On a calculé que la lettre A avait, à elle seule, déjà coûté environ 20,000 livres sterling (500,000 francs environ).

CATALOGO di manoscritti posseduti del marchese GINO CAPPONI. — Firenze, Tip. Galileiana, 1845, in-8° de 268 pages.

Le digne descendant de Piero Capponi tient depuis longtemps à la disposition de tous ceux qui veulent en profiter, sa riche collection de plus de deux mille manuscrits italiens et latins. Profondément versé dans les études historiques, il connaît mieux que tout autre le parti que la science pourrait tirer, à l'aide d'un travail spécial, des manuscrits enfouis dans les bibliothèques, et qu'il est

ordinairement bien difficile de consulter : aussi, par un acte nouveau de libéralité, M. Capponi vient de faire publier le catalogue de sa collection, rédigé par MM. Polidori, Gar et Milanesi. Maintenant les recherches dans la bibliothèque Capponi deviennent faciles aux hommes de lettres de toute l'Europe.

L'arrangement de ce catalogue est simple et commode pour toute espèce d'étude, les manuscrits étant classés par pays, et ceux d'un même pays disposés par ordre chronologique. Les noms des différents pays suivent l'ordre alphabétique. Il sera agréable peut-être à nos lecteurs français de savoir que les manuscrits relatifs à l'histoire de France sont au nombre de quatre-vingt-quinze ; ils appartiennent aux XVIe et XVIIe siècles, et au commencement du XVIIIe.

MÉLANGES.

DE L'UTILITÉ D'UNE LOI SUR LA CONTREFAÇON LITTÉRAIRE.

Les journaux d'Allemagne et d'Angleterre s'occupent beaucoup, en ce moment, de la convention que l'Angleterre a conclue avec la Prusse, le 1er septembre 1846. Voici les clauses de cette convention.

ART. Ier.

« Les deux États reconnaissent et se garantissent réciproquement les droits de propriété sur les livres, les pièces de théâtre et les œuvres de musique; la même protection s'étend aux inventeurs dessinateurs et graveurs, et aux ouvrages de sculpture, enfin, à toute production, quelle qu'elle soit, de littérature et beaux-arts.

« Pour tout produit de ce genre, publié pour la première fois dans l'un ou l'autre des deux États, l'auteur, l'inventeur, le dessinateur, graveur ou sculpteur, jouiront des mêmes droits que s'ils étaient nationaux, et sont mis par la loi à l'abri de tout acte de piraterie.

« Les représentants des auteurs, inventeurs, dessinateurs et graveurs, du moment qu'ils justifient de leurs droits, sont traités sur le même pied que les auteurs, inventeurs, dessinateurs et graveurs.

ART. II.

« Nul, dans l'un ou l'autre État, ne peut jouir de cette protection, si l'ouvrage pour lequel le droit de propriété est réclamé n'a pas préalablement été déposé et enregistré par les soins de l'inventeur ou de son fondé de pouvoirs, de la manière suivante :

« 1° Si l'ouvrage a paru d'abord dans les États de S. M. le Roi de Prusse, il doit être déposé et enregistré au livre-registre de la Compagnie des libraires, à Londres;

« 2° Si l'ouvrage a paru d'abord dans les États de S. M. Britannique, il devra être enregistré au livre tenu à cet effet au Ministère prussien pour les affaires ecclésiastiques, d'éducation et de médecine (1).

ART. III.

« Les auteurs de pièces de théâtre ou de composition de musique représentées pour la première fois dans l'un ou l'autre des deux États, de même que leurs fondés de pouvoirs, sont également protégés contre la représentation ou exécution de leurs œuvres à l'égal des auteurs nationaux, pourvu que le dépôt préalable ait été fait aux offices ci-dessus désignés.

ART. IV.

« Les droits à payer à l'importation dans le royaume-uni de la Grande-Bretagne sont réduits, pour les livres, impressions ou dessins publiés dans le royaume de Prusse, de la manière suivante :

	£.	S.	D.
Ouvrages originaux (2) publiés dans le royaume-uni de la Grande-Bretagne et réimprimés en Prusse.	2	10	»
Ouvrages non publiés originairement dans le royaume-uni de la Grande-Bretagne.	»	15.	»
Impressions ou dessins, simples ou coloriés, la pièce.	»	»	½
Brochés ou reliés, la douzaine.	»		1 ½

(1) On entend par ouvrages originaux les ouvrages du *domaine public*.

(2) Le protocole fixe le droit à payer, pour la déclaration du droit de propriété, à 10 schellings en Angleterre, et 10 groschen d'argent en Prusse.

« Il est bien entendu que tout ouvrage dont une partie quelconque a été originairement publiée (1) dans le royaume-uni de la Grande-Bretagne, sera considéré comme « ouvrage original publié dans le royaume-uni de la Grande-Bretagne et réimprimé en Prusse, » et sera sujet aux droits de £. 2, S. 10 par quintal (2), quand même quelques additions originales y auraient été faites dans l'autre pays, à moins que ces additions originales ne soient équivalentes en étendue à la partie de l'ouvrage publiée originairement dans le royaume de la Grande-Bretagne; auquel cas cet ouvrage ne serait plus sujet qu'au droit de 15 schellings par quintal.

ART. V.

« Une estampille, conforme au modèle, sera déposée à la douane du royaume-uni de la Grande-Bretagne. Les autorités municipales dans les diverses villes de la Prusse devront apposer une semblable estampille à tous les livres destinés à être exportés pour la Grande-Bretagne. Tout livre dont le titre ne porterait pas qu'il a été imprimé dans l'une des villes du royaume de Prusse, et qui ne serait pas revêtu de l'estampille, ne pourra être considéré comme publié en Prusse.

ART. VI.

Rien dans cette convention ne s'oppose au droit qu'a chacune des parties contractantes de prohiber l'importation dans leurs États de tous livres qui, d'après leurs lois, sont regardés comme acte de piraterie ou d'atteinte au droit de propriété littéraire.

ART. VII.

Dans le cas où l'une des deux parties contractantes ferait un traité pour la reconnaissance du droit de propriété littéraire internationale avec une troisième puissance, les stipulations des articles ci-dessus lui seraient également applicables (3).

ART. VIII.

Ceux des États de l'Allemagne qui sont unis à la Prusse par leur traité d'Union commerciale (4), ou qui s'y réuniraient postérieurement, auront le droit d'accéder à ladite convention, et tout livre, impressions et dessins publiés dans cet État, jouiront des mêmes droits que la Prusse.

ART. IX.

La présente convention sera mise à exécution le 1er septembre 1846, et durera cinq années à partir de cette date; elle pourra être prolongée en se prévenant réciproquement un an d'avance.

On doit espérer que la France, à son tour, portant son attention d'une manière sérieuse sur cette question, qui l'intéresse si vivement, ne tardera pas à faire partie de cette confédération, où les tiers sont invités à intervenir, et qui est fondée sur l'équité et l'intérêt des lettres.

Dans les diverses commissions instituées à Paris (la première en vertu d'une décision royale, 20 novembre 1824 (5), la seconde au-

(1) *Originairement publié*, c'est-à-dire ouvrage du *domaine public*.

(2) Le quintal anglais équivaut à 55 kilog.

(3) La Saxe vient d'adhérer à ce traité.

(4) Le Zollverein.

(5) Elle était ainsi composée : M. le vicomte de La Rochefoucauld, *président*. — MM. le marquis de Lally-Tollendal, le vicomte Lainé, le comte Portalis, *pairs de France*. — MM. Royer-Collard, le comte Montbron, Pardessus, *députés*. — MM. Bellard, de Vatimesnil, *conseillers d'État*. — MM. Villemain, Delaville-Miremont, *maîtres des requêtes*. — MM. Auger, Raynouard, Andrieux, Parce-

près de M. Guizot, ministre de l'instruction publique en 1836), où siégeaient les hommes d'État et les littérateurs les plus éminents, la contrefaçon exercée en pays étranger a été déclarée immorale, et le Gouvernement a été sollicité d'ouvrir des négociations auprès des autres puissances, et d'aviser aux moyens d'arrêter un pareil abus.

« Parmi les diverses mesures à adopter, la Commission a pensé, dit M. Ville« main dans son rapport (1), que dans une occasion où il importe d'improuver « hautement une spéculation frauduleuse faite à l'étranger, la France ne devait « pas lui prêter son territoire ; qu'ainsi les contrefaçons des livres français ne « devaient, dans aucun cas, être admises au *transit*.

« Cette mesure, en forçant la contrefaçon à diriger une partie de ses envois « par une route plus longue et plus coûteuse, ne suffira pas sans doute pour la « décourager, mais elle n'en paraîtra pas moins une flétrissure utile.

« En conséquence, la Commission estime que les objets de librairie présentés « en *transit* doivent être soumis à vérification, et saisis dans le cas de contre« façon. »

C'est ce qui a été mis à exécution par le gouvernement.

La commission demandait aussi (ce qui a été également accordé) que nulle édition imprimée en France et exportée à l'étranger ne pût être réimportée.

« En effet, ajoute M. le Rapporteur, la règle une fois établie que les livres « français exportés en France ne pourront, dans aucun cas, y rentrer, la librai« rie française pourra, dans un goût d'exécution peu coûteux et rapproché des

val-Grandmaison, Picard, Alex. Duval, Michaud, Dacier, le baron Cuvier, le baron Fourrier, Quatremère de Quincy, *membres des quatre Académies.* — M. le baron Taylor, *commissaire royal près le Théâtre-Français.* — MM. Népomucène-Lemercier, Étienne, Moreau, Champein, *commissaires des auteurs dramatiques.* — M. Talma, *sociétaire du Théâtre-Français.* — MM. Renouard, Firmin Didot, *délégués des libraires.* — *Secrétaire de la Commission* : M. Jules Maréchal.

La seconde commission était composée de M. Villemain, *pair de France, secrétaire perpétuel de l'Académie française, vice-président du Conseil royal d'Instruction publique, président.* — M. Letronne, *membre de l'Institut, directeur-président du Conservatoire de la Bibliothèque royale.* — M. Thénard, *pair de France, membre de l'Académie des sciences et du Conseil royal d'Instruction publique.* — M. Arago, *secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, et membre de la Chambre des députés.* — M. de Lamartine, *membre de l'Académie française et de la Chambre des députés.* — M. Victor Hugo. — M. Dubois, *inspecteur général de l'Université, et membre de la Chambre des députés.* — M. Rossi, *professeur de la Faculté de droit de Paris et au Collége royal de France.* — M. Ambroise Firmin Didot, *imprimeur de l'Institut, ancien membre de la Chambre de commerce et du conseil des manufactures.* — M. Jules Renouard, *libraire.* — M. Hachette, *libraire de l'Université.* — *Secrétaire* : M. Alphonse Royer.

(1) Inséré au *Moniteur*, le 20 février 1837.

« impressions belges, aux fautes près, avec un sacrifice considérable, mais non « pas entier, des droits d'*auteur*, émettre des éditions destinées à l'étranger, qui « devanceront sur ces marchés la contrefaçon, et la décourageront. »

Enfin la commission demandait et offrait d'accorder la reconnaissance du droit de propriété littéraire à tout État qui, réciproquement, s'engagerait à faire respecter chez lui ce même droit pour les ouvrages français.

Une pétition adressée aux Chambres en 1841, et signée des principaux éditeurs de Paris, demandait que la France prît l'initiative de ce grand et noble principe de la *reconnaissance de la propriété littéraire*, sans exiger la réciprocité, attendu qu'un pareil acte de moralité devait entraîner tôt ou tard une conséquence semblable à la proclamation, faite autrefois par la France, de l'abolition du droit *d'aubaine*, même sans réciprocité; principe qui ne tarda pas à être universellement reconnu et admis dans le droit des gens.

Des négociations furent ouvertes à plusieurs reprises par l'entremise du ministre des affaires étrangères, auprès des cours d'Angleterre, de Prusse, de Russie, de Piémont, et auprès de la Confédération Germanique. Mais ces divers États ayant tous des législations diverses sur le droit de propriété littéraire, il en résulta des difficultés qui ont fait ajourner jusqu'à présent toute mesure définitive.

Peut-être eût-il été convenable que les États que nous venons de nommer eussent commencé par adopter et mettre à exécution la Convention que la haute Diète Germanique a conclue le 9 novembre 1837, relativement à la propriété littéraire. Cette loi, qui régit la Confédération Germanique jusqu'au 9 novembre 1847, fixe à dix ans le droit de protection à accorder en Allemagne aux ouvrages publiés dans les États de la Confédération Germanique, et étend par exception ce droit à vingt ans pour les ouvrages longs et dispendieux.

Résolutions de la haute Diète Germanique relativement à la contrefaçon des ouvrages littéraires et artistiques.

Art. 2. — La haute Diète reconnaît le droit de propriété littéraire et artistique au moins pendant l'espace de dix ans, à tout ouvrage déjà publié dans l'étendue du territoire de la Confédération Germanique, ou qu'on y publierait à l'avenir, et pourra être de vingt ans pour tout ouvrage qui aurait une grande étendue et aurait exigé de très-grands déboursés (1).

. . . .

(1) Dans cet acte, la haute Diète Germanique fixait au commencement de l'année 1842, c'est-à-dire cinq ans avant l'expiration de ladite convention, l'époque

Cette mesure évitait toutes les difficultés qui ont entravé jusqu'ici, pour la France, l'Angleterre, la Prusse, la Russie, etc., la conclusion d'une convention qui ne saurait être uniforme d'après la diversité des législations. En se conformant à la résolution de la haute Diète Germanique, la date de la publication d'un livre et de son dépôt officiel suffisait pour que chacun connût l'époque où un ouvrage tombait dans le domaine public *à l'étranger*, soit après dix ans, soit après vingt ans. Rien de plus facile à savoir; tandis que, par exemple, en ce qui concerne notre législation, comment un étranger pourra-t-il s'informer si l'auteur a été marié ou non marié? Si son contrat de mariage a été fait sous le régime dotal ou sous celui de la communauté? Si l'auteur a laissé des enfants? Si ces enfants sont encore vivants? Si l'ouvrage est posthume ou non? — Conditions qu'il est fort difficile et souvent même impossible de constater, et d'où peuvent résulter des incertitudes et des litiges sans nombre, C'est là ce qu'une loi doit toujours éviter.

Ce terme de dix ou de vingt ans est d'ailleurs suffisant pour protéger l'auteur et l'éditeur contre le tort que lui cause la contrefaçon. Peu de livres sont réimprimés, surtout en pays étranger, après ce laps de temps, tandis que c'est au moment même où l'auteur et l'éditeur espèrent recueillir le fruit de longs labeurs et de grandes dépenses, qu'il leur est pénible de se voir spolier par des contrefacteurs, qui, comme des pirates, guettent sur la frontière l'apparition d'un livre pour s'en emparer (1), et qui, par diverses combinaisons, encombrent immédiatement les marchés étrangers du produit de leurs larcins. Plus le livre a de mérite et plus il a de publicité en France, plus les contrefaçons se multiplient avec rapidité. Si la réputation qui en résulte pour l'auteur dans les pays étrangers n'était pas pour lui un palliatif, il devrait maudire sa célébrité, puisqu'il arrive souvent qu'un ouvrage moins renommé échappe, par cela même qu'il frappe moins leurs regards, à l'avidité des contrefacteurs.

où la Diète Germanique délibérerait de nouveau et en commun sur l'utilité qu'il y aurait à prolonger cette période de protection, d'après l'expérience qu'on aurait acquise pendant les cinq premières années.

La Diète n'ayant pris jusqu'à ce jour aucune mesure à cet égard, il en résulte que c'est au 9 novembre 1847 qu'expirera la protection pour ceux des ouvrages auxquels s'applique le terme de dix années.

(1) Souvent même ils se procurent subrepticement les *épreuves*, en sorte qu'il est arrivé plusieurs fois qu'un livre a paru en Belgique avant d'être mis en vente en France.

Le traité conclu par M. Guizot, l'année dernière, entre la France et la Sardaigne, où sont stipulées, réciproquement, des conditions à peu près semblables à celles que la Prusse et l'Angleterre viennent d'adopter, a donné l'exemple et, nous le croyons, une utile impulsion. Il faudra bien entrer dans cette voie nouvelle où se sont engagées déjà la France, l'Angleterre et la Prusse (1). Le moment est proche où la Belgique, exclue des marchés de toutes les nations, et contrainte, si elle veut persister à rester en dehors du droit des gens, à n'imprimer que pour elle seule, y renoncera, et nous espérons qu'elle ne tardera pas à reconnaître que son système de contrefaçon a cessé de lui être profitable. Déjà les libraires qui se livrent à ce genre de commerce doivent craindre de s'engager dans des opérations d'une longue durée, dans la réimpression, par exemple, d'ouvrages qui doivent avoir de nombreuses livraisons, puisque la loi protectrice que nous appelons de tous nos vœux peut être promulguée d'un moment à l'autre, et leur enlever ainsi dans les pays étrangers leurs correspondants et tous leurs débouchés.

A.-F. Didot.

C'est le Danemark qui, par une ordonnance du 7 mai 1828 (étendant les dispositions de l'ordonnance du 7 janvier 1741), a devancé les autres États en proclamant le respect dû aux propriétés littéraires des nations étrangères, en tant que leurs gouvernements agiraient de réciprocité à l'égard des propriétés des sujets danois.

Déjà en 1829, MM. Wurtz et Amb. Firmin Didot, après une conférence avec le ministre de France à Bruxelles, se rendirent à La Haye auprès du roi des Pays-Bas, pour lui présenter un mémoire dans le but de faire cesser ce brigandage commercial. *Voy.* la brochure intitulée: *Réponse aux questions soumises par MM. les membres de la chambre du commerce de Paris à M. Amb. Firmin Didot, ancien membre de la chambre du commerce et du conseil des manufactures. — Mars* 1831.

Voyez l'ouvrage publié par le ministre de l'intérieur, intitulé : *Commission de la propriété littéraire. Collection des procès-verbaux ;* Paris, 1836, in-4° de 342 pages.

Note sur la propriété littéraire et sur la répression des contrefaçons faites à l'étranger, particulièrement en Belgique, par Amb. Firmin Didot; Paris, in-8°, 1836. — *Discours* prononcé par M. Amb. Firmin Didot, le 13 janvier 1836, dans la séance générale des conseils du commerce, de l'agriculture et des manufactures, sur la question des primes en librairie; in-8°.

De la propriété littéraire. Rapport fait à la Chambre des députés, par M. de Lamartine. In-8°, chez Gosselin et Furne. Mars 1841.

---

(1) Une adhésion au traité conclu entre la Prusse et l'Angleterre est d'autant plus urgente qu'actuellement les livres français sont frappés de droits énormes à leur entrée en Angleterre ; ainsi, par exemple, tandis que les éditions grecques et latines publiées en *Allemagne* ne payent à leur entrée en Angleterre que 15 schellings les 112 livres (50 kil.), les livres grecs et latins imprimés en *France* payent 105 schellings pour 112 livres (50 kil.).

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Séance du 10 *août.*

— *Nouvelles recherches sur les poissons de la famille des Clupées*, par M. Valenciennes. — Après avoir retiré de la famille des Clupées divers genres placés, les uns, entre les Cyprins, les Brochets et les Harengs, les autres, entre ceux-ci et les Saumons, M. Valenciennes forme la famille des Clupéoïdes des genres restants, qui ont tous de l'affinité entre eux, et qui ne diffèrent que par des détails d'organisation. Il indique une nouvelle classification des poissons les plus vulgaires de cette famille, mais les moins faciles à déterminer, à cause des diagnoses incomplètes des auteurs systématiques. Les ichthyologistes ont coutume de placer en tête de cette famille ce qu'ils appellent le grand genre des Harengs, comprenant le Hareng ordinaire, l'Alose, non moins connue, et tous les petits poissons que les pêcheurs de nos côtes de la Manche confondent sous les noms de *Blanquette* et de *Harenguette*, et ceux des côtes de la Bretagne ou de la Méditerranée, sous celui de *Melette*. Rien ne semblait plus difficile à distinguer que ces nombreuses espèces, et celles des mers étrangères, que nous avons réunies; cependant, en examinant la dentition de ces poissons, et en suivant les combinaisons diverses que la nature a faites, on reconnaît que ces différents poissons peuvent se distinguer par la disposition de leurs dents, et être ramenés à sept types distincts, autour de chacun desquels se groupent des espèces étrangères, en nombre assez considérable: les uns, comme l'Alose, ont toutes les pièces du palais sans aucune dent; d'autres, comme le Hareng, en ont sur la langue et sur le vomer; les Harenguettes en ont sur les ptérygoïdiens et le palatin, mais point sur le vomer.

Les nouvelles divisions que M. Valenciennes a introduites dans les familles des Clupées précisent davantage la valeur des différentes familles; elles montrent les rapports qui existent entre tous les Malacoptérygiens, et elles ont d'ailleurs l'avantage de faire connaître des représentants dans le monde actuel de ces grandes familles du monde primitif, reconstruites avec tant d'habileté par M. Agassiz.

Ainsi, parmi les poissons fossiles tertiaires de Sheppy, nous verrons reparaître des genres très-voisins des Chanos. Le genre Bryssetus a des affinités très-grandes avec les Érythrins et les Sudis. Il est très-probable que les Enchodus du célèbre ichthyologiste de Neuchâtel viendront prendre place auprès des Chirocentres. Ceux de la famille des Cœlacanthes, où M. Agassiz a saisi avec tant de finesse le caractère d'avoir des os creux, ce qui ne se rencontre, en général, que dans les oiseaux, trouvent un représentant dans l'Hétérotis du Nil.

Ce fait est d'autant plus curieux que cette disposition osseuse, très-rare dans les poissons de l'époque actuelle, existait communément chez des poissons du monde ancien; une foule de genres des terrains anciens nous en fournit la preuve. Des Vertébrés ainsi organisés avaient traversé la période secondaire, puisque nous les retrouvons dans le genre Undina des terrains jurassiques. Nous les voyons encore dans les terrains tertiaires, où la présence du genre Cyclure nous le démontre. C'est, dans le groupe des poissons, une répétition de ce que les Nautiles nous représentent parmi les Mollusques, car on sait que les Nautiles se montrent dans les étages les plus inférieurs, et qu'ils traversent en abondance les couches secondaires et tertiaires; nous en trouvons encore une espèce dans le sein des mers actuelles.

— *Mémoire sur les fonctions de variables imaginaires*, par M. Cauchy. — Ce Mémoire, devant être inséré prochainement dans les *Exercices d'Analyse et de Physique mathématique*, M. Cauchy se borne à indiquer les principes qui s'y trouvent développés, et quelques-unes des conséquences qu'on en peut déduire. Nous nous bornerons, de notre côté, à mentionner cette communication.

— *Résumé d'un travail d'ensemble sur l'organisation, la classification et le développement progressif des Échinodermes, dans la série des terrains*, par M. L. Agassiz. — Nous extrayons du Mémoire de M. Agassiz quelques passages qui donneront au lecteur l'idée du nouveau travail de l'illustre naturaliste, et des considérations qui l'ont guidé dans la classification qu'il propose.

« Malgré leur petitesse, et le rôle en apparence insignifiant que jouent les Échinodermes dans la nature, dit M. Agassiz, ces animaux ont une grande importance pour l'appréciation des phénomènes génétiques généraux, relatifs à l'établissement successif du règne animal à la surface du globe. Cette importance, ils la doivent, d'un côté, à leur organisation compliquée, et, de l'autre, à leur présence dans tous les étages de la série des terrains fossilifères.

« Mais ce n'est pas par les détails seulement que ces animaux se montrent étonnamment diversifiés; il n'y a pas jusqu'à leur orientation dans les milieux qui les entourent qui ne varie d'une famille et même d'un genre à un autre. C'est ainsi que certaines Holothuries sont couchées sur le flanc, la bouche en avant et l'anus en arrière, et ont ainsi une véritable extrémité antérieure et une postérieure, un ventre, un dos et des côtés, ce qui est assez contraires aux idées que l'on se fait ordinairement des animaux rayonnés; tandis que, chez les Cidarides, la bouche est en bas et l'anus en l'air, et la périphérie tellement régulière, qu'il faut avoir recours à des détails minutieux de leur structure pour y reconnaître des traces de parité. Les Spatangues et les Clypéastres présentent des formes et une orientation intermédiaires entre les Cidarides et les Holothuries. L'anus, reporté en arrière, indique bien l'extrémité postérieure; l'allongement du corps permet bien de distinguer le côté droit et le côté gauche, mais la position de la bouche, qui n'est pas tout à fait à l'extrémité antérieure

du corps et qui est même encore subcentrale chez les Clypéastres, obscurcit l'analogie qui existe entre la face supérieure de ces animaux et le dos des Holothuries, et à plus forte raison, celle de la face inférieure. Chez les Astérides, la position habituelle du corps est la même que, chez les Cidarides, tandis que chez les Crinoïdes, chez toutes les espèces fixes du moins, les rapports sont complétement renversés : l'animal, attaché au sol par une tige surgissant d'une de ces faces, s'étale en rayonnant dans tous les sens; mais, à l'inverse des Étoiles de mer, la bouche est tournée en haut, et l'anus s'ouvre à côté de la bouche. Du reste, la flexibilité de la tige de la plupart des Crinoïdes leur permet de se pencher dans tous les sens et de prendre, par conséquent, toutes les attitudes possibles vis-à-vis des milieux ambiants, A cet égard encore, les Crinoïdes occupent la dernière place parmi les Échinodermes, puisque la position respective de leurs organes vis-à-vis de leur entourage n'est pas même fixée.

« Il résulte de là que les Échinodermes, malgré le rang inférieur qu'ils occupent incontestablement dans la création, sont cependant plus propres à nous fournir des renseignements sur les modifications qu'a subies cette classe tout entière dans la série des temps géologiques, et sur la valeur de ces modifications, que ne le peut, par exemple, le test des Mollusques, quelque diversifié qu'il soit : aussi ne douté-je pas que la connaissance des Échinodermes n'acquière avant peu une très-grande valeur pour l'histoire des révolutions de notre globe, valeur qu'elle a déjà acquise pour moi, et que j'espère faire apprécier par les résultats de mon travail que je vais présenter. D'ailleurs leur fréquence dans les couches de la terre, l'état parfait de conservation dans lequel on les trouve souvent, la fixité de leurs caractères, l'élégance et la diversité de leurs formes, les recommandent d'une façon toute particulière à l'attention des géologues, et leur fréquence sur nos côtes devrait être un puissant stimulant pour engager les zoologistes à étudier d'une manière encore plus complète qu'on ne l'a fait jusqu'à présent leur organisation remarquable et les phases de leur développement, sur lequel nous ne possédons encore, malheureusement, aucune donnée complète.

« Sans entrer dans de plus amples détails sur l'organisation des Échinodermes, il me reste à résumer maintenant, dans leur plus grande généralité, les faits relatifs à leur ordre de succession dans la série des terrains les mieux constatés jusqu'à ce jour. On ne remarquera sans doute pas sans quelque surprise l'analogie qui existe à cet égard entre les Échinodermes et les poissons fossiles. Ayant développé ailleurs d'une manière très-détaillée les résultats de mes recherches sur ces derniers animaux, je me bornerai à rappeler ici le fait le plus général que j'ai déduit de ces observations : c'est qu'une classification naturelle, basée sur l'étude de l'organisation, établit dans ces deux classes le rapport le plus intime entre leur gradation zoologique et leur ordre de succession dans la série des terrains, ou, en d'autres termes, que l'arrangement zoologique le plus naturel est l'expression

la plus générale de l'ordre géologique, et *vice versâ*, l'ordre de succession génétique, l'indication la plus sûre des vraies affinités naturelles. Et s'il en est ainsi des Échinodermes et des poissons, il est plus que probable qu'il en sera de même de toutes les classes du règne animal : aussi ce résultat me paraît-il devoir ouvrir une nouvelle ère aux études zoologiques. On ne saurait du moins douter, dès à présent, que cette méthode de contrôler la zoologie par la paléontologie et la paléontologie par la géologie, ne fasse prochainement découvrir une foule d'affinités restées inaperçues et qui élèveront l'étude des fossiles au rang d'une science complémentaire de la zoologie, comme la physiologie est le complément de l'anatomie. En effet, la paléontologie n'aura pris le rang qui lui est dû dans les sciences naturelles que lorsqu'elle se posera pour but de nous faire connaître le développement du règne animal dans son ensemble, avec autant de détails qu'on a cherché à étudier, dans ces derniers temps, l'histoire du développement individuel des espèces. On se ferait cependant une fausse idée de l'établissement successif du règne animal à la surface du globe terrestre si l'on concluait trop rapidement du résultat général que je viens d'énoncer, à une gradation progressive de chacun des types particuliers des classes auxquelles j'ai fait le plus particulièrement allusion. Au contraire, l'étude détaillée de ces animaux dans toutes leurs ramifications nous a appris que, dans cette marche générale vers un développement progressif, chaque groupe secondaire, pris isolément, présente des particularités dignes de toute notre attention et propres à nous éclairer sur les tendances qui se manifestent dans ce travail génétique. »

— *Observations sur les mœurs et l'anatomie des Scolytes des Ormes et principalement du Scolyte destructor*, par M. Guérin-Méneville. — Le succès de M. Coste dans sa célèbre peinture des mœurs conjugales des Épinoches semble encourager parmi les naturalistes les descriptions érotiques. Après les amours d'un poisson, nous passerons aux amours d'un insecte : voici le tableau qu'en fait M. Guérin-Méneville :

« 1° Les femelles de Scolytes recommencent souvent leur galerie de ponte, quand elles reconnaissent qu'elles se sont trompées et qu'elles ont enfoncé leur trou trop avant dans l'écorce vive. Craignant que leurs larves ne soient noyées et étouffées par l'abondance de sève qui découle alors de ces blessures, elles abandonnent la place, vont recommencer leur travail plus loin, et ont alors soin de tenir leur galerie dans la partie moyenne de l'écorce, entre celle qui est tout à fait vive et la plus externe frappée de mort, dans une partie déjà languissante, et qui se trouve alors dans les mêmes conditions que toute l'écorce d'un arbre languissant.

« 2° Contrairement à ce que l'on croyait jusqu'ici, que les Scolytes vont s'accoupler sur les feuilles, au sommet des arbres, j'ai constaté, ainsi que M. Robert, témoin de cette observation, que ces insectes ont un tout autre mode de rapprochement. Le 1er août, après être resté

quatre ou cinq heures au soleil pour suivre les travaux des Scolytes, nous vîmes plusieurs individus courant avec rapidité sur les écorces des arbres attaqués ; j'en pris quelques-uns que je reconnus pour des mâles. Un de ces individus si agiles s'étant introduit dans un trou creusé par une femelle, on le vit bientôt en sortir, la partie postérieure d'une femelle se montra à l'entrée de la galerie, et l'accouplement eut lieu plusieurs fois de la manière suivante :

« Le Scolyte qui cherche à féconder une femelle va la chercher au fond de sa galerie, qui n'a encore que 8 à 10 millimètres de profondeur ; il la caresse avec ses pattes extérieures, ou l'accroche avec ses tarses, la contraint à sortir à reculons ou l'engage à se prêter à ses désirs. Dès que l'extrémité de l'abdomen de la femelle se montre à l'entrée du trou, on voit le mâle se retourner brusquement, approcher à reculons son abdomen de celui de la femelle et être saisi d'un frémissement universel. Nous avons vu cette manœuvre se répéter jusqu'à six fois. »

Limitation de la vitesse des convois sur les chemins de fer, par M. Piobert. — Les observations de M. Piobert qui sont l'objet de cette Note ont été provoquées par la proposition, faite à l'Académie, d'un appareil propre à indiquer si la vitesse maximum fixée par les règlements avait été dépassée. A cette occasion, M. Piobert fait remarquer que la vitesse qu'on peut tolérer est loin d'être la même pour tous les points de la voie ; il existe pour chacune de ses parties une vitesse qu'on doit permettre, en même temps qu'on empêche de la dépasser. Ainsi, pour chaque station, croisement de voie, passage de niveau, etc., placés à la sortie de tunnels, tranchées, ponts ou autres débouchés, qui empêcheraient de les voir de loin, on devrait fixer, par des expériences spéciales, faites avec le matériel employé, la vitesse qui permettrait d'arrêter le convoi avant d'arriver en ces points, tout en ne commençant à agir sur les freins qu'à la vue des obstacles qui pourraient s'y trouver ; si la locomotive ne pouvait pas se mouvoir en ce moment avec une vitesse supérieure à celle qui aurait été fixée pour cette position, il serait toujours possible de l'arrêter avant d'arriver sur ces obstacles, et d'éviter un accident semblable à celui de Bonnières, dans lequel le choc a eu lieu à 140 mètres en avant du point où l'on a pu arrêter le train. On devrait, de même, fixer par des expériences la limite des vitesses permises sur toutes les autres parties des chemins de fer, notamment aux jonctions des descentes et des paliers, des paliers et des rampes, qui, n'étant pas adoucies par les tracés actuels, occasionnent des changements brusques de direction, et des chocs des roues de devant contre les rails, surtout pour les machines et la partie antérieure des convois, circonstances qui, comme on le sait, se présentent deux fois sur 27 mètres de longueur, sur le chemin de fer du Nord, au point même où l'accident de Fampoux est arrivé.

« Des expériences spéciales, faites sur chaque chemin de fer, avec le matériel même des compagnies, et qui ne seraient nullement onéreuses, permettraient de déterminer, pour chaque espèce ou composition de convois, pour chaque circonstance locale ou atmosphérique, la

limite de vitesse que pourrait permettre la sécurité publique, sans restreindre les avantages des chemins de fer; on préviendrait ainsi beaucoup d'accidents, et l'on commencerait à entrer dans la voie indiquée par l'Académie. »

Séance du 17 août.

Mémoire sur l'application du calcul des résidus à la recherche des propriétés générales des intégrales dont les dérivées renferment des racines d'équations algébriques, par M. Cauchy. — L'illustre auteur de ce travail a prouvé, dans plusieurs mémoires présentés à l'Académie en 1841, que le calcul des résidus fournit un grand nombre de formules générales, qui comprennent, comme cas particuliers, les beaux théorèmes d'Euler et d'Abel sur les transcendantes elliptiques. Parmi ces formules générales, on doit particulièrement distinguer celles auxquelles satisfont les intégrales qui, comme les transcendantes elliptiques, renferment, sous le signe S., des radicaux du second degré, ou des racines d'équations algébriques. Mais, comme après avoir déterminé les racines d'une telle équation, on peut être quelquefois embarrassé de savoir quelle est, parmi ces racines, celle qui doit entrer dans chaque intégrale, il était nécessaire de montrer comment on pouvait, en tout cas, résoudre cette question. C'est l'objet que M. Cauchy s'est proposé dans le mémoire qu'il a lu à l'Académie.

Rapport sur un mémoire de M. Coste, ayant pour titre : Nidification des poissons, par M. Duméril. — Le mémoire qui fait l'objet de ce Rapport est celui que nous rappelions plus haut, à l'occasion d'une communication du même genre, due à M. Guérin-Méneville. M. Coste a décrit, dans ce mémoire, les mœurs de deux espèces de Gastérostés, petits poissons d'eau douce, connus sous les noms d'*Épinoche* et d'*Épinochette*. En étudiant les circonstances singulières qui précèdent la ponte, laquelle, comme on le sait, s'opère avant la fécondation, chez la plupart des poissons, il a reconnu que chez les Épinoches, par suite d'une anomalie assez rare dans le règne animal, le mâle est le seul individu de sa race qui se trouve chargé par la nature de tous les soins qui ont rapport au ménage ou à la vie de la famille. C'est ce mâle, polygyne comme notre coq domestique, qui devient aussi un maître absolu pour un certain nombre de femelles, qu'il gouverne comme un autocrate impérieux; mais, à ce mâle des Épinoches, sont imposées de plus toutes les charges, toutes les obligations de la paternité, avec les attributions les plus complexes : c'est lui qui doit pourvoir d'avance aux besoins futurs de la famille, et protéger son innombrable lignée. Déjà seul, et avec une admirable activité, il s'était occupé d'avance à ramasser les différentes matières nécessaires pour édifier industrieusement l'abri destiné à mettre à couvert et en sûreté l'espace circonscrit qu'il avait préparé pour recevoir convenablement une quantité d'œufs que des femelles nombreuses et diverses seront appelées par lui et obligées à venir y pondre les unes après les autres; car, après avoir

été chercher l'une d'elles et l'avoir conduite vers le nid, où il la force d'entrer par un orifice distinct il reste près d'elle, occupé à la surveiller pendant le part, puis, immédiatement après, il la chasse, en l'obligeant de sortir par un autre passage, et c'est alors qu'il entre lui-même pour ranger les œufs, les agglutiner, et les féconder en masse. Puis il sort de nouveau pour appeler une autre femelle, en répétant le même manége, de sorte que ces mères ne peuvent reconnaître leur progéniture, et que par cela même elles ne doivent avoir ni l'instinct ni la jouissance de l'amour maternel. Il résulte de ce mode de propagation que le mâle des Épinoches devient le chef unique et absolu de la famille future, dont il restera seul et se reconnaîtra le père et le protecteur.

Tels sont, d'après M. Duméril, dont nous citons textuellement les paroles, les faits observés par M. Coste, et consignés dans le mémoire soumis au jugement de l'Académie. A ce travail M. Coste a joint un appendice sous le titre de *Faits historiques relatifs à la nidification des poissons*. L'Académie a décidé que la partie descriptive du mémoire de M. Coste serait imprimée dans le *Recueil des savants étrangers*.

Mémoire sur la loi qui règle la chaleur latente de fusion. Détermination du zéro absolu et de la chaleur totale des corps, par M. C. C. Person. — Le travail que M. Person soumet au jugement de l'Académie renferme le résultat de ses recherches sur divers points de la théorie de la chaleur :

1° Des rectifications pour différents points de fusion et des déterminations nouvelles ;

2° La mesure de la chaleur latente de fusion pour treize substances ;

3° Vingt-cinq déterminations de chaleurs spécifiques à des températures qui s'étendent depuis — 30 jusqu'à 440 degrés;

4° La loi $(160 + t)\ \delta = l$, c'est-à-dire que la chaleur latente de fusion est égale à la différence des deux chaleurs spécifiques, prise autant de fois qu'il y a de degrés depuis la température de la fusion jusqu'à 160 degrés au-dessous de zéro ;

5° Cette remarque, que la chaleur nécessaire pour fondre les métaux est à peu près proportionnelle aux forces nécessaires pour écarter ou séparer leurs molécules ;

6° Ce résultat, que la chaleur spécifique des métaux est, à très-peu près, la même à l'état solide et à l'état liquide ;

7° Ce principe, que la chaleur contenue dans un liquide depuis son point de fusion jusqu'à 160 degrés au-dessous de zéro, est exprimée par $(160 + t)$ C, comme s'il n'y avait pas de changement d'état ;

8° La détermination du zéro absolu à 160 degrés au-dessous du zéro ordinaire ;

9° Ce principe, que la chaleur latente est une quantité variable avec la température où se fait la solidification ;

10° Cet autre principe, que la solidification, lors du refroidisse-

ment, est un phénomène contingent et non pas nécessaire, de sorte que l'état liquide, de même que l'état gazeux, serait compatible avec les températures les plus basses ;

11° Une mesure de la chaleur totale du corps applicable aux solides, aux liquides et aux vapeurs;

12° Ce résultat, que l'eau de cristallisation des sels aurait, à peu près, la même chaleur spécifique et la même chaleur de fusion que la glace, en sorte que, pour fondre un sel hydraté, il faudrait au moins autant de chaleur que pour fondre un poids de glace égal au poids de son eau de cristallisation.

Séance du 24 août.

Nouvelles observations sur la dégradation des organes de la circulation chez les Mollusques, par M. Milne Edwards. — Les observations de M. Milne Edwards portent sur deux Mollusques, l'Haliotide et la Patelle, chez lesquels il a constaté, ainsi que l'annonce le titre du mémoire, la dégradation du système artériel. Le travail du savant naturaliste sur cet objet ne saurait, même par extraits, prendre place dans ce compte rendu; mais nous reproduirons ici les considérations générales dont l'auteur l'a fait précéder : elles suffiront pour donner l'idée du but de ces nouvelles recherches, en même temps qu'elles fourniront une nouvelle pièce au procès qui s'agite encore en ce moment parmi les naturalistes, touchant l'organisation des espèces animales inférieures.

« Dans diverses occasions, dit M. Milne Edwards, j'ai cherché à montrer que l'ordre d'apparition des principaux appareils varie chez les animaux appartenant à des types différents, et qu'il existe une relation intime entre l'ancienneté d'une partie dans l'organisme naissant et l'importance des caractères zoologiques que cette partie peut fournir.

« En rendant compte des recherches que j'avais entreprises sur les animaux marins des côtes de la Sicile, j'ai insisté également sur la formation tardive du cœur chez les Mollusques; et, si l'on applique à ce cas particulier la règle générale que je viens de rappeler, on est naturellement conduit à penser que, dans cette grande division du règne animal, l'appareil de la circulation ne peut avoir la même importance que chez les Vertébrés, où le cœur entre en fonction dans les premiers temps de la vie embryonnaire.

« Or, dès qu'un organe ou un appareil perd son importance physiologique, il perd aussi la fixité de structure que l'on rencontre toujours dans les parties dont le rôle est prédominant, et il ne tarde pas à présenter des indices de dégradation anatomique.

« Il en résulte que, dans l'embranchement des Mollusques, les instruments affectés au service de l'irrigation nutritive ne doivent pas offrir, dans leur mode de constitution, l'invariabilité qui se reconnaît chez les animaux supérieurs, et que, quel que soit le degré de perfection auquel cet appareil arrive dans certaines espèces, on doit s'attendre

à le voir se dégrader chez d'autres, sans que cette dégradation entraîne nécessairement à sa suite des modifications profondes dans le plan général de l'organisme.

« Ces déductions cadraient cependant mal avec les opinions généralement reçues touchant la circulation du sang chez les Mollusques. On s'accordait à admettre que chez tous ces animaux l'appareil circulatoire était complet, et consistait en un cercle non interrompu de tubes membraneux formés par des artères et des veines dont la disposition anatomique n'offrirait, d'ailleurs, que des modifications secondaires.

« Dans un travail présenté à l'Académie, il y a sept ans, j'avais montré, il est vrai, que, chez les Ascidies, il n'existe de vaisseaux que dans les portions tégumentaire et branchiale du corps, et que, dans la région abdominale, le sang circule à travers les lacunes ou espaces laissés entre les divers organes. Peu de temps après, j'ai constaté, chez les Biphores, une dégradation semblable de l'appareil vasculaire, et, à une époque plus récente, M. de Quatrefages a observé un fait analogue chez les Éolidiens; mais les Tuniciers s'éloignent tant des Mollusques ordinaires qu'on avait cru pouvoir ne pas en tenir compte, et beaucoup de naturalistes se refusaient à admettre le fait anormal annoncé par M. de Quatrefages; de sorte qu'on persistait à penser que tous les Mollusques possèdent un appareil vasculaire complet; au commencement de l'année dernière encore, un jeune zoologiste, qui s'est présenté ici comme le champion des idées anciennes, a cru pouvoir poser en principe l'impossibilité de la disparition, soit complète, soit partielle, des organes de la circulation chez un Gastéropode quelconque.

« Un pareil désaccord entre la théorie et les faits aurait puissamment infirmé les vues que je viens de rappeler; mais les recherches dont j'ai eu l'honneur d'entretenir l'Académie, en février 1845, et celles entreprises peu de temps après, par M. Valenciennes et moi, les observations de M. Nordmann sur les Tergipes, et celles de M. Owen sur les Térébratules; enfin, divers faits isolés, dont la science avait été précédemment enrichie par Cuvier, M. Gaspard, M. Van Beneden, M. Valenciennes, M. Dellechiaje et M. Pouchet, et dont la signification est devenue manifeste aujourd'hui, ont dû suffire, je pense, pour montrer de quel côté était la vérité. En effet, il est maintenant bien démontré, non-seulement que la dégradation de l'appareil circulatoire n'est pas une condition incompatible avec le plan d'organisation des Mollusques, mais que c'est l'état normal du système vasculaire, dans cette grande division du règne animal. Dans tous les Mollusques dont la structure nous est connue, les vaisseaux sanguins manquent en partie, et une portion plus ou moins considérable du cercle circulatoire se trouve constituée par de simples lacunes. Dans chacune des classes de cet embranchement, l'appareil vasculaire se dégrade ainsi à divers degrés, et l'on sait, à n'en pas douter, qu'il existe à cet égard des différences considérables chez des animaux dont l'organisation est d'ailleurs tout à fait analogue.

« Il me paraîtrait donc inutile d'insister davantage sur ce point; mais les zoologistes ont dû remarquer que toutes les grandes modifications dépendantes de la dégradation de l'appareil circulatoire chez les Mollusques dont il a été question jusqu'ici, portent sur le système des cavités veineuses, et, d'après l'ensemble des faits observés jusqu'à ce jour, on pouvait croire que, chez tous les Mollusques proprement dits, il existe un système artériel complet.

« Si la théorie de la formation des vaisseaux sanguins à l'aide de lacunes dont les parois se régularisent et se revêtent d'une tunique propre sous l'influence excitante du liquide en mouvement, est exacte, les artères doivent, en effet, se constituer avant les veines, et cela étant, elles doivent aussi, conformément aux principes dont il a été question dans les premières lignes de cet écrit, offrir, dans leur disposition anatomique, plus de fixité. Mais, chez les Gastéropodes, où l'organisme tout entier peut se constituer avant que le cœur entre en fonctions, les artères, dont la formation est probablement tout aussi tardive, ne doivent jouer qu'un rôle très-secondaire dans l'économie, et il fallait s'attendre, par conséquent, à les voir se modifier beaucoup dans ce groupe naturel, et même s'y dégrader, à la manière des veines, sans qu'il en résulte aucun changement nécessaire dans l'ensemble de l'organisation. »

M. Poinsot présence à l'Académie une Note imprimée qui a pour titre : *Remarque sur un point fondamental de la* Mécanique analytique *de* LAGRANGE.

L'objet de cet écrit est suffisamment indiqué par l'auteur, dans ces deux premiers paragraphes que nous allons ici reproduire.

« On sait que Lagrange, dans ce livre célèbre qu'il a intitulé *Mécanique analytique*, s'est proposé de réduire toute la mécanique à des formules générales, tirées du seul *principe des vitesses virtuelles*, ou plutôt de la formule différentielle qui est l'expression de ce principe. Pour la perfection même de son ouvrage, l'auteur a soin de n'employer, dans aucune des questions qu'il traite, ni figures, ni aucun raisonnement tiré de considérations géométriques ou mécaniques; tout se fait par le calcul et de simples changements de coordonnées; et ce n'est même que sous une forme purement analytique qu'on y voit présentée la question si naturelle et si simple de la composition des forces appliquées sur un point.

« Si des forces quelconques P, Q, R, dirigées suivant les lignes p, q, r,... agissent sur un même point, et qu'on veuille réduire toutes ces forces, etc. (Voy. *Mécanique analytique*, 2e édit, p. 111, où Lagrange donne les formules de cette réduction.)

« Il y a, dit M. Poinsot, sur ce point de doctrine une remarque essentielle à faire, et qui paraît avoir échappé à l'auteur de la *Mécanique analytique ;* c'est que les formules dont il s'agit ne conviennent point, comme on pourrait le croire, à toute espèce de lignes ou coordonnées ξ, π, σ,... bien que ces lignes soient propres à déterminer les lieux des corps. Les formules ne sont bonnes qu'autant que ces lignes nouvelles

seront (comme les premières p, q, r,...) les distances de nos corps, soit à des *centres fixes*, soit à des *plans fixes*, comme il arrive dans le cas des coordonnées ordinaires x, y, z, lesquelles marquent les distances du point que l'on considère à trois plans fixes *rectangulaires entre eux;* et, en général, on peut dire que, pour l'exactitude de ces formules, il faut que les lignes ξ, π, σ,... soient de telle nature que leurs différentielles $d\xi$, $d\pi$, $d\sigma$,... expriment les *vitesses virtuelles mêmes* du point d'application des forces Ξ, Π, Z,...; c'est-à-dire que chacune d'elles, $d\xi$, soit la projection *orthogonale*, sur la direction de la force Ξ, du déplacement quelconque infiniment petit qu'on suppose donné à ce point dans l'espace : sans quoi toutes ces transformations analytiques, quoique exactes en pure analyse, seront en défaut dans la mécanique et conduiront à de fausses conséquences. »

L'auteur donne ensuite des démonstrations et des exemples pour confirmer ce qu'il vient de dire, et il termine par quelques réflexions nouvelles qui achèvent d'éclairer et de rectifier complétement le point de doctrine dont il s'agit.

— *Rapport sur un mémoire de M. Margueritte, relatif au dosage du fer, par voie humide*, par M. Dumas. — On sait que Descroizilles a proposé depuis longtemps, pour doser les alcalis, l'emploi d'un acide d'un titre connu dont on mesure le volume, et réciproquement; il suffit, en effet, de déterminer le volume exact de l'acide qui neutralise l'alcali, et celui de l'alcali qui sature l'acide. Le commerce a adopté ces procédés, et avec d'autant plus de confiance que leur emploi a reçu des mains de M. Gay-Lussac une sûreté et une précision irréprochables.

« M. Thomson a tenté l'application de cette méthode pour la détermination des équivalents d'un grand nombre de corps; il préparait, dans des proportions connues, des dissolutions capables d'agir l'une sur l'autre, et il déterminait, non pas les volumes, mais les poids d'après lesquels leur action réciproque pouvait s'accomplir rigoureusement et sans reste de l'une d'elles.

Plus tard, M. Gay-Lussac a donné à cette méthode une élégance et une précision nouvelles, en l'appliquant à l'essai des matières d'argent. L'essai par la voie humide de ces matières précieuses a rendu nécessaire l'invention de quelques appareils spéciaux et de quelques manipulations particulières dont l'ensemble pouvait évidemment rendre d'autres services. Pour doser l'argent, il détermine le volume d'une dissolution titrée de sel marin, nécessaire et suffisante à la précipitation d'une quantité connue de l'alliage, et l'on comprend sans peine qu'on puisse doser tous les métaux par des réactions spéciales de la même nature.

« C'est ainsi que notre confrère M. Pelouze a récemment proposé de doser le cuivre par l'emploi d'un sulfure en dissolution titrée.

Mais il n'est pas toujours facile de ramener le problème à la détermination des quantités d'un acide et d'une base propres à se saturer, ou bien à la détermination des quantités de deux corps capables de se précipiter mutuellement. Il est tel métal, en effet, dont les oxydes ne forment pas de sels neutres, et dont la précipitation par les réactifs

donne naissance à des composés qui laissent quelque incertitude quand on arrive à la limite de l'action : le fer est dans ce cas : aussi M. Margueritte est-il venu proposer de le doser d'une manière détournée, c'est-à-dire au moyen d'une dissolution colorée capable de perdre sa couleur en cédant de l'oxygène au protoxyde de fer, qui se convertit ainsi en peroxyde.

Son procédé est fondé sur la transformation des sels de fer au minimum en sels au maximum, au moyen d'une liqueur titrée de permanganate de potasse. »

La commission s'est assurée, par des expériences précises, que toutes les assertions de l'auteur étaient exactes et qu'on pouvait, à l'aide de ce procédé, doser le fer très-rapidement à $\frac{1}{60}$ près, ce qui suffira pour une multitude de circonstances. Elle approuve donc, sous le rapport industriel et sans réserve aucune, le procédé de M. Margueritte, et demande l'insertion de son mémoire parmi ceux des *Savants étrangers*.

Séance du 31 *août.*

Nouveau mode de propagation de l'altération spéciale des pommes de terre, par M. Payen. — Les échantillons mis par M. Payen sous les yeux de l'Académie offrent les exemples d'un mode de propagation rare en 1845, et qui s'est répandu davantage en 1846 : il consiste dans la pénétration des propagules sur plusieurs points de la périphérie des pommes de terre ; les tissus sont alors envahis principalement dans les parties correspondantes aux ouvertures ou déchirures normales ou accidentelles de l'épiderme ; la végétation parasite, dirigée vers le centre, s'enfonce plus ou moins, suivant la plus ou moins grande laxité des tissus ; elle offre l'apparence, soit d'un ou plusieurs mamelons internes, soit d'un petit cylindre de couleur rousse, tout autour desquels la fécule dissoute laisse une zone de cellules translucides.

Ces sortes de taches circonscrites, d'abord superficielles, puis plus ou moins pénétrantes, se montrent en grand nombre aujourd'hui sur les pommes de terre de plusieurs champs, où la plupart des feuilles et des tiges ont conservé jusqu'ici les caractères de leur végétation active.

L'un des échantillons d'un tubercule coupé rappelle le mode d'invasion le plus général en 1845, et se reproduisant identique en 1846 : on voit la substance rousse se répandre du point d'insertion de la tige souterraine dans les parties corticales, et s'étendre parfois dans la substance centrale ou médullaire.

L'autre échantillon montre sur l'épiderme enlevé à un tubercule cuit le deuxième mode d'invasion attaquant les pommes de terre à la périphérie, et pénétrant dans une faible épaisseur (2 à 3 millimètres) des tissus ; on remarque autour de l'organisme étranger une zone où la fécule est détruite en grande partie ; d'ailleurs la consolidation des tissus envahis, la résistance à la coction et à la putréfaction s'accordent avec la couleur rousse spéciale et la composition chimique, et prouvent que cette végétation est identique avec celle qui s'avance des points rapprochés de la tige dans l'écorce et la masse des pommes de terre.

Une altération généralement légère résulte, en définitive, de ce mode de propagation ; elle se montre plus fréquemment, sans doute en raison des séminules répandus dans le sol depuis 1845. On comprend que sa pénétration soit lente, parce que les tubercules moins aqueux offrent une résistance plus forte que l'année dernière.

Mémoire sur la planète qui produit les anomalies observées dans le mouvement d'Uranus.— Détermination de sa masse, de son orbite et de sa position actuelle, par M. Leverrier. Nous avons déjà fait connaître aux lecteurs de la *Revue* les résultats du beau travail entrepris par M. Leverrier sur la théorie d'Uranus. On sait que, dans les anomalies présentées par le mouvement de cet astre, M. Leverrier a été conduit à reconnaître l'influence d'une planète inconnue, située au delà d'Uranus et parcourant une orbite déterminée.

Dans son premier travail, le savant astronome n'avait fixé que d'une manière approchée les éléments de la nouvelle planète. Il revient aujourd'hui sur ces premières déterminations, et de laborieux calculs lui permettent maintenant de les faire connaître avec plus de précision. Voici les éléments auxquels il est parvenu :

Demi-grand axe de l'orbite..........	36,154
Durée de la révolution sidérale........	217^{ans},387
Excentricité........................	0,107.61
Longitude du périhélie..............	284°,45′
Longitude moyenne au 1er janv. 1847...	318,47
Masse...........................	$\frac{1}{9300}$.

Les longitudes sont comptées à partir de l'équinoxe du 1er janv. 1847; les distances sont rapportées au rayon moyen de l'orbite terrestre. Enfin, la masse du soleil a été prise pour unité.

On déduit de ces éléments la position suivante de la planète au 1er janvier 1847 :

Longitude héliocentrique vraie.........	326°.32′ ;
Distance au soleil....................	33,06.

Cette détermination place la nouvelle planète à 5 degrés environ à l'est de l'étoile δ du Capricorne.

Mémoire sur la parallaxe d'une étoile anonyme de la Grande Ourse, par M. H. Faye. — Les derniers travaux de M. Bessel ont mis hors de doute les variations du mouvement de certaines étoiles, et montré que l'uniformité de ce mouvement était dès à présent une hypothèse incompatible avec l'observation. En entreprenant de nouvelles études sur le difficile sujet auquel le célèbre astronome allemand avait consacré la fin de sa carrière, M. Faye a pensé qu'on pouvait procéder à ces recherches par une méthode plus directe que le système de comparaisons qui a conduit Bessel à ses beaux résultats.

Au lieu de comparer entre elles les *positions absolues* des étoiles d'un même ordre de grandeur (et peut-être aussi d'un même ordre de distance), afin d'en déduire les variations du mouvement propre de quelques-unes d'entre elles, M. Faye propose d'appliquer ici la mé-

thode différentielle, comme pour les étoiles doubles, mais en lui donnant plus d'extension. En d'autres termes, quand il y aura lieu de soupçonner une variation quelconque dans le mouvement propre d'une étoile, M. Faye propose d'en déterminer, tous les dix ans par exemple, les différences d'ascension droite et de déclinaison avec une étoile située sur le même parallèle, mais dont la distance au système solaire puisse être présumée beaucoup plus grande, et dont le mouvement propre, alors très-faible, puisse être considéré comme uniforme pendant un laps de temps très-considérable. « Voici, dit-il, les avantages qui me semblent attachés à cette méthode. La question des mouvements propres est, avant tout, une question de temps, et si l'on se borne à en puiser les éléments dans les catalogues d'étoiles, c'est par siècles et par demi-siècles qu'il faut compter. En effet, les faibles variations dont il s'agit (il faut espérer que nous parviendrons un jour à en saisir la loi) sont de l'ordre de grandeur des erreurs de toute sorte qui affectent inévitablement les positions absolues des étoiles, et, pour atténuer l'influence de ces erreurs, pour discerner les phénomènes délicats qu'elles nous masquent, nous ne possédons qu'un moyen, c'est de répartir l'effet de ces erreurs sur un grand intervalle de temps : or, toutes ces erreurs peuvent être facilement éliminées par la méthode différentielle, même avec l'extension que je propose de lui donner, et tel phénomène dont la constatation exigerait autrement un laps de 90 ans, par exemple, deviendrait ainsi sensible au bout de 10 années d'observation. En outre, ces recherches seraient accessibles à un grand nombre d'astronomes pourvus seulement d'appareils d'un pouvoir ordinaire.

« La recherche des parallaxes est la condition essentielle d'un pareil système d'observations; elle fournit aussi une donnée fondamentale pour l'étude théorique des mouvements propres. Heureusement, la même méthode offre le moyen d'attaquer et de résoudre la seconde partie du problème.

« J'ai pris pour objet de mes recherches : 1° les variations probables du mouvement propre d'une étoile anonyme de la Grande Ourse, la 1830ᵉ du Catalogue de Groombridge, à laquelle M. Argelander a reconnu un mouvement annuel de 7 secondes : ce mouvement propre est supérieur à celui de la célèbre 61ᵉ du Cygne; c'est le plus grand qui ait été remarqué dans le ciel ; 2° la parallaxe de cette étoile, c'est-à-dire la distance qui la sépare de notre système solaire. »

Quant à la première partie de ces recherches, M. Faye ne pose encore qu'un jalon de la longue route qu'il s'est tracée; mais il est arrivé, pour la seconde partie, à des résultats qui méritent dès à présent d'être signalés aux astronomes. La méthode dont nous venons de donner le principe lui a permis en effet de déterminer la parallaxe de l'étoile d'Argelander, qu'il évalue à 1″,06.

Ainsi, la distance de cette étoile au soleil est égale à 195,000 fois le rayon moyen de l'orbite terrestre; c'est-à-dire que la lumière qui émane de cette étoile nous arrive à peu près en trois ans.

M. le Ministre de la marine annonce qu'un voyage d'exploration, comprenant tout le cours navigable du fleuve des Amazones et des principaux affluents, doit être prochainement entrepris par M. le lieutenant de vaisseau *Tardy de Montravel,* qui aura sous ses ordres le bâtiment à vapeur *l'Alecton* et la corvette *l'Astrolabe*. M. le Ministre invite l'Académie à faire remettre à cet officier des instructions qui devront le guider dans les observations et recherches scientifiques à faire pendant sa campagne.

Une commission, composée de MM. Arago, Beautemps-Beaupré, de Jussieu, Ad. Brongniart, Duperrey et Valenciennes, s'occupera de rédiger les instructions demandées.

M. Oudart, dans une lettre adressée à M. Arago, mentionne la frayeur qu'ont éprouvée beaucoup de voyageurs d'un chemin de fer, lorsqu'ils ont vu le convoi marcher avec une grande vitesse vers un point au-dessus duquel éclatait en ce moment un orage, et demande jusqu'à quel point est fondée l'opinion qui représente comme dangereux un mouvement rapide en pareille circonstance.

M. Arago fait remarquer que cette question a été traitée par lui dans sa Notice sur le tonnerre, imprimée dans l'*Annuaire du Bureau des Longitudes* pour l'année 1838.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

— L'Académie française a tenu sa séance publique annuelle, le jeudi 10 septembre, sous la présidence de M. Viennet, directeur. Elle a décerné les prix et les mentions dans l'ordre suivant :

Prix d'éloquence. — L'Académie avait proposé pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1846, l'*Éloge de Turgot*. Le prix a été décerné au n° 15, portant pour épigraphe :

> Il ne cherche le vrai que pour faire le bien,
> (VOLTAIRE.)

dont l'auteur est M. Henri Baudrillart.

Deux mentions ont été accordées : la première, au n° 18, ayant pour épigraphe : *Ce sont les faits qui louent*, dont l'auteur est M. A. Bouchot, professeur agrégé d'histoire au collége royal de Versailles ; la deuxième, au n° 5, dont l'auteur est M. C. Dareste, professeur d'histoire au collége Stanislas.

Prix Montyon. Prix destinés aux actes de vertu. — L'Académie française a décerné : un prix de 4,000 francs à Miller, maître bottier au 5e régiment de chasseurs, en garnison à Melun. Un prix de 3,000 francs à Pierre-François Rétel, maçon, domicilié commune de Beauquesne, département de la Somme. Un prix de 2,000 francs à Reine-Catherine Quéron, domiciliée commune de Rogny, arrondissement de Joigny, département de l'Yonne. Un prix de 2,000 francs aux époux Lucas, domiciliés à Paris, rue Saint-Claude, n° 7. Trois médailles, de 1,000 francs chacune, aux personnes ci-après nommées, savoir : aux époux Borlot, domiciliés à Paris, faubourg Saint-Jacques, n° 4. A

Bertine Guédin, de la commune d'Étréblanche, département du Pas-de-Calais. A Benoît Hocq, conducteur au chemin de fer du Nord. L'Académie a décerné en outre dix médailles de 500 francs.

Prix destinés aux ouvrages les plus utiles aux mœurs. — L'Académie a décerné : Une médaille de 3,000 francs à M. Marbeau, auteur d'un ouvrage intitulé : *Des crèches, ou des moyens de diminuer la misère en augmentant la population.* Une médaille de 3,000 francs à mademoiselle Marie Carpentier, auteur d'un ouvrage intitulé : *Conseils sur la direction des salles d'asile.* Une médaille de 3,000 francs à madame Agénor de Gasparin, auteur d'un ouvrage intitulé : *Il y a des pauvres à Paris..... et ailleurs.* Une médaille de 2,000 francs à M. Léon Feugère, pour son ouvrage intitulé : *Étienne de la Boëtie, ami de Montaigne, étude sur sa vie et ses ouvrages.* Une médaille de 2,000 francs à M. Géruzez, pour son ouvrage intitulé : *Nouveaux essais d'histoire littéraire.*

Prix extraordinaire, provenant des libéralités de M. de Montyon. — L'Académie avait proposé, en 1845, pour sujet d'un prix extraordinaire de littérature, *un Vocabulaire des principales locutions de Molière.* Le prix a été partagé entre M. Francis Guessard et M. F. Génin. L'Académie a accordé une première mention à l'ouvrage inscrit sous le n° 11, et une deuxième mention à l'ouvrage inscrit sous le n° 8.

Prix extraordinaire, fondé par M. le baron Gobert, pour le morceau le plus éloquent d'histoire de France. — Le premier prix demeure décerné à M. Augustin Thierry, auteur d'un ouvrage intitulé : *Récits des temps mérovingiens;* le second à M. Bazin, auteur de l'ouvrage intitulé : *Histoire de France sous Louis XIII.*

Prix extraordinaire, fondé par M. le comte de Maillé Latour-Landry. — Le prix fondé par M. le comte de Maillé Latour-Landry, en faveur d'un écrivain ou artiste pauvre, dont le talent méritera d'être encouragé, a été décerné cette année, par l'Académie française, à M. J. Lafon Labatut, auteur d'un recueil de poésies intitulé : *Insomnies et regrets.*

Programme des prix proposés. — L'Académie propose, pour sujet du prix de poésie qui sera décerné en 1847 : *L'Algérie, ou la Civilisation conquérante.* Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 2,000 francs.

L'Académie avait proposé, pour sujet du prix de poésie de 1845, *la Découverte de la vapeur ;* le prix n'ayant pas été décerné, le même sujet avait été remis au concours pour 1846. Aucun ouvrage n'ayant encore été jugé digne du prix, l'Académie remet de nouveau la même question au concours pour 1847. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 2,000 francs. Les ouvrages envoyés à ces concours ne seront reçus que jusqu'au 1er mars 1847.

L'Académie propose, pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1848, l'*Éloge d'Amyot.* Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 2,000 francs. Les ouvrages envoyés au concours ne seront reçus que jusqu'au 1er mars 1848.

M. Villemain, secrétaire perpétuel, a ouvert la séance par un rapport sur les divers prix littéraires que nous venons de mentionner. Nous n'avons pas besoin de dire que son discours a été accueilli par d'unanimes applaudissements. M. Ancelot a lu ensuite l'*Éloge de Turgot*, par M. Baudrillart, qui a remporté le prix d'éloquence. M. Viennet, président, a terminé la séance par un rapport sur les prix de vertu.

Nous citerons du discours de M. Villemain les passages suivants, qui sont relatifs à Turgot et à l'Éloge qu'avait proposé l'Académie :

« Le progrès social, sous toutes les formes, est aujourd'hui l'instinct public et comme l'action naturelle des institutions acquises à la France. Dans cette noble préoccupation des hommes de notre temps, leurs regards doivent se porter volontiers sur ceux qui, à d'autres époques, ont eu le pressentiment ou l'ambition du bien qui s'accomplit de nos jours. Nulle tradition n'est plus sainte que celle des premiers et vertueux efforts qui ont précédé et comme prédit les grandes réformes. Ces efforts avaient deux mérites éminents : la prévoyance et la pureté, la grandeur des idées sans l'alliage que vient y mêler trop souvent l'agitation de la lutte.

« Dans cette pensée surtout l'Académie avait proposé l'éloge de Turgot : elle y voyait une justice de notre siècle envers un de ses plus nobles précurseurs. De même que dans les sciences exactes, les travaux des génies inventeurs sont utiles à étudier et instruisent encore par la hardiesse de la méthode, lors même que la solution est devenue vulgaire, ainsi nous avait-il semblé dans la science du perfectionnement social : les idées et les essais d'un grand esprit du dernier siècle, quoique dépassés aujourd'hui sur plusieurs points, doivent être pour notre temps une contemplation inspirante et féconde. L'épreuve a réussi : presque tous les discours adressés à l'Académie offrent de saines notions, et dans ceux qu'elle a distingués, la connaissance exacte, quoique plus ou moins profonde, et le vif sentiment du sujet, ont trouvé l'appui de fortes études et de talents exercés.

« Ce mérite éclate surtout dans le premier discours, le n° 15, portant pour épigraphe :

Il ne cherche le vrai que pour faire le bien.

(VOLTAIRE.)

— L'homme de bien, le philosophe, l'administrateur éclairé par la science, le ministre sagement réformateur y sont loués, y sont montrés avec vérité et avec âme. L'exactitude technique sur quelques points n'a pas ralenti le talent, mais au contraire a rendu sa marche plus rapide et plus sûre. Turgot, comme les esprits vastes et les volontés fortes, avait eu de son temps quelques admirateurs enthousiastes parmi ceux dont l'admiration peut compter. Réunissant les mérites les plus divers avec une qualité directrice, la supériorité de la raison ; formé par deux éducations profondément distinctes, la Sorbonne et la philosophie ; gardant beaucoup de l'une et de l'autre, mais transformant, c'est-à-dire corrigeant d'après sa nature ce qu'il recevait du

dehors, il eut, sinon l'éclat du génie, au moins une de ses conditions essentielles, l'indépendance du jugement et la création propre de l'idée : aussi l'examen de la postérité lui est-il plus favorable encore que ne le fut la première surprise des novateurs qu'il modérait en les éclairant. Cet homme, qui, jeune, se fit respecter de Voltaire ; ce penseur, qui, par ses vues, imposait aux spéculations presque illimitées du méthodique et ardent Condorcet ; ce philosophe, qui rectifiait quelque chose à toutes les idées de son temps et lui en donnait de nouvelles, trouve aujourd'hui, dans l'établissement paisible ou dans la victoire prochaine de quelques-unes des vérités qu'il avait proclamées, un hommage plus grand que ne pouvait l'offrir aucune solidarité contemporaine d'opinion et de parti. Son nom, déjà consacré dans notre pays par le triomphe des principes de tolérance, d'égalité civile et de liberté, le sera chaque jour davantage par l'application croissante des mêmes principes aux relations commerciales des peuples, et son souvenir grandira par le progrès social dont il avait fait son espérance. L'auteur de l'ouvrage couronné, M. Baudrillart, a senti et marqué dignement ce caractère. De là pour nous la force et l'unité de son travail. Rien d'exagéré ni de déclamatoire dans la vivacité même de sa louange, l'homme jugé par les actes, et les actes annoncés par les principes. L'esprit puissant et impartial qui, dans un discours latin en Sorbonne, substituait à la thèse des vertus antiques et de la décadence la théorie du progrès, puis en plein XVIIIe siècle rendait au christianisme sa part immense dans ce progrès, cet esprit ne pouvait toucher à l'administration et au gouvernement que pour innover avec sagesse et réformer sans destruction. Ses utopies étaient de la science ; ses études sur la production de la richesse, sur l'impôt, sur le crédit, ne le rendaient que plus habile et par conséquent plus modéré dans les affaires. Ce mérite, l'auteur de l'Éloge l'a parfaitement caractérisé dans son jugement du ministère de Turgot. Il montre que ce théoricien savait agir, et que s'il existait une réforme capable de prévenir une révolution, il avait tout ce qu'il faut pour la concevoir et l'achever : l'invention, le courage et la persévérance. Mais il fut arrêté au premier essai. Il n'arriva point à la terrible épreuve qui emporta son roi et son ami, Louis XVI et Malesherbes. Il mourut dans le calme de l'étude avec ce reste de sérénité qui laisse aux âmes fortes l'avenir encore à demi voilé devant elles.

« Son éloge demeure une instruction. Les jeunes écrivains qui viennent de l'essayer témoignent par leur exemple à quel point cette instruction est au goût de notre siècle. Leur facilité à comprendre et à juger ce qui étonnait dans Turgot marque un progrès des esprits dont ils ont profité. Très-vive et très-heureuse dans le premier discours, cette sagacité se montre aussi à un rare degré dans le discours qui obtient la mention après prix, le n° 13, ayant cette devise bien justifiée par l'ouvrage : « Ce sont les faits qui louent. » L'auteur, M. Bouchot, professeur d'histoire au collége de Versailles, connaît et apprécie parfaitement les choses dont il parle. Ce discours étendu, nourri de faits et

d'idées, est une exposition instructive des pensées de Turgot, précédée d'un bon morceau d'histoire sur son temps. Le discours n° 5, qui obtient la seconde mention, sans annoncer la même variété de connaissances, indique aussi le goût de la vérité et la précision du savoir comme du langage : l'auteur est M. Dareste, professeur d'histoire au collége Stanislas.

« Son travail et le précédent attestent ce que votre jugement éclairé sentira tout à l'heure bien vivement à la lecture même incomplète de l'ouvrage couronné, c'est-à-dire, combien la bonne foi dans le travail, la réalité de l'étude et la sincérité des opinions ajoutent de force au talent. »

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Dans la séance du 28 août, M. Raoul-Rochette a continué la lecture de son mémoire sur l'Hercule assyrien et phénicien, considéré dans ses rapports avec l'Hercule hellénique, principalement dans les monuments de l'antiquité figurée. — M. de Saulcy a également continué la lecture de son mémoire sur une inscription phénicienne trouvée à Marseille.

M. Lottin de Laval a montré à l'Académie le plâtre moulé d'un monument babylonien, figurant le tronçon hexagone d'une colonne chargée d'inscriptions cunéiformes.

Dans les séances des 4, 11 et 18 septembre, MM. Raoul-Rochette et de Saulcy ont repris et achevé la lecture de leurs mémoires. Nous devons ajouter que, dans la séance du 11 septembre, l'Académie a reçu communication d'une lettre de M. Lottin de Laval, relative à ses voyages en Orient.

Dans sa séance du 31 juillet 1846, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres avait reçu de M. Charles Lenormant la communication d'une découverte importante, qui vient d'être faite à la Bibliothèque royale.

Le récolement général du cabinet des antiques ayant appelé l'attention sur divers objets restés jusqu'ici en magasin, M. Lenormant fut frappé de l'analogie qu'offrait le style et la proportion d'une tête colossale de marbre pentélique avec les figures de Phidias au Parthénon.

Des observations plus attentives ont pleinement justifié cette première conjecture, et l'on peut affirmer aujourd'hui que la France possède une tête très-bien conservée, due au ciseau de Phidias, et qui, en 1674, lors de l'ambassade du marquis de Nointel, figurait encore à sa place, dans le fronton occidental du Parthénon. M. Lenormant ne savait pas à quelle époque ce précieux débris est arrivé en France; mais déjà l'existence de fragments de la sculpture du Parthénon, renversé par la fatale explosion du 28 septembre 1687, avait été constatée dans diverses collections de l'Europe : à Copenhague, par Bröndsted; à Venise, par M. le comte de Laborde.

Dans un mémoire lu à l'Académie, le 28 septembre dernier, M. Letronne, confirmant l'opinion de son confrère, à l'égard de ce beau

reste de l'antiquité, vient de démontrer qu'il a été transporté en France par Nointel, ambassadeur à Constantinople, entre 1670 et 1679, et qu'il faisait partie de la belle collection de monuments grecs, principalement *attiques*, que Nointel avait formée. Cette collection fut léguée par Nointel à Thévenot (Melchisedec), garde de la bibliothèque du roi ; puis, acquise par Baudelot de Dairval, et léguée par lui à l'Académie des belles-lettres ; placée au Louvre, où siégeait cette Académie, à l'abolition des Académies, le 8 août 1793, la collection fut partagée entre le Musée des Monuments français et le Cabinet des Antiques de la Bibliothèque nationale. La tête de Phidias y fut apportée avec d'autres marbres grecs; mais, noircie et mutilée, elle n'attira aucune attention ; le tout fut placé dans une cave obscure, et y resta jusqu'au moment où la tête en fut tirée et mise au jour ; c'est alors que M. Lenormant, l'ayant rapprochée des autres sculptures du Parthénon, acquit la preuve qu'elle provenait bien réellement des sculptures de l'un des frontons.

Les recherches de M. Letronne confirment la belle conjecture de son confrère, en lui donnant la base historique qui lui manquait.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Dans la séance du 22 août (l'Académie ne s'est pas réunie le 15, jour de l'Assomption), M. Marbeau a été admis à lire un mémoire sur *les enfants abandonnés*, et M. Thomassy a continué la lecture de son travail sur l'histoire de la législation du sel.

Dans la séance du 29 août, M. Bouchitté a achevé la lecture de l'introduction de son mémoire sur *la persistance de la personnalité après la mort*, et M. Fayet a commencé à lire un travail sur la *profession des accusés*. Cette lecture a été continuée dans les séances des 5 et 12 septembre. C'est également dans ces deux dernières séances que M. Joseph Garnier a lu un mémoire intitulé : *Position du problème de la misère*.

Nous avions dit à nos lecteurs que nous donnerions, en l'abrégeant toutefois, le mémoire de M. Bouchitté *sur la persistance de la personnalité après la mort*. Nous tenons aujourd'hui cette promesse.

M. Bouchitté annonce à l'Académie qu'il se propose de reprendre les preuves déjà connues de l'immortalité de l'âme, pour les soumettre à une analyse plus profonde qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, et mettre en lumière l'unité qui les renferme et les domine. Il donne à ce travail le titre suivant : *Inductions sur la persistance de la personnalité après la mort*, afin, d'une part, d'exprimer sa pensée d'une manière assez générale pour qu'elle convienne aux époques mêmes de l'histoire de la philosophie, où la distinction de l'âme et du corps n'était pas aussi précise que dans les écoles modernes ; de l'autre, pour prévenir le reproche justement adressé à quelques philosophes contemporains, qui, tout en admettant la spiritualité de l'âme, lui refusent au delà du tombeau la conscience de sa personnalité, et la perdent au sein de

l'humanité, à laquelle seule, considérée dans sa généralité, ils accordent une vie immortelle.

Ce premier mémoire est tout entier consacré au développement de considérations préliminaires, dans lesquelles l'auteur détermine le but qu'il se propose, la méthode qu'il croit la meilleure, et l'esprit qui présidera à ses recherches.

Il commence par établir que la mission de la philosophie est non-seulement de provoquer la réflexion sur ces sujets qui intéressent l'avenir de l'homme, mais encore de la diriger dans cette voie difficile, de l'aider dans la satisfaction de ce besoin moral. Il expose quelle est la marche de la réflexion dans l'humanité, et démontre qu'elle est la même, quel que soit l'objet à l'étude duquel elle s'applique. « Depuis le plus reculé des jours auxquels ses souvenirs puissent atteindre, le genre humain, dit-il, est en possession de quelques idées fondamentales, dont plusieurs, confuses encore, mais certaines, sont comme le pressentiment de ses grandes destinées : le sens moral, l'existence de Dieu, la confiance dans une autre vie, etc. Voilées sous les instincts les plus généreux de l'homme, consacrées par les institutions religieuses des sociétés de tous les âges, ces idées restent obscures ou incomplètes, toutes les fois que la réflexion n'en sonde pas la profondeur, et ne les dégage pas des éléments étrangers qui s'y mêlent. C'est donc ce rapport de la réflexion et des croyances natives qu'il est important d'étudier. »

Il s'attache surtout à résoudre l'objection que l'on pourrait être tenté de faire, que ce procédé de l'esprit, vrai tant qu'il n'est question que de la culture des arts, des lettres ou des sciences purement humaines, ne l'est plus quand il s'agit de l'appliquer à la religion, dont la nature supérieure ne comporte pas une méthode identiquement la même que celle qui est suivie dans des études moins relevées. Il montre, contre cette opinion, que les bases de la religion, soit à l'état de sentiments innés dans l'homme, soit à l'état de principes dogmatiques révélés ou enseignés, jouent, par rapport à la réflexion qui s'en empare, le rôle des faits observables dans les sciences naturelles, ou des faits de conscience dans les sciences métaphysiques. Il est ainsi conduit à constater d'abord la présence dans l'esprit humain des espérances dont il se propose d'approfondir la réalité. « L'observation psychologique, dit-il, ne laisse aucun doute à cet égard. Que nous en cherchions les éléments dans l'âme de chacun, ou que nous soumettions à la vérification de l'histoire les données de l'expérience personnelle, les résultats sont les mêmes. Si nous étudions l'homme individuel, nous y saisirons à divers degrés d'une clarté, il est vrai, souvent bien faible, le pressentiment, l'idée vague, la notion plus ou moins précise d'une autre vie. Or, si la plupart des hommes ne répondent pas à cette pensée d'une manière digne d'elle, ce n'est pas une raison pour en méconnaître et la force et l'universalité. Cette indifférence, ou plutôt cet oubli, très-commun sans doute, jamais complet cependant, mais qui souvent semble l'être, s'explique par l'état de l'homme et par les con-

ditions de sa vie temporelle. » Il est donc certain qu'encore que ce pressentiment d'immortalité ne se montre pas dominant à tous les instants de notre vie, ce n'est pas une raison pour le nier, ou pour ne lui attribuer que peu d'importance. L'homme est, en effet, distrait de cette haute pensée par mille besoins qui l'absorbent, mille intérêts qui le préoccupent, au point que la présence de ce pressentiment, au milieu même de tant d'objets contradictoires avec lui, quelque faiblement qu'elle se fasse sentir, puise, dans cette contradiction même, une valeur d'autant plus grande qu'on est obligé d'en chercher la source ailleurs que dans l'expérience limitée qui nous met en rapport avec le monde extérieur.

M. Bouchitté poursuit dans l'histoire la vérification de ce fait psychologique individuel; il montre, comme on l'a déjà montré avant lui, que les croyances générales des peuples, que leurs cérémonies religieuses, constatent l'existence dans tous les temps et dans tous les lieux de ces espérances d'immortalité, et il fait remarquer que si ce sentiment, reconnu dans son universalité, est une preuve sans réplique qu'il existe individuellement, sa présence individuelle dans chaque homme explique à son tour son universalité, et que, dans cette action et cette réaction mutuelles, il s'élève à des manifestations publiques qui le précisent, le soutiennent et le développent.

La psychologie individuelle et la psychologie historique concourent donc au même but; mais l'auteur croit devoir se demander si ce sentiment, ainsi admis dans sa généralité, est spontané dans l'homme individuel, ou s'il est le fruit de l'enseignement de la société et de la famille. Tout en admettant qu'il peut être et est généralement fortifié et développé par l'enseignement social ou domestique, il le regarde cependant, en principe, comme spontané dans l'individu, et après avoir démontré que les véritables conditions d'une révélation ne se trouvent pas dans la marche par laquelle l'esprit arrive à la connaissance de *la persistance de la personnalité après la mort*, il établit « qu'à toutes les époques, l'esprit humain livré à lui-même dans des questions étrangères à toute intervention révélatrice, a saisi des rapports plus difficiles à atteindre que celui qui unit les termes de la proposition qu'il entreprend d'étudier. » Après un examen approfondi du rôle que joue l'intelligence dans la question de l'immortalité de l'âme, il poursuit, jusqu'à la limite extrême de leurs subtils arguments, les adversaires de la raison, jusqu'à ce qu'il montre clairement qu'arrivée à certaines prétentions, la discussion ne persiste plus qu'à la faveur de la confusion des termes.

L'auteur résume cette première partie de son mémoire de la manière suivante : « Il résulte de ce que nous venons de dire deux faits difficiles à contester : 1° que la croyance à la persistance de la personnalité après la mort est universelle; 2° que cette croyance, regardée comme le fruit de la spontanéité propre de l'âme humaine, ne nous est point transmise par une révélation, ou que, si l'on veut appeler de

ce nom le fait que nous avons analysé plus haut, elle est due à une révélation naturelle, universelle, primitive. »

Il réfute ensuite une autre objection mise en avant par d'autres adversaires, et qui consiste à méconnaître l'universalité de cette croyance, parce qu'elle ne se montre pas avec toutes les conditions de lumière et d'évidence que comporte son entier développement. Il fait voir que c'est une condition de la science en toutes choses dans notre état actuel, de ne se développer qu'avec le temps, et que la connaissance de la nature et des destinées de l'âme ne saurait se soustraire à cette loi de progrès lent et mesuré, qui force d'en élaborer sous toutes leurs faces les nombreux éléments.

Hegel a dit avec vérité que les preuves de l'existence de Dieu peuvent être définies : *l'élévation de l'esprit humain vers Dieu.* M. Bouchitté pense que l'on peut affirmer avec non moins de raison que la première de toutes les preuves de l'immortalité de l'âme est le retour qu'elle fait elle-même sur sa propre essence. Il explique par ce travail de l'esprit se sondant lui-même, tantôt s'approchant de la solution du problème, tantôt s'en éloignant, les alternatives de doute et de croyance scientifiques qui s'opposent l'une à l'autre dans cette voie laborieuse; alternatives qui, se succédant à une hauteur interdite à la multitude, agitent et fécondent la région supérieure des intelligences, sans affaiblir les espérances instinctives d'immortalité qui forment la base religieuse de la société humaine.

Après avoir classé d'une manière générale les preuves de l'immortalité de l'âme, et étudié la portée diverse de chacune d'elles, le secours qu'elles réclament les unes des autres pour se fortifier et se compléter, il résume cette discussion dans les trois conséquences suivantes:

1° Il y a deux sources de preuves de l'immortalité de l'âme. On peut les emprunter, soit à la connaissance de Dieu, soit à l'analyse de la substance spirituelle.

2° Toutes les preuves que l'on a données, toutes celles que l'on donnera pour démontrer cette vérité, seront nécessairement puisées à l'une et à l'autre de ces deux sources.

3° A mesure que l'analyse de chacun de ces deux principes se complétera, la connaissance de leurs rapports mutuels se développera, s'approfondira, et donnera naissance à des preuves qui se coordonneront définitivement dans l'unité d'une synthèse supérieure (1).

(1) Nous sommes obligés, à cause de l'abondance des matières, de renvoyer le compte rendu des travaux des académies étrangères au prochain numéro.

NOUVELLES.

— CONGRÈS SCIENTIFIQUE DES ITALIENS A GÊNES. — L'ouverture du congrès scientifique des Italiens à Gênes a eu lieu le jeudi 14 septembre. C'est M. le marquis de Brignole-Salles, ambassadeur du roi de Sardaigne auprès du gouvernement français, qui est le président général du congrès. En cette qualité il a prononcé, au début des travaux, sur les gloires anciennes et modernes de l'Italie, un long et remarquable discours.

Les savants réunis à Gênes, le 17 septembre, étaient au nombre de sept cent cinquante.

On trouve dans une lettre de M. César Cantu, adressée à M. le président de l'*Institut historique de France*, le passage suivant : « Le caractère imposant de l'assemblée était encore relevé par l'immense étendue de la salle dans laquelle a eu lieu l'ouverture. C'était la salle du grand conseil de l'ancienne république de Gênes, ornée de tableaux et d'emblêmes qui rappellent la gloire de cette reine de la mer Ligurienne. A voir les vastes édifices de la ville, la construction sur le port du nouveau portique, le plus magnifique du monde ; à voir les aqueducs entretenus à grands frais ; le mouvement des navires dans le port, le roulement continuel des voitures dans les rues, à voir cette affluence d'hommes d'élite, ce spectacle si varié, si grandiose, certes l'étranger serait tenté de croire que Gênes, bien loin d'être déchue de son ancienne splendeur, recommence, au contraire, une nouvelle vie, plus brillante et plus glorieuse que jamais. »

Le congrès se partage en neuf sections : 1° *Physique et mathématiques ;* 2° *Chimie ;* 3° *Géologie et minéralogie ;* 4° *Agronomie ;* 5° *Botanique et physiologie végétale ;* 6° *Zoologie*, *anatomie comparée et physiologie ;* 7° *Médecine ;* 8° *Chirurgie ;* 9° *Géographie et archéologie.*

M. le marquis Pallavicini, secrétaire général du congrès, a mis à la disposition des savants son palais, le plus beau qu'il y ait au monde. Tous les jours, des tables de quatre cents couverts sont dressées dans les salles du palais, et des toasts patriotiques sont portés à la gloire et à l'union de l'Italie.

Le Saint Père a envoyé sa bénédiction aux savants réunis à Gênes. Cette manifestation bienveillante fait espérer à tous que Rome sera le siége du congrès en 1848.

— Nous lisons dans un journal du 29 septembre :

« Le congrès scientifique de Gênes, avant de se séparer, a choisi, selon l'usage, le lieu de sa prochaine réunion. C'est la ville de Rome qui a été désignée, sauf le consentement du gouvernement romain. En apprenant cette décision, le pape Pie IX a envoyé aussitôt son autorisation expresse et formelle. »

— On écrit de Leipzig, le 8 septembre :

« Dans ce mois, cinq congrès de savants ou d'artistes doivent se réunir

en Allemagne, savoir : le congrès des philologues et archéologues à Iéna (Prusse), celui des gens de lettres à Dresde (Saxe), celui des professeurs des écoles (pédagogues) à Mayence (grand-duché de Hesse-Darmstadt), celui des architectes à Gotha (principauté de Saxe-Gotha), et celui des naturalistes à Kiel (duché de Holstein).

« Il est cependant probable que ce dernier congrès ne sera pas tenu, à cause de la fermentation qui règne dans le pays où il a été convoqué. »

— On écrit de Berlin, le 14 septembre :

« Le roi vient de créer à l'Université de Berlin une chaire d'archéologie égyptienne, et S. M. y a nommé M. Lepsius, qui était chef de l'expédition scientifique qui, par ordre du gouvernement prussien, a exploré l'Égypte et la Nubie. »

— L'étude du droit vient de recevoir une nouvelle organisation à l'Université de Turin. On y remarque la création de trois nouvelles chaires, savoir : le droit public et international, le droit administratif, et l'économie politique.

— On écrit de Berlin, le 8 septembre :

« L'Université de Breslau a adressé au ministre des cultes et de l'instruction publique une demande longuement motivée, tendante à obtenir l'autorisation de substituer la langue allemande à la langue latine dans la rédaction et dans la dispute des thèses, dans les examens, dans les programmes et dans les discours publics.

« Le ministre a fait transmettre une copie de cette demande aux sept autres Universités du royaume, avec l'invitation de lui faire connaître leur opinion à ce sujet.

« L'Université de Halle s'est prononcée en faveur de la demande ; celle de Bonn a émis une opinion contraire. Les Universités d'Iéna, de Kœnigsberg, de Cologne, de Greifevalde et de Trèves n'ont pas encore répondu. »

— On a découvert, dans la bibliothèque de l'ancien monastère de Fitero, dans la Navarre espagnole, parmi plusieurs manuscrits curieux, un cahier en parchemin, de 142 pages, avec enluminures, ornements gothiques et sceaux en plomb, qui contient un poëme en cent chants, en langue provençale du XIII[e] siècle. Le sujet de ce poëme est la lutte qui s'engagea entre les habitants de Pampelune et le gouverneur français Eustache de Bellemare, nommé par la reine Blanche pour administrer la Navarre pendant la minorité de la princesse Jeanne, sa fille. Ce précieux manuscrit a été déposé à la bibliothèque de Pampelune.

— On lit dans la *Gazette d'Augsbourg* :

« Le rabbi des juifs turcs, à Vienne en Autriche, possède un manuscrit qui contient vingt et un ouvrages et compositions poétiques de juifs provençaux, en langue hébraïque. Ce curieux manuscrit, de 344 feuillets in-4°, sera publié par les soins de M. Deutsch. »

— On lit dans le *Moniteur* du 9 septembre : « Chaque jour amène de nouvelles découvertes archéologiques. Tandis que dans le Würtemberg, au milieu d'une forêt appartenant au prince d'OEttingern-Wallenstein, un garde forestier découvrait une villa romaine, avec bains, etc., une découverte analogue se faisait tout près de nous, au milieu de la ville de Rouen.

« La continuation des fouilles de la rue Royale vient d'apporter de nouvelles lumières pour l'interprétation des ruines gallo-romaines qui bordent les eaux de Robecq, à une vingtaine de mètres de la rue Saint-Nicolas.

« Des tronçons de murailles, restés intacts, permettent de suivre fructueusement la distribution des pièces primitives. On est tout d'abord frappé de l'exiguïté de leur surface, et on se demande comment les maîtres du monde pouvaient respirer dans un si petit espace. Pourtant, il en était ainsi ; les maisons romaines n'étaient vastes que par l'étendue de l'ensemble; leur distribution était un labyrinthe de passages, de couloirs, de petites pièces, d'étroites salles, la plupart sombres, mais savamment coordonnés pour les besoins de la vie.

« Comme dans la première salle, on vient de découvrir des fragments de lambris de ciment, rehaussés de peintures qui n'ont rien perdu de la vivacité de leur coloris. »

— Au-dessus d'une porte en plein cintre, qui servait d'entrée, de la rue de la Barillerie à la Cour des Comptes, et qui va disparaître dans les travaux qui s'exécutent au Palais-de-Justice, se trouve un bas-relief de Gois, en pierre de taille, représentant la séance du conseil des dix, dans laquelle ils jurèrent de tirer vengeance de la mort du duc de Guise, frappé à Blois par ordre d'Henri III. Ce bas-relief vient d'être enlevé avec soin. Il sera, dit-on, replacé au château de Blois, dont la restauration s'opère en ce moment, sous la direction de M. Duban.

— On a publié, en Angleterre, par ordre de la chambre des communes, un compte rendu du nombre et du tonnage des navires anglais entrés dans les ports du Royaume-Uni, venant des colonies anglaises, et des navires sortis des ports de la Grande-Bretagne, pour ceux de nos colonies. Le relevé a été fait pour chaque année, depuis 1820. On a fait également pour chaque année, depuis la même époque, le relevé du nombre et du tonnage des navires anglais venant d'un pays étranger en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique, et entrés dans les ports de la Grande-Bretagne, ainsi que celui des vaisseaux qui sont partis de chez nous, à la destination d'un port étranger. Il est arrivé de nos colonies dans les ports anglais, 2,532 vaisseaux anglais, en 1821; 4,151 en 1844, et 5,685 en 1845. Le nombre des navires sortis de nos ports pour nos colonies, était de 2,698; il s'est élevé à 4,979 en 1844, et à 5,046 en 1845. Quant aux navires anglais entrés dans nos ports, venant de ports étrangers, il était de 6,669 en 1821, de 11,169 en 1839, et, en 1845, il s'est encore élevé à 18,817. Le nombre des

navires anglais partis d'Angleterre pour les ports étrangers, qui n'était que de 5,766 en 1821, était de 10,932 en 1839, et, l'année dernière, il est allé jusqu'à 14,008.

— On écrit de Vienne (Autriche), 4 septembre : « Le commerce par terre de la monarchie autrichienne s'est élevé, en 1842, à la somme de 208,821,371 fl. (522,053,427 fr.), dont 105,425,438 fl. pour l'importation, et 103,395,923 fl. pour l'exportation. L'importation par mer s'est élevée à 75,781,493 fl., et l'exportation à 56,913,415 fl. Trieste a importé pour la somme de 9,240,124 fl.; Venise, 11,020,240 fl. La première a exporté pour la somme de 15,553,467 fl., et la seconde pour 6,755,320 florins.

— Quelques personnes se rappellent peut-être qu'en 1834, les journaux allemands annoncèrent qu'on venait de trouver dans le couvent de Santa-Maria de Merinhao, en Portugal, un manuscrit complet de la traduction grecque de l'histoire de Sanchoniathon. Peu de temps après, on apprit par la même source qu'un colonel Pereira avait vendu ce précieux manuscrit à un jeune philologue de la ville de Brême. En 1836, parut un extrait de l'histoire des Phéniciens de Sanchoniathon, d'après la traduction grecque de Philon, par Fr. Wagenfeld, avec une introduction par Gratefend. Quelques personnes s'obstinaient à nier l'authenticité de la découverte, mais d'autres, comme Gesenius, Ruckert, Otfried Müller, furent moins défiants, et la brochure eut les honneurs d'une traduction française. L'année suivante, parut le prétendu texte grec avec une traduction latine, et un facsimile du manuscrit; et dès ce moment l'impôsture devint évidente, même pour les critiques les moins clairvoyants. On oublia bientôt Wagenfeld et son livre, et ce n'est que récemment, à l'occasion de sa mort, que l'on a encore une fois parlé de lui. On dit qu'aux dispositions les plus heureuses pour les travaux d'érudition, ce jeune homme réunissait les plus singuliers travers d'esprit. Déjà au collége il avait formé le plan de son imposture, et depuis ce moment, ses études furent dirigées vers ce qui était devenu son unique préoccupation. Une fois le but atteint, il tomba dans une espèce d'abattement moral. Rien dès lors de ce qui jusque-là avait été l'objet de ses études n'eut d'attrait pour lui; il abandonna des travaux d'érudition pour le commerce, et après avoir perdu une fortune assez considérable par sa négligence et sa vie déréglée, il se fit le rédacteur d'une petite feuille destinée aux classes inférieures de la société. Il rendait compte, dans son journal, de vols, d'incendies, de rixes et d'autres événements d'une importance semblable. Il est mort dans un hôpital à l'âge de trente-six ans, le 26 août de cette année.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

France.

THÉOLOGIE, LIVRES DE PIÉTÉ, ETC.

Nouvelle Théologie philosophique, avec un examen critique des dogmes du christianisme, de son histoire et des principes de toute la philosophie contemporaine; par M. ÉMILE HARMOTIN.—2 vol. in-12, ensemble de 41 feuilles. —Paris, Ladrange. 7 fr.

Patrologiæ cursus completus, sive Bibliotheca universalis, integra, uniformis, commoda, œconomica, omnium SS. patrum, doctorum, ecclesiasticorum qui ab ævo apostolico ad usque Innocentii III tempora floruerunt. Series prima in qua prodeunt patres, doctores scriptoresque ecclesiæ latinæ a Tertulliano ad Gregorium Magnum. Tomus L. Cassianus, Vigilius Diaconus, Fastidius, Possidius, P. Cælestinus I, papa, Antonius Honoratus, S. Xystus III, papa, S. Vincentius Lirinensis, S. Eucherius, S. Hilarius Arelatensis, etc. Horum tomus unicus. Cassiani tomus posterior.—In-8° de 61 feuilles 1/2. — Au Petit-Montrouge, chez M. Migne, éditeur.

La collection formera 200 volumes.

Conférences ecclésiastiques du diocèse de Viviers (année 1845). — In-8° de 8 feuilles.—A Avignon, Séguin aîné.

Essai sur le Quiétisme. Faculté de théologie protestante de Strasbourg, thèse; par ERNEST DHOMBRES.—In-8° de 3 feuilles 3/4.—Imp. de Mme veuve Berger-Levrault, à Strasbourg.

Histoire complète et illustrée de la vie des Saints, des Pères, des Martyrs, d'après Godescard, Croiset, les Bollandistes, etc.; par une Société d'ecclésiastiques et de gens de lettres, sous la direction de M. l'abbé JUSTE, vicaire général du diocèse de Rouen, et de M. l'abbé CAILLAU.—Tomes I, II, III. Trois volumes in-8°, ensemble de 94 feuilles 3/4.—Paris, Parent-Desbarres, rue Cassette, 23. Prix des 4 volumes : 24 fr.

Il y aura un quatrième et dernier volume.

Bienfaits du Catholicisme dans la société ; par M. l'abbé PINARD. — 3e édition, in-12 de 25 feuilles, et pl.—A Tours, chez Mame.

Méditations pour les retraites des filles de charité.—In-8° de 22 feuilles.— Paris, Ad. Leclère, rue Cassette, 29.

L'Éternité s'avance et nous n'y pensons pas, ou Réflexions et Pensées pour mourir saintement ; pour servir de suite à l'Unique chose nécessaire; par le R. P. MARIE-JOSEPH DE GÉRAMB, religieux de la Trappe.—In-12 de 16 feuilles. Paris, Ad. Leclère, rue Cassette, 29.

Considérations sur Jérusalem et sur le Tombeau de Jésus-Christ, suivies d'informations sur les frères mineurs et l'ordre des chevaliers du Saint-Sépulcre ; par M. le chevalier ARTAUD DE MONTOR.— In-8° de 4 feuilles.—Paris, Ad. Leclère, rue Cassette, 29.

Le bon Curé au XIXe *siècle, ou le Prêtre considéré sous le rapport moral et social ;* par M. l'abbé DIEULIN.—Tome II. In-8° de 36 feuilles.— Lyon, Mothon et Pincanon. 10 fr.

SCIENCES EXACTES.

Traité de chimie minérale, végétale et animale ; par M. J.-J. *Berzélius.*— 2e édition française, traduite, avec l'assentiment de l'auteur, par MM. ESSLINGER

et HOEFER, sur la 5e édition.—Tome III, 7e livraison. In-8° de 13 feuilles et une pl.—Paris, F. Didot, rue Jacob, 56.

L'ouvrage aura 8 volumes. Chaque volume paraîtra en 3 livraisons. Prix de chacune: 2 fr. 75 c.

La 6e livraison termine le tome II.

Traité de chimie générale et expérimentale, avec leur application à la médecine et à la pharmacie; par M. BAUDRIMONT.—Tome II. (Deuxième partie.) In-8° de 37 feuilles.—Paris, J.-B. Baillière, rue de l'École-de-Médecine. 3 fr.

Principes de Géologie, ou Illustration de cette science empruntée aux changements modernes que la terre et ses habitants ont subis; par CHARLES LYELL, esq. Ouvrage traduit de l'anglais, sur la 6e édition, par Mme TULLIA MEULIEN.—Troisième partie. In-12 de 23 feuilles, et carte.—Paris, Langlois et Leclercq, rue de la Harpe, 81. 7 fr. 50 c.

Foraminifères fossiles du bassin tertiaire de Vienne (Autriche), découvertes par Son Excellence le chevalier Joseph de Hauer, et décrites par ALCIDE D'ORBIGNY.—In-4° de 43 feuilles.—Paris, Gide, rue des Petits-Augustins, 5.

Études sur les gîtes calaminaires et sur l'industrie du zinc en Belgique; par AMÉDÉE BURAT.—In-8° de 3 feuilles.—Paris, Langlois et Leclercq, rue de la Harpe, 81.

De l'application de l'air atmosphérique aux chemins de fer. Résumé des opinions des ingénieurs français et anglais sur les chemins de fer atmosphériques; par H.-A. DUBERN.—In-8° de 3 feuilles.—Paris, Aug. Mathias, quai Malaquais, 15.

Traité de Photographie.—Cinquième édition, entièrement refondue, contenant tous les perfectionnements trouvés jusqu'à ce jour: appareil panoramique, différence des foyers, gravure, fizeau, etc.; par LEREBOURS et SECRETAN.—Octobre 1846. In-8° de 18 feuilles et une pl.—Paris, Lerebours et Secretan, place du Pont-Neuf. 3 fr.

Voyage au pôle sud et dans l'Océanie sur les corvettes *l'Astrolabe* et *la Zélée*, exécuté par ordre du roi pendant les années 1837, 1838, 1839, 1840, sous le commandement de M. *J. Dumont-d'Urville*, capitaine de vaisseau.—Publié par ordonnance de S. M., sous la direction supérieure de M. *Jacquinot*, capitaine de vaisseau, commandant de *la Zélée*.—ZOOLOGIE, par MM. HOMBRON et JACQUINOT.—Deux volumes in-8°, ensemble de 51 feuilles.—Paris, Gide et compagnie, rue des Petits-Augustins, 5. 12 fr.

Histoire naturelle de la santé et de la maladie chez les végétaux et chez les animaux en général, et, en particulier, chez l'homme; suivie du formulaire pour une nouvelle méthode de traitement hygiénique et curatif; par J.-V. RASPAIL.—2e édition, tomes 1, 2, 3; in-8° de 95 feuilles.—Paris, chez l'éditeur, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel. Figures noires: 25 fr.

Coloriées: 35 fr.

Leçons sur les phénomènes physiques des corps vivants; par C. MATTEUCCI.—Édition française, publiée, avec des additions considérables, sur la deuxième édition italienne.—In-12 de 17 feuilles 1/3.—Paris, Victor Masson, rue de l'École-de-Médecine, 1. 3 fr. 50 c.

Traité de la salubrité dans les grandes villes, suivi de l'hygiène de Lyon; par les docteurs J.-B. MONFALCON et A.-P.-J. DE POLINIÈRE.—In-8° de 34 feuilles.—Paris, Baillière, rue de l'École-de-Médecine. 7 fr. 50 c.

Rapport à l'Académie royale de médecine sur la peste et les quarantaines, fait au nom d'une commission, par le docteur PRUS; accompagné de pièces et documents, et suivi de la discussion dans le sein de l'Académie.—In-8° de

24 feuilles.—Paris, J.-B. Baillière, rue de l'École-de-Médecine. L'ouvrage complet en un volume in-8° de 1056 pages : 10 fr.

Actes du congrès de vignerons français. Quatrième session, tenue à Dijon en août 1845.—In-8° de 33 feuilles, et tableaux.—Dijon, chez Douillier. 5 fr.

Études sur les produits des cépages de la Bourgogne. Observations hygiéniques sur les boissons alcooliques et les principaux vins; suivies de considérations sur le commerce de vins dans la ville de Paris; par M. BOUCHARDAT.—In-8° de 2 feuilles.—Paris, Chamerot, rue du Jardinet, 15.

Traité élémentaire de navigation à l'usage des officiers de la marine royale et de la marine du commerce; par V. CAILLET.—Cours de l'École navale. Première année d'études. Tome second. Tables.—In-4° de 28 feuilles.—Imprim. d'Anner, à Brest.

Études sur le passé et l'avenir de l'Artillerie; par le prince NAPOLÉON-LOUIS BONAPARTE.—Tome Ier. In-4° de 52 feuilles.—Paris, Dumaine, rue et passage Dauphine, 36. 15 fr.

Nouveau système de notation musicale, suivi du rapport fait au congrès scientifique de France sur le premier essai de simplification musicographique; par JOSEPH RAYMONDI.—In-8° de 6 feuilles et pl.—Paris, chez les principaux éditeurs de musique. 5 fr.

Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai.—Tome XIX. Première partie. Séance publique du 18 août 1843.—In-8° de 34 feuilles.—Imp. de Lévêque, à Cambrai. (1844.)

Mémoires de la Société royale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille (*année* 1844).—In-8° de 24 feuilles, et tableaux.—Imp. de Danel, à Lille.

Mémoires de la Société royale des Mines, Lettres et Sciences de Nancy (1845).—In-8° de 18 feuilles 1/8, plus 3 pl. et un tableau.—Nancy, chez Mme. veuve Raybois.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Exposé critique de la philosophie de la religion de Kant (thèse); par TIMOTHÉE COLANY.—In-4° de 23 feuilles.—Imp. de Mme veuve Berger-Levrault, à Strasbourg.

Institut royal de France.—Mémoire sur la notion de Dieu dans ses rapports avec l'imagination et la sensibilité; par M. BOUCHITTÉ.—In-8° de 8 feuilles.—Imp. de F. Didot, Paris, rue Jacob, 56.

Extrait du tome II des *Mémoires de l'Académie des Sciences morales et politiques* (Savants étrangers).

Platon. Aristote.—Exposé essentiel de leur doctrine morale et politique; par P.-L. LEZAUD.—3e édition, revue et augmentée. In-8° de 20 feuilles.—Paris, F. Didot, rue Jacob, 56. 5 fr.

Cours de droit administratif, professé à la Faculté de droit de Paris, par M. MACAREL. (1844-1845.)—Deuxième partie. *Principes généraux de matières administratives.* Tome IV. *Subsistances publiques : Industrie manufacturière.*—In-8° de 34 feuilles.—Paris, G. Thorel. 7 fr. 50 c.

Commentaire du code forestier et de l'ordonnance rendue pour son exécution, ou Manuel de droit forestier; par M. E. MEAUME.—Tome III.—In-8° de 50 feuilles.—Paris, DELAMOTTE, place Dauphine, 27.

Code de la chasse, expliqué par ses motifs, par des exemples et par la jurisprudence, avec la solution, sous chaque article, des difficultés, etc.; par J.-A. ROGRON.—In-12 de 9 feuilles.—Paris, Videcoq père et fils, place du Panthéon, 1. 4 fr.

Lois des bâtiments, ou le Nouveau Desgodets, contenant, etc.—Nouvelle

édition, corrigée et considérablement augmentée, d'après les arrêts et la doctrine des meilleurs auteurs; par P. LEPAGE.—Deux volumes in-8°, ensemble de 54 feuilles.—Paris, Marescq, rue des Grès, 12. 8 fr.

LITTÉRATURE ANCIENNE ET ORIENTALE.

Thesaurus linguæ græcæ, ab Henrico Stephano constructus.—Post editionem anglicam novis additamentis auctum, ordineque alphabetico digestum tertio ediderunt Carolus Benedictus HASE, GUILIELMUS DINDORFIUS et LUDOVICUS DINDORFIUS.—Volumen sextum, fasciculus sextus.—In-folio de 39 feuilles 1/2.—Paris, F. Didot frères, rue Jacob, 56. Prix de chaque livraison : 12 fr.

Grand papier : 20 fr.

Les quatre premiers volumes ont paru : le 1er, en 5 livraisons; le 2e, en 6; le 3e, en 8, le 4e en 7.

La livraison annoncée aujourd'hui est la 39e de l'édition. La 40e terminera la lettre O, et la 41e la lettre Π.

Magnum lexicon novissimum latinum et lusitanum, ad plenissimam scriptorum latinorum interpretationem accommodatum. Ex celeberrimorum eruditissimorumque philologorum lucubrationibus depromptum ad normam præcipui magni lexici latini et lusitani. RR. PP. MM. FR. EMMANUELIS PINI CABRALII et JOSEPHI ANTONII RAMOLII, etc. Opera et studio EMMANUELIS JOSEPHI FERREIRA. — In-4° de 106 feuilles.—Paris, Aillaud, quai Voltaire, 11.

Dictionnaire des synonymes de la langue grecque, avec un grand nombre d'exemples, traduits en français ou en latin; par JEAN-MARIE BINSE.—In-8° de 3 feuilles.—Paris, Hachette, rue Pierre-Sarrasin, 12.

De Theocriti idylliis. Thesis habita apud facultatem litterarum parisiensem, ab E. ROUX.—In-8° de 6 feuilles 1/2.—Paris, imp. de F. Didot, rue Jacob, 56.

Satires de Juvénal et de Perse, traduites en vers français; par M. JULES LACROIX.—Paris, F. Didot, rue Jacob, 56. 15 fr.

Cicéron. Morale et politique; par P.-L. LEZAUD. — In-8° de 17 feuilles. — Paris, F. Didot, rue Jacob, 56. 5 fr.

Les Auteurs latins, expliqués d'après une méthode nouvelle par deux traductions françaises, etc., avec des sommaires et des notes, par une société de professeurs et de latinistes. Virgile. Neuvième livre de l'*Enéide* (expliqué par SOMMER, trad. par A. DESPORTES).—In-12 de 4 feuilles 1/3.—Paris, Hachette, rue Pierre-Sarrasin, 12. 1 fr. 50 c.

Études littéraires; par CHARLES LABITTE; avec une Notice par M. *Sainte-Beuve.*—Deux volumes in-8°, ensemble de 54 feuilles 1/2.—Paris, Joubert, rue des Grès, 14; au Comptoir des imprimeurs-unis (Comon), quai Malaquais, 15. Prix : 15 fr.

De l'Eusquère et de ses erreurs, ou de la langue basque et de ses dérivés; par YRIZAR Y MOYA, ou le Vieux de Vergara.—Tome V. In-8° de 17 feuilles. — Paris, Poussielgue-Rusand, rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice, 3.

Mémoires de Marmontel, secrétaire perpétuel de l'Académie française; précédés d'une Introduction, par F. BARRIÈRE.—In-12 de 19 feuilles.—Paris, F. Didot, rue Jacob, 56. 3 fr.

Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le XVIIIe siècle, avec avant-propos et notices, par *F. Barrière.*—Tome V.

La Croix de Berny; par le vicomte CHARLES DE LAUNAY, THÉOPHILE GAUTIER, JULES SANDEAU, MÉRY.— Deux volumes in-8°, ensemble de 41 feuilles 1/2. — Paris, Pétion, rue du Jardinet, 10. 15 fr.

Les deux Dianes; par ALEXANDRE DUMAS.—Deux volumes in-8°, ensemble de 39 feuilles.—Paris, Cadot, rue de la Harpe, 32. 15 fr.

Catalogue d'une collection très-considérable de livres imprimés par les Elzévirs, de formats in-folio, in-4° et in-8°, recueillis par un bibliophile, pendant ces vingt dernières années, en France et dans les pays étrangers. — In-8° de 2 feuilles.— Paris, imp. de Claye.

HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, ANTIQUITÉS.

Cours d'études historiques; par P. C. F. DAUNOU. — Tome XIV. In-8° de 36 feuilles 3/4. — Paris, F. Didot, rue Jacob, 56. Prix : 8 fr.

Histoire universelle; par César CANTU, soigneusement remaniée par l'auteur, et traduite sous ses yeux par Eugène Aroux, ancien député, et Piersilvestro Leopardi. — Tome IX. In-8° de 24 feuilles 3/4. — Tome X. In-8° de 44 feuilles 1/2. — Paris, chez F. Didot, rue Jacob, 56. Prix de chaque tome : 6 fr.

L'ouvrage formera 18 volumes.

Précis de l'histoire et de la géographie du moyen âge, depuis la décadence de l'empire romain jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs-Ottomans; par M. DESMICHELS. — 9e édition. In-8° de 32 feuilles et cartes. — Paris, Hachette.

Histoire de Pologne; par M. MARLÈS. — In-12 de 10 feuilles, plus une gravure et un *fac-simile.* — A Tours, Mame.

L'Orient, 1718-1845. *Histoire, politique, religion, mœurs,* etc.; par M. RAOUL DE MALHERBE. — Deux volumes in-8°, ensemble de 79 feuilles. — Paris, Gide, rue des Petits-Augustins, 5. 16 fr.

Clovis et son époque; par M***. — In-12 de 11 feuilles. — A Tours, Mame.

Chroniques de l'ordre des carmélites de la réforme de sainte Thérèse, depuis leur introduction en France. — Tome Ier. In-8° de 35 feuilles 1/2. — Impr. d'Anner-André, à Troyes.

Étude historique sur la capitulation de Baylen, renfermant des documents authentiques et inédits, comprenant une narration détaillée de la campagne de 1808, *en Andalousie, et précédée d'une notice biographique sur le lieutenant-général comte Dupont, ancien ministre de la guerre;* par E. SAINT-MAURICE CABANY.—Troisième édit., in-8° de 18 feuilles, et carte. — Paris, rue Cassette, 8.

Recherches historiques et critiques sur sainte Énimie et sur la ville de ce nom, au diocèse de Mende (Lozère); par l'abbé J.-B.-E. PASCAL. — In-8° de 2 feuilles. — Paris, imp. de Schneider.

Histoire de saint Léger, évêque d'Autun et martyr, et de l'Église des Francs au septième siècle; par le R. P. dom J.-B. PITRA, moine bénédictin de la congrégation de France. — In-8° de 44 feuilles. — Paris, Waille, rue Cassette, 6. 7 fr. 50 c.

Histoire de Pierre Terrail, chevalier Bayard; par M. GUYARD DE BERVILLE. — Nouvelle édition. In-12 de 12 feuilles et portrait. —Tours, chez Pornin.

Antiquités du Béarn; par *Pierre de Marca.* — Manuscrit inédit de la Bibliothèque royale, publié et précédé d'une notice sur la vie de l'auteur, par M. G. BASCLE DE LAGRÈZE. — In-8° de 6 feuilles. — Imp. de Vignancour, à Pau.

Histoire du Gévaudan, ou suite aux Annales de cette province, etc.; par l'abbé ROUZET, prêtre.—Tome Ier. In-8° de 26 feuilles.— Montauban, Forestié.

Fragments historiques sur la ville et l'ancien comté de Bar-sur-Seine; par M. L. COUTANT DES RICEYS. — In-8° de 6 feuilles 1/2. — Imp. de Saillard, à Bar-sur-Seine.

Recueil de chartes et de pièces relatives au prieuré de N.-D. des Moulinaux, membre dépendant du prieuré N.-D. de Louve-les-Dourdan, de l'or-

dre de Grandmont, et à la châtellenie de Poigny (arrondissement de Rambouillet et ancien diocèse de Chartres), tirées des archives du domaine de Rambouillet, et publiées par AUGUSTE MOUTIÉ. — In-8° de 14 feuilles. — Paris, imp. de F. Didot, rue Jacob, 56.

Antiquités de Vichy-les-Bains (département de l'Allier); par M. BAULIEU. — Seconde édition. In-8° de 6 feuilles et carte. — Paris, le Normant, rue de Seine, 8. 4 fr.

Institut royal de France. — Séance publique annuelle de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, du 21 août 1846, présidée par M. Naudet. — Paris, imp. de F. Didot, rue Jacob, 56.

Le *Traité de la Médecine*, par Celse, que nous avons annoncé dans un de nos derniers numéros, et qui fait partie de la collection des classiques latins, publiés sous la direction de M. Nisard, a été traduit par le docteur Des Étangs, et se vend à part chez Dubochet.

Allemagne.

Codex Friderico-Augustanus sive *Fragmenta veteris testamenti* e codice græco omnium qui in Europa supersunt facile antiquissimo in Oriente detexit, in patriam attulit, ad modum codicis edidit *Const. Tischendorf.* — Leipzig. — In-fol. 128 fr.

ALB. RITSCHL. — *Das Evangelium Marcions.* — L'évangile de Marcion et l'évangile canonique de saint Luc. — Tubingue. — In-8°. 5 fr. 50 c.

A.-F. GFRÆRER. — *Allgemeine Kirchengeschichte.* — Histoire universelle de l'Église. — 4e vol., tome 1er. — Histoire de l'Église chrétienne depuis le commencement du XIe siècle jusqu'au commencement du XIVe. — Stuttgart. — In-8°. 8 fr.

ED. ROETH. — *Geschichte unserer abendlændischen Philosophie.* — Histoire de la philosophie en Occident. — 1er volume. — Les croyances religieuses des Égyptiens et de Zoroastre, considérées comme les sources les plus reculées de nos idées philosophiques. — Mannheim. In-8°. 32 fr.

De *Joanne Scoto Erigena* commentatio. — Bonn. — Gr. in-8°. 2 fr. 75 c.

Authenticum. — Novellarum constitutionum Justiniani versio vulgata quam ex codd. mss. recensuit, prolegomenis, adnotatione critica, etc., instruxit *G.-E. Heimbach.* — Section 1. — Leipzig. — Gr. in-8°. 10 fr.

PHIL. INVERNIZI. — De publicis et criminalibus judiciis Romanorum libri tres. — Leipzig. — In-8°. 2 fr.

C. FR. ROSSHIRT. — *Geschichte des Rechts in Mittelalter.* — Histoire du droit au moyen âge. — 1er vol. Droit canon. — Mayence. — In-8°. 13 fr.

F.-A. BIENER. — *Abhandlungen aus dem Gebiete des Rechtsgeschichte.* — Écrits relatifs à l'histoire du droit : 1° De l'introduction du jugement par jurés en Angleterre ; 2° de l'origine des lettres de change. — Lepzig. — Gr. in-8°. 3 fr.

FERD. WALTER. — *Lehrbuch des Kirchenrechts.* — Manuel du droit canon. 10e édition, in-8°. 14 fr.

J.-L. SAALSCHUTZ. — *Das mosaische Recht.* — Le Droit mosaïque comparé au droit judaïque plus récent. — 1er vol. — Berlin. — In-8°. 10 fr.

Anklagen der Juden in Russland. — Procès instruits contre des juifs de Russie accusés d'avoir assassiné des enfants chrétiens, d'après les documents de la procédure. — Leipzig. — In-8°. 2 fr.

POLYBII Historiarum excerpta gnomica. Post Angel. Maii curas retractavit *Theod. Heyse.* — Berlin. — In-4°. 5 fr. 50 c.

SCYMNI CHII Periegesis et DIONYSII. Descriptio Græciæ. Emendavit *Aug. Meineke.* — Berlin. — In-12. 3 fr. 50 c.

JULII POLLUCIS Onomasticon. Ex recensione *Imman. Bekkeri.* — Berlin.— In-8°. 12 fr.

HERM SAUPPE.—De demis urbanis Athenarum. — Leipzig.—In-4°. 1 fr.

IMPERATORIS CÆSARIS AUGUSTI scriptorum reliquiæ. Post Jan. Rutgersium et J. Alb. Fabricium collegit, illustravit, etc., *A. Weichert.*—Ier vol.—Grimma.—Gr. in-4°. 14 fr.

JOH. FREUDENBERG. —Vindiciarum Virgilianarum specimen. —Bonn. —In-4°. 1 fr. 50 c.

E. RUCKERT.— *Troja, Ursprung, Blüthe, Untergang und Wiedengeburt in Latium.*—La fondation, la grandeur, la chute de Troie et sa renaissance en Italie, recherches mythologiques, ethnographiques et chronologiques sur les traditions trojano-romaines.—Hambourg et Gotha.—In-8°. 7 fr.

A. GRÆFENHAN.—*Geschichte der klassischen Philologie.*—Histoire de la philologie classique.— 3e vol.—Bonn.—In-8°. 10 fr. 50 c.

JOH. HOFSTETTER et G. HUDAJ. — *Handbuch der arabischen Volkssprache.* — Manuel de l'arabe vulgaire, avec l'indication de la prononciation et l'explication en italien et en allemand.—Vienne.—In-4°. 16 fr.

E. FIEDLER. — *Geschichte der schottischen Liederdichtung.* — Histoire de la poésie populaire des Écossais.—2 volumes.—Zerbst.—In-8°. 11 fr.

BERTH. AUERBACH.—*Schvazwœlder Dorfgeschichten.*—Contes villageois de la Forêt-Noire.—3e édition.—Mannheim.—Gr. in-16. 4 fr.

AUG. ZEUNE.— *Uber Schædelbildung.*— De la formation des crânes et des races humaines.—Berlin.—In-8°. 2 fr.

C. HALTANS.—*Geschichte Roms.*—Histoire de Rome, depuis le commencement de la première guerre punique jusqu'à la fin de la guerre des mercenaires. —Ier volume. — Leipzig. — In-8°. 14 fr.

F.-C. SCHLOSSER.— *Geschichte des achtzehnten Jahrhunderts.*— Histoire du dix-huitième siècle et du dix-neuvième jusqu'à la chute de l'Empire français. —6e volume.—Heidelberg. —In-8°. 14 fr.

V.-A. comte HENKEL DE DONNERSMARK. — Écrits militaires posthumes, publiés par *Ch. Zabeler,* capitaine au service d'Anhalt-Dessau.— 2e volume, 2e cahier. — Zerbst.— In-8°. 5 fr.

Prince FRÉD. DE SCHWARZENBERG. — *Aus dem Wanderbuche eines Lanzknechts.* — Souvenirs d'un ancien lansquenet.—Vienne (1844). 38 fr.

DR. H. KURZ et PLACID. WEISSENBACH. — *Beitrœge zur Geschichte.* — Collection pour l'histoire de la littérature.— Ier vol.; le 1er cahier contient des recherches sur l'histoire du jeu d'échecs par *Wackernagel*, etc.—Gr. in-8°. Aarau. 3 fr.

Prince GUILL. DE LOEWENSTEIN. — *Ausflug von Lissabon nach Andalusien.*— Voyage de Lisbonne en Andalousie et dans le nord du Maroc, fait au printemps de 1845, avec une vue de Séville. — Dresde.—In-8°. 6 fr.

V. DE LOPATTA. — Vie anecdotique de Louis-Philippe Ier, roi des Français, avec un portrait et un dictionnaire.—Leipzig.—In-8°. 1 fr.

G. HOEFKEN. — *Englands Zustænde.* — De la politique de l'Angleterre et du développement de sa puissance par rapport à l'Allemagne. — 2 volumes. — Leipzig. 16 fr.

CH. ROEHRMANN. — *Der sittliche Zustand von Berlin.* — De l'état moral de la population de Berlin depuis la suppression des maisons de prostitution. — Leipzig. — In-8°. 4 fr.

Galizien und die Robatfrage. — De la Galicie et des corvées. — Leipzig.— In-8°. 2 fr.

Der deutsche Zollverein. — Le Zollverein pendant les années 1834 à 1845. 2e édit. — Berlin. — In-8°. 1 fr. 50 c.

C. Ohmann. —*Wandkarte von Palæstina.*—Carte de la Palestine à l'époque de Jésus-Christ et des apôtres. — Le royaume de Jérusalem à l'époque des croisades. — 9 feuilles, très-grand in-fol. — Leipzig et Berlin. 6 fr.

F. de Wolanski. — *Briefe über slawische Alterthümer.* — Lettres sur les antiquités slaves. — Première collection avec 145 dessins en 12 tables.—Gnesen. —In-4°. 7 fr.

S. A. W. de Herder. — *Bergmænnische Reise in Serbien.* —Voyage minéralogique en Servie, fait par ordre du gouvernement serbe en 1835. — Pesth. — In-8°. 3 fr.

Argelander. — *Astronomishe Beobachtungen.* — Observations astronomiques faites à l'observatoire de Bonn. — Bonn. — Gr. in-8°. 20 fr.

H. W. Dove. — *Uber Wærnæverænderung der Athmosphære.* — Des rapports qui existent entre les changements de température de l'atmosphère et le développement des plantes. — Berlin. — Gr. in-8°. 6 fr.

Angleterre.

Monumenta ritualia ecclesiæ anglicanæ, or Occasional Offices of the Church of England, according to the Ancient Use of Salisbury, the Prymer in English, and other prayers and forms. With Dissertations on the old Service Books, on the occasional offices, and on the Prymer. By the Rev. W. Maskell, M. A.—Londres. 2 vol. in-8°. 36 fr.

Christian Life; or, the Principles and Practice which distinguish the Genuine Christian. By John Fawiett, *Perpetual Curate* of St. Cuthbert's, Carlisle.—Londres, William Straker.

Lectures on Ethics. By Thomas Brown, M. D., late Professor of Moral Philosophy in the University of Edinburgh. With a Preface by Thomas Chalmers. D. D., Professor of Divinity in the Free Church College. — Edinburgh, W. Tait.

Thoughts on some Important points relating to the system of the World. By J. P. Nichol, Professor of Astronomy in the University of Glasgow. — In-8°. —W. Tait, Edinburgh.

Ocean Flowers and their Teachings. By the Author of "Wild Flowers and their Teachings." Illustrated with 38 Real Specimens of Sea-Weeds, Coralline, and Zoophytes.—1 vol. in-8°, avec illustrations.—Bath : Binns et Goodwin. Londres : Whittaker. Edinburgh : Johnstone.

Waterhouse's (G.) Natural History of the Mammalia, vol. 1, in-8°, et planches. Londres. 45 fr.

Reed (D.) on Fevers, Plague, Cholera, Contagion, Quarantine Laws, etc., in-8°. 12 fr.

The science and practice of agriculture. By Thomas Skilling, Agriculturist to the Board of Education, and Superintendent of the National Model Farm Glasnevin. — In-12. Glashan; Dublin. 4 fr 50 c.

Pasilogia, an Essay towards the formation of universal language, both written and vocal. By the Rev. Edward Groves. — In-8°. — Glashan, Dublin. 7 fr.

Jamieson's *Scottish Dictionary;* abridged by John Johnstone.— Un gros vol. in-8°.—W. Tait; Edinburgh. 26 fr.

Davidson's Collection of Recitations and Comic Songs; with a Selection of Toasts and Sentiments. — In-32, pp. 376. 3 fr. 25 c.

Ship of Glass (The); or, the Mysterious Island : a Romance. By Hargrave Jennings. — 3 vol. in-8°, pp. 896. 38 fr.

Fawn of Sertorius, 2 vol. in-8°. 22 fr.

Acts of the parliaments of Scotland, vol. 1, A. D. 1124 to 1423. Printed

by command of H. M. Queen Victoria, in pursuance of an Address of the House of Commons of Great Britain (1844). Folio, with numerous coloured fac-similes of Mss., Diplomata, and Documenta. 70 fr.

Life and correspondence of David Hume. From the Papers bequeathed by his Nephew, Baron Hume, to the Royal Society of Edinburgh; and other Original Sources. By John Hill Burton, Esq., Advocate. — 2 vol. in-8°; W. Tait; Edinburgh.

Nelsons' Letters and Dispatches. Vol. VII, completing the Work.—Londres, Colburn. 25 fr.

Petersburg and Moscow. A Visit to the Court of the Czar. By Richard Southwell Bourke, Esq. 2 vol. in-8°.— Londres, Colburn, 25 fr.

Romer's Pilgrimage to the Temples and Tombs of Egypt, Nubia and Palestine; 1845-6, 2 vol. 35 fr.

Memoirs Official and Personal; with Sketches of Travels among the Northern and Southern Indians; embracing a War Excursion, and Descriptions of scenes along the Western Borders. By Thomas L. Mac-Kenny, late Chief of the Bureau of Indian Affairs.-Wiley et Putnam. — Londres, 2 vol. in-8°. 24 fr.

Trade and travel in the far east; or, recollections of twenty-one years passed in Java, Singapore, Australia, and China. By G. F. Davidson. — In-8°. Madden; Londres. 12 fr.

Entreprise in tropical Australia. By G. Windsor, Earl, M. R. A. S., Commissioner of Crown Lands for Port Essington, etc., etc. — In-8°; Madden, Londres. 7 fr. 50 c.

Reminiscences of Australia, with hints on the Squatter's Life. By Christopher Pemberton Hodgson. — Wright; Londres. 12 fr. 50 c.

The elements of architecture. By the Rev. J. W. Mac-Gauley, professor of Natural Philosophy to the National Board of Education. — In-8°., Glashan; Dublin. 3 fr. 25 c.

Isle of Wight illustrated, in Series of Coloured Views, in-4°. 26 fr.

Brésil.

Plutarco brasileiro, por Pereira da Silva. Contém as biographias de Souza Caldas, Benavideo, Santa-Rita Duraò, Saò Carlos, Visconde de Cayrú, Gregorio de Matto, Gonzaga, Anchietta, Manoel da Costa, Rocha Pita, Basilio da Gama, Alvarenga, José Bonifacio de Andrada, Pizarro, Moraes, Ayres de Cazal e outros nucitos Brasileiros illustres. — 2 vol. in-8°. (1846.)

Mosaico poetico, ou, poesias brasileiras antigas e ineditas, por Emile Adêt e Norberto. — 19e livraison, in-8°. (1845.)

A Nova Minerva, revista dedicada as sciencias, artes, litteratura e costumes. — 23e numéro, grand in-8°. (1846.).

Os mysterios de familia, romance por una Senhora brasileira.

O moço louro, romance, por J. M. de Macedo. — 1 vol. in-12. (1846.)

Les Rédacteurs en chef:

MM. Noel Desvergers et Jean Yanoski.

NOUVELLE REVUE

ENCYCLOPÉDIQUE.

SCIENCES NATURELLES.

ÉLÉMENTS DES SCIENCES NATURELLES, par A. M. CONSTANT DUMÉRIL, membre de l'Académie des sciences, professeur-administrateur au Muséum d'histoire naturelle; professeur à la Faculté de médecine de Paris, etc. — 5e édition, avec un grand nombre de gravures entièrement nouvelles.—Le tome I (de 328 pag.) comprend la minéralogie et la botanique ; le tome II (de 355 pag.) comprend la zoologie. — In-12; Paris, Roret, 1846.

Il y a plus de quarante ans que la première édition de cet ouvrage a paru. Le plan en avait été indiqué par Napoléon, en 1803. Les *Éléments des Sciences naturelles* étaient primitivement destinés à l'instruction publique des lycées et des écoles centrales, dans l'une desquelles l'auteur professait en 1801, pendant l'absence de son ami Georges Cuvier. Plusieurs éditions, tirées au nombre de plus de 12,000 exemplaires, s'étaient rapidement succédé. Mais, par des circonstances particulières, le livre n'avait pu être réimprimé depuis 1830.

Depuis cette époque, les progrès de la science, surtout en chimie et en physique, ont complétement modifié les explications relatives au mode d'existence et à la composition de certains corps, et les vieilles théories ont été renversées.

L'ouvrage de M. Duméril a été en quelque sorte dicté par la

simple observation successive des faits et par les réflexions que leur étude a dû naturellement suggérer. L'auteur, suivant constamment le même plan, semble n'avoir eu sous les yeux qu'un objet dont il apprécie et fait connaître toutes les qualités et les propriétés principales. C'est une marche analytique à laquelle il a le mérite de s'être astreint dans tous les ouvrages qu'il a publiés et dans les cours sur les diverses branches de l'histoire naturelle qu'il a professées depuis plus de cinquante ans.

Les deux volumes dont nous allons donner ici une analyse succincte sont d'un format commode et élégant, ornés de vingt-huit planches gravées au simple trait, ce qui a permis de représenter sans confusion plus de 500 objets qui portent les chiffres des paragraphes auxquels ils correspondent. Des tables méthodiques et alphabétiques servent à retrouver promptement les faits nombreux que ces *Éléments* font connaître. Ces tables sont une sorte de vocabulaire abrégé qui reproduit la valeur des termes définis et indiqués pour plus de cinq mille expressions employées ici pour la première fois. C'est un grand inconvénient pour la science que ce nombre immense de termes qui constituent une espèce d'idiome de convention ; mais la méthode employée par les naturalistes a été singulièrement modifiée : elle coordonne tellement les faits qu'elle est devenue un modèle de classification pour toutes les idées acquises. Au moyen de certains procédés rationnels, la disposition systématique fournit à la mémoire une sorte d'instrument mathématique d'analyse, qui permet aux jeunes gens de classer les idées acquises sans aucun effort de l'esprit ou de l'imagination.

Le tome Ier est divisé en deux parties. La première comprend des considérations générales et l'étude des corps anorganiques. Les sommaires des subdivisions ou chapitres sont : but de l'histoire naturelle; ses rapports avec plusieurs autres sciences; manière de l'étudier. — Division des êtres naturels en corps bruts ou corps anorganiques et en corps vivants ou organisés. — Idée des lois générales de la nature : des corps inertes en général, de leur classification et des moyens employés pour les faire connaître. — Histoire abrégée et méthodique des corps inertes (chimie, minéralogie et géologie). — La seconde partie traite de l'étude des corps organisés ou vivants. Sommaires des chapitres : idée de la vie : différences entre les animaux et les végétaux. — Des végétaux en général; de leurs formes ; de leur structure et de leurs fonctions.

— De la manière d'étudier les végétaux et des systèmes de botanique. — De la méthode naturelle en botanique. — Usages principaux et singularité des plantes, exposés d'après l'ordre des familles naturelles.

Le tome II contient la suite de la seconde partie : des animaux en général et de leurs fonctions. — De la classification des animaux d'après leurs fonctions. — Des zoophytes ou de la neuvième classe des animaux. — Des mollusques ou de la huitième classe des animaux. — Des vers ou des annélides, septième classe des animaux. — Des crustacés ou de la sixième classe des animaux. — Des insectes ou de la cinquième classe des animaux. — Des animaux à vertèbres en général, de leur organisation comparée avec celle des non-vertébrés. — Des poissons ou de la quatrième classe des animaux. — Des reptiles ou de la troisième classe des animaux. — Des oiseaux ou de la seconde classe des animaux. — Des mammifères ou de la première classe des animaux. — De l'homme.

Il est important de répéter que ce livre ne renferme réellement que les premiers éléments des sciences d'observation, c'est-à-dire les principes de la physique, de la chimie, de l'anatomie et de la physiologie des végétaux et des animaux ; puis les plus simples notions de la minéralogie et des sciences qui en sont les accessoires, telles que la docimasie, la cristallographie, la métallurgie et la géognosie ; de même que les principaux faits de la botanique et de la zoologie.

La première partie de l'ouvrage est celle qui a dû exiger le plus grand nombre de changements et de corrections. « Profitant des travaux récents des physiciens, des chimistes, des minéralogistes et des géologues, l'auteur, ainsi qu'il le dit lui-même, a recueilli tous les faits importants et curieux dont la connaissance était indispensable. » (Préface, page VII.)

Ici l'auteur me permettra quelques observations, suggérées par une lecture attentive des *Éléments des sciences naturelles*. Ainsi, dans le chapitre sur les agents de la nature, il n'a été fait aucune mention des belles recherches de M. Melloni sur les *corps diathermanes*, recherches de la plus haute importance, et qui rapprochent singulièrement les propriétés du calorique de celles de la lumière. — Dans l'ancienne classification, tous les corps simples ont été divisés en *métaux* et en *métalloïdes*. M. Duméril propose de désigner les métalloïdes sous le nom de *métallomores*, « parce que,

11.

sous le rapport chimique, ils ont des propriétés analogues à quelques métaux avec lesquels ils offrent la plus grande affinité. » Cette innovation ne me paraît pas heureuse, car elle est, pour le moins, inutile (*métallomore* signifie *qui participe des métaux*, et *métalloïdes, qui ressemble aux métaux*). Elle laisse subsister tout ce que l'ancienne classification a de défectueux. Il est incontestable que la division des corps élémentaires en *métaux* et *métalloïdes* n'est point rigoureusement scientifique. Ainsi, après avoir établi que les métaux sont des corps plus pesants que l'eau, bons conducteurs de la chaleur et de l'électricité, opaques, susceptibles d'un grand éclat, élastiques, sonores, malléables, ductiles, pourquoi a-t-on classé parmi les métaux le potassium, le sodium, le magnésium, corps moins pesants que l'eau; puis, le calcium, le strontium, le baryum, l'aluminium, le glucinium, l'yttrium, le titane, l'urane, le tantale, qui tous sont non élastiques, non sonores, non malléables, non ductiles? Est-ce parce qu'ils sont susceptibles d'un certain éclat et qu'ils conduisent la chaleur et l'électricité? Mais, en ce cas, pourquoi n'a-t-on pas rangé parmi les métaux le mica, le diamant, le stras, la porcelaine, et jusqu'aux élytres de certains insectes, tous corps très-brillants? Enfin, le charbon de bois, fortement calciné, et le diamant ne conduisent-ils pas la chaleur et l'électricité au moins tout aussi bien que le titane, l'urane, le chrome, l'arsenic? Nous ne faisons pas entrer en ligne de compte les corps opaques, de peur d'étendre indéfiniment la liste des métaux. Quant au nom de métalloïdes (de μέταλλον, métal, et εἶδος forme, ressemblance), nom qu'on a également donné aux corps métalliques, il est inadmissible; car rien ne ressemble moins à un métal que l'oxygène, le soufre, le chlore, etc.

Ampère avait proposé de donner le nom de *minéralisateurs* aux corps non métalliques, et aux métaux, celui de corps *minéralisables*. Mais il est difficile, sinon impossible, d'assigner des limites certaines à chacune de ces classes. Pour remédier à ces inconvénients, il nous semble qu'on pourrait grouper, comme M. Hoefer, tous les corps simples par familles, en prenant pour modèle la méthode naturelle adoptée en botanique (*Éléments de Chimie minérale*, Paris, 1841) (1).

(1) Cet ouvrage vient d'être traduit en italien sous le titre : *Elementi di chi-*

Il y a des lacunes graves dans les *Éléments des Sciences naturelles*. Ainsi, dans le tableau des corps du règne inorganique (Tome I, page 42), l'auteur omet non-seulement le lanthane, le didyme, le niobium et pélopium, — ce qui eût été bien pardonnable, — mais encore l'iridium, l'osmium, le rhodium et le palladium, dont l'existence est depuis longtemps exactement constatée. Nous avions d'abord pensé que ce tableau était emprunté à l'ouvrage de Lavoisier (*Sur la nécessité de réformer et de perfectionner la nomenclature de la chimie*, 1787), et qu'il n'avait, par conséquent, qu'une valeur historique. Nous étions dans l'erreur; car on y trouve inscrits le chlore, le phthore, l'iode, le brome, le bore, le silicium, le sélénium et le magnésium, qui n'ont été découverts qu'après la mort de Lavoisier.

La partie qui traite de la physiologie des végétaux a été faite avec soin. Mais on droit regretter que l'auteur ait passé sous silence les différentes positions (*anatrope, orthotrope, inclinée, etc.*) de l'embryon, qui fournissent quelquefois les meilleurs caractères pour l'établissement des genres et des familles.

Je ne saurais m'empêcher de signaler, dans l'ouvrage de M. Duméril, encore quelques imperfections, au point de vue de la précision et de l'exactitude qu'on exige dans la rédaction des livres destinés à l'enseignement. Voici comment l'auteur définit, par exemple, le phénomène de l'ébullition : « L'eau, dit-il (tome 1er, p. 28), se volatilise ou se change en vapeurs quand elle bout à 100 degrés, le soufre à 200, et le mercure à 350. Comme les liquides, lorsqu'ils prennent l'apparence de vapeurs, forment des sortes de bulles ou de petites vessies qui viennent crever à la surface, on désigne ce phénomène apparent sous le nom d'*ébullition*.» Cette définition n'est point nette ni rigoureusement scientifique. D'abord, suivant la définition donnée par M. Duméril, on pourrait croire que l'eau, le mercure, etc., ne donnent des vapeurs que lorsqu'ils sont en ébullition; ce qui n'est pas exact, car on sait que tous les liquides fournissent des vapeurs, même à des températures très-basses. Il est vrai que ces vapeurs ne forment pas de petites vessies ni ne soulèvent les couches du liquide pour venir crever à la surface. Ce phénomène n'a lieu qu'à la température de

mica minerale, di Ferd. Hoefer. Prima traduzione italiana con note di G. Giorgini.—Vol. II, in-12.—Modena, 1845 et 1846.

l'ébullition, parce qu'alors *la tension des vapeurs fournies est sensiblement supérieure à la pression de l'atmosphère.* Voilà ce qui constitue l'ébullition.

L'auteur revient à plusieurs reprises (tome I, pages 55, 92, 100) sur les composés que les chimistes ont désignés sous le nom d'*oxydes.* Cependant nulle part il ne fait ressortir clairement la division si importante et tout à fait élémentaire des oxydes en *oxydes basiques*, en *oxydes indifférents*, *oxydes* jouant le rôle d'*acides.*

Je ne crois pas que l'*anémomètre* soit, ainsi que le prétend l'auteur (tome I, p. 61), simplement destiné, comme la girouette, à indiquer la direction des vents. Les différents anémomètres inventés par les physiciens ont pour but de mesurer l'intensité ou la force des vents plutôt que d'en indiquer la direction.

Page 152 (Tome I), on lit : « Les feuilles varient beaucoup dans les plantes : on a étudié leurs formes diverses, auxquelles on a donné des noms particuliers, afin d'exprimer par un seul mot les dispositions dont on s'est servi pour exprimer le caractère des espèces ; c'est ce qu'on a nommé *phyllotaxie.* Ainsi, par exemple, il est des feuilles continues ou adhérentes, etc. » M. Duméril donne ici au mot *phyllotaxie* une signification trop étendue, que ne lui accordent pas les botanistes. On a donné le nom de *phyllotaxie* à une disposition particulière, géométrique, des feuilles alternes et surtout des feuilles éparses. C'est là un sujet pour ainsi dire tout nouveau et qui a été singulièrement éclairci par les travaux récents de Braun et Schimper, en Allemagne, et de MM. Bravais frères, en France.

A la même page 152 (tome I), l'auteur donne le nom de *préfoliaison* (enroulement des feuilles dans le bourgeon) comme synonyme d'*estivation.* C'est là sans doute un *lapsus calami ;* car, certainement, M. Duméril n'ignore pas que le nom d'*estivation* ne s'applique qu'à la position variée de la fleur dans le bouton.

Je terminerai cette critique en citant la définition que l'auteur donne des reptiles : « Les reptiles (tome II, p. 196) sont des animaux vertébrés à sang rouge et d'une température variable, qui respirent l'air par des poumons, qui n'ont ni *poils*, ni *plumes*, etc. » Qu'il me soit permis de faire ici une réflexion générale : Il n'y a rien, selon moi, de plus antiphilosophique et de plus nuisible aux progrès des sciences que des définitions appuyées sur des caractères négatifs. Si, par exemple, d'après la définition citée, les

reptiles n'ont ni poils ni plumes, ils ont des téguments qui les remplacent; bien plus, ces téguments, sous le rapport de leur composition élémentaire, sont parfaitement analogues aux poils et aux plumes. Si les mammifères et les oiseaux étaient destinés à ramper dans le même milieu que les reptiles, ils auraient probablement, comme ceux-ci, leur corps muni d'écailles. Les éléments de l'organisation se modifient quant à leur forme, mais ils ne disparaissent jamais.

M. Duméril, qui est sans contredit un des savants les plus estimables de notre époque, nous pardonnera ces observations de détail; elles ne portent pas, d'ailleurs, sur le fond même de l'ouvrage qui, pour le répéter, est excellent et parfaitement propre à remplir le but que l'auteur s'était proposé.

Musée botanique de M. Benjamin Delessert. *Notices sur les collections de plantes et la bibliothèque qui le composent;* contenant, en outre, des documents sur les principaux herbiers d'Europe et l'exposé des voyages entrepris dans l'intérêt de la botanique; par A. Lasègue, conservateur de ce Musée. — 1 vol. in-8°, 588 pages. — Paris, librairie de Fortin-Masson et Cie.

Daus son éloge historique de sir Joseph Banks, Cuvier s'exprimait ainsi : « Sa maison, ouverte avec une hospitalité égale aux savants anglais et étrangers, devint elle-même une sorte d'académie; l'accueil du maître, une bibliothèque riche et d'un usage commode par la méthode qui avait présidé à sa distribution, des collections que l'on aurait vainement cherchées, même dans les établissements publics, y attiraient les amis de l'étude. » Ce que Cuvier disait avec tant de raison des collections de sir Joseph Banks peut s'appliquer au Musée botanique de M. Benjamin Delessert. Là se trouvent réunis les herbiers les plus précieux, venus de toutes les contrées du monde, en même temps que les livres les plus rares; et ces collections, qui n'ont rien à envier à celles que

rassemblent chaque jour les gouvernements éclairés, sont accessibles à tous ceux qui veulent y puiser des documents. Les galeries de M. Delessert, mises généreusement à la disposition de tous les botanistes, sont devenues un centre où se réunissent les voyageurs et les savants, et on peut dire qu'il n'est pas un grand travail entrepris de notre temps sur les différentes branches de la science des plantes qui ne leur ait emprunté quelques-uns de ses matériaux.

Si on se représente à quelles conditions et au milieu de quelles difficultés la botanique peut faire des progrès sûrs et rapides, on comprendra combien tant de richesses réunies dans un même lieu contribuent à son avancement, et quelle reconnaissance méritent les hommes qui usent de leur fortune comme M. Delessert. Sans ces magnifiques dépôts, le savant pourrait composer à peine quelques monographies incomplètes. N'est-ce point d'ailleurs le plus sûr, nous dirons même le seul moyen d'arriver à une bonne classification, que de réunir le plus grand nombre possible de termes de comparaison? Les livres et les descriptions sont insuffisants en ce qu'ils ne permettent ni contradiction ni contrôle ; il faut nécessairement voir et toucher, il faut même vérifier jusqu'aux moindres détails pour éclairer les points obscurs ou réformer les erreurs.

Quand les collections particulières sont aussi abondantes que celles de M. Benjamin Delessert, elles rendent déjà à la science, par leur richesse même, le plus signalé service; mais quand elles sont si généreusement accessibles, elles ont encore des avantages que nos musées publics ne sauraient présenter. Leur célébrité plus restreinte, parce qu'elle n'existe réellement que pour ceux qui veulent les mettre à profit, n'entraîne ni précautions ni garanties administratives. Tout y est ordonné pour l'étude; les livres et les plantes, les herbiers et les figures s'offrent, pour ainsi dire, en un même instant à l'investigation, et l'homme studieux y trouve, pour son travail, d'incomparables facilités.

M. Benjamin Delessert, en encourageant la publication d'un ouvrage où se trouvent exposées et décrites, dans leur ensemble, ces collections dont l'importance est si grande, a donc encore augmenté leur prix et acquis un nouveau titre à la reconnaissance de ceux qui cultivent la botanique. Le livre que M. Lasègue vient de publier a dépassé de beaucoup les limites où se renferment

d'ordinaire ces sortes de comptes rendus. L'érudition de l'auteur, maintes fois appréciée par ceux qui ont eu l'occasion de visiter le Musée de M. Benjamin Delessert, ne pouvait se contenter des bornes étroites d'un catalogue : aussi, au lieu d'une simple analyse, il nous a donné un répertoire plein d'intérêt, où se trouvent consignés mille documents utiles qu'on ne saurait trouver ailleurs.

Il est plus difficile qu'on ne le croit de présenter l'histoire d'une collection scientifique. Une énumération, fût-elle complète, serait toujours une œuvre d'une médiocre valeur. La nomenclature, en effet, n'est pas si assurée que la synonymie botanique ne devienne souvent une source de confusion. M. Lasègue n'a donc pas essayé de dresser un catalogue, qui aurait été d'une utilité contestable, et son livre acquiert un mérite particulier du point de vue original auquel il s'est placé, lui, le premier, parmi ceux qui ont publié des notices sur des musées analogues. Laissant de côté avec raison toute tentative de description méthodique, il s'est attaché à faire connaître l'origine et la provenance de chaque herbier (1), à préciser les régions parcourues par les voyageurs qui ont étudié les plantes. Ce livre est devenu ainsi une véritable histoire des voyages entrepris dans l'intérêt de la botanique. C'est, en quelque sorte, une carte où sont présentées, avec de minutieux détails, les explorations faites dans chaque pays et les voyages auxquels on est redevable de plantes décrites ou indiquées dans des ouvrages

(1) La collection de M. Delessert se compose des herbiers de LEMONNIER, de ceux de COMMERSON (plantes de son voyage autour du monde), de M. DE LA BILLARDIÈRE (herbier de Syrie), de M. DESFONTAINES (herbier de Barbarie), d'André MICHAUX (herbiers de Perse et de l'Amérique septentrionale), des herbiers de BURMANN, de l'herbier du Japon de THUNBERG, des herbiers de VENTENAT, de PALISSOT DE BEAUVOIR, de THUILLIER, de LAMBERT, de Londres, et d'une immense quantité de plantes provenant des voyages de *l'Uranie*, de *l'Herminie* et de *la Bonite ;* de l'herbier recueilli par le capitaine BEECHEY dans son long voyage au pôle, etc.; des plantes qui ont été recueillies dans les voyages de DUMONT DURVILLE, de PERROTTET, de SIEBER. On voit y figurer aussi les herbiers (soit en totalité, soit en partie) du Dr Martins, de Linné, de Fischer et Sanson, du Dr Léveillé, de Jacquemont, de Pacho, de M. Auguste de Saint-Hilaire, de M. Poiteau; et enfin les magnifiques herbiers donnés à M. Delessert par la Compagnie anglaise des Indes orientales. Parmi les personnes très-nombreuses qui ont enrichi la collection de M. Delessert, on compte plusieurs membres de sa famille : M. Adolphe DELESSERT, son neveu, qui a rapporté des plantes de la presqu'île de Malacca, de l'île de Java, de Chandernagor, de la côte de Coromandel, etc. ; M. HENRI DELESSERT, mort à la Havane, âgé de vingt-huit ans; enfin M. LÉON DE LABORDE, qui a herborisé dans l'Arabie Pétrée et sur le mont Sinaï.

spéciaux. De la sorte, on saisit facilement et ce qu'on a déjà fait et ce qui reste à faire. La géographie des explorations botaniques a pour la première fois une base assez bien assise pour que le voyageur, avant de se risquer dans ses périlleuses découvertes, puisse apprécier par avance les chances de succès ou les mécomptes qui l'attendent. Au retour de son entreprise, le botaniste trouve encore dans ce répertoire géographique des renseignements qui lui deviennent nécessaires pour exploiter scientifiquement les richesses qu'il apporte avec lui; il apprend où sont conservées les collections que d'autres avaient recueillies dans des explorations semblables, et les comparaisons, qui sont dès lors faciles, ajoutent à ses propres descriptions l'autorité de celles de ses prédécesseurs.

Le lecteur étranger à la science, et que le résultat de ces pérégrinations intéresse peut-être moins que les difficultés et les dangers de toutes sortes qu'il a fallu surmonter, se plait à suivre dans leur route ces voyageurs courageux qui, dans un but purement scientifique, laissent leur patrie, et vont s'exposer à toutes les incertitudes, ou plutôt aux suites trop certaines d'une excursion au milieu de peuples sauvages ou de montagnes presque inaccessibles.

Quoiqu'une description faite à un point de vue spécial prête peu aux anecdotes et aux récits pittoresques, la nature même des entreprises que le savant raconte et l'espèce de sang-froid avec lequel il rend froidement compte des explorations les plus hardies forment un contraste assez étrange avec les impressions du lecteur.

Linné, dans son voyage en Laponie, entrepris au milieu de l'hiver, malgré les conseils de ses amis, n'est arrêté ni par les rigueurs de la température ni par le manque de provisions et d'abri. Il s'engage hardiment dans les marécages et les forêts, et il traverse sans crainte des rivières rapides comme des torrents. Il décrit ainsi ce qu'il éprouva lorsqu'il eut gravi le Wallavari, haute montagne du district de Luléa :

« Lorsque j'atteignis cette montagne, il me sembla que j'entrais dans un nouveau monde; et quand je fus arrivé au sommet, je pouvais à peine me rendre compte si j'étais en Asie ou en Afrique, tant le sol, la situation et chaque plante étaient étranges pour moi. Des montagnes de neige m'environnaient de tous côtés. Toutes les plantes rares que j'avais précédemment rencontrées, et qui m'avaient, de temps en temps, procuré un si grand plaisir, se retrouvaient ici comme en mi-

niature, et, la plupart, dans une telle profusion, que je ne pouvais revenir de mon étonnement. Nos vêtements, complétement mouillés et trempés de sueur, par suite de la chaleur que nous avions éprouvée au commencement de notre voyage, se trouvèrent bientôt gelés sur nos épaules par le froid. Nous nous déterminâmes à chercher quelque hutte de Lapon, afin de nous y réfugier. Nous fûmes obligés, dans cette intention, de descendre un coteau, dont la pente était si escarpée et si roide, que, ne pouvant m'y tenir droit, je me couchai sur le dos et me laissai glisser jusqu'au bas, où j'arrivai avec la rapidité d'une flèche; encore m'avait-il fallu éviter les larges torrents de neige qui se trouvaient sur mon chemin, et souvent très-près de moi. »

En parlant des expéditions et voyages entrepris dans les diverses parties du monde par les botanistes, M. Lasègue donne une foule de détails intéressants. On en jugera par les extraits suivants :

« C'est pendant son séjour à Java que M. Leschenault fit des recherches sur le poison fameux connu sous le nom d'*upas*, dont se servent les Indiens de l'archipel des Moluques et des îles de la Sonde, pour empoisonner leurs flèches, et sur lequel on a fait les récits les plus incroyables et les plus exagérés. On condamnait, a-t-on dit, les criminels à aller recueillir le poison de l'arbre même qui le produit, et qui porte le nom de *bohon-upas* (arbre à poison), autour duquel nul être vivant ne pouvait exister. Les animaux qui s'en approchaient périssaient immanquablement. Ceux des condamnés qui résistaient à cette influence délétère et supportaient le poison obtenaient leur grâce. M. Leschenault, qui traite le fait de fable ridicule, a donné quelques détails sur l'*upas*, et sur la manière de le préparer, ainsi que la description des deux arbres qui le fournissent. Si l'histoire que nous venons de rappeler n'est pas réelle, l'activité du poison ne l'est que trop, lorsqu'il est introduit dans le système circulatoire. Quant aux effets terribles des émanations du *bohon-upas*, peut-être faut-il en attribuer la croyance à un fait qui aura été dénaturé; il paraît qu'il existe à Java une vallée extraordinaire, appelée *Vallée de la mort*, dans laquelle nul être vivant ne peut aborder impunément, ce qui semble être dû, non pas aux arbres qui recouvrent les flancs de la vallée, mais à des émanations d'un air méphitique dont on ne connaît pas la composition. Un extrait du journal de voyage de M. A. Loudon, inséré dans l'*Edinburgh new philosophical journal*, octobre-décembre 1831, donne à ce sujet quelques détails curieux.

« *Balor*, 3 *juillet* 1830. Ce soir, tandis que nous faisions un tour de promenade dans le village, avec le patteh (chef javanais), il me dit qu'il existait une vallée, à trois milles seulement de Balor, où l'on ne pouvait pénétrer qu'au risque de la vie, et dont le fond était couvert de squelettes d'êtres humains et de toutes sortes de bêtes. J'en ai fait part au commandant, M. Van Spreewenberg, et je lui ai proposé d'aller voir cette

vallée; M. Daendels, résident, doit se joindre à nous. Je n'ajoute aucune foi à tout ce que m'a dit le chef javanais. Je savais qu'il existe non loin de là un lac dont il est dangereux de s'approcher de trop près ; mais je n'avais jamais entendu parler de la Vallée de la mort. »

« *Balor*, 4 *juillet*. Ce matin, de très-bonne heure, nous avons fait une excursion à la vallée extraordinaire, appelée par les naturels *Guwo-Upas*, ce qui signifie : Vallée empoisonnée. Elle est à trois milles de Balor, sur la route de Djiang. Nous avions pris avec nous deux chiens et quelques poules, pour servir aux expériences que nous devions tenter dans le ravin empoisonné. Arrivés à peu de distance de la vallée, nous avons senti une odeur très-nauséeuse et suffocante, qui cessa lorsque nous fûmes parvenus au bord même de la vallée. Là, une scène imposante se présenta devant nous, et nous frappa de stupeur. Cette vallée, de forme ovale, paraît avoir un demi-mille de circonférence, et une profondeur de trente à trente-cinq pieds. Le fond est tout à fait plat, sans aucune végétation, et ressemble au lit pierreux d'une rivière; il est entièrement couvert de squelettes d'hommes, de tigres, de cochons, de daims, de paons, et de toutes sortes d'oiseaux. Aucune vapeur visible ne s'élevait du sol, qui paraissait être composé d'une substance dure, sablonneuse. Les flancs de la vallée étaient couverts d'arbres et d'arbrisseaux. L'un de nous proposa d'entrer dans la vallée ; mais cette tentative eût été très-dangereuse, car le moindre faux pas eût suffi pour nous perdre, sans espoir d'aucun secours. Nous avons allumé nos cigares, et, nous appuyant sur des bambous, nous sommes descendus à environ dix-huit pieds du fond. Nous n'y avons pas éprouvé de difficulté pour respirer, mais une odeur nauséeuse nous causa de l'incommodité. Ayant attaché un chien à l'extrémité d'un bambou de dix-huit pieds de long, nous l'avons lancé dans le fond de la vallée. Quatorze secondes s'étaient à peine écoulées, que cet animal se renversa sur le dos, et ne put mouvoir ses membres ; mais il continua à respirer encore pendant dix-huit minutes. Un autre chien fut jeté dans la vallée, mais non attaché au bambou ; il tourna autour de l'autre, qui était étendu sur le sol, puis resta immobile, et, après dix secondes, s'abattit et ne remua plus ses membres; sa respiration cessa au bout de sept minutes. De deux poules que nous y avions lâchées, l'une ne vécut qu'une minute et demie, l'autre était morte avant même de toucher le sol. Sur le côté opposé, et le long d'une grande pierre, gisait un squelette d'homme, qui avait péri sur le dos, le bras droit passé sous sa tête, et dont les os étaient devenus, par l'effet des agents extérieurs, blancs comme de l'ivoire. Malgré notre désir de nous procurer ce squelette, c'eût été folie de faire la moindre tentative pour aller le prendre. Après être restés deux heures dans la Vallée de la mort, nous voulûmes en sortir ; ce ne fut pas sans difficulté, car, par l'effet de la pluie qui venait de tomber, les flancs de la vallée étaient devenus si glissants qu'il fallut recourir à l'assistance de deux Javanais qui nous accompagnaient, pour nous empêcher de rouler dans le précipice pestilentiel. On suppose que les squelettes humains sont ceux

de quelques révoltés, qui, chassés de la grande route, s'étaient réfugiés dans les vallées voisines, et qu'ils avaient abordé celle-ci sans connaître ses dangers.

« Il y a une grande différence entre cette vallée et la Grotte du Chien (*Grotta del Cane*), près de Naples, car, dans ce dernier lieu, l'air méphitique est resserré dans un petit espace, au lieu que la vallée mortelle de Java a plus d'un demi-mille de circonférence. On n'y ressent aucune odeur sulfureuse, ni rien qui atteste une apparence d'éruption, quoique je sois persuadé que toute la chaîne de montagnes est volcanique, et qu'il y a deux cratères qui fument constamment, à peu de distance de la route, au pied du Djienz. »

M. Auguste de Saint-Hilaire, notre compatriote, l'un des hommes les plus versés dans la botanique, a parcouru pendant six ans l'intérieur du Brésil. Il étudia sur les lieux mêmes 7,000 plantes. Après avoir visité l'Uruguay, il arriva à Belem. Là son voyage devint très-pénible; il passa treize jours dans un désert où l'on ne découvrait ni habitants ni traces de chemin. Ce désert n'était peuplé que par de nombreux jaguars et d'immenses troupeaux de cerfs, d'autruches et de chevaux sauvages. Les pluies tombaient en abondance, et il n'avait d'autre abri que sa charrette. Ce fut là, sur les bords du ruisseau Santa-Anna, que M. Auguste de Saint-Hilaire faillit périr avec deux des hommes qui l'accompagnaient, empoisonné par le miel de la guêpe appelé *lecheguana*.

« Quelques cuillerées de ce miel produisirent sur M. de Saint-Hilaire les effets les plus singuliers. S'étant endormi sous sa charette, il se réveilla profondément attendri des rêves qu'il avait eus pendant son sommeil. Il voulut se lever, mais il était d'une faiblesse telle qu'il fut forcé de s'étendre sur le gazon, et son visage fut aussitôt baigné de larmes, qui furent suivies de rires convulsifs. Mais bientôt commença pour lui l'agonie la plus cruelle.

« Un nuage épais, dit M. de Saint-Hilaire, obscurcit mes yeux, et je ne distinguai plus que les traits de mes gens et l'azur du ciel traversé par quelques vapeurs légères. Je ne ressentais point de grandes douleurs, mais j'étais tombé dans le dernier affaiblissement. Le vinaigre concentré que mes gens me faisaient respirer, et dont ils me frottaient le visage et les tempes, me ranimait à peine, et j'éprouvais toutes les angoisses de la mort. Cependant j'ai parfaitement conservé la mémoire de tout ce que j'ai dit et entendu dans ces moments douloureux, et le récit que m'en a fait depuis un jeune Français qui m'accompagnait alors, s'est trouvé parfaitement d'accord avec mes souvenirs. Un combat assez violent se passa dans mon âme, mais il ne dura que quelques instants; je triomphai de mes faiblesses et je me

résignai à mourir. Ce qui m'affectait le plus, c'était le sort de mon Indien Botocude, que j'avais tiré de ses forêts et que je croyais devoir être, après ma mort, condamné à l'esclavage. Je conjurai ceux qui m'entouraient d'avoir pitié de son inexpérience, et de répéter à mes amis, lorsqu'ils les reverraient, que mes derniers vœux avaient été pour cet infortuné jeune homme. J'éprouvais un désir ardent de parler dans ma langue au Français qui me prodiguait ses soins, mais il m'était impossible de retrouver dans mon souvenir un seul mot qui ne fût pas portugais, et je ne saurais rendre l'espèce de honte et de contrariété que me causait ce défaut de mémoire. »

« Les gens qui accompagnaient M. Auguste de Saint-Hilaire éprouvèrent de leur côté des symptômes également extraordinaires. L'un déchire ses vêtements avec fureur, les jette loin de lui, prend un fusil et le fait partir. Il se met ensuite à courir dans la campagne, appelant la Vierge à son secours; l'autre monte à cheval et se met à galoper, tombe, se relève, retombe encore, et reste profondément endormi au lieu où il a fait sa dernière chute.

« Sauf un peu de faiblesse qui en résulta, les effets de cette espèce d'empoisonnement avaient cessé le soir même du jour où nos voyageurs avaient goûté de ce miel. »

Nous ne savons par quel attrait singulier la botanique séduit les hommes qui se livrent à son étude; mais peut-être n'est-il pas de science pour le service de laquelle on ait dépensé tant d'ardeur et de courage. Parfois, c'est à ne pas y croire. M. Desvaux a donné aux explorateurs botanistes quelques conseils pratiques destinés à faciliter leurs acquisitions, et parmi ces avis on trouve le suivant : « Quand le voyageur éprouve trop de peines pour gravir des roches escarpées, quelques incisions faites aux pieds et aux mains rendront son trajet plus facile, en donnant à ses membres une prise assurée par l'écoulement du sang....» N'est-ce pas en vérité plus près du fanatisme que du dévouement à la science?

Avec une pareille activité, on comprend que le nombre des espèces de plantes connues se soit accru dans une merveilleuse proportion; les résultats cependant dépassent assez les prévisions pour qu'il nous semble curieux d'extraire du livre de M. Lasègue quelques détails à ce sujet.

Linné n'a décrit dans tous ses ouvrages que 8,551 espèces, et la première édition de son *Species plantarum*, publiée en 1735, en mentionne seulement 5,938. Aujourd'hui la famille des composées en renferme à elle seule près de 9,500.

En 1807, le *Synopsis plantarum* de Persoon comprenait envi-

ron 26,000 espèces; en 1824, M. Steudel, dans son *Nomenclator botanicus*, comptait 50,649 espèces. On peut maintenant, d'après les calculs de M. Lasègue, compter 80,000 phanérogames et 15,000 cryptogames; ainsi le nombre des plantes s'est accru de 89,000 depuis l'apparition du premier *species* de Linné, et leur chiffre total est aujourd'hui seize fois plus fort qu'en 1735.

Le zèle des explorations botaniques a, dans ces derniers temps, été porté si loin que les collections sont devenues une véritable branche de commerce. Une société, fondée à Esslingen (royaume de Wurtemberg), s'est formée dans le but d'entretenir à ses frais des voyageurs, chargés de parcourir différentes régions du globe: les plaines de l'Afrique, comme les montagnes de l'Asie et les bords des grands fleuves de l'Amérique. Ainsi rien n'a manqué à la science, ni le puissant patronage d'hommes connus et haut placés, ni le courage des voyageurs, ni les travaux des savants, ni même ces acquisitions, qu'on pourrait dire industrielles, qui viennent accroître aussi les richesses que possèdent déjà les musées.

L'ouvrage de M. Lasègue est terminé par quelques indications sur la bibliothèque botanique de M. Benjamin Delessert, et par une notice très-étendue sur les principaux herbiers conservés en Europe. On lira certainement avec intérêt, dans cette dernière partie, l'histoire des collections de Linné, qui appartiennent à présent à la Société linnéenne de Londres. La tradition veut que le roi de Suède, apprenant que le docteur Smith avait acheté des héritiers de l'illustre professeur les herbiers et les autres objets d'histoire naturelle qui servirent de type à ses ouvrages, ait envoyé une frégate à la poursuite du navire anglais, afin de reprendre par tous les moyens, même par la force, ces richesses qu'on emportait loin de son royaume. C'eût été un étrange combat que celui par lequel on se serait disputé une semblable cargaison.

On voit, par ce rapide exposé, tout ce que contient le livre dont nous parlons. Il abonde en renseignements utiles. Nous accorderons d'autant plus volontiers nos éloges à M. Lasègue, pour ses efforts et ses recherches multipliées, qu'il est avéré pour nous qu'aux sciences qui se développent graduellement et tendent à se constituer, l'érudition devient de plus en plus nécessaire. Sans doute, dans le travail scientifique, la fonction de l'érudit paraît à un grand nombre modeste et secondaire; mais, aux yeux de tous, elle est

indispensable, et, à ce titre, nous la croyons digne des plus grands encouragements.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

TRAITÉ DE L'INSTRUCTION CRIMINELLE, ou *Théorie du Code*, par M. FAUSTIN HÉLIE, chef de bureau au ministère de la justice.—Tomes I et II; in-8°. — Paris, chez Hingray, libraire; 1845-1846.

Cet ouvrage important de droit criminel est l'œuvre d'un jurisconsulte qui s'est fait avantageusement connaître au public par sa collaboration active et principale à la Théorie du Code pénal, publiée de 1836 à 1842, en 8 vol. in-8°.

Ce premier ouvrage est estimé des magistrats et du barreau. A peine terminé, il a obtenu les honneurs d'une seconde édition.

Les premiers volumes du grand ouvrage que nous annonçons, et qui sont l'œuvre exclusive de M. Hélie, ont excité l'attention des jurisconsultes français, et sont destinés à obtenir un beau et légitime succès. Nous appelons l'attention de l'étranger sur une composition faite sur un vaste plan, et qui doit faire oublier des livres pourtant très-recommandables, ceux de *Carnot*, savant magistrat de la cour de cassation, et de *Legraverend*, ancien chef de la division criminelle au ministère de la justice, qui ont eu aussi plusieurs éditions.

Carnot s'est trop attaché à la forme du commentaire, et ses citations sont inexactes. Son double ouvrage sur les deux codes est frappé aujourd'hui d'un grand discrédit. Cependant l'auteur a rendu un grand service à son pays et à la science, en défendant les principes de l'humanité contre la dureté des codes impériaux. Il a préparé les réformes de 1832.

L'ouvrage de Legraverend est un véritable traité de droit criminel ; mais il est défectueux sous le rapport de la théorie, et peu utile sous le rapport de la pratique. Ses divisions sont à peine

marquées et trop rares ; l'étude en est fatigante. Cependant il fut dicté par un excellent esprit, et il a rendu de grands services, en luttant aussi contre les juridictions exceptionelles et contre la rigueur de la jurisprudence.

M. Hélie a profité des discussions parlementaires auxquelles ont donné lieu les lois de 1827, de 1832 et de 1835 ; il s'est inspiré surtout de l'esprit qui nous a ramenés aux études historiques : il a pu aussi s'entourer d'ouvrages spéciaux d'un assez grand mérite, tels que ceux de *Mangin*, qui, comme conseiller à la cour de cassation et comme écrivain criminaliste, a fait oublier les erreurs du magistrat du Parquet, dominé par des passions réactionnaires.

L'auteur a consulté les sources ; et il les cite, notamment la collection des ordonnances du Louvre ; il paraît (et c'est à tort) ne pas se soucier du recueil plus abrégé des anciennes lois françaises, qui pourtant contient bien des rapprochements utiles, et de la continuation de ce recueil depuis Charles VIII jusqu'à 1789, quoique celle-ci soit unique, et se compose de beaucoup de pièces inédites, citées surtout par les historiens modernes : M. Hélie en a fait lui-même un fréquent usage dans son premier volume pour l'exposé de la législation criminelle dans le cours des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

Il n'a pas consacré moins d'un volume à la partie historique de son sujet ; loin de l'en blâmer, nous l'en félicitons. M. Legraverend n'avait donné à cet égard qu'une notice insignifiante. M. Hélie remarque avec raison que notre législation actuelle est fille des législations antérieures, au moins quant à la partie de la procédure qui est demeurée secrète, à la contumace, etc., et qu'en rétablissant la publicité et le jugement par jury, on n'a fait que revenir aux coutumes de nos ancêtres.

L'auteur commence par un bon résumé de la législation des Athéniens, en dix-huit pages. Ce résumé est très-substantiel, et nous a paru suffisant : il est à regretter qu'il n'en ait pas fait autant pour la législation des Hébreux. Celle-ci a été plus fréquemment citée par la jurisprudence canonique, et par celle des parlements, que la législation attique : on l'invoque même souvent, comme autorité au moins égale à celle des Romains, dans les criminalistes antérieurs à 1789. En effet, les lois du Lévitique et du Deutéronome ayant passé dans la religion chrétienne avec un

caractère sacré, dictèrent une partie de la législation pénale, surtout dans les procès religieux.

Depuis que la législation s'est entièrement séparée du dogme, par suite de la conquête de la liberté de conscience, l'Ancien et le Nouveau Testament n'ont plus qu'une autorité morale : mais elle vaut bien encore celle du droit romain et surtout celle du droit attique.

M. Hélie aurait d'ailleurs trouvé dans l'histoire de cette législation par le comte Pastoret (1) d'amples documents pour rectifier ce que les lois de Moïse avaient de trop absolu.

L'exposé de la législation criminelle des Romains tient trop de place dans son livre, quoiqu'il ne se compose que de deux chapitres. L'illustre *Daunou* a démontré dans son cours d'histoire (2) qu'il n'y a rien de certain dans la compétence des magistratures romaines jusqu'à la prise de Rome par les Gaulois.

Il fallait, puisque M. Hélie n'avait point à s'occuper d'antiquités, partir de l'époque de Cicéron et des derniers temps de la république, pour nous exposer le système de l'accusation et de la défense.

Selon nous, l'auteur n'a pas expliqué comment, sous les empereurs, la liberté et la vie des citoyens furent à la discrétion de l'autorité suprême, et comment toutes les garanties ont subitement disparu. Nous savons bien que, chez les Romains, les peines n'étaient pas fixes, mais arbitraires, c'est-à-dire abandonnées à la discrétion du juge. Cependant il devait y avoir des formes protectrices de l'innocence. C'est l'opinion de M. Hélie, que l'empereur devait déférer au sénat les grands personnages de l'empire accusés de crimes politiques, et que les gouverneurs de Rome et des provinces étaient obligés de prendre l'avis de pouvoirs collectifs : nous, au contraire, nous apercevons clairement, dans l'histoire de Rome et de l'empire, que l'empereur d'un côté, les proconsuls de l'autre, étaient seuls juges, et qu'en s'asseyant publiquement sur la chaise curule, symbole de l'ancien pouvoir consulaire, ils rendaient des sentences capitales, sans s'entourer de conseils, sans que leur avis fût exposé à aucun contrôle. Tacite se plaint de l'abus que les empereurs faisaient de leur

(1) *Histoire de la législation*, tom. III et IV (1817). Imprimerie royale.

(2) Dont il a paru 14 volumes chez MM. Didot. *Voir* notamment les volumes XIII et XIV.

pouvoir; mais ni lui ni les victimes nombreuses de Tibère, de Caligula, de Néron et de leurs successeurs, ne se plaignent de l'*usurpation* de ce pouvoir, et n'essayent d'y résister; le sénat se soumettait à la proscription qui souvent décimait ses rangs, et ne revendiquait pas ses attributions méconnues. C'était donc en vertu du pouvoir consulaire qu'Auguste et ses successeurs, qui, par la loi Regia, en étaient investis, et qui le déléguaient aux proconsuls des provinces, ont établi leur despotisme et détruit toute liberté et toute sécurité. Voilà ce que M. Hélie a négligé d'expliquer par les textes, et ce qu'il ne paraît pas même avoir compris, non plus que ses prédécesseurs.

Il a consacré deux chapitres, l'un à l'époque mérovingienne, et l'autre à l'époque carlovingienne. Nous ferons à ce travail, excellent d'ailleurs, un seul reproche : c'est que l'auteur confond souvent les monuments législatifs des Carlovingiens avec ceux des Mérovingiens. Il est vrai que ce reproche peut être adressé aussi aux travaux historiques de M. Guizot, et nous devons dire qu'on est souvent trompé par le petit nombre de monuments législatifs qui nous restent de la première époque. Mais ne pas tenir compte de la marche du temps n'en est pas moins une méthode vicieuse et dangereuse ; car il est impossible que souvent on ne transporte dans les institutions du sixième et du septième siècle les modifications qui y furent apportées par Charlemagne et ses successeurs, aux neuvième et dixième siècles.

Les monuments législatifs du *règne* de la féodalité, depuis le milieu du dixième siècle, 950, au milieu du treizième siècle, ou aux Établissements de saint Louis, sont plus rares et plus obscurs encore ou moins étudiés que ceux de la période mérovingienne. Cependant la découverte de l'Assise des bourgeois, dans la législation du royaume des croisés, en Orient, et de l'historien Richer, auraient pu fournir à l'auteur plus de renseignements qu'il n'en a donné. M. Hélie a consacré à cette période un très-long chapitre (le septième). Jusqu'à 1250 saint Louis n'avait encore rien fait de remarquable.

L'auteur aurait dû consacrer un chapitre à part au siècle qui s'est écoulé de 1250 à 1350, et aux jurisconsultes qui ont paru à cette époque, et ne pas le confondre avec les quatorzième et quinzième siècles. Il commet aussi de fréquents anachronismes, en expliquant par les monuments la période féodale de celle

12.

qui y porta les plus rudes coups, et qui commença l'état moderne.

De plus, en plaçant dans le chapitre VIII les monuments de trois siècles (le treizième, le quatorzième et le quinzième), il confond souvent des institutions différentes. Il y a loin, en effet, des lois de saint Louis à celles des temps orageux de Charles V, et surtout de ceux de Charles VI, de Charles VII et de Louis XI.

Tout le monde sait qu'une ère nouvelle date du règne de ce dernier prince; il aurait fallu faire un tableau des innovations et des changements opérés ou indiqués par Charles VIII, à la suite des états généraux assemblés à Tours pendant trois mois (1483-1484).

Nous croyons aussi que la fameuse ordonnance de 1498, publiée par Louis XII, la première année de son règne, en conséquence de l'assemblée de Blois, appartient à la législation du quinzième siècle plutôt qu'à celle du seizième et du dix-septième.

Si la procédure secrète a fait des progrès dans ce siècle, elle n'a pourtant pas formellement interdit la défense; l'ordonnance de 1498 a conservé les restes de l'ancien jury des Rachimbourgs; l'art. 112 consacre la question ou torture préparatoire, barbare pratique, inutile à la découverte de la vérité, empruntée à la procédure des temps les plus barbares.

L'art. 110 établit le secret des informations pour éviter les subornations et forgements; mais il n'empêchait pas la publicité des jugements et la défense orale. L'art. 115, en effet, veut le secret de la délibération; mais l'art. 116 dit que les baillis et sénéchaux prononceront leur sentence en *plein auditoire;* il est vrai qu'il ajoute : « ou en la chambre du conseil, suivant l'usage des lieux, et hors la présence de l'accusé;» mais les art. 117 et 118 parlent de la communication de la procédure et de la plaidoirie publique. La sentence ne peut être rendue que par le conseil de gens *notables* et non *suspects*. M. Hélie dit, pag. 615, que dans l'exposé de la législation criminelle du seizième et du dix-septième siècle, il ne fera pour ainsi dire qu'analyser l'ordonnance de 1498, qui introduisit le système du secret; mais si on lit avec attention le reste du chap. IX, on voit qu'il ne parle pas de cette ordonnance, et que le système dont il s'agit n'a en effet son appui que dans les ordonnances de 1539 et de 1670.

La défense, rien n'est plus certain, fut respectée jusqu'à l'ordonnance rendue, en 1539, par le chancelier Poyet, qui l'interdit absolument. Il fut lui-même, comme on sait, la victime de son œuvre dans une accusation de péculat en 1545. Ce fait est établi par tous les commentateurs de l'ordonnance criminelle de 1670, et par les personnages qui discutèrent les modifications qu'on dut apporter à sa rigueur.

Laissons donc à l'ordonnance de 1498 le caractère de transition qui lui appartient, et ne couvrons pas l'infamie de Poyet du grand nom de Louis XII, et de Guy de Rochefort, son chancelier. Il y a une distance immense entre l'ordonnance de 1498 et celle de 1539.

M. Hélie a bien analysé la législation criminelle qui commence à 1539 et finit à 1789; mais nous nous étonnons qu'il n'ait pas parlé du code pénal rédigé en 1768. Il est vrai que l'ordonnance de cette époque fut faite pour la Corse; mais c'était la codification des diverses ordonnances en vigueur sur le droit pénal et de la jurisprudence des parlements. Jusque là ce code n'était pas écrit, et les cours de justice étaient livrées à un effroyable arbitraire. Cette ordonnance résume toute la législation pénale d'avant 1789, comme l'ordonnance criminelle de 1670, de nouveau promulguée en 1768, résume toute la procédure.

L'auteur, en établissant d'autres divisions dans son travail, et en supprimant les inutiles résumés qu'il a placés à la fin de chaque chapitre, aurait donné plus de précision et de clarté à son ouvrage.

Le premier volume se termine par un très-court chapitre X, qui, selon nous, n'expose pas avec assez de détails l'importance des changements apportés à la législation par la loi provisoire d'octobre 1789, et par les lois de 1790, 1791 et 1795.

Il semblait avoir clos son exposé historique par ce chapitre mais le chapitre Ier du tome II, quoique intitulé : *De l'action publique et de l'action civile*, est exclusivement consacré aux travaux préliminaires des codes de 1808 et de 1810, actuellement en vigueur, et aux lois modificatives postérieures jusqu'à 1836. Le résumé de ce chapitre est renfermé dans de justes limites, qu'on n'aurait pas dû dépasser dans le Ier volume.

Le chapitre II traite enfin de l'action publique et de l'action civile; il est long et diffus ; c'est, à l'exception du § 104, une séri

de répétitions; car l'auteur n'a fait que résumer ce qu'il avait déjà dit du caractère de l'accusation dans le droit attique, dans le droit romain, dans l'ancienne législation française et dans la législation intermédiaire de 1791 et de l'an IV (1795).

Le § 104 lui-même n'est en grande partie qu'une reproduction fort longue des mêmes notions historiques.

Nous croyons que cet immense chapitre serait avantageusement remplacé par un exposé succinct de la procédure criminelle en Angleterre et en Allemagne. Les derniers travaux de M. Mittermayer donnent sur ce dernier point les meilleurs renseignements. L'Allemagne est entrée dans la voie de la réforme; mais comme elle est dominée par l'école historique, elle retiendra beaucoup de son passé.

Quant à la Grande-Bretagne, on invoque sans cesse et avec raison sa pratique; nulle part la liberté individuelle n'est plus protégée; nulle part les garanties ne sont plus fortes; nulle part enfin il n'y a plus d'esprit public.

Le chapitre III de l'ouvrage dogmatique de M. Hélie commence en réalité le commentaire de notre code, dont il donne la théorie et la pratique. Il se divise en plusieurs sections: *quelles personnes exercent l'action publique*; quelles, *l'action civile.*

A cet égard, nous dirons que l'auteur n'a pas donné à celle-ci l'importance qu'elle doit avoir, si l'on veut qu'il y ait un esprit public en France : il cède évidemment au préjugé actuel, qui ne voit dans l'exercice de cette action que le débordement des passions privées, et qui tend à concentrer l'action publique exclusivement dans les mains de magistrats nommés et révocables à volonté par le pouvoir.

L'action civile est un reste de l'ancienne action publique, admise chez tous les peuples libres, et si largement pratiquée en Angleterre. C'est, dans tous les cas, un auxiliaire utile de la vindicte publique.

Les magistrats du ministère public sont souvent retenus dans la poursuite des délits et des crimes par la crainte de compromettre le pouvoir dont ils sont les agents ou les familles amies de ce pouvoir. Mille considérations les arrêtent ou les poussent à agir contre des adversaires politiques. L'expérience de tous les jours démontre qu'ils ne sont pas sans passions. Ils sont hommes; souvent ils poursuivent témérairement. Ils ont aussi leur amour-propre et le soin de leur avancement.

On a trop célébré comme une conquête sublime l'invention du ministère public. Elle a de grands inconvénients; et si nous ne partageons pas les préventions du vieux criminaliste du XVIe siècle, Ayrault, qui la condamnait; si nous croyons cette intervention nécessaire, nous ne devons pas en dissimuler les inconvénients.

L'action civile qui s'exerce aux dépens des particuliers, et qui n'a pas, comme la dénonciation, la lâcheté pour compagne, mérite des encouragements, et non des défiances. M. Hélie est moins libéral, sous ce rapport, que la cour de cassation, qui a récemment jugé qu'un intérêt moral, quand il est direct, suffit pour l'autoriser, quoique cet intérêt ne soit pas appréciable en argent. Tel est le cas du parent qui poursuit la vengeance du meurtre de celui dont il n'est pas héritier, de celui qui a été injustement accusé d'un crime dont un autre est coupable, de celui qui a souscrit à une loterie dont le produit aurait été détourné au préjudice des pauvres, etc.

Dans le chapitre IV, M. Hélie a exposé les règles selon lesquelles l'exercice des deux actions peut avoir lieu.

Dans le chapitre V, il a traité de la question territoriale et de l'extradition : c'est par là qu'il termine le deuxième volume. Ce dernier point nous paraît très-bien et très-complétement exposé. Il est vrai que l'auteur était placé à la meilleure source, puisqu'il est chef au ministère où se traitent toutes ces questions.

Il se montre partisan du système d'extension de la poursuite aux crimes et délits commis sur un territoire étranger; la poursuite n'est légitime qu'à la condition que la défense sera possible et complète, et si cette extension, controversée dans les chambres législatives, est admise, la défense sera presque toujours sacrifiée au bon plaisir du ministère public, maître de poursuivre quand il voudra; c'est un élément d'arbitraire de plus jeté dans notre droit criminel.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage que nous analysons réunit heureusement la théorie à la pratique : on doit désirer qu'il se poursuive et s'achève sur le plan où il a été commencé; c'est une œuvre longue encore et difficile; mais l'auteur a toutes les qualités qu'il faut pour la remplir.

Nous lui reprochons de la diffusion; peut-être aussi n'est-il pas assez attentif à la marche de la jurisprudence criminelle et à ses monuments; il en néglige beaucoup, et d'importants. C'est pour-

tant un ouvrage savant et consciencieusement fait. — Le troisième volume doit paraître dans six mois. A. I.

Du duel considéré dans ses origines et dans l'état actuel des mœurs, par Eugène Cauchy, maître des requêtes, garde des archives de la Chambre des Pairs. — 2 vol. in-8°. — Charles Hingray; 1846.

Il est peu de questions, en législation et en jurisprudence, qui aient autant occupé les esprits sérieux que celle du duel. Le combat singulier peut-il être autorisé en certaines circonstances? et alors, quelles sont les règles qui doivent y présider? Au contraire, doit-il être complétement défendu? Faut-il, dans ce dernier cas, une législation répressive spéciale? cette législation doit-elle être sévère ou modérée? Les principes ordinaires du Code pénal peuvent-ils suffire, en rangeant le duel parmi les blessures ou le meurtre qui attirent sur leurs auteurs des peines afflictives et infamantes? Tels sont les points divers qui se rattachent à la grande question du duel.

Tout le monde est d'accord sur l'origine historique de ce déplorable usage. C'est dans les ténèbres du moyen âge qu'il prit naissance. Le combat singulier était ordonné par le juge lui-même, qui croyait y trouver une garantie plus sûre de la vérité que dans des déclarations de parties intéressées ou de témoins trop disposés à se parjurer. La loi gombette, promulguée en l'année 501, offre le premier texte connu, relatif à la prescription du combat judiciaire. En voici la traduction : « Nous avons reconnu avec peine que l'opiniâtreté des plaideurs et un condamnable instinct de cupidité ont corrompu, parmi nos sujets, l'administration de la justice, à tel point que, le plus souvent, on ne craint pas d'offrir le serment sur des choses que l'on ignore, ou de se parjurer au sujet de celles que l'on sait. Voulant détruire une aussi criminelle habitude, nous ordonnons, par la présente loi, que toutes les fois qu'un procès sera né entre gens de nos domaines, et que le défendeur ou l'accusé

aura offert de nier par serment qu'il doive ce qu'on lui impute, le différend se terminera de la manière suivante : nous voulons donc que si la partie à laquelle le serment aura été offert refuse, et déclare, dans sa méfiance de la vérité de son dire, que son adversaire peut être convaincu par les armes, les juges ne dénient point le combat. »

Les principes de cette loi de Gondebaud, roi des Bourguignons, étaient admis, près de cinq siècles plus tard, par l'empereur Othon le Grand ; et Charlemagne tolérait également le combat singulier, pour remédier au parjure.

Il en fut ainsi jusqu'à ce qu'un rayon de lumière vint luire sur l'Europe méridionale. Saint Louis notamment fit de louables efforts pour mettre un frein à la fureur des combats judiciaires et pour arriver à détruire les guerres privées. Il est vrai que Philippe le Bel, par son ordonnance de 1306, sembla revenir sur les tentatives de son aïeul. Mais M. Cauchy, dans l'ouvrage remarquable que nous entreprenons de faire connaître à nos lecteurs, émet la pensée que le but de ce monarque fut d'arriver au même résultat à l'aide d'un remède d'*autant plus efficace peut-être qu'il était plus indirect et plus timide*.

Nous avouons que les conjectures que l'auteur donne à l'appui de cette opinion nous paraissent un peu hasardées, et nous croyons que si Philippe le Bel prit le soin de réglementer les combats judiciaires et d'y apporter une sorte de solennité imposante, ce ne fut pas pour en rendre les cas plus rares, mais parce que l'esprit du temps où il vivait commandait en quelque sorte ce cérémonial.

Il est un autre point sur lequel nous aurions de la peine encore à être de l'avis de M. Cauchy : c'est lorsqu'il pense que le duel moderne a plus de rapports avec les guerres privées que les seigneurs se faisaient entre eux qu'avec les combats judiciaires ou gages de batailles.

Qu'étaient-ce que ces guerres privées qui ont exercé une si fatale influence sur l'humanité pendant la période féodale, si ce n'est l'abus du fort contre le faible? Les chevauchées des prétendus chevaliers de cette époque n'étaient amenées par aucun désir de satisfaire à ce qu'on est convenu d'appeler les exigences du *point d'honneur*. On n'y regardait pas de si près alors. Lorsqu'un seigneur féodal avait soif de butin, il sortait de son donjon, avec ses officiers et ses vassaux, et il dirigeait son expédition contre un

seigneur voisin, qu'il savait plus faible, ou se ruait tout simplement sur les manants des environs, pour les piller et s'enrichir de leurs dépouilles. C'est contre ces guerres privées, ou plutôt contre ce brigandage organisé, que plusieurs de nos rois sentirent le besoin d'étendre sur leurs sujets une main protectrice.

Le combat judiciaire, au contraire, était, sauf quelques rares exceptions, l'œuvre d'un seul homme contre un autre. Un démenti devenait presque toujours la cause première du combat. « J'affirme, disait le demandeur, que tel champ m'appartient, ou que vous avez tué mon frère. » — « J'affirme le contraire, répondait le défendeur. » On descendait alors en champ clos, pour vider le différend. Certainement, le duel, tel qu'il s'est manifesté à l'époque de transition que nous appelons *renaissance*, et tel qu'il existe encore aujourd'hui, a beaucoup plus de rapports avec le combat judiciaire qu'avec les guerres privées dont nous venons de rappeler la donnée historique.

La troisième époque de l'histoire du duel est celle qui s'étend de Charles IX à la révolution française.

Cette époque est marquée par une législation extrêmement rigoureuse, qui a été surtout l'œuvre de Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV. Cette législation a été impuissante, tout le monde le reconnaît, pour amener la destruction de cet usage barbare.

Depuis la révolution, bien des efforts ont été faits ; ils ont également été infructueux ; et si l'usage des duels diminue aujourd'hui, il faut en faire honneur, non pas à la législation qui n'existe pas ou qui est insuffisante, mais au progrès de la civilisation.

On connaît les nombreuses variations de la jurisprudence de la cour de cassation sur la question du duel. Cette cour *régulatrice* avait décidé de la manière la plus solennelle, en 1819, en 1824 et en 1827, que le Code pénal ne contenait aucune disposition qui pût s'appliquer aux cas de duel ; mais en 1837 elle changea d'opinion, en établissant dans son nouvel arrêt que si la législation spéciale des duels a été abolie, cette abolition n'emporte aucune exception expresse ou tacite en faveur des meurtres commis, des blessures faites et des coups portés par suite d'un duel.

Qui a raison, de la nouvelle ou de l'ancienne jurisprudence de la cour de cassation ? C'est une question qui divise profondément les cours et les jurisconsultes.

Toujours est-il qu'à diverses reprises le législateur a cru devoir chercher à établir une législation spéciale, destinée à réprimer les duels, et il est probable que la difficulté seule du sujet a empêché jusqu'ici que les efforts faits dans ce but aient été couronnés de succès.

L'ouvrage que nous annonçons renferme un aperçu historique, complet et suffisamment détaillé, de tout ce qui est relatif au duel. Il contient aussi les dispositions sur ce grave sujet qui existent dans les diverses législations étrangères.

M. Cauchy pense avec raison, suivant nous, qu'il faut une législation spéciale, répressive du duel. Cette législation doit avoir pour corollaire indispensable une bonne loi contre l'injure. L'auteur émet l'opinion que le jury doit être appelé à connaître des accusations en matière de combat singulier.

Quant à la pénalité, M. Cauchy s'exprime en ces termes :

« De toutes les questions que soulève le duel, la plus embarrassante autrefois était celle de la pénalité : elle est maintenant devenue la plus facile ; car, en même temps que la loi s'en occupe, les mœurs l'ont résolue.

« On discutait longuement, dans les conseils de Louis XIII, pour savoir si un système de rigueur impitoyable devait être préféré à un système de répression modérée. C'est qu'alors le choix entre ces deux systèmes était possible : il a cessé de l'être aujourd'hui.

« Le législateur ne songe même plus à se faire un mérite de l'indulgence : il sait trop qu'il ne peut obtenir de répression qu'à ce prix.

« Ce ne serait pas assez de laisser à la magistrature les moyens de faire grâce aux duellistes de la peine capitale et de quelques autres. La législation sur le duel doit être empreinte d'un caractère de modération qui lui soit propre.

« En prétendant appliquer à ce crime les peines de l'assassinat et du meurtre, on a donné le rôle intéressant à la défense, tandis que l'accusation s'est trouvée tout embarrassée d'un appareil nominal de supplices dont elle ne savait que faire.

« C'est que l'élément d'atténuation ne se trouve pas ici dans telle ou telle circonstance particulière à tel ou tel accusé : il résulte de la nature même du duel et de cette loyauté de combat qui, sans détruire la criminalité, en fait disparaître tout caractère de dol et de fraude. »

L'auteur se demande si, à cause de la spécialité du fait, il faut inventer tout exprès une pénalité nouvelle ; et il n'hésite pas à résoudre cette question négativement. Il croit que, dans toute

hypothèse, l'emprisonnement et l'amende doivent former le fond du système répressif qui convient à cet ordre de faits.

M. Cauchy recherche ensuite s'il n'y a pas certains cas de duel auxquels on pourrait appliquer des peines infamantes; et il se prononce contre cette nature de peines, qui tend à disparaître de notre système répressif. « L'infamie légale, dit-il, était une théorie factice et arbitraire, qui tantôt allait au delà, tantôt en deçà de la vérité. » La peine qui lui paraît le plus en harmonie avec les cas les plus graves qu'offrirait la répression du duel et de l'injure, serait un emprisonnement à long terme, sans travail obligatoire.

Nous terminerons ici ce que nous avions à dire de l'ouvrage de M. Cauchy; nous ajouterons seulement que ce livre, par la haute moralité qui y domine, par l'exactitude des recherches historiques qu'on y trouve, et par la méthode rigoureuse qui a présidé à sa composition, doit valoir à son auteur les remerciements des amis de l'humanité, et ne peut que jeter un grand jour sur la solution de la difficile question à laquelle il est consacré.

LITTÉRATURE ANCIENNE ET DU MOYEN AGE.

Théatre d'Eschyle; nouvelle traduction en vers, par Francis Robin, ancien répétiteur à l'École militaire de la Flèche, ancien régent aux colléges de Langres et de Saint-Dizier. — Paris, Hachette et Delalain, 1846, in-12 de XXX-406 pages.

Dans l'épigramme « Θέσπιδος εὕρεμα τοῦτο, κτλ (1), » Dioscoride d'Alexandrie loue Eschyle d'avoir perfectionné la tragédie inventée par Thespis, de l'avoir élevée jusqu'au sublime, d'avoir imprimé à ses vers l'impétuosité des torrents, d'avoir renouvelé la scène et son matériel; il le proclame un héros des anciens âges, un demi-dieu. C'était l'opinion de toute l'école alexandrine, qui avait en-

(1) *Anthol. palat.*, VII, 411.

tendu et recueilli l'écho des applaudissements du théâtre d'Athènes; et pour que la postérité partageât son admiration, elle décerna aux tragédies d'Eschyle l'hommage de ses commentaires, brevet d'immortalité (1). Vers le même temps, Ennius, qui enseigna le grec au vieux Caton, transportait sur la scène latine les gracieuses et mâles beautés du poëte grec : pour mieux ressembler à son modèle, on dit qu'il invoquait souvent Bacchus, le dieu de la tragédie et du vin (2). Parmi les admirateurs d'Eschyle, nous trouvons le défenseur et l'ami du poëte grec Archias, le plus brillant élève des écoles de Rhodes et d'Athènes, Cicéron; il glorifie son génie et sa sagesse; il le vante dans plusieurs endroits comme poëte et comme pythagorien, *non poeta solum, sed etiam pythagoreus;* il en a même admirablement traduit certains passages (3). Quintilien (4) lui prodigue les épithètes de *sublimis, gravis, grandiloquus;* mais très-probablement il se trompe, lorsqu'il dit que les Athéniens permirent aux poëtes de l'âge suivant de corriger les pièces d'Eschyle, et de les présenter, ainsi corrigées, au concours, ajoutant que beaucoup de ces poëtes obtinrent ainsi des couronnes. Bien au contraire, sur la proposition de l'orateur Lycurgue, un décret préposa un magistrat aux représentations de ses tragédies, pour veiller à ce qu'il ne fût rien changé au texte officiel (5).

Éditeurs d'Eschyle, ne perdez point de vue ce décret. Rappelez-vous aussi ce que dit quelque part Pline le jeune, *ferrum expoliendo non tam splendescit quam atteritur*, le fer, quand on le polit, s'use plus qu'il ne s'éclaircit. Or, à la manière dont y allaient

(1) Presque tout ce que les Alexandrins ont commenté est parvenu jusqu'à nous; presque tout ce qu'ils n'ont pas commenté s'est perdu. On dirait que les scholies dont ils enveloppaient les colonnes des textes ont servi à ceux-ci de lest contre les orages sur l'océan des siècles.

(2) Horace a dit :

> Ennius ipse pater nunquam nisi potus ad arma
> Prosiluit dicenda.....

Quod etiam vitium Callisthenes Æschylo objecit, quem tragædias scribere dicebat, postquam vino meraciore incaluisset.

Q. Ennii vita COLUMNÂ *auct.*

(3) Tuscul., II, 10.

(4) Instit. orat., X, 66.

(5) Τὰς τραγωδίας αὐτῶν (Eschyle, Sophocle, Euripide) ἐν κοίνῳ γραψαμένους φυλάττειν, καὶ τὸν τῆς πόλεως γραμματέα παραγινώσκειν τοῖς ὑποκρινομένοις· οὐκ ἐξεῖναι γὰρ αὐτοὺς (les acteurs) ὑποκρίνεσθαι. PLUTARQUE, *Vies des dix orateurs.*

certains éditeurs, notamment ceux de 1779 et de 1806, on a dû se demander avec alarme ce qui resterait bientôt du texte officiel. Il est certain que si l'on eût persévéré dans la même méthode, nous serions réduits à dire avec les Italiens : *tutto se n' è andato in limatura ;* limaille d'or sans doute, poussière de diamants ! Mais qu'est-ce que cela en comparaison du métal artistement travaillé avec son titre et son poids, du diamant avec son auréole de feu? Voilà les trésors dont la critique est dépositaire, et qu'elle doit garder avec enthousiasme et respect. On n'y doit point toucher, *illotis manibus ;* et les traducteurs, comme les éditeurs, doivent rougir d'exposer le grand poëte à des périls non moins dangereux peut-être que ceux qu'il a bravés à Salamine et à Marathon. Là, il n'exposait que sa vie ; c'est sa gloire aujourd'hui qui est en jeu et compromise.

Le nouveau traducteur, M. Francis Robin, me paraît avoir assez bien compris la grandeur et la responsabilité de sa tâche. Son travail, fruit de longues années, reproduit assez fidèlement les traits du plus mâle et du plus fier des tragiques d'Athènes, et il pourrait presque déposer son œuvre sur le même autel qu'Eschyle quand il consacrait ses immortelles tragédies au Temps (1). Cette traduction, en effet, dont on parle peu, trop peu, finira par être lue, par être comparée au texte, et sera souvent approuvée et applaudie.

Il est arrivé que le traducteur a eu de plus à lutter souvent contre d'illustres devanciers ; et si quelquefois il est resté au-dessous d'eux, quelquefois aussi il les a vaincus.

Les beaux vers de Boileau, dans sa traduction du sublime,

Sur un bouclier noir, sept chefs impitoyables, etc.

sont assurément plus énergiques et plus fermes, plus près du texte belliqueux d'Eschyle que ceux-ci :

Sept chéfs audacieux, dont l'aspect épouvante,
La fureur dans les yeux, et la bouche écumante,
Immolent un taureau sur un bouclier noir,
Et la main dans son sang, je crois encor les voir ;
Ils jurent par Bellone et le dieu de la guerre,
Par l'affreuse Terreur, sa compagne ordinaire,

(1) Ἡττηθεὶς ἀδίκως ποτέ, ἔφη Χρονῷ τὰς τραγωδίας ἀνατιθέναι. Athénée, pag. 347.

D'anéantir ces murs et le peuple thébain,
Ou de succomber tous les armes à la main. (P. 111.)

Notre traducteur a pris sa revanche avec La Harpe et Casimir Delavigne. On sait que l'auteur du *Lycée* et celui des *Messéniennes* ont traduit des *Sept chefs* la scène si belle et si pathétique où les sœurs d'Étéocle et de Polynice déplorent les crimes et la mort de leurs frères, en présence de leurs cadavres. C'est une espèce d'ode en dialogue, un duo de plaintes et de regrets, où la même idée est répétée sous des formes toujours poétiques, *myriologue* touchant et sublime dont la Grèce a conservé l'usage traditionnel :

ANTIGONE (au corps de Polynice).
Égorgeant ! égorgé !
ISMÈNE (au corps d'Étéocle.)
Le frère par le frère !
ANTIGONE.
O fer trop inhumain !
ISMÈNE.
O glaive sanguinaire !
ANTIGONE.
Attaque forcenée !
ISMÈNE.
Exécrable revers !
ANTIGONE.
O mes larmes, coulez !
ISMÈNE.
Coulez, ô pleurs amers.
ANTIGONE.
Le vainqueur même est dans la tombe.
A ces coups ma raison succombe, etc. (P. 152.)

Un passage de l'Orestie rappelle ces beaux vers de Voltaire :

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère, etc.
LE HÉRAUT.
Argos ! ô sol natal, séjour de mon enfance !
Je te retrouve enfin après dix ans d'absence !
Les dieux, que tant de fois ma voix a trouvé sourds,
Ont donc permis qu'Argos vît terminer mes jours ;
Non, je n'espérais plus qu'échappant de la guerre,
Je ravirais ma cendre à la rive étrangère !
Salut donc mon pays, salut flambeau du ciel !
Salut ! ô Jupiter, dieu puissant, éternel !
Et toi, dieu de Pytho, etc. (P. 242.)

En général, M. Francis Robin ose plus que ses devanciers ; il ose reproduire ce qu'il y a dans les métaphores d'Eschyle de

brusque et de heurté; dans ses images, de gigantesque et d'idéal: c'est là un incontestable mérite. Quand, par exemple, l'expression grecque donne à la lave de l'Etna des dents qui déchirent les fertiles plaines de la Sicile (*Prométhée*, v. 367), il ne dira pas comme un des derniers traducteurs :

Et de ses flots ardents dévorer la Sicile;

il n'apprivoisera pas l'audace des vers grecs,

. . . . . . Ἐνθὲν ἐκραγήσονται
Ποταμοὶ πυρὸς δάπτοντες ἀγρίαις γνάθοις
Τῆς καλλικάρπου Σικελίας λευροὺς γύας.

il dira :

S'entr'ouvrant quelque jour, la fournaise béante
Vomira des torrents de lave bouillonnante :
Et la flamme vorace, enfant du gouffre ardent,
Aux beaux champs de Sicile imprimera sa dent. (P. 16.)

Pour donner plus d'autorité à nos éloges, nous devrions peut-être nous permettre quelques censures; mais nos goûts et nos vœux sont ceux du poëte thébain : Εὔχομαι ἀμφὶ καλῶν μοίρα Νέμεσιν διχόβολον μὴ θέμεν. Nous nous bornerons donc à recommander à M. Francis Robin d'exercer sur sa traduction un contrôle sévère, de croire encore plus aux conseils de M. Tissot (1) qu'à ses éloges, et de corriger le plus tôt possible les vers suivants :

Choisis donc promptement tes plus fermes cohortes
Et les place en avant des murs *qu'ils* défendront. (P. 112.)

Nous lui conseillons aussi de ne pas emprunter à M. Alexis Pierron, auteur d'une traduction d'Eschyle en prose, justement estimée, ses arguments et ses notes, et surtout de ne pas lui prendre jusqu'à ses fautes d'impression; par exemple : *discalie* pour *didascalie*. (P. 216.)

Lorsque cette traduction sera parvenue au degré de mérite où peuvent la porter l'étude plus approfondie du texte et le talent poétique de l'auteur, nous la regarderons comme perpétuant cette glorification commencée par les Athéniens, lorsqu'ils élevèrent au

(1) En tête du volume se trouve une lettre de M. Tissot à l'auteur.

poëte une statue dans leur théâtre (1), continuée et transmise par l'école d'Alexandrie, par Ennius, par Cicéron, par Quintilien, et renouvelée avec non moins d'éclat par Schlegel, et souvent par M. Patin, dans ses belles études sur les tragiques grecs. Et n'est-ce pas justice d'être prodigue d'éloges et d'encens pour le poëte qui a su, dans le symbole de Prométhée, donner à l'homme un si magnifique caractère de grandeur et de force, qui, en s'inspirant des doctrines de Pythagore, a le mieux montré qu'il était l'Homère de la philosophie, comme lui-même est resté l'Homère de la tragédie, et qui, dans son humble et patriotique épitaphe, Αἰσχύλον Εὐφορίωνος, κτλ. (2), s'est montré aussi grand philosophe que grand citoyen? Il a, en effet, oublié à l'heure suprême ses triomphes du théâtre, la gloire du poëte, son chef-d'œuvre tant de fois applaudi et couronné, mettant bien au-dessus de tout cela les services rendus à son pays, et ne se rappelant avec orgueil que le champ de bataille de Marathon, où son sang avait coulé pour la patrie et pour la liberté.

Le Chevalier au Cygne et Godefroy de Bouillon; poëme historique, publié pour la première fois avec de nouvelles recherches sur les légendes qui ont rapport à la Belgique, un travail et des documents sur les croisades; par M. le baron de Reiffenberg. — 1 vol. in-4°. — Bruxelles.

Le *Chevalier au Cygne* commence la série des romans écrits en vers français, que nos vieux auteurs ont consacrés aux croisades. Il a été composé dans la seconde moitié du douzième siècle. Un double intérêt s'attache à cet ouvrage : d'abord, on y trouve des renseignements vraiment historiques ; ensuite, il reproduit une tradition célèbre qui a été souvent exploitée par la littérature du

(1) Pausanias, I, 21.
(2) Anthol. palat. *app. epigr.* 3.

moyen âge. Mais avant de suivre le savant éditeur dans ses discussions et ses explications, nous croyons utile de faire connaître à nos lecteurs le roman du *Chevalier au Cygne* par une courte analyse.

Pierron, roi de *Lillefort*, avait épousé Matabrune, dame d'*Orbendée*. De ce mariage naquit un fils nommé Oriant. Il devint aussi beau que courageux, et, jeune encore, il fut appelé, par la mort de Pierron, à occuper le trône de ses aïeux. Un jour, s'étant égaré à la chasse, il fit la rencontre d'une jeune fille de la plus grande beauté, et qui avait dans toute sa personne quelque chose de surnaturel. Vivement épris, il lui proposa de la prendre pour épouse, et la jeune fille, qui savait qu'Oriant était roi, s'empressa d'accepter son offre. Cette alliance singulière contrariait fortement les desseins de Matabrune, qui conçut contre sa belle-fille une haine implacable.

La jeune reine, que l'auteur nomme Béatrix, ne tarda pas à devenir mère. Comme elle appartenait à la race des fées, elle mit au monde six fils et une fille. Chaque enfant portait à son cou une chaîne d'argent.

Le roi, obligé d'accompagner ses vassaux dans une expédition lointaine, n'avait pu assister aux couches de sa femme. Matabrune profita de la circonstance pour se venger. Elle fit substituer aux enfants de Béatrix sept petits chiens, en lui déclarant qu'ils étaient le fruit de son alliance avec le roi. Quant aux enfants, ils furent transportés dans une grande forêt, où un serviteur de Matabrune devait leur donner la mort; mais le serviteur, attendri à la vue de ces nouveau-nés, aima mieux les abandonner que de les tuer, et il les laissa dans le manteau où il les avait enveloppés. Ce fut alors qu'un ermite les trouva. Il s'empressa de venir à leur aide, et il les fit nourrir par une chèvre qu'il avait près de lui.

Oriant, de retour de son expédition, fut bientôt instruit du malheur qui l'avait frappé ; il voulut d'abord tuer Béatrix, mais, conseillé par un pieux évêque, il se contenta de la faire enfermer.

Cependant les fils de la fée élevés par l'ermite grandissaient dans la forêt. Un braconnier les rencontra, et révéla leur existence à Matabrune. La vieille reine, toujours implacable, fit crever les yeux au serviteur infidèle et donna l'ordre à Savari de tuer les sept enfants. Le braconnier, s'adjoignant plusieurs compagnons, gagna la demeure de l'ermite. Celui-ci était allé au village voisin

chercher la nourriture nécessaire à sa famille adoptive. Un seul des fils de la fée l'avait suivi ; c'était Helyas, son filleul. A la vue de ces enfants si beaux, les braconniers eurent honte de la mission criminelle qu'ils avaient acceptée. Ils résolurent de tromper Matabrune, et de lui remettre, comme preuve de leur obéissance à sa volonté, les chaînes d'argent que les enfants portaient au cou. Savari leur chef s'empressa donc de les enlever. Aussitôt les six enfants furent changés en cygnes. Les chaînes ayant été portées à Matabrune, elle les confia à un orfévre pour qu'il en fît une coupe. Celui-ci se mit à l'œuvre ; mais, ô prodige ! une seule chaîne fournit une telle quantité d'argent qu'elle fut suffisante à la fabrication de la coupe. L'orfévre, émerveillé, s'empressa de cacher les autres, et il donna la coupe à Matabrune.

L'ermite à son retour chercha vainement les fils de la fée ; Helyas, qui l'aida dans ses recherches, rencontra sur un étang voisin sa sœur et ses frères qui avaient été transformés en cygnes. Par un vague instinct, il s'attacha fortement à eux ; et il se plaisait à les caresser, à les nourrir chaque jour d'une partie de son pain. Quant à l'ermite, émerveillé de la beauté de corps et d'âme d'Helyas, qui lui restait, il ne négligea rien pour développer en lui, par ses leçons, les plus nobles qualités. Seize années se passèrent ainsi : mais la vengeance de Matabrune n'était pas complète. Béatrix vivait encore. La vieille reine suscita contre elle un calomniateur, du nom de Macaire, qui l'accusa de s'être livrée à un chien, et d'avoir voulu empoisonner le roi et sa mère. Macaire offrit de combattre en champ clos quiconque le contredirait. Ce fut alors qu'un ange du Seigneur vint révéler à l'ermite l'origine des enfants qu'il avait élevés. Il lui ordonna d'envoyer Helyas pour défendre, contre l'imposteur, l'honneur de sa mère. Helyas, ayant appris par l'ermite l'histoire de sa famille, se présente devant le roi Oriant et demande à combattre Macaire. Celui-ci, vaincu, est obligé de s'enfuir. Alors Helyas dit au roi toute la vérité, force Macaire à rentrer en lice, triomphe de lui une seconde fois, et le fait pendre enfin comme un lâche.

Oriant et Beatrix, réconciliés, vont à la recherche de leurs enfants. L'orfévre restitue les chaînes que lui avait données Matabrune. L'ermite, instruit de la transformation des enfants du roi en cygnes, leur rattache au cou les chaînes qu'ils portaient, et chacun d'eux reprend sa première forme. Un seul, celui dont la

chaîne avait été employée par l'orfévre pour faire la coupe de Matabrune, est obligé de rester cygne. Il accompagne son frère Helyas en tous lieux. Ce dernier, ayant rassemblé une troupe de chevaliers, vient assiéger le château de *Maubriant*, dans lequel s'était réfugiée la vieille reine; il s'en empare facilement, et livre aux flammes la femme méchante dont la vie avait été souillée par tant de crimes.

Helyas vit un jour le cygne son frère, voguant sur l'onde, qui semblait l'inviter à entrer dans une barque qu'il traînait après lui. Helyas s'empressa d'obéir à cet ordre, qui dans sa pensée venait du ciel, et, après quelques jours de navigation, il arriva à Nimègue, où l'empereur d'Allemagne tenait sa cour plénière. Clarisse, duchesse de Bouillon, était accusée d'avoir fait empoisonner son mari. Sa fille, ainsi qu'elle-même, versait des larmes abondantes. Elles ne pouvaient trouver un champion pour défendre leur honneur. Helyas se présenta, et fit bientôt triompher l'innocence de la duchesse, qui offrit alors la main de sa fille à son libérateur. Il accepta; mais il mit pour condition que jamais sa femme ne l'interrogerait sur sa naissance. Pendant sept années la jeune femme tint la promesse qu'elle avait faite; mais après ce temps le démon de la curiosité la poussa, et, au milieu d'une nuit silencieuse, elle pressa son mari de lui révéler son secret. Vous ne le saurez pas, lui répondit Helyas, et demain, quand le jour paraîtra, je vous quitterai pour jamais. Ni les pleurs ni les prières ne purent le retenir. Il assembla les habitants du duché de Bouillon, et leur recommandant sa femme et Idain, la fille qu'il en avait eue, il appela son frère le cygne, qui parut aussitôt avec sa barque, et tous deux ne tardèrent pas à disparaître.

La duchesse de Bouillon et sa fille se réfugièrent à Nimègue, où Idain épousa Eustache, comte de Boulogne. Elle donna bientôt le jour à trois fils, qui furent Godefroy de Bouillon, Baudouin et Eustache.

Pendant sa grossesse, Idain avait appris par un songe qu'une gloire sans pareille était réservée à ses fils, puisqu'ils étaient destinés à délivrer le sépulcre de Jésus-Christ. La comtesse de Boulogne ne cessa dès lors de ressentir un légitime orgueil. Quatre seigneurs des plus illustres de la cour impériale vinrent un jour lui rendre visite. En entrant dans sa chambre, ils la saluèrent pro-

fondément. Idain les reçut gracieusement, leur montra ses trois fils; mais elle ne daigna pas se lever à l'entrée et au départ de ceux qui la visitaient. Eustache de Boulogne lui en fit reproche en disant : « Mais la reine de France daigne bien se lever à la venue du moindre prince. » — « Taisez-vous, répondit la comtesse; je dois me regarder comme étant plus qu'une reine, car voici mes trois fils auxquels est promise la conquête de Jérusalem. »

La duchesse de Bouillon, après avoir fait longtemps chercher Helyas dans différentes contrées, et notamment à Jérusalem, apprit enfin qu'il était retourné à Lillefort, sa patrie. Le cygne sous le nom d'Esmeris avait retrouvé sa première forme; et son frère Helyas, ainsi que leur père Oriant, avait renoncé au monde et consacré à Dieu le reste de ses jours.

Telle est la tradition poétique que nos trouvères ont choisie comme une sorte d'introduction aux récits qu'ils ont faits sur les croisades. A ce point de vue, il n'était pas sans intérêt d'en étudier les origines.

M. de Reiffenberg s'est livré à de longues recherches pour faire l'histoire de cette légende, et, dans ce but, il a rassemblé une multitude de faits curieux. Le savant éditeur cherche à établir que la tradition du *Chevalier au Cygne* est originaire des Pays-Bas; d'autres prétendent qu'elle a pris naissance dans l'Orient. On pourrait soutenir, peut-être, l'une et l'autre thèse par d'excellentes raisons. Nous n'essayerons point ici de les énumérer. Nous nous bornerons à constater que cette tradition est fort ancienne. Guillaume de Tyr dit, en parlant de Godefroy de Bouillon, qu'il veut passer sous silence la *fable du Cygne*. Elle était donc déjà connue et populaire de son temps. Puis, sans nommer ceux qui, comme Helinand et Vincent de Beauvais, écrivaient en latin, vinrent les trouvères du XIIIe siècle, qui la racontèrent. Depuis ces anciens auteurs jusqu'à nous, l'histoire du *Chevalier au Cygne*, ainsi que nous l'apprend M. de Reiffenberg, est restée célèbre. Il nous suffira de rappeler qu'elle a fourni, presque de notre temps, à madame de Genlis le sujet d'un roman.

L'éditeur a fait aussi une analyse de l'œuvre qu'il publiait. Nous devons dire ici qu'il a fréquemment jeté au milieu de cette analyse des notes littéraires, historiques, archéologiques, dont la plus curieuse est assurément celle (page XCVIII à CXXX) où il parle

des armes enchantées et des coursiers des héros de roman. Peut-être eût-il été préférable de placer à la fin d'un résumé suivi, toutes les observations et les explications qui gênent et scindent la marche du récit.

Vient ensuite un examen critique de tous les manuscrits du poëme du *Chevalier au Cygne*. Ces manuscrits sont très-nombreux. L'éditeur a choisi, pour son travail, l'un de ceux de la bibliothèque royale de Bruxelles. Ce manuscrit, après avoir appartenu à Charles de Croye, fit partie, au XVIe siècle, de la bibliothèque de Marie, reine de Hongrie. Le texte donné par M. de Reiffenberg nous a paru exact, et les observations que nous pourrions faire n'ont pas assez d'importance pour être consignées ici.

Quant aux appendices, ils se divisent en deux parties.

La première comprend plusieurs textes de la légende du *Chevalier au Cygne*, en français, en latin ou en allemand. Les plus remarquables de ces textes sont : une version en vers français du XIIIe siècle, dont la publication est due à M. le Roux de Lincy, et qu'on trouve à la suite du roman des *Sept sages* (Paris, 1838); puis une autre version de la même légende, écrite en latin. Celle-ci est tirée d'un manuscrit du XVe siècle de la bibliothèque Bodléienne, à Londres.

La seconde partie des appendices se compose de documents relatifs aux croisades. Le premier est l'ouvrage du dominicain Brochart, traduit en français au XVe siècle, par Jean Mielot, chapelain du duc de Bourgogne; il est intitulé: *Advis directif pour faire le passage d'oultre mer.* A la page CLX de son introduction, M. de Reiffenberg a donné une notice étendue et sur l'original latin nommé *Rudimentum novitiorum*, et sur la traduction. Il s'est appliqué principalement à faire connaître Jean Mielot et les nombreux ouvrages qu'on lui doit. Enfin, on trouve huit chartes inédites relatives aux expéditions des Belges en terre sainte.

Ce volume est le commencement d'une collection de vieux poëmes français consacrés à Godefroy de Bouillon et aux croisades. C'est le point de départ d'une entreprise digne du pays qui a vu naître le premier roi chrétien de Jérusalem. M. de Reiffenberg la dirige. Assurément le gouvernement belge ne pouvait choisir un éditeur plus habile et plus savant.

LITTÉRATURE MODERNE.

Remarques sur la langue française au xixe siècle, sur le style et la composition littéraire, par Francis Wey. — 2 volumes in-8°. — Paris, chez Firmin Didot frères ; 1845.

« Notre époque a d'incontestables mérites : elle est active, elle
« est intelligente ; mais si elle fait des miracles en industrie, du
« train dont elle mène la langue, elle ne fera pas de chefs-d'œuvre
« en littérature. Nous écrivons mal, parce que, dédaignant de puiser
« aux sources pures du style, nous perdons, à créer une détestable
« langue qui soit à nous, le temps que nous devrions employer à
« apprendre celle qui a existé avant nous. Nous parlons mal, et ce
« n'est pas merveille ; une même lecture, faite aux mêmes heures,
« par le même peuple, doit à la longue exercer sur le langage de ce
« peuple une grande influence. Or, depuis bientôt cinquante ans,
« la presse nous donne chaque jour le jargon des hommes politiques,
« le galimatias simple des romanciers, et le galimatias double des
« *socialistes* et des *humanitaires*. »

Telle était la sortie philologique d'un de nos amis qui ne voulait point admettre d'excuse pour la prétendue nécessité du néologisme, sans lequel nos hommes politiques et nos romanciers ne sauraient, disent-ils, pénétrer dans les replis les plus cachés du cœur humain, ni exposer les secrets de la *doctrine*, du *radicalisme*, de l'*absolutisme*, du *socialisme*, etc., etc. Cet ami de notre ancienne langue, si claire, si précise, si franche d'allure, prétendait que La Bruyère, Buffon, Jean-Jacques Rousseau et Voltaire avaient su très-bien se servir de la langue de Pascal et de Bossuet, en se montrant aussi hardis que nos *hauts barons de la littérature*, qui veulent renverser la digue que l'Académie oppose à leur audace. L'Académie, disent-ils, est une reine très-constitutionnelle *qui règne et ne gouverne pas*. En effet, si à la chambre des pairs on a des complaisances *contre* les libertés publiques ; si à la chambre des députés on *balaye* des découverts avec des réserves ; si dans les journaux, on *manipule la matière électorale*

et l'on *pivote* sur la cime d'une théorie, il est permis d'appeler jargon cette langue politique. Quant à nos romanciers, voici de leur style :

« Madame, l'air qu'on respirait auprès de vous était balsamique; il y avait pour moi plus *de vie* à l'aspirer, et J'Y ÉTAIS, comme on est, dit-on, sous les tropiques, accablé par une vapeur chargée de *principes créateurs.* »

N'est-ce pas là du galimatias? et ne faut-il pas tirer l'échelle après cette autre phrase imprimée toute vive dans LA REVUE DES DEUX-MONDES :

« Les unes portaient des corbeilles de fleurs, et les autres *allaient sans.* »

Heureusement, le règne du mauvais goût n'est pas éternel. D'honnêtes esprits conspirent depuis longtemps contre sa tyrannie; mais leur cause n'est pas encore assez populaire pour espérer un triomphe. Toutefois ce petit monde de mécontents grandit tous les jours, et une réaction paraît imminente. Qui sait si l'année prochaine, par un de ces inexplicables caprices de la mode, nos belles dames, tout à fait lasses des romans-feuilletons, ne se feront pas puristes pour passer le temps ? En attendant des Catherine de Vivonne et des Julie d'Angennes, nous avons un Vaugelas, Vaugelas II ; connaissez-vous les Remarques de M. Francis Wey sur la langue française au XIX[e] siècle, sur le style et la composition littéraire ? — Non. — Eh bien, lisez cet ouvrage, et vous le trouverez, je n'en doute pas, rempli d'observations souvent très-justes et toujours très-spirituellement présentées.

M. Francis Wey, dans son travail, nous semble avoir pris pour modèle Vaugelas, dont « le dessein n'étoit pas de réformer notre langue, ni d'abolir des mots, n'y d'en faire, mais seulement de montrer le bon usage de ceux qui sont faits, et s'il est douteux ou inconnu, de l'éclaircir et de le faire connoistre. »

Le travail philologique de M. Wey, comme celui de Vaugelas, est donc un guide du bon usage. Mais où est le bon usage aujourd'hui? Avec son devancier, M. Wey ne peut pas sérieusement le définir : « la façon de parler de la plus saine partie de la cour con-
« formement à la façon d'écrire de la plus saine partie des autheurs
« du temps. »

La cour ne fait plus loi en matière de langage. Depuis que le régime constitutionnel en a ouvert les portes à deux battants, la cour est devenue un pêle-mêle de bourgeois-gentilshommes et de gentilshommes-bourgeois, aussi étrangers au beau langage qu'aux belles manières ; ce qui fit dire un jour à Charles X : « Il n'y a plus en France que deux vrais gentilshommes, M. de La Fayette et moi. »

Le bon usage n'existe donc plus, à moins que, par excès de bonne volonté, on ne le veuille trouver au Théâtre-Français, pour la prononciation, et dans l'Académie, pour la propriété des termes. —Mais si la tradition est délaissée, le bon goût, qui ne meurt pas, peut nous ramener à elle. Or, ne chicanons pas sur les mots. Appelons l'ouvrage de M. Wey, non un traité du bon usage, mais un manuel du bon goût, destiné à nous ramener aux saines traditions de la langue parlée et de la langue écrite, de la conversation et de la littérature.

Quand parurent, en 1647, les Remarques de Vaugelas, toute la société élégante, grands seigneurs et écrivains, s'étudiaient à bien parler, à bien écrire. Aux hôtels de Rambouillet et de Longueville, les plus charmantes femmes vannaient le langage, épluchaient les mots, en compagnie des plus beaux esprits ; alors, pour me servir de l'heureuse expression de M. Villemain, tout le monde faisait la langue pendant que l'Académie naissante faisait son dictionnaire.

Vaugelas se présenta, au milieu de ce grand mouvement de réforme, pour décider du mérite des innovations : membre de l'Académie, littérateur estimé de tous, il avait vécu quarante ans à la cour, et avait eu un continuel commerce de conférences et de conversation avec les hommes les plus distingués de son temps. Avant que de songer à composer des remarques, il avait fait une longue étude du langage, n'étant pas de ceux qui se *précipitent pour faire un livre :* aussi fut-il tenu pour un oracle, et on se rendit à ses décisions.

M. Francis Wey ne peut pas prétendre à exercer sur son époque l'influence que Vaugelas eut sur la sienne : pour faire autorité et devenir un oracle, il faut plus que de l'esprit et du goût, il faut une position reconnue, une de ces réputations qui, consacrées par le temps, commandent la confiance. Nous sommes si loin, d'ailleurs, du XVIIe siècle, des beaux jours de ferveur philologique ! Notre

indifférence en matière de style est complète. Nous avons perdu la tradition si gaiement babillarde; notre amabilité a été la première victime de nos révolutions: aussi, plus de causerie; dans nos salons, les hommes pérorent à l'écart sur la politique, et les pauvres femmes, dont le cercle est délaissé, en sont réduites, quand le piano se tait, à une conversation dont la magie des sourires peut seule déguiser la pauvreté. Aux écrivains qui visaient à la gloire, ont succédé des écrivains qui visent à la fortune. Ces fabricants de phrases ont inventé certains procédés économiques qui permettent à leurs machines littéraires de fonctionner très-vite et de produire beaucoup. Notre société, exclusivement occupée d'intérêts matériels, et qui n'a de penchant que pour les créations productives, a trouvé que ces messieurs agissaient sagement en voulant jouir en ce monde du fruit de leurs travaux; et c'est ainsi que la littérature facile nous a rendus si faciles envers la littérature, que nous acceptons sa fausse monnaie à l'égal de la bonne.

M. Wey a donc à lutter contre une société indifférente, contre une société que le plus grand nom littéraire pourrait à peine réveiller de son engourdissement. Les difficultés ne l'ont pas arrêté; il a agi en homme qui croit à l'utilité de sa mission; nous devons lui savoir gré de son courage.

« Depuis un demi-siècle, nous dit-il, exclusivement préoccupés de théories neuves et d'idées indépendantes, les écrivains ont négligé l'étude du langage; l'ignorance ou la légèreté président aux inventions néologiques; les technologies diverses envahissent le sanctuaire des belles-lettres et hérissent le style de termes mal interprétés et mal compris. Il est donc opportun de rappeler les esprits aux véritables beautés de la forme, de les ramener aux caractères natifs et imprescriptibles de notre langage, à la précision, à la clarté. A côté du rajeunissement forcé du français au XIXe siècle, il se présente des principes de corruption peu surprenants et faciles à expliquer.

« Depuis soixante ans, des secousses continuelles ont déplacé les bases des opinions, et fait de nous un peuple tout différent de ce qu'il était sous l'ancien régime. Les sectes philosophiques du dernier siècle, la révolution française, l'empire, l'avénement du gouvernement représentatif, les théories *égalitaires*, les coteries *humanitaires* ou *socialistes* de tout genre, quel que soit le titre qu'elles prennent, l'étude des poëtes étrangers, les innovations d'une école audacieuse et récente, ont laissé dans le langage des traces nombreuses; la langue, en recevant cette rude secousse des révolutions, a vu s'altérer sa limpidité. »

M. Wey, faisant abstraction de toutes les écoles, de toutes les

coteries, s'efforce de rechercher le bon goût et de combattre le mauvais, sous quelque patronage qu'il se place. Vaugelas n'allait pas si loin : « Tant s'en faut, disait-il, que j'entreprenne de me constituer juge des différends de la langue, je ne prétends passer que pour un simple témoin qui dépose ce qu'il a vû et oüy. » Mais Vaugelas enseignait l'usage, et M. Wey veut nous donner des lèçons de goût. — Le livre de M. Wey est divisé en deux parties : la première traite du langage ; la seconde, du style et de la composition, sur lesquels les allures du langage exercent une influence directe. Comme le public apte à juger sainement des ouvrages de l'esprit est très-nombreux de nos jours, et que ce n'est rien faire que de ne pas travailler pour lui, l'auteur des *Remarques* a donné à ses études une forme légère, aisément accessible. Son livre est un manuel de philologie amusante ; ceci n'est pas une critique : il faut être d'une province bien reculée pour croire aujourd'hui que l'esprit fait du tort à la science. Nous allons citer quelques-unes des remarques de M. Francis Wey, qui pourront donner à nos lecteurs une idée de sa manière.

PROGRESSER.

On a trop abusé, depuis quelque temps, du mot *progrès*, pour ne pas en venir à faire le verbe *progresser*. Le progrès, si souvent mensonger, a, dans cette circonstance, un barbarisme pour symbole. Les philosophes ont offert ce verbe aux politiques ; les économistes se sont hâtés de le ramasser : ce que voyant, les *humanitaires* de tout genre l'ont adopté et le cultivent avec amour. C'est un méchant mot, qu'il faut laisser en cette bonne compagnie.

PAUPÉRISME.

Un vilain mot ! C'est la pauvreté en général, devenue l'objet d'un système et exploitée comme objet de spéculation.

Le *paupérisme* est une chose dont certaines gens tirent le nécessaire et le superflu. Trouver moyen de vendre bien cher quelque procédé impraticable pour nourrir les malheureux, se créer ainsi une fortune et une popularité que l'on escompte à beaux écus, c'est s'occuper du *paupérisme*.

Ce mot est un produit du *socialisme* qui s'est glissé de notre temps dans les sciences morales à l'ombre de la philosophie du dernier siècle. *Paupérisme* est de la fabrication des *philanthropes*. Dieu veuille que l'exploitation ne soit jamais assez fructueuse pour faire éclore des *paupéristes*.

HUMANITAIRE, SOCIALISTE, ÉCONOMISTE, ÉGALITAIRE.

Dans le temps d'innovation où nous sommes, il y a tant de demi-

dieux en France qui ne savent pas le français, il existe tant de sectes, tant de coteries qui se qualifient de religions, tant de rêveries qui prétendent se donner pour sincères, et qui créent des vocables pour faire croire à des idées nouvelles demandant un nouveau langage, qu'on ne saurait, sans se compromettre avec des vocables barbares, aborder les questions sociales au point où elles sont maintenant.

L'Académie n'a pas mentionné ces diverses expressions, parce qu'elle n'aurait pu les expliquer. Le sens en est encore incertain; elles changent de valeur suivant les différentes sectes, souvent même suivant la fantaisie des adeptes de la même communion.

On en pourrait dire long sur l'humanité des *humanitaires*, sur l'économie et le désintéressement des *économistes*, sur les prétentions des *égalitaires*, et sur les tendres sentiments que portent au reste des hommes messieurs les philanthropes. L'histoire des mots contient celle des mœurs; les mœurs sont l'algèbre des idées.

SPÉCIAL, SPÉCIALITÉ.

Depuis quelques années, ces mots deviennent l'objet d'un abus assez plaisant; certains adeptes de la science, oculistes, phrénologistes, homœopathes, dentistes, pédicures, se qualifient d'hommes *spéciaux*.

« — B., atteint d'une affection névralgique, se mit entre les mains « d'un homme *spécial.* » Ressuscitez Pascal et Voltaire, lisez-leur cette courte phrase, ils n'en devineront le sens ni l'un ni l'autre.

L'extension que l'on a donnée au mot *spécial* rejaillit sur le substantif *spécialité*, d'une façon plus ridicule encore. Maintenant on dédaigne d'avoir un état, un métier, d'exercer une profession. On exerce une spécialité; cela est plus noble et donne un air scientifique tout à fait curieux. Nous avons des tailleurs, des bottiers, qui sont des hommes *spéciaux*... relativement aux bottes et aux gilets.

IDIOME PARASITE DU XIX[e] SIÈCLE.

Dans le style des débats politiques, on signalerait des passages entiers que Racine, que madame de Sévigné, que Molière, que Voltaire même n'auraient pas entendus. En voici trois, pris au hasard dans le compte rendu officiel d'une même séance de la Chambre.

« Nous avons un emprunt *à réaliser ;* cet emprunt a son *affectation* « dans le *complément d'exécution* des travaux extraordinaires *votés* « par la loi de 1841, *affectation* qui ne laisse *rien* de *disponible.* »

(M. Muret de Bord.)

Ce langage est tout nouveau.

« Une *concession* a été faite: c'est le *partage* égal de la *situation* « commerciale en Espagne. » (M. Billault.)

Après s'être écrié : « Nous avons voulu une paix qui fût au fond des « cœurs comme au *fond des canons*, » M. Guizot a fait entendre ces paroles : « L'honorable M. Thiers, je cite un *cachet* de sa politique, « *tient* en plus grande *considération* que nous l'*opinion extérieure* « *quotidienne.* »

On peut affirmer que ces phrases tourmentées, et tressées avec des néologismes, auraient mis en défaut la sagacité des hommes du XVIIe siècle. Ce qui le prouve, c'est qu'aujourd'hui même elles sont fort difficiles à comprendre.

La destruction progressive d'une langue est un des faits qui font le mieux concevoir comment, de l'excès même de la civilisation, s'engendre la barbarie.

AGISSEMENTS, DÉPASSIONNÉ, SUBALTERNÉITÉ.

Depuis que M. de Tocqueville a fabriqué à la tribune le substantif *insincérité*, jaloux de cette gloire académique, quelques députés s'empressèrent d'apporter un moellon à la Babel lexicologique. M. Billault, fatigué du mot *actions*, lui substitua les *agissements*; M. F. Barrot, non moins révolutionnaire, mais moins barbare, trouva sous l'inspiration du phalanstère l'adjectif *dépassionné*; enfin, pour que la poésie fût représentée à la Chambre par un vocable digne d'elle, M. de Lamartine imagina l'élégant et euphonique *subalternéité*.

Suivant toute apparence, on parlera dans vingt ans un langage aussi harmonieux que nouveau.

M. Francis Wey passe ainsi en revue quelques centaines de mots qui lui paraissent impropres, de locutions qui lui semblent vicieuses. Ses observations n'ont pas toujours la même justesse ; il raisonne et décide trop souvent contre l'usage, pour que nous ne lui rappelions pas ici cette excellente réflexion de Vaugelas : « L'usage fait beaucoup de choses par raison, beaucoup sans raison, beaucoup contre raison. » Ainsi M. Wey se fâche tout rouge contre un critique qui, dans un article sur la musique, a qualifié de *trombones* les personnes qui jouent du trombone. Le critique a eu raison d'écrire comme on parle à l'Opéra, où l'on appelle l'artiste qui joue du violon, un violon; celui qui joue de la flûte, une flûte. Cette loi de l'usage ne souffre, je crois, d'exception que pour les guitaristes, les pianistes et les organistes. M. Wey s'attaque avec aussi peu de justice à un écrivain qui, dans un article sur l'art, s'est servi du mot *architectural*. Mais d'où lui vient sa mauvaise humeur contre l'adjectif *ombreux*, dont il attribue l'invention au poëte Roucher, bien qu'*ombreux* se trouve aux mots *Forêt* et *Vallée*, et dans les *Épithètes* de M. de la Porte, Paris, 1571 ? *Ombreux* est charmant, et, n'en déplaise à M. Wey, les poëtes ne l'abandonneront pas. L'auteur des *Remarques*, d'accord en cela avec les pharmaciens de notre époque, veut que l'on dise de la fleur d'oranger. Nous n'en dirons pas moins de la fleur d'orange : nous avons, pour

appuyer notre entêtement, Malherbe et madame de Sévigné, qui avaient pour eux la logique, comme l'a parfaitement expliqué M. Génin, dans son livre des *Variations du langage français depuis le* XIIe *siècle*. M. Wey a raison de nous dire que le verbe *se suicider* est un barbarisme. Malheureusement, ce barbarisme nous envahit de toutes parts, et l'exclusion du Dictionnaire de l'Académie n'équivaut pas à un bannissement de l'usage. Quant aux verbes *illusionner*, *désillusionner*, *impressionner*, sans avoir pour eux aucune prédilection, ils ne nous paraissent pas aussi barbares qu'à M. Wey, auquel ils font une sainte horreur. L'histoire des mots nous a rendus très-circonspects à préjuger de leur fortune. *Ambitionner*, *occasionner*, *prétexter*, *se médiciner*, condamnés à mort par Vaugelas, se portent aujourd'hui à merveille; si *illusion* est français, pourquoi d'*illusion* ne ferait-on pas *illusionner*, comme on a fait *occasionner* d'*occasion?* Si d'*ordre* on a fait *désordre*, d'*illusion* on peut aussi faire *désillusion*, et de *désillusion*, *désillusionner*. En raisonnant de même par analogie, *impressionner* nous paraît très-légitimement engendré par *impression*. Le verbe *impressionner* était d'ailleurs indispensable à notre époque de femmes nerveuses et de littérature échevelée et sanglante. L'adjectif *impressionnable* est d'un usage journalier.

Ces observations nous amènent tout naturellement à parler de la néologie. Si nous n'avons pas pour quelques mots nouveaux toute la sévérité de M. Francis Wey, nous convenons avec lui qu'il est dangereux en principe de donner son approbation aux néologues; que nul n'a le droit de présenter d'autorité des vocables à l'admiration du public, en prétendant les lui faire agréer; que le temps et la coutume sont juges souverains et sans appel. Mais le philologue qui voudrait totalement proscrire la néologie se mettrait en contradiction flagrante avec les lois éternelles du mouvement qui régissent toutes les institutions humaines. Les grammairiens de Rome disaient: *Datur venia novitati verborum rerum obscuritatibus servienti*. A notre avis, ce n'est pas seulement de l'indulgence que méritent les mots nouveaux servant à donner à la langue une clarté dont elle manquait, c'est un accueil empressé, c'est une adoption spontanée (1).

(1) Parmi nos écrivains les plus corrects et les plus sévères sur l'emploi des mots, on doit mettre au premier rang M. Daunou; et cependant dans le discours si noble, si courageux, qu'il prononça dans le procès de Louis XVI, on remarque

Ce serait un recueil curieux que celui qui nous offrirait l'acte de naissance de chaque mot. L'utilité de la néologie ne serait plus alors contestée. On ne la juge que sur ses innovations malheureuses; ses mots heureux, parce qu'ils répondent à des besoins de la langue, ses mots acceptés, fussent-ils d'hier, on croit qu'ils ont vécu de tout temps. Ainsi, par exemple, le mot *bienfaisance* est né dans le siècle dernier, sous la plume de l'abbé de Saint-Pierre; nous devons *causerie* à Condorcet, *camaraderie* à Chamfort, *tragédien* à Voltaire. *Dramaturge* fut inventé en 1769, et Mercier créa *dramatiser* et *sensiblerie*. Sous le ministère de M. de Calonne, parut *obligeance*. Les clubs révolutionnaires nous ont donné le verbe *vociférer* et le substantif *alarmiste*, etc. (1). Mirabeau a fait *boutiquier*, homme *taré*, *prosélytisme*, *surhumain*, *marasme*, *scinder*, *stipendier*, *amovibilité*. *Responsabilité* est d'Alex Bacher; *centraliser* et *fractionner* sont de M. l'abbé Grégoire. *Cupide* appartient à Rœderer, *inoffensif* à Louvet, *imminence* et *spoliateur* (2) à l'empereur Napoléon, et l'adjectif *incohérent* à M. de Talleyrand.

Dans le XVIIe siècle, Malherbe créa *insidieux*, et Balzac *urbanité* et *sagacité*, Chapelain *sublimité*. Vaugelas nous raconte qu'*exactitude* est un mot qu'il a vu naître comme un monstre, contre qui tout le monde sévissait, mais qu'enfin on s'y est apprivoisé.

les phrases suivantes, où l'on rencontre des expressions heureuses par leur concision et leur énergie, mais qui sont de véritables néologismes :

« Je ne puis attacher aucun sens à ces mots *pouvoir révolutionnaire*, et la « Convention ne saurait prendre, à mon avis, une idée plus fausse et plus *égarante* de son caractère et de sa puissance. »

Et en parlant de Louis XVI (tout en usant des formes oratoires qu'exigeait la circonstance) : « Je dirais (si j'écrivais son histoire) qu'il combattit la révolution « selon l'oblique et *expectante* malice de son cœur. »

« Voilà comment naîtront la pitié, le regret, la terreur, les accusations contre « la Convention nationale, et tous les éléments de trouble, de haine, de discorde, « dont les aristocrates, les royalistes, les anarchistes, les intrigants et les ambitieux, et tous vos ennemis intérieurs et tous les tyrans étrangers, vont s'emparer de toute part avec la plus *meurtrière* émulation. »

(1) Consultez le complément du Dictionnaire de 1798, qui sert de cimetière aux vocables de la terreur, tirés de Linguet, de Fouquier-Tinville, de Danton, de Marat, de Babeuf, etc.

(2) On sait que par la manière dont ce mot était suivi du nom de Napoléon, dans le Dictionnaire de Boiste, où on lisait *spoliateur*, NAPOLÉON, les inquiétudes de la police impériale furent éveillées. On mit l'inoffensif lexicographe en prison, d'où il ne sortit que par l'entremise de ses amis.

Renaissance, emportement, étourderie et *étourdiment*, étaient des mots assez nouveaux pour le P. Bouhours, qui gourmande fort Ménage d'avoir fait *prosateur*. Segrais fit *impardonnable*, Sarrasin *burlesque*. Balzac mit à la mode *féliciter*, qui n'était usité qu'en province. T. Corneille inventa *félicitation*. *Indévot* fut accueilli par Boileau; il était inconnu à Molière, ainsi que le substantif *désagrément*. Les solitaires de Port-Royal produisirent *inexpérimenté, intolérance, clairvoyance, inattention, inobservation, indisposer, complaire, désaveugler*, etc.; mais la plupart de ces mots ne prirent bien dans la langue que pendant le dix-huitième siècle.

Enfin, en remontant plus haut encore dans le passé, nous trouvons Ronsard faisant *ode* et *avidité*, Desportes créant *pudeur*, Baïf donnant naissance à *épigramme*, à *élégie*, à *aigre-doux*.

Le succès des divers mots que nous venons de citer prouve, nous le répétons, l'utilité de la néologie; ses excès, d'ailleurs, ne sont pas aussi dangereux qu'on pourrait le penser. Lorsque le mot créé manque de clarté, d'élégance, de précision, soyez assuré qu'il ne vivra pas. Voyez les néologismes de M. de Cormenin; ils sont en grand nombre; pas un n'a fait fortune. Le monde, CETTE SOCIÉTÉ OFFICIELLE, QUI LECTURE, QUI OISIVE, QUI PÉDAGOGISE, QUI FUMAILLE, QUI PARLAILLE, QUI ÉCRIVAILLE ET QUI GOUVERNAILLE, a eu l'extrême bon goût de n'adopter aucun de ces mots.

M. F. Wey a consacré à l'histoire de l'orthographe un des chapitres les plus intéressants de son livre. Ses opinions sur la réforme prônée par Voltaire sont celles de M. Nodier. Il reproche donc à Voltaire d'avoir corrompu l'ancienne orthographe, et son reproche est le plus injuste du monde. Conseillé uniquement par son bon sens et par l'instinct, Voltaire s'est rencontré avec les créateurs de notre langue (1). « J'avoue, écrivait-il à « M. l'abbé d'Olivet, j'avoue qu'étant très-dévot à saint *Fran-* « *çois*, j'ai voulu le distinguer de *Français*. J'avoue que j'écris « *Danois* et *Anglais;* il m'a toujours semblé qu'on doit écrire « comme on parle, pourvu que l'on conserve les lettres qui font « sentir l'étymologie et la vraie signification du mot. » Voltaire a déjà gagné son procès sur l'orthographe des imparfaits; il ne faut

(1) GÉNIN, *Variations du langage français*, pages 300-308.

qu'avoir patience, il le gagnera de même sur *fesant* et je *fesais*, et sur les *enfans* et les *ignorans*.

Les Remarques de M. Wey sur le style et la composition littéraires sont celles d'un homme d'esprit, d'un homme de goût. C'est un travail bien fait, et dont la lecture ne peut être que profitable. En écrivant, M. Francis Wey se prend parfois dans ses propres filets, employant des mots qu'il a fort énergiquement condamnés. Il y a une méchante locution dont il n'a pas parlé, mais dont il abuse, c'est : *sous le rapport ;* comme *sous le rapport* de la beauté, de la grâce, etc. Aucun de nos bons écrivains ne s'en est servi, et tous ceux qui prétendent à bien écrire doivent la rejeter. Des leçons de goût, en matière de style et de composition, sont très-nécessaires à notre époque. Avec un peu plus de goût, monseigneur l'archevêque de Reims, dans sa *Théologie morale*, n'aurait probablement pas donné pour raison du droit qu'ont les ecclésiastiques de tirer un salaire de la célébration de la messe : QUE PERSONNE EN CE MONDE NE DOIT FAIRE LA GUERRE A SES DÉPENS. Le déplacé, le faux, le gigantesque, semblent vouloir dominer aujourd'hui, que les écrivains de toutes robes descendent parfois, d'un style violent et effréné, au familier le plus bas et le plus dégoûtant. Quand une littérature en est là, le seul bon parti pour tout le monde, c'est de revenir au simple et au naturel. « Le naturel, a dit Andrieux, doit se trouver dans tous les genres ; c'est « la vérité des expressions, des images, des sentiments, mais une « vérité parfaite, et qui paraît n'avoir coûté à l'écrivain aucune « peine, aucun effort. »

L'ouvrage de M. Francis Wey contribuera, nous l'espérons, à la réforme désirée du langage et du style, en répandant le goût des études philologiques. La critique du grammairien littérateur nous semble être devenue une nécessité de jour en jour plus forte. Un bon grammairien n'est pas moins utile dans l'État qu'un vérificateur des monnaies. Nous avons un trésor littéraire ; il ne faut pas permettre qu'on fausse la langue qui est la clef de ce trésor.

ÉTUDES SUR PASCAL, par l'abbé FLOTTES, vicaire général de Montpellier, professeur à la Faculté des lettres. — Montpellier, 1846; in-8° de 204 pages.

Pascal semble revivre depuis quelques années; un intérêt nouveau s'attache à sa personne et à ses ouvrages. Les *Provinciales* et l'*Apologie* du christianisme ont repris une sorte d'à-propos par la résurrection des Jésuites, et par les luttes de la philosophie avec l'enseignement religieux. Enfin, après tant de publications et de réimpressions diversement infidèles et incomplètes, une édition des *Lettres* et des *Pensées* vient de paraître, qui reproduit tous les restes authentiques de ce précieux recueil avec une exactitude digne de son importance.

Trois écrivains éminents ont surtout contribué à ce réveil de l'estime et de la curiosité publiques: M. Villemain par sa brillante et chaleureuse esquisse de Blaise Pascal; M. Sainte-Beuve par les savantes et si spirituelles études qui forment le second volume de son Histoire de Port-Royal; M. Cousin plus spécialement encore par son *Rapport à l'Académie française sur la nécessité d'une nouvelle édition des Pensées de Pascal.* Cet habile manifeste a produit les plus heureux fruits pour l'histoire des lettres en France: d'abord il a mieux fait connaître l'ouvrage même de Pascal, puis il a mis sur la voie de découvertes aussi intéressantes qu'imprévues. Des pages inédites de Pascal, des principaux membres de sa famille, de ses amis, ont successivement vu le jour, les unes par les soins de M. Cousin, les autres par ceux de M. Prosper Faugère, l'exact et consciencieux éditeur des *Lettres* et *Pensées*. Mais tout cela ne s'est point fait et ne pouvait se faire sans ranimer de vives controverses sur la philosophie du grand homme qui a touché d'une main si ferme à tous les problèmes de la vie humaine. Dans plusieurs digressions de son éloquent rapport, M. Cousin, en signalant l'insuffisance des travaux de Port-Royal, de Condorcet, de Bossut, avait souvent pris occasion d'une variante nouvelle, pour sonder jusqu'en ses plus profondes bases cette étrange doctrine où le scepticisme et le dogmatisme se heurtent et se détruisent pour l'exaltation de la foi; de ces analyses, il avait tiré certaines conclusions sévères. La critique s'est bientôt jetée dans cette

voie ouverte aux disputes. Dans les revues, dans les journaux (1), dans les thèses de la Faculté des lettres (2), on a vu reparaître sous diverses formes la question, *Si Pascal fut sceptique*, avec toutes les questions de biographie morale qui s'y peuvent rattacher. Le volume de M. l'abbé Flottes, composé d'articles qui ont successivement paru, de 1843 à 1845, dans la *Revue du Midi*, est un des monuments les plus considérables de cette polémique. L'auteur a suivi presque pas à pas les discussions soulevées par M. Cousin, par ses amis, par ses adversaires ; il les reprend toutes au point de vue de l'orthodoxie chrétienne, avec conscience, avec une modération et une simplicité de langage qui n'est peut-être pas, aujourd'hui surtout, le plus sûr moyen de se faire beaucoup lire, mais qui est, du moins à nos yeux, celui de se faire lire avec plus de confiance.

« Les attaques dirigées contre Pascal, dit M. Flottes, ont porté sur différents points, et ont été faites en divers temps et par plusieurs écrivains. Dès que nous les avons connues, nous nous sommes empressé d'y répondre. Ces réponses successives constituent nos *Études :* elles prouvent qu'aucune accusation n'a été oubliée. La conduite de Pascal à l'égard du père Saint-Ange, son influence sur mademoiselle de Roannez, la décision au sujet du mariage de sa nièce Jacqueline, l'*amulette*, l'abîme imaginaire, etc., tous ces faits ont été éclaircis à l'aide de la discussion des textes. L'authenticité du *Discours sur les passions de l'amour* a été rejetée par l'application des règles de la critique (3). C'est sa vie, ce sont ses écrits qui nous ont révélé *sa foi pratique et son esprit.* C'est aussi dans ses écrits que nous avons recherché son christianisme et sa philosophie. Notre tâche a pris ici un caractère encore plus sérieux.

« On objectait de nombreux passages de Pascal pour établir son scepticisme philosophique, et pour montrer que son christianisme reposait sur des bases chancelantes, et n'était qu'une foi aveugle. Avant d'expliquer ces textes, il fallait rechercher quels sont les principes philosophiques et religieux de l'auteur des *Pensées*. Nous les avons

(1) Articles de M. Vinet dans *le Semeur*.

(2) De Pascali : an vere scepticus fuerit. Disputatio academica. Scripsit A Thomas. Paris, 1844.

(3) C'est M. Cousin qui a publié dans la *Revue des Deux-Mondes* le beau *Discours sur les passions de l'amour*. Tout récemment, M. Faugère a eu communication d'une copie conservée à Utrecht de *l'Abrégé de la vie de Jésus-Christ*, par Blaise Pascal ; il l'a publiée avec le *Testament* de Pascal, dont la minute existe dans les cartons d'un notaire de Paris. Ces deux pièces n'ont guère d'intérêt que par le grand nom dont elles sont signées. Elles méritaient néanmoins d'être jointes à une collection qui sera toujours trop courte pour notre curiosité.

trouvés en choisissant parmi les *Fragments* des passages d'une certaine étendue, dont le sens ne peut pas être contesté, et en prouvant que la doctrine qu'ils contiennent est conforme à celle que ses amis et ses contemporains lui ont attribuée, et qu'il avait professée lui-même dans des écrits publiés de son vivant. Cette recherche laborieuse nous a permis de présenter à nos lecteurs l'exposition exacte, quoique incomplète, des doctrines philosophiques de Pascal, et des preuves qu'il se proposait de développer dans son Apologie de la religion chrétienne.

Cette exposition terminée, il nous restait à donner le véritable sens des passages dont on se prévalait. Nous avons rappelé qu'il était indispensable de connaître la langue de Pascal, et nous nous sommes appliqué à préciser le sens particulier dans lequel il a pris certaines expressions que l'on se plaît à objecter. Nous avons fait remarquer que, dans son *Apologie*, il devait employer la forme du dialogue, et qu'il fallait éviter de lui attribuer les sentiments qu'il refute ou qu'il n'accepte provisoirement que pour combattre ses adversaires, en leur opposant leurs propres opinions. Enfin, nous avons invoqué les lois de la justice et les règles de la critique, pour amener à conclure que les textes obscurs et difficiles doivent être expliqués par ceux qui sont clairs et précis, et que l'on doit voir une objection là où est formulé un principe évidemment contraire à la doctrine bien constatée de Pascal. Nous avons fait usage de ces observations, et aucun des passages importants dont il s'agit n'a été laissé sans réponse. »

On jugera bien de l'ouvrage par ce fidèle résumé. C'est partout la même candeur de langage, avec un esprit d'examen sévère et minutieux, avec un grand respect pour la personne dont il combat les opinions. Ce respect même est poussé trop loin quand l'auteur s'impose de ne désigner jamais M. Cousin que par les mots *l'illustre écrivain*; car cette honorable périphrase, à moins d'être quelquefois ironique (intention dont nous ne saurions soupçonner M. l'abbé Flottes), perd beaucoup de sa valeur à se retrouver si souvent dans le cours d'un long débat. Comme d'ailleurs l'auteur du *Rapport* n'est pas le seul *écrivain illustre* que cite M. l'abbé Flottes, il résulte de ces excès de politesse un certain embarras dans la discussion. Nous louons fort la civilité, et en elle-même et comme une innovation piquante au milieu des violences dont la presse catholique a tant de fois donné l'exemple autour de nous; mais pourquoi exclure de la polémique cette franchise de formes, qui est le besoin des convictions généreuses et sincères? M. Cousin à cet égard avait trouvé, ce nous semble, la juste mesure, dans le *Rapport* dont les conclusions historiques et philosophiques ont été mises en cause.

Quant au fond, je ferai sur le livre de M. l'abbé Flottes une observation préjudicielle : je demanderai si Pascal est un Père de l'Église, un saint, pour que les moindres incidents de sa vie doivent être justifiés avec tant de sollicitude, pour que les moindres lignes échappées de sa main doivent être rattachées à une doctrine infaillible. C'est pourtant la tâche que le savant professeur semble s'être ici donnée; et cela m'inspire, avant tout examen, quelque défiance à l'endroit de ses conclusions. Le parti qui veut placer si haut Pascal, apologiste du christianisme, et personnifier en lui l'union parfaite de la philosophie et de la foi, ce même parti, si je ne me trompe, dès qu'il s'agira de l'auteur des *Provinciales*, changera un peu de thèse et de méthode. Ne pouvant méconnaitre les hautes qualités de cet immortel ouvrage, il incidentera sur les fautes de détail qui peuvent s'y rencontrer; il signalera des erreurs de citation ou d'interprétation dans les nombreux textes que discute Pascal ; il ira jusqu'à laisser croire que dans l'entraînement de la défense, ou si l'on veut de la vengeance, l'auteur n'a pas toujours été fort scrupuleux sur le choix de ses preuves, et qu'il a souvent outré avec passion les mauvaises conséquences des doctrines qu'il combat. Par quel miracle donc ce Pascal, si faillible comme adversaire des Jésuites, serait-il la perfection même de la raison, de la justice et de la piété, du moment qu'il a changé de rôle? Voilà qui peut à bon droit embarrasser un esprit impartial. Autre difficulté : quand aux récents jugements des critiques le défenseur de Pascal peut opposer un fait qu'ils n'ont pas connu ou qu'ils ont négligé, un texte des *Provinciales* ou des *Pensées*, la réponse me paraît péremptoire : mais quand il n'oppose que des jugements portés jadis par les contemporains, je me demande s'il a bien compris tous les droits de la raison en de telles matières. Peut-être, par exemple, les doctrines du père Saint-Ange avaient eu plus d'éclat et par conséquent plus de danger que ne l'a pensé M. Cousin; peut-être le célèbre accident de Neuilly n'eut-il pas sur l'esprit de Pascal l'influence fatale que M. Lélut analyse et caractérise en médecin. Sans doute le prétendu amulette trouvé, après la mort de Pascal, entre l'étoffe et la doublure de son habit, n'a pas le sens mystérieux qu'y chercha souvent la malignité des philosophes du XVIIIe siècle : c'était une prière, une résolution de conscience, écrite par l'auteur pour lui-même, et dont la forme énigmatique s'explique ainsi tout simplement. Je suis encore très-touché de ce qu'ont dit les contem-

porains de Pascal sur sa foi ardente et sur sa charité. Mais tous ces témoignages et toutes ces interprétations seront-ils donc le dernier mot de la critique moderne ? Qui nous force aujourd'hui à partager la pieuse admiration de madame Périer pour la ceinture de fer dont le philosophe chrétien s'imposait le supplice ? Pourquoi jugerions-nous si sévèrement les écarts de doctrine du père Saint-Ange ? Il me semble que les progrès de la raison publique, progrès auxquels le clergé s'associe plus franchement de jour en jour, ont bien restreint le nombre des hérésies importantes, et qu'ils ont, d'autre part, fait ranger au nombre des maladies intellectuelles bien des excès d'enthousiasme regardés jadis comme des signes de possession diabolique ou d'inspiration divine. Révision faite de tous les miracles modernes et de tous les procès pour cause de magie, combien reste-t-il dans l'histoire, à l'heure où nous écrivons, de véritables saints et de véritables possédés ? On irait bien loin, si l'on voulait prendre à la lettre tous les récits empreints d'une crédulité honnête, mais souvent puérile, dont l'histoire ecclésiastique abonde, même dans le dernier siècle. Sur ces matières, quoiqu'il s'en défende quelquefois, le clergé catholique a déjà fait de larges et nécessaires concessions ; il en pourra faire d'autres encore. Qu'il nous soit donc permis, en jugeant Pascal, de nous placer aussi au point de vue de notre temps. Prenons acte de ce que pensèrent jadis et Nicole et tant de pieux personnages sur la vie et les doctrines de leur illustre ami ; mais pour une appréciation définitive réservons tous les droits d'une libre critique. Sachons admirer un homme de génie, sans compter parmi ses vertus certaines pratiques de dévotion outrée, certains abus d'un rigorisme dogmatique, qui ne trouvent leur excuse que dans les mœurs d'un autre âge. En sens contraire, s'il était démontré, s'il était seulement probable que Pascal eût, dans sa jeunesse, cédé quelquefois aux passions mondaines, ne nous croyons pas obligés à dissimuler ces faiblesses. Si le discours *sur les Passions de l'amour,* admirable chapitre de philosophie morale, trop peu sévère en quelques passages pour un solitaire janséniste, mais digne assurément de l'orateur des *Provinciales*, passait, à l'époque où en fut faite la copie qui nous est parvenue, c'est-à-dire à la fin du XVIIe siècle ou au commencement du XVIIIe, pour un ouvrage de Pascal, pourquoi s'inscrire en faux contre cette tradition ? Certes, nous n'oserions, ni avec M. Faugère, ni même avec M. Cousin, assigner la date d'un

pareil ouvrage ; nous n'oserions dire qu'il nous offre des méditations écrites sous l'impression d'une grande perte ou d'un grand sacrifice, ni surtout nommer la personne dont le souvenir se devine çà et là sous d'éloquentes généralités. Mais nous retrouvons dans ce discours les grandes qualités de Pascal, et d'étonnantes ressemblances avec ses autres *Pensées* ; quelques phrases mal faites ne me persuaderont pas qu'on ait eu tort de le lui attribuer. Qu'on le lui enlève, sera-t-il moins vrai qu'il s'est deux fois *converti*, par conséquent qu'il est revenu deux fois à des principes oubliés ou méconnus ? L'homme ne gagne donc rien à votre rigoureuse sentence ; et quant à l'écrivain, relisez ces pages, non pas en prêtre, en directeur de consciences, mais en homme de goût, en historien sincère, vous reconnaîtrez qu'il y perdrait beaucoup.

A part ces réserves, que nous exprimons trop brièvement peut-être, nous déclarons avec plaisir que le livre de M. l'abbé Flottes rectifie, en effet, plus d'une erreur échappée aux derniers interprètes de Pascal. Il est vrai que la fougue naturelle à cette grande âme empreint ses méditations, en matière de philosophie et de religion, d'une sorte d'émotion fébrile qui peut nous tromper sur son véritable état : on a peine à se persuader qu'une telle conscience fut vraiment calme dans sa foi, comme, à voir la surface de l'Océan agitée par une violente tempête, on a peine à croire que le calme règne toujours dans ses profondeurs. D'ailleurs il est certain que des fragments comme ceux qui composent les *Pensées*, des fragments d'un ouvrage où la controverse s'exprimait sous forme de dialogue et de correspondance, donnent difficilement, quelque précaution qu'on apporte à les assembler et à les expliquer, la juste mesure des opinions de leur auteur ; et, à cet égard, le danger est quelquefois le même pour M. l'abbé Flottes que pour ses adversaires. Nous recommandons néanmoins la lecture de ces *Études* aux amateurs de Pascal et de la vérité : ils y trouveront quelques faits oubliés ou inédits qui importent à l'histoire, beaucoup de rapprochements neufs et utiles pour l'intelligence des vrais principes sur lesquels reposait l'*Apologie du Christianisme ;* ils y aimeront partout un ton de discussion sincère et modérée, que nous louerions moins assurément, si, au milieu de nos bruyantes controverses, ce mérite n'était devenu bien rare chez tous ceux qui partagent les opinions de M. l'abbé Flottes.

Voltaire et Rousseau, par Henri lord Brougham, membre de l'Institut de France.

S'il est un texte usé, commun et rebattu,
C'est celui que lord Broume accommode à sa guise.
Et pourquoi donc le choisis-tu ?

Milord répond dans sa préface : Parce qu'on n'a encore rien de complet sur ces deux hommes, et surtout rien d'impartial : « Les « préjugés qui existent *à l'endroit* de leurs opinions et de leurs « écrits, nous ont fait penser qu'un essai impartial sur leur vie et « leurs ouvrages littéraires et scientifiques pourrait servir les inté- « rêts de la vérité et de la justice. »

Ainsi lord Brougham s'engage à être complet, impartial, et sans préjugés. Quel bonheur pourtant que l'Angleterre soit là pour fournir à la France un digne appréciateur de Voltaire et de Rousseau !

Avant d'aller plus loin, prévenons une erreur : on pourrait croire, sur l'équivoque du titre, que lord Brougham s'est donné la tâche d'examiner l'influence combinée de Voltaire et de Rousseau sur leur époque et sur la nôtre ; qu'il a envisagé son sujet d'un point élevé, général, philosophique : il n'en est rien. Ce sont deux biographies distinctes, sans autre rapport que d'être brochées dans le même volume ; c'est le seul point de contact que lord Brougham ait établi entre Voltaire et Jean-Jacques ; il est trop dévot, du reste, pour se mêler de philosophie. Il vous le dit : « Il a écrit pres- « que autant en faveur de la religion (soit sous le voile de l'anonyme, « soit sous son propre nom), que ces auteurs ont écrit contre elle. » (*Préface* XI.) C'est une bonne disposition pour les juger impartialement.

Le premier chapitre de lord Brougham n'est qu'un long soupir mystique de l'auteur, déplorant que Voltaire *se soit laissé empoisonner l'esprit à l'endroit de la religion.* On entrevoit déjà que le noble lord s'est préservé de la contagion, non-seulement des idées, mais aussi du style de Voltaire. Voltaire et Rousseau écrivent comme des impies, mais lord Brougham écrit comme un saint : on en verra les preuves.

Le plan du travail de lord Brougham ne lui a pas coûté cher ; il prend un à un les ouvrages de Voltaire, et il écrit un feuilleton,

comme si la pièce ou le volume avaient paru hier. Il se livre à un examen détaillé et minutieux des tragédies de Voltaire, prenant soin de les faire connaître par des citations qu'il épluche à la manière de la Harpe ; par exemple, il recherche curieusement si Voltaire avait historiquement le droit de peindre Catilina comme un bon mari ; thèse intéressante ! L'opinion du noble et docte critique s'appuie sur d'amples extraits de Salluste, de Cicéron, de Tite-Live, de Tacite et de bien d'autres, car lord Brougham est un grand *scholar :* cela se lit à chaque page. Il sème de loin en loin des aphorismes et des sentences d'une profondeur effrayante ; en voici un échantillon : « On peut préférer Corneille à Racine, par les « mêmes raisons qui feraient que l'on placerait Massillon et Bour- « daloue au-dessus de Bossuet. » (P. 33.) Cela est prodigieusement fort ! Toute la Grande-Bretagne ne manquera pas d'en être éblouie.

Elle sera aussi délicieusement récréée par les anecdotes que lord Brougham choisit avec autant de délicatesse qu'il les raconte avec esprit. Il n'a garde d'oublier l'histoire si peu connue d'Adelaïde du Guesclin : *Es-tu content, Coucy? — Couci-couci* ; ni celle de Mariamne : *La reine boit !* « Quand les académiciens de Dijon lui « firent les honneurs de leur séance comme sociétaire honoraire, « *lui donnant à remarquer* que leur académie était fille de celle « de Paris : Eh oui, dit-il ; et une bonne fille, *je vous en réponds*, « qui ne fera jamais parler d'elle.... Terminons par l'histoire de « cette vieille dame qui, exprimant son horreur de se trouver sous « le même toit qu'un ennemi déclaré de l'Être suprême, comme « elle se plaisait *de nommer* notre philosophe : Sachez, madame, « s'écria Voltaire, que j'ai dit plus de bien de Dieu, dans un seul « de mes vers, que vous n'en penserez de votre être. » Ah ! que la mort change un homme ! Voltaire, de son vivant, était bien éloigné de cette platitude !

Mais je me défie un peu de l'intermédiaire. Milord ne paraît pas ressembler à ces messagers exacts qu'on voit, dans l'Iliade, rendre les choses dans les mêmes termes qu'ils les ont reçues. Les altérations des noms propres ne sont pas rares chez lord Brougham ; à voir la façon dont il les estropie, on serait tenté de supposer qu'il ne les a point lus de ses propres yeux. Il appelle Thiriot, M. *Théiriot ;* d'Arget est M. *Daget ;* la tragédie d'*Artémire* est constamment intitulée *Artémise ;* Cideville devient *Cidville ;* il n'est pas

jusqu'à son compatriote Falkener dont lord Brougham n'écorche le nom : il en fait tantôt M. *Falconet*, tantôt M. *Falconer*. Il est vrai que ce sont là des noms roturiers, par conséquent mal venus dans les bouches aristocratiques. Lord Brougham connaît le bon genre, et les formules de dédain ne lui font pas faute dès qu'on n'appartient pas à la haute noblesse : Voltaire était fils *du sieur Arouet;* il avait pour ami *un certain monsieur Thériot;* il maria sa nièce à *un certain monsieur de Fontaine*, et mademoiselle de Varicourt *à un monsieur de Villette*, etc., etc.

Les erreurs de faits sont plus graves et plus nombreuses.

Lord Brougham affirme (p. 99) que les *Lettres philosophiques sur les Anglais*, qu'il appelle *Lettres sur l'Angleterre*, parurent d'abord à Londres en anglais. S'il eût pris seulement la peine d'ouvrir l'excellente édition du Voltaire-Beuchot, il se fût assuré que l'édition anglaise de ces lettres est de 1733, et qu'il en avait paru une édition française en 1731, à Rouen.

Il met en 1763 l'affaire de la Barre, qui est de 1766.

La querelle de Voltaire avec le chevalier de Rohan est exposée d'une manière tout à fait inexacte : « Une épigramme qu'il s'était « permise aux dépens du chevalier fut rapportée à celui-ci.... » Il n'y eut pas de rapport; la scène se passa à la table du duc de Sully. Le chevalier de Rohan-Chabot, qui avait le renom de lâche et d'usurier, demanda insolemment: Quel est ce jeune homme qui pour me contredire parle si haut?— Monsieur le chevalier, répondit Voltaire, c'est un homme qui ne traîne pas un grand nom, mais qui honore celui qu'il porte. Le chevalier sortit sans souffler. Peu de jours après, Voltaire se retrouvant à dîner chez le duc, on l'attire dehors, on le fait monter par guet-apens dans un carrosse, où deux valets lui appliquent sur les épaules quelques coups d'une petite baguette. Le chevalier de Rohan, caché à dix pas de là dans sa propre voiture, cria: *C'est assez !* et partit au grand trot. Voltaire provoque le chevalier en duel, dans sa loge, en plein spectacle; le cartel était pour le lendemain. Le soir, Voltaire était à la Bastille, à la requête de tous les Rohan, qui avaient couru à Versailles solliciter une lettre de cachet. Voilà la vérité; pourquoi milord la dissimule-t-il? Pourquoi se borne-t-il à dire que « une malencontreuse querelle avec le chevalier de Rohan *le mit en péril « d'aller habiter de nouveau la Bastille.* » Est-ce parce que le chevalier de Rohan est noble, et que Voltaire n'est que le fils

du sieur Arouet ? Est-ce là l'impartialité, l'absence de préjugés que milord nous avait promise?

Si l'on ne craignait de manquer de respect à milord, on lui dirait qu'il commet parfois d'étranges bévues, par exemple, quand il confond Lefranc de Pompignan avec son frère Jean-George, l'évêque du Puy. S'il y a deux noms célèbres dans les œuvres de Voltaire, ce sont assurément les noms des frères Pompignan. Comment donc lord Brougham ignore-t-il qu'ils sont deux : l'évêque et l'académicien ?

Il se fait le vengeur des *Cantiques sacrés* de Pompignan: Voltaire, dit-il, refusa de reconnaître jamais le moindre mérite *aux poésies de l'abbé* (p. 121). Il y a vraiment une fatalité de ridicule attachée à ces malheureux *Cantiques !* leur titre seul a perdu lord Brougham : des cantiques sacrés ! ce doit être un ecclésiastique. Et sur cette seule indication, voilà milord qui se lance : « Si *absurde* « que soit l'enthousiasme de Mirabeau, lequel prétendait le procla- « mer (Pompignan) le premier des poëtes modernes, on n'en doit « pas moins reconnaître que peu de passages de Voltaire soutien- « draient la comparaison avec *ces strophes célèbres sur les Égyp-* « *tiens et leur culte sacrilége du soleil.* » Vraiment, milord, c'est là votre opinion? vous avez lu *ces strophes célèbres?* combien y en a-t-il? Vous en avez d'inédites apparemment en Angleterre, car nous autres Français n'en avons jamais connu qu'une seule; et elle n'est pas sur le culte sacrilége des Égyptiens pour le soleil, elle parle au contraire des blasphèmes de ces Égyptiens contre le soleil. C'est une allégorie de ces écrivailleurs sans talent qui se mêlent d'insulter les grandes gloires. Ah! milord, vous avez voulu braver l'anathème de Voltaire en faisant croire que vous aviez touché aux cantiques de Pompignan! Si Voltaire vivait encore, vous eussiez payé cher cette imprudence! On vous eût à bon droit fait passer par les particules (1) pour une semblable témérité, comme pour avoir osé écrire de Voltaire : « *Sa rage d'écrire* était une des causes ou « plutôt la cause principale de cette atmosphère de discorde dans « laquelle il vivait ; il semblait que tout le temps qu'il ne mettait

(1) Les *Quand*, les *Qui*, les *Quoi*, pleuvent de tous côtés.
(*La Vanité*).

Voy. au tome XIV des œuvres de Voltaire les *Pour*, les *Que*, les *Qui*, les *Quoi*, les *Oui*, les *Non*, petites pièces de vers contre Lefranc de Pompignan; et les *Quand*, pièce en prose, t. XL, p. 132.

« pas à *inventer des injures sur les gens,* il dût nécessairement « l'employer à des œuvres faites pour lui attirer l'indignation de « l'Église et de l'État. » (P. 121.) On vous eût appris : 1° qu'en français la rage d'écrire n'a jamais formé d'atmosphère ; 2° que la rage d'écrire est ici une expression très-impropre : les hommes que stimule leur génie, comme Voltaire et Rousseau, éprouvent le besoin d'écrire ; ceux qui n'obéissent qu'à leur vanité, qui barbouillent du papier sans avoir rien à dire de bon ni de neuf, mais uniquement pour se mettre en évidence et se faire de fête où l'on n'a pas besoin d'eux, ceux-là, milord, ont *la rage d'écrire.*

Les vertus les plus irréprochables sont aussi, dit-on, les plus portées à l'indulgence. Si cette remarque est vraie, tant pis pour lord Brougham, car l'indulgence n'est point sa qualité principale ; il s'en faut bien. Il taxe Voltaire *de bassesse et de lâcheté* au sujet de son voyage à Berlin : « Il aspirait à l'*otium,* et, oubliant le *dignitas,* il partit pour Berlin. » Ah ! milord, quelle dureté de pensée et de style ! quoi ! vous ne voulez pas laisser aux rois la consolation d'avoir un ami ? Vous ne croyez pas l'amitié possible à leur égard : où elle se montre, vous ne voulez voir que de fausses apparences, sous lesquelles se cache un fond hideux ! Vous ne concevez l'amitié désintéressée qu'entre pairs ; autrement celui qui est inférieur par le rang ou la richesse oublie le *dignitas,* comme vous dites ! Cependant vous avouez vous-même (p. 136 et 137) que « Frédéric se faisait le compère et le commensal du poëte, » et que ce Frédéric « était un individu à qui les paroles mielleuses coûtaient peu. » Alors ce n'est donc pas Voltaire qui oubliait le *dignitas* auprès de Frédéric, mais bien Frédéric qui l'oubliait auprès de Voltaire.

A la cour du roi de Prusse, Voltaire trouva Maupertuis. « Un « individu comme Maupertuis ne pouvait manquer d'être jaloux « de Voltaire. » (P. 142.) On sait comment un troisième *individu,* nommé König, occasionna une querelle académique, où Voltaire prit parti contre l'individu Maupertuis. Au contraire, l'individu Frédéric se rangea du côté de son président d'académie. Il en résulta le plus caustique pamphlet que la malice humaine ait jamais enfanté : la *Diatribe du docteur Akakia, médecin du pape.* C'est un chef-d'œuvre de verve ironique, de sarcasme et de plaisanterie, auquel on ne saurait comparer que les meilleures pages de *Candide.* Nulle part la puissance de raillerie de Voltaire n'éclate avec plus de force et d'originalité. Maupertuis, percé à jour, ne s'en re-

leva pas, et la colère de Frédéric fut au comble. Il ne trouva d'autre réponse possible que de faire brûler la funeste brochure par la main du bourreau. Eh bien ! voici sur cet immortel *Akakia* l'opinion de lord Brougham : « Cet ouvrage compte *parmi les plus pauvres* « *et les plus ennuyeux de son auteur.* » Ici je confesse que, sans lord Brougham, jamais pareil jugement n'eût été rendu ; il fallait un Anglais, un Anglais d'une confiance aussi intrépide qu'est milord dans l'infaillibilité de ses oracles, pour écrire : « Quiconque lira cet « écrit de Voltaire *ne manquera pas de convenir avec nous* de « l'entière impuissance où serait un pareil ouvrage d'ébranler une « renommée quelque peu solidement assise, *à moins que ce ne fût* « *pourtant la renommée de son auteur.* » (P. 147.) Ah ! milord, voilà qui fait honneur à votre intelligence et à votre esprit ! Du temps que vous étiez avocat et collaborateur de l'*Edinburgh Review*, si vous plaidiez avec ce discernement, si vous avez porté beaucoup de sentences de la même force, je ne m'étonne pas que vous soyez devenu un grand personnage politique ! Milord est donc convaincu qu'un nouvel *Akakia*, dirigé contre une renommée aussi solidement assise qu'est la sienne, ne l'ébranlerait pas ? Quel dommage que l'on n'en puisse faire l'expérience ! O Voltaire, ô Molière, où êtes-vous ?

Je lis à la page 163 cette note : « C'était en quelque sorte une « mode, entre Voltaire et ses correspondants de Paris, d'appeler Fré- « déric toujours du nom de *Luc*. Ce nom *se trouvait fort proba-* « *blement* être celui de quelque célèbre coquin de ce temps. Le mot « est évidemment employé *dislogistiquement.* »

En dépit de cette évidence, la *dislogistiquerie* de milord est en défaut. *Luc* est une anagramme flétrissante que la connaissance de la vie privée de Frédéric aidera facilement à rétablir. On n'en doit pas moins admirer la sagacité et la promptitude d'imagination qui avaient tout de suite deviné là-dessous le nom de quelque célèbre coquin. Peut-être aussi milord savait bien à quoi s'en tenir ; mais il aura voulu donner le change, *par respect pour les mœurs*, comme dit la chanson. En effet, cette hypocrite bégueulerie, qui est d'uniforme chez nos voisins d'outre-Manche, a déjà conduit lord Brougham à soutenir que les relations de Voltaire avec madame du Châtelet étaient *toutes platoniques !* Il invoque en preuve « les usages formels de la bonne compagnie dans laquelle vivaient « Voltaire et madame du Châtelet. Ajoutons, dit-il, encore une

« preuve de la bonne conduite de la marquise, que nous fournit « Frédéric II, en lui envoyant invariablement ses compliments af- « fectueux. » L'argument est bon! En sorte que la vertu d'une femme est démontrée du moment qu'un roi lui fait politesse. Cette démonstration, qui paraît admise sur les bords de la Tamise, n'a point cours sur les bords de la Seine. Si Voltaire demande à madame du Deffant « la permission de pleurer avec elle la perte d'une « personne qui, *avec ses faiblesses*, avait une âme respectable, » lord Brougham apporte tout de suite une explication officieuse de ce mot *faiblesses:* « Voltaire faisait allusion au caractère violent « de madame du Châtelet. » (P. 133.) On a peine à s'empêcher de rire et de hausser les épaules.

Et la grossesse dont mourut madame du Châtelet? et le mot de Voltaire à Saint-Lambert: *Ah! monsieur, vous me l'avez tuée!* Lord Brougham passe là-dessus d'un pied léger, les yeux baissés, les joues colorées d'une aimable pudeur britannique, et le doigt sur les lèvres. Il dit bien que la marquise mourut en couche, mais il a l'air de croire pieusement que le père de son enfant était M. du Châtelet. En jurisconsulte exact, il s'en tient au texte de la loi: *Pater is est...* Et puis enfin Frédéric envoyait ses compliments à madame du Châtelet.

Voilà assez de détails pour faire voir de quelle pitoyable rapsodie Sa Grâce nous a fait cadeau, sous prétexte de donner à la France un livre indispensable, qu'un Anglais seul pouvait faire. L'ouvrage est doublement mauvais par ce qui s'y trouve et par ce qui ne s'y trouve pas : l'auteur a péché par commission et par omission. C'était une tâche bien mesquine que de se réduire à un catalogue raisonné des œuvres de Voltaire, mais du moins le fallait-il donner complet. Or, croirait-on que, dans sa revue, lord Brougham ne cite pas une fois le *Commentaire sur Corneille;* qu'il ne dit pas un mot des poésies légères, contes, satires, épîtres, dialogues, où brille si particulièrement le génie de Voltaire? Tant de grâce, d'esprit et de vivacité, une facilité si merveilleuse à revêtir de formes aimables et enjouées des idées philosophiques et même d'économie politique, tout cela est perdu pour cet Anglais. *Le Pauvre diable, les Systèmes, la Tactique, les Finances, le Mondain* et *l'Apologie du Mondain, le Russe à Paris, la Bégueule, les Trois Manières, Ce qui plaît aux dames*, tant de chefs-d'œuvre sont inconnus à M. Brougham, qui vient s'ériger ici en grand juge

de Voltaire ! Après tout, il vaut encore mieux qu'il les ait ignorés que d'en avoir parlé comme de la *Diatribe d'Akakia.* Il disserte longuement et lourdement sur *la Henriade*, sur les idées de Newton, sur le latin et le grec, sur le soleil et sur la lune, et c'est à peine si, à la fin, il consacre deux pages au procès des Calas ; l'affaire Sirven n'en remplit pas une ; on ne rencontre pas même une allusion aux époux Montbailli ; des serfs du mont Jura, pas une syllabe. Cela s'appelle une appréciation complète et impartiale de Voltaire ! Et lord Brougham, en terminant ce rogaton, a bien l'audace de faire un chapitre tout exprès pour insulter la biographie écrite par Condorcet : « Il ne faut pourtant pas dire adieu au sujet « qui nous occupe, sans parler de l'ouvrage *quelque peu préten-* « *tieux* que Condorcet a écrit, sous le titre assez inexact de *Vie de* « *Voltaire....* Comme biographie, ce livre ne peut guère avoir de « valeur. » Cet air détaché et ce ton méprisant ne vont-ils pas bien à lord Brougham, qui a pillé Condorcet ? Il ajoute, avec cet aplomb imperturbable d'un homme dix fois sûr de son fait : « Mais ce qu'il « y a de plus étrange dans toute l'affaire, c'est que l'auteur de la « *Vie de Voltaire* semble n'avoir jamais lu la volumineuse corres- « pondance de ce dernier, d'où seulement on peut tirer les maté- « riaux pour une œuvre biographique. » Vous avez vu comme milord l'a bien étudiée, lui, et le grand parti qu'il en a su tirer ! Mais milord devrait au moins nous apprendre dans quelle édition il prétendait que Condorcet lût la volumineuse correspondance de Voltaire. Il ne sait pas que c'est précisément à Condorcet lui-même, un des principaux correspondants de Voltaire, que l'on doit l'édition de Kehl, où la correspondance du grand homme fut recueillie pour la première fois. Si Sa Grâce lord Brougham a pu lire avec tant de fruit la correspondance de Voltaire, il en a l'obligation à Condorcet, à qui il reproche de ne l'avoir pas connue. Tout dans ce livre est de la même force : c'est partout la même ignorance et la même présomption.

Cependant lord Brougham est si sûr de la supériorité de son beau génie, qu'il n'a pas même pris la peine de revoir ce qu'il écrivait, et de se mettre d'accord avec soi-même. Les ennemis de Voltaire qui voudront expliquer par une basse jalousie sa conduite envers Rousseau, ou, pour parler le français de lord Brougham, ses torts *vis-à-vis de Jean-Jacques*, pourront invoquer l'autorité de Sa Grâce à la page 207 : « Ce dénigrement systématique du génie de

« Rousseau ne peut être attribué qu'à *un sentiment de jalousie*....
« Ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'il ressentait *la plus grande*
« *jalousie* du courage déployé par Rousseau dans sa polémique au
« sujet de la religion. » Ceux au contraire qui voudront soutenir la thèse opposée iront à la page 120, où ils liront que Voltaire, « *peu* « *jaloux de sa nature, avait horreur de l'envie*, qu'il regardait « comme une passion ignoble et dégradante. »

Mais quelle idée a donc cet Anglais de sa vocation ici-bas? Il s'en vient dans la patrie de Voltaire écrire, dans la langue de Voltaire, qu'il écorche (1), une appréciation de Voltaire, qu'il n'a point lu ; et il est persuadé qu'il nous fait une insigne faveur, lui, un Anglais! en daignant enrichir notre littérature de son affreux barbouillage! Ah! si du fond de son tombeau Voltaire a pu le lire,

Quelle ardeur de rimer doit échauffer sa cendre!

Comment traiterait-il milord Brougham, lui qui s'écriait, lorsque parut le Shakspeare de Letourneur :

« Avez-vous lu son abominable grimoire (c'est, bien entendu, du traducteur qu'il s'agit)? Avez-vous une haine assez vigoureuse contre cet impudent imbécile? Souffrirez-vous l'affront qu'il fait à la France? Il n'y a point en France assez de camouflets, assez de bonnets d'âne, assez de piloris pour un pareil faquin. Le sang petille dans mes vieilles veines en vous parlant de lui!... » (*A d'Argental*, 19 *juillet* 1776.)

Ainsi parlait Voltaire à quatre-vingt-deux ans. Aviez-vous lu cette lettre-là, milord? Et si vous l'avez lue, comment n'avez-vous pas eu peur? C'est que vous ne croyez pas aux revenants. Hélas! pour cette fois vous avez raison.

Milord prend, sur le frontispice, le titre de membre de l'Institut de France. De quelle classe, s'il vous plaît? On espère au moins que ce n'est pas de l'Académie française.

(1) Fontenelle *professe de son adhésion* au système de Descartes (p. 98). — Frédéric ne négligea rien pour décider Voltaire *de venir* à Berlin (p. 114).— Les évêques *chantaient des hymnes à la moralité* de d'Alembert (p. 227). — Ce vers que Marmontel admirait tant, qu'il prononçait *à son endroit* l'anathème de Fénelon (p. 67).—*Le néant qui caractérise la Guerre civile de Genève* (p. 82). — On n'a point laissé *que* de s'occuper des relations de Voltaire avec madame du Châtelet (p. 130).— On a entrepris de *promulguer une opinion tendante* à faire croire à la culpabilité de Calas (p. 201).— Le certificat fut refusé, et *il* (Voltaire) fut enterré (p. 215). — *Rousseau promulgue une circulaire* (p. 204).

La biographie de Rousseau est infiniment plus succincte que celle de Voltaire. « Son histoire et ses écrits sont de nature à nous inté« resser sans doute (*c'est bien heureux !*) ; mais celle-là fournit trop « peu d'événements, et ceux-ci trop peu de *variétés* (*sic*) pour que « nous soyons longtemps retenus à les examiner. » (Page 240.) C'est donc sur Voltaire que lord Brougham a ramassé tout l'effort de son génie. Pour Rousseau, il s'est contenté d'extraire *les Confessions*, mais en les récrivant à sa manière, et avec le même sentiment dont on écrirait la vie de Cartouche ou de Mandrin. Dans la biographie de Voltaire, milord sème encore quelques éloges ; mais il se complaît à représenter Rousseau comme un lâche, un ingrat, un menteur, un voleur et un ignorant. Voilà, pour parler son langage, *les variétés* qu'il signale dans le caractère de Rousseau, où il ne paraît pas avoir découvert un seul bon sentiment. « Il avait l'habitude de mentir à tout moment, soit que la « crainte lui fît cacher quelque faute, soit qu'il voulût satisfaire *à* « quelque convoitise, ou qu'il cédât à l'influence de tout autre mo« tif *sordide*. De cette époque date aussi ce penchant pour le vol, « cette malheureuse faiblesse qui l'accompagna longtemps après « qu'il fut devenu homme, *et même* au sein de la bonne compagnie, « *dont* il ne put jamais se défaire entièrement. » (P. 244.) — « Ce « qu'il y a de certain, c'est que sa couardise inspira le mensonge : « il n'aurait jamais osé en accuser un homme. » (P. 147.) — « L'abbé de « Gouvon lui ayant fait présent d'une fontaine de Hiéron, qu'il « appelle, *avec son ignorance accoutumée*, fontaine de héron. » (P. 249.) N'en déplaise à Sa Grâce, le nom du mathématicien d'Alexandrie, inventeur de cette fontaine, est *Héron*, et non pas *Hiéron*. La Biographie universelle édifiera milord là-dessus, ainsi que les dictionnaires français, qui donnent *fontaine de Héron*. L'érudition faite avec cette justesse et cet à-propos prend un autre nom, que je laisse trouver à milord.

« Sa mémoire (de madame de Warens) réclamait des ménage« ments dont, par malheur, ne devait point tenir compte le senti« mental rédacteur des *Confessions*, *possédé qu'il était, avant tout,* « *d'une rage immodérée de célébrité posthume.* » (P. 252.) — « Qu'il « possédât un rare génie, *limité cependant ;* qu'il fût doué d'une « imagination très-vive, *entièrement dépourvu de jugement*, *et* « *d'un naturel également porté au vice et à la vertu*, et qu'il eût « *l'esprit morbide* au point de faire douter s'il était responsable

« de sa conduite, voilà l'opinion que ses contemporains *formèrent* « *sur lui* de son vivant; opinion qui n'a point cessé d'être généra- « lement adoptée, et que lui-même a confirmée par son propre « témoignage, produit après sa mort, et tendant à prouver que, « loin de repousser ce jugement, il n'eût pas hésité à y *concourir.* » (P. 240.)

C'est, comme l'on voit, le même style et la même allure dans la biographie de Rousseau que dans la biographie de Voltaire.

Les noms y sont écorchés de même : c'est milord Marischal, pour milord Maréchal; le comte d'Eschery, pour d'Escherny; Bongoin, Monguin, pour Bourgoin, Monquin, etc. Un point que Sa Grâce admire surtout dans Rousseau, c'est un talent de caricature : « Voyez son esquisse de l'individu grossier qui le sup- « plante auprès de madame de Warens : quel talent on sent en lui « pour la caricature ! » (P. 307.) *En lui* désigne Rousseau, et non l'individu grossier.

Il est difficile de rien lire de plus nul que ce second morceau. Le noble lord n'y a pas fait même la plus légère mention du *Contrat social*, des *Lettres de la Montagne*, des *Dialogues*, des *Rêveries*, de la *Lettre à M. de Beaumont*.

Onze lettres terminent le volume, et sont signées de Voltaire, d'Helvétius, de Hume; il n'en est pas une seule qui offre le moindre intérêt. En vérité, c'est jouer de malheur. Il faut que milord ait choisi avec bien du soin et de la patience !

Enfin l'ouvrage est orné des portraits de Voltaire et de Rousseau, assez proprement exécutés : ils ne sont pas de la main de milord.

Autrefois lady Morgan s'est aussi donné les airs de juger la France et ses auteurs; lord Brougham vient de se placer à côté d'elle. Il faut marier ensemble milord et milady : ce sera *le mariage bien assorti* (1).

(1) Titre d'une vieille comédie anglaise.

La Mare au diable, roman, par madame George Sand.— 2 vol. in-8°.—Paris, 1846; chez Desessart, rue des Beaux-Arts, 8.

La *Mare au Diable* est la plus correcte de toutes les compositions de madame George Sand. Une vraie simplicité y règne du commencement à la fin; tout y est naturel et calme: vous n'y trouvez ni ces frénétiques transports de l'imagination qui tuent la réalité, ni ces écarts de l'esprit qui se traduisent généralement dans les romans du jour par d'ennuyeuses théories. Madame Sand a subi jusqu'à présent l'influence de son temps, et elle n'a pu se soustraire aux vices qui ont infecté toute notre littérature. Dans ses premiers ouvrages, elle péchait par l'imagination, et ne cherchait point à contenir ses forces; elle s'abandonnait, sous l'inspiration du moment, et à cause des applaudissements de la foule, à toute l'incohérence de ses pensées. On lui parlait sans cesse de *Valentine* et de *Lélia*, où l'on trouve des pages admirables; mais la critique, trop bénigne, ne lui signalait jamais ses défauts: ce qu'il y avait de désordonné, par exemple, dans ses pensées, et d'outré dans ses paroles. C'est ainsi que l'on perd les meilleurs écrivains. Vint une autre époque, où madame Sand, soumise à l'influence de certaines doctrines, répandit à pleines mains dans ses livres, avec toute la ferveur d'un nouveau converti, les sentences morales, les théories sociales, *humanitaires*, comme on dit aujourd'hui, qui sont bien placées assurément dans les livres du publiciste ou du philosophe, mais qui ne sont point du domaine du romancier. Madame Sand, malgré l'attrait de la forme, rebuta le public par *Consuelo*, la *Comtesse de Rudolstadt*, le *Compagnon du tour de France*, et tant d'autres compositions mixtes; tranchons le mot, elle l'ennuya. D'ailleurs, les hommes sérieux, les vrais amis du beau ne voyaient qu'avec chagrin cette plume d'or qui fonctionnait avec la rapidité et la puissance de production d'une machine à vapeur. N'était-ce pas une chose vraiment douloureuse que la marche irrégulière de cette intelligence que la nature avait si bien douée? Nous pouvions regretter, hier encore, tant de brillantes qualités perdues; mais voici qu'aujourd'hui apparaît dans le monde littéraire un petit ouvrage qui semble annoncer que madame Sand a pris une direction nouvelle, et qu'elle a rompu avec

ses habitudes et tout son passé. Dieu veuille que ce soit un retour sérieux et sincère aux saines traditions de l'art !

On peut à l'aide de ces fantasmagories littéraires, dont le nombre s'est prodigieusement accru depuis vingt ans environ (et nous y comprenons quelques-unes des productions de madame Sand), étonner un moment, éblouir la foule. Mais qu'on ne s'y trompe pas : ces œuvres informes, qui pèchent contre la nature et contre l'art, ne sont pas destinées à un succès durable. Croit-on que le public ait besoin d'énergiques excitations pour se montrer attentif et ému ? On a fait passer sous ses yeux, dans les romans ou dans les drames, des personnages étranges, qui, par leurs paroles ou leurs actions, ne semblaient tenir en rien à l'humanité; on lui a prodigué, pour ses divertissements, les coups de poignard et les empoisonnements. Qu'est-il arrivé de là ? Il a été distrait un moment par le bruit, mais il est resté impassible; et si, par hasard, dans le tourbillon des productions contemporaines, il distinguait un bon livre, si mince qu'il fût, un livre simple et vrai pour le fond, correct dans la forme, il le saisissait avec empressement, et lui souriait comme à un vieil ami, dont les rares visites apportent avec elles le calme et délassent des plaisirs bruyants.

Les masses ont toujours eu, pour se diriger dans l'appréciation des œuvres de l'esprit, quelque chose qui vaut mieux que les théories littéraires : c'est le bon sens. Ne choquez en écrivant ni la vraisemblance ni l'instinct naturel du beau, et vous serez applaudi. Pourquoi, dans notre opinion, le dernier roman de madame Sand doit-il avoir un grand et légitime succès ? parce que la vérité et l'art y ont été respectés. Il y a un accord parfait entre le fond et la forme. Les personnages, dans ce roman, sont de taille humaine ; ce qu'ils disent, nous le sentons. Il n'a fallu à madame Sand, pour nous séduire, ni violentes péripéties, ni *contorsions* du cœur, ni ces petites douleurs *intimes* dont la littérature maladive de notre époque a tant abusé. Quoi de plus simple, en effet, que l'histoire des amours de Germain, le *fin laboureur ?*

Sur là route qui conduit de la ferme de Bel-Air au village de Fourche, la *Grise*, jeune et vigoureuse jument, s'avance au grand trot, portant sans effort un triple fardeau : c'est d'abord Germain, le gendre du père Maurice, fermier de Bel-Air; Petit-Pierre, un enfant de six à sept ans, beau comme un ange ; et enfin la petite

Marie, fille de la mère Guillette. La Guillette est pauvre ; sa fille a seize ans ; il faut qu'elle entre en condition et qu'elle se fasse une dot. Pour monter un ménage, cent écus au moins sont nécessaires ; et ce n'est pas en conduisant chaque jour ses trois moutons sur le communal que la petite pastoure parviendra à amasser cette somme. Donc il a fallu partir. Marie s'en va bergère aux Ormeaux, et le gendre du père Maurice s'est volontiers chargé de l'accompagner jusque chez ses nouveaux maîtres. Les voilà chevauchant tous trois : Petit-Pierre, sur le devant du large bât couvert de peau de chèvre ; Marie, la jolie fille, la perle de Bel-Air, triste, et essuyant de temps en temps une larme qui vient rouler sous sa paupière, en souvenir de sa mère et de ses jeunes compagnes ; et le laboureur soucieux et mécontent, car il doit traiter à Fourche une bien grave affaire : il va conclure un mariage de convenance. Il est veuf depuis deux ans ; il a trois enfants en bas âge qui ont besoin d'une mère, et son beau-père le presse de se remarier. Le vieux Maurice lui a même trouvé un fort bon parti : c'est la fille du fermier Léonard, une veuve belle encore malgré ses trente-deux ans, et qui a pour 8 ou 10,000 francs de terres. A la campagne, les affaires se traitent vite ; on n'a pas de temps à donner aux préliminaires. Le vieux Maurice a donc tout arrangé ; son gendre doit faire une visite au père Léonard et à sa fille, en leur portant un présent de gibier ; et, pour conclure le mariage, il suffira, dans son opinion, d'une première entrevue. Mais, avant d'arriver à Fourche, le laboureur a déjà fait un choix dans son cœur : il s'est juré de n'avoir jamais d'autre femme que Marie, la perle de Bel-Air. Il y a, ici, dans le récit de madame Sand, une gradation très-bien marquée. D'abord Germain s'aperçoit que celle qu'il avait jusqu'alors considérée comme une enfant est fraîche « comme une rose de buisson, jolie à voir comme un chevreau blanc. » Il découvre une à une, dans la jeune fille, toutes les qualités de sa première femme ; si bien qu'il commence à se sentir tout troublé, puis amoureux, et qu'il finit par proposer à la bergère de l'épouser. Mais Marie est si jeune ! Hier encore elle courait les champs en compagnie de son ami Petit-Pierre ; jusqu'à présent elle n'a guère considéré Germain que comme un oncle ou un parrain. Il a vingt-huit ans ; on est vieux, à cet âge, pour une fille de seize ans ; d'ailleurs que penserait-on à Bel-Air ?

En allant à Fourche, Germain, Marie et Petit-Pierre se sont égarés dans les bois. La nuit est venue, et il est impossible d'a-

vancer dans des chemins défoncés par la pluie. Les voyageurs sont donc forcés de bivouaquer sous les chênes, au bord d'une mare de sinistre renom. Ils allument un énorme feu de branchages, dont la lueur se reflète dans les flaques d'eau, resplendit sur les tiges blanches des bouleaux, et dessine, à travers le brouillard, la silhouette fantastique des vieux arbres aux branches tordues, aux troncs anguleux et couverts de lichens. C'est là que, pendant la nuit, Germain se sent épris d'amour pour Marie.

Il est inutile de dire que la visite au père Léonard n'amène aucun résultat. Germain revient donc à Bel-Air. Là, auprès du vieux Maurice, auquel il n'ose confier son secret, il est en proie à de cruelles angoisses. Il croit d'ailleurs que la jeune fille ne veut point de son amour. Mais enfin il apprend qu'il est aimé, et il devient l'époux de Marie.

Tout ce récit est bien simple, on le voit : il n'est surchargé ni par les descriptions, ni par des incidents étrangers au sujet. Retranchez quelques-uns de ces détails si minutieux et si longs du récit des fiançailles, et vous aurez entre toutes les parties une parfaite harmonie.

Ajoutez à cela que, dans ce roman, les détails les plus vulgaires sont relevés par une forme exquise. Le style de madame Sand a suivi les mouvements de son âme ; il est calme, il est limpide comme sa pensée ; il participe en quelque sorte à la pureté des émotions qu'il fait naître. Voyez, par exemple, quand elle décrit :

« Je marchais sur la lisière d'un champ que des paysans étaient en train de préparer pour la semaille prochaine. L'arène était vaste comme celle du tableau d'Holbein. Le paysage était vaste aussi, et encadrait de grandes lignes de verdure, un peu rougie aux approches de l'automne, ce large terrain d'un brun vigoureux, où des pluies récentes avaient laissé, dans quelques sillons, des lignes d'eau que le soleil faisait briller comme de minces filets d'argent. La journée était claire et tiède, et la terre, fraîchement ouverte par le tranchant des charrues, exhalait une vapeur légère. »

Nous emprunterons encore quelques pages à la *Mare au Diable*. Elles suffiront à ceux de nos lecteurs qui, sans ouvrir le livre, voudront se faire une opinion sur le dernier roman de madame George Sand. Il y a, suivant nous, dans les deux dialogues qui

vont suivre, une grande vérité et quelquefois une admirable simplicité.

Germain, après avoir rendu visite au père Léonard et à sa fille, est revenu à la ferme de Bel-Air. Il souffre, et n'ose avouer son amour. La mère Maurice parvient enfin à lui arracher son secret.

« Un jour la mère Maurice, se trouvant seule dans le verger avec Germain, lui dit d'un air d'amitié : « Mon pauvre gendre, je crois que vous n'êtes pas bien. Vous ne mangez pas aussi bien qu'à l'ordinaire, vous ne riez plus, vous causez de moins en moins. Est-ce que quelqu'un de chez nous, ou nous-mêmes, sans le savoir et sans le vouloir, vous avons fait de la peine? — Non, ma mère, répondit Germain; vous avez toujours été aussi bonne pour moi que la mère qui m'a mis au monde, et je serais un ingrat si je me plaignais de vous, ou de votre mari, ou de personne de la maison. — En ce cas, mon enfant, c'est le chagrin de la mort de votre femme qui vous revient. Au lieu de s'en aller avec le temps, votre ennui empire, et il faut absolument faire ce que votre beau-père vous a dit fort sagement: il faut vous remarier. — Oui, ma mère, ce serait aussi mon idée; mais les femmes que vous m'avez conseillé de rechercher ne me conviennent pas. Quand je les vois, au lieu d'oublier ma Catherine, j'y pense davantage. — C'est qu'apparemment, Germain, nous n'avons pas su deviner votre goût. Il faut donc que vous nous aidiez, en nous disant la vérité. Sans doute il y a quelque part une femme qui est faite pour vous, car le bon Dieu ne fait personne sans lui réserver son bonheur dans une autre personne. Si donc vous savez où la prendre, cette femme qu'il vous faut, prenez-la; et qu'elle soit belle ou laide, jeune ou vieille, riche au pauvre, nous sommes décidés, mon vieux et moi, à vous donner consentement; car nous sommes fatigués de vous voir triste, et nous ne pouvons pas vivre tranquilles si vous ne l'êtes point. — Ma mère, vous êtes aussi bonne que le bon Dieu, et mon père pareillement, répondit Germain; mais votre compassion ne peut pas porter remède à mes ennuis : la fille que je voudrais ne veut point de moi. — C'est donc qu'elle est trop jeune? S'attacher à une jeunesse est déraison pour vous. — Eh bien! oui, bonne mère, j'ai cette folie de m'être attaché à une jeunesse, et je m'en blâme. Je fais mon possible pour n'y plus penser; mais que je travaille ou que je me repose, que je sois à la messe ou dans mon lit, avec mes enfants ou avec vous, j'y pense toujours, je ne peux penser à autre chose. — Alors c'est comme un sort qu'on vous a jeté, Germain? Il n'y a à çà qu'un remède : c'est que cette fille change d'idée et vous écoute. Il faudra donc que je m'en mêle, et que je voie si c'est possible. Vous allez me dire où elle est, et comment on l'appelle. — Hélas! ma chère mère, je n'ose pas, dit Germain, parce que vous allez vous moquer de moi. — Je ne me moquerai pas de vous, Germain, parce que vous êtes dans la peine, et que je ne veux pas vous y mettre davantage. Serait-ce point la Fanchette? — Non, ma mère, ça ne l'est

point. — Ou la Rosette ? — Non. — Dites donc, car je n'en finirai pas, s'il faut que je nomme toutes les filles du pays.

« Germain baissa la tête, et ne put pas se décider à répondre.

« — Allons ! dit la mère Maurice, je vous laisse tranquille pour aujourd'hui, Germain : peut-être que demain vous serez plus confiant avec moi, ou bien que votre belle-sœur sera plus adroite à vous questionner.

« Et elle ramassa sa corbeille, pour aller étendre son linge sur les buissons.

« Germain fit comme les enfants, qui se décident quand ils voient qu'on ne s'occupera plus d'eux. Il suivit sa belle-mère, et lui nomma enfin en tremblant la petite Marie à la Guillette.

« Grande fut la surprise de la mère Maurice : c'était la dernière à laquelle elle eût songé. Mais elle eut la délicatesse de ne point se récrier, et de faire mentalement ses commentaires. Puis, voyant que son silence accablait Germain, elle lui tendit sa corbeille en lui disant : « Allons, est-ce une raison pour ne point m'aider dans mon travail ? Portez donc cette charge, et venez parler avec moi. Avez-vous bien réfléchi, Germain ? êtes-vous bien décidé ? — Hélas ! ma chère mère, ce n'est pas comme cela qu'il faut parler : je serais décidé si je pouvais réussir ; mais comme je ne serais pas écouté, je ne suis décidé qu'à m'en guérir, si je peux. — Et si vous ne pouvez pas ? — Toute chose a son terme, mère Maurice : quand le cheval est trop chargé, il tombe ; et quand le bœuf n'a rien à manger, il meurt. — C'est donc à dire que vous mourrez, si vous ne réussissez point ? A Dieu ne plaise, Germain ! Je n'aime pas qu'un homme comme vous dise de ces choses-là, parce que quand il les dit, il les pense. Vous êtes d'un grand courage, et la faiblesse est dangereuse chez les gens forts. Allons, prenez de l'espérance. Je ne conçois pas qu'une fille dans la misère, et à laquelle vous faites beaucoup d'honneur en la recherchant, puisse vous refuser. — C'est pourtant la vérité, elle me refuse. — Et quelles raisons vous en donne-t-elle ? — Que vous lui avez toujours fait du bien, que sa famille doit beaucoup à la vôtre, et qu'elle ne veut point vous déplaire en me détournant d'un mariage riche. — Si elle dit cela, elle prouve de bons sentiments, et c'est honnête de sa part. Mais en vous disant cela, Germain, elle ne vous guérit point, car elle vous dit sans doute qu'elle vous aime, et qu'elle vous épouserait si nous le voulions. — Voilà le pire ! elle dit que son cœur n'est point porté vers moi. — Si elle dit ce qu'elle ne pense pas, pour mieux vous éloigner d'elle, c'est une enfant qui mérite que nous l'aimions, et que nous passions par-dessus sa jeunesse à cause de sa grande raison. — Oui, dit Germain, frappé d'une espérance qu'il n'avait pas encore conçue : ça serait bien sage et bien *comme il faut* de sa part ! mais si elle est si raisonnable, je crains bien que c'est à cause que je lui déplais. — Germain, dit la mère Maurice, vous allez me promettre de vous tenir tranquille pendant toute la semaine, de ne vous point tourmenter, de manger, de dormir, et d'être gai comme

autrefois. Moi, je parlerai à mon vieux; et si je le fais consentir, vous saurez alors le vrai sentiment de la fille à votre endroit.

« Germain promit, et la semaine se passa sans que le père Maurice lui dît un mot en particulier et parût se douter de rien. Le laboureur s'efforça de paraître tranquille, mais il était toujours plus pâle et plus tourmenté.

« Enfin, le dimanche matin, au sortir de la messe, sa belle-mère lui demanda ce qu'il avait obtenu de sa bonne amie depuis la conversation dans le verger. — Mais rien du tout, répondit-il. Je ne lui ai pas parlé. — Comment donc voulez-vous la persuader, si vous ne lui parlez pas? — Je ne lui ai parlé qu'une fois, répondit Germain; c'est quand nous avons été ensemble à Fourche; et, depuis ce temps-là, je ne lui ai pas dit un seul mot. Son refus m'a fait tant de peine, que j'aime mieux ne pas l'entendre recommencer à me dire qu'elle ne m'aime pas. — Eh bien! mon fils, il faut lui parler maintenant: votre beau-père vous autorise à le faire. Allez, décidez-vous! je vous le dis, et, s'il le faut, je le veux; car vous ne pouvez pas rester dans ce doute-là! »

« Germain obéit. Il arriva chez la Guillette, la tête basse et l'air accablé. La petite Marie était seule au coin du feu, si pensive qu'elle n'entendît pas venir Germain. Quand elle le vit devant elle, elle sauta de surprise sur sa chaise, et devint toute rouge. — Petite Marie, lui dit-il en s'asseyant auprès d'elle, je viens te faire de la peine et t'ennuyer, je le sais bien; mais l'*homme et la femme de chez nous* (désignant ainsi, selon l'usage, les chefs de la famille) veulent que je te parle, et que je te demande de m'épouser. Tu ne le veux pas, toi? je m'y attends. — Germain, répondit la petite Marie, c'est donc décidé que vous m'aimez? — Ça te fâche, je le sais; mais ce n'est pas ma faute: si tu pouvais changer d'avis, je serais trop content, et sans doute je ne mérite pas que cela soit. Voyons, regarde-moi, Marie: je suis donc bien affreux? — Non, Germain, répondit-elle en souriant; vous êtes plus beau que moi. — Ne te moque pas; regarde-moi avec indulgence; il ne me manque encore ni un cheveu ni une dent. Mes yeux te disent que je t'aime. Regarde-moi donc dans les yeux; ça y est écrit, et toute fille sait lire dans cette écriture-là.

« Marie regarda dans les yeux de Germain avec son assurance enjouée; puis tout à coup elle détourna la tête et se mit à trembler. — Ah mon Dieu! je te fais peur, dit Germain; tu me regardes comme si j'étais le fermier des Ormeaux. Ne me crains pas, je t'en prie; cela me fait trop de mal. Je ne te dirai pas de mauvaises paroles, moi; je ne t'embrasserai pas malgré toi; et quand tu voudras que je m'en aille, tu n'auras qu'à me montrer la porte. Voyons, faut-il que je sorte, pour que tu finisses de trembler?

« Marie tendit la main au laboureur, mais sans détourner sa tête, penchée vers le foyer, et sans dire un mot. « Je comprends, dit Germain; tu me plains, tu es bonne, tu es fâchée de me rendre malheu-

reux ; mais tu ne peux pas m'aimer. — Pourquoi me dites-vous de ces choses-là, Germain? répondit enfin la petite Marie; vous voulez donc me faire pleurer? — Pauvre petite fille! tu as bon cœur, je le sais; mais tu ne m'aimes pas, et tu me caches ta figure, parce que tu crains de me laisser voir ton déplaisir et ta répugnance. Et moi, je n'ose pas seulement te serrer la main! Dans le bois, quand mon fils dormait et que tu dormais aussi, j'ai failli t'embrasser tout doucement. Mais je serais mort de honte plutôt que de te le demander, et j'ai autant souffert, dans cette nuit-là, qu'un homme qui brûlerait à petit feu. Depuis ce temps-là j'ai rêvé à toi toutes les nuits. Ah! comme je t'embrassais, Marie! Mais toi, pendant ce temps-là, tu dormais sans rêver. Et, à présent, sais-tu ce que je pense? c'est que si tu te retournais pour me regarder avec les yeux que j'ai pour toi, et si tu approchais ton visage du mien, je crois que j'en tomberais mort de joie. Et toi, tu penses que si pareille chose t'arrivait, tu en mourrais de colère et de honte! »

« Germain parlait comme dans un rêve, sans entendre ce qu'il disait. La petite Marie tremblait toujours; mais comme il tremblait encore davantage, il ne s'en apercevait plus. Tout à coup elle se retourna; elle était tout en larmes, et le regardait d'un air de reproche. Le pauvre laboureur crut que c'était le dernier coup, et, sans attendre son arrêt, il se leva pour partir. Mais la jeune fille l'arrêta en l'entourant de ses deux bras, et, cachant sa tête dans son sein : « Ah! Germain, lui dit-elle en sanglotant, vous n'avez donc pas deviné que je vous aime? »

Il y a un passage qui sans doute aurait produit beaucoup d'effet, s'il n'eût pas été séparé de ce qui est le récit même, par une longue digression sur la manière dont la cérémonie des fiançailles s'accomplit dans les campagnes du Berri. On peut regretter aussi que madame Sand ait donné à Marie, jeune fille de seize ans, un caractère trop sérieux, et une certaine élévation d'esprit, mêlée à une exquise délicatesse que ne comporte point assurément la vie des champs. Voici ce passage :

« A l'offrande, Germain mit, selon l'usage, le *treizain*, c'est-à-dire treize pièces d'argent, dans la main de sa fiancée. Il lui passa au doigt une bague d'argent d'une forme invariable depuis des siècles, mais que l'*alliance d'or* a remplacée désormais. Au sortir de l'église, Marie lui dit tout bas : « Est-ce bien la bague que je souhaitais? celle que je vous ai demandée, Germain? — Oui, répondit-il, celle que ma Catherine avait au doigt lorsqu'elle est morte. C'est la même bague pour mes deux mariages. — Je vous remercie, Germain, dit la jeune femme d'un ton sérieux et pénétré. Je mourrai *avec;* et si c'est avant vous, vous la garderez pour le mariage de votre petite Solange. »

A la suite de son roman, madame Sand a placé une dissertation intitulée *La politique et le socialisme*. En ces sortes d'ouvrages, qui exigent une grande fixité dans les idées, de la fermeté dans le jugement, des études spéciales, et l'expérience, comme on dit aujourd'hui, des choses et des hommes, elle trouvera toujours des maîtres. C'est à ceux-ci que s'adresseront naturellement les penseurs; et s'ils jettent les yeux sur les graves élucubrations de madame Sand, ce ne sera que par amour pour ces qualités de la forme qui distinguent le romancier. Si l'auteur de la *Mare au Diable* a voulu, pour complaire à son éditeur, remplir matériellement un volume, nous nous abstiendrons de toute réflexion. Les arrangements de commerce ne sont pas du domaine de la critique littéraire.

Que madame Sand veuille bien nous pardonner les observations qui précèdent. Elles ne sont pas dictées par cette hideuse passion de l'envie, qui trop souvent aujourd'hui dans la critique, sous prétexte de défendre des principes littéraires, recherche les insinuations qui blessent, sans se soucier des conseils qui peuvent corriger. Nous admirons sincèrement dans ses œuvres tout ce qui brille d'un pur éclat. Qui donc pourrait méconnaître en elle la puissance d'imaginer et de créer? Elle sait merveilleusement, quand il lui plaît, se conformer au caractère des personnages qu'elle met en scène, décrivant les passions humaines avec la plus mâle énergie ou avec la plus noble simplicité; et quand elle veut peindre la nature inanimée, elle répand sur ses tableaux les plus vives et les plus agréables couleurs. Certes, nous ne l'ignorons pas : c'est là précisément, lorsque nous considérons dans ses anciens romans tant d'écarts de l'imagination et de l'esprit, ce qui nous attriste, et donne peut-être à nos paroles quelque amertume. Après tout, y a-t-il ici de la malveillance à estimer le talent de madame Sand plus qu'elle ne l'estime elle-même? à tenter, suivant nos forces, de la ramener au beau, qui est sa vraie nature? à lui rappeler enfin que, parmi les innombrables productions littéraires de notre époque, on ne verra durer que celles où l'on rencontre, comme dans la *Mare au Diable*, ce qui est l'essence même des œuvres d'art, à savoir, la vérité, la grâce et l'harmonie?

HISTOIRE.

Précis de l'histoire moderne, par M. F. Ragon, inspecteur de l'Académie de Paris. — 1 vol. in-12 de 426 pages. — Paris, 1846.

M. Ragon a déjà publié, en trois gros volumes in-8°, une *Histoire générale des temps modernes*. Le Précis que nous annonçons à nos lecteurs est le résumé de cette histoire. « Il tiendra lieu, dit M. Ragon, jusqu'à un certain point, de l'ouvrage développé, aux élèves qui ne l'auront point à leur disposition; et il facilitera l'étude à ceux qui, l'ayant entre les mains, pourraient, à défaut de ce résumé analytique, s'égarer dans la complication des événements. »

Nous croyons assurément que M. Ragon a voulu rendre, comme il l'a fait tant de fois déjà, un service aux bonnes études; mais, à notre sens, il s'est mépris sur l'utilité de son Précis. Pour apprendre l'histoire aux élèves de nos écoles, en peu de temps et de manière à obtenir des résultats durables, il ne faut pas toujours recourir aux abrégés. Une nomenclature de faits, sèche et aride, ne laisse souvent, dans de jeunes esprits, que des notions confuses. D'ailleurs il est avéré que celui qui puise des notions historiques uniquement dans les précis, les perd aussi rapidement qu'il les acquiert : il suffit pour cela de quelques heures. Que peuvent représenter à l'esprit une multitude de faits juxtaposés, que l'on n'étudie ni dans leurs causes ni dans leurs effets, qui sont dépouillés de tout ce qui les entoure naturellement, de ces mille incidents sans lesquels on ne peut faire revivre le passé? Un événement qui ne se manifeste souvent dans un livre que par un nom propre, n'est pas destiné à se perpétuer dans la mémoire : c'est un nom, et rien qu'un nom. Il n'en est pas de même des histoires circonstanciées : elles plaisent, elles amusent, elles fixent toujours l'esprit par quelque point. Elles provoquent, entretiennent l'attention, et triomphent de l'indifférence. Il y a sans doute, dans de pareilles histoires, bien des détails qui échappent au jeune lecteur; mais ceux qu'il retient sont nombreux, et en général ce sont les plus importants. Nous osons affirmer qu'un écolier apprendra plus aisément, dans son entier,

un récit mérovingien de M. Augustin Thierry, qu'une nomenclature, en une demi-page, de traités de paix ou de batailles. Nous ne voudrions pas non plus qu'un livre d'histoire, destiné à l'enseignement, fût développé outre mesure ; il suffit que les faits y reçoivent leur explication logique, et qu'ils s'y trouvent environnés de quelques-unes de ces petites particularités qui leur donnent de la couleur et de la vie. Il faut, par exemple, qu'il ressemble non point au Précis de M. Ragon, mais à son *Histoire générale des temps modernes*. Ce dernier ouvrage, sous sa forme actuelle, nous parait bien fait et très-recommandable. Il a subi, dans diverses éditions, de graves modifications ; il a reçu de longs développements ; il est devenu plus scientifique : et à voir la persévérance, nous dirions presque la modestie de l'auteur, qui n'a point hésité jusqu'ici, quand cela était nécessaire, à recommencer ses lectures et à sacrifier ses anciennes opinions, on peut dire, sans crainte de se tromper, qu'il s'améliorera sans cesse. Nous nous bornerons ici à constater un fait : c'est que l'*Histoire générale des temps modernes*, même sans les derniers changements, a rendu dans nos colléges, aux maîtres et aux disciples, d'incontestables services. A qui donc aujourd'hui le Précis de M. Ragon peut-il être utile ? A ceux-là seulement, nous le croyons, qui ont déjà lu son grand ouvrage, et qui n'ont besoin que d'un nom propre ou d'une date pour réveiller leurs souvenirs. C'est précisément la classe de lecteurs à laquelle M. Ragon, en écrivant sa préface, n'avait nullement songé.

Le *Précis* contient l'énumération de tous les événements qui se sont accomplis, dans les temps modernes, depuis la prise de Constantinople par les Turcs ottomans jusqu'à la révolution française. Il embrasse également l'histoire des colonies et du commerce, et l'on y trouve des indications sur la marche et les progrès des lettres, des sciences et des arts. Il se divise, comme l'ouvrage développé, en cinq périodes. La première s'arrête à la rivalité de François Ier et de Charles-Quint ; la seconde, à la paix de Cateau-Cambrésis ; la troisième, au traité de Westphalie ; la quatrième, à la mort de Louis XIV ; la cinquième enfin, à la révolution française. De tous ceux qui font des livres à l'usage de nos établissements d'instruction publique, M. Ragon est certainement l'un des plus consciencieux. C'est aussi un homme de goût. Il est donc inutile de dire ici que, dans son Précis, tous les faits sont rapportés avec exactitude, et que toutes les pages sont écrites avec clarté et correction.

Antonio Perez et Philippe II, par M. Mignet, de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques. — 2e édition, revue et augmentée. — In-8° de X-458 pages. Paris, 1846. Paulin, rue Richelieu, 60.

Vers la fin du siècle dernier, dans l'église des Célestins, à Paris, on pouvait lire encore sur une tombe obscure cette épitaphe, maltraitée par le temps : « *Hic jacet illustrissimus D. Antonius Perez, olim Philippo II, Hispaniarum regi, a secretioribus consiliis, cujus odium male auspicatum effugiens ad Henricum IV, Galliarum regem nvictissimum, se contulit ejusque beneficentiam expertus est. Demum Parisiis diem clausit extremum, anno salutis MDCXI.* » Ce nom d'Antonio Perez, ignoré de la foule, n'éveillait dans l'esprit des visiteurs de l'église que de vagues et confus souvenirs. Si quelque explorateur curieux des anciens documents se rappelait que le secrétaire de Philippe II avait rempli l'Europe du bruit de ses aventures, et que, par ses intrigues, il avait agité les cours de France, d'Espagne et d'Angleterre, il s'abandonnait peut-être à de longues et profondes méditations; mais assurément il ne lui venait point en pensée de faire revivre dans l'histoire cet homme singulier qu'il ne connaissait, par les livres, que d'une manière imparfaite, et dont, faute de renseignements précis et de pièces authentiques, il ne pouvait apprécier les actions et l'influence. Mais le temps dévoile bien des secrets. Voilà qu'après deux siècles et plus Antonio Perez s'est en quelque sorte relevé de sa tombe pour venir, comme autrefois dans ses *Relaciones* et dans son *Memorial*, signaler encore à la haine des nations le *démon du Midi*, et plaider éloquemment sa cause devant la postérité.

Déjà, en 1841, don Salvador Bermudez de Castro a publié à Madrid la vie d'*Antonio Perez, secretario de Estado del rey Felipe II*: M. Mignet, à son tour, se souvenant que Perez fut notre hôte, a voulu, tout en servant la science, défendre la mémoire du proscrit dont la France accueillit le malheur, et dont elle garda les cendres. Pour arriver à son but, il a fait une minutieuse enquête. Il a voulu entendre et lire tous les témoignages. Il a cherché ses renseignements, en France et hors de France, dans les archives tout à la fois les plus riches et les plus secrètes ; et ce n'est qu'après avoir puisé largement dans les trésors du Musée Britannique, du State Paper Office, de Simancas, etc., qu'il a commencé son livre, donnant en quelque sorte, par la logique et par l'art, aux pages, si longtemps oubliées qu'il avait tirées de la

poussière, le mouvement et la vie (1). Nous n'avons pas besoin de dire que, par la nature de son esprit, la dignité de sa parole, et en montrant dans une seule vie, à l'aide de ce talent de généralisation qui lui est particulier, le jeu secret de la politique des divers États européens au XVIe siècle, M. Mignet a su élever une biographie, où abondent de petits incidents et des détails souvent romanesques, au rang des compositions historiques les plus instructives et les plus graves.

L'existence aventureuse du secrétaire de Philippe II doit nécessairement exciter chez tous les lecteurs le plus vif intérêt :

« Les premières années de Perez, dit M. Mignet, ont vu le règne et la cour de Charles-Quint, dont Gonzalo Perez, son père, était secrétaire d'État. Lui-même est devenu, fort jeune encore, ministre de Philippe II, qui lui a accordé un moment toute sa faveur, et qu'il a servi dans sa politique, jusqu'au point de le débarrasser par un meurtre du secrétaire et du confident de don Juan d'Autriche, son frère. Il s'est perdu ensuite auprès de son redoutable maître, en osant être le rival de ses amours. Jeté dans une forteresse, traduit devant la justice secrète de la Castille, mis à la torture après une longue captivité, traversée de toutes sortes d'incidents; soustrait par une fuite heureuse à la mort qui l'attendait; réfugié en Aragon, où le tribunal célèbre du *justicia mayor* le prit sous sa protection, et où le tribunal du saint office s'empara de sa personne; délivré par le soulèvement du peuple de Saragosse, qui le sauva du supplice des hérétiques, en perdant ses propres libertés ; accueilli en France et en Angleterre, où il devint le pensionnaire de Henri IV, l'ami du comte d'Essex, et prit part à toutes les négociations contre Philippe II jusqu'à la paix de Vervins et à la mort de ce prince, Perez termina ses jours à Paris, dans l'exil et l'abandon, après qu'eurent disparu de la scène les grands personnages à côté desquels il avait joué des rôles si divers, pendant plus de quarante années. »

Quelle fut la cause mystérieuse de tant de vicissitudes et de malheurs ? Quelle main précipita Perez du faîte de cette puissance où son adresse l'avait porté ? S'est-il rendu coupable d'un crime d'État, ou de quelque insigne trahison ? Philippe II a-t-il voulu punir en lui un ambitieux, dont les honneurs avaient égaré la raison ? Non, assurément : aux événements les plus graves il faut souvent chercher de petites causes. Le crime d'État fut une intrigue d'amour ; et le maître de l'Espagne ne poursuivit dans Perez que l'imprudent qui avait osé lui ravir les bonnes grâces de la princesse d'Eboli. Perez, quoi qu'en ait dit M. Ranke, fut le rival heureux de son roi. Or, malgré ses apparences d'austérité et sa dévotion, Philippe II aimait les femmes : *son plus grand péché*, comme s'exprime un contemporain, *était celui de la*

(1) Nous renvoyons ceux qui voudraient connaître les documents si rares et si curieux que M. Mignet a consultés, à la préface de la seconde édition, p iij et suiv.

chair (1), et il apportait dans ses faiblesses toute la jalousie d'un Espagnol. Quand il découvrit les intrigues amoureuses de son secrétaire, il usa, suivant l'expression de d'Aubigné, *des avantages de sa grandeur*, et il prononça l'arrêt de mort des deux coupables. Une circonstance servit ses projets, et lui permit de se venger sans compromettre la dignité royale.

Escovedo, l'ami et le confident de don Juan d'Autriche, avait surpris le secret des amours de Perez et de la princesse d'Eboli. « Comme un jour Escovedo lui représentait que les propos qu'on tenait sur les visites de Perez étaient fâcheux pour elle, et qu'il l'assurait qu'il parlait ainsi parce qu'il avait mangé le pain de sa maison, la princesse se leva, et lui répondit que les écuyers n'avaient rien à dire sur ce que faisaient les grandes dames; et là-dessus elle rentra chez elle. Un autre jour, Escovedo vit entre Perez et la princesse des choses qui ne lui paraissaient pas bien, ce dont il était vivement choqué; et il le laissa entendre. Il les trouva tous deux *juntos en la cama o en elestrado en cosas deshonestas*, et il s'écria « : Voilà qui ne peut plus se souffrir, et *je suis obligé d'en rendre compte au roi.* »

Ce mot le perdit. Perez, poussé à bout, et craignant pour sa vie, prévint Escovedo auprès de Philippe II, et trouva toutes les voies préparées pour perdre le témoin dangereux de ses amours. Le roi avait envoyé dans les Pays-Bas don Juan, son frère, pour rétablir à tout prix, dans les dix-sept provinces, la domination espagnole, ébranlée par une révolution redoutable. Mais déjà il avait conçu des doutes sur la fidélité de celui qu'il avait choisi pour son représentant; il le soupçonnait secrètement de vouloir fonder à son profit une principauté indépendante, et de méditer des projets qui devaient compromettre la monarchie espagnole.

Perez, qui connaissait la loyauté de don Juan, pouvait mieux que tout autre apprécier la vanité de ces craintes, nourries par l'esprit inquiet et méfiant du roi. Il aurait dû s'appliquer à rétablir entre les deux fils de Charles-Quint une harmonie nécessaire au succès de l'expédition des Pays-Bas. Mais Escovedo était le confident de don Juan d'Autriche : envoyé par ce prince pour presser le départ de l'argent et des ressources qui manquaient à l'armée, il remuait, il agitait a cour, et, par d'actives manœuvres, il aiguillonnait la lenteur habituelle de Philippe II. Perez comprit que ces démarches excitaient dans l'esprit du roi une sourde colère. Il résolut alors de confirmer Philippe II dans ses aveugles soupçons, et d'envelopper dans la disgrâce de don Juan le malheureux Escovedo.

Bientôt il obtint du roi l'ordre de tuer le traître, qui venait fomenter la révolte jusque dans Madrid, et qui préparait peut-être un odieux

(1) Stimandosi che *il suo maggior peccato sia quello della carne.*

attentat contre la vie de son souverain. Mais, toujours fidèle à ses habitudes de dévotion, Philippe, avant de frapper, voulut consulter un habile casuiste. Il s'adressa donc à son confesseur, le frère Diego Chaves. L'homme de Dieu répondit :

« D'après mon opinion sur les lois, le prince séculier, qui a puissance sur la vie de ses subordonnés et sujets, de même qu'il peut la leur ôter pour juste cause et par jugement en forme, *peut aussi le faire sans tout cela, puisque le surplus des formes, et toute la suite d'un procès, ne sont rien comme lois pour lui, qui peut en dispenser.* Il n'y a dès lors pas faute de la part d'un sujet qui, par ordre souverain, donne la mort à un autre sujet. On doit croire que le prince a donné cet ordre pour une juste cause, ainsi que le droit présume toujours qu'il y en a une dans toutes les actions du souverain. »

Muni de cette déclaration en forme et qui justifiait l'assassinat, et de l'autorisation du roi, qui voulait hâter la mort du Verdinegro (*Vert-Noir;* c'est le nom que Philippe II donnait à Escovedo), Perez se mit à l'œuvre. Après d'inutiles tentatives d'empoisonnement, il laissa de côté *la poudre blanche, semblable à de la farine*, qui avait manqué son effet, et résolut d'employer le pistolet, le poignard et l'épée.

On a trouvé de tout temps, en Espagne, des spadassins. Perez eut bientôt réuni des complices déterminés : Insausti, Juan Rubio, Miguel Bosque, Diego Martinez, Juan de Mesa, et Antonio Enriquez. Le lundi de Pâques, 31 mars, Escovedo fut tué d'un coup d'épée. La nuit même, Juan Rubio se rendit auprès de Perez, qui, pour éloigner les soupçons, s'était retiré pendant la semaine sainte à Alcala, et lui annonça la *bonne nouvelle*. Antonio Perez revint à Madrid le 2 avril, et se rendit même auprès du fils d'Escovedo, dont il parut partager la douleur. Il ne savait pas que la rumeur publique avait dejà deviné l'assassin.

Toutefois, les visites de l'alcade Hernan Velasquez, qui recherchait les meurtriers, et les bruits qui circulaient, jetèrent bientôt Perez dans la plus vive anxiété. « En rendant compte à Philippe II, qui était dans ce moment à l'Escurial, dit M. Mignet, de l'agitation de Madrid, des propos des uns, des conjectures des autres, des démarches qu'il avait faites, des épreuves qu'il venait de subir, Perez ajoute douloureusement : « Il « faut que Votre Majesté sache que j'ai avalé d'amers déboires dans « toutes les situations et circonstances que je viens de dire. » Le roi lui répond : « Parlez avec prudence, et le moins que vous pourrez; ils « vous diront mille choses, non pour les dire, mais pour voir s'ils ne « pourront rien tirer de vous. Les déboires sont inévitables; mais il « faut en passer par là, avec toute la dissimulation et l'adresse dont « vous serez capable. » Embarrassé par la présence des meurtriers, qu'il désirait éloigner de Madrid, mais qu'il craignait aussi d'exposer,

dans ce moment où la justice était en éveil, à tomber entre les mains des alcades par une fuite trop précipitée, Perez écrit au roi, dans la même lettre : « Mon monde n'est pas parti, parce qu'il se serait livré « d'un seul coup, dans ce fracas d'arrestations. J'ai ici mes trois « hommes, et celui qui a fait le coup. L'autre est à Alcala, où il est « entretenu à mes frais.... Je suis résolu à ce qu'ils se tiennent tous « cois, et j'ai l'intention de les faire partir séparément, chargés de « quelque dépêche, parce qu'on dit que leurs pas sont comptés. » Le roi l'approuve, et lui répond : « Vous avez fort bien fait de ne pas lais- « ser partir vos gens. Le meilleur est, à mon avis, qu'ils ne bougent « pas pour le moment, tandis que vous aurez les yeux au guet, comme « vous les avez ; je ne crois pas que vous deviez les expédier à présent « avec des dépêches ; il faut, je le répète, qu'ils se tiennent tran- « quilles, pour la raison que vous en donnez. » Mais Perez parvint bientôt à éloigner les meurtriers, sans qu'ils fussent découverts. Il les récompensa tous avec soin. Miguel Bosque reçut cent écus d'or de la main de Ferdinand de Escobar, clerc de la maison d'Antonio Perez, et il retourna dans son pays. Juan de Mesa, Antonio Enriquez, Juan Rubio et Insausti, partirent pour l'Aragon; ils allèrent à Babiera, et de là à Saragosse. Juan de Mesa eut pour récompense une chaîne d'or, cinquante doublons de huit, ou quatre cents écus d'or, et une tasse d'argent fin. La princesse d'Eboli lui donna par écrit un titre d'employé dans l'administration de ses biens. Diego Martinez apporta aux trois autres un brevet d'alferez, ou d'enseigne au service du roi d'Espagne, et au traitement de vingt écus d'or. En possession de ces brevets, signés par Philippe II et par Perez le 19 avril 1578, dix-neuf jours après l'assassinat d'Escovedo, les meurtriers se dispersèrent, pour se rendre chacun à son poste : Juan Rubio à Milan, Antonio Enriquez à Naples, et Insausti en Sicile. Ils dérobèrent ainsi leurs traces à la famille infortunée d'Escovedo, qui devait trouver difficilement le moyen de poursuivre la vengeance de sa mort. »

Cependant l'expiation allait suivre le crime. Déjà la cour et le peuple s'écriaient que : « Escovedo avait été tué pour avoir voulu défendre l'honneur du prince Ruy Gomès, dont il avait été le serviteur. » Ruy Gomès était l'époux de la princesse d'Eboli. Les bruits vagues et confus ne tardèrent pas à se formuler en accusations précises. Perez fut désigné par la voix commune, et n'eut plus d'espoir que dans la protection du roi. Cet appui devait lui manquer aussi. Philippe II, livré à de perpétuelles hésitations, reculait devant l'indignation publique, et il n'osait se prononcer ouvertement en faveur de l'assassin. Pourtant il était forcé de le ménager, car il craignait d'être compromis par les révélations dangereuses de son complice. Mais au moment où il était à bout d'expédients et de ruses, au milieu de ses

perplexités et de ses angoisses, il apprit, par la dénonciation d'un courtisan, la véritable cause de la mort d'Escovedo. Blessé dans son orgueil, en proie à la jalousie, il n'hésita plus : sans respect pour la parole donnée, il résolut d'abandonner à la justice celui dont, par ses ordres, il avait secondé l'assassinat. Le 28 juillet 1579, à onze heures du soir, l'alcade de cour, Alvaro Garcia de Toledo, arrêta le favori disgracié. A la même heure, sous les yeux du roi, qui, placé sous le portique de l'église de Sainte-Marie Majeure, en face de la maison de la princesse d'Eboli, attendait avec anxiété l'exécution de son ordre, la maîtresse infidèle de Philippe II fut enlevée, et conduite à la forteresse de Pinto. On prit pour prétexte de cette mesure rigoureuse, que rien ne justifiait, puisque Perez n'était pas encore judiciairement accusé, que le secrétaire et la princesse avaient refusé de se réconcilier avec Matheo Vasquez, leur dénonciateur. Perez resta quatre mois sous la garde d'Alvaro Garcia de Toledo. Dans les premiers jours de sa détention, il reçut la visite de Diego Chaves, qui lui promit que « sa maladie ne serait pas mortelle. » Mais, malgré cette assurance menteuse, le favori, dont une chute si cruelle avait abattu l'énergie, ne put résister au coup qui l'accablait; il faillit mourir dans la maison de l'alcade. Transporté, sur la demande de sa famille, dans sa propre demeure, il obtint, à l'aide d'une promesse d'accommodement avec Vasquez, un faible adoucissement aux ennuis de sa captivité.

Enfin, dans l'été de 1580, lorsque le roi se rendit en Portugal pour prendre possession de son nouveau royaume, le prisonnier, las d'une position dont il ne prévoyait pas l'issue, voulut tenter auprès de son maître une démarche pressante. Il envoya vers Philippe II le père Rengipho, puis dona Juana Coello, sa femme, dont le dévouement ne devait jamais manquer à son malheur. Au moment où dona Juana approchait de Lisbonne, l'alcade Tejada l'arrêta en plein jour, avec une brutale rigueur : la pauvre suppliante était enceinte de huit mois. Jusqu'alors elle avait soutenu avec courage les fatigues du voyage : mais le saisissement et l'émotion d'un coup si inattendu tuèrent l'enfant qu'elle portait dans son sein. Le roi la renvoya sur-le-champ à Madrid. La femme du proscrit ne renonça point cependant à l'espoir d'attendrir l'âme froide et implacable de Philippe II. Elle se rendit auprès d'Antonio Pazos, qu'attachait à Perez le souvenir d'une vieille amitié, et, par l'éloquence de ses larmes, elle décida ce ministre à demander la grâce de son époux. Le roi répondit aux prières qui lui étaient adressées par l'ordre donné au président du conseil des finances de faire une enquête sur les concussions du secrétaire disgracié. A la suite de cette *visite*, Perez fut condamné, le 23 janvier 1585, au bannissement pendant dix années, et à la restitution de 12,224,793 maravédis. Trois jours après, les alcades l'arrêtèrent dans sa maison, où il vivait en demi-captivité.

Cette maison touchait à l'église de Saint-Just. Le prisonnier sauta par une fenêtre, et chercha un asile dans le temple. Mais, poursuivi dans cette retraite, il fut découvert dans les combles, et on le transporta à la forteresse de Turruegnano, malgré la résistance des prêtres. Ce fut en vain que la justice religieuse, indignée de cette violation de ses priviléges, prononça des censures sévères contre les alcades; l'ordre du roi Catholique força les ecclésiastiques au silence. Le défenseur de l'Église, le persécuteur des hérétiques n'entendait pas que la religion, qu'il servait avec une si opiniâtre et si terrible persévérance, arrêtât dans son royaume sa volonté toute-puissante.

Perez pouvait encore recourir à la juridiction indépendante de l'Aragon, et chercher un asile auprès du *justicia mayor*, dont l'autorité souveraine, conservée en face du pouvoir royal, rappelait, comme un souvenir menaçant, le fameux *sino*, *no*, des vieilles assemblées de la province. Mais le dévouement de Juan de Mesa et de don Balthasar de Alamor échoua devant la surveillance active des geôliers de Turruegnano, et le plan d'évasion fut découvert. Perez perdit tout espoir; trompé par les promesses perfides du confesseur du roi, il voulut du moins, par une dernière démarche, sauver la liberté de dona Juana Coello; et, faisant un inutile appel à la conscience du roi, il remit à Diego Chaves les papiers qui prouvaient la complicité de Philippe II dans la mort d'Escovedo. Ces pièces étaient les seules armes de Perez contre la haine de son persécuteur. S'en dessaisir, c'était mettre volontairement sa vie entre les mains du roi, et s'exposer sans défense aux coups d'une vengeance impitoyable. Bientôt, sur l'accusation de don Pedro Escovedo, l'instruction, commencée secrètement dans l'été de 1585, mais ralentie par les craintes de Philippe II, fut activement poursuivie. Déjà l'enseigne Antonio Enriquez s'était dénoncé comme complice de l'assassinat. Sur sa déposition, Diego Martinez fut arrêté. Mais les ennemis de Perez ne pouvaient arriver à une certitude complète, et les révélations de l'enseigne ne fournissaient pas une preuve suffisante. Frère Diego Chaves, après avoir enlevé au proscrit le précieux dépôt de ses papiers, voulut encore obtenir de sa faiblesse un aveu volontaire. Déguisant sous les apparences de la plus sincère bienveillance une noire perfidie, il rappelait à Perez sa théorie sur les meurtres ordonnés par le souverain : « Puisque vous avez, disait-il, en toute réalité et en vérité, une excuse péremptoire du fait une fois qu'il sera avéré, vous devriez confesser pleinement ce qu'on vous demande... Qu'ensuite chacun réponde pour soi. Que Dieu conserve Votre Seigneurie, pendant longues années, dans la santé et le repos, si nécessaires à sa famille! »

Perez avait appris à se méfier des conseils de l'homme de Dieu, et, cette fois, il ne se laissa pas prendre à un piége si grossièrement tendu.

Il s'adressa à ses amis, et à des courtisans que la compassion avait rattachés à sa cause, et il tenta auprès du fils de sa victime les voies d'accommodement. Il obtint alors de don Pedro Escovedo un désistement en règle. Frère Diego Chaves ne perdait pas courage; mais il devait trouver dans le cardinal de Tolède une résistance inattendue.

« Seigneur, lui dit le cardinal, ou je suis fou, ou c'est cette affaire qui n'a pas le sens commun. Si c'est le roi qui a ordonné à Perez de faire mourir Escovedo, de quoi peut-on lui demander compte?... C'est aujourd'hui, après douze années, qu'on lui demande d'articuler les motifs, après la saisie de ses papiers, et la mort de tant de personnes qui pourraient attester la vérité! Ressuscitez cinq cents morts, restituez-lui ses papiers avant de les avoir fouillés et relus, et alors même vous n'aurez pas le droit de le condamner. »

Malgré cette généreuse et éloquente protestation, l'accusé fut conduit devant ses juges dans le mois de janvier 1590. Sa fermeté ne se démentit pas un instant; et la torture, cruellement prolongée, put à peine lui arracher un aveu dont les restrictions compromettaient le nom du roi. Brisé par l'horrible supplice, Perez tomba dans une maladie qui faillit dispenser ses bourreaux du soin de prononcer un arrêt inutile, et de condamner un cadavre. Mais dona Juana Coello obtint d'être admise auprès de son époux. Un plan d'évasion fut combiné. Le 20 avril, vers neuf heures, Perez prit le vêtement et la mante de sa femme, franchit le seuil de la prison, et, conduit par Gil de Mesa, il courut à cheval pendant trente lieues, jusqu'aux frontières de l'Aragon.

« Dès que Perez fut arrivé en Aragon, tout changea de face. Il n'y eut plus un procès mystérieux entre deux complices, dont l'un opprimait l'autre au moyen même de la justice, qui obéissait à son pouvoir et à ses haines. Le roi ne devait pas être plus épargné que le sujet, devant le libre et hardi tribunal de l'Aragon. Perez avait expié sa part du meurtre en Castille, par la perte de sa faveur, la ruine de sa fortune, la durée de sa captivité, les douleurs de sa torture; Philippe II allait expier la sienne en Aragon, par l'évidence de sa complicité, la découverte de ses perfidies, l'absolution de son adversaire. Le sujet avait été puni dans sa personne, le prince devait l'être dans sa renommée; châtiment réservé à ceux qui ne peuvent en subir d'autres. » (Pag. 205.)

Au milieu de ce drame attachant, dont il a présenté avec tout son art les scènes variées, M. Mignet nous montre le tableau de la lutte que les Aragonais soutinrent, à l'occasion de Perez, pour la défense de leurs libertés. Il a traité cet épisode comme les beaux morceaux de son Histoire de la révolution française.

Antonio Perez s'est remis entre les mains du justicia mayor, don Juan de la Nuza. Réfugié à Saragosse comme dans une sûre retraite,

il dresse son fameux *Memorial del hecho de su causa*, et, condamné à Madrid, il est bientôt acquitté par la sentence souveraine du haut tribunal d'Aragon. Philippe II voyait sa victime près de lui échapper. « Mais il y avait dans la catholique Espagne un tribunal qui, par son caractère religieux et son esprit envahissant, dominait tous les autres ; tribunal institué pour punir les pensées, à défaut d'actes ; plus dévoué encore au roi qu'à l'Église, et par lequel il était facile de faire condamner ceux que la justice ordinaire ne frappait pas au gré de la politique ou de la vengeance royale. C'était l'inquisition. » (Pag. 231.)

Un jour Perez, dans les tourments de sa prison, s'était écrié : « Dieu dort ! Dieu dort ! Il faut que tout ce qu'on nous dit de l'existence de Dieu soit une plaisanterie; il ne doit pas y avoir de Dieu ! » Quelques plaintes semblables avaient échappé à son âme abattue et ulcérée. Le conseil suprême décida que Perez serait transféré, comme hérétique, dans les prisons du saint office.

Alors commence la lutte. Les lieutenants du *justicia mayor*, s'appuyant sur les dispositions formelles des *fueros*, refusent de livrer aux familiers de l'inquisition le proscrit, enfermé dans les prisons des *Manifestados*. Cependant, don Juan de la Nuza cède un moment à la crainte, et laisse enlever Perez, qu'un carrosse transporte à l'Aljaferia. Mais le prisonnier a prévenu ses partisans. La noblesse et le peuple, aux cris de *Contra fuero ! Vive la liberté ! aide à la liberté !* au bruit du tocsin que sonne le prieur de la Seu, se rassemblent en armes, et assiégent la maison du marquis d'Almenara, officier de Philippe II. Ils enfoncent la porte avec une poutre, s'emparent du représentant de l'autorité royale, et ils se disposent à le conduire à la prison des *Manifestados*. Mais le cri *Qu'il meure !* est prononcé, et d'Almenara est laissé, sanglant et meurtri, sur la route. Cependant, à l'Aljaferia, les inquisiteurs sont contraints de rendre Perez et son compagnon Mayorini à la foule menaçante. On place les deux proscrits dans un carrosse, et le peuple victorieux les accompagne jusqu'à la prison des *Manifestados*. On s'écrie de toutes parts : « Seigneur Antonio Perez, lorsque vous serez en prison, montrez-vous trois fois par jour à la fenêtre, pour que nous vous voyions, et qu'ainsi on ne fasse aucune brèche à nos libertés et à nos *fueros*. » Enlevé aux cachots de l'inquisition, Perez, malgré la protection des Aragonais, n'était pas encore à l'abri de la vengeance du roi. Une nouvelle intrigue se préparait contre lui. Sur la déposition de Diego Bustamente, il fut accusé d'un projet de révolte. « Vendôme (Henri IV), avait-il dit dans sa prison, devait finir par être le monarque de tout. C'était un grand prince, qui gouvernerait au gré de tout le monde ; et si l'Aragon l'en croyait, *ce royaume se ferait république, à la façon de Venise ou de*

Gênes, échappant ainsi à la Castille, qui tout entière suivrait son exemple : si les forces manquaient pour réussir en ce point contre le roi, *on pourrait se donner à la France*, par qui on serait reçu à bras ouverts, aux conditions qu'on trouverait bon d'imposer. »

On fit une tentative pour replacer Perez sous la main du saint office; mais il ne se laissa point abattre ; et redoublant, en présence du danger, d'énergie et d'activité, il répandit parmi le peuple, pour entretenir son agitation, des *pasquins* écrits avec une verve mordante. En même temps il préparait sa fuite, et sciait, à l'aide d'une lime, la grille de fer de sa fenêtre. Trahi par Juan de Basante, et resserré plus étroitement, il n'avait plus d'espoir que dans le soulèvement du peuple. L'insurrection éclata le 24 septembre. Au moment où le prisonnier allait être transporté à l'Aljaferia, le cri *Liberté!* retentit tout à coup, et un bûcher s'élève pour brûler les inquisiteurs. Les portes de la prison sont brisées, et Perez, entraîné par Gil de Mesa, et suivi des acclamations de la foule, quitte Saragosse, pour se diriger vers les Pyrénées.

Nous ne raconterons point, après M. Mignet, le châtiment terrible infligé par Philippe II à la ville rebelle qui avait osé pousser le cri de liberté. Une armée castillane, commandée par Varjas, vint occuper Saragosse, et détruire les franchises de l'Aragon. Don Juan de la Nuza périt par la main du bourreau, et avec lui *la justice fut condamnée à mort et suppliciée*. Enfin, après d'horribles représailles, le roi publia, le 24 décembre 1592, une tardive et dérisoire amnistie: le sang le plus noble de l'Aragon avait coulé sur les échafauds ; mais, aux yeux de Philippe, l'expiation n'était pas encore complète : le 20 octobre, soixante et dix-neuf condamnés périrent dans un solennel auto-da-fé. L'effigie de Perez figurait à son rang dans le lugubre cortége. Quant à lui, caché dans les cavernes des Pyrénées, et gardé par le dévouement de don Martin de la Suza, il n'avait plus rien à craindre des menaces de l'inquisition. Le 26 novembre, il entra dans le Béarn, et il fut accueilli à Pau par la princesse Catherine de Bourbon.

A peine Antonio Perez a-t-il mis le pied sur la terre de France, que sa fortune prend une face nouvelle. Aux poignantes angoisses, aux émotions violentes de la prison, succèdent pour lui les joies d'une hospitalité généreuse, et le doux espoir de la vengeance. « Il faut à son ardeur, à son esprit d'intrigue, à son ambition, à sa haine, un théâtre et un aliment. » Il les trouvera auprès de Henri IV et d'Elisabeth. Au printemps de 1593, il est présenté au roi de France par Catherine de Bourbon. Il part ensuite pour l'Angleterre, où il gagne l'amitié du comte d'Essex. En 1594, il publie à Londres, sous le nom supposé de *Raphael Peregrino*, ses *Relaciones*, que l'Europe tout entière accueille avec une avide curiosité. Mais bientôt rappelé par Henri IV, qui, le 20

janvier 1595, a déclaré la guerre à Philippe II, il quitte la cour d'Élisabeth, et arrive à Rouen le 10 septembre. Dès lors, initié par le roi de France aux plus secrètes affaires, il se place comme un médiateur entre Elisabeth et Henri. Il cherche à les réunir, dans un effort commun, contre la domination espagnole. Partout il crée des ennemis à Philippe II; partout il déploie une infatigable activité. Mais, nourri dans les intrigues et les détours de la politique espagnole, il veut ménager à la fois Élisabeth et Henri IV, et il joue trop souvent, à l'égard des deux cours, un rôle équivoque.

Quand Henri IV, fatigué des incertitudes et des lenteurs calculées d'Élisabeth, se rapprocha de l'Espagne et commença à négocier, Perez s'indigna, et, sans se souvenir des bienfaits du roi de France, il noua avec la cour de Londres des intrigues secrètes; il devint l'espion de celui qui l'avait si noblement accueilli, et il s'efforça, par de honteuses manœuvres, de mettre obstacle à une alliance qui renversait tous ses projets de vengeance. Mais la paix, en dépit de l'Angleterre et de la Hollande, fut signée à Vervins en 1598.

Ici se termine la vie politique d'Antonio Perez. Tombé dans la disgrâce de Henri IV, qui a découvert ses relations avec les Anglais, il est bientôt réduit à mendier une pension de 2,000 écus. Sa vie n'est pas encore assurée contre la haine de Philippe II. Le baron de Pinilla, qui pour 600 ducats d'or s'est chargé de l'assassiner, est surpris, et exécuté en place de Grève. Déjà, pendant son séjour en Béarn, Perez n'avait échappé qu'avec peine aux assassins. Il a raconté lui-même les dangers qu'il courut alors :

« Quand j'étais à Pau, dit-il, on alla jusqu'à tenter de se servir d'une dame du pays, qui ne manquait ni de beauté, ni de galanterie, ni de distinction; une maîtresse femme, amazone et chasseresse, et courant à cheval, comme on dit, par monts et par vaux : on eût pensé qu'il s'agissait de mettre à mort quelque nouveau Samson. Bref, on lui offrit 10,000 écus et six chevaux d'Espagne pour qu'elle vînt à Pau, y fît une liaison avec Perez, et, après l'avoir charmé par sa beauté, l'invitât et l'arrêtât chez elle, pour, de là, le livrer un beau soir, ou le laisser enlever dans une partie de chasse. La dame, ou importunée, ou désireuse, par une curiosité naturelle à son sexe, de connaître un homme dont on faisait tant de cas, ou enfin dans le but d'avertir elle-même le poursuivi, feignit, comme la suite l'a laissé croire, d'accepter la commission. Elle partit pour Pau, et se lia avec Perez. Elle venait le voir à sa demeure; messagers et billets allaient pleuvant. Il y eut plusieurs parties de plaisir; mais, en fin de compte, le bon naturel de la dame et son attachement pour Perez l'emportèrent chez elle sur l'intérêt, et elle vint elle-même révéler à son ami la machination d'un bout à l'autre. Elle fit bien plus encore : elle lui offrit sa maison et le revenu qui en dépendait, avec une si vive tendresse (s'il faut juger de l'amour par les démonstrations), qu'il n'y a bon mathématicien qui n'eût dit qu'il y avait, entre cette dame et Perez, échange et communauté astrologique. » (P. 332.)

Ainsi les jours de l'exilé s'écoulaient au milieu de continuelles inquiétudes, et la haine de son persécuteur ne lui laissait point de repos. Enfin le roi d'Espagne mourut, en proie aux tourments de la *phthiriasis* et de la goutte. Perez conçut l'espoir d'obtenir de Philippe III une tardive clémence; et tandis que dona Juana Coello, rendue à la liberté, recommençait, en faveur de son époux, ses touchantes mais infructueuses démarches, lui-même, avec une imprudente légèreté, quittait Paris et renonçait à sa pension, pour aller servir auprès de Jacques Ier, nouveau roi d'Angleterre, la politique espagnole. Il espérait que Philippe III, par reconnaissance, le rappellerait de son exil et lui rendrait ses biens. Mais il se vit presque chassé d'Angleterre, et revint en France honteux et compromis.

Ce fut là le dernier coup qui lui fut porté. Les dernières années de Perez, à partir de 1608, comme nous l'apprend M. Mignet, se passèrent dans la gêne et l'isolement. Après la mort de Henri IV, il s'adressa encore une fois à la cour d'Espagne ; mais cette tentative ne réussit pas mieux que les autres. Profondément découragé, Perez tomba bientôt mortellement malade. En 1611, il mourut à Paris, rue de la Cerisaie, à l'âge de soixante et douze ans.

Telle fut la vie d'Antonio Perez, qui posséda un moment toute la faveur de Philippe II, et fut l'homme le plus puissant de la monarchie espagnole: « personnage désordonné et attachant, adroit et inconsidéré; d'un esprit aimable et d'un caractère léger; plein d'activité, d'imagination, de vanité, de passion, d'intrigue; que l'on condamne, mais qui touche par quelques-uns de ses sentiments et par ses malheurs. »

Nous avons essayé de reproduire, dans une rapide analyse, le récit dramatique de M. Mignet. Mais en empruntant à l'éminent écrivain les principaux détails qu'il a rassemblés pour écrire la vie d'Antonio Perez, nous n'avons pu lui dérober aussi l'élévation des vues, la sagesse de composition, la distinction du style, tous les trésors enfin de sa noble et grave éloquence, qu'il a répandus à profusion dans son ouvrage, et principalement dans les chapitres où il a traité quelques points de l'histoire générale de la seconde moitié du seizième siècle. On pourrait lui reprocher peut-être d'avoir parlé trop longuement de la révolution des Pays-Bas, de l'insurrection aragonaise, et des négociations relatives à la paix de Vervins. Mais qu'importent, après tout, ces digressions, puisqu'il excite sans cesse la curiosité, sans la fatiguer jamais? Nous croyons que M. Mignet avait deviné à l'avance les impressions de ses lecteurs, lorsqu'en parlant de sa *biographie* il disait : « Si par le développement que je lui ai donné, elle a acquis toute son exactitude sans rien perdre de son intérêt, j'espère qu'on m'en pardonnera la longueur. »

Annuaire historique pour l'année 1847, publié par la Société de l'Histoire de France. — In-18, de XII et 276 pages. — Paris, chez Renouard, 1846.

De toutes les collections relatives à nos antiquités nationales, celle des *Annuaires* publiés depuis 1837 par la Société de l'Histoire de France est, à notre avis, l'une des plus utiles. Elle a été faite pour toutes les classes de lecteurs, aussi bien pour le savant, dont elle facilite les recherches, que pour l'homme du monde, dont elle pique la curiosité.

Elle touche à une multitude de points historiques, géographiques, archéologiques; mais hâtons-nous d'ajouter qu'au mérite de la variété elle joint celui de la plus scrupuleuse exactitude. Sur qui doivent ici porter nos éloges? Nous ne saurions le dire précisément; cependant nous regardons comme un devoir de nommer ceux des membres de la Société qui font partie du comité de l'*Annuaire.* Ce sont MM. Guérard, président; J. Desnoyers, Duchesne, Taillandier, et Bottée de Toulmon.

On trouve dans l'*Annuaire historique pour l'année* 1847: 1° un exposé sur les annuaires publiés jusqu'à ce jour par la Société de l'Histoire de France; 2° le calendrier; 3° le relevé du temps qu'il a fait à Paris depuis dix-huit ans; 4° le catalogue alphabétique des saints et saintes, avec la date de leur mort et de leurs fêtes; 5° la liste des archevêques et évêques de France, distribués par provinces ecclésiastiques. C'est la suite d'un travail déjà publié en partie: l'annuaire de 1845 comprenait les provinces d'Albi et d'Aix; celui de 1846, celles d'Arles, d'Auch et d'Avignon; enfin celui de 1847, qui vient de paraître, donne les provinces de Besançon, de Bordeaux, de Bourges, de Cambrai, et de Cologne. On ne pouvait trouver un meilleur moyen pour mettre en quelque sorte le *Gallia christiana* à la portée de tout le monde; 6° une notice historique sur les anciens registres de l'état civil à Paris, par M. Taillandier. L'auteur constate qu'une petite paroisse de Paris, celle de Saint-Jean en Grève, fut la première dans laquelle s'établit l'usage d'inscrire les mariages sur des registres. Le plus ancien de ces registres remonte à l'année 1515. En 1525, on trouve des registres baptistaires dans plusieurs paroisses de Paris. Il n'y a pas de registres de décès antérieurs à l'année 1527. M. Taillandier emprunte ensuite,

comme exemple, quelques actes aux registres anciens dont nous venons de parler. Puis il disserte sur certaines dispositions de l'ordonnance de Villers-Cotterets, la première, comme il dit, qui ait renfermé des prescriptions législatives sur les actes de l'état civil. Enfin, à la suite de la notice historique, se trouve un tableau des anciens registres de l'état civil de Paris, de Lyon, de Rouen et de Chartres. Nous signalons à nos lecteurs les curieuses recherches de M. Taillandier.

Nous ne devons pas oublier de dire que parfois le comité de l'*Annuaire*, à l'aide de certaines curiosités, sait donner presque de l'attrait aux matières les plus arides: c'est ainsi que nous trouvons cette fois, à côté des chiffres du calendrier, les dictons ou proverbes relatifs à tous les mois de l'année.

L'auteur de l'*exposé* qui sert d'introduction au volume signale un certain nombre de sujets qui pourraient être traités dans les prochains *Annuaires*, et qui compléteraient le recueil sans rien changer à son plan primitif. Ces notices projetées seront faites, nous n'en doutons pas. Il suffit qu'elles paraissent utiles, pour que le comité n'hésite pas à les entreprendre.

ARCHÉOLOGIE ET BEAUX-ARTS.

ARCHÆOLOGISCHE ZEITUNG, etc. Journal archéologique, paraissant tous les mois, publié sous la direction de M. ÉDOUARD GERHARD, co-directeur de l'Institut archéologique de Rome. — Troisième année; in-4°; XIVe livraison, n° 40-42, avril, mai, juin 1846; planches XL—XLII; Berlin, Reimer, 1846. — A Paris, chez Frank, successeur de Brokaus et Avenarius, rue de Richelieu.

Nous regardons comme un devoir de signaler à nos lecteurs un écrit périodique qui a déjà rendu, grâce au talent et aux lumières

des hommes tout spéciaux qui concourent à sa rédaction, de véritables services à l'étude de l'antiquité figurée.

Les retards apportés à la publication des Annales de l'Institut archéologique de Rome, dont on voit à peine, tous les deux ans, paraître un volume, ont lassé le public érudit, malgré toute la patience qui le caractérise, et bien qu'il n'ait point oublié l'heureuse et féconde impulsion donnée à l'archéologie à l'époque de la fondation de ce recueil. En effet, les savants ont besoin d'être tenus au courant des découvertes récentes et des opinions nouvelles. Le cadre du bulletin archéologique (l'appendice des Annales) étant trop étroit pour remplir ce but, M. Gerhard a eu l'heureuse idée de créer l'*Archæologische Zeitung*. Dire que ce journal occupe aujourd'hui, de l'autre côté du Rhin, une position à peu près semblable à celle que vient de prendre chez nous, dans la littérature sérieuse, la *Revue archéologique*, c'est constater un succès qui, nous l'espérons, sera durable.

Le numéro d'avril contient quelques observations de M. Gerhard sur une coupe du musée Grégorien, où il retrouve la fable de Pélias et de ses filles; et la description de deux vases de Ruvo, sur lesquels l'habile antiquaire reconnaît : 1° Neptune et Pélops; 2° Pélops et Hippodamie, ainsi que le délire de Lycurgue.

M. Preller, dont on connaît l'excellent livre sur le mythe de Cères et de Proserpine, examine un passage de Pline, dans lequel il est question, on l'a supposé du moins, 1° d'une statue de Minerve *Cliduchus*, ou Κλειδοῦχος (porte-clefs); 2° d'une autre image de cette déesse, qui était si belle, qu'on lui donna le surnom de la Minerve *aux belles formes*. Plusieurs érudits se sont demandé, sans pouvoir trouver de solution bien satisfaisante, ce que c'était que cette Minerve *Cliduchus*, dont l'antiquité grecque ne dit pas un mot. M. Preller a pris le meilleur parti, c'est de nier son existence. Il cherche à prouver que Pline a voulu parler de la statue d'une des prêtresses de cette déesse; car les prêtresses, en qualité de gardiennes des temples, portaient un trousseau de clefs. A l'égard de la Minerve aux belles formes, M. Preller croit être fondé à supposer que Pline a voulu parler du plus admirable de tous les ouvrages de Phidias, de cette statue, l'une des merveilles de la citadelle d'Athènes, et à laquelle on avait donné le surnom de Lemnia, parce que c'était un don des habitants de Lemnos.

Nous trouvons dans le numéro de mai le catalogue, accompagné

de planches, d'une série de médailles grecques inédites, faisant partie de la précieuse collection de M. de Prokesch-Osten, à Athènes. Par leur rareté et leur beauté, quelques-unes de ces pièces méritent toute l'attention des numismatistes.

Le même numéro contient une lettre du docteur Lepsius, adressée de Smyrne à M. Gerhard, et portant la date du 25 décembre dernier. La question qu'il traite étant délicate et controversée, on nous permettra d'entrer dans quelques détails à ce sujet. Il s'agit d'un monument très-curieux, qui a déjà été visité par quelques savants voyageurs. C'est un bas-relief taillé dans un rocher, lequel se trouve au milieu de la vallée de Karabel, près de Nymphio, à sept lieues de Smyrne, et non loin de l'ancienne route de Sardes. Ce bas-relief représente un guerrier armé d'un arc et d'une lance; sa tête est surmontée d'un bonnet pointu, et sa chaussure est terminée en pointe. Ajoutons qu'une espèce de cartouche hiéroglyphique occupe le champ de ce bas-relief. En 1840, le docteur Lepsius a publié, dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, la description et l'explication de cette figure; et il conclut en disant qu'il faut y reconnaître un de ces monuments qui, d'après le témoignage d'Hérodote, furent érigés par Rhamsès Sésostris, afin de marquer son passage et ses victoires dans l'Asie Mineure. Cette opinion a rencontré un adversaire dans un autre érudit allemand, M. Kiepert, qui déclare que le costume et l'armure de la figure de Karabel ne lui rappellent nullement un Égyptien, mais plutôt un de ces Scythes que les Perses nommaient *Sacœ*.

Dans sa lettre à M. Gerhard, le docteur Lepsius défend son opinion, et entre dans des développements très-curieux. Il persiste à croire que le monument de Nymphio offre l'image de Sésostris Rhamsès, mais d'un Sésostris tel que des artistes étrangers à l'Égypte, que des barbares pouvaient le représenter. Par là, il explique très-bien les irrégularités de costume signalées par M. Kiepert, et l'absence de véritables signes hiéroglyphiques dans le cartouche que nous avons signalé.

Cette dernière observation de M. Lepsius, dont l'autorité est si grande aujourd'hui en tout ce qui concerne la langue et l'écriture de l'Égypte, nous rappelle qu'un archéologue français, l'un des compagnons de voyage de Champollion, a aussi visité le monument de Karabel (voy. la *Revue archéolog.* du 15 mai 1845, p. 103), et qu'il affirme avoir constaté, de la manière la plus po-

sitive, que la figure est accompagnée non pas d'un cartouche, mais de deux lignes de caractères à moitié effacées, qui permettraient de conjecturer qu'à ces mots, *comme le soleil*, se trouvaient jointes les épithètes de *triomphant* et de *victorieux*. M. Ch. Lenormant croit, en outre, que la figure royale n'est pas celle de Sésostris Rhamsès de la XVIIIe dynastie, mais celle d'un Sésostris de la XIIe dynastie que cite Manéthon. Nous attendons avec impatience le mémoire spécial qu'il nous promet sur ce point.

Le numéro de juin renferme une note très-curieuse de M. Rosse, au sujet des sculptures qui décoraient la frise du temple d'Esculape, dans l'île de Cos. Sur les divers fragments de cette frise, appartenant à l'ordre ionique, M. Rosse a reconnu Esculape et Hygie, auprès desquels on remarque les figures d'une femme et d'un enfant, trois bacchantes avec un satyre, et une autre scène bachique. La dernière de ces représentations est tellement détériorée, qu'il a été impossible au savant antiquaire de deviner ce qu'elle signifiait.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire la description sommaire des vases peints provenant des fouilles de Ceré, qui font partie de la magnifique collection de M. Campana, à Rome. On doit cette description à M. Gerhard, dont le coup d'œil est si exercé et l'exactitude si scrupuleuse.

Nous devons également nous borner à indiquer les observations de M. W. Henzen, si habile en épigraphie, sur la découverte d'un nouveau fragment des fastes consulaires. Ce fragment porte sur l'intervalle compris entre les années *neuf* et *dix-neuf* de l'ère chrétienne. Il a été trouvé à Antium, non loin de l'emplacement du temple de la Fortune.

En terminant, nous dirons que l'on rencontre dans l'*Archeologische Zeitung* beaucoup de faits et peu de théories. Ce mérite est assez rare dans un recueil de cette nature, pour qu'il soit nécessaire de le signaler.

Bulletino dell' Instituto, etc. Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique, nos VIII, IX, X, août, septembre, octobre.— Rome, 1846.

Nos lecteurs savent que l'objet de cette publication est d'indiquer les découvertes et les nouveautés archéologiques, tandis que les *Annales* sont consacrées à des travaux d'une grande étendue, et renferment, sur diverses parties de l'antiquité monumentale ou figurée, de nombreux éclaircissements, et même des théories approfondies.

Les trois numéros du Bulletin que nous avons sous les yeux contiennent quelques notices intéressantes, que nous devons signaler à nos lecteurs.

Août. — M. E. Braun, secrétaire de l'Institut archéologique, décrit une coupe de M. Bassegio, représentant un sujet bien rare et bien curieux; ce serait, selon lui, la réconciliation de Prométhée et de Jupiter, en présence de Junon.

M. Canina, l'un des hommes les plus versés dans la topographie romaine, signale la découverte de la onzième borne milliaire, sur la voie Laurentine. Cette borne porte une inscription, de laquelle il résulte qu'elle a été érigée par Tibère.

Une tête de Junon, du Musée de Naples, fournit au docteur Brunn l'occasion de disserter sur le caractère propre aux images de cette déesse. Il reconnaît une grande analogie entre cette figure et celle de la villa Ludovisi, si justement admirée des connaisseurs.

Septembre. — M. Canina reproduit quelques inscriptions concernant le sénat et le peuple de l'antique Cère, située, comme on sait, entre Civita-Vecchia et Rome, et dans laquelle on a fait, depuis quelques années, une si riche moisson de découvertes archéologiques.

M. Otto Jahn suppose que ce n'est point Hercule, comme l'avait avancé M. E. Braun, mais Ancœus, qui est figuré sur le sarcophage de la villa Pamphili, qui représente la chasse au sanglier de Calydon.

M. T. Mommsen entre dans quelques détails très-curieux sur l'alphabet des Messapiens, les anciens habitants de la terre d'Otrante.

Octobre. — M. Louis Rossi adresse à M. E. Braun une lettre

concernant la découverte, faite à Terracine, de plusieurs fragments d'architecture. Ces fragments ont été trouvés dans les fouilles pratiquées sur la place de la cathédrale.

M. Mommsen interprète une inscription votive des Mamertins en l'honneur d'Apollon. Cette inscription, publiée par Bonfiglio, il y a plus de deux cent cinquante ans, à la suite de son Histoire de Sicile, a été retrouvée, il y a peu de temps, sur la place Giudeca, à Messine, par un voyageur allemand, George Gualter, enlevé à la science par une mort prématurée.

Ce numéro se termine par quelques observations critiques d'un célèbre numismatiste, l'abbé Cavedoni, sur l'ouvrage que M. Gennaro Riccio a consacré aux monnaies de Luceria, l'antique capitale des Dauniens.

Zur topographie von Syracuse, u. s. w. Topographie de Syracuse, par Salviero Cavallari, architecte.— In-8° de 26 pages, avec un plan colorié.— Gœttingue; et à Paris, chez Frank, rue de Richelieu.

Tout nous fait croire que l'auteur de cet opuscule connaît très-bien les localités dont il parle; c'est ce qui peut le justifier d'avoir supposé qu'après tous les travaux dont l'histoire et les antiquités de Syracuse ont été l'objet, après une excellente dissertation de M. Letronne, il pouvait encore traiter de la topographie de Syracuse.

En effet, M. Cavallari s'est trouvé, pour bien voir et bien juger, dans une excellente situation. Chargé en 1839, par les autorités siciliennes, de faire exécuter des fouilles, ses recherches ont amené quelques découvertes importantes : 1° celle d'un amphithéâtre creusé dans le roc, et situé non loin de l'Oreille de Denys; 2° d'un autel où l'on pouvait sacrifier des hécatombes; et de quelques pans de muraille dans le quartier d'Achradine. Pendant six mois entiers, cet artiste s'est occupé de réunir et de préparer des matériaux pour le quatrième volume du bel ouvrage de M. le duc de

Serra di Falco, consacré aux antiquités de la Sicile. Ceux qui ont parcouru ce livre se rappellent avec quel soin sont exécutées les planches destinées à reproduire la topographie de Syracuse.

On sait que la principale ville de la Sicile était divisée en cinq quartiers : Ortygie, Achradine, Tyché, Néapolis, Épipoles. La grande difficulté pour les savants a été jusqu'ici de distinguer ces quartiers compris en une seule ville et d'assigner à chacun d'eux sa véritable position.

Le but principal de M. Cavallari a été de faire connaître les véritables limites de Syracuse, et ses divisions, sur lesquelles les plus savants commentateurs, à ce qu'il assure, n'ont fourni jusqu'à présent que des données imparfaites. Il a eu soin d'indiquer par des teintes de diverses couleurs les accroissements de la ville aux temps de la guerre d'Athènes et à l'époque romaine.

Si M. Cavallari ne peut pas passer pour un érudit profond, c'est du moins un homme consciencieux : il cite ses devanciers, entre autres M. Letronne et M. Goeller, l'un des derniers éditeurs de Thucydide. Ici, nous devons constater un fait : M. Goeller ne s'est pas montré si scrupuleux à l'endroit de notre savant compatriote ; son livre contient un plan de Syracuse qui est la reproduction exacte de celui qui a été publié par M. Letronne en 1812. Pourquoi ne l'a-t-il pas dit? Un aveu loyal ne lui eût rien enlevé de son mérite, et, assurément, il n'eût pas amoindri sa réputation.

Album historique, archéologique et nobiliaire du Dauphiné, publié sous la direction de MM. Champollion-Figeac, par M. Borel d'Hauterive. — Paris, au bureau de l'Annuaire de la Pairie, chez M. A. Borel d'Hauterive, 36, rue Vivienne. — In-4°, avec planches.

Chaque province étudie maintenant, avec ardeur et une sorte de piété filiale, ses vieilles annales. De là une foule de monogra-

phies et de descriptions figurées qui ont déjà singulièrement contribué aux progrès de la science historique et de l'art.

C'est maintenant le tour du Dauphiné. Nulle province assurément ne peut intéresser davantage par ses sites pittoresques, par ses monuments et par ses souvenirs, le voyageur, l'archéologue et l'historien.

Vienne renferme des constructions de tous les âges. A Grenoble, à Gap, à Valence, se trouvent des morceaux d'architecture ou de sculpture antique, et des inscriptions qui attestent l'ancienne splendeur de ces trois grandes cités.

Les archives delphinales, quoique déjà plusieurs fois explorées, recèlent encore des richesses inconnues. L'*Album* se propose de les exploiter. Les récits originaux, laissés par des contemporains, les lettres des personnages célèbres, les chartes et les actes de l'autorité souveraine, seront lus et étudiés pour apprendre aux lecteurs les événements des siècles passés. L'éditeur se propose aussi de compulser les archives des anciennes familles, et de donner une place convenable, dans son texte, à l'histoire de la noblesse.

L'*Album* est divisé en deux parties : la première se compose de notices qui portent sur l'archéologie, la généalogie, la bibliographie, la biographie, la numismatique, etc. La seconde partie est exclusivement consacrée aux *documents inédits* qui intéressent l'histoire du Dauphiné. Les planches qui accompagnent le texte sont destinées à reproduire les monuments, les portraits, les blasons, les médailles, les monnaies locales et les autographes.

Quatre livraisons de l'*Album* ont été publiées. Si l'éditeur ne s'écarte point du plan qu'il a suivi jusqu'à présent, le succès de toute son entreprise est assuré. On remarque dans les livraisons déjà mises en vente un portrait de Marie Mignot, et la biographie, écrite sur des documents inédits, de cette femme célèbre qui, sortie des derniers rangs de la société, devint, par la bizarrerie de la destinée, la brillante maréchale de Lhôpital, et plus tard l'épouse d'un roi de Pologne.

On y rencontre également la reproduction des boiseries gothiques du palais du Dauphin, un fac-simile de l'écriture et les lettres inédites les plus curieuses du connétable de Lesdiguières. Des gravures sur bois, insérées dans le texte, représentent les armes de quelques familles nobles du Dauphiné.

L'éditeur annonce pour les livraisons suivantes : la Numisma-

tique du Dauphiné, par M. de Longpérier, du cabinet des médailles de la Bibliothèque royale; une lettre de Louis XVIII, écrite de l'exil, à Mounier, le constituant; le journal du séjour de J.-J. Rousseau à Grenoble; un mémoire sur l'établissement des pépinières en Dauphiné, après le terrible hiver de 1709; une relation par Salvin de Boissieu, de l'apparition de deux sauvages dans les bois du Dauphiné; enfin, des lettres du chevalier Bayard, et un morceau sur Grenoble du célèbre Lekain.

On voit, par l'énumération qui précède, que l'on peut rencontrer tout à la fois, à chaque page de l'ouvrage, l'amusement et l'instruction : il ne nous en faut pas davantage pour que nous n'hésitions pas à signaler à l'attention de nos lecteurs l'*Album historique et archéologique du Dauphiné*.

NOUVEAU SYSTÈME DE NOTATION MUSICALE, suivi du rapport fait au congrès scientifique de France sur le premier essai de simplification musicographique, par M. JOSEPH RAYMONDI. — In-8° de XXXV, VIII et 62 pages, avec trois planches. — Chez les principaux éditeurs de musique; Paris, 1846.

On s'est beaucoup récrié, depuis trois siècles, contre les difficultés de la lecture musicale. En un sens, on a eu raison. Lire la musique n'est point aisé. On ne le fait qu'après avoir appris, et pour l'apprendre, il faut du travail et du temps.

Mais en quoi cette difficulté consiste-t-elle ? Est-ce à distinguer les unes des autres les figures de la notation moderne, ou à trouver le son qu'elles représentent? Là est la question, qu'on n'a pas encore, à notre avis, suffisamment examinée.

On conçoit qu'une écriture est plus ou moins difficile à déchiffrer, à proportion de la quantité plus ou moins grande des caractères qu'elle emploie. L'alphabet de la plupart des nations de l'Europe comprend plus de vingt lettres : les Italiens en ont vingt-deux; nous en avons vingt-cinq, ainsi que les Espagnols; les Anglais et les Allemands en ont vingt-six. Il est difficile de connaître tant de

signes et leurs innombrables combinaisons ; et cette difficulté se complique encore des irrégularités que présente l'orthographe de chaque langue. La numération est beaucoup plus simple : dix caractères lui suffisent pour représenter toutes les quantités possibles, mais à la condition que chaque chiffre augmente dix fois, cent fois, mille fois, et plus de valeur, selon la position qu'on lui donne.

L'écriture musicale est plus simple encore : elle n'emploie que sept caractères, ou huit, si l'on y comprend la *maxime*, qui, aujourd'hui, n'est plus guère en usage.

Seulement, de même que les chiffres changent de valeur selon leur position relative, de même les caractères musicaux représentent des intonations différentes selon la place qu'ils occupent sur la *portée*, et selon la *clef* dont la *portée* est armée.

Cette *portée*, ou assemblage de cinq lignes horizontales et parallèles, sur lesquelles on pose les caractères musicaux, a donné lieu à une foule d'objections. — Elle prend beaucoup de place ; — elle exige un papier préparé d'avance ; — elle fatigue l'œil, qui a quelque peine à distinguer la troisième ligne de la seconde, et la quatrième de la troisième, etc. Ces reproches, jusqu'à un certain point, sont fondés : mais les meilleures choses n'ont-elles pas leurs inconvénients ? Il faut voir, avant de condamner la *portée*, si ses inconvénients ne sont pas plus que compensés par ses avantages.

Or, la *portée* nous paraît offrir deux avantages devant lesquels tous ses inconvénients disparaissent. 1° Elle est parfaitement rationnelle, et fondée sur la nature des choses ; 2° elle rend sensible à la vue la gravité ou l'acuité des sons, et l'intervalle qui les sépare.

Ce second point n'a pas besoin d'être démontré à quiconque, une fois dans sa vie, a jeté les yeux sur de la musique écrite ou gravée. Quant au premier, nous ferons remarquer que la musique se compose de deux éléments, le son et le temps, l'intonation et la durée. Le système de notation moderne se compose aussi de deux éléments correspondants : la position des caractères sur la portée indique l'intonation ; leur forme indique la durée.

Y a-t-il, dans l'écriture musicale, deux signes pour exprimer une même chose ? Non. Y a-t-il une chose qu'on ne puisse exprimer faute de signe ? Pas davantage. Le système est donc à la fois aussi simple et aussi complet qu'on le peut souhaiter.

Il faut du temps, nous dit-on, pour savoir lire la musique. — Sans doute; mais il en faut bien plus encore pour savoir lire le langage articulé. Celui qui écrit ces lignes a quelque droit d'invoquer son expérience : il professe depuis longtemps. Il a rencontré bien des organisations rebelles. Pour les élèves les plus mal disposés, la difficulté n'était pas de connaître les signes, mais d'y appliquer l'intonation, et d'apprécier les intervalles.

M. Raymondi s'est bien gardé de chercher, comme tant d'autres novateurs, un système opposé au système actuel. Il ne supprime pas la portée; il la modifie seulement, et la réduit à deux lignes. Ces deux lignes sont écartées autant que la seconde et la cinquième de la portée usuelle. Les notes se reconnaissent à la position qu'elles occupent au-dessous de ces lignes, et dans l'espace qui les sépare, et à de petites lignes additionnelles qui ont l'avantage de donner à chaque note un aspect particulier. Son innovation reud le papier plus blanc et l'écriture musicale un peu plus nette peut-être, et moins fatigante pour les yeux faibles. Mais les cinq lignes ont l'avantage d'indiquer au compositeur ou au copiste le point précis où il doit placer chaque note, et la perte de cet avantage serait difficilement compensée.

L'un des inconvénients du système aetuel est la non-correspondance des octaves, laquelle résulte de ce que les notes sont en nombre impair. L'auteur du nouveau système y remédie en sautant un degré entre l'*ut* et le *ré*. Par là, il obtient ce précieux résultat que les notes de la gamme se présentent toujours à l'œil sous le même aspect, dans quelque octave qu'on les prenne. Nous ne nierons pas l'utilité de cette innovation; mais nous prierons M. Raymondi de considérer que si elle était adoptée, les intervalles harmoniques ne se peindraient plus à l'œil d'une manière invariable, ce qui rendrait bien difficile, sinon tout à fait impossible, la lecture rapide d'une succession d'accords.

M. Raymondi propose encore :

1° De joindre les accidents, dièses, bémols et bécarres, à la note même, et de les représenter par de petites lignes dont la direction indique fort bien la nature de l'accident;

2° De répéter ces signes accidentels chaque fois que se présente la note modifiée;

3° De tout écrire sur la même clef;

4° De rétablir la *maxime* dans ses droits, qui lui ont été ravis par l'usage.

Sa manière d'écrire les accidents est certainement beaucoup plus simple et plus expéditive que celle qui est usitée. Les compositeurs y gagneraient beaucoup de temps, et les éditeurs un peu de papier. Reste à savoir si une simple ligne serait aussi facile à apercevoir que le signe plus gros dont nous nous servons. C'est là une question que l'expérience seule peut résoudre.

Il y a longtemps que l'unité de clef a été proposée. La multiplicité des clefs n'est utile que pour la transposition. Que M. Raymondi trouve un autre moyen de rendre la transposition possible, et il peut être sûr qu'on renoncera de grand cœur aux sept clefs.

Quant à l'abandon qu'il conseille des mesures divisées, et à la restitution de l'ancienne unité, nous n'y verrions, en effet, que de grands avantages, et point d'inconvénients. En résumé, sa petite brochure est évidemment l'œuvre d'un musicien instruit et ingénieux. Elle est écrite avec beaucoup de verve et d'esprit. C'est ce qui nous fait espérer que l'auteur voudra bien nous pardonner nos objections, lesquelles, après tout, ne prouvent peut-être qu'une chose : c'est que nous avons plus de pratique que de théorie.

MÉLANGES.

NOTICE

SUR LA DÉCOUVERTE DE LA PLANÈTE LE VERRIER.

Depuis un demi-siècle environ, le système du monde semblait achevé, et l'astronomie croyait bien n'avoir plus à retoucher, dans aucune de ses parties essentielles, le mécanisme planétaire dont notre soleil est le pivot. Tous les grands corps qui composent ce système, connus et mesurés, leurs mouvements expliqués par une seule cause, régis par une même loi, prévus avec certitude et précision, voilà le point où l'on se croyait parvenu. Or, s'il est vrai que connaître, expliquer et prévoir soit la fin de toute science, l'astronomie devait être considérée comme ayant atteint l'idéal vers lequel aspirent les diverses parties de la philosophie naturelle.

Aussi, beaucoup pensaient que le temps des grandes découvertes était passé : « Il faut s'y résigner, disaient-ils ; les astronomes, aussi bien que les géographes, n'ont plus d'Amérique à trouver. Dans les sciences comme dans les arts, l'invention est un *droit d'aînesse :* or, Keppler, Galilée, Newton, ces *premiers venus*, ont usé de leur droit, épuisé la matière, et *gâté le métier*. Il est vrai que récemment Herschell et Bessel, par d'audacieuses sorties vers les autres mondes sidéraux, ont su trouver de l'emploi pour leur génie ; mais le ciel s'est refermé derrière ces aventuriers sublimes; il y aurait plus de gloire que de profit à renouveler de pareilles entreprises, et la gloire même manquerait bientôt à qui la poursuivrait si loin. Respectons les limites imposées par la nature à nos recherches, sachons proportionner notre ambition à notre puissance, n'essayons pas de pousser la science plus loin que le soleil n'étend son action, demeurons dans notre univers, et mêlons-nous seulement, comme dit Chrysale, *de ce qu'on fait chez nous*. Surveiller attentivement les comètes, pour en faire un dénombrement complet et calculer leurs orbites; soumettre aussi à une police vigilante ces innombrables astéroïdes qui traversent notre atmosphère sous la forme d'*étoiles filantes ;* mesurer avec plus d'exactitude les masses, les volumes et les distances des astres de notre système ; en étudier la constitution physique avec les nouvelles ressources de l'optique ; simplifier enfin le maniement des formules de la mécanique céleste, c'est là tout ce que les astronomes ont encore à glaner, jusqu'au moment où ils seront réduits à enregistrer des phénomènes calculés d'avance, et à rédiger, sur des formules toutes faites, les almanachs de chaque année. »

Voilà ce qu'on disait, lorsqu'un désordre, fort léger d'abord, et, à ce qu'il semblait, facile à réparer, se manifesta dans notre système planétaire. Aux confins de ce système, à sept cents millions de lieues du soleil, circule un astre découvert par Herschell, en 1781. Or, on avait à peine calculé son orbite, qu'on vit ses mouvements réels s'écarter de ceux que la théorie lui assignait. Le calcul, vingt fois repris, restait toujours en défaut, l'erreur allait grandissant, enfin, la *planète rebelle* (c'est ainsi qu'on l'appela) n'avait pas encore achevé une de ses révolutions autour du soleil, que l'on perdait tout espoir de représenter ses mouvements par une formule rigoureuse.

« Telle est l'alternative que présente la formation des tables d'Ura-
« nus, disait M. Bouvard en 1821, que si l'on combine les observations
« anciennes avec les modernes, les premières seront passablement
« représentées, tandis que les secondes ne le seront pas avec la pré-
« cision qu'elles comportent; et que, si l'on rejette les unes pour s'en
« tenir aux autres, il en résultera des tables qui représenteront les
« observations modernes, mais qui ne pourront satisfaire aux an-
« ciennes. *Il fallait se décider entre ces deux partis;* j'ai dû m'ar-
« rêter au second.... »

Il y a vingt-cinq ans à peine que M. Bouvard laissait échapper ce pénible aveu, et ses calculs, contredits déjà par les observations actuelles, en désaccord avec le présent comme avec le passé, bornés des deux côtés par l'erreur, resteront entre ces deux abîmes, comme un curieux témoignage de la crise par laquelle aura passé l'astronomie.

Pour une science jusque là si sûre d'elle-même, cette soudaine défaillance était un fait d'une extrême gravité : aussi le désordre se mettait déjà parmi les astronomes, des doutes étranges circulaient, les hypothèses les plus hasardées prenaient crédit, et quelques-uns allaient jusqu'à mettre en suspicion la loi fondamentale de l'attraction universelle. Mais l'avenir leur préparait de bien autres mécomptes, et les plus clairvoyants étaient hors d'état de comprendre le danger que courait la science. Aujourd'hui que nous connaissons la cause du mal dont on ressentait les premières atteintes, nous pouvons en mesurer la portée, et voir jusqu'où il se serait étendu si l'on eût tardé longtemps à y porter remède.

En effet, le désordre ne s'était encore manifesté que dans la marche d'Uranus, parce que cette planète, placée près de l'agent perturbateur, en ressent immédiatement l'influence; mais en réalité, cette influence s'étend sur tous les astres du système, et la suite prolongée des observations n'eût pas manqué de la révéler. Ce n'était donc qu'une affaire de temps : on eût vu d'abord Saturne vaciller dans son orbite, puis le trouble aurait gagné de proche en proche Jupiter, Mars, la Terre et les planètes les plus voisines du soleil. Transportons-nous par la pensée à l'époque où toutes ces anomalies eussent été constatées : voilà l'astronomie qui ne sait plus rendre compte des mouvements qu'elle observe; cette grande doctrine, qui avait toujours pris le pas sur toutes les sciences positives, va rétrogradant sans cesse, tandis que

les autres continuent à avancer; chaque siècle qui s'écoule lui apporte un nouveau démenti, et elle se voit ravir une à une toutes ses prérogatives. Que lui reste-t-il de ce qui assurait sa prééminence? l'explication rationnelle de l'univers?... elle enregistre chaque jour des phénomènes qu'elle ne comprend pas; la simplicité de ses lois?.... elle impose au principe de la gravitation des restrictions de plus en plus nombreuses; la certitude de ses prévisions?.... les prophéties à long terme lui sont interdites, ses éphémérides ne conviennent qu'à un moment de la durée, et la *mécanique céleste*, assujettie à des corrections toujours nouvelles, ressemble à ces chronomètres imparfaits, qu'il faut reporter de temps à autre chez l'horloger; son autorité?... elle ne peut plus offrir à la croyance populaire qu'un système caduc dont elle doute elle-même!.... Voilà ce que l'astronomie eût perdu dans cette grande déroute, dont les anomalies d'Uranus n'étaient que le premier signal.

Aujourd'hui tout est réparé, et, par un singulier retour de fortune, la science a gagné en un jour autant qu'elle avait risqué de perdre. Les divagations apparentes d'Uranus ne sont pas seulement rectifiées, mais elles ont encore servi à découvrir une autre planète. L'ordre, qui semblait troublé d'une manière irréparable, est garanti pour toujours; l'autorité de la science, un instant compromise, se trouve mieux assurée que jamais. La même découverte qui a restauré la théorie la perfectionne. Ce qui portait atteinte aux lois fondamentales de la nature est précisément ce qui les confirme. Désormais les prévisions astronomiques seront d'autant plus certaines qu'elles ont paru un moment plus douteuses. L'univers, devenu trop étroit, s'ouvre devant une suite indéfinie de recherches nouvelles. Enfin, la défaite s'est tournée en triomphe, et, de ce qui eût fait un jour le désespoir des savants et la honte de la science, on a fait sortir la joie des uns et l'honneur de l'autre.

Tel est le fruit d'une seule découverte que les premiers astronomes de l'Allemagne ont justement appelée *le plus noble triomphe que l'analyse ait jamais remporté* (1), *la plus brillante preuve de l'attraction universelle qu'on puisse imaginer* (2). Nous allons raconter l'histoire de cette découverte, dire par quelle suite de travaux elle a été accomplie, exposer ses résultats immédiats et ses conséquences ultérieures.

C'est dans le courant de l'année 1845 que M. Le Verrier entreprit, sur l'invitation de M. Arago, de rendre raison des anomalies observées dans la marche d'Uranus. L'insuffisance bien constatée des tables de cette planète pouvait être attribuée à deux causes très-distinctes: ou bien on n'avait pas su tirer des formules générales de la mécanique céleste tout ce qu'elles contenaient; ou bien on n'y avait pas fait entrer tous les éléments du problème; en d'autres termes, il y avait dans la théorie mathématique d'Uranus des omissions qu'un examen scrupuleux devait réparer, ou dans le système solaire quelque agent encore inconnu, dont on découvrirait peut-être la nature d'après les perturbations qu'il produit.

(1) Expression d'une lettre de M. Schummacher dans une lettre citée plus bas.
(2) Expression de M. Encke.

Il fallait avant tout reprendre en entier la théorie d'Uranus, et voir si, en remaniant les formules, en poussant plus loin les approximations, en réparant quelques omissions échappées aux anciens calculateurs, on ne pourrait pas réconcilier la théorie avec l'observation. Telle est la première partie du grand travail accompli par M. Le Verrier.

Le 10 novembre 1845, dans un mémoire lu à l'Académie des sciences de Paris, l'illustre géomètre établissait, par un calcul rigoureux et définitif, quelles étaient la forme et la grandeur des termes que les actions perturbatrices de Jupiter et de Saturne introduisent dans les expressions des coordonnées héliocentriques d'Uranus. De cette révision analytique il résultait déjà la certitude qu'on avait négligé, dans le calcul, des termes nombreux et très-notables, dont l'omission devait rendre absolument impossible la représentation exacte des mouvements de la planète. Appliquant ensuite les formules ainsi corrigées à la construction de nouvelles tables, qui se trouvèrent encore insuffisantes, M. Le Verrier arriva à cette conclusion, qui avait dès lors la rigueur d'une démonstration géométrique : « Il y a incompatibilité formelle entre les observations d'Uranus et l'hypothèse que cette planète serait uniquement soumise à l'influence des astres connus de notre système, agissant d'après le principe de la gravitation universelle. »

C'était donc désormais, non plus dans les formules plus ou moins exactes des géomètres, mais bien dans le ciel même qu'il fallait chercher la cause des anomalies d'Uranus. Une carrière nouvelle s'ouvrait devant M. Le Verrier ; il s'y engagea sans tarder, et le 1[er] juin 1846, il présentait à l'Académie les premiers résultats des recherches entreprises dans cette direction.

On avait déjà hasardé toutes les hypothèses possibles sur la cause qu'il s'agissait de déterminer ; on avait songé à la résistance de l'éther, à un gros satellite qui accompagnerait Uranus, à une comète qui aurait passé dans son voisinage, à une planète encore inconnue ; on allait même jusqu'à supposer, comme nous le rappelions plus haut, qu'à cette énorme distance du soleil, la loi de la gravitation pourrait perdre quelque chose de sa rigueur. Chacun du reste suivait le penchant de son imagination sans invoquer aucune considération positive ; et il ne pouvait en être autrement. Tant que la théorie n'avait pas subi l'épreuve sévère qui l'a mise en contradiction formelle avec l'observation, personne n'eût osé entreprendre un travail dont les difficultés étaient immenses, dont l'utilité n'était pas démontrée, et dont on n'avait même pas les éléments essentiels. M. Le Verrier se trouvait dans une tout autre position; pour lui, une grande découverte était certainement au bout de ses calculs, et il avait à décider, entre les hypothèses possibles, celle qui allait, entre ses mains, devenir une vérité. Ce choix fut l'affaire d'un instant :

« Je ne m'arrêterai pas, dit-il, à cette idée que les lois de la gravitation pourraient cesser d'être rigoureuses, à la distance du soleil où circule Uranus. Ce n'est pas la première fois que, pour expliquer des anomalies dont on ne pouvait se rendre compte, on s'en est pris au

principe de la gravitation. Mais on sait aussi que ces hypothèses ont toujours été anéanties par un examen plus profond des faits. L'altération des lois de la gravitation serait une dernière ressource à laquelle il ne serait permis d'avoir recours qu'après avoir épuisé les autres causes, et les avoir reconnues impuissantes à produire les effets observés.

« Je ne saurais croire davantage à la résistance de l'éther, résistance dont on a à peine entrevu des traces dans le mouvement des corps dont la densité est la plus faible, c'est-à-dire dans les circonstances qui seraient les plus propres à manifester l'action de ce fluide.

« Les inégalités particulières d'Uranus seraient-elles dues à un gros satellite qui accompagnerait la planète? Ces inégalités affecteraient alors une très-courte période; et c'est précisément le contraire qui résulte des observations. D'ailleurs le satellite dont on suppose l'existence devrait être très-gros, et n'aurait pu échapper aux observateurs.

« Serait-ce donc une comète qui aurait à une certaine époque changé brusquement l'orbite d'Uranus? Mais alors la période de 1781 à 1820 pourrait se lier naturellement, soit à la série des observations antérieures, soit à la série des observations postérieures: or, elle est incompatible avec l'une et l'autre.

« Il ne nous reste ainsi d'autre hypothèse à essayer que celle d'un corps agissant d'une manière continue sur Uranus, et changeant son mouvement d'une manière très-lente. Ce corps, d'après ce que nous connaissons de la constitution de notre système solaire, ne saurait être qu'une planète encore ignorée. Mais cette hypothèse est-elle plus plausible que les précédentes? N'a-t-elle rien d'incompatible avec les inégalités observées? Est-il possible d'assigner la place que cette planète devrait occuper dans le ciel?

« Et d'abord, on ne saurait la placer au-dessous de Saturne, qu'elle dérangerait plus qu'elle ne trouble Uranus; et l'on sait que son influence sur Saturne est insensible

« Peut-on la supposer située entre Saturne et Uranus? Il faudrait la placer beaucoup plus près de cette seconde planète, et dès lors sa masse devrait être assez petite pour ne produire sur Uranus que des perturbations qui sont, en définitive, peu considérables. Mais alors son action perturbatrice ne s'exercerait qu'au moment où elle passerait dans le voisinage d'Uranus, et cette circonstance, vu le peu de différence qu'il y aurait entre les temps des révolutions des deux astres, ne se serait rencontré qu'une fois dans la période qu'embrassent les observations de la planète. Cette hypothèse est encore incompatible avec les faits.

« C'est donc au delà d'Uranus que sera placée la planète perturbatrice. Nous ne supposerons pas qu'elle en soit voisine, car alors sa masse serait très-petite, et nous retomberions dans les mêmes impossibilités que précédemment. C'est bien loin au delà d'Uranus que nous pourrions espérer de découvrir ce nouveau corps, dont la masse sera

assez considérable. Nous savons, par la singulière loi qui s'est manifestée entre les distances des planètes au soleil, que, pour les planètes les plus éloignées, ces distances sont à peu près doubles les unes des autres; il serait donc naturel de placer les nouveaux corps deux fois plus loin du soleil qu'Uranus, si la considération suivante ne nous en faisait une loi. J'ai dit que la planète cherchée ne pouvait être située près d'Uranus : or, il n'est pas plus possible de la placer très loin, à une distance triple de celle d'Uranus, au soleil par exemple. Il faudrait, en effet, dans cette hypothèse, attribuer à cette planète une très-grande masse; dès lors les actions qu'elle exercerait sur Saturne et sur Uranus seraient comparables entre elles, et il ne serait pas possible d'expliquer les inégalités d'Uranus sans introduire dans le mouvement de Saturne des perturbations très-sensibles, dont il n'existe point de traces.

« Ajoutons que les orbites de Jupiter, Saturne et Uranus, étant fort peu inclinés sur l'écliptique, on peut supposer qu'il en est de même pour la planète cherchée; d'ailleurs les observations des latitudes d'Uranus le prouvent sans réplique, puisque ces latitudes n'ont guère d'autres inégalités sensibles que celles qui sont dues aux actions de Jupiter et de Saturne. — Nous sommes ainsi conduit à nous poser la question suivante :

« Est-il possible que les inégalités d'Uranus soient dues à l'action « d'une planète située dans l'écliptique, à une distance double de « celle d'Uranus? S'il en est ainsi, où est actuellement située cette « planète? Quelle est sa masse? Quels sont les éléments de son « orbite? »

« Le problème étant énoncé en ces termes, ajoute M. Le Verrier, je le résous rigoureusement. » L'habile géomètre l'a fait comme il l'a dit, et, le 31 août suivant, il déposait sur le bureau de l'Académie les éléments numériques de cette planète, que personne n'avait encore vue.

« Braquez vos lunettes, dit-il aux astronomes, vers ce point du ciel situé à cinq degrés environ, à l'est, de l'étoile *Delta* du Capricorne, et vous verrez passer un astre dont le diamètre soutendra un angle de 3 secondes. Cet astre est une planète qui tourne autour du soleil en 217 ans 140 jours, dans une ellipse dont le grand axe est égal à trente-six fois celui de l'orbite terrestre, dont l'excentricité est de 1/10e, et dont le sommet le plus voisin du soleil est placé par 284° 45′ de longitude. Sa masse est égale à trente-huit fois celle de notre globe. Au 1er janvier 1847, la planète, placée à treize cents millions de lieues du soleil, aura pour longitude héliocentrique 326° 32′. Au cas où vous ne pourriez vérifier ce que j'annonce, cela prouverait seulement que l'éclat de la planète est trop faible pour le pouvoir amplifiant de vos télescopes; et tout l'ensemble des phénomènes observables, *le train dont marche l'univers*, serait là pour démontrer l'existence de cet astre invisible, qui pourra seul expliquer l'avenir, comme il explique déjà le passé. »

C'est le 31 août que M. Le Verrier faisait cette prophétie, devant l'Académie des sciences de Paris. Le 18 septembre, il envoyait son travail à l'Observatoire de Berlin; l'un des astronomes de cet établissement, M. Galle, reçut sa lettre le 23; il mit aussitôt l'œil à la lunette, la dirigea vers le point indiqué, et, en comparant cette partie de la voûte céleste avec une carte qui, précisément ce jour-là, sortait de la presse à Berlin, il vit la planète dont M. Le Verrier lui apprenait l'existence une heure auparavant. Veut-on juger de la précision avec laquelle le calcul avait fixé la position réelle de la planète, il suffit d'en comparer deux chiffres :

La longitude héliocentrique conclue des observations de M. Galle le 1er octobre est...............................	327° 24′
La longitude héliocentrique calculée d'avance par M. Le Verrier et annoncée dès le 31 août est.......	326° 32′
Différence.......	0° 52′

Ainsi, la position de l'astre avait été prévue à *moins d'un degré près*.

Il faut s'arrêter un moment ici pour contempler, en quelque sorte, la prodigieuse dextérité avec laquelle M. Le Verrier s'est servi de l'analyse mathématique. Quelles étaient les données du problème? Quelques petites oscillations d'Uranus, des déplacements à peine sensibles, dont l'amplitude ne dépassait guère un soixantième de degré. Quelles étaient, d'autre part, les inconnues à dégager? Ces nombres immenses, qui représentent la masse de la planète, son rayon vecteur, la durée de sa révolution. Eh bien, ces nombres sortent du calcul avec leurs valeurs précises, et sans porter la trace des erreurs inévitables qui affectaient les données, et qui semblaient devoir être si fortes relativement à la petitesse de celles-ci. En d'autres termes, M. Le Verrier, partant de renseignements très-faibles, ayant devant lui la vague immensité des cieux, pouvant choisir entre des combinaisons innombrables, a trouvé la seule solution vraie, a fixé justement la position, la masse, tous les éléments de cet astre, qu'il était peut-être plus difficile de distinguer par le calcul, au milieu de tant d'hypothèses, que par la vue directe, au milieu des étoiles du ciel. Cette seule considération donnera peut-être une juste idée du mérite de la découverte à ceux même qui ne pourront l'apprécier de plus près, en suivant l'auteur dans les développements de ses immenses et lumineux calculs.

Mais ceux-là même qui auront l'avantage de lire couramment ces belles pages, écrites dans la langue de l'algèbre (1), ne connaîtraient pas toute l'importance de la découverte, s'ils l'appréciaient seulement d'après les travaux qui l'ont préparée et les résultats immédiats qu'elle a donnés. Il est encore une conséquence de l'œuvre de M. Le Verrier, conséquence lointaine, beaucoup plus générale, qui ouvre aux

(1) Les calculs de M. Le Verrier seront très-prochainement publiés, par les soins du bureau des longitudes, dans la *Connaissance des temps* pour l'année 1848.

astronomes une carrière inépuisable, qui a, pour mieux dire, créé une astronomie nouvelle.

En effet, M. Le Verrier nous apprend aujourd'hui que notre univers est plus grand que nous ne le pensions, et que peut-être ces immenses steppes sidérales qui bornent le système solaire sont peuplées de planètes encore plus éloignées. Il fait plus : il nous enseigne le moyen de découvrir ces planètes sans le secours de l'observation. Enfin, comme il peut arriver que des calculs semblables aux siens placent dans les profondeurs du ciel des astres trop éloignés pour être jamais aperçus, le succès obtenu aujourd'hui autorise les géomètres futurs à affirmer, sur la foi des chiffres, l'existence de ces astres invisibles. Il pourra donc venir un temps où les astronomes, se fondant sur certains dérangements observés dans la marche des planètes visibles, en découvriront d'autres qui ne le seront pas, les enregistreront néanmoins sur leur catalogue, en suivront la marche dans le ciel, et en décriront les mouvements aux peuples, qui les croiront sur parole. Alors sera créée cette seconde science, qu'il faudra nommer l'*astronomie des invisibles*. Alors aussi les savants, se souvenant du géomètre qui leur assura de si belles fonctions, au moment même où l'astronomie était menacée dans son existence, prononceront avec respect le nom de M. Le Verrier.

Il nous reste à parler de la manière dont cette découverte a été accueillie en Europe. Elle a excité une grande admiration partout, de tristes sentiments d'envie chez quelques-uns, et chez d'autres, le honteux désir de s'en attribuer l'honneur. Ces trois sortes de manifestations sont désormais le symptôme inévitable de toute grande découverte. Nous ne sommes plus au temps où Keppler, réduit au seul témoignage de sa conscience, disait avec un naïf orgueil : « Dieu a bien attendu cinq mille ans un homme qui comprît son œuvre, je puis attendre celui qui comprendra la mienne. » Alors Keppler n'avait à ses trousses ni les jaloux ni les plagiaires, mais aussi il attendait quelqu'un qui le comprît. Aujourd'hui les temps sont meilleurs pour les inventeurs, et quand, au milieu des acclamations publiques, ils veulent s'assurer de leur gloire, ils n'ont qu'à baisser les yeux ; il y a toujours là quelqu'un qui rend témoignage au succès, en essayant de le ravir ou de le rabaisser.

Pour notre compte, nous préférons arrêter nos yeux sur ces hommes loyaux qui, à la tête des États, dans les académies et dans la foule, ont rendu honneur, chacun à sa manière, au génie de M. Le Verrier.

La première fois que l'Académie des sciences se réunissait, depuis la découverte de la planète de Le Verrier par M. Galle, M. le ministre de l'instruction publique adressait à la savante compagnie la lettre suivante :

« Je crois devoir informer l'Académie que le roi a daigné nommer M. Le Verrier, en considération de l'événement qui émeut le monde savant, officier de l'ordre royal de la Légion d'honneur. Il n'avait pas

le temps voulu; mais la science a ses services d'exception et ses actions d'éclat comme la guerre. Les travaux de M. Le Verrier sont de ceux qui honorent notre siècle et la France.

« L'Académie se félicitera, ainsi que M. Le Verrier, d'apprendre qu'il a plu au roi de nommer en même temps M. Galle, de Berlin, chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur. La justice de Sa Majesté ne devait pas séparer deux noms qui resteront unis glorieusement dans l'histoire des plus belles découvertes et des plus grands efforts de l'esprit humain.

« J'ai voulu faire arriver les distinctions royales par l'intermédiaire de l'Académie et sous ses auspices, au membre de la compagnie et au savant étranger qui les ont méritées, pour mieux proportionner l'éclat des récompenses à celui des travaux et des résultats. »

Il y a huit jours, M. le ministre des affaires étrangères écrivait de son côté au président de l'Académie :

« Monsieur, S. M. le roi de Danemark, pendant son dernier séjour à Pleem, s'est fait rendre compte des beaux travaux astronomiques qui attachent au nom de M. Le Verrier une si haute renommée. Voulant donner à ce jeune et illustre savant une marque éclatante du cas particulier qu'elle fait de sa personne et de ses talents, S. M. Danoise n'a point attendu son retour à Copenhague pour lui conférer la croix de son ordre royal de Danebrog. J'ai l'honneur, Monsieur, de vous adresser la décoration, pour que vous vouliez bien vous charger de la remettre à M. Le Verrier. Cette distinction, spontanément émanée d'un souverain protecteur éclairé des sciences, m'a paru rejaillir sur toute l'Académie que vous présidez, et j'ai cru que, passant par vos mains, la nouvelle faveur dont M. Le Verrier est l'objet en recevrait, à ses yeux, plus de prix.

« C'est sur le rapport et sur la proposition de M. le conseiller Schummacher, président de l'Observatoire d'Altona, que S. M. le roi de Danemark a décerné à M. Le Verrier cette marque de son estime. Je me plais à vous signaler cette circonstance, qui atteste, de la part de M. Schummacher, des sentiments de généreuse confraternité scientifique, et je ne doute pas que ces sentiments ne rencontrent de sincères sympathies dans votre illustre corps. »

A côté de ces marques d'honneur, émanées des chancelleries française et danoise, il faut en placer d'autres bien plus précieuses encore, sans contredit; ce sont les lettres venues des principaux observatoires de l'Allemagne.

Voici la lettre de M. Encke à M. Le Verrier :

« Berlin, le 28 septembre 1846.

« Permettez-moi, Monsieur, de vous féliciter le plus sincèrement de la brillante découverte dont vous avez enrichi l'astronomie. Votre nom sera à jamais lié à la plus brillante preuve de la justesse de l'attraction universelle qu'on puisse imaginer, et je crois que ce peu de mots ren-

ferme tout ce que l'ambition d'un savant peut souhaiter. Il serait superflu d'ajouter encore quelque chose.

« Il y a eu beaucoup de bonheur dans la recherche faite par M. Galle. La carte académique de M. Bremiker, qui peut-être n'est pas encore arrivée à Paris, mais que je ferai expédier tout à l'heure, comprend justement, tout près de sa limite inférieure, le lieu que vous avez désigné. Sans cette circonstance infiniment favorable, d'avoir une carte où l'on peut être sûr de trouver toutes les étoiles fixes jusqu'à la 10e grandeur, je ne crois pas qu'on aurait trouvé la planète. Je vous suis donc personnellement très-obligé d'avoir démontré le prix qu'une telle carte peut avoir, parce que, depuis près de vingt ans, j'ai consacré beaucoup de temps à faire dessiner ces cartes, et que cette occupation n'a pas été bien agréable. Il a fallu se mettre et se maintenir en communication avec vingt-quatre jeunes astronomes, dans les différentes régions de l'Allemagne, dont la plupart ont bien commencé, mais pas fini un travail dont l'utilité ne se manifestait pas tout de suite. Il a fallu exciter et tenir en haleine de jeunes hommes qui aiment mieux s'occuper d'autres recherches : aussi je crois que je n'y ai pas gagné beaucoup d'amis ; et des vingt-quatre feuilles que le plan fait par feu M. Bessel embrassait, seize seulement sont finies. Votre découverte sera l'aiguillon le plus fort pour faire continuer ce travail, et l'astronomie en tirera des fruits.

« Les astronomes de Paris auront déjà trouvé la planète, s'ils ne l'ont pas trouvée avant M. Galle. J'ajoute cependant les observations qui ont été faites jusqu'ici... (*Suivent des chiffres.*)

« J'ai cru devoir saisir cette occasion pour vous témoigner mon admiration pour votre travail, et pour vous prier d'en dire au public un peu plus de détails, ce qui pourra être d'un grand intérêt pour l'avenir.

« Veuillez bien excuser les fautes contenues dans cette lettre écrite à la hâte, et agréez l'assurance de ma plus haute gratitude.

« ENCKE. »

Le même jour, M. Schummacher écrivait d'Altona :

« Quoique vous sachiez par M. Encke que votre planète a été trouvée presque précisément à la place et sous les circonstances que vous avez prédites (le diamètre même étant de 3″), je ne peux résister au penchant de mon cœur en vous transmettant sans retard mes félicitations les plus sincères sur votre brillante découverte. C'est le plus noble triomphe de la théorie que je connaisse. »

Le lendemain, le célèbre astronome danois glissait dans un paquet à l'adresse de M. Le Verrier un petit billet ainsi conçu :

« Mon illustre ami,

« Je vous envoie la circulaire qui annonce le triomphe de votre analyse aux astronomes.

« Mandez-moi, sitôt que vous pourrez, quel nom vous donnez à

votre planète. Il ne sera pas très-facile d'en trouver. On pourrait proposer *Janus*, quoiqu'il y ait des difficultés. *Neptune* entourait bien, suivant les notions des anciens cosmographes, la terre, mais pas le ciel. Il vous faut aussi trouver un signe pour votre planète.

« Ce 29 septembre. S. »

M. Arago a proposé de donner à la planète le nom de M. Le Verrier. Cette proposition a été le sujet, au sein de l'Académie, de quelques observations chagrines; mais les savants français et étrangers n'en tiendront nul compte, nous l'espérons. Dans notre opinion, le nom de Le Verrier doit rester écrit dans le ciel pour marquer la borne où s'arrête aujourd'hui le pouvoir de nos sens, et à partir de laquelle l'homme étendra désormais ses recherches astronomiques. Nous n'avons parlé de ces manifestations de l'envie qu'avec un sentiment de profonde tristesse, car nous sommes de ceux qui admirent, sans arrière-pensée, les œuvres de génie, et qui, à tort ou à raison, attachent un double prix aux découvertes qui honorent le nom français. T.

CE QUE DOIT CONTENIR LE SECOND VOLUME DU COSMOS.

Nous avons reçu de M. Hoefer, l'un de nos collaborateurs, la lettre suivante :

A Monsieur le rédacteur en chef de la NOUVELLE REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

« Dans le premier numéro de la *Nouvelle Revue Encyclopédique*, vous avez publié l'analyse du premier volume du *Cosmos*. Je suis heureux de pouvoir vous communiquer aujourd'hui le plan du deuxième volume, qui doit paraître dans quelques mois. Je viens d'avoir l'honneur de parler à M. de Humboldt, dans le château où Voltaire reçut l'hospitalité de son royal ami, Frédéric le Grand. Il faut féliciter le roi de Prusse actuel, qui, comme son illustre aïeul, aime les arts et les lettres, d'avoir choisi pour conseiller inséparable l'homme qui réunit à la fois, aujourd'hui, le génie, la science et le dévouement.

« Presque tous les critiques, indépendamment de plusieurs erreurs de détails, ont entièrement méconnu le but et la véritable signification du *Cosmos*. C'est qu'ils n'avaient pas compris la méthode générale qui préside à la coordination des détails de ce bel ouvrage. Ce n'est pas un essai historique, ni encore moins un traité didactique, c'est la *philosophie de l'histoire des sciences*. Le premier volume comprend la physique générale du globe, ou le monde *objectif*. Le second volume est consacré au monde *subjectif*, c'est-à-dire, à l'exposé des sentiments et des opinions que les individus et les peuples se sont peu à peu formés sur la nature des objets du monde extérieur. C'est là la partie *esthétique*, pour me servir d'un terme familier aux philosophes allemands.

« La description graphique, la peinture, et l'observation directe des formes que revêt la nature, tels sont les moyens le plus communément mis en usage pour arriver à la connaissance des phénomènes extérieurs.

« Au commencement du second volume, dont l'illustre auteur a daigné me lire quelques passages, on remarquera un tableau brillant de la littérature grecque et de la littérature romaine, dans leurs points de contact avec la description de la nature. L'épopée (Homère, Hésiode), ouvre la scène; puis viennent les tragiques. L'auteur arrive ainsi successivement jusqu'aux pères de l'Église. Cette partie a été traitée avec une rare profondeur de vue; c'est un élément en quelque sorte nouveau, introduit dans la philosophie de l'histoire des sciences. Le chapitre sur saint Basile et Tertullien est un chef-d'œuvre.

« Le polythéisme des Grecs et des Romains, le monothéisme mosaïque, épuré et agrandi par le monothéisme chrétien, tel est le centre autour duquel gravitent les sciences physiques. Le polythéisme recherche la variété des formes : il favorise les beaux-arts; le monothéisme s'identifie davantage avec le mouvement de la science : il alimente l'étude de la nature, qui réclame l'unité dans la variété des choses. Telle est l'idée mère autour de laquelle viennent se grouper les détails. Ce n'est pas là, comme on voit, une idée vague, préconçue, purement spéculative, qui préside à l'ensemble des faits ; elle découle immédiatement de l'examen attentif de l'esprit humain, appliqué aux phénomènes naturels.

« Bien que cet aperçu soit fort succinct, et nécessairement incomplet, il laisse néanmoins entrevoir l'intérêt général qu'excitera certainement la publication du second volume du *Cosmos*.

HOEFER.

« Potsdam, le 10 octobre 1846. »

OBSERVATIONS INÉDITES DE RACINE SUR LES TRAGIQUES GRECS.

Rien ne saurait mieux nous révéler ce qu'éprouva Racine en lisant les Tragiques Grecs, que les nombreux passages qu'il a soulignés dans leurs œuvres, et surtout que ces notes écrites pour lui-même en marge de ces charmantes éditions de Sophocle et d'Euripide, d'Alde, format in-12, que tout ami des Lettres va consulter avec respect à la Bibliothèque Royale, où elles sont conservées dans leur primitive reliure. La belle écriture de Racine est ici nette et ferme; elle prouve, suivant nous, qu'il écrivit ces notes dans les plus belles années de sa vie. On

aime à croire que ces éditions *de poche*, si rares à cette époque, accompagnèrent souvent le poète dans ses promenades à Port-Royal (1), ou lorsqu'il allait causer avec Boileau dans son jardin d'Auteuil (2).

M. Félix Ravaisson, ancien inspecteur général des Bibliothèques, aujourd'hui chef du secrétariat au ministère de l'instruction publique, a transcrit, en 1841, dans la bibliothèque publique, dite du *collége royal*, à Toulouse, des notes de Racine, écrites par lui en marge de l'édition d'Euripide de Paul Étienne, 1602; et celles aussi qui se rapportent à l'Electre d'Eschyle, édition de Stanley, Londres, 1663 (3).

Nous devons dire ici, en passant, que la bibliothèque de Toulouse possède environ trente volumes qui portent tous, sur le titre, le nom de Racine, écrit de sa main. Ils furent achetés dans le siècle dernier, par Lefranc de Pompignan.

M. Ravaisson a bien voulu nous communiquer les notes marginales qu'il avait copiées. Nous nous proposions d'y réunir celles que possède la Bibliothèque du roi; mais M. Pillon, employé de cette bibliothèque, dont l'obligeance, le zèle et la science sont connus de tous, nous apprit qu'en 1819, Gail les avait déjà publiés dans le tome VI de son journal le *Philologue*. Nous nous bornons donc à donner ici ce qui est inédit (4).

L'étude sur la tragédie d'Euripide, les *Phéniciennes*, est remarquable surtout par l'observation que fait Racine sur le caractère de Polynice, auquel Euripide *donne de l'honnêteté*, ce qui contraste avec la violence d'Étéocle. Malheureusement, Racine, tout en s'inspirant d'Euripide, s'est laissé séduire par Rotrou, dont il vante l'Antigone

(1) « Son plus grand plaisir était de s'aller enfoncer dans les bois de l'abbaye (de Port-Royal) avec Sophocle et Euripide, qu'il savait presque par cœur. Il avait une mémoire surprenante. »

Mémoires sur la vie de J. Racine par Louis Racine.

(2) « *Ipsi te fontes ipsa hæc arbusta vocabant*, (écrivait le satirique à son ami, 29 juillet 1687) c'est-à-dire où mes deux puits et mes abricotiers vous appellent. »

(3) On ignore l'année où ces diverses notes furent écrites. L'édition de Stanley (Londres), est de 1663. Les *frères ennemis* furent représentés en 1664. Il est présumable que les notes écrites par Racine sur les éditions d'Alde que possède la bibliothèque royale, datent de la jeunesse de Racine, la plupart n'indique que les jeux de scène, les situations diverses des personnages, et les divisions par acte et par scène. Ces ouvrages grecs sans traduction, sans commentaires, etc., faisaient partie de ceux dont parle Louis Racine dans ses mémoires sur son père. « Je vous ai montré des livres tout grecs, dont les marges sont couvertes de ses « apostilles, lorsqu'il n'avait que quinze ans. Cette vue, qui vous aura peut-être « effrayé, doit vous faire sentir combien il est utile de se nourrir de bonne « heure d'excellentes choses, etc. »

(4) Nous croyons devoir reproduire les notes sur l'Électre d'Eschyle. Il y a quelques différences entre le texte de M. Gail et le nôtre. Tous deux cependant proviennent du même exemplaire celui de la bibliothèque du *collége royal*, à Toulouse.

dans sa préface, et auquel il crut devoir emprunter un récit, « craignant de ne pouvoir égaler un tel modèle, » dit Louis Racine dans ses *Mémoires*. Quand on lit les observations de Racine sur les Phéniciennes d'Euripide, quand on voit avec quel soin et quel admirable tact il étudiait les œuvres du génie grec, on regrette qu'il aît cédé, peut-être malgré lui, dans les Frères ennemis, au goût de son époque (1). On croit l'entendre se dire :

Video meliora proboque
Deteriora sequor.

Nous savons que Racine, dans la force de l'âge, après avoir fortifié de plus en plus son talent par un commerce assidu avec les grands écrivains de l'antiquité, voulut revenir sur les ouvrages de sa jeunesse. Il les relut, les corrigea, et, on pourrait l'affirmer, il enleva tout ce qui était contraire aux vrais principes de l'art. Andromaque elle-même subit d'innombrables modifications. Mais qui l'ignore? des scrupules religieux le poussèrent à anéantir ces corrections d'un si grand prix (2).

A défaut des observations que Racine avait faites sur les auteurs anciens et sur lui-même, au moment où il avait atteint la perfection, recueillons encore avec respect ces petites notes qui décèlent déjà dans le jeune poëte, une connaissance profonde des passions humaines, un tact exquis et un admirable bon sens.

(1) « Il aimait alors ces faux brillants, dont il a été depuis si grand ennemi. Les principes du bon goût, qu'il avait pris dans la lecture des anciens et dans les leçons de Port-Royal, ne l'empêchaient pas dans le feu de sa première jeunesse, de s'écarter de la nature, dont il s'écarte encore dans plusieurs vers de la Thébaïde. »

Mémoires sur la vie de J. Racine par son fils.

(2) « C'était Boileau qui sans en parler à Racine revit les épreuves des éditions de son théâtre (*Racine ne revit que les deux premières éditions*). Le libraire obtint enfin de l'auteur même d'en revoir un exemplaire, et il ne put s'empêcher d'y faire plusieurs corrections : mais avant de mourir, il fit brûler cet exemplaire, comme je l'ai dit ailleurs ; et mon frère qui fut le ministre de ce sacrifice, n'eut pas la liberté d'examiner de quelle nature étaient les corrections ; il vit seulement qu'elles étaient plus nombreuses dans le premier volume que dans le second. »

Mémoires sur la vie de J. Racine par son fils.

LES CHOÉPHORES D'ESCHYLE.

1 Ἑρμῆ χθόνιε, πατρῷ' ἐποπτεύων κράτη,
Σωτὴρ γενοῦ μοι, ξύμμαχός τ' αἰτουμένῳ·
Ἥκω γὰρ εἰς γῆν τήνδε, καὶ κατέρχομαι.
Τύμβου δ' ἐπ' ὄχθῳ τῷδε κηρύσσω πατρὶ
Κλύειν, ἀκοῦσαι.....

Oreste commence et vient au tombeau de son père.

6 . . . . πλόκαμον Ἰνάχῳ θρεπτήριον,
Τὸ δεύτερον δὲ, τόνδε πενθητήριον.....

Les anciens avoient deux manières de se couper les cheveux; la première fois ils les consacroient au fleuve de leur pays; enfin ils les coupoient sur le tombeau de leurs proches.

10 . . . . τίς ποθ' ἥδ' ὁμήγυρις
Στείχει γυναικῶν φάρεσιν μελαγχίμοις
Πρέπουσα;....

Chœur de femmes habillées de noir.

16 . . . . καὶ γὰρ Ἠλέκτραν δοκῶ
Στείχειν ἀδελφὴν τὴν ἐμὴν πένθει λυγρῷ
Πρέπουσαν.

Électre est à leur tête.

18 . . . . Ὦ Ζεῦ, δός με τίσασθαι μόρον
Πατρὸς, γενοῦ δὲ σύμμαχος θέλων ἐμοί.
Πυλάδη, σταθῶμεν ἐκποδών.....

Oreste fait entendre pourquoy il vient. Il prie Juppiter de lui aider à vanger son père (1).

Pylade est avec Oreste.

22 Ἰαλτὸς ἐκ δόμων ἔβην
Χοὰς προπομπὸς ὀξύχειρι σὺν κτύπῳ.
Πρέπει παρηὶς φοινίοις ἀμυγμοῖς

Le chœur est de femmes qui sont au service de Clytemnestre. Il dit qu'il a été envoyé par Clytemnestre au tombeau d'Agamemnon avec des présens pour l'appaiser.
Joues deschirées (2).

25 Ὄνυχος ἄλοκι νεοτόμῳ·
Δι' αἰῶνος δ' ἰυγμοῖσι βόσκεται κέαρ.
Λινοφθόροι δ' ὑφασμάτων
Λακίδες ἔφλαδον ὑπ' ἄλγεσιν,
Πρόστερνοι στολμοὶ

Mon cœur se nourrit de gémissements (3).

Cela veut dire qu'elles se déchiroient leurs robes.

30 Πέπλων ἀγελάστοις
Ξυμφοραῖς πεπληγμένων.
Τορὸς γὰρ ὀρθόθριξ φόβος
Δόμων ὀνειρόμαντις, ἐξ ὕπνου κότον
Πνέων, ἀωρόνυκτον ἀμβόαμα

La crainte qui fait dresser les cheveux.

Songe terrible.

35 Μυχόθεν ἔλακε περὶ φόβῳ,
Γυναικείοισιν ἐν δώμασιν βαρὺ πιτνῶν.

Un songe estoit (4) venu troubler Clytemnestre, et les devins luy disoient que les mânes d'Agamemnon étoient en colère.

---

(1) Nous suivons exactement l'orthographe de Racine.
(2) Le *Philologue* donne cette addition.
(3) Le *Philologue* donne cette addition.
(4) Le *Philologue* donne : *est dit* au lieu de *estoit*,

42 Τοιάνδε χάριν ἄχαριν, ἀπότροπον κακῶν,
'Ιὼ γαῖα, γαῖα, μωμένα μ' ἰάλλει
Δύσθεος γυνά.....

Voilà pourquoy Clytemnestre les envoye à son tombeau. Δύσθεος γυνά. *Cette femme impie* (2). Le chœur dit tout bas cette parole.

48 Τί γὰρ λυγρόν (1) πεσόντος αἵματος πέδῳ;
'Ιὼ πανοϊζὺς ἑστία.
éd. Didot λύτρον.

car quel prix peut valoir le sang qu'elle a versé (3).

54 Σέβας δ' ἄμαχον, ἀδάματον, ἀπόλεμον τὸ πρὶν,
Δι' ὤτων φρενός τε δαμίας περαῖνον,
Νῦν ἀφίσταται.

Au lieu du respect qui retenoit les peuples du temps d'Agamemnon, c'est maintenant la frayeur qui les retient.

59 . . . . τὸ δ' εὐτυχεῖν
Τόδ' ἐν βροτοῖς θεός τε, καὶ θεοῦ πλέον.
'Ροπὴ δ' ἐπισκοπεῖ δίκας
ταχεῖα, τοῖς μὲν ἐν φαέι,
τὰ δ' ἐν μεταιχμίῳ σκότου
μένει χρονίζοντα βρύει.

Estre heureux, c'est estre Dieu, et quelque chose de plus parmi les hommes.

Les crimes sont punis tôt ou tard (4).

66 Δι' αἵματ' ἐκποθένθ' ὑπὸ χθονὸς τροφοῦ,
Τίτας φόνος πέπηγεν, οὐ διαῤῥυδᾶν.
Διαλγὴς ἄτη διαφέρει τὸν αἴτιον
Παναρκέτας νόσου.
Οἴγοντι δ' οὔτι νυμφικῶν ἑδωλίων
Ἄκος...

Le sang que la terre a bu est un vengeur qui ne s'écoule point.

Un crime remplit l'âme du coupable de maladies qui ne laissent point de repos.

Le fleur de la virginité ne se rend pas (5).

75 'Εμοὶ δ', ἀνάγκαν γὰρ ἀμφίπτολιν
Θεοὶ προσήνεγκαν.....

Le chœur dit qu'il est contraint de louer les plus forts et de cacher son aversion, mais qu'il pleure dans son âme.

80 Βίᾳ φερομένων αἰνέσαι, πικρὸν φρενῶν
Στύγος κρατούσῃ. Δακρύω δ' ὑφ' εἱμάτων

Je pleure sous cape.

84 Δμωαὶ γυναῖκες, δωμάτων εὐθήμονες,
'Επεὶ πάρεστε τῆσδε προστροπῆς ἐμοὶ
Πομποὶ, γένεσθε τῶνδε σύμβουλοι πέρι·
Τύμβῳ χέουσα τάσδε κηδείους χοάς,
Πῶς εὔφρον' εἴπω; πῶς κατεύξομαι πατρί;
Πότερα λέγουσα παρὰ φίλης φίλῳ φέρειν
Γυναικὸς ἀνδρὶ, τῆς ἐμῆς μητρὸς πάρα;

Cette scène est très belle. Electra demande au chœur ce qu'elle doit dire en répandant les libations que sa mère envoye à son père.

Le prierai-je selon la coustume d'envoyer des biens à ma mère pour les maux qu'elle lui a faits?

95 . . . . . δόσιν τε τῶν κακῶν ἐπαξίαν (1);

Il fait une surprise au lieu de καλῶν.

---

(1) Racine a transcrit la scholie τῶν κακῶν] παρ' ὑπόνοιαν, ἔδει γὰρ τῶν καλῶν εἰπεῖν.

(2) Ces mots sont soulignés dans la note de Racine; on les retrouve dans Athalie.

Et nous dont *cette femme impie* et meurtrière...

(3) Vers alexandrin écrit très-probablement sans intention par Racine.

(4) Le *Philologue* donne cette addition.

(5) Le *Philologue* donne cette addition.

96 Ἦ σῖγ' ἀτίμως, ὥσπερ οὖν ἀπώλετο
Πατὴρ, τάδ' ἐκχέουσα, γάποτον χύσιν,
Στείχω, καθάρμαθ' ὥς τις ἐκπέμψας πάλιν,
Δικοῦσα τεῦχος, ἀστρόφοισιν ὄμμασιν;

Ou plus tôt jetteray-je ce vase par terre en détournant mes yeux ailleurs, comme ceux qui jettent des ordures.

100 Τῆς δ' ἐστὲ βουλῆς, ὦ φίλαι, μεταίτιαι.
Κοινὸν γὰρ ἔχθος ἐν δόμοις νομίζομεν.

Conseillez-moi, car nous avons une haine commune.

124 Ἑρμῆ χθόνιε, κηρύξας ἐμοὶ,
Τοὺς γῆς ἔνερθε δαίμονας κλύειν ἐμὰς
Εὐχὰς, πατρῴων δωμάτων ἐπισκόπους,
Καὶ γαῖαν αὐτὴν, ἣ τὰ πάντα τίκτεται,
Θρέψασά τ', αὖθις τῶνδε κῦμα λαμβάνει·

Prière d'Electra en faisant les libations sur le tombeau de son père.

.... terre qui produit, qui nourrit tout, et qui le reprend ensuite.

139 . . . . καὶ σὺ κλῦθί μου, πάτερ·
Αὐτῇ τε μοὶ δὸς σωφρονεστέραν πολὺ
Μητρὸς γενέσθαι, χεῖρά τ' εὐσεβεστέραν.
Ἡμῖν μὲν εὐχὰς τάσδε· τοῖς δ' ἐναντίοις
Λέγω φανῆναί σου, πάτερ, τιμάορον,
Καὶ τοὺς κτανόντας ἀντικατθανεῖν δίκην.
Ταῦτ' ἐν μέσῳ τίθημι τῆς κακῆς ἀρᾶς,
Κείνοις λέγουσα τήνδε τὴν κακὴν ἀράν·

Écoutez-moy, mon père, donnez-moy d'estre plus chaste que ma mère, et d'avoir les mains plus saintes que les siennes.
Elle fait les effusions et exhorte le chœur à les accompagner de gémissements.

Imprécation en suite de la prière (1).

324 Τέκνον, φρόνημα τοῦ θανόντος οὐ δαμάζει
Πυρὸς μαλερὰ γνάθος,

Sicut devorat stipulam lingua ignis. Isaïe, cap. 5.

LES PHÉNICIENNES.

88 Ὦ κλεινὸν οἴκοις Ἀντιγόνη θάλος πατρὶ
ἐπεί σε μήτηρ παρθενῶνας ἐκλιπεῖν
μεθῆκε μελάθρων ἐς διῆρες ἔσχατον,
στράτευμ' ἰδεῖν Ἀργεῖον....

Il rend raison de (son entrée) sa sortie sur la scène (2).

95 ..... πάντα δ' ἐξειδὼς φράσω
ἅ τ' εἶδον εἰσήκουσά τ' Ἀργείων πάρα,
σπονδὰς ὅτ' ἦλθον σῷ κασιγνήτῳ φέρων. κτλ.

Il rend raison pourquoy il connoist tout dans l'armée.

119 Τίς οὗτος ὁ λευκολόφας
πρόπαρ ὃς ἁγεῖται στρατοῦ
πάγχαλκον ἀσπίδ' ἀμφὶ βραχίονα κουφίζων;

Tout ceci n'est point de l'action : mais le poëte a voulu imiter une chose qui est belle dans Homère, l'entretien d'Hélène et de Priam sur les murs de Troie.

175 Ὦ λιπαροζώνου θύγατερ Ἀλίου
Σελαναία, χρυσεόκυκλον φέγγος,

La Lune fille du Soleil.

---

(1) Le *Philologue* donne cette addition.
(2) Les mots entre parenthèses sont barrés par Racine.

190 ...... ὦ πότνια,
χρυσεοβόστρυχον ὦ Διὸς ἔρνος, Ἄρτεμι,

Diane fille de Juppiter.

193 Ὦ τέκνον, εἴσβα δῶμα.....

Raison pourquoy Antigone rentre.

198 Φιλόψογον δὲ χρῆμα θηλειῶν ἔφυ,
σμικράς τ' ἀφορμὰς ἢν λάβωσι τῶν λόγων,
πλείους ἐπεισφέρουσιν· ἡδονὴ δέ τις
γυναιξὶ μηδὲν ὑγιὲς ἀλλήλας λέγειν.

Les femmes aiment à parler.

202 Τύριον οἶδμα λιποῦσ' ἔβαν
ἀκροθίνια Λοξίᾳ
Φοινίσσας ἀπὸ νάσου...

Le chœur explique qui il est, et pourquoy il est encore à Thèbes.
Le schol. Τύριον οἶδμα] δέον ἐκ Θηβαίων.

210 ὑπὲρ ἀκαρπίστων πεδίων
Σικελίας κτλ.

Petite île qu'il appelle stérile pour la distinguer de la grande.

261 Τὰ μὲν πυλωρῶν κλῇθρά μ' εἰσεδέξατο
δι' εὐπετείας, τειχέων ἔσω μολεῖν.

Polynice vient tout seul, s'assurant sur la parole qu'on luy a donnée.

265 Ὧν οὕνεκ' ὄμμα πανταχῇ διοιστέον,
κἀκεῖσε καὶ τὸ δεῦρο, μὴ δόλος τις ᾖ.

Il exprime son inquiétude.

304 Ἰὼ τέκνον,
χρόνῳ σὸν ὄμμα μυρίαις ἐν ἁμέραις
προσεῖδον....

Affection de Jocaste en voyant son fils.

324 ἄπεπλος φαρέων λευκῶν, τέκνον,
δυσόρφναια δ' ἀμφὶ τρύχη τάδε
σκότι' ἀμείβομαι.

. . . .

Elle est habillée en deuil.

332 ἐπ' αὐτόχειρα......

Elle luy apprend l'état où est Œdipe.

344 Ἐγὼ δ' οὔτε σοι πυρὸς ἀνῆψα φῶς
νόμιμον ἐν γάμοις,
ὡς πρέπει ματέρι μακαρίᾳ.

Elle se plaint qu'elle n'a point esté présente à ses noces.

355 Δεινὸν γυναιξὶν αἱ δι' ὠδίνων γοναί,
καὶ φιλότεκνόν πως πᾶν γυναικεῖον γένος.

i. Que les douleurs de l'enfantement redoublent l'amour pour les enfans.

357 Μῆτερ', φρονῶν εὖ κοὐ φρονῶν ἀφικόμην
ἐχθροὺς ἐς ἄνδρας.

Polinice confesse lui-même son imprudence de venir parmy ses ennemis.

366 πολύδακρυς δ' ἀφικόμην,
χρόνιος ἰδὼν μέλαθρα καὶ βωμοὺς θεῶν
γυμνάσιά θ', οἷσιν ἐνετράφην, Δίρκης θ' ὕδωρ.

Tendresse pour les lieux où l'on est né.

374 Ὡς δεινὸν ἔχθρα, μῆτερ, οἰκείων φίλων,
καὶ δυσλύτους ἔχουσα τὰς διαλλαγάς.
Τί γὰρ πατήρ μοι πρέσβυς ἐν δόμοισι δρᾷ,
σκότον δεδορκώς; τί δὲ κασίγνηται δύο;
ἢ ποῦ στένουσι τλήμονας φυγὰς ἐμάς.

Haine de parents.

Il demade des nouvelles de ses deux sœurs. M'ont-elles pleuré?

ΙΟΚΑΣΤΗ.

386 Καὶ δή σ' ἐρωτῶ πρῶτον ὧν χρῄζω τυχεῖν·
Τί τὸ στέρεσθαι πατρίδος; ἦ κακὸν μέγα;

Ces interrogations ne sont point nécessaires au sujet; mais elles sont tendres, et du caractère d'une mère.

ΠΟΛΥΝΕΙΚΗΣ.

Μέγιστον· ἔργῳ δ' ἐστὶ μεῖζον ἢ λόγῳ.

ΙΟΚΑΣΤΗ.

Τίς ὁ τρόπος αὐτοῦ; τί φυγάσιν τὸ δυσχερές;

ΠΟΛΥΝΕΙΚΗΣ.

Ἓν μὲν μέγιστον, οὐκ ἔχει παρρησίαν.

Misères de l'exil.

. . . .

ΙΟΚΑΣΤΗ.

396 Αἱ δ' ἐλπίδες βόσκουσι φυγάδας, ὡς λόγος.

ΠΟΛΥΝΕΙΚΗΣ.

Καλοῖς βλέπουσίν γ' ὄμμασιν, μέλλουσι δέ.

ΙΟΚΑΣΤΗ.

Οὐδ' ὁ χρόνος αὐτὰς διεσάφησ' οὔσας κενάς;

ΠΟΛΥΝΕΙΚΗΣ.

Ἔχουσιν Ἀφροδίτην τίν' ἡδεῖαν κακῶν.

Les espérances ont une Vénus.

. . . .

ΙΟΚΑΣΤΗ.

Φίλοι δὲ πατρὸς καὶ ξένοι σ' οὐκ ὠφέλουν;

ΠΟΛΥΝΕΙΚΗΣ.

Εὖ πρᾶσσε· τὰ φίλων δ' οὐδὲν, ἤν τις δυστυχῇ.

Amis inutiles aux malheureux.

ΙΟΚΑΣΤΗ.

Οὐδ' ηὑγένειά σ' ἦρεν εἰς ὕψος μέγα;

ΠΟΛΥΝΕΙΚΗΣ.

Κακὸν τὸ μὴ 'χειν· τὸ γένος οὐκ ἔβοσκέ με.

Noblesse inutile.

ΙΟΚΑΣΤΗ.

Ἡ πατρὶς, ὡς ἔοικε, φίλτατον βροτοῖς.

ΠΟΛΥΝΕΙΚΗΣ.

Οὐδ' ὀνομάσαι δύναι' ἂν ὡς ἐστὶν φίλον.

ΙΟΚΑΣΤΗ.

Πῶς δ' ἦλθες Ἄργος;.....

Ceci est un peu plus du sujet.

417 Ἦν ταῦτα.....

Mariages de Polynice et de Tydée.

430 Πολλοὶ δὲ Δαναῶν καὶ Μυκηναίων ἄκροι πάρεισι, λυπρὰν χάριν, ἀναγκαίαν δ' ἐμοὶ διδόντες. Ἐπὶ γὰρ τὴν ἐμὴν στρατεύομαι πόλιν.

Il donne de l'honnesteté à Polinice, en exprimant sa douleur.

ΧΟΡΟΣ.

443 Καὶ μὴν Ἐτεοκλῆς ἐς διαλλαγὰς ὅδε
χωρεῖ· σὸν ἔργον, μῆτερ Ἰοκάστη, λέγειν
τοιούσδε μύθους οἷς διαλλάξεις τέκνα.

Il donne plus de violence à Étéocle.

ΕΤΕΟΚΛΗΣ.

Μῆτερ, πάρειμι· τὴν χάριν δὲ σοὶ διδοὺς

ἦλθον. Τί χρὴ δρᾶν; ἀρχέτω δή τις λόγου·
ὡς ἀμφὶ τείχη καὶ ξυνωρίδας λόχων
τάσσων ἐπέσχον πόλιν...

Il ne veut pas nommer son frère.

Il marque qu'il a donné ses ordres pour cette entrevue.

ΙΟΚΑΣΤΗ.

Ἐπίσχες· οὔτοι τὸ ταχὺ τὴν δίκην ἔχει·
βραδεῖς δὲ μῦθοι πλεῖστον ἀνύουσιν σοφόν.
Σχάσον δὲ δεινὸν ὄμμα καὶ θυμοῦ πνοάς·
οὐ γὰρ τὸ λαιμότμητον εἰσορᾷς κάρα
Γοργόνος, ἀδελφὸν δ' εἰσορᾷς ἥκοντα σόν.
. . . .

Les discours si prompts ne produisent rien de bon.

Aversion d'Étéocle contre son frère très-bien marquée. Ils ne se veulent point regarder.

463 ταῦτα χρὴ μόνον σκοπεῖν,
κακῶν δὲ τῶν πρὶν μηδενὸς μνείαν ἔχειν.

Moyen de se réconcilier c'est d'oublier le passé.

ΠΟΛΥΝΕΙΚΗΣ.

469 Ἁπλοῦς ὁ μῦθος τῆς ἀληθείας ἔφυ,
κοὐ ποικίλων δεῖ τἄνδιχ' ἑρμηνευμάτων.
. . . .
ἐξῆλθον ἔξω τῆσδ' ἑκὼν αὐτὸς χθονὸς,
δοὺς τῷδ' ἀνάσσειν πατρίδος ἐνιαυτοῦ κύκλον.

La raison n'a pas besoin de longs discours.

Il ne veut point non plus nommer son frère.

ΕΤΕΟΚΛΗΣ.

499 Εἰ πᾶσι ταὐτὸν καλὸν ἔφυ σοφόν θ' ἅμα,
οὐκ ἦν ἂν ἀμφίλεκτος ἀνθρώποις ἔρις·
. . . .
Ἐγὼ γὰρ οὐδὲν, μῆτερ, ἀποκρύψας ἐρῶ·
ἄστρων ἂν ἔλθοιμ' αἰθέρος πρὸς ἀνατολὰς
καὶ γῆς ἔνερθε, δυνατὸς ὢν δρᾶσαι τάδε,
τὴν θεῶν μεγίστην ὥστ' ἔχειν τυραννίδα.
. . . .
Πρὸς ταῦθ' ἴτω μὲν πῦρ, ἴτω δὲ φάσγανα,
ζεύγνυσθε δ' ἵππους, πεδία πίμπλαθ' ἁρμάτων,
ὡς οὐ παρήσω τῷδ' ἐμὴν τυραννίδα.

Si tout le monde pensait les mesmes choses, il n'y auroit point de disputes.

Envie de régner.

Fureur de régner.

ΙΟΚΑΣΤΗ.

528 Ὦ τέκνον, οὐχ ἅπαντα τῷ γήρᾳ κακὰ,
Ἐτεόκλεες, πρόσεστιν, ἀλλ' ἡ 'μπειρία
ἔχει τι δεῖξαι τῶν νέων σοφώτερον.
Τί τῆς κακίστης δαιμόνων ἐφίεσαι
φιλοτιμίας, παῖ; Μὴ σύ γ'· ἄδικος ἡ θεός·
πολλοὺς δ' ἐς οἴκους καὶ πόλεις εὐδαίμονας
ἐσῆλθε κἀξῆλθ' ἐπ' ὀλέθρῳ τῶν χρωμένων·
ἐφ' ᾗ σὺ μαίνει...

Discours d'Iocaste bien convenable à une mère.

Contre l'ambition.

543 νυκτός τ' ἀφεγγὲς βλέφαρον ἡλίου τε φῶς
ἴσον βαδίζει τὸν ἐνιαύσιον κύκλον,

Égalité.

555 Οὔτοι τὰ χρήματ' ἴδια κέκτηνται βροτοὶ,
τὰ τῶν θεῶν δ' ἔχοντες ἐπιμελούμεθα·

Les biens sont des dépôts que les Dieux retirent quand ils veulent.

ὅταν δὲ χρῄζωσ', αὔτ' ἀφαιροῦνται πάλιν.

571 Φέρ', ἢν ἕλῃς γῆν τήνδ', ὃ μὴ τύχοι ποτὲ,
πρὸς θεῶν, τροπαῖα πῶς ἄρα στήσεις δορός ;

Où dresserez-vous vos trophées?

ΕΤΕΟΚΛΗΣ.

588 Μῆτερ, οὐ λόγων ἔθ' ἀγὼν, ἀλλ' ἀνάλωται [χρόνος
οὐν μέσῳ μάτην, περαίνει δ' οὐδὲν ἡ προθυμία·
. . . .

Violence d'Étéocle.

596 Ἐγγὺς, οὐ πρόσω βεβηκώς· ἐς χέρας λεύσσεις [ἐμάς ;

Cecy est extrêmement vif.

ΠΟΛΥΝΕΙΚΗΣ.

614 Εἶμι, μὴ πόνει· σὲ δ' αἰνῶ, μῆτερ·

Cecy est fort tendre.

621 Ποῦ ποτε στήσει πρὸ πύργων ;

Haine, appel.

690 (Scène entre Étéocle et Créon.)
Χώρει σύ.....

Cette scène est languissante et n'est point nécessaire au sujet.

834 (Scène entre Tirésias et Créon.)
Ἡγοῦ πάροιθε.....

Cette scène de Tirésias n'est point assez nécessaire pour intéresser.

942 Σὺ δ' ἐνθάδ' ἡμῖν λοιπὸς εἶ σπαρτῶν γένους
ἀκέραιος, ἔκ τε μητρὸς ἀρσένων τ' ἄπο,
οἱ σοί τε παῖδες. Αἵμονος μὲν οὖν γάμοι
σφαγὰς ἀπείργουσ'· οὐ γάρ ἐστιν ἤθεος.
κ. τ. λ.

Causes trop recherchées pour faire mourir Menécée.
Ce peu de nécessité rend froide une action très-belle.

958 . . . . .Φοῖβον ἀνθρώποις μόνον
χρῆν θεσπιῳδεῖν, ὃς δέδοικεν οὐδένα.

Il n'appartient qu'aux Dieux de dire la vérité.

991 Γυναῖκες, ὡς εὖ πατρὸς ἐξεῖλον φόβον,
κλέψας λόγοισιν, ὥσθ' ἃ βούλομαι τυχεῖν·

Cette action de Menécée est trop grande pour estre faite comme en passant. Cela devroit être préparé avec bien plus d'éclat. κλέψας λόγοισιν. Cette feinte est belle.

ΧΟΡΟΣ.

1019 Ἔβας, ἔβας.....

Le commentaire marque fort bien que le chœur s'amuse mal à propos à parler de la Sphynx, lorsqu'il devoit parler de Menécée.

1090 Ἐπεὶ Κρέοντος παῖς ὁ γῆς ὑπερθανὼν
πύργων ἐπ' ἄκρων στὰς μελάνδετον ξίφος
λαιμῶν διῆκε τῇδε γῇ σωτήριον, κ. τ. λ.

Cette mort méritait d'estre racontée plus au long, au lieu de décrire des boucliers.

1180 Ἤδη δ' ὑπερβαίνοντα γεῖσα τειχέων
βάλλει κεραυνῷ Ζεύς νιν· ἐκτύπησε δὲ
χθὼν, ὥστε δεῖσαι πάντας· κ. τ. λ.

Description de Capanée foudroyé.

1209 Ἔα τὰ λοιπά· δεῦρ' ἀεὶ γὰρ εὐτυχεῖς.

Ceci rentre dans le sujet.

1259 Ἀλλ', εἴ τιν' ἀλκὴν, ἢ σοφοὺς ἔχεις λόγους
ἢ φίλτρ' ἐπῳδῶν, στεῖχ', ἐρήτυσον τέκνα
δεινῆς ἁμίλλης

Pourquoi donc avoir fait un si long récit dans un péril si pressant?

1264	Ὦ τέκνον, ἔξελθ' Ἀντιγόνη δόμων πάρος· οὐκ ἐν χορείαις οὐδὲ παρθενεύμασι νῦν σοι προχωρεῖ δαιμόνων κατάστασις, κτλ.	Cette petite scène est du sujet. et elle est tendre.
1283	Αἰαῖ, αἰαῖ, τρομερὰν φρίκᾳ, τρομερὰν φρέν' ἔχω.	Ce chœur est plus du sujet que les autres.
1318	Ἐμός τε γὰρ παῖς γῆς ὄλωλ' ὑπερθανὼν, τοὔνομα λαβὼν γενναῖον, ἀνιαρὸν δ' ἐμοί.	Fils qui meurt généreusement.
1360	Τὰ μὲν πρὸ πύργων εὐτυχήματα χθονὸς οἶσθ'....	Ce récit est fort beau.
1372	Αἴσχιστον αἰτῶ στέφανον, ὁμογενῆ κτανεῖν.	Polynice est toujours honneste
1428	Ὡς γὰρ πεσόντε παῖδ' ἐλειπέτην βίον, ἐν τῷδε μήτηρ ἡ τάλαινα προσπίτνει· σὺν παρθένῳ τε καὶ προθυμίᾳ ποδός.	Ceci est fort pathétique.
1450	Ξυνάρμοσον δὲ βλέφαρά μου τῇ σῇ χερὶ, μῆτερ· τίθησι δ' αὐτὸς ὀμμάτων ἔπι·	Cela est tendre.
1484	Οὐ προκαλυπτομένα....	Le reste de la pièce est inutile et même languissant.
1589	Οὔκουν σ' ἐάσω τήνδε γῆν οἰκεῖν ἔτι·	Créon est meschant inutilement, luy qui ne l'est point dans le reste de la pièce.

ION.

758	εἴπωμεν ἢ σιγῶμεν, ἢ τί δράσομεν;	Le chœur trahit le secret qu'on lui a confié.
989	ἐνταῦθα Γοργόν' ἔτεκε Γῆ, δεινὸν τέρας, κ. τ. λ.	L'Égide; sa description.
1125	Ξοῦθος μὲν ᾤχετ' ἔνθα πῦρ πηδᾷ θεοῦ βακχεῖον, ὡς σφαγαῖσι Διονύσου πέτρας δεύσειε δισσὰς παιδὸς ἀντ' ὀπτηρίων, λέξας.	Quelle apparence que Xuthus ne soit pas du festin où il a dit luimesme qu'il vouloit assister avec son fils?
1146	Ἐνῆν δ' ὑφανταὶ γράμμασιν τοιαίδ' ὑφαί· Οὐρανὸς ἀθροίζων ἄστρ' ἐν αἰθέρος κύκλῳ· ἵππους μὲν ἤλαυν' ἐς τελευταίαν φλόγα Ἥλιος, ἐφέλκων λαμπρὸν Ἑσπέρου φάος· κ. τ. λ.	Belle tapisserie.
1175	σμύρνης ἱδρῶτα	La sueur de la myrrhe.
1257	...... Καὶ μὴν οἵδ' ἀγωνισταὶ πικροὶ δεῦρ' ἐπείγονται ξιφήρεις.	Que deviennent ces satellites dans la suite? Entendent-ils tout ce qui se dit?

ÉLECTRE.

921—941 ? Ἴστω δ'... κ. τ. λ.

Beaux vers à contretemps (*Note au crayon.*)
Les vers 921-941 sont entourés d'une accolade.

1177 Ἰὼ Γᾶ καὶ Ζεῦ, πανδερκέτα βροτῶν,
ἴδετε τάδ' ἔργα φόνια μυσαρά.

Repentir trop prompt.

1213 Βοὰν δ' ἔλασκε τάνδε, πρὸς γένυν γ' ἐμὰν
τιθεῖσα χεῖρας· τέκος ἐμὸν λιταίνω.

Horrible (*Note au crayon*).

1282 Ζεὺς δ' ὡς ἔρις γένοιτο καὶ φόνος βροτῶν,
εἴδωλον Ἑλένης ἐξέπεμψ' εἰς Ἴλιον.

Simulacre d'Hélène.

HIPPOLYTE.

307 Μὰ τὴν ἄνασσαν ἱππίαν Ἀμαζόνα
ἣ σοῖς τέκνοισι δεσπότην ἐγείνατο
νόθον, φρονοῦντα γνήσι', οἶσθα νιν καλῶς,
Ἱππόλυτον (2).

« On jure quelquefois par ses ennemis pour leur insulter. J'en jure par sa poltronnerie, etc (1). »

634 Ἔχει δ' ἀνάγκην, ὥστε κηδεύσας καλοῖς
γαμβροῖσι χαίρων σώζεται πικρὸν λέχος.

Comique (*Note au crayon*).

IPHIGÉNIE EN AULIDE.

1532 Ὦ Τυνδαρεία παῖ, Κλυταιμνήστρα, δόμων
ἔξω πέρασον, ὡς κλύῃς ἐμῶν λόγων.

Cela est bien brusque (*Note au crayon*).

---

(1) C'est ainsi que Racine explique la note de Scholiaste.

(2) Tu connais le fils de l'Amazone...
Hippolyte...

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Séance du 7 septembre.

Note sur la préexistence d'une huile essentielle, cause de l'odeur spéciale de la fécule, par M. Payen. — L'existence d'une huile essentielle qui donne à l'alcool provenant de la fécule de pommes de terres, des céréales, une odeur *sui generis* (*fusel* des Allemands) est admise depuis longtemps par tous les chimistes. M. Liebig avait cherché à établir que cette huile ne se produisait pas ou se détruisait pendant la saccharification de la fécule au moyen de l'acide sulfurique. M. Payen vient de prouver par des expériences concluantes, que l'opinion de M. Liebig n'est pas fondée, et que cette huile existe, que la fécule soit ou non saccharifiée par l'acide sulfurique. « Ainsi, dit M. Payen, le doute n'est plus permis, car l'expérience est directe, facile à répéter et concluante; ce point, sur lequel les ouvrages de chimie les plus récents n'ont pu se prononcer définitivement, est désormais acquis à la science. Il présage la solution prochaine d'un grand nombre de questions importantes encore controversées. Ainsi, non-seulement on pourra s'assurer sans peine que les fécules ou amidons de diverses provenances, de la pomme de terre, des patates, du sagouier, des céréales, doivent à des essences préexistantes leur goût spécial, agréable ou répugnant, mais encore il sera possible de reconnaître la part que peuvent prendre, dans le développement du bouquet des vins, dans l'arôme des eaux-de-vie, les huiles préexistantes ou leurs modifications sous les influences de l'air et des ferments. »

Du rétablissement de la voix sur les cadavres humains, par M. Blandot. — L'auteur de ce mémoire, pour l'examen duquel l'Academie a désigné MM. Magendie, Babinet et Despretz, a essayé de jeter quelque lumière sur le mécanisme de la voix humaine. Il a prouvé, entre autres, que ce mécanisme n'est pas comparable à celui d'un instrument à anches. Voici comment l'auteur expose lui-même ses expériences : « Je souffle par la trachée, et j'ai des sons clairs, aigus, que la théorie prévoyait, parce que le contact des deux apophyses diminue la longueur des cordes vocales, ou y établit des nœuds de vibration. L'action du muscle cricothyroïdien est rendue en pressant sur la base du cartilage thyroïde, et celle du crico-arythénoïdien latéral en soulevant de l'ongle le bord externe des cartilages arythénoïdes. Je rapproche ces cartilages comme le fait l'arythénoïdien, ou je les renverse par la base, comme les crico-arythénoïdiens postérieurs l'exécutent. J'obtiens par ces mécanismes des gammes très-étendues. Telle est la voix de l'expiration; celle de l'inspiration est encore plus forte et plus facile à obtenir, par la raison que les lames vibrantes du larynx,

ou les cordes vocales, présentent leur bord tranchant au souffle de l'inspiration : ce ne sont donc pas des anches; car le renversement de ces mêmes anches devrait rendre les sons impossibles devant le souffle de l'expiration auquel elles tournent le dos. Ces différents sons d'un larynx sont la voix, moins le timbre. Quand j'opère sur le cadavre, le timbre reparaît, l'illusion est entière. C'est le pharynx qui donne ainsi le timbre. Les amygdales jouent aussi un rôle, et leur excitation n'est pas différente. Cette opération fait perdre quatre notes du haut, et acquérir deux notes du bas. L'épiglotte et la base de la langue ont deux fonctions principales : elles opèrent cette sorte de gargarisme vocal connu sous les noms de variations de trille ; en outre, quand elles ferment le conduit aérien, elles favorisent les sons de poitrine où l'air est refoulé; quand elles s'ouvrent, au contraire, les sons montent à la tête, ce qui donne le fausset. Le cartilage thyroïde se prête sur le vivant à une pression latérale qui procure trois notes de plus dans le haut, et qui convertit en sons de poitrine plusieurs sons de fausset. »

Mémoire sur la structure du foie des animaux vertébrés, par M. Natalis Guillot. (Commissaires : MM. Flourens, Milne-Édwards, Rayer, Valenciennes.) — Les recherches de M. Natalis Guillot diffèrent de celles que les anatomistes ont entreprises sur ce sujet. Voici les points qu'il a essayé d'établir : les vaisseaux sanguins afférents et efférents communiquent entre eux par des canaux non pourvus de parois membraneuses; les vaisseaux biliaires commencent par des canaux pareils qui ont en même temps les origines des vaiseaux lymphatiques. Le lobule auquel on s'est arrêté n'est qu'un cas particulier ; la configuration en est déterminée par l'arrangement des vaisseaux, et il se résout en îlots ; enfin l'îlot est un solide de matière hépatique qu'on peut se représenter ainsi : il est entouré d'un canal non membraneux que parcourt le sang amené par les vaisseaux efférents pour être conduit dans les vaisseaux efférents; à l'intérieur sont creusés des canaux non membraneux, origines des vaisseaux biliaires et lymphatiques, et qui ne communiquent point avec les canaux sanguins.

Note supplémentaire à un mémoire intitulé : Nouvelles recherches expérimentales sur le principe actif et sur le mode d'action de l'ergot des graminées, par M. Parola.—Voici les conclusions de l'auteur : 1° L'ergot du seigle est un des plus puissants agents du règne végétal, qui exerce une double action sur l'organisme, dont l'une sur les forces générales manifestement hyposténisante, antiphlogistique, l'autre sur la fibre organique et sur le sang.

2° Cette double action est, à peu de chose près, commune à l'ergot des autres graminées.

3° L'apparition de l'ergot n'est point due à un cryptogame; c'est une substance amorphe produite par une maladie des graminées, et qui consiste probablement dans une sécrétion accidentelle du pédoncule de l'épillet.

4° Il n'existe dans l'ergot du seigle qu'un principe actif principal, qui

est de nature résineuse. Sa proportion relative dans les diverses préparations de l'ergot donne la mesure de leur efficacité.

5° L'ergot est doué d'une vertu hémostatique très-prononcée dans les hémorragies actives.

6° Son action calmante, très-déclarée sur les mouvements respiratoires et sur le système sanguin, le rend un des moyens les plus puissants pour retarder la marche de la phthisie pulmonaire et en procurer quelquefois la guérison.

7° Par cet même action, le seigle est un médicament très-énergique dans les maladies inflammatoires, particulièrement comme auxiliaire de la saignée.

8° Son action calmante des systèmes nerveux et artériels le rend un moyen d'une très-grande valeur dans la fièvre typhoïde.

9° Dans le travail de l'accouchement et dans les métrorrhagies actives, il est d'un recours précieux, soit pour arrêter l'écoulement sanguin, soit pour hâter la sortie du fœtus.

10° La poudre et l'extrait résineux sont les préparations les plus actives et les plus convenables pour les usages thérapeutiques dans les circonstances urgentes, tandis que les préparations aqueuses peuvent être préférées dans les affections légères et chroniques.

Recherches zoologiques, anatomiques et physiologiques sur les œstrides en général, et particulièrement sur les œstres qui attaquent l'homme, le cheval, le bœuf et le mouton, par M. N. Joly. — L'organisation des œstrides à l'état de larve (c'est à cet état qu'on les rencontre dans les animaux) offre assez de ressemblance avec celle de certaines larves appartenant à l'ordre des diptères. Indépendamment des crochets (mandibules) dont la bouche de l'*œstrus equi* est armée, l'auteur a découvert chez cette espèce deux maxilles très-petites, qu'il n'a pu retrouver ni chez la céphalémye du mouton, ni chez l'hypoderme du bœuf. Dans les divers genres, les organes digestifs offrent entre eux beaucoup de ressemblance. Quant à l'appareil respiratoire, il se montre partout extrêmement compliqué; mais il atteint le maximum de complication chez les larves du genre *œstrus*, probablement en raison du lieu que ces larves devaient habiter. M. Joly a de plus constaté que ces insectes peuvent se passer longtemps de respirer. Plongées dans divers liquides où la plus grande partie des animaux à respiration aérienne trouvaient promptement la mort (alcool, huile de ricin, eau saturée de sel marin), les larves d'*œstrus equi* et de *cephomelya ovis* ont vécu des jours, des semaines entières dans ces liquides.

Procédé d'évaluation du rendement des sucres bruts et substances saccharifères, par M. Clerget. — D'après les observations de M. Clerget, on rencontre généralement dans les mélasses la quantité considérable de 36 à 50 pour 100 de sucre réel que l'on abandonne, parce qu'on ne peut plus le faire cristalliser, ou du moins parce qu'on ne saurait en tirer un parti quelconque, sans faire des frais qui absorberaient et dépasseraient même de beaucoup le bénéfice. L'impossibilité

d'extraction a été depuis longtemps expliquée, bien que l'on ne connût pas alors de moyens faciles de déterminer la quantité de ce sucre. Aujourd'hui, qu'il devient si aisé de constater la quantité de sucre absolu que contiennent des dissolutions saccharines, c'est par le rapprochement et la comparaison de cette quantité avec celle des substances autres que le sucre que M. Clerget propose de déterminer ou du moins d'évaluer le degré de difficulté ou l'impossibilité d'extraire ce sucre.

Note sur l'action réciproque des métaux et de l'acide sulfurique, par M. Maumenée. L'auteur démontre que l'action de l'acide sulfurique sur les métaux n'est pas toujours aussi simple qu'on l'admet généralement. En effet, indépendamment du sulfate qui se produit, il paraît se procurer en même temps une certaine quantité de sulfure ou d'oxysulfure coloré en brun ou en noir. Cette réaction se manifeste surtout pour le cuivre et le plomb.

Essais sur les maladies qui atteignent les ouvriers qui préparent le vert arsenical et les ouvriers en papiers peints qui emploient dans la préparation de ces papiers le vert de Schweinfurt ; moyens de les prévenir, par M. A. Chevallier. — Pour prévenir les maladies qui atteignent quelquefois les ouvriers en papiers peints (en vert), M. Chevallier prescrit :

1° Qu'ils aient constamment, lors du satinage, soit un mouchoir mouillé, soit un masque à éponges sur la figure, de manière qu'ils ne puissent absorber de poussière, soit par la bouche, soit par les narines ;

2° Qu'ils se lavent les mains et les avant-bras chaque fois qu'ils quittent le travail pour prendre leur nourriture ;

3° Que les ouvriers satineurs fixent et serrent leurs pantalons au-dessous des genoux avec une jarretière élastique : il serait encore mieux d'exiger que ces ouvriers fissent usage de pantalons à pied ;

4° Que ces ouvriers ne travaillent pas plus d'une journée au satinage des papiers verts à l'arsenic.

Séance du 14 septembre.

Note sur l'amidon normal des toiles de chanvre, par M. Malagutti. — Les principaux résultats auxquels il est arrivé sont ainsi formulés : « Les fils de chanvre écrus, que l'on trouve dans le commerce sont quelquefois dépourvus d'amidon, et quelquefois ils en contiennent des quantités très-notables.

« L'amidon contenu dans les fils écrus, tantôt est éliminé par le blanchissage, opéré à une température de beaucoup inférieure à l'eau bouillante, et tantôt il exige un blanchissage et des lavages à une température voisine de 100 degrés.

« La cause de la présence de l'amidon dans les fils écrus tient probablement à des accidents de rouissage, ou peut-être même à des conditions particulières de la plante textile.

« Les toiles naturellement amylacées abandonnent à l'eau bouil-

lante 1 milligramme environ d'amidon par centimètre carré, tandis que les toiles collées à l'amidon en abandonnent 3 1/2 milligrammes.

« Le moyen technique pour distinguer les toiles naturellement amylacées des toiles collées à l'amidon consiste dans l'emploi successif du charbon animal et de l'iode.

« Le charbon animal ordinaire peut, dans certaines conditions particulières, absorber environ 9 millièmes de son poids d'amidon dissous. »

Note sur quelques minéraux de l'Algérie, par M. E. Renou. — M. Renou a rencontré, près de Tunis, un minéral qui est un sous-tannate de peroxyde de fer (élément essentiel de l'encre). Ce minéral, existant sous forme de dépôt, prend naturellement place auprès de l'humboldtite, ou fer oxalaté. Voici comment l'auteur en explique la formation : « Il existe au sud-est de la Calle, près la frontière de Tunis, une chaîne de montagnes composée de grès qui appartiennent au terrain crétacé supérieur, et couverte de bois de chênes verts et de liéges. Du pied du versant occidental, sortent plusieurs sources thermales vitrioliques, qui déposent du sous-sulfate de peroxyde de fer sur leurs bords; ces eaux, encore chargées de sulfate de fer, se jettent bientôt dans un ruisseau chargé de tannin, et y forment un dépôt assez volumineux, léger, sans consistance, qui n'est autre chose que la base de l'encre à écrire. »

Séance du 21 septembre.

Expériences statiques sur la digestion, par M. Boussingault. — D'après la théorie de M. Dumas, la fonction digestive a un double but : d'une part, elle introduit dans l'organisme les matériaux nécessaires à la combustion opérée par la respiration; de l'autre, elle fournit les produits nécessaires à l'assimilation. Les expériences entreprises par M. Boussingault tendent à démontrer que l'albumine, la fibrine, le caséum, bien qu'absorbés en proportion considérable par les voies digestives, ne procurent pas assez d'éléments combustibles à l'organisme; c'est ce qui expliquerait pourquoi ces mêmes substances, si éminemment propres à l'assimilation, deviennent cependant des aliments insuffisants quand elles sont données seules. Ces expériences ont été faites sur le canard. « Pour que les substances indiquées, dit l'auteur, nourrissent complétement, il faut qu'elles soient unies à des matières qui, une fois parvenues dans le sang, y brûlent en totalité, sans se transformer en corps qui sont aussitôt expulsés, comme cela arrive à l'urée et à l'acide urique : aussi ces substances alimentaires essentiellement combustibles, comme l'amidon, le sucre, les acides organiques, et je me hasarde à y joindre la gélatine, entrent-elles toujours pour une proportion plus ou moins forte dans la constitution des aliments substantiels. Ce sont ces différentes matières, qui se consument aussitôt qu'elles sont entrées dans le système circulatoire, que M. Dumas a désignées depuis longtemps sous le nom d'aliments respiratoires, indiquant ainsi que leur rôle principal est de contribuer à la

production de la chaleur animale, et d'économiser, en quelque sorte, les matériaux azotés, plus spécialement destinés à l'assimilation. Les recherches que je viens de présenter m'autorisent à ajouter à ces ingénieuses considérations, que si, comme chacun sait, les substances albuminoïdes ne peuvent pas être remplacées en totalité dans la nutrition par des matières non azotées, elles ne peuvent pas davantage être substituées totalement à ces dernières, et que, de toute nécessité, l'albumine, la fibrine, le caséum, pour devenir une nourriture substantielle, doivent être associés à un aliment respiratoire. »

Recherches sur l'électricité, par M. Marié Davy. (Premier mémoire.) — Il résulte de ce travail qu'il faut se garder d'accorder aux lois de Ohm une généralité qu'elles n'ont pas. Il y a peut-être lieu de douter de leur exactitude, même pour les piles thermo-électriques. Quant aux piles hydro-électriques simples, elles s'en écartent considérablement. Il peut se trouver certaines piles où des circonstances particulières rendront le terme b/i très-faible ou nul, mais ce ne seront toujours que des cas particuliers.

Mémoire physiologique et organographique sur la sensitive et les plantes dites sommeillantes, par M. Fée. — L'auteur tire de ses reches les conclusions suivantes :

« Pour se rendre compte des mouvements qui se manifestent à la vue, dans la sensitive et dans les autres plantes excitables, il n'est pas besoin de faire intervenir l'action de la fibre musculaire, ni même celle de nerfs apparents. Dans le règne animal, une foule d'êtres actifs exécutent des mouvements très-compliqués, sans qu'on ait vu en eux les moindres traces de système nerveux.

Les cellules végétales sont contractiles; les agents excitateurs les impressionnent sans aucun autre intermédiaire. Le tissu vasculaire, éminemment élastique, cède facilement aux mouvements imprimés au tissu cellulaire.

On peut regarder le tissu cellulaire de la sensitive comme érectile. Est-il à l'état de dilatation active, la plante se présente étalée; est-il à l'état de contraction ou de resserrement, la plante redresse ses folioles ou abaisse ses pétioles.

Dans l'état de dilatation active, les liquides abreuvent les cellules des plans inférieurs, et les maintiennent à l'état de turgescence.

Dans l'état de contractilité, les liquides, moins abondants, laissent les cellules des plans supérieurs affaissées, et sont refoulés vers les plans inférieurs.

Ainsi, pour la sensitive, s'explique le mouvement normal diurne et nocturne. Au jour et à la lumière, les sucs, attirés vers la cuticule, se maintiennent en équilibre par une évaporation rhythmique ; ceux qui arrivent remplacent ceux qui sont transpirés. Si les chocs, le froid, les blessures, interrompent cet équilibre, il y a trouble dans la circulation, les fluides quittent brusquement les cellules des plans supérieurs, dilatent les vaisseaux par refoulement, et la contractilité en est la suite.

Lorsque vient le soir, les fluides n'étant plus que faiblement attirés vers les plans supérieurs, il y a nécessairement resserrement des tissus; la plante se contracte, et, la nuit, le phénomène est à son maximum d'intensité, pour cesser peu à peu de se manifester au retour de la lumière.

L'obscurité ne met point obstacle à l'état diurne des feuilles sommeillantes.

L'obscurité même soutient l'état diurne, et tend à laisser les feuilles étalées.

Lorsque les plantes sont placées à l'obscurité, dans une cave fraîche, que l'air est chargé d'humidité, le réveil des plantes peut durer plusieurs jours.

Si l'on transporte subitement de l'air chaud à l'air frais des plantes réveillées, elles s'endorment, si les différences de température sont considérables.

Si l'on arrose, étant placées à l'obscurité et réveillées, les plantes à feuilles sommeillantes, elles peuvent entrer immédiatement en station nocturne; mais cet état dure peu.

Si l'on transporte à l'air libre, étant réveillées, et pendant la nuit, les plantes qui avaient été mises à l'obscurité d'une cave, elles entrent, quoique lentement, en station nocturne.

Dans une cave chaude, située à 1 mètre 50 centimètres au-dessous du sol, ou dans un appartement sec, soigneusement privé de lumière, les choses se passent comme dans une cave profonde, mais d'une manière un peu moins complète.

Une obscurité complète n'exalte ni n'affaiblit la sensibilité du *Mimosa pudica.*

L'*Oxalis annua*, qui ne fleurit à l'air libre que vers le milieu du jour, reste en fleur nuit et jour à l'obscurité.

Le *Porliera hygrometrica* est insensible aux variations hygrométriques de l'air, et rentre dans la condition de toutes les autres plantes sommeillantes, quoique bien plus excitable.

Ce n'est pas parmi les légumineuses qu'il faut chercher les plantes qui entrent le plus facilement en sommeil. Le *Phyllantus cantoniensis* et le *Porliera hygrometrica*, l'une, de la famille des Euphorbiacées, l'autre, de celle des Rutacées, doivent occuper la tête de la liste.

Sur l'existence d'un nouvel oxacide de l'azote, et sur la théorie de fabrication de l'acide sulfurique, par M. Barreswil. — L'auteur cherche à prouver que le liquide bleu qu'on obtient en condensant par le froid un mélange humide d'acide hypo-azotique et de bi-oxyde d'azote, n'est ni de l'acide azoteux, ni un mélange de bi-oxyde d'azote et d'acide hypo-azotique, mais bien un composé défini, dont la formule probable serait Az^2O7 (Az — 175), correspondant à l'acide surmanganique et à l'acide surchromique.

Observations sur le cuivre et l'arsenic, qui prouvent que ces deux métaux sont répandus partout, par M. Walchner. — Il résulte de ces recherches que le cuivre et l'arsenic sont aussi généralement ré-

pandus sur toute la surface du globe que le fer qu'ils accompagnent. Relativement aux minerais de fer, ces résultats réclament l'attention du forgeron ; relativement aux eaux minérales, ils pourraient expliquer certains effets particuliers des sources renommées ; enfin, en décelant dans les substances terreuses, les argiles, les terres labourables, l'existence de ces deux poisons minéraux, ils doivent être d'un intérêt manifeste pour tous ceux qui s'occupent de recherches en médecine légale.

Séance du 28 septembre.

Rapport sur un mémoire de M. Lewy, relatif à la composition des gaz que l'eau de mer renferme.

L'eau de l'Océan renferme, par litre, en moyenne :

	matin.	soir.	
Acide carbonique........	3, 4	2, 9	cent. cubes.
Oxygène................	5, 4	6, 0	
Azote..................	11, 0	11, 6	
	19, 8	20, 5	cent. cubes.

Par suite de l'action des animaux ou des plantes que l'Océan renferme, l'acide carbonique augmente pendant la nuit, et l'oxygène, au contraire, augmente pendant le jour.

Terme moyen, l'oxygène qui s'ajoute dans la journée semble même sensiblement égal en volume à l'acide carbonique qui disparaît, quoique, en comparant les observations de chaque jour, cette proportionnalité paraisse moins évidente.

En moyenne, le volume total du gaz que l'eau fournit le soir est un peu plus élevé que celui du gaz qu'on recueille le matin, et qui indiquerait peut-être qu'une portion sensible de l'oxygène provient d'une décomposition de l'eau elle-même, opérée par les plantes.

En moyenne aussi, l'eau de l'Océan renferme de l'hydrogène sulfuré en quantité qui paraît assez constante ; car, appréciée au moyen du sulfhydromètre de M. Dupasquier, elle s'élève le matin à 0,30, et le soir à 0,32 centimètre cube.

Solution d'un problème sur la fusion des alliages, par M. C. C. Person. — Il résulte de ce travail qu'il est possible d'assigner d'avance la chaleur nécessaire à la fusion d'un alliage, quand on connaît celle qu'exige chacun des métaux composants ; et la solution de ce problème confirme naturellement les conséquences que l'auteur avait tirées de ses expériences sur la fusion, notamment la loi que la chaleur latente de fusion est donnée par la formule $(160 + t)\,\delta = l$.

Séance du 5 octobre.

Sur une tête d'hippopotame, en squelette, rapportée du royaume de Choa, par M. Rochet d'Héricourt. — Il résulte de ce travail : que 1° l'hippopotame appartient à une espèce particulière ;

2° Que l'hippopotame du Sénégal et celui d'Abyssinie forment une autre espèce.

L'auteur propose de désigner l'espèce du Sénégal ou d'Abyssinie

sous le nom de : 1° *Hippopotamus typus*, comme la plus anciennement connue ; celle du Cap serait : 2° l'*Hippopotamus australis*. La troisième espèce vivante, originaire de la rivière Saint-Paul, a été désignée par M. Morton sous le nom de : 3° *Hippopotamus minor*.

Remarques sur les caractères différentiels des mammifères du sud et du nord de l'Afrique, faites à l'occasion du mémoire de M. Duvernoy, par M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire. — Le résultat des comparaisons faites entre les animaux des régions extrêmes du continent africain est le suivant : Les mêmes types, à peu d'exceptions près, se retrouvent dans l'une et dans l'autre, mais modifiés de telle sorte que les différences observées sont généralement à la fois inférieures en valeur à celles par lesquelles les zoologistes caractérisent ordinairement les *espèces*, et *supérieures* à celles qu'ils sont habitués à rencontrer entre les *variétes*.

C'est dans cette séance qu'on lit une lettre de M. Galle, astronome de Berlin, lequel annonce qu'il a vu dans le ciel la planète que M. Le Verrier avait découverte par la puissance du calcul. (Voyez plus haut la notice que nous avons consacrée à la découverte de M. Le Verrier.)

Mémoire sur les propriétés mécaniques du bois, par MM. Chevandier et Wertheim. — Les principales conclusions de ce rapport sont :

1° Les propriétés mécaniques du bois augmentent d'une manière constante, et quelquefois même dans une très-forte proportion, du centre à la circonférence, pour le sapin, quel que soit son âge, pour le pin, le charme, le frêne, l'orme, l'érable, le sycomore, le tremble, l'aune, et en partie pour l'acacia; cette augmentation paraît être indépendante de l'âge dans les bois résineux, et en général dans les espèces dont les couches restent toujours perméables aux liquides. Dans le vieux chêne et le vieux bouleau, les propriétés suivent une marche inverse, c'est-à-dire qu'après avoir augmenté jusqu'au tiers du rayon, elles redescendent ensuite jusqu'à la circonférence; enfin, pour le hêtre, on trouve la marche ascendante pour un jeune arbre, et la marche décroissante pour un arbre plus âgé, ce qui semblerait indiquer que dans les arbres dont les couches les plus anciennes s'oblitèrent pour former le bois de cœur, cette transformation modifie la marche des propriétés.

2° Pour chaque couche annuelle, prise séparément, les propriétés mécaniques diminuent avec la hauteur de l'arbre ; il en est de même dans les directions perpendiculaires à l'axe.

Pour l'ensemble de la tige, il ne peut y avoir que diminution avec la hauteur, dans les espèces dont les couches les plus faibles sont à la circonférence, et c'est en effet ce qui a lieu pour le chêne ; mais, dans les autres espèces, il peut y avoir diminution, constance ou augmentation, selon les rapports entre la loi d'accroissement du centre à la circonférence, et la loi de décroissement dans les couches, depuis la base jusqu'à la cime.

Toutefois les cas de diminution avec la hauteur sont, en général, les plus nombreux.

3° Les rapports entre l'élasticité et la cohésion, dans le sens des fibres, et les mêmes propriétés dans le sens du rayon et de la tangente, ne varient pas sensiblement avec la hauteur, dans un même arbre, ni dans des arbres de même espèce, mais bien lorsqu'on compare les diverses espèces entre elles.

En moyenne, lorsqu'on prend pour unités les coefficients d'élasticité, et les cohésions moyennes dans les sens de l'axe, on trouve, pour les coefficients d'élasticité dans les sens du rayon et de la tangente des arbres, 0,165 et 0,091, et pour les cohésions dans ces deux directions, les nombres 0,163 et 0,159.

4° On ne remarque aucun rapport régulier entre la densité des arbres et leur âge, l'épaisseur de leur couche, l'exposition et la nature du terrain.

5° L'époque de l'abattage des arbres ne paraît pas influer sur leurs propriétés mécaniques.

6° Le coefficient d'élasticité et la cohésion diminuent à mesure que l'âge des arbres augmente.

7° L'épaisseur relative des couches ne peut être considérée comme la cause première des différences que l'on observe dans un même arbre, ni de celles qui existent entre les individus.

Il est vrai que, dans le sapin, l'amincissement graduel des couches marche le plus souvent dans le même sens que l'augmentation des propriétés du centre à la circonférence; mais dans le cas où le contraire a lieu, cette augmentation reste néanmoins sensible.

8° Les bois venus aux expositions nord, nord-est et nord-ouest, et dans les terrains secs, ont toujours un coefficient d'élasticité élevé, et d'autant plus fort que ces deux conditions se trouvent réunies, tandis que les arbres venus dans les terrains fangeux présentent les coefficients les plus faibles.

C'est surtout pour le hêtre que l'effet de ces influences est le plus marqué.

9° Les hêtres venus dans le grès vosgien présentent une élasticité supérieure à celle des hêtres venus dans le grès bigarré et dans le muschelkalk.

10° Dans un même arbre, les diverses propriétés mécaniques marchent presque toujours parallèlement. Ainsi, la couche la plus dure est ordinairement celle qui possède aussi la plus grande vitesse du son, le coefficient d'élasticité le plus élevé, et la plus forte cohésion; mais ce rapport, trop peu constant déjà dans un même arbre pour pouvoir être exprimé par une formule, ne se retrouve que rarement lorsqu'on compare entre eux divers arbres d'une même espèce, et il disparaît complétement dans les arbres de nature différente.

Mouvements observés dans certains filets du système nerveux chez les sangsues. (Lettre de M. Mandl à M. I. Geoffroy-Saint-Hilaire.) — M. Mandl annonce dans cette lettre qu'il a vu, dans des filets nerveux de la sangsue, des contractions manifestes, comparables aux contractions musculaires. MM. Flourens et Serres avaient déjà

constaté l'existence de faits analogues. Voici comment M. Mandl rend compte de son expérience :

« J'ai séparé, sur une sangsue vivante, un morceau de cette chaîne ganglionnaire, composé de deux ou trois ganglions, et je l'ai placé dans une goutte d'eau, après avoir déchiré l'enveloppe noirâtre, de manière à isoler complétement les ganglions et les nerfs. En examinant immédiatement, à un grossissement de cinquante à soixante fois, cette portion du système nerveux, j'ai aperçu très-distinctement des contractions vitales, soit dans les nerfs qui partent latéralement de chaque ganglion, soit dans la portion terminale du cordon de connexion. Ces mouvements rappellent complétement les contractions des fibres musculaires. La vivacité de ces mouvements est très-variable, selon les individus. Sur quelques sangsues, je n'ai pas pu constater ces contractions des nerfs. »

Séance du 12 octobre.

Considérations nouvelles sur les intégrales définies qui s'étendent à tous les points d'une courbe fermée, et sur celles qui sont prises entre des limites imaginaires, par M. A. Cauchy. — Ce mémoire fait suite à une série de travaux que le savant mathématicien a publiés sur le calcul intégral. Il est suivi d'un autre mémoire ayant pour titre : *Sur la continuité des fonctions qui représentent les intégrales réelles ou imaginaires d'un système d'équations différentielles.*

Sur le bolide du 21 *mars* 1846, *et sur les conséquences qui sembleraient résulter de son apparition.* (Extrait d'une note de M. Petit.) — Il résulte des observations énoncées dans cette note, que le bolide du 21 mars serait un satellite de la terre, et qu'il resterait toujours trop rapproché de cette planète, pour que le soleil et la lune pussent s'en emparer.

Sur la composition des sels d'antimoine, par M. E. Péligot. — L'auteur s'attache à prouver que, contrairement à l'opinion de Berzélius, tous les oxydes de la forme $R^2 O^3$ ne donnent pas naissance à des sels qui soient au même degré de saturation; que parmi ces oxydes, il en est au moins deux, les oxydes d'urane et d'antimoine, qui se combinent avec 1 équivalent d'acide, et ne s'unissent jamais avec trois équivalents.

ANNALEN DER PHYSIK UND CHEMIE, par Poggendorff, tome LXVIII, n° 8, 1846. — *Documents pour servir à la physiologie de la vue et de l'ouïe*, par A. Seebeck.

Ces documents tendent à démontrer, d'un côté, que les deux yeux reçoivent des impressions inégales et variables, mais que ces impressions se combinent de manière à ne donner naissance qu'à une sensation commune ; d'un autre côté, qu'une oreille exercée est capable de saisir la différence d'une vibration sur 1,200.

Sur la péricline, considérée comme une variété ne l'albite, par W. Haidinger. — *Breithaupt* avait considéré la péricline du mont Saint-Gothard et d'autres localités comme une espèce minérale parti-

culière, tandis que Gustave Rose la range dans le genre des feldspaths en la rapprochant de l'albite. M. Haidinger adopte aussi cette dernière opinion.

Notices sur l'existence des principaux minéraux de fer, par W. Haidinger. — Ces notices ajoutent peu de chose à ce qui était déjà connu. Les principaux minerais de fer que l'auteur passe en revue sont : le minerai de fer brun (gothite, limonite, lepidokrokite), le fer spathique (sidérite), le minerai de fer rouge (hématite), le minerai de fer magnétique (magnétite), la pyrite ; ou, chimiquement considérés, l'hydrate ferrique, le carbonate ferreux, l'oxyde ferrique, l'oxyde ferroso-ferrique, persulfure ferrique.

Nous regrettons de ne pouvoir donner ici, faute de place, quelques *Analyses de minéraux* que l'on doit à M. C. Rammelsberg.

Stalactites de la grotte d'Antiparos, par G. Fiedler. — L'auteur a donné une description de cette grotte, dans son Voyage en Grèce, tom. II, p. 193. Le noyau de la plupart des stalactites qui ornent la voûte de la grotte d'Antiparos se compose de spath calcaire; il est entouré de cristaux ou de couches d'aragonite, dont la formation exige une température plus élevée que le spath calcaire.

Sur les dissolutions métalliques neutres, capables de dissoudre de petites quantités d'un autre métal moins oxydable, par M. Fischer. — L'auteur essaye de donner suite aux recherches qu'il avait déjà publiées et qui tendaient à montrer que les dissolutions de métaux très-oxydables (acétate et nitrate de zinc) sont susceptibles de dissoudre une certaine quantité de métaux électropositifs (plomb).

Annalen der Physik und Chemie, n° 9, 1846.

Sur les images électriques, par P. Riess. — L'électricité donne lieu à un arrangement particulier de certains corps réduits en poudre; cet arrangement représente des espèces de dessins (figures ou images). La poudre dont M. Riess s'est servi dans ses expériences était un mélange de fleurs de soufre et de minium. La figure positive occupe toujours un plus grand espace sur la plaque isolante que la figure négative; la première représente une espèce de soleil ou disque rayonné, tandis que la dernière est un disque non bordé de rayons.

Recherches sur la distribution et fixation de l'électricité, par Munck af Rosenschold. — C'est la première partie d'un mémoire étendu.

Appareil pour constater l'électricité atmosphérique, par E. Romershausen, à Halle. — L'électricité atmosphérique exerce un grand rôle dans les phénomènes du monde organique ou inorganique. C'est donc bien mériter de la science que d'exécuter un instrument propre à constater ou à mesurer cette électricité. L'appareil imaginé par M. Romershausen est à la fois simple et peu coûteux. Il est à désirer qu'il devienne bientôt d'un usage général. Cet appareil a déjà fait voir que l'électricité atmosphérique présente un mouvement notable et assez régulier d'élévation et d'abaissement depuis le lever jusqu'au coucher du

soleil. On observe quelquefois, comme l'année dernière, des changements brusques dans les courants de l'électricité positive ou négative, qui exigent un examen plus rigoureux.

Sur la tension dans la batterie électrique, par Knochenhauer. — Cette notice se rattache aux expériences publiées par Dove, dans le tome LXIX, p. 81, de ces Annales.

Sur un nouveau métal contenu dans la tantalite de la Bavière, par H. Rose. — La tantalite de la Bavière renferme, selon H. Rose, deux nouveaux métaux, le pélopium et le niobium, dont on ne connaît guère les propriétés. Il serait à désirer qu'on publiât un mémoire complet sur ce sujet.

Sur la phénakite de l'Itmengebrige, par G. Rose. — M. Rose décrit exactement la forme cristalline de ce minéral, sans en donner l'analyse.

Notice sur les expériences de Lüdersdorff, concernant la nature de la levûre de bière, par Schubert. — L'auteur soutient, conformément aux conclusions de Lüdersdorff, que la levûre de bière doit sa propriété d'agir comme ferment à la présence des globules qui la constituent à l'état d'un corps éminemment poreux. L'action fermentescible cesse dès que cette porosité a été détruite.

ANNALEN DER CHEMIE UND PHARMACIE, par Wœhler et Liebig.

Numéro de juin 1846.

Sur un nouvel acide, voisin de l'acide picrique, par R. Böttger et H. Will.

Le nouvel acide, auquel les auteurs ont donné le nom d'*acide styphnique* (de στυφνός, astringent), est produit par l'action de l'acide nitrique sur diverses espèces de gommes ou de résines (ammoniaque, asa fœtida, etc.), ainsi que sur les extraits aqueux de fernambouc, de campêche et de bois jaune. L'acide styphnique cristallise, comme le phosphate plombique, en prismes hexagonaux; il est très-peu soluble dans l'eau, et assez soluble dans l'alcool et l'éther. Sa saveur n'est ni amère ni acide, même légèrement astringente. Sa solution aqueuse colore la peau en jaune d'une manière persistante. Il est d'un jaune pâle, craque sous les dents, rougit fortement la teinture de tournesol et décompose les carbonates. Chauffé sur une lame de platine, il fond et se prend, par le refroidissement, en une masse cristalline rayonnée. Traité par l'eau régale, il se décompose complétement et donne un résidu d'acide oxalique. Quant à sa composition, l'acide styphnique diffère de l'acide picrique en ce qu'il renferme 2 équivalents d'oxygène de plus que ce dernier. Il est représenté par la formule : $C^{12}H^{2}N^{3}O^{16},HO$. Il a la propriété de saturer 2 équivalents de base, et de donner naissance à une série de sels doubles, susceptibles de détoner comme les picrates, par une chaleur lente et graduellement élevée. Les principaux sels analysés par MM. Böttger et Will sont : les *styphnates de potasse, d'ammoniaque,* de *baryte,* de *strontiane,* de *chaux,* de *magnésie,* de *zinc,* de *manganèse,* de *protoxyde de fer,*

de *protoxyde de cobalt*, d'*oxyde de cuivre*, d'*oxyde de plomb*, d'*oxyde d'argent*.

Dosage du soufre dans les produits organiques, azotés et sulfurés, par E. Rüling. — Dans les analyses anciennes, le dosage du soufre avait été presque entièrement négligé; on n'avait tenu compte que du carbone, de l'hydrogène et de l'oxygène qui entrent dans la composition de tous les corps organiques. Ce n'est que depuis quelque temps que Mulder a appelé l'attention des chimistes sur la présence du soufre dans les matières retirées du règne végétal ou du règne animal. Les principales de ces matières sont la légumine, l'albumine, la caséine et la fibrine. La première contient, d'après les nouvelles analyses de M. Rütling, 0,505 p. 0/0 de soufre, et la dernière 1,319 p. 0/0. Les proportions de soufre trouvées par M. Rütling sont supérieures à celles qu'avait constatées M. Mulder dans ces mêmes matières. Le procédé d'analyse employé consiste à convertir le soufre, au moyen d'une substance oxydante, telle que le nitre, en acide sulfurique, et à doser celui-ci à l'état de sulfate de baryte. C'est le procédé ordinaire.

Quantité de soufre contenue dans la caséine, par Walther. — La caséine pure, retirée du caséum exempt de beurre, renferme, suivant M. Walther, 0,933 p. 0/0 de soufre, moyenne de trois analyses.

Dosage du soufre de quelques corps organiques, par Fr. Verdeil.— Ces recherches confirment en grande partie celles de M. Rüling, qui viennent d'être mentionnées.

Sur la composition et l'action médicale de la quinoïdine, par Liebig. — En traitant les eaux-mères du sulfate de quinine par un carbonate alcalin, on obtient un précipité abondant, d'un blanc jaunâtre, très-amer, neutralisant les acides et jouant le rôle d'une base. Sertuerner lui avait donné le nom de *chinoïdine*. M. Liebig a soumis cet alcaloïde à une nouvelle analyse, et lui assigne la même composition atomique que la quinine. « La quinoïdine, dit-il, est à la quinine ce que le sucre cristallisable est au sucre non cristallisable.» L'emploi de la quinoïdine, qui partage toutes les propriétés de la quinine, est d'une haute importance dans la médecine des pauvres. (Le sulfate de quinine est sept fois plus cher que le sulfate de quinoïdine, qu'on se procure directement par l'évaporation des eaux-mères du sulfate de quinine.)

Sur les matières colorantes rouge et jaune du safran, par A. Schlieper. — L'auteur s'attache à montrer l'inexactitude des résultats obtenus par M. Preisser. Il assigne à la matière colorante jaune (oxydée) la formule : $C^{24}H^{12}O^{13}$; et il represente la composition de la matière colorante rouge (carthamine) par $C^{14}H^{8}O^{7}$.

De l'action de l'acide nitrique sur l'acide cholique, par A. Schlieper. — L'action de l'acide nitrique cholique donne naissance à des produits volatils et à un résidu gommeux, transparent, identique avec l'*acide cholestérique* de Redtenbacher, ainsi que M. Schlieper l'a constaté par l'analyse du sel d'argent, — $AgO, C^{8}H^{4}O^{4}$.

Sur la quantité de soufre contenue dans l'ichthyocolle et l'ivoire, par A. Schlieper. — Suivant M. Schlieper, l'ichthyocolle renferme 14,43 p. 0/0, de carbone, 1,99 d'hydrogène et 0,16 de soufre. L'ivoire a pour composition en centièmes : 17,43 de carbone, 2,38 d'hydrogène et 0,19 de soufre.

Sur l'ammoniaque contenue dans le terreau, par Krocker. L'auteur soutient, d'une manière assez peu plausible, que l'ammoniaque qu'on rencontre principalement dans les terrains argileux provient de l'air atmosphérique par voie d'absorption.

On trouve dans le même numéro une *analyse de la cendre de l'épinard* (*spinacea oleracea*), par Saalmüller, et une analyse des cendres du *lolium perenne* et du *scirpus lacustris*, par Fleitmann.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Dans la séance du vendredi 18 septembre, M. Flourens demande, au nom de l'Académie des Sciences, que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres désigne plusieurs de ses membres pour examiner, de concert avec MM. Cordier, Elie de Beaumont et Dufresnoy, un travail de M. Boucher de Perthes, dans lequel un fait d'histoire naturelle se trouve étayé de preuves qui sont du domaine de l'archéologie. L'Académie désigne MM. Jomard et Raoul-Rochette.

Nous avons déjà parlé, dans notre dernier numéro, de la notice sur une tête de Phidias, que M. Letronne a lue dans la séance du 25 septembre.

Dans la séance du 2 octobre, M. V. Leclerc lit une notice sur l'*Image du monde*, poëme français inédit de l'an 1245, et M. Havet, un mémoire sur la *Rhétorique d'Anaximène*, adressée à Alexandre, et faussement attribuée à Aristote. MM. Leclerc et Havet ont continué leurs lectures, le premier dans la séance du 9, et le second dans celle du 16 octobre. C'est dans la séance du 16 que M. Guigniaut a lu une note *sur la cosmogonie et la théogonie des Phéniciens, et sur la religion de la Syrie en général*.

Dans la séance du 23 octobre, M. Texier a communiqué des notes sur quelques monuments de l'Algérie, extraites d'un rapport adressé à M. le ministre de la guerre. M. Defremery a lu un mémoire sur l'*Émir des Émirs*.

Dans la séance du 30 octobre, M. Naudet a lu un mémoire intitulé: *les Récompenses d'honneur chez les Romains*.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Dans la séance du 3 octobre, M. Bouchitté a continué la lecture de son mémoire sur la *persistance de la personnalité après la mort*. Nous terminons ici l'analyse de ce travail, et nous renvoyons au *numéro de septembre* ceux qui voudront connaître le commencement de notre résumé.

Il est juste de dire que la science n'est pas définitivement constituée dans la question de l'immortalité de l'âme ; qu'il lui manque plusieurs des conditions nécessaires à la solution des difficultés qui s'y rencontrent. En cela, elle diffère de la question de l'existence de Dieu, à la solution de laquelle on s'élève par une induction claire et précise ; mais il n'y a rien à conclure contre le dogme lui-même de l'infériorité de la démonstration. Nous avons distingué la croyance en une autre vie, du compte que l'intelligence se rend de cette croyance, et reconnu *à priori* la légitimité et l'universalité de la foi à un éternel avenir. La philosophie ne saurait altérer ce fait, elle étudie la constitution de l'homme, elle ne la change pas, et les doutes qu'elle élève, pendant la durée de son travail scientifique, ne doivent faire naître aucune inquiétude. Tout se réunit pour que ces recherches ne favorisent pas le scepticisme : le petit nombre de ceux qui sont capables de s'y livrer, la langue particulière qu'ils parlent, les dispositions mêmes qui en éloignent la multitude.

Aussi ces craintes de quelques personnes, encore qu'elles puissent partir de convictions sincères et désintéressées, s'augmentent-elles le plus souvent par des appréhensions moins généreuses. Le besoin de garantir l'ordre public, la sécurité de notre vie passagère maintenue par l'influence des croyances religieuses, a plus d'une fois motivé ces craintes, qui se réduisent alors aux proportions étroites de l'intérêt social et domestique. Sans vouloir diminuer l'importance du besoin éprouvé par la société d'une garantie au delà de cette vie, M. Bouchitté annonce qu'il se propose seulement d'approfondir la question sous son point de vue abstrait et philosophique, de chercher la vérité pour elle-même, et de l'atteindre, quelle qu'elle soit.

Ce n'est pas qu'il ne regarde la persistance de la personnalité après la mort comme étroitement liée aux intérêts même actuels, à la situation même présente de l'homme. Mais la manière dont il l'y rattache n'a rien de commun avec *l'utilité* que l'on prétend tirer, pour donner une sanction à la morale, des peines et des châtiments d'une autre vie. Le rapport entre la vie actuelle de l'homme et les parties successives de sa durée éternelle n'est point un rapport de récompense et de châtiment, mais le rapport des diverses parties d'une même œuvre les unes avec les autres. L'homme est un instrument providentiel, agissant aujourd'hui sous certaines conditions, destiné à agir plus tard sous d'autres, qui marqueront un progrès dans le développement de son être et de sa mission. La société actuelle ne se regarde pas « comme un ensemble toujours le même, d'êtres destines à rentrer dans le néant comme ils en sont sortis, le jour où il plaira à la cause première de l'ordonner, mais comme un organisme intelligent, qui accomplit chaque jour une phase du plan providentiel qui consacre ses destinées et règle son action. »

La moralité des actions humaines dépend de la dignité de l'homme, et non d'une crainte et d'une espérance également serviles. M. Bouchitté entre dans une longue discussion, de laquelle il résulte qu'il n'y

a point de moralité dans des actes intéressés ; que le châtiment et la récompense, ne pouvant donner naissance qu'à des motifs d'intérêt individuel, excluent par le fait même la moralité, qui ne peut résulter que du sacrifice de l'individu à des intérêts généraux, sous l'empire de lois générales. A ceux qui croiraient que les motifs tirés d'ailleurs que de l'intérêt personnel n'exercent aucun empire sur les déterminations de la volonté humaine, il oppose de nombreux exemples, tirés de la situation actuelle et temporelle de l'homme, qui prouvent que le sentiment de l'homme, la crainte de s'exposer, dans le secret même le plus profond, au mépris de soi-même, nous déterminent souvent à des actes auxquels l'attrait de la plus brillante récompense ne nous déciderait point, ou à des abstractions dont la crainte des plus grands supplices ne nous détournerait pas. « Reste donc, continue-t-il, cette supériorité morale que la crainte du châtiment ne saurait produire; restent celle des lumières, l'influence de l'action sociale et domestique, conçue sous des rapports plus étendus, et le sentiment de dignité qui en résulte et qui les résume. »

C'est de cette dignité que naît la moralité; dignité qui deviendra d'autant plus grande que l'homme pénétrera plus avant dans la mission qui lui est confiée, et sentira se confirmer davantage la conscience de son éternité.

Après avoir montré quelles devaient être dans la pratique les conséquences de ces deux doctrines opposées, qui font reposer le devoir, l'une sur l'intérêt individuel bien entendu, l'autre sur l'abnégation et la loi absolue, M. Bouchitté résume de la manière suivante le but qu'il se propose :

« Sans doute, la conscience de la persistance de notre personnalité après la mort est féconde, dans la vie individuelle ou sociale, en heureuses conséquences. Il suffit d'ailleurs qu'elle soit vérité pour qu'à sa suite marchent tous les bienfaits que la providence y a attachés; mais nous ne nous hâterons pas de tirer du principe des conclusions de ce genre, tous nos efforts se concentrant sur le besoin d'étudier l'âme humaine, pour en bien connaître l'essence; nous proposant de déduire ensuite ses destinées de sa nature, et non sa nature de ses destinées présumées, ou le plus souvent imaginaires. Nous nous appliquerons surtout à n'en point faire valoir, *l'utilité*, et nous n'abaisserons pas un principe supérieur et éternel, pour y trouver un moyen de conservation entre les mains des pouvoirs publics. A un principe éternel sa grandeur et son éternité; à des conditions finies leurs limites, leur sagesse timide, leur incertaine sécurité. En étudiant l'âme humaine, nous la trouvons, nous ne la faisons pas immortelle; et nous ne voudrions pas porter dans les cœurs des consolations illusoires, imaginées, pour pallier l'horreur de la tombe et le néant. »

Jetant ensuite un coup-d'œil sur la direction actuelle des études philosophiques, il en justifie la tendance historique, mais il ajoute qu'elle ne doit pas être la seule à laquelle elle satisfasse, et qu'à l'étude des traditions de la pensée, nous devons joindre celle de la pensée

elle-même, en ouvrant de jour en jour à cette première de toutes les sciences la voie à de solides progrès. « La philosophie s'abdiquerait elle-même, si, dans cette étude du passé, elle oubliait que de grands devoirs lui sont prescrits pour l'avenir. En reconnaissant, ce qui peut être en partie contesté, que les problèmes sont les mêmes à toutes les époques, on ne peut refuser d'admettre que les progrès de la réflexion et les persévérants efforts de l'esprit n'amènent avec le temps des solutions plus avancées et plus complètes. Cette nécessité est dans la nature des choses. Précisément parce que des démonstrations ont été acceptées, précisément parce qu'elles ont régné souverainement dans les écoles, elles n'ont pu manquer d'être examinées sous toutes leurs faces, et leurs parties faibles se sont laissé apercevoir. L'historien de la philosophie s'applique sans doute à faire ressortir ces faiblesses, ces obscurités, ces incertitudes; mais le jugement de la critique ne suffit pas; ce n'est pas assez de signaler les lacunes, il faut encore les combler. Ce n'est pas assez de montrer par où ont failli nos devanciers, il ne convient pas d'être moins hardis qu'ils ne le furent, et nous nous devons à nous-mêmes de continuer avec zèle l'œuvre qu'ils n'ont pas laissé languir entre leurs mains. La vérité appartient à tous, il est vrai; elle est l'ouvrage de tous, et l'homme qui prétendrait l'avoir inventée à lui seul s'exposerait à un ridicule mérité. Mais les démonstrations des vérités partielles qui en composent l'ensemble se sont résumées siècle par siècle dans quelques intelligences d'élite, appelées à éclairer la conscience humaine et à fortifier ses espérances. Qui pourrait dire que cette mission est désormais remplie? Qui oserait affirmer que l'esprit humain n'a plus qu'à se reposer, et à jouir en paix des conquêtes du passé? »

Académie de Berlin. — Le 16 du mois d'octobre, l'Académie des sciences a tenu, à l'occasion de la fête du roi, une séance publique. Elle a été ouverte par le secrétaire M. Ehrenberg, qui, après avoir payé un tribut d'éloges à la sollicitude éclairée du roi pour le progrès de la science, et à l'intérêt que le monarque prend aux séances publiques de l'Académie, a passé à une communication scientifique sur le développement de la vie animale dans le fleuve du Gange. La Société Asiatique de Calcutta avait adressé l'année passée à M. Ehrenberg, connu par ses travaux de micrographie, une certaine quantité d'eau du Gange et du Brahmapoutra puisée dans chaque mois de l'année. Le résultat des observations dont M. Ehrenberg a rendu compte a été que le Gange est rempli dans toute l'année d'êtres vivants de soixante et onze espèces differentes. La masse des êtres que le Gange seul charrie à la mer égalerait le volume de la plus grande pyramide d'Égypte multiplié six ou huit fois.

Après M. Ehrenberg, M. Galle a lu un rapport sur les travaux de l'Académie. A cette occasion, il l'a félicitée de n'avoir pas reculé de-

vant ces grandes dépenses qu'avait entraînées la construction des cartes du ciel, car c'est à l'aide de ces cartes qu'il lui a été possible de retrouver la nouvelle planète d'après les admirables travaux de calcul de M. Le Verrier. La séance a été terminée par une lecture de M. Neander sur la valeur historique des Pensées de Pascal par rapport à la philosophie de la religion. »

— Dans une des séances précédentes, M. Ritter avait communiqué à l'Académie une note sur la patrie du café (*coffea arabica*). Nous croyons devoir la faire connaître à nos lecteurs par une courte analyse.

Parmi les aromates et d'autres produits que les auteurs anciens citent comme étant propres à l'Arabie, il n'a jamais été fait mention du café. Ce n'est que vers le XV[e] et le XVI[e] siècle qu'on rencontra pour la première fois le café comme le fruit précieux d'une plante indigène en Arabie. De là son usage se répandit promptement dans presque tous les pays de l'Orient et de l'Occident, et sa culture ne tarda pas à devenir une branche fructueuse du commerce pour les régions chaudes du globe, et particulièrement pour les Antilles. Cependant l'Arabie, et surtout la partie méridionale de cette contrée, l'Yémen, ne cessait pas d'être renommée pour la production du meilleur café. Mais cette plante est-elle réellement indigène en Arabie ou n'y a-t-elle été que transportée? Les documents historiques manquent pour résoudre cette question d'une manière positive. Ce qu'il y a de certain, c'est que le café exige les soins de la culture dans la partie même la plus favorable du sol de l'Arabie, tandis qu'il croît à l'état sauvage dans la Haute-Éthiopie, entre Énarée et Caffa, depuis les sources du Hawash, du Goschop et du Bahr-el-Azrek jusqu'aux sources du Niger et au Sénégal ; de là on le rencontra, à l'ouest, jusqu'à Sierra-Leone, et au sud, jusqu'aux montagnes d'Angola. Le café serait donc plus exactement désigné par le nom de *coffea æthiopica* que par celui de *coffea arabica*.

Académie royale des sciences de Munich. — M. A. Wagner a lu un mémoire intitulé : *Documents pour servir à l'histoire de la faune de Bavière*. Sur l'invitation du prince royal de Bavière, M. A. Wagner entreprit de tracer la carte de la distribution géographique des principaux animaux de la faune bavaroise. Il serait à souhaiter que de semblables travaux fussent à la fois commencés dans différents pays, et continués sur une plus grande échelle. L'histoire pourrait en retirer d'utiles renseignements. L'ours, le loup et le lynx, autrefois si répandus dans les forêts de la Germanie, sont aujourd'hui des raretés. Le lynx (*felis lynx*) se voyait encore assez fréquemment, en 1828, dans les montagnes de Bavière qui avoisinent le Tyrol. Aujourd'hui on ne l'y rencontre plus. L'extermination de ces animaux est principalement due à la prime élevée (180 fr.) que le gouvernement donnait à ceux qui en tuaient. Le chat sauvage (*felis catus ferus*), rare dans les contrées méridionales, se voit encore assez souvent dans le Spessart, et le Guttenberg près de Wurzbourg, où l'on en tue à

peu près quatre à cinq par an. La marmotte (*arctomys marmota*), le lièvre des Alpes (*lepus variabilis*), le chamois (*antilope rupicapra*), le rat des Alpes (*sorex alpinus*) sont assez abondamment répandus dans les montagnes du midi de la Bavière. Parmi les oiseaux, on est également frappé de la diminution de certaines espèces, qui ne peut s'expliquer que par le déboisement successif de l'Allemagne. C'est ainsi que le grand-duc (*strix bubo*) ne se voit, et en très-petit nombre, qu'aux environs de Berchtesgaden, Marquartstein, Rosenheim, dans les Alpes bavaroises. La cicogne (*ciconia alba*) paraît être l'oiseau le plus capricieux dans le choix de son domicile. Ainsi, on n'en rencontre pas du tout aux environs de Wurzbourg, tandis qu'il n'est pas rare, à quelques lieues de là, dans le district de Aschaffenbourg.

Société royale de Goettingue. — *Note sur la karsténite* (sulfate de chaux anhydre) *et le gypse* (sulfate de chaux hydraté), par M. Hausmann. — Dans la première partie de cette note, l'auteur rappelle des faits déjà connus. Le sulfate de chaux déshydraté par une légère calcination, se distingue particulièrement du sulfate de chaux anhydre naturel, en ce que le dernier, réduit en poudre, n'a pas la faculté d'absorber et de fixer l'eau très-rapidement. La karsténite et le gypse, tels qu'on les rencontre dans la nature, se font en général remarquer par le mélange d'une certaine quantité de bitume, surtout dans les masses qui accompagnent le sel gemme. La substance bitumineuse s'y trouve inégalement répartie, comme dans le gypse de Weentzen et de Lauenstein. Elle y est à l'état de mélange accidentel; mais elle possède la propriété remarquable de produire, dans ces minéraux (gypse et karsténite), des nuances de coloration qui n'appartiennent pas au bitume proprement dit. Ainsi, très-divisée dans la karsténite, cette matière organique produit une couleur bleue plus ou moins claire. Cet effet s'observe aussi dans le marbre, le spath pesant, la chalcédoine. La couleur disparaît par l'application de la chaleur, qui détermine la volatilisation de la matière bitumineuse, et ces minéraux blanchissent. La karsténite bleue devient ainsi blanche. Une plus grande quantité de matière bitumineuse fait passer la couleur bleue au gris, au brun foncé et au noir. La karsténite et le gypse noir développent, par le frottement, une odeur bitumineuse. Les nuances foncées du gypse, dues à la présence du bitume, se rencontrent principalement dans les couches compactes des montagnes de transition. L'albâtre blanc est quelquefois entouré par une couche de gypse de la variété la plus foncée, c'est-à-dire, de celle qui renferme la plus forte proportion de matière bitumineuse.

— L'Association archéologique de la Grande-Bretagne a tenu son assemblée annuelle à Glocester. En se mettant en relation avec les sociétés locales, comme la *Gloucestershire Society*, et en se transportant à certaines époques dans les différentes villes de l'Angleterre, l'*Association archéologique* se propose surtout d'examiner les

antiquités de toute espèce qui se trouvent dans le lieu choisi pour sa réunion, de constater l'état présent de ces antiquités, de relever et de corriger les erreurs auxquelles elles ont donné lieu, enfin, de décrire avec soin ces restes d'un autre âge, si utiles pour les études historiques.

On trouve à Glocester et dans les environs, des monuments archéologiques qui méritent une attention particulière. La cathédrale surtout, bien qu'elle n'ait rien de gigantesque dans ses proportions, offre un sujet d'études aussi curieuses que variées. L'*Association archéologique* aura obtenu cette année un beau résultat, si, par ses études et ses observations sur la cathédrale de Glocester, elle prévient la ruine dont sont menacées quelques parties de cet édifice. — Le président, dans son discours d'ouverture, a fait connaître toute l'importance des travaux de l'association, pendant la dernière année. Ces travaux ont eu pour but d'établir une distinction claire et précise entre les antiquités saxonnes et romaines; de compléter le nombre des renseignements que nous possédions sur l'époque anglo-saxonne; de signaler toutes les découvertes de monuments bretons et romains; de classer méthodiquement les monnaies et les médailles; de constater la marche, et de suivre les progrès des arts et de l'industrie, pendant le moyen âge. Enfin, l'*Association* a fait tous ses efforts, couronnés souvent d'un plein succès, pour que le château de Burgh, le manoir de Bittern, le célèbre amphithéâtre de Dorchester, et plusieurs autres monuments anciens, disséminés sur le sol de l'Angleterre, fussent préservés de la destruction, et soigneusement entretenus. La Société a profité de son séjour à Glocester, pour se livrer à l'examen de tous les monuments des environs. Le résultat de ces excursions a été consigné dans des rapports, dont quelques-uns seront publiés ultérieurement.

Nous donnons ici la liste des mémoires qui ont été lus dans les diverses séances tenues par l'*Association archéologique :* 1° *Sur un pavage en mosaïque, de l'époque romaine, trouvé à Glocester, en* 1843, par M. Inskip de Shefford; 2° *Sur les anciennes hôtelleries et auberges de pèlerins*, par M. Britton; 3° *Essai sur la cathédrale de Glocester*, par M. Crésy; 4° *Sur Robert de Glocester*, par M. Halliwell; 5° *Sur l'ancienne église de Lanthony, située près de Glocester*, par le Rev. L. Clarke; 6° *Sur quelques peintures à fresque, qui se trouvent dans une église, près de Wem, dans le Shropshire*, par M. Dukes; 7° *Sur les tombeaux des anciens Bretons, trouvés dans le Dorsetshire*, par M. Warne; 8° *Notice héraldique sur la cathédrale de Glocester*, par le docteur Claxson; 9° *Documents historiques puisés dans les archives de la corporation de Glocester*, par M. R. H. Fryer.

La Société des antiquaires de Londres, qui fait de l'histoire et des antiquités nationales l'objet principal de ses recherches et de ses études, vient d'ajouter à sa belle collection de mémoires (*Archaiologia or miscellaneous tracts relating to antiquity*) un nouveau volume. C'est le xxxi[e] du recueil. Il contient trente-cinq mémoires et

notices, dont plusieurs méritent d'être signalés à l'attention de nos lecteurs. On y trouve aussi un appendice qui se compose de quelques pièces plus ou moins importantes. Nous nous proposons d'analyser ce volume dans notre prochain numéro.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'ATHÈNES. — On avait fondé, à Athènes, une *Ephorie* des antiquités, laquelle, faute d'argent, n'a pu rendre à la science tous les services qu'on lui demandait. Plus tard, quelques hommes instruits se réunirent et formèrent la *Société archéologique* qui existe depuis neuf ans. Ils trouvèrent d'abord, dans la cotisation annuelle de chacun d'eux, les moyens d'enrichir le musée grec d'un assez grand nombre d'inscriptions, bas-reliefs, statues, etc. Mais aujourd'hui les ressources de la société sont insuffisantes. On lit à ce propos dans le *Moniteur grec* du 30 septembre : « un appel a été adressé à tous les amis de la science, Ils ont été invités à devenir membres perpétuels de la société archéologique en payant une fois pour toutes la somme de 150 drachmes. Par les soins de M. Tipaldo, réélu vice-président cette année, cet appel a pu être entendu de différents personnages distingués. Nous citerons, entre autres, M. lè général Lecca, qui a été si utile déjà de diverses manières à la bibliothèque et au musée d'Athènes, et S. E. M. de Santangelo, ministre de l'intérieur et de l'instruction publique dans le royaume des Deux-Siciles. Grâce au zèle de ces deux philhellènes, la société archéologique a pu inscrire au nombre de ses membres perpétuels, outre les deux noms honorables que nous venons de citer, ceux de MM. le prince de Saint-Georges, Raphaël Vacca, Giuseppe Castaldi, Michel Santangelo, Francesco Avellino, Bernardo Quaranti, J.-B. Finali, Aug. Gervasio, l'abbé Gaspard Selvaggio, et l'abbé Ant. Octaviano. Il est à désirer que l'exemple donné en cette circonstance par ces personnages soit suivi dans les autres États où les lettres sont en honneur, où l'antiquité compte de nombreux admirateurs. »

CONGRÈS DE GÊNES. — Nous devons ajouter ici quelques détails à ceux que nous avons déjà donnés, dans notre dernier numéro, sur le congrès qui a eu lieu au mois de septembre dernier dans la ville de Gênes, et qui est le huitième tenu en Italie. Nous avons sous les yeux les bulletins des séances de ce congrès (1). Nous y voyons d'abord figurer, comme nous avons dit, environ 800 personnes; la plupart appartenaient comme de raison aux États Sardes, et principalement au Piémont et à l'État de Gênes; mais il y en avait beaucoup aussi qui étaient venues du royaume Lombardo-Vénitien et du royaume des Deux-Siciles. Les petits États ont fourni quelques savants; les

(1) Diario dell ottavo congresso degli scienziati italiani convocati in Genova nel settembre MDCCCXLVI.—Journal du huitième congrès des savants d'Italie, convoqués à Gênes en septembre 1846. — Gênes, imprimerie de G. Ferrando. — 144 pages in-4°.

États de l'Église, un ou deux; mais Rome pas un seul. De plus, il y avait des Français, des Anglais, des Allemands et des Suisses. Parmi les Italiens on distinguait des hommes d'État, des prêtres, des jésuites, des militaires, des professeurs, des médecins, etc. Un ministre d'État, on le sait, le marquis de Brignole-Sale avait accepté la charge de président, et un gentilhomme de la chambre du roi, le marquis Pallavicino, celle de secrétaire général.

Il n'y a eu, à ce qu'il paraît, de séance générale que pour ouvrir et clore le congrès, par conséquent point de discussions, comme cela se pratique dans les congrès des autres pays, sur les matières qui pouvaient intéresser les diverses sections. Les mémoires lus, et dont la publication a été ordonnée, ainsi que les discours prononcés pour l'ouverture et la clôture, seront insérés, comme de coutume, dans le recueil des *Actes* du congrès. Quand il paraîtra, le public y trouvera des mémoires profonds, des observations intéressantes, et de précieux renseignements. En dehors de leurs séances les membres ont fait des visites et des excursions d'un grand intérêt. Ainsi les chirurgiens ont examiné une collection d'instruments qu'on avait rassemblés et dont on montrait l'application immédiate dans un des hôpitaux de Gênes. Les géologues ont visité les environs de la ville, et y ont examiné les gisements et la qualité des terrains, tandis que les botanistes sont allés voir le jardin des plantes, et d'autres savants le musée zoologique.

La section d'agronomie et de technologie est celle qui a émis les propositions les plus hardies, et qui a montré le plus de tendance vers cette centralisation qui manque à l'Italie, et qui ne pourrait qu'avoir les plus heureux résultats pour sa nationalité. C'est dans cette section qu'on a adopté la proposition d'une statistique agraire des États de l'Italie, et qu'on a discuté sur les bases du crédit public, sur l'état des paysans et sur les moyens d'améliorer l'instruction primaire. On y a même traité la question des crèches et des salles d'asile. D'abord ces objets paraissent avoir singulièrement effarouché la censure, et, dans le sixième bulletin, nous trouvons biffée la citation faite par un membre du congrès de la phrase moderne, qui dit qu'à l'avenir ce sera, non le canon, mais l'instituteur qui fera les destinées du monde. Dans la suite, la censure paraît s'être aguerrie un peu, et nous retrouvons dans un des bulletins suivants, la même phrase que le citateur avait qualifiée d'*altissima sentenzia*. Le prince de Canino avait parlé à ce sujet, toujours dans la section d'agronomie et de technologie, dont le titre inoffensif servait de passe-port à toutes ces témérités, de l'espoir auquel donnait lieu l'avénement de Pie IX au pontificat, relativement à l'amélioration de l'instruction du peuple dans les États de l'Église, lorsqu'un autre membre ajouta qu'il serait à désirer que la technologie entrât aussi dans l'instruction du peuple en Italie. Ce qui prouve pourtant avec quelle méfiance toute nouveauté, quand elle vient de la France, est accueillie par certaines personnes au delà des Alpes, c'est qu'un mémoire de M. Jullien de Paris sur les crèches a donné lieu à une discussion dans laquelle le chevalier Sacchi et l'abbé

Lambruschini ont conseillé d'agir avec précaution dans l'établissement des crèches, de peur de favoriser l'immoralité, qui n'a déjà que trop de tendance à se débarrasser des enfants qui la gênent. Il faut ajouter que d'autres membres ont chaudement parlé en faveur des crèches, et ont cité plusieurs exemples des heureux effets de ces établissements dans quelques villes d'Italie, notamment à Pignerol, à Milan et à Parme, où le gouvernement lui-même les favorise.

Dans cette même section d'agronomie et de technologie ont été discutés les projets d'un dépôt des vins de la presqu'île, d'un vocabulaire technologique, d'une exposition d'industrie générale pour toute l'Italie, d'une société ayant pour but de soutenir le principe de la liberté commerciale, comme les associations de France et d'Angleterre, enfin celui de l'unité des poids et mesures pour tous les États italiens. On voit que cette section s'est distinguée par la hauteur des vues et par une forte tendance vers la centralisation de l'Italie. Il est juste de dire que d'autres sections ne sont pas restées étrangères aux grandes questions ; ainsi, dans celle de médecine on a proposé une pharmacopée italienne, et dans celle de géographie une statistique générale du pays. La section de médecine a encore fait examiner par une commission la question des lazarets, et a demandé des réformes urgentes dans l'organisation de ces établissements sanitaires. Enfin la question à l'ordre du jour, celle des chemins de fer, ne pouvait être omise par le congrès ; aussi on a discuté longuement sur les directions qu'il conviendrait de leur donner. Nous regrettons de n'avoir pas vu les hommes d'État se prononcer dans cette discussion. Des prix ont été proposés pour la solution de questions utiles, de celle-ci entre autres : *Quelle serait la meilleure organisation à donner aux études médicales en Italie?* Certaines questions aussi ont dès à présent été adoptées pour être discutées dans la prochaine réunion qui aura lieu à Venise ; et comme le congrès arrête deux ans à l'avance le lieu de ses séances, il a été décidé qu'en 1848 il siégerait à Bologne. Cela seul est un fait significatif. Naguère les congrès passaient aux yeux du gouvernement pontifical pour une innovation dangereuse. Donner pour 1848 rendez-vous aux savants dans la ville de Bologne, c'est annoncer au monde que les vieux préjugés sont tombés, et que la papauté (ce qui ne peut que la servir dans l'opinion de tous) marche avec le siècle.

NOUVELLES.

— La population de la monarchie autrichienne était, d'après les relevés officiels de 1843, de 37,491,120 âmes, sans compter la force armée ; on peut la porter aujourd'hui, sans crainte d'erreur, à près de trente-neuf millions. Les provinces allemandes et slaves avaient 17,072,146 habitants ; les provinces italiennes, 4,808,464, et la Hongrie, avec la Transilvanie et la Frontière-Militaire 15,610,510 habitants.

La somme totale de la population était, en 1820, de 30,857,103 ; en 1830, de 34,503,824 ; en 1840, de 36,950,401 âmes ; l'augmentation a par conséquent été de 11,8 pour cent, de 1820 à 1830 ; de 7 pour cent, de 1830 à 1840, et cette augmentation est due presque exclusivement aux naissances, car le chiffre des immigrations, de 1819 à 1843, n'est que de 186,111 âmes, duquel il faut encore déduire celui des émigrations.

En 1843, on comptait 18,331,183 hommes, et 19,159,937 femmes ; même en ajoutant au chiffre des hommes celui de l'armée (500,000), les femmes dépasseraient encore le nombre des hommes de 300,000. C'est là un résultat d'autant plus surprenant, que les naissances des garçons sont à celles des filles à peu près dans une proportion de 106 à 100. On cherche à expliquer ce fait singulier par une plus grande mortalité des enfants mâles, pendant la première année de la vie, et par les grandes pertes que la population mâle a subies dans les guerres, avant 1815. Le chiffre des mariages était, en 1840, d'*un* sur 1,285 habitants ; mais ce nombre est exposé à de grandes fluctuations, selon les années et les provinces ; ainsi, en 1834, il y a eu dans la Carinthie un mariage sur 175 habitants ; dans la Dalmatie et la Lombardie, un sur 115 ; dans les contrées du littoral, en 1819, un mariage sur 75 habitants ; en 1823, un sur 140 ; en 1834, un sur 121. Des fluctuations aussi remarquables ont lieu dans le nombre des naissances ; le terme moyen, pendant ces dernières années, a été d'une naissance sur 25 individus.

Les naissances d'enfants naturels ont été, en 1843, aux naissances des enfants légitimes, comme 1 est à 2,9 dans la province de l'Autriche en deçà de l'Ens, et seulement comme 1 est à 87 sur la Frontière-Militaire, comme 1 est à 29 dans la Gallicie, comme 1 est à 25 dans la Lombardie, comme 1 est à 43 dans la Transilvanie. En général, le nombre des naissances illégitimes a toujours été en augmentant ; il était, dans toute la monarchie, de 1819 à 1828, d'un enfant naturel sur 9,6 enfants légitimes ; de 1829 à 1838, d'un sur 9,1 ; de 1839 à 1843, de 1 sur 8.

La mortalité a été, en 1843, d'un homme sur 31, et d'une femme sur 35 ; les décès des enfants au-dessous d'un an ont atteint, dans quelques provinces, le chiffre 37 pour cent de la somme totale des décès.

On compte chaque année, terme moyen, 5,500 morts par accidents, et 200 par suicide ; la Gallicie est pour un tiers dans ce chiffre, et l'Italie presque pour rien. On assure qu'en mettant à part la Hongrie, il se commet chaque année, dans les États autrichiens, 550 assassinats et homicides. Cependant le nombre des exécutions est à peine de 40 par an.

— On lisait, il y a quelque temps, dans le journal *le Siècle* : « Ce n'est guère que depuis cent cinquante ans que le gouvernement, en France, s'est occupé de cette grande question de la population, et le plus ancien recensement à peu près exact que nous ayons est de l'année 1700.

A cette époque la population de la France était de 19,669,000 habitants.

En 1772, elle était de	21,000,000	habitants.
En 1780,	24,800,000	
En 1785, y compris la Corse,	25,600,000	
En 1802,	33,111,962	
En 1825,	30,400,000	
En 1831, d'après le recensement officiel,	32,560,934	
En 1842,	34,740,908	

— La récolte du vin a été bonne en Allemagne comme en France. La *Gazette de Hesse* évalue le produit probable de tous les vignobles rhénans à environ un million et demi de seaux (de cent soixante litres), qui se répartit, selon ce journal, dans la proportion suivante entre les différents pays : la Bavière rhénane produit 600,000 seaux de vin ; le Wurtemberg, 150,000 ; Bade, 150,000 ; la Franconie, avec les vignobles de Miltenberg, 100,000 ; les vignobles sur le Mein jusqu'à Miltenberg, 100,000 ; Hesse rhénane, 100,000 ; les vignobles sur la Moselle, 80,000 ; ceux sur le Rhin, de Lorch jusqu'à Bonn, 60,000 ; ceux de Hochhein jusqu'à Lorch, 50,000 ; et, enfin, ceux du haut Rhin, 30,000, etc., etc. Pour donner une idée comparative de cette production, le même journal donne l'évaluation du produit annuel de la France et de la Hongrie. La quantité de vin récoltée en France est, d'après lui, de 25 millions de seaux , et celle de la Hongrie de 15 millions.

— On lit dans le *Moniteur grec*, du 10 octobre : « Par le dernier courrier de France est arrivée à Athènes l'ordonnance publiée dans le *Moniteur* du 12 septembre, et qui institue dans cette ville une École française de perfectionnement pour l'étude de la langue, de l'histoire et des antiquités grecques, où les élèves de l'École normale supérieure, reçus agrégés des classes d'humanités, d'histoire et de philosophie, seront admis pour compléter leurs études. Cet établissement ne sera pas utile seulement à la France ; la Grèce aussi pourra profiter des lumières qui s'y trouveront réunies. L'ordonnance de S. M. le roi des Français porte que l'École pourra ouvrir, avec l'autorisation de S. M. le roi de la Grèce, des cours publics et gratuits de langue et de littérature françaises et latines, et que ses membres pourront, à la demande du gouvernement grec, professer dans l'Université et dans les écoles grecques tous les cours compatibles avec leurs études.

« Nous n'avons pas besoin de dire que cette nouvelle preuve de l'intérêt que porte le gouvernement français au progrès intellectuel de la jeunesse grecque, a été accueillie avec une profonde et sincère reconnaissance. Ce n'est pas chez un peuple intelligent comme le peuple grec que de pareils bienfaits passent inaperçus. Ils honorent à la fois et le pays qui les accorde et celui qui les reçoit ; et à la gratitude des Grecs se mêle peut-être aussi la satisfaction de pouvoir rendre tout de suite à la France un service égal à celui qu'elle acceptera. Il va donc s'établir bientôt entre la Grèce et la France un échange continu de lumières, auquel les deux nations gagneront également, et qui resserrera plus étroitement de jour en jour les rapports de sympathies et de confiance qui existent depuis longtemps entre elles.

— La *Revue d'Édimbourg* va, dit-on, faire bientôt une communication assez curieuse à ses lecteurs. Il s'agit des lettres d'amour écrites par Marie Stuart à Bothwell, avant l'assassinat de Darnley, second mari de la reine d'Écosse, et qui furent produites par le régent Murray, lors du grand procès qui s'instruisit devant la reine Élisabeth, entre la reine et ses sujets révoltés.

Les défenseurs de la reine Marie Stuart nièrent énergiquement l'authenticité de ces lettres, que ses ennemis défendirent avec non moins d'énergie. Plus tard,

toute cette correspondance fut déposée aux archives d'Angleterre, et elle en disparut sous le règne des Stuarts, alors qu'il y avait un intérêt de famille pour ces souverains à faire disparaître toutes les preuves qui pouvaient venir à la charge de leur aïeule.

On croyait toutes ces lettres détruites : c'était une erreur. Elles avaient été transportées en Écosse, où sir William Knox vient de les découvrir dans la bibliothèque d'un laird des montagnes de l'Ouest, sir Arthur Lesley. Sir Arthur Lesley compte parmi ses aïeux Lesley, évêque de Ross, l'un des partisans les plus ardents de Marie Stuart, l'un des commissaires nommés par elle pour soutenir ses droits devant le tribunal arbitral d'Élisabeth. C'est l'évêque de Ross qui aura probablement recueilli cette correspondance et l'aura conservée comme un monument dans les archives de sa famille.

Ces lettres ont été soumises par sir William Knox à l'examen de plusieurs savants d'Édimbourg, et leur authenticité n'a pu demeurer un instant douteuse; l'opinion de ces hommes compétents a été parfaitement conforme à celle qu'avait exprimée, sous Élisabeth, le conseil privé d'Angleterre, qui avait comparé ces lettres avec l'écriture de Marie.

Elles sont d'un mauvais style; mais il y règne cet air, cette négligence et ce ton naturel qu'ont ordinairement des lettres écrites à la hâte entre des amis familiers; elles contiennent une telle variété de circonstances particulières, que personne ne peut les avoir inventées. Elles sont écrites en français.

— L'exposition des beaux-arts d'Amsterdam, qui a lieu tous les deux ans, a été ouverte vers la fin de septembre, et s'est continuée pendant le mois d'octobre. Elle compte cinq cent dix-huit productions. La plupart des sommités artistiques de la Hollande y ont pris part. Nous citerons, entre autres, les œuvres historiques de M. Pleneman père et de Kruseman-Janz, les chasses de M. Mœrenhout, les paysages de M. Kœck-Kœck, et, au milieu d'un grand nombre de tableaux de genre, ceux de M. Blés et de madame Winckelaer. Schelfhout manque; mais ses plus habiles imitateurs, MM. T. Hœhn, Happenbornwers, Rosenboom, indemnisent de son absence; on grelotte devant leurs hivers diamantés. Madame la baronne de Meyendorf, qui s'est fait, ainsi que son compatriote M. le comte de Nieuwerkerke, une brillante réputation à Paris, a exposé une jolie statuette représentant l'*Ange affligé*, avec cette devise : « Il pleure sur ceux qui survivent. »

L'école française compte à cette exposition un grand nombre de représentants: MM. Jacquand, Beaume, Troyon, Biard, Lepoitevin, de Bay, Meyer et H. Scheffer; ces derniers, tous deux Français par le talent, appartiennent à la Hollande par leur naissance.

— On lit dans le *Journal de Constantinople* : « La mosquée de Sainte-Sophie est, sans contredit, le monument le plus remarquable de Constantinople. Depuis bien longtemps ce monument est dans un état qui semble faire craindre une catastrophe, qui n'est pas sans doute prochaine, mais qui pourrait cependant arriver un jour. Les voûtes, les galeries, les piliers, les colonnes, se sont surbaissés ou dérangés de leurs lignes d'aplomb et de niveau.

« Ce monument religieux, qui fait l'admiration des étrangers, fut édifié sous le règne de l'empereur Justinien, en 532, et converti en mosquée lorsque Mahomet II s'empara de Constantinople. Sa coupole a servi de modèle à celles qui furent élevées plus tard à Venise, à Pise, à Rome et ailleurs. Sainte-Sophie a subi les ravages du temps et des révolutions humaines; mais elle est toujours debout comme pour signaler quels progrès Byzance avait fait faire à l'architecture chrétienne jusqu'alors monopolisée par l'Occident, comme pour étaler aux

yeux émerveillés de la postérité combien l'Asie tient en réserve de marbres inconnus, de porphyre inappréciable, de jaspe, d'argent et d'or, pour édifier des temples et construire des palais.

« On dit, et ceci est digne du gouvernement qui réorganise l'instruction publique, qu'il a été question de restaurer la mosquée de Sainte-Sophie. C'est là une belle pensée ; elle va de pair avec les autres mesures du ministère ottoman, qui indiquent que l'idée en Turquie sort de son assoupissement pour y reprendre son empire. Si nos informations sont exactes, nous pouvons même ajouter que l'architecte en chef du gouvernement, *Ebnié mudiri*, avait fait et présenté le plan et le devis estimatif des travaux à faire, qui fixait à deux millions et demi la somme nécessaire. Dans l'intérêt du ministère ottoman, et des amateurs des beaux-arts qui s'en réjouiraient, il serait à désirer que cette bonne nouvelle fût vraie en tous points, et que le ministère fît procéder sans retard à cette restauration. »

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

France.

THÉOLOGIE, LIVRES DE PIÉTÉ, ETC.

Encyclopédie théologique, publiée par M. l'abbé Migne. Tome XLVIII. — Tome 1er. — In-8° de 33 feuilles. Paris, Prix : 14 fr.

Des destinées de l'âme, ou de la résurrection, de la prescience et de la métempsycose, avec un précis des prophéties qui regardent l'Église, pour reconnaître le temps présent et les signes de l'approche des derniers jours; par A. D'ORIENT. — In-12 de 17 feuilles. Paris, au Comptoir des imprimeurs-unis (Comon), quai Malaquais, 15. Prix : 4 fr.

Le tribunal du Christ, ou le Mystère du jugement que doit subir tout homme au moment de la mort, mis à découvert. — In-12 de 16 feuilles. — Imp. de Fleuriot, au Mans. Prix : 2 fr. 50 c.

Mémoires de Harlan Page, ou du pouvoir de la prière et des efforts personnels pour le salut des individus. Traduit de l'anglais de William Halloch. — In-18 de 7 feuilles. — Paris, Delay. Prix : 80 c.

Le Libérateur annoncé et promis à tous les peuples, précédé d'un précis historique de la religion depuis la déchéance de l'homme jusqu'à la venue du Messie; par l'auteur de *Dieu et l'homme*. — Tome 1er. — In-8° de 25 feuilles. — Paris, Parent-Desbarres, rue Cassette, 23. Prix : 9 fr.

La sainte Bible vengee des attaques de l'incrédulité, et justifiée, etc.; par l'abbé DUCLOT. — Nouvelle édition, trois volumes in-8°, ensemble de 190 feuilles. — Lyon, Pélagaud. Prix : 8 fr.

Cours d'instructions familières sur les principaux événements de l'Ancien Testament et sur l'abrégé des vérités de la foi et de la morale. — Nouvelle édition. — 8 volumes in-12, ensemble de 96 feuilles. — Lyon, Pélagaud. Prix : 12 fr.

Histoire de l'Église depuis son établissement jusqu'au pontificat de Grégoire XVI, contenant, etc.; par M. l'abbé RECEVEUR. — Tome VII, contenant la fin du XVe siècle et le XVIe. — In-8° de 42 feuilles. — Paris, Méquignon Junior et Leroux, rue des Grands-Augustins, 9. Prix : 4 fr. 50 c.

Histoire ecclésiastique; par M. l'abbé DIDON. — 5e édition. — In-18 de 5 feuilles. — Paris, Lecoffre, rue du Vieux-Colombier, 29.

Patrologiæ cursus completus, sive Bibliotheca universalis, integra, uniformis, commoda, œconomica, omnium S. S. patrum, doctorum, ecclesiasticorum qui ab ævo apostolico ad usque Innocentii III tempora floruerunt. — Tome XLVIII, LII, LIV. Chaque volume : 7 fr.

Esprit des saints illustres, auteurs ascétiques et moralistes non compris au nombre des pères et docteurs de l'Église, avec notices biographiques, etc. Recueilli par M. l'abbé L. GRIMES, P. P., du clergé de Toulouse. — Tomes 2, 3, 4, 5, 6 et dernier. — Cinq volumes in-12, ensemble de 139 feuilles. Toulouse, Hénault; Paris, Gaume.

Œuvres choisies de saint Basile le Grand. — Tome Ier. — In-8° de 32 feuilles. — Imp. de Vrayet de Surcy, Paris.

Histoire de la vie et des écrits de saint Thomas d'Aquin; par P. J. CARLE. — In-4° de 70 feuilles. — Imp. de Bailly, à Paris.

Histoire de saint Thomas d'Aquin, de l'ordre des frères prêcheurs; par M. l'abbé BAREILLE. — In-8° de 33 feuilles, et portrait. — Paris, Sagnier et Bray, rue des Saints-Pères, 64. Prix : 7 fr.

Vie de M. l'abbé Chopard, missionnaire apostolique, apôtre des îles Nicobar; par un prêtre du diocèse de Besançon. — Paris, Gaume, rue Cassette, 4. Prix : 2 fr.

Vie de Henri Martyn, missionnaire aux Indes orientales et en Perse. Traduite de l'anglais sur la sixième édition. — Deuxième édition. — In-8° de 25 feuilles. — Paris, Delay.

Considérations sur Jérusalem et le tombeau de Jésus-Christ, suivies d'informations sur les frères mineurs et l'ordre des chevaliers du Saint-Sépulcre; par M. le chevalier Artaud de Montor. — In-8° de 4 feuilles. — Paris, Leclère, rue Cassette, 29. Prix : 2 fr.

Psaumes de David, traduits en vers français, par P. Gras. — In-8° de 24 feuilles, et un frontispice. — Lyon, Labaume, éditeur.

SCIENCES MATHÉMATIQUES, PHYSIQUE, CHIMIE, ETC.

Géométrie descriptive, par G. Monge ; suivie d'une théorie des ombres et de la perspective, extraite des papiers de l'auteur, par M. Brisson. — Septième édition. — In-4° de 25 feuilles et 28 pl. — Paris, Bachelier, quai des Augustins, 55. Prix : 12 fr.

Éléments d'arithmétique, suivis de la théorie des logarithmes; par E. Lionnet. — In-8° de 4 feuilles. — Paris, Dezobry, E. Magdeleine, rue des Maçons-Sorbonne, 1. Première livraison. L'ouvrage sera publié en 4 livraisons et terminé en décembre 1846.

Cours d'études préparatoires à l'examen du baccalauréat ès-lettres.— Mathématiques, physique et chimie; par M. Sardou. — In-12 de 14 feuilles et pl. — Paris, Dezobry, E. Magdeleine, rue des Maçons-Sorbonne. 3 fr.

Programme d'un cours élémentaire de physique; par Aug. Pinaud. — 4e édition. — In-8° de 32 feuilles, et pl. — Paris, Hachette, rue Pierre-Sarrasin, 12. Prix : 6 fr. 50 c.

Précis d'analyse chimique quantitative, ou Traité du dosage et de la séparation des corps simples et composés les plus usités en pharmacie, dans les arts et en agriculture; par le docteur C. Remigius Fresenius. — Édition française, publiée par le docteur F. Sacc. — In-12 de 26 feuilles. — Paris, Victor Masson, place de l'École-de-Médecine, 1. Prix : 5 fr.

Histoire naturelle des coléoptères de France, par M. E. Mulsant. *Sulcicolles. Sécuripalpes.* — In-8° de 20 feuilles. — Paris, Maison, rue Christine, 3. Prix : 10 fr.

Le déluge. — Considérations géologiques et historiques sur les derniers cataclysmes du globe; par Frédérik Klee. — Édition française. — In-12 de 14 feuilles.—Paris, Victor Masson, place de l'École-de-Médecine, 1. Prix : 3 fr. 50 c.

Recueil d'opérations chirurgicales pratiquées sur les sujets magnétisés; par A. Boisel, docteur en médecine à Cherbourg. — In-8° d'une feuille. — Imp. de Beaufort, à Cherbourg.

Topographie médicale des îles Marquises; par de Comeiras (Jules-Raymond-Auguste). — In-8° de 7 feuilles. — Imp. de Martel aîné, à Montpellier.

De la scrofule, de ses formes, des affections diverses qui la caractérisent, de ses causes, de sa nature et de son traitement; par M. Alphonse Milcent. — In-8° de 26 feuilles. — Paris, Baillière, rue de l'École-de-Médecine, 17. Prix : 6 fr.

Nouvelle méthode pour guérir certains anévrismes sans opération, à l'aide de la galvano-puncture; par J. E. Pétrequin. Quatrième mémoire. — In-8° d'une feuille. —Imp. de Marle, à Lyon.

Description de quatre herbes qui ont la propriété de guérir de la rage, et de prouver si la personne ou l'animal qui a été mordu est véritablement enragé, découvertes en Allemagne et rapportées en France par M. le duc de DOUDEAUVILLE. — Première édition.— In-8° d'une feuille. — Imp. de Chassaignon, à Paris.

Trois épisodes pour servir à l'histoire de la lithotripsie, vulgairement appelée lithotritie, ou défense obligée contre trois injustes attaques; par le baron HEURTELOUP. — In-8° de 5 feuilles. — Paris, Labbé, place de l'École-de-Médecine, 4.

Hygiène des colléges, comprenant l'histoire médicale du collége royal de Lyon; par J. P. POINTE. — In-12 de 19 feuilles. — Paris, Baillière, rue de l'École-de-Médecine. Prix : 4 fr. 50 c.

Des systèmes de culture et de leur influence sur l'économie sociale; par M. H. PASSY, pair de France, membre de l'Institut. — In-8° de 11 feuilles. — Paris, Guillaumin, rue Richelieu, 14. Prix : 3 fr. 50 c.

Des eaux relativement à l'agriculture. Traité pratique, etc.; par A. R. POLONCEAU. — In-12 de 11 feuilles, pl.— Paris, Mathias, quai Malaquais, 13. 3 fr.

Essai sur les moyens de régénérer l'agriculture en Bretagne; par HIPPOLYTE ROUSSE. — In-18 de 4 feuilles. — A Châteaubriant, chez Chevalier.

Traité sur les vins de France; par P. BATILLIAT. — In-8° de 22 feuilles et pl. — Paris, Mathias, quai Malaquais, 15. Prix : 7 fr. 50 c.

Société royale académique de Saint-Quentin. Annales scientifiques, agricoles et industrielles du département de l'Aisne. — 2e série. — Tome III, 1845. — In-8° de 25 feuilles. — Imp. de Moureau, à Saint-Quentin.

Mémoire et analyse des travaux de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la ville de Mende, chef-lieu du département de la Lozère, 1843-1844. — In-8° de 13 feuilles. — Imp. d'Ignon, à Mende.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Études philosophiques sur le christianisme; par AUGUSTE NICOLAS. — 2e édition, revue, etc. — Tome IV. — In-8° de 35 feuilles. — Paris, Vaton, rue du Bac, 46. — Prix : 6 fr.

Histoire critique de l'école d'Alexandrie; par E. VACHEROT. — 2 volumes in-8°, ensemble de 66 feuilles.— Paris, Ladrange, quai des Augustins. 15 fr.

Ouvrage couronné par l'Institut, Académie des sciences morales et politiques. Il y aura un 3e volume.

Notions élémentaires de la science sociale de Fourier; par HENRI GORSSE.— 2e édition. — In-18 de 6 feuilles. — Paris, rue de Seine, 10. Prix : 1 fr.

De l'abus des mariages religieux que confère l'Église catholique, ou *de la cause et de l'origine des démêlés ecclésiastiques de France pendant les années* 1841 à 1845; par M. HERMENT, docteur en médecine. — In-8° de 8 feuilles. — Imp. de Laguerre, à Bar-le-Duc.

Des vols d'enfants et des inhumations d'individus vivants, suivi d'un aperçu pour l'établissement des salles mortuaires. Au roi, à MM. les présidents et membres des deux chambres législatives; par H. G. DU FAY. — In-8° de 2 feuilles. — Paris, Dentu, Palais-Royal. Prix : 1 fr.

Richard Cobden, les ligueurs et la ligue; précis de l'histoire de la dernière révolution économique et financière en Angleterre; par JOSEPH GARNIER. — In-16 de 3 feuilles. — Paris, Guillaumin, rue Richelieu, 14. Prix : 75 c.

Contributions indirectes. — Taxe unique sur les boissons. — Plus d'exercice; par A. MONBRIAL DE BASSIGNAC. — 4e édition, revue, etc. — In-8° de

2 feuilles. — Montrouge, Figuet, marchand de vins, place du chemin de fer de Sceaux. Prix : 1 fr.

De la faillite, ver rongeur de la société, ou *de l'infaillible destruction de ce fléau ;* par Mme M. C. Goldsmid. — In-8° de 19 feuilles, plus un portrait. — Imp. de Lacrampe, à Paris. Prix : 7 fr.

Manuel des termes du commerce anglais et français, ou *recueil de termes et de formules du commerce en général, d'assurance, de banque*, etc ; par A. Spiers. — In-16 de 10 feuilles. — Paris, Baudry, quai Malaquais, 3. Prix : 3 fr. 50 c.

Traité du contrat de mariage, ou *du régime des biens entre époux ;* par Pierre Odier.—Tomes I et II. — 2 vol. in-8°, ensemble de 59 feuilles.— Paris, Cherbuliez, place de l'Oratoire, 6. Prix : 14 fr.

Traité du bornage et de la compétence des actions qui en dérivent ; par M. Millet. — 2e édition, revue avec soin, etc. — In-8° de 39 feuilles. — Paris, Cosse et Delamotte, place Dauphine, 27. Prix : 7 fr. 50 c.

Code de la saisie immobilière et de toutes les ventes judiciaires de biens immeubles, ou *commentaires de la loi du 2 juin* 1841 ; par Chauveau Adolphe. — In-8° de 31 feuilles, et tableaux. — Paris, Delamotte, place Dauphine, 26 et 27.

Œuvres de Pothier, annotées, etc., par M. Bugnet. — Tome III. — In-8° de 33 feuilles. — Paris, Delamotte. Prix : 8 fr.

Influence du régime représentatif sur la félicité publique. — In-8° de 24 feuilles. — Paris, Ladrange, quai des Augustins, 19. Prix : 6 fr.

De la France, de ses rapports avec l'Europe, et du rôle qu'elle est appelée à jouer dans le monde ; par Ch. de Rotalier. — In-8° de 22 feuilles. — Paris, Dentu, Palais-Royal. Prix : 5 fr.

Révélations. — L'Angleterre dévoilée, ou *documents historiques pour servir à donner à la France l'éveil sur l'avenir de nos possessions en Afrique ;* par le colonel Vialla, de Sommières.—In-8° de 34 feuilles et un portrait. —Paris, au dépôt des auteurs-unis, rue des Fossés-Montmartre, 6. Prix : 5 fr.

LITTÉRATURE ORIENTALE, ANCIENNE ET MODERNE.

Cours synthétique, analytique et pratique de langue arabe; par J. F. Bled de Braine. — Livraisons 34 et 35. — Faux-titre, titre, préface et feuilles 65 à 67. — In-8° de 2 feuilles. — Paris, Barrois, quai Voltaire, 13.

Ouvrage terminé.

Dialogues arabes-français, avec la prononciation arabe figurée en caractères français ; par Auguste Martin. — In-8° de 13 feuilles. — Paris, Th. Barrois, quai Voltaire, 13. Prix : 6 fr.

Fables de Lokman, surnommé le Sage, en arabe et en français, avec la prononciation figurée, ainsi que la traduction en français, mot à mot et interlinéaire, le tout suivi d'une analyse grammaticale, de notes et d'une traduction française au net ; par MM. Léon et Henri Hélot.—In-8° de 7 feuilles. — Paris, Barrois, quai Voltaire, 13. Prix : 4 fr.

Les épîtres d'Horace, traduites en français, avec le texte latin en regard et des notes ; par M. Em. Taillefert. — In-12 de 7 feuilles. — Paris, Hachette, rue Pierre-Sarrasin, 12. Prix : 2 fr.

Œuvres complètes de Tacite avec la traduction en français. — Tome II. — In-12 de 17 feuilles. — Paris, Dubochet, rue Richelieu, 60. Prix : 3 fr.

Pline le jeune et Quintilien, ou l'éloquence sous les empereurs ; par M. Jules Janin. — In-8° de 7 feuilles. — Paris, Amyot, rue de la Paix, 6.

Le ménagier de Paris. Traité de morale et d'économie domestique, composé vers 1393, par un bourgeois parisien; contenant des préceptes moraux, quelques faits historiques, des instructions sur l'art de diriger une maison, des renseignements sur la consommation du roi, des princes et de la ville de Paris à la fin du XIVe siècle; des conseils sur le jardinage et sur le choix des chevaux; un traité de cuisine fort étendu, et un autre non moins complet sur la chasse à l'épervier, ensemble l'histoire de Grisélidis, Mellibée et Prudence, par Albertan de Brescia (1246), traduit par frère Renault de Louens; et le *Chemin de pauvreté et de richesse*, poëme composé, en 1342, par Jean Bruyant, notaire au Châtelet de Paris; publié pour la première fois par la société des bibliophiles français. — Tome Ier. — In-8° de 15 feuilles. — Imp. de Crapelet, à Paris.

Guillaume Budé, restaurateur des études grecques en France. Essai historique, par D. REBITTÉ. — In-8° de 18 feuilles. Paris, Joubert, rue des Grès, 14.

Recherches sur la maison où naquit Jean-Louis Guez de Balzac, sur la date de sa naissance, sur celle de sa mort et sur ses différents legs aux établissements publics; accompagnées d'un tableau généalogique de la famille de Balzac, par Eusèbe CASTAIGNE, bibliothécaire de la ville d'Angoulême. — Brochure in-8° de 60 pages. Angoulême, 1846.

M. Eusèbe Castaigne annonce qu'il a rassemblé de nombreux matériaux sur la vie et les ouvrages de Balzac, et qu'il se propose de donner bientôt au public, sur le célèbre écrivain, une monographie littéraire et bibliographique.

Chefs-d'œuvre des auteurs comiques. Scarron, Montfleury, la Fontaine, Boursault, Baron.—In-12 de 20 feuilles : 3 fr.—Idem, *Dancourt, Dufresny*, In-12 de 20 feuilles. — Paris, F. Didot, rue Jacob, 56. Prix : 3 fr.

Tomes I et II.

Œuvres dramatiques de Roux de Rochelle. — In-8° de 39 feuilles. — Paris, F. Didot, rue Jacob, 56. Prix : 7 fr.

Comédies sociales et scènes dialoguées; par EUGÈNE SUE. — In-16 de 9 feuilles. — Paris, Paulin, rue Richelieu, 60.

Les poëtes du peuple au XIXe *siècle*; par ALPHONSE VIOLLET. — In-12 de 16 feuilles. — Paris, place de la Madeleine, 24.

Chansons nationales et populaires de France, précédées d'une histoire de la chanson française, etc.; par DUMERSAN. Livraisons 1 et 2. —In-32 d'une feuille et 2 portraits. — Paris, Gonet, rue des Beaux-Arts, 6.

Prix de la livraison : 15 c. Le volume : 3 fr. 50 c.

L'ouvrage sera publié en 23 livraisons formant un volume illustré de 16 portraits.

Œuvres choisies de A. S. Pouchkine, poëte national de la Russie; traduites pour la première fois en français, par H. DUPONT. — 2 volumes in-8°, ensemble de 50 feuilles. — Paris, Comptoir des imprimeurs-unis, quai Malaquais, 15 fr.

Une maîtresse sous Louis XIII. (X. B. SAINTINE). — 2 volumes in-8°, ensemble de 57 feuilles. — Paris, Dolin, quai des Augustins, 47. Prix : 10 fr.

La famille Raimond; par Mme CAMILLE LEBRUN. — In-8° de 16 feuilles, plus un frontispice et 5 lith. — Paris, Marcilly, rue Saint-Jacques, 10. Prix : 6 fr.

L'esclave blanc; par l'auteur des *Révélations sur la Russie*.—Ouvrage traduit de l'anglais. — Tomes 1 et 2. — 2 volumes in-8°, ensemble de 50 feuilles. Paris, Jules Labitte, passage des Panoramas, 61. Prix : 15 fr.

Traité des études, par ROLLIN. — Nouvelle édition, revue par M. LETRONNE, membre de l'Institut, etc., et accompagnée des remarques de Crévier. — 3 vol. in-12, de 41 feuilles. — Paris, F. Didot. Prix de l'ouvrage en 3 volumes : 9 fr.

Demosthenis opera recensuit, græce et latine cum indicibus edidit doctor

JOHANNES-THEODORUS VÆMELIUS. — Pars altera. — In-8° de 30 feuilles. — Paris, F. Didot, rue Jacob, 56. Prix : 21 fr.

Pausaniæ descriptio Græciæ. Recognovit et præfatus est LUDOVICUS DINDORFIUS. — Græce et latine cum indice locupletissimo. — In-8° de 39 feuilles. — Paris, F. Didot, rue Jacob, 56. Prix : 15 fr.

Conciones sive orationes ex Titi Livii, Sallustii, Taciti et Quinti Curtii historiis collectæ. Choix nouveau, texte revu sur les meilleures éditions des auteurs, avec arguments et notes en français, par M. FR. DUBNER. — In-18 de 16 feuilles. — Paris, F. Didot et Lecoffre.

Cours théorique et pratique de langue française, rédigé sur un plan entièrement neuf; par M. P. POITEVIN. — *Cours de dictées,* corrigé avec la collaboration de M. Lebrun. In-12 de 8 feuilles. — Paris, F. Didot, Dezobry, E. Magdeleine et compagnie, Lecoffre.

Le cours complet est ainsi divisé :

Grammaire du premier âge. Prix : 60 c.
Exercices sur la Grammaire du premier âge. Prix : 1 fr. 25 c.
Grammaire élémentaire, avec exercices en regard. Prix : 1 fr. 50 c.
Traité d'analyse grammaticale, avec les exercices en regard. 1 fr. 50 c.
Traité de la conjugaison des verbes, avec exercices en regard. Prix : 1 fr. 50 c.
Exercices sur la conjugaison des verbes. Prix : 1 fr. 25 c.
Grammaire complète, avec exercices en regard. Prix : 3 fr.
Syntaxe théorique et pratique. Prix : 2 fr. 50 c.
Exercices raisonnés sur la Syntaxe. Prix : 1 fr. 50 c.
Traité d'analyse logique, avec exercices en regard. Prix : 1 fr. 50 c.
Traité des Participes, avec exercices en regard. Prix : 2 fr.
Cours complet de dictées. Prix : 2 fr. 50 c.

Des modèles de devoirs ont été placés à la suite des *Exercices sur la Grammaire du premier âge,* et tiennent lieu de *corrigé.*

Corrigé de la grammaire élémentaire. Prix : 2 fr.
Corrigé de l'analyse grammaticale. Prix : 2 fr.
Corrigé de la conjugaison. Prix : 2 fr.
Corrigé des Exercices sur la conjugaison. Prix : 1 fr. 50 c.
Corrigé de la Grammaire complète. Prix : 4 fr.
Corrigé de la Syntaxe. Prix : 3 fr.
Corrigé des Exercices raisonnés sur la Syntaxe. Prix : 2 fr.
Corrigé de l'Analyse logique. Prix : 2 fr.
Corrigé des Participes. Prix : 2 fr. 50 c.
Corrigé des Dictées. Prix : 3 fr.

Cours théorique et pratique de littérature, à l'usage des écoles primaires supérieures et des maisons d'éducation ; par M. MAIGROT, professeur de littérature à l'école supérieure de la ville de Paris. — Style et composition. — In-12 de 3 feuilles. — Paris, J. Delalain. Prix : 90 c.

Le cabinet secret du dictionnaire de l'Académie, ou vocabulaire critique de certains mots qui ne devraient pas se trouver dans le dictionnaire de la docte assemblée, par un membre de plusieurs académies. — In-12 d'une feuille. — Paris, Hedouin, rue des Francs-Bourgeois, 16.

Bibliothèque de poche. Curiosités bibliographiques; Par LUDOVIC LALANNE. — In-18 de 13 feuilles. — Paris, Paulin, rue Richelieu, 60.

HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, ANTIQUITÉS.

Histoire universelle depuis les premiers âges du monde jusqu'à l'époque

actuelle; par LAPONNERAYE. — 20e série. — Tom. IV. — In-8° de 6 feuilles et gravure. — Fin du volume. — Idem, tom. V. — In-8° de 6 feuilles et gravure. — Paris, Deschamps, rue Chabrol, 17.

Esquisses historiques, anecdotiques et géographiques sur les principaux peuples anciens et modernes; par Mme FORCAME. — In-12 de 17 feuilles et une vignette. — Paris, Hivert, quai des Augustins, 35. Prix : 2 fr. 50 c.

Tableaux généalogiques des familles et des races les plus importantes de l'histoire ancienne et moderne, disposés méthodiquement pour faciliter les études historiques et aider la mémoire; par M. POTIER. — Première série. — *Histoire ancienne.* Premier cahier. *Histoire sainte.* In-4° oblong de 3 feuilles. — Paris, Truchy, boulevard des Italiens, 18. Prix du cahier : 50 c.

Précis de l'histoire moderne; par F. RAGON. — In-12 de 18 feuilles. — Paris, Colas, rue Dauphine, 32. Prix : 3 fr.

Histoire de France; par M. DE GENOUDE. — Tomes XI, XII et XIII. — Trois volumes in-8°, ensemble de 100 feuilles. — Paris, de Perrodil, place du Palais-Royal. Prix de chaque volume : 7 fr. 50 c.

Le XIIIe volume vient jusqu'en 1641.

Histoire des guerres civiles de France, depuis les temps mérovingiens jusqu'à nos jours; par MM. LAPONNERAYE ET HIPPOLYTE LUCAS. — Livraisons 1 à 5. — In-8° de 9 feuilles, plus une gravure. — Paris, rue de la Sorbonne, 1. Prix de la livraison : 40 c.

L'ouvrage aura 2 volumes illustrés de 12 gravures. Ils seront publiés en 40 à 42 livraisons.

Histoire des peuples et des révolutions de l'Europe depuis 1789 jusqu'à nos jours; par M. CAMILLE LEYNADIER, membre de l'Institut historique de France. Séries 6 à 10. — Tom. II. — In-8° de 25 feuilles, plus 5 portraits. — Séries 11 et 12. — Tom. III. — In-8° de 10 feuilles et 2 portraits. Paris, rue du Pont-Louis-Philippe, 24.

Prix de chaque série. 1 fr.

Les réformateurs avant la réforme (xve siècle). — *Jean Huss et le concile de Constance.* Par ÉMILE DE BONNECHOSE. — Deuxième édition. — 2 vol. in-12, ensemble de 29 feuilles. — Paris, au Comptoir des imprimeurs-unis. Prix : 7 fr.

Histoire critique et générale de la suppression des jésuites au dix-huitième siècle; par F. Z. COLLOMBET. — Deux volumes in-8°, ensemble de 67 feuilles. — Paris, Perisse. Prix : 12 fr.

Histoire de la campagne de Russie pendant l'année 1812, et de la captivité des prisonniers français en Sibérie et dans les autres provinces de l'empire; précédée d'un résumé de l'histoire de Russie; par ÉMILE MARCO DE SAINT-HILAIRE. — Première série. — In-8° de 3 feuilles, plus une gravure. — Paris, Pénaud, rue du Faubourg-Montmartre, 10.

Prix de la série : 1 fr. 25 c. L'ouvrage : 32 fr. 50 c.

L'Égypte au XIXe *siècle,* histoire militaire et politique, anecdotique et pittoresque de Méhémet-Ali, Ibrahim-Pacha, Soliman-Pacha (colonel Sèves); par ÉDOUARD GOUIN. — Illustrée de gravures peintes à l'aquarelle d'après les originaux de M. J. A. Beaucé. Ire livraison. — In-8° d'une feuille et une pl. — Paris, Boizard, rue Jacob, 25. Prix de la livraison, en noir : 40 c.

Peinte à l'aquarelle : 50 c.

L'ouvrage sera publié en 30 livraisons. Chaque livraison aura une gravure.

Quelques mots sur les derniers événements de Pologne; par un Slave impartial. — In-8° de 3 feuilles. — Paris, J. Renouard, rue de Tournon, 6.

Rapport sur les derniers événements du Punjab; par le colonel MOUTON, commandant la cavalerie régulière de l'armée sicke, dans la campagne de

vembre 1845 à mars 1846. — In-8° de 3/4 de feuille, plus une carte. — Imp. de Bénard, à Paris.

Tableau historique, moral et politique sur les Kabyles; par M. Édouard Lapène. — In-8° de 5 feuilles. — Imp. de Lamort, à Metz.

L'enfance de Napoléon depuis sa naissance jusqu'à sa sortie de l'école militaire; par le chevalier de Beauterne. — In-12 de 12 feuilles. — Paris, Olivier Fulgence, place de la Madeleine, 24.

Extraits de mémoires inédits de feu Claude-Victor Perrin, duc de Bellune, pair et maréchal de France, etc. — In-8° de 32 feuilles et plans. — Paris, Dumaine, rue et passage Dauphine, 36. Prix : 7 fr. 50 c.

Contient : siége de Toulon en 1793, campagne de l'armée de réserve en l'an VIII (1800), suivie d'observations sur le récit de cette même campagne fait par M. Thiers, dans son Histoire du Consulat et de l'Empire, et de plus de 300 pièces justificatives.

Histoire de l'antique cité d'Autun; par Edme Thomas, official, grand chantre et chanoine de la cathédrale de cette ville, mort en 1660. Illustrée et annotée. — In-4° de 63 feuilles, et planches. — Paris, Dumoulin, quai des Augustins, 13. Prix : 15 fr

Histoire physique, civile, morale et politique de Nancy, ancienne capitale de la Lorraine, depuis son origine jusqu'à nos jours; par Jean Cayon. — In-8° de 28 feuilles, plus 36 figures et plans. — Nancy, Cayon-Liebault.

Notice archéologique sur la ville d'Arc-en-Barrois (département de la Haute-Marne); par M. Depping. — In-8° de 2 feuilles et pl. — Imp. de Duverger, à Paris.

Description historique et archéologique de Lauterbourg et de son territoire, d'après les sources originales; par J. Bentz. — In-8° de 16 feuilles. — Strasbourg, Silbermann.

Mémoire historique sur l'abbaye et la ville de Lure, suivie d'une notice sur le prieuré de Saint-Antoine et les seigneurs de Lure et de Passavant; par l'abbé L. Besson. — In-8° de 15 feuilles. — Besançon, Bintôt.

Ouvrage couronné par l'académie des sciences, etc., de Besançon, séance du 25 août 1845.

Histoire politique, religieuse et littéraire des Landes depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours; par P. H. Dorgan, de Sainte-Bazeille. — In-8° de 30 feuilles, plus 21 lith. — Imp. de Foix, à Auch.

Études historiques sur l'ancien pays de Foix et le Couseran; par Adolphe Garrigou. — Tome 1er. — In-8° de 29 feuilles. — Toulouse, Hénault.

Du Rhin au Nil, Tyrol, Hongrie, Provinces danubiennes, Syrie, Palestine, Égypte. Souvenirs de voyages. — Par X. Marmier. — 2 volumes in-12, ensemble de 29 feuilles. Paris, Arthus-Bertrand, rue Hautefeuille, 23. 7 fr.

Second voyage sur les deux rives de la mer Rouge dans le pays des Adels et le royaume de Choa; par M. Rochet d'Héricourt. — In-8° de 28 feuilles, et un atlas in-8° d'un quart de feuille, une carte et 15 lith. — Paris, Arthus-Bertrand, rue Hautefeuille, 23. Prix : 16 fr.

Catalogue des livres de géographie, d'histoires, voyages, etc., composant la bibliothèque de feu M. J. B. Eyriès, membre de l'Institut, etc., dont la vente aura lieu le lundi 16 *novembre* 1846 *et jours suivants, à six heures du soir, rue Bourbon-Villeneuve*, 26. — In-8° de 16 feuilles. — Paris, Labitte, quai Malaquais, 5.

ARCHÉOLOGIE ET BEAUX-ARTS.

Description des médailles gauloises faisant partie des collections de la

bibliothèque royale, accompagnée de notes explicatives; par ADOLPHE DUCHALLAIS. — In-8° de 31 feuilles. — Paris, F. Didot. Prix : 15 fr.

Ouvrage couronné par l'Institut au concours de numismatique de l'année 1846.

Essai sur la numismatique des Satrapies et de la Phénicie sous les rois achæméniques; par H. DE LUYNES. — In-4° de 13 feuilles. — Paris, F. Didot, rue Jacob, 56.

Nouveau traité historique et archéologique de la vraie et parfaite science des armoiries; par M. le marquis DE MAGNY. — Premier volume. — In-4° de 65 feuilles, plus 55 pl. et un frontispice. — Paris, rue des Moulins, 10. Prix du volume pour les souscripteurs : 95 fr.; pour les non-souscripteurs : 120 fr.

Histoire de l'art monumental dans l'antiquité et au moyen âge, suivie d'un traité de la peinture sur verre; par L. BATISSIER. — Livraisons 73 à 80. — Feuilles 75 à 86, table, avant-propos et couverture. — In-8° de 7 feuilles, et pl. — Paris, Furne, rue Saint-André-des-Arts. Prix : 20 fr.

De l'architecture contemporaine et de la convenance de l'application du style gothique aux constructions religieuses du dix-neuvième siècle, à propos du manifeste de l'Académie des beaux-arts et des réponses qui y ont été faites par M. Lassus et par M. Violet-Leduc. Par GABRIEL LAVIRON. — In-8° de 2 feuilles. — Paris, Amyot, rue de la Paix, 6.

Orphéon. Répertoire de musique vocale en chœur, sans accompagnement; par M. B. WILHEM. — Tome IV. — In-8° de 14 feuilles. — Paris, Hachette.

Angleterre.

The Domestic Prayer-Book, by George SMITH. — In-8°. 6 fr. 50 c.

Christian Life, by JOHN FAWCETT. — In-8°. 12 fr. 50 c.

Christ, the Man of Sorrows. By the Rev. Thomas BAGNALL Baker. In-12. 7 fr.

A Treatise on Mental Arithmetic, in Theory and Practice. By the Rev. J. STEEN. — In-18. Glasgow. 2 fr. 75 c.

Tables and Rules for facilitating the Calculation of Earthwork, Land, Curves, Distances, and Gradients, required in the Formation of Railways, Roads, and Canals : also, Essays on the Prismoidal Formula, and on the Power required upon inclined Planes. By J. B. HUNTINGTON. — In-8°. 24 fr.

A Practical Treatise on the Veterinary Art. By J. BRIDDON. — In-8°. — Derby. 7 fr. 50 c.

An Introduction to Logic, by J. WOOLLEY. — In-12. — Oxford. 2 fr. 75 c.

An Enquiry into the Modern prevailing Notions of that Freedom of the Will which is supposed to be essential to Moral Agency, Virtue and Vice, Reward and Punishment, Praise and Blame. By the Rev. JONATHAN EDWARDS. — In-8°. 4 fr.

British Consuls Abroad : their Origin, Rank and Privileges, Duties, Jurisdiction, and Emoluments; including the Laws, Order in Council, and Instructions by which they are governed, as well as those relating to Ship Owners and Merchants in their connection with Consuls. By ROBERT FYNN. 9 fr.

The cabinet Lawyer; a Popular Digest of the Laws of England. — In-12. 13 fr.

A collection of the public general acts for the Regulation of Railways. — In-12. 6 fr. 50 c.

Camp and Barrack-room; or, the British Army as it is. By a late Staff-Serjeant of the 13th Light Infantry. — In-8° 10 fr. 50 c.

· Synoptical Tables of the Eighteen Simple Sounds of the French Language, to facilitate the Pronunciation of upwards of 36,000 Words, represented by English Sounds : for the Use of Schools. By J. Léa. — In-4°.— Bath. 7 fr.

Manuel de prononciation anglaise, contenant une série de leçons imprimées en caractères phonotypiques, récemment adoptés en Angleterre, avec l'orthographe usuelle en regard ; précédée d'une analyse complète des sons de la langue anglaise ; par Ebenezer Clifton. —-In-12 de 4 feuilles. —Paris, F. Didot. rue Jacob, 56.

Æschili Prometheus Vinctus. Ed Blomfield. — In-8°. 10 fr.

The Book of Irish Ballads. Edited by F. Mac-Carthy. — In-18. — Dublin. 1 fr. 30 c.

Poems by Mrs. Richardson, in-12. 6 fr. 50 c.

Laurel and Flowers : occasional Verses. By M. E. J. S. Brighton. 6 fr. 50 c.

The idler reformed : a Tale. By Rose Ellen Hendriks. — 3 vol. in-8°. 40 fr.

The Roman traitor : a True Tale of the Republic. By B. W. Herbert. — 3 vol. in-8°. 40 fr.

Great Tom of Oxford, by the Author of " Peter Priggins. " — 3 vol. in-8°. 40 fr.

The german Reformation of the Nineteenth Century. By the German Correspondent of " The Continental Echo. " — In-8°. 11 fr. 50 c.

Switzerland and the Swiss Churches ; being Notes of a Short Tour and Notices of the Principal Religions Bodies in that Country. By William Lindsay Alexander. — In-12. — Glasgow. 6 fr. 50 c.

Rome, Pagan and Papal, by an English Resident in that City. — In-12. 6 fr. 50 c.

Canada and the Canadians in 1846. By Sir Richard Henry Bonnycastle. — 2 vol. in-8°. 26 fr.

Travels and travellers, or series of sketches ; by Mrs Trollope. — In-8° de 19 feuilles. — Paris, Baudry, quai Malaquais, 3. 5 fr.

An Introduction to the Study of Modern Geography, with a chapter on the Geography of the Christian Church. By the Rev. Henry Hopwood. — In-18. 2 fr. 75 c.

Sketches of Durham : being an Attempt to indicate to the Stranger some of the most prominent Objects of interest in that Place and Neighbourhood. By the Rev. George Ornsby. — In-8°. — Durham. 6 fr. 50 c.

Allemagne.

Monumenta sacra inedita sive reliquiæ antiquissimæ textus novi Testamenti græci ex novem plus mille annorum codicibus per Europam dispensis eruit atque edidit C. Tischendorf. — In-4°. 72 fr.

Ph. Ner. Chrismann, regula fidei catholicæ et collectio dogmatum credendorum. Denuo revidit et edidit P. J. Spindler. — In-8° Augsbourg. 4 fr.

Libri symbolici ecclesiæ Nederlandicæ reformatæ, edidit H. E. Vinke. — In-8° Utrecht. 12 fr.

Thesaurus commentationum selectarum et antiquiorum et recentiorum illustrandis antiquitatibus christianis inservientium. Recudi curavit, præfatus est, appendicem literariam et indices adjecit J. E. Volbeding. Tomi 1 pars 1. — In-8° Lipsiæ. 4 fr. 50 c.

J. C. W. Augusti. — *Beiträge zur christlichen Kunstgeschichte.* — Études sur l'histoire de l'art et de la liturgie chrétienne. — 2 volumes publiés après

la mort de l'auteur, par C. N. Nitzsch. — In-8°. — Leipzig. 3 fr. 50 c.

K. D. A. Roeder.— *Grundzüge des Naturrechts*. — Éléments du droit de la nature ou de la philosophie du droit. — In-8°. — Heidelberg. 8 fr.

G. Waitz. — *Das alte Recht der salischen Franken*. — La loi salique selon la rédaction ancienne. — In-8°.—Kiel. 7 fr. 50 c.

G. Phillips. — *Kirchenrecht*. — Manuel du droit canon. — 2e volume. — In-8°.—Ratisbonne. 9 fr. 50 c.

F. A. H. Schneider. — *Die eheliche Gütergemeinschaft*. —De la communauté des biens entre époux selon le code Napoléon. — In-8°. — Manheim. 5 fr. 50 c.

Sophoclis Dramatum fragmenta recensuit et annotatione siglisque metricis instruxit F.-H. Bothe. — In-8°. — Leipzig. 4 fr.

C. Lucilii Saturarum reliquiæ, edidit F.-D. Gerlach.—In-8°.— Zurich. 8 fr.

C. C. Taciti Opera quæ supersunt, edidit J.-G. Orellius.— 1er volume. — In-8°.— Zurich. 2 fr.

Lor. Dieffenbach. — *Vergleichendes Wœrterbuch*. — Dictionnaire comparé de la langue gothique. — 1er volume. — In-8°. — Francfort. 12 fr.

Athis und Prophilias. — Fragments d'une traduction poétique allemande faite au XIIe siècle du roman français d'Athis et Prophilias, publiée par W. Grimm. — In-4°. — Berlin. 6 fr. 50 c.

Hamâsa oder die æltesten arabischen Volkslieder. — Hamâsa ou les plus anciennes poésies populaires des Arabes, recueillies par Abu Temmam, traduites et expliquées par F. Ruckert. — 2 vol. — In-8°. —Stutgard. 8 fr. 50 c

J. H. Mæller. — *Historisch biographisches Handwœrterbuch*. — Dictionnaire historique et biographique.— Grand in-8°. — 1re partie. — Leipzig. 6 fr.

L'ouvrage entier aura quatre volumes qui coûteront 48 fr.

Fr. Bræmmel. — *Genealogische Tabellen*. — Tableaux généalogiques pour servir à l'étude de l'histoire du moyen âge, jusqu'en 1273. — Grand in-4°. — Bâle. 12 fr.

B. G. Niebuhr.— *Vortræge über rœmische Geschichte*. — Cours de l'histoire romaine professée à l'université de Bonn, publié par M. Isler. — 1er volume jusqu'à la première guerre punique. — In-8°. — Berlin. 10 fr.

Th. J. Lacomblet. — *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*. — Collection de chartes relatives à l'histoire du Rhin inférieur, du diocèse de Cologne, etc. — 2e volume comprenant le treizième siècle. — In-4°. — Dusseldorf. 26 fr.

J. F. Hautz. — Lycei heildelbergensis origines et progressus, commentatio historico-litteraria. — In-8°. — Heidelberg. 2 fr. 50.

Fred. Murhard. — Nouveau recueil général des traités, conventions et autres transactions remarquables, servant à la connaissance des relations étrangères des puissances, etc. Continuation du grand recueil de feu M. de Martens. — Tome VI. — Suppléments aux tomes antérieurs 1817 à 1842. — In-8°. — Gœttingue. 15 fr.

T. A. Mænnel. — *Geschichte der englischen Sprache*. — Histoire de la langue anglaise. — In-8°. — Leipzig. 3 fr.

J. F. Hæuffer. — *Sprachenkarte der œsterreichischen Monarchie*. — Tableau des langues et dialectes parlés dans la monarchie autrichienne, avec une carte. — In-fol. — Pesth. 6 fr.

F. G. Ghillany. — Index rarissimorum aliquot librorum manuscriptorum sæculoque XV typis descriptorum quos habet bibliotheca publica noribergensis. In-4°. — Nuremberg. 16 fr.

Registre alphabétique des noms des auteurs dont les pièces sont insérées

dans les différents recueils publiés par l'académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. — In-8°. — Leipzig. 1 fr.

F. W. von Reden et E. von Sydow. — *Eisenbahn-karte von Deutschland.* — Carte des chemins de fer de l'Allemagne. — Berlin. 2 fr. 50.

J. G. Kohl. — *Reisen in Dænemark.* — Voyage en Danemark et dans les duchés de Holstein et de Schleswick. — 2 volumes in-8°. — Leipzig. 24 fr.

R. G. Kiesewetter. — *Geschichte unsrer heutigen Musik.* — Histoire de la musique en Europe, depuis le premier siècle après J. C. jusqu'à nos jours. — 2e édition. — In-4°. — Leipzig. 8 fr.

L. Dorst. — *Grabdenkmæler.* — Monuments funèbres du moyen âge. — 1er volume avec 13 planches. — In-4°. — Gœrlitz. 6 fr.

Annalen der Sternwarte in Wien. — Annuaire de l'observatoire de Vienne en Autriche, publié par C. L. de Littrow et F. Schaub. Tome 26 (ou 6 de la nouvelle série), contenant les observations faites par Piazzi, en 1797 et 1798. — In-4°. — Vienne. 15 fr.

Espagne.

Lecciones de Fisica-médica dadas en la facultad de Cádiz, por el catedrático B. José de Gardoqui D. M. P., redactadas y publicadas por el Dr. D. *Manuel Losela Rodriguez.* — Cadix, libreria de la sociedad de la Revista Médica. — Madrid, chez Sanchez. — In-4° avec 14 planches. 14 fr.

Pensamientos sobre las verdadas mas importantes de la religion y sobre los principales deberes del Cristianismos, por Humbert. — Madrid, 1846, chez Caraiani. — 1 vol. in-8°. 3 fr. 25 c.

Filosofia fundamental, por D. Jaime Balmes, presbitero. — Barcelona, 1846. — Madrid, librairie de Rodriguez. — Tom. I et II, in-4°. — Chaque volume : 5 fr. 50 c.

L'ouvrage se composera de 4 vol.

Definiciones de Economia politica ecléctica, sacadas de los mejores autores, por D. O. S. A. — Valencia, 1846. — Se vend chez Mariana à Madrid. — 1 vol. in-8°. 1 fr. 75.

Examen filosófico-legal de los Delitos ; por D. Alejo Galilea. — Madrid, 1846, chez Cuesta et Brun. —Tome I, in-8°. 7 fr.

L'ouvrage se composera de deux volumes.

Coleccion de reales decretos, instrucciones y órdenes vigentes para gobierno de la Mineria, comprensiva desde la organizacion del ramo en 1825 hasta 1845. — Madrid, 1846. — In-4°. 2 fr. 25.

El foro de la Habana y sus misterios, ó un Official de causas ; por un magistrado cubano. — Madrid, 1846, chez Sojo. — 2 vol. in-8°. 5 fr. 50 c.

Descripcion geografica, historica y statistica de Bolivia, por Alcide de Orbigny. — Tomo primero. — In-8° de 28 feuilles, et atlas in-4° de 11 planches. — A Paris, chez Gide, rue des Petits-Augustins, 5.

Disertacion sobre la Historia de la Náutica y de las ciencias matemáticas que han contribuido á sus progresos entre los Españoles : obra póstuma del Sr. D. Martin Fernandez de Navarrete. — Madrid, 1846, chez Sojo. In-4°. 5 fr. 50 c.

Mateo el veterano. Drama original en dos actos, por don Antonio Hurtado. — Madrid. 1846. — Gr. in-4°. 1 fr.

Compendio de Ortografia castellana en verso y prosa, segun las últimas indicaciones de la Academia española con un prontuario de voces de dudosa ortografia, para uso de los niños ; por don Eugenio Ramon Page. — Madrid, 1846. — In-16. 1 fr.

ELEMENTOS DE GRAMATICA CASTELLANA; por D. Diego Narciso Herrunz y Quiros; corregida y aumentada por Juan Rodriguez Costa. — In-12 de 5 feuilles 1/3. — Imp. de Faye, à Bordeaux.

Rudimentos de Pintura, ó sea Manual del aprendiz de pintor de brocha gorda; por D. José Garcia Sanz. — Madrid, 1846, chez D. Ignacio Boix. In-8 2 fr. 25 c.

Catalogo de todas las calles y plazas, parroquias, iglesias y establecimientos públicos mas notables de Madrid; por D. Pedro Martin de Lopez. — Madrid, 1846, chez Sanchez. — In-8°. 6 fr. 50 c.

Italie.

Breve esposizione dei caratteri della vera religione del cardinal Gerdil, barnabita. — Milano. In-18. 90 c.

Annali delle scienze religiose, compilati dal Prof. Giacomo Arrighi. — Roma. In-8°. Janvier, février, mars, avril, mai, juin, 1846. Prix de l'année complète : 16 f.

Dizionario ecclesiastico, ossia raccolta de' vocaboli che servono alla scienza della cattolica chiesa in generale; preceduto da una descrizione geografica de' principali luoghi e monumenti visitati da Gesù Cristo nella terra santa. — Bologna, 1844-46, in-4°, X livraisons du premier volume, chaque livraison de 48 pages.

L'ouvrage complet formera 24 livraisons divisées en 2 volumes; le prix de chaque livraison est de 1 fr. 10 c.

La chiesa anconitana, dissertazione di monsignore Agostino Peruzzi, arciprete della chiesa metropolitana di Ferrara. — Ancona (Gustavo Sartori Cherubini) 1845.

Première partie, in-4° de XII-242 pages avec 23 planches. 10 fr.

Compendio storico della vita e degli scritti di S. Girolamo, compilato sulle tracce de' migliori istorici moderni e segli scritti medesimi del santo, da Vincenzo Romani. Casalmaggiore (Bizzarri), 1845. Second et dernier volume, in-16 de 200 pages. 1 fr 50 c.

Quadro storico polemico delle osservanze e dei riti del culto cattolico, proposto ai signori della communione anglicana dal rev. P. Fr. Giuseppe Mennini. — Orvieto (Sperandio Pompei), 1845.

Deux volumes in-8° de 208-416 pages.

Sunto apologetico del sistema ideologico del Rosmini, di Alessandro Pestalozza. Perugia 1845. — 1 vol. in-8° de 208 pages.

Il codice di commercio esposto secondo le riforme e le leggi ora vigenti nel regno lombardo-veneto. Milano (Silvestri), 1846. In-16 de VIII-280 pages.

Tragedie di Euripide recate in italiano da Felice Bellotti. Milano (Giovanni Resnati) 1846. — 2me volume in-8° de 512 pages. 5 fr. 25 c.

Le premier volume a paru en 1844.

Di Tito Lucrezio Caro e del suo poema « De rerum naturâ, » studio di Amilcare Mazzarella, colla versione di molti frammenti scelti fra i migliori del testo. — Mantova (Negretti) 1846. — 1 vol. in-16 de 184 pages. 2 fr. 20 c.

Della lingua commune d'Italia a dell' academia della Crusca, discorso del dottor G. B. De Capitani. — Milane (Giovanni Silvestri) 1846. — 1 vol. de IV-296 pages. 2 fr. 60 c.

Prose e rime di Angeli Gaetano canonico. Verona (Paolo Libanti), 1846. — 2 vol. in-8° de 200-220 pages. 5 fr. 25 c.

Gualdrada, Novella storica, canti cinque con note di Pietro Castiglioni. Milano (Vincenzo Guglielmini), 1846. — 1 vol. in-16 de 124 pages. 2 fr. 50 c.

Eurilla Malastrena, episodio storico del secolo XII, narrato da Bassano Finoli. Milano (Giuseppe Crespi), 1846. — Tome second et dernier, in-16 de 222 pages; ensemble les deux volumes. 4 fr.

Lettere inedite di Vincenzo Monti, d'Ippolito Pindemonte, di Luigi Biondi, di Paolo Costa, di Tommaso Gargallo, di Gian Gherardo de Rossi e di altri. — Roma (Gismondi) 1846. — In-8° de IV-252 pages. 3 fr. 25 c.

Annali della città di Bologna dalla sua origine al 1796, da Muzzi. 105 livraisons in-8°. 56 fr. 70 c.

Ces 105 livraisons composent environ 7 volumes : le huitième et dernier volume sera publié dans le courant de l'année 1846.

La Suizzera pittoresca, o Corse per le Alpi ; a comentario del « Medio evo elvetico » del C. T. Dandolo. Milano (Valentini), 1846. — 1 volume in-8° de 312 pages. 3 fr. 50 c.

Storia universale della musica di tutte le nazioni dal principio del mondo fino alla meta del secolo XIX, opera dedicata al maestro Rossini da Giovanni Miani. Venezia (Bazzarini), 1846.

Première livraison gr. in-4° à deux colonnes, de XVI-16 pages et cinq planches lithographiées. 2 fr. 60 c.

L'ouvrage entier aura environ 16 livraisons.

Le chiese parrocchiali della diocesi di Bologna ritratte e descritte. Bologne (Litografia Marchi), 1846. — 26 livraisons composées de 4 pages de texte à 2 colonnes et de 4 lithographies. Chaque livraison. 1 fr. 65 c.

Cosmos, di Alessandro di Humboldt, prima versione italiana di Giulio Vallini. Venezia (Lorenzo Gattei), 1846. Ire livraison de VIII-48 pages.

I Frammenti nuovi di Diodoro Siculo ricavati da palimpsesti vaticani dal card. Angelo Maio e tradotti dal testo greco in italiana favella da Giuseppe Crispi vescovo di Lampsaco professore di lettere greche nella regia università di Palermo, con commentari. Fascic. I. — In-8° de 18 pages. — Palermo, nella reale Stamperia 1846.

Nous rendrons compte de cette savante publication lorsque plusieurs cahiers auront paru.

Grèce.

Ἱστορία τῶν ἀρχαίων ἐθνῶν. Histoire des anciens peuples ; par Constantin Schinas. — Athènes. — In-8°.

Cet ouvrage formera 3 volumes.

Dédié à M. de Savigny, ministre de la justice du royaume de Prusse.

M. Contantin Schinas avait épousé la fille de M. de Savigny ; elle mourut à Athènes à la fleur de l'âge.

Λεξικὸν κ. τ. λ. Lexique grec moderne-français et français-grec moderne ; par Sckarlatos Byzantios ; approuvé par le Ministre de l'instruction publique. — Un fort vol. gr. in-8°. — Dédié au roi des Français. — Athènes, 1846, chez Koromélas.

Pologne.

Bibliotheka starozytna pisarzy polskich. Bibliothèque des anciens écrivains polonais ; par Kasimir-Wladislas Woycicki. — Warsovie. — 6 vol. in-8°. (1844-1846.)

Dawna Polska. L'ancienne Pologne, du point de vue de son action civilisatrice dans l'humanité progressante, et à l'occasion du 300e anniversaire de la mort de Kopernik ; par Adrien Virzyzanouski, professeur de l'université de Varsovie. — Varsovie. — Un fort vol. gr. in-8°. (1844-1845.)

Starozytna Polska. L'antique Pologne sous les rapports historique, géographique et statistique ; par Michel Balinski et Thimothée Lipinski. — Varsovie. — 4 vol. in-8°. (1844-1846.)

Dzieje Krzyzakow. Histoire des chevaliers Teutons dans leurs rapports avec la Pologne, la Lithuanie et la Prusse.—Varsovie.— 2 vol. in-8°. (1846.)

Dzieje Narodu Litewskiego. Histoire de la nation Lithuanienne; par Théodore Narbutt. — Wilna. (1835-1842.)— Gr. in-8°. 9 vol. avec gravures.

Obrazy Litewskie. Tableaux et esquisses des mœurs de la Lithuanie contemporaine; par Ignace Chodzko. — Wilna.— 8 vol. in-12. (1840-1846.)

Obraz Litwy pod wzgledem jej cywilizacyi. Tableau de la Lithuanie, sous le rapport de sa civilisation, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du xviiie siècle; par J. Jaroszewicz, professeur de l'université de Wilna.—Wilna. — 3 vol. in-8°. (1844-1846.)

Litwa pod wzgledem starozytnych zabytkow. La Lithuanie considérée sous les rapports des anciennes mœurs et coutumes; par Louis de Pokieurb.—Wilna. —1 vol. in-8°. (1846.)

Dzieje wewnetrzne Narodu Litewskiego. Histoire intérieure de la nation Lithuanienne aux temps de Jean Sobieski et d'Auguste II; par Justin Narbutt.— Wilna.— 2 vol. in-12. (1843.)

Pomniki do Dziejow Litewskich. Monuments pour servir à l'histoire de la Lithuanie, sous les rapports historique, diplomatique, géographique, statistique, des mœurs, etc.; par Théodore Narbutt.—Wilna, 1846.—In-4°.

Les Rédacteurs en chef:

MM. Noel Desvergers et Jean Yanoski.

NOUVELLE REVUE

ENCYCLOPÉDIQUE.

SCIENCES.

Études géologiques sur les îles de Ténériffe et de Fogo, par Ch. Sainte-Claire Deville, ancien élève de l'École des mines. — Paris, Gide et Ce, 1846, in-4°.—Première livraison (77 pages).

Les îles Canaries ont, depuis une trentaine d'années, attiré d'une manière particulière l'attention des géologues. Il nous suffira de citer, parmi eux, M. Léopold de Buch, qui a fondé, sur l'étude approfondie du pic de Ténériffe, sa théorie des cratères de soulèvements.

Les *Études géologiques* de M. Deville sont-elles destinées à rectifier ou à compléter, sous quelques rapports, la *Description physique des îles Canaries* de M. de Buch ? C'est là une question à laquelle nous nous réservons de répondre, lorsque l'ouvrage dont nous avons sous les yeux la première livraison sera complétement terminé. Nous nous bornerons aujourd'hui à faire connaître cette première livraison par une courte analyse, et en empruntant à l'auteur quelques citations.

Vers le milieu de juillet 1842, *la Décidée*, l'une des goëlettes attachées à la station de la Guadeloupe, se disposait à faire voile pour les Canaries. M. Deville, qui séjournait alors aux Antilles, profita de cette occasion pour « visiter l'un des volcans les plus célèbres du globe. »

Il consacre une dizaine de pages au récit de cette traversée, qui ne présenta pas d'incidents remarquables. La navigation depuis

les Antilles jusqu'aux Canaries est ordinairement de longue durée; l'auteur la compare à la remonte d'un fleuve avec des vents contraires. Les variations des vents qui soufflent dans cette zone rendent mauvaises, en effet, presque toutes les saisons.

L'auteur employa les loisirs de la quarantaine, dans la rade de Santa-Cruz, à régler le chronomètre de Breguet, au moyen duquel les positions ont été calculées dans le cours du voyage; à arrêter un itinéraire pour parcourir fructueusement la contrée volcanique de Ténériffe; enfin à déterminer plusieurs fois par jour la température de l'air et de la mer, à la surface, par dix-sept brasses d'eau.

« Pendant ces longues journées d'attente, je tournais, dit M. Deville, naturellement les yeux vers le massif des montagnes de l'île, et je cherchais à les connaître d'avance, au moyen de la carte de M. Léopold de Buch, que j'avais emportée en quittant l'Europe deux ans auparavant, bien que je ne prévisse pas alors l'occasion qui devait se présenter de visiter après lui l'île de Ténériffe. Ces montagnes se divisent en trois régions passablement distinctes, et dont la hauteur va en décroissant du sud-ouest au nord-est. Les premières forment, à proprement parler, le cratère de soulèvement dont le pic occupe le centre et le point culminant; puis vient la *cumbre* ou crête, parfois fort étroite, qui, d'une part, se lie aux murs circulaires du grand cratère, et s'étend, de l'autre, dans le sens de la longueur de l'île, envoyant des deux côtés des contre-forts importants qui encaissent de profondes vallées. Cette cumbre se termine brusquement au-dessus du plateau, occupé jadis par un lac dont le souvenir s'est conservé dans le nom de la ville de Laguna. Enfin, de l'autre côté de la plaine, vers le nord-est, s'élève un troisième massif, dont la hauteur ne dépasse pas 935 mètres, suivant M. de Buch, et dont la direction n'est pas tout à fait la continuation de la cumbre centrale. »

Les observations que l'auteur a faites sur les températures marines offrent beaucoup d'intérêt; elles ont été présentées sous la forme d'un tableau. Il faut signaler parmi les phénomènes les plus curieux celui de la haute température des eaux qui sortent du golfe du Mexique, comparée à celle des eaux de la mer aux mêmes latitudes, mais à une moindre distance des côtes d'Europe et d'Afrique.

« Dans ces derniers parages, en effet, les eaux polaires qui viennent former le courant équinoxial et le *gulf stream* conservent encore une grande partie de leur température initiale, puis en acquièrent une de plus en plus élevée, à mesure qu'elles ont séjourné plus longtemps sous le soleil des tropiques; elles atteignent enfin leur maximum de

température dans le bassin presque fermé du golfe des Antilles; et, lorsqu'elles s'en échappent par l'étroit passage de Bahama, elles possèdent une telle quantité de chaleur, qu'elles forment bien loin encore un courant thermal, dont l'influence se fait sentir jusque sur les côtes occidentales de l'Europe. »

Ce n'est qu'à la page 22 que commence, à proprement parler, la description géologique de l'île de Ténériffe. La route de Santa-Cruz à Laguna et à la Villa Orotava est bien connue par le récit des voyageurs; aussi l'auteur n'a-t-il pas jugé à propos de s'y arrêter. Laguna est l'ancienne capitale de Ténériffe; ses vastes édifices, maintenant en grande partie déserts, attestent encore l'antique splendeur de cette ville, dont l'aspect aujourd'hui a quelque chose d'attristant.

De la page 22 à la page 54, l'auteur n'a pas cherché à présenter une description complète de Ténériffe; il a voulu simplement nous faire connaître, dans l'ordre même où elles s'étaient présentées, les impressions que lui a laissées un trop court séjour dans les montagnes. Il essaye, en terminant, de jeter un coup d'œil général (p. 54-77) sur les diverses formations volcaniques de l'île.

« Les roches les plus anciennes, dit-il, que l'on observe à Ténériffe, sont sans contredit celles qui constituent tout le massif méridional du grand cirque de soulèvement, et dans lesquelles sont ouverts les défilés de Guaxara, de Ucanca, de Tauze. Le Sombrerito en est le point culminant, et de profondes échancrures, comme celle d'où s'échappe la Fuente Agria, permettent d'en étudier la composition intérieure. J'ai déjà dit que ces masses se composaient de couches régulièrement inclinées, d'un trachyte porphyrique presque granitoïde, à feldspath oligoclase, alternant avec des assises de conglomérats, d'aspect et de couleurs très-variés, de tufs bleuâtres ou verdâtres, à matériaux plus ou moins décomposés, de roches grenues, qui rappellent jusqu'à un certain point des couches d'une plus grande ancienneté; enfin, de roches fissiles, dans lesquelles des cristaux extrêmement clivables d'oligoclase, d'un blanc argenté, jouent un rôle analogue à celui de mica dans les schistes gneissiques et cristallins. Des filons de trachyte, souvent presque compactes, traversent la masse, et indiquent parfaitement l'origine des couches cristallines avec lesquelles ils ont eu connexion. Tout cet ensemble, désigné sous les noms de trachytes et de conglomérats trachytiques, quoiqu'il ne contienne ni calcaire ni traces de fossiles, présente les caractères d'un dépôt formé sous les eaux; il y a même quelques couches où la matière trachytique semble s'être venue mêler à la roche de sédiment, à mesure qu'elle se déposait.

« Les roches auxquelles peut s'appliquer le nom de basalte, sont assez variées dans le groupe des Canaries. On y observe d'abord le basalte le mieux caractérisé, grenu, à pâte noir foncé, très-dense, prismatoïde. Une autre roche d'un gris cendré, d'une densité moindre, est celle qui compose les laves des volcans de Maja, et entre autres celle de los Mayorquines, dont j'ai donné une description détaillée page 49. Malgré quelque différence dans le facies, l'analyse chimique la rapproche tout à fait des basaltes.

« Une troisième roche, qui semble d'abord être un intermédiaire entre les basaltes et les trachytes, s'observe au Portillo et dans quelques autres localités, particulièrement au sommet du Sombrerito. La pâte de cette roche est extrêmement serrée, quelquefois résinoïde; elle se délite souvent en feuillets plats ou courbes; elle contient de petits feldspaths faisant corps avec la pâte, et qu'il est par conséquent très-difficile d'en isoler; de nombreuses aiguilles d'amphibole, plus rarement du pyroxème, et même quelques péridots. Cette roche, déjà signalée par M. de Buch, a reçu de M. Berthelot tantôt le nom de leucostine, tantôt celui d'eurite; ce dernier nom me paraît seul convenable, et caractériser suffisamment la roche. Une analyse de la lave du Portillo, que je rapporterai ailleurs, me fait penser que le feldspath qu'elle contient est de l'oligoclase; et la composition chimique se joint ici au gisement, pour rapprocher la roche des trachytes oligoclasiques. Il faut sans doute rapporter à la même classe la roche qui forme le sommet le plus élevé de la grande Canarie, le Pozo de las Nieves, que M. de Buch appelle un trachyte, et que M. Berthelot range (avec moins de raison, ce semble, d'après les caractères mêmes qu'il en donne), sous le nom de leucostine, dans la série basaltique. »

Enfin l'auteur résume ses recherches par ces considérations générales:

« Il est difficile de ne pas remarquer que les trois cratères de soulèvement de Canaria, de Ténériffe, de Palma, se trouvent presque exactement situés sur une même ligne, orientée environ ouest 18° nord. On peut supposer que de dernières dislocations ont pris naissance à une époque plus récente encore, qui aurait peut-être coïncidé avec l'apparition du dernier piton, et aurait vu s'élever à son niveau actuel la Tosca, qui se retrouve sur toutes ces îles, à des hauteurs variables et d'autant plus grandes qu'on les observe plus près du cratère central. Cette ligne, que je n'indique qu'avec hésitation, ne se rattache à aucun des grands accidents du sol connus. Cependant, cette dernière hypothèse pourrait, jusqu'à un certain point, se lier avec des traditions dont un célèbre philosophe de l'antiquité nous a transmis le récit. Rien ne prouve en effet que, dans la série de ces événements, qui se continuent jusqu'à nos jours, ces îles n'ont point subi, depuis l'ap-

parition de l'homme, quelque soulèvement important, auquel aurait pu correspondre un affaissement subit d'une partie du continent voisin. La côte occidentale d'Afrique a une si faible inclinaison, qu'il n'est pas nécessaire, pour en changer complétement le régime, de supposer une grande intensité au mouvement brusque d'invasion ou de retrait de la mer qui la baigne. Loin de moi l'idée de renouveler des discussions oiseuses! mais, sans chercher inutilement la place de la grande île des prêtres de Saïs, on doit avancer que rien ne s'oppose à ce que, si Platon a embelli la tradition, et a placé dans l'Atlantide perdue la réalisation de sa république idéale, cette tradition elle-même reposât sur un fait historique vrai, qui aurait pu être défiguré par le temps, et les passions de ceux qui l'ont exploitée. »

Nous souhaitons vivement, pour le succès de tout l'ouvrage, et dans l'intérêt de la science, que M. Sainte-Claire Deville publie, sans trop tarder, la suite du travail remarquable dont nous venons donner à nos lecteurs un court aperçu.

ERFAHRUNGEN IM GEBIETE DER UNTERLEIBS-KRANKHEITEN (Observations pratiques sur les maladies abdominales), par STRAHL, médecin praticien à Berlin. — In-8° de 380 pages. — Berlin, 1846.

« On ne meurt guère pour avoir mangé trop peu; c'est le plus souvent pour avoir trop mangé. » C'est là un vieil axiome que tout le monde connaît, et que peu de gens suivent. Les trois quarts des hommes travaillent pour goûter un jour les douceurs de la vie; mais ces douceurs consistent à changer des habitudes de Spartiate pour une vie molle et opulente; c'est le manteau empoisonné de Nessus, dans lequel se drapent souvent les rentiers retirés. Le passage de la sobriété à une vie somptueuse est plein d'écueils; s'il s'effectue trop brusquement, la barque échoue. Tel homme qui, pendant vingt ou trente ans, s'était imposé les privations les plus dures, voit sa santé, jusqu'alors si robuste, s'affaiblir rapidement, du moment où il se croyait, lui aussi, appelé à savourer les prétendues jouissances que procure la richesse. C'est qu'on ne soumet

pas impunément à un exercice inaccoutumé les principaux organes de la vie végétative.

Ce sont probablement des observations de ce genre qui ont servi de base au livre de M. Strahl. Dans ce livre, dont le succès a été consacré par huit éditions successives, il est établi en principe que les maladies de l'abdomen, particulièrement l'hypocondrie, l'hystérie, les hémorroïdes et la goutte, ont leur point de départ dans un état anormal de la fonction digestive. Cet état reste d'ordinaire longtemps inaperçu ; il ne se manifeste que par des troubles légers, qui ne semblent pas immédiatement nécessiter l'intervention de l'art. L'appétit est faible ou capricieux ; le besoin de manger se fait sentir à des intervalles très-inégaux ; l'ingestion des aliments est suivie de fréquentes éructations de gaz ; le sommeil est agité et non récréatif ; l'évacuation alvine est rare ou très-irrégulière ; la constipation est habituelle, ou alterne avec une légère diarrhée. Cet état peut durer plusieurs années, sans inquiéter le malade au point de consulter un médecin. Celui-ci n'est appelé qu'à l'instant où le mal qui couvait depuis si longtemps fait explosion. C'est alors que l'homme de l'art prend pour la cause ce qui n'est que l'effet d'un état morbifique antérieur à l'établissement même de la maladie. Il emploie, par exemple, les antiphlogistiques, là où il aurait fallu s'adresser à l'estomac et régulariser la fonction digestive. Il peut procurer ainsi un soulagement momentané ; mais jamais il n'obtiendra une guérison radicale.

Telle est la thèse que l'auteur développe, avec beaucoup de lucidité et une grande apparence de raison.

Les données sur lesquelles M. Strahl s'appuie sont du domaine de la physiologie. La digestion est la source de la vie. Il y a un renouvellement incessant de la matière organique, qui est détruite ou éliminée. Dès que cet ordre est troublé, il y a imminence de maladie. Le chyle, imparfaitement élaboré, communique au sang des propriétés morbifiques, et tout le système nerveux participe à un état de souffrance général.

C'est surtout à la constipation que l'auteur fait jouer un grand rôle dans la production de l'hypocondrie, de l'hystérie, de la goutte, et des hémorroïdes. Les matières qui séjournent dans les intestins peuvent, suivant l'auteur, agir de deux manières différentes : 1° par leur poids, en comprimant mécaniquement les gros vaisseaux abdominaux ; de là souvent la stagnation dans les veines

du rectum, et la production des hémorroïdes ; 2° par une action chimico-physiologique, par la décomposition des résidus accumulés. Il résulterait de cette décomposition une grande quantité de gaz qui, s'il n'est pas régulièrement éliminé, donne, d'après M. Strahl, lieu à des phénomènes de congestion cérébrale, à des étouffements et des palpitations, qu'on observe généralement dans l'hystérie et l'hypocondrie. La partie minérale ou saline, qui ne se prête pas à la décomposition gazeuse, irrite la muqueuse intestinale, et occasionne des maladies inflammatoires. La théorie que l'auteur donne de la production de ces maladies, est la partie la plus neuve de son livre. Cette théorie ne sera peut-être pas adoptée par tous les médecins, ce qui n'est pas un grand mal ; mais le traitement qu'il indique est rationnel, et fondé sur l'expérience. Il consiste dans un régime hygiénique précédant l'emploi des purgatifs, et dans des frictions sur la peau pour entretenir la transpiration insensible, par laquelle s'échappent la plupart des gaz qui s'engendrent dans l'économie.

Le livre de M. Strahl, dont nous venons de donner à nos lecteurs une courte analyse, contient quelques vues neuves, entremêlées de vérités connues de tout le monde ; mais, il ne nous semble pas destiné à provoquer (ce que l'auteur espérait) une révolution en médecine. Ajoutons que le titre ne répond pas exactement au contenu de l'ouvrage, car l'auteur n'a traité que de quelques maladies de l'abdomen ; et encore chercherait-on en vain, dans les pages que nous avons sous les yeux, une description complète de ces maladies. Suivant nous, le livre de M. Strahl aurait dû être intitulé *Observations sur les hémorroïdes, l'hypocondrie, l'hystérie, et la goutte.*

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

COURS DE DROIT CIVIL FRANÇAIS, traduit de l'allemand de M. ZACHARIÆ, professeur à l'Université de Heidelberg; revu et augmenté, avec l'agrément de l'auteur, par MM. AUBRY et RAU, professeurs de droit à la Faculté de Strasbourg. — 5 vol. in-8°, 1839-1846. — Strasbourg, chez Lagier.

M. Zachariæ jouit en Allemagne d'une réputation bien méritée, et son nom seul devait attirer notre attention sur son ouvrage, qui d'ailleurs se recommandait par lui-même, et par le point de vue auquel l'auteur, en sa qualité d'étranger, devait naturellement se placer.

Toutefois, nous nous attendions à trouver dans l'ouvrage du professeur de l'Université de Heidelberg, cette science profonde et cette philosophie avec lesquelles l'esprit germanique nous a familiarisés. Il n'en est pas ainsi : l'ouvrage de M. Zachariæ est simplement une translation fidèle, un exposé méthodique du droit civil français, que l'auteur a sans doute voulu populariser en Allemagne, où la codification est le vœu de tous les hommes de progrès. L'auteur est bien loin assurément d'avoir la profondeur de Toullier et de Proudhon, ou la sagacité ingénieuse de M. Troplong. Laissons-le d'abord exposer lui-même le but qu'il s'est proposé :

« Enchaîner (dit-il, préface, pag. VI) d'une manière systématique « les différentes matières qui forment l'objet du droit civil français; « rattacher les dispositions de la loi à des principes certains; présenter, « à l'occasion des questions controversées, soit le résumé de mes in- « vestigations ou de celles de mes devanciers, soit du *moins* l'indica- « tion des commentateurs qui ont discuté ces questions, et celle des « arrêts qui les ont décidées ; justifier et corroborer, par des citations « d'autorités puisées dans la jurisprudence et dans la doctrine, tous « les points sur lesquels la loi a pu laisser quelques doutes; en un « mot, exposer dans un ordre méthodique l'ensemble et les détails du « droit civil français, de manière à satisfaire tout à la fois les *exi- « gences de la science* et les besoins de la pratique, tel est le but que « je me suis proposé d'atteindre. »

Cependant, c'est principalement la pratique du code français que l'auteur a envisagée, non la théorie scientifique. Des notes, souvent plus considérables que le texte, renferment, il est vrai, les citations des arrêts et des auteurs; mais quant à la partie purement théorique et scientifique, elle se réduit à l'exposé des principes qui résultent du texte de la loi ou des observations des commentateurs. C'est un cours professé à des étudiants, avec méthode, lucidité et précision; on y trouve même parfois des éclaircissements historiques d'une certaine valeur, mais jamais des aperçus nouveaux.

Voici l'indication sommaire du plan général de l'ouvrage :

Il est précédé d'une introduction qui contient les origines, les développements historiques et les divers éléments du droit primitif de la France, que l'auteur appelle assez improprement *droit civil français*. L'histoire de l'élaboration des codes civil, de procédure, de commerce, d'instruction criminelle, pénal, et des codes supplémentaires, s'y trouve rapportée avec exactitude et clarté; mais cet exposé historique a déjà été fait, et nous renvoyons notamment à la collection de Locré. Nous n'avons remarqué, dans cette partie du travail de M. Zachariæ, qu'un paragraphe intéressant (p. 17) : c'est celui qui est relatif à l'introduction du Code civil dans divers États de l'Europe; encore l'auteur a-t-il oublié la Grèce et la Belgique. Il a commis, en outre, des omissions nombreuses dans ses indications bibliographiques. Ainsi, pour la procédure, il ne cite que l'édition de Carré, de 1829, et jamais celle considérablement augmentée de M. Adolphe Chauveau (1839-1843). Dans la bibliographie du droit administratif, il omet les ouvrages de MM. de Cormenin et Macarel, pour ne s'occuper que de la compilation, presque sans valeur, de Degérando. Parmi les recueils périodiques sur le droit, il signale l'excellente *Revue* de M. Wolowski, dont nul, assurément, ne saurait contester le mérite; mais il a eu tort de ne point parler de la *Revue de droit français et étranger,* dirigée par M. Fœlix.

M. Zachariæ a divisé le droit civil en *droit civil théorique* et *droit civil pratique;* il entend, par le premier (p. 39, tome I[er]), la réunion des droits qui découlent des lois *civiles*, et par le second, la poursuite de ces droits; ce qui semblerait réduire cette dernière partie aux règles de la procédure. Mais on peut voir, cependant, que l'auteur s'occupe peu de la forme des actions. La division du droit romain et du Code civil français lui-même, en

droit des personnes, des choses ou biens, et des actions, nous paraît plus claire et logique. Nous ne voyons pas non plus ce que la science a gagné par le déplacement ou plutôt la dislocation que M. Zachariæ a fait subir aux divers titres, et même aux livres du Code civil français. Ce n'est pas pour exposer de grandes et profondes théories qu'il a déplacé et transposé, c'est, disent ses annotateurs, pour suivre un ordre logique. Mais comme ils ont voulu, *avec lui*, composer surtout un livre pratique, qui pût servir de cours, et être invoqué au besoin par les juristes devant les tribunaux, il eût mieux valu, à notre avis, qu'après avoir fait leurs réserves sur la classification du Code, ils eussent imité M. Troplong et ses devanciers, et suivi l'ordre adopté par le législateur.

D'ailleurs, en vertu de quelle raison logique a-t-on déplacé le titre des *priviléges* et des *hypothèques*, pour le transporter dans le livre qui traite de la propriété, de ses divisions naturelles, et des servitudes matérielles qui la modifient? Nous ne voyons pas en quoi cela peut être profitable à la science, même quand c'est le savant M. Zachariæ qui fait de semblables transpositions.

L'ouvrage a eu quatre éditions. Ce succès est dû à la sévérité de la méthode de l'auteur et à sa correction. On aime à voir la science condensée en un petit nombre de volumes; mais ici on ne trouve pas un exposé substantiel à la manière de Montesquieu: c'est une rédaction dogmatique, souvent trop sèche, à cause de l'immensité des matières qui composent le code civil d'une grande nation. C'est plutôt un livre à consulter qu'à lire. Il eût mieux valu, sans doute, que le savant professeur de Heidelberg, en abordant tel ou tel point du droit civil français, eût discuté les opinions des jurisconsultes allemands, et se fût abandonné davantage à la *spéculation*, qui est si féconde en théories de l'autre côté du Rhin. Il aurait mis en circulation, peut-être, des idées originales, et fourni à la science de nouvelles solutions.

Il a donc fait plutôt un ouvrage d'érudition qu'un ouvrage de théorie et de principe. C'est en vain que ses éditeurs français essayent de lui donner ce dernier caractère; le *cours* de M. Zachariæ est, avant tout, un livre de pratique.

Nous n'ajouterons plus, à ce qui précède, que de courtes observations.

Nous croyons que les deux traducteurs français ont une large

part dans la confection des notes et dans les éclaircissements qui accompagnent le texte, quoiqu'ils prétendent que les notes, non signées d'eux, appartiennent à M. Zachariæ, parce qu'il les a approuvées.

Malgré son érudition, le savant professeur de Heidelberg n'est pas au courant, comme eux, de la jurisprudence des tribunaux français et des opinions de nos écrivains : il a une prédilection naturelle pour les auteurs allemands. Cela se conçoit, et c'est à cause de cette prédilection que son ouvrage est quelquefois original.

Il y aurait beaucoup à dire, peut-être, sur les divisions générales que l'auteur veut établir dans son *introduction*. Nous ne comprenons guère, par exemple, que le droit civil, pris dans un sens restreint, fasse *partie du droit gouvernemental*, parce qu'il détermine la *marche à suivre* par *la puissance publique* dans les *affaires civiles*. Cette définition conviendrait mieux au droit administratif. Le code civil, en effet, a pour but de régler les rapports des citoyens entre eux, et non l'action que la puissance gouvernementale peut exercer sur ces rapports.

L'auteur semble assimiler les ordonnances royales aux lois, et leur reconnaître une force absolument obligatoire. Il ne peut ignorer, cependant, les dispositions de la charte de 1814, et oublier que les ordonnances de nos jours n'ont pas l'autorité des décrets de Napoléon.

En parlant de l'interprétation des lois, l'auteur parle de la loi du 30 juillet 1828, comme si elle était encore en vigueur. C'est une erreur : cette loi a été remplacée par celle du 1er avril 1837.

M. Zachariæ paraît n'avoir sur le droit ecclésiastique français que des notions assez superficielles. D'autre part, il eût agi sagement s'il eût insisté davantage sur les colonies françaises, les nègres, l'esclavage, et un peu moins sur les poids et mesures, et les monnaies (§ 48); sur l'ère et le calendrier (§ 49); sur l'enregistrement (§ 50) : car ce sont là des matières qui ne se rattachaient pas directement à son sujet.

Nous avons essayé, à l'aide des remarques qui précèdent, d'atteindre un double but: 1° nous avons voulu dire ce que contenait l'ouvrage de M. Zachariæ; 2° nous avons cherché à en apprécier le caractère et la valeur scientifique. Sur ce dernier point, nous résumerons notre opinion en deux mots : il ne faut pas chercher

dans le *cours* de M. Zachariæ des vues originales sur le droit français, des théories nouvelles et profondes ; c'est tout simplement un livre qu'on peut consulter parfois avec fruit, et qui sera principalement utile dans la pratique.

LES DEVOIRS DU SOLDAT, par M. A. C. DUTHEIL, sous-intendant militaire; ouvrage qui a remporté le prix dans le concours ouvert sur ce sujet; imprimé par ordre du ministre de la guerre. — Un vol. in-18 de 288 pages. — Chez Firmin Didot ; Paris, 1846.

M. Dutheil a pensé que la lecture d'un traité de morale à l'usage des soldats devait être facile et même attrayante. Cela explique la forme qu'il a donnée à son ouvrage intitulé *les Devoirs du Soldat*. Vous n'y trouverez point une sèche énumération de préceptes ou de discussions plus ou moins philosophiques. L'auteur semble avoir évité avec soin tout ce qui pouvait donner à ses paroles une apparence trop didactique. Il a inventé une histoire bien simple, à l'aide de laquelle il a mis en quelque sorte la morale en action.

Cette histoire est celle de deux jeunes hommes qui sont devenus soldats, l'un volontairement, l'autre par suite de la conscription. Vous les voyez d'abord en garnison à Poitiers, puis à Paris, d'où l'auteur les transporte en Afrique. Le sujet est bien imaginé : car l'auteur peut parler, tout à la fois, des devoirs du soldat en temps de paix et en temps de guerre. Il place les deux personnages principaux qu'il met en scène au milieu des circonstances de la vie militaire les plus ordinaires, et il tire de ses fictions un cours de morale très-complet.

La forme dramatique est souvent un sûr moyen de propager, dans certaines classes de lecteurs, les bonnes doctrines. Ici, nous louons fort M. Dutheil de l'avoir adoptée. C'est moins, certainement, au fond même de sa morale, qui est excellente, qu'à la

manière dont il présente ses idées, qu'il devra d'avoir rendu son ouvrage vraiment utile à nos jeunes soldats.

ÉCONOMIE POLITIQUE, ou *Principes de la science des richesses*, par JOSEPH DROZ, de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques. — Deuxième édition, revue et corrigée. — Un volume in-12 de 354 pages. — Paris, Jules Renouard et Cie, libraires-éditeurs, 6, rue de Tournon; 1846.

Nous sommes arrivés à une époque où les principes de la raison sociale doivent recevoir leur application dans l'intérêt des peuples et des gouvernements. Il est donc nécessaire que tous les esprits se familiarisent avec les études économiques, et que l'économie politique devienne une science populaire. Le livre de M. Droz tient assurément une place distinguée parmi les écrits qui réunissent à un degré éminent les conditions indispensables pour arriver à ce grand résultat. Les principes de la production, de la distribution et de la consommation des richesses, y sont en effet exposés d'une manière concise, claire et simple.

L'auteur s'attache d'abord à faire ressortir l'importance de l'économie politique, dont *le but*, dit-il, est de rendre l'aisance aussi générale qu'il est possible. C'est l'industrie, devenue aujourd'hui la reine du monde civilisé, qui répand l'aisance chez les nations par les richesses qu'elle crée; aussi nous sommes tous intéressés à écarter les obstacles qui en arrêtent le développement, et à chercher les moyens qui en favorisent les progrès. Dans une contrée véritablement riche, les habitants de toutes les classes, les cultivateurs, les ouvriers, sont généralement bien nourris, bien vêtus, bien logés; d'autre part, l'utilité et la valeur des choses, considérées au point de vue économique, offrent un heureux rapport avec leur appréciation au point de vue moral. Dès que l'homme s'exerce à donner de nouvelles formes aux objets qui l'entourent, pour les

faire servir à ses besoins ainsi qu'à ceux de ses semblables, il s'établit une réciprocité d'échanges qui se multiplient indéfiniment d'individu à individu, de peuple à peuple. Les objets qui ne seraient d'aucun avantage dans un pays sont transportés dans un autre, où ils sont utiles, et par conséquent recherchés. C'est ainsi que naissent et se développent l'agriculture, les manufactures et le commerce. Avec le secours des agents naturels, le travailleur, placé dans une certaine sphère d'activité, produit les richesses en donnant de la valeur aux objets qui n'en ont pas, ou bien en augmentant la valeur de ceux qui en avaient déjà. Il ne pourvoit pas seulement à ses besoins, il travaille pour les autres, parce qu'il sait que les autres travaillent pour lui. De là la division si nécessaire du travail, car ce n'est que par elle que l'on peut parvenir à multiplier prodigieusement les produits. Enfin, un troisième agent essentiel de la production, c'est l'épargne, qui concourt à développer l'industrie en formant des capitaux. Ces capitaux sont de deux espèces : les bâtiments, les outils, les machines, forment ce qu'on appelle un *capital fixe;* les matières brutes, l'argent destiné aux salaires, aux achats, sont un *capital circulant.* Ainsi, d'après M. Droz, le travail de la nature, le travail de l'homme, et l'épargne appliquée au développement de l'industrie, sont les trois agents de la production : dans son opinion, Say aurait fait une part trop large aux capitaux, et Smith aurait exagéré la puissance du travail, en le désignant comme l'unique source des richesses.

Une bonne distribution des produits devient elle-même une puissante cause de production. A ce point de vue, la division de la propriété, la liberté de l'industrie, la facilité des échanges, peuvent être considérées comme des objets mixtes, qui se rattachent en même temps à la production et à la distribution des richesses. La propriété territoriale a donné naissance à deux classes laborieuses : l'une tire du sol les matières premières, l'autre travaille à les convertir en produits manufacturés, et ces deux classes contribuent ainsi réciproquement, par leurs travaux et par leurs échanges, à leur bien-être commun. Il y a dans tous les États de grandes et de petites propriétés. Les petites propriétés entretiennent une nombreuse population agricole, attachée au sol, amie de l'ordre et de la paix. Les grandes propriétés favorisent l'emploi de capitaux considérables dans les grandes exploitations, et contribuent essentiellement aux progrès de l'agriculture. L'existence de ces deux sortes

de propriétés est nécessaire à la prospérité générale ; mais il ne faut pas que l'une prédomine sur l'autre : d'un côté, point de morcellement excessif des propriétés ; d'un autre côté, point d'agglomération de terres entre un petit nombre d'individus. Que faire pour prévenir l'un et l'autre danger ? M. Droz donne un moyen bien simple : comme l'intérêt du pauvre et celui du riche s'opposent également à un morcellement excessif, et d'ailleurs, comme le droit d'aînesse, les majorats et les substitutions étant abolis, l'agglomération des terres est rendue impossible, il faut en quelque sorte abandonner la propriété à elle-même. M. Droz suppose que dorénavant, au moins en France, elle se divisera naturellement comme il convient à l'intérêt de tous. Alors, dit-il, *on obtiendra ce que demandent une abondante formation et une sage distribution des richesses. On aura de petites, de moyennes et de grandes propriétés ; on se trouvera garanti de l'excès du morcellement et de celui de l'agglomération.*

Il faut rendre libre aussi l'industrie manufacturière, si l'on veut qu'elle répande ses bienfaits sur toutes les classes du peuple. Affranchie des jurandes, des maîtrises, des corporations, elle a fait en France de remarquables progrès, même dans les circonstances les plus défavorables ; si elle ne prend pas un plus grand essor, c'est qu'elle éprouve encore de gênantes restrictions, et qu'une foule d'obstacles s'opposent au développement du commerce extérieur. Sans doute rien n'est parfait ; la concurrence a ses inconvénients et ses dangers, mais sans elle l'industrie n'est qu'un corps sans âme. L'auteur, en rappelant ce qu'étaient les anciennes corporations, énumère leurs statuts, leurs priviléges, et il en fait ressortir les malheureuses conséquences. En parlant des règlements de fabrication, il traite une question pratique qui s'agite en ce moment même, et dont les chambres auront probablement à s'occuper dans leur prochaine session, par suite du vœu que vient d'émettre le conseil général de la Seine relativement aux marques de fabrique. L'emploi en est aujourd'hui facultatif ; on propose de le rendre obligatoire, pour pouvoir légalement réprimer les abus qui se commettent dans la vente des marchandises. Rien ne paraît, au premier abord, plus simple et plus naturel qu'une disposition qui exige du vendeur cette garantie de sa bonne foi. *Eh bien !* dit M. Droz, *si j'apprenais qu'elle est impérative, et que nos fabricants les plus distingués s'y soumettent sans répugnance, j'é-*

prouverais de l'étonnement et de la honte. Il déplore, comme tout autre, les fâcheux effets de la fraude, surtout lorsqu'il s'agit du commerce extérieur, où les intérêts de l'industrie d'une nation se trouvent ainsi généralement compromis; ce qu'il conteste, c'est l'efficacité du remède: il le croit pire que le mal. A l'appui de sa thèse, il invoque la raison, l'expérience, l'intérêt, le témoignage même des manufacturiers les plus haut placés par leurs connaissances, et les plus renommés par une bonne fabrication. Les bornes de cet article ne nous permettent pas de suivre la discussion de l'auteur, mais nous engageons tous ceux qui s'occupent de cette importante question nationale, à lire avec attention la partie de l'ouvrage de M. Droz qui traite des marques de fabrique, et particulièrement le sixième chapitre du second livre (de la page 124 à la page 137). On doit comprendre généralement combien il est nécessaire, dans l'état actuel des choses, d'éviter toute mesure qui, sans guérir le mal, viendrait porter atteinte à la liberté de l'industrie.

Une abondante production et une bonne distribution des richesses exigent également que les échanges soient libres et faciles. Dans la complication des rapports sociaux, la difficulté d'échanger immédiatement un objet contre un autre objet a porté les hommes à inventer la monnaie, qui fournit aux acheteurs et aux vendeurs un terme de comparaison pour apprécier la valeur des choses dont ils ont réciproquement besoin. Avec de l'or ou de l'argent monnayés on peut donc se procurer toute sorte de marchandises. Les anciens économistes, frappés de ce phénomène, ont cru que la richesse d'une nation consistait principalement dans la possession des métaux précieux. Un seul fait, cité par M. Droz, peut détruire cette erreur, qui est encore aujourd'hui partagée par le vulgaire. Chaptal évaluait, en 1812, cette seule portion de nos capitaux agricoles, qui consiste en bestiaux, à plus d'un milliard et demi. *Je doute fort,* dit l'auteur, *que la France ait deux milliards monnayés.* L'emploi de cette marchandise intermédiaire, destinée à l'appréciation des produits de l'industrie humaine, a fait perdre de vue la véritable nature des échanges. On est allé plus loin encore, lorsqu'on a créé les papiers qui remplacent la monnaie. Tout en reconnaissant les services que rend à l'industrie et au commerce le papier substitué au numéraire, l'auteur regarde d'un œil inquiet l'établissement des banques, pour lequel il réclame l'intervention

de l'autorité. Il condamne sévèrement l'agiotage, les jeux de bourse, et les papiers-monnaie fabriqués par les gouvernements au milieu du désordre de leurs finances. On ne voit pas assez, suivant lui, que les pièces de monnaie, ainsi que le papier qu'on leur substitue, ne peuvent représenter effectivement que des produits, et qu'en dernière analyse *les produits ne s'achètent qu'avec des produits.* Après avoir apprécié, en parlant de cette vérité fondamentale qu'il ne cesse de rappeler dans les différentes parties de son ouvrage, l'importance relative du commerce intérieur et du commerce extérieur d'une nation, M. Droz défend, dans tous les cas, le principe de la liberté. Il condamne les douanes en principe, mais il n'en demande pas immédiatement la suppression. On a toute sa pensée dans les lignes suivantes : *Le travail d'un sage administrateur doit consister à substituer des droits aux prohibitions, à modérer par degrés les droits, en avançant avec constance vers le but.* Il repousse une protection spéciale, des encouragements partiels, des primes accordées en faveur de certains produits : ces moyens ne servent, en général, une branche d'industrie qu'au détriment de plusieurs autres.

Dans le troisième livre, l'auteur traite exclusivement de la distribution des richesses. La rente, les profits et les salaires en sont les principaux éléments. La rente appartient aux propriétaires qui afferment leurs terres, aux capitalistes qui prêtent leur argent. Les fermiers, les fabricants, les négociants, les chefs d'une entreprise quelconque qui exige l'emploi d'un capital, ont les profits. Les salaires se partagent entre ceux qui, abstraction faite de tout ce qui se rattache à la propriété, contribuent à multiplier directement ou indirectement les richesses par l'exercice de leurs forces physiques et morales, depuis le laboureur et l'ouvrier jusqu'au mécanicien, au littérateur et au savant. Les rapports qui règlent les intérêts de toutes ces classes de personnes prouvent que ces intérêts, loin d'être opposés, se concilient très-bien, et sont en quelque sorte communs. L'intérêt du laboureur est que le fermier possède les moyens de bien récompenser ses travaux ; celui du fermier, que le propriétaire soit assez à son aise pour pouvoir lui accorder des fermages modérés et des baux à long terme ; et, réciproquement, le propriétaire ne peut espérer d'obtenir un revenu sûr, ou de voir améliorer la culture de ses terres, que par les soins de fermiers aisés et de laboureurs bien rétribués. Il n'en est pas autrement par rapport aux diverses

classes de personnes qui appartiennent à l'industrie et au commerce. Dans un chapitre consacré à l'emploi des machines, l'auteur en démontre la bienfaisante influence, et réfute l'opinion de ceux qui les regardent comme une cause de malheurs pour les classes ouvrières. Le développement de l'industrie crée des ressources qui contribuent à faire augmenter le nombre des individus de l'espèce humaine. A ce sujet, M. Droz rappelle la théorie de Malthus, lequel prétendait que la population devait, tôt ou tard, atteindre un chiffre qui ne serait plus en rapport avec les moyens d'existence. Il regarde les calculs de l'écrivain anglais comme purement hypothétiques et peu conformes à la réalité des choses, et le blâme surtout d'avoir violemment attaqué les établissements de bienfaisance et de charité, d'en avoir même proposé la suppression, au lieu d'indiquer les moyens d'en réprimer les abus.

Dans le quatrième et dernier livre, ayant pour objet la consommation des richesses, l'auteur parle d'abord de l'emploi du revenu. L'appropriation immédiate des objets à la satisfaction de nos besoins, constitue la consommation proprement dite. Il importe également aux individus, aux familles, à l'État, à la société tout entière, que la partie du revenu destinée à la consommation soit sagement et utilement employée ; mais cela dépend principalement de la moralité, de l'intelligence et de l'instruction du consommateur. Les qualités désirables sous ce rapport se trouvent énumérées par M. Droz, dans un tableau plein de vie. C'est un père de famille opulent et éclairé, qui dispose de sa fortune avec économie, avec choix et avec goût, qui cherche à répandre des idées bonnes et justes, et qui prêche d'exemple.

L'impôt fait en ce moment la presque totalité du revenu des nations modernes. Les gouvernements qui ne l'estiment que comme un moyen destiné à créer des ressources au fisc, ainsi que les contribuables qui n'y voient qu'une vexation, sont dans l'erreur. L'établissement de l'impôt, et l'emploi des fonds qu'il produit, doivent être l'objet des constantes préoccupations du législateur, et d'une administration morale et clairvoyante. La modération, l'équité, la facilité de la perception avec le moins de frais possible, sont les éléments indispensables d'un sage impôt. Les écarts de l'administration conduisent les gouvernements aux emprunts. Une fois engagés dans cette voie, ils s'arrêtent difficilement ; nous en avons la preuve dans cette immense dette publique qui ronge les divers États euro-

péens. L'auteur cite les paroles mémorables que prononça Colbert lorsqu'un emprunt fut résolu, d'après l'avis de Lamoignon, dans le conseil de Louis XIV : « *Vous venez d'ouvrir une plaie que vos petits-fils ne verront pas fermer ; vous en répondrez à la nation et à la postérité.* »

Nous avons suivi sans interruption M. Droz dans l'exposition de ses idées. Nous voulions que nos lecteurs pussent facilement les saisir et les comprendre. On voit que l'auteur accepte généralement les principes de l'école de Smith et de Say. Son but principal, c'est l'application de ces principes à l'état actuel de la société ; on conçoit ainsi qu'il cherche à déterminer, au point de vue pratique, ce qui est encore vague et indéfini au point de vue scientifique. On peut en citer un exemple dans son troisième chapitre du livre premier, intitulé *De l'utilité, de la valeur, et du prix*. Ces mots, on le sait, sont employés dans des acceptions bien diverses. Les publicistes ont admis une valeur intrinsèque et une valeur virtuelle ; ceux qui écrivent sur l'économie politique, une valeur en usage et une valeur en échange ; M. Droz définit la valeur une qualité des choses susceptibles d'être échangées. Mais quelle est cette qualité ? et quelle est la chose qui, dans certaines circonstances, n'est pas ou ne devient pas susceptible d'être échangée ? La concurrence, l'offre, la demande, déterminent, dit-on, les prix. Mais la concurrence, l'offre, la demande, sont elles-mêmes déterminées par les besoins divers, les habitudes, les goûts, les caprices des hommes. N'aurait-on en vue que le prix de convention ou du marché au moment même de la vente, on n'en serait pas moins forcé de remonter au principe. Ce prix dépend de tous les éléments qui concourent à déterminer la volonté des parties contractantes, éléments d'une nature essentiellement variable et peu propres à servir de base à une théorie. Smith en a fait l'essai et n'a pas réussi : la précision scientifique devient ici impossible. Lorsque des mots susceptibles de plusieurs significations ne laissent, par la nature même du discours, aucun doute sur le sens dans lequel ils sont employés, ne cherchons pas à les définir : si nous l'essayons, il en résultera une grande confusion d'idées, aussi nuisible à la science qu'à la pratique. C'est un aveu arraché à deux écrivains distingués : *Il n'est point de source*, suivant Ricardo, *d'où il soit dérivé autant d'erreurs, et d'où soient sorties tant d'opinions diverses, que du sens vague et peu précis que l'on attache au mot valeur*. Malthus dit à

son tour : *Il peut paraître extraordinaire que la signification de ce mot, qui avait été établie très-approximativement à la vérité, au temps d'Adam Smith, ait été récemment mise en question et changée.*

La théorie du fermage, attribuée par M. Droz (liv. III, chap. 2) à Ricardo, appartient à un fermier d'Aberdeen, contemporain de Smith. Les *Recherches sur la richesse des nations* parurent, comme on sait, en 1776 ; en 1775, Anderson écrivit ses lettres sur les moyens d'encourager l'industrie nationale. On trouve, dans un *post-scriptum* à la XIII[e] lettre, l'idée primitive de l'origine du fermage, répétée par Malthus, par Ricardo et par d'autres écrivains modernes. Cette idée a servi de base à une théorie nouvelle dont Smith ne se doutait pas, et qui a pourtant été préférée à sa théorie de la rente. On soutient qu'il n'y a pas de rente possible tant que les terres les plus fertiles sont seules cultivées ; que la rente prend son origine dans la culture des terres de qualité inférieure, et qu'elle ne consiste que dans la différence de la production, mesurée par les degrés de fertilité du sol.

Nous pourrions encore reprocher à M. Droz quelques erreurs, et lui signaler quelques points importants que, dans notre opinion, il n'a pas indiqués ou suffisamment traités ; mais, en terminant cet article, nous aimons mieux faire trêve à la critique des détails, et louer l'auteur pour le caractère d'utilité publique qu'il a imprimé à son ouvrage. Lorsqu'on voit, il est vrai, par le titre même du livre, qu'il s'agit d'exposer les principes de la *science de la richesse;* lorsqu'on aperçoit dans les premières pages que, sous le nom de richesses, l'auteur ne comprend que *les biens matériels*, on est volontiers porté à croire qu'on va lire un de ces écrits qui se publient de nos jours sur la science économique, où il n'est question que d'intérêts purement matériels, où la morale est mise à l'écart, où la société n'est représentée que comme une mêlée de combattants ; où l'on voit qu'une profession ne peut se soutenir qu'aux dépens d'une autre profession ; qu'une branche de commerce ne peut prospérer, qu'une autre ne tombe en décadence ; qu'une nation ne s'enrichit qu'en ruinant une autre nation. Mais que l'on passe sur ces pages dont nous parlons, et que l'on pénètre plus avant dans l'ouvrage, et l'on sera promptement désabusé. L'idée de lutte est constamment repoussée par M. Droz ; sa pensée dominante est une pensée éminemment sociale, une pensée d'ensemble, de fusion,

d'harmonie. Il fait une large part à l'intelligence, à l'instruction, à la morale ; et il accorde une grande valeur aux productions et aux biens immatériels. Cette doctrine, sans doute, ne répond point au titre de son livre, ni à sa définition de la richesse : qu'importe ? N'est-ce pas, après tout, une heureuse contradiction que celle qui a ramené ainsi M. Droz aux vrais principes de la science économique?

LITTÉRATURE ANCIENNE.

Étude sur la Rhétorique d'Aristote, par Ernest Havet. — Paris, 1846, in-8°. — Chez J. Delalain.

Essai historique sur les premiers Manuels d'invention oratoire jusqu'à Aristote, par Ch. Benoît. — 1846, in-8°. — Chez Joubert.

La rhétorique ancienne a été, dans ces derniers temps, l'objet de plusieurs travaux intéressants, soumis, comme thèses pour le doctorat, à la Faculté des lettres de Paris. Ce sont d'abord les recherches de M. E. Gros *sur l'état de la rhétorique chez les Grecs, depuis sa naissance jusqu'à la prise de Constantinople* (1835); puis la dissertation de M. Dubourg : *Des prolégomènes de la rhétorique* (1840), celle de M. Berger : *De rhetorica quid sit secundum Platonem* (1840), celle de M. Rebitté : *De Hermogene atque in universum descriptarum a technicis artium utilitate vel inutilitate* (1845); enfin les deux thèses de M. Havet et de M. Benoît, dont nous allons parler, et dont la première, soutenue en 1843, reparaît aujourd'hui avec des additions intéressantes.

A vrai dire, l'application de la critique à l'histoire des théories anciennes sur l'éloquence ne date guère chez nous, et même en Allemagne, que de quelques années. Oussolins, Gibert, Gouget, Hardion, Belin de Ballu, sont des compilateurs ; le récent manuel de Westermann (*Geschichte der Beredtsamkeit in Griechenland und Rom.* Leipzig, 1833) n'offre rien de plus qu'un très-exact recueil de faits et de renseignements bibliographiques. De tels livres laissent beaucoup à

faire, si l'on veut pénétrer un peu avant dans l'intelligence de l'antiquité. Dès 1824, l'Académie de Berlin proposait pour sujet d'étude aux jeunes philologues la question suivante : « Rhetoricorum apud Græcos « studiorum artisque ipsius historia inde ab initiis usque ad editos « Aristotelis de Rhetorica libros, his tamen ipsis exclusis, ex fontibus « adumbretur, et quantum ad formandum seculi illius et litterarum « ingenium valuerint exponatur. » M. Spengel remporta le prix proposé. Son mémoire, sans répondre de tout point aux intentions de l'Académie, présentait du moins une restauration savante, et aussi complète qu'il était possible, du livre, jadis célèbre (Συναγωγὴ τεχνῶν), où Aristote avait résumé les opinions des *technographes*, ses devanciers. Depuis cette époque, la publication du recueil des rhéteurs grecs, par M. Walz, a fourni aux érudits d'amples matériaux pour des études du même genre, autrefois très-difficiles par l'extrême rareté de plusieurs textes importants : nous ne voyons pas cependant qu'aucun travail considérable ait pris place en Allemagne à côté des mémoires de M. Spengel.

C'est dans cet ordre de recherches, vivifiées par un esprit de critique pénétrante et libre, que se classent les travaux de M. Rebitté, de M. Benoît, et de M. Havet.

Un préjugé fort répandu dans le monde tient pour inutiles au progrès des arts les théories et les préceptes, surtout les théories et les préceptes anciens. M. Havet a voulu prouver que de tous les traités sur l'éloquence le plus ancien qui nous reste est peut-être encore le plus efficace ; que la Rhétorique d'Aristote a été *plutôt développée que surpassée*, et qu'elle forme le code le plus complet de l'art de parler, en tant du moins que cet art se peut ramener à des règles. Pour établir cette thèse, il fallait d'abord marquer exactement la date de l'ouvrage en question ; sur ce point heureusement nous avons une excellente discussion de Denys d'Halicarnasse (première lettre à Ammæus), dont on peut admettre les conclusions à peu près sans réserve. Il fallait ensuite montrer quels essais précédèrent cette grande Rhétorique, caractériser, entre autres, les doctrines de Platon, celles des sophistes et d'Isocrate. C'est ce qu'a fait M. Havet, trop brièvement peut-être, mais avec une parfaite justesse de goût. Son analyse de l'ouvrage du Stagirite, mêlée de digressions fréquentes, et de jugements ingénieux et fermes sur les hommes et sur les choses, me semble un modèle de bonne littérature. Aristote surtout, Aristote en lui-même, ses qualités et ses défauts, son style qui en est le reflet si fidèle, y sont parfaitement appréciés. A cet égard, une seule assertion de l'auteur m'inspire quelque doute. C'est lorsqu'il s'appuie de l'*Hymne à la vertu* pour prouver qu'Aristote avait quelque talent poétique. A cette époque, en

effet, la langue de la poésie grecque était si riche, le *Gradus* grec (qu'on nous pardonne un barbarisme devenu classique) si plein de tours, de synonymes et de périphrases, que, sur un sujet banal comme la vertu, il était bien facile, pour un homme de quelque goût, d'écrire cinquante bons vers. On assure qu'en Italie, grâce à l'admirable richesse du vocabulaire, on peut, sans être poëte, écrire de fort beaux couplets ; et il me semble qu'à un degré inférieur cet avantage, ou si l'on veut ce défaut, ne manque pas à notre langue. J'imagine qu'il en était à peu près de même en Grèce du temps d'Alexandre ; et je ne compterais pas plus pour un titre poétique d'Aristote son *Hymne à la vertu*, que ses épitaphes en distiques, réunies sous le titre de *Peplus*. Ce que le grand philosophe put avoir d'imagination et de chaleur d'âme, j'aimerais mieux le chercher dans les fragments de ses dialogues composés à la manière de Platon ; là-dessus j'en croirais avant tout le témoignage de Cicéron, bon juge, s'il en fut, de ces sortes de mérite : M. Havet eût pu se borner à ces inductions et à cette autorité.

M. Havet a tiré aussi un parti très-heureux de certains traits épars dans la *Rhétorique*, pour caractériser l'état des mœurs contemporaines; comme lorsqu'il dit, avec une discrétion de langage qui n'est pas sans éloquence, au sujet d'un passage célèbre d'Aristote sur la torture : « La seule trace, je ne dirai pas d'humanité, mais de bon sens, qu'on « aperçoive dans ce passage, c'est que pour la torture Aristote ne « donne qu'une seule assertion toute sèche, tandis qu'il apporte des « raisons en sens contraire. Mais dans ses autres ouvrages il n'a rien dit « de cette absurdité atroce; et on voit qu'ici il ne s'avise même pas de « présenter contre la torture un argument moral. S'il n'y a pas pensé, « quel oubli ! et s'il ne l'a pas osé, quelle société que celle d'Athènes ! » (P. 70.) Toutefois je n'approuverais pas sans restriction ce qu'il induit du silence d'Aristote sur la condition des femmes dans la société athénienne. Si la femme figure bien rarement dans les discours des orateurs attiques, et si l'on ne trouve pas un seul caractère de femme dans le petit livre de Théophraste (que d'ailleurs nous ne lisons peut-être pas tout entier), il ne faut pas voir là une mesure de l'estime dont elle jouissait chez les anciens. Le lointain a pour nous des illusions dangereuses, et contre lesquelles la justice de l'histoire ne saurait trop se tenir en garde. La tragédie et la comédie attiques, soit dans les originaux qui nous en sont parvenus, soit dans les imitations de Plaute et de Térence, montrent assez que, par leurs vices comme par leurs vertus, les femmes comptaient pour beaucoup déjà dans la vie du monde païen ; c'est dans les institutions plutôt encore que dans les mœurs que le christianisme les a réhabilitées. Mais il y a là tout une vue de l'histoire ancienne, que nous n'avons pas le temps d'approfondir.

Après avoir montré combien l'art de l'invention oratoire, la connaissance des mœurs et des passions, doivent au génie observateur et sagace d'Aristote ; après avoir rapproché de cette méthode vraiment philosophique la petite méthode des rhéteurs, poussée à sa dernière perfection dans les ouvrages d'Hermogène, M. Havet aborde la question du style ; et, par d'heureux rapprochements, il nous fait voir le philosophe grec digne d'être consulté sur les finesses du métier par les écrivains de notre temps ; d'accord avec Voltaire, qu'il prévenait de vingt siècles, sur les véritables limites de la prose et du langage poétique ; ennemi des métaphores ambitieuses (1), et songeant fort peu à certaines distinctions subtiles dont on embarrasse aujourd'hui la mémoire de nos rhétoriciens. Aristote lui-même a beaucoup pratiqué ses propres préceptes. Son style a toutes les hautes qualités de la prose, moins une toutefois qu'on regrette particulièrement dans un livre sur l'éloquence, je veux dire cette sensibilité vive « dont fut privée sa ferme « intelligence, et dont elle se croyait peut-être exemptée, comme d'un « défaut. » (P. 18.) Quant à l'exposition, chez lui elle manque souvent de méthode, ce qui, joint à un certain abus des subtilités, qui fut comme la maladie de l'esprit grec, rend la lecture d'Aristote souvent pénible et difficile. Aussi craignons-nous qu'en résumant sous une forme si agréable la substance de la *Rhétorique*, M. Havet n'obtienne un autre succès que celui qu'il attend : on lira sa dissertation plutôt que les trois livres d'Aristote. A tout prendre, il y aura là profit pour les bonnes études.

Parmi les sujets touchés plutôt que traités dans la dissertation de M. Havet, il en est deux surtout que s'est proposés M. Benoît dans un travail dont le titre seul annonce l'analogie avec celui de son savant maître : ce sont la théorie des lieux communs, et, à cette occasion, l'authenticité du petit ouvrage intitulé *Rhétorique à Alexandre*. M. Benoît a curieusement étudié l'histoire de l'éloquence et de la rhétorique depuis sa naissance jusqu'au temps d'Aristote, et il y rattache d'intéressantes considérations sur la constitution et sur les mœurs des cités

(1) A cette occasion, M. Havet, critiquant une de ces règles qu'Aristote a développées avec sa rigueur ordinaire, ajoute : « On peut fort bien mettre en évi« dence une abstraction par une image, mais non une image par une abstrac« tion. » C'est pourtant là une sorte de métaphores, qui semble assez familière à la poésie orientale ; d'où je ne conclus pas, toutefois, qu'elle en vaille mieux pour notre goût. On lit dans le *Baghâvata Purana*, trad. de M. E. Burnouf, t. I, p. 11, § 40 : « Mais ses femmes trompées, ignorant la grandeur d'un tel « époux, croyaient qu'esclave de leurs charmes, il leur adressait de secrets hom« mages, de même que les pensées (orgueilleuses) croient que l'âme souveraine « est dans leur dépendance. » M. Troyer, t. II, p. 565 de sa traduction du *Radjatarangini*, note 7, cite plusieurs exemples analogues.

grecques ; cela fait la moitié de son livre. Le huitième chapitre, qui commence ce qu'on en peut appeler la seconde partie, traite de la *Première Rhétorique d'Aristote, vulgairement connue sous le nom de Rhétorique à Alexandre*. Ici l'auteur rencontre une polémique depuis longtemps engagée, et que M. Havet croyait peut-être avoir close par quelques observations d'une brièveté, en apparence, décisive. On s'accordait depuis longtemps à retrancher du nombre des livres d'Aristote ce petit traité de rhétorique, malgré l'autorité d'une prétendue dédicace qui l'accompagne dans les manuscrits. Aristote une fois dépossédé, les uns nommaient pour auteur Anaximène (1), les autres le Sicilien Corax ; et cela d'après des rapprochements ou des déductions plus ou moins spécieuses. M. Havet se bornait à ranger la *petite Rhétorique* (comme nous l'appellerons volontiers avec lui, pour plus de rapidité) parmi ces manuels de composition oratoire que dépassa la vraie *Rhétorique* d'Aristote, mais qui sans doute ne cessèrent point d'avoir cours dans les écoles, précisément à cause de leur médiocrité, qui les appropriait aux besoins des étudiants vulgaires. M. Benoît croit pouvoir appeler de tous ces jugements, et d'une nouvelle discussion il conclut : « 1° qu'on n'a pas de raison suffisante pour enlever à Aris« tote la plus grande partie de cette Rhétorique, en possession de la« quelle il avait toujours (?) été, et encore moins pour l'attribuer à « Anaximène ; 2° que l'épître de dédicace, si on la conserve, doit être « replacée en tête de la grande Rhétorique, et qu'elle explique naturel« lement les autres traités oratoires qui y sont annexés ; 3° que ce livre « comprend évidemment (?) deux traités distincts ; 4° que la première « partie appartient probablement à la Rhétorique écrite par Aristote « pour Théodecte ; 5° que la seconde remonte jusqu'à Corax. » Il avoue toutefois que nulle part *il n'a pu pousser la démonstration jusqu'à l'évidence ;* et en effet presque toutes ses conclusions viennent d'être attaquées avec fermeté dans un mémoire que M. Havet a lu devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Autant qu'on peut se fier à l'impression d'une première lecture, le mémoire où M. Havet reprend ses anciennes assertions et discute celles de ses adversaires nous semble établir à peu près sans réplique que l'opinion vulgaire, *depuis trois siècles*, refuse avec raison la petite Rhétorique à Aristote, et qu'on peut avec quelque vraisemblance en faire un ouvrage d'Anaximène. Mais il sera temps de revenir sur ce curieux procès quand la dernière pièce en aura été publiée.

Ce dont personne ne paraît douter, et ce qui suffit à la thèse de

(1) *Anaximenis Rhetorica, quæ vulgo fertur Aristotelis ad Alexandrum.* Recensuit et illustravit Leonardus Spengel. — Turici et Vitodurci ; 1844, in-8°.

M. Benoît sur les anciens manuels d'invention oratoire, c'est que la Rhétorique à Alexandre contient un exposé des recettes imaginées par les premiers rhéteurs, et qui remplissaient leurs livres ; c'est que la théorie aristotélique des *lieux* d'invention constitue un progrès considérable sur ces maigres procédés. M. Benoît s'est montré très-ingénieux, comme écrivain et comme critique, à relever le *lieu commun* du mépris où il est depuis longtemps tombé ; la justification est complète. Non-seulement l'auteur se place au point de vue antique où ces théories étaient neuves et attrayantes par leur nouveauté même, mais il soutient que, pour avoir passé dans nos pratiques journalières, et en quelque sorte dans les habitudes du sens commun, elles ne méritent pas moins de garder une place dans nos livres. Les idées générales sont encore aujourd'hui, comme au temps de Démosthène, ce qui élève et anime l'éloquence. Cela tient aux lois de l'humanité, et l'humanité ne change pas ; et là-dessus j'irais plus loin que M. Benoît lui-même, je me laisserais moins préoccuper par les transformations apparentes du monde. Depuis cinquante ans surtout, nos États libres ressemblent singulièrement aux républiques de l'antiquité. Ils n'ont pas une tribune populaire et des institutions qui provoquent sans cesse les citoyens aux tournois de la parole ; mais n'ont-ils pas la presse quotidienne, dont M. Benoît ne parle pas, que je sache ; la presse, par laquelle, en France seulement, mille orateurs haranguent chaque jour plusieurs millions de lecteurs, chaque jour épuisent et renouvellent toutes les ressources de la dialectique pour agrandir les petits sujets et rapetisser les grands, pour exalter l'orgueil national, déguiser d'égoïstes passions sous le voile brillant du patriotisme ? Tout cela est de l'ancien monde, comme du nôtre ; tout cela est vieux comme la civilisation et la liberté. Démosthène et Cicéron apprenaient chez le rhéteur, non moins qu'à la tribune et au barreau, les secrets de cette stratégie oratoire. Aujourd'hui que la rhétorique n'est plus de mode, et qu'on la laisse bien vite après un triomphe au baccalauréat, on les apprend dans le bureau des journalistes, dans les couloirs de nos chambres, dans les grandes et petites conférences du palais. Plus que jamais on les pratique, mais personne ne les écrit.

M. Benoît a encore, dans sa thèse, plus d'une assertion hasardée. Il croit, par exemple, que le lieu commun convenait, dans son uniformité, à l'éloquence attique, parce que la vie tout extérieure rendait, à Athènes, les citoyens *semblables les uns aux autres.* « Voyez les comédies, c'est toujours la même histoire et les mêmes types, « les mêmes masques, les mêmes lieux communs de caractère. A force « d'habiter ainsi hors de lui-même, sans cesse répandu aux conversa- « tions de la place publique, l'Athénien devait y perdre quelque chose

« de l'originalité de son esprit ; il n'avait plus rien en propre, etc. » (P. 78.) Évidemment quand M. Benoît écrivait ces lignes, il y avait longtemps qu'il n'avait relu Aristophane. Je ne trouve pas non plus qu'il ait bien saisi, dans sa véritable portée, la théorie des *mœurs oratoires* chez les anciens. « Fénelon a dit que la première condition, « pour être éloquent, était *d'être* homme de bien ; mais pour les « Grecs c'était assez de le *paraître*, etc. » (P. 129.) Cela n'est vrai qu'en apparence, et par une confusion d'idées dont nous sommes seuls coupables. La rhétorique n'est pas la science de la morale, mais celle de l'éloquence ; peu importe au professeur de rhétorique si la vertu de son orateur est réelle ou fausse ; il suffit que l'auditeur y croie, pour qu'elle produise son effet. De là cette indifférence d'Aristote, où l'on a eu tort de se laisser prendre. Si vous voulez mesurer au juste la moralité du philosophe, c'est dans ses *Morales* qu'il faut la chercher ; à chaque personnage son rôle et son devoir, à chaque traité son propre sujet.

Si, comme je l'espère, M. Benoît publie quelque jour une seconde édition de cet ingénieux ouvrage, il fera bien de supprimer les épigraphes qui précèdent chacun de ses quatorze chapitres, et qui n'ont pas toujours un rapport évident avec le sujet : c'est d'ailleurs une sorte d'ornements qui rappelle trop les romanciers anglais. Page 21, il supprimera les mots *de Theos* après le nom du critique Glaucon. On ne sait rien sur la patrie de ce personnage, qui lui-même n'est connu que par une ligne de Platon, à moins qu'il ne soit le même que le Glaucon *de Tarse* cité par le Scholiaste de Venise (sur le premier vers de l'Iliade) ; de plus, *Theos* ne saurait être un nom de ville. Page 25, il corrigera une faute d'impression fort grave, qui substitue le nom d'*H. Estienne* à celui d'*Étienne de Byzance*. Ces négligences, et quelques autres du même genre, feraient tort à un travail très-estimable d'ailleurs, et très-digne des suffrages dont la Faculté l'a récemment honoré.

CHORICI GAZÆI *orationes, declamationes, fragmenta. Insunt ineditæ orationes duæ.* Curante Jo. FR. BOISSONADE. — 1 vol. in-8°. — Chez Dumont, à l'Institut.

On aurait bien mauvaise grâce aujourd'hui à disputer avec M. Boissonade sur le choix des auteurs qu'il publie. Depuis longtemps il s'est

expliqué là-dessus avec autant d'esprit que de franchise. M. Boissonade a fait deux parts de sa vie de philologue. Dans son enseignement public, il interprète les chefs-d'œuvre de la littérature grecque; dans ses publications, il se plaît surtout à reproduire des auteurs peu répandus, à publier des morceaux inédits, à en corriger le texte par les procédés réguliers de la critique. Ainsi le savant philologue se trouve avoir, sans bruit, contribué beaucoup au progrès des lettres grecques, d'une part en formant des élèves par ses leçons nourries d'une science profonde, de l'autre en livrant à la circulation des matériaux utiles, sinon toujours pour la culture du goût, au moins pour le complément de l'histoire littéraire. Ajoutez que les notes dont il accompagne ces textes renferment une foule de corrections et de rapprochements ingénieux, et qu'elles pourraient presque suffire à l'éducation d'un philologue éditeur. On doit regretter que l'auteur de tant d'articles excellents, jadis insérés dans divers journaux et dans la Biographie universelle, et des savantes *notices* publiées dans le Recueil de l'Académie des inscriptions, n'ait pas donné plus de temps à la littérature proprement dite, et qu'il se soit si sévèrement renfermé dans la critique verbale; mais on ne se lassera pas d'admirer tout ce qu'il faut d'esprit, de savoir et d'infatigable attention pour exercer si longtemps et si bien cet art difficile.

Choricius est un pauvre rhéteur, natif de Gaza, en Palestine, où il eut pour maître Procope, également de Gaza, autre rhéteur assez médiocre, distinct de l'historien célèbre qui portait le même nom et fleurit vers le même temps. Il avait composé un grand nombre d'ouvrages, tous dans le genre sophistique : en réunissant ce qu'en ont successivement publié Fabricius, Villoison, Iriarte, A. Mai, et en y ajoutant trois morceaux copiés, à son intention, par M. Em. Miller, à la bibliothèque de Madrid, M. Boissonade est parvenu à faire des œuvres de Choricius un assez gros volume.

Photius, qui avait lu notre rhéteur, lui accorde de belles qualités. Il le loue de son style pur, clair, sententieux, développé; seulement il lui reproche çà et là l'abus des tours poétiques. Une chose d'ailleurs l'étonne: c'est qu'étant chrétien, il parle très-peu de sa religion, et montre au contraire beaucoup de complaisance pour les souvenirs du paganisme. Ces jugements s'appliquent bien à ce qui nous est parvenu de Choricius, sauf un seul point, la *clarté*, qui ne nous frappe pas aussi vivement qu'elle semble avoir frappé le savant patriarche, soit faute de familiarité avec ce grec déjà un peu corrompu des écoles asiatiques au VIe siècle, soit par l'effet de l'altération des manuscrits. Les opuscules publiés par M. Boissonade peuvent se diviser en trois classes: 1° exercices d'école, comme on en trouve déjà en si grand nombre

dans Libanius, dans Aristide, dans Dion Chrysostome, dans Quintilien et dans Sénèque le père; 2° discours sérieux, tels qu'éloges et oraisons funèbres ; 3° pièces d'un genre intermédiaire, telles que descriptions d'objets d'art, assez semblables aux *Images* de Philostrate. A part quelques curiosités de langage, les pièces de la première classe n'ont guère de prix à nos yeux que comme témoignage de l'état des études sophistiques au temps de Justinien. Voici, par exemple, deux de ces sujets où se déroule le plus longuement la faconde de Choricius: « Il y avait une loi portant que le meurtrier d'un tyran pourrait demander toute récompense à son choix. Un homme monte, l'épée à la « main, dans la citadelle, pour tuer le tyran. Il rencontre le fils unique « du tyran, et le tue; le père, qui était présent, ne pouvant à cette vue « contenir sa douleur, se donne la mort; le meurtrier de l'enfant ré- « clame la récompense promise, comme ayant causé la mort du tyran. » — « Un tyran demande à la ville voisine de lui livrer une jeune fille « dont il est épris. La ville refuse, le tyran l'assiége; elle va être « prise, lorsque le père de la jeune fille, amenant son enfant sur les « murs, lui donne la mort en présence du tyran. Celui-ci lève le siége. « Alors un jeune homme, épris, lui aussi, de celle qui vient de mourir, « se tue de désespoir. Son père accuse de meurtre le père de la jeune « fille. On plaide au nom de ce dernier. » Ailleurs, c'est un fait de l'histoire poétique qui est arrangé en matière de discours. « Achille s'était « retiré dans sa tente après l'enlèvement de Briséis. Agamemnon envoie « une ambassade, pour lui proposer de reprendre la jeune fille avec de « nombreux présents. L'ambassade revient sans succès. Quelque temps « après, de nombreux malheurs fondent sur les Grecs; Patrocle, à cette « nouvelle, ressent une vive douleur; par ses larmes et par ses conseils, « il s'efforce de réconcilier Achille avec les Grecs. On fait parler Patro- « cle (1), » et il commence, d'une façon assez plaisante, par se plaindre de ce qu'Achille le compare à une petite fille qui court en pleurant après sa mère (2), etc. Pendant près de quinze siècles ces puérilités ont défrayé les écoles des sophistes; elles ont même quelquefois exercé de véritables orateurs. Ceux qui les enseignent ne sont pas toujours des hommes méprisables. Choricius nous a laissé de son maître Procope un éloge funèbre, où, au milieu de banales platitudes et de lieux communs péniblement renouvelés, je relève quelques traits expressifs et touchants. Ainsi, Procope était si respecté de ses élèves, que, même absent, il les pouvait, par son ordre seul, maintenir dans un

(1) Ces deux dernières μελέται sont aussi attribuées à Libanius, dont le style pourtant ne s'y reconnait pas, au jugement de M. Boissonade.

(2) On sait que c'est la comparaison dont se sert, en effet, Achille au commencement du XVI[e] chant de l'*Iliade*.

parfait silence. C'était un grand amateur de livres; il ne sortait jamais sans un volume sous le bras. Sobre et modéré dans ses goûts, s'il faisait parfois servir à ses amis un bon dîner, c'était sans prendre part pour son compte à ce surcroît de bonne chère. Généreux avec discernement, il savait, selon le besoin, soutenir par des paroles encourageantes un malade effrayé, ou soulager de sa bourse un malade trop pauvre pour payer le médecin. Cela rappelle vraiment quelque chose du bon Rollin. N'aime-t-on pas voir, malgré la distance des siècles, l'humanité toujours semblable à elle-même, non pas seulement par ses vices ou ses travers, mais aussi par ses plus solides vertus? Choricius nous apprend encore que Procope était pieux, et instruit de sa religion jusqu'à pouvoir la défendre contre ses ennemis. C'est, à vrai dire, le seul passage de tout ce discours qui rappelle un auteur chrétien. Au contraire, à le voir poser en philosophe, dans sa péroraison, le problème de la destinée humaine, et invoquer le nom des Parques; à le voir, dans l'oraison funèbre d'une femme qui était la mère de deux évêques, décrire avec son imagination, sans aucun souvenir de l'Écriture sainte, je ne sais quel séjour des bienheureux où le vice sera puni et la vertu récompensée, on reconnaît facilement un païen mal converti. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que, même en Orient, le triomphe du christianisme ne dut jamais être complet, malgré l'autorité des empereurs et des conciles. Le génie et l'enthousiasme des Chrysostome et des Basile nous font quelque illusion à cet égard. Ces grands hommes s'étaient si profondément pénétrés des vérités nouvelles et du rôle que *Dieu* leur imposait, qu'ils avaient presque réussi à bannir *les dieux* de leur âme. Mais il n'en pouvait être ainsi de la foule des âmes vulgaires. Celles-là subissaient l'Évangile sans le comprendre, souvent sans l'aimer, ou accommodaient tant bien que mal leur foi nouvelle avec leurs vieilles superstitions. Tel fut, à ce qu'il semble, Procope de Gaza, tel fut Choricius, son disciple, et plus tard son successeur dans l'école de cette ville (1). En étudiant de plus près la littérature sophistique du Bas-Empire, on trouverait que cette indifférence demi-païenne pour le christianisme régna bien longtemps dans les écoles, c'est-à-dire aussi dans la société. Et qu'on ne cherche pas ici rien qui ressemble à ce pédantisme enthousiaste qui, lors de la Renaissance, fit tant de païens parmi les doctes littérateurs de l'Occident. Invoquer Homère et l'antique mythologie, ce n'était pas autre chose

(1) Choricius dit ridiculement à cette occasion que si Procope fut le *père* de ses élèves, aujourd'hui qu'un autre a pris cette place, il est devenu leur *grand-père*. Les puérilités de ce genre ne sont pas rares dans ses ouvrages; et peut-être ne faut-il pas lui en imputer toute la faute : il y a là le cachet de la décadence générale.

pour les rhéteurs de Gaza, que suivre une tradition chère et familière à l'imagination grecque; c'était rester Grecs, ce n'était pas le redevenir. En effet, ces complaisantes réminiscences de l'héroïsme ne se rencontrent pas seulement dans des exercices de rhétorique, mais dans des éloges sérieux, dans des oraisons funèbres, où l'orateur devait naturellement invoquer les plus profondes convictions de ceux qui l'écoutaient. A ce propos, je remarque que les études de Thomas, celles de M. Villemain, celles de M. Roget, sur l'oraison funèbre dans l'antiquité, paraissent aujourd'hui incomplètes. Il serait fort à souhaiter qu'on réunît en un seul volume tout ce qui nous reste des compositions antiques en ce genre : ce seul rapprochement offrirait à la critique des aperçus aussi nouveaux qu'intéressants. Par exemple, a-t-on jamais cherché (c'est une question que me suggère précisément l'étude des sophistes byzantins) si c'est simplement comme orateur, parent ou ami du défunt, que saint Basile, que saint Grégoire prononçaient une oraison funèbre? ou bien si c'était comme prêtre, comme évêque, chargé d'une fonction officielle et religieuse? Chez nous, l'oraison funèbre proprement dite a toujours été le privilége exclusif des orateurs religieux. Il semble que l'antiquité, même chrétienne, n'ait pas observé cette loi, ou, si l'on veut, cette convenance; et cela devait alors modifier en plus d'un point l'esprit de l'oraison funèbre. Voilà un sujet d'étude que nous signalons à la curiosité des critiques.

Il y a aussi quelques faits historiques à recueillir dans les éloges que Choricius adresse à des personnages vivants, comme ce Summus, gouverneur de la Palestine, qui s'était distingué par son dévouement et sa générosité dans les désastres dont cette province avait été le théâtre; comme ce Marcianus, évêque de Gaza, qui fournit à son panégyriste l'occasion de décrire plusieurs monuments curieux. Ces descriptions, il est vrai, sont si fardées et si brillantes qu'on a peine à les croire très-véridiques. Il est bien difficile cependant qu'elles ne renferment pas un fond de vérité. Des temples, des tableaux magnifiques n'ont rien qui doive surprendre dans une ville opulente comme était alors la ville de Gaza : tout au plus le sophiste aura-t-il, comme font plus d'une fois les dessinateurs, enjolivé son modèle par l'addition de quelques ornements imaginaires. Nous traduirons quelques lignes de la description d'une horloge qui se voyait dans la même ville, et qui, selon la remarque de M. Boissonade, rappelle celle qu'un roi de Perse envoya en présent à Charlemagne. La première partie du texte est fort mutilée dans l'unique manuscrit d'après lequel l'a publié le cardinal A. Mai. « Des aigles d'airain se tiennent sur une seule ligne, en nom« bre égal à celui des heures. Ils portent chacun une couronne, non sur « leur propre tête, et comme ayant eux-mêmes remporté une victoire;

« c'est dans leurs griffes qu'ils tiennent une couronne, attendant que « l'Hercule qui répond à leur station sorte par la porte qui leur fait « face; et c'est le Soleil qui le fera sortir en passant devant eux pour « mesurer l'heure. Comme le maître de tous, le Soleil est revêtu d'un « costume royal; dans sa main gauche il porte un globe céleste; il « étend la droite vers les portes pour les faire ouvrir, comme on ouvre « la barrière aux chevaux dans l'hippodrome. Chaque aigle se tient « donc là, épiant la sortie de son Hercule, qui marque l'heure, le « premier la première, et ainsi de suite jusqu'à douze, car elles y sont « toutes. Hercule d'ailleurs n'est pas oisif; au contraire, chacune des « douze heures est marquée par un de ses travaux...» (Ici l'énumération de ces douze figures en style très-prétentieux).... « Quand Hercule « pousse la porte d'airain et paraît avec les insignes du combat, l'aigle « se place au-dessus de lui, étend ses ailes, et avec ses deux serres ap-« porte lentement la couronne sur la tête du héros, comme se com-« plaisant à le couronner ainsi. Puis il lâche la couronne, écarte ses « griffes, s'enlève, et va reprendre sa place... Hercule s'incline à chaque « couronne qu'il reçoit, comme ferait un lutteur couronné dans l'arène, « puis il revient à sa place, etc. » Le lecteur jugera sans doute que cet ingénieux détail ne saurait être une fiction du sophiste: celui-ci devait évidemment avoir sous les yeux quelque merveille d'horlogerie, comme il y en avait tant jadis dans nos édifices publics. Sa description devient alors un témoignage très-précieux pour l'histoire des arts dans l'antiquité.

Les cent quatre-vingt-cinq *fragments divers* qui terminent le volume sont, pour la plupart, des sentences morales recueillies dans les lexiques et les anthologies du moyen âge, ou des extraits de dissertations mythologiques. M. Boissonade y a inséré, pour souvenir plutôt qu'à titre de *fragments*, les phrases qui commencent et finissent un certain nombre de pièces de Choricius, restées inédites jusqu'à ce jour. Il eût été bon peut-être de rassembler dans une classe à part ces sortes de phrases, publiées toutes, je crois, par Iriarte, dans son catalogue, comme signalement des diverses pièces de Choricius contenues dans le manuscrit de la bibliothèque de Madrid. On aurait pu alors en rapprocher respectivement les citations éparses dans les grammairiens, et qui appartiennent à chacune de ces petites dissertations. Ainsi les numéros 66-70 auraient pris place à la suite des numéros 156-162, puisqu'ils font tous partie de la μελέτη dite *du Spartiate*. Par la même raison, il me semble que les numéros 8-14, extraits du *discours à Aratius* ou *sur Aratius*, seraient mieux placés à la suite (p. 128) du prologue de ce discours, que M. Boissonade publie pour la première fois, d'après une copie de M. Em. Miller. Mais ce sont là des vétilles, aux-

quelles je ne voudrais pas attacher plus d'importance qu'elles n'en ont ; le savant éditeur s'en indignerait à bon droit, lui qui, dans une note, nous donne si gracieusement à nous autres critiques cette bonne leçon de morale : « *Memini Heynii alicubi ad Kannii Cononem bis jubentis* παιδῶν *scribi, pro vulgato* παίδων. *Quis post talia errorum in præcipuis doctrinæ magistris exempla* (il vient d'en citer d'autres encore), *quis censor, isque nonnunquam vitio creatus, pertristis audeat objurgatoris partes agere, nec cum calamo honesti judicis sumat animum?* »

Avec la plume nous avons pris les dispositions d'un juge bienveillant, non pas à l'égard de M. Boissonade, qui n'a pas besoin de notre indulgence, mais à l'égard de Choricius. Parmi les phrases qui, dans ses fragments, offrent un sens complet, nous en avons trouvé bien peu de remarquables par le fond ou par le ton du style (1); nous regrettons pourtant que les ouvrages dont elles font partie n'aient pas encore vu le jour, et que M. Em. Miller, trop tôt rappelé en France par d'impérieux devoirs, n'ait pu copier dans le manuscrit de Madrid tous les morceaux inédits de Choricius. Ces morceaux contiennent peut-être des faits intéressants, comme ceux que nous avons relevés çà et là dans le volume de M. Boissonade. Du moins serviraient-ils à compléter le tableau des écoles grecques de la décadence. En histoire, rien n'est méprisable; et quelque nombreux qu'ils soient, les matériaux de l'histoire du Bas-Empire seront toujours insuffisants pour notre curiosité. Nous serions heureux surtout si M. Boissonade achevait lui-même la tâche commencée, et s'il continuait d'annoter le sophiste de Gaza avec l'abondance d'érudition spirituelle qui nous charme dans ce volume.

(1) Nous citerons le treizième : « Deux choses surtout gardent bien une ville : la bienveillance de Dieu, et de bonnes murailles. » Pour un chrétien, cela ressemble un peu trop au célèbre proverbe : *Dieu est toujours pour les gros bataillons*.

LITTÉRATURE MODERNE.

La Finlande, son histoire primitive, sa mythologie, sa poésie épique, avec la traduction complète de sa grande épopée, le Kalewala; son génie national, sa condition politique et sociale depuis la conquête russe; par Léonzun Leduc.—Paris, 1845.—2 vol. in-8°; ensemble de 53 feuilles.

« En 1828, un homme se met en route(1), doué d'un esprit solide, « d'une sagacité pénétrante, *d'une critique patiente* et éclairée, d'un « inébranlable courage. Dévoré de zèle pour la gloire littéraire de sa « patrie, pour tout ce qui pouvait *en faire ressortir l'éclat intellectuel*, « il résolut de la parcourir dans tous les sens, de visiter chaque cité, « chaque village, chaque habitation; de s'asseoir à tous les foyers, « d'interroger tous ses hôtes, de faire chanter tous les runoia (*chan-« teurs de runa*) jusqu'à épuisement de leurs chants.

« Après quatre ans de laborieuses pérégrinations, il revint chargé de « richesses. Quand il eut dépouillé ses cartons et mis en ordre toutes « ses runa, il se trouva maître de plusieurs poëmes modernes détachés, « qu'il publia sous le nom de Kanteletar (de *kantele*, instrument de « musique), et d'une grande épopée antique, à laquelle il donna le « nom de *Kalewala*. » (Voyez l'introduction, p. cxxxij.)

La traduction de M. Leduc peut être considérée comme une nouveauté, même après les légères indications de M. Marmier, qui, le premier, a signalé ce poëme à l'attention du public, dans ses *Lettres sur la Russie*. On a lieu de croire que la version dont nous allons nous occuper est fidèle, et nous en trouvons la garantie dans le passage suivant:

« Quand il s'est agi pour nous de cette œuvre difficile, nous nous « sommes entouré de tous les secours qui étaient à notre disposition. « Et certes nous n'avons pas eu à déplorer un isolement stérile. « M. Wilhelm Brander, savant finnois, et M. le docteur Axel Laurell, « Finnois aussi, et premier professeur à l'Académie de Helsingfors, « nous ont accordé surtout une coopération puissante. Le premier a « poussé le dévouement jusqu'à traduire avec nous chaque mot du

(1) M. le docteur Lönrot.

« poëme, d'abord en latin, puis en suédois, puis enfin en français....
« Mais ce n'était encore là qu'une ébauche sur laquelle nous devions
« revenir pour concilier le génie des deux langues et aviser à une tra-
« duction pleinement française, sans effacer l'originalité de l'œuvre
« finnoise. C'est dans ce second travail que les conseils et les lumières
« de M. le docteur Laurell nous ont été si utiles. »

Cet avertissement nous met à l'aise : l'exagération, dans certaines limites, devient excusable quand le sentiment national en est la source. Obligé de s'appuyer à chaque pas sur ses guides, et, de concession en concession, M. Leduc a pu finir par voir avec leurs yeux. Cette docilité se retrouve jusque dans les notes qui accompagnent l'ouvrage. Quelques-unes sont empruntées à des textes originaux dont le traducteur n'a point l'intelligence, et qu'il n'a eu que la peine de transcrire.

L'érudition de bon aloi devient rare en France. La raison en est simple : en général, on étudie moins pour savoir que pour arriver ; on se hâte donc de produire, et une fois en position, on renverse l'échelle. Quand une œuvre se présente avec l'attrait de la spécialité, c'est une bonne fortune qui classe à part ; mais à peine cette spécialité s'est-elle révélée, qu'elle sort de sa voie ; et trop souvent le pays, qui espérait un érudit, en est réduit à défrayer une médiocrité de plus.

Le Kalewala est peut-être l'application la plus complète du système qui admet la liberté dans l'art ; il y a dans ce poëme un luxe d'invraisemblance, un libertinage de conception qui dépasse de bien loin les fantaisies les plus extravagantes de l'école romantique. On pourrait, ce semble, comparer l'auteur à un de ces fous énergiques qui ont parfois des instants lucides ; ce n'est pas Homère, même sommeillant ; c'est l'Arioste en délire.

Il ne faut point s'y méprendre : la fiction n'exclut point le naturel, elle en agrandit seulement les proportions. Si la chaîne qui unit les phénomènes est rompue ; si le but ne répond pas aux moyens ; si, en cherchant le merveilleux, l'esprit se heurte à chaque instant contre l'absurde, l'intérêt dont la source est dans les analogies ne saurait exister.

Il est vrai que tout paganisme a ses invraisemblances ; la mythologie repose nécessairement sur l'erreur, puisqu'elle déplace les attributs de la Divinité ; elle peut même, par son action, donner cours à des idées qui imprimeront un caractère d'originalité

au génie national : ainsi, pour juger sainement une œuvre, il est nécessaire de se transporter dans le milieu où elle est née. Nous ne dirons donc pas que les Finnois ont tort d'admirer le Kalewala ; nous dirons seulement que nos principes, au point de vue littéraire, ne nous permettent point de partager leur enthousiasme.

— Le Kalewala se compose de trente-deux *runa* ou chants. Le poëme est précédé d'une introduction renfermant les titres suivants :

1° Histoire primitive de la Finlande.

2° Mythologie des peuples finnois.

3° Poésie.

Des notes explicatives sont renvoyées après chaque moitié du poëme ; et le second volume se termine par un aperçu sur *la Finlande*, sa condition politique et sociale.

Les conclusions de l'auteur, quant à la question des origines, sont que les Finnois appartiennent à une race asiatique, dont les divers rameaux se sont étendus sur l'Oural, et qu'un lien de parenté manifeste existe entre eux, les Turcs et les Hongrois. Selon lui, le rapport des idiomes fennique, turc et madgiare, signalé par quelques orientalistes, donne à cette conjecture un haut degré de probabilité. Nous ne le suivrons pas dans son argumentation ; nous nous contenterons seulement de lui faire observer que lorsque les renseignements historiques sur une question d'origine sont obscurs, ou même contradictoires, il ne suffit pas, pour la décider, de s'emparer de quelques analogies de langage. Dans le pêle-mêle des migrations, dans le rapprochement forcé ou fortuit des peuplades, qui peut distinguer ce qu'elles possédaient en propre de ce qu'elles ont emprunté ? Si le type physique, si la physionomie morale se refusent au rapprochement, il ne faut pas se presser de conclure. Mais que faire alors ? Avouer tout simplement qu'on ignore.

« Tout ce qui reste de témoignages tend à prouver la gravitation « lente et continue de la nation finnoise vers les contrées septentrio- « nales. »

Ces témoignages ont échappé à des savants tels que Geïer, qui regarde les Finnois comme les plus anciens habitants du Nord. Et remarquez bien que l'historien suédois ne prétend pas prouver

d'où ils viennent ; il se borne à constater l'ancienneté de leur séjour dans les régions baltiques.

Mais cette gravitation vers le pôle fût-elle prouvée, est-elle l'effet d'une tendance, d'un instinct, ou de la nécessité? La première hypothèse renverserait le système, trop légèrement admis peut-être, qui explique les invasions des barbares par le besoin d'aller chercher vers le midi un ciel plus pur et un sol plus fertile ; la seconde nous paraît plus naturelle. Les Finnois ont été refoulés successivement des versants de l'Oural, des provinces centrales de la Russie et des bords de la Vistule, par les Turcs, les Avares, les Ongres, les Petchénègues, les Polovtsi, etc., jusque dans les marais de la Finlande; et rien n'empêche de supposer qu'ils sont venus y rejoindre leurs ancêtres, que des vicissitudes semblables auraient forcés de s'expatrier.

Après un exposé sommaire de l'établissement du christianisme en Finlande (sous Éric le saint, vers la moitié du XIIe siècle), l'auteur aborde la seconde partie de son introduction :

« La mythologie, selon nous, est l'œuvre populaire par excellence. « *A mesure* que le genre humain s'est répandu sur la surface du monde, « il a *brisé* l'unité de son type primitif pour revêtir de nouveaux carac- « tères, suivant les influences des climats et les *développements variés* « de ses tribus voyageuses. De là les diverses nationalités. Mais, en « s'éloignant du berceau commun, les peuples perdaient peu à peu « le souvenir des traditions qui s'y rattachaient. *Ce qui* autrefois exal- « tait leur pensée et faisait battre leur cœur, *s'éteignait* en eux ; *le* « *chaos recommençait.* Alors qu'arriva-t-il? L'humanité, s'isolant en « elle-même, *se mit à faire son œuvre.* Comme elle avait perdu ses « croyances primitives, elle en *inventa* de nouvelles. Et remarquez le « principe inspirateur de son action, l'originalité de ses *créations.* Sans « doute, le dieu des premiers jours ne rentra point dans le monde : « les ténèbres y étaient trop épaisses. Mais *son idée* y vivait toujours ; « non, il est vrai, dans la pureté de ses *formes originelles*, mais dans « ses éléments essentiels, dans ses éléments les plus caractéristiques et « les plus saisissables. Or ce fut là l'*idée* qui inspira l'humanité. Ré- « pandue par *elle* sur les êtres de la nature, elle sembla revêtir ces « êtres d'une vie plus puissante, et on les vit *se relever* couronnés de « divinité. Que la diffusion de l'idée divine fut grande ! *Presque* toute « créature palpita sous son étreinte. Et certes, si des intelligences « *atrophiées*, si des hommes rivaux de la bête, étouffant l'idée sous « la matière, le fond sous la forme, se sont prosternés ignominieuse- « ment devant une idole, dont la déification immatérielle n'existait « pas même dans leur pensée, nous ne *ferons pas honte* de cet abus « à l'humanité; il n'appartient qu'à des individus *épars*, voués à l'ana-

« thème, sur lesquels la raison n'a jamais fait briller sa pure lu-
« mière. »

Le Kalewala est quelquefois aussi inintelligible, mais il est du moins plus amusant.

Nous ne nous arrêterons pas à sonder avec l'auteur les arcanes de la mythologie des Finnois. Nous croyons qu'on peut y trouver la lutte entre le bon et le mauvais principe, qui est partout; qu'on est libre de rapprocher leur prétendu système cosmogonique de celui des Hindous et des Égyptiens; enfin, qu'on trouvera dans leurs sorcelleries tout ce qu'on voudra, et plus encore.

Quand on en est réduit à expliquer le merveilleux par le merveilleux, l'intelligence du critique qui n'a pas la foi se récuse: ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de regarder sans approfondir, et de répondre à ceux qui chercheraient à toutes ces choses une interprétation raisonnable, ce que répondait cet Anglais à un homme qui voulait expliquer les tours d'un jongleur: *Malheureux! ne m'ôte pas le plaisir de m'étonner.*

Mais comment se fait-il qu'une littérature éminemment nationale soit basée sur de telles invraisemblances? S'il suffisait de l'influence du climat pour que l'esprit d'un peuple pût les enfanter et les admettre, les Suédois, les Islandais, les Norvégiens auraient des traditions analogues, tandis que les saga révèlent un caractère mâle et grave jusque dans leurs écarts les plus fantastiques. Ne serait-ce pas que ces derniers peuples ont porté dans leurs fictions le sentiment de leur dignité, tandis que, toujours persécutés, toujours soumis, du moins depuis qu'on les trouve mêlés au mouvement historique, les Finnois, ne pouvant triompher de leurs ennemis par le génie et la force, se sont réfugiés dans le surnaturel, et se sont vengés des plus habiles et des plus puissants, en imagination, et pour ainsi dire en famille?

Nous renverrons à l'ouvrage de M. Leduc, ou à la mythologie de Ganander, ceux qui seraient tentés de jeter un coup d'œil sur l'Olympe des Finnois: quant à la poésie de ce peuple, nous nous bornerons à dire qu'elle est douce à l'oreille, bien qu'un peu monotone à cause du retour fréquent des mêmes sons, monotonie à laquelle contribue encore la symétrie de l'allitération. Dans les excursions que nous avons faites aux environs de Wiborg et d'Abo, nous avons partagé plus d'une fois le bénéfice d'un chant de som-

meil, destiné à endormir un petit Finnois; on ne nous refusera donc pas, sur les effets de l'euphonie des runa, un certain degré de compétence.

Avant d'aborder l'analyse du Kalewala, hâtons-nous de dire que la composition de ce poëme paraît appartenir à l'époque de l'établissement du christianisme en Finlande; l'authenticité de ces runa est généralement admise, mais elle est loin d'être démontrée; il nous paraît probable que plusieurs passages ont subi l'influence de la civilisation des vainqueurs; ils se révèlent d'eux-mêmes par le contraste, et l'attention s'y repose comme sur des fleurs dont le vent aurait transporté la semence au milieu d'une solitude désolée.

—Après l'invocation qui ouvre le poëme, le runoia chante ainsi la naissance de Wäinämöinen, son héros, et en même temps le plus puissant des dieux:

« J'ai entendu qu'autrefois il fut dit, et que les runa chantèrent: Seules, une à une, les nuits tombent sur la terre; seuls, un à un, les jours brillent au ciel; seul a surgi Wäinämöinen, seul s'est révélé le runoia éternel.

« Kawe, Ukko, seigneur de Pohja, le brave, le vieux Wäinämöinen reposa dans le sein de sa mère pendant trente étés, pendant trente hivers. Et le temps lui paraissait lourd, et l'ennui de la vie le rongeait, car il ne voyait pas l'éclat de la lune, il ne voyait pas la splendeur du soleil.

« Alors il éleva la voix, et dit: Romps mes liens, ô lune! Soleil, délivre-moi! et vous, brillantes Otawa (*étoiles*), portez-moi à travers des régions inconnues, des voies *infréquentées*, loin de cette étroite enceinte, loin de ces voûtes trop resserrées! *aidez-moi à voir* l'éclat de la lune, à contempler la splendeur du soleil, à connaître les brillantes Otawa, à me réjouir du souffle de l'air!

« Mais la lune ne le délivra pas, le soleil ne brisa point ses fers.

« Alors lui-même ouvrit l'enceinte avec le doigt sans nom (*l'annulaire*); il enfonça la rouge porte d'un coup du doigt de son pied gauche, et il rampa sur ses deux mains jusqu'au seuil, sur ses deux genoux jusqu'à la porte du vestibule; et ses deux pieds le portèrent jusque dans la cour.

« Là il put voir l'éclat de la lune, il put contempler la splendeur du soleil, il put connaître les brillantes Otawa, il put se réjouir du souffle de l'air...

« Wäinämöinen naquit pendant la nuit; et quand le jour parut, il alla dans une forge où l'on travaille le fer, et il frappa à coups redoublés sur l'enclume retentissante, et il se créa un coursier léger comme la paille, un coursier svelte comme la tige du pois de senteur.

« Il passa sur son dos une main caressante, et la chair du coursier frémit de plaisir. »

Wäinämöinen commence son voyage vers la terre de Kalewa; un Lapon qui lui a voué une haine implacable prépare un arc et des traits magiques ; le coursier est frappé, et le héros tombe dans les flots.

« Huit ans il fut vagabond sur les plaines de la mer et les immenses détroits. »

Alors commence l'œuvre cosmogonique ; il va créer le monde qu'il vient de parcourir.

« Mais voici qu'un aigle descend des régions de Turya (probablement la Norvége). Tantôt il vole, tantôt il s'arrête; il vole à l'occident, il vole jusqu'aux frontières de Pohja, cherchant un lieu pour sa demeure, un lieu pour faire son nid.

« Alors le vieux Wäinämöinen élève au-dessus des eaux son genou, et il *présente* une motte de frais gazon, un tertre de verdure.

« Et l'aigle de Turya a trouvé un lieu pour son nid, car il a vu le gazon surgir au milieu des vagues; il s'abat enfin sur la cime du genou, et y bâtit son lit de mousse.

« Là il dépose six œufs, six œufs d'or, et un septième de fer.

« L'oiseau couve, réchauffe ses œufs.

« Le vieux Wäinämöinen sent la chaleur, il agite son genou, secoue tous ses membres, et les œufs tombent, et ils roulent dans l'abîme, et l'abîme est troublé jusque dans ses profondeurs; et l'aigle s'enfuit jusque vers les nues.

« Alors le vieux Wäinämöinen dit :

« Que la partie inférieure de l'œuf soit la terre ! Que la partie supérieure de l'œuf soit le ciel ! Que tout ce qu'il renferme de blanc soit la splendeur du soleil ! Que tout ce qu'il renferme de jaune soit l'éclat de la lune ! Que toutes les autres parties de l'œuf soient les étoiles ! »

Cependant le héros pleure la patrie absente; il rencontre une vieille qui le console, et lui promet de le ramener dans ses foyers, et de lui donner une belle vierge, à condition qu'il lui fera un *Sampo*. Qu'est-ce qu'un Sampo ? Les érudits ne sont pas d'accord sur ce point: les uns veulent que ce soit un symbole de la fertilité, les autres un moulin à moudre le grain. Quoi que puisse être ce Sampo, après avoir refusé poliment la vierge, le héros s'engage à le faire forger par le batteur de fer Ilmarinnen, qui donnera en outre

à la jeune fille une fibule d'étain, et enflammera son cœur d'amour.

Le héros s'en retournait vers sa demeure, lorsqu'en levant les yeux vers le ciel,

« Il vit un arc lumineux, et sur cet arc une belle vierge. Elle tenait dans ses mains une navette d'or, un peigne d'argent, et elle travaillait *un* tissu d'or, *un* tissu d'argent.

« Le vieux, le brave Wäinämöinen dit: Viens, ô jeune fille, sur mon siége; descends, ô jeune fille, dans mon traîneau.

« La candide vierge répondit: Je t'appellerais un homme, je te croirais un héros, si tu coupais un crin de cheval avec un glaive sans fil, si tu formais avec un œuf un nœud imperceptible. »

Le crin est coupé, le nœud est formé; alors la vierge répond à ses instances:

« Je ne viendrai que lorsque tu auras construit une barque avec les débris de ma quenouille, les parcelles de mon fuseau, sans que la hache touche la pierre, sans que ton fer retentisse. »

Cette seconde épreuve donne quelque embarras à Wäinämöinen. Les génies du mal (Pura, Lempo, Hlisi) font glisser la hache, qui blesse le divin ouvrier au genou. Il essaye en vain d'arrêter le sang, car il a oublié les grandes paroles...

« Celles qui pourraient enchaîner le torrent frémissant, la course sanglante, jeter une digue invincible aux *liens* brisés par le fer, aux morsures de la dent bleue.

« Cependant le sang coule, rapide et bouillonnant, du doigt du pied de Wäinämöinen.

« Point de rivières, point de fleuves dont il n'envahisse les ondes; point de collines élevées, point de montagnes sublimes qui ne soient inondées de sa pourpre. »

Après avoir inutilement cherché un sorcier qui lui vienne en aide, il s'arrête sur le seuil d'une demeure plus élevée que les autres:

« Est-il dans cette habitation un homme savant dans l'œuvre du fer, un homme qui puisse opposer une digue à ce fleuve, arrêter ce torrent de sang?

« Un vieillard habitait dans le fourneau, un vieillard à la longue barbe; sa voix rugit du fond de l'antre brûlant:

« Nous en avons arrêté de plus grands, nous en avons enchaîné de

plus rapides, nous avons triomphé de plus rudes écueils, nous avons brisé des obstacles plus fiers, par les trois paroles du créateur, par les saintes paroles originelles... »

Mais le Lapon lui-même est arrêté dans ses opérations magiques, car il ne peut se rappeler l'origine du fer. Alors Wäinämöinen dit:

« Je connais l'origine du fer, je sais d'où l'acier est venu. Trois enfants sont issus de la même origine: l'eau, qui est le plus vieux; le fer, qui est le plus jeune; le feu, qui tient le rang moyen.

« Le feu déploya sa rage, la flamme s'élança insolente et grandit avec orgueil; elle répandit l'horreur. Les terres furent brûlées, les marais furent brûlés, dans cette grande année de stérilité, dans cet été fatal qui dévora d'un feu *indélébile* tous les êtres de la nature. Alors le fer chercha un refuge, où il pût se cacher.

« Le vieillard rugit des profondeurs du foyer, et dit:

« Où le fer s'est-il caché? Où le fer a-t-il trouvé un refuge dans cette grande année de stérilité, dans cet été fatal qui dévora tous les êtres de la nature?

« Le vieux, le brave Wäinämöinen répondit: Alors le fer se cacha, le fer trouva un refuge dans l'extrémité d'un long nuage, dans la cime d'un chêne dépouillé de ses branches, dans le sein naissant d'une jeune fille. »

Après ce compliment à l'adresse des beautés finlandaises, le héros ajoute:

« Il y avait là quatre vierges, trois fiancées aux mamelles gonflées et souffrantes. Elles répandirent leur lait sur la terre: la première un lait noir, la seconde un lait blanc, la troisième un lait rouge.

« De la vierge au lait noir naquit le fer flexible, de la vierge au lait blanc naquit le fer fragile, de la vierge au lait rouge naquit l'acier.

« Ensuite le fer se cacha pendant deux ans dans un vaste marais, sur la cime d'un rocher où les cygnes déposaient leurs œufs, où le canard faisait éclore ses œufs. Et le loup s'élança à travers le marais, et l'ours se précipita dans la plaine stérile, et ils soulevèrent la terre qui recelait le fer... Et il fut porté dans l'atelier de l'ouvrier, dans la forge d'Ilmarinnen; et le grand ouvrier, le forgeron éternel dit: Si je te mets au feu, si je te place au foyer de ma forge, tu deviendras plus arrogant, tu répandras l'épouvante, tu tueras ton frère, tu égorgeras le fils de ton frère.

« Alors le fer, au foyer de la forge, sous les coups du marteau, jura ce serment: J'ai des arbres à déchirer, des cœurs de pierre à dévorer; non, je ne tuerai point mon frère, non, je n'égorgerai pas le fils de ma mère. »

Le forgeron consent à tremper le fer; après avoir goûté l'eau

qui doit le convertir en acier, il ordonne à l'oiseau Mehilainen d'aller lui chercher des sucs favorables ; mais un autre oiseau, de sinistre augure, « apporte le venin du sang, les noirs sucs d'un ver que ses yeux de lézard avaient vu ramper, le poison caché du crapaud, et il les donna pour l'acier qui était *préparé*, pour le fer qu'on allait tremper..... »

« Un instant passe, un instant rapide. Tout à coup le fer frémit de rage; il gronde, il s'agite, il oublie son serment, il mange comme un chien la foi jurée, et il tue son frère, il égorge le fils de sa mère, se plonge dans la chair, mord le genou, sévit avec tant de fureur que le sang coule, coule, et déborde en vastes torrents. »

Ainsi renseigné sur l'origine du fer, le vieux Lapon commence ses conjurations.

« Il saisit l'extrémité des veines, les compte, et dit : Elle est belle, la déesse des veines, Suonetar, la déesse bienfaisante. Elle file merveilleusement les veines avec son beau fuseau, sa quenouille d'airain, son rouet de fer. Viens à moi, j'invoque ton secours ; viens à moi, je t'appelle. Apporte dans ton sein un faisceau de chair, un peloton de veines, afin de lier l'extrémité des veines.....

« Et le vieux Wäinämöinen sentit la puissance du remède, et soudain sa blessure fut guérie... Et il éleva vers le ciel la voix de la reconnaissance, et il dit : C'est de là que vient toute grâce, c'est de là que descendent les signes connus, les signes des cieux et du créateur tout-puissant. Jumala (le dieu suprême) s'est révélé à moi, il m'a sauvé la vie. »

Väinämöinen dirige alors sa course à travers les plaines de Kalewa. A sa voix, un pin à la cime de feu, aux rameaux d'or, surgit de la terre ; il grandit jusqu'au ciel, étendit ses branches jusque dans les airs, et déploya au loin son ombre.

« Et la lune vint se poser sur la cime d'or du pin, et les Otawa se répandirent dans ses rameaux. »

Ilmarinnen vint au-devant du héros, qui lui dit :

« Frère chéri, fils de ma mère, va chercher une belle vierge, va voir une tête ornée d'une belle chevelure, dans la sombre Pohjola, dans la triste Sariola. Oui, il est dans ces régions glacées une jeune fille sans pitié pour les jeunes hommes, sans estime pour les héros ; la moitié de Pohjola, la célèbre, car sa beauté est merveilleuse ; la blancheur de ses os brille à travers ses chairs transparentes, et l'ivoire de ses os est

si clair qu'on y voit couler la moelle. Si tu peux forger un Sampo orné de mille couleurs, la jeune fille sera tienne. »

Ces perfections ne séduisent point le batteur de fer, qui accuse son frère de l'avoir sacrifié pour sauver ses jours. Alors Wäinämöinen le conduit vers le pin enchanté.

« Ilmarinnen, mon frère, lui dit-il, monte jusqu'à la cime d'or, pour y prendre la lune et les Otawa. »

A peine le crédule forgeron touchait-il au sommet de l'arbre, qu'un vent impétueux l'enlève, et le jette dans une barque qui vogue jusqu'à la terre de la vierge aux *os transparents*. Il n'a pas pris le plus court, car « il a volé sur la route de l'air dans le char du souffle du printemps, par-dessus la lune et le soleil..... »

Il arrive enfin au pays de Pohjola. La vieille édentée lui demande le Sampo, et lui fait faire connaissance avec la jeune fille, qu'elle fait coucher à ses côtés. Mais dans les mœurs finlandaises, comme dans celles de la Norvége, cette privauté n'a rien de définitif : la vierge ne sera son épouse que lorsqu'il aura forgé le Sampo.

Enfin, après une longue série d'enchantements, le Sampo est achevé.

« Et la vieille de Pohja fut transportée de joie, et elle prit le Sampo, et elle le cacha dans les entrailles de la montagne d'airain, dans la colline de pierre de Pohjola, derrière neuf cloisons. Elle enfonça un de ses pieds dans les profondeurs de la terre, un autre dans l'abîme de l'eau, un troisième dans la terre, où était bâtie sa demeure. »

La jeune fille n'a point donné son cœur à l'ouvrier, elle est restée froide. Ilmarinnen, désespérant de la fléchir, reprend le chemin de sa demeure.

Le beau Kaukomieli veut à son tour tenter l'épreuve; il répond à sa mère, qui veut l'en dissuader :

« Déjà les sorciers m'ont saisi par leurs enchantements, déjà les serpents m'ont fasciné. Trois Lapons, dans une nuit d'été, sur une pierre fixée en terre, trois Lapons nus m'ont berné... »

Fort de son expérience, le jeune homme s'arme et part. Il s'arrête devant une habitation, et demande :

« Est-il ici quelqu'un qui puisse délier le collier de mon cheval, enlever le timon de mon traîneau?

« Une vieille bavardait au fond du foyer. Elle répondit : Oui, sans doute, il est ici des hommes, cent si tu veux, qui te donneront un traîneau et un cheval, et qui sauront t'emporter, à travers les lacs et les mers, au foyer d'une autre hospitalité. Tu marcheras comme le coq à la demeure de Kujaha, à la demeure des poules; tu marcheras avec les ongles jusqu'au seuil, et tu monteras l'échelle oblique jusqu'au pavé du vestibule.

« L'insouciant Kaukomieli dit : « Cette vieille mérite d'être châtiée, « on devrait faire sentir le bâton à ce menton crochu. »

Enfin il se dirige vers l'habitation supérieure, où il trouve des runoia et des sorciers.

« Il chanta, et les chanteurs les plus habiles ne firent plus entendre qu'une voix ridicule : leurs mains se couvrirent de gants de pierre, des masses de pierres firent fléchir leur dos, un chapeau de pierre écrasa leur tête... Un seul vieillard de quatre-vingts ans a été épargné, et il en demande la raison : Je ne t'ai pas *enchanté,* lui répond le Finnois, parce qu'aux jours de ta jeunesse tu as violé ta mère, parce que tu as opprimé sous l'inceste ta vénérable tutrice, parce que tu as pollué tes cavales, etc.... »

Après cette série de circonstances atténuantes, Kaukomieli va demander alors à la vieille sa fille en mariage; on se doute bien que la sorcière met à cette faveur des conditions diaboliques. Nous les passerons sous silence, mais nous transcrirons le passage qui donne l'origine du chien :

« C'est le vent qui lui a donné ses sens, c'est le souffle du printemps qui lui a donné ses membres. Une prostituée de Pohjola, une prostituée aveugle, la femme d'Ulappa aux yeux fermés, s'était couchée le dos tourné au vent, le flanc à la tempête, un peu du côté de l'occident, un peu du côté du nord. Soudain le vent souleva ses vêtements de peau, le souffle du printemps souleva les bords de sa tunique, et le vent la rendit grosse, et le souffle du printemps la rendit féconde. Que porte-t-elle dans son sein? Elle porte dans son sein un chien, sous sa rate un petit chien, sous son foie un petit animal de la terre... »

Kaukomieli allait sortir vainqueur de la dernière épreuve, lorsque le vieux Ulappala lui perce le cœur d'une flèche. Le jeune homme expira, du moins pour l'instant.

Sa mère s'inquiète de ne pas le voir revenir; elle trouve les restes de son fils. On pardonne au poëte l'invraisemblance de la ré-

surrection du jeune homme : ici, du moins, c'est une mère qui a opéré le miracle.

Wäinämöinen reparaît sur la scène ; il veut construire une barque, mais il lui manque trois paroles pour l'achever ; il part à la recherche des trois paroles, et court mille dangers ; enfin il pense à Kalewa : c'est dans l'estomac du géant qu'il espère trouver le grand secret. Il apprend que celui-ci est mort, et il se rend au lieu de sa sépulture.

« Il enfonce avec force son bâton de fer dans sa gorge béante, entre ses joues frémissantes : soudain Wipunen (Kalewa) s'éveille de son sommeil, il mordit le bâton, et ouvrit une bouche plus large, et ses joues se détendirent, pour engloutir Wäinämöinen. Mais le vieux Wäinämöinen *entra lui-même* dans la bouche du sage Wipunen, et il descendit jusque dans les entrailles du géant. Cependant longtemps il flotta sur la langue, et fut balotté dans la gorge avant de parvenir jusque dans l'estomac. Là, il fit de sa tunique un atelier de forgeron, de ses gants un soufflet, de son genou une enclume, de son petit doigt *une tenaille ;* et il frappa à coups redoublés dans l'estomac du robuste Wipunen, dans la poitrine du puissant héros. »

Le géant n'épargne ni les imprécations ni les prières pour se débarrasser de cet ennemi ; mais le héros lui répond :

« Je suis bien ici, mon temps se passe agréablement : ton foie est bon au goût, ton poumon excellent à mettre au feu, ta graisse est un mets délicieux. »

Les trois paroles sont prononcées, et Wäinämöinen achève sa barque.

Cependant le vieux héros veut aussi aller au pays de Pohjola pour demander la main de la vierge insensible. Anniki, la sœur d'Ilmarinnen, surprend son secret, et court avertir le forgeron, qui se hâte de prévenir son rival. Les deux frères se présentent successivement ; le vieillard est repoussé, et la magicienne promet sa fille à Ilmarinnen, à l'éternelle condition de faire des choses impossibles. Le robuste forgeron n'en sort pas moins à son honneur, et pour cette fois il est bien marié. Les plaintes de la jeune femme, à l'instant où elle va quitter sa famille, sont naturelles et touchantes. Nous citerons comme un des meilleurs morceaux du poëme les derniers conseils de la vieille mère à sa fille :

« ..... Je veux instruire celle qui va quitter sa mère. O épouse, ma sœur, mon poëme, ma verte tige, écoute mes paroles, les paroles de ta

vieille mère. Tu vas aller dans une autre contrée, où commande une autre mère, où habitent des hommes inconnus. Là, les usages sont différents; on n'y vit point comme dans la demeure de ta mère, comme dans la maison de ta nourrice.

« Jamais, *pendant ta vie*, lorsque la lune d'or brillera dans le ciel, ne visite imprudemment une autre terre, ni la maison d'un autre homme, sans ton mari. Le peuple s'informe de ce qui se fait, l'homme sonde le caractère.

« Prends garde *aussi avec soin* au menton osseux et aigu du vieillard, à la langue de pierre de ta belle-mère, aux froides paroles de ton beau-frère, aux gestes moqueurs de ta belle-sœur...

« Écoute encore mes paroles, ô jeune fille ! écoute ce que ta vieille mère te dit : « Fais-toi une tunique d'un seul flocon de laine, fais la bière avec un seul grain d'orge, et fais-la cuire avec deux morceaux de bois.

« Lave les bancs matins et soir, la table au milieu du jour, le pavé à la fin de la semaine... La maîtresse de la maison ne doit pas toujours rester dans la pirtti (cabane) : il faut qu'elle soigne les étables, après quoi elle doit rentrer dans la tupa, où l'enfant commence à pleurer. L'enfant, enveloppé dans les langes, ne peut pas parler; il ne peut dire s'il a faim ou s'il a froid, jusqu'à ce qu'un ami lui arrive, ou qu'il entende la voix de sa mère. »

Cependant Ilmarinnen est devenu veuf; il se forge, après de nombreux essais, une femme d'or et d'argent, qu'il trouve bonne tout au plus pour le vieux Wäinämöinen. Celui-ci veut en essayer.

« Il s'enveloppa de laine, il se couvrit de peaux; mais il n'eut chaud que du côté, revêtu de fourrures; l'autre côté, qui touchait le flanc de la vierge, fut presque roidi par le froid. »

Nous passons sous silence une foule d'aventures, où l'on retrouve sous mille formes la puissance magique de nos héros. Nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette pas de rapporter l'origine du kantele : les effets de l'harmonie, dans ce passage, ressemblent à un écho de la mythologie grecque.

Wäinämöinen et son frère ont enlevé le Sampo, dont les débris sont précipités dans la mer par les enchantements de la vieille Louhi, l'hôtesse de Pohjola. « Ces débris se changèrent en trésors; de là le travail de la terre, de là les fruits de toute espèce..... »

Cependant la magicienne essaye de bouleverser l'œuvre du héros, qui rend vains tous ses efforts, car il tient dans ses mains le bâton runique, symbole de la puissance du créateur. Alors la vieille Louhi dresse sa couche du côté du nord, et l'orage la rend

féconde, et elle enfante dix fils : ce sont les fléaux et les maladies. Les habitants languissent ou succombent; mais la force du mal cède à un remède magique composé par Wäinämöinen, que soutient l'intervention divine. Louhi n'est pas encore vaincue, elle dérobe au ciel le soleil et la lune, et les cache dans le sein d'une montagne. Les deux frères vont à tâtons à la recherche de la flamme. Ils sont parvenus à la dérober dans les espaces sublimes, lorsqu'elle leur échappe, et tombe dans un étang. La vieille, effrayée des enchantements qui se préparent contre elle, finit par délivrer le soleil et la lune. Nous touchons, sinon au dénoûment, du moins à la fin du poëme : une lutte s'engage entre Wäinämöinen et Joukahinen, lutte de science et de puissance magique. Joukahinen, pour fléchir le vainqueur, promet de lui donner sa sœur; mais la jeune fille aime mieux se précipiter dans la mer que de devenir la compagne du vieillard.

La dernière runa a un caractère mystique; le poëte était, à coup sûr, un sorcier à demi converti. Mariatta, chaste jeune fille, est fécondée par une baie rouge : elle conçoit, et met au monde dans une crèche un enfant que Wäinämöinen veut sacrifier. Mais l'enfant divin est baptisé, et couronné roi de la forêt; alors le vieux runoïa reconnaît avec confusion que son règne est passé.

« Il chante son dernier chant, se construit une barque à fond de fer, et sur cette barque il navigue au loin dans les espaces sublimes, jusqu'aux régions inférieures du ciel. Là, sa barque s'est arrêtée; là, s'est terminée sa course.

« Mais il a laissé sur la terre son kantele et ses grandes runa, pour l'éternelle joie de la Finlande. »

LES POETES CONTEMPORAINS DE L'ALLEMAGNE, par N. MARTIN. — 1 vol. in-8° de 19 feuilles; 1 vol. in-12 de 330 pages.—Chez Jules Renouard et Cᵉ, 6, rue de Tournon. — Paris, 1846.

Depuis le beau livre de Mme de Staël sur l'Allemagne, l'attention des hommes sérieux en France s'est portée avec une

curiosité de plus en plus vive sur les écrits des penseurs et des poëtes d'outre-Rhin. L'enthousiasme de Corinne, qu'échauffait peut-être un peu trop une intention épigrammatique évidente envers le despotisme glorieux de Napoléon, a tourné au profit des études allemandes, et imprimé une impulsion salutaire à l'esprit français, traditionnellement dédaigneux des œuvres qu'il n'a point produites. Désormais il n'a plus été possible de juger nos laborieux voisins par les moqueries spirituelles de Voltaire.

On a compris enfin qu'il était équitable de consulter gravement [illegible]t d'étudier sans préventions les productions du génie allemand. [illegible]es productions étant innombrables, on se les est partagées, et [illegible]acun a pris ce qui convenait le mieux à ses connaissances per[illegible]nnelles, à la nature de ses études. Les uns se sont confinés dans [illegible]amp de l'histoire; les autres ont dirigé leurs investigations [illegible] le théâtre; d'autres encore, vers les beaux-arts ou [illegible]s les théories politiques. Le livre que nous signalons aujour[illegible]ui à nos lecteurs traite particulièrement de la poésie lyrique [illegible]derne en Allemagne. C'est un sujet très-complexe, où souvent, [illegible]ropos d'une ode ou d'une ballade, on est amené à parler [illegible] mouvement général de la vie allemande, des pensées, des [illegible]rs, des espérances et des émotions politiques de toutes les [illegible]s qui habitent entre la France, l'Italie et les États [illegible]es.

[illegible]ais il [illegible]ile de s'égarer dans un pareil sujet. Souvent l'au[illegible] écrira une [illegible]rtation politique à propos d'un hymne libéral; [illegible]uelquefois même [illegible] sonnet l'entraînera dans le champ si vaste d[illegible]éculations phil[illegible]phiques. Tel est, en général, le défaut des no[illegible]ages [illegible]bliés jusqu'à ce jour sur la littérature et principalement s[illegible]ie allemande. M. Martin a vu la difficulté, et l'a souvent tournée. Chez lui, toute déclamation, toute théorie sont soigneusement écartées; il ne se laisse jamais entraîner dans une digression étrangère au sujet, et il s'occupe exclusivement de la question littéraire. La sécheresse cependant, comme on le voit quelquefois dans le livre que nous avons sous les yeux, peut être l'écueil du plan suivi par M. Martin. Il cite beaucoup et avec bonheur, ce que nous louons fort; mais il ne critique pas autant que nous le voudrions. Il se montre trop avare de considérations, de comparaisons et de jugements. Est-ce impuissance de sa part? Non assurément: il suffit de lire quelques-unes de ses pages pour se convaincre que

c'est par système, et non par faiblesse, qu'il a reculé devant la tâche du critique.

Dans ce livre, où M. N. Martin fait passer devant nos yeux les poëtes contemporains de l'Allemagne, Uhland ouvre la marche. Rien n'est plus juste : Uhland est l'homme qui, par la poésie, s'est le plus rapproché de Goethe. Voici d'ailleurs le jugement de M. Martin :

« Uhland, dit-il, s'est préoccupé de l'idéal chevaleresque au moyen âge germanique, et de l'idéal de naïveté dans ses fraîches chansons. C'était une âme tout allemande, de profonde loyauté bucolique ; une âme vierge, qui d'abord s'est timidement entr'ouverte à l'amour. C'était une âme de cristal, répondant par un son argentin aux moindres choses qui la touchaient. C'était une lyre suspendue au plus vieux chêne des forêts teutoniques, une lyre toujours frémissante aux brises embaumées de la solitude, et aux éclats tonnants de la tempête. »

En effet, et comme l'indique cette dernière phrase, ce qu'on remarque surtout chez Uhland, c'est un esprit éminemment susceptible des émotions les plus diverses. C'est lui qui s'écrie :

« J'étais mort d'amoureuses délices ; je gisais enseveli dans ses bras ; je fus éveillé par ses baisers ; je vis le ciel dans ses yeux. »

Et plus loin :

Deux jeunes filles sont là-haut sur la colline,
Pareilles par la grâce et la frêle beauté ;
Leurs yeux plongent en bas vers le lac argenté ;
Leur col paraît un col de cygne qui s'incline.

Puis l'une étend sa main blanche sur la ravine,
Pour indiquer au loin le torrent irrité ;
L'autre arrondit un bras sur son front velouté,
Pour soutenir l'éclat du soleil qui décline.

Jugez si dans mon sein dut éclore un désir !
Aussi mon cœur émit ce vœu par un soupir :
— « Ah ! si j'étais assis auprès de l'une d'elles ! »

Mais, contemplant encor le couple harmonieux,
Cet autre cri sortit de mon cœur envieux :
— « Non, ce serait un crime : elles sont là si belles ! »

Ajoutons un troisième exemple d'un genre tout différent. Pre-

nons la chanson du jeune montagnard qui, « dans sa beauté sauvage, « brûle d'un premier accès de fièvre nationale : »

« Je suis le jeune pâtre de la montagne ; je contemple d'ici tous les châteaux de la plaine : le soleil rayonne d'abord ici ; c'est encore ici, près de moi, qu'il reste le plus longtemps. Je suis l'enfant de la montagne !...

« Ici est la source du fleuve ; j'en bois l'onde fraîche, qui jaillit de la pierre ; il mugit, en prenant du roc sa course sauvage ; moi, je l'étreins de mes deux bras. Je suis l'enfant de la montagne ! . . . . . .

. . . .

« L'éclair et le tonnerre sont à mes pieds, car je plane ici debout dans l'azur ; je les connais, et je leur crie : « Laissez en repos la maison de mon père. » Je suis l'enfant de la montagne !...

« Et lorsque le beffroi vient à retentir, et que plus d'un feu ondoie sur les monts, alors je descends, je me mêle aux phalanges, et je brandis mon épée, et je chante ma chanson. Je suis l'enfant de la montagne ! »

A ces trois poëmes, dont l'un est la glorification de la matière, l'autre la pure expression d'une idée chaste, le dernier une ardente personnification de la liberté, ne reconnait-on pas quelques traits de cette nature mobile, nature de Protée, qui fut celle de Goethe ?

Nous ne pouvons terminer avec Uhland, sans parler de ses nombreuses ballades. Quelques-unes se rattachent aux cycles épiques de l'Allemagne, c'est-à-dire aux traditions relatives à Siegfried et aux héros des Niebelungen ; d'autres sont des œuvres de pure imagination. Dans les unes comme dans les autres, la forme perd cette concision trop sévère peut-être qu'on remarque dans les œuvres analogues de Goethe ; l'action dramatique prend un développement remarquable ; exposition, nœud, dénoûment, intérêt, rien n'y manque. La *Fille de l'orfèvre*, le *Château au bord de la mer*, *Marie la faucheuse*, sont autant de chefs-d'œuvre. En voici une que sa brièveté nous permet de citer en entier.

LA NONNE.

Une nonne pâle et sereine
Dans les jardins du cloître errait ;
La lune l'éclairait à peine.
Au bord de ses longs cils d'ébène
Une larme d'amour tremblait.

« Cher fiancé, qu'à ton aurore
La mort, hélas ! vint réclamer,

J'oserai donc t'aimer encore!
Tu deviens l'ange qu'on implore;
Et l'ange, on peut oser l'aimer! »

Aux pieds de la sainte patronne
S'arrêta son pas chancelant.
Un doux regard de la madone,
S'y posant comme une couronne,
Fit rayonner son beau front blanc.

Là, s'agenouillant en prière,
Calme et céleste, elle fixa
Ses yeux sur la sainte de pierre....
Puis la mort ferma sa paupière,
Et son long voile s'abaissa.

Après Uhland, viennent Wilhelm Müller, « le poëte du printemps, des oiseaux et des fleurs; » Chamisso, « le sensible railleur; » Justin Kerner, « le plaintif élégiaque; » et Rückert, « l'enchanteur oriental, le poëte de la couleur et du soleil, le prodigue de la rime, de l'image et toujours de la gracieuse pensée. »

Au milieu, nous voyons le comte de Platen, « l'adversaire classique du jeune romantisme, héroïque, indépendant et rêveur. » Il se distingue entre ses contemporains par une élévation constante dans l'idée comme dans l'expression, élévation qui d'ailleurs, chez lui, est empreinte d'une sorte de rudesse. « Le comte de Platen, dit avec raison M. N. Martin, est peut-être, après Goethe, l'homme de notre temps qui a voué à l'art le culte le plus fervent. Sans posséder la puissance objective de Goethe, sans avoir, comme l'auteur de *Werther*, de *Gœtz de Berlichingen* et de *Tasse*, un génie capable de maîtriser les formes les plus diverses, il se rapproche du grand olympien germanique par l'élévation constante de la pensée, par le dédain des sentiments et des tours vulgaires, et par cette aspiration incessante vers l'idéal, qui est le tourment des poëtes vraiment supérieurs. »

On ne trouve point chez Platen la vague et douce rêverie de Rückert et de Müller; c'est, si nous pouvons le dire, une rêverie profondément douloureuse. Pour faire vibrer sa forte lyre, il ne suffit plus des brises de mai, il faut le vent de la tempête. Platen ne soupire pas, il gémit; et la joie, pour lui, est encore quelque chose de violent, c'est l'enthousiasme. A chaque ligne, presque à chaque mot, on reconnaît une de ces âmes altières qui, ayant

voulu lutter avec la vie, sont revenues du combat à demi brisées, mais plus que jamais fières et indépendantes. En effet, « la vie de Platen fut une lutte perpétuelle : lutte contre l'insuffisance de son éducation première, lutte contre la gêne, contre l'indifférence, contre les difficultés que rencontrait son esprit dans la réalisation du beau tel qu'il le comprenait. » Eh bien ! il a voulu triompher de tous ces obstacles :

« J'ai juré de ne frapper à vos portes, à vos cœurs, que lorsque j'aurai accompli une œuvre gigantesque, *un grand fait en paroles*, dont s'enthousiasmeront les plus froids esprits, et qui forcera la louange des insipides disséqueurs de mots. Alors je me présenterai à ceux qui n'ont pas craint de me crier au visage que l'art allemand est mort depuis longtemps, et que c'est en vain que dans ma poitrine brûle une chaude étincelle ! Pour toute vengeance, je m'avancerai muet et calme devant ces gens rouges de honte, et je jetterai à leurs pieds toutes mes couronnes ! »

L'âme de Platen est là tout entière.

Il nous est impossible d'esquisser pour ainsi dire au passage chacune des physionomies poétiques que l'auteur nous montre dans son livre. Disons cependant quelques mots de Karl Simrock, « le dernier rapsode de l'épopée germanique, » pour nous servir d'une expression de M. N. Martin. C'est en effet à Karl Simrock que l'Allemagne du présent est redevable d'une excellente reproduction, en poésie moderne, des vieux poëmes inspirés par ses traditions nationales. Le nom de Karl Simrock est désormais inséparable de l'épopée des *Niebelungen*, l'Iliade germanique. Mais ne nous écartons pas plus que notre auteur de son vrai sujet, la poésie lyrique, et citons la traduction d'une des petites pièces par lesquelles il cherche à nous faire apprécier le talent de Karl Simrock. Cette pièce est intitulée *Chant et Baiser :*

Si, pour te prouver ma tendresse,
Un chant parlait mieux qu'un baiser,
Pour toi je chanterais sans cesse,
En me sevrant de t'embrasser.

Mais un poëme omet cent choses
Que sait exprimer un baiser :
— Fou qui chante des lèvres roses
Que ses lèvres pourraient presser !

Du poëte amoureux la peine
Sur deux lèvres doit s'apaiser :

Rien ne prouvera mieux sa veine,
Qu'un chant court et qu'un long baiser.

Sous ce titre, *l'École autrichienne*, M. N. Martin a réuni quatre poëtes, Anastasius Grün, Nicolas Lenau, Zedlitz et Karl Beck. « L'école autrichienne a pour principal caractère une sorte d'éclectisme poétique, où viennent se réunir et souvent se fondre la naïve douceur de l'école souabe et l'ironie sceptique propre à l'école prussienne, qu'il est plus juste d'appeler l'école du Nord, dont Henri Heine est le représentant. L'école autrichienne, plus modérée, plus prudente, offre ce caractère vraiment remarquable et digne d'éloges, que, dans la mesure qu'elle a toujours su garder entre l'inspiration poétique et la contemplation de la nature, elle a constamment respecté les lois rigoureuses de l'art et les susceptibilités les plus délicates de la poésie. Ses qualités particulières, qualités qui ont toujours besoin de calme pour arriver à un développement harmonieux, consistent dans la spontanéité de l'inspiration, dans la mélodie des vers, dans la richesse des images et des comparaisons, dans la simplicité, quelquefois pourtant affectée, du langage. » M. N. Martin fait ressortir les nuances qui distinguent les quatre poëtes que nous venons de citer, nuances dont l'ensemble compose le caractère général de la muse autrichienne. Nous regrettons de ne pouvoir donner ici quelques fragments de ces poëtes. Forcé de nous renfermer dans d'étroites limites, nous voulons au moins indiquer quelques-unes des appréciations de M. N. Martin. La page 208, par exemple, qui termine le chapitre relatif à l'école autrichienne, prouvera peut-être que nous avons raison de regretter que l'auteur du livre qui nous occupe ne se soit pas laissé entraîner plus souvent vers les idées générales, politiques ou autres, par les exigences de son sujet. Nous y renvoyons le lecteur.

Les conseils qui suivent se distinguent par leur justesse :

« L'influence de l'esprit net et précis de la France ne saurait être trop recommandée aux jeunes littérateurs d'outre-Rhin ; quelques années de séjour à Paris doivent être, il me semble, l'utile complément d'une éducation du poëte allemand. Cela est surtout vrai aujourd'hui, que la liberté est devenue la muse préférée des nouveaux poëtes de l'Allemagne. Ils trouveront chez nous plus d'une étude précieuse à faire, plus d'un spectacle bon à méditer. Ce sentiment de la ligne et du contour arrêté, qui a caractérisé de tout temps le génie de la France, son natif bon sens, son dédain de ce que l'on a appelé le

brouillard, son droit et rapide instinct de toutes choses, sont des qualités dont le contact doit profiter à la nature surabondamment rêveuse des imaginations germaniques. Cette éducation du sens pratique une fois faite, il restera toujours à un poëte allemand assez de lyrisme pour suffire aux poétiques glorifications de la nature et de l'amour. L'imagination allemande ressemble à ces arbres dont une main tutélaire doit couper les branches inutiles, et qui, momentanément dépouillés d'un ornement parasite, élèvent plus haut vers le ciel leur cime, où se concentrent désormais les jets vigoureux et bien dirigés de la séve. »

Aux pages consacrées à l'école autrichienne succède un chapitre qui a pour titre : *Une Trinité patriotique.* Theodor Kœrner, Schenkendorf et Arndt, ces trois poëtes, comme le dit M. N. Martin, ont été les ennemis les plus acharnés de la France. Ils ont adopté pour muse l'implacable Némésis, la sombre déesse de la haine et de la vengeance. « L'occupation de l'Allemagne par les Français fut la cause de cette inimitié farouche qui trouve, à nos yeux, sa justification glorieuse dans un sentiment auquel on doit les héros et les martyrs : l'amour de la patrie. La France a trop de raisons de reconnaître la sainteté de ce sentiment ; elle est trop équitable et trop magnanime pour ne point admirer chez les nations étrangères un dévouement et une exaltation patriotiques dont elle a maintes fois donné au monde le généreux exemple. » Les pages consacrées par M. N. Martin à ces trois poëtes portent l'empreinte des sentiments profonds, des passions farouches qui agitaient les têtes et les cœurs au moment de la guerre contre la France.

Puis viennent les poëtes de la nouvelle école politique, Ferdinand Freiligrath, George Herwegh, Hoffmann de Fallersleben, etc.; après les croisés contre les ennemis du dehors, les croisés contre les oppresseurs du dedans. « Si M. George Herwegh abonde en audacieux essors qui rappellent le vol de l'aigle ; si M. Freiligrath unit à quelques-uns de ces vifs élans la faculté plus gracieuse de la ballade symbolique et dramatique ; si M. Henri Heine a le don heureux de mêler la fine raillerie aristocratique à mille jets poétiques tour à tour graves, tendres et joyeux, la palme de la chanson populaire appartient de plein droit à M. Hoffmann de Fallersleben. » Il faut lire dans le livre de M. N. Martin toutes ces boutades vives, goguenardes, insolentes, mais toujours vivantes, toujours pleines d'entrain, et qui certainement eussent fait rire Voltaire lui-même, quoique venant d'outre-Rhin.

Nous terminerons l'examen du livre de M. N. Martin par de courtes réflexions sur le style de ses traductions et de son commentaire. Les fragments qu'il a cités, nous le répétons, sont bien choisis. Ajoutons qu'ils nous semblent traduits, tout à la fois, avec élégance et fidélité. Nous nous bornerons ici à faire une simple observation : c'est que les traductions en prose de M. N. Martin nous paraissent supérieures à ses traductions en vers. Elles ont, dans notre opinion, l'incontestable mérite d'être plus fidèles, de se rapprocher davantage de l'original. Quant au style de ses observations critiques, il manque parfois de simplicité, et il est trop chargé d'images. On excuserait bien volontiers ce défaut, si M. N. Martin n'avait eu le tort plus grave, à nos yeux, d'admettre dans ses phrases quelques-unes de ces locutions étranges, de ces inversions forcées qui sont d'invention récente, et n'appartiennent point à notre vraie langue littéraire.

Nonobstant ces défauts, nous pouvons affirmer que le livre de M. N. Martin sera lu et très-recherché. Nul assurément, à la lecture de quelques phrases vicieuses qu'une courte attention et un coup de plume peuvent faire disparaître aisément, n'osera nier le mérite d'un auteur qui a rassemblé, pour nous autres Français, tant de renseignements curieux et nouveaux, et qui a montré, dans son exposition critique, tant de goût, de finesse, de verve, et même d'imagination.

HISTOIRE.

ÉGYPTE ANCIENNE.—Chronologie des dynasties. — Discorsi critici sopra la cronologia egizia, del professore Francesco Barucchi, direttore del Museo egizio. — Torino, Stamperia reale, 1844, in-4° de 150 pages.

(4e article. = *Voyez* les Cahiers de mai, juin et août.)

Dans nos précédents articles, nous avons plusieurs fois nommé un savant Prussien, M. Bunsen, qui s'adonne depuis longtemps à l'étude approfondie et fructueuse des antiquités égyptiennes, et qui vient de publier, en trois volumes in-8°, accompagnés d'un grand nombre de planches, un ouvrage dans lequel, considérant l'ancienne Égypte dans l'ensemble de ses institutions publiques, gouvernement, religion, langue, écritures, et fixant les bases de la chronologie, il cherche à déterminer la *place* de cette illustre contrée *dans l'histoire du monde* (1). L'ordre de notre analyse nous a amené à mentionner plus particulièrement le travail de M. Bunsen sur la chronologie égyptienne, et nous l'avons fait avec quelque attention, parce que cette portion de son ouvrage est entièrement neuve, et qu'elle renferme le fruit de longues études sur cette difficile matière: d'ailleurs, comme la plupart de ses idées, dans leur application, sont analogues à celles de M. Barucchi, nous pouvons dans un même article rendre compte à la fois des opinions de ces deux savants, travaillant, quoique isolément, sur le même sujet.

Nous dirons d'abord comment le point de vue sous lequel M. Bunsen considère la liste d'Ératosthène, ainsi que l'interprétation historique qu'il en donne, font de l'opinion de ce savant un système chronologique tout entier pour l'histoire d'Égypte.

La liste d'Ératosthène, on l'a déjà dit, se compose des noms de trente-huit rois. Le premier de ces rois est Ménès; le dernier, le

(1) Ægyptens Stelle in der Weltgeschichte. Geschichliche Untersuchung in fünf Büchern von Christian Carl Josias Bunsen. — Hambourg, 1845.

trente-huitième, se nomme Amytharthaios, que M. Bunsen considère comme étant le troisième roi de la XIIIe dynastie.

Dans les listes de Manéthon, Ménès est aussi désigné comme le premier roi d'Égypte ; mais le nom d'Amytharthaios ne se trouve point dans ces listes, parce que tous les noms de la XIIIe dynastie sont omis dans les copies de Jules l'Africain et d'Eusèbe; ils se bornent à dire que cette dynastie fut composée de soixante rois qui régnèrent 463 ans. Toutefois Ératosthène et Manéthon sont d'accord pour nommer, et à la même place, Marès, Lamarès ou Lacharès, comme un des derniers Pharaons de la douzième dynastie, et cette concordance des deux listes est la dernière dans l'ordre des temps : nous venons d'en exposer la raison.

Ainsi, de Ménès à Amytharthaios de la XIIIe dynastie, Ératosthène compte trente-huit rois, qui régnèrent 1,076 années; mais Manéthon, pour le même intervalle, compte et nomme cent trente-six rois (non compris ceux de la septième), qui régnèrent plus de 2,400 ans; c'est-à-dire que Manéthon nomme, pour le même espace de temps, près de cent rois de plus qu'Ératosthène; qu'il leur attribue 1,300 années de règne de plus; et l'admission de ces nombres laisse aux premiers temps de la chronologie égyptienne la durée que les monuments lui concèdent de toute leur autorité.

M. Bunsen est d'un avis contraire; et la manière, ingénieuse si l'on veut, dont il explique la liste si courte d'Ératosthène, le confirme dans une opinion à laquelle il paraît attacher le plus grand intérêt, comme portent à le croire ses efforts persévérants pour en démontrer la vérité : voici en termes exacts sa proposition.

Ératosthène donne une liste de *rois des Thébains*, c'est-à-dire qui régnèrent à Thèbes; Manéthon, qui donne une liste des rois d'Égypte depuis l'origine, nomme ces mêmes rois, et il en nomme beaucoup d'autres en même temps; mais comme Ératosthène n'en désigne, dans les treize premières dynasties, que trente-huit *comme ayant régné à Thèbes*, il suit de là, dit M. Bunsen, que les autres rois nommés en même temps dans les listes de ces mêmes dynasties par Manéthon, régnèrent *ailleurs*. Manéthon, en effet, qualifie certaines dynasties de thébaines, de thinites, de memphites, d'éléphantines, etc., parce que divers rois régnèrent à This, à Éléphantine, etc., et y régnèrent en même temps que ceux d'Ératosthène à Thèbes: il y eut donc des *dynasties contemporaines et collatérales* en Égypte; et ces dynasties, hors de Thèbes et de

Memphis, sont celles des rois qu'Ératosthène n'a point nommés. Les listes de Manéthon, dans leur état actuel, renferment donc à la fois les noms des rois de la dynastie principale, celle de Thèbes ou Memphis, et les noms des rois des autres petites dynasties collatérales. Ératosthène nommant les rois de cette dynastie principale, celle des rois thébains, tous les noms de Manéthon autres que ceux d'Ératosthène sont donc ceux même des dynasties collatérales : ainsi, de Ménès au troisième roi de la XIIIe dynastie, il n'y eut que trente-huit rois successifs, dit thébains, qui régnèrent pendant 1076 ans. Tous les autres rois nommés par Manéthon composèrent, dans le même intervalle de temps, les dynasties contemporaines de ces trente-huit rois de Thèbes; et ni les noms ni les années des règnes de ces autres rois ne doivent figurer dans la liste chronologique et successive des rois d'Égypte.

Ainsi se trouvent exclus de cette liste cent rois et 1,300 ans; ainsi cette liste est d'autant abrégée, et avec elle la durée de l'empire égyptien. N'est-ce pas là, comme nous l'avons dit de l'interprétation d'Ératosthène par M. Bunsen, un système historique tout entier? Voyons si les faits et les monuments peuvent recommander ce système à l'approbation des savants.

Qui donc a donné à ces trente-huit rois de la liste d'Ératosthène la qualification de *rois des Thébains?* C'est George le Syncelle. Et qui, ensuite, en a conclu très-vite que ces trente-huit rois avaient successivement régné à Thèbes ou à Memphis, et eux seuls, à l'exclusion de tous les autres rois nommés dans les treize premières dynasties par Manéthon? C'est M. Bunsen.

On peut demander d'abord comment Ératosthène put qualifier de *rois des Thébains* des princes qui tous *régnèrent à Memphis*, et dont les derniers seuls, huit sur trente-huit, furent *originaires* de cette ville de Thèbes, tout en régnant à Memphis? et pourquoi encore seraient-ce des rois de Thèbes, lorsqu'il est avéré que la révolution opérée par Ménès eut pour objet et pour résultat la translation du siége de l'autorité royale, de Thèbes, ville sacerdotale, à Memphis, dont Ménès jeta les fondements, et que ses successeurs agrandirent et embellirent à l'envi? Ne serait-ce donc pas le Syncelle qui aurait ajouté à la liste d'Ératosthène cet intitulé de *rois des Thébains?*

Le Syncelle, en effet, ayant fait *sa* liste *des rois d'Égypte*, dont le premier fut Mestraïm, le second Kouroudès, etc., était fort

embarrassé de la liste d'Apollodore et d'Ératosthène, qui contenait aussi des noms de rois d'Égypte ; mais ces noms différaient entièrement de ceux de sa propre liste : il lui fallut donc faire, des rois inconnus, ceux d'une *autre royauté* (comme il le dit lui-même); et comme à Thèbes ou à Memphis avaient régné incontestablement un grand nombre de rois depuis le commencement de la monarchie égyptienne, il plut au Syncelle de considérer les rois d'Ératosthène comme des rois de Thèbes ou de Memphis, en laissant à ceux de sa liste le titre plus relevé de rois d'Égypte, mais sans faire attention qu'en attribuant le trône de Thèbes et de Memphis aux quatre-vingt-onze rois d'Ératosthène et d'Apollodore, il ne laissait à ses rois à lui, Mestraïm, Kouroudès, Aristarque, et à leurs successeurs jusqu'à Nectanebe, que des trônes secondaires dont il s'est bien gardé d'indiquer le siége, n'en faisant ainsi qu'une série de roitelets inconnus à l'histoire. C'est donc afin de donner quelque consistance à *sa* liste *des rois d'Égypte*, que le Syncelle qualifie de *rois des Thébains* les rois d'Ératosthène. C'est lui, en effet, qui, en tête du paragraphe relatif aux trente-huit rois, a écrit les mots Θηβαίων Βασιλεῖς, *rois des Thébains;* c'est lui seul qui a dû donner aux rois d'Apollodore cette qualification de *rois des Thébains* composant cette *autre royauté d'Égyptiens, et qui commencèrent à régner l'an* 2900 *de la création du monde :* tout cela est de la main et du système chrétien du Syncelle, ainsi que les indications analogues qu'on trouve dans les deux paragraphes dont nous avons donné plus haut l'exacte traduction (1). Ce n'est donc pas Apollodore et Ératosthène qui ont prétendu nous transmettre une liste spéciale de *rois des Thébains*, comme s'ils avaient pu prévoir la soi-disant liste *des rois d'Égypte*, Kouroudès, Aristarque et Spanius, imaginée par le Syncelle. Ératosthène et Apollodore avaient composé des ouvrages sur l'Égypte, dans lesquels ils nommaient, le premier, trente-huit rois, et le second, cinquante-trois de leurs successeurs; le Syncelle a qualifié ces listes à sa manière et dans le seul intérêt de son système des temps : ces qualifications manquent donc de vérité, et toute interprétation de ces listes, qui serait fondée sur les suppositions du Syncelle, manquerait à son tour de solide fondement. C'est là, je crois, le malheur qui arrive au système d'interprétation de M. Bunsen : les faits de l'histoire, l'autorité des monuments, et les règles de

(1) Cahier d'août, p. 535 et 536.

la bonne critique, lui sont, on va le voir, également défavorables.

La forme des listes de Manéthon éloigne absolument toute idée de dynasties contemporaines et collatérales, régnant *en même temps* dans des lieux divers de l'Égypte. Trois auteurs recommandables ont vu et copié, en tout ou en partie, ces listes manéthoniennes : Josèphe, au premier siècle de l'ère chrétienne; Jules l'Africain, au troisième siècle, et Eusèbe, évêque de Césarée, au quatrième : le premier, écrivain juif; les deux autres, chrétiens. Dans leurs copies comme dans leurs extraits, les dynasties se succèdent l'une à l'autre, et sont distinguées en première, seconde, et ainsi de suite, jusqu'à la trente et unième inclusivement, comme les rois se succèdent eux-mêmes dans chaque dynastie. Non-seulement ces dynasties sont distinguées par leur ordre numérique de succession, mais encore par le lieu même de l'origine du premier roi de chaque nouvelle dynastie, laquelle est qualifiée de thinite, son fondateur étant né à This, ville voisine d'Abydos; de thébaine, s'il est né à Thèbes; d'héracléopolite, s'il est d'Héracléopolis, dont le nom égyptien fut Hnès; enfin d'éléphantine, s'il vient de l'île de ce nom. Dans les temps moyens de l'empire égyptien, vers l'an 2000 avant l'ère chrétienne, il y eut deux dynasties réellement contemporaines : Manéthon en a averti soigneusement, et n'en a compté qu'une seule dans sa supputation des dynasties et des règnes. Les écrivains déjà nommés nous apprennent que l'ouvrage entier de Manéthon était composé de *trois tomes* ou de *trois parties*; que la *première* contenait l'histoire d'Égypte pendant le règne des *onze premières* dynasties; que la *deuxième* partie s'étendait jusqu'à la *dix-neuvième* dynastie inclusivement; et la *troisième* partie, enfin, jusqu'à *la trente et unième* et dernière dynastie, celle des Perses, qui fut chassée par les Macédoniens. Dans ces trois tomes de Manéthon, les trente et une dynasties sont successives par les noms des rois et par les chiffres de chaque règne. Non-seulement les sommes de tous les règnes sont totalisées au bas de la liste de chaque dynastie, mais le Syncelle lui-même a parfois totalisé le nombre des rois et la somme des règnes de plusieurs dynasties réunies. Et ce qui est d'une plus imposante autorité, c'est que l'Africain et Eusèbe, qui avaient sous les yeux l'ouvrage de Manéthon, disent formellement ces paroles, savoir, après la XIe dynastie : « Le premier tome de Manéthon va jusqu'ici; en tout on compte 192 rois et 2350 années et 70 jours, etc. » Et immédiatement après : « (Extrait) du

deuxième tome de Manéthon, XIIe dynastie. » A la fin de la XIXe dynastie, on lit aussi : « Dans ce second volume de Manéthon on compte 96 rois et 2121 années. (Extrait) du troisième tome de Manéthon. » Viennent ensuite les listes des dynasties XXe à XXXIe ; ces listes sont terminées par ces mots : « Ici finit l'ouvrage de Manéthon. » Est-il possible, après de tels témoignages, de chercher dans Manéthon l'idée de dynasties collatérales ?

Dans ces listes de dynasties numériquement successives ; dans ces totaux de dynasties et de règnes ; dans ces distinctions du nombre des dynasties, du nombre des rois, du nombre des années, qui sont contenus dans chacun des trois tomes de l'ouvrage de Manéthon, comment trouver l'ombre même de l'idée de contemporanéité de plusieurs dynasties, de plusieurs rois ? Dans le premier volume de Manéthon, disent l'Africain et Eusèbe, étaient inscrites les onze premières dynasties (de la Ire à la XIe), comprenant 192 rois qui régnèrent 2350 ans et 70 jours; dans le tome deuxième étaient la XIIe dynastie et les suivantes jusqu'à la XXIXe inclusivement, composée de 96 rois qui régnèrent 2121 années (total des XIX premières dynasties, 288 rois et 4471 années) ; enfin, le tome troisième, qui conduisait l'histoire d'Égypte jusqu'à l'invasion d'Alexandre, comprenait la XXe dynastie et les suivantes jusqu'à la XXXe (1). Il n'y a donc dans le texte de Manéthon rien qui infirme la successibilité individuelle de chaque roi d'Égypte à toutes les époques de cette illustre monarchie, depuis Darius, vaincu par Alexandre, jusqu'à Ménès, premier roi, fondateur de la monarchie civile et militaire à Memphis. Ératosthène lui-même n'a pas laissé un seul mot de contraire à ce fait ; il a extrait de Manéthon sa liste des rois d'Égypte; et quoique le Syncelle en ait fait des rois des Thébains, Ératosthène dépose lui-même en faveur de Manéthon ; il ne souffre point d'interprétation contraire, et à aucun signe évident on ne peut le soupçonner même d'avoir pensé à cette opinion toute juive ou toute chrétienne des dynasties contemporaines.

Hérodote, deux siècles avant Manéthon, Diodore de Sicile, deux

(1) On ne trouve pas, dans le texte grec des abréviateurs de Manéthon, le total du nombre des rois des 31 dynasties, et du nombre des années de leurs règnes. Mais en ajoutant à ces nombres 62 rois et 867 années à leurs règnes, on a pour les 31 dynasties d'Égypte 351 rois et 5338 années de règnes successifs jusqu'à l'invasion d'Alexandre.

siècles après, consignèrent dans leurs ouvrages les noms et les faits principaux du règne d'un certain nombre de rois; nulle part, dans le texte de leurs écrits, on ne trouve l'idée de plusieurs rois régnant en même temps dans des lieux divers de l'Egypte: et dans le grand nombre de villes égyptiennes, très-importantes, dont ils font mention, ils n'en citent aucune qui eût été jadis ni qui prétendit même avoir été, dans aucun temps, le siége de l'autorité royale ou la capitale d'un royaume quelconque : ce privilége est unanimement reconnu à Thèbes et à Memphis seules, pour tous les temps de la durée de la monarchie égyptienne. Les villes, néanmoins, à l'exemple des familles, ne s'épargnent guère, à défaut de traditions écrites, les traditions orales d'une antique illustration ; autre circonstance toute favorable à l'autorité de Manéthon et à l'ordre successif de ses dynasties.

Nous sommes bien obligés, par respect pour la science et pour le caractère de M. Bunsen, de rendre compte de ses courageuses tentatives pour trouver dans Ératosthène une opinion toute contraire ; mais il nous faut dire aussi, par amour de la vérité, que ces tentatives nous paraissent infructueuses, tout en faisant remarquer que M. Bunsen a introduit dans le texte d'Ératosthène de précieuses améliorations.

Rappelons d'abord que la liste d'Ératosthène se compose de trente-huit noms *égyptiens* de rois d'Égypte, suivis du nombre des années du règne de chaque roi, et de la traduction en *grec* de ces noms égyptiens : l'extrême rareté de tels documents bilingues, provenant de la haute antiquité grecque, donne à la liste d'Ératosthène, considérée sous ce rapport, un grand prix ; et M. Bunsen s'est servi, parfois très-heureusement, de cette synonymie pour rétablir dans la leçon primitive le grec par l'égyptien, et réciproquement. L'assimilation des noms d'Ératosthène avec ceux de Manéthon a aussi gagné quelque certitude par ce rapprochement ; et l'impartialité exige que nous donnions d'abord, avec quelques détails, des exemples, mais en bien petit nombre, du procédé critique de M. Bunsen.

Le premier roi nommé par Ératosthène, comme par Manéthon, c'est Ménès (1); ce nom égyptien est traduit par le grec Διόνιος, qui n'a aucun sens; il faut lire Αἰώνιος, selon une note manuscrite

(1) Dans tous ces noms égyptiens, il faut tenir compte des désinences ajoutées par les Grecs qui nous les ont transmis, ainsi que de la voyelle η avec le son de *i*.

de Champollion le jeune : ce mot grec ayant le sens d'*éternel, perpétuel*, idée qu'exprime aussi le mot égyptien (*m*)-*énéh*, qui signifie *siècle, éternité*, montre l'exactitude approximative de la traduction d'Ératosthène. Du reste, M. Bunsen a adopté la correction Αἰώνιος, d'après Jablonski (1), qui la trouva écrite de la main de Lacroze, à la marge de son exemplaire de Marsham (2).

Le deuxième roi d'Ératosthène et de Manéthon est Athôthes, traduit par le grec Hermogenes : c'est en effet l'égyptien *a-Thôth*, donné par Thôth ou Hermès, *Thôth dedit* (3).

Le troisième roi est Cencénès dans Manéthon, et Athôtes II dans Ératosthène ; Cencénès peut avoir été un surnom de ce second Athôtes. L'usage des surnoms est fréquent dans les listes des rois d'Égypte dressées par les Grecs.

Le quatrième roi d'Ératosthène est nommé Miabiès ; c'est le Miabidos de J. l'Africain, le Niébès d'Eusèbe, qui sont le sixième roi de Manéthon. Il faut ne pas se montrer trop difficile sur ces rapprochements onomastiques qui sont autorisés par des analogies phonétiques, toujours suffisantes lorsqu'il s'agit de noms égyptiens qui circulent dans les livres depuis plus de deux mille ans, qui sont arrivés au XIX[e] siècle de l'ère chrétienne par l'œuvre, souvent inattentive, des copistes. Ces analogies sont aussi fortifiées par les rapports numériques de la durée des règnes dans le texte des deux auteurs, ou par les indications de qualités physiques tout à fait personnelles à un roi dont le rang est le même dans les deux listes, quoique le nom soit différent. Le travail de M. Bunsen montre souvent la certitude et l'utilité de cette méthode à la fois critique

(1) *Annotationes in Eratosthenis catalogum*. Voir Des Vignoles, tome II, pages 736 et 737.

(2) Sur ce mot Διόνιος, traduit par *Jovialis*, Rossellini, en adoptant les deux leçons, a donné une mauvaise étymologie du nom égyptien de Ménès en le faisant dériver du nom du dieu Ammon (*Mon.*, t. I, p. 124). Le même écrivain fait Ménès originaire de Tanis, confondant cette ville avec celle de This; d'où il suit, pour lui, que la première dynastie égyptienne était tanite ; ce qui est contraire aux textes de Manéthon, qui portent unanimement Θεινίτης, du lieu de This, aux environs d'Abydos (CHAMPOLLION LE JEUNE, *l'Égypte sous les Pharaons*, t. I, p. 252). Le Syncelle, qui voulait absolument faire un roi thébain de Ménès, et qui a lu dans Manéthon que ce roi était de This, sans autre explication, fait dire à Ératosthène que Ménès était Θηβινίτης-Θηβαῖος, ce qui veut dire, si ceci a un sens, que Ménès fut Thébain de Thèbes, ou bien Thinite de Thèbes, comme qui dirait Parisien de Versailles.

(3) Note manuscrite de Champollion le jeune.

et corrective, et nous regrettons de ne pouvoir lui emprunter de nombreuses citations.

Une observation plus importante, et qui touche au fond même du système imaginé par ce savant, doit, de préférence, trouver ici quelque place. Nous avons dit que le roi Miabiès est le quatrième de la liste d'Ératosthène et le sixième de celle de Manéthon. Si vous demandez à M. Bunsen ce qu'il fait des Pharaons, nommés, par Manéthon, Vennephès et Usaphœs, qui sont le quatrième et le cinquième roi de la première dynastie, qui régnèrent vingt et vingt-trois ans, en tout quarante-trois ans qui sont comptés dans les sommes des règnes successifs consignés dans le tome I[er] de Manéthon, M. Bunsen répondra qu'il les supprime de cette première dynastie, parce que Ératosthène n'ayant pas inscrit ces rois dans sa liste, il doit conclure que ces deux rois appartinrent à des dynasties collatérales de celle de Thèbes ou de Memphis. Voilà bien au clair l'application du système de M. Bunsen. Il admet ensuite le septième roi de Manéthon, Semempsis ou Sempsôs, parce qu'il est nommé par Ératosthène; mais il opère aussitôt l'élimination du huitième roi de la première dynastie, nommé cependant comme tel dans les deux extraits de Manéthon, et qui régna dix-huit ans; de telle sorte que cette première dynastie de Manéthon, composée de huit rois qui régnèrent ensemble 263 ans, est réduite, par le système de M. Bunsen, à cinq rois qui ne régnèrent que 190 ans.

Champollion-Figeac.

(*La fin au prochain numéro.*)

Chinon et Agnès Sorel, par A. Cohen, de la bibliothèque Sainte-Geneviève. — 1 vol. in-12. — Paris, 1846; Dentu, Palais-Royal.

S'il suffisait de donner de l'intérêt à un livre pour obtenir sans réserve le suffrage de la critique, M. Cohen n'aurait plus rien à

désirer. Mais tout le mérite d'une composition historique n'est pas dans l'accumulation des faits rares et curieux, il faut encore disposer ces faits dans un ordre convenable, les présenter avec art, observer enfin certaines règles qu'il importe parfois de rappeler à un homme studieux qui débute dans la carrière des lettres.

Lorsqu'on a lu l'ouvrage de M. A. Cohen, on voit clairement que son intention avait été d'abord d'écrire l'histoire d'Agnès Sorel. Il était séduit sans doute par la gracieuse physionomie historique de la favorite de Charles VII, et peut-être encouragé par la découverte d'un manuscrit inédit d'Étienne Chevallier, secrétaire du roi; manuscrit qui semblait promettre de précieuses révélations. Il pouvait donc concevoir l'espérance de raconter, lui le premier, quelques-uns de ces détails mystérieux qui ont échappé si souvent aux plus savants historiens. Le titre sous lequel il indique le manuscrit dont nous parlons était riche de belles promesses. Il est ainsi conçu: *Des faicts et moult memorables et grandes choses advenues en le royal chastel de Chinon, l'an de Nostre Seigneur* MCCCCXXV, *et jusques en l'an* MCCCCL; *où se voient les gestes de ma dame Agnès Soreau, dame de Beauté-sur-Marne, de Roquecesiere et d'Issoudun, escrites par son très-fidele serviteur Estienne Chevallier, secretaire de nostre très-amé et redoubté seigneur le roi de France.*

Par malheur, Étienne Chevallier n'a pas mis dans sa relation tout ce que le titre semblait promettre. Son récit, au rapport de M. Cohen, est trop long, et il est surchargé de détails relatifs à la vie de l'auteur. On y rencontre en outre de nombreuses lacunes qui coupent, à chaque instant, le fil du récit, et souvent même le rendent complétement inintelligible. Ce sont là les motifs pour lesquels M. Cohen a modifié son premier plan. Il a essayé de refondre entièrement le manuscrit d'Étienne Chevallier, en ne lui empruntant que les faits vraiment notables, qui sont peu nombreux, il faut le dire, et de se constituer l'annaliste de la ville de Chinon.

L'ouvrage, comme le titre l'indique, se divise en deux parties bien distinctes. La première partie, intitulée *Chinon*, est un rapide résumé de l'histoire de cette ville depuis le IVe siècle, époque présumée de sa fondation, jusqu'à l'année 1313, où l'on y emprisonna des templiers. On voit avec plaisir qu'en parlant du procès de cet ordre célèbre, l'auteur garde une prudente réserve. Nous croyons que la critique n'aurait que bien peu à reprendre, tant sous le rap-

port du fond que sous celui de la forme, dans la première partie du livre de M. Cohen.

Il n'en est pas de même de la seconde partie, intitulée *Agnès Sorel*. Il semble qu'on ne lise plus le même ouvrage, et qu'on entre dans le domaine des mémoires légers ou même du roman historique. La plupart des détails que l'auteur nous donne sur Agnès sont peu dignes de l'histoire. Nous devons toutefois reconnaître que, pour écrire cette seconde partie, il a fait des recherches sérieuses qui parfois ont amené de bons résultats. Nous citerons un exemple; il parle (p. 145) du siége de Torcy en Normandie, entrepris par le duc de Bedfort, et il s'étonne avec raison qu'aucun des historiens de Charles VII ne l'ait mentionné. Il fait observer que la preuve positive de ce fait existe dans une lettre adressée par le régent au vicomte d'Arques, et dans laquelle il lui demande des pionniers pour le siége de Torcy. Cette lettre se trouve à la bibliothèque du Roi, dans la collection des manuscrits Fontanieu.

Nous devons aussi appeler l'attention de M. Cohen sur la sécheresse et le laconisme de ses biographies. Son jugement sur Rabelais nous semble très-superficiel; il aurait pu parler aussi avec plus d'étendue de Claude Quillet, l'un des meilleurs poëtes latins du XVIIe siècle. C'est l'auteur d'un poëme dont le véritable titre est : *Quilleti Callipædia, seu de pulchræ prolis habendæ ratione*, etc. Scévole de Sainte-Marthe y joignit un autre ouvrage sur l'éducation des enfants. Ce Claude Quillet avait laissé parmi ses manuscrits un poëme latin en douze chants, en l'honneur de Henri IV. Quant à Pierre de Courcelles, cité comme un homme célèbre dans une traduction en vers du *Cantique des Cantiques*, nous avons lieu de croire que c'est à tort qu'il figure parmi les illustrations de Chinon. Il était né, sauf erreur, à Candes en Touraine, au XVIe siècle. Ce sont là (et il en existe d'autres dans son livre) des lacunes à remplir, des erreurs à rectifier, que nous signalons à M. Cohen. Nous l'engageons également à débarrasser son style de certaines phrases qui, dans son opinion, doivent produire de l'effet, mais qui, suivant nous, manquent de simplicité, et tiennent un peu au genre déclamatoire.

Si M. Cohen avait moins d'esprit, de sens critique et de dispositions littéraires, nous nous serions abstenus assurément de parler de son ouvrage; il comprendra sans doute que les observations que nous venons de lui soumettre n'ont pas été dictées par la malveil-

lance, mais par le vif désir que nous avons (si, comme nous l'espérons, il continue ses travaux historiques) de voir ses efforts couronnés d'un plein succès.

THE CHRONICLE OF CALAIS in the reigns of Henri VII and Henri VIII, to the year 1540. (Chronique de Calais pendant les règnes de Henri VII et de Henri VIII, jusqu'en l'année 1540). —Edited from Mss. in the british Museum, by J. G. NICHOLS F. S. A.—Printed for the Cambden Society. —Londres, 1846.

La *Chronique de Calais*, tirée des manuscrits du *british Museum*, et publiée par J. G. Nichols, contient, en ce qui concerne l'histoire générale des temps modernes, de 1485 à 1540, une foule de particularités curieuses qu'on chercherait vainement ailleurs. Cela eût suffi déjà pour nous déterminer à la signaler à l'attention de nos lecteurs. Mais il y a plus : elle se rapporte spécialement à une ville importante de la France; et, parmi les faits dont le chroniqueur a voulu conserver le souvenir, on en trouve un grand nombre qui se rattachent directement à notre histoire.

Nous empruntons à un recueil anglais très-estimé, l'*Athenæum* (1), quelques fragments qui, à défaut de la publication de M. Nichols, pourront, suivant nous, fournir à nos lecteurs, sur la nature et l'importance de la *Chronique de Calais*, des indications nettes et précises.

Cette chronique est l'œuvre de Richard Turpin, résident et bourgeois de Calais. Le premier fragment est relatif à l'avénement de Henri VII au trône d'Angleterre, en 1485; et les suivants, aux visites royales faites à Calais jusqu'en 1540, visites qui furent plus fréquentes qu'on ne le suppose généralement. Henri VII et sa femme vinrent sur le continent « avec une suite nombreuse, pour rencontrer l'archiduc Philippe à l'église Notre-Dame de Saint-Pierre hors des murs de « Calais. » Le chroniqueur nous raconte « que la royale compagnie « dîna dans l'église, qui avait été préparée et disposée dans ce but. »

(1) Athenæum, n° 984.

Dans l'appendice de la publication de M. Nichols, sont consignés les détails de cette fête, empruntés à un curieux manuscrit de la collection d'Arundel. « La chapelle de Notre-Dame était devenue la chambre « du duc ; la sacristie, la chambre du conseil ; tandis que la tour avait « été mise à la disposition du sommelier, du pannetier et du con- « fiseur. » N'était-ce pas une chose étrange que de choisir une église, à une pareille époque, pour une fête mondaine ? « Il y avait des ce- « rises, dit la chronique, la charge de sept chevaux, et grande abon- « dance de crème, de fraises, de sucre, de venaison, de gâteaux d'épices « et de gaufres. Les vins et la bière coulaient à profusion pour tous « ceux qui voulaient boire. Dans la tour, on avait également préparé « des vins et de l'hypocras, et les sucreries les plus variées. A ce ban- « quet furent servis d'innombrables chevreaux ; je n'en ai jamais tant « vu. Puis on offrit aux convives un gros bœuf anglais, de la venaison « rôtie dans des pâtés froids, etc. L'abondance des provisions était telle, « que tout ne put être consommé ce jour-là ; aussi le roi donna l'ordre « de distribuer le reste aux paysans. »

Henri VIII visite Calais pour la première fois, la cinquième année de son règne. Il était alors accompagné d'hommes d'armes. C'était une armée tout entière, qui se composait de 16,000 hommes environ.

« Le 20 juillet, le roi quitta Calais ; il coucha la première nuit entre « *Calkewell* et *Preydon ;* la nuit suivante, devant le château de *Guis-* « *nes*, à *Bocarde ;* le lendemain il coucha près d'Arde, à quelque dis- « tance en deçà des limites anglaises ; et quand il eut passé Dornome, « il rencontra un parti considérable de Français, qui avait formé le des- « sein de le prendre ou de le tuer. Mais le roi, à la tête de son armée, « conserva sa position, fit taire la grande artillerie des Français, et « rompit leurs rangs. A cette affaire, on se servit d'un grand canon de « cuivre qui portait le nom de l'un des douze apôtres, et de plusieurs « autres, que l'on ne put traîner assez vite à la suite du roi. Les Fran- « çais en ayant eu connaissance, se jetèrent sur cette artillerie. Ils « tuèrent alors plusieurs charretiers et ouvriers. Parmi ceux-ci se trou- « vait George Duckemer, maître charpentier du roi, à Calais. Ils firent « aussi beaucoup de prisonniers..... Le 10 août, Maximilien, empe- « reur d'Allemagne, rendit visite au roi d'Angleterre près de *Tervin*. « Le 21 août, vint une nombreuse armée de Français : elle voulait « faire lever au roi Henri le siége de *Turwyne*. Mais celui-ci l'ayant « rencontrée, la repoussa. Il tua un grand nombre d'ennemis, et mit « les autres en fuite. Il fit aussi beaucoup de prisonniers illustres, « parmi lesquels se trouvaient le prince de Navarre, le duc de Longue- « ville, monsieur de Clermont, amiral de France, etc..... Le 21 sep- « tembre, quand le roi Henri eut fait ce qu'il voulait dans la ville de « *Terwyn*, il vint avec son armée devant la ville de *Turney*. Il brisa « les portes, et abattit les tours en divers endroits, de telle sorte que « le même jour, 21 septembre, les habitants implorèrent sa pitié. Il « leur accorda la paix, et ils se rendirent à discrétion, laissant à la « disposition du vainqueur les personnes et les biens. Le roi passa « quelques jours à visiter la ville et les environs ; puis il nomma un « gouverneur, Edward Ponyngs, auquel il subordonna un maréchal, « un contrôleur, un ministre gardien des portes, et d'autres officiers. « Il laissa avec eux 4,000 hommes d'élite, et arma quelques cheva- « liers.... Après avoir tout réglé dans la ville, et les Français ayant « cessé de se montrer, il partit avec son armée, et rentra à Calais le

« 19 octobre. Le 26, il s'embarqua pour Douvres. Charles Brandon, « fils de sir William Brandon, qui portait l'étendard de Henri à la « bataille de Bosworth, et qui y fut tué, fut créé duc de Suffolk. »

L'année suivante, le roi Henri maria sa sœur avec le roi de France. Voici quelques détails que nous trouvons à ce sujet dans la Chronique: « Le 2 octobre, lady Mary, fille de Henri VII, arriva à Boulogne. « Elle était partie de Douvres avec quatorze grands vaisseaux; mais « elle n'en avait plus que quatre à son arrivée, les autres ayant été « dispersés par la tempête. Le roi de France, Louis, épousa lady « Mary, sœur du roi d'Angleterre, à *Abafilde*, en Picardie, le 9 oc- « tobre. Le 20, sir Charles Brandon, récemment créé duc de Suffolk, « débarqua à Calais avec sir Edward Nevil et sir William Sydney. « Tous trois portaient des vêtements gris, car ils ne voulaient pas être « reconnus. Ils se dirigeaient vers Paris pour assister aux joutes du « couronnement. Le 26 octobre, sir Henri Gilford débarqua à Calais « avec deux sergents d'armes et vingt gardes du roi. Ils se rendaient « également à Paris avec dix ou douze bons chevaux, pour prendre « part aux joutes du couronnement. Le dernier jour de décembre, « mourut Louis, roi de France (1515). Mary, quittant la France, ar- « riva à Calais le 25 avril. Elle était accompagnée de Charles Brandon, « qui était resté près d'elle depuis le 19 janvier. Le 2 mai, Mary, « reine de France, s'embarqua à Calais avec le duc de Suffolk et « d'autres, et, la même nuit, prit terre à Douvres. Le 13 mai, Mary, « reine de France, épousa à Greenwich Charles Brandon, duc de Suf- « folk. »

Quatre ans après, Henri visitait de nouveau Calais. Cette fois, il amenait des ambassadeurs chargés spécialement de terminer ce qui ne le fut cependant jamais, « le mariage du dauphin de France avec la « princesse d'Angleterre, sa fille. » De grands préparatifs furent faits à cette occasion. Ainsi, on éleva un palais provisoire devant la porte du château de Guines. « On y employa deux mille ouvriers, dit le « chroniqueur; et au camp, entre Guines et Ardres, un grand fossé « fut creusé. Autour du fossé fut élevée une enceinte, et au milieu de « cette enceinte fut disposé un champ pour les joutes. » Nous n'avons pas besoin de dire que ce fut là le *camp du Drap d'or*. La Chronique donne la liste des gentilshommes, des chevaliers et des dames qui accompagnaient le roi et la reine. Ils étaient au nombre de 4,337 personnes, sans compter la suite du lord cardinal et celle du duc de Suffolk. « Le dernier jour de mai, le roi et la reine d'Angleterre dé- « barquèrent à Calais avec un grand état, tel qu'il a été dit plus haut. « Le 5 juin, ils partirent, et se rendirent à cheval à *Guismes*, pour y « joindre le roi et la reine de France. Le 7 juin, les rois de France et « d'Angleterre se rencontrèrent au camp, entre *Guismes* et *Ardes*. « Leurs deux épées nues étaient portées devant eux. Le 10 juin, le roi « d'Angleterre dîna avec la reine de France dans la ville d'*Ardes;* et, « le même jour, le roi de France dîna avec la reine d'Angleterre dans « le nouveau palais construit devant le château de *Guismes*. C'était une « demeure somptueuse, et la plus riche qu'on eût jamais vue. Les « jours suivants, les deux rois se réunirent au camp avec divers sei- « gneurs, et il y eut des joutes et des passes d'armes pendant quatorze « jours. Les deux reines se visitèrent plusieurs fois à *Ardes* et à « *Guismes*. Le 24 juin, les rois et reines se rendirent au camp, où se « faisaient les joutes; et là banquetèrent et dansèrent, avec masques « et déguisements, jusqu'à une heure avancée de la nuit; puis ils pri- « rent congé les uns des autres, et se séparèrent. »

Pendant son séjour à Calais au mois de juillet, Henri fut visité par Charles-Quint. « A cette occasion fut construite une salle de festin; » et le chroniqueur nous apprend que cette salle était faite « avec de « grands mâts, et fermée de planches et de toile. Au milieu était dres-« sée une énorme pièce de charpente, composée de sept grands mâts « attachés ensemble par des cordes et des cercles de fer. La salle « était couverte de toiles. A l'intérieur, des peintures représentaient « les étoiles, le soleil, la lune et les nuages, ainsi que plusieurs autres « choses, que l'on voyait au-dessus de la tête des spectateurs. Il y avait « là de grandes figures faites d'osier ; ces figures étaient placées dans « la partie la plus élevée, et près de chacune d'elles se trouvait une « légende. On voyait aussi des vaisseaux, et des moulins à vent qui « tournaient. Au-dessous, c'étaient les armes de divers seigneurs, avec « leurs devises; et autour de la grande pièce de charpente dressée au « milieu de la salle, étaient disposés divers échafauds pour les orgues « et les autres instruments. Là se tenaient les musiciens et les clercs, « qui tous devaient former un concert pendant que le roi d'Angle-« terre et le roi des Romains seraient à la table du banquet. Le matin « du jour qui avait été fixé pour la fête, un grand vent s'éleva, et vers « le soir il emporta toutes les toiles, avec les peintures qui représen-« taient les étoiles, le soleil, la lune et les nuages. La pluie éteignit « plus de mille torches ou flambeaux préparés pour la cérémonie. Les « siéges royaux, couverts des étoffes les plus riches, furent tous mis « en lambeaux, et perdus. »

Henri ne revint à Calais qu'en 1532. Il y parut alors accompagné de lady Anna, qu'il venait de créer marquise de Pembroke. Il alla voir le roi de France, qui lui rendit sa visite à *Sandyngfilde*, en compagnie du prince de Navarre. Là, « le roi d'Angleterre donna un splen-« dide banquet, et les trois rois semblaient trois frères, unis par les « liens de la plus grande amitié. » L'*Appendice* dont nous avons déjà parlé donne au sujet de cette entrevue de curieux détails, empruntés aux manuscrits de la bibliothèque Harléienne. Nous signalerons entre autres particularités l'état des dépenses de Henri VIII. Quelques articles prouvent la passion du roi d'Angleterre pour le jeu. « Un jour, il « perdit aux dés, avec milord de Norfolk Palmer et son favori Do-« myngo, 93 l. 6 s. 8 den. Une autre fois, il perdit à la paume, avec « le cardinal de Lorraine et le duc de Guise, 46 liv.; et le même « jour, 116 liv. 18 s. 4 den., en jouant aux dés avec ledit cardinal et « plusieurs autres. » Plusieurs articles mentionnent des pertes moindres. Par exemple, « en jouant aux cartes, à Calais, avec la marquise de « Pembroke, il perdit seulement 15 s. »

Outre les renseignements qui précèdent sur les visites royales faites à Calais, la Chronique renferme encore un certain nombre de détails historiques qui ne sont pas dépourvus d'intérêt. Ainsi, en parlant de l'exécution d'Anne Bouleyn, le chroniqueur rapporte que la reine fut décapitée « par les mains du bourreau de Calais, et avec l'épée de Ca-« lais. »

La Chronique se termine au moment où lord Lisle, ayant été privé du gouvernement de Calais, fut emprisonné à la Tour.

Nous avons déjà signalé l'intérêt que présentaient les matières contenues dans l'*Appendice*, qui forme à lui seul près des trois quarts de la publication dont nous parlons. Parmi les pièces qui le composent, se trouvent quelques lettres relatives aux préparatifs du camp du Drap d'or. Dans une de ces lettres, on lit que « John Rastell est chargé,

« avec Clément Urmeston et plusieurs autres, de garnir le toit de la « salle du festin de nœuds, de bâtons dorés et de devises; » d'où nous pouvons conclure que John Rastell n'était pas seulement homme de loi et imprimeur, mais encore peintre héraldique. Maître Barkley, moine noir et poëte, est aussi chargé « de rédiger des légendes et de« vises convenables, pour orner les constructions et la salle du fes« tin. » Dans une autre lettre, John Rastell est expressément désigné comme « peintre du roi. »

Dans l'*Appendice* se trouve aussi un état des dépenses du cardinal Wolsey, lorsqu'il fut envoyé en ambassade, en 1521. L'ale et la bière y figurent pour 203 livres 9 s. 3 den.; les bœufs et moutons, pour 266 livres, et le poisson salé, pour 12 livres 8 s. seulement. Il y a en outre 82 livres pour les veaux et les agneaux, et 6 livres 6 s. seulement pour la volaille. Nous savons, par une autre pièce, que le lord cardinal était accompagné par cinquante gentilshommes. Chacun d'eux reçut en don dix aunes de velours noir et un bonnet. Les cent gardes du cardinal étaient tous habillés de velours noir et écarlate. Wolsey était suivi en outre de dix prêtres, dix enfants de chœur, vingt-sept abbés, et quatre-vingt-trois grooms.

Parmi les documents les plus curieux de l'*Appendice*, on peut signaler les ordonnances pour la garde de Calais. L'ouverture des portes, fixée à cinq heures en été, ainsi que la fermeture, avaient lieu suivant un certain cérémonial. Les clefs étaient apportées au député du roi, et déposées dans un coffre qui ne devait pas quitter le chevet de son lit. Pendant la nuit, il y avait une garde ambulante et une garde stationnaire. La garde bourgeoise devait faire le service au château. Pour plus de sûreté et de vigilance, les rois d'Angleterre entretenaient dans la ville un garde inspecteur. Voici quelle était la punition infligée à ceux qui, au lieu de veiller pendant la nuit, s'abandonnaient au sommeil : « Si le garde inspecteur trouve à trois reprises un des gardes « stationnaires endormi, de telle sorte qu'il doive, pour le réveiller, le « tirer par le nez, ledit garde inspecteur amènera le lendemain celui « qu'il aura surpris, devant le député du roi, le maréchal ou un autre « officier du conseil. Celui-ci donnera l'ordre au lieutenant du maré« chal de veiller à ce qu'au prochain jour de marché, le délinquant « soit suspendu dans un baquet, sur la muraille, à dix ou douze pieds « au-dessus de l'eau du fossé. On mettra dans le baquet un morceau « de pain et un pot d'eau; de plus, le patient aura un couteau, afin de « couper la corde quand il voudra. Ledit lieutenant du maréchal don« nera l'ordre aux gardiens de la jetée de se tenir prêts avec un bateau, « pour recueillir le condamné lorsqu'il tombera dans l'eau. Quand il « aura été tiré de l'eau, on le conduira dans la prison du maire, où il « restera jusqu'au prochain jour de marché. Alors il sera banni de la « ville pour un an et un jour. » Toutes ces précautions n'empêchèrent pas Calais de tomber aux mains des Français.

Nous devons dire, en finissant, qu'au seizième siècle encore, comme on le voit dans une lettre adressée par le chancelier Andeley à lord Lisle, Calais, malgré sa position sur les frontières de France, était tellement regardée comme ville anglaise, qu'elle était représentée au parlement par deux bourgeois : l'un était choisi par le député du roi et le conseil; l'autre était nommé par la commune.

Il est facile, comme nous l'avons dit plus haut, lorsqu'on parcourt les extraits que nous avons empruntés à l'*Athenæum*, d'apprécier à leur juste valeur les documents publiés par M. Nichols.

La *Chronique de Calais*, et les pièces qui se trouvent réunies dans l'*Appendice*, contiennent (nul ne saurait le nier) mille faits sinon très-importants, au moins très-curieux, qui éclairent les mœurs du seizième siècle, et qui peuvent servir en même temps à compléter plus d'un point de notre histoire. Telle est au moins notre opinion; et c'est parce que nous pensions ainsi, que nous n'avons pas voulu omettre, dans nos comptes rendus, une pareille publication.

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE. *Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, ou *Recueil de ses bulletins.* — Tome XII, nº 1. — In-8º de 64 et 119 pages, avec les tables des tomes X et XI. — Bruxelles, 1846.

La *Commission royale d'histoire* vient de publier le premier numéro du tome XII de ses bulletins. C'est le seul dont nous parlerons ici. Nous nous proposons d'appeler plus tard, d'une manière toute spéciale, l'attention de nos lecteurs non-seulement sur cette publication, mais encore sur l'ensemble des travaux historiques qui ont été entrepris, dans ces dernières années, par les savants les plus distingués de la Belgique.

On pourrait croire, à cause du titre, que le compte rendu dont nous parlons est un procès-verbal sec et décharné de ce qui se dit et se fait dans les séances de la *Commission.* Il n'en est point ainsi. La *Commission* a pensé avec raison qu'elle donnerait plus de prix, d'utilité et de retentissement à ses travaux, si elle joignait, à l'analyse des délibérations qui l'intéressent spécialement, certains morceaux qui sont de nature à piquer la curiosité d'un grand nombre de lecteurs. C'est ainsi qu'elle insère dans ses volumes des pièces inédites, qui ne sont pas destinées à trouver place dans de grandes collections, des analyses critiques, des notices de manuscrits, mille choses enfin qui n'ont rien de commun avec un procès-verbal. Pre-

nons pour exemple le numéro du *Compte rendu* que nous avons sous les yeux.

D'abord, on trouve des lettres inédites d'un homme célèbre au seizième siècle, Charles de l'Ecluse. Ces lettres, rapprochées d'autres documents contemporains, acquièrent certainement de l'importance pour l'histoire littéraire et politique. Elles ont été écrites de 1561 à 1574. Puis viennent des opuscules de Matthieu Herbenus, écrivain du xve siècle, relatives aux antiquités de Maestricht. Les documents dont nous venons de parler ont été publiés par M. le chanoine de Ram, membre de la *Commission.*

M. Octave Delepierre a donné (pag. 45) *un court aperçu des différents cartulaires publiés par ordre de la Commission des Records, aux frais du gouvernement anglais.* Ce travail, trop court peut-être, nous fait connaître d'une manière exacte ce que contient cette vaste collection historique, dont on parle souvent, mais qu'on étudie très-peu.

Enfin, sous ce titre, *Notices et extraits des manuscrits conservés, soit dans des dépôts publics, soit dans des bibliothèques particulières, et qui ont rapport aux travaux de la Commission. — Publications récentes envisagées sous le même point de vue,* M. de Reiffenberg donne la suite d'un excellent travail, qui n'offre pas simplement, il s'en faut, une nomenclature de noms ou de titres sèche et aride, mais où l'on rencontre, en ce qui concerne les manuscrits et les imprimés, une foule de particularités intéressantes ou des appréciations souvent très-judicieuses.

C'est ainsi, nous le répétons, que, par la publication de documents inédits, des analyses critiques, une savante bibliographie, etc., la *Commission royale d'histoire*, en Belgique, est parvenue à composer, avec les *bulletins* de ses séances, un recueil justement apprécié, et fréquemment consulté, dans toute l'Europe, par les véritables érudits.

VOYAGES ET GÉOGRAPHIE.

Voyage dans l'Inde et dans le golfe Persique par l'Égypte et la mer Rouge, par V. Fontanier, ancien élève de l'École normale, vice-consul de France à Bassora. — 3 vol. in-8°; première partie, 1844, de XV-409 pages; deuxième partie, t. I, de 349-XXVI pages, 1844; t. II, de 424 pages, 1846. — Paris, Paulin, rue Richelieu, 60.

Les deux premiers volumes du *Voyage dans l'Inde et dans le golfe Persique* ont été publiés en 1844. Nous n'en parlerons point ici : nous nous bornerons à rappeler qu'ils sont pleins de renseignements curieux, et que le public les accueillit avec faveur, non point seulement pour ce qu'ils contenaient, mais encore parce qu'ils étaient l'œuvre d'un homme d'esprit. M. Fontanier vient de terminer sa publication par un troisième volume; c'est celui que nous nous proposons d'analyser, n'empruntant aux deux autres que ce qui peut aider nos lecteurs à se faire une idée nette de tout l'ouvrage. Nous souhaitons vivement qu'on puisse retrouver, dans ce résumé si rapide, un peu de cet intérêt que M. Fontanier a su répandre dans toutes les parties de son récit.

M. Fontanier commença son voyage vers la fin de 1834. Parti de Marseille sur un petit brick gréco-ragusais, en compagnie de quelques saint-simoniens, il arriva, après une pénible traversée de dix-sept jours, dans le port d'Alexandrie. Il séjourna quelques mois en Égypte. Il employa ce temps à visiter toute la contrée, et à recueillir sur le gouvernement de Méhémed-Ali des renseignements très-nombreux. M. Fontanier juge l'Égypte avec beaucoup de sévérité, et ne montre pas pour les anciennes merveilles du pays plus d'admiration que pour les réformes du pacha. Nous ne contestons point l'exactitude des détails qu'il rapporte; pourtant il nous semble que la prévention a trop de part dans les arrêts prononcés par le spirituel voyageur. La vérité a dans son ouvrage des accents trop durs au moins, s'ils ne sont point passionnés.

M. Fontanier s'embarqua à Cosseir sur le *Nazareth-Schah*. La navigation n'était pas sans danger; car le *nacoda* ou capitaine était un Persan, ancien palefrenier « passé de l'écurie à la dunette. » Méhémed-Ismaël (c'était le nom de ce personnage) était né à Bouchir. Dans sa jeunesse, il avait fait un voyage à Bombay avec son oncle, domestique d'un maquignon. Là, il avait appris à parler anglais, et s'était lancé dans les affaires. Il devint courtier de chevaux; mais, après un pèlerinage à la Mecque, et deux ou trois traversées, l'idée lui vint de se présenter comme un navigateur expérimenté. C'est alors qu'une maison anglaise, chargée de construire deux vaisseaux pour le Nizam d'Hyderabad, confia un beau trois-mâts à ce marin improvisé. « Méhémed-Ismaël était habillé à l'arabe, avait de grands yeux noirs, et

« sa figure était assez agréable quand il avait son turban ; s'il l'ôtait,
« on voyait s'élever des deux côtés de sa tête rasée, et couverte d'un
« bonnet rouge, deux longues oreilles ; et si le temps était beau, il
« mettait, au lieu de sa robe, un habit militaire, laissé à son bord
« par des passagers. Son apparence était fort grotesque. Il buvait
« aussi beaucoup de vin quand la mer était calme ; mais si le temps
« grondait, il reprenait ses habits et ses pratiques musulmanes, s'en-
« fermait dans sa chambre, lisait le Koran, mangeait du riz, et buvait
« de l'eau. » (T. I, p. 51.)

Le vaisseau s'arrêta quelques jours à Djedda. On touchait à la fin du Ramazan, et la fête de Courban-Baïram approchait. M. Fontanier aurait voulu assister à la cérémonie ; mais comme l'accès du mont Arafat est interdit aux infidèles, il réfléchit qu'une curiosité imprudente pourrait lui coûter la tête. Il se contenta donc d'interroger les pèlerins sur les détails de la fête.

A Odeida et à Moka, Méhémed-Ismaël prit une cargaison de café. M. Fontanier put étudier la situation de ces deux villes, et rassembler des notes qui lui ont servi à dresser un tableau du commerce dans le golfe Arabique. Quelques jours après, grâce à M. Reynod, marin irlandais qui réparait les bévues du *nacoda*, le vaisseau entra dans le port de Bombay.

M. Fontanier ne fit pas un long séjour dans cette ville. Le 1er novembre 1835, il partit sur *le Mahomédié* pour le golfe Persique. Il visita en passant Bender-Abbaz et l'île d'Ormutz, et débarqua à Bouchir, qui est le port le plus important de la Perse. Là, il trouva un passage à bord de la goëlette du major anglais Morrisson, et bientôt il arriva à Bassora.

Nous ne reproduirons point les nombreux détails que le vice-consul de France a publiés sur le gouvernement, l'administration et le commerce de cette ville : nous avons hâte de retourner dans l'Inde. C'est d'ailleurs à ce pays que M. Fontanier a consacré le dernier volume de son ouvrage.

Ce volume, comme nous l'avons dit, a paru en 1846. Par la date de sa publication, par la nature du sujet, par le nombre des renseignements qu'il fournit sur la politique anglaise en Orient, et sur le gouvernement de la Compagnie des Indes, il mérite assurément de fixer toute notre attention. Nous allons en extraire quelques pages, qui joignent, à l'intérêt des faits et des observations, le mérite de la forme littéraire ; mais, tout en acceptant avec une juste confiance les récits du voyageur, nous laisserons aux hommes d'État le soin de discuter les opinions du vice-consul sur les grandes questions de politique générale.

Le premier chapitre contient le résumé historique des rapports de l'Angleterre avec la Chine, depuis 1814 jusqu'à la fin de 1839. M. Fontanier apprécie les événements qui se succédèrent en Chine pendant son séjour à Bombay, et il se résume en ces termes : « Comme on doit,
« dit-il, quand on traite des rapports entre diverses nations, se préoc-
« cuper surtout du droit et de la justice, peut-être conclura-t-on qu'ils
« n'existaient ni chez l'une ni chez l'autre des parties, et que la mau-
« vaise foi était égale des deux côtés. Le gouvernement chinois n'était
« pas, comme on l'a prétendu, exclusivement pressé par le désir de
« soustraire ses sujets à l'empoisonnement ; le gouvernement anglais
« était médiocrement touché des pertes et des dangers des siens. Les
« Chinois eussent-ils été parfaitement inoffensifs, qu'on les aurait for-
« cés à vendre du thé, qu'on leur aurait imposé l'obligation de commer-
« cer. Les Anglais n'eussent-ils jamais vendu d'opium, qu'on n'aurait

« pas moins tenté, sous tout autre prétexte, d'éloigner leurs vaisseaux « de la côte. » (IIe partie, t. II, p. 28.)

Après avoir jugé sévèrement les rapports de lord Palmerston avec l'empire céleste, M. Fontanier suit encore le ministre anglais sur un autre point de l'Orient, et il parle longuement des affaires de 1840.

On peut s'étonner de l'étendue que M. Fontanier a donnée dans son voyage à l'examen d'une question qui ne semble pas se rapporter immédiatement à son sujet. Il a prévenu cette objection; voici comment il se justifie: « Dans l'Inde, dit-il, à Bombay surtout, nous pouvions « bien mieux juger des choses qu'on ne faisait en Europe. Ce n'était « pas en effet comme en Angleterre et en France, où, après avoir jeté « un coup de filet sur le pays, on rassemble en parlement les hommes « qu'on a recueillis, où un ministre les consulte gravement sur la « politique à suivre envers des contrées que plusieurs d'entre eux ne « sauraient pas trouver sur une carte. Ceux qui, à Bombay, s'occu- « paient de ces matières, avaient tous de l'Asie, en général, et de la « Turquie et de l'Égypte en particulier, une pratique plus ou moins « grande... (P. 62.)...On attendait avec anxiété l'arrivée et le départ « des paquebots; à l'époque où ils devaient venir, les yeux étaient tour- « nés à chaque instant vers les mâts à signaux; le phare de Coulabah « devenait le rendez-vous des promeneurs. J'habitais alors dans ce vil- « lage, où fort heureusement je n'étais plus seul; M. Théodore Pa- « vie demeurait avec moi. Habitué à la mer, doué d'une vue de lynx, « il reconnaissait les pavillons à une énorme distance, et se chargeait « de l'observation. Une terrasse contre laquelle venait battre la va- « gue, longeait le jardin, et du portique nous avions devant nous le « magnifique panorama que forment la baie extérieure, ces masses de « cocotiers qui bordent le village de Guirgam, puis les hauteurs de « Bridge-Candi. Cette vaste étendue était semée de maisons blanches « paraissant à peine à travers la verdure et les fleurs, et se terminait « par le promontoire de Malabar, que couronnait la maison de campa- « gne du gouverneur. Là, devant nous, à plus d'une lieue de distance, « était un mât de pavillon que nous n'oublierons pas, tant nous l'avons « cherché, reconnu, considéré; tant sa vue nous a fait passer de l'im- « patience au plaisir. Nous suivions l'usage de l'Inde, de nous lever au « point du jour; et, vers le 6 de chaque mois, les nuits nous paraissaient « plus longues encore que de coutume. D'abord l'atmosphère est d'une « transparence extrême, et c'était dès l'aube que, si le paquebot était « arrivé pendant la nuit, M. Pavie s'écriait: « Voilà un signal! » Alors, « aidés de lunettes, nous cherchions à reconnaître les couleurs et les « numéros. Il fallait se hâter. A mesure que la lumière augmen- « tait, la mer se couvrait de vapeurs qui bientôt, remontant les « collines, les cachait peu à peu; puis, quand le soleil était dans tout « son éclat, le voile disparaissait, soit que les vapeurs s'élevassent tou- « jours au-dessus de l'horizon, soit que la chaleur, les disséminant « davantage, les rendît transparentes. A cette heure se manifestait un « autre phénomène, incommode pour ceux qui regardaient à une grande « distance. On a vu des plaques de fer, des poêles fortement chauffés, « autour desquels se répand comme une fumée qui semble se rouler à « leur surface... Quand le soleil a bien brûlé cette terre aride de l'Inde, « quand ces rochers basaltiques qui forment les montagnes, quand ce « sable des jardins, cette poussière des rues sont bien calcinés, quand « la fournaise est en pleine activité, alors tout paraît se mouvoir autour « de vous: on dirait que les troncs d'arbres frémissent, que leurs « branches tombent, que les objets disparaissent, que les animaux « perdent et recouvrent leurs membres; et si l'attention est fixée sur

« ce point, il en résulte une espèce d'hallucination pénible et irritante;
« et quelle anxiété morale ne se joignait pas, à cette époque, à la fatigue
« des yeux !... Il faut avoir vécu loin de sa patrie, en de telles circons-
« tances, pour savoir ce que l'incertitude cause de douleur. » (P. 70.)

Pendant que les affaires se compliquaient en Europe, et que l'Inde attendait avec inquiétude la nouvelle d'une guerre générale, le contre-amiral de Hell expédiait près de l'iman de Mascate, et dans la mer Rouge, la corvette *la Dordogne*, commandée par le capitaine Guillain. M. le maréchal Soult avait envoyé à Zenzibar un agent consulaire, M. Noel, chargé d'engager des négociations avec Seyd-Saïd. Le capitaine Guillain devait, par sa présence, hâter les lenteurs de la diplomatie; mais il ne voulut pas imiter la conduite des Anglais en Chine, et imposer un traité à coups de canon. Quelques vices de formes empêchèrent le succès de sa démarche pacifique. Le capitaine devait aussi pénétrer dans la mer Rouge, et prendre sur les côtes, pour l'île Bourbon, de nouvelles graines de café. Mais, dans les circonstances politiques où se trouvait l'Europe après le traité du 15 juillet, c'était chose grave que de s'engager dans le golfe Arabique. *La Dordogne* ne pouvait pas cependant demeurer dans le port de Bombay sous l'artillerie des forts; il fut convenu qu'elle se retirerait devant les possessions portugaises. Mais bientôt une discussion s'éleva entre le capitaine Guillain et le gouverneur, M. de Lima, et la corvette quitta le port de Goa. Le gouverneur, sans doute par crainte des Anglais, avait invité le commandant français à s'éloigner; et le capitaine avait répondu : « Je partirai quand bon me semblera. Avant de donner des ordres si péremptoires, Son Excellence ferait sagement de réparer les murs de ses forteresses, et d'y placer du canon. » M. Fontanier, à cette nouvelle, partit pour Goa. Il voulait savoir exactement « jusqu'à quel point les principes du « droit public étaient applicables dans l'Inde, ou si leur application dé-« pendait du caprice des autorités locales. » Nous le suivrons dans son voyage aux possessions portugaises. « Il n'est point nécessaire, dit-il, « d'avoir un cœur de chêne entouré d'un triple airain, quand, au mois « de janvier, on veut suivre la côte du Malabar : rien de plus simple, « de plus commode et de moins dangereux. On prend la première bar-« que venue, qui est formée d'une coque dont les planches sont assez « mal jointes avec des cordes; il y a un mât et une ou deux voiles en « mauvais état, un pont, et à la poupe une espèce de hutte sous « laquelle on se trouve à l'abri du soleil. Un cuisinier, qui opère dans « les profondeurs de la cale, suffit comme domestique. Si l'équipage « est assez nombreux, c'est probablement qu'on l'engage à l'année; « car, pendant la bonne saison, il n'a vraiment rien à faire. Ce fut sur « un navire de ce genre que je partis pour Goa, et rien n'est plus mo-« notone qu'une pareille navigation. Le soir, après le coucher du so-« leil, le vent de terre soufflait et durait jusqu'au jour, puis le calme « succédait; vers dix heures du matin, le vent prenait jusqu'au soir « du côté de la mer, puis encore le calme, puis le vent de terre... Nous « mîmes ainsi trois jours pour nous rendre à Goa : quoique nous fus-« sions presque toujours à une assez grande distance de la terre, nous « pouvions parfois distinguer, sur des villes et des forteresses, des pa-« villons autres que celui de la Grande-Bretagne. Ils appartenaient aux « princes souverains du pays. Pauvres princes dont les noms étaient « inconnus, le pouvoir ignoré, et qui s'appliquaient à donner les plus « vastes dimensions à ce dernier signe d'une indépendance perdue! » (P. 105.)

Arrivé à Goa après trois jours de navigation, M. Fontanier fut accueilli d'une manière honorable et bienveillante par les autorités portu-

gaises. La conduite de M. de Lima n'avait pas été approuvée, et les employés même du gouvernement témoignaient pour le commandant de *la Dordogne* la plus vive sympathie. M. Fontanier n'eut qu'à se louer de l'accueil qui lui fut fait pendant son séjour à Panjem. Aussi l'impression favorable laissée dans son esprit par la politesse de ses hôtes n'était-elle pas encore effacée, quand sa plume complaisante a tracé le tableau de la colonie. Il raconte ainsi son arrivée dans l'île :

« Ce fut dans la compagnie de M. Colaço que je remontai pendant « plus d'une heure la majestueuse rivière de Goa. Tantôt nous passions « devant de larges canaux qui ressemblaient à autant de fleuves; tantôt « nous voyions s'élever ces églises monumentales, ces couvents au-« jourd'hui déserts, mais qui semblent, par leur solidité, défier le « temps et l'incurie des hommes. Les maisons n'avaient plus ce luxe, « cette élégance des *bengalos* de l'Inde anglaise; elles avaient été « construites non par des spéculateurs civilisés, mais par des conqué-« rants : leurs murs épais, leurs fenêtres étroites, défendues par des « barreaux et par des grilles, les faisaient ressembler à des forteresses. « Mais que sont les travaux de l'homme près de ceux de la nature? et « qu'est, près de l'antique capitale des Portugais, la cité la plus flo-« rissante de l'Inde? Sans doute la végétation de Bombay est belle, à « des yeux habitués aux déserts de l'Asie; mais on ne peut la comparer « à celle de Goa. Que sont, près de tamarins et de manguiers gigan-« tesques, de petits vases renfermant des plantes rares? Que sont des « routes, quoique nombreuses et bien entretenues, comparées à un « fleuve qui traverse tout un pays, sert de voie de communication, et « répand au loin la fertilité? Si, d'une part, Bombay montre avec or-« gueil sa vaste rade couverte de vaisseaux, on peut, à Goa, en mon-« trer une autre bien mieux fermée, que la mousson ne peut troubler « comme la première, capable de contenir l'escadre la plus nom-« breuse, et dont aucun ennemi ne pourrait forcer l'entrée. Quand on « s'approche de Panjem, on longe d'abord son côté occidental, et on « aperçoit une esplanade défendue par des rochers à fleur d'eau, et « entourée d'une épaisse muraille.... La ville ne présente aucune ap-« parence de désolation; on côtoie un quai large et nouvellement « construit; de nombreuses embarcations, des navires de tout ton-« nage sont occupés à charger et à décharger des marchandises; de « toutes parts on voit s'élever des constructions nouvelles. Met-on « pied à terre, on observe que toutes les rues sont larges et tirées au « cordeau; il semble que la population s'accroisse, et il se fait un tu-« multe auquel on ne s'attendait guère. On n'est pas, il est vrai, frappé « de ce luxe qu'on remarque à Bombay; les équipages brillants ne « se croisent pas, les porteurs de palanquins ne font pas assaut de « cris et de gémissements; mais aussi on n'est pas choqué par cette « roideur qu'impose aux Anglais leur division en castes plus séparées « que celles des Indous... Dans son ensemble, Panjem a beaucoup « plus l'apparence d'une ville européenne que d'une ville asiatique. » (Pag. 109.)

De Goa, M. Fontanier partit pour notre établissement de Mahé. Il prit terre à Cannamore. Là point d'auberge européenne, ni de caravansérai asiatique. Quelques baraques rangées sur deux lignes parallèles, habitées par d'ignobles marchands indous, ravagées par des armées de rats, infectées par les exhalaisons fétides du poisson, du beurre fondu, de l'huile rance, et religieusement frottées avec la fiente des vaches sacrées : voilà le bazar de Cannamore. Cette ville dégoûtante est pourtant, comme l'a remarqué M. Fontanier, « un élément constitutif du système d'occupation de l'Inde méridionale. » De là, les

troupes anglaises surveillent les États de Nizam, au nord, et le Maïssour (Mysore), au sud. La garnison se compose de plusieurs régiments, dont les casernes et les tentes couvrent une surface de trois milles carrés, traversée par des routes bien entretenues. D'élégants bengalos, un hôpital et une chapelle s'élèvent au milieu du camp, et, sur les promenades, les voitures des riches officiers circulent le soir, avant l'heure du dîner, comme dans les capitales de l'Inde et de l'Angleterre.

Mahé n'est qu'une ruine, à côté de Cannamore. Il ne faut pas une heure pour faire le tour de notre établissement. La ville seule occupe presque tout le territoire français. Malgré sa décadence, elle a conservé quelques restes de son ancienne prospérité, et rappelle encore la gloire de son fondateur, le fameux Mahé de la Bourdonnais. Les rues sont droites, larges, et ombragées par des rangées de palmiers, de jaquiers et de bananiers, sous lesquels les cabanes des Indiens sont ensevelies.

M. Fontanier a jugé avec une rigoureuse sévérité l'absurde conduite tenue par le ministère de la marine à l'égard de cette malheureuse colonie, quand elle nous fut rendue en 1814.

« On se doutait si peu, dit-il, des conséquences du traité de Paris, « que la Restauration fit, pour diriger nos établissements, des nominations aussi pompeuses que s'il se fût agi des colonies les plus florissantes. Elle ne choisit pas, pour gouverner Mahé, un moindre « personnage que le frère d'un maréchal de France, M. de Lauriston, « et lui donna des appointements considérables; des navires de guerre « allèrent l'installer, et ce fut sous une tente élevée sur l'emplacement « même de l'hôtel du Gouvernement, que cet heureux événement fut « célébré. Là où étaient naguère les remparts construits par la Bourdonnais, au milieu de son fort principal, à travers les décombres « de ses murailles, qu'il était défendu désormais de relever, lorsqu'on « sentait encore l'odeur de la poudre anglaise qui les avait fait sauter, « ce fut avec orgueil, au milieu des salves de l'artillerie, qu'on hissa « l'étendard de la France! et nul ne semblait comprendre que notre « condition, par rapport à l'Angleterre, ressemblait à celle des peuples « protégés par les Romains; que jamais encore nous n'avions eu tant « de raisons pour nous voiler la face et montrer un front humilié! « Comment figurions-nous, en effet, si ce n'est comme de pauvres « marchands, des spéculateurs malheureux cherchant à glaner à la « suite et avec la permission des Anglais? N'eût-il pas été plus digne « d'accepter franchement la condition qui nous était faite, que d'étaler ainsi fastueusement notre misère? Tel est le reproche principal « que j'adresse d'autant plus volontiers au ministère de la marine, « que, malgré l'expérience, il suit toujours le même système. Je ne lui « pardonnerai jamais la honte que j'ai ressentie quand j'ai mis le pied « dans nos possessions; et aucun de ceux qui les ont visitées ne sera « plus indulgent que moi. » (Pag. 146.)

A Calicut, nos couleurs nationales s'élèvent, ainsi qu'à Mahé, sur une misérable *loge*. Quelques palmiers, un pavillon loué à un médecin anglais, quelques boutiques, des ruines et des décombres; pour gouverneur, un homme gagé à quinze francs par mois, tel est cet établissement, qui figure avec une certaine pompe dans les rapports officiels. « Le représentant de l'autorité française élève des poulets; il « veille à la perception des loyers, qui s'élèvent à trois ou quatre cents « francs par an, et surtout à ce que l'autorité anglaise n'empiète pas « sur la nôtre. Si, par mégarde ou par malice, elle osait afficher sur les « murs *français* un ordre ou un avis du collecteur, il le lacérerait « sans miséricorde, et sauverait par là la dignité nationale; mais

« (chose rare) qu'on lui en envoie un de Pondichéry, et il le fera res-
« pecter ! » (Pag. 167.)

Après Calicut, M. Fontanier visita Cochin, grande ville déserte, en partie habitée par les Hollandais. La ville proprement dite appartient aux Anglais. La Compagnie a laissé au rajah un territoire de deux milles carrés, mais elle s'est réservé un droit de surveillance sur le gouvernement, et elle fait payer, pour son patronage, six cent mille francs par an à son allié.

Le rajah de Travancore, plus riche que son voisin de Cochin, était taxé à 2,250,000 francs. C'était un homme d'un caractère mélancolique, et qui ne supportait qu'avec peine la domination des étrangers. Son frère, l'héritier présomptif au trône, vivait dans les bonnes grâces des Anglais. Il passait pour philosophe, buvait du vin, et fréquentait les infidèles. Pourtant M. Fontanier ne put arriver jusqu'à lui, mais il fut reçu par le diwan ou ministre de Sa Hautesse. Il trouva « Son Excel-
« lence assise sur une espèce d'escarpolette formée par son *charpaé*, et
« que des domestiques faisaient balancer à l'aide d'une corde. Sou-
« brou (c'était le nom de ce personnage) avait entendu dire à Pondi-
« chéry que les Français avaient pour les arts un goût prononcé, et ne
« manqua pas de faire connaître qu'il les aimait avec passion. Il s'essayait
« à faire des vers anglais, et passait pour poëte parmi ses compatriotes.
« Une guitare, placée près de lui sur son *charpaé*, et la négligence
« de sa coiffure, témoignaient suffisamment de ses dispositions ana-
« créontiques. Ce fut d'une façon toute gracieuse qu'il s'essaya à
« dire quelques mots français. Mais sa bonne humeur disparut dès que
« M. Fontanier l'engagea à surveiller avec plus de soin la conduite des
« agents du rajah envers les Français qui venaient trafiquer sur la côte :
« Adressez-vous, dit-il, au résident. » (Pag. 198.)

M. Fontanier était à Cochin pendant les fêtes du nouvel an; il assista à de burlesques cérémonies, dont le carnaval européen ne saurait égaler la bizarrerie. Au milieu d'un effroyable charivari de tam-tam, de sonnettes, de grelots, de cornets, se promènent, avec des cris et des rugissements féroces, des troupes de tigres ou d'autres animaux aussi terribles. Le mâle et la femelle s'avancent, accompagnés de leurs petits, et précédés par une musique assourdissante. Arrivés devant une maison de bonne apparence, les acteurs redoublent leur vacarme, pendant que le mâle distribue des coups de poing aux spectateurs; le reste de la famille se défend avec plus ou moins d'adresse; derrière chaque animal est un aide, chargé de tenir la queue élevée, et de s'en servir pour appliquer des coups aux passants. Quand la farce est jouée, le tigre entre dans la maison, et ne se retire qu'avec un bon présent.

A côté de ces scènes étranges, qui frappent et égayent quelquefois le voyageur, des tableaux plus étranges encore viennent l'attrister; il voit des *Pouliahs*, et son cœur, saisi de pitié, s'émeut en présence d'une aussi effroyable misère. Un jour, M. Fontanier était en voiture dans les environs de Mahé; tout à coup son cocher s'arrête devant un rassemblement formé près de la boutique d'un Maplais. A une centaine de pas, se tenait une femme pouliah; elle venait acheter du riz. En arrivant, elle avait poussé un cri, et le Maplais lui avait répondu. A ce signal, tous les Indous s'étaient arrêtés. Le marchand pesa devant eux le riz convenu, le porta à l'acheteuse, dont il pouvait s'approcher en sa qualité de mahométan, et prit la natte qu'elle lui apportait en échange.

« Cette scène se passait pendant la mousson; la pluie avait tombé
« tout le jour; bien que la chaleur fût encore forte pour les Européens,
« les naturels étaient enveloppés dans leurs toiles de coton. Alors, pen-
« dant que la circulation se rétablissait, je voyais la malheureuse s'é-

« loigner seule, à la tombée de la nuit, de la demeure des hommes,
« et s'enfoncer dans le bois, où aucun abri ne lui était permis, si ce
« n'est le tronc d'un arbre creusé par le temps, ou des branches touf-
« fues dont les singes lui disputeraient la possession. Que les Anglais
« soient fiers de posséder un pays où se passent de telles choses; qu'ils
« appellent l'Inde le plus beau joyau de la couronne britannique; qu'ils
« s'apitoient surtout sur le sort des nègres africains! J'ignore d'ailleurs
« s'ils ont trouvé moyen de frapper cette caste de quelque impôt, de la
« rendre, comme ils disent, productive. » (P. 217.)

Peu de temps après son excursion à Travancore, M. Fontanier avait reçu la permission de rentrer en France; mais la mousson de 1841 le retint à Mahé; et quand la fin de la saison lui permit de songer au départ, il fut rappelé à Pondichéry.

Cette ville, qui passe pour la plus jolie de l'Inde, se divise en ville blanche et en ville noire. La première est habitée par les Européens, la seconde par les Indous. Les rues sont droites, et en général bien entretenues. Les maisons, construites avec élégance, ressemblent aux bengalos anglais, mais elles sont rapprochées les unes des autres. Sur la place publique, plantée de beaux arbres, s'élève le plus beau phare de l'Inde; on remarque l'hôtel du Gouvernement, bâti dans le style européen; le *cours Chabrol*, sur le bord de la mer, et les boulevards qui entourent la ville. Rien ne déparerait la beauté des édifices publics, sans la grotesque figure des soldats indous qui sont chargés de les garder.

Après avoir décrit Pondichéry, M. Fontanier ajoute quelques détails sur le gouvernement de nos possessions dans l'Inde. Il raconte certains faits qui semblent justifier la sévérité des reproches qu'il adresse à la direction des colonies.

M. Fontanier avait un domestique de Pondichéry. « C'était, dit-il,
« suivant l'usage, un paria pour les Indous, et pour moi un maître
« Jacques. Il connaissait toute l'Inde, en parlait toutes les langues, me
« servait d'interprète, de valet de chambre, de palefrenier, de major-
« dome et de cuisinier, si besoin était. Je l'avais pris à mon service à
« Bombay, et il y était resté depuis, prenant la qualification de *botter*.
« La maison que j'avais à Pondichéry avait deux étages; je vivais au
« premier, laissant le rez-de-chaussée aux domestiques, qui, comme
« partout, y faisaient grand bruit, dormaient, fumaient, recevaient
« leurs amis, ou jouaient aux cartes. Mon *factotum* Francis régnait là
« en maître absolu; et, pourvu que le bruit ne me troublât pas trop,
« je ne m'inquiétais nullement de ce qui se passait dans ces régions
« inférieures. Elles étaient cependant le théâtre d'aventures romanes-
« ques, d'amours semblables à ceux de Meynoun et de Leïla, d'un en-
« lèvement enfin! Je faisais alors mes préparatifs de départ pour
« Bourbon, et, un matin, j'appelai vainement Francis; il était en pri-
« son pour avoir attiré, séduit, séquestré une jeune fille, mineure
« suivant le Code. Les parents de la victime m'écrivirent une belle re-
« quête pour exposer leurs griefs; l'accusé m'expédia de son côté une
« lettre: et quand j'envoyai aux informations près de la police, il se
« trouva que la chose avait été déférée au procureur du roi. Voici
« quelle est, dans le pays, la gravité des faits dont il s'agissait: Si l'on
« veut, comme il arrive à beaucoup de gens dans l'Inde, séduire une
« mineure, on l'envoie tout simplement dire à son père et à sa mère,
« qui la livrent pour quelques roupies. Ces mineures elles-mêmes ont
« une grande expérience, et, grâce à la religion, aucun mystère ne
« leur est obscur. Vont-elles faire leurs ablutions dans les réservoirs
« d'eau destinés au public, leurs parents, leurs amis proclameront

« à tue-tête les raisons physiques qui les y conduisent ; afin que nul « n'en ignore, on les indiquera par des marques sur leur front. Si « donc elles sont un peu dégourdies, elles ne permettent pas à leurs « parents de faire un marché qui les concerne, et se vendent elles-« mêmes en parfaite connaissance de cause, et non sans avoir pris « toutes les précautions nécessaires. Elles ne se laissent détourner, « séduire, séquestrer, qu'après ces préliminaires. Ouvrez et appli-« quez le Code dans toute sa candeur à de telles délurées, il transfor-« mera en Agnès quelque gaillarde qui peut-être est grand'mère ; il « enverra aux galères, comme infâme séducteur, un pauvre diable qui, « par les mêmes moyens que tout le monde, aura satisfait un caprice « aussi vulgaire dans son pays que le serait l'achat d'un turban ou « d'un pantalon. Je fus très-contrarié de cette aventure ; car le fait « ayant eu lieu chez moi, je craignais qu'on ne m'envoyât quelque as-« signation comme témoin, ce qui m'eût empêché de partir. Le procu-« reur du roi était jeune, ardent, nouvellement arrivé de l'Europe ; « nul n'était plus ferré sur le Code et sur le Digeste ; il les avait en vé-« nération, et, comme le ministre de la marine, les croyait une panacée « universelle. Il avait d'ailleurs à venger la morale outragée, une jeune « fille déshonorée, des parents inconsolables : car cette situation était « exposée d'une façon très-pathétique dans la lettre que j'avais reçue. « Cependant je soupçonnai ces parents inconsolables d'avoir tout sim-« plement spéculé sur mon domestique... Je l'engageai à les indemniser, « et en effet ils retirèrent leur plainte pour une douzaine de roupies. « Si on ajoute trois ou quatre autres roupies qu'avait dû recevoir la « victime, on voit que pour une cinquantaine de francs on échappe à « la loi française. Ce n'est pas un malheur ; car elle est si bien adaptée « au pays, que sa stricte exécution ferait envoyer la population entière « aux fers ou à la potence. » (P. 337.)

M. Fontanier termine le récit de son séjour dans l'Inde, et ses observations sur notre gouvernement colonial, par la comparaison des établissements français et anglais. Il indique d'abord les principales différences des deux systèmes d'administration. Aux pouvoirs réels du gouverneur général anglais, il oppose les pouvoirs à peu près nuls du gouverneur français. Il montre, d'un côté, un personnel restreint, fort largement payé, composé entièrement d'hommes habitués au pays, et élevés dans la connaissance de ses mœurs et de sa langue ; de l'autre, un personnel nombreux, médiocrement rétribué, et étranger à toutes les études spéciales nécessaires. D'un côté, un code unique, appliqué aux Français et à la population asiatique ; de l'autre, deux codes et deux justices distinctes : le code de la Compagnie pour les indigènes, le code anglais pour les Européens. Ces différences établies, on serait d'abord tenté de donner la préférence à l'organisation anglaise. M. Fontanier trouve, au contraire, que, les avantages et les inconvénients étant bien pesés, notre système, avec ses défauts, vaut mieux encore que celui de la Compagnie. Il signale le danger de la vaste puissance qui est remise aux mains du représentant anglais. Un gouverneur, armé du droit de paix et de guerre, peut compromettre la paix de l'Europe et bouleverser le monde, à son caprice. N'a-t-on pas vu un gouverneur violer d'abord le territoire persan ; puis indirectement, mais ostensiblement, attaquer la Russie ? Cette puissance n'a pas relevé l'insulte ; mais il y avait là un motif de guerre.

La justice française est, sans aucun doute, sous le rapport de l'organisation, fort inférieure à celle de la Compagnie des Indes. M. Fontanier ne connaît pas de jeux de hasard, depuis la roulette jusqu'à pile ou face, auquel on ne puisse risquer un procès avec autant de chances

de le perdre ou de le gagner que devant nos tribunaux; mais ils sont pourtant encore préférables aux cours suprêmes des présidences anglaises. Des deux côtés, nous trouvons même inaptitude. Mais si notre justice est aveugle, au moins n'a-t-elle pas pour unique but la ruine des malheureux. Si elle manque de moyens pour discerner l'erreur de la vérité, au moins ne cause-t-elle pas, par une intervention maladroite et inopportune, par des conflits blâmables avec le gouvernement, ces grands scandales que l'on voit trop souvent dans l'Inde anglaise. Les Anglais trouvent avantageux d'avoir une justice directement établie par le gouvernement de la métropole, et parfaitement indépendante de l'administration coloniale. Mais que signifie cette indépendance? Lord Ellenborough l'appréciait à sa juste valeur, quand il écrivait à Bombay : « Vous savez comment, dans l'Inde, on apprivoise les éléphants sauvages : on les place entre deux éléphants dociles. C'est l'histoire de votre cour ; le premier juge est un éléphant sauvage, le second un éléphant docile; je vais en envoyer un troisième semblable au second, et il faudra bien que le premier marche comme eux ».

Pour mieux montrer les conséquences du système britannique, M. Fontanier rapporte « quelque chose de bien plus révoltant que l'affaire du rajah de Sattarah, du roi de Delhi, des émirs du Scinde. » La justice, prévenue de certains faits, les examine, les condamne, et ne peut cependant sauver celui qui a été victime d'une odieuse iniquité. « On vit un juge débiter une homélie à son auditoire, déclamer en plein tribunal contre les iniquités du gouvernement, adjurer tous les citoyens de faire des pétitions aux autorités, au parlement, à la reine, pour que l'on punît des actes qui souillaient l'honneur britannique. La justice ne fait-elle pas là une belle figure? N'est-il pas bien édifiant d'entendre un juge déclarer un gouvernement provincial coupable d'indignités, et, n'ayant contre lui aucun recours à la métropole, se consoler par un sermon? » (P. 357). Voici les faits :

Un grand nombre de pirates infestaient le détroit de Malacca, et coupaient le chemin entre l'Inde et la Chine. Pour donner aux négociants un peu de sécurité, le gouverneur de Calcutta résolut de fonder une station qui servirait d'asile aux vaisseaux chargés de la police de la mer. Cette station fut établie, en 1785, dans l'île de Pinang. Un traité fut signé entre les Anglais et le roi de Queddah, possesseur de l'île; et, pour une redevance de cinquante mille francs par an, la Compagnie obtint un poste avantageux. Mais le roi de Queddah était vassal du roi de Siam, et devait à ce souverain l'hommage d'une fleur d'argent. Les Anglais conçurent des doutes sur les droits de leur allié, et lui demandèrent ses titres de propriété. Ils se gardèrent d'annuler la convention, et de rendre le territoire acheté; mais ils refusèrent de compromettre l'honneur, le crédit et les troupes de la Compagnie, en secourant le roi de Queddah contre son suzerain le roi de Siam. En 1821, ils virent avec indifférence les Queddiens massacrés par les Siamois, et réduits de cent quatre-vingt mille âmes à six mille! La guerre éclata entre les Anglais et les Birmans; la Compagnie voulut empêcher les Siamois de se joindre à ses ennemis; elle leur envoya, en 1825, un ambassadeur, le capitaine Burney. « Celui-ci fit un traité d'amitié, dans lequel il ne fut pas question des *hautes parties contractantes;* il n'avait pas pour protocole : *Au nom de la très-sainte Trinité*, pas même le *Bismillah* turc; il était cette fois sous l'invocation du dieu *Bouddha!* Les Anglais livraient sans autre scrupule Queddah aux Siamois; mais, comme il faut toujours de la générosité, on permit au roi d'aller vivre où il pourrait. Il se réfugia sur le territoire

« britannique ; cependant, comme il n'était plus souverain, une grosse « pension devait l'incommoder, et on réduisit la sienne à moitié. Ce « souverain, de race arabe, se nommait Touancou-Koudin, et avait « deux neveux. Les Siamois cherchèrent à faire pièce à l'un d'eux ; ils « placèrent de la poudre sous sa maison, la firent sauter pendant la « nuit, tuèrent sa femme et ses enfants; mais lui-même échappa. « Alors, animée par la vengeance, la victime désignée rassembla ses « compatriotes, attaqua les Siamois, et reprit Queddah. Mais cette « fois les Anglais n'avaient pas conclu un traité pour le violer; il était « au nom du dieu Bouddha ! Cette raison les empêcha probablement « de remarquer que le roi de Siam était vassal de l'empereur de « Chine, de la même façon que le roi de Queddah l'était du roi de « Siam ; que, pour être conséquents, ils auraient dû s'adresser au cé- « leste empereur. Probablement il leur convenait mieux d'aider les « Siamois. Ils vinrent donc au secours de ces derniers ; et les Malais, « qui ne purent résister aux armes britanniques, se laissèrent mourir « de faim dans un fort, et les trente derniers se firent tuer plutôt que « de se rendre. Le rebelle avait un frère nommé Touancou-Mehemed- « Saoud, que les Anglais, par précaution, avaient emprisonné à Ma- « lacca. Celui-là aussi, dès qu'il fut libre, voulut reprendre sa capitale, « et réussit. Il y resta quelque temps, et ses compatriotes dispersés re- « venaient de toutes parts ; si bien que le pays reprenait un peu de « prospérité. Les Siamois s'adressèrent encore aux Anglais, et cette « fois du moins obtinrent une réponse catégorique. Le gouvernement « des détroits déclara, par une proclamation, que Touancou-Mehe- « med-Saoud était un pirate. On envoya des vaisseaux anglais bloquer « par mer Queddah, que les Siamois assiégeaient par terre ; et, après « quatre mois de résistance, le jeune prince fut forcé de fuir, et de se « réfugier à Pirak. Un officier fut envoyé après lui, et l'engagea à reve- « nir, lui assurant protection et sécurité ; mais quand on le tint à Pi- « nang, on l'envoya en prison les fers aux pieds, et il y resta trois mois, « après lesquels il fut jugé pour piraterie, mais acquitté. Quant à ses « compatriotes, trois mille d'entre eux furent vendus comme esclaves « dans la ville de Bankouk seulement. Et voyez cependant la méchan- « ceté ! il est des gens qui prétendent que les Anglais n'avaient pas été « requis par les Siamois de les aider dans cette expédition, et qu'ils y « prirent part spontanément. Cela n'est pas probable : pour participer « à de telles horreurs, il faut de puissants motifs; la crainte de tromper « le dieu Bouddha ne suffit pas... Cette histoire, comme on voit, ne « manque pas d'intérêt ; et M. Anderson, secrétaire du gouvernement « de Pinang, en jugea ainsi, car il l'écrivit. Le gouvernement de l'Inde « fut du même avis, car l'auteur lui ayant offert un exemplaire de son « ouvrage, il en fut si content qu'il acheta toute l'édition ; par je ne « sais quel hasard, ce livre disparut aussitôt. » (Pag. 363.)

Heureusement, la Compagnie ne peut imposer silence aux voyageurs; ses agents doivent garder une prudente réserve, mais les étrangers observent et parlent. L'ouvrage de M. Fontanier servira un jour à apprécier d'une manière équitable la politique anglaise dans l'Inde. Ses révélations, qui complètent les indiscrétions de Jacquemont, ont achevé d'éclairer l'opinion publique sur l'état réel de ces lointaines colonies, trop longtemps cachées à la lumière. Espérons que la nouvelle position à laquelle l'ancien vice-consul de Bassora vient d'être élevé dans l'Inde lui permettra de recueillir encore de nouveaux et curieux détails, et de compléter un jour les récits que nous venons de faire passer, en abrégé, sous les yeux de nos lecteurs, et que, pour notre compte, nous avons lus avec le plus grand intérêt.

HONG-KONG ILLUSTRATED, by W. BRUCE.—Victoria, 1846.

Un architecte anglais a publié en Chine une description pittoresque de l'île de Hong-Kong, cédée à l'Angleterre en vertu du traité de Nankin. Cet ouvrage paraît par livraisons mensuelles, contenant plusieurs lithographies assez médiocres sous le rapport de l'exécution, mais d'une fidélité de croquis remarquable. Elles sont accompagnées de deux ou trois feuilles de texte explicatif, où l'on peut puiser des renseignements utiles sur l'histoire de la première colonie anglaise en Chine, bien que l'auteur se soit laissé entraîner à donner trop d'importance à une foule de faits qui ne peuvent, en aucune manière, intéresser le public européen. Il y a cela de fâcheux dans la plupart des ouvrages publiés en Chine, c'est qu'ils semblent faits exclusivement pour les personnes qui habitent le pays. Cependant, les auteurs devraient plutôt se placer au point de vue européen, afin de rendre plus intéressants à la lecture des sujets que nous trouvons en général, faute de connaissances spéciales, trop arides, et par conséquent ennuyeux.

ARCHÉOLOGIE ET BEAUX-ARTS.

ARCHÆOLOGIA OR MISCELLANEOUS tracts relating to antiquity published, by the Society of antiquaries of London. — Tome XXXI. — London, 1846.

La belle collection de mémoires de la Société des Antiquaires de Londres vient de s'enrichir d'un nouveau volume. Il suffit de l'ouvrir pour voir que l'activité des membres de cette compagnie savante ne s'est pas ralentie. Le tome XXXI est tout à fait digne de ses devanciers; il ne dépare en aucune façon cette superbe collection de l'Archæologia, qui est très-certainement un des recueils académiques les plus importants de l'Europe. Toutefois, si ce nouveau volume décèle dans la Société des antiquaires de Londres un grand zèle et un grand savoir, nous devons dire qu'il conserve aussi la trace des défauts

qu'on rencontre dans les précédents, de ces défauts qui jusqu'à présent ont été inhérents à la publication. La Société des antiquaires de Londres s'est principalement proposé d'étudier les antiquités nationales, et c'est en effet à ces antiquités que la majeure partie de ses transactions est consacrée. Toutefois, elle a voulu, pour être fidèle à son titre, embrasser aussi, dans le cercle de ses travaux, l'archéologie proprement dite, la connaissance de la société antique, des arts et des monuments du monde ancien. Elle a bien fait, sans doute; car, à notre avis, il n'y a pas de sérieuse étude des antiquités, quand on se circonscrit en un point, en une localité; et comme rien ne s'éclaircit que par la comparaison des temps et des choses analogues, la connaissance d'un âge, d'une société locale, de l'art d'une contrée, exige celle d'âges, de sociétés et d'arts différents. Ainsi, la Société des antiquaires de Londres a été bien inspirée. D'ailleurs, elle n'a fait que se conformer en cela aux obligations que lui imposait le titre général de sa collection: *Archæologia*. Mais, pour que le but qu'elle se proposait eût été rempli, il eût fallu que les travaux sur l'archéologie ancienne eussent été aussi solides que ceux qui avaient trait à l'histoire nationale. Suivant nous, il n'en est point ainsi. Les mémoires relatifs à l'architecture, à la numismatique, à la glyptique, à la céramique, à la statuaire, à la mythologie, à l'épigraphie des anciens, qu'on voit apparaître de loin en loin dans la collection, ne portent pas l'empreinte de cette connaissance approfondie de l'antiquité, qu'on rencontre à un si haut degré dans d'autres recueils, destinés aussi, en partie ou en totalité, à l'étude de l'archéologie: nous citerons, par exemple, les Mémoires de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, ceux des Académies royales des sciences de Berlin, de Munich, les Annales de l'Institut archéologique de Rome, le Journal archéologique de M. Gerhard, la Revue archéologique publiée depuis trois années à Paris, la Revue de numismatique dirigée par MM. de la Saussaye et Cartier, etc., etc. A la lecture des mémoires de l'*Archæologia*, on s'aperçoit facilement, sauf quelques notables exceptions, que la science des choses anciennes n'est pas familière à nos voisins d'outre-Manche. Il y a lieu sans doute de s'étonner que dans un pays où les études classiques sont si fortes, que parmi des hommes dont beaucoup ont, dans les universités d'Oxford et de Cambridge, pénétré très-avant dans la connaissance des langues et des littératures anciennes, on ne rencontre pas un plus grand nombre d'érudits, dans la véritable acception du mot. C'est pourtant un fait qu'attestent non-seulement les trente et un volumes de l'*Archæologia*, mais encore presque tous les ouvrages publiés en Angleterre sur l'antiquité. La plupart de ces travaux accusent des notions superficielles des choses, une grande tendance à la compilation, un défaut de connaissance pratique des monuments;

enfin, une disposition prononcée aux généralités verbeuses, qui n'apprennent rien, et fatiguent par conséquent le lecteur. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher ce qui a pu donner généralement ce caractère à l'érudition anglaise. Nous nous bornerons à le constater, en particulier, dans la collection de l'*Archæologia*. Celui qui veut connaître à fond l'histoire d'Angleterre y trouvera sans doute une riche moisson de renseignements; mais l'homme qui se livre à de sérieuses études sur les diverses branches de l'archéologie feuilletera souvent en vain cet immense recueil.

Analysons rapidement les mémoires contenus dans le volume XXXI, le dernier qu'ait publié la *Société des antiquaires de Londres.*

M. Nicholas Harris Nicolas, dans ses observations sur l'institution de l'ordre de la Jarretière, a inséré le volumineux état des dépenses de la garde-robe du roi Édouard III, de 1346 à 1349. Ce document est accompagné de détails assez intéressants sur diverses circonstances relatives à la création de cet ordre célèbre de chevalerie.

M. Thom. William King, que la nature de ses fonctions appelle à s'occuper de l'art héraldique, encore très-florissant en Angleterre, a éclairé plusieurs points de cet art, dans ses remarques sur les stalles des chevaliers de l'ordre de la Jarretière, que l'on voit dans la chapelle royale et collégiale de St.-George, à Windsor.

La dissertation de M. John Webb, sur les restes d'une ancienne commanderie du Temple, sise à Garway, dans le comté d'Hereford, à sept milles N.-O. de Monmouth, contient des faits curieux. Cette commanderie, qui était demeurée jusqu'à ce jour à peu près inconnue, et qui n'avait été signalée par aucun géographe ni antiquaire anglais, eut pour dernier grand maître Philippe de Mewes. M. Webb a fait connaître différentes particularités du procès intenté à ce templier, lors de l'abolition de l'ordre. Philippe de Mewes et Jean de Stox, frère servant et chapelain de la commanderie de Garway, échappèrent au supplice en abjurant les doctrines hérétiques qu'on leur prêtait, moins courageux en cela que Molay et Guillaume de la More. Ce Jean de Stox avait eu précisément des relations avec Molay, alors que ce dernier, grand maître de l'ordre en Angleterre avant de l'être en France, était venu à Garway. M. J. Webb a donné une description des bâtiments de la commanderie actuellement subsistante, et au nombre desquels nous signalons plus particulièrement à l'attention des antiquaires le colombier, qui offre des détails très-dignes de leurs études.

M. Thomas Wright, un des correspondants de notre Académie des inscriptions et belles-lettres, et qui est certainement un des membres les plus distingués de la Société des antiquaires de Londres, a fourni, dans son travail sur les archives municipales de la ville de Canterbury,

des documents fort précieux pour la connaissance du prix de la main-d'œuvre et de la valeur de l'argent, au XVIe siècle, en Angleterre. Il serait vivement à désirer qu'un grand nombre de pièces de ce genre fussent rassemblées; elles fourniraient des éléments importants pour des questions d'économie politique, débattues aujourd'hui sur le terrain de la spéculation et de la théorie, et auxquelles manquent des points de départ positifs.

La lettre de Thomas Stanhope de Shelford au lord trésorier Burghley, sur les funérailles de sa mère Anne lady Stanhope, lettre publiée par M. Richard Almack, n'offre guère d'autre intérêt que celui qui se rattache en Angleterre à l'histoire d'une famille célèbre.

M. Thomas Stapleton, dans ses observations sur la succession à la baronnie de Guillaume d'Arques, dans le comté de Kent, durant la période de la conquête d'Angleterre, et sous le roi Jean, a éclairci avec beaucoup de sagacité diverses difficultés relatives à ce point, qui se rattache à l'histoire de France, et particulièrement à celle du comté de Guines.

M. Samuel Rush Meyrick, bien connu par ses excellents travaux sur les armes au moyen âge, a publié une notice sur la figure de Philippe de Mauley, qui se voyait dans la cathédrale d'York avant l'incendie de 1829. Cette figure offre cela d'intéressant, qu'elle fait connaître au juste ce qu'il faut entendre, en termes d'armure, par l'expression de *double maille*. Les petits anneaux en fer, passés les uns dans les autres pour former le tissu métallique dans les armures de ce genre, étaient doubles. M. S. Rush Meyrick a joint à cette notice quelques particularités biographiques sur Robert de Mauley, qui s'était distingué dans les guerres au temps d'Édouard Ier et d'Édouard II.

M. John Merewether a donné le dessin et la description des anneaux épiscopaux de Jean Stanbery et de Richard Mayo, évêques d'Hereford. Ces anneaux sont d'or; l'un est enrichi d'un saphir, et l'autre d'un rubis; le premier porte pour inscription : *Ave Maria*, et le second : *En bon art*. Ce sont de jolis specimens de l'orfévrerie anglaise de la fin du XVe siècle. M. J. Merewether a accompagné cette description de détails sur les tombeaux de ces prélats.

M. Samuel Birch est du petit nombre des membres de la savante compagnie qui s'occupent de l'archéologie grecque et romaine, et c'est à lui qu'on doit les seuls mémoires sur la céramographie antique que renferme ce volume. Il a donné en premier lieu une notice sur un vase peint sans sujet, mais d'un assez joli travail, découvert à Sandy, dans le Bedfordshire. Sa seconde dissertation contient des observations sur la représentation d'Anacréon et de son chien, qu'on rencontre sur quelques vases peints antiques du Musée britannique. Ces observations sont sans doute intéressantes, mais elles renferment peu de vues

neuves, et un bien petit nombre de faits importants pour la connaissance des sujets représentés sur les vases peints. Le plus curieux des vases décrits par M. Samuel Birch est une amphore provenant de la collection du cardinal Fesch, d'où elle avait passé dans celle de la princesse de Canino. Le sujet représenté est un vieillard chauve, jouant de la lyre à sept cordes, et suivi par un petit chien. L'animal appartient à cette espèce qui se distingue par une tête semblable pour la forme à celle du chakal, espèce que l'on rencontre encore en Asie Mineure et en Afrique. M. Birch reconnaît dans le vieillard le poëte de Téos; et la lyre, à ses yeux, est le barbitos, dont l'invention lui a été attribuée par plusieurs anciens. On la retrouve entre les mains du même Anacréon, sur les monnaies de Téos. Le chien qui suit le vieux poëte est, dans l'opinion de l'antiquaire anglais, et nous devons dire aussi selon toute vraisemblance, l'animal dont Tzetzes nous a conservé l'histoire, et qu'on trouva couché sans vie sur une bourse. La pauvre bête était morte de faim, plutôt que d'abandonner le bien que l'esclave d'Anacréon avait perdu. Le troisième travail de M. Birch est relatif à un vase du Musée britannique, dont le revers représente une personne conduisant un cheval de chaque main. L'inscription désigne, sous le nom de *Plexippos*, ce personnage énigmatique. M. Birch conjecture que ce peut être Pélops, si célèbre par son habileté à diriger des coursiers, et auquel Homère, dans son Iliade, donne précisément ce surnom de Plexippos, qui signifie, comme on sait, bon cavalier, conducteur de coursiers. Cette supposition n'est pas dénuée de vraisemblance; malheureusement les preuves manquent pour l'élever au-dessus d'une simple probabilité. Connaissons-nous tous les mythes qui se rattachent aux personnages héroïques qui ont porté le nom de Plexippe? et ne se peut-il faire que ce vase nous présente précisément quelqu'un de ces traits de la Fable qui ne se sont pas conservés jusqu'à nous? A ce sujet, nous rappellerons que c'est à tort que M. S. Birch ne compte que deux personnages ayant porté le nom de Plexippe. La mythologie nous en offre trois, à savoir : le fils de Thestius, tué par Méléagre, le fils de Phinée et de Cléopâtre; enfin, l'un des fils d'Ægyptus.

Les observations de M. Albert Way, sur deux pierres tombales sculptées en creux, et offrant deux chevaliers les jambes croisées, malgré les détails intéressants qu'elles renferment, nous semblent en grande partie avoir manqué leur but, en ce qu'elles laissent intact précisément le point archéologique le plus important relatif à ces tombes, la signification du croisement des jambes. Nous pensons donc que l'auteur fera bien de compléter à ce sujet son travail.

Nous ne dirons rien de la courte notice de M. Pettigrew sur le curieux vase portant le nom d'Artaxerxès, dont sir Gardner Wilkinson a

fait la découverte dans le trésor de Saint-Marc à Venise. Cette notice a perdu aujourd'hui, par les travaux plus complets dont ce vase a été l'objet, une grande partie de son intérêt. Nous renverrons notamment le lecteur à l'excellent travail qui a été publié sur ce point par M. Adrien de Longpérier, p. 447 du tome Ier de la *Revue archéologique*.

M. le capitaine W. H. Smyth a fait connaître, dans une dissertation fort substantielle, l'état des ruines romaines et traces d'établissements romains que l'on rencontre à Kirkby Thore, dans le Westmoreland. Kirkby Thore est situé entre Appleby et Penrith, à la jonction de l'Eden et du Troutbeck. D'après sa position près de la première de ces rivières, qui est l'*Ituna* de Ptolémée, il paraît très-vraisemblable que son emplacement est celui de *Brovonacæ*. Les antiquaires du pays regardent le nom de *Thore* comme dérivant du nom du dieu scandinave Thor, dont le culte avait été apporté dans la Grande-Bretagne par les Anglo-Saxons, et qui avait un temple dans cette contrée.

On a découvert à Kirkby Thore des médailles appartenant à l'époque comprise entre Vespasien et Alexandre Sévère, des figurines dont une représente une divinité ailée, des fibules, et autres petits objets. M. le capitaine W. H. Smyth a donné le dessin d'un de ces petits ustensiles découverts lors des fouilles, et dans lequel il nous a été facile de reconnaître une sonde de chirurgien. M. Smyth, sans rien préciser pourtant, semble pencher vers notre opinion : il classe en effet cette sonde au nombre de *several small implements apparently surgical*. Afin d'éclairer la question si controversée de la composition du bronze antique, M. le capitaine Smyth donne le résultat de l'analyse faite par M. de la Bèche, du métal qui a servi à fabriquer quelques-uns des objets découverts.

M. J. Thoms a cherché à retrouver l'origine du nom d'une localité du Berkshire, appelée White Horse. Dans les chartes du XIe siècle et des siècles postérieurs, il est question d'un lieu appelé la *Vale de la White Horse*, *mons ad album equum*, *mons ad albi equi*. Un antiquaire distingué, M. Whire, avait cru que ce nom se rapportait à un monument élevé par les Saxons occidentaux, en mémoire de la grande victoire qu'ils remportèrent sur les Danois en 871. M. Thoms pense que le monument qui subsistait en cet endroit se rapportait au culte du cheval, qui paraît avoir existé chez les Anglo-Saxons; culte, par conséquent, qui serait d'origine germanique. Il dit que le radical des noms *Hengist* et *Horsa* prouve la considération que l'on avait pour cet animal. Les détails que M. J. Thoms a donnés sur le culte du cheval sont empruntés, en grande partie, à la savante mythologie de M. J. Grimm.

M. J. M. N. Colls a fait connaître les antiquités celtiques découvertes dans le Yorkshire, à l'ouest de Bradford, sur des collines qui sé-

parent les vallées formées par le Wharfe et l'Aire. Ce sont des cromlechs, des cairns, des barrows. Il a été, du reste, impossible à M. Colls de dire des choses nouvelles sur ces monuments, sur la destination desquels nous avons si peu de renseignements.

La notice de M. Ch. R. Smith sur un cercueil en plomb découvert à Bow, en 1844, est loin de présenter tout l'intérêt que l'on pouvait espérer d'une pareille découverte. M. Smith rapporte avec vraisemblance ce cercueil à l'époque britanno-romaine.

M. L. Vernon Harcourt, en nous faisant connaître quelques vases et quelques objets en verre et en terre découverts près de Chilgrove, dans le comté de Sussex, a donné, dans sa notice, des détails qui n'ont malheureusement aucune nouveauté.

M. Thomas Lott a retrouvé les restes d'anciens édifices élevés par Édouard III. On les voit dans des caves voûtées appartenant à des maisons du quartier de Bow-Church-Yard, à Londres.

La notice donnée par M. T. Grisell sur la crypte de la chapelle Saint-Étienne à Westminster, n'est pas sans quelque valeur pour l'histoire de l'architecture religieuse en Angleterre. Cette crypte (un bon dessin est joint à la notice) a été commencée en 1292, et achevée en 1354. Elle fut, par un assez singulier changement de destination, transformée pendant un temps en salle à manger pour le *speaker* de la chambre des communes.

La pièce manuscrite, et jusqu'à ce jour inédite, que M. Thomas Phillips publie sous le titre de *Les cérémonies du mariage de la princesse Marguerite, sœur du roi Édouard IV, avec Charles, duc de Bourgogne, qui eurent lieu en* 1468, donne un grand prix au nouveau volume de l'*Archæologia*. Ce document, en effet, a, tout à la fois, une importance historique et philologique. Ceux qui s'occupent de notre histoire nationale y trouveront d'abord des détails intéressants. Puis, la physionomie que présente à cette époque la langue anglaise est de nature à frapper vivement le philologue, à cause de l'alliance, sans altération, qui s'y montre de l'allemand et du français, ces deux langues qu'on peut, à bon droit, appeler les sources de l'anglais. Au XV[e] siècle, le temps n'avait point encore assez décomposé ces éléments primitifs pour les altérer et en faire un mélange. Il n'y avait eu jusque-là qu'une sorte de juxtaposition de mots de deux natures distinctes, qui conservait tous les caractères propres à chacun d'eux.

Dans la pièce que nous venons de signaler à nos lecteurs, l'entrée des deux époux dans la ville de Bruges a plus particulièrement attiré notre attention. Ce n'est plus une simple description sèche ou verbeuse, comme on en rencontre si souvent ; c'est un tableau des plus animés. En parcourant cet ancien récit, on croit voir les rues de la Venise fla-

mande encombrées de cette foule d'étrangers de toute nation, Génois, Vénitiens, Anglais, Écossais, Espagnols, que le commerce y amenait incessamment ; on ressent en quelque sorte le désappointement des spectateurs lorsque la pluie vient suspendre un instant la fête. Le détail des sujets figurés sur les tapisseries et les arcs de triomphe, les scènes représentées sur les théâtres en plein air, donnent la mesure de l'instruction et de la civilisation du xve siècle. On avait fait un appel à l'histoire sainte et à l'histoire ancienne, pour fournir des sujets appropriés à la circonstance. Dans les représentations allégoriques, Ève, sortant de la côte d'Adam, faisait pendant aux noces de Cana et au prétendu mariage d'Alexandre et de Cléopâtre, fille de Ptolémée, roi d'Égypte.

M. Fr. Stackhouse Acton a donné la description des vestiges d'une *villa* romaine découverte à Acton-Scott, près de Church-Stretton, dans le Shropshire ; il y a joint une courte notice sur les médailles grecques qui ont été trouvées au milieu de ces ruines. Ce petit mémoire contient quelques faits dont l'archéologie peut s'enrichir.

M. Octave Delpierre, antiquaire belge et membre étranger de la Société, connu par d'utiles travaux historiques sur l'histoire de sa patrie, a publié une charte latine qui a quelque importance pour l'histoire de l'art en Belgique. Cette pièce établit que les stalles de la célèbre abbaye de Melrose furent exécutées par un artiste flamand, nommé Corneille de Aeltre, sur le modèle de celles du monastère des Dunes en Flandre. Ce fait montre quelle était à cette époque la réputation des artistes de ce dernier pays, et, réuni à d'autres du même genre, il prouve l'état florissant des arts au xve siècle dans les Pays-Bas.

M. Nicholas Harris Nicolas, dont nous avons déjà cité le nom au commencement de cette analyse, a repris dans un travail spécial la question si souvent débattue, chez les antiquaires et héraldistes anglais, de l'origine des plumes d'autruche qui figurent dans les armoiries du prince Noir, et l'explication de ses deux devises : *Ich dien* et *Houmont*. Malheureusement ce travail ne contient aucun éclaircissement nouveau, et nous ne savons pas pourquoi M. Nicolas a jugé nécessaire d'aborder encore une fois ce petit problème héraldique. En effet, pour ce qui est des devises, il se borne à reproduire d'anciennes suppositions. Quant aux plumes d'autruche, il établit simplement (ce que nul, il est vrai, n'avait aussi bien fait ressortir) que ce n'est qu'à partir d'Arthur, prince de Galles, fils de Henri VII, que les trois plumes sont devenues les armoiries spéciales des héritiers de la couronne d'Angleterre. Antérieurement on voit les plumes d'autruche figurer dans un grand nombre d'écussons, et elles font partie des attributs héraldiques adoptés par plusieurs enfants d'Édouard III.

Les pièces publiées par M. Henri Ellis offrent quelques particularités historiques assez intéressantes. C'est d'abord un document relatif à l'achat des *Chantry-Lands* par les corporations de la Cité de Londres; en second lieu, une lettre adressée en 1588 par un prêtre au comte d'Arundel, qu'il avait faussement chargé lorsqu'il avait été soumis à la torture; enfin une pièce qui concerne les affaires ecclésiastiques de Guernesey et de Jersey, depuis la réforme.

M. Ch. R. Smith a décrit des objets trouvés dans d'anciennes sépultures que l'on a découvertes à Stowting, dans le comté de Kent. C'est avec beaucoup de vraisemblance que cet archéologue a fait remonter à l'époque anglo-saxonne ces objets curieux, qui avaient été enterrés à côté de personnages d'un rang sans doute élevé.

M. Hugh W. Dramond attribue au célèbre Maso-Finiguera des nielles sur lesquelles il donne une intéressante notice.

Le même antiquaire a décrit, avec de grands détails, le coffre d'une momie égyptienne, et la momie elle-même. Les objets dont il parle sont bien connus, et sa description ne contient aucun aperçu nouveau.

M. John Winter Jones a cherché à grossir de deux titres la liste des ouvrages sortis des presses de Caxton. Ces deux ouvrages, qui ont échappé jusqu'à ce jour aux bibliographes, appartiennent à la bibliothèque du Musée britannique; l'un est intitulé *Meditacions sur les sept pseaumes pénitenciaulx;* l'autre est une version française du *Cordiale sive de quatuor novissimis.* C'est surtout l'extrême ressemblance qui existe entre les caractères employés dans les ouvrages dont nous parlons, et ceux dont Caxton faisait usage, qui a conduit M. J. W. Jones à rapporter ces deux œuvres typographiques au célèbre imprimeur. Il eût été à souhaiter que le savant antiquaire joignît aux détails purement bibliographiques une notice littéraire sur les ouvrages eux-mêmes.

La lettre adressée de Rome, en 1456, par sir Henry Stradling à sa femme Élisabeth, sœur de William Herbert, comte de Pembroke, éclaircit une difficulté qu'offrait la biographie de ce personnage, qui mourut à son retour de Jérusalem. On en doit la publication à M. John Montgomery Traherne.

M. Gidun Algernon Mantell a fait une notice sur la découverte des restes de William de Warren et de son épouse Gundrad, qui reposaient dans les ruines du prieuré de Saint-Pancrace, à Southover, près de Lewes, dans le comté de Sussex. Ces restes ont été mis au jour lors des travaux des chemins de fer de Brighton à Lewes. Ces deux personnages, qui avaient fondé le prieuré, étaient placés dans des cercueils de plomb, sur lesquels on avait inscrit les noms de Willelm et de Gun-

drada. Gundrad était la cinquième fille de Guillaume le Conquérant. Ces cercueils sont donc précieux par leur antiquité. M. Mantell a joint à sa notice des détails sur le prieuré de Saint-Pancrace, qui fut détruit sous le règne de Henri VIII, et sur d'autres antiquités découvertes dans le même lieu.

M. W. H. Blaauw a complété le travail de M. Mantell, en étudiant toutes les chartes publiées ou inédites qui établissent que Gundrad et son époux avaient reçu la sépulture dans le prieuré de Saint-Pancrace.

Si les travaux nécessités par l'établissement des chemins de fer ont entraîné la destruction de quelques monuments intéressants, ils ont, d'un autre côté, réparé jusqu'à un certain point le dommage fait à l'archéologie, en mettant au jour, tant en France qu'en Angleterre, plusieurs antiquités importantes. Nous venons de parler des tombeaux de William de Warren et de sa femme; nous citerons en outre certains objets qu'un mémoire de M. H. Newton nous fait connaître. Ce sont des bronzes antiques trouvés à Colchester en 1845, lorsqu'on traça la voie qui se dirige de cette ville vers Ipswich; ces bronzes offrent: 1° une tête de Silène ou de Priape, d'un joli travail, et sur l'attribution de laquelle M. H. Newton a fait quelques réflexions ingénieuses, et qui ne manquent pas d'érudition; 2° une belle tête qui paraît être celle de l'empereur Caligula; 3° une figurine de Jupiter Conservator. Cette découverte donne une nouvelle force à l'opinion de ceux qui assignent à Camalodunum l'emplacement de Colchester. Tous ces morceaux sont d'une bonne époque, et l'on peut les croire antérieurs au règne de Néron. Ce fut sous ce règne, comme on sait, que la colonie de Camalodunum fut détruite par les Bretons.

La lettre de M. Jopling à M. George Godwin sur les antiquités de l'époque druidique que l'on rencontre dans le pays de Furness, au nord du Lancashire, est pleine de renseignements intéressants sur cette ancienne localité bretonne. Les cairns, cromlechs, barrows, sont nombreux dans le pays de Furness. Les restes de murailles encore subsistants à l'est d'Urswick offrent une construction en blocs irréguliers, réunis par un ciment. Des ruines celtiques de ce genre sont extrêmement rares. Deux des cromlechs portent dans le pays le nom de *Giant's graves*, tombeaux des Géants; et dans les fouilles qui y furent faites il y a quelques années, on découvrit des ossements. Cette circonstance, jointe à la tradition locale qui rapporte que des géants ont été enterrés en ces lieux, confirme l'opinion, aujourd'hui fort accréditée en Angleterre, qui assigne une destination funéraire aux cromlechs. Un autre cromlech, actuellement détruit en partie, avait 24 m. de diamètre. Il était formé d'un cercle de pierres alternant avec des

tumuli. Les gens du pays affirment que leurs ancêtres venaient y célébrer certaines cérémonies, usage que rappelle sans doute le nom de *kirk* que porte ce cromlech, et celui de *Kirk Sinkings*, qui a été donné à un marécage voisin ; c'était sans doute un reste du culte des morts. Plusieurs des cairns signalés par M. Jopling sont fort grands : l'un, situé à Kirkby-Morr, a jusqu'à 30 m. de diamètre ; on en rencontre aussi à Heathwaite, Woodland, Blawithknott, Broughton-Moor, etc. On a trouvé en outre, dans cette contrée, un grand nombre de haches et de masses de pierre qui rappellent celles du même genre qui ont été découvertes en France, et notamment près de Périgueux, dans le camp gaulois placé sur la rive gauche de l'Isle.

Nous avons passé en revue, avec une extrême rapidité, les trente-cinq mémoires ou notices contenus dans le dernier volume (XXXIe) de l'*Archæologia*. Nous ne parlerons point à nos lecteurs de l'*Appendice*, où l'on a rassemblé quelques pièces qui, suivant nous, n'ont pas une grande importance, et que d'ailleurs on ne peut guère analyser.

LA FIDANZATA CORSA, melodramma tragico in tre atti, musica del signor cavaliere GIOVANNI PACINI. — Représenté pour la première fois, à Paris, le 25 novembre 1846.

C'est l'un des ouvrages les plus récents de M. Pacini, qui en a tant produit depuis trente années. La *Fidanzata* a été composée à Naples, et jouée pour la première fois, il y a deux ans, au théâtre *San Carlo*. Le sujet en est sérieux, très-sérieux. L'*opera seria* jouit à peu près exclusivement aujourd'hui du privilége de charmer les Italiens. Guglielmi et Cimarosa, s'ils revenaient au monde, ne feraient pas fortune assurément ; et l'on doit regarder comme très-heureux que le *Mariage secret* et le *Barbier de Séville* soient écrits, gravés, publiés, et répandus dans toute l'Europe. Grâce au ciel, nous les tenons ! A présent on ne trouverait plus de compositeurs pour les faire, ni d'acteurs pour les exécuter, ni de *dilettanti* pour les entendre.

Le sujet de la *Fidanzata* est ce qu'on peut imaginer de plus sinistre. — Une jeune fille qu'on mène garrottée dans une caverne,

à qui l'on fait son procès dans les règles, et qu'on est au moment de fusiller, parce qu'elle a pris en secret pour époux un beau jeune homme, au lieu de se laisser marier à un affreux malotru à qui son père l'avait promise. C'est un mélodrame, comme dit très-bien le titre, et un mélodrame dans toute la force du terme, en prenant ce mot dans l'acception qu'il a chez nous.

Mais la musique n'a pas, à beaucoup près, l'énergie sauvage et la couleur funèbre que le *libretto* semblait exiger. M. Pacini est, avant tout, un compositeur aimable et gracieux. Les petites phrases légères, faciles et agréablement tournées coulent de sa plume avec une abondance inépuisable : mais n'attendez de lui ni sensations violentes, ni profondes émotions ; les grandes passions ne sont pas de son ressort. Que ne lui avait-on donné un autre sujet ? Pourquoi M. Cammarano n'avait-il pas mis dans son livret, au lieu de Corses du xve siècle, des Parisiens poudrés du xviiie, et les mœurs futiles d'une civilisation énervée, plutôt que ces ressentiments implacables et ces atroces vengeances d'un peuple primitif ?

Sauf de rares exceptions, la musique de la *Fidanzata* n'est jamais au niveau des situations ni des caractères. Elle flatte quand elle devrait menacer ; elle sourit quand elle devrait gémir. Là même où l'auteur paraît s'être préoccupé du sens des paroles, il ne les rend que faiblement, et d'une manière incomplète. C'est comme dans l'*Astrate*,

Où, jusqu'à Je vous hais, tout se dit tendrement.

M. Pacini a d'ailleurs cette habileté particulière qui distingue les Italiens. Il sait écrire pour les voix, c'est-à-dire, disposer la phrase musicale de la manière la plus propre à développer leur sonorité. Ses accompagnements sont légers, et ne gênent jamais le chanteur ; mais ils sont, en vérité, bien modestes. L'orchestre qui parle trop est fâcheux : mais, dans la crainte d'être importun, faut-il donc ne jamais rien dire ? L'harmonie de M. Pacini est aussi pauvre que son instrumentation. Il semble que la première éducation musicale lui ait manqué. Il y a des compositeurs allemands à qui l'on reproche à bon droit d'abuser de la science ; mais M. Pacini peut, à cet égard, dormir tranquille : on ne lui fera jamais ce reproche-là.

GIBBY LA CORNEMUSE, opéra-comique en trois actes, paroles de MM. Brunswick et de Leuven, musique de M. Clapisson; représenté pour la première fois le 19 novembre 1846.

Cet ouvrage a obtenu beaucoup de succès à la première représentation. C'est un *imbroglio* assez amusant. Gibby est un jeune Écossais, musicien ambulant, qui parcourt en tout sens l'Angleterre, chantant et jouant de la cornemuse dans les villes, les bourgs et les villages. Un soir, il se couche et s'endort sur un tas de paille, dans le coin d'une taverne, où quelques seigneurs mécontents viennent conspirer contre le roi Jacques Ier. Le bruit que font les conjurés le réveille, mais trop tard pour qu'il ait pu entendre un seul mot.

Le complot échoue.

A quelques jours de là, Gibby vient à Londres, et joue un air écossais sous les fenêtres du roi. Jacques, ému par ces sons qui lui rappellent son pays, envoie chercher l'exécutant, chante avec lui, le fait déjeuner, lui montre une bienveillance marquée. Grand émoi chez les conspirateurs. — Cet homme a notre secret; il peut nous perdre. Il faut acheter son silence. — Et cette situation se soutient et se développe pendant deux actes, le pauvre Gibby commandant aux plus grands seigneurs des trois royaumes, et se faisant obéir d'un mot, d'un geste, d'un regard, sans rien comprendre à tout ce qui lui arrive, sans soupçonner la cause de ce pouvoir exorbitant qu'il exerce. Il n'a point vu le visage des conspirateurs de la taverne, et ne sait même pas qu'il y ait eu une conspiration.

Cette donnée, assurément, n'est pas neuve. Elle a été traitée vingt fois et plus sur tous les théâtres. Elle le sera bien souvent encore, et fera toujours rire. MM. Brunswick et de Leuven l'ont exploitée assez habilement, et en ont tiré quelques scènes très-divertissantes. C'est plus qu'il n'en faut à l'Opéra-Comique, lieu où le public ne demande qu'à s'amuser, et ne l'obtient pas toujours.

Il aurait fallu une partition vive, légère, enjouée, folâtre, railleuse, où la mélodie, naturelle et abondante, ne prît jamais de grands airs, et bornât toute son ambition à rire et à faire rire.

M. Clapisson n'a rempli qu'à moitié ces conditions, que son sujet lui imposait. Il a fait trop souvent de l'harmonie recherchée, de l'instrumentation bruyante et prétentieuse; il a prodigué les combinaisons du contre-point dit savant. Ses accompagnements sont riches, trop riches, surchargés de détails; son chant manque parfois de naturel, et plus souvent encore de gaieté. Cependant il serait injuste de faire ce reproche à tous les morceaux du nouvel opéra. Il y a un joli duo comique au premier acte; et au second, un trio fort bien fait, légèrement écrit, spirituellement détaillé, facile, coulant, et très-agréable à écouter. On remarque dans ce même acte une chanson guerrière, originale, brillante et énergique; on applaudit, au troisième, un assez bon duo, et un air plein de verve et de passion, lequel a, de plus, le bonheur d'être fort bien exécuté. Le chanteur, chose rare, s'y élève au niveau du compositeur.

M. Clapisson est un musicien instruit, habile, soigneux, consciencieux, et quelquefois très-expressif. On regrette seulement qu'il n'ait pas plus souvent le mot pour rire.

MÉLANGES.

Paraphrases inédites de deux fables de Babrius, suivies de *quelques observations sur cet auteur.*

M. Zundel, professeur de littérature grecque à l'Académie de Lausanne, publie en ce moment sur Ésope, et sur les fables qui portent son nom, des aperçus très-neufs et très-intéressants. Plein d'amour pour la science, il s'est rendu récemment à Oxford, pour examiner, à la bibliothèque Bodléienne, le manuscrit d'où le célèbre Tyrhwitt avait tiré quelques fables de Babrius. C'est à peu près tout ce que nous possédions de ce poëte, avant la précieuse découverte du manuscrit du mont Athos. Parmi les morceaux que le savant professeur de Lausanne a copiés à Oxford, se trouvent deux paraphrases inédites. Je ne saurais mieux reconnaître la bonne grâce et l'obligeance avec lesquelles M. Zundel m'a communiqué ces curiosités, qu'en m'empressant, avec son adhésion, de les rendre publiques.

Voici d'abord la paraphrase qui se rapporte à la 64ᵉ fable de Babrius, *le Sapin et la Ronce* :

Ἠρίζοντο (l. ἤριζον ποτὲ) πρὸς ἀλλήλας ἐλάτη καὶ βάτος. Ἡ δὲ ἐλάτη ἑαυτὴν ἐπαινοῦσα ἔφη, ὅτι καλή εἰμι καὶ εὐμήκης καὶ ὑψηλὴ, καὶ χρησιμεύω εἰς ναῶν στέγη καὶ εἰς πλοῖα· καὶ πῶς ἐμοὶ συγκρίνῃ ; Ὁ δὲ βάτος εἶπεν· εἰ μνησθῇς τῶν πελέκεων καὶ τῶν πριόνων τῶν σε κοπτόντων, βάτος γενέσθαι καὶ σὺ μᾶλλον θελήσεις.

La forme poétique a tellement disparu dans la paraphrase, que Tyrhwitt lui-même, malgré sa grande sagacité, n'aurait pu y découvrir quelques traces de Babrius.

καὶ τῶν νεφῶν σύνοικος ὀρθίη φύω,
. . . .
δένδρων τοσούτων ἐκπρεπεστάτη πάντων,

ces vers, qu'on dirait inspirés par la muse même de la Fontaine, sont remplacés par la simple épithète ὑψηλή !... Ainsi du reste.

Avant la découverte du manuscrit de Sainte-Laure, il n'y avait en grec qu'une seule fable sur le même sujet ; elle se trouve à la page III de l'édition de Coray. C'est une composition si pauvre, si sèche, si barbare, qu'il m'est impossible de la regarder comme une paraphrase de Babrius. Elle est probablement l'ouvrage d'un abréviateur qui aura travaillé sur une version semblable à celle du manuscrit d'Oxford.

Passons maintenant à l'autre paraphrase ; elle se rapporte à la fable 111 de Babrius, ***l'Ane chargé de sel :***

Μικρέμπορός τις ὄνον ἔχων, εὔωνον ἅλας ἀγοράσας, * καὶ * σφοδρῶς τὸν ὄνον

ἐφόρτωσεν. Ὁ δὲ ἄκων ὀλισθήσας εἰς ὕδωρ ἔπεσε, καὶ λυθέντων τῶν ἁλῶν ἠλαφρύνθη· εὐκόλως δὲ ἠγέρθη, καὶ περιεπάτει ἀκόπως. Ὁ δὲ ἔμπορος πάλιν ἑτέρους ἦλθεν ἀγοράσων, καὶ πλείονας ἢ πρότερον τὸν ὄνον φορτώσας ἦγεν. Ὁ δὲ πάλιν, ἑκὼν εἰς τὸ ῥεῖθρον πεσὼν, ἠλαφρύνθη. Ὁ δὲ ἔμπορος τέχνην ἑτέραν νοήσας, σπόγγους ὠνησάμενος ἐπεφορτώκει τὸν ὄνον. Ὁ δὲ ὄνος, ὡς προσῆλθε τῷ ῥείθρῳ, ἑκὼν κατέπεσε· τῶν δὲ σπόγγων διαβραχέντων, βάρος διπλοῦν ἦγε.

Cette paraphrase est encore plus exacte que la première ; elle suit pas à pas l'original, et reproduit dans plusieurs passages les expressions du poëte. Elle se rapporte donc évidemment à la fable que l'on rencontre dans le recueil de Babrius. Je laisse à d'autres à décider si elle est réellement de lui, ou bien si elle n'est qu'une imitation maladroite. Je me bornerai ici à exposer quelques conjectures sur la fable en vers, telle qu'elle nous est parvenue.

V. 3, τούτους πρίασθαι. Il y avait probablement πολλοὺς ou τούτων. — V. 6, ἐλαφρύνθη. La paraphrase du manuscrit d'Oxford, bien qu'elle soit assurément d'une époque postérieure, donne partout ἠλαφρύνθη. Ainsi, suivant toutes les probabilités, l'omission de l'augment, dans le manuscrit A, ne doit être attribuée qu'à la distraction du copiste. M. Lachmann, moins dominé que d'autres par la crainte superstitieuse du spondée au 5ᵉ pied, a donné ἠλαφρύνθη. — V. 8. Sur le sens de μεσόγεως, substantif, voyez les bons lexiques. Vous n'y trouverez nulle part la signification de *rive*, *bord*, qu'on s'est plu à lui donner. — *Ibid.* Τοὺς ἅλας δὲ πωλήσας est un contre-sens et une absurdité. Aux conjectures que j'avais proposées ailleurs, je préfère maintenant celle-ci : Γνοὺς ἅλας δὲ πωλῆσαι, *résolu* (malgré l'échec qu'il vient d'éprouver) *à trafiquer du sel.* — V. 14-6 :

ὁ δ' ἔμπορος τέχνην ἐπινοεῖ, καὶ πλείους
σπόγγους κατῆγεν ὕστερον πολυτρήτους
ἐκ τῆς θαλάσσης, τούς θ' ἅλας ἐμεμισήκει.

Remarquez d'abord, en ce qui concerne le premier vers, que la paraphrase dit : τέχνην ἑτέραν νοήσας, et que rien ne se rapporte aux mots évidemment interpolés, καὶ πλείους. D'ailleurs il est évident que le mot ἔμπορος pourrait manquer, sans nuire à la clarté. Si le v. 16 se traîne plat et insipide, c'est le remplissage fastidieux ἐκ τῆς θαλάσσης, qui en est cause. Quant à la leçon ἐμεμισήκει, il serait injuste de l'attribuer au poëte : c'est une de ces fautes si communes dans les manuscrits qu'un éditeur peut se permettre de corriger, sans même les noter. Oserai-je maintenant émettre des conjectures sur un passage si corrompu ? La chose est périlleuse : mais, à cause des difficultés mêmes que j'ai rencontrées et de la pénurie de secours où je me suis trouvé, j'ose espérer qu'on accueillera ma restitution avec indulgence :

ὁ δ' ἄλλο τέχνημ' ἐπινοεῖ τι, κἀκ πλοίων (1)
σπόγγους κατῆγεν ὕστερον (2) πολυτρήτους·
ἐκ τῆς δὲ λάσθης τοὺς ἅλας μεμισήκει.

Je tiens encore de la complaisance de M. Zundel deux fragments de para-

(1) Ou, si l'on aime mieux, κἀφλοίους. Pour moi, je préfère κἀκ πλοίων.

(2) Dans l'ancienne paraphrase (en vers politiques) se trouvent les mots εἰς χόρον. Sans doute cela vaut mieux que ὕστερον.

phrase qui se rapportent aux fables 57 et 86. J'en parlerai plus loin. Je vais reprendre maintenant la série des fables : cela me permettra de mettre un certain ordre dans mes observations.

— *Préambule*, v. 3-4 :

Τρίτη δ' ἀπ' αὐτῶν τῆς ἐγενήθη χαλκείη,
μεθ' ἣν γενέσθαι φασὶ θείαν ἡρώων.

M. Boissonade, et quelques autres après lui, ont mis αὐτῶν τις. Mais les copistes sont plus enclins à mettre le ι, au lieu de η, υ, ει, οι, qu'à lui substituer ces signes. On sait, d'ailleurs, que le changement de γῆς en τῆς est assez fréquent dans les manuscrits. Ainsi, je suis porté à croire qu'il y avait γῆς ἔνερθε χαλ. Le mot ἔνερθε ayant été effacé, on l'aura remplacé par ἐγενήθη, forme que Babrius n'emploie jamais, et qui donne un spondée pour le cinquième pied. En outre, ἐγενήθη, si rapproché de γενέσθαι, qui se trouve dans le vers suivant, nuirait à l'élégance : un auteur aussi châtié que Babrius évite ces sortes de répétitions. Ce qui me confirme dans mon idée, c'est que Hésiode, dont notre fabuliste copie le récit en l'abrégeant, termine l'histoire de chacune des trois premières races par ce vers, en quelque sorte sacramentel :

Αὐτὰρ ἐπεὶ καὶ τοῦτο γένος κατὰ γαῖα κάλυψεν.

Voy. Ἔργ. κ. Ἡμ., v. 109-155.

Fable 1re, v. 12-13 :

Τούτου δ' ἀλώπηξ οὐκ ἄπωθεν εἱστήκει·
ταύτης δὲ θαρσεῖν καὶ μένειν κελευούσης, etc.

La répétition du pronom démonstratif serait une faute de goût d'autant plus extraordinaire qu'elle n'aurait pas la nécessité pour excuse. Je ne doute pas qu'il n'y eût πάντως δὲ θ.

Fable 13e, v. 11-2 :

Ἔλαβόν σε σὺν ταῖς τἄργα τἀμὰ πορθούσαις·
ἀπολῇ μετ' αὐτῶν τοιγαροῦν, μεθ' ὧν ἥλως.

Le premier vers m'a toujours paru d'une dureté extrême. Vainement en chercherait-on un autre pareil dans tout le recueil de Babrius. Le manuscrit porte τὰ ἔργα ; ces mots n'auraient-ils pas d'abord été une glose pour τἀμά ? Rien ne manquerait au sens, si nous lisions :

ἔλαβον συνόντα ταῖςδε τἀμὰ πορθούσαις.

Si Babrius eût voulu faire entrer τἄργα dans son vers, n'aurait-il pas dit plutôt :

σὺν ταῖςδ' ἐλήφθης τἄργα τἀμὰ πορθούσαις,

sans blesser l'oreille avec l'affreux σε σὺν ταῖς τἄργα, qui tombe précisément sur la césure ?

Dans le vers suivant, il faut se garder de changer μετ' αὐτῶν en μέγ' αὐχῶν. — On a bien fait de ne pas toucher à σποραίων du v. 3. La formation de ce mot est irréprochable. Au lieu de σποραῖα (τὰ), on dit en grec moderne : τὰ σπαρτά, les grains.

Fable 18ᵉ, v. 13 :

Αὐτὸς δὲ ῥίψας τὴν σισύραν ἐγυμνώθη.

Si jamais correction mérita d'être appelée parfaite et incontestable, c'est celle que M. Dübner a proposée (p. 34 de ses *Animadversiones criticæ*) :

αὐτὸν δὲ ῥίψας τὸν χιτῶν' ἐγυμνώθη.

Cependant, cette correction pleine de goût, justifiée d'ailleurs par le témoignage unanime des trois paraphrases (1), et qui, tout en améliorant le texte, donne un sens infiniment plus beau ; cette correction, dis-je, n'a pas encore rencontré parmi les éditeurs de Babrius un juste appréciateur. Sans doute elle finira par prendre place dans les éditions vraiment critiques.

Fable 45ᵉ, v. 12 :

Ὁ δ' αἰπόλος ΓΕΛΑΣΑΣ ἦλθεν εἰς οἴκους
αἰγῶν ἔρημος·

M. Lachmann a mis γελοῖος ; probablement il y a renoncé lui-même. J'avais proposé ὁ δ' αἰπόλοις γελαστύς. On m'a objecté que la dernière syllabe de ce mot était longue. Quoique j'aie de nombreuses exceptions pour justifier ma conjecture (2), j'abandonne γελαστύς, et je propose : ὁ δ', αἰπόλοις γέλασμα τ', ἦλθεν, etc. En pareil cas, l'emploi du pluriel, au lieu du singulier, est un idiotisme trop connu pour qu'il soit nécessaire de l'appuyer par des exemples.

Fable 57ᵉ, v. 11 :

οὐδ' ἀφῆκαν εἰς ἄλλους
ἔτι προσελθεῖν, καίπερ ὄντας ἀνθρώπους.

J'ai toujours pensé, comme M. Boissonade, qu'il y avait ici une ironie. Babrius énonce d'une manière légère, et comme en passant, la maxime du psalmiste : πᾶς ἄνθρωπος ψεύστης. Un examen attentif de la paraphrase confirmera, je l'espère, mon opinion. Voici la paraphrase (collect. de Coray, p. 264) : Ἑρμῆς ποτε, ψεύσματα καὶ πανουργίας θεὶς εἰς ἅμαξαν, εἰς πᾶσαν γῆν ἀπῄει. Ὡς δὲ Ἀράβων κατήντησε τὴν χώραν, συντρίβει τὴν ἅμαξαν κενὴν φορτίων. Οἱ δὲ εἰς ἄλλους τόπους οὐκ εἴασαν ἀδεῦσαι, οὐδὲ τὰ κοινὰ τοῖς ἀνθρώποις ἐπιτελεῖν δυνάμενοι. Coray a bien vu que cette prose était disposée originairement en mauvais vers ; il en donne pour exemple le commencement. Il déclare aussi que la fin est inintelligible. Le manuscrit d'Oxford, après le mot φορτίων, contient ce qui suit : οἱ δὲ ὥσπερ πολυτίμητα φέροντα (sic) ἐξ αὐτῆς ἁρπάσαντες, οὐκ ἀφῆκαν εἰς ἄλλους ἀνθρώπους προελθεῖν (3). Le reste est conforme au manuscrit du Vatican. Il est aisé de voir que l'auteur de cette version avait sous les yeux la fable même de Babrius, et qu'il s'est servi des expressions du poëte pour compléter ou corriger son barbare paraphraste, rendu plus barbare encore par les omissions et les né-

---

(1) Sans compter la version de Syntipas. Les paraphrastes n'inventent point de ces choses-là.

(2) M. Meineke, dans ses notes sur Théocrite (2ᵉ édit.), avait noté πληθύς, θελκτύς, νηδύς, λιγνύς. M. Ameis vient d'y ajouter κλιτύς, d'après Naeke (voy. sa préface sur Théocrite, p. XIX). Selon Passow, ὀϊζύς varie également.

(3) Je dois la connaissance de cette particularité à M. le professeur Zundel.— La correction de M. Meineke (προελθεῖν, au lieu de προσελθεῖν) aurait pu se passer du témoignage des manuscrits, tant elle est évidente.

gligences des copistes. Je vais essayer, autant qu'il me sera possible, une correction :

Ἑρμῆς ποτε ψεύσματα καὶ πανουργίας
θεὶς εἰς ἅμαξαν, εἰς πᾶσαν γῆν ἀπῄει·
ὡς δ' [εἰς] Ἀράβων κατήντησε τὴν χώραν,
συντρίβει τὴν ἅμαξαν . . . . (1)
οἱ δ', ὡς πολυτίμητα φέροντος [δῶρα],
ἐξ αὐτῆς ἁρπάζοντες . . . .
[ἔθηκαν τὴν ἅμαξαν] κενὴν φορτίων·
οὐδ' εἰς ἄλλους εἴασαν ὁδεῦσαι τόπους,
οὐ δαῖτα κοινὴν ἐπιτελεῖν ἀνθρώποις,
δυναμένοις . . . .

Il faut rendre justice au paraphraste : non-seulement il a bien saisi le sens de καίπερ ὄντας ἀνθρώπους de l'original, mais encore il l'a rendu d'une manière gracieuse et poétique. Quant au dernier mot δυνάμενοι, que j'ai changé en δυναμένοις, il servait probablement à développer l'heureuse idée du banquet : peut-être y avait-il : δυναμένοις γεύσασθαι δόλου καὶ ψεύδους, ou δυν. ἅψασθαι δόλων τραπέζης. Si quelque manuscrit donnait δεομένοις, on pourrait soupçonner que le texte de Babrius portait κἀποροῦντας, au lieu de καίπερ ὄντας.

Fable 59, v. 13-15 :

τῆς οἰκίας δὲ, μὴ τροχοὺς σιδηρείους
ἐν τοῖς θεμελίοις γεγονέναι, τόπους Δ' ἄλλους
συνεξαμείβειν δεσπόταισιν ἐκδήμοις.

La paraphrase (collect. de Coray, p. 121) nous a conservé un trait de plus, qui, sans doute, se trouvait dans l'original : Ἵνα καὶ τοῖς δεσπόταις συνεξεδήμει καὶ γείτονα πονηρὸν ἐξέφευγεν. C'est l'omission du vers où se trouvait ce dernier trait, qui a fait ensuite changer la particule T' en Δ'. Peut-être le vers perdu était-il ainsi conçu : τόπους τ' ἄλλους || συνεξαμείβειν... || καὶ τὸν πονηρὸν γείτον' ὥσθ' ὑπεκφεύγειν. M. Lachmann, supprimant la particule au v. 14, a essayé de le restituer de la manière suivante : Ὡς τὸν πονηρὸν γείτον' ἣν ἂν ἐκφεύγειν.

Fable 61. — Dans l'affabulation en prose : ὅτι πᾶς δυσάρεστος τοῦ παρόντος ἡδέος μικροῦ (l., avec M. Lachmann, μικρόν) τι ἀπολαύσας, εὐθὺς τὴν ἐπιθυμίαν ἐφ' ἕτερον τρέπει, j'ai cru découvrir les traces de deux vers politiques :

πᾶς δυσάρεστος τοῦ παρόντος ἡδέος
μικρόν τι γευθεὶς ἐφ' ἕτερον ἐτράπη.

Fable 62, v. 1er :

Ἡμίονος ἀργῆς χιλὸν ἐσθίων φάτνης ...

Cette espèce de figure est très-familière aux anciens. En pareil cas, aucun poëte grec n'aurait préféré ἀργός. Tryphiodore (Ἀλώσ. Ἰλ. 14) a dit de même : Ἵπποι δ' οἱ μὲν ἄνευθεν ἀεργηλῆς ἐπὶ φάτναις...

(1) Il y a dans Babrius, στᾶσαν ἐξαίφνης. Mais je n'ai pas cru devoir compléter le vers avec ces mots, ayant remarqué que les paraphrastes en vers politiques évitent avec soin d'employer les expressions du poëte, qu'ils travestissent et défigurent.

Fable 75, v. 7 :

Τὴν αὔριον γὰρ τὸ μακρὸν οὐχ ὑπερβήσῃ.

La conjecture de M. Meineke (τῆς αὔριον γὰρ τὸ μέτρον οὐχ) est très-élégante, et digne de cet helléniste célèbre ; mais j'ose croire qu'elle est inutile. Τὸ μακρὸν est ici pour τὸ μήκιστον. Cela est si clair, que personne n'a pu se tromper sur le sens. On dit de même, en grec moderne, τὸ πολὺ ou τὸ πολὺ πολὺ, pour exprimer *tout au plus*.

Fable 76, v. 6 :

Τότ' ἐκεῖνος ἵππος πολλάκις μὲν ἐξ ὕλης ...

L'absence de l'article entre le pronom et le substantif donne à la phrase un air étrange. M. Lachmann a eu raison de vouloir corriger cette espèce de latinisme ; mais sa conjecture, τόθ' ὁ κλεινὸς ἵππος, est loin d'être heureuse. Peut-être y avait-il τόθ' ὁὐκ γένους τὶς πολλάκις... Les mots ὁὐκ γένους ont pu être altérés sous la plume d'un copiste ignorant, et remplacés par ἐκεῖνος ; peut-être aussi ἐκεῖνος [ὁ] ἵππος n'était d'abord qu'une glose pour ὁὐκ γένους τὶς.

Fable 77, v. 10 :

Τὸν ἡ σοφὴ λαβοῦσα κερτόμῳ γλώσσῃ ...

M. Lachmann a inséré δὲ entre les deux premiers mots, en lisant τὸν δ' ἡ σ. Il est probable que l'omission de la particule n'est pas une faute de copiste. L'auteur l'aura supprimée exprès, pour imiter le mouvement soudain et rapide du renard qui saisit sa proie. Du reste, Babrius retranche volontiers les conjonctions, pour donner plus de vivacité à son style. Voy. fab. 7ᵉ, v. 8 ; fab. 47ᵉ, v. 5 ; fab. 50ᵉ, v. 7, etc.

Ailleurs (fab. 112, v. 5) on n'a pas hésité à retrancher la particule δέ ; il est vrai que là il s'agissait de faire disparaître un spondée. Quant à l'emploi de l'article comme pronom démonstratif, nous en avons un autre exemple dans Babrius, fab. 86, v. 2 : ἐν τῇ δ' ἔκειτο. Cette leçon irréprochable est, de plus, confirmée par tous les manuscrits de Suidas.

Fable 83, v. 1-2 :

Κριθάς τις ἵππου πᾶσαν ἡμέραν πίνων
ἔτριβεν, ἐκτένιζεν ἡμέρῃ (l. —ρᾳ) πάσῃ.

Je pense, contre l'avis de M. Dübner, qu'il n'y a pas ici de lacune. La métaphore πίνων τὰς κριθὰς τοῦ ἵππου, admirable de concision et d'énergie, ne pouvait, certes, passer dans la prose du paraphraste. Il a bien rendu le sens par κλέπτων καὶ πωλῶν. Peut-être aurait-il été plus fidèle encore en ajoutant πρὸς χρείαν οἴνου, ou bien ὅπως ἔχῃ κωθωνίζεσθαι. Du reste, le paraphraste met κριθὴν, ou pour mieux se distinguer de l'original (comme plus bas il a mis πάσας ἡμέρας), ou, ce qui est plus probable, parce que, de son temps, le singulier était plus en usage que le pluriel.

Fable 86, v. 1-3 :

Κοῖλωμα ῥίζης φηγὸς εἶχεν ἀρχαίη·
ἐν τῇ δ' ἔκειτο ῥωγὰς αἰπόλου πήρη,
ἄρτων ἑώλων πᾶσα καὶ κρεῶν πλήρης.

Cette poésie ne pouvait sans doute être goûtée de ceux qui demandaient sérieu-

sement, sans oser toutefois décider la question, si Euripide faisait mieux les vers que George Piside. Or, voici comment ces gens habiles ont embelli et perfectionné le passage cité plus haut :

Κοιλώματι δρυὸς στενωτάτῳ ποιμένος
ἔκειτο πήρα μεθ' ὧν εἶχε βρωμάτων (1).

Pour le troisième vers, le manuscrit est d'accord avec Suidas (au mot ῥωγαλέον). Mais au mot ἕωλα, on lit chez le même lexicographe : ... ἀνίσχυρον. Τὸ εἰς τὴν ἕω λειπόμενον. Καὶ ἑώλων κρεῶν πλήρεσι. Χθιζῶν. ἔπὶ ὄψων. ἔκειτο πήρα ἄρτων. Toup a bien vu que les trois derniers mots se rapportaient au vers qui nous occupe. Mais pourquoi rencontrons-nous χθιζῶν ? Ce même passage présente quelque différence dans l'édit. de Bernhardy : καὶ ἑώλων καὶ κρεῶν πλήρεσι. χθιζῶν. ἐπὶ ὄψων. ἔκειτο, etc. En suivant cette variante, j'oserais affirmer que le vers tronqué et disloqué par les copistes devait être ainsi : ἄρτων ἑώλων καὶ κρεῶν χθιζῶν πλήρης. J'avoue que cette version me paraît préférable à l'autre, où πᾶσα n'est qu'une cheville indigne de Babrius. Quant au fatal spondée χθιζῶν, il est possible de le conjurer, ne fût-ce qu'en supposant au poëte l'intention de produire une harmonie imitative. D'ailleurs, Héphestion, moins exclusif que nos rigoristes modernes, admet quelquefois ce spondée. (Voy. p. 31, édit. de Gaisford, et les Scholies, p. 169). — Au reste, dans le passage de Suidas il y a probablement une lacune. Ainsi je lirais : λειπόμενον · ἐπὶ ὄψων.... Καὶ [Βάβριος], Ἔκειτο πήρα, etc.

Fable 100, v. 3-4 :

Ἀλλ' ἐνέχυρον δώσεις
τὠκύπτερά σου μὴ μεθεῖναι τὴν πίστιν.

Si l'on veut conserver τὠκύπτερά σου, je ne vois pas ce qui empêcherait de lire plus haut : ἐνέχυρά μοι δ. Du reste, je pense, avec M. Dübner, qu'il vaudrait mieux encore lire ὠκύπτερόν σε μὴ μεθ. En effet, il n'y a pas lieu de supposer des arrière-pensées ou de la mauvaise foi aux parties contractantes. Or c'est ce que ferait croire la réponse du lion, en admettant la leçon τὠκύπτερα. C'est comme si l'aigle, en faisant des ouvertures, avait mis, pour condition *sine qua non*, que le lion livrerait au préalable ses dents et ses griffes, comme gage d'alliance et d'amitié perpétuelle. Au contraire, la réponse du lion devient convenable et honnête d'après l'autre leçon, puisqu'il se borne à demander *un gage* quelconque. — Quant au mot qui manque à la fin du v. 3, on pourrait y suppléer en lisant ἀλλ' ἐνέχυρον οὖν δ., ce qui revient à ceci : ἀλλ' οὖν ἐνέχ. δ. On a aussi conjecturé ἐνέχυρον ἐνδώσεις ; mais je doute fort que ἐνδίδωμι puisse convenir ici. Οὖν avait été aussi proposé par M. Fix.

Fable 101, v. 5 :

μὴ φρενωθείην
ἔφη, τοσοῦτον, ὡς σὺ νῦν ἐτυφώθης.

On lit dans la note de M. Boissonade : « *placet aliorum conjectura* μὴ 'κφρενωθείην. » M. Lachmann : « μὴκφρενωθείην, *vir doctus*. » M. Fix : « *vir doctus*, 'κφρενωθείην. » Quel est donc ce savant inconnu ? C'est celui dont les Muses

(1) C'est le deuxième fragment de paraphrase dont j'ai parlé plus haut.

grecques pleurent encore la perte, celui que l'illustre Schæfer appelle un *héros*, un *homme incomparable*, etc.; il se nommait Coray. Voici sa note (p. 440) : ἢ ἐπὶ τοῦ φρονιματισθείην (l. φρονηματ.) ἐκδεκτέον τὸ φρενωθείην ἢ γραπτέον Μὴ 'κφρενωθείην, παρὰ τὸ μήπω καταχωρισθὲν ἐν τοῖς Λεξικοῖς Ἐκφρενοῦσθαι, τουτέστιν, Ἔξω φρενῶν γίνεσθαι. Il est à souhaiter que cet excellent mot, ἐκφρενοῦμαι, trouve place dans les *addenda* du Thesaurus publié par M. Didot.

Fable 106, v. 8 :

Ὁ δ' εἱστία τε κἀφίλει νόμῳ ξείνων,
8 ἀλίην τιθεὶς ἅπασι δαῖτα θυμήρη.

M. Boissonade a remplacé ἀλίην par ἄζην, M. Lachmann (d'après la conjecture de l'illustre Hermann) par λίην, lequel λίην est destiné, selon toute apparence, à s'accoler comme il pourra à θυμήρη. Ἄδην valait mieux, en ce qu'il masquait davantage la cheville, que λίην met en évidence. Je ne doute pas qu'il n'y eût ΑΛΙΗΝ=μίην. Le lion, bon prince et plein de goût (1), ne faisait servir qu'une seule table pour lui et pour ses invités, les beaux esprits de la montagne (2), dont le renard était le secrétaire perpétuel (3) : νόμῳ ξείνων, ἤγουν, ᾗ θέμις ἐστὶ προσφέρεσθαι τοῖς ξένοις, ὁμοτράπεζος ὢν τοῖς σοφοῖς τῶν ζώων.

Fable 107, v. 10-1 :

Καὶ φιλαγρευταῖς ἐμπεσὼν νεανίσκοις (4)
ἐδικτυώθη καὶ σφαλεὶς ἐδεσμεύθη.

Après ces deux vers, le manuscrit A donne κἀντεῦθεν ἀπεγνώκει ὁ θὴρ τὴν σωτηρίαν. La conjecture de M. Lachmann, φηλαγρευταῖς, trouvera probablement peu de faveur auprès des hellénistes. Le vers 11, dans son état actuel, est loin d'offrir un sens convenable. Aussi M. Meineke a-t-il proposé σφαλοῖς. Mais conçoit-on mieux un lion portant des entraves qu'un lion enchaîné ? D'ailleurs, s'il était chargé d'entraves ou de chaînes, qu'aurait-il gagné à être débarrassé du filet par les soins du rat ? Il est probable qu'après σφαλεὶς il y avait ἀπεγνώκει. Ce dernier mot, ayant été d'abord remplacé par ἐδεσμεύθη, et inscrit ensuite en marge,

(1) .... ἀνδρῶν βίον ἄριστον ἐζήλου.

(2) Ὅσων ἀρίστην ὀρειτρόφων φυὴν ἔγνω.

(3) Aussi logeait-il au Louvre de Léontopolis : φίλην δὲ κερδῶ καὶ σύνοικον εἰλήφει, || μεθ' ἧς τὰ πολλὰ μειλίχως συνεζήτει. M. Boissonade a parfaitement saisi l'esprit de cette fable charmante. Aussi s'est-il bien gardé de toucher à συνεζήτει, qui est ici le mot propre, et qu'aucun autre n'aurait pu remplacer avec avantage. Il l'a très-bien rendu par *disquirebat*.

(4) Dans les éditions ultra-ioniques on devrait, pour être conséquent, donner ici νεηνίσκοις; dans la fab. 57, v. 12, ἐπειρήθην au lieu de ἐπειράθην; et dans la fab. 118, v. 10, mettre εὐσεβίην. M. Lachmann, il faut le dire en son honneur, a eu le bon esprit de suivre à cet égard l'exemple judicieux donné par M. Boissonade dans l'édition *princeps*. Il mérite également d'être loué pour le courage qu'il a eu de respecter l'excellente leçon du manuscrit, ἀλλ' ἢ δεσμώτην (fab. 37, v. 8), avec MM. Boissonade et Dübner. Les ennemis jurés du spondée *in quinta sede*, qui veulent absolument supprimer ἤ, invoquent l'autorité souveraine de Sophocle; mais est-il juste de proposer pour modèle à la fable le style de la tragédie ?

aura donné occasion à quelque scribe de forger la détestable phrase κἀντεῦθεν, etc., qui ne forme pas même un vers politique. En résumé, je crois qu'il y avait :

καὶ δῆτ' ἀγρευταῖς ἐμπεσὼν νεανίσκοις
ἐδικτυώθη καὶ σφαλεὶς ἀπεγνώκει.

Dans ce cas, σφαλεὶς pourrait s'entendre même au figuré : *après un tel malheur.*

Fable 124 (édit. de Berlin), v. 6-7 :

Ὁ δ' αὐτὸν οὕτως ἱκέτευε μὴ κτεῖναι·
« . . . . τολοιπὸν δικτύῳ τί ποιήσεις ; »

M. Lachmann a inséré εἶπεν entre τολοιπὸν et δικτύῳ. J'ai proposé ailleurs (1) ψιλῷ τολοιπὸν... Pour justifier la suppression de εἶπεν ou ἔφη, je me garderai bien d'invoquer une autre autorité que celle de Babrius. Fable 107, v. 3-4, nous lisons :

τοιοῖςδε μύθοις ἱκέτευε τὸν θῆρα·
« ἐλάφους πρέπει σοι καὶ κερασφόρους ταύρους, » etc.

Cependant, d'habiles connaisseurs découvriraient peut-être quelque nuance délicate entre οὕτως ἱκέτευε et τοιοῖςδε μύθοις ἱκέτευε. Aussi je laisserai à Babrius le soin de répondre. Fable 6, v. 4-5 :

Ὁ δ' αὐτὸν οὕτως ἱκέτευεν ἀσπαίρων·
« τί σοι τὸ κέρδος, ἢ πόσου με πωλήσεις, » etc.

Je m'arrête ici, quoique je puisse citer encore d'autres exemples (2).

N. PICCOLOS.

NOTES INÉDITES DE RACINE SUR LE LIVRE DE L'ABBÉ D'AUBIGNAC, intitulé *Pratique du théâtre*.—JUGEMENT SUR LA RODOGUNE DE CORNEILLE.

L'abbé d'Aubignac vécut au milieu de tous les beaux esprits et de tous les grands génies de son siècle. Nous n'avons pas besoin de dire

---

(1) *Revue de philologie*, 1845, p. 377.
(2) Fable 16, v. 2; fable 19, v. dern.; fable 47, v. 5-6.

qu'il ressembla plus aux premiers qu'aux seconds. C'était un esprit mal contenu, qui ne produisit rien de durable, parce qu'en littérature il aborda tous les genres, suivant les circonstances et par caprice, sans avoir pour l'un ou pour l'autre une vocation décidée. Il fit des romans, des pièces de théâtre, des sonnets, et, comme on dirait aujourd'hui, de la *critique*. « Il a pour tout cela (c'est le jugement de Chapelain) une grande érudition, et son style n'est pas des pires. »

En 1647, d'Aubignac donna au théâtre *Zénobie*, tragédie en prose. Cette pièce n'eut aucun succès. L'auteur, pour se justifier, invoqua, suivant l'usage du temps, l'autorité des anciens. Il était le seul, affirmait-il, qui eût suivi les règles d'Aristote; à quoi le prince de Condé répondit un jour « qu'il savait bon gré à l'abbé d'Aubignac d'avoir si bien suivi les règles d'Aristote; mais qu'il ne pardonnait pas aux règles d'Aristote d'avoir fait faire une si mauvaise tragédie à l'abbé d'Aubignac. »

La *Pratique du théâtre* parut en 1657. Ce livre fut recherché à cause du sujet, et parce qu'à côté des défauts inhérents au caractère et à la manière de l'auteur, on y trouvait des idées justes et d'excellents préceptes. La Harpe a dit, avec trop de légèreté et de suffisance : « La *Pratique du théâtre* est un lourd et ennuyeux commentaire d'Aristote, fait par un pédant sans esprit et sans jugement, qui entend mal ce qu'il a lu, et qui croit connaître le théâtre parce qu'il sait le grec. » Racine ne pensait pas ainsi. Il lut l'ouvrage de l'abbé d'Aubignac (ce qui n'arriva peut-être jamais à la Harpe), et il le lut en homme avide de s'instruire, et toujours attentif.

M. Félix Ravaisson a relevé, sur l'exemplaire de la *Pratique du théâtre* qui appartenait à Racine, et qui est déposé aujourd'hui à la bibliothèque du *Collége royal*, à Toulouse, quelques notes manuscrites où le grand poëte combat certaines assertions et critique certains jugements de l'abbé d'Aubignac. M. Ravaisson a bien voulu nous communiquer ces notes. Les voici :

A la page 145 de la *Pratique du théâtre* (Paris, 1657), l'abbé d'Aubignac dit :

J'ai su d'un homme très-savant aux belles choses, et qui avait assisté à la représentation du *Pastor fido*, en Italie, qu'il n'y eut jamais rien de plus ennuyeux, à cause qu'elle avait duré trop longtemps; et que ce poëme, *dont la lecture ravit*, parce qu'on la peut quitter quand on veut, n'avait donné que des dégoûts insupportables.

Et plus bas :

..... Nous voyons que les tragédies (des anciens) n'étaient environ que de *mille vers*, et encore de vers bien plus courts que nos héroïques.

Racine écrit, à la marge de cette page :

Comment peut-il dire que la lecture du Pastor fido ravit? *Il dit dans*

cette page que les tragédies des anciens n'étaient environ que de mille vers, et dans la page suivante il dit, avec bien plus de raison, qu'elles ont été jusqu'à seize cents vers. L'Œdipe Colonéen de Sophocle en marque jusqu'à dix-huit cent soixante.

A la page 186, en parlant de ce genre de pastorale *où les satyres principalement furent mêlés aux héros et aux personnes illustres, représentant tous ensemble des incidents graves et sérieux, avec des bouffonneries et autres actions ridicules;* pastorale qu'il appelle encore *poëme dramatique conduit par les règles du théâtre*, l'abbé d'Aubignac ajoute :

Cette espèce de poëme ne fut point reçu des Latins; au moins n'en ai-je rien vu dans l'histoire ni dans les poëtes de Rome, parmi lesquels la satyre ne fut qu'une pièce de poésie usitée pour la médisance, et non pas au théâtre.... Mais, parmi les Grecs, la tragédie satyrique fut en grande estime....

Voici la note de Racine sur ce passage :

Sylvis deducti caveant, me judice, fauni, etc.

Ne semble-t-il pas, par ce vers et les suivants, que les Latins avaient quelques poëmes semblables à la satyre ou pastorale des Grecs?

D'Aubignac avait écrit, à la page 224 :

Sophocle, qui est né dix ou douze ans après la mort d'Eschyle....

Racine a mis, à la marge de cette page :

Comment peut-il dire que Sophocle est né dix ou douze ans après la mort d'Eschyle? Sophocle tout jeune a remporté le prix sur Eschyle, qui était déjà vieux; et ce fut pour cela qu'Eschyle sortit d'Athènes. Il a pu lire que Sophocle était plus jeune de dix ou douze ans.

C'était là une faute d'inattention, que l'abbé d'Aubignac, dans la révision manuscrite de son ouvrage, s'empressa de corriger. Nous avons sous les yeux un exemplaire de la *Pratique du théâtre*, qui appartenait à l'auteur, et qu'il destinait vraisemblablement, comme l'attestent ses corrections, à servir de base à une seconde édition. Cet exemplaire appartient à la bibliothèque du Roi. L'abbé d'Aubignac a rectifié de la manière suivante la phrase que nous venons de citer : *Et Sophocle, qui fleurit dix ou douze ans devant la mort d'Eschyle....*

Mais de toutes les observations de Racine, la plus importante, à notre avis, est celle qui est relative à la *Rodogune* de Corneille. On lisait dans la *Pratique du théâtre*, pages 167 et 168 :

Corneille fait mourir Cléopâtre par un poison si prompt, que Rhodogune en découvre l'effet auparavant qu'Antiochus ait prononcé dix vers. Véritablement que Cléopâtre ait été assez enragée pour s'empoisonner elle-même afin d'empoisonner son fils et Rhodogune, cela est assez préparé dans tous les actes pré-

cédents, où l'on voit sa haine, son ambition et sa fureur, ayant tué de sa propre main son mari, et fait perdre la vie à un de ses fils ; et tout cela pour se conserver dans le trône : mais que l'effet du poison soit si prompt que, dans un espace de temps qui suffit à peine pour prononcer dix vers, on l'ait pu reconnaître, c'est, à mon avis, ce qui n'est pas assez préparé, parce que, la chose étant fort rare, il fallait que Cléopâtre elle-même, quand elle espère que le poison la délivrera d'Antiochus et de Rhodogune, expliquât la force de ce poison, et qu'elle en conçût de la joie ; vu que par ce moyen elle eût préparé l'événement sans le prévenir. L'événement, dis-je, eût été préparé, en ce qu'un poison subtil et violent, comme elle l'eût décrit, eût dû faire son effet sur elle promptement ; mais pour cela, il n'eût pas été prévenu, parce qu'on aurait cru seulement qu'elle l'eût dit comme un moyen facile dont sa rage se servait contre ces innocents ; et ainsi il n'y aurait pas eu lieu de prévenir qu'elle s'en dût empoisonner elle-même.

Racine a écrit, à la marge de la page 168 :

L'embarras ne serait pas moindre. Car quelle apparence que cette Cléopâtre, après avoir dit que le poison fera mourir sur-le-champ celui qui le prendra, se puisse résoudre à en prendre elle-même la moitié, afin de porter son fils et Rhodogune à prendre le reste ? Elle aura lieu de supposer qu'elle mourra avant qu'ils aient le temps de boire le reste de son poison. Ainsi, on ne pourra plus dire ce vers :

Pour vous perdre après elle, elle a voulu périr ;

et elle mourra bien plus légèrement qu'elle ne fait. C'est bien assez qu'elle se fasse mourir de gaieté de cœur, sans y être forcée (comme elle l'est dans l'histoire avec bien plus de vraisemblance), elle qui se doit fier sur l'amitié de son fils, et réserver sa vengeance à une autre occasion.

Nous ne nous faisons pas illusion sur la valeur des notes que nous avons publiées. Les observations sur les tragiques grecs, que nous avons données dans notre dernier numéro, et celles qui sont relatives à la *Pratique du théâtre* de l'abbé d'Aubignac, tirent leur principal attrait du nom de celui qui les a écrites. Mais, nous l'avons dit, c'est parce qu'elles sont de Racine que nous devons les recueillir avec respect. D'ailleurs, nous avons supposé qu'on ne lirait point sans une vive curiosité ces quelques lignes, si brèves qu'elles soient, qui nous rendent si bien compte des impressions qu'éprouvait, à la lecture de certains ouvrages, le plus parfait de nos écrivains.

LETTRES DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE, DÉCOUVERTES DANS LES ARCHIVES DU DUCHÉ DE NASSAU.

M. Fr. Traug. Friedemann vient de publier à Gotha, sous le titre de *Zeitschrift für die Archive Deutschlands*, le premier numéro d'un recueil destiné, si nous pouvons nous exprimer ainsi, à donner une énumération périodique des richesses que contiennent les archives des différents États de l'Allemagne. Ce recueil assurément rendra de grands services aux études diplomatiques et historiques, et, à ce point de vue seulement, il était utile de le signaler ici à l'attention de nos lecteurs. Mais nous devions encore, pour un autre motif, nous arrêter sur cette publication. Elle contient des documents qui se rapportent à notre histoire, et qui ont, à nos yeux, une assez grande importance. Ajoutons encore qu'ils ont été écrits dans notre langue par l'un des hommes les plus illustres du XVIIIe siècle.

M. Friedemann a trouvé dans les archives du duché de Nassau, dont il est le directeur, un certain nombre de lettres écrites par le roi de Prusse Frédéric II. Il les a publiées sans commentaires (1). Elles ne sont pas curieuses seulement par l'orthographe, comme semble le supposer M. Friedemann; elles ont une valeur plus grande, et peuvent servir à l'explication de certains événements très-graves dans l'histoire du dernier siècle. Les deux premières sont adressées à Guillaume IV, et les huit autres à Guillaume V, qui furent successivement stathouders des Provinces-Unies.

Voici la première; c'est la seule que nous reproduisions avec son orthographe :

à Berlin ce 12 de Janv. 1735.

Monssieur mon Coussin,

Jaméz je n'ai tent eux d'obligation aux chanjement d'année que je lui en ai pour cette foix, me proqurent le plaissir de ressevoir de vos lettres mon chér prinsse, dens un teims oux je creynyéz le plus d'estre efassé de Vostre souvenir. Je Vous suis infiniment redevable des vœuxs que vous faites pour ma perssonne, et je peux Vous assurér en revenje que ceuxs que je fais pour la Vostre sont aussi ressiproques que cinsseres, car, il n'y a que Vous avoir veux pour vous aimér et Vous cognoitre pour ne pouvoir vous refusser une entyere estimme, ce sont des chosses que j'ai aprisses par exsperyence, et des sentiments dont je ne chanjerai de ma vie sur Vostre suject. Il ne me reste qu'a Vous faire mes remerciment et à Vous témoigniér ma gratitude des soins que Vous Vous etes donné tent pour donér de l'emploix aux jeune Knobelsdorf, que pour obtenir la detention du pauvre Osten, ce sont deuxs actions oux Vous avéz fait egallement paroitre Vostre naturel genereux et compaticent, et l'amytié que Vous avéz pour moi. Je ne me contente pas de Vous dire que je me feréz un

(1) *Zeitschrift*, etc., p. 64 et suiv.

plaissir de Vous estre utille à mon tour ; mais je me resserve de Vous prouvér, par les Effects, comme je suis aveque une estime toute particuillere,

Monssieur Mon Coussin,

Vostre parfaitement affectionné ami et Coussin,

FREDERIC.

La seconde a déjà une certaine valeur historique :

A Berlin, ce 27 de mars 1740.

Mon cher prince, vous entrez aussi bien dans ma situation que j'entrai dans la vôtre ; ce sont ici chagrins domestiques, ce sont chez vous dissensions intestines ; avec cette différence que mes désagréments finiront d'une ou d'autre manière, et que la léthargie de vos flegmatiques seigneurs et maîtres pourrait bien finir par une apoplexie causée par la politique du cardinal. Je plains les Hollandais de leur aveuglement, et il est bien honteux de dire que les petits-fils de ces héros de la liberté, qui secouèrent généreusement le joug de l'esclavage espagnol, ont si fort dégénéré, qu'ils rampent actuellement sous la naissante monarchie française : ce serait à vous de réveiller dans leur *vergaterung* ces pilotes assoupis auprès de la boussole et du gouvernail. Il faut remuer tous les ressorts de la politique dans les grands dangers, et prévenir, par une résolution vigoureuse, la perte totale que l'on prévoit, et les malheurs qu'il est encore temps d'empêcher. Faites retentir la voix de la liberté ; alarmez l'intérêt prêt à faire naufrage ; représentez aux négociants leur prochaine banqueroute, leur commerce enlevé par les Espagnols et les Français, et par conséquent le bouleversement inévitable de toute la Hollande. Mais ce n'est point à moi de vous donner des conseils dans des choses où vous en savez tout autant et plus que moi ; je me contente de faire des vœux pour vous en particulier, et pour votre république en général. Soyez persuadé, mon cher prince, que je prends une part sincère à ce qui vous regarde, et que je me ferai toujours un sensible plaisir de vous prouver l'estime avec laquelle je suis à jamais

Votre très-fidèle ami et cousin,

FRÉDÉRIC.

Les vrais sentiments de Frédéric II, à l'égard de la France, se décèlent dans cette lettre. Il fut toujours animé, contre elle, d'une sorte de haine qu'il ne cherchait pas à dissimuler, même lorsqu'il fut en paix, et vécut dans de bons rapports avec Louis XV et notre pays. Il partageait d'ailleurs les préventions et les craintes des Anglais et des Autrichiens, lesquels, même au milieu de nos plus honteux désastres du XVIIIe siècle, n'oubliaient pas que la France sous Louis XIV avait remplacé l'Espagne de Charles-Quint et de Philippe II, et que cette *naissante* monarchie, comme l'appelle Frédéric II, avait failli donner des lois à toute l'Europe.

Il faut remarquer encore, dans cette lettre adressée à Guillaume IV, ce que le roi de Prusse dit des Hollandais. Il les accuse d'insouciance et d'inertie ; il invite le chef de la république à les soulever contre la France : *Faites retentir la voix de la liberté ; alarmez l'intérêt prêt à faire naufrage ; représentez aux négociants leur prochaine banqueroute, leur commerce enlevé par les Espagnols et les Français......* Dans

toutes ses lettres aux stathouders, il tient le même langage. Pourquoi Frédéric II met-il cet acharnement à brouiller la Hollande avec la France ? La cause en est simple. Quand la Hollande voulut combattre Louis XIV, elle s'adressa à l'Angleterre, et fit alliance avec elle. Mais cette alliance, qui ne profita qu'à Guillaume III, amena en définitive la décadence de la république. Ce fut l'Angleterre qui eût le monopole du commerce du monde, et la Hollande cessa d'être une puissance maritime de premier ordre. Ce ne fut qu'après la guerre de la succession d'Espagne, après le traité d'Utrecht, lorsque la France n'inspira plus de crainte à l'Europe, que les Hollandais s'aperçurent que leur haine contre Louis XIV les avait plutôt vendus qu'alliés à l'Angleterre. Telle fut au moins, pendant le cours du XVIII[e] siècle, comme il serait facile de le prouver, l'opinion de tous les hommes qui étudièrent les affaires de la république, et qui cherchèrent sérieusement les moyens de la relever. Il y eut, dès 1715, chez le peuple hollandais, une sorte de réaction, d'abord à peine apparente, mais très-réelle, en faveur de la France. Voilà la tendance que Frédéric II et l'Angleterre cherchaient à combattre. Ils s'adressèrent à Guillaume IV et à Guillaume V, chefs de la république, qui n'avaient pas les mêmes intérêts que le peuple et la bourgeoisie; et ils ne cessèrent de leur recommander d'user de toute leur influence, même, comme nous l'avons vu plus haut, de raisons absurdes et de bruits calomnieux, pour empêcher tout rapprochement entre la France et la Hollande.

Frédéric devint plus pressant encore après la guerre de sept ans, au moment où il crut s'apercevoir que M. de Choiseul relevait en Hollande, comme partout ailleurs, l'influence de notre pays.

Il y a deux parts bien distinctes dans la vie politique de M. de Choiseul. Il fut d'abord un homme brillant, mais sans idées arrêtées, sans système. Après le traité de Paris, il devint réellement un homme d'État. Il chercha à tirer profit du *Pacte de famille*, en rattachant d'une manière de plus en plus étroite l'Espagne et Naples à la France. Il releva notre marine, en faisant construire soixante vaisseaux de ligne et un grand nombre de frégates, dont il exerçait sans cesse les équipages. Il donna la Corse à la France; il s'occupa activement des affaires de la Pologne, gênant, dans leurs projets d'agrandissement, la Prusse et la Russie. Il fit aussi des tentatives auprès des Hollandais, cherchant à exciter leur jalousie contre l'Angleterre, et rêvant peut-être cette alliance des marines secondaires, qui eut de si graves résultats dans la guerre de l'indépendance de l'Amérique, et qui força les Anglais d'accepter, en 1783, le traité de Versailles.

Frédéric II haïssait Choiseul. Il affecte de parler de la France et du ministre qui essayait de la replacer, suivant l'expression de Richelieu, là où elle devait être parmi les nations européennes, avec un ton de légèreté et une sorte de mépris. Il rabaisse les succès de nos armées, et il exalte Paoli. Mais, sous chacune de ses phrases, on aperçoit une grande animosité, et plus de crainte, peut-être, qu'il n'en veut montrer. Choiseul par ses agents exerce sur l'esprit

public, en Hollande, une certaine influence; alors Frédéric s'adresse au stathouder, l'engageant, dans des lettres qu'au permier abord on croirait consacrées tout entières à des intérêts ou à des affections de famille, à raviver l'ancienne inimitié de la république contre la France.

Ce 19 décembre 1768.

Monsieur mon cousin,

Je prends part à la désagréable scène que vient de vous donner M. de Breteuil; il mériterait certainement pis, mon cher prince, que d'être privé de vous voir chez lui, et je crois qu'il ne serait pas mauvais que les États généraux se mêlassent un peu de cette affaire, pour rabattre son excessive présomption. Cet homme a fait l'impertinent dans toutes les cours de l'Europe où il a eu des missions, et je vous plains des tracasseries qu'il vous fera essuyer; car, du caractère dont il est, il ne faut pas croire que celles-ci seront les dernières. Cela ne mène pas à grand'chose; il est ridicule qu'un ambassadeur français se targue ainsi à la Haye, pendant que les armées de son maître sont si maltraitées par Paoli; c'est vis-à-vis de Paoli qu'ils devraient faire les fiers, et soutenir cette fierté par des victoires. Mais tout ce que je pourrai dire de plus ne rendra pas raisonnable un homme enflé d'orgueil; il n'y a que des humiliations personnelles qui puissent le corriger. Souffrez, mon cher prince, que je vous félicite sur les heureuses espérances que vous donne ma nièce: je souhaite qu'elle accouche d'un fils, pour assurer votre succession, et pour faire tomber tout esprit de cabale qui pourrait se former contre vous. Je vous souhaite, en même temps, mille prospérités pour la nouvelle année, et que bien d'autres suivent, étant avec une tendre affection, et toute l'estime possible,

Monsieur mon cousin,

De Votre Altesse, le fidèle oncle et ami,

FRÉDÉRIC.

Ce 9 janvier 1769.

Monsieur mon cousin,

Je souhaite à Votre Altesse, pour la nouvelle année, tout ce que je désire pour elle chaque jour de ma vie, savoir, de la santé, du contentement, et toutes les prospérités qu'elle mérite; je la remercie de la part obligeante qu'elle prend à ma personne: du moins pouvez-vous être persuadé, mon cher prince, qu'on ne saurait s'intéresser plus à ce qui vous regarde que je le fais. Vous vous plaisez à excuser la cour de France des insolences de son ambassadeur: cependant Choiseul est un original qui ne le cède pas au sieur de Breteuil, et je crois qu'en fait de prétentions, de chimères, de hauteur et de fierté, Choiseul est très-capable d'endoctriner monsieur son ambassadeur. Si mon approbation peut être de quelque poids, j'avoue que je la donne sans réserve à la conduite que vous avez tenue vis-à-vis de ce singulier personnage; je désirerais encore, pour que cela fût parfait, que la république épousât la cause de son chef, et qu'elle fît connaître à la cour de France qu'elle ne voyait point avec des yeux indifférents les étranges procédés de son ambassadeur. Je suis persuadé qu'une déclaration pareille ferait son effet à la cour de Versailles, et que l'ambassadeur mettrait de l'eau dans son vin, car c'est s'abuser que de penser que la France se trouve dans une situation à donner des lois à l'Europe; jamais elle n'a été plus bas, ses finances ruinées, sa marine peu rétablie, ses forces de terre réduites à 80 mille

hommes : est-ce là un épouvantail pour la république de Hollande ? Il n'y a qu'à parler avec fermeté et dignité, et vous verrez ces bouffées d'orgueil se dissiper comme une vapeur légère que le vent emporte.

Je me réjouis des heureux progrès que ma chère nièce fait dans sa grossesse, et je fais des vœux pour que le dénoûment réponde à un aussi bon commencement. Je vous prie, mon cher prince, de compter toujours sur mon amitié, sur ma tendresse, sur mon estime, étant,

Monsieur mon cousin,

De Votre Altesse, le fidèle cousin, oncle et ami,

FRÉDÉRIC.

Ce 10 de septembre 1769.

Monsieur mon cousin,

Depuis la réception de la lettre de Votre Altesse, M. Van Hop a été de toutes nos tournées militaires ; il a assisté à l'entrevue de l'empereur, et veut encore s'arrêter ici quelques jours pour voir encore des mouvements de troupes. Je félicite V. A. d'avoir vu ce Paoli si fameux, et qui a soutenu si longtemps, en bon citoyen, les droits de la liberté de sa patrie. Les Français sont bien fâchés d'inviter d'autres puissances à opprimer un peuple qu'ils ont subjugué ; ils ne se sont point adressés à moi pour ce sujet, sans doute parce que mes barques de rivière ne me donnent aucune prétention à l'empire de la mer. Je m'en rapporte à M. Tulmeyer pour les nouvelles qui nous viennent de Pologne, et qu'il vous rendra fidèlement. Vous verrez, mon cher prince ; il y a bien à rabattre des triomphes imaginaires que les Français annonçaient des Turcs. Je me borne, en finissant cette lettre, d'assurer V. A. de l'estime infinie et de la considération avec laquelle je suis,

Monsieur mon cousin,
De Votre Altesse,
Le fidèle oncle et ami,
FRÉDÉRIC.

Monsieur mon cousin,

La part que Votre Altesse prend à mon jour de naissance ne peut que lui attirer des remerciments de ma part. Je souhaite que la continuation de mon existence puisse vous être de quelque utilité ; du moins sera-ce d'une personne qui prend un intérêt bien tendre, mon cher prince, à tout ce qui vous touche. Par une suite de ces sentiments, je ne puis qu'applaudir aux mesures que vous avez prises pour éluder les insolences de l'ambassadeur de France ; j'avoue que j'aurais désiré de la république qu'elle donnât quelque signe de vie en cette occasion, et qu'il parût qu'elle prenait part à la dignité de la première personne de son corps. Dans la situation où se trouve actuellement la France, une déclaration des États généraux aurait fait sensation en France, et je garantirais presque que M. l'ambassadeur aurait rabattu de son impertinence. Mais je m'ingère à parler à un stathouder de ce qui regarde une république dont il connaît cent fois mieux que moi et l'esprit et les ressorts. Je vous en demande excuse, mon cher prince, et vous prie de ne l'attribuer qu'à l'amitié et à l'intérêt que je prends à tout ce qui vous regarde, étant avec une parfaite estime,

Monsieur mon cousin,
De Votre Altesse,
Le très-fidèle oncle et ami,
FRÉDÉRIC.

Guillaume V était entièrement dévoué à Frédéric II, dont il avait épousé la nièce. Il essaya donc de faire prévaloir le système politique qui lui était suggéré par le roi de Prusse, système qui consistait à perpétuer les mauvais rapports qui avaient existé jadis entre la Hollande et la France ; mais il échoua. Les plus clairvoyants parmi les Hollandais, ceux qui aimaient sincèrement leur pays, comprenaient que se séparer brusquement de la France et rejeter son alliance, c'était se livrer à l'Angleterre; et il y avait alors une opinion générale dans le pays, c'est que la ruine du commerce et de la marine avait pour cause immédiate l'alliance anglaise. N'était-ce point là une chose douloureuse pour ceux qui se souvenaient que leurs ancêtres avaient eu l'empire des mers, au temps de Tromp et de Ruyter? On le vit bien, en 1780, lorsque les États généraux n'hésitèrent point à prendre parti dans la guerre que les marines secondaires de l'Europe, en appuyant l'insurrection de l'Amérique, soutinrent avec tant d'avantage contre l'Angleterre. Il arriva même, plus tard, que les Hollandais, reprochant avec raison au stathouder d'avoir, en haine de la France, et pour ménager l'alliance anglaise, négligé leur marine et diminué leur commerce, le suspendirent de ses fonctions de capitaineg énéral, et le chassèrent de leurs provinces. Il avait écouté les conseils passionnés du roi de Prusse; il s'était conformé à ses vues et à ses calculs intéressés, sans se soucier des véritables intérêts de la Hollande : la grande humiliation qu'il subit après la guerre d'Amérique fut le seul fruit qu'il retira de sa condescendance pour Frédéric II.

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Séance du 19 *octobre* 1846.

Altération nouvelle dans les cultures de la betterave à sucre en 1846, par M. Payen. — L'altération des betteraves paraît avoir quelque analogie avec la maladie des pommes de terre. On voit autour des betteraves attaquées, et surtout aux points d'insertion des feuilles détruites, des taches fauves s'étendant sur le corps de la racine, formant des dépressions ou même des cavités sinueuses plus ou moins profondes. « Si l'on coupe, dit M. Payen, en deux la betterave par un plan passant dans l'axe, on verra que les parties tachées ont une épaisseur variable, et se prolongent, avec leur coloration rousse, en suivant les lignes des faisceaux vasculaires. Dans une zone plus ou moins pénétrante, le tissu se montre plus translucide que dans les portions correspondant aux parties de la racine plus profondément située en terre, et non atteinte par la substance brune. Ces altérations font des progrès lents lorsque les racines sont isolées; elles se propagent rapidement, au contraire, dans les betteraves accumulées en tas. »

On a constaté que la zone brunie a subi une déperdition presque totale de sa matière sucrée, et que, dans les tissus devenus plus translucides, la proportion de sucre cristallisable est amoindrie.

D'après les renseignements qu'on s'est procurés depuis, cette altération des betteraves ne paraît être ni aussi grave ni aussi générale que la note de M. Payen le semble faire croire.

Dans cette même séance, M. Libri a communiqué à l'Académie l'extrait suivant d'une lettre que M. Gaus, associé étranger, lui a adressée de Goettingue le 13 octobre dernier : « Voici les observations que j'ai faites moi-même de la nouvelle planète que nous devons aux savants calculs de M. le Verrier. Par hasard, j'ai été, ce me semble, le premier à l'observer dans le méridien :

Observations de la nouvelle planète.

27 sept. 1846.	9 h.	27 m.	54 s. 2	Asc. dr.	328°	14'	36", 3	Décl. aust.	13°	25'	54", 0
6 octobre. . .	8	51	56 5		328	5	12 6		13	29	6 4
10 octobre. .	8	35	58 0		328	1	40 7		13	30	17 8

« La seule ascension droite a été observée quatre jours de plus par M. Goldschmidt. »

Séance du 26 *octobre* 1846.

Expériences sur l'action physiologique comparée des chlorure, bromure et iodure de potassium, par MM. Bouchardat et Stuart-

Cooper. — Il semble résulter de ces expériences que le bromure et l'iodure de potassium agissent sur l'économie par le brôme et l'iode qu'ils renferment, tandis que le chlorure de potassium devrait plutôt son action au potassium. De là, les auteurs se croient autorisés à formuler la loi suivante : « L'énergie de l'action physiologique des sels solubles d'un même métal, pour des quantités pondérales égales, est en raison inverse du poids de l'équivalent du corps électro-négatif combiné avec ce métal, quand les propriétés physiologiques de ce principe électro-négatif sont latentes dans ces combinaisons, et quand les conditions de solubilité restent les mêmes. »

Nouvelles combinaisons du cyanure de mercure, par M. Poggiale. — Ces nouvelles combinaisons sont les sels doubles suivants : 1° Cyanure de mercure et de chlorhydrate d'ammoniaque, dont la composition est représentée par la formule : 2 Hg Cy, NH^3, HCl; 2° cyanochlorure de mercure et de sodium, formule : Hg Cy, NaCl; 3° cyanochlorure de mercure et de baryum, formule : Hg Cy, BaCl + 4HO; 4° cyanochlorure de mercure et de strontium, formule : 2 Hg Cy, SrCl+6HO; 5° cyanochlorure de mercure et de magnésium, 2 Hg Cy, MgCl+2 HO, formule : Hg Cy, MnCl + 3HO; 6° cyanochlorure de mercure et de zinc, formule : 2 Hg Cy, ZnCl+6 HO; 7° cyanochlorure de mercuré et de nickel, formule : Hg Cy, NiCl+3 HO; 8° cyanochlorure de mercure et de cobalt, formule : Hg Cy, 2 CoCl+4HO; 9° cyanure et bichlorure de mercure, Hg Cy, Hg Cl; 10° cyanure de mercure et de formiate d'ammoniaque, Hg Cy, $C^4 H^2 O^3 NH^3$.

On prépare ces sels doubles en ajoutant du cyanure de mercure à une dissolution du chlorure métallique saturée à froid, en filtrant la liqueur, et en la faisant évaporer à une température peu élevée. Dans quelques cas, on est obligé d'évaporer la liqueur dans le vide, afin d'obtenir des cristaux réguliers.

Note sur la hauteur de l'Hécla et sur l'éruption qui a eu lieu en septembre 1845, par MM. Descloizeau et Bunsen. — La hauteur absolue du sommet de l'Hécla, au-dessus du niveau de la mer, est, en nombres ronds, de 1400 mètres. Les auteurs ont entrevu, à travers la brume et la vapeur des fumerolles, une pointe qui paraît avoir une vingtaine de mètres de plus que le sommet du cratère. Mais tout porte à croire que ce sommet a subi un abaissement considérable, et que ce sont les débris qui ont fourni les blocs et l'immense quantité de cendres rejetés pendant l'éruption de 1845. Le principal courant de la lave de cette éruption se dirige vers l'ouest-sud-ouest.

Sur la conversion de l'hydrogène sulfuré en acide sulfurique, par M. Dumas. — Certains corps poreux, le linge en particulier, ont la propriété de déterminer la conversion de l'hydrogène sulfuré en acide sulfurique, dans des conditions de température peu éloignées de la température ordinaire. Dans les grandes villes, à Londres en particulier, on a remarqué que les masses de fer ou de fonte exposées à l'air éprouvent des érosions qu'on a attribuées à la présence du gaz sulfureux dans l'air; mais ces érosions semblent être dues plutôt à l'action

de l'hydrogène sulfuré qu'exhalent les nombreux égouts de la ville de Londres. Les émanations d'hydrogène sulfuré, très-générales d'ailleurs, peuvent donc devenir l'occasion de productions lentes d'acide sulfurique, et, par suite, de sulfates, là où des bases se rencontrent pour le saturer. « Le soufre, dit M. Dumas, pourrait donc voyager, à travers l'air, des sulfates qui le renferment dans les grands amas d'eau, aux terres qui en ont besoin pour la végétation des plantes qu'elles alimentent, ou pour la production des animaux que celles-ci doivent nourrir. »

Sur la loi de la compressibilité des fluides élastiques, par M. Regnault. — Les expériences de Boyle et de Mariotte avaient conduit à cette loi : *Les volumes d'un gaz sont inversement proportionnels aux pressions qu'il supporte.* On avait reconnu depuis quelque temps que cette loi n'était pas exacte dans tous les cas. M. Regnault est un des physiciens qui, par la précision de leurs travaux, l'ont battue en brèche. Les expériences qu'il vient de publier portent sur l'air atmosphérique, le gaz azote, le gaz acide carbonique, et l'hydrogène. En voici les résultats :

1° L'air atmosphérique ne suit pas rigoureusement la loi de Mariotte, et il se comprime réellement un peu plus que cela ne devrait avoir lieu d'après cette loi.

2° Le gaz azote présente les mêmes anomalies que l'air atmosphérique. Ce gaz se comprime plus qu'il ne le ferait s'il suivait la loi de Mariotte, et le rapport augmente régulièrement avec la pression.

3° Pour le gaz acide carbonique, la loi de Mariotte ne peut pas même être considérée comme une loi approchée, lorsque l'on observe ce gaz sous des pressions un peu considérables.

4° Le gaz hydrogène ne suit pas mieux la loi de Mariotte que l'air atmosphérique; mais, ce qui est très-remarquable, il s'en écarte en sens contraire. Ainsi, tandis que l'air atmosphérique, et tous les gaz étudiés jusqu'ici, se compriment plus que cela ne devrait être, d'après la loi de Mariotte, le gaz hydrogène éprouve une compression moindre que celle qui serait donnée par cette loi, et sa compressibilité diminue à mesure que la pression augmente. La force élastique du gaz hydrogène est donc analogue à celle d'un ressort métallique, qui offre une résistance d'autant plus grande à la compression, qu'il se trouve déjà soumis à une pression plus considérable.

Enfin, la loi de Mariotte doit être considérée comme une *loi limite*, qui n'est rigoureusement exacte que lorsque les gaz sont infiniment dilatés, et dont ils s'écartent d'autant plus qu'on les observe dans un état de plus grande condensation.

Le conton-poudre ou fulmi-coton. — Depuis quelque temps, M. Schœnbein a fait beaucoup de bruit d'une découverte qui consiste à remplacer la poudre à canon par le coton, préparé d'une certaine manière. L'auteur n'a pas encore jugé à propos de livrer son secret à la publicité. Le mystère dont il entoura cette découverte piqua la curiosité des chimistes. M. Otto, de Brunswick, et M. Knopp, pré-

parateur au laboratoire de l'université de Leipzig, annoncèrent, presque à la même époque, qu'on obtient le produit explosif, en traitant du coton par l'acide nitrique concentré, en le lavant et le desséchant à une température convenable. Or, ce produit éminemment inflammable, et dont les effets sont réellement supérieurs à ceux de la poudre ordinaire, paraît être analogue à la xyloïdine, découverte il y a treize ans par Braconnot, et si bien étudiée par M. Pelouze.

Note sur des tombeaux d'origine inconnue, situés au Ras Aconater, entre Alger et Sidi-Ferrah, par Guyon. — Ces tombeaux se rencontrent sur le revers d'un monticule, d'où l'on jouit d'une vue très-étendue sur la mer. Cette partie du monticule est en regard d'un plateau qui, d'après de nombreux indices, paraît avoir été occupé par la population qui a construit les monuments en question. Ceux-ci, au nombre d'environ deux cents, se composent tous, sans exception, de quatre pierres, dont trois sont placées de champ, et disposées de manière à former les trois côtés d'un carré; elles supportent la quatrième, qui s'y trouve placée à plat. L'intérieur des tombeaux a été envahi par la broussaille. Cette broussaille enlevée, on se trouve sur de la terre végétale. A un pied de profondeur, est un lit de pierres plates de différentes dimensions, de nature calcaire, comme celles de l'enceinte. Ces pierres reposent immédiatement sur des squelettes, au nombre de deux, trois, quatre et plus, provenant d'individus des deux sexes et de tous les âges, à partir du plus tendre. On ne saurait émettre que des hypothèses sur l'origine de ces tombeaux.

Observations sur l'existence de l'arsenic dans les eaux minérales, par M. Figuier. — M. Valchner avait le premier annoncé l'existence de l'arsenic dans les eaux minérales de Wiesbaden. Ce fait fut révoqué en doute; mais M. Figuier vient de confirmer le résultat de M. Valchner. En effet, il vient de constater, par l'analyse chimique, que 100 litres d'eau prise à la grande source de Wiesbaden renferment 45 milligrammes d'acide arsénieux.

Sur une pluie colorée en rouge, observée dans les départements de l'Ardèche et de l'Isère. — Cette pluie tombait en grosses gouttes d'un rouge de sang, et figurant ce liquide à s'y méprendre. Peu à peu il s'opérait, dans les gouttes tombées et restées en repos, une espèce de décomposition semblable à celle qui s'opère entre le sérum et les globules de sang : le liquide surnageait, et au fond, on voyait une matière rougeâtre semblable à de la brique pilée; les feuilles en étaient couvertes. Cette matière vient sans doute d'une argile silico-ferrugineuse; les nuages de pluie se seront formés dans quelque tourmente qui aura balayé le sol.

Séance du 2 novembre.

Sur la xyloïdine, par M. Pelouze. — La xyloïdine, décrite dans tous les traités de chimie, est réellement le coton-poudre. Seulement, on n'avait pas songé, avant M. Schœnbein, à s'en servir dans l'état balistique. C'est un nitrate dont le coton, c'est-à-dire, un composé com-

bustible de carbone, d'oxygène et d'hydrogène, constitue la base. Quand on voit l'acide nitrique s'engager dans des combinaisons organiques où il se dépouille de ses propriétés ordinaires, de son odeur, de sa causticité, de sa solubilité, on se demande si l'on ne pourrait pas arriver un jour à faire des aliments par la voie de la chimie. M. Pelouze n'est pas éloigné de croire à une découverte de ce genre.

— M. Schœnbeïn vient d'écrire à l'Académie que son procédé (qu'il persiste à ne pas faire connaître) diffère de celui de M. Pelouze pour préparer la xyloïdine.

Recherches sur l'astronomie indienne, par M. Chasles. — L'auteur a consulté de nombreux documents historiques, de l'examen desquels il résulte que les Indiens, ainsi que les Chaldéens, ont eu des tables du mouvement des planètes. On se rappelle que l'existence de ces tables astronomiques a été généralement niée.

De l'action des larmes et des fluides de sécrétion en général sur les tissus vivants, considérée sous le point de vue physiologique et pathologique, par M. Martini. — L'auteur pose en fait que les larmes sont sécrétées par la conjonctive et non par la glande lacrymale. En effet, dit-il, après l'ablation de cette glande, elles continuent à se produire comme auparavant, et avec les mêmes propriétés chimiques et physiologiques.

Séance du 9 novembre.

Rapport sur un mémoire de M. Eugène Chevandier, sur les quantités d'eau contenues dans les bois de chauffage à différentes époques, après la coupe. — Dans ce rapport, on reconnaît l'exactitude des résultats obtenus par M. Chevandier. Nous allons en communiquer les principaux :

La quantité d'eau contenue dans les divers échantillons d'une même sorte de bois présente des différences d'autant plus grandes, qu'on les examine à une époque plus rapprochée de la coupe.

Les différences deviennent au contraire très-faibles lorsque le bois, ayant perdu toute son eau de végétation, ne contient plus que l'eau qu'il retient par suite de ses propriétés hygrométriques.

Le temps nécessaire pour atteindre cet état où le bois peut être considéré comme étant parvenu à la dessiccation la plus complète qu'il puisse éprouver à l'air libre, dans un hangar bien aéré et à l'ombre, varie suivant la nature des échantillons : ainsi, les bois résineux ont toujours atteint cette dessiccation complète au bout de dix-huit mois au plus, et même le plus souvent au bout d'un an.

Les bois blancs de tremble et de saule sont aussi parvenus à cet état constant au bout de dix-huit mois ; mais ils ne l'ont pas atteint au bout d'un an.

Pour les bois durs de hêtre, de chêne, de charme et de bouleau, les différences sont plus marquées : ainsi le hêtre, quelle que soit la nature des échantillons, bois de quartier, ou rondins de branches ou de brins de taillis, est parvenu à sa dessiccation naturelle aussi complète que possible au bout de dix-huit mois.

Pour le bouleau et le charme, les bois de quartier seuls sont arrivés à cet état au bout de dix-huit mois ; le rondinage n'y parvient qu'au bout de deux ans ; enfin, dans le chêne, le bois de quartier même n'est pas encore arrivé complétement à un état de siccité, ne variant plus que sous l'influence de l'état hygrométrique de l'air, au bout de dix-huit mois; il continue, ainsi que les échantillons de rondinage, à perdre un excès d'humidité jusqu'à deux ans de coupe.

Résumé des expériences faites, jusqu'au 4 *novembre* 1846, *à la direction des poudres et des salpêtres de Paris, sur la manière de préparer le fulmi-coton, et sur ses propriétés physiques et balistiques.* (Note de M. le colonel Avéros.) — Il résulte, d'une série d'expériences, que si l'on prend la moyenne des résultats fournis sur les six échantillons fabriqués à la Direction des poudres, dans des conditions peu favorables, 5 grammes de poudre-coton produisent le même effet sur la balle de fusil, que 13 à 14 grammes de poudre à mousquet ordinaire.

En résumé, sous le rapport de la fabrication, pour obtenir un bon résultat, il faut :

1° Tremper du coton épuré dans un mélange composé de parties égales d'acide azotique et d'acide sulfurique.

2° La durée de l'immersion paraît peu importante : toutefois, les meilleurs échantillons avaient été trempés de dix à quinze minutes.

3° On peut se servir d'un mélange dans lequel du coton a déjà été immergé, en le ravivant si cela est nécessaire : le n° 4 et le n° 5 ont été ainsi obtenus.

4° Il ne faut pas que le coton dépasse le niveau du liquide.

5° On doit sécher le coton lentement, et éviter, surtout lorsqu'il est encore humide, de le soumettre à une température supérieure à 100 degrés.

6° En le lavant dans l'eau saturée de salpêtre, on augmente un peu son énergie. On ne pense pas que cela vaille le surcroît de dépense.

Sous le rapport du service, le coton-poudre présente des avantages et des inconvénients.

Les avantages sont : la propreté, la combustion vive et sans résidu solide, l'absence d'une mauvaise odeur, sa légèreté, la possibilité de le manier sans danger, loin du feu bien entendu; pas de poussier et de tamisage possibles, une force incontestable, et qu'on peut évaluer, dès à présent, au triple de la force de la poudre de guerre à poids égal.

Ses inconvénients sont : le volume, et, par suite, la difficulté de la confection et du transport des munitions; la production d'une grande quantité de vapeur d'eau dans les armes, qui est peut-être plus gênante dans le tir que la crasse de la poudre ordinaire.

Quant au prix de revient et aux effets de cette substance sur les armes à feu, ce sont des questions à étudier.

Ce qui demeure acquis, c'est la connaissance d'une force nouvelle, incontestable. Cette force existe, on sait la produire; il reste à apprendre comment elle pourra être utilisée.

Il est hors de doute qu'on y parviendra, et qu'on parviendra en même temps à faire disparaître une partie des inconvénients que l'on aperçoit aujourd'hui. Il est présumable aussi que, lorsqu'on saura mieux s'y prendre, le prix d'une substance qui ne demande pour sa fabrication qu'un hangar et quelques vases, n'aura rien d'effrayant.

Annalen der Chemie und Pharmacie.

Articles originaux contenus dans le numéro de juillet 1846 :

Sur les produits de décomposition de la colle par l'acide chromique, par M. Schlieper. — Il résulte de ce travail qu'en oxydant la colle au moyen de l'acide chromique, on obtient, en premier lieu, de l'acide prussique, puis de l'acide acétique, de l'acide valérianique et de l'acide benzoïque; enfin deux produits oléagineux qui se décomposent, d'un côté, en valéronitril, et, de l'autre, en valéracétonitril. La composition du valéronitril est représentée par la formule : $C^{10} H^{9} N$, et celle du valéracétonitril par : $C^{26} N^{2} H^{24} O^{6}$.

Le valéronitril est une huile limpide, incolore, très-mobile, et douée d'un pouvoir réfringent très-marqué. Sa densité est 0,81. Il est très-peu soluble dans l'eau; sa saveur est aromatique, et son odeur rappelle celle de l'huile d'amandes amères. Il se dissout, en toute proportion, dans l'alcool et dans l'éther. Son point d'ébullition est à 125°.

Le valéracétonitril ressemble beaucoup au corps précédent. Il est très-volatil, et bout à 68-70° ; sa densité est 0,79. Sa saveur est brûlante et éthérée.

Sur le cyanurate amylique, par M. Schlieper. — En faisant réagir l'acide cyanique sur l'huile de fusel, on obtient un corps cristallin particulier, que M. Schlieper vient de soumettre à un examen détaillé. Ce corps (cyanate amylique) a beaucoup de ressemblance avec la leucine. Il est d'un blanc de neige, et présente des cristaux écailleux d'un éclat nacré. Il est gras au toucher, insipide et inodore. Il est sans action sur les couleurs végétales, et n'est pas précipité par les sels métalliques. Il est soluble dans l'alcool, l'éther, et dans l'eau bouillante. A 100°, il se sublime en paillettes brillantes, et se décompose à une température plus élevée. Sa composition a été représentée par la formule : $C^{42} H^{42} F^{6} O^{18}$.

Sur la coloration rouge des sels manganeux, par M. Võlker.— L'auteur résume son travail de la manière suivante :

1° La cause la plus ordinaire de la coloration rouge des sels manganeux dans la présence du cobalt.

2° Cette coloration peut aussi être due à un degré d'oxydation supérieur du manganèse; ce qui se reconnaît aisément par la décoloration instantanée que l'acide sulfureux produit dans les dissolutions des sels manganeux.

3° Tel sel qui, vu en petite masse, paraît incolore, présente une faible teinte rougeâtre, quand on le regarde en couches épaisses.

4° Cette teinte rougeâtre est propre aux sels manganeux.

5° Pour obtenir le sel incolore, on dissout l'oxyde manganique, exempt de cobalt, dans de l'acide sulfurique ordinaire, dont on chasse l'excès par l'évaporation à une douce chaleur; on reprend le résidu par l'eau, et on le fait cristalliser.

6° Pour séparer le manganèse du cobalt, on se sert avantageusement d'une solution de sulfure d'ammonium, qu'on ajoute par gouttes pour précipiter le cobalt.

Sur quelques sulfures de manganèse, par M. Völker.

1° *Sulfure mangano-potassique.* On l'obtient en faisant fondre du sulfate manganeux anhydre avec 1/5 de noir de fumée, et trois fois son poids de carbonate potassique et de soufre. Il cristallise en paillettes rouges, presque insolubles dans l'eau, l'alcool et l'éther, et fait explosion avec le nitre. Formule : $3\,MnS + KS$.

2° *Le sulfure mangano-sodique*, $3\,MnS + NaS$, s'obtient d'une manière analogue, en substituant au carbonate de potasse le carbonate de soude.

Sur un mode de production générale des acides $(CH)^n O^4$, *ayant leur point d'ébullition au-dessous de* 300°, par M. Redtenbacher. — L'auteur comprend, sous la formule générale de $(CH)^n O^4$, les acides acétique, métacétique, butyrique, valérianique, caproïque, énanthylique, caprylique, pélargonique et caprique. Ces acides se rencontrent partiellement dans le règne organique, mêlés en petite quantité avec des substances grasses solides ou liquides. On peut expliquer leur origine par une simple absorption de l'oxygène, qui s'ajouterait à des corps aldéhydiformes représentés par la formule générale : $(CH)^n O^2$. Cette explication est déjà démontrée pour les acides acétique, métacétique, butyrique, valérianique et énanthylique.

En traitant l'acide oléique par un moyen oxydant, comme l'acide nitrique, on obtient d'abord de l'acide caproïque, de l'acide valérianique et de l'acide acétique, puis les acides caprylique, butyrique et métacétique. Par cette oxydation on s'explique l'existence de la plupart de ces corps dans toutes les graisses, à côté de l'acide oléique. Ainsi, dans la graisse d'homme, l'acide oléique est accompagné, en quantité notable, d'un acide volatil gras, surtout d'acide caprylique. Ce dernier se manifeste par son odeur, après un exercice violent qui provoque la sueur.

La guanine et ses combinaisons, par M. Unger. — La guanine pure est, non pas jaunâtre, mais blanche, et ses sels sont incolores. Elle est sans action sur les couleurs végétales, et insoluble dans l'eau. Le guano du Pérou est beaucoup plus riche en guanine que le guano d'Afrique. La guanine forme avec le chlorure de platine un sel double, représenté par la formule : $C^{10}N^5H^5O^2\,ClH, 2\,PtCl^2 + 4HO$.

Acide hyperurique, par M. Unger. — Pour obtenir le corps cristallin que M. Unger appelle *acide hyperurique*, on procède de la manière suivante : On fait un mélange intime de 3 parties de guanine, de 5 parties de chloraté potassique et de 25 parties d'eau, puis on y ajoute 30 parties d'acide chlorhydrique. Lorsqu'on maintient le mélange à une

température de 25°, il se produit, dans l'espace de 24 heures, des cristaux d'acide hyperurique. Ces cristaux sont des prismes rhomboédriques : ils sont brillants, incolores, insipides, inodores, et croquent sous les dents. Ils rougissent le papier de tournesol humide, sont très-peu solubles dans l'eau et les acides, et se dissolvent en petite quantité dans les alcalis caustiques ou carbonatés. Leur composition est représentée par la formule : $C^{10}N^{4}H^{3}O^{7}+2HO$.

Sur la production de la graisse par l'action de la bile sur le sucre, par M. H. Meckel. — Il résulte de cette note que la matière grasse, obtenue par l'action de la bile sur le sucre, n'est pas de la graisse ordinaire, mais un des principes de la bile, probablement l'acide choléique. M. Heintz pense que la séparation de cet acide est principalement due à la production de l'acide lactique dans la réaction observée par M. Meckel.

Sur deux nouvelles séries d'oxysels d'or double, par M. Himly. — Aucun de ces sels n'a pu être isolé. L'auteur indique comme type le dithionite d'or et de soude : $AuO^{2}, S^{2}O^{2}+3NaO, S^{2}O^{2}+5HO$. La dissolution de ce sel est incolore ; elle est précipitée en jaune par le nitrate d'argent, et en rouge par les sels de plomb.

Sur la présence du sulfure d'arsenic dans le schellak, par M. Büchner. — On donne le nom de *schellak* à une espèce de résine provenant de la piqûre d'un insecte, *coccus lacca*, sur les jeunes branches de plusieurs arbres des Indes orientales (*Aleurites laccifera* Wild., *Croton aromaticus*, *Butea frondosa*, *Ficus religiosa*, *Zizyphus jujuba*). Le suc concrété qu'on laisse sur les branches est connu dans le commerce sous le nom de *lacca in ramulis ;* le suc raclé s'appelle *lacca in granulis*. Dans ce dernier cas, il est sous forme de petits morceaux anguleux, rouges et creux dans l'intérieur, et fusibles au feu. John trouva, dans 100 parties de cette matière résineuse,

66,7	résine,
1,7	cire,
16,7	matière résinoïde particulière,
2,5	matière aromatique amère,
3,9	matière colorante,
0,4	extrait jaune foncé,
2,1	débris d'insectes,
6,0	sels, perte.

M. Büchner y vient de trouver une quantité variable de sulfure d'arsenic. Cette substance toxique paraît provenir du sable ou de la poussière qu'entraînent les vents. Le *schellak* vient de Siam, de Laos, d'Assam, de Pegou, de Sumatra, c'est-à-dire, des contrées les plus malsaines et les plus meurtrières pour les étrangers non acclimatés, surtout dans la saison où règnent les vents. La maladie qui fait alors le plus de victimes est une espèce de fièvre jaune, et présente les symptômes d'un véritable empoisonnement. L'auteur profite de ce fait pour appeler l'attention des médecins sur la composition chimique de l'air,

et surtout des molécules solides suspendues dans l'air, au moment où règnent les grandes épidémies, telles que le choléra.

Présence de l'ammoniaque dans les glaciers, par M. Horford. — L'auteur a jugé intéressant de s'assurer, par l'analyse, si les glaces éternelles formées sur le sommet des Alpes, c'est-à-dire, à une hauteur de plusieurs milliers de mètres au-dessus du niveau de la mer, contiennent autant d'ammoniaque que la glace formée dans les basses régions, à la surface du sol. La quantité qu'il y a trouvée (un millionième) est si minime, qu'on peut la considérer comme nulle.

Articles originaux contenus dans le numéro d'août 1846.

Recherches sur la bile, par M. de Gorup-Besanez. — Beaucoup de chimistes se sont occupés de la constitution de la bile chez l'homme et les principaux mammifères. Mais ces travaux s'accordent si peu entre eux, qu'il est impossible d'en tirer des résultats certains pour la science. Le mémoire de M. Gorup n'est pas non plus appelé à jeter beaucoup de lumière sur cette question difficile. On n'y trouve pas de conclusion nettement formulée.

Sur la berberine, par M. Fleitmann. — Cet alcaloïde de l'épine-vinette (*Berberis vulgaris*) fut découvert par M. Büchner, qui lui assigna la composition suivante : $C^{33}\,H^{18}\,NO^{12}$. M. Fleitmann, ayant repris en partie le travail de M. Büchner, trouve cette composition inexacte : il donne la formule : $C^{42}\,H^{18}\,NO^{9}$ pour la berberine anhydre. Les sels examinés par l'auteur sont : 1° le *chlorhydrate de berberine* $C^{42}\,H^{18}\,NO^{9} + ClH + 5HO$; il cristallise en aiguilles déliées jaunes, solubles dans l'alcool. Sa solution est précipitée en jaune par les sels de plomb et d'argent ; 2° *sulfate acide de berberine ;* il forme de petits cristaux jaunes, qui à 100° ne perdent rien de leur poids ; 3° *chromate acide de berberine ;* on l'obtient sous forme d'une masse jaune volumineuse, en traitant une solution de chlorhydrate de berberine par le chromate acide de potasse. Desséché à 100°, il ne perd rien de son poids. Les autres sels sont le *nitrate*, le *chlorate*, et une combinaison platinique représentée par la formule : $C^{42}\,H^{18}\,NO^{9} + ClH + Pt\,Cl^{4}$.

Recherches sur la cumarine, par M. Bleibtreu. — L'*Asperula odorata* est une plante qu'on emploie, sur les bords du Rhin, pour donner au vin un bouquet agréable. Cette propriété est due à un principe aromatique, identique avec la cumarine ($C^{18}\,H^{7}\,O^{4}$) qu'on trouve dans la fève de tonka. On l'obtient en faisant digérer la plante desséchée (à l'époque de la floraison) par de l'alcool concentré, et reprenant l'extrait alcoolique par l'éther et l'eau bouillante. Il se dépose par le refroidissement une matière cristallisée en aiguilles, et possédant au plus haut degré l'odeur caractéristique de l'aspérule odorante. Beaucoup d'autres plantes paraissent contenir le même principe de la fève de tonka ; telle est, entre autres, la flouve (*Anthoxanthum odoratum*) qui donne au foin son odeur aromatique, le mélilot (*Melilotus officinalis*), etc.

Documents pour servir à la connaissance de l'influence chimique sur la distribution des plantes, par M. Hruschauer. — La préférence

que certaines plantes montrent pour tel ou tel terrain est depuis longtemps un fait constaté par les botanistes et les géologues. Ainsi, les graminées se plaisent dans un sol siliceux, tandis que l'*Erica herbacea*, le *Convallaria polygonatum*, le *Cynanchum vincetoxicum*, l'*Anthericum ramosum*, le *Geranium sanguineum*, le *Coronilla coronata*, semblent exclusivement appartenir au terrain calcaire. Cependant, on rencontre aussi des végétaux aimant le terrain calcaire, dans des terrains argileux, etc.; mais ces anomalies ne détruisent pas la loi générale : ces végétaux trouvent toujours dans ces terrains étrangers, par la décomposition des roches, les quantités de chaux ou de silice nécessaires à leur développement. Ces quantités, d'après l'analyse des cendres, paraissent être à peu près constantes.

Des combinaisons de l'acide phosphorique avec l'aniline, par M. Nicholson. — Les combinaisons que l'acide phosphorique forme avec l'aniline sont analogues aux phosphates alcalins. Ainsi, il y a un phosphate contenant 2 équivalents d'aniline et 1 équivalent d'eau; un autre renferme 1 équivalent d'aniline et 2 équivalents d'eau; enfin le pyrophosphate d'aniline est représenté par $HO, C^{12}H^7N, HO, PO^5$, et le métaphosphate, par $HO, C^{12}H^7N, PO^5$.

Sur la glycyrrhizine, par M. Lade.—L'auteur a trouvé le principe sucré du bois de réglisse (glycyrrhizine), composé de carbone 61, 3
hydrogène 6, 8
oxygène 31, 8
azote 0,03 à 0,06.

L'azote ne paraît pas entrer, comme un élément nécessaire, dans la composition de la glycyrrhizine. Celle-ci forme avec l'oxyde de plomb, une combinaison définie que M. Lade exprime par la formule:

$$C^{63}H^{22}O^{12}\left\{\begin{matrix}PbO\\HO.\end{matrix}\right.$$

Sur le ruthenium comparé à l'iridium, par M. Claus. — Le ruthenium est un nouveau métal, découvert dans le résidu des minerais de platine. Il a dans ses réactions la plus grande analogie avec l'iridium. Voici cependant en quoi il diffère essentiellement de ce dernier corps: Plus la proportion de chlore avec lequel l'iridium se combine est forte, plus le chlorure qui en résulte est foncé en couleur. C'est tout l'inverse pour le ruthenium; ainsi, le protochlorure de ruthenium est noir ou bleu foncé, le sesquichlorure est jaune orange, et le perchlorure rouge rose, et le moins fortement coloré. Les chlorures doubles de ruthenium et de potassium ou d'ammonium cristallisent en prismes, et les sesquichlorures en octaèdres et cubes; ces mêmes sels à base d'iridium ont une cristallisation différente. Le perchlorure d'iridium est bien moins soluble dans l'eau que le sesquichlorure; le contraire a lieu pour le ruthenium. Le ruthenium a plus d'affinité pour l'oxygène que l'iridium; c'est pourquoi plusieurs de ses oxydes peuvent être obtenus par la combustion à l'air, et ne sont pas, comme les oxydes d'iridium, réduits par la calcination à la chaleur rouge; et ils sont, de même, moins réductibles par l'hydrogène.

Articles originaux contenus dans le numéro de septembre.

Sur le poids atomique de l'argent et du carbone, par M. Strecker. — On se rappelle que M. Dumas, ayant soumis le poids atomique du carbone à une nouvelle évaluation, l'avait trouvé = 75. Suivant M. Strecker, ce nombre est trop bas, et doit être porté à 75,415. Le poids atomique de l'argent serait = 1348,79.

Sur l'équivalent du chlore, par Marignac. — M. Gerhardt, admettant que les équivalents des corps simples étaient des multiples de l'équivalent de l'hydrogène, avait assigné au chlore le nombre 450. M. Marignac s'attache à refuter les expériences de M. Gerhardt, et maintient, au contraire, l'ancien équivalent du chlore = 445,25.

De l'action de l'acide cyanique sur l'alcool et l'aldéhyde, par MM. Liebig et Wœhler. — En faisant arriver la vapeur d'acide cyanique dans l'alcool, MM. Liebig et Wœhler obtinrent, il y a quinze ans, un corps cristallin, auquel ils donnèrent le nom d'éther cyanique. Cet éther, mis en contact avec de l'eau de baryte, ne produisit ni du cyanate ni du cyanurate barytique. Les auteurs, ayant repris leur ancien travail, viennent de reconnaître que l'éther cyanique renferme un acide nouveau, auquel ils donnent le nom d'*acide allophanique*. Cet acide contient les éléments de 2 équivalents d'acide cyanique et 3 équivalents d'eau ; sa composition est représentée par la formule : $C^4 N^2 H^3 O^5$. En faisant agir l'acide cyanique sur l'aldéhyde, on obtient également un nouvel acide, l'*acide trigénique*, dont la composition peut être représentée par $H + C^8 N^3 H^6 O^3$. Cet acide cristallise en prismes groupés en étoiles. Il a une faible saveur acide, il est très-peu soluble dans l'eau, et à peine soluble dans l'alcool. Soumis à la chaleur, il fond et se décompose en quinoline (leucole). Traité par le perchlorure de platine, il donne naissance à un sel double cristallin qui, par l'action de la potasse caustique, développe immédiatement l'odeur de la quinoline.

Analyse du café, par M. Rochleder. — Il résulte de ce travail que le café renferme deux classes de principes ; la première comprend :

cellulose (fibre ligneuse)	$C^{12} H^{10} O^{10}$.
sucre	$C^{12} H^{11} O^{11}$.
glycérine	$C^4 H^8 O^6$.
acide oléique	$C^{36} H^6 O^4$.

A la seconde classe appartiennent :

légumine (protéine)	$C^{48} H^{36} N^6 O^{14}$.
acide caféique	$C^{16} H^7 O^6$.
caféine	$C^{16} H^{10} N^4 O^4$.
acide palmitique	$C^{32} H^{32} O^4$.

Sur les produits de la distillation sèche du cinnamate de cuivre, par M. Hempel. — L'auteur dit avoir rencontré, parmi les produits de la distillation du cinnamate de cuivre, le styrole et le métastyrole.

Analyse des eaux mères salines d'Unna, par M. Liebig.

Ces eaux mères contiennent :

chlorure de calcium	21,778
chlorure de magnésium	8,862
bromure de magnésium	0,1428
iodure de magnésium	0,02323
sel marin	2,213
chlorure de potassium	0,00992
sulfate de chaux	1,053

Sur un nouvel acide de soufre de la série des composés melloniques, par M. Jamieson. — Ce nouvel acide s'obtient en traitant une solution un peu concentrée de sulfhydrate de sulfure de potassium. Il cristallise en petites aiguilles blanches, presque insolubles dans l'eau froide, dans l'alcool et l'éther, et peu solubles dans l'eau bouillante. Il est sans saveur, et rougit faiblement la teinture de tournesol. Par une température de 140 à 150°, il se décompose en hydrogène sulfuré et en mellon. Sa composition est exprimée par la formule : $C^6N^4S^4H^4$. L'auteur lui donne le nom d'*acide sulfo-mellonhydrique.*

Sur la mannite dans les racines du triticum repens, par M. Völcker. — Plusieurs chimistes avaient nié l'existence de la mannite dans le chiendent (*Triticum repens*). M. Völcker vient de prouver, par l'analyse, que les cristaux aciculaires sucrés que donne l'extrait de cette racine sont réellement de la mannite. Seulement ce principe varie de quantité; ainsi, le chiendent croissant dans un sol aride est plus riche en mannite que celui qui croît dans un lieu sombre et humide. M. Völcker n'est pas éloigné de croire que la mannite est un produit de décomposition du sucre de raisin, qui paraît se former dans la première époque de végétation.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

M. Defrémery a lu devant l'Académie des inscriptions, dans les séances du 23 octobre, des 12, 21 et 27 novembre, un mémoire sur les *Émir al Oméra*. Ce travail a pour objet une période de dix années (324 à 334 de l'hégire = 936 à 945 de J. C.), pendant laquelle l'autorité souveraine fut exercée à Bagdad, sous le nom des khalifes, par des chefs turcs ou deïlémites, parmi lesquels figure un prince arabe de la dynastie des Hamdanides, le célèbre Nacir Eddaulah. Deux autres dynasties musulmanes, les Boureïhides et les Seldjoukides, héritèrent du pouvoir des Émir al Oméra, et continuèrent, à leur exemple, de tenir en tutelle les khalifes abbassides.

« L'histoire des Émir al Oméra, dit en commençant M. Defrémery, n'a encore été l'objet que d'une seule monographie. Cet écrit, publié il y a trente ans à Gœttingue, n'est pas indigne d'estime. L'auteur a rassemblé avec soin, et le plus souvent avec critique, presque toutes les données que lui offraient les ouvrages imprimés sur l'histoire orientale. Son mémoire présente un résumé satisfaisant des textes d'Abou'lféda, d'Elmakin, d'Abou'l Faradj, relatifs à l'histoire des Émir al Oméra, et de ceux des Boureïhides qui les ont remplacés à Bagdad.

Mais il a dû s'en tenir là, faute de pouvoir recourir aux sources manuscrites. Beaucoup plus favorablement placé sous ce rapport, j'ai cru que je pouvais prétendre à faire mieux. Outre le secours tardif, mais néanmoins inappréciable, d'Ibn-Alathir, dont la Bibliothèque royale a acquis récemment un magnifique exemplaire, d'après lequel j'ai revu soigneusement et complété mon mémoire, j'ai mis à contribution les ouvrages de Noveïri, de D'zéhébi, d'Ibn Khaldoun, de Cémal-Eddin, d'Abou 'l' mehacin, de Maçoudi, du pseudo Fakhr-eddin Razi, de Jafeï; et ces auteurs m'ont fourni une foule de détails tout à fait neufs.»

« On s'accorde à regarder le khalife Radhibillah, qui monta sur le trône en 934 de notre ère, comme l'auteur de l'établissement des Émir al Oméra. Nous n'avons pas la prétention de combattre cette opinion. Sans doute, Rhadi fut le premier qui concentra toute l'autorité civile et militaire entre les mains d'un seul officier, décoré du titre d'Émir al Oméra (émir des émirs, ou émir suprême). Mais cette institution existait en germe bien longtemps avant lui. On en peut faire remonter l'origine au règne de Motacim billah (218-229 de l'hégire = 833-843-4 de J. C.). D'après le *Moroudj eddzéheb* de Maçoudi, ce khalife fut le premier qui eut un corps de Turcs à son service. Leur nombre montait d'abord à quatre mille, et ils étaient distingués des autres troupes par leur riche costume et leurs ajustements de soie et d'or. A partir de Motacim, on voit, presque à chaque époque, un émir turc posséder un pouvoir considérable à la cour du khalife, et se rendre quelquefois redoutable à son maître. N'étaient-ils pas presque des Émir al Oméra, cet Afchin, qui eut la gloire de mettre fin à la révolte de Babec Khorrémi; cet Achinas, que Vathic-billah gratifia d'une couronne; cet Itakh, qui, sous Moutévikkil, réunit entre ses mains les titres de général des troupes turques et africaines, de grand trésorier, de surintendant des postes, de premier chambellan, et de gouverneur de Bagdad et de l'Égypte?

« Le khalifat ne s'était jamais trouvé dans des circonstances plus fâcheuses, plus difficiles que celles où il se voyait, lors de l'avénement de Rhadi-billah. L'avant-dernier khalife Matedir-billah, père de Radhi, après avoir été déposé deux fois par ses généraux, avait succombé dans un engagement contre l'eunuque Mounis. Son frère et son successeur, Cahis-billah, avait été privé du trône, ainsi que de la vue, après un règne de dix-huit mois. Le pouvoir du khalife ne s'étendait plus que sur Bagdad et son territoire; et souvent même il y était méconnu et foulé aux pieds par une soldatesque effrénée. Les gouverneurs des provinces étaient, pour la plupart, rendus indépendants, et avaient cessé d'envoyer le tribut. Dans d'autres portions de l'empire, des chefs audacieux et heureux avaient su se créer des principautés. Il n'en fallait pas moins, sous peine de perdre le trône et peut-être la vie, que le khalife trouvât le moyen de satisfaire aux exigences d'une milice nombreuse et insatiable. C'est à cela surtout que le vizir devait donner ses soins; et souvent le choix de ce ministre

était subordonné au plus ou moins de ressources que le khalife espérait trouver en lui pour cet objet. C'est ainsi que, à son avénement, Radhi-billah avait confié le vizirat au célèbre calligraphe Abou-Ali Mohammed, plus connu sous le nom d'ebn Moclah, qui avait déjà rempli cette dignité sous les deux khalifes précédents, et qui avait offert, pour l'obtenir une troisième fois, la somme de 500,000 dinars. »

Après ce préambule, M. Defrémery expose comment Radhi fut obligé, par l'insubordination de ses troupes et l'épuisement de son trésor, de recourir à Abou Bea Mohammed Ibn-Raïc, gouverneur de Vaith et de Basrah, et de le nommer Émir al Oméra. Il retrace ensutie l'histoire de ce chef et de ses successeurs jusqu'à l'entrée du prince Bouveïhi de Mazz-Eddaulah dans Bagdad. Ce prince se substitua au septième des Émir al Oméra, Ibn-Chirzad, et signala bientôt son avénement au pouvoir par la déposition du khalife Mostacfi-billah.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Dans la séance du 7 novembre, M. Marbeau a été admis à lire un mémoire sur l'*amélioration morale des classes pauvres ou voisines de l'indigence, le travail et le salaire considérés comme moyens de combattre l'indigence.* — Dans la séance du 14 novembre, M. Troplong a donné lecture d'un mémoire ayant pour titre : *De l'exécution des engagements sur la personne des débiteurs.* A la suite de cette lecture, lord Brougham a fait une communication sur l'état actuel de la législation relative à la contrainte par corps en Angleterre ; et M. Giraud a présenté des observations sur le droit français à cet égard. — Dans la séance du 21 novembre, M. Cousin a donné communication d'un *travail sur Adam Smith et ses ouvrages.* Cette communication a donné lieu à quelques observations de lord Brougham, de MM. Blanqui et Dunoyer. M. Cousin a continué sa lecture le 28 novembre. C'est dans cette dernière séance que M. Aubenas a été admis à lire un *Fragment sur l'histoire du parlement de Paris, au temps de la Ligue.*

ACADÉMIES DE SAINT-PÉTERSBOURG.—Dans une des dernières séances de cette Académie, M. Nordenskiöld a lu une note sur le *Diaphanite*, nouveau minéral trouvé dans les mines d'émeraude de l'Ural, près de Catherinebourg.

Ce minéra cristallise en prismes réguliers à six pans, de couleur bleuâtre, d'un aspect vitreux et opaque ; sa cassure présente un éclat nacré. Sa dureté est de 5,0 à 5,5. Son poids spécifique = 3,04 à 3,07.

Composition :

Acide silicique	34,02
Alumine	43,33
Chaux	13,11
Oxyde ferreux.	3,02

Oxyde manganeux. 1,05
Eau. 5,34

Le *diaphanite* appartient donc à la classe des silicates doubles hydratés.

SOCIÉTÉ ROYALE ASIATIQUE DE LONDRES. — Dans sa séance du 7 novembre, communication a été faite d'une lettre adressée à sir Georges Staunton par le rév. C. Gutzlaff, résident à Hong-Kong. Cette lettre répondait à quelques renseignements demandés par le colonel Sykes sur l'état de la littérature boudhiste en Chine. Il paraît, d'après la lettre de M. Gutzlaff, que la plus considérable de toutes les collections de livres boudhistes se trouve dans l'Ile-d'Or, près de Chin-Keang-Foo. Cette collection a été donnée, suivant toute vraisemblance, par Kang-Hi, il y a plus d'un siècle. M. Gutzlaff dit que les Siamois possèdent aussi une collection de livres boudhistes, bien plus considérable que toutes celles qu'on pourrait trouver en Chine. Quelques prêtres siamois peuvent converser en pali ; et, comme un curieux exemple de la ressemblance étroite qui existe entre les langages pali et sanscrit, M. Gutzlaff rapporte que plusieurs Talapoyns pouvaient s'entendre avec un brahmine qui l'accompagnait, et qui venait d'arriver de Benarès.

SOCIÉTÉ SYRO-ÉGYPTIENNE, EN ANGLETERRE.—Dans la séance du 10 novembre, on a lu des lettres adressées par M. Thompson, membre de la Société, et qui réside en ce moment à Damas. Ces lettres annoncent qu'un M. Koney-Kyrle a pris des arrangements avec le sheik Faris, pour qu'une escorte fût donnée à l'avenir aux voyageurs qui se rendraient de Damas à Palmyre. Le prix de l'escorte, pour aller et revenir, est fixé à 35 liv. st.

M. Sharpe a communiqué une nouvelle et ingénieuse explication du passage de la mer Rouge par les Hébreux. M. Sharpe, d'après la longueur du canal de Necko, qui, n'étant que de 35 milles, suivant les anciens, unissait le Nil à la mer Rouge, pense que cette mer s'étendait autrefois bien plus loin vers le nord-ouest, et qu'elle occupait le bassin où se trouvent aujourd'hui des lacs et des marais salés. Ce qui, selon lui, viendrait à l'appui de cette opinion, c'est que ce point de la mer Rouge était alors appelé *Sinus Heroopolis*, et qu'aujourd'hui Heroopolis est à quelque distance au nord-ouest de Suez, et près des lacs salés. Partant donc de Rameses, que M. Sharpe retrouve dans Héliopolis, les Israélites s'avancèrent vers Succoth. De là ils gagnèrent Etham (le *Vicus Judæorum*); et se détournant, d'après l'ordre de Dieu, ils allèrent camper devant Pi-Hahiroth, nom qui n'est pas celui d'une ville, mais qui signifie probablement la *baie* ou la *mer de Hahiroth.* Puis ils se rendirent au golfe d'Heroopolis. Baal Zephon, suivant M. Sharpe, ne serait autre chose que Serapion. Cette explication a paru à la plupart des voyageurs égyptiens parfaitement satisfaisante. Une objection cependant a été faite. Les faibles marées de la mer Rouge vers le nord

ne devaient pas être assez considérables pour que, même avec l'aide d'un vent violent, le lit de la mer pût être, à un certain moment, mis à sec sur ce point.

INSTITUT DES ARCHITECTES ANGLAIS.—On a lu, dans la séance du 2 novembre, un mémoire sur une ancienne construction de Al Hather, en Mésopotamie. Les ruines considérables qui existent encore, sembleraient indiquer que le monument dont elles proviennent a été tout à la fois un palais et un temple. Quelle est la date précise de la construction? On ne saurait le dire; mais il résulte, d'une inscription plusieurs fois répétée sur les murailles, que le palais a été restauré dans l'année 586 de l'hégire (A. D. 1190). La ressemblance de ces ruines avec celles que l'on a trouvées à Ctesiphon est frappante. A l'intérieur sont trois de ces grandes salles appelées Aiwam. Les deux principales n'ont pas moins de 98 pieds de long sur 42 de large. Les appartements rappellent, par leur disposition, les habitations modernes de Shuster et de Dizful, dans la Perse occidentale. Les arcades au-dessus des entrées sont ornées de têtes dont les coiffures sont extrêmement variées. Ces sculptures ressemblent beaucoup à celles que l'on rencontre en Perse, sur les monuments de la dynastie sassanide.

DERNIERS CONGRÈS SCIENTIFIQUES DE L'ANGLETERRE (1).

Les sociétés savantes de l'Angleterre ont tenu récemment leurs assemblées annuelles. Nous avons attendu, pour en parler, que nos renseignements sur leurs travaux fussent précis et complets. Aujourd'hui nous pouvons dire, d'une manière sinon détaillée, au moins fidèle, ce qui s'est fait dans ces réunions, qui méritent de fixer notre attention pour deux causes : d'abord pour les sujets qui ont été traités, ensuite à cause de la réputation des hommes qui en ont fait partie (2).

CONGRÈS DE SOUTHAMPTON.—*Seizième congrès de la Société britannique pour le progrès des sciences.* — A la demande des habitants et des autorités de Southampton, le congrès se réunit dans cette ville. Rien ne fut négligé pour recevoir les savants d'une manière convenable. On poussa les soins à cet égard jusqu'à prendre des arrangements avec les maîtres d'hôtels pour que le prix des logements ne fût pas trop élevé, et qu'à la faveur de cette solennité les étrangers ne fussent pas rançonnés, comme il arrive souvent dans de semblables occasions. Un commissaire spécial avait été chargé de veiller à l'exécution des mesures adoptées par les autorités. L'administration des chemins de fer avait mis à la disposition du congrès, pour ses réunions, toutes les salles qui n'étaient pas absolument nécessaires aux besoins du service. La compagnie des bateaux à vapeur

(1) Nous sommes redevables de nos renseignements, en partie à nos correspondants, et en partie à divers recueils, parmi lesquels nous citerons l'*Athenæum* et le *Litterary Gazette*.

(2) Nous avons déjà parlé dans notre dernier numéro (p. 305) de l'assemblée annuelle tenue à Glocester par l'*Association archéologique de la Grande-Bretagne*.

avait spécialement affecté un de ses bâtiments au transport des membres qui devaient aller visiter l'île de Wight, cette île devant être le but d'une excursion maritime et géologique. Des ordres avaient en outre été donnés pour que les arsenaux, bassins, etc., de Portsmouth et de Gosport fussent ouverts aux membres du congrès.

D'un autre côté, les hommes les plus recommandables dans la science avaient promis de prendre part à cette solennité. On citait, parmi les présidents des différentes sections du congrès, MM. Herschel, Faraday, Owen, Richardson, Willis; et parmi les assistants, le ministre des affaires étrangères, l'orateur de la chambre du commerce, l'évêque d'Oxford, le marquis de Winchester, lord Yarmouth, lord d'Ashburton, etc. Plusieurs savants étrangers, dont les noms sont européens, devaient aussi honorer le congrès de leur présence. La France, l'Italie, le Danemark, la Suède, la Russie, la Prusse, la Belgique, y avaient leurs représentants. Le Danemark avait envoyé le savant physicien Oersted, et le célèbre chimiste et géologue Forschammer; la Suède, le professeur Svanberg, le plus distingué des élèves de Berzelius; la Suisse, son maître en paléontologie, Agassiz, et le professeur Schönbein, au nom duquel une récente découverte venait de donner un certain éclat. L'Académie royale de Berlin avait député M. Hinrich Rosé; et le professeur Matteucci, de Modène, représentait la Société philosophique de Modène et l'université de Pise. Pour sa part, la France y figurait dans la personne du savant chimiste Dumas.

Pour que rien ne manquât à cette solennité, le prince Albert avait promis de visiter toutes les sections du congrès.

Les sections étaient au nombre de huit. Nous allons les indiquer ici, avec les noms des présidents et vice-présidents :

1° Section des sciences physiques et mathématiques. Président : sir John Herschell; vice-président : sir D. Brewster.

2° Section de chimie, comprenant la chimie appliquée à l'agriculture et aux arts. Président : M. Faraday; vice-président : Graham.

3° Section de géologie et de géographie physique. Président : L. Horner; vice-président : le rév. doct. Buckland.

4° Section de zoologie et de botanique. Président : sir John Richardson; vice-président : C. Darwin.

5° Section de physiologie. Président : le professeur Owen; vice-président : sir James Clark.

6° Section de statistique. Président : G. R. Porter; vice-président : sir Charles Lemon.

7° Section de mécanique. Président : le rév. prof. Willis; vice-président : le R. Dr Robinson.

8° Section d'ethnologie. Président : l'amiral sir Malcom; vice-président : Dr Prichard.

Dans la première séance, le secrétaire a lu le rapport du conseil. Il résulte de ce rapport, que le Gouvernement a accueilli avec faveur les mesures proposées pour faciliter toutes les observations magnétiques et météorologiques. Sir Robert Peel a reconnu combien il importait à la science que ces observations fussent faites d'une manière régulière dans les observatoires d'Angleterre et dans ceux des colonies. Quant à la Compagnie des Indes, elle a puissamment aidé et encouragé tous ceux qui se livrent à des études scientifiques, et elle a fondé des établissements au fort William, à Madras et à Bombay. Il en a été de même à Sainte-Hélène et au cap de Bonne-Espérance. Enfin, lord Aberdeen a fait tous ses efforts pour faciliter les rapports des savants anglais avec les savants étrangers.

La présence du prince Albert, lors de la réunion générale, avait attiré une

grande foule ; et, aussitôt après l'arrivée du prince, sir Murchison, le président, a prononcé un remarquable discours, que, faute d'espace, nous ne pouvons ici reproduire en entier.

Après quelques mots sur l'origine et le but du congrès, qu'il a justement appelé un *parlement scientifique*, sir Murchison a rapidement passé ses travaux en revue. Il a rappelé que, dès les premieres années de sa fondation, le caractère sérieux et utile de ses travaux avait attiré l'attention du gouvernement, et que, depuis ce moment, celui-ci avait généreusement secondé ses efforts. « Sur nos représentations, a dit sir Murchison, le gouvernement a compris la nécessité de faire mettre en ordre par l'astronome royal les observations qui, sous ses prédécesseurs, s'étaient accumulées dans les archives de Greenwich. De même, lorsque, convaincu de tout l'avantage qui résulterait pour la science d'une exploration des régions polaires, nous avons eu l'idée d'accomplir une expédition antarctique, nous avons obtenu l'assistance de l'État ; et il en est résulté ce remarquable voyage qui, grâce au talent et au savoir de sir James Ross et de ses compagnons, a répandu un nouveau lustre sur notre pays, et a fourni à la géographie et à l'histoire naturelle tant et de si importants matériaux. Appeler l'attention des puissances étrangères sur nos travaux, et obtenir leur concours, était sans doute une tâche au-dessus de nos forces ; mais, répondant à nos vœux, le ministre des affaires étrangères l'a entreprise, et les gouvernements de Russie, d'Autriche, de Prusse et de Belgique, ont promis de faire continuer les observations magnétiques et météorologiques qui doivent, avec celles de nos savants, contribuer si puissamment aux progrès de la science. »

« Les savants étrangers, a dit encore sir Murchison, ont concouru à donner un grand éclat à nos travaux, en nous communiquant et en faisant insérer dans nos volumes d'importants mémoires. » Il a cité alors les noms du docteur Bogulawski, de Breslau ; du D[r] Paul Erman, de Berlin ; du baron de Seuftenberg ; du professeur Bunsen, d'Owen, d'Agassiz, et d'Édouard Forbes ; de MM. Élie de Beaumont, Dufrenoy, etc.

Sir Murchison a ensuite indiqué les travaux dont le congrès aurait à s'occuper pendant le temps de sa réunion ; et nous signalerons, en passant, le désir qu'il a exprimé que les sociétés savantes, tant en Angleterre que dans les autres pays, suspendissent leurs assemblées particulières pendant une année, afin que les savants des différents pays pussent se réunir en une grande assemblée générale, à Francfort, par exemple, et former ainsi, sous la présidence d'un homme aussi universel que M. de Humboldt, un congrès européen.

Sir Murchison a terminé son discours en remerciant le prince Albert de l'encouragement que, par sa présence, il donnait aux amis des sciences.

Le prince Albert a visité les différentes sections, et, en se retirant, a annoncé le don d'une somme de 100 livres sterling, destinée à subvenir aux besoins du congrès. Nous nous bornerons ici à indiquer les titres des principaux mémoires lus dans les différentes sections, sauf à revenir plus tard sur les plus importants.

1° Section des sciences physiques et mathématiques. — *Sur les forces magnétiques*, par G. Towler. — *Rapport sur l'état actuel de l'astronomie*, par le professeur Challis. — *Rapport sur les recherches récentes en hydrodynamique*, par G. Stokes. — *Sur une nouvelle propriété de la lumière*, par le D[r] Brewster. — *Sur la polarisation elliptique*, par le prof. Powell. — *Sur la polarisation elliptique et sur la direction des vibrations;* par M. Dale. — *Sur des observations magnétiques faites à l'observatoire de sir Brisbane, à Makerstoun*, par M. J.-A. Broun. — *Rapport sur les progrès récents de l'analyse*, par R.-L. Ellis. — *Sur la force d'élasticité de la vapeur*, par le capitaine Shortrede. — *Rapport sur l'anémomètre*, par le prof. Phillips. — *Sur des ob-*

servations météorologiques faites en Norwége, par le Dr Lee. — *Sur la météorologie de Jersey*, par W.-W. Childers. — *Sommaire de recherches sur l'électro-physiologie*, par M. Matteucci. — *Sur l'électro-physiologie*, par le Dr J. Bullar. — *Compte rendu de quelques nouvelles expériences électro-magnétiques*, par le prof. Wartmann. — *Sur la déviation de la perpendiculaire dans la chute des corps*. — *Recherches magnétiques*, de W. Petre. — *Sur quelques phénomènes météorologiques*, par le prof. Wartmann. — *Sur un nouvel anémomètre*, par le Dr Banks. — *Sur quelques observations météorologiques faites à Aden et à Bombay*, par Mayes. — (Communiqué par le marquis de Northampton.) — *Sur l'action chimique de l'acide oxalique sur le sang et le tissu du corps des animaux*, par le Dr Letheby. — *Quelques faits relatifs à la théorie chimique des volcans*, par le Dr Daubeny.

2° Section des sciences chimiques. — *Notice sur les expériences relatives à l'influence de la lumière sur le développement des plantes*, par R. Hunt. — *Sur la décomposition de l'eau par la chaleur*, par M. Grove. — *De l'analyse de l'eau de mer*, par le prof. Forschammer. — *Sur les altérations subies par le mercure contenu dans des vases de verre hermétiquement fermés*, par le prof. Oersted. — *Sur la cristallographie et sur un nouveau goniomètre*, par le Dr Lesson. — *Sur les expériences de Cavendish, relatives à la production de l'acide nitrique*, par le Dr Daubeny. — *Rapport sur les matières colorantes*, par le Dr Schunk.

3° Section de géologie et de géographie physique. — *Sur la découverte du charbon de terre dans les mines de Silésie*, par M. Gœpert, professeur de Breslau. (Communiqué par sir Murchison.) — *Sur la possibilité d'appliquer le mode de forage des puits artésiens de M. Fauwell au puits de Southampton et à tous les autres*, par le R. Dr Buckland. — *Notice sur quelques rochers tertiaires de l'île de Java et des îles environnantes*, par M. Jukec. — *Recherches sur la structure géologique de l'Australie*, par le même. — *Résultats généraux de l'examen du charbon de terre de l'Inde septentrionale* (Analyse du rapport communiqué par le gouvernement de l'Inde), par le professeur Omsted.

4° Section de zoologie et de botanique. — *Notice sur une nouvelle espèce d'animaux trouvés sur les côtes du Northumberland*, par W. King. — *Sur un nouveau mollusque*, par J. Alder. — *Notes sur les zoophytes et les algues de l'île de Whight*, par M. Thompson. — *Sur les moyens de préserver les pommes de terre de la maladie*, par M. W. Hogan. — *Sur les causes du manque de pommes de terre en* 1845 *et pendant l'année courante*, par M. Crook. — *Sur l'histoire naturelle de Corfou*, par le capitaine Portlock. — *Sur la production de la soie en Angleterre*, par M. Whitby. — *Sur un nouvel animal d'une espèce rare, péché récemment dans les parages de l'Angleterre*, par le professeur Forbes et M. Andrew. — *Additions à la faune de l'Irlande*, par M.W. Thompson. — *Sur la zoologie marine de Cornouailles*, par M. Peach. — *Comparaison des époques de floraison des plantes au printemps de* 1846, *au Jardin botanique de Belfast et au Jardin des plantes à Paris*, par M. W. Thompson.

5° Section de mécanique. — *Sur une modification de l'anémomètre du docteur Whewell*, par M. Beaumont. — *Sur une nouvelle méthode de forage des puits artésiens*, par M. Arago. (Communiqué par M. Vignolles. La relation de M. Arago contenait un extrait du mémoire de M. Fauvelle sur cette matière.) — *Compte rendu de quelques expériences récentes faites sur les chemins de fer, pour déterminer la résistance dans la marche à grande vitesse*. — *Sur les améliorations des machines à vapeur*, par M. Lamb. — *Sur la méthode chinoise applicable au forage des puits artésiens*, par

M. Vignolles.— *Sur l'amélioration des bateaux à vapeur*, par M. Eyton. — *Description d'un appareil pour conserver les grains dans de vastes greniers nationaux*, par M. J.-G. Bodmer. —*Sur un nouvel emploi de l'air atmosphérique comme moyen de locomotion*, par le Dr Bévan. — *Modèle d'un nouveau chemin de fer atmosphérique*, par M. Clarck.

6° Section de statistique. — *Sur la mortalité des enfants*, par M. Wigglesworth. — *Statistique de la justice civile criminelle dans l'Inde*, par M. Sykes. —*Sur la consommation du charbon de terre en Angleterre*, par M. Knowele. — *Sur la statistique criminelle de l'Angleterre, de* 1842 *à* 1844. — *Sur la statistique des établissements de charité dans l'Inde*, par le colonel Sykes.

Avant la clôture, le congrès s'est réuni dans une assemblée générale. Des remercîments ont été adressés aux membres étrangers qui avaient bien voulu se rendre à l'invitation du comité.

La réunion pour l'année prochaine a été fixée au 24 juin. Le congrès s'assemblera à Oxford, sous la présidence de sir Robert Inglis.

CONGRÈS DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE L'IRLANDE. — La société, qui, l'année dernière, s'était réunie à Winchester, avait choisi, cette année, la ville d'York pour y tenir son assemblée annuelle. Créée pour entretenir l'amour de la science, et veiller surtout à la conservation des antiquités nationales de l'Angleterre, elle avait fait un appel aux archéologues les plus distingués. Beaucoup sont venus, et l'on voyait dans la réunion un grand nombre d'hommes illustres dans la science et dans la politique. Afin de donner au public une part dans cette fête scientifique, on improvisa, en quelque sorte, une exposition de monuments de l'antiquité et du moyen âge.

A la première séance, le marquis de Northampton, en remettant la présidence au comte Fitz-William, a fait un discours dans lequel il a félicité l'Institut de l'heureux avenir que présageaient le zèle de ses membres et l'importance des objets auxquels s'appliquent leurs travaux.

Dans une courte réponse, le comte Fitz-William s'est attaché à démontrer haute mission de la science archéologique.

Enfin, le docteur Buckland, après avoir proposé une adresse de remercîment pour le président et le vice-président de l'année précédente, a signalé l'intérêt général qui s'attachait à la construction des églises, et à la conservation des monuments de l'antiquité. Il a terminé en parlant de la France, qui met un si haut prix à tout ce qui concerne ses antiquités nationales, et en adjurant l'Angleterre d'imiter un si noble exemple.

Pendant la session du congrès (huit jours), de nombreuses lectures ont été faites dans les trois sections d'histoire, d'architecture et d'antiquités. Nous nous bornerons à signaler ici les travaux les plus importants.

Mémoire sur les parlements tenus à York, par le rév. C.-H. Hartshorne. — Les recherches de M. Hartshorne l'ont mis à même de donner des renseignements exacts et précis sur ces parlements, depuis celui qui fut convoqué sous Édouard I en 1298, jusqu'à celui qu'y appela Charles Ier en 1640, peu de semaines avant la formation du long parlement, si célèbre dans l'histoire d'Angleterre. M. Hartshorne signale deux particularités que présente le parlement de 1298 : c'est d'abord l'absence complète d'ecclésiastiques, puis la grande majorité des députés des communes. Après le parlement de 1335, aucun de ceux qui furent convoqués à York n'eut d'importance réelle. Les parlements convoqués par Richard II en 1392, et par Henri IV en 1400, ne s'assemblèrent pas, et celui d'Édouard IV fut prorogé. Le dernier parlement tenu à York par Charles Ier mérite à peine ce nom ; c'était plutôt un conseil des pairs du royaume.

Mémoire sur les causes qui ont arrêté le progrès de la sculpture au

moyen âge, par M. R. Westmacott, A. R. A. — M. Westmacott a remarqué que l'architecture chrétienne avait fait depuis son origine des progrès presque réguliers, tandis que la sculpture était restée stationnaire. Il examine les causes de cette différence, et, parmi les principales, il signale les inconvénients résultant pour la sculpture d'une imitation trop servile de l'antiquité. Il prétend que la critique a créé des obstacles insurmontables pour les artistes qui doivent demander leurs inspirations au christianisme. Les exigences de la théorie leur interdisent l'originalité, cet élément indispensable du progrès. Elles présentent toujours, comme objet de comparaison, des œuvres empreintes d'un caractère tout différent, et exécutées dans un sentiment qui doit être étranger aux artistes chrétiens. Michel-Ange lui-même, dit l'auteur, a été, malgré son génie, entravé et entraîné par cette lutte malheureuse de deux styles différents. M. Westmacott conclut en disant qu'aucune œuvre d'un grand caractère ne saurait se produire, tant que les artistes tiendront à honneur d'être les imitateurs des siècles passés.

Mémoire sur la prétendue découverte du tombeau de Constance Chlore près de l'église de Sainte-Hélène, à York, et sur la lampe allumée trouvée dans ce tombeau, par M. Albert Way. — *Mémoire sur une carte du Yorkshire à l'époque bretonne et à l'époque romaine*, par M. Newton — Ce dernier mémoire, très-développé, est d'un grand intérêt. Il offre, dans son ensemble, tous les faits qui ont rapport au séjour des Romains dans cette partie du sol de la Grande-Bretagne. Les camps, les tombeaux, les débris d'architecture, les inscriptions, les monnaies et médailles, les vases, armes, ornements, etc., trouvés dans les fouilles, tout a été examiné et consulté avec soin par M. Newton; et les résultats qu'il a obtenus seront d'un grand secours à ceux qui se livrent à des études approfondies sur la géographie. — Citons encore les titres des autres mémoires lus dans le congrès :

Section historique. — *Détails historiques sur la fondation et l'histoire de la Sainte-Trinité, ou Église du Christ, à York*, par M. Stapleton. — *Itinéraire de Henri VIII dans le Yorkshire*, par le rév. Jos. Hunter. — *Documents extraits des archives municipales d'York qui se rapportent à l'insurrection des lords Lincoln et Lovel pendant la seconde année du règne de Henri VII*, par R. Davies. — *La bataille de Towton*, par le rév. G.-F. Townsend.— *Extraits des Mss.* relatifs à la célèbre Anne Clifford.

Section d'architecture. — *Description du monastère de Beverley*, par le rév. J.-L. Petit. — *Sur la tour de Clifford, seul reste d'une ancienne chapelle anglaise, monument qui date de l'année* 1220, par le rév. C.-H. Hartshorne. — *Notice sur l'église de Stow, dans le Lincolnshire* (ce travail contient des documents sur les constructions saxonnes), par sir Charles Andersen.

Section d'antiquités. — *Notice sur quelques ruines de la haute Nubie, que l'on croit égyptiennes, et qui n'ont pas encore été décrites*, par James Talbot. — *Sur les artistes en Angleterre au moyen âge*, par sir R. Westmacott. — *Notice sur quelques ornements en argent trouvés à Cirerdale, près de Preston*, par Édouard Hawkins. — *Dissertation sur les anciennes médailles frappées à York*, par le rév. E.-J. Shepherd. — *Notice sur l'ancienne chapelle de Sainte-Bride, située sur la côte occidentale de l'île d'Holyhead*, par W.-O. Stanley, M. P. — *Notice sur une collection d'antiquités de différentes époques, trouvées dans un terrain d'alluvion à Hoylake, près de l'embouchure de la Dee*, par le rév. A. Hume. — *Sur la station romaine de Cataractonium*, par sir W. Lawson.—*Observations et notes sur la découverte de quelques vases en bronze près de Masham*, par Charles Tucker.—*Observations sur un pilier trouvé dans la démolition de l'ancienne église paroissiale de Leeds*, par R.-D. Chantrell.

Les travaux de l'Institut archéologique ne se sont pas bornés seulement à des lectures de Mémoires. L'Institut a visité, en outre, quelques monuments anciens, et il a indiqué les réparations qu'il faudrait faire pour empêcher leur ruine complète. A cette occasion, plusieurs membres ont développé quelques points intéressants de l'histoire de ces monuments.

Dans la réunion générale qui a eu lieu avant la séparation du congrès, M. Way a lu un rapport sur la situation financière de l'Institut. Il résulte de ce rapport que les recettes ont été plus fructueuses encore que l'année précédente. Depuis l'assemblée annuelle tenue à Winchester, 150 souscripteurs nouveaux environ ont été inscrits. Parmi ces souscripteurs figurent quelques archéologues éminents.

Ensuite, on a donné lecture du rapport de la commission. Celle-ci, en félicitant l'Institut des modifications apportées dans son organisation, a relevé les avantages qui résultaient de l'établissement de réunions mensuelles à Londres. Elle a supplié l'Institut d'employer son influence pour préserver de destructions partielles certains monuments qui ont une grande valeur pour les études archéologiques.

La commission a terminé son rapport en faisant la proposition suivante, qui a été adoptée à l'unanimité : L'année financière actuelle se terminera au mois de décembre 1847, et à l'avenir toutes les années financières commenceront au 1er janvier. Cependant les personnes qui ont payé leurs souscriptions depuis le 22 septembre 1845 jouiront des priviléges accordés aux nouveaux souscripteurs, et pourront notamment réclamer leur admission aux réunions mensuelles jusqu'à la fin de l'année courante.

La prochaine réunion annuelle de l'Institut archéologique se tiendra à Norwich. L'évêque de cette ville a bien voulu en accepter la présidence.

NOUVELLES.

On lit dans les *Annales maritimes et coloniales* (novembre 1846) :

« Les rapports officiels de l'administration présentent les renseignements qui suivent sur la navigation à vapeur pendant les dernières années. La navigation à vapeur s'est effectuée avec 238 bateaux, affectés aux services suivants : 81 au transport des passagers, 2 au transport des marchandises, 100 au transport des passagers et des marchandises, 44 à la remorque, 1 à la remorque et au transport des passagers, 6 à la remorque et au transport des marchandises, 4 à la remorque et au transport des passagers et des marchandises.

« Ces 238 bateaux jaugeaient, en moyenne, 88 tonneaux ; les appareils moteurs consistaient en 382 machines, qui, prises ensemble, avaient une force de 12,789 chevaux-vapeur, équivalant à environ 26,869 haleurs de bateaux. Sur les 382 machines, 254 fonctionnaient à basse pression, et 128 à haute pression. La force motrice des machines à basse pression était en moyenne de 33 chevaux 48, et celle des machines à haute pression, de 32 chevaux 96.

« Si on ajoute au poids des marchandises transportées, qui a été de 1,081,511 tonnes, celui des passagers, qu'on peut évaluer à 230,000 tonnes, à raison de 70 kil. par passager, y compris son bagage, on trouve que le poids total transporté s'est élevé, dans une année, à 1,311,571 tonnes. »

— Nous trouvons dans une lettre de M. de Challaye, l'un de nos correspondants, les renseignements qui suivent sur l'état actuel de la ville de Venise :

« Il y a une quinzaine d'années, Venise était dans un état complet d'abandon et de décadence. Trieste, déclarée port franc, avait absorbé à elle seule tout le commerce de l'Adriatique ; et, par une exception fort singulière, Venise ne se trouvait pas alors comprise dans l'itinéraire habituel des nombreuses troupes de voyageurs de toutes les nations qui viennent chaque année envahir l'Italie.

« Touché de commisération pour elle, et voulant tâcher de lui rendre une partie de son ancienne splendeur, le gouvernement autrichien se décida à lui accorder les mêmes avantages qu'à Trieste ; et bientôt une affluence considérable d'étrangers vient démontrer d'une manière éclatante la sagesse des mesures adoptées.

« L'origine de ce mouvement de régénération remonte jusqu'à la révolution de juillet. Il faut énumérer aussi, parmi les causes qui ont attiré les étrangers à Venise, le goût si vif qui s'est manifesté depuis quelques années pour l'art du moyen âge, non-seulement en France, mais encore dans tous les autres pays. On était fatigué des formes classiques grecques ou romaines. On vint donc, pour étudier un autre art, à Venise, cette ville si éminemment poétique, qui peut être considérée comme la personnification même du moyen âge.

« En abaissant considérablement le prix des marchandises d'importation étrangère, la déclaration de la franchise du port, en 1830, devait nécessairement amener les voyageurs à Venise. Ils y vinrent, en effet, pour leurs emplettes, et ils y trouvèrent les mêmes avantages matériels qu'à Trieste. De plus, ils avaient le plaisir de parcourir la ville, qu'on ne saurait mieux comparer qu'à un immense musée. Quelques-uns d'entre eux, s'y étant établis, vantèrent à leurs amis la beauté du climat, les agréments de leur résidence, les magnificences de l'art accumulées sous leurs yeux ; et, dès lors, on ne quitta plus l'Italie sans avoir vu Venise.

« De cette époque, nous le répétons, date la renaissance de la ville. Attirées par le prix peu élevé des denrées de toute espèce, des familles étrangères sont venues s'y fixer en grand nombre ; et des palais qui, il y a dix ans à peine, restaient abandonnés, sont achetés maintenant à des prix fort élevés. De tous côtés

on aperçoit des travaux de restauration; chaque propriétaire répare sa maison, et les loyers augmentent dans une proportion considérable. Parmi les personnages célèbres qui, depuis quelques années, sont venus se fixer à Venise, nous ne devons pas oublier de mentionner madame la duchesse de Berry. Elle a fait, à l'une des extrémités du grand canal, l'acquisition du palais *Vendramin Calergi*, l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture de la renaissance. Ce palais a été complétement restauré par ses soins. Le séjour de la princesse, à Venise, y attire un très-grand nombre de visiteurs.

« Le grand mouvement industriel qui, principalement à partir de 1830, s'est propagé dans toute l'Europe, s'est fait aussi sentir à Venise. Nous passerons ici rapidement en revue les diverses entreprises qui ont été menées à bonne fin dans ces derniers temps, et celles qui sont en cours d'exécution ou en projet.

« Une compagnie française, sous la direction de M. de Frigières et de M. Rocher père, ingénieur civil, a entrepris l'éclairage au gaz de la ville. Cette tentative, devant laquelle avaient déjà reculé plusieurs autres compagnies et d'habiles ingénieurs, à raison des difficultés que présentaient les ponts jetés sur les nombreux canaux qui divisent la ville, a été couronnée d'un plein succès.

« Un autre Français, homme aussi actif qu'intelligent, est venu établir dans les lagunes une saline qui, vraisemblablement, sera d'un grand rapport. C'est M. Astruc, déjà intéressé, comme propriétaire, dans quelques salines du midi de la France. Il s'est associé récemment à MM. de Rothschild. La société a fait avec le gouvernement autrichien un contrat en vertu duquel, après une certaine époque, la saline deviendra la propriété de l'empereur. C'est à cette condition que le gouvernement a concédé le terrain gratuitement, et s'est engagé à prendre, annuellement, une quantité de sel qui sera de 150 mille quintaux au moins, et au prix très-avantageux, pour la société, de 2 livres autrichiennes par quintal.

« Venise, bâtie sur soixante îlots, entourée de tous côtés par la mer, doit veiller surtout à ses approvisionnements d'eau. On sait que toute l'eau douce qui s'y trouve provient de nombreuses citernes, que l'on est obligé de remplir par un transport difficile lorsque les eaux du ciel viennent à manquer, et dont l'entretien et la construction sont très-coûteux. Il a été question, plusieurs fois déjà, de creuser des puits artésiens, qui, s'ils rencontraient une belle nappe d'eau douce, pourraient, assurément, présenter d'immenses avantages. Mais, sans vouloir exclure ce moyen, qui, dans notre opinion, ne présente pas des garanties suffisantes pour un approvisionnement général et constant, nous devons dire que nous préférons celui qu'a proposé l'un de nos compatriotes, M. G.-G. de Caux, qui a fondé, à Vienne, le bel établissement du Diana Bad. Il a eu l'heureuse idée d'amener des eaux courantes à Venise, en y faisant arriver, au moyen d'un aqueduc de 28 kilomètres, et par une dérivation partielle, la rivière Sile, qui traverse la ville de Trévise. C'est là un projet gigantesque qui présente d'immenses difficultés, et que l'auteur n'a fait adopter qu'à l'aide d'une invincible persévérance. L'empereur d'Autriche a autorisé son exécution par un décret : ce sont des capitalistes de Vienne qui doivent fournir les fonds.

« Le gouvernement autrichien ayant autorisé la compagnie du Lloyd à établir les lignes que devaient parcourir les steamers de la Méditerranée, cette compagnie en a fait passer une par Venise; et, mettant ainsi cette ville en communication, d'un côté, avec Ancône, de l'autre, avec Trieste et toute la côte de la Dalmatie, elle a fourni aux relations commerciales avec le Levant des facilités que ne donnaient pas toujours les bateaux à vapeur français de l'administration des postes.

« Dès que la grande ligne du chemin de fer lombardo-vénitien fut décidée, les

travaux furent immédiatement commencés par les Vénitiens avec une bonne volonté et une activité que les Milanais ont été bien loin d'imiter ; car, de leur côté, ils n'ont terminé, jusqu'à présent, que la section comprise entre Milan et Treviglio. De Padoue à Saint-Julien des Lagunes, la circulation est établie depuis près de trois années ; la section de Padoue à Vicence a été ouverte à la circulation tout récemment, le jour où furent inaugurés la station de Sainte-Lucie, construite par M. l'ingénieur Meduna, et le magnifique pont de 222 arches qui traverse la lagune, et met actuellement Venise en communication directe avec le continent.

« Le gouvernement vient de se charger de terminer les travaux du chemin de fer de Venise à Milan. Les négociations qui ont eu lieu à ce sujet entre l'État et la compagnie à laquelle le privilége avait été accordé, ont été d'une assez longue durée. Mais tout fait espérer maintenant que cette ligne, si importante, sera promptement livrée à la circulation.

« Le chemin de fer qui se dirige de Vienne vers l'Adriatique est déjà achevé jusqu'à Cilly, et en pleine construction jusqu'à Laybach. Rien n'est encore décidé sur la direction que l'on prendra à partir de cette dernière ville. Tout porte à croire que l'on continuera de remonter la Save, pour atteindre la direction du point de partage des eaux, dans le sens de la vallée de l'Isonzo ; dans cette hypothèse, on tomberait en plaine tout près de la forteresse de Palma Nova, et au-dessous de Goritz et de Gradiska.

« D'un autre côté, on parle beaucoup de rattacher le chemin lombardo-vénitien aux États du pape, par Ferrare. Par l'exécution de tous ces travaux, Venise se trouverait reliée à la France et au Piémont vers l'ouest, à l'Allemagne vers le nord-est, à l'Italie méridionale du côté du sud, par trois lignes de chemins de fer, et à la Dalmatie par une ligne de bateaux à vapeur.

« Devenue ainsi un grand point central en peu de temps, elle verrait bientôt augmenter considérablement sa population. Sous ce rapport, il y a déjà eu progrès sensible depuis quelques années. D'autre part, la réalisation du beau projet de M. G.-G. de Caux peut exercer sur l'avenir industriel et commercial de Venise la plus grande influence. Fournir abondamment cette ville d'eaux belles, pures et salutaires, c'est, indépendamment des résultats hygiéniques, rendre possible l'établissement des fabriques, et compléter ainsi sa régénération. »

—*Découverte de quatre petites îles dans le grand Océan* (Nautical Magasine). — *Extrait du Whacemen's Shipping List du* 10 *mars* 1846, *publié à New-Bedford.* — Le capitaine Sands, du navire *le Benj-Tacker*, appartenant à ce port, a fait le rapport suivant : « Dans la traversée des îles Sandwich au cap Horn, le 19 octobre, le temps étant beau et clair, l'homme de vigie, contre notre attente, signala la terre. On reconnut que c'était quatre petites îles situées par 21° 50' de latitude S. et 150° de longitude O. de Greenwich (152° 20' de Paris), et restant dans le N. 70° E. de Rimatara. A environ 2 degrés de ces îles, à 1 degré à peu près dans l'O., la carte porte une petite île. Les îles découvertes embrassent une circonférence d'environ 10 milles, et sont entourées de brisants très-élevés et très-apparents; la hauteur des terres ne dépasse pas 30 pieds. Ces îles n'étant mentionnées par aucun livre ou aucune carte en ma possession, je les signale au public telles que je les ai vues. »

— On lit dans le *Times*, du 28 novembre :

« On vient de faire, près de Natchez, sur les bords du Mississipi, une découverte qui, si elle se confirme, intéressera au plus haut degré les géologues. Une correspondance de Philadelphie assure qu'on a exhumé, près de Natchez, à

une profondeur de 100 pieds au-dessous de la surface du sol, un ossement fossile humain. Ce fossile fut examiné à Philadelphie dans une réunion de savants, au nombre desquels se trouvaient MM. Agassiz, Morton, R. Gliddon, et plusieurs autres paléontologistes célèbres. Il fut reconnu pour être l'os du bassin d'un homme de 16 à 20 ans. On l'avait trouvé parmi d'autres débris fossiles appartenant au mégathérium, mégalonyx, et autres animaux antédiluviens. On l'a déposé dans le muséum de l'Académie des sciences à Philadelphie. »

— Un vigneron des environs de Périgueux, en travaillant dans sa vigne, a brisé en deux, d'un coup de pic, une géode d'hydrate de fer qui renfermait deux cents pièces de monnaie d'argent du xve siècle. Une partie de ces pièces était incrustée dans le dépôt ferrugineux. Il est probable que ces monnaies avaient été enfermées dans un vase de fer qui, en se détruisant par l'oxydation, aura formé la géode dans laquelle on les a trouvées.

On connaît déjà plusieurs faits semblables. Il y a quelques années que nous avons vu retirer du fond de la Saône, à Verdun (Saône-et-Loire), une masse d'hydrate de fer englobant du sable et des cailloux roulés, au milieu de laquelle était une épée gauloise parfaitement conservée.

— On écrit de Copenhague, le 17 novembre :

« Notre célèbre poëte dramatique, M. Adam OEhlenschlæger, vient de terminer une nouvelle tragédie en cinq actes et en vers, ayant pour titre *Amleth*. La première représentation de cet ouvrage a été donnée vendredi dernier, soixante-septième anniversaire de la naissance de l'auteur, qui s'y trouvait présent. A la fin de la pièce, qui a réuni tous les suffrages, les artistes ont couronné le buste de M. OEhlenschæger, et lui ont remis une couronne de laurier, et le public a chanté des couplets écrits pour la circonstance. Le roi vient de conférer à M. OEhlenschlæger des lettres de noblesse personnelle, et S. M. l'a nommé commandeur de l'ordre royal de Danebrog. »

— Sous ce titre : *Récompense du mérite*, l'*Athenæum*, du 21 novembre, contient les lignes suivantes :

« M. Marsh, le célèbre chimiste dont l'appareil pour découvrir l'arsenic est si connu, et si fréquemment employé par la jurisprudence médicale, vient de mourir, laissant une veuve et une famille dans une position très-malheureuse. M. Marsh, depuis environ 40 ans, occupait une place à l'arsenal royal, et quoiqu'il fût souvent chargé par le gouvernement de recherches et de travaux scientifiques, ses appointements ne s'élevaient pas à plus de 30 schellings par semaine. A sa mort, sa veuve a présenté un mémoire pour obtenir une pension. Le bureau des ordonnances lui a envoyé 20 livres (500 fr.). C'est là tout ce que lui ont valu les services de son mari. Heureusement pour cette pauvre veuve qu'une souscription a été ouverte à Greenwich; et, d'autre part, les nombreuses sociétés savantes dont M. Marsh faisait partie ont adressé des pétitions pour obtenir une pension à sa famille sur les fonds de l'État. L'Angleterre ne pourrait sans honte laisser mourir dans la misère la famille d'un homme qui l'a tant honorée aux yeux de l'Europe savante. »

— Deux cent quarante-quatre stances d'un poëme jusqu'ici inédit de l'Arioste, dont on a retrouvé, il y a quelques années, le manuscrit autographe, viennent d'être publiées à Florence, sous le titre : *Rinaldo Ardito di Lodovico Ariosto, frammenti inediti, publicati sul manuscritto originale da Giampieri e Aiazzi ; Firenze, nella tipografia Piatti.*— Voici, en deux mots, le sujet du poëme : Rinaldo, le principal personnage, s'est déguisé en Sarrasin pour pénétrer dans le camp de l'ennemi, et connaître ses forces. L'ar-

mée des païens est en face de celle de Charlemagne. Rinaldo met le désordre dans les rangs des Sarrasins pendant que les chrétiens les attaquent. Les infidèles sont vaincus, et leurs chefs, avec le plus éminent d'entre eux, *Fondrano*, sont baptisés. Nous espérons pouvoir donner bientôt une analyse complète de cette précieuse découverte.

— On vient de restaurer la maison que le Titien a habitée pendant presque toute sa vie. Elle est située dans un des quartiers les moins élégants de Venise, et porte le numéro 5526. La chambre à coucher se trouve dans l'état où elle était au moment où mourut ce grand peintre, le 27 août 1576. Quant au jardin qu'un voisin a acheté, on y voit encore l'arbre à feuilles rondes que le Titien a placé dans un tableau de saint Pierre, martyr; mais la vue sur les Alpes et la mer a été, depuis longtemps, interceptée par de nouvelles constructions.

— Trois nouveaux journaux ont commencé à paraître, depuis quelques mois, à Rome. Le premier, sous le titre de *the Romen Advertiser*, est destiné à l'instruction des Anglais qui voyagent toujours en si grand nombre en Italie. Le premier numéro, qui a paru le 24 octobre, est signé par *C. J. Heman*, et contient le programme de la publication, une description de la cérémonie du *possesso*, des articles sur l'Académie de Saint-Luc, sur les fêtes populaires à Rome pendant le mois d'octobre, sur la cérémonie des vigiles de la Toussaint, des extraits du Bulletin de l'Institut archéologique, etc. *Il popolare Giornale* promet des articles mis à la portée de tous sur l'histoire ancienne et moderne, la géographie, les sciences et la médecine. *La Stampa artistica*, enfin, est un journal consacré exclusivement au théâtre.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

France.

THÉOLOGIE, LIVRES DE PIÉTÉ, ETC.

Theologia dogmatica et moralis ad usum seminariorum. Auctore BAILLY. Editio nova, cui notæ adduntur amplissimæ cura et studio domini RECEVEUR. — 8 volumes in-12, ensemble de 147 feuilles. — Lyon, Pélagaud. 16 fr.

Abrégé d'introduction aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament; par J. B. GLAIRE. — In-8° de 40 feuilles. — Paris, Leroux, Jouby, rue des Grands-Augustins, 9. 5 fr. 50 c.

Abrégé de la vie de Jésus-Christ ; par BLAISE PASCAL. — Publié par M. *Prosper Faugère,* d'après un manuscrit récemment découvert, avec le testament de Blaise Pascal. — In-8° de 4 feuilles, et un *fac-simile.* — Paris, Andrieux, rue Sainte-Anne, 11.

Patrologiæ cursus completus, sive Bibliotheca universalis, integra, uniformis, commoda, œconomica, omnium S. S. patrum, etc. Tomus LV. Sancti Leonis Magni tomus secundus. — In-8° de 39 feuilles. — Paris, Migne, rue d'Amboise, barrière d'Enfer. 7 fr.

Histoire universelle de l'Église catholique ; par l'abbé ROHRBACHER. Tome XXIV. — In-8° de 45 feuilles. — Paris, Gaume frères, rue Cassette, 4.

Histoire de sainte Catherine de Sienne (1347-1380); par ÉMILE CHAVIN de Malan. — Deux volumes in-8°, ensemble de 66 feuilles, et un portrait. — Paris, Sagnier et Bray, rue des Saints-Pères, 64. 12 fr.

Statuts du diocèse de Versailles, donnés par Mgr JEAN-NICAISE GROS, évêque de Versailles. — In-8° de 26 feuilles. —Versailles, Angé.

Pensées de Bourdaloue sur divers sujets de religion et de morale.—Deux volumes in-18, ensemble de 28 feuilles, et une vignette. — Lille, Lefort.

Sermons et conférences de M. l'abbé Barret, missionnaire du diocèse de Lyon, mort à Saint-Étienne (Loire), en septembre 1844. — Deux volumes in-12, ensemble de 34 feuilles. — Lyon, Mothon. 4 fr.

Instruction pastorale de Mgr l'évêque de Langres, sur le droit divin dans l'Église. — In-4° de 4 feuilles. — Imprimerie de Sirou, Paris.

SCIENCES MATHÉMATIQUES, PHYSIQUES, ETC.

Traité d'algèbre ; par M. E. GENTIL.—Première partie.—In-4° de 23 feuilles. — Paris, F. Didot ; chez l'auteur, rue de Lille, 90. 6 fr.

Entretiens sur les éléments de l'astronomie, de l'histoire naturelle, de la physique, de la chimie, et sur divers autres sujets ; par M. PATRICE LARROQUE. — In-12 de 9 feuilles. — Paris, Penaud, rue Notre-Dame-des-Victoires, 16.

Deuxième Mémoire sur l'électricité galvanique appliquée aux affections chroniques de l'estomac ; par M. DUFRESNEL. — In-4° d'une feuille. —Paris, aux Batignolles, chez l'auteur, Grande-Rue, 11.

Traité des poisons, ou *Toxicologie appliquée à la médecine légale, à la*

physiologie et à la thérapeutique; par CH. FLANDIN. — Tome Ier. — In-8° de 47 feuilles. — Paris, Bachelier. 7 fr.

L'Officine, ou *Répertoire général de pharmacie pratique*, contenant, etc.; par DORVAULT. — 2e édit. In-8° de 55 feuilles. — Paris, Labé, place de l'École-de Médecine, 4. 10 fr.

Encyclopédie anatomique, comprenant l'anatomie descriptive, l'anatomie générale, l'anatomie pathologique, l'histoire du développement et celle des races humaines; par les docteurs G. T. BISCHOFF, J. HENLE, E. HUSCHKE, S. T. SOEMMERRING, P. G. THEILE, G. VALENTIN, J. VOGEL, R. WAGNER, G. E. WEBER. —Trad. de l'allemand par A.-J.-L. JOURDAN, membre de l'Académie royale de Médecine.—Tome IX. (*Traité d'anatomie pathologique générale;* par J. VOGEL.).—In-8° de 33 feuilles. — Paris, J.-B. Baillière, rue de l'École-de-Médecine. 7 fr. 50 c.

Diptères exotiques nouveaux ou peu connus; Par J. MACQUART. Supplément. — In-8° de 15 feuilles, et 20 pl. — Paris, Roret, rue Hautefeuille, 10 *bis*.—Prix : fig. noires, 7 fr.; col., 12 fr.

(Extrait des mémoires de la Société royale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille.)

Histoire naturelle des insectes. Hyménoptères; par M. le comte AMÉDÉE LEPELLETIER DE SAINT-FARGEAU. — Tome IV, par M. AUG. BRULLÉ. — In-8° de 43 feuilles, plus un cahier atlas d'une feuille et 12 pl. — Paris, Roret, rue Hautefeuille, 10 *bis*.

Species général et iconographique des coquilles vivantes; par L.-C. KIENER. — Livraisons 112 à 116. — *Genre porcelaine :* feuilles 10 et 11; *genre cône :* feuilles 1, 2, 3. — In-8° de 5 feuilles et 29 pl. — Paris, J.-B. Baillière.

L'ouvrage aura 10 volumes, chacun d'environ 15 livraisons. On en promet une tous les 20 jours. Prix, in-8° : 6 fr.; in-4° : 12 fr.

Cours de microscopie, complémentaire des études médicales. Anatomie microscopique et physiologie des fluides de l'économie. — Atlas exécuté d'après nature au microscope-daguerréotype, par le docteur AL. DONNÉ, inspecteur général des écoles de médecine, conseiller de l'Université, etc., et L. FOUCAULT. — Quatrième et dernière livraison. — In-folio d'une feuille, et 5 pl. gravées. — Paris, J.-B. Baillière. 7 fr. 50 c.

L'ouvrage complet, 1 volume in-folio, contenant 20 pl. gravées, avec texte descriptif. 30 fr.

Anatomie microscopique, divisée en deux séries : *tissus organiques; liquides organiques ;* par le docteur L. MANDL, professeur de microscopie. — Livraisons 17, 18, 19, 20, ensemble in-folio de 21 feuilles et 8 pl. — Paris, J.-B. Baillière. Prix de la livraison : 6 fr.

Éléments d'anatomie, de physiologie et d'hygiène, à l'usage des gens du monde; par F.-G. LEMERCIER. — Premier livre : *de la Reproduction.* — In-12 de 4 feuilles. — Paris, Labé, place de l'École-de-Médecine, 4.

Dictionnaire des sciences dentaires, suivi d'un *Dictionnaire de bibliographie dentaire, etc.;* par WILLIAM ROGERS. — In-12 de 13 feuilles. — Paris, G. Baillière. 5 fr.

Congrès central d'agriculture. — Troisième session, du 18 au 26 mai 1846. — Compte rendu et procès-verbaux des séances. — In-18 de 28 feuilles.— Paris, Bureau, rue Coquillière, 22.

Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique, publiés par la

Société royale et centrale d'agriculture. Année 1846. — In-8° de 46 feuilles. Paris, Mme Bouchard-Huzard, rue de l'Éperon, 7. 6 fr.

Recherches sur les arrosages chez les peuples anciens; par M. Jaubert de Passa. — Troisième partie : *des arrosages de la Chine*; quatrième partie : *des arrosages de la Syrie, de l'Arabie et de l'Égypte*. — In-8° de 29 feuilles. — Paris, Mme Bouchard-Huzard, rue de l'Éperon, 7. 5 fr.

Considérations sur les boutures des arbres forestiers, ou sur le parti qu'on pourrait en tirer pour le reboisement; par M. Loiseleur-Deslongchamps. — In-8° de 4 feuilles. — Imp. de Mme Bouchard-Huzard, Paris.

De la Fabrication du pain chez la classe agricole et dans ses rapports avec l'économie publique; par M. le baron Bourgnon de Layre. — In-8° de 3 feuilles. — Imp. de Dupré, Poitiers.

Résumé de l'instruction d'artillerie à l'école militaire de Saint-Cyr; par M. Thiroux. — In-8° de 14 feuilles. — Versailles, Montalant-Bougleux.

Cours sur le service des officiers d'artillerie dans les forges. Approuvé par le ministre de la guerre, le 3 août 1837. — In-8° de 26 feuilles, plus un atlas et 15 pl. — Paris, Corréard, rue de l'Est, 9.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Cours élémentaire de philosophie, à l'usage des établissements d'éducation; par M. l'abbé E. Barbe. — In-12 de 31 feuilles. — Paris, Lecoffre, rue du Vieux-Colombier, 29. 5 fr.

De l'être en général et de l'être organisé en particulier, considéré sous le rapport de ses fonctions vitales, dites fonctions physiologiques; par M. Frédéric Moullet. — In-8° de 6 feuilles. — Paris, V. Masson, place de l'École-de-Médecine, 1. 2 fr. 50 c.

Des Compensations dans les destinées humaines; par H. Azaïs. — 5e édition. In-18° de 24 feuilles, et un portrait.—Paris, F. Didot, rue Jacob, 56. 3 fr.

Essai sur la liberté, considérée comme principe et fin de l'activité humaine; par Daniel Stern. — In-8° de 21 feuilles. — Paris, Amyot, rue de la Paix, 6. 6 fr.

Exposition critique de la morale d'Aristote; par Antonin Rondelet. — In-8° de 14 feuilles. — Paris, Joubert, rue des Grès-Sorbonne, 14. 3 fr. 50 c.

Philosophie de la politique; par J.-D. Gimet, de Joulan.—2e vol.—Fin. In-8° de 22 feuilles. — Paris, Bordeaux, chez les principaux libraires. 5 fr.

Question de Madagascar, traitée au point de vue de l'intérêt français et du droit public européen. — In-8° de 2 feuilles. — Imprimerie de Coudert, Bordeaux.

Résumé du droit français. Ouvrage composé principalement pour l'usage et l'utilité des propriétaires, fermiers, cultivateurs, commerçants, etc.; par M. J. Dumesnil, contenant, etc. — In-8° de 44 feuilles. — Paris, Charpentier, Palais-Royal. 6 fr.

Les Codes annotés de Sirey, contenant toute la jurisprudence jusqu'à ce jour, et la doctrine des auteurs. — Édition entièrement refondue par P. Gilbert, avec le concours, pour la partie criminelle, de M. Faustin Hélie et de M. Cuzon. — Ier volume : Code civil. — In-4° de 76 feuilles. — Paris, Cosse et Delamotte, rue et passage Dauphine, 36. Prix, pour les souscripteurs : 20 fr.; les non-souscripteurs : 24 fr.

Dictionnaire général d'administration, contenant la définition de tous les mots de la langue administrative et sur chaque matière, etc. (A—COM.) — In-8° de 25 feuilles. — Paris, Dupont, rue Grenelle-Saint-Honoré, 55.

Traité du contrat de mariage, etc.; par PIERRE ODIER. — Tome troisième. — In-8° de 28 feuilles. — Paris, Cherbuliez. 7 fr.

Défense du travail national, ou *Nécessité de la protection commerciale, démontrée à l'aide des principes, des faits et du calcul*; par JULES LEBASTIER. — In-12 de 7 feuilles. — Paris, Capelle, rue des Grès-Sorbonne, 10. 2 fr. 50 c.

Connaissance des marchandises, ou *Dictionnaire analytique et raisonné des articles indigènes et exotiques, drogueries, épiceries, etc.*; par J.-B. ROUSSEL aîné.—Tome Ier. (A—CEN.)—In-8° de 29 feuilles. — Paris, M. Roussel, rue de la Boule-Rouge, 18.

L'ouvrage se composera de cinq volumes.

Manuel de la banque, du commerce, de l'industrie et du capitaliste; par POTTIER GRUSON. —In-8° de 19 feuilles. — Paris, Cosse et Delamotte, place Dauphine, 27. 7 fr.

Rapport adressé à M. le ministre de l'instruction publique par M. OZANEAUX, *inspecteur général de l'Université, sur l'école Paoli, à Corte.* — In-8° d'une feuille. — Imp. de Dupont, Paris.

LITTÉRATURE.

Histoire de la formation des langues, servant d'introduction au dictionnaire général étymologique, ou tableaux polyglottes comparatifs des langues anciennes et modernes; par M. J.-B. PHILÉMON SERMET.—In-8° de 6 feuilles. — Paris, au comptoir des imprimeurs unis, quai Malaquais, 15.

Cours théorique et pratique de langue française, rédigé sur un plan entièrement neuf, par M. P. POITEVIN. — Cours de dictées, en collaboration avec M. L. LEBRUN. *Corrigé.* —In-12 de 8 feuilles.—Paris, F. Didot, rue Jacob, 56; Hachette; Lecoffre.

Nouvelle orthologie, ou *Recherches sur les articulations de la langue française, suivies d'une méthode nationale élémentaire de lecture du français et du latin, basée sur le rapport rhythmique des voyelles et des consonnes, et précédées de considérations générales sur l'instruction primaire*; par M. ALPHONSE ERNAUX. — In-8°. de 16 feuilles. — Paris, Delalain. 3 fr. 50 c.

Méthode chiffrée d'orthographe, à l'aide de laquelle toute personne, sachant lire et écrire, peut apprendre elle-même, sans le secours d'un maître, à parler et à écrire correctement le français; par P. LAJOUX. — In-8° de 20 feuilles. — Lille, Dracke.

Dictionnaire français-italien, contenant, etc.; par A. RONNA. — In-32 de 12 feuilles (y compris *Dizionario italiano-francese*). —Paris, Hingray, rue de Seine, 10.

Dictionnaire français-turc; par T. X. BIANCHI. — Tome second (G—X). — In-8° de 86 feuilles. — Imp. de Mme Dondey-Dupré, Paris.

Nouvelle Rhétorique, extraite des meilleurs écrivains anciens et modernes, suivie d'observations sur les matières de composition dans les classes de rhétorique; par JOS.-VICT. LECLERC, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des

lettres de Paris. — 9ᵉ édition. — Ouvrage adopté par l'Université. — In-12 de 16 feuilles. — Paris, J. Delalain. 3 fr. 50 c.

Cours théorique et pratique de littérature, à l'usage des écoles primaires supérieures et des maisons d'éducation ; par J.-B. Maigrot, professeur de littérature à l'école supérieure de la ville de Paris. — Deuxième partie : *Genres en prose.* — In-12 de 4 feuilles. — Paris, J. Delalain, rue des Mathurins-Saint-Jacques. 1 fr. 10 c.

Matinées littéraires. — Études sur les littératures modernes; par Édouard Mennechet. — Tome II. — In-8° de 28 feuilles. — Paris, rue Duphot, 17. 7 fr. 50 c.

La Littérature française contemporaine. 1827-1844. (DES-DUG.). — Tom. III. Feuilles 16 à 20. — In-8° de 5 feuilles. — Paris, Daguin, quai Voltaire, 11.

Lexique comparé de la langue de Molière et des écrivains du dix-septième siècle, suivi d'une lettre à M. A. F. Didot, sur quelques points de philologie française ; par F. Génin. — In-8° de 34 feuilles. — Paris, F. Didot, rue Jacob, 56. 10 fr.

Lavinie, tragédie en cinq actes; par P.-J.-B. Dalban. — In-8° de 4 feuilles. — Paris, principaux libraires. 2 fr.

La Closerie des Genets, drame en cinq actes et huit tableaux, précédé d'un prologue; par M. Frédéric Soulié, musique de M. Amédée Artus. (Théâtre de l'Ambigu-Comique, le 14 octobre 1846.) — In-8° de 4 feuilles. — Paris, Tresse, Palais-Royal.

Chansons nationales et populaires de la France, précédées d'une histoire de la chanson française, et accompagnées de notices historiques et littéraires ; par Dumersan. — In-32 de 9 feuilles. — Paris, Gonet, rue des Beaux-Arts, 6. 3 fr. 50 c.

Essais poétiques ; par Alexandre Auger, ouvrier mécanicien de Poitiers. — In-12 de 6 feuilles. — Poitiers, Oudin.

L'Age d'or, contes et portraits; par Mˡˡᵉ A. Dubois de Thainville. — In-12 de 9 feuilles, et 12 lith. — Paris, Lehuby, rue de Seine, 53. 3 fr.

Les Soirées d'hiver, souvenirs et nouvelles; par Mᵐᵉ Bernier. — In-8° de 21 feuilles, et 12 lith. — Paris, Belin-Leprieur, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, 5. 6 fr.

Les Frères de lait, nouvelle pour l'enfance; par Mᵐᵉ Caroline Berton. — In-16 de 3 feuilles, et 8 lith. — Paris, Mᵐᵉ veuve L. Janet, rue Saint-Jacques, 59.

Nouveau mémoire d'un prêtre. L'abbé Prud'homme et la belle Clémence (histoire véritable et contemporaine), ou *les Abus du célibat des prêtres ;* par M. E. Brebion, ancien curé de Villotran (Oise). — Première livraison. — In-8° d'une feuille. — Beauvais, A. Brebion, auteur-éditeur, sur la place, 65. Prix de la livraison : 40 c.

Le chapitre : 20 c.

Mémoires d'un médecin ; par Alexandre Dumas. — Première partie : *Joseph Balsamo.* — 4 volumes in-8°, ensemble de 84 feuilles. — Paris, Cadot, rue de la Harpe, 32. 30 fr.

La croix sur la Baltique ; par Amand Biechy. — In-12 de 12 feuilles. — Limoges, Barbou.

Les Mystères du cloître; par ALFRED VILLENEUVE. — 2 volumes in-8°, ensemble de 62 feuilles. — Paris, Cadot, rue de la Harpe, 32. 15 fr.

Madame de Sommerville; par M. JULES SANDEAU. — In-8° de 8 feuilles. — Paris, rue du Helder, 25.

Rapport adressé à M. le ministre de l'instruction publique, par M. LOUIS DE SINNER, *sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université, sur un voyage historique et littéraire dans quelques cantons de la Suisse.* — In-8° de 3 feuilles. — Imp. de Dupont, Paris.

Institut royal de France. — Académie française. Séance publique annuelle du jeudi 10 septembre 1846, présidée par M. Viennet, directeur. — In-4° de 15 feuilles. — Imp. de F. Didot, Paris, rue Jacob, 56.

HISTOIRE.

Histoire ancienne, par Rollin ; accompagnée d'observations et d'éclaircissements historiques, par M. LETRONNE. — 2e Édition, revue et enrichie d'observations nouvelles. — Tome Ier. — In-18 de 20 feuilles. — Paris, F. Didot, rue Jacob, 56. 3 fr.

Précis de l'histoire romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'invasion des barbares, d'après un plan entièrement neuf, etc.; par M. l'abbé DRIOUX. — In-12 de 21 feuilles. — Paris, Eug. Belin, rue Christine, 5. 2 fr. 50 c.

Histoire de la domination romaine en Judée et de la ruine de Jérusalem; par J. SALVADOR. — Tome Ier. — In-8° de 36 feuilles. — Tome II (et dernier). — In-8° de 37 feuilles, et une carte. — Paris, Guyot et Scribe.

Histoire de France; par M. DE GENOUDE. — Tome XIV. — In-8° de 33 feuilles. — Paris, Perrodil et compagnie, place du Palais-Royal, 241. — Prix du vol. : 7 fr. 50 c.

Suite de Louis XIII, et règne de Louis XIV.

Histoire des peuples et des révolutions de l'Europe, depuis 1789 *jusqu'à nos jours;* par M. CAMILLE LEYNADIER. — Séries 13, 14 et 15. — Tome III. Feuilles 11 à 26. Fin du volume. — In-8° de 15 feuilles, et 3 grav. — Idem, 16e série. Tome IV. Feuilles 1 à 5. — In-8° de 5 feuilles, et une grav. — Paris, rue du Pont-Louis-Philippe, 24. — Prix de chaque série : 1 fr.

Histoire du consulat et de l'empire; par M. CH. LACRETELLE, de l'Académie Française. — Tomes III et IV. — Deux volumes in-8°, ensemble de 54 feuilles. — Paris, Amyot, rue de la Paix, 6. 10 fr.

Histoire philosophique du règne de Louis XV; par le comte DE TOCQUEVILLE. — Deux volumes in-8°, ensemble de 60 feuilles. — Paris, Amyot, rue de la Paix, 6. 15 fr.

Histoire de la république de Venise, de sa grandeur et de sa décadence; par M. LÉON GALIBERT. — Première livraison. — In-8° d'une demi-feuille, et une gravure. — Paris, Furne, rue Saint-André-des-Arts, 55. — Prix de la livraison : 25 c.

L'ouvrage paraîtra en 72 livraisons, formant un volume in-8°, orné de 20 vignettes.

Histoire de l'Hôtel de Ville de Paris, suivie de recherches sur l'ancien gouvernement municipal de cette ville; par LEROUX DE LINCY. — Ornée de 9

planches, par Victor Calliat. — In-4° de 18 feuilles et 6 pl. — Paris, Dumoulin, quai des Augustins, 13.

Le Siége de Poitiers, par LIBERGE; suivi de la *Bataille de Moncontour* et du *Siége de Saint-Jean d'Angely*. — Nouvelle édition, annotée par H. Beauchet-Filleau. — In-8° de 22 feuilles. — Poitiers, L'Étang. 5 fr.

Histoire de Marie Stuart, reine de France, d'Angleterre et d'Écosse. — In-18 de 3 feuilles. — Paris, rue Saint-Jacques, 43.

Kopernik et ses travaux; par JEAN CZYNSKI. — In-8° de 19 feuilles, et un portrait. — Paris, J. RENOUARD, rue de Tournon, 6. 6 fr.

Origines des armées françaises, ou *Histoire militaire de la France*; par MM. DAMAS-HINARD et CH. ADAM, avec la collaboration d'un officier supérieur. — Première livraison. — In-8° d'une demi-feuille, et une grav. — Paris, rue Dauphine, 26. — Prix de la liv. 60 c.

L'ouvrage aura 2 volumes, publiés en 100 livraisons, avec 120 types coloriés.

Historiques des régiments de l'armée française. — Ier régiment de hussards. In-12 d'une demi-feuille. — Idem, 27e régiment, infanterie de ligne. In-12 d'une demi-feuille. — Paris, Dumaine, rue et passage Dauphine, 36.

Histoire des pirates et corsaires de l'Océan et de la Méditerranée, depuis leur origine jusqu'à nos jours; par P. Christian. — Séries 6, 7 et 8. Fin du tome Ier. — In-8° de 11 feuilles et 3 pl. — Paris, Cavaillès, quai de l'École, 18. — Prix de chaque série : 1 fr. 25 c.

Histoire des conspirations et des exécutions politiques; par A. BLANC. — 110e Série. (Fin de l'ouvrage.) — In-8° de 5 feuilles, et une grav. — Paris, Cavaillès, quai de l'École, 18.

Le Nécrologe universel du XIXe siècle. — Revue générale, biographique et nécrologique, historique, nobiliaire, etc.; par une société de gens de lettres, d'historiens, et de savants français et étrangers, sous la direction de M. E SAINT-MAURICE CABANY. Tome 3. — In-8° de 29 feuilles, et une pl. — Paris, rue Cassette, 8. 15 fr.

VOYAGES.

Aventures les plus curieuses des voyageurs. — Coup d'œil autour du monde, d'après les relations anciennes et modernes et des documents recueillis sur les lieux; par M. HOMBRON. — Ouvrage imité des *Aventures des voyageurs*, par P. BLANCHARD. — 2 vol. in-8°, ensemble de 61 feuilles et 40 vignettes. — Paris, Belin-Leprieur, rue Pavée-Saint-André, 5. 20 fr.

Guide en Italie. — In-18 de 23 feuilles. — Paris, Maison, rue Christine, 3. 9 fr.

Notice géographique et historique sur la ville libre de Cracovie; par N. A. KUŘALSKI. — In-8° d'une demi-feuille. — Imp. de Mme Bouchard-Huzard, Paris.

Le Kéroutza, voyage en Moldo-Valachie; par STANISLAS BELLANGER. — 2 vol in-8°, ensemble de 58 feuilles. — Paris, place de la Madeleine, 24. 15 fr.

Voyage en Égypte, en Nubie, dans les déserts de Beyouda, des Bicharys, et sur les côtes de la mer Rouge; par EDMOND COMBES. — 2 vol. in-8°, ensemble de 55 feuilles. — Paris, Desessarts, rue des Beaux-Arts, 8. 15 fr.

Mœurs, coutumes, usages et religion de la Chine; par A. S. (Extrait de

l'Histoire générale des voyages.) — In-12 de 20 feuilles. — Paris, Périsse. 1 fr. 20 c.

ARCHÉOLOGIE ET BEAUX-ARTS.

Monuments anciens et modernes, collection formant une histoire de l'architecture des différents peuples à toutes les époques, publiés par M. JULES GAILHABAUD, avec la collaboration des principaux architectes et archéologues. — Un vol. gr. in-4°. —Première série, beau volume cartonné et doré sur tranche. — F. Didot frères, rue Jacob, 56. 75 fr.

Ce magnifique ouvrage, gravé par les plus habiles artistes, d'après les dessins originaux, contient cent planches accompagnées de texte. Une édition en est publiée simultanément en Angleterre, en Allemagne, en Italie et en Espagne.

Table générale analytique et raisonnée des matières contenues dans les dix volumes composant la première série du Bulletin monumental, *publié par la société française pour la conservation des monuments;* par M. l'abbé AUBER. — In-8° de 19 feuilles. — Paris, Derache, rue du Bouloi, 7. 6 fr.

Album rouennais : édifices remarquables de la ville de Rouen, dessinés par M. DUMÉE fils, avec des notices historiques, par M. CH. RICHARD.— 1re livraison. —In-8° de trois huitièmes de feuille, plus 3 gravures.—Paris, Chamerot, rue du Jardinet, 13; Rouen, Édet. Prix de la livraison : 1 fr. 25 c.

Vieux souvenirs de Poitiers d'avant 1789, *suivis de notices spéciales sur la Grand'geule et l'ancienne université de Poitiers;* par M. L.-F.-M.-B. de la LIBORLIÈRE. — In-12 de 10 feuilles. — Poitiers, chez tous les libraires. 2 fr.

Lettres sur l'histoire monétaire de la Normandie et du Perche; par M. LECOINTRE-DUPONT. — In-8° de 10 feuilles et 3 pl. — Paris, Dumoulin, quai des Augustins, 13. 6 fr.

La Damnation de Faust, légende en quatre parties, musique de M. HECTOR BERLIOZ. — Exécutée, pour la première fois, sous la direction de l'auteur, au théâtre de l'Opéra-Comique, le 29 novembre 1846. — In-8° de 2 feuilles.— Paris, Labitte, passage des Panoramas, 62. 1 fr.

Institut royal de France. Académie royale des Beaux-Arts. Séance publique annuelle du samedi 10 octobre 1846, présidée par M. RAMEY, président.—In-4° de 10 feuilles. — Imp. de F. Didot, Paris.

Italie.

Teologia morale, ossia compendio di etica cristiana tratto dalle divine Scritture, da' concilii, da' ss. Padri, esposto dal p. Faustino Scarpazza. Palermo (A. Muratori), 1843-46.—12 vol. in-8°. 31 fr. 50 c.

Sulla Predicazione apostolica, sul primato Pontificio, sulla educazione del clero, e sulle arti cristiane. Sermoni del prete e dottore Ant. Dragoni. Cremona (G. Feraboli), 1846. — 1 vol. in-8° de XVI — 250 pages. 3 fr. 10 c.

Saggio sul bello, o Elementi di filosofia estetica per Vincenzo Gioberti arricchita da Giunte di Bertinatti, Trinchera, e C. Troya. Napoli (stamp. del Fibreno), 1845. — 1 vol. in-12 de 472 pages. 4 fr. 50 c.

La Sapienzia morale degli antichi filosofi greci e latini, dal prof. Missirini. Milano, 1846.—1 vol. in-8°. 6 fr. 50 c.

Ricerche e proposta intorno ad una lingua universale di P. S. Milano (Ghiusi), 1846. — 1 vol. in-8°. 2 fr. 50 c.

Alba Barozzi, ovvero una congiura sotto il doge Gradenigo racconto di Giulio Pullè. Venezia (Gaspari), 1846. — 3 vol. in-8°. 8 fr. 70 c.

Compendio dalle antichità romane, di Salv. Aula, recato per la prima volta dal latino in italiano da Trinchera. Napoli (Puzziello), 1846. — 2 volumes in-8°. 7 fr.

Crinaca florentina di Dino Compagni, nuova ediz. napoletana di Alfonso Filinea. Napoli, 1845. — 1 vol. in-8°, de XXII—216 pages.

Degli Archivii Napoletani, ragionamento di Ant. Spinelli; Napoli, Stamp. Reale, 1845. — In-4° de 64 pages.

Cronica di Napoli di Notar Giacomo pubblicata per cura dell' abate D. Paolo Garzilli. Napoli, 1845. —1 vol. gr. in-8° de 360 pages.

Cronisti e scrittori sincroni Napoletani dalla fondazione della monarchia fino alla venuta di Carlo Borbone; raccolti da Giuseppe del Re. Napoli. Les quatorze premières livraisons du premier volume.— Chaque livraison, gr. in-8° à deux colonnes. 90 c.

Delle cose di Sibari, ricerche storiche di D. Marincola Pistoja. Napoli, 1845.

Dal Sebeto al Faro, impressioni di un viaggio nelle Calabrie di Cesare Malpica. Napoli, 1845.—1 vol. in-8° de 256 pages. 3 fr. 50 c.

Studi archeologici sulla Calabria ultra seconda fatti dal au. Luigi Grimaldi. Napoli, 1845. — Gr. in-4° à deux colonnes de IV— 84 pages.

Le Chiese di Napoli, descrizione storica ed artistica dell architetto *Luigi Catalani*. Napoli, 1845. — 1 vol. in-8° de 184 pages. 2 fr. 80 c.

Atti dell' Accademia di scienze e lettere di Palermo. Nuova serie, vol. primo. Palermo, 1845. — 1 vol. in-4° de 338 pages et 4 pl. gravées.

Espagne.

Coleccion de las leyes, decretos y declaraciones de las Córtes, y de los reales decretos, órdenes, resoluciones y reglamentos generales espedidos por las secretarías del despacho desde 1° de hasta fin de enero diciembre de 1815. — Madrid, 1845-1846. — Deux volumes in-4. 15 fr.

Coleccion de las leyes, reales decretos, circulares y resoluciones espedidas sobre todos los ramos de la administracion y gobierno del Estado. —Tom. XIII. — Il comprend tout ce qui se rapporte à l'année 1845. — Madrid, 1846.— In-4°. 8 fr.

Ley provisional para la bolsa de comercio de Madrid, mandada observar por real decreto dado en Barcelona á 20 de junio de 1845, y publicada en la Gaceta de 25 del mismo mes. — Reglamento para el régimen de la bolsa de comercio de esta córte. — Madrid, 1846. — In-4°. 1 fr.

Reseña histórica de los últimos acontecimientos políticos de Galicia. Por D. JUAN DO-PORTO. — Madrid, 1846, chez Cuesta, Sanchez y Europea. — Chaque livraison : 1 fr.

L'ouvrage formera 1 vol. in-8°.

Geografia para todos, compuesta por D. ATANASIO VILLACAMPA. — Madrid, 1846, chez Boix. — Un vol. in-8°. 7 fr.

Las tres navidades.—Novela original por D. JUAN DE ARIZA.—Madrid, 1846, chez Razola, Matute, Jordan et Romeral. — Tome Ier, in-8°.
Cet ouvrage se composera de deux volumes.

Valentina Valentona. Comedia en cuatro actos y en verso, original de D. P. Calvo y Asensio. — Madrid, 1846, chez Razola, Perez et Jordan. — In-4°. 1 fr.

La posada de Currillo. Juguete cómico andalúz en un acto, original de D. Juan de Alva y D. José Dardalla. — Madrid, 1846, chez Razola, Perez et Jordan. — In-4°. 1 fr.

La Jóven y el zapatero. Comedia en un acto y en prosa por D. EDUARDO MUSCAT y D. ANTONIO MENDOZA. — Madrid, 1846, chez Perez, Jordan et Razola. — In-4°. 1 fr.

Espartero. Páginas contemporáneas escritas por él mismo, y precedidas de un prólogo por EDUARDO CHAO. — Madrid, 1846, chez Cuesta, Gaspar et Roig. In-8°. 3 fr.

Allemagne.

Testamentum novum, græce, ad fidem codicis principis Vaticani edidit E. DE MURALTO. — Editio minor in-16. — Hambourg. 4 fr.

Patrum apostolicorum opera. Textum ex edit. præstant. repet. recogn. annot. illustr. versionem latinam emendatam prolegomeno et indices addidit C. J. HEFELE. — Edit. tertia aucta et emendata. — In-8°.— Tubingue. 7 fr.

Codex liturgicus ecclesiæ romano-catholicæ in epitomen redactus curavit H. A. DANIEL.— In-8°.—Leipzig. 7 fr.

Statuta synodalia, ordinationes et mandata Archidiæcesis Trevirensis. Nunc primum collegit et edidit J. J. BLATTAU. — Tomes 4 et 5. In-4°. — Trèves. 32 fr.

J. E. Th. Wiltsch. — *Handbuch der kirchlichen Geographie.*— Manuel de la géographie et de la statistique ecclésiastiques depuis les temps des apôtres jusqu'au XVIe siècle. — 2 vol. in-8°. — Berlin. 20 fr.

RABBI BECHAJI BAR JOSEF. — *System der Moral.* —Système de la morale, d'après la traduction de *Jehuda Ibn-Tibbon ;* publié avec une introduction, des notes et les fragments de la traduction de *Zimchi ;* par AD. JELLINEK. — In-16. — Leipzig. 4 fr.

BEIDHAWII. —Commentarius in Coranum ex codd. Parisiensibus, Dresdensibus et Lipsiensibus edidit indicibusque instruxit H. O. FLEISCHER. —Fasc. 4, in-8°. — Leipzig. 11 fr.

K. SCHWENK. — *Mythologie der asiatischen Vœlker.* — Mythologie des peuples asiatiques, troisième volume ; Mythologie des Égyptiens. — In-8°. — Francfort. 6 fr.

G. F. SCHOEMANN, Vindiciæ Jovis Æschylei.— In-8°. —Greifswalde. 1 fr.

K. SCHWENK. — *Erklærungen der Tragœdien des Sophokles.* — Commentaire sur les tragédies de *Sophocle.* — In-8°. — Francfort. 3 fr.

A. ELLISSEN. —*Michael Akominatos.* — Recherches sur la vie et les écrits de Michel Akominatos, archevêque d'Athènes, avec le texte grec de ses écrits et une traduction allemande. — In-8°. — Gœttingue. 3 fr. 50 c.

Ferd. Hitzig. — *Die Grabschrift des Darius.* — Interprétation de l'inscription funéraire de Darius à Nakschi Rustam. — In-8°. — Zurik. 3 fr.

F. A. Ukert. — *Geographie der Griechen und Rœmer.* — Géographie des Grecs et des Romains depuis les temps les plus anciens jusqu'à Ptolémée.— Troisième partie, deuxième section. La Scythie et le pays des Gètes. — In-8°, avec deux cartes. — Weimar. 15 fr.

K. L. Roth. — *Über Belisars Ungnade.* — Recherches historiques sur les disgraces de Bélisaire. — In-8°. — Bâle. 75 c.

Ch. F. Neumann. — *Die Vœlker des südlichen Russlands.* — Histoire des peuples de la Russie méridionale. — Ouvrage couronné par l'Institut de France. — In-8°. — Leipzig. 4 fr.

Fr. d'Adelung.—*Kritisch-literærische Übersicht, etc.* — Revue critique et littéraire des voyages en Russie, avant l'an 1700. — 2 vol. in-8°. — Saint-Pétersbourg et Leipzig. 15 fr.

J. Bedens de Scharberg. — *Atlas zur Übersicht der Geschichte des Ungarischen Reichs.* — Atlas pour servir à l'étude de l'histoire de la Hongrie. — Grand in-fol. — Hermannstadt. — Chaque cahier. 3 fr.

L. Stein. — *Geschichte des franzœsischen Strafrechts.* — Histoire du droit criminel et de la procédure en France (forme le troisième volume de l'Histoire du droit français, par Warnkœnig et Stein). — Bâle. — In-8°. 16 fr.

Bluntschli. — *Geschichte des schweizerischen Bundesrechts.* — Histoire du droit public de la Suisse depuis les premières ligues jusqu'à l'époque actuelle. — In-8°. — Zurik. 3 fr.

C. A. Müller. — *Statistisches Jahrbuch für* 1846. — Annuaire statistique pour l'année 1846. — In-8°. — Leipzig. 6 fr. 50 c.

Schattenseiten der öströichschen Staatsverwaltung. — Le côté noir de l'administration autrichienne. — In-8°. — Hambourg. 3 fr. 50 c.

Diplomatisches Archiv. — Archives diplomatiques de la Confédération germanique, ou Recueil des actes diplomatiques qui la concernent, d'après les documents officiels, avec des explications; publié par Alex. Mirus. — Ier volume, gr. in-8°. — Leipzig. 32 fr.

Almanach de Gotha pour l'année 1847. — Quatre-vingt-quatrième année. — In-16. — Gotha. 4 fr.

W. de Humboldt. — *Gesammelte Werke.*—Œuvres complètes.—5e volume, in-8°. — Berlin. 10 fr.

Friedrich von Schlegel. — *Sæmmtliche Werke.* — Œuvres complètes. — 12e volume, in-8°.— Vienne. 4 fr.

L. Uhland. — *Dramatische Dichtungen.* — Poésies dramatiques. — In-8°. — Heidelberg. 7 fr. 50 c.

W. N. Stehling. — *Bibliothek katholischer Novellen.* — Bibliothèque de romans catholiques.—Première année : les Corps francs, ou les Suites d'un mariage mixte. — In-8°. — Neuss. 1 fr. 50 c.

H. Ulrici. — *Shakspeare's dramatische Kunst.* — Histoire et exposition

des principes suivis par *Shakspeare* dans la composition de ses drames.—2e édition, 1er volume, in-8°. — Leipzig. 6 fr.

Acta nova regiæ societatis scientiarum *Upsaliensis.* — vol. 13, fasc. 1, in-4°. — Upsala et Stockholm. 9 fr.

C. G. J. Jacobi. — *Mathematische Werke.* — Œuvres mathématiques. — 1er volume, in-4°. — Berlin. 16 fr.

F. Geier et R. Goerz. — *Denkmale romanischer Baukunst.* — Monuments de l'architecture romaine sur les bords du Rhin. — 2e livraison ; 7 planches et 3 feuilles de texte ; in-fol. — Francfort. 8 fr.

Angleterre.

Adcock's Engineer's Pocket-Book for the year 1847 ; containing Tables for Calculating Superficial and Solid Measure, the Comparative value of British and Foreign Weights and Measures, Railways, Steam Engines, Machinery, Steam, Wind, and Water Power, the Mechanical Powers, Strength, and Weight of Materials, etc. : together with an Almanack, the Moon's Changes, Tides, Diary for Accounts, and Memoranda, House of Commons, Railway and other Information. 7 fr.

Illustrations of the Architectural Antiquities of the County of Durham, Ecclesiastical, Castellated, and Domestic. By Robert William Billings. Medium 4to. (Durham). 38 fr.

Geological Observations on South America ; being the Third Part of the Geology of the Voyage of "The Beagle," under the command of Capt. Fitzroy, R. N., during the years 1832 to 1836. By Chas. Darwin, Naturalist to the Expedition. In-8°. 15 fr.

The Wives of England : their Relative Duties, Domestic Influence, and Social Obligations. By M^s. Ellis. New edit.— In-12. 6 fr.

The Syrian Churches ; their Early History, Liturgies, and Literature. With a Literal Translation of the Four Gospels, from the Peschito, or Canon of Holy Scriptures in use among the Oriental Christians from the Earliest Times. By J. W. Etheridge. 9 fr.

Men of capital. By M^s. Gore, Authoress of "The Banker's Wife," "Peers and Parvenus," etc. 3 vols. 38 fr.

Florentine History, from the earliest authentic records to the Accession of Ferdinand the Third, Grand Duke of Tuscany. By Henry Edward Napier, Captain in the Royal Navy. In 6 vols. Vol. 1. — In-12. 11 fr.

Recollections of Four Years' Service in the East with H. M. Fortieth Regiment; comprising an Account of the taking of Kurachee, in Lower Scinde, in 1839 ; Operations in Upper Scinde, 1840 and 1841 ; and the Operations of the Candahar Division of the Avenging Army of Affghanistan, in 1841 and 1842, under Major-General Sir W. Nott, G.C.B. By J. Neill, Captain in the Fortieth Regiment. 2d Edition, 8 vol. 12 fr. 50 c.

Newton's principia, Book I. Sections 1, 2, 3, in the Original Latin, with Explanatory Notes and References. Edited by William Whewell, D.D., Master of Trinity College, and Professor of Moral Philosophy in the University of Cambridge. In-8°. 3 fr.

Alice Cunninghame; or, the Christian as Daughter, Sister, Friend, and Wife: a Tale of the Nineteenth Century. By Emma Jane. In-12. 6 fr.

The Great Oyer of Poisoning: the Trial of the Earl of Sommerset for the Poisoning of Sir Thomas Overbury in the Tower of London, and various matters connected therewith. From Contemporary MSS. By Andrew Amos, Esq., late Member of the Supreme Council of India. In-8°. 18 fr.

Tales from Denmark. By Hans Christian Andersen. Translated by Charles Boner. In-8°, with 50 illustrations by the Count Pocci. 9 fr.

Irish Geology: with some Remarks on the Climate. By T. Antisell. In-8°. (Dublin). 7 fr. 50 c.

The Works of Beaumont and Fletcher. The Text formed from a New Collation of the Early Editions: with Notes and a Biographical Memoir by the Rev. Alexander Dyce. Vol. 11. In-8°. 15 fr.

Bonaparte letters (the) and despatches, Secret, Confidential, and Official. From the Originals in his Private Cabinet. 2 vols. In-8°, pp. 852, cloth. 36 fr.

The Trees of America, Native And Foreign, Pictorially and Botanically delineated, and Scientifically and Popularly described; being considered principally with reference to their Geography and History, Soil and Situation, Propagation and Culture, Accidents and Diseases, etc., etc. By D. J. Browne. In-8°. Illustrated by numerous engravings, cloth. 37 fr.

Cæsar Borgia: an Historical Romance. By the Author of "Whitefriars." 3 vols. In-8°. 38 fr.

How to Reconcile the Rights of Property, Capital and Labour: Tract i, of the Currency Reform Association. By Duncan. In-8°. 1 fr. 50 c.

The Herd-Book of Hereford Cattle. By T. C. Eyton, Esq. vol 1. In-8°. 15 fr.

The Book of the Feet: a History of Boots and Shoes, with Illustrations of the Fashions of the Egyptians, Hebrews, Persians, Greeks, and Romans, and the prevailing Style throughout Europe during the Middle Ages down to the Present Period; also, Hints to Last Makers and Remedies for Corns, etc., etc. By J. S. Hall. 2d Edition. In-12. 6 fr.

Historical Centuries, from the Christian Era to the Present Time; shewing at One View the Rise, Progress, and Decline of the various empires of Europe, Asia, and Africa, accompanied by Descriptive Columns of the principal Religious, Political, Scientific, and Literary Events in each Century. By E. H. Keating. In-4°. 7 fr.

The Wycliffites; or, England in the Fifteenth Century. By M. Colonel Mackay. 12 mo. (Edinburgh). 8 fr.

M'Kenney (T.L.) — Memoirs, Official and Personal: with Sketches of Travels among the Northern and Southern Indians; embracing a War-Excursion and Descriptions of Scenes along the Western Borders. By Thomas L. M'Kenney, late Chief of the Bureau of Indian Affairs. 2d Edition, 2 vols. in 1, royal in-8° (New-York), pp. 486, with plates. 12 fr.

Medico-chirurgical transactions. Published by the Royal Medical and Chirurgical Society of London. 2d series, vol. 11, in-8°, pp. 390, cloth, 20 fr.

Natural history of New-York (by authority). — Mollusca and Crustacea. By James E. de Kay. 1 vol. roy. In-4°. (New-York), 53 planches coloriées, 55 fr.

Geology : Fourth District. By James Hall. (New-York) : 45 fr.

Geology : First District. By William W. Mather. (New-York) : 45 fr.

Zoology. By James E. de Kay. (New-York), pp. 394 : 55 fr.

Flora. By John Torrey. (New-York) : 55 fr.

A Manual of Gothic Architecture. By F. A. Paley, M. A. Author of a "Manual of Gothic Mouldings," etc. In-12, avec gravures : 8 fr.

Paul Gerhardt: an Historical Tale of the Lutherans and Reformed Church in Brandenburgh, under the Great Elector. By C. A. Wildenhahn. Traduit de l'allemand. 2 vols. in-12. 9 fr.

Runnymede; or, the Magna Charta : an Historical Tragedy, in Five Acts. In-8°. 2 fr.

The Works of Edmund Spenser, with Observations on his Life and Writings. Nouvelle édition complète. — In-8°. 12 fr. 50 c.

Ventilation (on the) of Rooms, Houses, and Workshops, etc. By the Metropolitan Working Classes Association for Improving the Public Health. — In-12. 20 c.

The Letters of Horace Walpole, Earl of Oxford; including numerous Letters now first published from the Original Manuscripts. Nouvelle édition. — In-8°. 10 fr.

Weale's Papers on Engineering. Vol. 5. (Livraisons 9 et 10. 1845-46) In 4° et 58 planches. 42 fr.

Woman's love : a Romance of Smiles and Tears. By G. Herbert Rodwell. Illustrated by Alfred Crowquill. In-8°. 12 fr. 50. c.

Chronicles of the Ancient British Church anterior to the Saxon Era; or, Historical Notices of the Introduction of Christianity into Britain. By Yeowell. — In-4°. 7 fr. 50. c.

Nautical Dictionary, containing Explanations of Terms and Phrases used in the Building and Outfit of Sailing Vessel and Steam Ships, etc., etc. By Arthur Young. — In-8° avec gravures. 12 fr. 50 c.

Ceylan ; a General Description of the Island and its Inhabitants; with an Historical Sketch of the Conquest of the Colony by the English. By Henry Marshall, F.R.S.E. — In-8°. 9 fr.

Tales for young people. By Agnes Loudon. Edited by MM. Loudon, Author of "Gardening for Ladies," etc. — In-18. 6 fr. 50 c.

The Buchanites, from First to Last. By Joseph Train, Author of "The History of the Isle of Man." In-8°. 5 fr.

Theodore, his Brothers and Sisters; or, a Summer at Seymour Hall. — In-8°. 5 fr.

A History of India. By Thomas Keightley, Author of "The History of England," etc. — In-8°. — Première partie : 3 fr.

The Hindoo Castes; or, History, Manners, and Customs of each of the Forty-two Castes or Sects of the Brahmins of British India. Publié en 24 livraisons; planches coloriées; chaque livraison : 8 fr. 50 c.

Druidical Temples of Wiltshire Elucidated. By the Rev. E. Duke, M.A., F.S.A., of Amesbury. — In-12. 6 fr.

Numismatic Illustrations of the New Testament. By J. Y. Akerman, F.S.A. — In-8°. 7 fr.

Illustrations of Eating ; displaying the Omnivorous Character of Man, and exhibiting the Natives of various Countries at Feeding Time. By a Beef Eater. — In-8°. 2 fr. 50 c.

Lectures on Naval Architecture; illustrating the "Wave System." By Captain E. Gardiner Fishbourne. — In-8° avec gravures. 6 fr. 50 c.

Philological Proofs of the Human Race, derived from a Comparison of the Languages of Asia, Europe, Africa, and America. By A. J. Johnes. — In-8°. 7 fr. 50 c.

Guide to the Anglo-Saxon Tongue, with Reading Lesson in Prose and Verse, for the use of Learners. By E. J. Vernon, B. A. Oxon. — In-12. 7 fr.

Caleb Williams, ou *les choses comme elles sont ;* par W. Godwin. Traduction nouvelle, par M. Amédée Pichot.—Tome I.—In-16 de 8 feuilles.—Paris, Paulin, rue Richelieu, 6.

LIVRES IMPRIMÉS ET PUBLIÉS A BATAVIA DE 1842 A 1845 INCLUS.

Nagelaten leerredenen van wijlen W. C. H. Toe Water, theol. doct., etc. (Sermons posthumes de W. C. H. Toe Water, docteur en théologie et prédicateur à Samarang, accompagnés d'une notice biographique, par W. R. van Hoëvell.)—Deuxième édition. — Batavia, imprimerie de la Société des sciences et arts. — Fl..5 (9 fr. 25 c. environ).

Nieuwe indische Verhalen, etc. (Récits indiens et souvenirs de diverses époques), par W. L. Ritter. — Batavia, imprimerie de la Société des sciences et arts de Batavia. — 1845 ; 2 vol. in-8°. Fl. 10 (18 fr. 50 c. environ).

Gedenkboek der feestelijke vereeniging van oud-studeneten, etc. (Mémorial du festival d'anciens étudiants, etc , fait à Batavia, le 2 août 1844.)— Batavia, même imprimerie, 1845. Fl. 5 (9 fr. 25 environ).

Algemeene afstandwijzer voor hit Eiland Java. (Tableau général des distances pour l'île de Java). — Batavia, imprimerie du gouvernement. Fl. 1,50 (2 fr. 75 c. environ).

Catalogus Plantarum, etc. (Catalogue des plantes cultivées dans le jardin de Buitenzorg, etc.), par J. C. Hasskarl. — Batavia, imprimerie du gouvernement. 1844; 1 vol. in-8°.

Chinese and English Dictionary, etc. (Dictionnaire anglais et chinois, etc.), par W. H. Nudhurst. — Batavia, imprimerie à Parapattau. — 1842; 2 vol. in-8°.

Sjaïr Bidasari, etc. (Poëme malais original, texte, traduction et commentaire, publié par W. R. Van-Hoëvell.)— Batavia, imprimerie de la Société des sciences et arts. — 1 vol. in-8°, 1845. Fl. 10 (18 fr. 50 c. environ).

Les Rédacteurs en chef:

Noel Desvergers et Jean Yanoski.

NOUVELLE REVUE

ENCYCLOPÉDIQUE.

SCIENCES.

COURS D'AGRICULTURE, par M. le comte de GASPARIN, pair de France, membre de l'Académie des sciences, de la Société centrale d'agriculture, ex-ministre de l'intérieur, etc. — Tomes I et II, avec planches, de 696 et 561 pages. — Paris, 1845; à la Librairie agricole.

Il existe un grand nombre de livres sur l'agriculture. Chaque époque, depuis une haute antiquité, et même chaque système a produit les siens. On pourrait croire, d'après cela, que les ouvrages qui paraissent pour ainsi dire chaque année, ne sont que des compilations de ceux qui ont été publiés auparavant, avec des additions relatives à de nouvelles méthodes de travailler la terre, de semer les grains, de varier les semences, etc. Mais heureusement il n'en est pas ainsi. La haute agriculture étant une véritable application des sciences mécaniques, physiques, chimiques, géologiques, botaniques, etc., est tellement dépendante du développement de ces diverses branches des connaissances humaines, que pour ne pas rester en arrière du progrès général, elle doit continuellement se modifier, et rendre compte, dans de nouveaux ouvrages, de ses transformations. Les grands et beaux travaux de MM. Dombasle, Payen, Boussingault, etc., ont tellement changé, chez nous, la face des choses, qu'il est très-difficile, aujourd'hui, de mettre un traité d'agriculture en harmonie avec l'état actuel des sciences. C'est là, pourtant, la tâche que M. de Gasparin s'est imposée.

L'auteur, avant de publier son ouvrage, en avait professé la substance à une réunion de jeunes propriétaires, qui voulaient diriger la culture de leurs propres domaines, et dont l'instruction était celle

que reçoivent actuellement tous les fils de familles aisées. Il pouvait donc parler scientifiquement à ses auditeurs. « Je puis exposer devant « vous, leur disait-il dans le discours d'ouverture, qui est devenu l'in- « roduction de son livre, l'ensemble de nos connaissances agricoles, « comme constituant un corps de doctrines scientifiques. »

M. de Gasparin s'efforce de prouver que l'agriculture est une science. A cet égard, l'Académie ne partageait pas, il y a quelques années, son opinion. Elle ne voulait point admettre dans son sein des agriculteurs, mais plutôt des hommes profondément versés dans les sciences physiques et naturelles, dont les travaux pouvaient être de quelque utilité à l'agriculture. Elle repoussa une première fois M. de Gasparin. Plus tard, elle changea d'avis et lui ouvrit ses portes. Ce fut là certainement un acte de justice,

C'est peut-être en souvenir des tribulations de sa première candidature, et pour montrer la légitimité de ses titres, que M. de Gasparin veut prouver aujourd'hui que l'agriculture est vraiment une science. Tel est au moins le but qu'il se propose dans l'introduction de l'ouvrage qui fait l'objet de cet article.

Ampère disait : « Dans les sciences, l'homme connaît seulement, et dans les arts, il connaît et exécute. » L'auteur lui répond : « Si le physicien connaît les propriétés de l'or, il faut bien que l'orfévre, de son côté, connaisse les moyens à employer pour le fondre, le battre, l'étirer, etc., et dans les deux cas il y a également connaissance. » Il dit à Cuvier, qui définissait l'agriculture, l'art de faire en sorte qu'il y eût toujours, dans un espace donné, la plus grande quantité possible d'aliments, combinée à la fois en substances vivantes : Vous faites trop abstraction de la partie économique de la science. Enfin, après avoir passé en revue toutes les sciences que l'agriculture met à contribution, il dit : « C'est une science technologique, dépendant de la science « qui traite des végétaux, et dont l'ensemble prend le nom de *phyto-* « *logie*. »

Nous ne pensons pas ici comme M. de Gasparin. Nous croyons que l'agriculture est simplement un art, le premier des arts, si l'on veut, celui qui sert de base à tous les autres, et même à toutes les sciences avec lesquelles, si nous pouvons nous exprimer ainsi, il se trouve dans un perpétuel contact. Telle est notre opinion, très-contestable peut-être, que nous ne voulons point discuter, mais que nous nous bornons à soumettre à nos lecteurs et à M. de Gasparin. Il vaut mieux, à notre sens, sans plus de préambule, donner ici une analyse exacte de l'ouvrage que nous avons sous les yeux.

Cet ouvrage se divise en deux grandes sections : 1° sciences accessoires; 2° agriculture proprement dite.

La première section comprend l'agrologie, la mécanique appliquée à l'agriculture, la science des engrais, l'hydraulique appliquée à l'agriculture, la météorologie agricole, l'architecture rurale, la zoologie agricole, la zootechnie, l'économie sociale appliquée à l'agriculture, le droit civil également appliqué à l'agriculture.

Dans la seconde section, qui traite de l'agriculture proprement dite, l'auteur considère d'abord chaque plante prise isolément, puis il étudie toutes les plantes dans les rapports qu'elles peuvent avoir entre elles. Enfin, il termine par un examen des entreprises agricoles, et il montre leurs résultats sur le bien-être et la condition des individus.

Le premier volume est tout entier consacré à l'agrologie, c'est-à-dire aux propriétés de la terre en ce qui concerne sa culture. Après avoir parlé de ces propriétés d'une manière générale, M. de Gasparin les prend une à une, et il entre alors dans de grands détails : ainsi, dans l'examen des parties constituantes des terrains agricoles, il indique leur origine, il montre leur influence sur la végétation, et, partant, l'importance des analyses des sols arables, pour connaître les principes qu'il faut ajouter ou retrancher, afin d'obtenir de bonnes récoltes. Il parle du choix des échantillons qui doivent être soumis à l'analyse, des procédés qu'il faut suivre dans cette analyse; il décrit même les instruments dont on doit faire usage, et en donne la figure. Son livre devient ici complétement scientifique.

En faisant l'histoire des éléments des divers terrains, il indique de quelle manière ces éléments gisent dans l'écorce du globe, et l'influence de chacun d'eux sur la fertilité du sol. Un long article est consacré au carbonate de chaux et aux marnes, avec lesquels on est parvenu à transformer en sols fertiles des sols presque entièrement arides. Un fait nouvellement constaté et de la plus haute importance, c'est que pour les marnes et la chaux, la proportion des masses n'indique nullement l'énorme différence des doses que l'on est obligé d'employer pour arriver au même résultat. Cette différence tient principalement à la facilité d'efflorescence des marnes, qui produisent sur la végétation un effet proportionnel à l'étendue des surfaces, et non aux masses. C'est par l'absorption de l'azote et de l'acide carbonique de l'air, d'où résultent des nitrates et des bi-carbonates, sels solubles, que les marnes fertilisent les champs : cet effet doit être évidemment proportionnel aux surfaces absorbantes.

Le plâtre, dont les propriétés agricoles furent révélées par Mayer, pasteur de Kupferzel, qui, sous la direction de Franklin, a complétement changé l'état de l'agriculture en Amérique, est aussi minutieusement étudié par M. de Gasparin. Son effet paraît nul sur les gramens, mais il a sur les légumineuses et quelques crucifères une puissante action. Le phosphate de chaux aussi est un excellent engrais : on sait le grand usage que les Anglais font depuis longtemps des os moulus pour fumer leurs terres.

L'auteur passe de même en revue tous les éléments qui entrent dans la composition des sols arables; il montre les propriétés bienfaisantes ou malfaisantes de chacun d'eux, et, par conséquent, ceux qu'il faut ajouter ou retrancher pour parvenir à de bons résultats.

Les alcalis minéraux jouent un rôle important dans l'agriculture; un long article est consacré par M. de Gasparin à la potasse, qui donne des sels solubles que les végétaux absorbent facilement. De la quan-

tité de potasse que contiennent les divers végétaux, résulte leür valeur comme engrais : « Les cultivateurs ne sauraient donc porter trop « d'attention, dit-il, sur les sels de potasse que contiennent leurs « terres, car cette connaissance peut les diriger utilement dans les mo- « difications qu'ils devraient faire subir aux engrais qu'ils enfouis- « sent. »

En parlant de l'influence des gaz sur la végétation, influence constatée depuis longtemps pour l'oxygène et l'acide carbonique, l'auteur dit : « Pendant longtemps on a considéré la présence de l'azote « dans les végétaux comme une exception : on en faisait l'attribut « spécial du règne animal; mais les travaux de MM. Liebig, Boussin- « gault et Payen ont démontré la présence de l'azote dans presque « toutes les parties des végétaux, et on en a déduit que l'azote était « une de leurs parties constituantes. C'est par leurs racines que les « végétaux tirent du sol la plus grande partie de cet azote. Certaines « plantes paraissent aptes à s'approprier l'azote de l'atmosphère. »

Dans la deuxième partie du premier volume, M. de Gasparin passe en revue les diverses propriétés physiques des terres : la pesanteur spécifique, le poids de la masse, la ténacité, la cohésion, l'hygroscopicité, les propriétés des sols pour absorber les gaz et l'oxygène en particulier, la conductibilité du calorique, l'échauffement des terres par les rayons du soleil, l'influence de la composition du terrain sur cet échauffement, l'humidité, l'électricité, etc.; M. de Gasparin entre, sur ces diverses propriétés, dans de grands détails scientifiques, pose de nombreuses formules algébriques, et donne le résultat d'un grand nombre d'expériences qui sont d'une haute importance pour la solution des questions agricoles.

Dans la troisième partie, l'auteur parle de tout ce qui modifie les propriétés physiques des sols : des dimensions des matériaux qui entrent dans leur constitution, de leur forme, de leur coloration, de l'inclinaison des pentes, de l'humidité, de la sécheresse, et de l'effet des météores atmosphériques et de tous les agents extérieurs. Là encore sont donnés de nombreux détails, les résultats de nombreuses expériences, et surtout des formules algébriques, dont quelques-unes supposent des connaissances mathématiques, et même astronomiques assez étendues, et hors de la portée de ceux qui n'ont fait que des études ordinaires.

Dans la quatrième partie, l'auteur s'occupe de la formation des terrains agricoles; c'est, à proprement parler, un traité de géologie agricole. Après avoir montré l'importance de cette étude, il dit que l'on devrait faire une reconnaissance des terrains agricoles, et dresser, pour eux, une grande carte, semblable à la carte géologique de France. M. Puvis a déjà exécuté ce travail dans une grande partie de la Bourgogne, de la Sologne et du Gatinais. Prenant pour base et pour point de départ les travaux de ce savant et de ceux des géologues, M. de Gasparin donne la distribution des sols arables dans l'Europe continentale. Le plateau central de la France forme une séparation assez tranchée entre les sols calcaires et les sols siliceux; au midi de ce pla-

teau, les sols arables contiennent toujours du calcaire, tandis qu'au nord et à l'ouest ils sont siliceux ou argileux. Une immense masse de débris glaiseux est étendue sur la Flandre, l'Allemagne, et toutes les parties septentrionales et occidentales de l'Europe.

La classification des terrains agricoles fait l'objet de la cinquième partie du volume.

Ici sont données les diverses classifications adoptées à différentes époques, depuis celle de Varron, qui avait pour base la composition minérale du sol, jusqu'à celles qui ont été proposées récemment. Après avoir discuté chacune de ces classifications, l'auteur expose les principes de la sienne, qui, elle aussi, a pour principal point de départ la composition minérale du sol. Il admet quatre grandes divisions : *Terrains renfermant l'élément calcaire, terrains ne renfermant pas l'élément calcaire, argiles, et terreaux*. Ces quatre classes, qui se subdivisent, sont décrites avec soin, et, à la fin de chaque description, l'auteur donne la composition d'un certain nombre de sols.

Pendant longtemps on a cherché une méthode pour apprécier la valeur des terrains; les recherches faites à ce sujet sont consignées dans la sixième partie. Dans la septième, l'auteur s'occupe de la détermination de la valeur relative des terres. Pour arriver à la solution de cette importante question, il prend un type idéal, une terre parfaite, c'est-à-dire celle où les végétaux trouvent tout ce qui est nécessaire à leur existence et à un développement complet, et il lui compare ensuite les autres sols, en employant souvent des formules algébriques qui supposent chez le lecteur des études élevées et des connaissances approfondies.

La huitième partie est consacrée aux amendements, qui sont destinés à remédier aux mauvaises qualités des sols, et à leur restituer ce que la végétation leur enlève continuellement. Mais ici, M. de Gasparin ne décrit que les amendements et les engrais eux-mêmes, en réservant pour l'agriculture proprement dite l'emploi de ces matériaux. Il donne ensuite les moyens d'irriguer les terres sèches, de dessécher les terres humides, de neutraliser et d'enlever les matières nuisibles à la culture et à la végétation : ainsi, il recommande de mettre des sables et même des graviers dans les sols argileux, et des argiles ou des marnes dans les sables, etc.

Dans la neuvième partie, M. de Gasparin parle de l'alimentation des végétaux, dont il faut s'occuper spécialement lorsqu'on a convenablement préparé la terre qui doit les recevoir. C'est avec les engrais employés suivant les principes de la physiologie végétale que l'on arrive à donner aux diverses plantes une nourriture convenable et suffisante. Il existe deux classes d'aliments pour les végétaux : 1° les aliments qui conviennent à tous, l'oxygène, l'azote, l'acide carbonique, l'eau ; 2° ceux qui ne conviennent qu'à certaines espèces, les engrais, par exemple. En ce qui concerne cette seconde classe, il est nécessaire de connaître exactement la composition du sol, afin de lui fournir, au moyen des engrais, les éléments qui lui manquent. Cette

partie de l'ouvrage de M. de Gasparin est véritablement remarquable sous le rapport des résultats scientifiques qui y sont consignés. Il suit d'une série d'analyses et d'expériences, dont l'auteur a fait lui-même un grand nombre, que le fumier de ferme, convenablement préparé, est le meilleur des engrais. Il faut s'opposer autant que possible à sa fermentation, laquelle diminue de moitié la masse des matières, et cause l'évaporation des aliments gazeux.

Le dernier chapitre du premier volume traite du prix de la production de l'engrais. Après être entré dans beaucoup de détails, l'auteur conclut en disant que la production du fumier, loin d'être une charge pour les cultivateurs, leur procure de grands bénéfices; ce qui, du reste, est parfaitement démontré par la détresse des fermes où il y a peu de bétail, comparée à la prospérité de celles où l'on en élève beaucoup.

Le second volume est consacré à la météorologie agricole et à l'architecture rurale. La première de ces deux sciences occupe 414 pages du volume, qui n'en a que 561. On trouve là un véritable traité de météorologie appliquée à l'agriculture : « Les plantes vivent dans la terre « et dans l'air, dit M. de Gasparin; nous venons d'étudier en détail le « premier de ces milieux, c'est maintenant de l'atmosphère que nous « allons nous occuper, pour reconnaître sa nature, ses modifications, « et leurs divers effets sur les plantes. » Il est donc nécessairement amené à traiter spécialement de la météorologie, à faire connaître tous les éléments de l'air; à décrire enfin leur action sur les végétaux.

A l'article du calorique, il rapporte tout ce que l'on sait sur la chaleur propre de la terre, sur l'influence du soleil, sur les mouvements de l'air et des nuages; il parle de l'influence des variations de température sur les végétaux, ce qui l'amène à traiter des effets de la gelée et du changement des saisons. C'est la chaleur moyenne qu'il faut connaître pour bien apprécier ces diverses influences. La quantité de chaleur nécessaire à la maturité du froment est de 15°,80. Ainsi, pour savoir si un lieu est propre à produire du froment, il faut déterminer la température moyenne de chaque jour, depuis l'époque où elle atteint + 6° au printemps, jusqu'à celle où elle descend à — 8° après l'été, car c'est à ce point que le froment cesse de mûrir.

Il existe d'énormes différences entre la marche des saisons et celle de la végétation d'une année à une autre. Le même arbre a présenté trente-cinq jours de différence pour l'époque de sa foliation. C'est plus que la différence qui existe entre la foliation du chêne, à Naples et à Upsal. L'auteur donne un tableau des époques de foliation, de floraison et de maturation d'un certain nombre de plantes; puis il parle de l'influence de la lumière et de celle de l'eau dans ses divers états. Là, encore, on rencontre de nombreuses formules algébriques. Il expose ensuite la théorie de la formation des nuages et des brouillards, et il explique les phénomènes des pluies et de la neige. Il aborde, à cette occasion, la question du déboisement et du reboisement, à laquelle il attache peu d'importance sous le rapport météorologique.

L'électricité joue un grand rôle dans les phénomènes de la végétation. M. de Gasparin, après avoir exposé les principes généraux de la théorie de ce fluide, recommande l'usage des paratonnerres, et démontre l'inutilité du paragrêle; il dit qu'il n'y a d'autres moyens pour diminuer les effets de la grêle que les associations mutuelles, qui atténuent les pertes des malheureux.

La théorie des vents, qui ont une grande influence sur les végétaux, est exposée d'une manière remarquable. Il est très-important de déterminer leur direction moyenne pour avoir la position des abris destinés à en paralyser les désastreux effets.

La climatologie, ou la répartition des phénomènes météorologiques à la surface du globe, est considérée, par l'auteur, comme une des parties les plus importantes de la science agricole, comme celle qui touche de plus près aux intérêts réciproques des peuples, parce que c'est de la diversité des climats que vient la variété des productions, et, par suite, la nécessité des relations commerciales. En parlant des divers climats, M. de Gasparin a rassemblé de curieuses observations. Il a dressé un tableau où l'on voit que les orages commencent en mars en Italie et en France; en avril, ils s'étendent vers le centre de l'Allemagne; en mai, ils arrivent jusqu'à Saint-Pétersbourg, où ils finissent en août; en Allemagne, ils cessent en septembre; en France, ils durent jusqu'en octobre, et en Italie, jusqu'au mois de décembre.

La répartition des pluies exerce une grande influence sur les climats agricoles. Toutes les circonstances qui peuvent influer sur cette répartition sont soigneusement étudiées. Les pluies ont lieu au sud et au sud-ouest des grandes chaînes de montagnes; elles diminuent d'intensité dans les grandes plaines, et d'autant plus que l'on s'éloigne davantage des contrées montagneuses. Sur une carte géographique, les reliefs des montagnes indiquent donc réellement les contrées pluvieuses. Un tableau de la répartition des pluies suivant les saisons montre que les pluies d'automne sont plus nombreuses que celles d'été, depuis les rives de la Méditerranée jusqu'à la hauteur de l'Angleterre : au nord et à l'ouest de cette bande, le maximum d'eau tombe en été.

L'auteur s'occupe aussi de la neige et de son influence sur la végétation; il rapporte les expériences de M. Boussingault, et termine en disant que les années dont les hivers sont sans neige sont peu fertiles. Malheureusement, aujourd'hui, nous en avons la preuve.

Après avoir ainsi exposé avec détail tous les phénomènes et toutes les circonstances qui influent sur les végétaux, M. de Gasparin passe à la détermination des régions agricoles. Il en distingue cinq en Europe : les régions des *oliviers*, des *vignes*, des *céréales*, des *herbages* et des *forêts*. A cet article est jointe une carte où les cinq régions sont indiquées par des couleurs. L'auteur décrit séparément chacune d'elles; il donne les principaux traits de son agriculture, et les moyens de l'améliorer.

La troisième partie du second volume traite de la météorognosie,

ou de la détermination des phénomènes météorologiques prochains par les faits actuels. C'est une véritable application du calcul des probabilités aux événements météorologiques, c'est une sorte d'astrologie mathématique, qui présente beaucoup d'intérêt, et qu'il faut étudier avec attention.

Quant à l'influence de la lune, M. de Gasparin ne partage pas tout à fait l'opinion de M. Arago, car il dit : « Quoi qu'il en soit, on « voit que toutes les prescriptions ayant pour base l'influence des lu- « naisons sur les travaux rustiques, sont loin d'être dépourvues de « vérité. Elles tirent leur origine d'observations réelles, mais incom- « plètes, de la marche des saisons dans les pays qui avoisinent la Mé- « diterranée. »

Le second volume est terminé par un traité d'architecture rurale. On y trouve tout ce qui peut guider dans la construction des bâtiments ruraux : l'emplacement de ces bâtiments, après avoir été déterminé par les principes de salubrité et d'économie, doit être tel que les transports de tous les points de l'exploitation se fassent aux moindres frais possibles. Il est clair, d'après cela, que la configuration du domaine doit notablement influer sur le choix de cet emplacement. En traitant de la construction de toutes les espèces de bâtiments, de leur distribution, etc., M. de Gasparin donne des formules algébriques dont beaucoup d'architectes ne pourraient pas faire usage. Il en donne même pour les poulaillers et les trous à fumier. On lit à la page 476 : « Le poulailler doit être un endroit chaud, à portée de la fer- « mière, et sa capacité doit être proportionnée à la quantité de vo- « lailles qu'il est convenable d'élever, et non à l'importance de la « ferme ; en effet, les fermes les moins considérables, et situées dans « les terrains les plus ingrats, sont souvent celles qui se livrent le plus « à l'éducation des animaux de basse-cour ; en général, a et b étant « les deux dimensions du poulailler, le nombre de poules qu'il peut « contenir est exprimé par $\frac{a+2b}{0,125}$, c'est-à-dire que m étant le nom- « bre des poules, on doit avoir :

$$(0, 125)\, m = a + 2b. »$$

L'auteur parle bien des cuves vinaires ; mais il ne dit rien de la construction des caves : c'est, dans notre opinion, une grave omission.

Les matériaux employés dans les constructions sont décrits et examinés avec soin : le moellon, la pierre, les briques, les mortiers, les bétons, la chaux, le plâtre, le pisé, le fer, les différentes qualités de bois, etc. Il traite ensuite de leur mise en œuvre, ce qui l'amène à parler de la manière de construire. Il expose à ce sujet les principes de la charpenterie, il donne les formules qui servent à calculer la résistance des pièces de bois, et, par suite, leurs dimensions d'après la place qu'elles doivent occuper. Il traite également des couvertures, du carrelage, des constructions hydrauliques, etc. Il termine par des réflexions et des conseils sur la construction et l'entretien des chemins d'exploitation.

L'étendue de notre article ne peut être justifiée que par l'importance de l'ouvrage dont il ne présente qu'une analyse très-incomplète. Cet ouvrage, n'est certainement pas à la portée de tout le monde ; nous dirons même qu'il ne peut être compris que par le petit nombre de ceux qui s'occupent d'agriculture d'une manière toute spéciale; il est peut-être trop scientifique, mais il n'en est pas moins destiné, dans notre opinion, à faire une sorte de révolution en agriculture; car il jette une grande lumière sur toutes les questions agricoles.

Nous ne croyons pas tomber dans l'exagération en disant que M. de Gasparin, par la publication de son ouvrage, a non-seulement contribué aux progrès de l'art dont il parle, qui est le premier de tous les arts, mais encore que, par ses bons enseignements qui peuvent tant contribuer à la prospérité générale, il a rendu un véritable service à son pays.

Lettres *sur l'état de l'instruction publique en Espagne, et notamment des sciences médicales*, par M. Orfila. — Paris, imprimerie de Fain et Thunot, 1846; grand in-8°.

Depuis quelques années, on ne connaît guère l'Espagne que par les discussions politiques qui semblent vouloir perpétuer la faiblesse et la décadence de ce malheureux pays. Les journaux nous en parlent à satiété, il est vai ; mais dans ces derniers temps, nous n'avons trouvé, dans leurs colonnes, que des bulletins de guerre civile, le récit de combinaisons stratégiques, d'insurrections étouffées ou près d'éclater, d'intrigues de palais, etc., etc. On a vu surgir, en Espagne, et tomber tant de partis, on y a vu tant d'événements s'accomplir en dehors des prévisions communes, qu'à la longue l'attention du public s'est lassée et s'est presque changée en indifférence.

Les *Lettres* de M. Orfila (1) nous font connaître l'Espagne sous une face nouvelle. Elles sont de nature, assurément, à nous tirer

(1) Ces lettres ont été adressées au rédacteur de la *Gazette médicale*. Elles ont été également insérées dans le *Journal de l'instruction publique*, numéro du 5 décembre, etc.

de l'indifférence dont nous parlions, et à nous prouver que ce pays renferme encore des ressources intellectuelles, et qu'il n'est pas tombé assez bas pour ne servir, ainsi qu'on l'a dit, que de *matière à expérience*. Celles que nous avons sous les yeux nous donnent une idée exacte de l'état actuel des études médicales et pharmaceutiques en Espagne ; l'auteur promet de les faire bientôt suivre d'un exposé détaillé de l'instruction secondaire et primaire. Ce complément, nous n'en doutons pas, offrira à tous les hommes sérieux le plus grand intérêt.

Le décret du 17 septembre 1845 a fixé à cinq le nombre des facultés de médecine. Elles sont établies à Madrid, à Cadix, à Valence, à Barcelone et à Santiago. La durée des études médicales est de neuf années, lorsque l'élève veut obtenir le titre de docteur, et de sept, s'il n'aspire qu'à la licence. Dans aucun pays d'Europe ces études ne sont aussi longues. Les premières années sont consacrées à l'enseignement des sciences dites accessoires ; dans la neuvième ou dernière année, on enseigne l'analyse chimique et l'histoire de la médecine. La France, où l'on crée tant de chaires, est le seul pays qui manque encore d'une chaire d'histoire de la médecine (1).

Excepté les cours de clinique qui se font tous les jours pendant l'année, tous les autres commencent le 2 octobre et finissent le 31 mai. Les vacances sont, par conséquent, de quatre mois, ce qui entraîne de graves inconvénients.

« Les cliniques médicale, chirurgicale et d'accouchements sont, dit M. Orfila, organisées de manière à présenter bientôt d'incontestables avantages. Les élèves de chacune de ces cliniques sont distribués par les professeurs en séries de cinq ou six; chaque série est chargée de suivre un malade, de l'observer *autant de fois par jour qu'il le désire* (ce qui n'est pas permis en France), et de rédiger l'observation relative à ce malade. Après la visite, le professeur se rend dans l'amphithéâtre, et appelle l'un ou l'autre des élèves de la série, lequel est tenu de rendre compte de tout ce qu'il a vu, de porter un diagnostic, de disserter

(1) Dans un *Rapport adressé à M. le ministre de l'instruction publique, sur l'organisation de l'enseignement et de la pratique de la médecine en Prusse, et dans les États secondaires de la confédération germanique* (*Moniteur universel*, 5, 16, 20 et 22 avril 1844), l'auteur de cet article a fait voir qu'en Allemagne certaines facultés de médecine, qui n'ont souvent pas le quart de l'importance de l'école de médecine de Paris, sont pourvues d'une chaire d'histoire et de littérature médicales. Il en est de même des facultés médicales de l'Italie, de l'Autriche, de la Russie, etc.

sur les causes de la maladie, de proposer un mode de traitement, etc. Il est inutile de dire que souvent l'élève est interrompu par le maître, qui se livre à des développements des plus intéressants, ou qui rectifie les erreurs commises par l'étudiant. L'attention religieuse avec laquelle les assistants suivent ces conférences prouve assez qu'ils les considèrent comme excessivement utiles. Ici, comme dans les autres facultés d'Espagne, les professeurs de clinique ont le droit de choisir, dans toutes les salles de l'hôpital général, les malades qui leur conviennent le mieux, et presque toujours cet article du règlement s'exécute sans difficulté.

« L'institution qui a pour objet de réunir les élèves des trois dernières années, pour discuter des mémoires écrits par eux, offre de tels avantages, qu'il n'est pas nécessaire de les faire ressortir : on conçoit en effet que ces conférences forcent les élèves à réfléchir sérieusement, à mûrir ce qu'ils ont appris, et à l'exposer avec ordre et méthode. J'applaudirai également à ces *exercices pratiques* sur les opérations, sur l'application des appareils et des bandages, auxquels prennent part tour à tour tous les élèves de la faculté, sous la direction du chef des travaux anatomiques, des prosecteurs et des aides. Quant aux dissections, il me suffira de dire que le local destiné à cet effet, attenant à la faculté, est aussi beau et presque aussi vaste que celui de Clamart, à Paris, qu'il est parfaitement éclairé, pourvu d'une grande quantité d'eau, et que les cadavres surabondent. Les élèves ne dissèquent jamais hors de la présence du chef des travaux anatomiques et de plusieurs aides d'anatomie. »

Mais M. Orfila ne se borne pas seulement à constater les avantages, il signale aussi les vices de cette organisation. L'opinion de M. Orfila est ici d'un grand poids.

« J'ai, dit-il, entre autres choses, longuement insisté sur la nécessité de diminuer le nombre des leçons qui, suivant moi, ne doivent avoir lieu que trois fois par semaine. Les élèves sont obligés de suivre tous les cours de l'année à laquelle ils appartiennent, et ils sont tellement surchargés par le nombre de leçons, qui leur sont données, qu'il ne leur reste pas le temps de lire, de réfléchir ni de rédiger les principaux faits qui leur ont été communiqués; il résulte évidemment de là une confusion qui ne peut tourner qu'au détriment des études. L'inconvénient que je signale est surtout remarquable pour les cliniques ; il arrive souvent qu'après les visites, les professeurs entrent dans les amphithéâtres pour se livrer à ces exercices, que j'ai tant loués, et qu'ils sont obligés de quitter la place au bout de dix à quinze minutes, parce que les élèves sont appelés à suivre d'autres professeurs. Que les leçons cliniques n'aient lieu, comme les autres, que trois fois par semaine, et cet inconvénient grave disparaîtra.

« A propos des cliniques, je demande avec instance que le nombre de lits de chacune d'elles soit augmenté au plus tôt. Qu'est-ce, en effet,

pour la clinique chirurgicale que vingt-cinq lits pour un des professeurs, et trente et un pour l'autre, et pour la clinique médicale que vingt-six lits pour l'un d'eux, et quatorze pour l'autre? Le gouvernement ne saurait trop se hâter de prendre à cet égard une décision favorable aux vœux de la faculté. Il faut également que la clinique d'accouchements, dans laquelle doivent se trouver les femmes enceintes, les femmes accouchées, celles qui sont atteintes de maladies propres au sexe et les nouveau-nés, soit notablement agrandie, et qu'au lieu de trente à trente-deux lits, elle en compte au moins quatre-vingts ou cent. Je ferai encore remarquer que les élèves n'ont aucun moyen pratique d'étudier les maladies syphilitiques et cutanées, les affections mentales et les maladies des enfants, les malades atteints de syphilis et de lésions cutanées étant relégués à l'hôpital de San Juan de Dios, où les étudiants ne pénètrent pas, et les aliénés, en fort petit nombre, étant concentrés à l'hôpital général, c'est-à-dire dans un établissement où rien n'est disposé pour l'instruction. Un tel état de choses ne saurait être plus longtemps toléré; il faut de toute nécessité que les élèves puissent étudier les maladies de la peau, et que l'on construise un hôpital d'aliénés et une maternité. »

Il y a deux catégories d'examen : *les examens de fin d'année*, et *les examens de réception*. Suivant M. Orfila, les premiers sont illusoires, et les derniers insuffisants. Ce jugement est fondé sur des motifs très plausibles. A la faculté de Madrid sont adjoints huit agrégés, qui sont appelés à remplacer les professeurs malades ou absents; mais ils ne font partie des jurys d'examens qu'autant qu'il manque un professeur, et alors ils ne peuvent y entrer que pour un tiers. Ils ont 2,000 francs d'appointements fixes, et ne touchent aucun traitement éventuel. On paraît les considérer comme agrégés *à vie*. M. Orfila combat avec raison ce mode d'organisation; il voudrait qu'en cela on suivît l'exemple de la France.

Toutes les places de professeur et d'agrégé sont données au concours; il y a plus : les médecins par quartier de la famille royale, ceux des hôpitaux et les professeurs du Jardin des Plantes sont nommés par la même voie. Cette disposition est excellente. Mais, ce qu'on ne saurait guère approuver, c'est la distribution des professeurs en trois classes. Il y a, en ce moment, à la faculté de Madrid, sept professeurs de première classe, neuf de deuxième et deux de troisième. Ces derniers touchent 2,000 francs de plus que les premiers.

Pour être admis à étudier la médecine, il faut : 1° être bachelier en philosophie; 2° avoir étudié pendant un an, au moins, la chimie générale, la minéralogie, la zoologie et la botanique;

3° avant de se présenter à la licence, l'élève devra prouver qu'il a suivi un cours de langue grecque, soit avant d'être inscrit à la faculté, soit pendant la durée de ses études médicales. Les frais d'études et de réception s'élèvent à un total de 2,045 francs. Le nombre des élèves aspirant à la licence et au doctorat, inscrits pour l'année 1845 à 1846, a été de 1,080.

Enseignement de la pharmacie. Il y a, en Espagne, deux facultés de pharmacie : l'une à Madrid et l'autre à Barcelone. La première seule reçoit des docteurs. La durée des études pharmaceutiques est de neuf années, lorsque l'élève veut obtenir le titre de docteur, et de sept, s'il n'aspire qu'à la licence. Ce dernier grade donne le droit d'exercer dans toute l'Espagne. Les docteurs seuls peuvent aspirer aux places de professeur et d'agrégé. Les élèves inscrits cette année sont au nombre de 280 ; ce nombre s'était élevé à 650 en 1842, et à 780 en 1843. Depuis cette époque, il a continuellement diminué.

L'espace nous manque pour reproduire ici beaucoup d'autres renseignements curieux accompagnés de conseils éminemment pratiques. Le gouvernement espagnol ne saurait mieux faire que de suivre ces conseils du doyen de la Faculté de Paris, qui, de l'avis de tous, a puissamment contribué au perfectionnement de l'enseignement médical en France.

De la folie considérée sous le point de vue pathologique, philosophique, historique et judiciaire, depuis la renaissance des sciences en Europe jusqu'au XIXe siècle; Description des grandes épidémies de délire simple ou compliqué qui ont atteint les populations d'autrefois et régné dans les monastères; Exposé des condamnations auxquelles la folie méconnue a souvent donné lieu; par L.-F. Calmeil, médecin de la maison des aliénés de Charenton. — 2 vol. in-8°, chez J.-B. Baillière.

(2e article.) (1).

Aux XVe et XVIe siècles, on a pu voir que les théologiens et les magistrats, intervenant au nom des doctrines religieuses dans le domaine de la pathologie mentale, se réservaient d'apprécier avec les seules lumières de la foi le caractère de certains désordres de l'innervation, et ne croyaient faire qu'une application légitime du droit criminel de l'Église, en envoyant au supplice des malheureux atteints de maladies convulsives et d'hallucinations. Le siècle qui se présente à nous parviendra-t-il à ruiner l'empire des théories mystiques? Touchons-nous au moment où la médecine, moins ignorante elle-même des lois de l'organisme, aura conquis le droit de se placer entre les victimes et le bourreau; et des régions ouvertes à de puissants génies descendra-t-il enfin une clarté plus vive que la lueur des bûchers? L'histoire nous répondra bientôt. Mais s'il nous faut assister encore à des scènes lamentables, si nous avons à retracer de lugubres tableaux, n'oublions pas du moins que l'équité commande de renvoyer à chacun la part de responsabilité qui lui revient dans ces drames funèbres et ce deuil si prolongé de la raison humaine. Déjà nous avons fait connaître les conceptions de la théologie; arrêtons-nous un instant aux rêveries non moins étranges que les médecins alors érigeaient en systèmes.

(1) Voyez *Nouvelle Revue encyclopédique*, septembre 1846, n° 5.

Il n'est pas facile, à vrai dire, de donner une idée claire et succincte de cet affreux pêle-mêle de galénisme, d'alchimie, d'astrologie, de magie, d'art cabalistique et d'extases théosophiques; mais cette confusion même nous fera mieux comprendre à quels prodigieux hasards, ou plutôt à quels périls certains la santé des hommes se trouvait livrée dans le cours ordinaire des choses. Qu'était-ce donc lorsqu'il s'agissait de maladies réputées sacriléges? N'est-il pas évident que des médecins qui, le plus souvent, transformaient l'art de guérir en une science occulte et divinatoire, ne pouvaient manquer d'apporter aux cruels arrêts des tribunaux ecclésiastiques et civils la sanction de leur ignorance et de leurs propres superstitions? Prenons au surplus le lecteur pour juge.

A l'époque où nous sommes parvenus, les idées, ou, pour parler plus exactement, les visions de Philippe-Auréole-Théophraste-Bombart de Hohenheim, dit Paracelse, bien loin d'être tombées dans l'oubli, se retrouvent pour ainsi dire au fond de toutes les croyances médicales. Les Rose-Croix, joignant leurs folies aux siennes, contribuent puissamment à répandre ou du moins à réveiller en Europe le goût de l'astrologie, qu'ils associent à la recherche du grand œuvre. Or, si nous demandons à ces ténébreuses chimères quelques vues générales, assez liées entre elles pour offrir l'apparence d'un système physiologique et pathologique, voici ce qu'il est possible d'entrevoir: nos illuminés, et avec eux la presque universalité des médecins de ce temps-là, posent d'abord en principe qu'il faut, pour expliquer les fonctions du corps, recourir aux influences planétaires. En conséquence, rien n'est plus nécessaire que d'étudier le *macrocosme*, ou grand monde, c'est-à-dire l'espace immense rempli par les constellations. Cette première étude conduit à celle du *microcosme*, ou petit monde, et ce monde subalterne est formé non-seulement par le corps humain dont chaque organe subit l'action d'une planète, mais encore par les animaux, les plantes et les minéraux qui reconnaissent le même empire. En vertu donc de cette loi suprême qui veut que tous les corps terrestres aient leur type ou modèle dans la région des étoiles, il existe entre le ciel et la terre des rapports infinis et mystérieux qui ne peuvent être perçus que par les sens exquis du théosophe, et que la cabale a seule le privilége de révéler aux adeptes. Ceux qui possèdent la clef de ce langage mystique reçoivent aussitôt le pouvoir de lire et de comprendre les caractères inscrits par l'Éternel à la voûte céleste,

et c'est alors qu'ils aperçoivent clairement que le Soleil agit sur le cœur, la Lune sur le cerveau, Jupiter sur le foie, Saturne sur la rate, Mercure sur les poumons, Mars sur la bile, Vénus sur les reins et les organes génitaux, etc. D'après cette physiologie mythologique, le corps de l'homme représente, comme on voit, tout un système sidéral qui relève de la sphère céleste, et de ces rapports il résulte que le maintien de la santé ou l'harmonie des fonctions répond à l'harmonie des constellations, de même que les maladies expriment le désaccord qui survient parfois entre les intelligences planétaires et les organes soumis à leur influence. La question ainsi posée, que doit faire le médecin? Rechercher d'abord à quelle constellation il faut attribuer les symptômes morbides, afin de ne placer le remède que dans le temps favorable. Reste ensuite à choisir l'agent thérapeutique, et ce choix mérite réflexion. Les astres, avons-nous dit, attirent à eux par une sorte de pouvoir magique les animaux, les plantes et les minéraux avec lesquels ils ont de l'affinité, et leur communiquent ainsi des propriétés infaillibles. Si, par exemple, on a recours aux végétaux, il demeure évident qu'il faudra de préférence administrer ceux qui se trouvent sous l'influence de la planète qui a produit la maladie. Mais il y a plus, il faut en même temps s'assurer que le médicament correspond à l'organe affecté, et pour les végétaux, rien de plus simple. En effet, Dieu lui-même a pris soin d'imprimer sur leurs feuilles, qui sont leurs mains, et sur leur fleur, que l'on peut considérer comme leur physionomie, l'empreinte de l'organe qu'ils sont appelés à guérir. Si ce premier examen est insuffisant, il faut étudier les racines, faire l'anatomie de la plante en un mot, et l'on trouvera toujours des caractères pour se guider. C'est là ce qu'on appelle avec tant de raison la *doctrine des signatures*; doctrine précieuse, inestimable, et dont quelques exemples feront ressortir toute la valeur: examinez les feuilles de la pulmonaire, vous les verrez parsemées de taches ou maculatures semblables à celles qu'on observe à la surface des poumons, et ce n'est pas sans dessein, car de cette analogie merveilleuse il faut conclure que nous possédons un remède souverain contre les maladies de l'appareil respiratoire. La chélidoine renferme un suc jaune, c'est nous dire assez qu'elle convient aux affections bilieuses. L'euphraise porte sur sa corolle l'image de la pupille, donc elle guérit tous les maux d'yeux. Plusieurs orchis ont des racines bulbeuses en forme de

testicule, preuve évidente que ces plantes ont une action thérapeutique sur les organes de la génération. Avez-vous à traiter des ulcères malins et des charbons, et vous paraît-il nécessaire d'employer une substance animale? eh bien, le lézard a précisément la couleur des maladies que vous voulez guérir, et c'est là ce qui rend compte de ses propriétés curatives. Vous savez que le soleil agit sur le cœur, mais il agit aussi sur l'or, donc rendez l'or potable, et vous triompherez des maladies du cœur. Quant au cerveau, on n'a pas oublié qu'il obéit à l'influence de la lune; en conséquence, si l'intelligence se détraque, il n'y a pas un médecin qui ne prescrive ou le *cristal* ou la *liqueur de la lune*. Faisons remarquer ici que l'empire des constellations n'exclut en aucune façon le pouvoir et les maléfices des malins esprits, attendu que dans le système de nos illuminés, chaque planète est habitée par un mauvais démon. Pour faire suite à ces extravagances, ajoutons enfin qu'il n'était bruit en Europe que des cures miraculeuses opérées par la poudre sympathique du chevalier Digby. Non content de *ses succès* en pathologie, cet homme s'occupait à chercher un moyen de prolonger la vie indéfiniment; et ce qui est triste à dire, l'illustre Descartes, qui fit d'inutiles efforts pour s'affilier à la secte des Rose-Croix, admettait formellement la possibilité d'une pareille découverte.

Hâtons-nous de le déclarer pourtant: à côté de cette médecine de visionnaires et de charlatans, il existait des travaux sérieux entrepris par des hommes jaloux de concilier les nouvelles découvertes anatomiques et chimiques avec le respect aveugle que l'on conservait à Galien. M. Calmeil, examinant d'un point de vue plus restreint que le nôtre les théories médicales du XVIIe siècle, analyse avec un soin remarquable les écrits de ces médecins éclectiques, et croit pouvoir citer avec orgueil les Baillou, les Plater, les Lepois, les Sylvius, les Sennert, les Willis, parce que sans doute les faits, mieux observés, mieux interprétés par eux, ont enfin servi de base à la physiologie du cerveau, et, par suite, à la pathologie mentale. Et cependant, chose étrange! à l'exception de Baillou peut-être, tous ces hommes, sur cette question même qui fait toute la pensée du livre de M. Calmeil, reconnaissent à l'envi l'un de l'autre que certaines lésions des organes des sens et du cerveau accusent hautement le pouvoir des démons, et constituent les crimes de sorcellerie, de magie, de démonolâtrie. Prenons le plus célèbre de ces conciliateurs; n'est-il pas vrai que Daniel Sennert ne

rejetait ni la transmutation des métaux, ni la signature des plantes, ni la palingénésie; qu'il admettait la sorcellerie, la lycanthropie, et croyait fermement à la possibilité d'entretenir un commerce avec le diable (1)? M. Calmeil, d'ailleurs, ne fait nulle difficulté d'en convenir, et déplore comme nous que de pareils hommes aient pu consacrer, par une adhésion solennelle, la jurisprudence établie contre les convulsionnaires et les aliénés.

Mais au milieu de cet abandon général, peut-être le spiritualisme de Vanhelmont viendra-t-il en aide à ces infortunés. Hélas! quel secours de pauvres hallucinés pouvaient-ils attendre d'un contemplatif qui commence lui-même par abjurer la raison, à laquelle il impute tous les malheurs de l'homme? Adonné d'abord à la magie, que professait à Louvain le jésuite Martin del Rio, Vanhelmont se livre avec ardeur à la lecture d'Hippocrate et de Galien, qu'il abandonne ensuite, par la raison que les anciens Grecs, étant païens, n'ont pu écrire que sous l'influence du diable. Il ne veut rien devoir qu'à la contemplation, et en effet, à force d'extases, il vient à bout d'apercevoir son âme sous la forme d'un cristal resplendissant (2). Ce n'est pas ici le lieu d'indiquer les modifications qu'il fit subir à l'*archée* de Paracelse; il suffit à notre sujet de savoir qu'il rangeait, comme tous les écrivains de son siècle, l'influence des mauvais génies, les efforts des sorciers et le pouvoir des magiciens, au nombre des causes qui provoquent les maladies.

En résumé, s'il est hors de doute que l'alchimie enrichit dès cette époque la thérapeutique de quelques remèdes utiles; s'il est vrai que le XVIe et le XVIIe siècle furent marqués par de précieuses découvertes en anatomie et en physiologie, il est également certain que les théories médicales ne s'étaient nullement associées à ces progrès, « et c'est là, dit Broussais, ce qu'il ne faut pas perdre de vue si nous voulons comprendre comment les idées mystiques de Paracelse ont pu subsister au XVIIe siècle, et comment la médecine n'a cessé d'être cabalistique que pour devenir théologique, sans pourtant se séparer de cette chimie avec laquelle le même Paracelse lui avait fait contracter une alliance aussi étroite (3). »

Ainsi donc, entre la médecine et la théologie, il y avait pour

(1) Kurt Sprengel, *Histoire de la Médecine*, t. V, p. 17.
(2) Sprengel, *ouvr. cité*, t. V, p. 24 et suiv.
(3) Broussais, *Examen des doctrines médicales*, tome I, p. 327.

ainsi dire un continuel échange de superstitions, et la vie des hommes faisait chaque jour les frais de cet accord funeste. Rien n'est plus propre à déconcerter notre raison que de voir le fanatisme et l'ignorance continuer leurs holocaustes en présence même de ces merveilleuses conquêtes de l'intelligence, qui devaient rendre le XVIIe siècle à jamais illustre. Il faut bien néanmoins, sous peine de laisser notre tâche incomplète, ramener le lecteur à des scènes de barbarie stupide. Mais pour mieux imposer silence à notre indignation, nous ne choisirons que les faits recueillis par les magistrats eux-mêmes, et c'est le récit qu'ils en ont laissé que nous nous contenterons de reproduire. Dans l'article précédent, on a vu avec quelle effroyable candeur le juge Boguet raconte sa mission en Bourgogne : voici venir maintenant un conseiller au parlement de Bordeaux qui marche au moins son égal pour le fanatisme et la cruauté.

« Au printemps de 1609, dit M. Calmeil, le président Espagnet partit de Bordeaux avec Delancre pour se rendre dans le pays du Labourd, qui est aujourd'hui représenté surtout par notre département des Basses-Pyrénées. Les phénomènes qui caractérisent la démonomanie s'observaient dans vingt-sept paroisses; Siboure, Saint-Jean-de-Luz, Andaye, les environs de Bayonne présentaient le plus affligeant tableau. L'étude de cette maladie épidémique jette un jour important sur l'histoire de la folie passée à l'état de maladie sociale. »

Les ministres de Henri IV pensèrent qu'il y avait lieu de déployer toutes les rigueurs de la justice contre les sorciers du Labourd, et les deux magistrats de Bordeaux emportèrent avec le titre de commissaires extraordinaires le droit de juger les coupables souverainement et sans appel.

D'après Delancre, ces mesures étaient urgentes, attendu que le diable avait poussé la hardiesse jusqu'à tenir ses assises aux portes de Bordeaux, et au carrefour du palais Galien.

Ce fameux conseiller dit en parlant des démonolâtres :

« Ils ont trouvé le moyen de ravir les femmes d'entre les bras de leurs époux, et faisant force et violence à ce saint et sacré lien du mariage, ils ont adultéré et joui d'elles en présence de leurs maris, lesquels comme statues et spectateurs immobiles et déshonorés voyaient ravir leur honneur sans y pouvoir mettre ordre. La femme muette, ensevelie dans un silence forcé, invoquant en vain le secours du mari et l'appelant inutilement à son aide; et le mari charmé et sans aide

lui-même, contraint de souffrir sa honte à yeux ouverts et à bras croisés (1). »

« Danser indécemment, festiner ordement, s'accoupler diaboliquement, sodomiser exécrablement, blasphémer scandaleusement, se venger insidieusement, courir après tous désirs horribles, sales et dénaturés brutalement, tenir les crapauds, les vipères, les lézards et toutes sortes de poisons précieusement, aimer un bouc puant ardemment, le caresser amoureusement, s'accointer et s'accoupler avec lui horriblement et impudemment... »

Tels étaient, suivant l'aveu des accusés eux-mêmes, leur bonheur et leurs plaisirs habituels.

Pour obtenir de tels aveux, les commissaires avaient recours à la torture, et alors les hallucinés entendaient Beelzébuth leur crier de tenir bon, et que bientôt lui-même il brûlerait les suppôts du parlement ; puis, excédés par la douleur, les monomaniaques tombaient dans une sorte de ravissement extatique, et s'écriaient, en recouvrant à moitié moulus la liberté de leurs membres, qu'ils avaient savouré des plaisirs indicibles, et qu'ils venaient de jouir de la présence de Satan.

L'enfance même n'était pas à l'abri de ces hallucinations, et l'heure du sommeil arrivée, les petits visionnaires prenant leurs songes pour des réalités, soutenaient au réveil que des femmes métamorphosées en chattes les avaient conduits au sabbat.

« Deux mille enfants du Labourd, dit le terrible historien de cette épidémie, présentés au diable par certaines femmes qu'ils nomment par nom et prénom, dont la plupart ont été exécutées à mort comme sorcières, et les autres en sont à la veille, soutiendraient la réalité de ce transport sans jamais varier. » (Delancre, ouvrage cité, préface, p. 4.)

Non moins visionnaires que ces malheureux enfants, les commissaires les faisaient rassembler par bandes dans les églises, à partir de la chute du jour jusqu'au matin. On se proposait ainsi de les garder à vue et de les tenir éveillés toute la nuit, afin que les adorateurs du diable, mis en défaut par cette vigilance, ne pussent les emporter à ces réunions sataniques. Mais dès que le sommeil, plus fort que la volonté des juges, s'emparait des petits halluci-

(1) Delancre, *Tableau de l'inconstance des mauvais anges*, etc. — In-4°. — Paris, 1613, dans l'avertissement.

nés, les mêmes sensations se reproduisaient avec une nouvelle violence.

A l'aide des procès-verbaux écrits sous la dictée des malades, Delancre a pu nous donner une peinture du sabbat, où l'on retrouve en effet les principales illusions et les idées délirantes qui troublaient sans cesse l'imagination des démonolâtres. En voici quelques fragments.

« Le sabbat ressemble à une foire où les sorciers transportés par des diables arrivent de toutes les contrées.... Cent mille sujets s'y trouvent quelquefois réunis....

« L'on y voit de grandes chaudières pleines de crapauds, vipères, cœurs d'enfants non baptisés, chairs de pendus et autres charognes...; des eaux puantes, des pots de graisse et de poison qui se prêtent et se débitent comme marchandise précieuse... L'on y danse en long, deux à deux et dos à dos ; parfois en rond le dos tourné vers le centre de la danse. Les filles et les femmes tiennent chacune un démon par la main ; l'indécence des gestes ferait horreur à la plus effrontée ; la composition des chansons est brutale ; les termes en sont licencieux et lubriques...

Les filles et les femmes avec lesquelles il s'accouple (le diable) sont couvertes d'une nuée pour cacher les exécrations et pour ôter la compassion qu'on pourrait avoir des cris et douleurs de ces pauvres misérables... Satan, pour se moquer, fait semblant de célébrer quelque forme de messe. Il fait paraître quelque ressemblance d'hostie, faite de quelque puante matière noire et enfumée, où il est peint en bouc. Ce faux sacrificateur a la tête en bas, les pieds contre-mont et le dos ignominieusement tourné vers l'autel........... L'air s'infecterait si je voulais exprimer plus au long tant d'abominables représentations. » (Delanc., p. 120 et suiv.)

En rendant compte des sensations qu'elles éprouvaient au sabbat, les filles les plus jeunes s'exprimaient avec un odieux cynisme. Écoutez la déposition d'une fille de seize ans, nommée Jeanne :

« Au sabbat, j'ai vu les hommes et les femmes se mêler promiscûment ; le diable recommandait aux assistants de s'accoupler, de se joindre, unissant chacun de la manière que la nature abhorre le plus, savoir : la fille au père, le fils à la mère, la sœur au frère, la filleule au parrain, la pénitente à son confesseur, sans distinction d'âge, de qualité, de parenté ; dès l'âge de treize ans j'ai obéi aux exigences de Satan, et je me suis livrée indifféremment à toutes sortes de gens... Lorsque Beelzébuth connaît charnellement quelques sorcières, elles souffrent une extrême douleur ; je les ai ouïes crier, et au sortir de l'acte je les ai vues revenir du sabbat toutes sanglantes.... Pour mon

compte, j'ai beaucoup souffert chaque fois que j'ai eu le diable pour incube. » (Del., p. 223-24.)

Beaucoup d'autres plus jeunes encore font des dépositious analogues dont il serait impossible de reproduire tous les détails.

« Les plus belles sorcières, disent les témoins, reçoivent le titre de reines du sabbat; par une faveur spéciale le diable les tient assises auprès de lui; toutes sont douées de quelque beauté singulière; la femme Detsail fut désignée comme l'une des maîtresses préférées de Satan. Lorsqu'elle fut exécutée à mort, elle mourut si dédaigneusement, que le bourreau de Bayonne, jeune et de belle forme, voulant extorquer d'elle, comme c'est la coutume, le baiser du pardon, elle ne voulut jamais profaner sa belle bouche.... qui avait accoutumé d'être collée au derrière de Satan. » (Del., p. 225.)

On n'étonnera personne en disant que si les filles et les femmes jeunes encore semblaient se complaire dans la peinture de ces turpitudes érotiques, en revanche, les démonolâtres surannées, dont la vieillesse avait amorti les passions, étaient bien loin d'accuser des sensations semblables; mais il va sans dire que les juges, au lieu de voir là l'effet inévitable d'une loi naturelle, croyaient tout simplement qu'il est plus difficile d'arracher des aveux complets aux femmes qui ont vieilli dans la pratique de ces affreuses débauches.

Chez les femmes d'Amou, près de Dax, l'hystéro-démonopathie se manifesta tout à coup sous une forme particulière. Plus de cent vingt malades furent atteintes à la fois de cette folie impulsive, dite maladie de laïra, qui était caractérisée par de violentes convulsions et des aboiements.

Combien était à plaindre le sort des habitants dans les campagnes où régnaient de pareils fléaux!...

« Ces maux sont si grands, s'écrie Delancre, si communs et si particuliers en ce lieu-là, qu'il n'y a plus désormais moyen d'y habiter! Les officiers de la justice et les pauvres maléficiés sont faibles (car tout le reste sont presque sorciers), pour en dénicher Satan; et la cour du parlement, quoiqu'elle connaisse mieux les maux qu'apporte le sortilége en tout son ressort, que ne faisaient nos pères, se lasse et commence à prendre à contre-cœur d'en exposer au gibet un si grand nombre...» (Del., p. 361.) « Quel spectacle! dit à son tour M. Calmeil : ici des convulsionnaires qui se mutilent elles-mêmes dans la violence de leurs attaques; là, des filles qui aboient et hurlent dans les églises, et pour soulager tant de misères, des juges et des bourreaux qui exterminent! »

Et, en effet, si l'on n'eût mis un terme à leur mission, qui dura

quatre mois, le président Espagnet et le conseiller Delancre eussent certainement fait un désert de tout le pays du Labourd. Tous les habitants étant à leurs yeux des adorateurs de Satan, pouvaient commettre les plus grands crimes, et par conséquent les intérêts de la religion non moins que la sûreté des fidèles exigeaieut qu'on purgeât promptement la terre de pareils monstres. L'expiration des pouvoirs confiés à ces redoutables juges permit de rendre à la liberté de malheureux ecclésiastiques qu'ils destinaient au supplice. Car après qu'on eut jugé les principales sorcières du Labourd, vint le tour des prêtres, que les témoins et les condamnés avaient cru voir parodier la messe au sabbat.

« Nous en fîmes prendre d'abord sept des plus notables de tout le pays; nous en trouvâmes deux de Siboro, savoir : Migalena, âgé de soixante-dix ans, et maître Pierre Bocal, âgé de vingt-sept ans, beaucoup plus chargés que les autres, bien que contre le moins coupable il n'y eust déjà que trop de preuves. » (Del., p. 427.)

En conséquence le vieillard et le jeune homme furent dégradés et mis à mort, et les cinq autres ne durent la vie qu'au départ des commissaires.

A la même époque, l'hystéro-démonopathie s'emparait des filles de Sainte-Ursule à Aix, et sur la dénonciation d'une religieuse, on brûlait tout vif le curé Gaufridi. Personne ne put le plaindre, attendu qne le diable Verrine, sous la forme de la sœur Louise, lui prouva clairement qu'il était prince des magiciens d'Espagne, de France, d'Angleterre et de Turquie, et qu'il avait Lucifer pour démon. Le diable étant alors déclaré responsable de tous les phénomènes hystériques, pouvait à peine suffire aux exigences des communautés religieuses. On l'appelait en Flandre, en Navarre, chez les bénédictines de Madrid, et la France lui demandait aussi quelques légions, car il y avait des filles à qui il ne fallait pas moins de sept ou huit diables à la fois. C'est là ce qu'on pouvait voir à Nîmes, à Avignon, dans le midi de la France; puis à Lille, à Louviers, à Chinon, et surtout à Loudun, dont le nom rappelle aussitôt la fin tragique du prêtre Urbain Grandier. Nous ne dirons qu'un mot sur ce procès célèbre. Les écrivains protestants ont soutenu que les religieuses n'étaient que les instruments odieux de la haine de Richelieu contre l'infortuné Grandier, et qu'elles n'avaient jamais ressenti les atteintes d'une véritable monomanie convulsive. Or, le

témoignage de l'histoire, ainsi que le démontre M. Calmeil, est formellement contraire à cette opinion.

La cruauté de Richelieu, la scélératesse du capucin Joseph et de l'infâme Laubardemont n'établissent nullement la complicité volontaire des ursulines de Loudun. Sans doute, en prenant ce malheureux prêtre pour l'objet de leurs égarements érotiques, elles allumèrent le bûcher que lui avait dressé d'avance un orgueil implacable; mais la mort de Grandier ne pouvait changer la nature de cette maladie convulsive qui dura neuf années. Bientôt même, comme on devait s'y attendre, l'épidémie franchit l'enceinte du couvent, se déclara parmi les séculières de Loudun et s'étendit à plusieurs villes à la fois. S'il fallait une autre preuve de la réalité de ces phénomènes nerveux, on la trouverait dans le sort funeste réservé aux exorcistes eux-mêmes, puisqu'ils payèrent de leur raison et de leur vie les rapports trop prolongés qu'ils furent obligés d'avoir avec les convulsionnaires.

Le bruit de la possession du père Lactance commença à se répandre tout de suite après la mort de Grandier, et il ne s'écoula que trente jours entre l'horrible supplice du prêtre et la fin déplorable de son exorciste. Ce père Lactance mourut dans des accès de rage.

Après la mort de Lactance, le père Surin, alors âgé de trente-cinq ans, reçut l'ordre de se rendre à Loudun, pour remplir, auprès des religieuses toujours convulsionnaires, les fonctions d'exorciste. Il n'y avait pas un mois que ce jésuite fréquentait les démoniaques, qu'il tomba lui-même dans un état cruel de monomanie. Dans son égarement il se jeta un jour par la fenêtre et se cassa la cuisse.

Le sort du père Tranquille ne fut pas moins cruel que celui de Lactance. Cet homme passait pour un des plus terribles exorcistes de son temps. Telle fut la violence de ses cris, vers les dernières heures de sa vie, que la population entière de Loudun vint s'attrouper autour du couvent.

Les moines, ses compagnons, restèrent si bien persuadés que le diable l'avait tué, qu'ils écrivirent sur sa tombe :

« Cy gît l'humble P. Tranquille, prédicateur, capucin; les démons ne pouvant plus supporter son courage en son emploi d'exorciste, l'ont fait mourir par leurs vexations! »

Pendant qu'on donnait les derniers sacrements au père Tran-

quille, un révérend père, qui assistait pieusement à cette cérémonie, fut saisi tout à coup d'un délire fougueux.

Ce n'est pas tout :

Le chirurgien Manouri avait aggravé la position de Grandier en constatant, en qualité d'expert, l'existence de marques diaboliques sur le corps du curé de Loudun. Il avait même fait preuve de cruauté en renouvelant à l'infini les épreuves de sa sonde qu'il enfonçait dans les chairs du patient chaque fois qu'il avait intérêt à lui arracher des cris de douleur.

« Un soir, étant hors de chez lui, il s'écria tout à coup : Ah ! voilà Grandier ! que me veux-tu ? Il fallut le ramener aussitôt et le mettre au lit, saisi de frayeur et de tremblement; il mourut peu de jours après, ayant toujours devant les yeux l'ombre de la victime et tâchant de la repousser... (1). »

Enfin, le lieutenant civil Chauvet, qui d'abord s'était montré favorable à Grandier, fut tellement épouvanté de ce terrible drame, qu'il devint fou.

« Les souvenirs de Loudun, dit M. Calmeil, font peu d'honneur aux médecins de cette époque. Les ursulines appelèrent à leur secours presque tous les médecins des villes grandes ou petites dans un rayon de vingt-cinq à trente lieues : jamais leur crédulité ne se montra d'une manière plus fâcheuse que dans les réponses qu'ils firent aux questions posées dans le procès. Ils concluent dans vingt-cinq rapports que la science du diable est seule capable d'opérer de pareils prodiges. »

Des scènes analogues, où n'intervenaient, à coup sûr, ni le cardinal, ni ses odieux complices, éclataient tout à coup dans vingt endroits à la fois ; à Auxonne, à Toulouse, aux environs de Lyon, dans la commune de La-Haye-du-Puits (Manche), etc. Ces épidémies convulsives, nées de l'imitation et se propageant également par la contagion de l'exemple, étaient partout attribuées à l'influence de Satan, et provoquaient partout les mêmes cruautés judiciaires. Aussi, du nord au midi, dans toutes les contrées de l'Europe, il serait facile de suivre à travers les populations les ravages exercés par la démonolâtrie. Si le lecteur inclinait à nous soupçonner d'exagération, nous le renverrions au livre de M. Calmeil; et dans le cas où son courage l'entraînerait à braver un en-

(1) Histoire des Diables de Loudun, p. 377.

nui mortel, nous pourrions l'engager à parcourir un recueil formidable, intitulé le *Monde enchanté*, qui fut publié en 1694 par l'honnête *Balthazar Bekker*, ministre du saint Évangile. Il verrait alors à quel point le mysticisme religieux et médical pesaient encore sur la raison publique, malgré toutes les lumières du grand siècle.

Mais enfin quelques rayons éclairant la conscience des juges, l'affreuse jurisprudence sur laquelle les théologiens et les magistrats avaient si longtemps établi leurs arrêts homicides, cessa de paraître infaillible et finit par ne plus être invoquée. A partir de 1682, si nos souvenirs sont fidèles, les pauvres gens qui se crurent encore au pouvoir du démon, ne furent plus livrés au bourreau.

Qu'on ne s'imagine pas, toutefois, en avoir fini avec les épidémies religieuses, car en voici une qui remplit à elle seule les dernières années du dix-septième siècle, et que nous retrouvons dans toute sa violence au commencement du siècle suivant. Cette maladie, provoquée par un crime politiqne, exaltée jusqu'à la fureur par d'intolérables persécutions, prit enfin les proportions d'une guerre de religion, et, après des calamités inouïes, l'orgueil du grand roi fut réduit à proposer la paix à un jeune homme de vingt-trois ans, qui, de garçon boulanger, était devenu prophète et chef des Camisards. Nous éloignerons de nos souvenirs tous les malheurs qui se rattachent à la révocation de l'édit de Nantes; les barbaries commises par les dragons de Louis XIV, que des prêtres catholiques conduisaient souvent au carnage, puis les cruelles représailles exercées par les fanatiques des Cévennes, et nous signalerons seulement le caractère particulier de cette nouvelle maladie sociale. Ici le diable a perdu son empire; ce ne sont plus les légions infernales qui agitent les trembleurs des Cévennes, c'est l'Esprit-Saint qui les possède.

Comment vont-ils se comporter au moment du danger? L'évêque de Nîmes nous le dira :

« Quand la troupe en vint à donner sur cette multitude de fous, ils s'ébranlèrent, se divisèrent en plusieurs pelotons, s'embrassèrent les uns les autres, et s'entre-soufflèrent à la bouche pour se communiquer le Saint-Esprit; puis, ils vinrent hardiment au-devant des troupes, dans la pensée qu'ils étaient devenus immortels et invulnérables, ou que du moins ils ressusciteraient peu de jours après. Mais ils furent investis,

et c'est l'opinion commune qu'il y en eut trois ou quatre cents de tués ou de blessés (1). »

Ce n'est là, du reste, qu'un très-faible épisode; nous n'y remarquons ni les phénomènes convulsifs, ni l'extase cataleptique, ni le don de prophétie. Or, dès l'âge le plus tendre, les enfants recevaient l'inspiration divine et se mettaient à prophétiser.

« Ces prédicateurs imprévus, dit le ministre Jurieu, ne surprirent pas peu les papistes; ils en firent fouetter quelques-uns, et ils brûlèrent la plante des pieds à d'autres... »

La cruauté produisit, dans ce cas, ses effets ordinaires, et le nombre des jeunes prophètes s'éleva bientôt à huit mille dans les Cévennes et le Bas-Languedoc.

Les filles n'étaient pas moins favorisées; l'Esprit-Saint en visitait un grand nombre, et ces convulsionnaires eurent même le principal rôle. On sait que tous les chefs influents avaient une prophétesse dont les inspirations entretenaient à la fois l'enthousiasme et la discipline.

Mais l'espace va nous manquer bientôt. Hâtons-nous donc d'ajouter cette nouvelle page à l'histoire de nos égarements, en la recommandant toutefois aux méditations du médecin et du philosophe, et arrivons au XVIIIe siècle.

A partir de ce moment, notre tâche est pour ainsi dire accomplie, car désormais les aberrations fonctionnelles du système nerveux n'étant plus soumises aux décisions de la théologie, et les limites entre le domaine de la foi et le domaine de la pathologie étant posées et reconnues, les malades ne seront plus enlevés à leurs juges naturels. C'est à l'observation des faits, à l'anatomie, à la physiologie, à l'étude sérieuse, en un mot, de l'organisme humain, que les médecins demanderont maintenant les lumières qu'ils ne pouvaient obtenir du mysticisme religieux ou de l'extase philosophique. Est-ce à dire que la médecine n'aura plus d'incertitudes, la vie plus de mystères? Nous savons ce qu'on a dit et ce qu'on peut dire de l'impuissance de l'art; nous savons aussi que ceux que leur faiblesse ou leur éducation entraîne vers tous les genres de superstitions, réservent souvent leur incrédulité pour la médecine, dont ils se plaisent à signaler tous les revers; et bien loin de nous inscrire

(1) Fléchier, *Lettres choisies*, t. I, p. 392.

en faux, nous allons accorder à ces esprits superbes que les théories médicales ne sont, en effet, que des chimères dangereuses. On conviendra, du moins, que c'est déjà beaucoup de n'avoir plus qu'un seul péril à combattre, et que c'était trop, vraiment, pour de pauvres malades d'avoir à défendre leurs jours contre l'ignorance des médecins et le zèle non moins funeste de nos théologiens.

C'est donc au dix-huitième siècle que les doctrines médicales ont rompu sans retour avec les idées mystiques. Anges ou démons, les agents surnaturels ne seront plus accusés de pervertir les fonctions du corps; et les lésions des organes des sens, de même què les écarts de notre intelligence, seront, en dernier ressort, jugés par la pathologie. S'il arrive que l'hystérie, l'extase et la catalepsie se produisent encore sous la forme d'un délire religieux, les médecins n'hésiteront pas à lutter, avec les secours de leur art, contre ces désordres de l'innervation, et leurs secours, à les supposer impuissants, seront toujours préférables à l'exorcisme et au bûcher.

Personne n'ignore que des convulsionnaires se plaçant sous l'invocation du bienheureux diacre Pâris, mort en état de jansénisme, venaient se livrer, sur sa tombe, aux plus étranges contorsions. Il nous suffira donc, à l'occasion de cette épidémie qui comprend une période de dix années au moins, de rappeler que le médecin Hecquet, connu par l'ardeur et la sincérité de ses sentiments religieux, fit les plus louables efforts pour seconder les progrès de la raison publique. Dans son livre intitulé : *Naturalisme des convulsions*, il établit avec la plus entière évidence qu'on ne trouve à St-Médard que des fous et des hystériques; puis, d'une manière plus générale, il démontre qu'il serait insensé de chercher ailleurs que dans notre organisation l'explication des phénomènes morbides.

Si le lecteur nous a prêté quelque attention dans le cours de cette analyse, nous poûvons espérer qu'il est désormais en état de porter un jugement sur l'ouvrage de M. Calmeil. Séduit par l'importance d'un pareil sujet, nous nous sommes appliqué d'abord à faire connaître la pensée générale du livre; puis, suivant scrupuleusement la marche adoptée par l'auteur, nous avons, de siècle en siècle, indiqué les théories religieuses et médicales qui présidaient à l'interprétation de certaines maladies nerveuses, et enfin, nous avons donné l'énumération succincte des principales épidémies convulsives dont le caractère avait été complétement méconnu. Le lecteur décidera

maintenant si nous étions fondé à dire, en commençant le premier article, que cet ouvrage est, en quelque sorte, le procès-verbal authentique des égarements de l'esprit humain pendant quatre cents ans. Science historique et médicale, patience dans les recherches, discernement dans le choix des faits, telles sont les conditions d'un semblable travail, et telles sont aussi les qualités que nous aimons à reconnaître en M. Calmeil.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

INTRODUCTION A L'HISTOIRE DU BOUDDHISME (1) INDIEN, par M. E. BURNOUF. — Tome Ier. — Imprimerie royale, 1844, in-4° (2).

On peut affirmer sans hésitation que le nouvel ouvrage de M. E. Burnouf sera de longtemps le plus curieux de tous ceux que la philologie pourra publier; c'est une découverte bien rare que celle des monuments sacrés et authentiques d'une religion qui compte sur la terre deux ou trois cents millions de sectateurs. Jusqu'au travail de M. E. Burnouf, les sources vraies du bouddhisme nous étaient inconnues; c'est lui qui le premier aura eu la gloire de les expliquer en notre langue. Maintenant, grâce à lui, on peut étudier directement cette religion dans les livres canoniques qu'elle-même a consacrés, au lieu d'en aller chercher les dogmes dans les sectes qui aujourd'hui encore les suivent en les dénaturant, ou dans les traductions plus ou moins fidèles qu'en ont faites les peuples qui à diverses époques ont reçu et pratiqué ces dogmes.

A ce premier résultat déjà si considérable s'en joint un second qui ne l'est guère moins. Les livres bouddhiques qu'a lus, analysés et traduits M. Burnouf, nous montrent le bouddhisme naissant et se déve-

(1) M. Burnouf écrit partout Buddhisme, Buddha, etc., donnant à l'*u* le son qu'on lui donne en italien et en allemand. Pour que la prononciation soit plus claire, nous remplacerons toujours cet *u* par *ou*.

(2) Cet article, destiné à la *Revue*, a été lu à l'Académie des sciences morales et politiques, dans la séance du 26 décembre dernier.

loppant au milieu du brahmanisme. Le fondateur et ses disciples sont dès leurs premiers pas en lutte avec les brahmanes ; il ne s'agit point encore de disputer la suprématie, et la contestation violente avec toutes les péripéties qui l'ont signalée ne viendra que sept ou huit siècles plus tard. Mais il y a dès lors lutte de doctrine et d'influence morale, et les faits par lesquels elle se produit nous révèlent la société indienne ayant déjà cette organisation spéciale qui la distingue entre toutes les sociétés. Le bouddhisme a une chronologie régulière, authentique, dans des limites déjà très-reculées, et qui le place cinq siècles au moins avant l'ère chrétienne. Ainsi les monuments du bouddhisme viennent assurer à l'histoire de l'Inde des dates qui lui ont manqué jusqu'à ce jour, et cette donnée toute nouvelle dans des études qui présentaient une lacune aussi grave, est de nature à porter les conséquences les plus fécondes.

Voilà donc les deux grands résultats qu'aura le livre de M. Burnouf : connaissance du bouddhisme puisée à ses sources propres ; connaissance historique de l'Inde brahmanique reposant désormais sur des bases inébranlables. Quant au premier de ces résultats, il n'est pas besoin d'en faire sentir l'importance ; elle est évidente. Mais pour le second, il est bon d'y insister, parce qu'il détruit de fond en comble des préventions encore trop répandues contre les études indiennes. On dédaignait l'Inde sous prétexte que son histoire n'avait point de dates ; on aurait voulu enfouir dans l'oubli tant de monuments de toute sorte que l'intelligence indienne nous a transmis, sous prétexte que rien ne prouvait l'antiquité de ces monuments. Désormais les assertions auxquelles les esprits sérieux ne se sont jamais laissé prendre sont insoutenables, parce qu'elles ne sont plus que ridicules.

Le travail de M. Burnouf, d'ailleurs éminent à tant d'égards, n'était possible qu'à une condition : la découverte des livres bouddhiques. Cette découverte est due à la persévérance de M. Brian Houghton Hodgson, résident anglais à la cour du Népal, l'une des rares provinces de l'Inde septentrionale qui ne sont pas encore soumises à la domination britannique. M. Hodgson y avait été envoyé il y a plus de vingt-cinq ans par la Compagnie ; et sans s'occuper spécialement de philologie, et porté aux études d'histoire naturelle plutôt qu'à celles de linguistique, son esprit curieux et attentif n'avait pas tardé cependant à étudier des faits que son séjour au Népal lui vint bientôt révéler. Le Népal a été le berceau du bouddhisme selon toutes les traditions indiennes ; c'est de là qu'il est sorti pour se répandre sur diverses parties de la Péninsule, et franchir le Gange quand la persécution vint l'y contraindre. Aujourd'hui encore le Népal est habité presque uniquement par des bouddhistes. Les monastères bouddhiques y sont nombreux, et M. Hodgson apprit bientôt que l'on conservait pieusement dans ces saintes retraites les livres orthodoxes et canoniques. Il résolut dès lors de se procurer, à force de patience et de temps, ces ouvrages dérobés avec le plus grand soin à la connaissance des Européens. Ce fut en 1821 que M. Hodgson put commencer sa collection à Kathmandou, où il ré-

sidait ; et pendant de longues années il y consacra les recherches les plus actives et les plus heureuses. Les ouvrages originaux qu'il put découvrir étaient tous en sanscrit, et dès l'année 1828 il fut en mesure de communiquer au monde savant quelques-uns des résultats qu'il avait déjà obtenus. Les *Recherches asiatiques de Calcutta*, les *Transactions de la Société asiatique de Londres* et plusieurs journaux reçurent alors de lui des mémoires du plus haut intérêt. En 1829 il pouvait publier un *Essai sur le Bouddhisme* d'après les manuscrits qu'il avait recueillis. En même temps qu'il faisait ces diverses publications, M. Hodgson envoyait à la Société asiatique de Calcutta cinquante ouvrages bouddhiques en langue sanscrite, sans compter les traductions thibétaines. En 1835 et 1836 il renouvela ces libéralités qui permettaient aux savants de contrôler ses travaux, et il donnait à la Société asiatique de Londres soixante-six manuscrits. En 1837 il se montrait tout aussi généreux envers la France qu'il l'était envers son propre pays. Il offrit à la Société asiatique de Paris vingt-quatre manuscrits bouddhiques, et en outre il surveillait pour elle la copie de soixante-quatre autres originaux. Tous ces ouvrages, au nombre de quatre-vingt-huit, sont sanscrits ; et ce sont là les monuments sur lesquels a travaillé M. Burnouf, et qu'il vient de nous faire connaître.

On ne saurait trop admirer à la fois la découverte et la conduite de M. Hodgson ; et M. Burnouf lui a rendu, avec la haute autorité qui s'attache à son suffrage, la plus éclatante et la plus sincère justice. Il est bon de rappeler des faits aussi honorables et de montrer la science consacrant les efforts les plus désintéressés et les plus nobles à unir des peuples que séparent tant d'intérêts aveugles et tant de passions plus aveugles encore.

Par une coïncidence fort heureuse, en même temps à peu près que M. Hodgson envoyait à la Société de Paris de si précieux documents, cette Société en recevait d'autres qui venaient les compléter. C'était la grande collection d'ouvrages bouddhiques ou thibétains, appelée le *Kahgyour*, que lui envoyait généreusement la Société asiatique de Calcutta. *Kahgyour* ne veut pas dire autre chose que « traduction des préceptes, » et cette traduction était précisément celle des originaux sanscrits dont M. Hodgson avait découvert et possédait la plus grande partie. C'est ce qui a été constaté par les travaux que M. Csoma de Koros a consacrés au *Kah-gyour ;* il a reconnu que bon nombre des ouvrages dont se composait la collection thibétaine étaient identiquement ceux que M. Hodgson avait recueillis et analysés.

M. Burnouf s'est attaché à montrer que les livres bouddhiques avaient été originairement composés en sanscrit, et qu'ils avaient été traduits ensuite dans les langues des divers peuples qui ont accepté le bouddhisme, Chinois, Thibétains, Mongols, etc. C'est là un fait capital qu'il convenait de mettre en pleine lumière et d'entourer des preuves les plus décisives. Toutes les probabilités se réunissaient pour faire croire que le bouddhisme, né dans l'Inde cinq ou six siècles avant notre ère,

prêché et pratiqué d'abord au sein de la société brahmanique, avait dû emprunter la langue même dont cette société se servait; mais ce fait, tout présumable qu'il était, n'avait point été démontré jusqu'à présent, et il restait dans une sorte d'incertitude qui permettait les suppositions les plus étranges. Désormais ce fait est hors de doute, et la comparaison des ouvrages bouddhiques en sanscrit avec les mêmes ouvrages en thibétain, en mongol, en chinois, etc., ne peut laisser le moindre nuage. Les originaux sont sanscrits, et les livres bouddhiques écrits dans d'autres langues ne sont tous que des copies. Le titre seul de la collection du *Kah-gyour*, « Traduction des préceptes, » prouve assez que les Thibétains ne prétendent point en ceci à l'originalité: mais un examen plus attentif de cette collection même le prouve encore bien mieux. Les traductions mongoles le démontrent tout aussi clairement, qu'elles aient été faites soit sur le thibétain, soit sur le sanscrit. Enfin les traductions chinoises viennent apporter de nouvelles démonstrations. L'un des principaux ouvrages bouddhiques, le *Lotus de la bonne loi*, dont M. Burnouf donnera bientôt une traduction française, a été traduit du sanscrit en chinois l'an 280 de notre ère; et comme sans doute ce livre jouissait d'une grande autorité, à une première traduction on en ajouta une seconde un siècle plus tard, et même une troisième. Notre Bibliothèque royale possède le texte chinois de la seconde. Enfin les bouddhistes chinois ont une langue particulière qu'on appelle langue *fan*, et qui n'est que du sanscrit altéré. M. Burnouf a donc pu le dire : c'est aujourd'hui un fait acquis, que la rédaction originale des livres bouddhiques a été faite en sanscrit.

Les traductions thibétaines, mongoles, chinoises n'en conservent pas moins une grande importance; elles pourront être dans bien des cas d'une utilité considérable pour mieux comprendre le texte primitif, et il est impossible dans ces études de se passer des secours précieux qu'elles offrent. Mais ce n'est pas à elles qu'il faut s'adresser pour avoir la pensée bouddhique sous sa forme vraie et première; de plus, les difficultés que rencontraient les traducteurs thibétains, mongols, chinois, n'ont pas toujours été vaincues par eux d'une manière fort heureuse. La fidélité excessive dont ils se piquaient pieusement dans l'interprétation du texte saint les a quelquefois égarés; et si nous voulions ne suivre qu'eux seuls, nous pourrions souvent suivre des traces bien peu sûres. M. Burnouf a démontré ce que l'étude exclusive de ces traductions pouvait laisser d'incertitude sur les points les plus graves, et il a choisi pour texte de cette démonstration le mot le plus important de toute la religion bouddhique, celui de *nirvâna*, qui, l'on peut dire, la résume à lui tout seul. Le *nirvâna* est cet état d'anéantissement auquel le Bouddha parvint par sa vertu et par sa science, et qui est présenté à tout homme comme le but suprême de ses efforts ici-bas. M. Burnouf a réuni, pour bien faire comprendre le sens de ce mot, tout le savoir qu'on lui connaît, et il a montré qu'en ne s'en tenant qu'aux traductions littérales que les Thibétains, les Mongols, les Chinois avaient données de ce mot,

il nous serait impossible d'en bien saisir toute la portée. Au contraire, en s'adressant au sanscrit, le sens de ce mot essentiel nous apparaît aussi clair, aussi manifeste qu'on peut le désirer.

Il suffit donc de la connaissance du sanscrit pour pénétrer les obscurités de la pensée bouddhique. Mais cette connaissance, il est à peine besoin de le dire, doit être profonde pour être suffisante ; et c'est avec cet instrument que M. Burnouf a pu si bien accomplir la tâche qu'il avait entreprise, sans d'ailleurs repousser les secours que lui donnaient les traductions, surtout les traductions thibétaines faites sous la direction des bouddhistes indiens. On sait tout ce que l'on peut attendre en ceci des rares facultés de M. Burnouf qui l'ont mis au premier rang des indianistes et des philologues. Déjà le sanscrit lui avait servi à faire sur les livres de Zoroastre cet admirable travail qui a ressuscité la langue zende et ranimé un idiome mort il y a deux mille ans au moins. A l'aide du sanscrit et d'une traduction faite vers le VIe siècle de notre ère, il a rendu la vie à cette langue dont Anquetil Duperron n'avait pu pénétrer le mystère, et qu'ignoraient presque autant que lui les Parses qui la lui traduisaient sur la foi de traditions incertaines. Le commentaire de M. Burnouf sur le *yaçna* est peut-être de tous les monuments élevés par la philologie celui où éclatent le plus évidemment toutes les puissances de la sagacité et de la patience infatigables réunies à l'érudition la plus vaste. Il atteste également, et c'est le point qui nous importe, la connaissance la plus étendue et la plus exacte de la langue sanscrite. On retrouverait les mêmes qualités dans le travail de M. Burnouf sur les inscriptions cunéiformes de Persépolis, dans son édition et sa traduction du *Bhagavata Pourana* et dans son *Essai sur le Pâli*. Le pâli est un des dialectes du sanscrit qui est à la langue mère d'où il est sorti à peu près ce que l'italien est au latin, c'est-à-dire, avec les mêmes racines et les mêmes mots, un adoucissement systématique de certaines formes phonétiques devenues plus molles pour devenir plus harmonieuses. Cette étude sur le pâli, faite il y a plus de vingt ans, a été pour M. Burnouf d'une utilité toute spéciale pour l'intelligence des ouvrages bouddhiques, parce qu'une rédaction en pâli a été faite des ouvrages canoniques et est venue se joindre à la rédaction sanscrite. C'est là, du reste, un fait de très-grande importance, sur lequel nous aurons à revenir un peu plus loin, mais pour le moment nous n'avons voulu que le mentionner.

On voit donc ce que M. Burnouf réunissait de ressources précieuses et toutes-puissantes pour exécuter le difficile travail dont nous essayons de présenter ici les résultats.

Il paraît très-probable que les ouvrages que possède la Société asiatique de Paris, grâce à la libéralité de M. Hodgson, et qu'a étudiés M. Burnouf, forment l'ensemble complet des livres réputés canoniques. D'après les deux catalogues qu'a donnés M. Hodgson, et d'après celui qu'on pourrait tirer du *Kah-gyour*, les ouvrages reconnus par l'orthodoxie bouddhique seraient précisément au nombre de quatre-vingt-huit, comme ceux que nous avons. Il est vrai que des traditions locales

vont fort au delà, et qu'elles portent ce nombre à six mille, ou même à quatre-vingt-quatre mille; mais ces nombres, évidemment exagérés, sont très-incertains, et M. Burnouf conjecture avec toute raison qu'il s'agit dans ces évaluations, non pas d'ouvrages séparés, mais seulement d'articles divers de la loi.

Quoi qu'il en soit, les documents aujourd'hui connus sont suffisants pour nous montrer le bouddhisme dans toute son étendue et dans toute sa vérité. Les sources nouvelles qu'on pourrait découvrir encore n'ajouteraient rien d'essentiel à ce que nous pouvons déjà savoir.

Les livres originaux sont ordinairement partagés en trois classes par les bouddhistes eux-mêmes, ou, comme ils disent, en trois corbeilles (*tripitaka*). La première classe comprend les *soutras* ou discours recueillis de la bouche même du Bouddha ; la seconde comprend les ouvrages qui traitent de la discipline (*vinaya*), et la troisième enfin ceux qui traitent de la métaphysique (*abhidharma*). C'est là la division la plus habituellement admise par les bouddhistes thibétains et chinois aussi bien que par les bouddhistes indiens ; il en est plusieurs autres cependant qui portent soit à quatre, soit même jusqu'à douze le nombre des classes d'ouvrages ou corbeilles. M. Burnouf s'est arrêté à la première, parce qu'elle peut suffire, en effet, à toutes les recherches, et l'on doit ajouter que cette classification n'a pas tout à fait pour nous l'intérêt qu'elle doit avoir pour les fidèles. Il nous touche beaucoup plus de savoir ce que renferment ces livres que de savoir à quelle division précise ils appartiennent.

On comprend sans peine que des trois classes la plus importante de beaucoup est celle des *soutras*. C'est le livre du texte, le texte fondamental d'où tout le reste est sorti. Comme les *soutras* contiennent les discours du Bouddha, ils ne sont pas moins essentiels dans le bouddhisme que les évangiles ne le sont dans la religion chrétienne. La parole du Christ est déposée dans les évangiles comme l'est celle du Bouddha dans les *soutras*. Plus tard, les disciples qui ont recueilli ces discours les ont fécondés par leurs explications et leurs commentaires; l'orthodoxie y a puisé les éléments dont elle s'est successivement formée ; mais c'est là la source unique et sainte d'où l'on a tiré tous les développements postérieurs. On a souvent exagéré les ressemblances qu'offrent l'histoire du bouddhisme et celle du christianisme. Au gré des passions, on a souvent exalté ou rabaissé l'une de ces deux religions aux dépens de l'autre. On a voulu trouver entre elles des analogies qu'on a prises pour des plagiats ou des imitations. Nous espérons que quand on aura lu attentivement le livre de M. Burnouf et cet article, on n'aura de préventions ni dans un sens ni dans l'autre ; on pourra trouver des points frappants de similitude, parce qu'il y en a beaucoup ; mais ces rapports tout accidentels ne tiennent qu'à l'identité de l'esprit humain se développant, à de longs siècles de distance, chez des peuples et sous des climats divers, avec des formes assez souvent pareilles, et qui ne sont pourtant que des manifestations de la spontanéité la plus libre. Il est donc bien entendu que le rapprochement fait

ici entre les *soutras* et les évangiles n'a pour but que de signaler et de faire mieux comprendre une coïncidence remarquable. Mais si l'on veut se tenir dans les limites impartiales de la vérité et de l'histoire, il est impossible de tirer aucune conséquence de ce rapprochement, si ce n'est celle qu'on indique : la fécondité de l'esprit humain produisant des phénomènes analogues dans des circonstances à peu près pareilles. Il importe d'autant plus de faire cette déclaration, que ce premier rapprochement n'est ni le seul ni le plus grave que nous aurons à signaler. Nous ne craignons pas qu'on interprète mal nos paroles, mais nous craignons beaucoup qu'on méconnaisse la vérité.

Si l'on en croit le *Kah-gyour* thibétain, les écritures canoniques du bouddhisme ont été rédigées à trois reprises différentes, et voici à quelles dates le *Kah-gyour* place ces rédactions successives. Aussitôt après la mort du Bouddha ou Sakya-Mouni, les religieux bouddhiques s'assemblèrent au nombre de cinq cents, sous la direction de Kasyapa, l'un des disciples les plus illustres du maître. Dans cette assemblée on résolut d'écrire les livres de la loi, et ce fut alors qu'on adopta la division du *Tripitaka*, qui plus tard a prévalu. Kasyapa lui-même fut chargé de rédiger ce qui concernait la métaphysique. Ananda, le plus habituel et le plus cher compagnon du Bouddha, dut rédiger les *soutras* ou les discours du maître; enfin Oupali, un autre disciple célèbre, mit en ordre tout ce qui regardait la discipline ou *vinaya*. On a encore le procès-verbal des travaux de ce premier concile, conservé par un religieux bouddhiste. M. Turnour a publié et traduit ce document, qui est du plus haut intérêt. Toute la doctrine fut donc arrêtée par ce premier concile, et la rédaction initiale des écritures canoniques paraît avoir suffi pendant près d'un siècle à la religion nouvelle. Cependant, à côté de ces livres officiels, la piété et le zèle des fidèles enfantaient tous les jours des ouvrages qui pouvaient défigurer l'orthodoxie et la compromettre. Il fallut donc un deuxième concile, et il se tint à Patalipoutra, sous la protection du roi Asoka, cent dix ans après la mort de Sakya-Mouni. Les résolutions de cette seconde assemblée paraissent avoir, durant les trois siècles suivants, fixé le dogme. Mais à cette époque à peu près la multiplicité des sectes et leurs dissensions rendirent nécessaire l'intervention décisive d'un dernier concile. Il se réunit un siècle environ avant l'ère chrétienne, et il arrêta définitivement le canon des Écritures sacrées, telles que nous les possédons aujourd'hui.

Ce récit du *Kah-gyour* paraît tout à fait admissible : d'abord en ce qu'aucun fait n'est venu jusqu'à présent en infirmer l'exactitude, et de plus en ce qu'il est parfaitement vraisemblable. Il faut bien se rappeler ce qu'était la civilisation au milieu de laquelle naissait le bouddhisme ; elle était très-avancée; une grande religion, fondée sur des livres révélés, s'y était organisée ; une hiérarchie théocratique y était toute-puissante ; l'orthodoxie brahmanique avait accompli d'immenses travaux de tous genres pour éclaircir et fixer le sens des védas. A côté de ces recherches purement théologiques, la philosophie, indépendante comme elle l'est toujours, même quand elle reste orthodoxe, n'avait point été

moins féconde ; elle avait produit plusieurs systèmes considérables, et avait suscité des discussions longues et approfondies. La poésie et le droit avaient élevé aussi des monuments non moins nombreux et non moins importants. Au milieu de ce développement général il était tout simple, il était même inévitable que le bouddhisme se hâtât de consigner dans une rédaction officielle les dogmes nouveaux sur lesquels il prétendait s'asseoir. Les conciles bouddhiques vinrent répondre dans le monde indien au même besoin qu'avait dû satisfaire, après plusieurs tentatives inutiles, le concile de Nicée dans le monde chrétien. On ne doit donc pas s'étonner de voir des conciles dans le bouddhisme, et il faut se déshabituer de ce préjugé qui faisait de ces grandes réunions religieuses comme un privilége du christianisme.

Il y eut dans les travaux des trois conciles successifs des différences assez graves, qu'il semble dès aujourd'hui possible de déterminer d'une manière précise. A mesure que le bouddhisme s'étendait, et que ses sectateurs devenaient plus nombreux, les ouvrages qui devaient soutenir et éclairer leur foi changeaient de caractère. Du premier concile sortirent des rédactions qui comparativement sont simples et sévères. Ce sont les premiers et les plus importants des *soutras*, suffisant pour la foi naissante et pure des fidèles qui avaient pu entendre et voir le Bouddha lui-même. Le second concile fut obligé de donner bien davantage à l'imagination des masses, qui, accoutumées à toutes les superstitions brahmaniques, demandaient au bouddhisme de satisfaire, sous des formes nouvelles, de vieilles et chères habitudes ; les *soutras* que rédigea le second concile furent beaucoup plus développés que les précédents, et ils admirent les récits les plus étranges et les plus fantastiques, afin de le disputer à la fécondité du brahmanisme. Enfin, le troisième concile alla plus loin encore, et c'est à lui qu'on peut rapporter la rédaction de ces singuliers ouvrages connus sous le nom de *tantras*, où les extravagances de la magie avec ses prétendus maléfices se mêlent à l'immoralité la plus obscène.

M. Burnouf a suivi dans la division de son livre la division même que les bouddhistes adoptent le plus généralement : il a traité des *soutras* d'abord, puis ensuite du *vinaya* ou de la discipline, et enfin de l'*abhidharma* ou métaphysique.

Les *soutras* se partagent en deux classes, ainsi que nous l'avons déjà indiqué : les *soutras* simples et les *soutras* de grand développement. Les uns et les autres sont toujours des discours du Bouddha s'adressant à un ou plusieurs disciples ; et il semblerait même que c'est le Bouddha qui a fixé, du moins d'une manière générale, la forme dans laquelle les *soutras* simples sont rédigés. Les *soutras* de grand développement n'ont eu plus tard qu'à la reproduire et à l'imiter en exagérant les dimensions. En attendant la traduction complète d'un *soutra* de grand développement : *le Lotus de la bonne loi*, M. Burnouf nous a donné celle de deux *soutras* simples, extraits l'un et l'autre du *Divya avadâna*. Le premier de ces *soutras* nous montre le Bouddha en lutte avec une sorte de démon appelé Mâra, nom qui signifie le pêcheur

ou la mort. Ce démon le tente et le provoque à hâter le moment de son anéantissement. Mais le monde que le Bouddha est venu sauver en l'éclairant n'est pas suffisamment instruit. Le quitter avant que l'enseignement soit complet, ce serait manquer à sa mission : et le Bouddha résiste au tentateur, qui est forcé de reculer devant une énergique et inébranlable volonté. Cependant le Bouddha, délivré de son ennemi, est entré dans une méditation profonde ; les prodiges les plus surprenants éclatent de toutes parts, et frappent le monde d'épouvante. Le Bouddha, sorti de sa méditation, annonce à son fidèle disciple Ananda que le moment de l'anéantissement est enfin arrivé, et que l'univers racheté n'a plus besoin de lui. Il lui explique, pour le préparer sans doute aux grandes catastrophes qui doivent accompagner sa mort, les causes d'un tremblement de terre : ces causes sont au nombre de huit ; et quand le Bouddha les a suffisamment énumérées, il ordonne à son disciple de convoquer l'assemblée des religieux. Quand ils sont tous réunis dans la salle consacrée ordinairement à cet usage, le Bouddha leur recommande dans un long discours l'observation scrupuleuse de la loi ; puis il leur annonce son prochain départ et sa mort. A cette triste nouvelle, les religieux fondent en pleurs, et les divinités même qui sont venues entendre le Bouddha ne peuvent retenir leurs larmes.

Dans un second *soutra*, moins important que celui-là, mais tiré de la même source, le Bouddha recommande l'aumône ; et pour en faire comprendre tout le mérite et toutes les conséquences bienfaisantes, il raconte l'histoire du roi Kanakavarna, dont la générosité fut admirablement récompensée.

La forme des *soutras*, soit ordinaires, soit de grand développement, est à peu près identique, sauf l'étendue : ils commencent tous en général par cette formule : « Voici ce que j'ai entendu, » expression d'un témoignage direct, et qui par conséquent se prétend irrécusable. De plus, tous les *soutras* sont en prose et en vers, les vers ne faisant guère que répéter ce qui vient d'être dit dans une prose plus ou moins élégante et concise. Le style des *soutras* est en général d'une simplicité, ou, pour mieux dire, d'une platitude toute populaire. M. Burnouf a démontré, par des arguments pleins de sagacité, que le plus mauvais sanscrit dans ces ouvrages était aussi le plus ancien, et que l'infériorité littéraire était un signe infaillible d'antiquité. Il faut ajouter que la syntaxe particulière de ce sanscrit se rapproche beaucoup de celle du pâli singhalais. M. Burnouf distingue aussi les deux classes de *soutras* par la diversité des croyances mythologiques. Dans les *soutras* simples, qui sont les plus anciens, il n'est question que de Bouddhas purement humains ; dans les *soutras* développés, on a introduit des Bouddhas célestes, et on les a multipliés avec un luxe dont l'imagination indienne était seule capable. De plus, dans les *soutras* simples, on ne trouve pas trace de formules magiques. M. Burnouf n'hésite pas à conclure que les *soutras* simples sont de beaucoup les plus rapprochés de la prédication de Sakya Mouni, et par suite les plus intéressants.

C'est aussi de ces *soutras* que M. Burnouf a tiré les plus précieux renseignements sur l'état de la société indienne à l'époque où le bouddhisme s'est produit. Il y a recueilli tous les détails de mœurs qui nous font entrer dans la vie intime de cette société, et dont abondent nécessairement les *soutras* simples. En racontant les prédications du Bouddha, il faut bien dire les interlocuteurs auxquels il s'adresse, les ennemis qui le combattent, les conversions qu'il fait, les maux qu'il tâche de guérir, l'impression qu'il produit sur ses auditeurs, la protection qu'il trouve auprès de certains princes, la persécution dont le menacent certains autres, la rivalité des brahmanes, etc. Tous ces renseignements, si graves pour l'histoire, ont été rassemblés avec le soin le plus attentif par M. Burnouf, et il a reconstitué d'après ces matériaux la société indienne tout entière. Elle se montre dès lors organisée comme nous la voyons dans les lois de Manou. Les brahmanes la dominent et la dirigent ; les kchattriyas la défendent, les vaisyas et les soudras la servent. En outre, cette société est déjà très-vieille : car elle est très-corrompue ; et les *soutras* présentent souvent des détails d'une perversité raffinée que ne surpasse point la civilisation moderne. De ces documents très-nombreux, et qui portent tous le cachet le plus évident de la vérité, M. Burnouf a tiré cette conséquence aujourd'hui irréfutable, que le bouddhisme était plus récent que le brahmanisme; et cette démonstration, toute inutile qu'elle paraît, était cependant nécessaire, puisque des esprits éclairés, mais certainement très-faux, avaient essayé de prétendre et de démontrer le contraire.

En même temps que les *soutras* donnent ces renseignements indirects sur la société brahmanique, ils en fournissent de beaucoup plus longs et de beaucoup plus spéciaux sur le Bouddha qui vient la réformer. Quel est donc ce personnage qui apporte toute une révolution religieuse et même sociale dans le monde indien? Quels moyens emploie-t-il? Quelle est son influence, sa vie, sa doctrine? Tout ici est simple et naturel. Un jeune prince de Kapilavastou, nommé Siddhârtha, conçoit une nouvelle religion : à 29 ans, il renonce au monde, dans lequel il peut tenir une place brillante. Élève d'abord très-soumis des brahmanes, disciple pendant de longues années de l'un d'eux nommé Arada, ou Alara Kalama, il repousse plus tard leurs croyances ; il s'en forme une autre qui lui semble plus vraie, et qu'il propage de tous ses efforts pendant sa vie entière. Il appartient à une famille illustre de Kchattriyas, celle des Sakyas ; et quand il s'est fait ascète, il prend le nom de Sakya-Mouni, c'est-à-dire le solitaire des Sakyas, celui des Sakyas qui s'est fait solitaire. Une fois qu'il est parvenu à la perfection par la vertu et la science, il reçoit la dénomination de Bouddha, le savant, l'éclairé ; et souvent aussi ses partisans l'appellent, mais plus tard, le bien-venu, celui qui est venu sur cette terre pour la sauver. Sa mission est tout humaine, et il n'est pas le seul à l'avoir accomplie. Six autres Bouddhas ont paru avant lui; il est le dernier et le plus parfait. Les moyens qu'il emploie pour faire connaître sa doctrine se réduisent à un seul, le plus simple et le plus facile de tous, en même temps

que le plus puissant, la parole. Le Bouddha n'a rien écrit, et les écritures canoniques ne sont que l'écho de ses prédications. Mais ces prédications mêmes sont dans le monde brahmanique un fait inouï. La caste sacerdotale a sévèrement gardé dans son sein le monopole de la science : la lecture des livres saints, la discussion des dogmes est interdite aux castes inférieures, qui ne songent point à secouer le joug, malgré les besoins de changement, si ce n'est de liberté, qu'elles peuvent sentir. Au milieu de cette hiérarchie toute-puissante, faite tout entière au profit des castes privilégiées, voici un homme qui, privilégié lui-même, vient s'adresser à tous les hommes sans distinction, et leur ouvre à tous, quelle que soit leur caste, une route nouvelle vers le salut. M. Burnouf a parfaitement montré quelles étaient les conséquences inévitables de ce premier fait, à savoir, l'égalité religieuse de tous les hommes, et la destruction des castes en même temps que la destruction des dogmes brahmaniques. Sakya-Mouni ne prêcha cependant jamais la révolte sous quelque forme que ce soit, et sa vie entière n'offre point un seul appel à la violence. Sa conduite, comme sa prédication même, est un modèle achevé de douceur et de patience. Néanmoins, le moyen qu'il a pris pour détruire les castes, si toutefois il eut jamais cette intention, a été le plus efficace de tous. En confondant les hommes dans une croyance accessible à tous sans aucune distinction de naissance ou de fortune, il jetait les germes d'une révolution qui devait plus tard confondre aussi tous les rangs de la société. Mais rien n'atteste dans les *soutras* que le Bouddha ait pensé jamais à un bouleversement social. Il n'est pas de fondateur de religion qui ait adopté des moyens plus pacifiques que les siens.

Les *soutras* nous le montrent le plus souvent à Sravasti, à Djétavana, dans les jardins d'Anatha Pindika, marchand célèbre par ses richesses et sa libéralité, et qui avait accueilli le nouvel ascète avec ses disciples. Le Bouddha est suivi d'ordinaire de son cousin germain, Ananda, le premier qu'il ait converti, de même que le religieux Soubhadra est le dernier qu'il ait convaincu et ordonné. Le figuier sous lequel le Rédempteur du genre humain atteignit enfin, après six ans d'austérités, l'état de Bouddha accompli, se nomme Bôdhi, et l'on sait que c'est au village d'Ourouvilva que s'est consommé cet acte merveilleux. Cinq de ses compagnons auprès du gourou, ou précepteur spirituel qui l'instruit lui-même, sont, avec Ananda, les premiers fidèles qui croient en lui, les premiers apôtres qui répandent la foi nouvelle. Mais leur confiance au maître qui la leur révèle a aussi ses défaillances et ses retours. Après l'avoir quelque temps suivi, ils l'abandonnent ; puis son incomparable vertu les ramène, et ils se donnent une seconde fois à lui pour ne plus le quitter.

La seule lutte à côté de sa doctrine que le Bouddha consente à engager avec ses adversaires, c'est une lutte de miracles destinés sans doute à prouver sa mission, ou plutôt à démontrer en lui les pouvoirs surnaturels que confèrent toujours, selon les croyances indiennes, la science et la vertu. Il rivalise donc avec les brahmanes. Ses miracles,

tout aussi absurdes que les leurs, sont cependant les plus puissants; et dans un long *soutra* qu'a traduit M. Burnouf, on trouve exposées en grands détails toutes les phases du combat où la conversion d'une ville entière fut le prix de la victoire remportée par le Bouddha sur les Tirthiyas, ou brahmanes magiciens. Ces récits sont le côté absurde de ces saintes légendes, et le dédain qu'ils méritent ne doit pas aller jusqu'aux faits d'ailleurs très-graves qu'ils rapportent. Laissons donc ces miracles pour ce qu'ils valent, et poursuivons l'examen des événements naturels qui se trouvent aussi dans ces livres.

La prédication du Bouddha s'adresse à tous : mais cet appel eût été vain, tout libéral qu'il pouvait être, si la doctrine à laquelle il conviait eût été difficile à comprendre et à pratiquer. C'est en vain que le Bouddha eût voulu confondre toutes les castes dans une foi commune, si cette foi eût été impénétrable à la plupart des intelligences. Loin de là : les dogmes du Bouddha sont aussi simples que clairs; ils sont à la portée de tous; c'est évidemment, comme le dit M. Burnouf, une dévotion aisée, si on la compare à la science qu'exige l'investiture brahmanique. On voit dans un *soutra* le fils d'un brahmane, qui n'a pu apprendre à lire, avoir une capacité très-suffisante pour se faire bouddhiste. Les pauvres d'esprit ne sont donc pas exclus, comme ils pouvaient l'être, du brahmanisme. En outre, les castes inférieures, les plus viles et les plus méprisées, ne le sont pas davantage. Il faut lire la charmante et très-curieuse légende de la jeune Prakriti, à laquelle Ananda demande à boire. Prakriti appartient à la caste des Tchandalas, les derniers des hommes, comme les appelle la loi indienne; et, toute belle qu'elle est, sa vue seule est capable de souiller les castes supérieures à la sienne. Ananda ne craint point de s'adresser à elle : elle s'éprend du jeune bouddhiste, qui, tout en paraissant céder à son amour, la convertit et l'acquiert à la religion nouvelle, car cette religion admet les femmes tout aussi bien que les hommes, et elle a pour elles une ordination particulière.

Ainsi, les malheureux de tout ordre trouvent dans le sein du bouddhisme un asile où les attend une doctrine qui les accueille avec une bienveillance sans limite, et qui de plus leur promet d'ineffables récompenses. Mais il fallait que la société brahmanique, telle qu'elle s'était organisée, renfermât des misères bien affreuses et bien intolérables, pour que le bouddhisme pût recruter si vite tant de partisans. S'il promettait beaucoup au delà de ce monde, sur cette terre il donnait très-peu. Tout bouddhiste se faisait mendiant : des habits en lambeaux étaient les seuls dont il pût être couvert, et c'était désormais à la pitié des fidèles qu'il confiait le soin de le nourrir. La mendicité devenait son unique ressource. La seule, mais immense compensation qu'il eût dans cette sorte de dégradation sociale, c'était l'égalité religieuse que lui assurait l'investiture bouddhique, et qui le faisait membre d'un corps recruté librement par la science dans toutes les castes. Les religieux formèrent d'assez bonne heure des monastères où ils vivaient sous la direction d'un chef spirituel ; et ces communautés,

vouées d'abord à la mendicité, devinrent plus tard riches et puissantes, ainsi qu'on a vu le devenir celles du moyen âge chez les peuples européens, où elles ont eu des commencements non moins humbles. Ces communautés bouddhiques, composées de célibataires, établissaient une égalité de fait qui devait bientôt faire disparaître l'inégalité des castes. Voilà comment les castes ont été détruites chez la plupart des peuples bouddhistes, à Siam, au Thibet, au Barma ; et si à Ceylan elles subsistent encore, elles sont uniquement politiques, et ne sont plus du tout religieuses.

Il faut ajouter qu'à cette égalité des bouddhistes entre eux venait s'en joindre, du moins en espérance, une autre plus secrète et plus puissante encore. Le Bouddha ne s'était jamais donné pour un dieu, ni même pour un envoyé divin : car ce n'est que très-postérieurement que les vichnouvites ont essayé de conférer au Bouddha un caractère qu'il n'avait jamais pris, et que durant plusieurs siècles ses partisans ne lui attribuèrent point. Le Bouddha était donc un homme comme tous ceux auxquels il s'adressait. C'était par la science, et surtout par la vertu, qu'il était parvenu à cet état de perfection accomplie. Tout bouddhiste n'avait donc qu'à imiter ce modèle tout humain, et il pouvait espérer que ses efforts obtiendraient un égal et aussi légitime succès. La beauté même du Bouddha, tout incomparable qu'elle est, n'a rien de surhumain. Il a les trente-deux caractères et les quatre-vingts lignes secondaires qui constituent la beauté parfaite du visage et du corps de l'homme ; et si personne n'a réuni ces rares qualités au même degré que lui, ces qualités du moins sont encore dispersées et visibles dans l'humanité, où quelque individu parviendra peut-être à les posséder toutes encore une fois. Ainsi, le Bouddha en restant homme et philosophe, sans prétendre à une suprématie divine, donnait à ses sectateurs un idéal qui n'avait rien d'inaccessible pour eux. C'était encore une égalité qui devait provoquer les espérances à la fois les plus vives et les plus nobles ; et l'on ne voit pas quelle récompense plus délicate et plus grande on peut offrir à l'homme, que l'espoir de faire son salut par la vertu et par la science dont il porte en lui tous les germes.

L'ordination bouddhique est d'ailleurs aussi simple qu'il est possible de l'imaginer. C'est le Bouddha lui-même qui la confère, ou, à son défaut, ce sont ses disciples. Après la mort du Bouddha, deux personnages délégués par l'assemblée générale des fidèles sont chargés de recevoir et d'ordonner les néophytes. On n'exige des novices que des conditions d'admission assez faciles à remplir, et qui sont de plus très-sages. La première est nécessairement celle de la foi ; mais la foi ne suffit pas : on ne peut être admis, si l'on est affligé de quelque difformité de corps qui puisse rendre impossible la vie errante que les mendiants doivent mener, ou de quelque maladie qui puisse troubler la vie commune ; on est encore bien moins admis si l'on est coupable de quelque grand crime. Il faut que le novice ait au moins vingt ans, et de plus qu'il soit autorisé à se convertir par son père et par sa

mère. L'esclave que son maître peut réclamer, et le débiteur poursuivi pour dettes sont également exclus. Enfin on ne peut être reçu par un religieux isolé : il faut, pour prendre rang dans l'assemblée des disciples de Sakya, que le néophyte ait été examiné et admis en présence de tous. Ces conditions, comme on le voit, avaient ce double objet, et de ménager la société brahmanique, à laquelle on s'adressait, en se défendant à son égard de toute fraude ou de toute violence de prosélytisme, et, en même temps, de préserver la société bouddhique de l'accession de sujets peu dignes d'elle et capables de la compromettre.

Une fois ordonnés, les religieux reçoivent les dénominations de bhikshous, ou de sramanas : bhikshou veut dire mendiant; sramana veut dire ascète; et l'on voit sans peine que l'un et l'autre de ces noms est donné à ceux qui le portent, suivant qu'ils mènent une vie errante ou sédentaire, suivant qu'ils vont sur les chemins mendier leur subsistance, ou qu'ils l'attendent, dans leur ermitage, de la piété des fidèles. A côté des mendiants, il y a aussi des mendiantes, des bhikshounis, des religieuses bouddhistes, soumises aux mêmes lois ainsi que les religieux. La première de toutes fut la propre tante de Sakya-Mouni, qui l'avait élevé; le Bouddha l'ordonna lui-même; mais ce ne fut pas sans peine qu'il la reçut, soit que les liens de parenté lui parussent un obstacle personnel, soit que peut-être il ne fût pas encore complétement fixé à cette époque sur la vocation des femmes. Plus tard, le Bouddha ordonna encore ses trois épouses, et les fit religieuses. Une fois que la femme est admise, elle prend le titre de « sœur dans la loi. » Durant les premiers siècles, les bouddhistes des deux sexes étaient voués au célibat. Ce ne fut que beaucoup plus tard, et dans les temps de décadence, que les religieux se marièrent. Mais on conçoit que cette loi rigoureuse du célibat menaçait le bouddhisme, si elle eût été générale, d'une existence bien éphémère. Aussi, à côté des religieux et des religieuses qui faisaient vœu de chasteté, il y eut bientôt les dévots et les dévotes, dont le nombre était nécessairement beaucoup plus considérable, et qui formaient l'immense majorité des bouddhistes. Ce sont là des faits qui étaient absolument inévitables, et dont nous retrouverions les analogues dans l'histoire du christianisme et de plusieurs autres religions.

Il était naturel aussi que dès le temps même de Sakya-Mouni, il n'y eût pas encore d'organisation régulière de la corporation bouddhique. Le Bouddha, tout occupé de la prédication et des conversions qu'il obtient, n'a pas le temps de donner une loi, dont la nécessité d'ailleurs ne se fait pas encore sentir. Plus tard cette loi devint indispensable; et nous avons vu que le premier concile tenu aussitôt après la mort de Sakya-Mouni, dut s'occuper de ce soin pressant. Les *avadanas* ou légendes, qui sont, parmi les ouvrages bouddhiques, ceux qui renferment plus particulièrement la discipline ou *vinaya*, nous présentent, dès les premiers temps, les mendiants bouddhistes organisés en diverses classes. Au début, ils s'étaient contentés de suivre le maître sans que rien les distinguât entre eux, si ce n'est le degré de l'af-

fection ou de la confiance qu'il leur accordait. Quand le temps des pluies, le varsha, venait les forcer à quitter les chemins où ils erraient, ils se réfugiaient dans des maisons spécialement destinées à les recevoir, et qu'on appelait viharas. De plus, le vihara était le point de réunion des ascètes voyageurs, qu'on pourrait appeler les missionnaires du bouddhisme. Par suite, ces maisons, qui n'étaient d'abord que des lieux d'assemblées toutes temporaires, devinrent des demeures fixes, et se convertirent en monastères, où la vie commune exigea de nouveaux et très-positifs règlements.

Dans l'assemblée, les mendiants prirent rang suivant leur âge et surtout suivant leur mérite, bien que cette dernière mesure fût beaucoup trop délicate pour être bien précise. On y distingua d'abord les anciens, puis les anciens des anciens. Mais cette division devint bientôt insuffisante en même temps que l'organisation devenait plus compliquée. On reconnut donc en général quatre classes distinctes parmi les aryas ou honorables, dénomination commune à tous les mendiants bouddhistes. La première de ces classes comprenait ceux qu'on pourrait appeler les catéchumènes, ou, pour parler sanscrit, les srota apattis, c'est-à-dire qui sont entrés dans le courant, qui sont embarqués sur le fleuve de la loi. La seconde classe comprend les sakridagamin, c'est-à-dire ceux qui, pour arriver à la perfection, ont encore une fois à revenir dans la vie, encore une fois à renaître. Dans la troisième sont les anagamin, c'est-à-dire ceux qui n'ont plus à subir de renaissance, qui n'ont plus à revenir ici-bas, et qui peuvent dès cette vie compléter leur salut. Il est probable que ces trois premiers degrés sont ouverts à tous les bouddhistes sans distinction, qu'ils aient ou non reçu les ordres, qu'ils soient encore dans le siècle ou qu'ils y aient renoncé. Mais le quatrième degré, celui d'arhat, est le privilége exclusif des religieux. Bien que l'arhat, ou vénérable, n'ait pas encore la science suprême, qui n'appartient qu'au Bouddha, il a cependant déjà des pouvoirs surnaturels, signe infaillible de sa haute vertu. Les arhats peuvent prétendre arriver dans peu à la bodhi, c'est-à-dire à l'intelligence d'un bouddha, état supérieur que seuls ils peuvent atteindre. Au-dessus d'eux, il n'y a plus que les sravakas, c'est-à-dire les auditeurs directs du Bouddha, et les bouddhas partiels, les pratiékas bouddhas, c'est-à-dire parvenus déjà en partie à la perfection de Bouddha.

Ainsi la hiérarchie bouddhique n'est fondée que sur le mérite. La naissance n'y est plus pour rien; et ce caractère du bouddhisme est certainement l'une des causes les plus puissantes qui l'aient fait admettre dans la Chine.

Pour maintenir la discipline dans ce corps de mendiants, qui de jour en jour devenaient plus nombreux, Sakya-Mouni prit un moyen aussi doux que l'était sa prédication même. Ce fut la confession, mais la confession publique, faite devant les fidèles assemblés; l'aveu en présence de tous était la condition indispensable du pardon et l'expiation de la faute. Cette institution, établie par le Bouddha lui-même,

ne paraît pas avoir été de longue durée après sa mort, et l'on conçoit sans peine que cette première forme de la confession devint impossible quand la société bouddhique se fut accrue. Mais d'abord c'était le Bouddha qui, personnellement, recevait l'aveu du coupable devant l'assemblée ; et les confessions ne pouvaient avoir lieu qu'à des époques régulièrement fixées, à la nouvelle et à la pleine lune. Cette pratique de la confession donna nécessairement naissance à une classification des fautes et des crimes, à une véritable casuistique qui tient une grande place dans les croyances bouddhiques, comme d'ailleurs elle en tenait déjà une très-considérable dans les croyances brahmaniques. Les livres sanscrits que M. Burnouf a pu consulter ne donnent pas cette partie de la discipline : mais en l'absence de documents spéciaux, il a pu la reconstituer, et d'après les ouvrages pâlis, et d'après les traductions chinoises. Les délits sont classés suivant leur gravité, et les peines sont proportionnées aux délits. Les peines les plus graves paraissent avoir été la dégradation des religieux et leur exclusion de l'assemblée.

Dans cette sorte de code pénal, c'est encore à la puissance morale toute seule que s'en rapporte Sakya-Mouni. Il ne paraît pas qu'il ait eu recours à des châtiments corporels. C'est, du reste, la puissance morale qui a fondé la religion nouvelle et qui la maintient. Le bouddhiste couvert de haillons rapiécés, comme le veut formellement la règle, ne possède rien : il ne peut pas avoir plus de trois de ces misérables vêtements, qu'il doit ramasser sur les tas d'ordures et dans les cimetières ; il a en outre un tapis pour s'asseoir, et un vase pour recevoir les aumônes. Sakya défendit encore à ses sectateurs d'imiter l'impudeur des brahmanes qui se permettaient souvent de vivre tout nus, comme l'atteste le nom même de gymnosophistes qui leur fut donné par les Grecs après l'expédition d'Alexandre. « Au contraire, dit très-bien M. Burnouf, Sakya-Mouni attribue dans sa morale une grande place à la pudeur, et il semble qu'il ait voulu en faire la sauvegarde de la chasteté qu'il imposait à ses disciples. » De plus, l'admission des femmes dans le bouddhisme exigeait impérieusement ces prescriptions.

Les préceptes fondamentaux de l'enseignement bouddhique étaient du reste très-peu nombreux, et dans l'origine ils se réduisaient aux cinq suivants : ne pas tuer, ne pas voler, ne pas commettre d'adultère, ne pas mentir, et enfin ne pas boire de liqueurs enivrantes. Ce sont là des préceptes que la nature même inspire aux hommes, et qui sont le fondement de toute société, de toute morale, de toute religion. Quant au dernier, c'est une simple règle d'hygiène, imposée par le climat, et analogue à tant d'autres qu'ont prescrites les chefs de nations.

Tels sont les principaux détails qu'offrent les légendes, ou *avadanas*, sur la discipline et sur l'organisation de la communauté bouddhique. Ces détails, joints à tous ceux que nous ont donnés les *soutras*, font parfaitement comprendre les origines du bouddhisme.

Il ne nous reste plus à connaître que sa métaphysique, ou l'*abhid-*

harma, la loi supérieure, pour traduire littéralement le mot sanscrit. Mais ici non-seulement de grandes difficultés se présentent à qui veut pénétrer le sens subtil et profond de ces théories ; mais en outre la métaphysique bouddhique, l'*abhidharma*, ne vient pas du maître lui-même. Les *soutras* en renferment bien le germe, mais ce germe y tient fort peu de place. La doctrine de Sakya-Mouni est morale et pratique avant tout. Plus tard on a donné à ces germes déposés dans les *soutras*, de grands développements, et la métaphysique est, des trois corbeilles, celle qui est la plus considérable de beaucoup dans les ouvrages qu'a recueillis M. Hodgson. On y trouve des livres qui, comme la *Pradjna paramita*, ont eu jusqu'à trois rédactions successives, en 100,000 articles, puis en 25,000, puis enfin en 8,000, la plus concise de ces rédactions n'étant que l'abrégé des deux autres, dont la seconde résume déjà la première. M. Burnouf a montré les prodigieuses difficultés que présentait l'étude de la métaphysique du bouddhisme; et si quelqu'un peut espérer de les vaincre, c'est certainement lui. Nous craindrions d'obscurcir encore ce très-obscur sujet, en essayant d'en donner ici une idée qui serait nécessairement fort incomplète. Il sera préférable de nous efforcer de mettre en lumière trois ou quatre points principaux qui sont les plus importants de tous.

Le fond de la métaphysique bouddhique est cette étrange et déplorable doctrine de l'identité absolue, que des philosophes contemporains n'ont pas découverte les premiers, comme trop souvent ils s'en sont vantés, et qui tend à confondre dans une égale obscurité et un égal néant, et le sujet qui connaît, et l'objet qui est connu ; en d'autres termes, l'esprit et la matière. La *Pradjna paramita* ne renferme que cette théorie, avec les développements les plus curieux à la fois et les plus tristes, sans parler des subtilités inextricables dont elle est embarrassée. Ce système porte en lui des conséquences désastreuses, qu'une logique un peu sévère ne manque jamais d'en tirer ; et le génie indien, audacieux et profond comme il l'est, les a pousuivies aussi loin qu'il est possible à l'esprit humain de le faire. Ces conséquences se résument dans un nihilisme sceptique, qui s'épuise vainement à détruire dans l'intelligence toute idée d'existence, puisqu'il l'affirme au moment même où il la nie. Ces contradictions insoutenables sont la condition de tout scepticisme ; et la philosophie bouddhique les a bravées, en les défendant de toute sa conviction, avec un courage qui laisse bien loin celui de Hume et de tous les sceptiques dont s'émerveillait le bon sens de la philosophie écossaise. Quand on connaîtra plus à fond, et en complet détail, cette abstruse métaphysique de la *Pradjna*, on verra que l'arsenal du scepticisme dont les sceptiques grecs et modernes sont si fiers, était dès longtemps fourni dans l'Inde de toutes les armes bonnes ou mauvaises qu'il rassemble. Le livre de M. Burnouf, qui n'a pas précisément pour objet d'exposer tout au long ces théories, suffit cependant pour affirmer que nulle part elles n'ont été soutenues par des arguments plus nombreux, tout impuissants qu'ils sont. Le nihilisme bouddhique est allé

jusqu'aux dernières limites que l'esprit de l'homme puisse atteindre dans l'absurde et dans le sacrilége.

Mais cette doctrine, qu'on trouve dans l'*abhidharma*, est-elle bien celle du Bouddha? Traduit-elle fidèlement les principes contenus dans les *soutras?* Ne les a-t-elle pas défigurés en les développant? A cette question, il faut répondre d'abord par un fait, c'est que l'*abhidharma*, la métaphysique, telle qu'on la trouve dans les livres bouddhiques, a, comme tout le reste, un caractère officiel; elle est canonique; c'est le premier concile qui en a posé les bases, tout aussi bien qu'il a rédigé les *soutras* et les livres de la discipline. Cette réponse est déjà parfaitement décisive; et ce serait une erreur bien téméraire que de contester au bouddhisme une métaphysique que lui-même adopte et canonise dès son berceau.

Mais il y a plus, et si cette première réponse est déjà sans réplique, le système même du Bouddha nous en donne une autre qui n'est pas moins claire, et qui s'accorde parfaitement avec celle-là. On sait que dans l'Inde c'est une croyance ancienne et inébranlable, que l'homme est condamné à renaître éternellement dans une série sans fin d'existences successives. C'est un dogme qu'on ne discute même pas, admis par toutes les sectes religieuses, tout aussi bien que par les systèmes de philosophie; et c'est de l'Inde certainement que la Grèce a reçu cette opinion qu'elle aussi a quelquefois adoptée. L'effort suprême de la religion dans le monde indien a donc été de donner à l'homme le moyen de se délivrer de cette loi fatale. La foi d'abord, puis les pratiques religieuses avec l'inévitable cortége des superstitions les plus extravagantes, ont été la première solution offerte à la faiblesse et aux désirs de l'homme. Mais la philosophie, libre, bien qu'à côté d'une orthodoxie toute-puissante, ne tarda pas à discuter ces moyens et à en démontrer le caractère insuffisant et transitoire. La religion védique elle-même n'affirmait point que le fruit des œuvres fût éternel, ni pour les châtiments ni pour les récompenses : le temps épuisait toujours selon elle les effets de la faute, tout comme il épuisait les mérites de la vertu. Il faut ajouter que Brahma ou Dieu se confondant toujours pour l'esprit indien avec le monde matériel, avec l'univers, l'homme avait beau se réunir à Dieu, il n'était pas affranchi pour cela de la loi du changement auquel Dieu lui-même était soumis. Cette fausse notion de Dieu a perdu le génie indien; c'est elle qui a empêché la religion brahmanique de trouver à ce problème, tel qu'elle se le posait, une solution définitive, et c'est de là que naquit le besoin de cette réforme que donna le bouddhisme.

Si l'homme, même par la vertu la plus austère, même par la piété la plus fervente, la dévotion la plus scrupuleuse, n'est pas assuré de son salut; s'il n'est pas délivré de la loi de la renaissance, tout absorbé qu'il est dans Brahma, que lui reste-t-il donc à faire? Ou plutôt quelle croyance nouvelle viendra le consoler, et le garantir contre cette nécessité qui l'épouvante? Il n'y en a qu'une seule; c'est de croire que la science et la vertu doivent mener l'homme à l'anéantissement absolu.

Le néant ne peut renaître, puisqu'il n'est pas : si la science et la vertu ont pour effet d'anéantir l'homme tout entier, il est désormais certain de ne plus vivre sous quelque forme que ce soit, et sa sécurité est au moins égale à son bonheur. Voilà la doctrine du Bouddha dans toute sa simplicité, dans toute son étendue, et ajoutons dans toute son absurdité et sa désolante extravagance. C'est donc pour atteindre l'anéantissement, le *nirvana*, que le Bouddha recommande la culture assidue de la science qui fait connaître le monde tel qu'il est, c'est-à-dire qui procure la connaissance des lois physiques et morales; c'est pour atteindre l'anéantissement qu'il recommande la pratique la plus vigilante des six perfections transcendantes : l'aumône, la vertu, la science, l'énergie, la patience, la charité; c'était pour atteindre le *nirvana* qu'il avait donné lui-même au monde le modèle accompli de toutes les vertus qu'il prêchait.

Cette croyance est parfaitement d'accord avec la métaphysique nihiliste que contient la *Pradjna paramita ;* et nous ne possèderions pas cet ouvrage lui-même, que nous pourrions affirmer, d'après la doctrine seule du *nirvana*, que telle doit être sans aucun doute la métaphysique bouddhique. Ainsi nous sommes assurés de n'être point ici dans l'erreur. Cette métaphysique est absurde; cette destinée assignée à l'homme révolte les instincts les plus puissants de notre nature, soulève les protestations les plus vives et les plus évidentes de notre raison : ce système est aussi désastreux qu'il est faux; mais c'est bien le système bouddhique, nous n'avons pas à en douter. Mais comment une telle doctrine a-t-elle pu rallier tant de sectateurs ? Comment le quart au moins de l'humanité a-t-elle pu l'embrasser et la subir ? C'est là, je l'avoue, une question qui, avec nos habitudes, nos croyances, nos mœurs, nous paraît absolument inexplicable. Cette horreur et ce dédain pour la vie, cet enthousiasme pour le néant est pour nous un renversement complet de la raison humaine. Les luttes que l'homme doit soutenir contre la nature, quelque rudes qu'elles soient, les misères et les abus de la société, à quelque degré que la tyrannie ou l'ignorance les pousse, ne sont pas des causes suffisantes. L'homme aime la vie, à ce qu'il semble, sous toutes les latitudes, sous tous les climats : l'Inde est d'ailleurs l'un des plus beaux pays de la terre. D'un autre côté, ce ne sont pas les castes inférieures et déshéritées qui seules redoutent la transmigration et veulent s'en affranchir à tout prix, ce sont aussi les castes toutes-puissantes, dominatrices, maîtresses de tous les biens sociaux. Du brahmane au tchandala le fanatisme de la libération est égal. Tout veut mourir pour ne plus renaître; et s'il le faut, pour éviter cet épouvantable supplice, on s'abîmera dans le néant.

Ce qui ne doit pas moins étonner, c'est qu'une doctrine aussi profondément fausse et désolante n'ait pas démoralisé sans ressource les peuples qui l'adoptaient. Ou plutôt comprend-on que cette doctrine ait pu s'allier, en théorie du moins, avec cette admirable et irréprochable morale qu'a enseignée et pratiquée le Bouddha ? La figure de ce réformateur, telle que les *soutras* nous la montrent, n'a rien de comparable

au monde pour la pureté et la douceur que celle du Christ; et ce n'est pas seulement le Bouddha qui nous offre des traits que nous pourrions croire le privilége exclusif du christianisme. Ses disciples sont quelquefois aussi saints, aussi doux que lui-même. On peut s'en convaincre en lisant dans le livre de M. Burnouf la douloureuse histoire de Vasavadattâ et d'Oupagoupta, extraite de l'ouvrage appelé la *Légende divine*, *Divya Avadana*. Nous croyons bien qu'en étudiant l'état actuel du bouddhisme et la civilisation des peuples qui le professent, on pourrait signaler plus d'une conséquence funeste sortie de la doctrine du *nirvana ;* mais au début, et telle que nous la voyons dans les documents rassemblés par M. Burnouf, elle n'a produit, ce semble, que du bien. Il faut ajouter aussi que si elle est le fond du bouddhisme, elle a depuis bien des siècles été cachée sous un amas de superstitions qui l'ont fait à peu près disparaître, et que le Bouddha, qui durant sa vie entière ne s'était jamais présenté que comme un philosophe, qui dans les premiers *soutras* n'est jamais considéré que comme un homme, est devenu plus tard un dieu, auquel s'adresse, comme à tout autre, malgré la croyance à l'anéantissement, la dévotion des fidèles.

A côté de tous ces détails, déjà si intéressants et si graves, que nous venons de recueillir dans l'ouvrage de M. Burnouf, nous pourrions eu citer encore beaucoup d'autres sur le culte bouddhique, tel qu'il s'est organisé dès les premiers siècles, avec une simplicité digne du fondateur; sur les *tantras*, ouvrages où le sivaïsme est venu se mêler au bouddhisme en le corrompant, et qui font partie du canon thibétain; sur les livres bouddhiques qui portent des noms d'auteurs; sur les stoupas ou topes, monuments bouddhiques déjà mentionnés par saint Clément d'Alexandrie; sur l'histoire de la collection orthodoxe du Népal, et sur les diverses époques qu'on peut distinguer dans le développement du bouddhisme, etc., etc. Ce sont là des sujets de grande importance; nous ne pouvons ici que les indiquer, et les signaler à l'attention de tous ceux qu'intéresse l'histoire des religions. Nous regrettons de n'en rien dire; mais il faut mettre fin à ce travail, et il nous reste encore à traiter, bien que très-sommairement, d'une question capitale.

On voit maintenant très-nettement ce qu'est en lui-même le bouddhisme, ce qu'est sa doctrine morale, son principe métaphysique, la réforme religieuse et sociale qu'il a faite, la société sur laquelle il agissait. Mais à quelle époque tous ces faits si graves se sont-ils passés? Quelle date peut-on assigner à la naissance de Sakya Mouni? Question essentielle pour l'histoire du bouddhisme, pour l'histoire de l'Inde, qui n'a de chronologie que celle du bouddhisme lui-même. M. Burnouf termine son premier travail en indiquant ce très-difficile problème, dont il renvoie la solution au volume qui doit suivre celui-ci. Pour le traiter dans toute son étendue, il fera sur la collection des livres bouddhiques de Ceylan, l'analyse qu'il a faite sur ceux du Népal; car, on le sait, il y a deux rédactions des livres canoniques, l'une en sanscrit, et c'est de celle-là que s'occupe l'ouvrage que nous essayons

de faire connaître ; l'autre en pâli, et cette autre rédaction sera l'objet d'un travail spécial. Il faut donc attendre ce second document. Il est bon de dire, toutefois, que les incertitudes sur la date exacte du bouddhisme sont dès à présent circonscrites dans des bornes précises, et, à certains égards, assez étroites. Voici le point même de la discussion : les Chinois, dont l'exactitude en chronologie est on peut presque dire proverbiale, placent la naissance de Sakya Mouni dans l'an 1027, et sa mort en l'an 950 avant l'ère chrétienne. Les Singhalais, qui prétendent avoir des annales non moins authentiques que celles de la Chine, placent la mort du Bouddha quatre cents ans plus tard à peu près, c'est-à-dire en l'an 547 avant Jésus-Christ. Entre ces deux dates extrêmes, il y en a encore plusieurs autres, que donnent diverses traditions, moins autorisées d'ailleurs que celle des Chinois et celle des Singhalais. Quelle que soit la solution qu'adopte M. Burnouf, après le grand travail qu'il poursuit en ce moment, il y a déjà ce fait acquis à la discussion, que le bouddhisme est né et s'est développé dans l'Inde six siècles au moins avant notre ère. C'est là un point capital, quand on se rappelle que quelques missionnaires, et à leur suite des érudits, n'ont voulu voir dans le bouddhisme qu'une des sectes de la religion chrétienne sorties du nestorianisme. La supposition était absurde, mais enfin elle a été soutenue, et peut-être le sera-t-elle encore. Il faut donc répéter qu'elle est absolument insoutenable, et qu'elle n'est guère moins ridicule que cette supposition toute contraire, qui veut faire du christianisme une contre-épreuve de la religion bouddhique, et retrouver la figure du Christ dans celle du Bouddha.

A cette première indication, qui, si elle était seule, pourrait paraître insuffisante, on peut dès aujourd'hui, et d'après les documents les plus authentiques, en joindre quelques autres, qui tendent toutes à la confirmer. M. Abel Rémusat a traduit et publié un ouvrage chinois intitulé : *Foé koué ki*, c'est-à-dire relation des royaumes bouddhiques, qui est le récit détaillé d'un voyage entrepris de l'Inde en Chine, dans l'an 399 de notre ère. L'auteur de ce livre est le voyageur lui-même, nommé Fa Hian, qui, pour aller renouveler aux sources primitives les traditions bouddhiques, parcourut, à travers mille dangers, tout le nord de l'Inde, redescendit du Gange à Ceylan, à l'autre extrémité de la presqu'île, et revint, après quinze ans d'absence, dans sa patrie, chargé des documents les plus précieux. La relation de Fa Hian nous montre à la fois l'état de ces contrées à cette époque reculée, la situation de la religion bouddhique, tant au nord de l'Inde qu'au midi, et les relations que dès lors la Chine convertie entretenait avec les pays qui avaient vu naître cette religion. Elle avait été reçue en Chine, il y avait déjà six cents ans à peu près, quand Fa Hian voyageait. Il est constaté par les annales chinoises que le premier missionnaire bouddhique, un Sramana, ou Samanéen, que les Chinois ont nommé Ché li Fang, pénétra dans la Chine en l'an 217 avant notre ère. Il est également constaté qu'en l'an 61 après cette même ère, l'empereur Mingti donna au bouddhisme une consécration officielle en l'adoptant. On

peut voir les preuves irrécusables sur lesquelles s'appuient tous ces faits, dans l'excellente préface que MM. Landresse et Klaproth ont mise en tête du *Foé koué ki*. Tout récemment, M. Stanislas Julien, cité dans un article que l'illustre M. Biot a consacré au travail de M. Burnouf (Journal des savants, avril 1845), a reconnu que les annales chinoises des Han, rédigées sous l'empereur Mingti, de l'an 58 à l'an 76 de notre ère, rapportent que, 120 ans avant cette ère, un général chinois avait pénétré chez des bouddhistes, au nord du grand désert de Gobi, et leur avait enlevé une statue qu'ils adoraient, et qui était celle du Bouddha. Ce témoignage des annales des Han est le plus ancien, à ce qu'il paraît, de tous ceux que présente l'histoire chinoise, et on voit qu'il a maintenant 1800 ans de date à peu près.

D'un autre côté, M. Abel Rémusat a pu retrouver et refaire, d'après des documents chinois, mongols, thibétains, la liste des trente-trois premiers patriarches bouddhiques qui ont succédé à Sakya Mouni, depuis la mort même du Bouddha, jusqu'à la translation définitive du culte en Chine, à l'ouverture du v[e] siècle de notre ère, à l'époque à peu près où Fa Hian y rentrait avec tous les livres canoniques qu'il avait pu recueillir, soit dans l'Inde septentrionale, soit à Ceylan. Ces trente-trois premiers patriarches ont maintenu la tradition et la foi, transmises plus tard aux Maîtres de la doctrine du v au XIII[e] siècle, et enfin aux Grands Lamas, depuis le XIII[e] siècle jusqu'à nos jours.

Il est inutile de pousser plus loin ces renseignements, et l'on peut sans la moindre incertitude admettre la date des Singhalais, sauf à la reporter plus haut, si de nouvelles découvertes l'exigent. Ainsi, le VI[e] siècle avant notre ère a été, suivant toute apparence, l'époque du bouddhisme. C'est aussi l'époque à laquelle on rapporte le plus ordinairement la fondation des grands systèmes philosophiques de l'Inde, les *Darsanani*. M. Burnouf a rapproché plusieurs fois la doctrine bouddhique de quelques-uns de ces systèmes, et il a montré tous les emprunts qu'elle avait faits au système du Sankhya athée, celui de Kapila, et même à celui de Patandjali. Il a montré aussi que les efforts antérieurs de la philosophie avaient préparé les voies au bouddhisme. Cette conjecture, appuyée d'ailleurs sur des faits assez frappants, est très-probable. Les religions, il est vrai, naissent avant la philosophie; mais c'est de la philosophie que naissent les réformes religieuses, les schismes dans le sein des religions. C'est de là qu'est né aussi le bouddhisme, qui n'est qu'un grand schisme de la religion brahmanique. On le voit donc, si le bouddhisme, avec la chronologie qu'il porte, doit donner des dates à l'histoire générale de l'Inde, il en donnera également à l'histoire particulière de la philosophie, et ce résultat ne sera pas l'un des moins importants qui sortiront des études sur le bouddhisme, qu'ouvre pour nous le livre de M. Burnouf.

Est-il besoin, après tout ce qui précède, de dire toute l'estime que les esprits sérieux doivent faire de cet ouvrage? Est-il besoin de rappeler tout ce qu'il suppose de travail, de science, de sagacité? Disons

pourtant encore que, dans un sujet si nouveau, M. Burnouf a constamment apporté une réserve et une prudence qu'on ne saurait trop louer. Il s'est partout appuyé sur les faits les plus authentiques et les plus irrécusables. Ce n'est pas une histoire du bouddhisme indien qu'il a tenté de faire, œuvre actuellement impossible, parce que les matériaux n'en sont pas réunis : il a pris un sujet moins vaste à la fois, et plus important; il nous a fait connaître le bouddhisme dans ses origines, et il ne le suivra que jusqu'au moment même où il entre dans l'histoire. Il a tiré tous ses documents des livres reconnus par l'orthodoxie bouddhique. Au fond, c'est là ce qui nous intéresse; l'évangile est plus nécessaire à la connaissance du christianisme que les commentaires des Pères de l'Église. Les doctrines bouddhiques renfermées dans la « triple corbeille » sont, avant tout, ce que nous voulons connaître. L'histoire de ces doctrines, toute curieuse qu'elle peut être, l'est infiniment moins que ces doctrines elles-mêmes. M. Burnouf aura donc eu la gloire de dévoiler à nos regards une grande religion, et son ouvrage, qui sera bientôt complet, est sans contredit l'un de ceux dont la philologie française peut s'honorer à plus juste titre.

Manuel complémentaire des Codes français et des collections de lois, ou Recueil des lois et règlements *antérieurs à* 1789 qui sont restés en vigueur, avec des notes, des dissertations et des tables, par M. Pailliet, juge à Orléans. — 2 tomes in-8° à réunir en un vol.; 814 et LXXXVIII pages. — Paris, Delhomme, libraire, 1846.

M. Pailliet est connu des praticiens par ses utiles Manuels sur le droit français. Il a eu la pensée, comme M. Walker, d'abréger la grande collection en 28 volumes des anciennes lois françaises, répandue en France et à l'étranger, et publiée par MM. Isambert, Decrusy, Taillandier, Jourdan et Armet, de 1822 à 1830, avec un volume de table publié en 1833.

Les abréviateurs dont nous parlons ont donné, s'il faut les croire, tous les textes législatifs antérieurs à 1789, qui sont restés en vigueur. C'est une grosse prétention que de réunir en un petit nombre de volumes ce que ne peuvent contenir, de l'aveu de leurs

devanciers, les plus vastes collections. Ainsi M. Walker, en publiant 5 volumes extraits presque en entier de la collection générale, et en y ajoutant quelques règlements d'administration ou quelques arrêts du parlement, a déclaré qu'il était, à la fois, plus complet, plus commode que tous ceux qui l'avaient précédé. Maintenant, voici M. Pailliet qui lui reproche des omissions, et qui croit, à son tour, être plus *complet*, quoique ses deux volumes se réduisent de fait à un seul, si on en retranche l'introduction et deux dissertations, l'une sur la vaine pâture, et l'autre sur les usages locaux qui ne se rapportent en rien à la législation générale.

Voyons, par quelques exemples, ce qu'il faut penser des prétentions de M. Pailliet.

Un arrêt récent de la cour de cassation constate que des édits de 1536 et de 1609, sur la complicité en matière de banqueroute, font partie de la législation commerciale aux colonies, et doivent servir de règle d'application. Ces lois ne sont pas même mentionnées dans le *Manuel complémentaire*.

Un arrêt, plus récent encore, vient de juger qu'une ordonnance de 1689, et un règlement royal de 1722, régissent en ce moment le service des mousses sur toutes nos côtes. L'ordonnance, qui n'a pas moins de vingt-trois livres, et qui fixait la constitution des armées navales, n'est pas mentionnée par M. Pailliet, qui omet également l'article 8 du règlement de 1722, qui s'appuie sur une disposition importante de la loi générale. Ce magistrat publie les 4 articles de la déclaration si célèbre du clergé de 1682, et il retranche l'édit de Louis XIV, qui seul a pu lui donner force de loi. Est-ce là abréger? N'est-ce pas mutiler les textes? Quand on prétend être complet, ne faudrait-il pas donner aussi le texte si fameux de la loi salique qui exclut les femmes de la succession à la terre salique, et signaler les interprétations données à ce texte quand il s'est agi de fixer le droit de succession à la couronne? Pourquoi oublier aussi l'ordonnance de Charles V, qui a fixé l'époque de la majorité des rois?

Dirons-nous donc, après cela, que le Manuel de M. Pailliet n'est pas un ouvrage utile? Assurément non. Il est accompagné de notes excellentes, bien supérieures à celles du recueil plus étendu de M. Walker. Il peut remplacer parfaitement ce recueil, comme abrégé, mais non la collection générale en 28 volumes, qui est journellement cite dans nos tribunaux et par les historiens. Sans doute on peut

reprocher à cette collection quelques omissions, et des abréviations dans les textes, surtout à partir du règne de Louis XIV; mais si on était entré dans les détails des règlements que l'on citait, si on avait eu la prétention de donner tous les textes, le Gouvernement seul aurait pu se charger d'une publication si onéreuse et d'un débit si difficile. L'Académie des inscriptions et belles-lettres elle-même, qui, avec les fonds de l'État, publie la collection des ordonnances des rois de la troisième race, a résolu de mettre un terme à cette importante publication commencée par Laurière, il y a plus d'un siècle, et de l'arrêter au règne de Louis XII.

Le *Manuel complémentaire* contient une notice intéressante sur les institutions de la France avant 1789; il se termine par les deux dissertations que nous avons indiquées, et qui peuvent être d'une grande utilité aux praticiens.

Telle est notre opinion sur l'ouvrage de M. Pailliet. Nous le recommandons à nos lecteurs, mais seulement sous les réserves que nous avons faites.

LETTRES A UNE DAME SUR LA CHARITÉ. Revue des œuvres, associations et établissements quelconques destinés au soulagement des classes pauvres; par M. P.-F. DUFAU, directeur de l'Institut royal des Aveugles de Paris. — Paris, Guillaumin et Ce, 14, rue Richelieu. — 1847; in-8° de 156 pages.

Un pauvre enfant, ramassé dans les rues de la Cité par les sergents de ville, est assis sur les bancs de la police correctionnelle, pour délit de vagabondage : qu'a-t-il donc fait qui puisse entraîner un châtiment? Rien. On ne peut lui reprocher que ses souffrances. Il attend avec résignation son arrêt, lorsque, par un coup de la providence, une femme du peuple s'avance à la barre, et offre au tribunal de se charger de ce pauvre orphelin. Elle le reçoit dans ses bras avec une vive émotion, parce qu'elle croit retrouver

en lui un des enfants qu'elle a perdus.—Tel est le simple et touchant récit que, chose assez rare, on fit un jour dans un salon. Il est écouté avec intérêt par une dame qui, dans la fleur de l'âge, joint, aux grâces de la beauté, les dons de la fortune et la splendeur d'un grand nom. Des larmes coulent de ses yeux et trahissent l'émotion qu'elle éprouve. M. Dufau voit jaillir, dans ses larmes, une source de charité qu'il ne faut pas laisser tarir; il fait un appel à cette jeune femme dont le cœur est ouvert aux sentiments généreux; il la convie à mesurer le vaste champ des misères humaines, à suivre le pauvre depuis sa naissance jusqu'au moment où il descend dans la tombe, à examiner les moyens par lesquels notre civilisation cherche à guérir les maux qu'elle enfante.

Les établissements destinés au soulagement des pauvres vieillards, des malheureux frappés d'un vice d'organisation ou atteints d'aliénation mentale, des enfants abandonnés, innocentes victimes de la débauche et de l'indigence, enfin de tous ceux qui ont besoin d'être secourus et qui n'ont pas les forces nécessaires pour prendre part au travail social, fournissent la matière des cinq premières lettres de cette intéressante publication. Dans ces lettres, les noms des bienfaiteurs de l'humanité souffrante, ceux de St-Vincent de Paul, de l'abbé de l'Épée, de Valentin Haüy, etc., viennent naturellement se rattacher aux œuvres de charité qu'ils ont créées. Avons-nous donc besoin d'énumérer ici tant de fondations admirables : ces maisons établies pour l'instruction des sourds-muets, ces institutions consacrées à l'éducation des aveugles, parmi lesquelles on doit remarquer au premier rang l'institut royal dirigé par l'auteur lui-même; ces hospices destinés à recueillir les orphelins, ces crèches où les pauvres mères peuvent déposer en toute sûreté leurs enfants et aller ensuite les allaiter après les travaux de la journée, ces asiles où filles et garçons, dès qu'ils sont à même de marcher et de parler, reçoivent, avec la première éducation, les inspirations de la religion et de la morale, ces écoles où ils vont puiser une instruction élémentaire, jusqu'à ce que leurs forces soient assez développées pour leur permettre d'entreprendre la vie laborieuse qui les attend dans la sphère active de la société, où M. Dufau les accompagne dans ses trois dernières lettres ?

Ici commence, pour le pauvre travailleur, une nouvelle série de peines et d'infortunes. La charité lui vient en aide, lorsque les produits de son travail ne lui suffisent pas pour vivre ou pour

nourrir sa famille; elle lui vient en aide, lorsqu'il tombe malade, par les soins qu'elle lui donne dans les hôpitaux, par les secours qu'elle lui apporte à domicile. Mais les souffrances physiques sont souvent la conséquence de vices qu'une charité éclairée doit chercher principalement à guérir. Les pauvres jeunes apprentis sont exposés, à l'entrée même de leur pénible carrière, à des dangers contre lesquels il faudrait les prémunir; ils en seront presque toujours victimes, tant qu'ils seront délaissés. L'indigence amène à sa suite la corruption, et la corruption engendre la misère. Les travailleurs qui manquent chez eux de tous les moyens propres à assurer leur bien-être matériel, sont, en général, peu disposés à mettre de l'ordre dans leurs dépenses, à faire des économies, des épargnes. En améliorant leur condition, on aura donné plus d'efficacité aux institutions ayant directement pour but d'améliorer la moralité des classes ouvrières. La charité n'en prodigue pas moins ses bienfaits aux pauvres qui ont failli; elle les visite, les console, les soulage dans leurs chutes; elle les soutient dans leur repentir; elle cherche à les ramener à la vertu.

Dans le tableau que nous venons d'esquisser à grands traits, M. Dufau, en mettant en regard de la plaie sociale du paupérisme les moyens qu'on a imaginés, jusqu'ici, pour y apporter remède, montre, à chaque page, que ces moyens sont, au physique comme au moral, infiniment au-dessous des besoins du pauvre. C'est assez dire au petit nombre des élus de notre civilisation que mille voies leur sont ouvertes pour remplir la mission que Dieu leur a confiée sur cette terre, et pour satisfaire aux devoirs que l'inégalité même des richesses dont ils ont une si grande part, leur impose.

On voit que le livre de M. Dufau est plutôt un livre de sentiment qu'un livre scientifique. L'auteur signale à peine, ainsi qu'il le fait remarquer lui-même, les questions soulevées au sujet de la population et des établissements de charité par Malthus et par plusieurs écrivains de notre époque. *Il me semble*, dit-il, *que j'ai froid au cœur en lisant les pages de la science.*

Tout en déclarant que nous partageons le sentiment qui a porté l'auteur à écrire ces mots, nous devons dire que, dans notre opinion, les pages dont il parle ne sont pas, suivant son expression, *les pages de la science*. Cependant, il faut le reconnaître, M. Dufau ne fait que rendre la pensée des personnes les plus dévouées au soulagement des classes laborieuses, les plus éminentes par leurs vertus

pratiques. On ne voit, dans certaines doctrines économiques, que des maximes dangereuses ou de vaines illusions, parce que ces doctrines n'offrent, en effet, dans leur développement, que des aberrations du principe social puisé dans la nature humaine. On conçoit, dès lors, que l'économie politique, loin de faire des progrès, perde peu à peu jusqu'au caractère d'une science dont les applications ont pour but le bonheur des hommes vivant en société.

Il ne nous reste plus qu'un mot à dire sur ces associations, ayant la charité pour devise, qui existent en si grand nombre, sous mille noms divers, au delà du détroit, et qui viennent de se former en France et dans les autres pays du continent. M. Dufau, naturellement porté à les regarder sous un point de vue favorable, n'en relève pas assez, peut-être, les inconvénients. Il nous semble qu'elles sont un peu comme ces pages de la science, dont nous parlions plus haut, qui dessèchent le cœur de l'homme. A chaque société qui se forme, il faut une administration, des directeurs, des commis, des expéditionnaires. Rien n'est moins charitable qu'une *bureaucratie* absorbant une partie considérable des fonds destinés au soulagement des classes pauvres. Le riche croit avoir assez fait lorsqu'il a couché son nom sur un registre, qu'il a mis en regard son offrande, et qu'il a visité, de temps en temps, tel ou tel établissement de bienfaisance. C'est, disons-le hautement, un inconvénient inévitablement attaché à l'administration des secours publics, que l'action intermédiaire de cette foule de personnes qui n'ont en vue que leur propre avantage, et qui sont placées, si nous pouvons nous exprimer ainsi, comme une barrière impénétrable entre la charité et la reconnaissance. Quant à ce sentiment sublime d'une noble commisération pour le pauvre et le malheureux, sentiment qui élève l'homme vers son créateur, et qui constitue en même temps la base la plus solide et la plus durable des rapports sociaux, il ne se retrouve que dans l'exercice de la charité privée. C'est alors seulement que le rapprochement du bienfaiteur et de celui qui reçoit le bienfait, devient, pour l'un comme pour l'autre, une source de jouissance et de bonheur.

LITTÉRATURE ORIENTALE, ANCIENNE ET DU MOYEN AGE.

GRAMMAIRE SANSKRITE-FRANÇAISE, par M. DESGRANGES, tome I. — Paris; imprimé par autorisation du Roi, à l'Imprimerie royale, 1845. — XLII-588 pages.

Le savant et illustre indianiste qui occupa le premier la chaire de langue et de littérature sanskrite, au Collége de France, disait, dans son discours d'ouverture : « Je ne doute point que bientôt nous ne réussissions à faire fleurir en France cette belle et imposante littérature, et que nos efforts ne soient couronnés du plus heureux succès(1). » Cette prédiction, faite il y a vingt ans et plus, s'est-elle réalisée? Nous ne le pensons pas. Toutefois, il faut l'avouer, un heureux changement s'est accompli. Personne ne s'avise plus de réclamer, pour les langues appelées *classiques*, un monopole qui a dû perdre de ses priviléges à partir du jour où l'on s'est livré a des études sérieuses sur la philologie comparée; personne n'oserait plus regarder comme une sorte de dilettantisme le goût de quelques esprits d'élite pour une langue et une littérature qui ont illustré les Wilson, les Chézy, les Schlegel, les Bopp, les Burnouf et les Lassen. C'est qu'on a reconnu que la critique des langues, sans laquelle la grammaire est une science superficielle, a trouvé, dans le sanskrit, l'une de ses bases les plus solides, que « cet idiome est le principe et la clef d'une longue série d'autres idiomes (2). » C'est par le sanskrit qu'on a pu enfin constater la valeur fondamentale des mots qui forment le fonds des langues nommées indo-germaniques, ou mieux, indo-européennes, et qui, selon l'expression d'un savant professeur, paraissent être les débris d'un grand édifice dont l'ensemble ne subsiste qu'aux bords du Gange (3). Dans le sanskrit tout est harmonieux; tout se rattache sans peine à un petit nombre de

(1) Chézy, Disc. d'ouvert. du cours de sanskrit au Collége de France.
(2) W. de Humboldt, *Jahrb. für wissensch. Kritik*, 1829.
(3) Eichhoff, *Journ. Asiat.*, II[e] sér., 3[e] vol.

principes posés par la science et justifiés par la nature et par la raison. La classification méthodique des lettres selon les diverses inflexions de la voix humaine; les lois de l'euphonie qui règlent d'une manière si précise l'accord qui doit exister entre l'orthographe et la prononciation; l'emploi intelligent des redoublements pour la formation des verbes dérivés; les fonctions étendues des auxiliaires si ingénieusement employés, soit dans la formation des radicaux verbaux, soit dans leur conjugaison; les gradations significatives des voyelles dans la dérivation et la conjugaison, formes mobiles de la plus haute importance étymologique et qui portent les noms de Guna et Vriddhi; le système de la composition des substantifs, des adjectifs, des participes et des adverbes, système dont la richesse étonne autant que la simplicité, et au moyen duquel le sanskrit pourrait presque se passer de syntaxe, tout le mécanisme grammatical enfin est on ne peut plus heureusement conçu et appliqué.

Cependant l'étude de la langue brahmanique est hérissée de difficultés. « On ne parvient à s'approcher du dieu qu'après avoir été soumis aux plus rudes épreuves. » Une des raisons principales de ces difficultés se trouve dans le manque absolu de livres élémentaires sanskrits-français. Il y a, à Paris, d'illustres indianistes; il y a une chaire de sanskrit au Collége de France; il y a une société asiatique; mais tout cela ne saurait remplacer, pour les commençants, les livres élémentaires. A défaut de ces ouvrages indispensables et qui ne verront pas le jour de longtemps, par suite de circonstances défavorables et toutes matérielles que nous ne devons pas signaler ici, ceux qui, jusqu'à présent, voulaient étudier le sanskrit, étaient obligés de savoir d'abord quelque autre langue étrangère, l'allemand ou l'anglais, par exemple. Il est vrai qu'ils pouvaient avoir recours à de très-bons ouvrages écrits en latin; mais il est permis de croire que ces ouvrages ne conviennent pas à tous ceux qui, en France, aimeraient à étudier l'idiome sacré des Indous. En général, les traités élémentaires écrits en latin ne deviennent jamais populaires et, par conséquent, ils ne popularisent rien.

D'après ce que nous venons de dire, nous aurions éprouvé une vive satisfaction à voir paraître une grammaire sanskrite élémentaire, un livre court et substantiel qui pût suffire aux commençants; toutefois nous n'hésitons pas à signaler avec un sentiment de plaisir, et nous dirions presque de reconnaissance, à tous les hommes studieux, un volume qui est sorti des presses de l'Imprimerie royale;

nous voulons parler de la grammaire sanskrite-française de M. Desgranges. C'est un travail étendu, et auquel on recourra avec profit toutes les fois que se présentera un cas embarrassant.

Cet ouvrage doit se composer de deux volumes; un seul est publié, et nous l'avons lu avec la plus grande attention. Qu'il nous soit donc permis de présenter ici quelques observations qui portent tout à la fois sur le fond et sur la forme.

Pour ce qui regarde la forme, une seule remarque nous paraît nécessaire. Nous aurions désiré de ne pas rencontrer à toutes les pages les formules techniques des grammairiens indiens. A la vérité, elles sont utiles à ceux qui, plus tard, liront les grammaires originales, et qui vont aux Indes pour entendre les leçons d'un *pandit*, mais elles déroutent les commençants, ou bien elles exigent une attention continuelle dont on ne retire aucun fruit immédiat. Pour satisfaire eeux qui veulent lire les grammaires originales, il suffisait, suivant nous, d'écrire les signes techniques, et leur explication à part et à la suite de l'ouvrage; ou bien encore, puisque l'auteur tenait absolument à les introduire dans le corps de sa grammaire, il devait constamment les accompagner de la règle qu'ils représentent. C'est ce que M. Desgranges est loin d'avoir fait, de sorte que ses règles ont souvent toute l'apparence d'une formule algébrique. En cela, M. Desgranges peut plaire aux Indiens, mais nous croyons que les Européens préféreront toujours la manière d'exposer de M. Bopp.

Quant au fond, nous devons signaler quelques passages qui, dans notre opinion, peuvent être des causes d'erreur. L'auteur, en parlant des verbes de la deuxième classe, dit : « Les règles de la conservation ou du changement des voyelles pénultièmes des radicaux de la deuxième classe terminés par une consonne, sont les mêmes tout à fait qu'à la première classe. »

Rien de plus erroné. Aussi l'auteur est en désaccord avec sa règle dans les paradigmes qu'il donne de cette deuxième classe. En effet, dans les paradigmes de la première et de la deuxième classe, il suit des règles dont on pourra voir la différence par l'énoncé que voici : la voyelle pénultième des radicaux de la première classe éprouve le guna, si elle en est susceptible, et cela, à toutes les personnes des temps spéciaux des deux voix, tandis que la même voyelle pénultième des radicaux de la deuxième classe ne subit le guna qu'au singulier du présent et du prétérit premier, voix

commune, puis à la première personne des trois nombres des deux voix, et à la troisième personne du singulier voix commune, de l'impératif; exemple : M. Desgranges écrit बोधते *il sait* (première classe), mais il écrit aussi द्विष्टे *il hait* (deuxième classe), et non द्वेष्टे, ainsi qu'il faudrait dire, si la règle qu'il a posée, et dont nous avons parlé plus haut, était exacte.

Plus loin, en traitant de la voix passive, l'auteur dit que la voyelle des radicaux terminés par une consonne, subit le vriddhi à la troisième personne du singulier du prétérit deuxième, et qu'il n'y en a qu'un seul qui subisse le guna, savoir : बुध् qui fait अबोधि; néanmoins il donne plus loin (§ 980) अदर्शि de दृश्, d'où il suit que sa règle est mal établie. En effet, il faut dire : les radicaux à consonne finale prennent le vriddhi à la troisième personne du singulier, prétérit deuxième du passif, si leur pénultième est अ (sauf deux exceptions), et ils prennent le guna quand la pénultième est une des autres brèves, par exemple : अवादि *il a été dit*, de वद्; अतोदि *il a été frappé*, de तुद्. Si la règle de M. Desgranges était exacte, il faudrait dire अतौदि; ce qui serait une faute.*

M. Desgranges dit aussi, à l'occasion de la formation des radicaux désidératifs qui prennent इष् (§ 865) : « Si la médiale du primitif est इ ou ई, उ ou ऊ, elle peut ou rester, ou, éprouvant le guna, devenir ए, ओ. » Or, il est de principe que les voyelles longues ne peuvent subir le guna (et le vriddhi) que lorsqu'elles se trouvent à la fin d'un radical. C'est pour cette raison qu'on dit au prétérit redoublé जिजीव *il vécut*, de जीव् et non जिजेव. Aussi ne voit-on aucun radical parmi les nombreux exemples que l'auteur donne à la suite de sa règle, qui ait pour médiale ई ou ऊ.

Plusieurs autres fautes, disséminées dans cet ouvrage important, peuvent être mises sur le compte de la typographie; toutefois il sera toujours difficile d'admettre que l'Imprimerie royale seule ait péché, quand les fautes se répètent aussi souvent que dans la conjugaison du verbe दुह् (§ 384). Nous ne pensons pas qu'on doive dire, दोक्षि अदोक् दुक्षे, mais bien धोक्षि अधोक् धुक्षे.

Il n'entre pas ici dans notre pensée de nous ériger en censeur de l'auteur de la nouvelle grammaire. M. Desgranges connaît le sanskrit mieux que nous, ayant consacré à son étude une grande

partie d'une vie toujours utilement et noblement remplie. Les inexactitudes que nous avons dû relever n'ôteront rien au mérite de son vaste travail. Notre souhait le plus vif est qu'il se répande promptement, et qu'il contribue à vivifier les études sanskritiques si importantes pour la philologie, pour l'histoire et pour la philosophie.

DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE DE PÉKIN ; nouvelle édition réimprimée à Canton, 1845, sur l'original publié à Pékin en 1711, à l'Imprimerie impériale.

Les sinologues connaissent, depuis longtemps, l'ouvrage colossal publié en Chine, il y aura bientôt un siècle et demi, sous le nom de *Péi-wen-iün-fu*. L'empereur Kan-hi, qui en conçut le projet et en surveilla l'exécution, s'était proposé de réunir, dans un seul ouvrage, tous les mots, toutes les locutions, tant anciennes que modernes, qui, de son temps, se trouvaient éparpillés dans de nombreux dictionnaires, et d'en fixer le sens d'une manière irrévocable, par des citations tirées textuellement des meilleurs auteurs. On sait que les Han-lin ou *académiciens* de Pékin, et un grand nombre d'autres lettrés, concoururent à la rédaction de ce *Thesaurus* de la langue chinoise, qui parut en cent trente volumes, au commencement du siècle dernier.

Depuis lors, cinq générations et cinq règnes s'étant écoulés, cet ouvrage était devenu excessivement rare ; qui sait même si, dans quelques années, il n'eût pas été entièrement perdu pour la littérature chinoise, sans le généreux dévouement d'un riche mandarin, qui vient d'en faire, à ses frais, une nouvelle édition calquée sur l'édition impériale, mais exécutée avec plus de soin ? C'est à un nommé *Pan-se-chen*, homme très-distingué, pour son pays, passionné pour les lettres, les arts et le progrès de la civilisation, que les littérateurs chinois et les sinologues européens sont redevables de pouvoir puiser de nouveau à une source aussi abondante de richesses philologiques. Rien, au reste, n'a été épargné pour que

l'exécution matérielle répondît à la haute idée qu'on a, en Chine, du dictionnaire de l'Académie, et nous pouvons affirmer, d'après l'exemplaire qu'on a mis sous nos yeux, que peu d'ouvrages chinois nous ont paru aussi soigneusement traités sous le triple rapport de la gravure, de l'impression et du papier. Cette nouvelle édition forme, ainsi que la première, cent trente volumes grand in-8°, et va devenir, pendant un siècle, le plus bel ornement des bibliothèques chinoises.

Quæstionum criticarum de Dialecto Herodotea libri quattuor. Scripsit Ferd. Jul. Cæs. Bredovius, Berolinensis. Lipsiæ, 1846. — 412 pages in-8°.

Gulielmi Dindorfii Commentatio de dialecto Herodoti, ou *Dialectus ionica Herodoti cum dialecto Attica veteri comparata*, 48 pages, en tête de son édition d'Hérodote, collection-Didot. — 1844.

Pour avoir une idée juste et complète des ressources naturelles de l'esprit humain, il faut se reporter à l'époque de l'origine des langues. C'est là que toutes ses facultés se développent et brillent à la fois, soit par une force innée, soit en vertu d'une impulsion extraordinaire qui viendrait de Dieu. C'est ce dernier système qu'ont appuyé et défendu les théologiens de tous les âges : c'est Dieu, ont-ils dit, qui a révélé, inspiré ou enseigné les langues. Quoi qu'il en soit, nous devons supposer qu'à l'époque où les hommes commencèrent à communiquer entre eux par le langage, l'esprit humain était doué d'une *sensibilité* qui dut s'émousser plus tard. Les objets extérieurs cessèrent, en effet, d'exciter en lui cette vive impression qui servit à créer tant de noms divers. Parlerons-nous aussi de cette force incalculable de l'*imagination* qui, sur quelques signes extérieurs, devina les mouvements les plus intimes, et, comme l'âme des choses ? Il arriva souvent qu'après de longs siècles, un Aristote ne fit qu'exposer scientifiquement ce que les inventeurs

des mots avaient aperçu de prime abord. Ajoutons encore cette rectitude du *jugement* et du *raisonnement* à l'aide de laquelle on parvint à saisir avec tant de sûreté les rapports et les analogies entre tous les phénomènes de la nature matérielle et de la pensée. Si, par hasard, un philosophe moderne revendique la gloire d'une théorie nouvelle ou d'un progrès, il reconnaitra au moins que les inventeurs des langues, n'étant guidés que par une lumière naturelle, l'ont précédé bien souvent, et que, sans leur secours, il eût été impuissant. Enfin (et c'est là que nous voulons arriver), on trouve, à ces époques primitives, dans l'esprit humain, une source exubérante d'*harmonie*.

C'est déjà un immense résultat que d'avoir produit un son distinct pour chaque objet, pour chaque acte extérieur ou intérieur. Mais l'esprit humain, dans la surabondance de vie et de force qui lui fut donnée au temps dont nous parlons, ne se contenta pas (qu'on nous passe la singularité de la métaphore) d'avoir créé un thême aussi prodigieux, il le prit immédiatement pour point de départ de mille variations. Car, dans notre opinion, les dialectes sont contemporains des langues mêmes. Il y en a beaucoup, il est vrai, dont on peut démontrer l'origine, mais il y en a d'autres que, dans l'état actuel de nos connaissances, on ne peut faire remonter à une époque déterminée, parce que nous les trouvons formés en même temps que les langues. Historiquement, on est donc en droit de dire que les dialectes ont commencé et se sont développés avec les langues : philosophiquement, cette opinion acquiert encore un certain degré de probabilité, si l'on admet que l'esprit humain fût doué, dans les plus anciens temps, de la merveilleuse puissance dont nous avons parlé.

Dans beaucoup de langues il n'y a qu'un seul dialecte qui ait été assez cultivé pour être accepté par les créations de la haute littérature; dans plusieurs autres il y en a deux, et quelquefois davantage, qui sont devenus littéraires. Toutefois l'un d'entre eux l'emporte toujours de beaucoup sur les autres, tant pour l'usage qu'on en fait que pour les perfectionnements successifs qu'il a subis dans son développement.

Ici il faut établir une exception pour la langue grecque. Ses quatre dialectes principaux ne sont pas seulement devenus des dialectes littéraires; chacun d'eux a produit des chefs-d'œuvre qui sont restés, pendant tout le temps où fleurit et vécut la litté-

rature grecque, les modèles de leur genre; modèles dont on ne s'écarta jamais. Quand un poëte d'Athènes voulait faire un poëme épique, il ne se hasardait pas à parler le dialecte attique, il recourait à l'ionisme d'Homère; quand il accordait la lyre, il faisait entendre les accents éoliques de Sapho ou les sons mâles du dorien Pindare. La perfection des genres créés dans les trois dialectes dont nous venons de parler était telle, que les écrivains d'Athènes la reconnaissaient volontiers. Il n'existe, en effet, ni épopée, ni composition lyrique de quelque étendue qui ait été écrite dans ce beau dialecte attique, lequel pourtant a suffi à tant de grandes créations du génie littéraire.

En grec, quatre dialectes ont donc une importance à peu près égale; mais les productions de chacun d'eux n'ont pas eu le même sort pendant les siècles de barbarie; c'est à peine si quelques fragments nous permettent aujourd'hui de connaître exactement le dialecte éolien. Il n'en est pas de même du dialecte dorien : nous avons les œuvres de Pindare, de Théocrite, d'Archytas et d'Archimède; il est donc plus facile de se pénétrer des formes particulières du dorisme que de celles de l'éolisme. Dans le dialecte ionien rien ne doit nous manquer pour en acquérir une connaissance accomplie. Nous avons entre nos mains ceux même que l'antiquité reconnaissait pour les plus parfaits modèles. Avons-nous besoin de citer ici Homère, Hérodote, Hippocrate? Ne parlons pas du premier, auquel l'épopée imposa des règles particulières : d'ailleurs, il se trouvait peu éloigné des origines de la langue, et pour ainsi dire de la source d'où jaillirent tous les dialectes grecs. Un ionisme *pur* dans Homère serait un véritable anachronisme. Franchissons les quatre cents ans qui séparent le père des poëtes du père des historiens, et nous trouverons dans les Muses d'Hérodote une physionomie propre au dialecte ionien. Les éléments contraires à son unité ont été facilement écartés par la force du développement harmonique que nous remarquons dans toutes les créations de l'esprit grec.

Hérodote écrivait à l'époque de la parfaite maturité de cet idiome; c'est ce qu'atteste toute l'antiquité; mais les témoignages sont en désaccord sur un point fort important. Denys d'Halicarnasse et d'autres prétendent qu'Hérodote est le meilleur modèle de l'ionisme (τῆς Ἰάδος ἄριστος κανών), comme Thucydide de l'ancien atticisme. Hermogène, au contraire, semble faire un reproche au logographe Hécatée de s'être servi de l'ionisme *pur* (τῇ ἀκράτῳ Ἰάδι), et de

ne pas l'avoir *témpéré*, comme Hérodote le faisait. Il attribue à ce dernier ποικίλην Ἰάδα, un ionisme (pour exprimer la métaphore qui est dans le mot), sur lequel il avait *brodé* d'autres formes. Quelles sont ses formes étrangères au dialecte ionique? Deux grammairiens semblent le dire. Ils trouvent dans Hérodote un ionisme mélangé de formes *poétiques*, μεμιγμένην τῇ ποιητικῇ. Ce ne peuvent être que des formes *homériques* par lesquelles Hérodote aurait orné ou ennobli le simple ionisme. En effet, Hermogène ajoute qu'Hécatée de Milet est, « pour la diction, moins *poétique* qu'Hérodote » (ἧττον ἕνεκά γε τῆς λέξεως ποιητικός), et, dans un autre passage (cité par M. Bredow, p. 6), il dit qu'à l'exemple d'Homère et d'Hésiode, Hérodote se sert de quelques mots pris dans d'*autres* dialectes, ἄλλων διαλέκτων τισὶ λέξεσι. Cette dernière assertion surtout semble inconciliable avec le jugement de Denys d'Halicarnasse. Mais si on regarde de près, les deux maîtres ne se contredisent qu'en apparence. Hérodote avait devant lui le grand ouvrage d'Hécatée, écrit en ionien pur. Supérieur de beaucoup à Hécatée, par le talent, se proposant de raconter des faits qui devaient faire naître dans l'âme et de l'écrivain et du lecteur des sentiments élevés que ne pouvaient inspirer les anciennes histoires et les notices géographiques de son devancier, il releva la langue qu'il employait par quelques mots et quelques formes homériques, qui, habilement ménagés, devaient faire un excellent effet. Nous sentons tous les jours, en écrivant nos langues modernes, qu'un mot vieilli ou l'expression d'un poëte, heureusement placée, peut servir d'ornement à la prose. Otez ce mot et vous enlevez souvent à une page entière sa grâce ou sa couleur. Hérodote devait user de ce moyen, lui qui était lu par des hommes nourris d'Homère. Ajoutez à cela que, dans ses voyages, il avait entendu et appris tous les dialectes de la Grèce. N'aurait-il pas trouvé parfois qu'une expression attique, dorienne ou éoliennne rendait avec plus de précision ou plus de force ou plus de grâce ce qu'il voulait dire que le mot ionien? Sans doute, son génie avait su non-seulement donner une unité complète aux éléments divers qu'il employait, mais encore il avait usé de toutes les ressources qu'offrait la belle langue ionienne. C'est pour cela que Denys d'Halicarnasse le nomme *le meilleur modèle* du dialecte ionien, ἄριστος κανών, et il fait preuve d'une saine critique en ne relevant pas des imperfections qui disparaissent dans l'ensemble de l'ouvrage d'Hérodote; imper-

fections qu'il avait très-probablement aussi bien remarquées qu'Hermogène. Quand ce dernier signale dans les Muses quelques infractions aux règles de l'ionisme pur, il parle en grammairien ; mais, il faut le reconnaître, il apprécie et juge quelquefois Hérodote en artiste. Ainsi, il loue sans réserve son histoire pour son charme, sa suavité (γλυκύτης), et il n'hésite pas à déclarer qu'il est supérieur à Hécatée pour la manière dont il s'est servi du dialecte ionien.

Quelques grammairiens opposent Hippocrate à Hérodote, comme Hermogène lui oppose Hécatée. Ils disent que le médecin de Cos a écrit dans un pur ionisme (τῇ ἀκράτῳ Ἰάδι), tandis que l'on rencontre dans Hérodote quelques éléments étrangers à ce dialecte.

Voilà donc un fait bien constaté : les modèles de l'ionisme sont Hérodote et Hippocrate. On trouve, il est vrai, çà et là, dans leurs ouvrages, des mots qui appartiennent aux autres dialectes ; mais le fond de leur langage est le vrai ionien. Toutefois, quand on parcourt une page de l'un ou de l'autre, soit dans les éditions les plus renommées, soit dans les meilleurs manuscrits, on ne sait plus à quoi s'en tenir sur cette langue ionienne. Du même mot, on voit tantôt la forme ionique, tantôt la forme attique ; à chaque instant on rencontre des inflexions qui contredisent les préceptes les plus précis de Grégoire de Corinthe et des autres dialectologues. Il est impossible, enfin, d'apercevoir chez Hérodote ou chez Hippocrate, tels que nous les possédons, une ombre de règle ou d'ensemble. Comment une irrégularité aussi choquante a-t-elle pu recevoir la qualification d'ἄριστος κανών ? Comment a-t-elle pu échapper à l'attention des grammairiens ? Ils disent bien qu'Hérodote *s'écarte quelquefois* de l'ionisme en se servant de formes poétiques et de mots empruntés à d'autres dialectes ; mais pour constater un mélange auss icontinuel que celui du texte qui nous est transmis, ils se seraient exprimés avec plus de précision.

Il ne faut pas non plus (comme on l'a fait), méconnaître le sens du témoignage de quelques grammairiens, rapporté par Galien. Selon eux, Hippocrate avait écrit dans l'*ancien dialecte attique*, τὴν ἀρχαίαν Ἀτθίδα. Ces grammairiens ne veulent pas parler de la langue de Thucydide, que l'on a coutume de nommer l'ancien dialecte attique, par opposition au nouvel atticisme de Ménandre et de Démosthène : ce serait leur prêter une opinion ridicule. Ils font allusion à la langue que l'on employait du temps de Solon ;

langue qui, selon tous les témoignages, ressemblait beaucoup à l'ionisme. C'est à cet ancien atticisme et non à une imitation des œuvres homériques qu'il faut attribuer les nombreuses traces du dialecte ionien, que l'on rencontre dans les *dialogues* des poëtes tragiques; au contraire, une grande partie des ionismes que l'on trouve dans les anapestes et dans les chœurs, sont le résultat de l'imitation. Ces grammairiens, pas plus que Galien lui-même, qui dit qu'Hippocrate est *un peu* (κατά τι) attique, n'ont eu sous les yeux un texte aussi mélangé que celui qui nous est parvenu. Nul doute donc que ce texte ne soit altéré.

Mais par quels moyens fera-t-on disparaître cette altération continuelle? Comment pourra-t-on se rapprocher du texte primitif? C'est là que les opinions des philologues diffèrent essentiellement. Les uns adoptent le mélange à peu près tel que nous l'offrent les manuscrits, et ils cherchent à l'expliquer et à le justifier; les autres induisent de ces variations que l'autorité des manuscrits est nulle en fait de dialecte : ils disent qu'il faut réunir tout ce qu'on peut savoir du vrai dialecte ionien pour corriger l'œuvre immortelle du père de l'histoire en « ionisant » ainsi son texte : c'est là le seul moyen, dans leur opinion, de « lire Hérodote dans Hérodote », *ut Herodotum legas in Herodoto*. Le moyen est violent, il faut l'avouer : on le voit bien, surtout quand on prend la plume pour tenter la correction dont nous venons de parler. Vous trouvez alors des milliers de changements à faire, et vous ne les faites qu'en tremblant : car le grammairien qui vous affirme que telle forme est ionique, est souvent un écrivain d'une autorité contestable, un inconnu ou un anonyme. Il semble donc qu'il serait à la fois plus sûr et plus raisonnable de fuir la conjecture et de se rendre à l'opinion de ceux qui pensent que le dialecte mélangé des manuscrits a quelque fondement historique, qu'il ne serait même pas impossible que ce fût réellement le langage d'Hérodote. Cette opinion est fort rassurante, il est vrai; mais elle ne peut résister à un sérieux examen; elle est même tellement insoutenable, que l'on s'étonne qu'elle ait été si longtemps et si souvent soutenue. Pour ne pas nous perdre dans la foule des raisons qui en démontrent la fausseté, nous allons essayer, en discutant, de suivre un certain ordre. Premièrement, on ne saurait l'appuyer sur ce qui nous reste des anciens grammairiens. Non-seulement le mélange de dialectes que, selon eux, on rencontre dans Hérodote, est autre

que celui de nos manuscrits et de nos éditions, jusques et y compris celle de M. Bæhr, mais encore on peut emprunter à ces mêmes grammairiens des témoignages *positifs* qui attestent l'altération du texte que nous possédons aujourd'hui. Ils mentionnent des formes et des mots du dialecte ionien, dont Hérodote se serait servi, et dont il n'existe plus aucune trace dans nos textes. L'opinion dont nous parlons n'a donc pas pour elle l'autorité des anciens. Reste l'autorité des manuscrits. Certes, on ne saurait nous accuser de la méconnaître; nous avons montré par une longue série de travaux que l'étude consciencieuse des manuscrits sert à corriger des milliers de fautes enracinées dans les textes depuis des siècles. Ici, il ne s'agit pas de l'autorité des manuscrits en général, il s'agit seulement de celle que l'on peut leur accorder, en tant que reproduction fidèle d'un dialecte qu'au xe siècle (époque à laquelle remontent les plus anciens manuscrits) personne ne parlait plus. Il est vrai que, dans un grand nombre de passages, ils sont tous d'accord pour maintenir telle ou telle forme attique, τοῖς au lieu de τοῖσι, ταῖς au lieu de τῇσι : mais, plus souvent encore, ils varient, en ce que les uns donnent la forme attique, les autres une forme ionienne. Eh bien, qui oserait affirmer que des manuscrits, que l'on peut découvrir un jour, n'apporteront pas des variantes à ces atticismes, qui, jusqu'ici, ont été maintenus dans le texte, parce qu'on n'avait pas, pour les rejeter, une autorité contraire?

Il n'y a, d'ailleurs, à ce sujet, que diversité dans les manuscrits. On peut aisément s'en convaincre en ouvrant l'ouvrage de M. Bredow, qui a rassemblé dans des tableaux, pour chaque espèce de formes, les témoignages des différents manuscrits. Prenons un exemple au hasard: à la page 112, M. Bredow cite vingt-huit passages dans lesquels les manuscrits sont partagés entre οὕτω et οὕτως placé devant une voyelle; treize passages dans lesquels on lit οὕτως sans variante; cinq passages sur lesquels les indications incomplètes de Gaisford ne permettent pas de porter un jugement. Dans ce mélange, si bien constaté par M. Bredow, quelle part faut-il faire à Hérodote? Combien faut-il retrancher de formes attiques pour avoir le texte pur de l'historien? Les défenseurs de ce système ne le disent pas; on ne rencontre nulle part tant de « peut-être » et d' « ἐπέχω » que dans leurs discussions à ce sujet. Et, certainement, il ne serait pas aisé de se prononcer d'une manière nette et positive. Voici pourquoi: nous sommes convaincus que l'amalgame

que présentent les manuscrits sous le rapport du dialecte ne remonte *en rien* jusqu'à Hérodote. Du temps d'Hadrien et des Antonins, on se mit tout à coup à admirer les beautés du langage d'Hérodote; on le lisait assidûment; on l'imitait beaucoup: il nous suffit de citer à l'appui de nos assertions les noms d'Arrien et de Lucien, qui furent les meilleurs esprits de l'époque. Il est vraisemblable que nous devons, à la multiplication des exemplaires qui se fit à cette époque, la conservation des Muses d'Hérodote. Le texte souffrit nécessairement de cette multiplicité de copies. Et, en effet, dans la première moitié du IIIe siècle, Porphyre se plaint amèrement de l'incorrection des manuscrits d'Hérodote; il raconte en même temps que le grammairien Philémon travaillait pour remédier à ce mal et rétablir ce qui avait été altéré. Dans les siècles suivants, le savoir diminua de plus en plus, et beaucoup de formes ioniennes durent alors paraître étranges. Enfin le dialecte attique devait, à chaque instant, se présenter sous la plume des *Græculi* du Bas-Empire, surtout de ceux qui faisaient des manuscrits sous la dictée. Que l'on fasse copier, en fixant la besogne du jour, un volume de Montaigne ou d'Amyot, et l'on verra combien l'orthographe subira de modifications. Ce sera bien pis si l'on dicte les pages de ces vieux auteurs. Voilà précisément ce qui explique les altérations que l'on rencontre dans le texte d'Hérodote.

Nous voulons bien admettre (et la concession est large) que sous les Antonins le texte d'Hérodote ait conservé encore toute sa pureté primitive. Mais au moins on sera forcé d'avouer que, depuis ce temps, il a subi de nombreuses altérations, lesquelles, d'ailleurs, ont été constatées par Porphyre. Ajoutez à cela que, depuis Porphyre, les chances d'altération n'ont pas seulement subsisté, mais qu'elles se sont multipliées pendant huit siècles. En définitive, Hérodote a usé de formes attiques; mais l'état où se trouvent aujourd'hui nos manuscrits est tel qu'ils doivent être, si l'on peut s'exprimer ainsi, déclarés incompétents pour trancher la question, pour nous montrer quels sont les atticismes qui appartiennent à Hérodote.

Nous terminerons ici par une considération prise dans un autre ordre d'idées. Il y a, dans l'antiquité, bien des faits dont on ne peut pas se rendre compte, parce qu'ils s'offrent à nous complétement isolés, et qu'on ne peut en saisir ni les causes ni les conséquences; on ne les comprend que lorsqu'un savant parvient à les

rattacher à un ensemble. Il n'en est pas de même du mélange des dialectes dans le texte traditionnel d'Hérodote. Ce mélange se répand, pour ainsi dire, sur toutes les parties de la grammaire grecque ; il se montre dans toutes les déclinaisons, dans toutes les conjugaisons, dans la formation des mots, dans les crases, etc. Si donc ce mélange était le fait d'un organisme dialectologique, ou s'il était un produit artificiel de l'écrivain lui-même, on aurait dû découvrir, au moins pour une seule partie de la grammaire, pour une seule déclinaison, par exemple, la règle qui régit ces variations infinies. Eh bien, on n'a jamais fait une semblable découverte. Donc ce mélange ne peut être que l'effet du hasard, pour lequel, comme on sait, les règles n'ont jamais existé.

Quoique les raisons que nous pouvons donner à l'appui de nos assertions soient loin d'être épuisées, nous croyons en avoir dit assez pour établir que, pendant plus de dix siècles, depuis que le dialecte ionien eut cessé d'être parlé, les ouvrages écrits dans ce dialecte ont été altérés de plus en plus; il n'en est pas resté une demi-page qui, sous ce rapport, nous ait été transmise dans sa parfaite intégrité. Homère a été sauvegardé par l'hexamètre, sans lequel il eût infailliblement partagé le sort des prosateurs ioniens. Dans cet état de choses, il n'y a que la science du philologue qui puisse, jusqu'à un certain point, remédier au mal. Par une étude large et consciencieuse, on peut, suivant nous, s'élever jusqu'aux règles générales qui ont présidé au développement du riche organisme de la langue grecque ; mais le vrai philologue est loin de faire un abus de ces règles et de les appliquer, aussitôt qu'il les a saisies, à l'arrangement des textes. A ces règles il n'accorde d'abord qu'une valeur *négative :* il voit par elles ce qui n'a pas pu se faire, ce qui est contraire au génie de la langue grecque. Après avoir ainsi, à l'aide d'une saine critique, débarrassé la question des éléments qui la rendent obscure et qui y sont entrés par la barbarie des temps, il a le coup d'œil plus libre pour entrevoir les traces de la forme primitive. Ces indices, recueillis avec un grand soin, lui servent à se former une idée du caractère particulier de l'objet de ses recherches. Ainsi la connaissance générale du développement et de l'histoire de la langue grecque lui fournit le moyen de s'orienter dans le dédale des altérations et d'y reconnaître les restes des vrais textes ; puis, à leur tour, ces restes lui donnent la lumière nécessaire pour saisir les modifications que peut subir la loi générale.

Voilà la méthode du vrai philologue, méthode qui porte avec elle la garantie de sa sûreté ; car elle n'affirme rien sans preuves et s'arrête là où les éléments de certitude lui font défaut. Cette méthode est sûre, il est vrai; mais elle est bien pénible : on peut s'en convaincre par les quatre cent douze pages que M. Bredow a écrites et dont voici le sujet : *Causes et genres de l'altération des manuscrits d'Hérodote ; changements de lettres dans les différentes formations des mots; crase; élision; les déclinaisons et les conjugaisons chez Hérodote.* Ce sont des recherches très-solides, très-consciencieuses, faites avec une grande fatigue qui se communique parfois au lecteur. M. Dindorf (il est facile de le prouver) s'est livré aux mêmes recherches que M. Bredow; mais il a su préserver ceux qui le lisent de l'ennui qu'il a éprouvé lui-même pendant les heures d'un dur et fastidieux travail. Il aurait pu nous forcer aussi à le suivre dans toutes ses minutieuses investigations. Mais au lieu de quarante-huit pages, il aurait été forcé d'en écrire mille peut-être, puisque ses observations portent souvent sur l'ionisme d'Hippocrate, de Démocrite, de Lucien et d'autres dont M. Bredow ne s'est nullement occupé. Dans ce cas, M. Dindorf n'aurait travaillé que pour les gens du métier. Il a mieux aimé travailler pour un public nombreux, pour tous ceux qui savent lire le grec. Le soin qu'il a pris de dérober aux regards l'échafaudage de son travail n'abusera pas les philologues, qui aperceveront aisément, dans toutes ses pages, la science du maître. M. Bredow n'a pas connu le travail de M. Dindorf; cela sera peut-être agréable à l'un et à l'autre. Sur une infinité de points, ils sont arrivés au même résultat; ce qui prouve qu'aujourd'hui la philologie n'est pas une science aussi conjecturale que certains hommes ignorants ou remplis de préventions veulent bien le dire.

ŒDIPE-ROI, tragédie de Sophocle, traduite en vers français par Louis Ayma, principal du collége de Brives. — Limoges, 1845. — Avec cette épigraphe : « Il faut avoir les reins bien fermes pour entreprendre de marcher front à front avecques ces gents-là. » (MONTAIGNE, *Essais*, I, 25.)

On ne conteste plus aux anciens leur supériorité sur les modernes en ce qui concerne les créations originales du génie : seulement, il y a désaccord sur la cause de cette supériorité, que les uns attribuent à la jeunesse de leurs facultés morales et intellectuelles, et les autres à l'avantage qu'ils avaient d'être moins accablés sous le poids des méthodes. L'art, en effet, et ce qui en est la plus haute expression, Homère et les tragiques, l'art, disons-nous, a précédé la science : c'est d'après des chefs-d'œuvre dont les inspirations n'avaient été prises que dans la nature, et qui n'avaient eu pour modèle que la vérité, qu'Aristote composa les théories de sa Poétique. Parmi ces chefs-d'œuvre, l'Œdipe-Roi lui a, pour la tragédie, servi de type principal ; et à juste titre, car c'est la plus belle tragédie de l'antiquité, une œuvre vraiment royale et dominante. Telle est l'ingénieuse explication qu'on trouve dans les didascalies de ce nom de *Roi* donné à Œdipe dans le titre de la pièce. Ce n'est pas seulement un signe qui distingue cette tragédie d'autres tragédies sur le même personnage ; c'est un témoignage de sa supériorité, ὡς ἐξέχοντα τῆς Σοφοκλέους ποιήσεως. « Cette royauté, observe M. Patin (1), n'a été enlevée à l'œuvre du poëte par aucune des imitations où on l'a reproduite ; elles n'ont fait, au contraire, même la plus heureuse, ou plutôt la seule heureuse de toutes, que la constater. Leurs beautés sont des emprunts ; leurs défauts des changements. »

Nous n'examinerons pas avec quelle vraisemblance sont ménagés, dans ce drame, l'intérêt des péripéties et les angoisses de la

(1) *Études sur les tragiques grecs*, t. II, p. 53.

curiosité, comme une première clarté en amène de nouvelles, et avec quelle progression terrible tout se dévoile. Telle n'est pas notre mission : nous n'avons pas à analyser l'œuvre de Sophocle que tous nos lecteurs connaissent et admirent; nous avons à appeler leur attention sur une traduction en vers que, sans se dissimuler les difficultés de l'entreprise et les périls de la lutte, en a tentée M. Louis Ayma, avec tous les avantages que donnent l'étude enthousiaste et patiente et les habitudes de l'enseignement. Citer, c'est louer ; en conséquence, nous allons extraire quelques passages de la belle scène entre Œdipe et Tirésias.

ŒDIPE.

O vieillard, dont l'esprit, sanctuaire des dieux (1),
Embrasse les secrets de la terre et des cieux,
Quoique aveugle, tu sais que ma cité chérie
Succombe sous le mal. En toi seul la patrie
A placé son espoir; de toi seul, ô devin,
Elle attend son salut; car l'oracle divin,
Consulté par mes soins (si déjà ces messages
Ne t'ont pas tout appris), déclare sans nuages
Que, si mon peuple veut échapper au trépas,
Il faut que nous trouvions l'assassin dont le bras
Frappa le roi Laïus, et que, sûrs de son crime,
Par la mort ou l'exil nous vengions la victime...

TIRÉSIAS.

O malheur! ô malheur! science, don funeste
A celui qui la tient de la faveur céleste!...

ŒDIPE.

Au découragement, quoi! ton cœur s'abandonne.

TIRÉSIAS.

Roi, laisse-moi partir : ton intérêt l'ordonne.

OEdipe insiste et menace.

TIRÉSIAS.

Je dis que l'assassin que tu cherches, c'est toi (2).

ŒDIPE.

Tu ne rediras pas en vain un tel outrage.

Tirésias réplique avec une fierté un peu affaiblie dans la traduction, avec cette indépendance sacerdotale qu'explique la qualifi-

(1) V. 290.
(2) V. 353.

cation d'ἄναξ (prince), qu'il partage avec le dieu dont il est le ministre.

Tu règnes, mais je puis te parler à mon tour (1),
Car pour maître je n'ai qu'Apollon, dieu du jour,
Et ne suis pas client de Créon, ton beau-frère !
— Tu m'as dit que j'étais aveugle ! — Téméraire.
Tu jouis de la vue, et tu n'aperçois pas
Dans quel abîme affreux sont parvenus tes pas.
Quels lieux habites-tu ? Près de qui ? Tu l'ignores !
Tu ne sais pas ce qu'est l'hymen dont tu t'honores !
Sais-tu de qui tu sors ? — Funeste à tous les tiens,
Soit à ceux que Pluton garde dans ses liens,
Soit à ceux qui du jour *voient* encor la lumière,
Pour venger à la fois et ta mère et ton père,
Bientôt, hélas ! vers toi la malédiction
S'avancera terrible, et cette région
Te verra cheminer vers l'exil ; les ténèbres
Couvriront pour toujours de leurs voiles funèbres
Tes yeux ouverts encore à tout l'éclat du jour.
Les bois du Cithéron, les déserts d'alentour,
Seront de tes douleurs les échos lamentables,
Lorsque tu comprendras quels nœuds épouvantables
Tu formas dans ces murs...

ŒDIPE.

Misérable ! au plus tôt va, fuis loin de ces lieux !

TIRÉSIAS.

... Eh bien ! adieu ! je pars (2) ;
Mais avant de partir, prince, je veux te dire,
Sans craindre ton courroux, ce que le dieu m'inspire...
— Je dis que l'inconnu dont tu voudrais savoir
Le nom, cet assassin que ton édit menace,
Est présent dans nos murs, ici, sur cette place.
On le croit étranger ; mais tous, avant demain,
Malheur à lui ! sauront qu'il est, comme eux, Thébain.
Il voit clair ; — il sera privé de la lumière.
Il est riche ; il sera flétri par la misère.
Vêtu de vils haillons, un bâton à la main,
De la terre étrangère il prendra le chemin ;
De ses enfants maudits à la fois frère et père,
Enfant incestueux et mari de sa mère,
Rival et meurtrier de l'auteur de ses jours !
J'ai dit : rentre chez toi, pèse tous mes discours,

(1) V. 400.
(2) V. 437.

Et, si tout n'est pas vrai, je te permets de dire
Qu'au livre des destins mon œil ne sait plus lire.

Que l'on compare ces vers au texte, on verra qu'ils sont un écho assez fidèle, qu'ils en présentent un reflet assez lumineux pour qu'on puisse espérer qu'avec les corrections que le travail inspire, le traducteur finira par reproduire l'œuvre grecque dans presque toute sa splendeur. Pour arriver à cette transformation, il reste sans doute beaucoup à faire, mais moins, assurément, qu'il n'a été fait; ce qui est bien prédomine, et les fautes, du moins les plus saillantes, disparaîtraient si aisément! Par exemple, pourquoi diviser par actes une pièce grecque? Il y a là moins des actes que des situations, des tableaux, que séparent et distinguent de magnifiques chœurs. La division par actes a l'inconvénient de rendre moins manifestes les unités d'action, de temps, de lieu. Pourquoi, aussi, altérer une autre unité, non moins nécessaire, celle du style, en se servant d'expressions qui réveillent des idées d'autres temps, d'autres pays, telles que : *Advienne que pourra, le livre des destins, les dieux s'en vont?*

Fais ce que dois, advienne que pourra, est une magnifique devise de la chevalerie (1), que Corneille a su s'approprier et rendre romaine dans la bouche du vieil Horace :

Faites votre devoir, et laissez faire aux dieux.

Le livre des destins est une image empruntée à la Bible, *Liber vitæ* (2), ἐν βίβλῳ ζωῆς (3), ou aux sibylles, *annosa volumina vatum* (4), ou à Nostradamus. Il est très-probable que chez les Grecs, aux temps héroïques, les livres étaient inconnus, et qu'ainsi Eschyle lui-même, dans son Prométhée, en se servant des expressions ἐν δέλτοις φρενῶν, a fait un anachronisme de style.

Les dieux s'en vont est une réminiscence de l'histoire des Juifs, par Josèphe, liv. VI, chap. 31, où il rapporte les signes qui annoncèrent la destruction de Jérusalem :

« Le jour de la fête de la Pentecôte, les sacrificateurs, étant la nuit dans le temple pour célébrer le service divin, entendirent du bruit et une voix qui répéta : Allons-nous-en d'ici, μεταβαίνωμεν ἐντεῦθεν.

(1) On la lit sur le blason de la famille d'Escars.
(2) Eccles., 24, 32.
(3) Epist. ad Philipp., 4, 3.
(4) Horace, Epist. II, 1, 26.

Avec quelle magnificence M. de Châteaubriand s'est emparé de ce souvenir! « Les époux martyrs avaient à peine reçu la palme, que l'on aperçut, au milieu des airs, une croix de lumière semblable à ce labarum qui fit triompher Constantin.... L'amphithéâtre fut ébranlé jusque dans ses fondements; toutes les statues des idoles tombèrent, et l'on entendit, comme autrefois à Jérusalem, une voix qui disait : *les dieux s'en vont* (1).

Ἔῤῥει τὰ θεῖα (2), qui traduirait assez bien, *les dieux s'en vont*, n'a pas ce sens dans la bouche du chœur qui signale seulement l'affaiblissement du culte divin, de la foi aux oracles, comme dans ce vers d'Euripide (Médée, 412) : Θεῶν δ' οὐκέτι πίστις ἄραρε.

Pour les mêmes raisons, et parce que la soie ne pouvait pas être connue au siècle des Labdacides, je ne saurais approuver ce vers:

Couler des jours heureux, tissus d'or et de soie.

Pourquoi, enfin, négliger la rime au point de faire rimer *Thèbes* avec *Thèbes*, p. 47; *autre* avec *autre* (3), page 77; *démenti* avec *ainsi*, page 52; *ainsi* avec *autrui*, page 50; *fils* avec *soucis*, page 52; *disaient-ils* avec *avis*, page 50. Corneille et Racine, qu'il faut toujours prendre pour modèles, surtout pour le style tragique, ont une richesse de rimes qui ajoute singulièrement au charme de leurs vers. Voltaire parle encore la langue de Racine, il en a le rhythme et la couleur; mais la rime, dans ses vers, n'a plus la même richesse. Elle se retrouve avec un éclat exagéré dans les poésies de l'école moderne; et ce luxe auquel nous sommes habitués rend ici plus sensible l'insuffisance de la rime. Telle est, au reste, la difficulté de concilier, avec l'exactitude de la traduction, les mouvements du rhythme et la beauté des consonnances, que nous conseillerions volontiers à un traducteur en vers le sacrifice et l'abandon des rimes, aimant mieux n'en pas avoir que d'en avoir d'incomplètes; mais par compensation la traduction n'offrirait plus que des vers

(1) *Les Martyrs*, l. XXIV.
(2) V. 899.
(3) Les exemples d'un mot rimant avec lui-même à la satisfaction de l'oreille et du goût sont trop rares pour que nous ne citions pas ce mémorable passage de l'épisode d'Aristée traduite par Lebrun :

Et sa mourante voix,
Sa voix disait encore : « ô ma chère Eurydice ! »
Et tout le fleuve au loin répétait : « Eurydice ! »

Le Génie de Virgile de Malfilâtre, t. I, p. 338.

d'une majestueuse sévérité, d'une fidélité rigoureuse, parfaitement rhythmés, avec cette variété de coupes et de cadences dont M. Ayma a su faire un ingénieux et légitime usage. C'est dans ce système que je voudrais qu'on traduisît tout ce qui est récit et dialogue, en réservant toute la pompe de la poésie avec ses rimes les plus belles pour la partie lyrique; et à ce propos, je citerai comme écrite d'après la méthode que je propose, cette strophe qui m'en paraît un excellent modèle :

Auquel des dieux dois-tu le jour (1)?
Pan, qui se plaît sur les montagnes,
T'a-t-il laissé, gage d'amour,
A quelque nymphe des campagnes?
Est-ce une amante d'Apollon?
Ce dieu, loin des bruits de la plaine,
Recherche l'ombre d'un vallon.
Est-ce le dieu qu'on adore à Cyllène?
Est-ce Bacchus, disciple de Silène,
Qui d'une nymphe d'Hélicon,
Dans ses poursuites infidèles,
Noble enfant, te reçut en don?
Il aime à jouer avec elles.

Par ces citations, par nos critiques, on peut se faire une idée du mérite et des défauts de cette traduction. Telle qu'elle est, elle aurait certainement eu, sous l'Empire, les honneurs d'une représentation que M. Ayma sollicite et dont elle est digne. La scène française eût ainsi renouvelé ces représentations érudites de l'Italie du XVIe siècle; elle eût devancé les hommages rendus à Berlin aux pièces athéniennes, puisqu'il est constant que, à Sainte-Hélène, où il lisait les tragiques grecs, Napoléon (2) regrettait de ne s'être point donné le spectacle de l'*Œdipe-Roi* de Sophocle.

(1) V. 1087.
(2) *Voy.* le *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. VII, p. 146.

Satires de Juvénal et de Perse, traduites en vers français par Jules Lacroix. — In-8° de xv-503 pages. — Paris, Firmin Didot, 1846.

M. J. Lacroix dit dans sa préface qu'on a discuté parmi les érudits pour savoir s'il ne convenait pas de traduire les poëtes anciens en prose plutôt qu'en vers. Il nous semble qu'il suffit de lire quelques traductions en prose d'Horace ou de Virgile pour décider la question. Nous savons qu'il est impossible, dans une traduction en vers, d'atteindre à cette exactitude minutieuse, à cette fidélité du mot pour le mot qui, aux yeux de beaucoup de lecteurs et même de savants, passent pour le plus grand mérite de ces sortes de travaux. Mais, d'un autre côté, comment arriver par le secours de la prose à cette rapidité et à cette richesse d'expression, à cette harmonie de langage qui sont les attributs propres et essentiels de la poésie? La version en prose peut convenir à des écoliers embarrassés par les difficultés du texte; mais, dès qu'on y veut chercher autre chose que le sens, dès qu'on admet qu'une traduction peut et doit être dans certains cas une œuvre littéraire, on reconnaîtra que la traduction en prose d'un ouvrage en vers n'est pas plus propre à nous faire apprécier le modèle qu'on s'est proposé de reproduire, qu'une esquisse même assez correcte, mais sèche et dépouillée de l'éclat du coloris, n'est propre à nous faire comprendre le mérite d'un bon tableau. Qu'on juge en effet si la prose pourrait, nous ne dirons pas nous faire sentir, mais seulement nous faire soupçonner l'énergie de ces vers de Juvénal, dans la deuxième satire, alors que le poëte, flétrissant les hypocrites, se demande si l'on ne doit pas être ému d'indignation en voyant tant d'hommes souillés de vices, blâmer chez les autres les excès dont eux-mêmes se rendent coupables. Le passage que nous allons citer est tiré d'une traduction presque célèbre, celle de Dussault.

« Celui qui marche d'un pas égal peut rire des boiteux, et le blanc « Européen du noir habitant d'Éthiopie. Qui pourrait souffrir les Gracques déclamant contre les séditions? Qui n'attesterait pas le ciel, la « terre et les éléments, si le voleur déplaisait à Verrès, l'homicide à « Milon? si Clodius dénonçait les adultères et Catilina Céthégus? si les « trois disciples de Sylla s'élevaient contre les proscriptions? Comme « cet empereur qui naguère, tout souillé d'un inceste tragique, osait « encore renouveler contre l'adultère des lois terribles pour tout le « monde, des lois capables d'effrayer Mars et Vénus, tandis que sa « nièce Julie, fameuse par tant d'avortements, extirpait de ses flancs « trop féconds des lambeaux palpitants qui, par leur ressemblance, « déposaient contre son oncle. »

Voici le même passage traduit par J. Lacroix :

« De l'homme aux pieds tortus,
« Celui qui marche droit peut rire, je l'avoue ;
« Du noir Éthiopien que l'homme blanc *se joue ;*
« Mais qui pourrait souffrir sans indignation
« Les Gracques se plaignant de la sédition,
« Verrès blâmant le vol, Clodius l'adultèr
« Qui ne voudrait confondre océan, ciel et terre,
« Si Milon tout sanglant du meurtre s'étonnait,
« Si contre Céthégus Catilina tonnait ;
« Et si les triumvirs à l'implacable histoire
« De leur maître Sylla dénonçaient la mémoire ?
« Comme cet empereur, monstre abhorré du jour,
« Qui naguère souillé d'un exécrable amour,
« Renouvelait des lois effrayantes, capables
« D'épouvanter Vénus et Mars, ces dieux coupables ;
« Tandis que Julia, dans ses avortements,
« De ses flancs trop féconds arrachait tout fumants,
« Des lambeaux animés, fruits d'un noir adultère,
« Hideux et ressemblant au frère de son père.

Il n'y a aucune comparaison à établir ; il n'y a pas même à y songer. On peut trouver la traduction en prose plus exacte, et cela est vrai dans l'acception rétrécie du mot ; mais ce qu'on n'y saurait trouver, c'est le feu et le mouvement de la poésie, et, en ce sens, elle est beaucoup moins exacte que celle de M. J. Lacroix. En effet, ôtez ces qualités de forme qui sont la poésie elle-même, que reste-t-il pour faire distinguer l'œuvre d'un poëte de celle d'un prosateur? La traduction de Dussault ne peut-elle pas s'appliquer aussi bien à un passage de Cicéron, si Cicéron eût exprimé les mêmes idées dans un de ses discours, qu'à une satire de Juvénal ? Supposez un lecteur ignorant la langue latine, et obligé de recourir à une traduction pour connaître les écrivains de l'antiquité. A quel signe reconnaîtra-t-il non-seulement cette différence de la satire au discours, mais les différences qui existent entre chaque poëte, et qui caractérisent la nature de leur talent ?

Nous n'ignorons pas que la meilleure traduction en vers elle-même offre toujours certaines taches, certaines négligences commandées, pour ainsi dire, par les nécessités de la poésie, et qu'il est impossible d'éviter. Nous en trouvons plusieurs dans le morceau que nous venons de citer ; ainsi ce vers :

Du noir Éthiopien que l'homme blanc *se joue*.

Il est évident que *se joue* est là pour *se moque*. *Loripedem rectus derideat*, c'est ce qu'on appelle en poésie une cheville. Mais la loi de la rime est inexorable, et l'auteur a dû substituer à l'expression nette et précise de Juvénal, une expression vague et trop éloignée de l'original. On trouvera peut-être que c'est trop de deux vers pour rendre celui-ci ;

In tabulam Sullæ, si dicant discipuli tres.

Il est plus exact en effet de dire, comme le fait Dussault : « Si les « trois disciples de Sylla *s'élevaient* contre les proscriptions, » quoique *s'élevaient* ne rende nullement le *dicant*, que de s'exprimer ainsi :

Et si les triumvirs à l'implacable histoire
De leur maître Sylla dénonçaient la mémoire.

On pourra encore remarquer ces vers :

Des lois effrayantes, capables
D'épouvanter Vénus et Mars, *ces dieux coupables.*

Ces mots, *dieux coupables*, ne se trouvent pas dans le texte; il y a Vénus et Mars simplement. C'est donc comme on dit une apposition de luxe, de même que les deux vers précédents sont une périphrase, et c'est la nécessité de recourir à ces tours parasites qui fournit aux lecteurs trop rigoureux sur ce point de l'exactitude, des objections contre la traduction en vers. Comme si on pouvait les éviter même dans la prose! Il n'est pas une traduction en prose, quelle qu'elle soit, qui n'en offre à chaque instant des exemples.

Ainsi ce passage de la huitième satire, le premier sur lequel nous jetons les yeux en ouvrant le livre au hasard :

« S'il était permis à mes concitoyens de *s'expliquer librement*, qui « d'entre eux serait assez pervers pour ne pas *préférer Sénèque à « Néron, qui mérita dans toute sa rigueur le supplice des parrici- « des?* Le fils d'Agamemnon *comme lui tua sa mère;* quelle *diffé- « rence de motif et d'intention!* Les dieux le poussaient à venger son « père égorgé dans un festin; *mais il ne versa* ni le sang d'Électre « ni celui d'Hermione, *n'empoisonna aucun de ses parents.* »

Voici les vers latins :

Libera si dentur populo suffragia, quis tam
Perditus, ut dubitet Senecam præferre Neroni,
Cujus supplicio non debuit una parari
Simia, nec serpens unus, nec culeus unus?
Par Agamemnonidæ crimen; sed caussa facit rem
Dissimilem : quippe ille deis auctoribus, ultor
Patris erat cæsi media inter pocula; sed nec
Electræ jugulo se polluit, aut Spartani
Sanguine conjugii. . . . . .

Nous demandons si ces mots « s'expliquer librement » sont la traduction exacte de *si dentur populo suffragia?* Et quel rapport y a-t-il au point de vue de la fidélité rigoureuse entre « mériter le supplice des parricides, » et ces deux vers :

Cujus supplicio non debuit una parari
Simia, nec serpens unus, nec culeus unus?

Quel rapport entre

Sed caussa facit rem
Dissimilem,

et la manière dont le traducteur a rendu ce membre de phrase? Où donc est-il question dans ces vers,

Sed nec
Electræ jugulo, etc., etc.,

du sang d'Électre répandu, ou de parents empoisonnés, etc., etc.? Le latin dit « *Jamais il ne se souilla par le meurtre d'Électre*, *ou par le sang d'un époux spartiate.* » Voilà la traduction exacte. Mais qu'on suppose une traduction conçue et exécutée entièrement dans ce système, sous prétexte d'exactitude, quel est le lecteur qui en supportera seulement une page?

Les passages que nous venons de citer auraient pu être plus heureusement traduits, nous le reconnaissons volontiers. Ce sont des taches dans un travail justement estimé. Mais, quel que soit le mérite d'un traducteur, ce n'est toujours que par des équivalents, par des périphrases, si l'on veut, et par l'emploi d'épithètes destinées à compléter le sens, qu'il peut arriver, même en prose, à reproduire son original et à le serrer d'aussi près, pour nous servir d'une expression consacrée, qu'il est possible de le faire dans une traduction; c'est en substituant aux tours particuliers à une langue, et propres à son génie, les tours propres au génie d'une autre langue. Or, si cette nécessité existe pour la prose aussi bien que pour la poésie, quelle raison de rejeter la traduction en vers, tout aussi fidèle quant au sens, et plus rapprochée par la forme de l'œuvre qu'on s'efforce de faire passer dans une langue étrangère? Cette exactitude, comme on veut l'entendre, est une chimère en fait de traduction. Nous irons plus loin. Si l'on en fait une condition absolue, il ne faut pas ouvrir de traductions, car il n'en est pas une qui puisse offrir ce genre de mérite; il faut être en état de lire, et surtout de goûter l'original. Quant à celui qui serait tenté de traduire, il est inutile qu'il se demande si la prose vaut mieux que les vers, ou si les vers valent mieux que la prose, pour rendre Horace ou Virgile. Il ne faut pas qu'il les traduise du tout, certain d'avance de ne pouvoir satisfaire aux exigences que lui impose le goût trop sévère de ses lecteurs.

La meilleure traduction est celle qui, sans s'inquiéter des mots, fait parler Cicéron comme il aurait parlé lui-même, s'il eût été Français. En effet, ce ne sont pas les mots qu'il faut traduire, ce sont les idées qu'il faut rendre; c'est le ton général de la composition qu'on nous veut faire connaître, ode, élégie ou discours. C'est surtout ce sentiment intérieur qui animait le poëte ou l'orateur, et qu'on doit nous faire partager, comme il l'a fait partager lui-même à ceux qui l'ont lu ou écouté. On nous vante l'éloquence de Cicéron, et, pour nous en faire juger, que

nous offre-t-on le plus souvent? On ne sait en vérité quel nom donner à cela, à cette suite de phrases lourdes, obscures, embarrassées, où la langue est violée à chaque instant par l'impropriété des termes ou les vices de la construction, et qui couvrent comme d'un voile les pensées qu'elles ont la prétention d'amener à la lumière. Quoi ! c'est la clarté de Cicéron ! c'est là ce langage si pur et si élégant! c'est ce feu d'éloquence qui l'a fait surnommer le prince des orateurs de Rome, si féconde en grands orateurs! On répond qu'il faut avant tout traduire avec exactitude. Et par exactitude on entend mettre le mot sous le mot, comme nous l'avons dit plus haut, en tâchant de donner au mot français la même sonorité qu'au terme latin, comme si c'était rendre l'harmonie du langage, que de reproduire le son de chaque mot pris isolément. On entend surtout ne pas traduire en six lignes une phrase qui n'en a que quatre dans le texte, alors que la pensée, pour être exprimée correctement et avec aisance en français, exigerait ces six lignes. C'est ainsi qu'à la place d'une composition pleine de chaleur et de mouvement, on ne nous donne qu'une lettre morte et refroidie, sorte de squelette où rien n'apparaît, nous ne dirons pas de la beauté, mais même de la forme la plus simple de l'œuvre qu'on a proposée à notre admiration.

Qu'importe que Delille, pour traduire ce vers de Virgile,

> Dulcis conjux
> Te veniente die, te decedente canebat,

en ait employé deux; qu'il ait dit :

> Tendre épouse, c'est toi qu'appelait son amour,
> Toi qu'il pleurait la nuit, toi qu'il pleurait le jour.

C'est encore une périphrase. Mais s'il ne s'est pas asservi au mot à mot, il a su du moins nous faire sentir la pensée de Virgile ; il a su dérober au poëte latin quelque chose du charme attendrissant répandu dans ce vers, et il serait à souhaiter, au risque de manquer de concision, nous voulons dire de cette concision qu'on exige chez un traducteur, et d'employer aussi souvent le secours de la périphrase, qu'il eût traduit ainsi tout Virgile.

Ce système, que nous défendons comme le meilleur, ou plutôt comme le seul qui convienne à la traduction, M. J. Lacroix l'a suivi, toutes les fois que les exigences de la langne, ou la nécessité de rendre une pensée qui aurait pu perdre à être reproduite trop littéralement, l'y ont obligé. Aussi sa traduction n'est-elle pas seulement la plus remarquable qui ait été faite de Juvénal ; à ne la considérer qu'en elle-même, et sans songer au latin, elle a tous les mérites d'une excellente production originale. C'est du reste le but que s'était proposé l'auteur. « J'ai voulu, dit-il dans sa préface, faire une traduction en vers très-« latine, quoique parfaitement française, qui, lue en regard du texte, « ne parût pas trop indigne, et qui, à part, fût en quelque sorte une

« œuvre originale et dégagée entièrement des entraves de la traduc-
« tion. »

Ce but, M. J. Lacroix l'a atteint; et si l'on veut bien réfléchir aux difficultés d'un semblable travail, on ne trouvera pas qu'il y ait de l'exagération dans nos éloges. En effet, si dans le sens où l'on a coutume de considérer le travail de la traduction, il suffit des qualités secondaires de l'écrivain ou de l'érudit pour réussir, il faut un talent très-élevé pour reproduire dans le langage de la poésie ces admirables beautés d'un art qui, depuis dix-huit cents ans, n'a pas encore lassé l'admiration des siècles. Cela suppose, outre l'érudition nécessaire à la parfaite intelligence du texte, un sentiment assez vif, nous dirons presque assez ardent, pour pénétrer jusqu'au fond de l'âme d'un poëte, et vous faire lutter d'inspiration avec lui, assez de souplesse et de fécondité pour prendre toutes les formes qu'il lui plaît de revêtir, et assez d'habileté et de connaissance des ressources du langage, pour déguiser, sous le tour libre et aisé d'une composition originale, la contrainte où vous tient ce perpétuel asservissement à la pensée d'autrui. A l'exception de quelques taches que nous signalerons, M. J. Lacroix nous paraît avoir déployé les qualités dont nous parlons avec assez d'avantage pour donner à sa traduction une place tout à fait à part, même parmi les meilleurs travaux de ce genre. Il s'y rencontre des pages entières où la critique la plus sévère trouverait difficilement à s'exercer. Qu'on nous permette de citer ce passage de la satire X, où Juvénal a dépeint avec tant de force la vanité insensée de nos désirs, et les malheurs que l'ambition traîne à sa suite. Voici comment M. J. Lacroix a traduit ce morceau :

« Des colonnes d'Hercule, au Gange où naît l'Aurore,
« Dans l'univers entier fort peu savent encore,
« Du mensonge écartant les grossières vapeurs,
« Discerner les vrais biens parmi les biens trompeurs.
« Toujours folle est la crainte ou l'espérance humaine.
« Quel projet dont l'issue au repentir ne mène ?
« Et qui de nous, hélas ! quand ses vœux sont remplis,
« Ne regrette jamais de les voir accomplis ?
« Parfois trop complaisant, trop facile aux prières,
« Le ciel a renversé des familles entières.
« A Rome, dans les camps, nous formons tour à tour
« Mille vœux indiscrets, qui doivent nuire un jour.
« . . . .
« . . . .
« Aux fêtes de Minerve et pendant ces Cinq jours,
« Cicéron, Démosthène, il demande toujours
« Votre éloquence aux dieux, l'enfant jaloux de gloire
« Qu'un jeune esclave suit, armé d'une écritoire.
« Mais ce fleuve abondant, *ce fleuve large et beau*,
« L'éloquence ! traîna sanglants dans le tombeau
« Ces mâles orateurs de la Grèce et de Rome.
« Le fer trancha la tête et la main du grand homme !
« Et les rostres fatals, d'un rhéteur impuissant,

« D'un stérile avocat n'ont jamais bu le sang.
« O Rome fortunée,
« Sous mon consulat née !
« S'il n'eût fait que ces vers, Cicéron, sans jaloux,
« De l'implacable Antoine eût méprisé les coups.
« Oh ! que j'aime bien mieux tout son *fatras épique* (1),
« Que toi, livre immortel, seconde Philippique !
« Un sort non moins affreux sur Démosthène *fond.*
« Lui, torrent de génie !. . . . .
« Combien il fut sinistre, hélas ! ton jour fatal,
« O toi qu'un père, noir des vapeurs du métal,
« Sur les bancs de l'école envoya, pauvre élève,
« Arraché de l'enclume où se forge le glaive !

« Un trophée orgueilleux, fait d'un casque ennemi,
« D'une cuirasse vide et brisée à demi ;
« Quelque char sans timon, un rostre de galère,
« Un malheureux captif, dans sa morne colère,
« Sur un arc de triomphe agitant ses liens,
« C'est là, chez les mortels, ce qu'on nomme vrais biens.
« Il faut, dût-on mourir, il faut qu'on s'en empare.
« Voilà pourquoi le Grec, le Romain, le Barbare,
« Dans la plaine sanglante ont toujours combattu.
« Qui donc pour elle-même embrasse la vertu ?
« Otez la récompense, à quoi bon la victoire ?
« Ce n'est pas la vertu qu'on aime, c'est la gloire !
« Cette gloire pourtant, ce don rare et fatal,
« Qui se grave et s'attache à la pierre, au métal,
« A tous ces froids gardiens d'une cendre endormie,
« Fut de Rome souvent la plus grande ennemie ;
« Que faut-il pour briser des sépulcres si beaux ?
« Un figuier ! Car tout meurt, et même les tombeaux !

« Suis-moi ! pèse Annibal, sa poussière immortelle,
« Dans le creux de ta main ; dis-moi quel poids a-t-elle ?
« Le voilà donc, cet homme, orgueilleux souvenir,
« Que le monde africain ne pouvait contenir.
« De l'Océan du Maure à ces plages arides
« Où l'éléphant bondit dans les sables torrides,
« Il prend l'Espagne, il court, et ce triomphateur
« Des monts Pyrénéens a franchi la hauteur.
« Les Alpes vainement dressent leurs murs de glace ;
« Il perce et fend les rocs, et les change de place !
« Il marche : l'Italie est déjà dans sa main !
« . . . .

On peut juger par ce passage de la traduction entière. Nous avons souligné quelques expressions qui trahissent trop visiblement l'embarras de l'auteur en présence du texte et des lois de la versification française. Nous nous contentons de les indiquer sans en faire un re-

(1) Ridenda poëmata.

proche à M. Lacroix, qui pourrait nous rappeler le précepte d'Horace. Toutefois, s'il est des imperfections que peuvent excuser les nécessités de la traduction, il en est d'autres que rien ne saurait autoriser; ce sont celles qui touchent au respect dû à la langue, ce respect sans lequel il n'est pas d'écrivain. Quels que soient les obstacles que présentent au traducteur les difficultés du texte, et même celles de la rime, il n'est rien, nous le répétons, qui puisse justifier des fautes comme celles-ci :

Vingt plats chargés de fruits succulents et vermeils,
Dont tu *n'avaleras* seulement que *l'arome*.
(Sat. 5, v. 153).

Quorum solo pascaris odore.

On aspire l'arome, on ne l'avale pas. Puis avaler l'arome des fruits ! Il est vrai que le latin dit *poma*. Mais l'usage, qui est la règle suprême lorsqu'il s'agit de déterminer le sens des termes, a voulu que ce mot arome ne fût appliqué presque exclusivement qu'au café. Dussault ne s'y est pas trompé. Il a dit : « et des fruits dont tu n'auras que le parfum,» parce qu'en effet, dans nos habitudes de langage, les fruits n'ont que du parfum; un parfum qu'on respire, qu'on savoure, et non un arome qu'on avale.

C'est l'obligation de rendre le *pascaris* qui a produit ce vers. Rien de mieux. Mais il ne suffit pas d'être fidèle : il ne faut pas que ce soit aux dépens de la langue.

Certe on n'exige pas aujourd'hui d'un patron
Ce qu'aux moindres amis, dans leur *noble sagesse*,
Pison, Cotta, Sénèque *épanchaient* de largesse.

Le mot *épanchaient* est impropre; le latin dit seulement :

Quæ Cotta solebat
Largiri.

Lance d'un bras *mal* sûr le pesant javelot.

Mal sûr ne se dit pas : on dit *mal assuré*. Il nous semble que *peu sûr* aurait aussi bien rendu l'intention de l'auteur.

Quand de la peau des ours, et de feuilles et d'osier,
L'épouse montagnarde *enflait* son lit grossier.

Enflait n'est pas l'expression convenable. Elle est à la fois prétentieuse et vulgaire; outre que ce mot *enfler* emporte avec lui l'idée d'une chose qu'on augmente ou qui s'augmente, et ce n'est pas ce que dit le latin.

Silvestrem montana torum *sterneret* uxor.

Céśénie est charmante, et la perle de Rome!
Son mari vous le jure. Oui, mais pourquoi? notre homme
Reçut un million de sesterces. *Voilà*.
Il l'aime et la déclare honnête à ce prix-là.

Ce *voilà* ne saurait rester. Le genre de Juvénal comporte une grande liberté de style. Mais il y a des limites, et elles nous semblent trop dépassées par l'emploi de ce terme, au-dessous même de la familiarité.

Plus loin, en parlant de la femme savante, l'auteur dit:

Et sa balance *agile*
Pèse tous les auteurs, pèse Homère et Virgile.

Inde Maronem
Atque alia parte in trutina suspendit Homerum.

Non-seulement *agile* ne rend pas le latin, mais il n'exprime qu'une idée fausse. *Agile* ne peut être pris pour *égale*.

Ces observations, que nous soumettons à M. J. Lacroix, témoignent de l'attention avec laquelle nous avons lu son livre. Nous sommes persuadés qu'une nouvelle révision fera disparaître ces taches qui ne sauraient diminuer l'estime due à son travail. Nous ne les considérons que comme le *paucis maculis* auquel nous avons fait allusion tout à l'heure. Mais ce qu'on ne saurait trop louer chez M. J. Lacroix, c'est la constance qu'il a apportée dans un travail qui, à une époque où la littérature a cessé d'être un art pour devenir une profession plus ou moins lucrative, suivant qu'on produit avec plus ou moins de rapidité, ne pouvait lui procurer, pour récompense de ses efforts, que le suffrage des esprits éclairés, c'est-à-dire de la partie la moins nombreuse du public. Cela eût paru tout naturel dans d'autres temps. Mais aujourd'hui c'est un exemple assez rare pour que l'éloge doive s'appliquer à l'auteur aussi bien qu'à son livre. Cette traduction n'est donc pas seulement une œuvre remarquable, ainsi que nous l'avons dit; c'est une bonne action littéraire. M. J. Lacroix prépare, dit-on, une traduction d'Horace. Si, comme nous n'en doutons pas, elle est digne de celle que nous venons d'examiner, ce sera la première fois qu'une version française aura permis d'apercevoir le génie du poëte latin.

Li Romans d'Alixandre, par Lambert li Tors et Alexandre de Bernay. Nach handschriften der Koniglichen Büchersammlung zu Paris. Herausgegeben von Heinrich Michelant, mitglied mehrerer gelehrten vereine in Frankreich und im Ausland. — Stuttgard, 1846. (Un vol. in-8° de xxiii-560 pages.)

La vie d'Alexandre le Grand, telle qu'elle nous a été léguée par l'antiquité, est une suite non interrompue d'actions prodigieuses, les unes acceptées par l'histoire, les autrés reléguées dans la région des fables les plus extravagantes. Grâce aux beaux travaux de critique des trois derniers siècles, il n'est pas impossible aujourd'hui de séparer le vrai du faux; mais nos poëtes du moyen âge n'étaient pas d'humeur à rechercher ce que dans un pareil sujet il fallait admettre ou considérer comme un écart d'imagination. Rien de leur temps n'était moins déterminé que le domaine du possible : les légendes pieuses, tant multipliées au gré du caprice et de la fraude, avaient accoutumé tout le monde à regarder comme une chose naturelle l'intervention des agents miraculeux dans la vie des hommes célèbres; et nul ne pouvait justifier un concours de prodiges comme Alexandre le Grand, ce héros instruit par le divin Aristote, loué par les saintes Ecritures et devant lequel, suivant la belle expression du livre des Machabées, la terre entière s'était inclinée silencieuse. Ajoutons que, même en ne consultant qu'Arrien, Plutarque et Quinte-Curce, Alexandre le Grand semble déjà le précurseur et le modèle des héros de la chevalerie errante. L'épreuve du nœud gordien, la visite au temple d'Ammon, l'histoire de Bucéphale, le siége de Tyr, le récit du festin dans lequel le fils d'Olympias prend vengeance de l'insolence d'Attale, tout cela rentre parfaitement dans les données, et pour ainsi dire dans les lieux communs de nos romans en vers et en prose du xiii[e] siècle.

Ces souvenirs de la gloire réelle ou fabuleuse d'Alexandre tiennent une grande place parmi les premiers monuments de notre littérature. Dès les premières années du règne de Philippe-Auguste, un versificateur, Giles de Corbeil, les reproduisait dans un énorme poëme latin qu'on admirait et qu'on étudiait avec ardeur sur les bancs de l'école. Giles nous avertit qu'avant lui des jongleurs vulgaires parcouraient les provinces en chantant les exploits de son héros ; mais, ajoute-t-il, ils recueillent avec soin les inventions ridicules, et laissent de côté les actions réelles ; disant cela, Giles accumule dans son poëme autant de fables, pour le moins, que ses devanciers et ses successeurs les trouvères français.

Les plus anciens de ces trouvères, dont le nom et les œuvres nous aient été conservés, semblent être un certain Anglo-Normand, nommé Thomas de Kent, et un clerc de Châteaudun, nommé Lambert *le Cort* ou *le Tort*. L'ouvrage de Thomas de Kent n'a pas été renouvelé; il est écrit d'un style âpre et grossier qui décèle une date fort ancienne. Pour celui de Lambert le Cort, je pense aujourd'hui que, non moins ancien que celui de Thomas de Kent, nous n'en possédons plus le véritable texte, mais seulement une restitution habile due à un poëte normand des premières années du XIIIe siècle, nommé Alexandre de Paris. Dans ce cas-là, cet arrangeur aurait donné aux vers de l'auteur original plus de régularité ; il en aurait rajeuni le style, il en aurait remplacé les assonances grossières par des rimes exactes et harmonieuses. Tel aurait été le succès de son arrangement, qu'on aurait décerné bientôt après le nom d'*alexandrins* aux vers héroïques de douze syllabes, en souvenir du nom de l'auteur ou de celui du héros. Pour le mot de *geste* ou *chanson de geste*, il est certainement plus ancien qu'Alexandre de Paris; mais peut-être le doit-on à son modèle Lambert le Cort, qui, s'étant beaucoup servi de Quinte-Curce, « de rebus *gestis* ab Alexandro magno, » dont il devinait le latin plutôt qu'il ne l'entendait, aura cru pouvoir appeler *la Geste d'Alexandre* un poëme destiné à retracer les actions héroïques de ce fameux conquérant.

La *Geste* d'Alexandre fut continuée bien au delà des bornes du poëme de Lambert le Cort, par quatre autres trouvères nommés Jean le Nevelois, Guy de Cambrai, Pierre de Saint-Cloud et Jean Brisebarre. La réunion de ces *Gestes* forme la grande chanson d'Alexandre que nous avons enfin devant les yeux. Nous devons donc commencer par féliciter sincèrement la société littéraire fondée à Stuttgard pour la publication des plus anciens monuments poétiques du moyen âge d'avoir senti toute l'importance d'un pareil ouvrage, et d'avoir confié l'honneur de le tirer de la poussière des manuscrits à M. Heinrich Michelant. Cet habile critique a, dans une préface importante, rendu compte de toutes les difficultés de la tâche qu'il avait acceptée. Les anciennes leçons de la Geste d'Alexandre sont très-multipliées dans nos bibliothèques publiques; mais toutes présentent de graves et nombreuses variantes : pour en tenir compte et ne rien négliger au milieu d'une pareille abondance, il eût fallu plus de temps et plus d'espace que la société de Stuttgard n'avait cru pouvoir en accorder. Il eût fallu rapprocher du poëme de Lambert le Cort les imitations successives des versificateurs latins, et les sources anciennes auxquelles Lambert et tous les autres avaient puisé sans scrupule. Il eût fallu distinguer ce qui semblait d'invention française de ce qui paraissait appartenir aux conteurs du Bas-Empire ou aux historiens grecs et latins. M. Michelant, sentant qu'il n'était pas libre de faire un travail aussi considérable et dont il pouvait, je n'en doute pas, s'acquitter mieux que personne, prit alors le parti sage de reproduire avec une exactitude scrupuleuse le texte d'un des meilleurs manuscrits; mais quand ce texte offrait des mots ou des phrases qui répondaient mal à la pensée la plus na-

turelle, l'éditeur s'est fait une loi de choisir dans les autres leçons les variantes qui donnaient un sens plus exact et répondaient mieux à ce que l'on était en droit de demander au poëte. Grâce à ce travail d'un éditeur non moins judicieux que modeste, grâce au glossaire des mots employés dans le cours du poëme et dont on eût vainement cherché l'explication nette et précise dans le livre utile de M. de Roquefort, tout le monde aujourd'hui peut lire cette Chanson de geste d'Alexandre, si fameuse dans tout le cours du moyen âge, et que les poëtes espagnols, anglais, allemands, hollandais, italiens, ont tous imitée avec plus ou moins de bonheur. Le poëme espagnol surtout n'est guère autre chose qu'une traduction de notre texte d'Alexandre de Paris : cependant elle a souvent été réimprimée avec succès ; tandis que l'original français a eu besoin, il faut le dire avec regret, de la société de Stuttgard pour obtenir enfin un éditeur jaloux de le faire connaître aux érudits et aux littérateurs de l'Europe entière.

M. Michelant a dû suivre les divisions du manuscrit qu'il avait adopté, bien qu'il sentît parfaitement tout ce qu'elles avaient d'arbitraire, l'intention du copiste ayant été surtout, en les marquant, d'expliquer les ornements et les miniatures dont il parsemait son ouvrage. En comparant les diverses leçons, il serait aisé de faire de la *Geste d'Alexandre* un poëme en une vingtaine de chants. Nous recommandons ce soin aux futurs éditeurs ; et ne voulant aujourd'hui que rendre compte du livre de M. Michelant, nous adopterons les divisions ou *laisses* de son manuscrit.

La première laisse expose l'enfance du héros, sa naissance, les merveilles et les soupçons qui la signalèrent ; les songes qui furent envoyés à l'enfant, et les interprétations qu'en fait le maître Aristote ; l'épisode de Bucéphale ; les défis envoyés par Nicolas, roi de Cappadoce, et les préparatifs d'Alexandre pour soutenir la guerre ; le choix des douze pairs de Grèce, enfin sa première victoire contre Nicolas.

Il faut remarquer dans cette première *laisse* le début digne en tout de l'épopée :

Qui vers de riche istoire veut entendre et oïr
Pour prendre bon exemple de proece aquellir,
De connoître raison, d'amer et de haïr,
De ses amis garder et chierement tenir,
Ses anemis grever, que nus n'ose avancir,
Les laidures vengier et les bienfais merir,
Oie donques l'istoire bonement, à loisir ;
Ne l'ora gueres nus cui ne doigne plaisir.

Le poëte revient trop longuement, il est vrai, dans les vers suivants, sur les mêmes idées ; mais entre ces couplets le jongleur devait choisir. La fin du deuxième est encore digne d'être citée :

Je ne vous comens mie de Landri ne d'Augier
Ains vous comens les vers Alixandre d'Alier,
De cui Sens et Proesce furent gonfanonier.

Ce dernier vers n'est-il pas d'une grande beauté ? Quant au surnom d'*Alier* donné dans toute la chanson à Alexandre, il doit répondre à *Illyriæ* ou *Illyricus*, pays limitrophe de Macédoine, et dans lequel Alexandre avait été d'abord exilé par son père. Lambert le Cort pourrait bien avoir voulu rappeler les aventures de la reine Aliénor de Guienne, quand il nous représente les calomnies auxquelles fut exposée la vertu d'Olympias :

Cil ert privés de li, nel mescréés vous mie
Qui par armes gaignoit pris de chevalerie...
Mais puis fu sa bontés à grant mal avertie (detournée)
Quar la mauvaise gent qui pleine est de boisdie
Disrent qu'ele faisoit de son cors legerie,
Ne gardoit pas la foi qu'au roi éust plevie.
Quar à pior de li se conissoit amie.
Autressi font encor li garçon plein d'envie ;
N'est dame, sé tant fait que se jue ne rie
Ou monstre bel semblant, qui ne soit envaïe.

Dans les détails de l'éducation d'Alexandre, le poëte fait entrer la connaissance des langues, l'histoire naturelle, l'astronomie, la rhétorique et la morale. La base de cette dernière science, c'est, pour un roi, de ne jamais donner sa confiance à des gens de naissance servile :

Que jà sers deputaire n'ait entor li souvent,
Quar maint home en sont mort et livré à tourment.
Li maistres li enseigne, li damoisiaus l'entent.

Pour la nécromancie, Nataburs (le Nectanebus de l'histoire) se charge de suppléer Aristote. C'était un grand enchanteur :

Quant éust devant vous cinc cens homes armés,
Vous semblast que chescuns fust uns arbres ramés ;
Et d'une aigue corant quidisiés-vous uns prés.
Et mésist en sa bourse les tours de vint cités.

Nous voyons plus loin un témoignage en faveur de l'origine donnée au mot *apanage*, c'est-à-dire empennâge des jeunes hommes. Alexandre répond à ceux qui lui parlent des insolentes prétentions de Nicolas :

Nel puis ore amender,
Tant qu'iere chevaliers me convient endurer.
Et quant averai aisles, si m'esteura voler.

Nous avons, comme on sait, perdu les deux premiers livres de Quinte-Curce, mais peut-être Lambert le Cort les avait-il eus sous les yeux. C'est là qu'il aura trouvé le nom du roi d'Illyrie, Nicolaos, le songe d'Alexandre, l'arrivée de *Sanses*, neveu de Darius et satrape de Tyr, dans la cour du héros. En tout cas, les sources de toute cette pre-

mière laisse ont été prises dans les auteurs grecs et latins. L'antiquité a parlé des jeunes gens élevés avec Alexandre et devenus plus tard ses compagnons de gloire; ils sont dans le poëme au nombre de douze, et transformés en douze pairs de Grèce. Leurs noms sont : *Antiocus*, *Tolomes*, *Clins* (Clitus), *Aristes* (Aristeus), *Cautlys* (Caunus), *Pierdicas*, *Liones*, *Antigonus*, *Tincanors*, *Filote*, *Ardes* et *Emenidus* d'Arcade (Eumène), ou mieux peut-être *Parmenion*, le plus loyal et le plus brave de tous.

La seconde laisse contient le combat singulier de Nicolas et d'Alexandre, le don de la Cappadoce fait à Tolomès, le siége d'Athènes, les noces de Philippe avec Cléopâtre, et le départ d'Alexandre pour la guerre de Perse. On doit tenir compte ici de fort beaux vers, au milieu d'un grand nombre de lieux communs chevaleresques. Afin de ne pas trop diviser l'intérêt, le poëte attribue à l'influence d'Aristote le pardon qu'Alexandre accorda, non pas aux citoyens d'Athènes, mais aux habitants de Lampsaque, à la prière d'Anaximène. Pour la fameuse querelle soulevée au milieu du festin des noces de Cléopâtre, entre Attalus et Alexandre, elle se termine ici plus heureusement que dans l'histoire; car, Alexandre, ici, n'invite pas les Macédoniens à se moquer de son père, parce qu'il était tombé en courant pour le frapper.

La sale fu torblée moult mervilleusement...
Quant Felipes l'oï. . . . .
Si tenoit en sa main un cotel à argent
Et vint vers Alixandre, corant isnelement.
Jà l'en ferist el cors, sans nul delaiement
Quant li pié li falirent, si chiet el pavement.
Quant le vit Alixandres, le cuer en ot dolent,
Cele part va corant, entre ses bras le prent,
En un lit le porta, si li dist belement :
« Ciertes, ouvré avés vers moi vilainement,
« Sé ne fusciés mes peres, jà alast autrement.
« Moult parfait grant folie hom de vostre jouvent
« Qui laise sa moullier por dit de fole gent.
« Or vous proi par amours et por vos sauvement,
« Reprendés vostre fame et ouvrés sagement:
« De vous doivent venir li bon enseignement. »

Au lieu de cela, Plutarque avait dit : « Philippe, se levant de table, « alla sur son fils, l'épée nue à la main. Mais..... la colère et l'ivresse « le firent tomber. Alexandre, insultant à sa chute : *Macédoniens*, « *s'écria-t-il*, *voilà cet homme qui se préparait à passer d'Europe* « *en Asie*, *et qui*, *passant d'une table à l'autre*, *se laisse tomber*. « Après cette insulte, il se retira chez les Illyriens. »

La description de la tente ou *tref* d'Alexandre pourrait être comparée à celle du bouclier d'Achille dans Homère, si des répétitions accumulées à l'usage particulier des trouvères ne la déshonoraient pas. Un des malheurs de nos plus anciens poëtes, c'est d'avoir eu, au lieu d'habiles arrangeurs, de maladroits amplificateurs. Alexandre de Pa-

ris n'a fait probablement qu'allanguir et surcharger le récit de Lambert le Cort.

La troisième laisse est intitulée : *Li assaus de la Roce.* Les Grecs du moyen âge donnaient ce nom de la *Roche* à la ville de Thèbes, dont sans doute il ne subsistait que la célèbre forteresse. De là le titre des seigneurs de *la Roche*, si fameux dans les chroniques de Morée. Le siége de Thèbes ne tient pas ici grand'place : nous pouvons y remarquer en deux vers la première rédaction de la fable du Renard et du Corbeau : seulement, c'est le coq qui joue le rôle du corbeau, et qui réellement a plus souvent eu que le corbeau des affaires avec Me Renard. Les assiégeants, dit notre poëte,

> .... sont descendus jusqu'outre le portal,
> Mais li Griu les ataignent, com Renars fist le Gal
> Qu'il saisi par la guele, quant ot canté jornal.

La maladie d'Alexandre, après qu'il se fut baigné dans le Cydnus, suit la prise de Thèbes. Immédiatement, le médecin Philippe est d'abord réellement tenté d'empoisonner le héros; mais, sur le point de consommer le crime, il a horreur d'une telle trahison :

> Moult fe sages, li mies qui si bien se conselle,
> Et del bon roi garir moult fortment se travelle :
> Alixandres manjue, se dort bien et soumelle,
> Et revint sa colour blance, clere et vermelle,
> Et li Griu orent joie, nus ne vit sa parelle.

Remarquons ici que le mot ancien qui répond à *médecin* n'est pas *mire,* mais seulement *mie*, et qu'il vient plus naturellement du latin *medicus*, que de l'arabe *emir*, comme on le pense généralement; ce qui le prouve mieux encore, c'est le mot *mecine* longtemps usité au lieu de *médecine.*

Rendu à la santé, le héros poursuit sa marche vers la Perse. L'armée gagne une montagne digne de figurer dans un chant de l'*Orlando furioso.* En la gravissant tous les braves deviennent lâches, tous les lâches deviennent des foudres de guerre.

> Et li malvais aloient les bons reconfortant,
> Qui dient aus preudomes : « Moult estes rescréant !
> « Nous conquerrons la terre, desci en Orient ! »
> Li bon ceval de garde i aloient lassant,
> Et li ronci mauvès i aloient saillant,
> Hennissent et regibent, et font noise moult grant...

Les murailles de Thèbes avaient été renversées au son de la flûte; suivant Plutarque, les descendants du poëte Pindare avaient été épargnés : Tzetzès nous apprend qu'un Thébain nommé Clitomachus, vainqueur aux jeux olympiques, avait reçu d'Alexandre la promesse de

faire rebâtir Thèbes. Notre poëte de ces trois récits en compose un quatrième. Il introduit un joueur de flûte qui charme tellement Alexandre, le lendemain de la ruine de Thèbes, que le vainqueur lui donne la seigneurie du pays et lui promet de rebâtir la ville.

Le siége de Tyr formerait seul un grand poëme, et l'on y trouve l'emploi habile des récits de Quinte-Curce et de toutes les ressources de l'épopée moderne. Bien que la dernière partie de la troisieme laisse soit déjà consacrée à ce siége, l'intérêt réel commence avec les quatre suivantes, que le plus grand nombre des manuscrits nomment à bon droit les *Fuerres de Gadres*. Si l'auteur de cette partie est encore Lambert li Cort, on peut assurer du moins que l'arrangeur auquel on doit ce qui précède ne s'est pas également attaché aux *Fuerres de Gadres*. C'est un bonheur : la versification en devient et plus énergique et plus nette; le souffle de l'inspiration poétique s'y fait mieux reconnaître, et cela dès les premiers vers, dignes de l'épopée grecque et de notre chanson de Roncevaux :

Devant les murs de Tyr, là dedans en la mer,
Li rois de Macidoine fist un castiel fremer...
Qu'à la cité ne puissent venir né retourner
Barges, nés; né galices n'i puisent ariver.
Li rois i comanda de sa gent à entrer,
Armes et garisons i fet assez porter,
Sovent de jor à autre i fet assaut livrer.

Puis, racontant les difficultés de l'entreprise :

La tiere estoit marastre à lui et à sa gent,
Quar recovrer n'i puent né *soile* né forment (seigle),
Et l'aigue est sure à boire qui del mur lor descent.

Les guerres de Gadres et la prise de Tyr forment une épopée complète, mais par malheur trop évidemment imitée de la chanson de Roncevaux. La situation des douze pairs de Grèce est en effet, dans les champs de Gadres ou Gaza, la même que celle des compagnons de Roland dans les gorges d'Espagne. Envoyés à la recherche de fourrages, pour venir en aide à l'armée qui assiége Tyr, sept cents guerriers sont surpris par trente mille barbares, commandés par le vaillant Betis, duc de Gadres. Dans cette extrémité, Eumenides s'adresse à chacun des autres pairs ; il les conjure de quitter le champ de carnage et d'aller prévenir Alexandre du danger pressant qu'ils courent : tous résistent à son ordre, à ses prières. Ils veulent tous mourir, et nul n'en serait revenu, si, criblé de blessures, le bouclier percé, le heaume rompu, Aristeus, ruisselant de sang, n'eût enfin laissé son coursier libre de reprendre le chemin de Tyr. Le combat est plein de mouvement et de vérité. Plus d'une fois on croirait lire quelque chose de l'Iliade. Il est aisé, d'ailleurs, de se représenter la gaieté qu'inspiraient aux auditeurs des couplets comme celui que nous allons citer.

Eumenides, après avoir vainement demandé à Nicanor d'aller avertir Alexandre, s'adresse à Philotas :

Eumenidus a dit : « Quar i allés Filote ;
« Et dites Alixandre que toute tiere est mote,
« Et sunt venu sor nous de Gadres Daraiote
« Et sunt bien trente mil de gent en une flote;
« Sé tost ne nous secuere, arons male rihote. »
Et cil li respondi : « Ne me prise une bote
« S'ainçois ne vais à branc comencier une note
« Qu'onques encor Bretons ne fist tele, en sa rote.
« Moult sera hui honis qui vera tel complote
« Et partira del camp si ainçois n'i escote.
« Ne quis que tel besoing samble jus de pelote.
« Quant mes haubers sera pertuisiés come cote,
« Et mes escus fendus environ la ligote,
« Et revenra au pas mes chevaux qui or trote,
« Et li sans de mon corps sur mon arcon ne flote,
« Ains ne me gabera li rois né Aristote.
« Or soions tout séur, come singes sor mote.
« Honnis soit li preudons qui par un jour radote! »

A la lecture, ces vers sembleront de mauvais goût sans doute, mais, récités ou chantés en plein air, chacune de ces rimes difficiles devait être le signal d'une explosion bruyante. Les chansons de geste, nous le répétons, n'étaient pas faites pour être lues.

Si nos lecteurs ne trouvent pas cette analyse tout à fait dépourvue d'intérêt, nous la continuerons dans un second article, et nous terminerons par quelques observations sur le mérite réel et les rares imperfections du travail de M. Henri Michelant.

LITTÉRATURE MODERNE.

Nouveaux essais d'histoire littéraire, par E. Geruzez, professeur suppléant d'éloquence française à la faculté des lettres, maître de conférences à l'école normale. — 1 vol. in-8°; Paris, 1845; chez Hachette.

L'auteur de ce volume nous en explique l'intention et l'esprit dans un court avant-propos. Il s'est depuis longtemps donné la tâche d'écrire une histoire abrégée de notre littérature ; mais, comprenant la grande difficulté d'un tel travail, il s'y prépare et s'y essaye par des études qui, « sans avoir de place dans le plan qu'il s'est tracé, le fami- « liarisent avec le sujet qu'il doit aborder sous une autre forme. » Tels étaient en effet les premiers *Essais* de M. Geruzez; tels sont ceux que nous allons examiner. Ces morceaux, d'ailleurs, bien que composés dans la prévision d'en former quelque jour un recueil, ont eu, pour la plupart, dans l'origine, d'autres destinations. Les notices sur Abailard, Fénelon, J. J. Rousseau, Buffon et Delille, ont paru dans le *Plutarque* français. Les chapitres *sur l'éloquence judiciaire au moyen âge*, *sur la prédication religieuse au moyen âge, sur la comédie politique sous Louis XII*, se retrouvent, sauf quelques changements, dans la publication déjà ancienne, mais non oubliée, d'un cours de M. Geruzez sur l'*Histoire de l'éloquence française ;* enfin, des articles de critique, mais d'une critique assez sérieuse et assez impartiale pour ne pas vieillir, non plus que les livres dont elle traite, sont venus utilement compléter un volume dont l'unité devait être avant tout celle d'une pensée morale et d'une continuelle leçon de bon goût.

Nous avouerons sincèrement l'embarras que nous éprouvons à juger un livre de ce genre. L'auteur nous en a si bien expliqué, défini le caractère; il y a tant de bonne foi et tant de modestie dans ses explications, qu'après des éloges, qui diront toujours moins que le jugement honorable de l'Académie (1), il n'y aura guère ici de place pour les critiques. Si nous demandons, par exemple, à M. Geruzez pourquoi sa notice sur

(1) On sait que l'Académie vient de décerner à ce nouveau volume, comme elle avait fait au précédent, un des prix fondés par M. de Montyon.

Abailard résume trop souvent des scènes historiques ou des doctrines qu'on aimerait voir exposées avec plus de détail, il répondra qu'il n'écrit pas une juste biographie, mais une esquisse; que d'ailleurs M. Cousin, et surtout M. de Rémusat, laissent aujourd'hui bien peu à dire sur ce sujet. Si nous nous étonnons que dans Alain Chartier, l'écrivain politique soit trop considéré à l'exclusion de l'historien et du poëte; que le chapitre de la *Comédie politique* ne traite, en réalité, que d'une comédie de Pierre Gringoire; que le morceau intitulé *Mazarin et la Fronde* pèche par la proportion et l'ensemble, il répondra que ce sont là, non des œuvres complètes, mais des commencements, et comme des pierres d'attente; que, pour parler de proportion et d'ensemble, il faut attendre l'achèvement de l'édifice. Tout cela ne satisfait pas le lecteur, d'autant plus exigeant qu'on l'a plus vivement intéressé; mais l'auteur est à couvert, et pour qui connaît les difficultés de ce monde, c'est plus que la moitié d'un succès. Malgré toutes les tentations de sévérité qui s'attachent à notre métier de critique, nous nous abstiendrons donc d'un procédé qui serait déloyal avec M. Geruzez : nous ne lui demanderons pas compte de ce qu'il aurait pu faire, nous le louerons d'abord franchement de ce qu'il a fait, et nous discuterons ensuite avec lui sur quelques vétilles où nous croyons pouvoir le trouver en défaut.

Les grands siècles littéraires, un peu préoccupés du bel idéal qu'ils poursuivent, négligent et souvent méprisent tout ce qui les a précédés. Ainsi, au temps d'Auguste, Virgile médit du vieil Ennius, Horace traite rigoureusement Lucilius, le père de la satire, et Plaute, le père de la comédie. Au temps de Louis XIV, les écrivains illustres du XVIe siècle sont peu lus, ou ne le sont que dans un intérêt, si je puis dire, égoïste : on y cherche des tournures, des mots à rajeunir, on y prend des leçons de naïveté, mais tout cela presque sans le moindre sentiment d'admiration ou de reconnaissance. Voyez de quelle façon Boileau habille ses glorieux ancêtres, dans l'*Art poétique*. Voltaire a continué cette injustice, et son coup d'œil, d'ordinaire si pénétrant et si sagace, n'a pas saisi, au milieu des ténèbres du moyen âge, la vive lumière de notre littérature naissante. Tout est changé aujourd'hui, à cet égard, soit progrès du bon sens public, soit que, moins ébloui par les chefs-d'œuvre contemporains, notre esprit demande plus volontiers au passé les modèles du beau, chaque jour plus rares autour de nous. De là tant de recherches patientes et curieuses à travers les premiers siècles de notre langue, de là tant de réhabilitations, où parfois le talent de l'avocat a plus contribué que le vrai mérite de son client ; de là ces retours enthousiastes de l'opinion vers des écoles et des auteurs oubliés ou méconnus. Bien peu d'esprits ont pu se soustraire à l'entraînement général, et ce ne sont peut-être pas les meilleurs. M. Geruzez

se rattache certainement au parti de cette critique généreuse qui a trouvé de si éloquents et de si habiles interprètes dans M. Villemain d'abord, puis dans M. Saint-Marc Girardin, et dans M. Nisard. Il a une tendre prédilection pour les renommées déchues; il en veut retrouver la raison historique, et il n'accepte pas comme telle la sottise ou l'égarement de tout un peuple. C'est ainsi qu'il a cru devoir appeler de l'injuste verdict si longtemps répété contre les prédicateurs du moyen âge, et leur prétendu style *macaronique*. Sa défense de Menot, Maillard et Barlette, est triomphante par cela même qu'elle n'est pas outrée, qu'elle explique tout, le bon comme le mauvais, mais ne justifie que le bon, et laisse le mauvais au compte de notre antique barbarie. Ses jugements sur la Pléiade sont écrits avec la même justesse; nous en dirons autant de son appréciation de Jacques Delille. Il y avait d'ailleurs, malgré la distance des temps, beaucoup d'analogie entre ces diverses causes. On vieillit si vite en ce siècle de brûlante activité ! Delille, que plusieurs de nous ont pu entendre, est déjà un poëte ancien, qui se réimprime à l'usage des pensionnats et pour les étrennes, mais qu'on n'ose plus louer dans un journal ou dans une revue. M. Geruzez proteste avec mesure, mais avec fermeté, contre ce dédain; nous regrettons seulement qu'il n'ait pas ici, comme il a fait au sujet de nos vieux sermonnaires, appuyé ses éloges par quelques citations et quelques discussions de détail. On n'a pas toujours un Delille sous la main, et l'on n'a pas toujours le temps, d'ailleurs, de le fouiller pour y chercher les beaux endroits qu'il faudrait relire.

Fénelon, J. J. Rousseau, Buffon, n'offraient pas cet intérêt d'une lutte encore indécise entre des opinions rivales : ce sont des renommées incontestables. Mais les deux premiers surtout, dans l'activité diversement orageuse de leur vie, prêtent à bien des jugements passionnés. Tous trois, d'ailleurs, ont été appréciés de nos jours par un de ces hommes dont la critique a conquis, à force de bon sens et d'éloquence, une autorité presque sans appel pour les hommes de goût. M. Geruzez lutte fort habilement contre ces conditions difficiles de son sujet : s'agit-il de la controverse du quiétisme, il en parlera en homme de notre siècle, attentif à distinguer les droits de la conscience et ceux du gouvernement, dans les matières de foi; il trouvera moyen d'expliquer les craintes exagérées de Bossuet, les excès de son zèle, et certains dangers des doctrines où s'égarait l'âme ardente et pure de Fénelon. Il fallait l'expérience de nos luttes, dans le demi-siècle qui vient de s'écouler, pour que cette grande affaire fût instruite avec une véritable équité. S'agit-il de la vie de Jean-Jacques et des étranges fautes qui la déshonorent, l'auteur apporte à ces délicates questions une judiciaire qui tient à la fois du moraliste et du père de famille :

c'était la vraie manière de les résoudre sans faiblesse comme sans excessive rigueur. M. Villemain, il est vrai, a déjà caractérisé ces grandes choses et ces misères, et il est bien périlleux d'en parler après lui. Mais depuis longtemps déjà suppléant de M. Villemain dans sa chaire de la Sorbonne, M. Geruzez a dû se familiariser avec ce voisinage d'une gloire qui désespère un peu l'émulation. Il admire, il aime beaucoup son illustre maître, et sait le dire souvent en termes gracieux et dignes; mais il croit aussi que les grandes, les brillantes leçons, ne sont pas faites pour décourager ceux qu'elles charment et instruisent. Il parlera donc de Fénelon, de Rousseau, de Buffon, après M. Villemain, avec moins de force et d'éclat sans doute, mais quelquefois avec plus d'ensemble; il cherchera de préférence les recoins oubliés dans l'histoire du génie, pour y porter quelque lumière nouvelle; il s'aidera souvent de cette parole qu'il a jadis entendue dans la même chaire, et conciliera ainsi, par des souvenirs, par des citations qui sont un hommage, sa reconnaissance avec la légitime liberté de son jugement.

Les deux chefs-d'œuvre de M. Geruzez, dans ce volume, sont les notices sur la Fontaine et sur madame de Sévigné. Ici encore ce n'est pas la nouveauté du sujet qui pouvait y attirer; mais, comme le dit très-bien l'ingénieux biographe, « il y a des écrivains sur les« quels on n'a jamais tout dit, parce que le sujet est inépuisable, « et avec lesquels on ne craint pas les redites, parce que, tout con« nus qu'ils sont, personne ne se fatigue d'en entendre parler. » Il en est de ces écrivains privilégiés comme des grands spectacles de la nature : après les traits qui frappent toutes les imaginations, il y a des beautés plus particulières, que chacun y découvre selon le tour de son esprit et de son âme. Les deux notices que nous louons abondent en petites découvertes de ce genre, les unes déjà vieilles, mais renouvelées ici par un art d'exposition piquante; les autres tout à fait neuves. On a, dans ces derniers temps, amassé beaucoup d'érudition autour de la Fontaine et de madame de Sévigné; il fallait, de l'érudition, dégager la substance vraiment historique : ce second travail n'est pas encore achevé, mais M. Geruzez y aura contribué pour une bonne part. Citons un exemple de ces curiosités, devenues sous sa plume d'amusantes anecdotes. *Racine vivra comme le café :* voilà une phrase qu'on a cent fois citée sous le nom de madame de Sévigné, et qui lui fait grand tort auprès de bien des gens.

« Comment se fait-il, observe M. Geruzez, que l'arrêt en question « soit devenu proverbe? M. de Saint-Surin, qui a commencé à démê« ler cette affaire, et M. Aubenas, qui l'a éclaircie après lui, vous di« ront que le premier coupable est Voltaire, et que la Harpe a con« sommé le crime. Madame de Sévigné avait dit en 1672, dans une

« disposition d'esprit que nous avons constatée : « Racine fait des « comédies pour la Champmeslé; ce n'est pas pour les siècles à venir : « si jamais il cesse d'être amoureux, ce ne sera plus la même chose. « Vive donc notre vieil ami Corneille! » Quatre ans après, elle écri- « vait à sa fille : « Vous voilà donc bien revenue du café; mademoiselle « de Meri l'a aussi chassé. Après de telles disgrâces, peut-on compter « sur la fortune? » Il y avait quatre-vingts ans que ces deux petites « phrases reposaient à distance respectueuse, chacune à sa place et dans « son entourage, qui se modifia lorsque Voltaire s'avisa de les rappro- « cher en les altérant : « Madame de Sévigné croit toujours que Ra- « cine *n'ira pas loin;* elle en jugeait comme du café, dont elle disait « *qu'on se désabuserait bientôt.* » Sur ce texte, la Harpe composa « alors la phrase sacramentelle : « *Racine passera comme le café.* » « Il la porte tout simplement au compte de madame de Sévigné. « M. Suard l'adopte, et les moutons de Panurge viennent ensuite. C'est « ainsi que s'est composé ce petit mensonge historique, qui sera long- « temps encore une vérité pour bien des gens. Cependant, madame de « Sévigné a loué Racine avec enthousiasme (1), et M. Aubenas nous « fait remarquer que nous lui devons probablement l'usage du café au « lait (2). » Combien de paroles célèbres qui, comme celles qu'on vient de voir, ne furent jamais ni écrites ni prononcées!

M. Geruzez nous semble moins heureux quand il essaye de justifier madame de Sévigné d'un reproche tout autrement grave, au sujet de la répression des troubles de Bretagne. On lit dans la lettre du 24 novembre 1675 : « Vous me parlez bien plaisamment de nos mi- « sères. Nous ne sommes plus si roués. Un en huit jours seulement, « pour entretenir la justice. Il est vrai que la penderie me paraît « maintenant un rafraîchissement : j'ai une tout autre idée de la jus- « tice, depuis que je suis en ce pays. Vos galériens me paraissent une « société d'honnêtes gens qui se sont retirés du monde pour mener « une vie douce. » On a imaginé force moyens indirects de sauver à la plus aimable femme du XVIIe siècle le reproche d'insensibilité. Son biographe (nous pourrions bien dire son panégyriste) croit qu'il suffit, pour l'excuser, de la bien comprendre; et voici la paraphrase qu'il nous propose à cet effet : « Vous avez mauvaise grâce, ma fille, à « plaisanter sur nos misères; il est vrai que nous sommes un peu « moins malheureux, on ne roue plus aussi souvent, nos juges ne se « donnent ce passe-temps qu'une fois la semaine, pour ne pas en per-

(1) Lettre du 20 février 1689.

(2) Lettre du 29 janvier 1690. 1660 est une faute d'impression dans M. Geruzez.

« dre l'habitude. Ce supplice est si affreux, qu'au prix de la roue, la « pendaison semble un rafraîchissement. Ces gens-là entendent la « justice autrement que nous. J'avais cru qu'une mutinerie était moins « criminelle que le vol et l'assassinat; mais puisque je vois d'un côté « les galères, et de l'autre la roue, et par amendement la potence, il faut « bien que je me sois trompée. Vos galériens sont d'honnêtes gens, et nos « paysans d'abominables scélérats. » Mais nous objecterons d'abord à cette complaisante paraphrase deux lignes que l'auteur omet de transcrire dans la lettre en question, et qui prouvent que les galériens dont parle madame de Sévigné sont aussi des Bretons, envoyés aux galères pour la même cause que d'autres étaient *roués* et *pendus* : « *Nous vous « en avons bien envoyé par centaines; ceux qui sont demeurés sont « encore plus malheureux que ceux-là.* » Nous objecterons d'autres passages, où la même légèreté de langage se retrouve, avec des variantes qui aujourd'hui nous font frémir : « Nos pauvres bas Bretons, à ce « qu'on nous vient d'apprendre, s'attroupent quarante, cinquante par « les champs, et dès qu'ils voient les soldats, ils se jettent à genoux et « disent : *Mea culpa:* c'est le seul mot de *français* qu'ils sachent; comme « nos Français, qui disaient qu'en Allemagne le seul mot de *latin* « qu'on disait à la messe, c'était *Kyrie eleïson*. On ne laisse pas de « pendre ces pauvres bas Bretons; ils demandent à boire et du tabac, « et qu'on les dépêche; et de Caron pas un mot. » (24 septembre 1675.) « M. et madame de Chaulnes ne sont plus à Rennes : les rigueurs « s'adoucissent. A force de pendre, on ne pendra plus. » (3 novembre.) Puis, entre diverses mentions des troupes envoyées pour pacifier la malheureuse Bretagne : « Vous savez les malheurs de cette province; « il y a dix ou douze mille hommes de guerre qui vivent comme s'ils « étaient encore au delà du Rhin. » (20 décembre.) « Pour nos soldats, « on gagnerait beaucoup si c'étaient des cordeliers (1); ils s'amusent « à voler : ils mirent l'autre jour un petit enfant à la broche; *mais « d'autres désordres, point de nouvelles.* » (5 janvier 1676) (2). Il n'y a pas de commentaire pour justifier de telles paroles. Veut-on du moins les expliquer? qu'on lise, dans une lettre du 17 novembre 1675, le passage suivant : « M. de Chaulnes proposa de faire une députa-

(1) L'édition de M. Monmerqué porte : « On gagnerait beaucoup qu'ils fissent comme vos cordeliers. » N'est-ce pas plutôt une altération qu'une correction de l'ancien texte?

(2) Je ne prends que pour plaisanterie ces lignes écrites avant le commencement des exécutions : « On dit qu'il y a cinq ou six cents bonnets bleus en basse « Bretagne qui auraient bon besoin d'être pendus, pour leur apprendre à parler : « la haute Bretagne est sage, et c'est mon pays. » (3 juillet 1675 ; comparer la lettre du 19 juin.)

« tion au roi, pour l'assurer de la fidélité de la province, et de l'obli« gation qu'elle lui a d'avoir bien voulu envoyer des troupes pour la « remettre en paix (on vient de voir quelle *paix !*), et que *sa noblesse* « n'a eu aucune part aux désordres qui sont arrivés. » Qu'on en rapproche les témoignages de Saint-Simon : « M. de Chaulnes avait de« puis très-longtemps le gouvernement de la Bretagne, et il y était « adoré. — Madame de Chaulnes, si accoutumée à être la reine de « la Bretagne, et qui y était passionnément aimée. — Les Bretons « furent au désespoir (quand M. de Chaulnes perdit son gouverne« ment), tous le montrèrent par leurs lettres, leurs larmes et leurs « discours. Tout ce qu'il y en avait à Paris ne bougea pas de l'hôtel « de M. de Chaulnes, avec plus d'assiduité encore qu'à l'ordinaire. » (Tome I, ch. 26.) « M. de Chaulnes mourut enfin, de la douleur de « son échange forcé de son gouvernement de Bretagne, où il était « adoré (1), et qui lui donna jusqu'au bout, et corps et particuliers, « les marques les plus continuelles de sa vénération, de son attache« ment, de ses regrets. » (Tome II, p. 199; cf. p. 336.) Les Bretons qui *adoraient* M. et madame de Chaulnes, c'étaient les nobles et les riches; le pauvre peuple qui se faisait pendre et rouer, ou envoyer aux galères, pour avoir brisé les vitres de l'hôtel de l'intendance, estimait moins, à ce qu'il semble, les vertus de son gouverneur ; et madame de Sévigné a beau dire, dans un accès de bonhomie : « J'aime « nos Bretons; ils sentent un peu le vin, mais votre fleur d'orange ne « cache pas de si bons cœurs ; » quand les Bretons deviennent *insolents* (2) envers leur maître, la grande dame prend bien vite parti contre eux pour ses amis menacés. Si supérieur qu'on soit par le génie et le cœur, échappe-t-on jamais complétement aux mœurs et aux préjugés de son siècle?

En général, M. Geruzez eût gagné à pousser plus avant certaines recherches d'histoire qu'il se contente d'effleurer. Nous regrettons aussi qu'il cite trop rarement ses autorités, ayant surtout blâmé quelque part, de cette sobriété excessive, l'auteur d'une célèbre histoire de Louis XIII. La citation a quelque chose de pédantesque, nous en con-

(1) Le vrai est qu'il y faisait des gains énormes, si nous en jugeons par une note de Dangeau (6 octobre 1692 : « Les armateurs, en Bretagne, ont fait tant de prises, qu'on croit que M. de Chaulnes a eu pour sa part 8 à 900,000 livres), et qu'il était de grosse dépense, comme on le voit par la dernière ligne de son oraison funèbre dans Saint-Simon : « Il ne laissa point d'enfants, mais force dettes. »

(2) 19 juin 1675 : « Il y a eu quelques petites *tranchées* en Bretagne; il y a eu même à Rennes une colique pierreuse. M. de Chaulnes voulut, par sa présence, dissiper le peuple; il fut repoussé chez lui à coups de pierres. Il faut avouer que cela est bien insolent. »

venons; mais elle permet de vérifier des affirmations qui, sans ce contrôle, ont toujours un peu moins de valeur ; elle est d'ailleurs un secours bien commode pour le lecteur, curieux d'aller un peu plus loin que son guide.

Hasarderons-nous, en terminant, quelques remarques sur le style de M. Geruzez ? Depuis longtemps ce genre de remarques est bien tombé en désuétude ; du moins on ne blâme ou l'on ne loue que les qualités ou les défauts extrêmes ; il semble puéril de s'attacher aux nuances. C'est peut-être une des principales causes de l'altération de la langue et du goût français depuis un demi-siècle. Mais M. Geruzez a sur ce point des principes trop sévères pour décliner la critique, si elle lui reproche quelque négligence, comme lorsqu'il dit : « Voyons quel « concours de faits contingents était nécessaire à la production et à « la conservation de cette correspondance (celle de madame de Sévi« gné); » ou quelque trait d'affectation, comme à propos de la même dame : « Née le 5 février 1626, veuve le 5 février 1651, elle se sépara « de sa fille le 5 février 1671. Ainsi le sort, qui avait déjà placé sur « le même jour sa naissance et son veuvage, amenait encore à la « même date, après un intervalle de vingt années, la crise principale « de sa vie. Épreuve déchirante ! mais la gloire était à ce prix. » Ou comme à propos des vers de Charles IX à Ronsard : « On se prend à « regretter, en lisant ces vers si fermes de facture, si nobles de pen« sée, à regretter que Charles IX n'ait pas cultivé exclusivement la « poésie. S'il eût écarté sa mère, et qu'il se fût reposé sur l'Hospital « des soins de la royauté, pour versifier à loisir, nous aurions un « mauvais règne de moins et un bon poëte de plus. » Nous opposerons au rapprochement de ces taches, rares et légères d'ailleurs, quelques lignes d'une noble simplicité, qui peut servir de modèle :

« Pourquoi faut-il ajouter à ces éloquentes paroles (de M. Ville« main), que la révolution n'a laissé subsister que la gloire de Buf« fon ? et cependant il avait un fils ! Cet héritier d'un grand nom, qui « poussait la piété filiale jusqu'à l'adoration, colonel de cavalerie à « vingt-neuf ans, digne par son courage du génie de son père, riche « d'avenir, et capable de s'illustrer en servant son pays, monta, quel« ques jours avant le 9 thermidor, sur l'échafaud de la Terreur, et « de là, intrépide et résigné, il fit entendre à la foule ces simples et « héroïques paroles, qui nous serrent le cœur et qui percent l'âme : « *Citoyens, je me nomme Buffon*. Quel martyr et quels bourreaux ! « Hâtons-nous de dire, pour opposer la vertu au crime, que la fille de « Daubenton, veuve à vingt-trois ans de ce noble jeune homme, en a « gardé pieusement le souvenir, et que, parvenue à une vieillesse avan« cée, elle fait bénir à Montbard le nom vénéré de comtesse de Buffon. »

Il y a beaucoup de pages plus brillantes que celle-là dans le livre de M. Geruzez, mais il n'y en a pas de meilleures pour ceux qui aiment retrouver le cœur de l'homme sous le talent de l'écrivain.

La Closerie des Genêts, drame en six actes, huit tableaux et un prologue, par M. Frédéric Soulié; représenté pour la première fois, à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 14 octobre 1846.— In-12 de 135 pages. — Paris; chez Michel Lévy; 1846.

La *Closerie des Genêts* est une de ces productions informes qui ne sont point du domaine de l'art, et qui reçoivent vulgairement aujourd'hui le nom de drames. Nous n'apprendrons pas assurément à nos lecteurs ce que sont les œuvres dont nous parlons. Ils savent que, pour faire un drame, il faut, quel que soit le sujet, nécessairement employer le fer (principalement les bonnes lames de Tolède et la hache du bourreau), le poison, l'eau et le feu; qu'il est utile, parfois, de transporter les personnages dans les cachots les plus noirs ou dans un cimetière; qu'il est indispensable de faire durer l'action des mois et des années, pour narguer les vieux auteurs et les règles dites *classiques*, lesquels voulaient que cette action ne pût se prolonger au delà de vingt-quatre heures. En cela, tous les drames se ressemblent; mais ils ont encore quelque chose de commun, c'est la forme. Le style en est ampoulé jusqu'au ridicule, ou trivial jusqu'à la bassesse. Ils diffèrent cependant en un point, c'est par le nombre des *tableaux*. Ce nombre a varié, dans ces derniers temps, de six à seize.

Soyons équitables pourtant : M. Frédéric Soulié s'est montré original par un côté; il s'est abstenu de la décapitation, des fusillades, des empoisonnements et de la strangulation. Point de cimetière ni de cachots dans la *Closerie des Genêts;* point de ces foules tumultueuses qui crient *Noël! noël!* quand on leur donne, sur le théâtre, les costumes du moyen âge, ou *Mort aux tyrans!* dans les épisodes de l'histoire moderne. Vous y verrez tout simplement

une course aux chevaux faite au son des fanfares devant une *foule nombreuse de dames, d'élégants, d'officiers, de jockeis, de paysans, en tête desquels marchent les autorités du pays.* Plus tard, c'est une fête bretonne avec accompagnement de bouquets et de vieilles chansons. Il n'y a rien enfin dans tout le cours du drame, puisqu'il faut l'appeler drame, qui présage de grandes tempêtes ou des scènes d'extermination. Aussi voyez : M. Frédéric Soulié, qui a fait, sous le rapport de la forme, une pièce détestable, aussi détestable que peuvent l'être toutes celles de ses devanciers, n'a été obligé de tuer personne. Il y a bien, à la fin, un des personnages qui meurt de mort violente. Mais qu'est-ce, après tout, que cette dame Léona qui se jette, la tête la première, dans un étang? Faut-il donc faire attention à si peu de chose ? Le théâtre moderne a tellement émoussé nos sens, qu'en voyant le dénoûment de la *Closerie des Genêts*, il n'est pas un spectateur qui n'ait été tenté, comme ceux dont parle a Fontaine, de s'écrier :

. . . . Ce n'est rien,
C'est une femme qui se noie.

Nous faisons un mérite, assurément, à M. Frédéric Soulié de n'avoir montré que de loin, dans son drame, l'épée et le pistolet, et d'avoir mis complétement à l'écart le stylet et l'arsenic. Mais pour composer une bonne pièce, il ne suffit pas de s'abstenir d'absurdités ou de monstruosités, il faut encore trouver un sujet convenable, inventer des situations vraisemblables, donner de la régularité à l'action. C'est ce que M. Frédéric Soulié, par esprit de système ou par impuissance, n'a point fait. Son drame est moins horrible à voir que d'autres drames; c'est tout ce que nous voulons dire.

Qu'est-ce donc, enfin, que cette *Closerie des Genêts* dont nous parlons à nos lecteurs, moins à cause de sa valeur littéraire que pour le bruit qu'elle a fait, et l'immense succès de boulevard qu'elle a obtenu ? En voici le sujet :

Georges d'Estève, fils d'un ancien général de l'empire, a séduit une jeune fille appelée Louise. Le séducteur s'est conduit avec tant de discrétion et de mystère, que la femme de Georges (car il est marié), quoique bien clairvoyante et bien expérimentée dans les choses d'amour, comme nous le dirons tout à l'heure, n'a jamais

soupçonné ses relations avec Louise. Celle-ci, de son côté, a fait preuve de prudence et d'adresse, puisqu'elle a dérobé sa grossesse et son accouchement à son vieux père, le fermier Kérouan, type des rudes loyautés de roman ou de mélodrame.

Georges, cela est évident, ne peut épouser Louise. Il s'est marié avec une certaine dame de Beauval, aussi appelée Léona, qui certes ne lui laissera pas oublier qu'il n'est permis à un homme de convoler à de secondes noces qu'après la mort de sa première femme. Georges, qui aime Louise, est donc bien malheureux. Mais Louise, jeune fille pleine de douceur et de vertu (abstraction faite de la grossesse), est plus malheureuse encore. Elle se demande, elle qui ignore le mariage de Georges, pourquoi son séducteur tarde tant à l'épouser. N'ont-ils pas un enfant? D'ailleurs, elle vit dans de mortelles angoisses, car le hasard peut, un jour ou l'autre, révéler à tous son déshonneur. Alors quelle douleur et quelle honte! Louise, il faut en convenir, est dans une bien triste position.

Pour faire pénétrer nos lecteurs dans cet immense *imbroglio* de la *Closerie des Genêts*, il faut que nous racontions maintenant une autre histoire. Georges d'Estève est peintre, et, comme tous les peintres, il a fait un voyage en Italie. C'est là qu'il a rencontré madame Léona de Beauval. C'est une de ces femmes élégantes, aux mœurs faciles, qui parient cent louis aux *courses de chevaux*, donnent des poignées de main aux lions, disent: Vous êtes d'une *indiscrétion outrageante* ou d'une *impertinence haïssable*, et lisent Balzac par-dessus le marché; c'est une de ces femmes, enfin, qui n'ont jamais existé que dans l'imagination des romanciers. Georges, on le conçoit, ne pouvait se dispenser d'aimer Léona. Il a fait pour elle mille folies qu'il a couronnées par la plus grande de toutes: il l'a épousée. Nous n'avons pas besoin de dire que le mariage a été traité, conclu, mené à bonne fin, malgré le général comte d'Estève, lequel craignait peut-être, non sans quelque raison, d'avoir une bru trop avancée. De là ressentiment implacable du père, qui ne veut plus revoir son fils. Mais qu'importe à Georges? N'a-t-il pas Léona? Hélas! les joies et les plaisirs du mariage passent vite. Georges, le malheureux Georges s'aperçoit enfin qu'il aurait pu faire mieux que d'épouser madame de Beauval; et ce qui l'amène à penser ainsi, c'est qu'il aime Louise, jeune fille bonne et simple, qui ne parie pas cent louis aux courses de chevaux, et ne lit pas M. de Balzac. Finalement, dégoûté de Léona, et, d'un autre côté, ne sachant que faire

parce que Louise est grosse de ses œuvres, il se sauve dans la maison paternelle. M. le général comte d'Estève ne pouvait moins faire que d'accueillir un pareil fils, qui abandonnait ainsi, pour rentrer au bercail, sa femme, même ses enfants, s'il en avait eus. Mais, Georges, ne vous y fiez pas; madame Léona de Beauval a trop lu M. de Balzac et tous les romans à couverture jaune, pour laisser fuir ainsi un jeune benêt. Elle vous rattrapera, soyez-en sûr.

Ici commence une troisième histoire. Le 1er régiment des chasseurs d'Afrique a pour colonel M. de Montéclain. C'est un marquis jeune, riche, et fortement enclin à la séduction, comme tous les colonels de comédie. Il a eu le bonheur d'être aimé de madame de Beauval; puis il a fait faillir la Mariquitta, Lolotte, la Sessi, la *délicieuse* Labrador, *vertus illustres par leurs faiblesses*. Ajoutez à cela la danseuse Mercedès, sans compter le menu fretin. Ceux qui liront la *Closerie des Genêts* seront convaincus qu'Abd-el-Kader ou l'*abbé Cadé*, comme l'appellent, dans le drame, les paysans de M. Frédéric Soulié, laisse bien des loisirs à nos soldats. N'oublions pas non plus que le 1er régiment des chasseurs d'Afrique, dont nous parlions plus haut, possède un maréchal des logis, Christophe Kérouan, autrement dit Aly, frère de Louise, lequel est à tous les maréchaux des logis de l'armée, sous le rapport de la vérité, ce que M. le marquis de Montéclain est à tous les colonels. Mais passons.

Un jour, M. de Montéclain se trouva subitement dégoûté de la danseuse Mercedès. Pourquoi cela, s'il vous plaît? C'est qu'il avait vu Lucile, sœur de Georges et fille du général comte d'Estève. Cette fois il ressentit un véritable amour, un amour où il entrait, pour la femme adorée, autant de respect que d'admiration. M. de Montéclain eût volontiers demandé la main de Lucile; mais de graves obstacles s'y opposaient. Le général avait pour lui une sorte d'antipathie, presque de la haine; et il lui avait donné, en maintes circonstances, des preuves de son mauvais vouloir. D'où venait cette inimitié? Montéclain nous le dit, dans le drame de M. Frédéric Soulié, avec esprit et vivacité : « Il ne m'aime pas, je le conçois. Il est le fils d'un pauvre maître d'école de village; je suis l'héritier des anciens maîtres de son père. Il est devenu comte de l'empire; mais nous sommes marquis de Montéclain depuis six cents ans. Il est parti comme soldat de la république, et il a vu sa carrière brisée sous la restauration, au moment où la

mienne commençait. Il a fait dix fois plus que moi pour sa fortune, et le hasard m'a donné dix fois plus de fortune qu'il n'en a... Ne sont-ce pas là d'excellentes raisons pour qu'il me déteste ?... Ajoutez à cela que nous sommes voisins de campagne ; — il a une maison, et moi un château ; il a un jardin, et moi un parc ; je vois chez lui, et mes terrasses coupent sa vue... Et enfin, par-dessus tout, il est du temps passé, et moi du temps présent ; il est vieux, et je suis jeune ; il finit, et je commence. »

Il s'agit pour Montéclain, qui aime sérieusement Lucile, de se rapprocher du comte d'Estève. Mais comment y parvenir ? Voici un des moyens imaginés par M. de Montéclain. Il apprend qu'il doit y avoir des courses en Bretagne, non loin de ses domaines et de ceux du comte d'Estève. Les chevaux du général sont engagés ; il veut aussi faire courir, non pour gagner le prix et triompher, mais pour être battu d'une manière éclatante. Il suppose que la joie du succès disposera aux accommodements l'envieux général. Il part donc pour la Bretagne.

Qu'il nous soit permis de mener de front, dorénavant, les trois histoires que nous avons racontées séparément, et nous arriverons bien vite à la fin du drame.

Dès le lever du rideau, tous les personnages que nous avons nommés sont en Bretagne : Montéclain, qui veut épouser Lucile, et Lucile, qui, croyez le bien, ne restera pas insensible aux hommages de Montéclain ; Georges, qui s'est sauvé pour échapper à Léona, et Léona, qui cherche Georges ; Louise aussi avec son père Kérouan, son frère Aly et son enfant, qui est nourri, non loin d'elle, à l'insu de tous, dans un endroit qu'on appelle la *Closerie des Genêts*. Avons-nous besoin de dire que le général comte d'Estève est présent à l'action ? Nous ne vous parlerons point ici d'un certain Pornic, valet de ferme, aussi grossier que stupide, qui n'apparaît sur la scène que pour faire et débiter de plates sottises ; ni de Dominique, vieux soldat tellement avarié (si nous le jugeons par sa conversation), que M. Émile Marco-Saint-Hilaire lui-même n'oserait en faire usage pour ses *Souvenirs* du temps de l'empire.

Dès le début, Louise, en proie au désespoir parce qu'elle suppose que Georges ne l'épousera pas, et que son déshonneur sera divulgué, veut se dérober à tous ses chagrins par la mort. Elle écrit une lettre à son père. Mais le vieux Kérouan ne sait pas lire. Heureusement Lucile, l'amie de Louise, se trouve là fort à propos

pour se saisir de la lettre, et pour en rendre compte à sa manière. Elle a hésité pourtant, et son émotion n'a point échappé à Kérouan, qui, soupçonnant une supercherie, s'adresse au marquis de Montéclain. Celui-ci, qui s'est aperçu de l'anxiété de Lucile, parcourt la lettre des yeux; et lui aussi, comme mademoiselle d'Estève, abuse Kérouan par un mensonge. Ainsi, la fille du général et Montéclain se sont rencontrés pour une bonne action, pour sauver Louise. « Oh!.... *il m'a comprise*, » dit Lucile, à part, bien entendu. De là l'estime; l'amour viendra bientôt.

Cependant Léona, la terrible Léona, est là qui rôde, écoutant les moindres propos, épiant les moindres gestes. Ses yeux suivent et Montéclain, un de ses anciens amants, qu'elle redoute, et Georges et Lucile, et le général; tout le monde enfin. Elle a vu le colonel parler bas à Lucile. Quoi ! viendrait-il, lui aussi, pour l'écarter de la famille de Georges, où jusqu'ici elle n'a pu se faire admettre ? Sa résolution est prise : elle se vengera d'une manière terrible de tous ceux qui ont voulu l'humilier; de Montéclain, de Georges, de Lucile, et du général. Une occasion semble se présenter; elle la saisit avidement. Elle a entendu parler de la *Closerie des Genêts*, d'un enfant qu'on y élève mystérieusement. Cet enfant est sûrement le fruit des amours cachées de Lucile. Elle l'insinue, le dit à tous : c'est ainsi qu'elle déshonore la famille où elle veut entrer. Léona n'agit pas avec prudence et sagesse, on en conviendra.

Bientôt on sait dans tout le pays que Lucile a été séduite. Le comte d'Estève apprend aussi à la fin son déshonneur. Qu'on juge de la douleur et de la colère de ce loyal soldat ! Il demande ses pistolets. Que va-t-il faire ? Nous ne le savons. Seulement, le fermier Kérouan, son vieil ami, est là qui le console et qui l'arrête, lorsque tout à coup (qu'on nous permette de ne point entrer dans les détails) on apprend que l'enfant déposé à la *Closerie des Genêts* appartient, non point à Lucile, mais à Louise. Tout change alors : c'est Kérouan, vrai type de l'honneur breton, qui est en proie au plus violent désespoir, et que contient à peine, les rôles étant changés, le général comte d'Estève. Nous devons dire en passant que toute cette partie de l'œuvre de M. Frédéric Soulié renferme des situations vraiment dramatiques, qui sont traitées avec une grande énergie.

Kérouan veut connaître à toute force le nom du séducteur. C'est

Georges; mais au mal il n'y a nul remède : Georges est marié. Montéclain, d'accord avec Lucile, veut sauver Louise. Il n'y a d'autre moyen que d'écarter l'infâme Léona, qui croit triompher, et se montre aux yeux de tous comme la femme du jeune d'Estève. On le sait, il est plus facile, devant la loi, de se marier que de se *démarier ;* les cas de nullité sont rares, presque impossibles. Voyons pourtant si le colonel ne viendra pas à bout de surmonter tous les obstacles.

Montéclain, qui est un homme avisé et sait beaucoup de choses, donne un rendez-vous à madame Léona de Beauval, ou, comme vous voudrez, à madame d'Estève. Elle y vient. Seulement Montéclain n'est pas seul; deux hommes sont avec lui. Voici une partie de la scène qui se passe entre ces quatre personnages :

MONTÉCLAIN...... Écoutez donc, Madame, écoutez, Messieurs, et n'oubliez pas dans quel but nous sommes ici, quel serment nous lie... et qu'il faut que Georges d'Estève soit libre. Vous saurez que madame de Beauval est née à Pondichéry, de M. et de madame de Marsan, parents de M. le duc d'Hérici... (*A Léona.*) Si je me trompe, vous rectifierez mes erreurs...

LÉONA, *d'une voix troublée.* Continuez, Monsieur.

MONTÉCLAIN. A douze ans elle était orpheline..., et à quinze ans elle était veuve de M. de Beauval. Se trouvant sans famille et presque sans fortune, elle se décida à quitter les Indes pour venir en France, près du duc d'Hérici. Elle partit donc, en compagnie d'une certaine Isabelle Pommier, qui avait été élevée avec elle, et qui, par conséquent, avait été initiée aux mystères les plus intimes de la famille... Me trompé-je ?

LÉONA. Qu'importent tous ces détails ?

MONTÉCLAIN. A prouver à ces messieurs que je suis parfaitement instruit, et qu'ils pourront juger et condamner sans crainte.

LÉONA. Condamner..., dites-vous ?...

MONTÉCLAIN. Pendant la traversée, il paraît que madame de Beauval tomba dangereusement malade...

LÉONA. Vous vous trompez; jamais je ne me suis mieux portée.

MONTÉCLAIN. Je suis ravi de l'apprendre... Ce fut donc Isabelle Pommier qui fut malade, à ce qu'il paraît; car il est certain que l'une des deux femmes qui voyageaient sur *l'Atalante* était près d'expirer au moment où le navire fit naufrage... en vue du Cap. Le navire périt, corps et biens..., à l'exception de deux jeunes femmes qu'un pilote parvint à sauver, et à ramener dans sa maison. Ce bon Hollandais, qui ne comprenait pas un mot de français, prit, à ce qu'il paraît, la servante pour la maîtresse... Il donna la plus belle chambre à Isabelle Pommier, qui continuait à se mourir..., et il installa assez rudement madame de Beauval près d'elle, pour la soigner et la veiller...

LÉONA. Eh bien ?

MONTÉCLAIN. Eh bien ! ce que vous ne croiriez jamais, c'est qu'Isabelle Pommier, qui se mourait, eut la force de se lever dans la nuit, et d'empoisonner madame de Beauval, qui se portait à ravir !

LÉONA. Vous mentez, Montéclain ! madame de Beauval est morte de sa maladie.

TOUS, *se levant, ainsi que Léona*. Enfin !...

LÉONA. Ah !... malheureuse !...

MONTÉCLAIN. Madame de Beauval est morte... Nous ne voulions pas savoir autre chose...

LÉONA, *à part*. Je suis perdue !...

On comprend combien cet aveu de madame de Beauval est grave. L'article 180 du Code civil dit expressément : *Lorsqu'il y a eu erreur dans la personne..... le mariage peut être déclaré nul.* Georges est donc sauvé, puisque Léona a usurpé les noms et titres de madame de Beauval, et n'est plus qu'Isabelle Pommier. Il semble pourtant qu'il reste une ressource à cette terrible femme : elle peut nier son aveu. Ne craignez rien ; M. Frédéric Soulié dissipera vite vos inquiétudes. Ceux qui assistent le marquis de Montéclain sont deux hommes dont on ne peut récuser le témoignage en justice : c'est, d'une part, M. Longuet, notaire, et, de l'autre, M. d'Avatianne, procureur du roi. Tout est donc découvert, et Léona s'enfuit.

Revenons à Louise. Elle apprend à son tour que Georges est marié. Cette nouvelle lui porte le dernier coup. Elle saisit son enfant et s'enfuit avec lui vers un lac pour se noyer. Mais on soupçonne son dessein. Son père, son frère, avec une foule de paysans, se précipitent pour garder les bords du lac. Ils n'ont pu si bien faire pourtant qu'une femme ne paraisse inopinément sur une roche qui domine un gouffre, et ne se jette à l'eau. Hélas ! Louise est donc morte ? Point du tout : c'est madame de Beauval qui, en se noyant, s'est punie plus sévèrement, dit le drame, que la loi n'eût pu le faire. Louise reparaît, elle sera la femme de Georges, et Lucile, à son tour, donnera sa main au fortuné colonel, au marquis de Montéclain.

Tel est ce drame de la *Closerie des Genêts*, avec ses mille incidents, et, ce qui est un vice grave dans une composition de cette nature, avec sa double action. D'une part, les petites amours de comédie : Montéclain et Lucile ; de l'autre, les grandes passions de la tragédie : Louise, Georges, et Léona de Beauval.

Parlerons-nous ici des invraisemblances que, pour se tirer d'affaire et pour amener un dénoûment, M. Frédéric a semées à pleines mains dans son œuvre? Elles sont nombreuses et choquantes. Sans doute elles n'échapperont point à ceux qui liront notre rapide

analyse. Qu'il nous soit permis, pour exemple, d'en signaler une que l'on rencontre dès le début du drame. Louise, avons-nous dit, veut se tuer pour échapper au chagrin et à la honte. Elle écrit à son père, qui s'est rendu aux courses, et qui se trouve, par conséquent, au milieu d'une foule immense. Elle lui avoue sa faute, et lui apprend sa dernière résolution. A qui confie-t-elle sa lettre? A un valet de ferme, à Pornic, le plus stupide des hommes. Mais il y a plus: Kérouan ne sait pas lire: Louise ne l'ignore pas. Comment n'a-t-elle pas songé qu'elle dévoilait ainsi publiquement son déshonneur? Ce n'est pas Kérouan qui ouvrira la lettre et la lira : ce sera le premier qui se présentera à lui, un homme étranger à sa famille peut-être. Le ciel, heureusement, vient en aide, pour le moment, à Louise et au vieux fermier, et leur envoie Lucile et Montéclain. Il est bien d'autres incidents, aussi peu vraisemblables, que nous pourrions citer depuis la première scène jusqu'à la fin, jusqu'à cette espèce d'interrogatoire, devant témoins, que le colonel fait subir à Léona.

Nous signalerons encore, dans le drame de M. Frédéric Soulié, le mélange du comique et du tragique, dont on abuse tant aujourd'hui. Nous reconnaissons qu'une pièce de théâtre, écrite en prose, se prête plus volontiers qu'une œuvre versifiée à ce mélange. Mais, dans tous les cas, il ne faudrait pas que le comique fût aussi exagéré et quelquefois aussi faux que dans la *Closerie des Genêts.* D'ailleurs, dans une action vraiment tragique, ce comique est-il bien nécessaire? C'est une question que nous ne voulons pas examiner ici. Nous savons à l'avance la grande raison de nos dramaturges : ils répondent d'une voix unanime : *Shakspeare.* Ils oublient seulement qu'ils n'ont rien de commun avec ce grand génie. Il y a deux hommes dans Shakspeare : l'homme de tous les temps, celui qui est immortel; et l'homme du XVIe siècle, siècle encore grossier, où naissent à peine, en Angleterre, l'art et la littérature. C'est ce dernier homme que nos dramaturges ont imité. Qu'ils se rassurent pourtant; la critique leur pardonnera beaucoup le jour où ils écriront Hamlet, Othello, Roméo et Juliette, Macbeth et Richard III.

Que dire du style de la *Closerie des Genêts?* Il est celui de tous les romans de M. Frédéric Soulié, ou, pour nous exprimer avec plus de précision et de vérité, celui de tous les romans et de tous les drames qui inondent aujourd'hui nos cabinets de lecture. Il y a seulement çà et là, en dehors des formes admises par notre jeune

école, formes où l'on ne trouve que l'apparence de la hardiesse et de la facilité, il y a, disons-nous, une certaine originalité et une certaine puissance, mal contenue, qui nous portent à croire qu'avec du travail, de saines études littéraires et le respect pour nos grands modèles, M. Frédéric Soulié eût été, peut-être, un éminent écrivain.

Joignons à ce jugement, très-général, une observation qui s'applique particulièrement au drame dont nous parlons. On rencontre, dans la *Closerie des Genêts,* un certain nombre de personnages qui ne sont pas toujours, ainsi que nous l'avons fait remarquer, dans la vérité, mais qui emploient au moins, à peu de chose près, quelles que soient les situations où ils se trouvent, le langage de la bonne société. Les autres, au contraire, en assez grand nombre, s'expriment dans un jargon qui peut être usité au fond de nos campagnes, sur nos boulevards ou dans nos casernes, mais que ne comportent point les œuvres d'art. Nous avons déjà signalé Pornic et Dominique : que dirons-nous d'Aly ou Christophe Kérouan, frère de Louise ? Celui-ci, en sa qualité de maréchal des logis, se croit obligé d'appeler un soldat du temps de l'empire *un vieux de la vieille des vieilles;* ou bien encore, *un ancien, pas du tout sensible, très-dur à cuire.* S'il veut manifester le vif désir qu'il a de revoir son père, il s'exprime de la sorte : *Pardon, excuse.... j'ai, de l'autre côté de cette toile, un vieux bonhomme de père à embrasser; et, ma foi, ça me bat la charge dans la poitrine.* Quand il témoigne son admiration pour la beauté d'une jeune fille qu'il retrouve après plusieurs années d'absence, il s'écrie : *Ah! comme c'est grandi... de partout!* S'il parle de lui-même, de sa tournure, il dit : *C'est proprement ficelé.* A celui qui doute de sa force, il répond : *N'ayez pas peur, l'ancien... je me suis dégourdi les avant-bras sur les boules* (1) *des Arabes.* Un pareil langage ne convient pas à un maréchal des logis qui, jeune encore, a gagné la croix d'honneur, et qui a quelque élévation dans l'âme. Les sous-officiers de notre armée ont généralement, aujourd'hui, une tenue décente, de l'instruction, et participent à la vie polie et élégante de notre époque. Nul, parmi eux, assurément, n'a comme Aly, pour propos habituels, ceux que nous venons de citer; à moins, toutefois, qu'à l'exemple de Montéclain (ce qui n'est ni convenable, ni vraisemblable), un colonel ne

(1) Dans le langage des rues, *boule* signifie *tête.*

les ait nommés tout exprès pour les employer comme domestiques, et leur faire remplir, dans des courses publiques, le rôle de jockeis. La condition du soldat, du paysan et de l'artisan, n'implique pas nécessairement, dans les paroles ou dans les gestes, sottise ou grossièreté. D'ailleurs, voilez ce que vous ne pouvez montrer. Même la laideur *vraie*, dans l'art, n'est pas la vérité. N'oubliez pas non plus, et c'est un vieux précepte, que, pour instruire et moraliser le peuple, vous ne devez pas descendre jusqu'à lui, mais le faire monter jusqu'à vous.

Nous placerons ici une dernière observation : nulle part, aujourd'hui, la tendance de notre siècle à tout matérialiser n'est plus apparente qu'au théâtre. Les œuvres d'art qui ne s'adressent qu'à l'esprit et au cœur sont accueillies avec dédain, ou au moins avec indifférence. Il faut, avant tout, réveiller les sens : on a déjà satisfait la vue et l'ouïe; le jour approche, sans doute, où il y aura, entre les acteurs et les spectateurs, de furieuses mêlées, et où, après la bataille, vainqueurs et vaincus iront, comme les héros de la mythologie scandinave, s'asseoir à d'immenses tables pour compléter leur joie par un banquet; alors ce sera le tour du tact, du goût ou de l'odorat. En attendant ce grand jour, M. Frédéric Soulié s'est soumis aux petites exigences de notre scène actuelle. Il s'est borné à nous donner un peu de musique, une course aux chevaux, et une fête de campagne.

Le spectacle matériel, le spectacle pour les yeux est pour beaucoup, maintenant, dans le succès d'une œuvre dramatique. C'est l'auteur, l'écrivain qui le conçoit et le dispose. Il en rédige le programme comme pour un ballet, et ce programme est une partie de ce qu'il appelle son travail *littéraire*. Ouvrez plutôt la *Closerie des Genêts*, où l'on rencontre des passages comme ceux-ci : *Le théâtre représente un espace clos, à droite du spectateur, par une maison élevée, sur laquelle il y a écrit :* Hôtel du Chariot d'or. *En face on voit quelques mâts pavoisés, qui annoncent le commencement d'une lice qui s'étend au loin. Au fond et près des mâts, une tente avec des rideaux ouvrant du côté de la scène; puis, un paysage représentant un pays très-boisé, au milieu duquel on aperçoit, çà et là, la cheminée d'une ferme ou le toit d'un château. A droite et à gauche de la scène, tables pour les buveurs. Au lever du rideau, il y a beaucoup de monde en scène. On boit, on cause. A gauche, un groupe de jeunes filles se tenant par la main;*

à droite, un jeune homme en costume de chasseur d'Afrique, assis sur le devant de la scène, fume une pipe turque. Ailleurs on lit : *Le théâtre représente une clairière dans un bois épais. Au milieu du théâtre est un arbre immense qu'entoure un banc de bois; aux premiers plans, des deux côtés, des chaises.... Au lever du rideau, on danse. Aly, Dominique, Madeleine, Perrine et Pornic sont parmi les danseurs; la bourrée bretonne se mêle à la contredanse parisienne... Les danseurs s'éloignent, s'asseyent ou se promènent. Des marchands forains, des colporteurs, les uns portant de grands bâtons au haut desquels flottent des rubans de toutes couleurs, des chapelets, des colliers, des agnus-Dei; d'autres, des balles chargées d'étoffes et de divers ajustements, entrent dans la clairière, montent sur le banc qui entoure l'épais châtaignier qui est au milieu du théâtre, et offrent leurs marchandises, etc.*

Voilà pourquoi, sans doute, l'éditeur de la *Closerie des Genêts* nous annonce, sur la couverture, un drame en *huit tableaux, dont un prologue*, comme il dira demain peut-être, en parlant d'une autre pièce, *huit dialogues, dont un tableau.*

Il y a plus : nous affirmons que les idées et le style sont regardés aujourd'hui comme choses secondaires dans un drame. Tout est subordonné au spectacle matériel. En voulez-vous une preuve? On a joué récemment, à la Porte-St.-Martin, la *Juive de Constantine*, mélodrame en cinq actes et six tableaux. Ce mauvais mélodrame a eu le sort qu'il méritait : il n'a point réussi. Il y avait pourtant là des choses étranges, inouïes, de prodigieux éléments de succès, tels que *cimetière, rayons douteux d'une lune coupée de nuages, etc.* Tout cela ne produisit aucun effet. Le public, dans un accès de bon goût, se moqua du cimetière et de la lune. Les auteurs avaient cru composer une œuvre pathétique, tragique, et, à force d'exagération, ils avaient fait des scènes comiques, sans le savoir. L'un d'eux, M. Théophile Gauthier, écrivain habile et spirituel, nonobstant ses fausses idées en littérature et son audace de mauvais goût, essaya d'expliquer et de justifier la *Juive de Constantine.* Savez-vous ce qui l'étonne davantage dans la chute de son mélodrame ? C'est que le spectacle matériel n'a pu sauver l'œuvre littéraire. Les costumes, dit-il, sont pourtant d'une exactitude rigoureuse et très-variées ; on voit paraître sur la scène le Kabyle, le Biskri, le Mozabite, le Bédouin, le More et le juif (sans compter les soldats français) ; les décors ont été faits par M. Devoir, ou exécutés d'après un croquis de

Dauzats ; il y a un ballet qui est dirigé avec talent par M. Ragaine; enfin on entend de la musique de M. Pilati (1). Tout cela est vrai ; mais vous ne parlez qu'incidemment et d'une manière légère de ce qui est le drame lui-même, de l'œuvre d'art, de l'invention du sujet, de sa disposition, des situations, de la vraisemblance, et de votre style. Après tout, qui donc, parmi nos écrivains, daigne s'occuper aujourd'hui de semblables misères ?

Nous ne terminerons pas cet examen de la *Closerie des Genêts*, examen qui peut paraître sévère, mais qui n'est que juste, sans prouver à M. Frédéric Soulié notre impartialité. Il y aurait une grande injustice à soutenir ou même à laisser croire que l'œuvre dont nous avons donné une si longue analyse est mauvaise du commencement à la fin. Il n'en est pas ainsi. On rencontre çà et là des situations vraiment dramatiques, et de belles pages. Nous citerons, pour exemple, celles où Kérouan, en proie à la douleur et à la honte, s'entretient avec sa fille, et cherche à lui arracher le nom de son séducteur. C'est, à notre avis, la scène la mieux soutenue, et de tout point la plus remarquable, de la *Closerie des Genêts*. La voici :

LOUISE. Mon père!... mon père!...
KÉROUAN. Asseyez-vous, ma fille...
LOUISE. Grâce!... pitié!...
KÉROUAN. Asseyez-vous... je vous en prie...
LOUISE. Ah! laissez-moi à vos genoux prier et pleurer.
KÉROUAN, *se levant*. J'attendrai, Louise...
LOUISE. Mon père!... mon père!...
KÉROUAN *lui approche une chaise*. Je vous ai priée de vous asseoir... nous avons à causer d'affaires...
LOUISE, *s'asseyant*. J'obéis, mon père... j'obéis...
KÉROUAN, *de même*. Louise... j'ai tâché toute ma vie d'être un honnête homme; et quoiqu'un pauvre paysan comme moi soit bien peu de chose dans le monde, quoiqu'il soit mal de se vanter, je peux dire que je n'ai jamais fait de tort à personne.
LOUISE. Ah! vous avez été l'exemple de l'honneur, de la probité.
KÉROUAN. Vous parlez mieux que moi, Louise; vous avez été mieux instruite que moi, je le sais... mais laissez-moi dire les choses comme je les entends... Je vous disais donc que je n'ai fait de tort à personne... et je ne veux pas commencer aujourd'hui.. je ne veux pas commencer par mes enfants.
LOUISE. Oh! que Dieu vous bénisse pour cette sainte bonté!...
KÉROUAN. J'avais vingt-cinq ans quand j'épousai votre mère, Louise...
LOUISE. Ma mère!...
KÉROUAN. C'était après la première Vendée. J'étais pauvre; mais

(1) V. la *Presse* du 16 novembre.

comme je m'étais battu jusqu'au bout pour la bonne cause, votre mère, qui en était, me prit en amitié... et son père, à elle, pensa qu'un peu d'honnêteté valait bien quelques écus... et il me donna sa fille.

LOUISE. Ma pauvre mère!... si fière de vous!...

KÉROUAN. C'est vous dire, Louise, que tout le bien qui est dans la maison vient d'elle.

LOUISE. Le bien qui est dans la maison, mon père?... Mon père... mais de quoi me parlez-vous donc?...

KÉROUAN. Je vous parle de ce qui vous appartient...

LOUISE, *faisant un mouvement pour se lever.* De ce qui m'appartient, à moi!... Mais pourquoi m'en parlez-vous?...

KÉROUAN. Restez donc à votre place... Je n'ai pas la tête bien forte pour les comptes, vous le savez... et il ne faut pas que je me trompe.

LOUISE. Ah! maudissez-moi... accablez-moi plutôt!... mais ne me parlez pas ainsi.

KÉROUAN. Il ne faut pas songer qu'à soi, Louise... Vous avez fait à votre volonté; vous voyez que je ne vous dis rien... mais chacun a son idée. Je ne vous demande pas grand'chose... quelques minutes de patience.

LOUISE. Parlez donc, mon père... parlez...

KÉROUAN. J'avais eu six mille francs de la dot de Marianne; c'est avec ça que j'ai pris la ferme où nous sommes. Le vieux M. de Montéclain, qui m'aimait parce que nous avions bien souvent, pendant la guerre, pâti ensemble de la faim et de la soif, M. de Montéclain me la donna à bon compte; si bien que je pus élever les huit enfants qui me naquirent de ma pauvre Marianne... Vous étiez trop petite pour comprendre ça, Louise; — mais il y eut un temps où, quand je m'asseyais à cette table avec ma femme... nous nous regardions avec bonheur... en voyant autour de nous sept beaux garçons... et vous, qui étiez venue la dernière... et qu'elle aimait comme la dernière bénédiction de Dieu sur notre mariage.

LOUISE. Oh! ma mère!... ma mère!...

KÉROUAN. C'était pas le temps de la richesse, car il fallait travailler rude pour nourrir tout ça... mais c'était celui du bonheur... car ils étaient tous bien avenants et bien portants... Dieu n'a pas voulu que ça durât longtemps... Votre grand-père mourut alors, et nous recueillîmes son bien. Mais, le jour où la fortune entra par une porte, la joie s'en alla par l'autre. La maladie se mit dans la maison... et, en moins de deux ans... j'accompagnai six de mes gars au cimetière du village... Ce fut un rude coup... qui m'abattit comme un enfant, et qui tua votre mère... Il y a de ça dix-sept ans.

LOUISE. O ma mere, pourquoi ne suis-je pas morte aussi?

KÉROUAN. Vous ne devez pas beaucoup vous en souvenir... mais, moi, je me le rappelle bien. Le pauvre petit Christophe marchait à côté de moi, derrière la bière. Il faisait froid et il pleuvait à verse... Je t'avais prise dans mes bras; et, comme tu me voyais pleurer, tu m'embrassais sur les yeux comme pour me consoler.

LOUISE, *étendant les bras vers lui.* Assez, mon père... assez!...

KÉROUAN. Ce n'est pas pour rien dire contre vous que je vous conte tout ça... c'est pour que vous sachiez quand c'est arrivé, et que vous soyez bien sûre que je ne veux pas vous frustrer...

LOUISE. Ah! quand le général a voulu tuer Lucile, il a eu pitié d'elle...

KÉROUAN. Un peu de patience, j'ai bientôt fini... La maladie et la mort, ça coûte cher... si bien que lorsque votre mère mourut, je m'étais endetté sur le bien qu'elle vous laissait. Pourtant, avec de l'ordre

et du courage, je payai tout, et j'espérais pouvoir faire des économies... lorsqu'un autre malheur arriva... Le feu prit à la ferme aux Genêts, qui était votre bien... et n'en laissa que la pauvre masure... où est... Vous la connaissez...

LOUISE. Mais où voulez-vous donc en venir?

KÉROUAN. Il fallut bâtir ailleurs... ça fit des dépenses... et puis... J'ai peut-être été un peu vite... j'ai voulu que vous fussiez élevée comme une demoiselle... J'ai cru bien faire... ça a coûté aussi... si bien que, sur le revenu de votre bien, je n'ai pu faire que six mille francs d'économies : vous les trouverez sur la table de votre chambre... Il y a à côté des papiers de propriété... Vérifiez tout ça... Si ce n'est pas votre compte, je prierai votre frère de m'en prêter sur sa part, pour que nous soyons quittes.

LOUISE, *se levant.* Mon père, le Seigneur a laissé aux plus coupables le droit de le prier ; et l'assassin qui va au supplice a près de lui un prêtre qui lui parle de pardon. Je comprends qu'il n'y a plus que Dieu à qui je puisse crier grâce; je vous ai écouté, et je vous demande maintenant quelle est ma condamnation... (*A la fin de cette réplique, Louise se met à genoux devant son père.*)

KÉROUAN. Je ne suis pas un juge pour condamner ou pour absoudre... je suis un débiteur qui a honnêtement acquitté sa dette... et qui demande qu'on en fasse autant envers lui.

LOUISE. Et que puis-je vous devoir, que je puisse vous payer jamais?

KÉROUAN, *se levant.* Vous me devez la part de mon bien que je vous avais confié... vous me devez compte de mon honneur, qui était mon seul bien !... et à mon tour, je vous écoute.

LOUISE. Ah! mon père!... mon père!...

KÉROUAN. Qu'en avez-vous fait? répondez.

LOUISE. Ah! cet honneur, mon plus bel héritage, je l'ai flétri, je l'ai perdu !...

KÉROUAN. Vous parlez du vôtre, mais il y a le mien... Le vôtre, vous l'avez jeté à la boue du chemin, et votre part est faite; vous êtes une fille perdue, c'est votre condamnation et votre supplice... Mais moi, je ne veux pas être le père à qui on prend son honneur, et qui se tait; ce serait là mon infamie à moi... et je n'en veux pas !...

LOUISE, *se levant terrifiée.* Que voulez-vous donc? Mon Dieu!

KÉROUAN. Celui qui vous a séduite s'est-il imaginé que je ne lui demanderais pas ce qu'il m'a volé? Avez-vous pu croire, vous, qu'en vous laissant dans votre fange, j'y resterais avec vous?... Oh! non, grâce à Dieu, il n'est donné à personne de faire un infâme d'un honnête homme, pas plus à vous, qui vivrez dans le mépris, qu'à celui qui vous y a condamnée... Son nom?...

LOUISE. Pour le tuer, n'est-ce pas?...

KÉROUAN. Je ne vous demande pas ce que vous ferez de votre bien ; je vous ai tout rendu... et vous me devez son nom...

LOUISE. Mon père, le jour où j'ai été assez abandonnée de Dieu pour donner ma vie à celui que j'aimais, je lui ai juré d'attendre dans le silence l'heure où il me relèverait de ma faute... C'est un crime ajouté à un autre, sans doute... mais je n'irai pas plus loin dans cette voie en mentant à ce que j'ai promis.

KÉROUAN. Louise... je ne vous méprisais pas au point de croire que vous aimiez un lâche.

LOUISE. Dieu le jugera à son tour; mais moi j'ai juré.

KÉROUAN. Louise, il faut du sang à mon honneur... il me faut la vie de cet homme.

LOUISE. Mon père... je suis maîtresse de la mienne, et je vous la livre.

KÉROUAN. Louise, vous aviez eu une bonne pensée en mourant, c'était de m'épargner un crime : vous voulez donc m'y condamner?...

LOUISE. Tuez-moi donc, mon père, tuez-moi!... car je ne vous dirai pas son nom...

KÉROUAN. Louise!... je ne veux pas vous tuer... je veux que vous parliez.

LOUISE. J'ai juré!...

KÉROUAN. Louise, il y a une chose que vous ne savez peut-être pas encore... c'est qu'on aime mieux son enfant que son père.

LOUISE. Que voulez-vous dire?...

La scène finit mal. Les paroles qui vont suivre font éprouver au lecteur, comme au spectateur, une pénible émotion :

KÉROUAN, *marchant vers la chambre de Louise.* C'est qu'on peut faire mourir son père de honte et de désespoir, et qu'on ne peut pas voir souffrir l'innocente créature venue de nos entrailles.

LOUISE. Mais où allez-vous donc? Mon Dieu!

KÉROUAN, *devant une porte.* Si tu ne me dis pas le nom que je te demande, ce n'est pas toi que je tuerai, Louise!... Ton enfant est là...

LOUISE, *s'élançant vers son père.* Mon enfant!... mon enfant!...

KÉROUAN. Arrière!...

LOUISE, *s'attachant à son père.* Au secours!... au secours!...

KÉROUAN, *la repoussant.* Je les ai tous renvoyés.

LOUISE. Pitié... A moi!... à moi!

KÉROUAN. Le nom de cet homme?

LOUISE. Je vous le dirai... Mais me forcer à me parjurer, le couteau levé sur mon fils, c'est mal, mon père!

KÉROUAN. Le nom de cet homme?

LOUISE. Je vous le dirai... Mais c'est infâme aussi ce que vous faites là.

KÉROUAN. Le nom de cet homme?

LOUISE. Je vous le dirai... Mais assassiner un pauvre enfant, quand on peut tuer la mère,... c'est lâche!

KÉROUAN. Le nom de cet homme?

LOUISE. Ah! Dieu! je ne puis plus... Eh bien! mon père, c'est... (*Georges paraît.*)

Cela n'est pas dans la nature.

Qu'on veuille bien oublier notre dernière remarque et fermer les yeux sur les taches qui déparent le morceau que nous venons de citer, et l'on sera forcé d'avouer que cette scène, entre Louise et son père, est bien conçue, bien conduite, et traitée avec un incontestable talent. M. Frédéric Soulié a mis en jeu tous les sentiments qui agitent ces deux personnages, avec une grande vérité. Il a prêté au père irrité et à la fille séduite, des mots qui émeuvent, parce qu'ils partent du cœur. Il a fait de Kérouan, l'ignorant fermier, le rude paysan, un homme très-éloquent à force de naturel

et de simplicité. Est-il donc permis, à celui qui écrit une pareille scène, de s'en tenir exclusivement aux règles qu'enseignent, par esprit de contradiction, les gens qui s'appellent la *nouvelle école*? Non, certes; il peut et doit faire mieux. Voilà pourquoi une critique inexorable doit poursuivre sans relâche M. Frédéric Soulié et les autres écrivains qui, oubliant l'art, s'oublient eux-mêmes, et qui, ne tenant compte, ni des éminentes facultés littéraires qu'ils possèdent par nature, ni même du bon sens, bornent tous leurs efforts à produire ces œuvres inqualifiables dont l'histoire de notre littérature ne dira les noms, un jour, qu'avec dédain, et seulement pour attester le goût dépravé du temps où nous vivons.

HISTOIRE.

ÉGYPTE ANCIENNE.—CHRONOLOGIE DES DYNASTIES. — DISCORSI CRITICI sopra la cronologia egizia, del professore FRANCESCO BARUCCHI, direttore del Museo egizio. — Torino, Stamperia reale, 1844, in-4° de 150 pages.

(5e article. = *Voyez* les Cahiers de mai, juin et août.)

Dans le système de M. Bunsen, les dynasties entières ne sont pas plus ménagées que les rois ne le sont individuellement : c'est pourquoi la deuxième dynastie de Manéthon tout entière, composée de neuf rois, qui régnèrent ensemble 302 ans, est supprimée et reléguée dans les petites dynasties collatérales, et toujours par ce motif que les noms de ces rois ne se trouvent pas dans la liste d'Ératosthène.

Nous soumettrons à M. Bunsen deux observations à ce sujet : 1° la deuxième dynastie est qualifiée de thinite, étant originaire de This ; la première dynastie, par Ménès, était aussi thinite et originaire de This : pourquoi M. Bunsen admet-il la première aux honneurs d'une dynastie principale ayant régné à Memphis, et en ex-

clut-il la deuxième, en la reléguant dans les dynasties collatérales? Et par un raisonnement inverse, puisque M. Bunsen déclare que la deuxième dynastie dut régner à This parce qu'elle est qualifiée de thinite, comment la première dynastie, qualifiée de thinite aussi, régna-t-elle à Memphis? L'unité d'origine, lorsque l'histoire n'a point prononcé une décision contraire, doit, ce nous semble, faire attribuer une destinée semblable à des dynasties qualifiées de la même manière dans les documents originaux.

2° M. Bunsen aurait-il, au défaut de l'histoire, prononcé lui-même cette exclusion, parce que, fidèle à son système, aucun roi de cette seconde dynastie ne serait nommé dans la liste d'Ératosthène? Mais il y aurait ici une erreur matérielle; car, après les rois de la première dynastie, Ératosthène nomme immédiatement *Sésorchéris;* et dans cette même seconde dynastie, Manéthon a nommé *Sésochris:* c'est évidemment le même roi; et si cette ressemblance du nom ne suffisait pas pour le démontrer, nous ajouterions que Ératosthène et Manéthon disent également de Sésorchéris et de Sésochris, le premier, que ce roi était distingué par des membres gigantesques, Ἡγησανδρὸς περισσομελής; et le second, que ce roi avait cinq coudées de hauteur et trois d'ampleur. L'identité de ces deux rois ne saurait être plus évidente: Ératosthène a donc nommé un des rois de la deuxième dynastie égyptienne; cette dynastie ne peut donc pas être exclue tout entière des listes des rois des dynasties principales ou de Memphis.

Cette circonstance, si contraire au système de M. Bunsen, n'a point échappé à sa perspicacité, et il l'a habilement employée à en affaiblir les conséquences, qui cependant subsistent encore, ce nous semble.

En effet, dans Manéthon, ce Sésorchéris est le huitième roi de la deuxième dynastie, qui est composée de neuf règnes: pour échapper à cette difficulté, M. Bunsen dit que cette deuxième dynastie n'eut que sept rois, et en conséquence il place Sésorchéris en tête de la troisième dynastie, qui ainsi sera de onze rois. Mais les abréviateurs de Manéthon, l'Africain et Eusèbe, nomment également Sésorchéris, dont la taille était de cinq coudées, comme le huitième roi de la deuxième dynastie; ils donnent à cette dynastie neuf rois, et n'en nomment que neuf pour la troisième. Il faut donc que ce roi conserve sa place dans la deuxième dynastie.

Faut-il voir, dans ce procédé de M. Bunsen, une de ces hardies

résolutions au moyen desquelles les érudits, parfois les plus habiles, se tirent subitement et à tout hasard d'une inextricable difficulté, en fermant les yeux à l'évidence, et en rejetant l'autorité d'un fait contraire à leur opinion? Non; M. Bunsen a été méthodiquement conduit à cette erreur, voici comment : Dans l'édition du Syncelle donnée par Goar, pag. 54 et 55, *une liste* de la deuxième dynastie ne contient que *sept* rois; d'où il suit, a dit M. Bunsen, que le huitième et le neuvième roi de cette dynastie, inscrits dans *une autre liste*, appartiennent à la dynastie suivante; et, par une conséquence immédiate, Sésorchéris, ce huitième roi de la deuxième, devient le premier roi de la troisième, et les sept rois ses prédécesseurs se trouvent ainsi étrangers aux dynasties de Memphis, puisqu'ils sont omis par Ératosthène.

Il y a ici un fait matériel, grave en apparence, mais qui n'a d'autre mérite, si c'en est un, que d'avoir induit en erreur un très-habile homme. Cette partie du Syncelle de Goar porte en effet les preuves d'une blâmable inadvertance de la part de l'éditeur : reproduisant par l'imprimerie les manuscrits de la chronographie du Syncelle, et parvenu aux listes de Manéthon, il emploie dans la traduction latine, pour la liste de J. l'Africain, le caractère *italique*, et le caractère *romain* pour la liste d'Eusèbe; mais, par l'effet de l'inadvertance que nous venons de signaler, il imprime en caractères italiques, et comme étant de J. l'Africain, la liste d'Eusèbe; et dans la liste d'Eusèbe, la deuxième dynastie selon l'Africain. Il ajoute une plus regrettable méprise à cette confusion, en ne donnant que sept rois à cette deuxième dynastie d'Eusèbe, qu'il attribue à l'Africain; et c'est dans ce mélange des deux textes que M. Bunsen a trouvé que la deuxième dynastie n'avait que sept rois. Mais il n'a pas fait attention, non plus, que cette omisssion, à la page 55, du huitième et du neuvième roi de la deuxième dynastie, est réparée à la page 57, où, après les noms des rois de la *quatrième* dynastie, le huitième, Sésorchéris, et le neuvième de la *deuxième*, sont formellement inscrits, avec cet avertissement de Manéthon que, « pendant la durée *du règne de ces neuf rois* (302 ans) (1), ou de *ce neuvième roi* (2), il ne fut rien fait de digne de mémoire (3). » Eu-

(1) Chronogr., ed. Goar, p. 57, A.

(2) Chronogr., ed. Dindorf, p. 106; mais le latin dit *novem istorum*, etc.; le Ms de Paris, n° 1764, porte Ἐπὶ δὲ τῷ θ', etc.

(3) L'éditeur Goar a lui-même averti ses lecteurs de toutes ces méprises, dans

sèbe et J. l'Africain donnent donc également neuf rois à cette deuxième dynastie, nomment également Sésorchéris comme le huitième de ces rois : il doit donc conserver cette place dans la liste même d'Ératosthène; d'où il suit que la deuxième dynastie ne peut pas être exclue des règnes des grandes dynasties de Thèbes et de Memphis, puisque, selon M. Bunsen, tous les rois nommés par Ératosthène appartiennent à ces dynasties principales. On a considéré l'application des idées de M. Bunsen à la deuxième dynastie, telle qu'il l'entend, comme une démonstration de la vérité de son ingénieux système ; mais cette démonstration ne sera certaine que lorsqu'il aura été reconnu que la critique moderne peut légitimement transporter, sans motifs suffisants, à une dynastie de Manéthon, le nom d'un roi que ses deux anciens abréviateurs placent d'une commune voix dans une dynastie différente. Il est vrai que dans la liste d'Ératosthène ce Sésorchéris est qualifié de memphite; et comme la troisième dynastie porte aussi cette qualification, M. Bunsen en conclut que c'est aussi dans cette dynastie que Sésorchéris doit être transporté. Or, de tous les passages d'Ératosthène, celui qui concerne ce sixième roi de sa liste, est des plus maltraités, des plus inintelligibles et des plus corrigés par M. Bunsen. Le mot *Memphitès* s'y trouve; mais est-ce légitimement? est-ce un surnom de ce roi, ou bien ce mot est-il encore de ceux qui appellent l'attention de la critique? C'est ce que nous n'oserions décider, sans toutefois que nos doutes puissent nous conduire jusqu'à retrancher le nom de Sésorchéris de la deuxième dynastie de Manéthon, d'abord pour les raisons que nous venons d'exposer, et, de plus, parce que son successeur même, qui fut son fils et le neuvième roi de cette dynastie, se trouve aussi, comme nous allons le prouver, et quoique M. Bunsen ne l'ait pas dit, dans la liste même d'Ératosthène.

Dans cette liste, le septième roi est désigné par ces mots: ΣΤΟΙΧΟΣ, ΥΙΟΣ ΑΥΤΟΥ· ὅ ἐστιν ΑΡΗΣ ΑΝΑΙΣΘΗΤΟΣ; et M. Bunsen dit qu'il faut dire : ΤΟΙΧΑΡΗΣ ΥΙΟΣ ΑΥΤΟΥ ὅ

ses notes, pages 19 et 20. Ajoutons 1° que dans les deux listes le texte imprimé et les manuscrits disent : *deuxième dynastie de neuf rois;* 2° que dans l'édition de Dindorf, 1819, la confusion de celle de Goar est malheureusement reproduite; 3° que les anciens manuscrits, notamment le n° 1764 de Paris, sont la source de ces confusions; 4° que M. Bunsen en avertit lui-même, t. III (*Fragmenta*, p. 10, à la note); mais il n'en tient aucun compte dans ses recherches.

ἐστιν ΗΛΙΟΘΕΤΟΣ; et ce dernier mot grec signifie *établi par le Soleil.* On voit que ΣΤΟΙΧΟΣ était le fils de Sésorchéris, et, par une conséquence bien naturelle, son successeur. Or, Manéthon désigne comme successeur de Sésorchéris un roi nommé Χενερῆς dans la liste de J. l'Africain. Ce nom égyptien s'écrivait, *évidemment*, ΧΗ-ⲛ̄-ⲡⲉ, et, syllabe par syllabe, il signifie, comme le grec ΗΛΙΟΘΕΤΟΣ, *placé, établi par le Soleil,* Χω, Κω, *ponere, constituere, proponere* (1), ΧΗ et ΚΗ, *constitutus, établi,* ⲛ̄Ⲡⲉ ou ΡΗ, *par Re, le Soleil.* Ainsi, dans cette occasion encore, le grec rectifié sert à la restitution des mots et des noms égyptiens, ΗΛΙΟΘΕΤΟΣ étant une traduction fidèle de l'égyptien χέναρῆσ, lecture grecque de ΧΗⲛ̄ⲡⲉ. C'est donc ce nom du pharaon Chénérès qui doit être rétabli dans la liste d'Ératosthène. M. Bunsen s'est arrêté au nom de ΤΟΙΧΑΡΗΣ, qu'il propose d'introduire dans le texte d'Ératosthène : mais il nous semble que, sous l'autorité de la concordance évidente que nous donnons ici, le nom de Χένερῆς ou Χέναρῆς, doit être préféré; et nous proposerons, avec toute la réserve qui convient, au lieu du vieux texte : Θηϐαίων Αἰγυπτίων ἐϐασιλευσεν Ζ̄ ΣΤΟΙΧΟΣ, ΥΙΟΣ ΑΥΤΟΥ ὅ ἐστινε ΑΡΗΣ ΑΝΑΙΣΘΗΤΟΣ, que M. Bunsen corrige par Θ.Αἰ.ἐϐ. ΤΟΙΧΑΡΗΣ ΥΙΟΣ ΑΥΤΟΥ ὅ ἐστιν ΗΛΙΟΘΗΤΟΣ, de lire : Θ.Αἰ.ἐϐ. ΕΒΔΟΜΟΣ ΥΙΟΣ ΑΥΤΟΥ (ΧΗΝ) ΑΡΗΣ, ὅ ἐστιν ΗΛΙΟΘΗΤΟΣ (2). « Sur les Thébains égyptiens régna *le septième* son fils (de Sésorchérès), Chénarès, qui signifie établi par le Soleil. Et, en effet, on lit immédiatement après : Θ.Αἰ. ἐϐ. ΟΓΔΟΟΣ ΣΕΣΟΡΤΑΣΙΣ ὅ ἐστιν ΗΓΗΣΙΚΡΑΤΟΣ, « sur les Thébains égyptiens régna le *huitième, etc.,* » comme plus haut encore l'ordre numérique du deuxième et du troisième roi est indiqué par ces mots : ΔΕΥΤΕΡΟΣ et ΤΡΙΤΟΣ, en toutes lettres. L'introduction de ces mots numériques nous paraît un excellent moyen de restitution pour la liste d'Ératosthène.

Il nous semble aussi de toute évidence que le nom de Chénarès, comme celui de son père, dont il fut le successeur, figure réellement dans la liste d'Ératosthène, et, par une conséquence inévitable du système même de M. Bunsen, que ces deux noms

(1) PEYRON, *Lexicon linguæ copticæ,* p. 60 et 268. — CHAMPOLLION LE JEUNE, *Dict. copte manuscrit,* t. I, p. 149 et 150.

(2) { Ζ̄ ΣΤΟΙΧΟΣ
ΕΒΔΟΜΣ.

de la deuxième dynastie sont ceux de deux rois de Thèbes ou de Memphis ; d'où il suit que cette deuxième dynastie de Manéthon ne fut ni contemporaine ni collatérale d'une autre. Ajoutons, pour terminer, que, dans Manéthon, Sésorchérès et Chénérès régnèrent 48 et 30 ans, total 78 ans, et que, dans la liste d'Ératosthène, 79 ans sont accordés au règne de Sésorchérès seul, nombre d'années trop considérable et tout à fait sans exemple dans la liste des règnes, et qui nous démontre que ces deux noms et ces deux règnes étaient bien primitivement inscrits dans la liste d'Ératosthène, et comptés pour 78 ou 79 ans dans le total des 1076 ans, qui est celui de la liste entière.

Ainsi, deux rois de la deuxième dynastie de Manéthon sont nommés dans l'extrait d'Ératosthène ; et les conséquences générales que M. Bunsen tirait de l'exclusion supposée, de la liste d'Ératosthène, de tous les noms, au nombre de neuf, des rois formant cette même dynastie, ces conséquences, disons-nous, tombent d'elles-mêmes, et avec elles l'idée des dynasties collatérales.

Le même savant admet, comme thébaines ou memphites, la troisième et la quatrième dynastie de Manéthon, retrouvant dans la liste d'Ératosthène les noms de neuf des dix-sept rois qui les composèrent. Obligés d'abréger ici une telle discussion, et réservant nos preuves pour une autre occasion, nous dirons seulement que nous ne serons pas toujours de l'avis du savant critique sur la synonymie des noms des deux listes : ainsi, *Stoichosarès* d'Ératosthène, qui est devenu *Chénarès*, ne peut pas être *Tyris* de Manéthon ; Gorsormios est bien Tosorthos, et Tyris, ne venant qu'après lui, ne pouvait pas être placé avant par l'effet d'une interversion non justifiée; en laissant ce nom à sa place, Tyris répond à Maris, et c'est une synonymie laissée en blanc par M. Bunsen. Anoyphis est bien Sôiphis ; dans Sirios, qui régna 18 ans, on hésite à reconnaître Toserthasis, qui régna 19 ans ; mais, en le transportant à la quatrième dynastie, on trouve, dans l'ordre régulier de succession, Sôris; immédiatement après, on lit, dans Ératosthène, le nom d'un roi Chnoubos Gneuros (1), traduit en grec par Chrysos ou Chrysous, OR, ou bien D'OR, et en attribuant cette qualification à Souphis Ier, successeur de Sôris et son fils, comme le dit Éra-

(1) Χνουβειρὶ ou Χνωβεήρι, Χρυσοῦ υἱός, selon Saumaise; *De annis climat.*, 566.

tosthène de Chnoubos, je soupçonnerais quelque vague rapport entre cette dénomination du *roi d'or*, qui serait le surnom de ce roi, et le souvenir de la qualification de *grand trésor*, μέγα χρῆμα, que, suivant Manéthon, on donnait à un ouvrage de ce pharaon. Après lui, viennent Rayosis, qui doit être Ratoïsès, Biyrès et Bicherès; un nouveau Souphis dans les deux listes, Moschérès et Menchérès qui sont déplacés, un autre Moschérès qui doit être Seberchérès, qui régna en effet après Bichérès, déja nommé ; Panmis ,qui doit être Thamphthis, le dernier roi de cette quatrième dynastie. Enfin, après lui, vient Aappus, qui, selon Ératosthène, régna ou vécut 100 ans ; et à cette dernière et rare indication il faut reconnaître, non point Phios, second roi de la sixième dynastie, qui régna 53 ans, comme le propose M. Bunsen, mais bien plutôt Phiôps, le quatrième roi de la même dynastie, à qui les listes de Manéthon attribuent en effet 100 ans.

Nous arrêtons ici nos observations générales sur l'ensemble de la liste d'Ératosthène ; ce travail exigerait un volume, surtout s'il fallait le rapprocher des cartouches des rois déjà connus. D'ailleurs nous pourrons reprendre ce sujet dans une autre circonstance. Nous cessons aussi l'examen comparatif des noms qui sont identiques (selon l'opinion de M. Bunsen, ou selon nos propres conjectures) dans les deux listes de Manéthon et d'Ératosthène.

On voit, par le dernier nom qui vient d'être cité, qu'après le dernier roi de la quatrième dynastie de Manéthon, Ératosthène nomme immédiatement le quatrième de la sixième; d'où il suit, à l'appui, dirait-on, du système de M. Bunsen, que la cinquième dynastie ne régna pas à Memphis et qu'elle fut collatérale, puisque Ératosthène l'omet dans sa liste; et en effet, ajoute-t-on, cette dynastie est qualifiée d'Éléphantine, c'est-à-dire, comme ayant régné à Éléphantine. Insistant sur cette première indication, M. Bunsen ajoute que les noms des rois de cette cinquième dynastie, qui régna dans l'Égypte du midi, ne se trouvent point et ne doivent pas se trouver sur les monuments de l'*Égypte du nord*, c'est-à-dire ni à Memphis, ni dans les autres contrées inférieures, et que le seul de ces rois dont le nom ait été reconnu existe en effet sur les monuments d'Abydos, et au-dessus.

Les choses en étaient là, en effet, lorsque M. Bunsen écrivait son savant ouvrage: mais, depuis, bien des éléments nouveaux qui devaient servir à éclairer ces difficiles questions ont été recueillis,

mis en lumière ; et à l'égard de la cinquième dynastie, par exemple, il est certain que les cartouches de *tous ses rois* viennent d'être recueillis par M. Lepsius dans la plaine même des Pyramides et le voisinage de Memphis ; d'où il suit, comme on l'a déjà fait remarquer ailleurs, « que cette cinquième dynastie forme bien réellement « une dynastie de l'empire égyptien, qui suivit immédiatement la « quatrième, et qui eut comme elle son siége à Memphis (1). »

Ainsi donc M. Bunsen avait exclu de l'ordre des dynasties égyptiennes : 1° la deuxième, parce que Ératosthène ne nommait aucun des rois de ces deux familles, et en conséquence il en faisait une dynastie collatérale à celle de Thèbes ou Memphis ; mais deux rois de cette deuxième dynastie sont réellement nommés dans la liste d'Ératosthène ; ils régnèrent donc à Memphis, et les autres princes de la même dynastie avec eux. 2° Il avait exclu aussi les rois de la cinquième dynastie tout entière, dont les noms ne devaient se rencontrer que sur les monuments de l'Égypte du midi ; et l'on vient de retrouver, au contraire, tous les noms de cette cinquième dynastie sur les monuments de l'Égypte du nord, dans la plaine des Pyramides, aux environs de Memphis. Contre l'opinion ou le système de M. Bunsen, cette cinquième dynastie régna donc à Memphis, et ne fut point une petite dynastie collatérale.

Après ces deux faits si importants, que reste-t-il de favorable à la supposition des dynasties contemporaines ou collatérales ? Comment la liste d'Ératosthène peut-elle l'accréditer ? On l'a dit ailleurs avec une grande autorité : « Ainsi s'écroule, dans une de « ses principales applications, le système de M. Bunsen (2). »

La liste d'Ératosthène n'est, en effet, qu'un extrait de celle de Manéthon ; dans l'une et dans l'autre, les noms des rois se succèdent dans le même ordre. Manéthon nomme trente-quatre rois pour les quatre premières dynasties ; Ératosthène, qui ne fait pas une liste, mais qui avait écrit un ouvrage sur l'histoire d'Égypte, n'a cité que dix-neuf de ces noms. Hérodote et Diodore de Sicile ne citent non plus que certains noms, ceux que les princes qui les portèrent avaient plus particulièrement recommandés, par les actions de leur vie, aux souvenirs de l'histoire.

(1) *Journal des savants*, août 1846, p. 497 ; quatrième article de l'analyse de l'ouvrage de M. Bunsen par M. Raoul-Rochette.

(2) *Ibidem*, p. 497.

N'oublions pas d'ajouter que des monuments nouvellement exhumés viennent fréquemment corroborer les résultats des efforts de la critique moderne, pour rendre aux listes de Manéthon toute leur autorité, et maintenir ainsi à l'histoire primitive de l'intelligence humaine ses plus anciennes pages. Ajoutons, enfin, que l'examen que nous venons de faire des opinions de M. Bunsen nous dispense de nous occuper de ce qu'il y a d'analogue dans l'ouvrage de M. Barrucchi, qui a entrevu aussi de *petites* dynasties (1) ; mais elles s'évanouissent avec les dynasties collatérales de M. Bunsen.

La suite de l'ouvrage de M. Barrucchi nous amène à parler de deux autres célèbres monuments qui sont le bien digne objet de l'attention persévérante et de l'admiration du monde savant, savoir, le papyrus royal de Turin, et la chambre royale de Karnak. Ces deux sujets méritent bien aussi d'exciter l'intérêt de nos lecteurs. Nous les prions de ne pas oublier (et ils seront alors indulgents) que nous les entretenons des plus importants, des plus authentiques documents de l'histoire primitive de l'homme et des antiques sociétés, de celles qui vivaient depuis quelques milliers d'années avant les premiers temps historiques de notre Europe.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que les travaux et les opinions de M. Bunsen sur la liste d'Ératosthène, les dissidences même que nous venons d'exposer, restituent à ce canon des rois d'Égypte une autorité qui lui fut souvent contestée, et que ce fragment doit désormais prendre une place légitime, et une belle place, parmi les plus précieux documents que l'école grecque d'Alexandrie nous a conservés et transmis pour l'histoire de l'antique civilisation de l'Orient.

CHAMPOLLION-FIGEAC.

(1) Discorsi, p. 31, 55, 57, *minori dinastie*, 62, 65; toutefois, il n'altère pas les nombres de Manéthon.

1814, CENT JOURS, 1815. *Histoire des deux Restaurations, jusqu'à la chute de Charles X en* 1830, précédée d'un Précis historique sur les Bourbons et le parti royaliste depuis la mort de Louis XVI, par ACHILLE DE VAULABELLE. — 6 volumes in-8°, avec cartes; chez Perrotin, place du Doyenné. — En vente les tomes I, II, III.

Seize années nous séparent du dernier jour de la Restauration. Le roi qui signa les ordonnances de juillet repose dans la terre d'exil; les hommes qui le conseillèrent ont disparu de la scène politique, et ne semblent pas y devoir remonter; le ressentiment populaire qui poursuivit la Restauration s'est presque entièrement calmé; peut-être même quelques regrets sont venus à ceux qui l'ont le plus ardemment combattue. Le temps est donc arrivé d'écrire l'histoire de cette époque, de l'examiner, de l'apprécier, de la juger sans haine et sans flatterie, en face de témoins qui peuvent contrôler et contredire le juge. La tâche a déjà été entreprise. Sans parler ici des *mémoires* plus ou moins authentiques publiés sur certaines époques de la Restauration, l'histoire de la Restauration a été écrite par deux auteurs bien différents de point de vue, quoique partisans déclarés de la branche aînée de Bourbon. L'un, esprit ardent, absolu, écrivain mordant et plein de verve caustique, mêlant l'amour de la légitimité et l'horreur de la souveraineté populaire, avec un goût très-vif et sincère, en apparence du moins, pour la liberté; ne cherchant guère les moyens de concilier ces idées si opposées, mais manifestant toujours un profond sentiment de patriotisme, tout en louant et exaltant un principe qui n'a pu triompher que par les plus grands désastres de la patrie; rappelant à tout instant les droits de la liberté, quoiqu'il flétrisse et calomnie les hommes qui l'ont servie de toute leur âme et scellée de leur sang; élevant Napoléon jusqu'aux nues, et le traînant dans la fange; dévoué aveuglément aux princes *légitimes*, et ne se faisant illusion ni sur leurs fautes ni sur leur incapacité: c'est l'abbé de Montgaillard. Son *Histoire de France*, qui s'étend depuis le règne de Louis XVI jusqu'à l'année 1825 (la continuation jusqu'à 1830 est du comte de Montgaillard, son frère), est plutôt un long pamphlet qu'une véritable histoire; on peut la consulter comme témoignage de l'opinion d'une

fraction du parti royaliste, mais elle n'est vraie ni dans l'appréciation ni, quelquefois, dans l'exposé même des faits.

Une autre *Histoire de la Restauration*, publiée d'abord sous le pseudonyme d'*un homme d'État*, a, depuis, été signée par M. Capefigue. En vérité, trouver parmi ses historiens un pareil apologiste, était le dernier malheur réservé à la Restauration. Il est difficile de trouver un livre plus dépourvu de couleur, d'intérêt; d'une lecture plus insipide, d'une influence plus nulle. Quoique dévoué au parti royaliste, quoique écrivant au lendemain de la révolution de Juillet, l'auteur cache ses affections avec une froide et prévoyante habileté; parfois même il juge et condamne ses anciens patrons avec une rigueur qui ressemble moins à la justice qu'à cette rancune des idolâtres brisant les images des dieux dont ils n'ont pas obtenu tout ce qu'ils désiraient. La passion de l'abbé de Montgaillard, si elle blesse certains lecteurs, peut du moins exciter chez d'autres de vives sympathies; s'il est souvent injuste, il entrevoit quelquefois la vérité. Rien de semblable chez M. Capefigue : c'est une insupportable monotonie; c'est un récit pâle, glacial, fastidieux, où il n'y a rien à apprendre, rien à retenir; c'est de tout point un mauvais livre.

Nous ne citons pas, même pour mémoire, quelques ouvrages sans aucune valeur, comme ceux de MM. de Carné, Lubis, Dollé. Tout cela est au-dessous de la critique.

Entre l'ouvrage de Montgaillard, si injuste dans sa passion, et celui de M. Capefigue, si parfaitement nul dans ses prétentions à l'impartialité, il y avait une place à prendre. L'histoire de la Restauration était encore à écrire par un homme qu'inspirât le véritable patriotisme; qu'une intelligence saine et courageuse élevât au-dessus des querelles de parti; qu'un esprit droit et ferme conduisît et maintînt dans les voies de la justice et de la vérité; à qui une conscience pure, une vie désintéressée donnassent le droit de flétrir le parjure et de condamner la trahison. M. Achille de Vaulabelle ne s'est pas dit qu'il réunît toutes ces conditions, mais la lecture de son livre prouve qu'aucune ne lui manque. Nous ne pouvons mieux faire, pour appuyer notre opinion, que d'exposer fidèlement la marche du livre; nous aurons occasion, en l'analysant, de montrer par des citations ce que vaut l'auteur comme écrivain et comme appréciateur.

Les trois volumes publiés comprennent l'histoire des princes de la maison de Bourbon depuis l'émigration jusqu'à l'embarquement de Napoléon pour Sainte-Hélène. Le premier s'arrête aux adieux de Fontainebleau; le second, au soir de Waterloo; le troisième, au départ de Rochefort. C'est une sorte de trilogie, dont chaque volume raconte un épisode complet.

« Vingt-deux ans, dit M. de Vaulabelle, séparent le 10 août 1792 du « 12 avril 1814, date de l'entrée du comte d'Artois à Paris. Durant la « première moitié de cette période, les frères de Louis XVI en appelè- « rent successivement à l'invasion étrangère, à la guerre civile, aux « conspirations et aux complots. Le récit des efforts alors tentés par « les royalistes et par les Bourbons appartient à l'histoire de la Répu- « blique et du Consulat; les intrigues, puis les protestations de ces « princes après 1804, sont du domaine des historiens de l'Empire. « Nous n'emprunterons donc à ces deux époques que les faits indis- « pensables à la parfaite intelligence des événements qui ont provoqué « la Restauration. »

Ce fut à Ham, près de Dusseldorf, en Westphalie, que, le 28 janvier 1793, Louis-Stanislas-Xavier, appelé alors *Monsieur*, apprit la mort de son frère aîné, le roi Louis XVI. Les émigrés qui, à la suite des princes français, s'étaient enfuis au delà du Rhin, se divisaient en deux grands partis. Les uns, sortis de France en 1789, 90, 91, intraitables dans leurs prétentions monarchiques, déniaient à Louis XVI, aux états généraux, le droit de modifier en quoi que ce fût l'ancienne organisation. C'est pour cela qu'ils avaient émigré, qu'ils étaient venus à l'étranger solliciter contre la France une intervention armée. Les autres n'avaient quitté la patrie que pour échapper aux rigueurs du gouvernement révolutionnaire; c'étaient ceux qui avaient espéré quelque temps pouvoir concilier la monarchie avec la réforme, et dont les illusions ne s'étaient évanouies qu'après le 10 août ou le 21 janvier.

De ces deux partis, le premier reconnaissait pour chef le comte d'Artois; le second se réunissait autour de *Monsieur*. L'hostilité existant entre les deux classes d'émigrés avait réagi sur les deux princes, et il régnait entre eux une froideur qu'accrut, au lieu de la faire cesser, la nouvelle du supplice de leur frère aîné. On ne se disputait pas la succession du feu roi; on était d'accord qu'à Louis XVI succédait légitimement Louis XVII. Mais celui-ci était mineur, prisonnier, ne pouvait conséquemment pas régner; il lui fallait une tutelle, et c'était là ce que chacun voulait s'attribuer. On en référa aux souverains étrangers; ils ne daignèrent point répondre. Armés d'abord pour rétablir le principe monarchique, quelques succès, vers le milieu de 1793, avaient éveillé en eux une autre ambition; ils songeaient à conquérir et à se partager la France, la France de la Convention. Les deux princes français et leurs partisans durent donc s'entendre; au bout de quelques mois, on transigea : *Monsieur* prit le titre de Régent; le comte d'Artois, celui de Lieutenant général du Royaume.

Les deux frères quittèrent alors l'Allemagne. Le comte d'Artois alla solliciter l'appui de Catherine de Russie. Cette princesse le reçut

gracieusement, lui promit une armée qui ne partit jamais, et lui donna, pour reconquérir le trône de France, une épée enrichie de diamants. Le comte promit d'en faire bon usage, partit pour Londres, et s'empressa de convertir l'épée impériale en une somme de 4,000 livres sterling (100,000 fr.), que lui compta un juif.

Monsieur se dirigea vers Gênes, afin de se mettre en communication avec les royalistes qui venaient d'insurger Lyon et de livrer Toulon aux Anglais. Il apprit à Turin que Lyon et Toulon étaient repris par les républicains. Il s'arrêta quelque temps à la cour du roi de Sardaigne, son beau-père. Forcé de la quitter, repoussé par le duc de Parme, son parent, il alla, en mai 1794, s'installer à Vérone, dans les États de Venise. La révolution du 9 thermidor lui inspira l'idée d'établir à Paris une agence royaliste.

Pendant ce temps, le comte d'Artois correspondait de Londres avec la Vendée, et les princes de Condé combattaient dans les rangs des armées étrangères. C'était parmi les ennemis de la France que les Français retrouvaient partout ou le drapeau monarchique, ou les princes de la famille royale. *Monsieur* préparait de loin le mouvement de vendémiaire; le comte d'Artois organisait la descente de Quiberon. Sur ces entrefaites, le fils de Louis XVI mourut; aussitôt le Régent prit le nom de Louis XVIII, Roi de France et de Navarre; le titre de *Monsieur* passa au comte d'Artois. Le nouveau roi adressa au peuple de France une proclamation où il promettait son pardon, en échange d'une prompte soumission et du rétablissement de l'ancien ordre de choses. La France ne s'émut pas de cette clémence. Un appel aux armes ne réussit pas mieux; l'insurrection de vendémiaire fut comprimée, et les royalistes tombant à Quiberon sous les balles républicaines purent voir, en mourant, fuir le vaisseau qui remportait, en Angleterre, le prince sur la foi duquel ils avaient pris les armes. Cette odieuse conduite ne peut être mieux flétrie que par la lettre suivante de Charette à Louis XVIII : « Sire, la lâcheté de votre frère a tout « perdu. Il ne pouvait paraître sur cette côte que pour tout perdre ou « tout sauver. Son retour en Angleterre a décidé de notre sort. Au- « jourd'hui il ne nous reste plus qu'à périr inutilement pour le service « de Votre Majesté. »

L'événement justifia ces tristes prévisions; la Vendée fut réduite, et Charette, blessé, fut pris et fusillé.

Cependant la Prusse vaincue avait fait la paix avec la République, et, aux carrefours de ses routes, elle plantait des poteaux portant cette inscription : *Défense de passer aux vagabonds et aux émigrés*. L'Autriche tenait toujours; mais les événements militaires contraignirent Louis XVIII à s'éloigner de Vérone; il se rendit à l'armée de Condé,

où l'appelaient les négociations entamées avec Pichegru. On sait comment ces négociations échouèrent par la destitution de Pichegru. Louis XVIII n'arriva sur le Rhin que pour apprendre cette nouvelle. De l'armée de Condé, il se transporta à Blackenbourg, dans le duché de Brunswick. Là, il chercha à organiser en France une contre-révolution, au moyen des élections pour les deux conseils de la république. Pour en assurer le succès, Louis XVIII consentit à se départir de ses prétentions passées, et à composer avec les nécessités de l'époque. Pour la première fois, dans une proclamation envoyée à Pichegru, il laissa entrevoir des dispositions à admettre quelques-unes des institutions devenues indispensables. Le coup d'État du 18 fructidor vint encore renverser les espérances du prétendant. La facilité que, dans cette circonstance, eut le Directoire de violer la constitution pour sauver la révolution, la profonde indifférence que la nation tout entière manifesta pour les royalistes, auraient dû cette fois pourtant éclairer Louis XVIII.

La paix de Campo-Formio obligea ce prince à une nouvelle mutation de résidence. L'électeur de Saxe lui refusant asile, il s'adressa à l'empereur de Russie Paul Ier, qui lui ouvrit ses États, lui promit des secours, et s'engagea à prendre à sa solde l'armée de Condé. Le prétendant établit sa cour à Mittau en mars 1798; la Russie et l'Espagne lui fournissaient ensemble près de 700,000 francs. Il trouva dans cette résidence une tranquillité dont il profita pour faire éclater une rupture entre la France et l'Autriche, que secondait la cour de Naples. En même temps il ranima la Vendée, où s'organisa une guerre de vols et d'assassinats.

Au mois de mai 1799, arriva à Mittau la fille de Louis XVI, qui, le 10 juin suivant, y épousa le duc d'Angoulême, fils du comte d'Artois; mariage qui, selon les expressions de notre historien, fut une déception amère pour la femme, un triste mensonge pour l'épouse.

Paul Ier avait fait alliance avec l'Angleterre et l'Autriche, et envoyé contre la France une armée commandée par Souvaroff, en même temps qu'une flotte russe aidait à reconquérir la Hollande.

De son côté, Louis XVIII conspirait; il essayait d'acheter le directeur Barras. Cet ancien noble, que des circonstances heureuses, bien plus qu'un vrai mérite ou des services réels, avaient porté au pouvoir, se défiait de l'avenir d'un gouvernement qu'il avait contribué à affaiblir et à compromettre. Il accepta la perspective d'une position brillante et assurée, pour prix de sa coopération au rétablissement de la monarchie. Des lettres patentes de Louis XVIII, scellées du grand sceau royal, lui promirent sûreté, et une indemnité de 12 millions. Les cours de Londres et de Saint-Pétersbourg s'engageaient à fournir les

fonds. Le 18 brumaire et l'établissement du consulat firent avorter cette tentative (1).

Le nom du brillant général de l'armée d'Italie était connu des princes émigrés, mais vraisemblablement ils ne connaissaient point Bonaparte. C'est du moins ce qu'il est permis de penser lorsqu'on voit, en 1800, Louis XVIII écrire au premier consul pour le presser de rappeler en France les rois légitimes, et pour lui offrir, comme prix de ce service, les plus hautes dignités de la monarchie. Voici la réponse que fit Bonaparte à cetté étrange ouverture :

« J'ai reçu la lettre de V. A. R.; j'ai toujours pris un vif intérêt à « ses malheurs et à ceux de sa famille. Elle ne doit pas songer à se « présenter en France, elle n'y parviendrait que sur cent mille cada« vres. Du reste, je m'empresserai toujours à faire tout ce qui pour« rait adoucir ses destinées et lui faire oublier ses malheurs (2). »

(1) En racontant la révolution du 18 brumaire, M. de Vaulabelle rectifie, au sujet de l'évacuation de la salle des Cinq-Cents, une erreur historique qui a été trop accréditée pour que, dans cette *Revue*, nous n'aidions pas, autant qu'il est en nous, à la faire disparaître. Nous reproduisons le récit de M. de Vaulabelle :

« Un fort détachement, placé sous les ordres du général Leclerc, beau-frère de « Bonaparte, et précédé par de nombreux tambours battant la charge, se porta « vers la salle. A la vue des représentants qui continuaient à discuter avec calme, « les premiers rangs hésitèrent. Poussés par les soldats marchant derrière eux, « entraînés par Leclerc, ils arrivèrent pourtant jusqu'aux premiers rangs des ban« quettes occupées par les députés. A ce moment, la plupart des représentants « étaient debout, adressant à la troupe et à ses officiers les interpellations les « plus véhémentes. Leclerc fit un signe : un long et fort roulement de tambours « couvrit toutes les voix. Formés d'abord en colonne serrée, les soldats se dé« ployèrent alors dans toute la largeur de cette longue galerie, et, s'avançant « l'arme au bras, refoulant lentement les députés, les invitant à se retirer, ils « occupèrent successivement tous les bancs. Les Cinq-Cents n'opposèrent qu'une « résistance passive. Il n'y eut ni violence, ni tumulte. Les députés ne sautèrent « point par les fenêtres, comme on l'a dit; ils ne s'enfuirent pas, laissant leurs « vêtements aux buissons du jardin, ainsi qu'on l'a faussement raconté. Sortis de « la salle, tous allèrent déposer au vestiaire leur manteau, leur ceinture et leur « toque. Le plus grand nombre prit ensuite la route de Paris; une cinquantaine « environ restèrent à Saint-Cloud, et ce fut cette fraction, reconstituée presque « immédiatement en conseil, qui rendit, le soir, de concert avec le conseil des « Anciens, le décret qui déclara le Directoire dissous... »

(2) M. de Vaulabelle a reproduit cette réponse d'après le *Mémorial de Sainte-Hélène*. M. Thiers, dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, donne un texte différent, que voici :

« Paris, le 20 fructidor an VIII (7 septembre 1800).

« J'ai reçu, monsieur, votre lettre; je vous remercie des choses honnêtes que « vous me dites. Vous ne devez pas souhaiter votre retour en France; il vous « faudrait marcher sur 500,000 cadavres. Sacrifiez votre intérêt au repos et au « bonheur de la France; l'histoire vous en tiendra compte. Je ne suis pas insen-

Ce qui, plus encore que la réponse de Bonaparte, dut affliger le prétendant, ce fut de voir avec quel empressement les émigrés profitèrent des facilités données par le gouvernement consulaire à ceux qui voulurent rentrer en France, et de la confiance que l'on eut de les admettre au service de l'administration nouvelle.

Un autre sujet de mécontentement vint bientôt s'ajouter à ceux-là. Paul Ier, cet ennemi acharné de la République, cet ardent partisan des Bourbons, changea tout à coup de dispositions, et, passant à une subite admiration pour Bonaparte, il chassa de Russie le prétendant et sa cour. Louis XVIII prit le chemin de la Prusse; mais le gouvernement de ce pays ne lui en permit l'entrée qu'à la condition que le prince fugitif serait traité en simple gentilhomme, et prendrait le seul titre de comte de Lille. Le prétendant résida quelque temps à Memel, puis à Kœnigsberg, et alla se fixer à Varsovie. Ce fut là qu'il apprit que la seule puissance encore en guerre avec la France, l'Angleterre, venait enfin de faire sa paix avec la République, par le traité d'Amiens. Il n'y avait plus en Europe un seul prince armé pour les Bourbons. Un mois plus tard, le saint-siége lui-même reconnut la république française, et signa avec elle un concordat; le clergé de France suivit cet exemple, et se soumit.

Ce fut peut-être pour donner issue à son dépit, ou pour rappeler l'attention sur sa personne, que Louis XVIII imagina de se faire adresser ou de supposer des propositions de restauration émanant de Bonaparte, propositions que, dans une protestation publiée à grand bruit, il repoussa avec hauteur. Tous les membres de la famille de Bourbon s'associèrent à la protestation de leur chef par une déclaration solennelle, que signèrent le comte d'Artois, les ducs d'Angoulême et de Berry, le duc d'Orléans, le prince de Condé, les ducs de Bourbon et d'Enghien, et le prince de Conti.

Bonaparte, qui préparait alors son avénement à l'empire, fut profondément irrité de ces réponses dédaigneuses à des propositions qu'il n'avait point faites. Mais, faute d'occasion, il ajourna sa vengeance.

Au mois de mai 1804, Bonaparte fut déclaré empereur. Cet événement fut pour Louis XVIII l'occasion d'une nouvelle protestation qu'il adressa à toutes les cours de l'Europe ; l'Europe y fit peu d'attention. Alors Louis XVIII comprit que les temps de la monarchie absolue étaient passés, et qu'il lui fallait adopter une autre marche, s'il voulait

« sible aux malheurs de votre famille : je contribuerai avec plaisir à la douceur « et à la tranquillité de votre retraite. »

Napoléon, à Sainte-Hélène, s'est rappelé plutôt le sens que les paroles mêmes de sa réponse.

conserver encore quelque faible chance de crédit en France. Il résolut donc de laisser pour toujours les anciennes doctrines; mais, afin de donner à ce revirement une sorte de consécration, il voulut y associer son frère, et donna rendez-vous au comte d'Artois d'abord à Grodno, puis à Calmar. Le comte d'Artois résista longtemps aux arguments de son aîné; il ne se détermina qu'en apprenant que la Prusse venait d'interdire le séjour des États prussiens à Louis XVIII; encore ne voulut-il ni signer, ni donner une adhésion distincte et personnelle.

Ce fut de Mittau, où il obtint, du successeur de Paul Ier, l'autorisation de résider, que Louis XVIII lança, au nom des princes de sa famille, un manifeste où, acceptant tous les faits accomplis, il promettait amnistie complète, le maintien de toutes les positions, de toutes les propriétés, la protection de tous les intérêts.

Louis XVIII demeura à Mittau jusqu'en 1807. A cette époque, Alexandre, qui désirait traiter avec la France, fit comprendre au prétendant que sa présence était gênante. Louis XVIII quitta la Russie, et alla demander à l'Angleterre une hospitalité qui ne lui fut accordée qu'à la condition qu'il s'abstiendrait de toute prétention politique. Le continent tout entier était fermé au frère de Louis XVI; il dut se soumettre. Il resta en Angleterre, d'abord à Gosfield Hall, puis à Hartwell, jusqu'en 1814, étranger, en apparence, à tous les événements politiques, se bornant à les suivre dans le *Moniteur*, et à lancer des épigrammes contre les personnages de l'ancienne noblesse qu'il voyait se rallier au trône impérial. Une seule fois, pendant cet espace de 7 ans, il rompit le silence. Ce fut après la campagne de Russie. Il écrivit à l'empereur Alexandre pour implorer sa pitié en faveur des prisonniers français tombés aux mains des Russes. On a beaucoup vanté l'habileté et la générosité de cette démarche : habileté diplomatique, c'est-à-dire intéressée, soit; mais générosité, non. Si, en effet, Louis XVIII eût compati aux souffrances de ceux qu'il appelait *ses enfants*, pourquoi, pendant tout le temps de son séjour en Angleterre, n'a-t-il pas eu un mouvement de pitié, une inspiration d'humanité pour les mille Français qui pourrissaient sur les pontons anglais? La lettre de 1812 n'était qu'un appel au souvenir d'Alexandre. L'empereur de Russie y fut peu sensible. Louis XVIII se remit alors à attendre.

Nous avons voulu suivre avec quelque détail les vicissitudes de la vie de Louis XVIII jusqu'à la veille de la Restauration, et nous avons laissé de côté les autres membres de la famille de Bourbon. Nous allons revenir un peu en arrière, et retracer rapidement leur histoire.

Tandis que Louis XVIII faisait de la diplomatie avec l'Europe et avec Bonaparte, le comte d'Artois, moins patient et poussé par des amis moins prudents, tentait de se défaire de l'usurpateur. Si on ne

peut lui attribuer la pensée de l'attentat du 3 nivôse (machine infernale), il est permis de croire qu'il n'en ignora point le projet, car ses amis les plus intimes en étaient complices. Le comte d'Artois dut avoir un moment de joie lorsqu'il vit Bonaparte, emporté par ses préventions, attribuer tout d'abord le crime aux républicains, et faire tomber sur eux, avant même d'avoir pu acquérir une certitude légale, la peine du crime commis par les royalistes.

La machine infernale ayant échoué, le comte d'Artois expédia en France George Cadoudal[1], avec mission d'assassiner le premier consul et de rétablir la royauté. De sa personne il se tint à Londres, car celui qu'on a appelé le *roi chevalier* eut toujours soin de rester éloigné du péril. On sait le résultat de ce complot, où George était parvenu à faire entrer Pichegru et Moreau.

Ces attentats successifs irritèrent profondément Bonaparte. Sous l'empire de cette colère, il fit arrêter le jeune duc d'Enghien, le fit juger et fusiller. M. de Vaulabelle prouve que si la mémoire de Bonaparte a mérité un reproche dans cette circonstance, ce ne fut pas en ce qui concerne le jugement et la condamnation, mais seulement pour l'arrestation du duc sur un territoire neutre. Pour nous, rappelant que le duc d'Enghien avouait être au service d'une puissance étrangère, et diriger de sa retraite des intelligences avec les ennemis intérieurs et extérieurs du gouvernement français, nous demanderons si le prince qui souffrait de telles choses sur son territoire n'avait pas le premier manqué aux devoirs de la neutralité, et excusé ainsi la violation commise par Bonaparte? Soit que le comte d'Artois fût à bout d'assassins et de complots, soit qu'il craignît pour lui-même le sort du duc d'Enghien, il renonça dès lors à menacer la vie du premier consul et de l'empereur.

Les princes de Condé et de Bourbon, depuis le licenciement de leur armée, s'abstenaient de toute action politique.

Le duc d'Orléans, après avoir voyagé en Europe et en Amérique, était allé à Mittau solliciter le pardon de Louis XVIII. Puis il s'était rendu en Sicile, où il avait épousé la fille du roi de Naples. En 1813, il offrit son concours aux Espagnols insurgés, qui, à l'instigation de l'Angleterre, lui répondirent de quitter l'Espagne en vingt-quatre heures. Le duc retourna alors en Sicile.

Ainsi, pendant cette période de vingt-deux ans, la famille de Louis XVI, divisée, désunie, en proie à de mesquines et inutiles dissensions, n'avait su qu'implorer l'étranger, appeler la guerre et la ruine sur la patrie, organiser des complots, provoquer des assassinats. Voilà comment les Bourbons se montraient au peuple dont ils se prétendaient les princes légitimes; voilà par quels exploits ils se faisaient désirer.

S'ils annonçaient quelques vues plus conformes à l'esprit du temps que celles qu'ils avaient jusqu'alors manifestées, ce n'était que de guerre lasse, sans franchise, sans sincérité ; la nation française n'était que trop autorisée à y voir un piége et à se défier des royales promesses. Heureuse si elle s'en fût toujours défiée ! heureuse surtout si, fatiguée d'agitation, éblouie par l'éclat d'une incomparable gloire, elle n'eût pas abdiqué tous ses droits entre les mains d'un seul homme ! elle eût évité les terribles catastrophes que nous avons maintenant à retracer.

« Pour la première fois, depuis l'origine de notre histoire, l'Europe « entière s'avançait contre nous. Sept cent mille soldats, premier ban « de sa population armée, étaient alors en marche pour renverser la « puissance impériale ; 160,000 Anglais, Espagnols et Portugais, con- « duits par Wellington, avaient déjà franchi les Pyrénées à la suite « des maréchaux Soult et Suchet ; 80,000 Autrichiens, Illyriens, Ita- « liens, commandés par les généraux Bellegarde et Bubna, poussaient « l'armée du prince Eugène hors de la péninsule italique, cherchant à « se frayer, à travers les Alpes, un passage jusqu'à Lyon ; 12,000 Hol- « landais et 8,000 Anglais, aux ordres du général Graham, donnant la « main aux 80,000 Suédois, Hanovriens, Russes et Prussiens, compo- « sant *l'armée du Nord*, commandée par Bernadotte, s'avançaient « par la Hollande, le bas Rhin et la Belgique ; enfin, les deux armées « *de Bohême et de Silésie*, conduites par Schwartzemberg et Blücher, « et où l'on voyait, mêlés aux soldats de toutes les puissances du nord « de l'Europe, des Baskirs accourus du fond de l'Asie, des musul- « mans appelés des bords de la mer d'Azoff et de la Caspienne, ve- « naient de déboucher sur la haute Meuse, au pied des Vosges, et « s'apprêtaient à envahir la Champagne. 400,000 autres soldats s'or- « ganisaient ou étaient en marche sur les trois grandes lignes qui, de « Vienne, de Varsovie, de Berlin, centres des armements de l'Au- « triche, de la Russie et de la Prusse, conduisent à la frontière fran- « çaise. Armées actives et réserves, c'était plus d'un million de sol- « dats !

« Napoléon, quelque audacieux que fût son génie, n'aurait certes « pas entrepris de lutter contre de telles forces, s'il avait dû les com- « battre toutes à la fois. Mais, comme l'a dit avec justesse un des meil- « leurs annalistes de l'époque impériale, son œil exercé *a toisé le* « *géant* qui s'avance, et, dans sa colossale structure, il a reconnu « quelques parties faibles qui peuvent servir de point de mire à ses « coups. Ce n'est que successivement d'ailleurs que les différentes ar- « mées, les nombreuses colonnes en marche peuvent arriver sur le « véritable théâtre des événements. Soult et Suchet pourront arrêter « longtemps Wellington au pied des Pyrénées ; Eugène est assez ha-

« bile et assez fort pour défendre, durant un mois ou deux, les passages « des Alpes ; les premiers commandent à 70,000 hommes ; le second « en a 60,000 sous ses ordres. Les troupes françaises sont, à la vérité, « beaucoup plus faibles sur la frontière du nord ; mais elles ont pour « elles les canaux, les rivières, les fleuves qui sillonnent la Hollande « et la Belgique ; le pays est en outre hérissé de places fortes ; Carnot « qui garde Anvers, Maison qui commande les détachements pouvant « tenir campagne, se chargeront, de ce côté, de gagner du temps. Pa- « ris, but de tous les efforts des alliés, n'a donc rien à craindre de ces « trois côtés ; il n'est menacé sérieusement que par les deux armées de « Bohême et de Silésie. Là est le véritable péril.

« Ces deux corps, à leur entrée en France, comptaient 350,000 com- « battants. La garde des villes qu'ils ont enlevées, le blocus des places « qui tiennent sur leurs derrières, ont réduit cet effectif à moins de « 280,000 hommes. Napoléon dispose du cinquième au plus de ce chif- « fre de soldats ; mais il espère qu'en manœuvrant avec vivacité au « centre des marches de l'ennemi, il pourra couper les communica- « tions, isoler les principales colonnes, les battre séparément, et par- « venir, en multipliant ses coups, à suppléer l'infériorité du nombre. « Soixante à soixante-cinq mille hommes, composés partie de vieilles « bandes, partie de soldats tirés de tous les dépôts, partie de conscrits « armés, habillés à la hâte et exercés pendant les marches, voilà tout « ce qu'il peut opposer aux masses de Schwartzemberg et de Blücher, « masses qui, dans trois mois, s'élèveront à cinq cent mille hommes. « La lutte ne serait pas douteuse, s'il disposait des 70,000 hommes qui « défendent notre frontière d'Espagne, et des cent vingt à cent trente « mille soldats qu'il a imprudemment jetés dans les places fortes de la « Pologne et du nord de l'Allemagne. »

Telle M. de Vaulabelle nous présente la position de Napoléon à l'ouverture de la campagne de 1814. Nous voudrions pouvoir raconter avec lui cette lutte gigantesque où, combattant un ennemi dix fois supérieur en nombre, Napoléon sut tenir pendant trois mois en échec un demi-million de soldats. Mais que pouvaient l'héroïque valeur de ces intrépides vétérans, le dévouement de ces jeunes conscrits, contre des masses incessamment renouvelées? Une défaite ne faisait dans les rangs des envahisseurs qu'un vide immédiatement rempli, et ne leur enlevait qu'une parcelle du terrain qu'ils gagnaient chaque jour. Au contraire, pour Napoléon, chaque triomphe entraînait des pertes irréparables, et les coups formidables qu'il portait aux ennemis ne faisaient que rendre plus inévitable une chute définitive. Quelque douloureuses émotions que doive exciter en toute âme française le souvenir de l'invasion, nous aimerions à rappeler les glorieuses phases de cette immortelle défense

du territoire national. Jamais, en effet, plus noble tâche ne fut plus noblement remplie. Mais, dans les limites qui nous sont imposées ici, nous ne pouvons entreprendre un semblable récit. M. de Vaulabelle, qui a résumé la campagne de 1814 en traits aussi rapides que saisissants, n'a pu y consacrer moins du tiers d'un volume. Nous n'oserions pas d'ailleurs affaiblir l'énergie du tableau qu'il a retracé, et nous aimons mieux renvoyer nos lecteurs à l'*Histoire des deux Restaurations*. C'est d'ailleurs autre part que dans les événements militaires que nous devons chercher les causes réelles de la chute du trône impérial, et il nous faut renoncer aux glorieux récits pour montrer les faiblesses d'un grand génie, et mettre au jour les misérables fourberies de quelques intrigants.

Consul et empereur, Napoléon avait constamment cherché à concentrer entre ses mains toutes les forces de la nation. La France, confiante et enivrée de gloire, avait laissé confisquer une à une toutes ses libertés. Tant que l'Empire subsista éclatant et victorieux, aucune voix ne s'éleva pour réclamer, pour protester ; ou si quelqu'une se fit entendre, elle se perdit dans le bruit des triomphes et dans les acclamations universelles. Mais quand eut sonné l'heure de l'adversité ; quand, après les désastres de la campagne de Russie, après les premiers revers de 1813, l'Allemagne tout entière courut aux armes au cri de *Liberté!* la France s'éveilla de sa torpeur, et, se voyant épuisée de sang et d'argent, surprise d'être vaincue, elle commença à murmurer contre l'ambition de l'empereur. Tant de familles étaient en deuil, tant de mères tremblaient pour leurs fils enlevés ou menacés de l'être par la conscription, que le mécontentement se propagea avec rapidité. Napoléon, dont la volonté absolue n'avait pu s'accommoder des censures du Tribunat, avait réduit le Sénat à n'être qu'une chambre d'enregistrement, acceptant sans contrôle des ordres dont on ne daignait pas lui révéler le but ou le motif. Les ministres eux-mêmes n'étaient pas toujours initiés aux secrets du maître. L'opinion publique n'était pas mise dans la confidence des nécessités souvent trop réelles qui forçaient Napoléon à combattre sans relâche, et, vivement froissée par l'évidente iniquité de certaines entreprises militaires, elle attribuait exclusivement à l'ambition de Napoléon le perpétuel état de guerre où l'on vivait alors. Aujourd'hui encore, après toutes les révélations de l'histoire, le nombre est bien restreint de ceux qui, tout en condamnant les ambitieux égarements de Napoléon, reconnaissent que la plupart des guerres de son règne furent provoquées par l'étranger, et surtout par l'Angleterre. C'était sincèrement qu'en 1813 on maudissait l'ambition de l'empereur, et que l'on aspirait à y mettre un frein. Ces sentiments se firent jour au sein du Corps législatif, réuni en décembre 1813. Cette assemblée

profita des dispositions de l'esprit public pour se venger de l'abaissement où elle avait été tenue jusque-là, et du rôle subalterne où la condamnait Napoléon. Ce n'était pas impunément non plus que le grand mot de *liberté* avait été prononcé en Allemagne et proclamé par les souverains coalisés : les vents en avaient apporté le bruit jusqu'en France. Des Français, exilés par le despotisme impérial, mêlaient leur voix à celle des rois, se faisant ainsi complices désintéressés et involontaires de la duplicité royale. Benjamin Constant lançait, du fond du Hanovre, son livre *De l'Esprit de conquête et de l'Usurpation.* On lit dans la préface de la première édition, datée du 31 décembre 1813, ces paroles, que l'auteur a dû se rappeler plus tard avec amertume : «... Le « continent n'était qu'un vaste cachot, privé de toute communication « avec cette noble Angleterre, asile généreux de la pensée, illustre re- « fuge de la dignité de l'espèce humaine. Tout à coup, des deux extré- « mités de la terre, deux grands peuples se sont répondu, *et les flam- « mes de Moscou ont été l'aurore de la liberté du monde. Il est permis « d'espérer que la France ne sera pas exceptée de la délivrance uni- « verselle....* » Ailleurs, l'écrivain dépeint ainsi le gouvernement impérial : « Nous y voyons (en France) l'usurpation triomphante, armée « de tous les souvenirs effrayants, héritière de toutes les théories cri- « minelles, se croyant justifiée par tout ce qui s'est fait avant elle, « forte de tous les attentats, de tous les crimes du passé, affichant le « mépris des hommes, le dédain pour la raison. Autour d'elle se sont « réunis tous les désirs ignobles, tous les calculs adroits, toutes les « dégradations raffinées. » (*De l'Usurpation*, chap. XXI.)

Sans doute la nation tout entière ne lisait pas ces choses, mais elles étaient connues de quelques théoriciens politiques, faisant de l'opposition par amour-propre blessé, par vanité, sans trop savoir ce qu'ils voulaient. Ainsi, ces imprudentes publications, parties de la terre étrangère, trouvaient de l'écho en France, et devaient un jour produire de déplorables résultats. L'auteur ne les avait pas prévus sans doute, et il fut le premier à les déplorer. Du moins, cœur noble et désintéressé, il a expié ses erreurs de 1814 et 1815 par quinze années d'une lutte sans relâche, qui pour lui ne fut pas une indigne *comédie*. L'histoire pardonnera l'involontaire appui qu'il a donné à l'invasion, en souvenir des grands et réels services qu'il a rendus à la liberté.

Irrité d'une opposition inusitée et inopportune, Napoléon prononça la dissolution du Corps législatif avant de partir pour la campagne de 1814. Mais, cet obstacle écarté, il en rencontra d'autres sur lesquels il n'avait certainement pas dû compter, et où il se brisa.

Sous l'influence de cette grande erreur qui lui avait fait croire à la possibilité de relever en France la monarchie à son profit, Napoléon

avait créé une noblesse nouvelle, une aristocratie militaire; il avait institué des grands dignitaires; à tous ces hommes il avait donné des dotations princières, il avait fait des existences magnifiques. Il croyait sans doute les intéresser ainsi au maintien de son trône, à la durée de sa dynastie; il ne lui vint pas à la pensée que ces hommes pussent un jour le trahir, pour conserver par là les biens dont il les avait comblés. L'exemple de la résistance à ses volontés vint de ses anciens compagnons d'armes, des maréchaux. Lorsque, après la réunion de toutes les masses de la coalition dans les plaines de Châlons, le 25 mars 1814, Napoléon conçut la pensée d'abandonner Paris aux alliés, et de se jeter sur l'Allemagne dégarnie, en insurgeant sur sa route les départements français, son état-major refusa de le suivre, et exigea qu'il marchât au secours de Paris.

« Si Napoléon, traversant les rangs pressés de ses premiers généraux et de sa maison militaire, avait interrogé le patriotisme des officiers inférieurs et des simples soldats, il n'aurait rencontré dans ce peuple de l'armée qu'un sentiment, la haine de l'ennemi; qu'une préoccupation, la crainte de ne pas lui faire payer assez cher l'audace de l'invasion. Depuis deux mois, ces bandes héroïques ne connaissaient plus le repos; obligées chaque jour à de nouveaux combats ou à des marches nouvelles, sans pain, sans abri souvent, au milieu de la saison la plus rude de l'année, nulle part on ne les avait vues se lasser ou faiblir. Luttant toujours un contre cinq, quelquefois un contre dix, partout où elles avaient pu joindre l'ennemi, leurs coups avaient été terribles. Un grand nombre, conscrits ou gardes nationaux mobilisés, venaient de quitter leurs familles et le bien-être du foyer domestique; pas un murmure, pas une plainte ne s'élevait pourtant dans leurs rangs. Napoléon n'avait qu'à marcher, et tous, vétérans ou soldats de la veille, attachés fidèlement à ses pas, l'auraient suivi jusqu'au fond de l'Europe. Le peuple des campagnes n'était ni moins dévoué, ni moins énergique; les maux de la guerre exaltaient son courageux patriotisme, au lieu de le glacer.... Ce ne sont pas ces braves paysans qui auraient exigé que l'empereur cessât la lutte. Mais, emprisonné au milieu des triples barrières que, dans les déplorables calculs d'une fausse grandeur, lui-même avait élevées autour de sa personne; condamné par cet orgueilleux isolement à subir l'influence d'un entourage doré, titré, qu'il regardait comme indispensable à la splendeur de son rang, il n'eut pas la force de résister aux obsessions de ses lieutenants : après avoir lutté durant tout un jour et toute une nuit contre leur mécontentement, il céda, et, le 28 mars au matin, l'armée reprit la route de Paris. »

La grandeur du péril, l'intérêt sacré de la cause qu'il défendait

avaient donné à Napoléon une de ces inspirations qui sauvent les empires. Il eut la pensée de provoquer en France une prise d'armes générale ; mais il n'eut pas le courage d'exécuter complétement cette salutaire résolution. Le décret de Fismes ne provoqua à l'insurrection que les départements occupés par les armées étrangères. C'était un puissant secours sans doute. Mais tandis que les insurgés escarmouchaient sur les derrières des coalisés, surprenant et enlevant quelques détachements attardés, les masses étrangères poussaient vers la capitale de la France leurs flots irrésistibles, et peu s'en fallut qu'elles n'entrassent dans Paris sans coup férir. C'était tout à la fois en arrière et en avant des alliés qu'il fallait insurger le pays ; c'était la population de Paris qu'il fallait armer et pousser au-devant de l'ennemi, au nom de la liberté et de l'indépendance de la patrie. Napoléon seul, avec son armée, eût-elle été plus nombreuse, n'aurait pu arrêter l'ennemi. Ce n'était pas là l'œuvre d'un individu. Ni les chefs militaires, ni les hommes politiques surgis de la révolution n'eussent trouvé en eux-mêmes la puissance de sauver la France aux jours de 1793, si la Convention nationale, soufflant à toutes les âmes le feu de son patriotique enthousiasme, n'eût poussé contre l'invasion l'irrésistible effort de l'insurrection populaire.

Napoléon revint donc vers Paris. A peu de distance de cette ville, il apprit la capitulation du 30 mars et l'entrée des troupes alliées dans la capitale. Paris, du moins, avait été dignement défendu par une poignée de soldats et de citoyens. Marmont, avec treize mille hommes, avait lutté pendant plus de douze heures contre deux cent mille ennemis, et leur avait tué quatorze mille hommes. Si la défense ne fut pas plus longue, si l'ennemi ne fut pas arrêté jusqu'à l'arrivée de Napoléon, la faute en est à la lâche incapacité de Joseph Bonaparte, à l'ineptie des autorités militaires de Paris ; ou plutôt elle est tout entière à Napoléon, qui ne voulut point confier la garde de la capitale à la population elle-même, en lui donnant des chefs dévoués, capables et résolus.

C'est un des chapitres de l'*Histoire des deux Restaurations* les plus instructifs et les plus tristement curieux que celui où M. de Vaulabelle expose les moyens de défense que renfermait Paris, l'incroyable incurie des hommes officiels, et l'inqualifiable conduite de Joseph. On lira aussi avec un saisissant intérêt le récit de la bataille de Paris, de ce combat trop peu connu, où les défenseurs de la grande ville tuèrent à l'ennemi plus de soldats qu'ils n'en avaient eux-mêmes ; dernier et glorieux fait d'armes du duc de Raguse, qui n'aurait pas dû survivre à cette journée.

M. de Vaulabelle ne dissimule point les fautes de Napoléon. On a vu plus haut, à l'occasion de la résistance des maréchaux, qu'il a signalé

les fatales conséquences des habitudes aristocratiques entretenues par l'empereur. Toutefois, on sent, en le lisant, que la profondeur de la chute émeut son âme, en même temps qu'une sorte d'admiration mêlée d'orgueil national le saisit en racontant les prodiges de la campagne de France. Le lecteur ne peut se soustraire à la contagion de ce sentiment. Napoléon est si grand quand il défend le territoire de la patrie, si noble quand il se dépouille de l'empire; l'homme et le souverain sont si douloureusement frappés; l'aigle, enfin, tombe de si haut, que l'esprit le plus prévenu contre le despotisme impérial cède, involontairement, à la sympathie qu'excite une si immense infortune, et pardonne presque la liberté enchaînée, la Révolution trahie, en faveur de la campagne de France et du martyre de Fontainebleau.

Nous quittons à regret cette grande figure de Napoléon et son armée, l'héroïsme de cette époque, pour revenir aux pygmées qui ont fait tomber le géant, ou, du moins, se sont partagé ses dépouilles.

Les souverains alliés, en franchissant la frontière française, avaient hautement proclamé leur volonté de laisser la France libre de se donner le gouvernement qui lui conviendrait. Rien, dans leur conduite ultérieure, n'autorise à supposer que telle ne fut pas leur véritable intention. Ils ne songeaient point aux Bourbons, la France y songeait moins encore; les écrivains royalistes eux-mêmes en conviennent. Qui donc s'occupait d'eux?

Longtemps on a fait honneur de leur rappel à Talleyrand. En ceci l'opinion publique se trompait, comme elle s'est si souvent trompée sur le compte de cette réputation usurpée. Talleyrand n'était pas assez perspicace pour prévoir, dès le mois de janvier 1814, les événements du mois d'avril suivant; il n'était point assez hardi pour préparer la chute de Napoléon encore debout. Tout ce que son ambition osa rêver, quand la coalition eut déclaré ne plus vouloir traiter avec l'empereur, ce fut une régence dont il ferait nécessairement partie, et où il se promettait de jouer le principal rôle. Sa hardiesse n'allait pas au delà; ses intérêts personnels ne l'eussent pas permis, car il avait plus à perdre qu'à gagner au renversement de la monarchie impériale. Mais les circonstances déroutèrent ses calculs; alors il suivit le flot des événements, eut l'adresse de paraître les avoir prévus, préparés, déterminés, et il sut se faire payer des services qu'il n'avait pas rendus.

Le véritable auteur de la restauration, ce ne fut donc pas Talleyrand; ce ne fut ni un des princes alliés, ni un grand dignitaire de l'empire, ni une des notabilités de l'ancien régime. Ce fut un obscur gentilhomme, émigré rentré, qui, pendant toute la période impériale, avait vécu retiré dans ses terres au pied des Alpes; esprit entreprenant, téméraire, cœur tout dévoué aux Bourbons. C'était le baron de Vitrolles.

Ayant appris que le comte d'Artois venait de se rendre sur le continent et se trouvait en Suisse, il résolut de l'y aller trouver. Le duc de Dalberg donna à M. de Vitrolles un mot de passe pour arriver jusqu'à MM. de Stadion et de Nesselrode.

C'était la première fois, depuis leur entrée en France, que ces deux personnages entendaient parler des Bourbons; ils témoignèrent leur étonnement au baron, qui paya d'audace, et affirma qu'un parti nombreux attendait les princes exilés. On l'engagea à se rendre auprès d'Alexandre, alors à Troyes. M. de Vitrolles obéit, parvint à voir l'empereur de Russie, trouva en ce prince la même surprise que dans les deux diplomates étrangers, donna les mêmes assurances, et déclara que l'on pouvait compter sur l'appui de Talleyrand, de MM. de Dalberg, Louis, et de Pradt. Si M. de Vitrolles ne put obtenir d'Alexandre aucune parole positive, du moins ses affirmations eurent pour effet de déterminer ce souverain à concentrer toutes les forces de la coalition, et à marcher en masse sur Paris. M. de Vitrolles se transporta auprès du comte d'Artois; de là, revenant à Paris, il fut pris par des paysans insurgés; dirigé vers l'armée française, il s'échappa en route, et ne parvint dans la capitale qu'après le 31 mars.

Alexandre entrait donc à Paris, convaincu qu'il y trouverait un parti nombreux, énergique, dévoué aux Bourbons. Il ne paraît pas avoir remarqué que ce parti s'était tenu singulièrement tranquille pendant cette bataille du 30 mars, où la victoire pouvait si facilement être ramenée sous les aigles impériales. Le 31 mars, quelques royalistes, décorés de cocardes blanches, sortirent du faubourg Saint-Germain, et se dirigèrent vers les boulevards. Le silence, les injures même de la population avaient démoralisé la cavalcade, lorsque retentirent les trompettes qui précédaient les alliés entrant dans Paris. A cet aspect, à la vue des nœuds blancs que les soldats étrangers portaient au bras pour se reconnaître, les royalistes reprirent courage; et, voyant dans ce signe de ralliement un emblème politique, ils se mirent à crier: *Vivent les Bourbons!* Cette circonstance dut être prise pour une confirmation des promesses de M. de Vitrolles, et achever la conviction d'Alexandre. Aussi, lorsqu'il entra à l'hôtel Saint-Florentin, où il avait marqué sa résidence, son premier mot à Talleyrand fut celui-ci: « Eh bien! la France appelle donc les Bourbons. »

Talleyrand crut que le czar avait une résolution prise: quoique la nouvelle combinaison ainsi présentée contrariât ses desseins secrets, il ne chercha pas à l'entraver, et laissa marcher les événements.

Le décret de déchéance prononcé par le sénat, l'absence de Marie-Louise et de tous les membres du gouvernement impérial, laissaient le terrain libre aux royalistes. Toutefois, livrés à leurs seules forces,

ils n'eussent vraisemblablement pas réussi, car le sénat n'avait ni droit ni autorité pour ordonner la déchéance; le corps législatif, qui avait tant parlé de liberté et d'institutions à la fin de 1813, gardait un mutisme étrange, et ne s'était assemblé qu'une fois, pour enregistrer le décret du sénat. Talleyrand, secondant les maréchaux envoyés par Napoléon pour traiter de la régence, aurait pu faire pencher la balance de ce côté. Mais il crut qu'Alexandre voulait les Bourbons; il se tut, laissa faire. Quand, plus tard, il connut l'usage qu'avait fait de son nom le baron de Vitrolles, il réclama le prix d'une trahison qu'il n'avait ni imaginée, ni commise.

Voilà, en réalité, comment fut décidée la restauration des Bourbons. Ce fut absolument une œuvre de hasard, accomplie par le concours des étrangers. Le comte d'Artois suivait l'armée des coalisés, de loin et prudemment, selon son habitude; le duc de Berry, débarqué à Jersey, faisait de là signe à la Bretagne, qui ne bougeait point; le duc d'Angoulême, à la suite de quinze mille Anglais, forçait les portes ouvertes de Bordeaux, que ne défendirent pas deux à trois cents hommes qui y tenaient garnison. Ce fut là toute la part que les Bourbons surent prendre au rétablissement de leur dynastie.

VOYAGES.

Discoveries in Australasia with an account of the coast and rivers explored and surveyed during the voyage of H. M. S. *Beagle*, in the years 1837, 1838, 1839, 1840, 1841, 1842, 1843, by the command of the lords commissionners of the admiralty also a narrative of captain Owen Stanley's visit to the Islands in the Arafura sea, by J. Lort Stokes, commander. (Découvertes en Australasie, exploration et hydrographie des côtes du continent, exécutées par le sloop de la marine royale anglaise *le Beagle*, pendant les années 1837, 1838, 1839, 1840, 1841, 1842 et 1843, d'après les ordres des commissaires de l'amirauté, par le commandant J. Lort Stokes). — 2 vol. in-8°. — Londres, 1846.

C'est à l'Angleterre qu'est réservée la mission d'enrichir la géographie de connaissances exactes sur l'Australie, dont l'intérieur est demeuré jusqu'à présent complétement inexploré, et dont le littoral est à peine relevé dans toutes ses parties. En plantant son pavillon sur les divers points de ce vaste continent, en s'arrogeant, à l'avance, la propriété de toutes les contrées que des expéditions ultérieures pourront faire découvrir, la Grande-Bretagne a, par cela même, pris l'engagement d'ouvrir à la science, au commerce et à l'industrie européenne, les régions inconnues qui s'étendent au centre de la Nouvelle-Hollande. Déjà exécutées par les ordres du gouvernement britannique, ou du moins fortement encouragées par lui, les tentatives d'exploration se sont succédé en Australie avec une extrême rapidité.

Le sloop *le Beagle* (le Basset), qui a conquis un nom illustre dans les fastes de la navigation par le mémorable voyage qu'accomplit à son bord le capitaine Fitzroy, fut destiné par l'amirauté anglaise à une nouvelle campagne de découvertes dans la contrée dont nous parlons. A la seconde semaine de février 1837, il appareilla pour les mers du Sud, sous le commandement de M. Wickham. Plus tard, cet officier ayant été contraint, à cause de sa mauvaise santé, de renoncer à son commandement, M. J. Lort Stokes, qui l'accompagnait comme lieutenant, fut désigné pour le remplacer. Il avait été déjà second, ou, comme disent les Anglais, *shipmate*, du capitaine Fitzroy, et il avait fait sous cet habile marin un sévère et utile apprentissage. Il offrait donc par

ses antécédents toutes les garanties que demande une mission difficile et périlleuse; et quoique son voyage n'ait point produit tous les résultats qu'on aurait pu en espérer, on doit lui rendre au moins cette justice, qu'il n'a rien négligé pour que son expédition obtînt la plus complète réussite..

Le Beagle, ce petit bâtiment si frêle en apparence, et armé seulement de dix canons, sur lequel il s'était embarqué, s'était tiré déjà, à l'honneur de son équipage, des navigations les plus dangereuses. A peine sorti du chantier de Woolwich, il inaugurait l'avénement au trône de George IV, en remontant la Tamise jusqu'à la capitale, et en donnant le premier exemple d'un navire de guerre passant sous les arches du vieux Pont de Londres. En 1826, il appareillait de Plymouth sous les ordres du commandant Pringle Stokes, et, de concert avec *l'Aventure*, monté par le capitaine Philippe Parker King, auquel la direction de l'expédition était confiée, il allait effectuer ce célèbre voyage qui a tant enrichi l'hydrographie, et augmenté nos connaissances sur la partie occidentale du globe. Le capitaine Fitzroy, dont nous avons cité le nom, en a publié la relation; c'est lui qui avait succédé à M. Pringle Stokes, lorsque mourut cet intrépide marin, et depuis, seul dans le commandement, il accomplissait sur *le Beagle* une seconde navigation non moins importante que la première. Ainsi c'était pour la troisième fois que notre sloop allait promener le pavillon britannique dans les mers australes. Cette campagne a été plus longue encore que les précédentes. Le gouvernement anglais ne craint pas de prolonger au delà de cinq et six années ces expéditions lointaines et toujours si pénibles. Sa marine, moins bien traitée à cet égard que la nôtre, est forcée de supporter de longs exils. L'amirauté veut que le matelot n'ait point d'autre patrie que son bord, et elle met à de rudes épreuves le courage et le dévouement de ses officiers. Heureusement moins exposé que les Français à la nostalgie, moins tourmenté par un esprit de retour qui dépeuple sans cesse nos colonies, l'Anglais supporte avec un calme stoïque les longues absences; et pourvu qu'il trouve le confortable et une nourriture abondante, qui sont pour lui le plus impérieux des besoins, il oublie facilement sa terre natale.

Nous ne dirons rien de la traversée du *Beagle* de Plymouth à la Nouvelle-Hollande; c'est une route aujourd'hui trop connue pour qu'on y puisse rencontrer beaucoup de particularités dignes d'attirer l'attention de nos lecteurs. Les Canaries, Bahia, le cap de Bonne-Espérance, l'île d'Amsterdam, furent les principaux points de relâche.

Le but spécial de la mission du sloop était la recherche d'une rivière sur la côte occidentale de l'Australie, rivière dont l'existence serait si précieuse pour l'exploration de l'intérieur du continent. Il est facile de comprendre qu'avec un bâtiment calant peu d'eau, une gabarre ou une baleinière, on pouvait espérer, une rivière étant découverte, de remonter son cours, et de pénétrer ainsi dans les régions encore inexplorées de la Nouvelle-Hollande. Le sloop devait aussi reconnaître avec le plus grand soin le golfe de Carpentarie, où, suivant de vagues indications, débouchaient de vastes cours d'eau.

L'exploration des détroits de Bass et de Torrès, passages si importants et cependant si périlleux, était aussi un des points dont l'amirauté avait prescrit spécialement l'étude hydrographique; enfin le bâtiment devait se rendre aux îles Arrou, sur les côtes de la Nouvelle-Guinée, et à la récente colonie anglaise de Port Essington.

Le 15 novembre 1837, *le Beagle* laisse tomber l'ancre à Gage's Road, à l'embouchure de Swan River (la rivière du cygne).

L'établissement de Swan River est la principale colonie de l'Aus-

tralie occidentale. Fondé en 1829, sous les auspices du *Colonial Office*, il eut le capitaine Stirling pour premier gouverneur. Freemantle, à l'entrée de la rivière, en est le port; Perth, situé à environ 9 milles à l'intérieur, est le siége du gouvernement. Guilford et York sont deux villes importantes de la colonie. Le paysage n'a rien, dans cette terre nouvelle, qui attire beaucoup l'œil du voyageur. Des collines recouvertes d'un vert gazon étendent partout leurs monotones ondulations, et rien ne tranche avec cette teinte d'une ennuyeuse uniformité, si ce n'est de petites maisons blanches répandues çà et là au centre des cultures. Mais ce qui occupait surtout l'esprit des marins, c'était le grand lac qui se trouvait, disait-on, dans le sud-est; le gouverneur, M. James Stirling, et l'intendant général, M. Roe, affirmaient son existence, sur la foi des naturels. Mais à quelle distance se trouvait cette mystérieuse Méditerranée? C'était là le problème. Les Australiens se contentaient de dire : *Bien loin*, *bien loin !* et certes ce genre d'indication n'était pas de nature à satisfaire un navigateur. Pour en déterminer l'étendue, ces naturels usaient d'une mesure peu géométrique. « Voulez-vous, disaient-ils, en faire le tour? Si vous partez jeunes pour accomplir ce voyage, vous serez déjà vieux quand vous l'aurez terminé. » Cela sentait un peu la fable, et, en vérité, l'équipage du *Beagle* préférait encore l'évaluation en *bien loin*, *bien loin;* car enfin on pouvait espérer que, puisque les indigènes avaient pénétré jusqu'à ce lac, il était possible d'y atteindre; mais une vie d'homme pour en faire le tour, c'était chose différente, et sans doute nos marins n'avaient pas l'intention de passer leur vie à tourner sans cesse dans une interminable expédition, digne du Juif errant.

M. Wickham dut donc abandonner à d'autres la découverte de ce lac prodigieux. MM. Landor et Lefroy ont été depuis plus heureux; ils ont enfin atteint ses bords, qu'ils ont rencontrés à cent milles au sud-sud-est de Beverley. Ce lac est salé; il a environ quinze milles de long et sept et demi de large. Il reçut le nom de Dambeling.

L'Australie occidentale occupe la totalité de la terre qui reçut, en 1622, le nom de Leeuwen. Elle renferme vingt districts, compris depuis la pointe Hood, au sud, jusqu'à la baie Jurien, au nord. Elle est traversée dans ce même sens par la chaîne du Darling, qui s'abaisse en arrivant au septentrion, et dont la plus grande élévation est d'environ deux mille pieds anglais. La première ligne de cette chaîne forme une suite de collines qui courent parallèlement au rivage. La contrée qui s'étend de leur pied à la mer est formée d'un terrain alluvial composé de sable marin et de débris de cétacés. C'est donc une formation récente, une véritable conquête faite sur les flots. Toute l'Océanie semble être sortie de même du sein des eaux. Ses îles innombrables, portées sur des récifs formés de l'agrégation des coraux, ou reposant sur les flancs de cimes volcaniques émergées tout à coup, ont paru de la sorte en diminuant le domaine de l'Océan.

Le Swan River, dont M. Stokes nous trace un tableau fort pittoresque, est, ainsi que tous les cours d'eau de la Nouvelle-Hollande, sujet à de soudains débordements. Les premiers colons, qui ne prévoyaient point ce phénomène, eurent beaucoup à en souffrir. Établis aujourd'hui à une distance convenable du fleuve, ils bénissent au contraire ces inondations qui fertilisent leurs campagnes.

Le sol de la colonie est fertile. A Guilford, quoique la terre n'eût reçu aucun engrais, la moisson a été beaucoup plus abondante en 1843 qu'elle n'avait été dans les premières années de l'établissement, bien qu'elle fût alors fortement amendée.

Les forêts sont assez nombreuses dans cette partie de la Nouvelle-

Hollande. Parmi les arbres, le banksia, dont les larges cônes de fleurs fournissent un miel agréable; l'acacia, qui donne la gomme; le zamia media, dont la noix appelée *baio* est fort estimée des naturels; le nuytsia floribunda, arbre gommifère; de nombreuses variétés d'eucalyptus, constituent les espèces principales.

A Freemantle, les marins du *Beagle* constatèrent le curieux phénomène déjà observé sur d'autres côtes de l'Australie, celui d'une seule marée en vingt-quatre heures.

En face de Swan River est l'île de Rottenest, qui a été transformée par les colons anglais en une colonie pénale pour les indigènes. M. Stokes proteste avec raison contre la sévérité avec laquelle sont traités ces malheureux, qui ont à peine conscience des délits pour lesquels on les prive d'une liberté qui était leur unique bien. Réduits à une sorte d'esclavage, croupissant dans l'ignorance et l'abjection, le châtiment qu'on leur inflige ne peut améliorer en rien leur nature. Ce n'est en définitive qu'un supplice sans but moral, et complétement inutile.

Les indigènes de Swan River l'emportent généralement en intelligence sur ceux des autres parties du continent australien. Ce qui semble étonnant, c'est que la cause de leur supériorité relative est dans un appétit qui n'a produit chez d'autres sauvages qu'une gloutonnerie grossière; nous voulons parler de ce besoin d'alimentation qui a été remarqué chez tous les indigènes de la Nouvelle-Hollande. Les habitants de Swan River sont plus délicats; ils aiment le pain blanc, et, pour en obtenir, ils louent volontiers leurs services, portent de l'eau, coupent du bois pour les colons. Ce contact perpétuel avec les Anglais a été tout à l'avantage de leur civilisation. Pour que ces bons effets se continuent, il faut les isoler de plus en plus de leurs semblables; car, abandonnés à eux-mêmes, ils retombent promptement dans leur sauvagerie première.

La superstition est, comme on le pense bien, l'unique religion de ces hommes abrutis. Ils ont une extrême horreur pour les tombeaux; jamais ils ne s'en approchent; ils évitent même de parler des morts, ou lorsqu'ils y sont amenés malgré eux, ils ne le font qu'à voix basse et avec crainte. Nous ne pensons pas que ce sentiment résulte chez eux de l'effroi que leur cause l'idée d'une fin prochaine. L'horreur pour la mort ne se rencontre pas habituellement chez les sauvages; c'est la civilisation qui, en multipliant nos jouissances, nous attache davantage à la vie. Il semble que la frayeur que leur inspirent les âmes des morts est le seul motif de cet effroi. Ils admettent du reste une sorte de métempsycose; et une idée vraiment bizarre, et qui leur est commune avec presque tous les autres Australiens, leur fait tenir les blancs pour d'anciens noirs revenus de l'autre monde sous une nouvelle peau. On a vu à Perth un colon recevoir, deux fois par an, la visite de plusieurs indigènes qui avaient été frappés de sa ressemblance avec un de leurs parents qu'ils avaient perdus; ces gens crédules croyaient retrouver en lui le défunt, qui, dans leur pensée, était revenu sur terre avec une nouvelle forme : telle était leur persuasion, qu'ils se hasardaient à traverser des pays ennemis pour jouir de la vue de ce parent regretté.

Ces naturels croient à une sorte de diable, à un esprit méchant qui se tient dans les ténèbres, habite les puits et les cavernes; ils l'appellent *Inga*. La nuit vient-elle à les surprendre dans les forêts, le moindre frémissement à travers les feuilles, le souffle du vent qui agite les branches, leur semble la voix de l'esprit redouté; dans leur effroi, ils allument de grands feux, et, blottis alentour, ils attendent le lever du jour. Les sorciers, qu'ils appellent *boyl-yas*, sont les seuls prêtres; leurs enchantements sont fort redoutés.

De Swan River, *le Beagle* continua sa route vers la baie de Roebuck, en longeant la côte ouest et ouest-nord, où s'étendent les terres appelées jadis Terres de Flandre, d'Endracht et de Witt.

A l'entrée d'une baie située à cinq milles à l'est du cap Villaret, quelques hommes de l'équipage envoyés pour faire de l'eau rencontrèrent six naturels : la race à laquelle ils appartiennent semble plus vigoureuse que celle que l'on trouve communément en Australie ; ils avaient de cinq pieds six pouces à cinq pieds neuf pouces de haut (mesure anglaise); leurs épaules étaient larges, leurs jambes longues et grêles, leur tête forte, leur œil menaçant. L'un d'eux, plus jeune que les autres, offrait un type tout à fait différent : sa peau, au lieu d'être noire, était cuivrée; sa tête était plus ronde, sa physionomie moins dure, et en général, par sa conformation, il se rapprochait plus que les autres d'un Européen.

Le grand nombre de feux allumés qu'aperçut *le Beagle* en longeant de près la côte, entre les golfes de Roebuck et du Beagle, ont fait croire à M. Stokes que ces parages sont très-peuplés. Le bâtiment reconnut successivement la pointe Emeriau, la pointe Borda, la pointe Swan, et le cap Lévêque. Il rencontra dans ces parages ces terribles raz de marée dont le capitaine King avait tant souffert. Les mouches furent pour l'équipage une autre calamité. Ces insectes sont si nombreux, qu'ils pénètrent sans cesse dans le nez, dans la bouche et dans les yeux, qu'on peut à peine ouvrir. Les naturels en sont réduits à tenir toujours les paupières abaissées; leurs yeux finissent par se fermer presque entièrement : aussi, pour voir à quelque distance, sont-ils obligés de rejeter la tête en arrière.

Au reste, l'état grossier de ces sauvages ne leur a pas permis de se préserver de ce véritable fléau. A peine savent-ils se construire une méchante hutte ; quatre perches, supportant un toit de paille ou de feuillage, à une hauteur de trois à quatre pieds, composent toute leur habitation. Le mauvais temps tint *le Beagle* plusieurs semaines à l'ancre sur la côte de Point Swan : l'équipage en profita pour explorer le pays. Si l'on excepte le kangourou, on peut dire que le gibier y est rare. Un officier tua un individu de l'espèce curieuse appelée par les naturalistes *macropus unguifer*, qui porte à la queue un si singulier appendice. Les nids gigantesques que contruisent les termites ou fourmis de terre dépassent encore en élévation, sur cette côte, ceux que l'on a observés en Amérique; ils atteignent jusqu'à treize pieds de haut et jusqu'à sept de large; la terre avec laquelle ces petites pyramides sont bâties est d'un rouge pâle, et a la consistance du mortier.

A onze milles au nord-ouest du lieu nommé par King le cap Cunningham, à douze au sud de Point Swan, *le Beagle* découvrit un cap faisant face à un îlot, où il fut facile à l'équipage de se procurer une eau fraîche et saine, en creusant à quelque profondeur. On trouva là un squelette, qui fit désigner cet endroit par le nom de *Skeleton-point*. Ce squelette était à moitié couché sous une écorce de papyrus, qui lui formait une sorte de linceul. Ces restes reposaient à l'ombre d'un gommier. Tous les os étaient fortement pressés les uns contre les autres, les plus gros étant placés à la partie extérieure. La tête surmontait cette masse d'ossements. Les indigènes, qui arrivèrent sur ces entrefaites, ne manifestèrent pas pour cet ossuaire la même horreur que M. Stokes a remarquée chez les habitants du district de Swan River. Néanmoins, ces habitants de la terre de Tasman rappellent beaucoup ces derniers quant au type physique. Ceux que vit *le Beagle* s'étaient tous arraché une dent de devant; ils portaient les cheveux noués derrière la

tête; leur killy, ou arme de jet, avait une forme différente de celle des Australiens de la partie sud-ouest; il est plus court, et forme un arc moins brisé.

De la pointe Cunningham, M. Wickham se dirigea sur Foul-Point. C'était là que le capitaine King s'était vu forcé de mettre un terme à son exploration. En effet, la côte cesse d'être accore, et des bas-fonds rendent la navigation périlleuse. *Le Beagle* fut plus heureux cette fois; il franchit cette baie, que King n'avait pas appelée sans raison *baie du Désastre*. Il rangea Valentine Island, et commença, à partir de ce point, la série de ses opérations hydrographiques. En effet, tout était dès lors inconnu à l'équipage, et les difficultés de sondages et de relèvements venaient s'ajouter aux périls de la mer. L'avoine vient à l'état sauvage dans Valentine Island. Déjà, à la baie de Hanovre, les lieutenants Grey et Lushington avaient rencontré cette graminée, si abondante, comme on sait, à Maurice. Des feux à moitié éteints indiquaient l'existence d'habitants; mais ils avaient fui à la vue du bâtiment, et ne reparurent que quand tous les Anglais eurent rallié le bord.

La vue d'un estuaire fit croire à MM. Wickham et Stokes qu'ils avaient enfin atteint le but de leur voyage; dans leur enthousiasme, ils s'engagèrent hardiment dans cette rivière, qui promettait une route pour pénétrer dans l'intérieur. La baleinière du *Beagle* remonta d'abord assez facilement ce cours d'eau, mais au bout de quelques jours elle fut arrêtée par une grande quantité d'îlots : des arbres morts flottant à la surface des eaux barraient les passages, et donnaient naissance à de nombreux courants; il fallut renoncer à cette exploration, et toutes les espérances de nos navigateurs s'évanouirent.

Combien ce désappointement dut être cruel! car les souffrances des marins du *Beagle* avaient été grandes durant cette tentative infructueuse. Les moustiques, plus hardis que les naturels, qui prenaient la fuite à la vue étrange pour eux des Européens, étaient un de leurs plus affreux tourments; les efforts qu'exigeait la conduite des embarcations ne laissaient à l'équipage aucun repos. Ces tribulations ne pouvaient être rachetées que par l'espoir d'une découverte, et cet espoir fut déçu!

La contrée que baigne le Fitz-Roy (c'est le nom que les Anglais donnèrent à la rivière) est couverte, dans son cours inférieur, d'une luxuriante végétation; l'encalyptus y forme d'épaisses forêts; mais la vie animale y semble rare, et nos marins n'aperçurent ni mammifères ni oiseaux. Rien, hormis le murmure des flots agités par leurs embarcations, ne venait rompre le silence majestueux d'une nature vierge; les végétaux régnaient presque seuls sur le sol. Cependant, quelques rares tribus sont venues disputer aux moustiques ce séjour solitaire; elles apparaissaient de loin en loin sur la rive. Le seul bruit des avirons qui fendaient la lame les glaçait d'effroi; ils contemplaient dans une muette stupeur ces êtres, qui leur semblaient sans doute des divinités, si toutefois leur grossière intelligence s'était élevée à l'idée d'êtres supérieurs. Du haut des montagnes, M. Stokes contempla avec admiration cette vaste étendue de contrées, qu'il ne lui fut pas donné de visiter. Comme Moïse au sommet du Nébo, il put seulement entrevoir cette terre promise, dont l'Éternel a réservé la possession à la génération qui nous suivra.

Le Beagle reprit donc sa route; il prolongea la côte orientale du golfe formé à l'embouchure du Fitz-Roy, doubla le *Tourment-Point*, pénétra dans la baie, qui fut appelée alors baie de Stokes, et arriva dans une île située à 16° 12′ de latitude australe, à 123° 32″ de longi-

tude orientale (méridien de Greenwich), et qui reçut le nom de Bathurst. Cette île est une terre stérile; M. Stokes y rencontra un naturel, qui lui dit que la côte située en face est appelée *Yampi* par les indigènes. A l'extrémité occidentale de l'île, il remarqua une habitation construite en forme de *tumulus* : c'était une hutte semblable à celle que construisent les habitants de la Terre de Feu; elle était inhabitée; mais un reste d'ornement de tête fait en plumes, et quelques objets répandus sur le sol, attestaient qu'elle avait été abandonnée peu auparavant.

Le Beagle ne tarda pas à apercevoir des indigènes de Yampi; ils montaient un radeau qu'ils menaient à la pagaye. Parmi eux était celui qu'on avait rencontré la veille à Bathurst-Island. Ces naturels parlaient un langage différent de celui des habitants de Swan River, et étaient armés de lances. Au delà de la pointe appelée par eux *Usborne*, du nom d'un des officiers du *Beagle*, nos marins eurent encore occasion de voir des naturels. Ils tenaient la tête rejetée en arrière, habitude que les mouches leur ont fait contracter, comme ceux dont nous avons parlé plus haut. L'un d'eux servait d'orateur à la troupe; M. Stokes n'a retenu de son baragouin que le mot *irrouirrou*, qui lui paraît vouloir dire : bonjour. Ces sauvages avaient la poitrine tatouée comme les naturels de la côte de Roebuck-Bay. L'extrême ressemblance qu'ils ont offerte à M. Stokes avec les habitants de la Terre de Feu fait croire à ce voyageur qu'ils sont de la même race. Au reste, le caractère de ces hommes semble très-pacifique.

Le Beagle rencontra au port George IV le lieutenant Grey, qui venait d'accomplir une campagne dans laquelle les fatigues et les souffrances de toute espèce l'avaient mis, lui et son équipage, à une rude épreuve. Ce marin venait de découvrir une rivière, à laquelle il avait donné le nom de Glenelg; il s'était avancé dans les terres jusqu'à soixante milles au S. S. E. de la baie de Hanovre. Cette contrée, suivant le rapport que fit à M. Stokes le lieutenant Grey, paraît avoir été jadis habitée par une population qui possédait quelques germes de civilisation. Des figures sculptées et peintes sur des parois de cavernes annoncent, malgré leur grossièreté, une sorte de culture des arts. Parmi les naturels, on en rencontre plusieurs dont la peau est beaucoup plus claire que celle des Australiens; M. Grey pense que ce sont les descendants de matelots hollandais naufragés dans ces parages, et qui vinrent s'établir parmi les indigènes. M. Stokes suppose avec plus de raison qu'ils appartiennent, par leur origine, aux Malais que la pêche du tripang amène sur la côte nord de l'Australie.

Du port George IV et de la baie de Hanovre, *le Beagle* vira de bord, et opéra son retour sur Swan River, en compagnie du Lynher, qui portait le lieutenant Grey et son équipage. Les deux bâtiments allèrent mouiller à Freemantle. Ce second séjour dans la colonie de l'Australie occidentale fournit à M. Stokes l'occasion de se procurer de nouveaux détails sur cette intéressante contrée. D'après le tableau qu'il en trace, cet établissement n'est pas dans un état fort prospère; le gouvernement britannique semblait peu s'en occuper. Il y avait six mois que *le Beagle* avait quitté Freemantle, et un seul navire de la station des Indes, *le Pelore* était venu, pendant ce laps de temps, visiter la colonie; l'absence de communications avec la métropole avait fait singulièrement élever le prix des objets de première nécessité. On voit que l'Angleterre, dont on vante tant la prévoyance pour ses colonies, ne mérite pas toujours des éloges.

De Freemantle, *le Beagle* fit voile pour Sydney, la capitale de la Nouvelle-Galles du Sud. Vingt jours après son départ, MM. Wickham

et Stokes touchaient à l'île de Van Diemen et à Hobarton; ils mettaient le cap sur la baie de Sydney, où ils venaient mouiller le 24 juin 1838. L'aspect riant des environs de cette ville vint reposer l'œil de nos marins, fatigués par la vue continuelle de rochers à pic et de hautes côtes accores. Ils trouvèrent dans la cité australienne un air de jeunesse que l'on chercherait en vain maintenant dans les villes déjà plus vieilles de l'Amérique du Sud. Il y a en effet, dans le climat pourtant si magnifique de ces dernières, quelque chose qui flétrit et étiole; l'homme même, au milieu de toutes ces richesses de la création, perd promptement cette vivacité et cette force de l'esprit, qu'entretiennent au contraire des contrées moins heureusement dotées par la nature. Laissons parler le capitaine Stokes :

« En arrivant à Sydney, je fus frappé de l'étrange contraste qui « existe entre son aspect de jeunesse et celui des cités décrépites et en « décadence de l'Amérique du Sud. Nous avions visité dans ce dernier « continent des colonies et des établissements fondés, depuis des « siècles, par une nation alors la première de l'Europe. Ces colonies, « nous les avions trouvées déchirées par des luttes intestines, abais- « sées par l'ignorance, minées par la superstition, souillées par l'escla- « vage. A Sydney, nous fûmes frappés d'une merveilleuse transforma- « tion, qui n'avait coûté qu'un demi-siècle. Dans ces lieux mêmes, où « depuis un temps immémorial le sauvage parcourait de vastes forêts « désertes, une noble cité était comme par enchantement sortie du « sol. »

Cet enthousiasme inspiré à M. Stokes par la Nouvelle-Galles du Sud semble quelque peu exagéré. Un autre navigateur l'avait visitée un peu auparavant, et n'avait pas porté sur elle un jugement si favorable. Voici ce que disait en 1836 le capitaine Fitz-Roy :

« Il est difficile de croire que Sydney continue à prospérer avec la « même rapidité et toujours dans la même proportion. Elle a grandi trop « vite ; aussi, d'une maturité si précoce, ne peut-on attendre qu'une « décadence prématurée. » — Sydney, en effet, depuis quelques années, n'a fait que décroître; le jeu sur les terrains, l'agiotage, ont eu pour sa prospérité des résultats déplorables.

M. Stokes profita de son séjour à Sydney pour aller visiter Botany-Bay; il y vit, avec une certaine émotion, le monument que MM. de Bougainville et Du Campier, commandant la frégate *la Thétis* et la corvette *l'Espérance*, ont élevé en 1825 à la mémoire de notre immortel la Pérouse. Qu'une pierre, du moins, établisse aux yeux de la postérité que la France a eu des droits aussi sur cet océan, dont elle a parcouru la première de nombreux parages ! Trop facilement les Anglais effacent les noms que Bougainville et la Pérouse ont imposés aux points qu'ils ont découverts, pour leur en substituer de nouveaux. Sans doute Cook a un droit légitime à notre admiration, mais enfin il n'a point fait de la cinquième partie du globe un monde tout britannique; et quand le drapeau de l'Angleterre flotte sur la plupart de ces îles, et sur ce vaste continent de l'Australie, qu'on nous laisse du moins le stérile honneur de perpétuer par des noms la mémoire de nos illustres navigateurs ! Cette protestation n'est point ici déplacée. Quand nous avons vu les capitaines King et Stokes oublier en quelque sorte que Baudin avait avant eux exploré le nord de l'Australie, et s'efforcer de remplacer toutes les désignations de ce marin par des appellations anglaises, nous avons éprouvé une légitime indignation. Quant à nous, nous n'usons pas de représailles : nous gardons religieusement les noms que Cook, Wallis imposèrent les premiers; mais nous voulons que la gloire française vive dans cette terre, explorée aussi par nos ma-

rins. Qui donc pourrait sans douleur voir disparaître de la carte de l'Australie tant de noms qui nous sont chers, Latouche-Tréville, Émeriau, Caffarelli, Gantheaume, Champagny, Bougainville, Rulhière, Carnot, Lacépède, Voltaire, Fourcroy et Cassini?

On ne voit à Sydney qu'un petit nombre de naturels. Ceux qu'on y rencontre encore sont dans un état presque continuel d'ivresse. C'est une race misérable, faible, dégradée, et très-peu faite assurément pour donner une idée favorable des bienfaits produits par le contact des nations civilisées avec celles qui ne le sont pas.

Melbourne, dans la partie de la Nouvelle-Galles qui a été appelée *Australia felix*, est la première ville importante que visita *le Beagle* après avoir quitté Sydney. Il y avait à cette époque environ 2,000 habitants, et ce nombre augmentait tous les jours. La délicieuse situation de cette ville, et la riche qualité de son sol, en firent pendant longtemps un point d'attraction pour tous les colons de la métropole.

De la terre de Diémen au détroit de Torrès la navigation du *Beagle* se confond en quelque sorte avec l'itinéraire suivi par le capitaine Cook sur la côte orientale de la Nouvelle-Hollande. Le *Beagle* longea l'île devant laquelle ce grand navigateur crut remarquer une déviation de l'aiguille aimantée, et que, pour cette raison, il nomma *île Magnétique* (Magnetical Island); il rangea de près le récif où le navire de Cook échappa d'une manière si miraculeuse, après être resté vingt-trois heures sur le roc. Le détroit de Torrès fut, comme on sait, découvert en 1605 par le célèbre navigateur espagnol dont il porte le nom. L'Espagne, jalouse de sa découverte, en garda le secret; et ce passage ne fut connu des autres nations qu'en 1762, époque à laquelle l'Angleterre, qui s'était emparée de Manille, trouva dans les archives de cette colonie la copie d'une lettre que Torrès avait adressée jadis au roi d'Espagne.

Le Beagle devait, d'après ses instructions, visiter le nouvel établissement fondé à Port-Essington; quelques jours d'une heureuse navigation l'y conduisirent. La ville, dit le capitaine Stokes, est dans une situation des plus favorables, et digne, sans aucun doute, d'être la capitale de l'Australie septentrionale. Son port magnifique, sa proximité de l'Inde, en feront un vaste entrepôt pour le commerce pendant la paix, et un poste important pendant la guerre. Les forêts qui l'entourent fournissent des bois excellents pour réparer les vaisseaux. C'est du climat que la colonie de Port-Essington a eu le plus à souffrir; non qu'il soit absolument pernicieux par lui-même et qu'on ne puisse s'y habituer, mais il ne convient pas à la constitution des Européens. Quant au sol, il n'est pas des plus fertiles pour l'Australie; toutefois l'on peut espérer que, par la culture, il produira du riz, du coton, de l'indigo en abondance et de la meilleure qualité. On peut comparer ici le tableau de M. Stokes avec celui beaucoup moins brillant qu'a tracé Dumont d'Urville, qui visitait la colonie à peu près à la même époque.

M. Stokes a, durant sa navigation sur les côtes d'Australie, été particulièrement frappé de la différence qui existe entre les diverses races qui habitent ce continent. Plus on étudie en effet la population du globe, plus on se convainc de l'impossibilité de rapporter à des classes, à des divisions bien tranchées, les caractères physiques que ces races présentent. Les questions que soulève l'ethnologie offrent souvent des difficultés insolubles. C'est surtout à Port-Essington que l'on peut faire cette remarque. Les naturels y sont d'une belle race, et ne ressemblent en rien aux autres tribus de l'Australie. Ils ont généralement l'habitude de se percer d'outre en outre le cartilage du nez, et de s'arracher une des dents de devant. Cet usage donne lieu à un genre de

spéculation qui peut être assez lucratif. Ces dents sont envoyées de Port-Essington à Londres par un dentiste qui se charge de les arracher. Leur beauté les rend d'un débit facile. Jusqu'ici aurait-on pu croire que la jolie bouche d'une lady en fût réduite à faire des emprunts à la rude mâchoire d'un sauvage australien? Les naturels de Port-Essington vont entièrement nus, excepté dans les établissements anglais, où ils se couvrent de quelques feuilles, sans doute par pudeur pour leurs hôtes. « Je vis chez eux, dit le capitaine Stokes, le seul instrument de musique « que j'aie rencontré en Australie : c'est un morceau de bambou creusé, « dans lequel les naturels soufflent avec leur nez. L'instrument est long « de deux ou trois pieds, et ne produit qu'une espèce de bruit sourd ; « ils le nomment *ebrou.* » Quelque habitués que soient ces sauvages aux intempéries des saisons, nus comme ils sont, ils auraient beaucoup à souffrir pendant les nuits très-froides de cette contrée, s'ils n'avaient trouvé le moyen fort simple de se tenir un peu chaudement en creusant un trou dans le sable, et en s'y enfonçant jusqu'à la tête.

Quelques jours après avoir quitté Port-Essington, *le Beagle* découvrit sur cette même côte de l'Australie une grande rivière navigable pour les bâtiments de quatre à cinq cents tonneaux. Elle fut appelée *Adélaïde*, du nom de la reine douairière d'Angleterre.

La visite de l'équipage du *Beagle* à un petit village des naturels de l'île de Timor-Laut, a fourni à M. Stokes une description assez pittoresque. En voici un extrait :

« On se rend au village par une espèce d'escalier grossièrement formé « de morceaux de bois placés en travers d'un sentier taillé dans le flanc « de la montagne ; cet escalier nous mena à quarante ou cinquante « pieds environ du sommet. Nous eûmes alors à monter deux échelles « en bois rouge très-dur et richement sculpté. Arrivés enfin, il fallut « passer à travers une porte évidemment destinée à la défense, et nous « nous trouvâmes dans le village d'*Oliliet*, bâti sur un plateau considérable, et accessible seulement par le sentier du côté de la mer ; « c'était celui que nous avions pris. Les maisons sont toutes élevées « sur des piliers de sept ou huit pieds ; on ne peut y monter que par « des échelles conduisant à une trappe pratiquée dans le plancher, et « servant de porte. Les toits, couverts de feuilles de palmier, sont surmontés de grandes cornes de bois très-bien sculptées, d'où pendent « de longues cordes garnies de coquillages, ce qui donne aux maisons « un aspect pittoresque. »

Le Beagle, qui de Timor-Laut était revenu à Port-Essington, quitta cette colonie pour visiter la côte nord-ouest du continent, et retourner à Swan River. Hormis l'exploration de la rivière Victoria, cette partie de la navigation du *Beagle* n'offre qu'un médiocre intérêt.

La rivière de Victoria se jette dans un golfe qui sépare la terre d'Arnheim de celle de Tasman, et qui est commandé par le cap Rulhière à l'ouest, et la pointe Pearce, à l'est. MM. Wickham et Stokes partirent le 31 octobre 1839, ayant avec eux quatre embarcations, dans le but de remonter ce cours d'eau, et de découvrir une route qui menât dans l'intérieur du continent. Ils rencontrèrent plusieurs radeaux conduits par des naturels, et qui étaient construits comme ceux qu'ils avaient déjà rencontrés dans cette partie de l'Australie. Tout donne à penser qu'il existe des relations fréquentes entre les diverses tribus du pays.

Les alligators sont très-nombreux dans la rivière de Victoria ; l'équipage en tua un qui avait quinze pieds anglais de long ; il ne fallut pour cela rien moins que six balles envoyées dans la tête du monstrueux rep-

tile. On le dépeça, et l'équipage en fit ses délices. Un fait singulier, c'est qu'on trouva dans son estomac plus de quatorze livres de cailloux, dont plusieurs avaient jusqu'à cinq pouces de diamètre.

Des kangourous parcouraient en grand nombre les bords du fleuve, sur lesquels quelques gommiers étaient pour ainsi dire les seuls indices du règne végétal. Les tourbillons de vent qui se faisaient sentir sans interruption dans la plaine que baigne le Victoria fit désigner celle-ci par le nom de *Whirlwind*.

La flottille s'avança péniblement jusqu'à soixante-quinze milles de la mer; le peu de profondeur des eaux l'arrêta en ce point, qui reçut le triste nom de *Reach hopeless*. Il fallut rétrograder comme sur le Fitz-Roy, et les espérances s'évanouirent une seconde fois, après sept jours d'efforts persévérants. La chaleur était extrême. Toutefois, MM. Wickham et Stokes demeurèrent là encore plusieurs jours, pour reconnaître le pays.

Non loin d'un lieu qui fut appelé par nos marins *Tortoise reach*, deux naturels se montrèrent à eux. Leur chevelure était fort touffue, et leurs membres très-grêles. Ils firent force gambades, poussèrent des cris d'étonnement; mais ils ne manifestèrent aucune intention hostile. Ils paraissaient beaucoup plus hardis que les indigènes de la Nouvelle-Galles. Il est bien à regretter que M. Stokes n'ait pu les examiner de plus près, et nous donner des détails plus précis sur cette population si peu connue.

Toute la contrée est assez montagneuse; de nombreux oiseaux excitèrent la curiosité des amateurs de l'histoire naturelle, et surtout des chasseurs qui étaient à bord du *Beagle*. M. Stokes a donné la description de quelques-uns de ces oiseaux, qui appartiennent aux espèces de la Malaisie ou des Moluques, ou à des espèces voisines.

Du *Queen's Channel*, qui forme l'estuaire de la rivière de Victoria, *le Beagle* reprit une troisième fois la route qu'il avait parcourue, et le pilote gouverna sur Swan River. En s'avançant au S. S. O. de l'archipel d'Abrolhos, qui fait face à la côte comprise entre Wizard-Hills et la baie Gantheaume, nos marins rencontrèrent un groupe d'îles. A l'extrémité S. O. de l'une d'elles, ils découvrirent les baux d'un navire, qu'ils supposèrent être *le Batavia,* commandé par le commodore Pelsart, qui, en 1627, s'était perdu dans ces parages. En conséquence, l'île fut appelée *Batavia Road*, et le petit archipel *Pelsart Group*. *Le Beagle* visita avec le plus grand soin la côte australienne qui s'étend de l'autre côté de cet archipel, et il donna des noms à ces localités jusqu'alors inexplorées; puis il revint relever les Abrolhos. Il reconnut que cet archipel forme trois groupes distincts. Dans une des îles principales, qu'ils nommèrent *Rat Island*, M. Stokes rencontra un petit lézard à queue épineuse et d'une assez jolie forme. Le lézard des Abrolhos, dont cet officier et le lieutenant Emery rapportèrent deux individus vivants, est extrêmement doux, mais fort timide avec ceux qu'il ne connaît pas; il vient manger et boire dans la main de ceux qui l'apprivoisent; il change de peau deux fois par an; il tombe souvent dans un engourdissement dont le feu ou les rayons du soleil peuvent seuls le faire sortir.

Le sol de Rat Island est, comme celui de Pelsart, un calcaire blanc de lait formant de petits escarpements; sa surface est en partie couverte de guano, et des nids que les pétrels et les albatros viennent y construire. Ce guano avait été aussi remarqué par *le Beagle* à Batavia-Road. Nous connaissons donc un nouveau dépôt de cette substance, aujourd'hui si recherchée. Un récif de coraux entoure Rat Island : cette circonstance est digne de remarque, car elle nous fait connaître un des

points les plus éloignés de l'équateur, où l'on rencontre ces formations coralliques; l'île Bermude est la seule où l'on en trouve à une latitude plus élevée : cette enceinte, qui reste à sec au jusant, forme une masse épaisse et serrée qui s'élève sans doute graduellement. On voit que sur cette côte les îles sont formées, comme dans nombre d'archipels de la Polynésie, par des récifs de coraux qui constituent une sorte de batardeau à peu près circulaire; peu à peu l'accroissement de ces zoophytes rétrécit l'espace occupé par la mer à l'intérieur de l'enceinte; la muraille corallique s'élève; bientôt le flot cesse d'atteindre sa crête, et ne touche plus que la base; la mer intérieure devient une lagune que l'évaporation fait lentement disparaître. Les mollusques abandonnent leur test sur ces cimes nouvellement sorties du sein des eaux; les coraux se décomposent, et de cette décomposition résulte un terrain calcaire bientôt couvert par le guano et le détritus des matières animales et végétales qu'y transportent les oiseaux. Les vents, à leur tour, y apportent des graines, qui ne tardent pas à lever dans ce sol gras, et riche de carbone et d'azote; en un mot, une terre, une végétation surgissent graduellement du milieu des mers. L'archipel d'Abrolhos sera rangé désormais dans cette classe de terres que les géologues devraient appeler *aphroditiques*, car elles sont, en vérité, nées, comme la déesse de Paphos, de l'écume des ondes.

Une découverte, analogue à celle qu'il avait faite à Batavia-Road, attendait *le Beagle* à l'extrémité nord-ouest du groupe auquel cette île appartient. Il y trouva un canon à chambre mobile, un grand nombre d'objets travaillés en bronze, et dans un étonnant état de conservation; plusieurs bouteilles, des pipes, et deux pièces de monnaies hollandaises appelées *duyt*, portant le millésime 1707 et 1720. Il n'y avait point à douter qu'un bâtiment néerlandais n'eût fait naufrage sur ce point; ce ne pouvait être que *le Zeewyk*, qui se perdit dans ces parages en 1727. Ainsi, c'était là l'endroit où l'équipage resta si longtemps à construire un sloop, afin de pouvoir reprendre la mer. Cette circonstance valut à l'île, de la part du *Beagle*, le nom d'île du Canon, *Gun Island*, et au passage situé entre cette île et le groupe Pessart, celui de *Zeewyk*.

Après avoir quitté cet archipel, notre navire reconnut successivement l'île Dupuch et le groupe Forestier, dont cette île occupe le milieu. Dupuch s'élève à une distance de trois milles de la côte, à 514 pieds anglais au-dessus du niveau de la mer. C'est un bloc d'une sorte de grès rouge sur lequel on trouve une bonne aiguade. Le groupe Forestier communique avec la terre par une suite de bancs de sable sur lesquels il est possible de marcher à la marée basse. Les naturels s'y rendent assurément de la sorte; car M. Stokes vit des huttes à l'île Dupuch, et, cependant, il n'aperçut aucun vestige de radeaux. Les Australiens de cette île semblent, à en juger par les dessins qu'ils ont taillés en creux sur les rochers, n'être pas dépourvus d'une certaine intelligence. Une planche de l'ouvrage que nous avons sous les yeux reproduit ces essais informes. On reconnaît, grossièrement représentés, un kangourou, un chien, un canard, un scarabée, des poissons, un naturel armé d'une lance, et un bomerang ou arme de jet, une danse de naturels, un crabe, un requin, etc., etc. Le procédé qu'ils ont employé dénote, chez ces sauvages, de l'habileté; ils enlèvent la surface rouge foncée de la pierre, de façon à amener au jour le fond verdâtre qu'elle recouvre, et qu'ils réservent pour le trait. L'équipage aperçut sur la côte plusieurs de ces naturels. Ils parurent manifester des dispositions assez hostiles, et firent mine d'attaquer la baleinière, sur laquelle un officier du bord, M. Fitzmaurice, se livrait à des opérations hydrographiques.

De Swan-River, notre sloop se rendit une seconde fois à Sydney. Albany, chef-lieu du district le plus méridional de l'Australie occidentale; Adélaïde, bâti au fond du golfe Saint-Vincent sur la terre découverte, en 1802, par Flinders, furent ses principaux points de relâche.

Le lecteur qui ne s'est point tenu au courant des explorations nouvelles des Anglais, des nouveaux essais de colonisation qu'ils ont tentés avec succès sur la côte méridionale de l'Australie, sera sans doute surpris d'apprendre que les lignes incertaines tracées encore aujourd'hui sur nos atlas, représentent des contrées cultivées et peuplées d'habitants européens. Hormis la terre de Nuyts, qui n'a pu être explorée à cause de la longue chaîne de rochers à pic qui la borde, toute la côte méridionale de la Nouvelle-Hollande est transformée en une nouvelle Angleterre. Ces rivages déserts ou parcourus par de rares tribus sauvages que visitaient jadis Vancouver, d'Entrecasteaux, Grant, Flinders, Baudin, ont fait place aux districts de Lanak, de Stirling, de Plantagenet, de Kent, à cette Australie heureuse que baignent les eaux du Murray, du Murrumbidgi. La presqu'île d'York, qui sépare le golfe Spencer du golfe Saint-Vincent, et qui fait face à l'île des Kangourous, défend l'entrée de cette province, que la Grande-Bretagne aura bientôt colonisée tout entière. De nombreuses chaînes de montagnes, qu'on cherche vainement sur nos cartes modernes, courent dans tous les sens. A l'est, ce sont les Alpes australiennes qui se divisent en deux branches à partir du mont Kosciusko; à l'ouest, c'est le Gawler, auquel succèdent l'Arden, le Scott, le Serle, le Hopeless enfin, dernier terme des explorations anglaises entreprises de ce côté à l'intérieur. Une large vallée sépare cette suite de massifs d'une autre chaîne située plus à l'est, et qui forme sur elle-même une sorte de triangle, dont les monts Victor, Black Rock et Porcupine occupent les trois sommets. Une rivière dont on ne connaît qu'une partie du cours, le Darling, semble devoir être la grande artère de communication qui unira un jour le district de Brisbane, situé au nord de la Nouvelle-Galles, avec le district d'Adélaïde, qui occupe la côte méridionale.

Albany a pris, dans ces dernières années, un grand développement. C'est aujourd'hui le plus beau port de l'Australie occidentale, et c'est en même temps le plus sain; jamais il n'y souffle de ces vents chauds qui portent avec eux les épidémies et la mort. Adélaïde, qui n'existait pas il y a quelques années encore, est maintenant une ville importante du district arrosé par la rivière Murray. Comme Sydney, elle s'est élevée avec une rapidité incroyable : on dirait qu'elle compte déjà un demi-siècle d'existence. On y a établi des écoles de missionnaires pour les enfants des naturels; mais elles sont loin encore d'avoir obtenu de grands résultats. Les enfants y déploient de l'intelligence; mais l'habitude que l'on a de les laisser continuellement en rapport avec leurs tribus, combat d'une manière très-funeste les heureux effets de leur éducation.

Le Beagle fit voile pour le golfe de Carpentarie, en quittant Adélaïde. A partir de ce moment, l'expédition fut plus heureuse dans ses résultats. Comme nous l'avons dit plus haut, on supposait, d'après le rapport de nombreux voyageurs, que de grands cours d'eau venaient y déboucher. La découverte d'une rivière nommée *Albert*, par le capitaine Stokes, a confirmé la vérité de ces rapports. La rivière d'Albert est une des plus belles que l'on connaisse en Australie. Large et d'une navigation facile, elle arrose des plaines magnifiques, où une colonie trouverait tous les éléments d'une prospérité rapide; malheureusement, le peu de profondeur qu'elle présente empêcha de la remonter bien haut dans l'intérieur des terres, et les marins du *Beagle* durent se borner,

comme pour le Fitz-Roy et le Victoria, à en reconnaître le cours inférieur.

Toutefois, la découverte de ces trois rivières est d'une grande importance pour l'avenir. Elle établit la direction que doivent prendre les nouveaux établissements pour arriver à pénétrer dans l'intérieur de l'Australie. Sans doute on ne parviendra pas de longtemps au centre de ce mystérieux continent, puisque aucun cours d'eau suffisamment profond ne permet d'y pénétrer; mais, à mesure que les établissements de la Nouvelle-Galles, de Port-Essington et de Swan River s'agrandiront, on trouvera des facilités pour s'avancer davantage dans la partie inconnue de l'Australie. Il n'en faut pas douter : les hommes et les animaux que l'on y rencontrera seront en petit nombre, car c'est une terre qui semble ne s'être formée qu'après tous les autres continents du globe, et où la vie animale ne s'est pas encore étendue sur tous les points de la superficie.

De Port-Essington *le Beagle* se rendit dans les Moluques; il visita les établissements hollandais de Banda et d'Amboine, toucha aux îles Arrou, revint à Sydney, et de là opéra son retour en Angleterre par le détroit de Bass, l'île de Van Diémen et l'île Maurice.

Le premier volume du voyage est suivi d'un appendice sur l'histoire naturelle de l'Australie. Ajoutons enfin que de bonnes cartes et des vues lithographiées, assez bien exécutées, ornent cet intéressant ouvrage, et ajoutent beaucoup à sa valeur.

ARCHÉOLOGIE.

Bulletin archéologique, publié par le comité historique des arts et des monuments, institué près le ministère de l'instruction publique. — IVe vol.; premier numéro; 1846.

Il y a seize ans, à l'époque où le goût pour l'étude de nos antiquités nationales se propageait de plus en plus, un historien éminent, qui arrivait alors au pouvoir, conçut le projet d'organiser une association chargée de recueillir tous les documents inédits relatifs à l'histoire de France, et de continuer ainsi les investigations des érudits du XVIIe siècle, et les laborieuses recherches des anciennes congrégations religieuses.

Ce projet fut présenté au roi par M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique, le 31 décembre 1833, et le 8 juillet 1834,

une commission composée d'hommes spéciaux entrait en fonction sous sa présidence.

M. Guizot avait compris que l'association devait consacrer ses labeurs non point seulement à l'histoire politique, mais encore à l'histoire morale et intellectuelle du pays; aussi, dans un rapport au Roi, le 27 novembre 1834, il disait :

« L'histoire des arts doit occuper une place dans ce vaste ensem-« ble de recherches qui embrasse toutes les parties de l'existence « et des destinées nationales. Aucune, peut-être, ne nous révèle plus « vivement l'état social et le véritable esprit des générations pas-« sées, que celle de leurs monuments religieux, civils, publics, do-« mestiques, des idées et des règles diverses qui ont présidé à leur « construction; l'étude, en un mot, de toutes les œuvres et de toutes « les variations de l'architecture, qui est à la fois le commencement « et le résumé de tous les arts.

« Je me propose, continue M. Guizot, de faire incessamment « commencer un travail considérable sur cette matière ; je m'appli-« querai à faire dresser un inventaire complet, un catalogue des-« criptif et raisonné des monuments de tous les genres et de toutes « les époques qui ont existé ou existent encore sur le sol de la « France. Un tel travail, en raison de son importance et de sa nou-« veauté, doit demeurer distinct des autres travaux historiques dont « je viens d'entretenir Votre Majesté; aussi mon intention est-elle « d'en confier la direction à un conseil spécial, et d'en faire l'objet « de mesures particulières que j'aurai l'honneur de proposer à Votre « Majesté. »

Cette heureuse pensée, M. Guizot essaya de la réaliser. Le 10 janvier 1835, il nomma un second comité chargé de concourir, sous la présidence du ministre, à la publication des monuments inédits des sciences et des arts, considérés dans leurs rapports avec l'histoire générale de la France.

Ce comité se divisa en deux sections, dont l'une fut chargée des recherches sur la littérature, la philosophie et les sciences, et l'autre se livra exclusivement à l'étude de tout ce qui concernait les arts. Mais on trouva, sur ce dernier terrain, des richesses archéologiques si précieuses, que le ministre crut nécessaire de les faire explorer par un comité spécial. Toutefois, il ne fut point donné à M. Guizot de mettre à exécution le projet qu'il avait conçu; c'est au ministre actuel de l'instruction publique que l'on doit l'orga-

nisation du comité des arts et des monuments historiques.

Dans l'arrêté rendu à cet effet, le 18 octobre 1837, M. de Salvandy retrace en ces termes les obligations du comité:

« Sa tâche est de publier tous les documents inédits relatifs à « l'histoire de l'art chez les Français, de faire connaître tous les « monuments d'art, en France, dans tous les genres, monuments « religieux, militaires, civils; de faire dessiner et graver, pour les « conserver à l'avenir, les œuvres remarquables d'architecture, de « peinture, de sculpture, en pierre, en bois; de donner des instruc- « tions sur la conservation matérielle des ruines, statues, tours, « chapelles qui intéressent la religion et l'histoire; de faire des re- « cherches sur l'histoire de la musique à toutes les époques du « moyen âge, enfin de préparer les matériaux pour une histoire « complète de l'art en France. »

Aux littérateurs, aux savants et aux artistes qui formaient le second comité, le ministre réunit, pour composer le comité *des arts et des monuments historiques*, quelques membres nouveaux; ce qui fit, en tout, vingt-six personnes, dont la liste renferme plusieurs noms célèbres ou aimés du public, tels que ceux de MM. Victor Hugo, Mérimée, Vitet, Ary Scheffer, etc. Ce nombre fut augmenté de quinze membres non résidants, choisis parmi les antiquaires les plus distingués de nos provinces. Ainsi constitué, le comité désigna, à plusieurs reprises, quatre-vingt-dix-sept personnes pour ses correspondants officiels dans les départements. Enfin, croyant, avec raison, qu'au nombre de ses obligations, celle de rechercher les influences secrètes ou visibles de l'art français dans tous les pays était l'une des plus importantes, le comité s'adjoignit des correspondants étrangers, qu'il eut soin de recruter en Allemagne, en Angleterre, en Belgique, en Espagne, en Italie, et même en Grèce, parmi les notabilités de la science et de l'art.

Créé par M. Guizot, constitué par M. de Salvandy, le comité manquait d'un organe spécial. Le 26 février 1840, M. Villemain, ministre de l'instruction publique, rendit un arrêté qui l'autorisait à publier, au moins une fois par mois, un bulletin archéologique. Le but qu'on se proposait était d'arriver: 1°, par l'intermédiaire des membres et des correspondants du comité, à posséder tous les documents indispensables pour procéder à l'inventaire des monuments de l'ancienne France; 2° de propager les méthodes archéologiques,

afin de guider dans leurs travaux les antiquaires de province. Nous verrons, plus bas, si ce but a été atteint.

Nous savons, maintenant, qu'au nombre des devoirs les plus importants imposés au comité, était celui de veiller à la conservation des vieux édifices. Cela nous amène à parler d'une autre association créée dans le même but, de la commission des monuments historiques.

L'idée première de cette mesure conservatrice se révèle dans la nomination d'un inspecteur général. Cette nomination fut faite peu de temps après la révolution de juillet. Préludant aux dispositions que nous lui avons vu prendre plus tard, M. Guizot, déjà ministre, avait voulu former une liste des monuments que l'État, en raison de leur valeur archéologique, devait protéger contre les injures des hommes et du temps. Afin d'accomplir cette tâche, qui n'était pas sans difficulté, il mit en œuvre le zèle de M. Vitet, remplacé par un écrivain d'un rare talent et non moins éclairé, par M. Mérimée.

Il est certain que l'importance, ou, pour parler plus justement, la nécessité de cette exploration de nos richesses monumentales fut généralement appréciée. En 1831, au milieu des préoccupations politiques les plus graves, les Chambres ouvraient, au ministre de l'intérieur, un crédit de 80,000 francs, pour la conservation des monuments historiques, crédit qui a toujours été en augmentant, puisqu'il figure au budget de 1847 pour 600,000 francs, mais qui ne suffit plus pour l'entretien des nombreux édifices classés par l'inspecteur général. Un certain nombre d'hommes spéciaux ou connus à cause de leur goût pour les arts et le moyen âge, MM. Passy, Ch. Lenormant, Léon de Laborde, de Golbéry, de Sade, Vitet, Mérimée, Vatout, Cavé, furent chargés de diriger l'emploi de ce crédit. Telle fut l'origine de la commission des monuments historiques.

S'il faut en croire quelques personnes, loin d'accélérer la marche du comité des arts, ce rouage nouveau est venu l'entraver. Peut-être ce reproche est-il exagéré; mais il est certain que, moins nombreuse, moins en évidence, la commission, grâce à sa situation toute spéciale, s'est trouvée en mesure d'agir lorsque le comité était réduit à donner des avis. D'ailleurs, ajoute-t-on, les documents dont elle fait usage sont d'une authenticité plus grande que ceux qui sont adressés au comité; ils sont puisés dans la correspondance du ministère; et les rapports annuels de l'inspecteur général, et les dé-

cisions de l'autorité pour tout ce qui concerne la recherche et la conservation des monuments historiques, n'ont d'autres bases que ses délibérations; enfin elle a entre les mains un moyen d'action très-puissant, puisqu'elle peut disposer de sommes considérables.

Si toutes ces assertions sont parfaitement vraies, il faut se demander à quoi sert le comité. En outre, cet état de choses n'a-t-il pas fait naître plus d'un conflit? Et dans ce cas il est évident que ce n'est pas le comité qui a dû obtenir gain de cause.

Au reste, notre intention n'est point d'examiner ces questions, puisqu'elles sont beaucoup plus administratives que littéraires. Nous préférons nous rappeler les services rendus par le comité à l'époque de sa création, services nombreux et incontestables, et dont tous les amis des arts et des études historiques doivent se montrer reconnaissants.

Et d'abord le comité a dû profiter avec beaucoup d'habileté de l'espèce d'engouement qui régnait alors pour les monuments du moyen âge. De ce qui n'était qu'une mode née sous l'influence aristocratique et religieuse de la Restauration, il a fait surgir une étude sérieuse, dans laquelle le sentiment national stimule l'érudition, et lui donne de la passion et de la vie. Il a intéressé, dans chaque coin de la France, les habitants à la conservation des vieux édifices qui les avaient vus naître; c'est là un véritable bienfait.

On ne saurait trop louer son zèle éclairé. Chargé de faire connaître la France monumentale, il a reconnu que cette tâche ne pouvait être suffisamment remplie qu'en créant deux ordres de travaux : des statistiques pour tous les monuments sans exception et des monographies pour les monuments importants; puis, joignant l'exemple au précepte, afin de diriger avec plus de succès les investigations de ses correspondants, il a donné des modèles de statistique et de monographie.

Les antiquaires connaissent le beau travail de M. Albert Lenoir sur la statistique de Paris. L'auteur a dessiné, avec un soin remarquable, les monuments romains, mérovingiens, carlovingiens, etc., etc., qui ornaient autrefois cette capitale. On a rendu justice à une excellente monographie sur la cathédrale de Noyon (texte de M. Vitet, dessins de M. Ramée), et à une autre monographie concernant la cathédrale de Chartres, œuvre splendide, entreprise par plusieurs artistes et littérateurs, MM. Amaury Duval, Lassus et Didron. En choisissant ces deux édifices, le comité a voulu appeler l'attention

sur le double caractère des monuments religieux en France, sévères jusqu'à l'austérité comme la cathédrale de Noyon, ou bien ornés, comme la cathédrale de Chartres, avec une grande magnificence. Le comité a fait peut-être mieux encore : animé du désir de rendre les études archéologiques plus familières aux érudits qui habitent la province, il a publié une série d'instructions claires, précises et remplies de faits intéressants. Nous avons sous les yeux les instructions rédigées par MM. Albert Lenoir, Mérimée et Bottée de Toulmont. Le premier s'est occupé de tout ce qui concerne les monuments druidiques, les colonies helléniques établies dans les Gaules, les monuments gallo-romains, les constructions religieuses des époques mérovingiennes et carlovingiennes dans le style latin ou byzantin. Le second a traité de l'architecture militaire au moyen âge ; le troisième de la vieille musique française. Enfin, MM. Vitet, Leprevost, Lenormant, Didron, ont *complété*, chacun dans sa spécialité, ces utiles enseignements. N'oublions pas non plus le tableau contenant des instructions ou plutôt des questions adressées aux inspecteurs des écoles primaires que leurs fonctions obligent à parcourir les communes. On a pensé, avec raison, que par là on arriverait à connaître, jusque dans les lieux les plus retirés, les richesses archéologiques de la France.

Nous regrettons de ne point être éclairé sur la réussite d'un des projets du comité. Il s'agissait de restaurer un édifice dégradé par le temps et par les hommes, de lui rendre son caractère primitif, de le suivre à travers les siècles, en tenant note des altérations qu'il avait subies. Le Palais de Justice et la Sainte-Chapelle, tels étaient les monuments choisis. Le texte devait être confié à l'un des hommes qui aiment et connaissent le mieux le moyen âge, à M. le comte de Montalembert, et les dessins à l'habile architecte du Palais de Justice, M. Lassus. Pourquoi faut-il qu'une question d'argent, que le manque de fonds ait forcé d'ajourner cette courte mais curieuse histoire de nos mœurs, de nos goûts et de notre architecture !

Il est temps de parler du *bulletin* que nous avons sous les yeux. Au reste, les détails dans lesquels nous venons d'entrer réduisent à bien peu ce que nous devons en dire.

Ce *bulletin* n'est que la suite des procès-verbaux des séances du comité. On y donne la liste des ouvrages offerts ; on y parle des objets d'administration, de la conservation et de la destruction des

monuments, des découvertes archéologiques, de la composition du comité, etc., etc. Chaque volume comprend deux sessions. Aujourd'hui la publication est arrivée au premier numéro du quatrième volume.

Nous ouvrons ce numéro; qu'y voyons-nous? Que le ministre n'a point annoncé dans quel lieu doit s'exécuter la réparation des vitraux de la cathédrale de Chartres (c'est une plainte); que le comité archéologique de Soissons réclame contre la barbarie des prétendues restaurations que l'on fait subir aux magnifiques clochers de Saint-Jean des Vignes; que M. de Montalembert s'élève contre les destructions qui s'accomplissent sur tous les points de la France, malgré la surveillance de l'inspecteur général des monuments historiques; que M. Victor Hugo déplore l'abandon dans lequel on laisse la bibliothèque Sainte-Geneviève, et qu'il signale le vandalisme de l'administration de la guerre, par les ordres de laquelle les tours du château de Vincennes ont été détruites; que M. Giraud, député, lit un rapport au sujet d'une inscription trouvée près de l'église de Saint-Barnard de Romans (Drôme), etc., etc.

Sans aucun doute, les observations d'un poëte illustre, d'un éloquent orateur, d'un député consciencieux, seront toujours prises par nous en grande considération; mais la vérité nous force à dire qu'elles ne peuvent donner au *bulletin* la valeur scientifique dont il est totalement dépourvu. Les monographies, les comptes rendus des fouilles, les travaux adressés au comité (et on peut s'en assurer en parcourant les numéros qui précèdent celui dont nous parlons), n'y deviennent point l'objet d'un examen sérieux. Sur ce point, le comité se borne à prier son secrétaire d'enregistrer purement et simplement ces travaux dans son procès-verbal. Certes, ce n'est pas assez : il nous semble encore que le comité accueille avec trop de complaisance certains envois de ses nombreux correspondants. Par exemple, il aurait pu se dispenser de tenir compte du chant noté que les petits garçons de Melun et de Provins font entendre dans les rues le matin de Pâques et de la Quasimodo, en vendant des petits pâtés. Ce genre d'érudition nous rappelle un peu trop celui du docteur Mathanasius.

Ce sont là, on le sent bien, des observations de détail qui n'ont point pour but de porter atteinte à la considération dont jouit le comité, et de faire méconnaître les incontestables services qu'il a déjà rendus à la science historique et à l'art.

MÉLANGES.

Nous recevons de M. Stanislas Julien la lettre suivante :

A Monsieur le rédacteur en chef de la NOUVELLE REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

Le N° 2 de la *Nouvelle Revue encyclopédique* renferme (pag. 306-307) plusieurs erreurs graves que l'intérêt de la science ne permet pas de laisser subsister plus longtemps. Le 11 mars 1845, le *Journal des Débats* avait publié une note fort importante, tirée d'une lettre d'un missionnaire catholique résidant à Péking, et de laquelle il résultait qu'on peut y acheter (à la librairie impériale), en thibétain, en chinois, en mandchou et en mongol, la collection universelle des ouvrages compris dans les deux vastes recueils appelés en thibétain *Gandjour* et *Dandjour* (1392 vol. pet. in-fol°). Tous les ouvrages du *Gandjour*, qui sont tous bouddhiques, ont été traduits du sanskrit en thibétain, au VIIe siècle de notre ère, par des interprètes officiels versés dans les deux langues. Ils sont d'autant plus précieux qu'une grande partie des originaux sanskrits n'existent plus aujourd'hui. Ils forment en thibétain 108 vol. *in-fol° obl.* (du prix de 3,375 fr.), et dans les quatre langues 432 vol. (du prix de 13,500). Le célèbre orientaliste *Ksoma de Körös*, à qui nous sommes redevables d'une grammaire et d'un dictionnaire de la langue thibétaine, a donné le catalogue et l'analyse du *Gandjour* dans le vingtième volume des *Asiatic Researches* de Calcutta. Je prends la liberté d'y renvoyer les orientalistes, ainsi qu'à l'ouvrage aussi savant que profond de M. Eug. Burnouf, intitulé : *Introduction à l'histoire du bouddhisme indien*. Ils reconnaîtront, surtout après la lecture de ce dernier ouvrage, que le *Gandjour* n'est point *un recueil de rêves creux du bouddhisme*, ainsi que s'exprime l'auteur de l'article de la *Revue encyclopédique*, avec une légèreté et un ton de dédain qui supposent une ignorance complète du sujet.

Le *Dandjour*, qui forme 220 volumes dans l'édition thibétaine de *Hlassa*, et 240 dans celle de Péking (960 vol. pet. in-fol° dans les quatre langues, du prix de 25,500 fr.), renferme une immense quantité d'ouvrages composés par d'anciens Pandits indiens et quelques savants thibétains, quelques siècles après l'introduction du bouddhisme au Thibet; événement qui eut lieu au commencement du VIIe siècle de notre ère. La troisième partie, par exemple, contient 136 volumes classés de la manière suivante :

Théologie,	Lexicographie,
Logique,	Astronomie,
Grammaire,	Astrologie.
Rhétorique,	Médecine,
Poésie,	Éthique,
Prosodie,	Arts mécaniques, etc., etc.

On voit au premier coup d'œil, d'après la variété de ces matières qui se rattachent aux principales branches des connaissances humaines, que cette vaste collection renferme tout autre chose que *les prolixes élucubrations du mysticisme indien*, et qu'elle méritait hautement d'exciter l'intérêt, non-seulement *des philologues de Paris*, mais encore de tous les savants en général qui des divers points de l'Europe viennent consulter et étudier les monuments scientifiques et littéraires que renferme la Bibliothèque royale. Aussi, dit l'auteur de l'article auquel nous répondons, M. le Ministre des affaires étrangères s'empressa-t-il de *recommander l'acquisition* de cette vaste et importante collection *aux soins particuliers de notre ministre plénipotentiaire en Chine*.

M. de Lagrené a réussi, il est vrai, à rapporter de Chine quatre-vingt-seize caisses d'objets rares et précieux, mais il n'a pas apporté un seul volume, pas même une seule feuille de cette immense bibliothèque scientifique et littéraire dont nous n'avons pu donner qu'une faible idée.

Pour justifier cette désolante omission, on allègue que « M. de Lagrené fit, « dans ce but, des démarches réitérées auprès du gouvernement impérial, qu'il « trouva toujours plein du désir de nous être agréable.... Mais, ajoute-t-on, *les « espérances qu'on entretenait à ce sujet sont entièrement déçues.* Les « recherches faites à Péking et dans les provinces d'après les ordres de *Ki-ing* « (le plénipotentiaire chinois), ont eu pour résultat de nous apprendre qu'*il « n'existe plus, en Chine, aucun exemplaire complet de cette magnifique « collection, et que les planches originales, conservées dans la librairie im- « périale, sont dans un tel état de dégradation qu'il serait impossible de « les livrer à une nouvelle impression sans en faire graver de nouveau la « majeure partie.* »

Cette explication est fausse de tout point, comme on va le voir tout à l'heure; mais le caractère honorable et la loyauté bien connue de M. de Lagrené nous font un devoir de l'imputer au rusé diplomate du Céleste empire, qui se sera plu à la fabriquer tout exprès pour dispenser le gouvernement chinois de donner en cadeau une collection littéraire d'une valeur vénale de 39,000 francs, qu'il n'aurait osé vendre à notre ambassadeur.

Mais heureusement qu'au moment où l'on imprimait à Paris cette fable habilement arrangée, M. Kowalewski, professeur de mongol à l'Université de Casan, m'écrivait une lettre où se trouve le passage suivant : « *Vous apprendrez sans « doute avec intérêt que le directeur de notre mission russe à Péking vient « d'acheter la collection complète du* Gandjour *et du* Dandjour. » Cette lettre a été communiquée par moi à plusieurs orientalistes, et entre autres à M. Édouard Foucaux, professeur de thibétain à l'école des langues orientales vivantes près la Bibliothèque royale.

Espérons que M. le Ministre des affaires étrangères, qui porte un haut intérêt à tout ce qui peut faire honneur à la France, en ajoutant à ses richesses scientifiques et littéraires, voudra bien (maintenant que sa religion est parfaitement éclairée sur ce point) donner des ordres positifs en Chine pour que notre agent consulaire fasse acheter sans retard la double collection tétraglotte du *Gandjour* et du *Dandjour*, qui, par les immenses matériaux qu'elle renferme, pourra, avec le temps, jeter un nouveau jour sur les systèmes religieux et philosophiques, ainsi que sur les sciences, les arts, la littérature et les langues principales de la haute Asie.

Paris, 18 décembre 1846.

STANISLAS JULIEN,
Membre de l'Institut, conserv. adj. à la Bibl. royale.

Nous avons inséré en entier la lettre qui précède, à cause du nom de l'auteur, et parce qu'elle porte sur des points qu'il est difficile d'apprécier. La controverse, en semblable matière, n'est pas sans utilité. Néanmoins nous devons dire qu'en général nous n'admettrons jamais de semblables rectifications, parce qu'elles ne sont pas exclusivement du domaine de la critique, et qu'elles descendent, parfois, jusqu'aux personnalités. Nous sommes loin, certainement, de faire allusion au débat qui s'est engagé ici sur une note de quelques lignes; nous prenons seulement nos précautions pour l'avenir. Nous ajouterons, comme

preuve d'impartialité, que nous avons cru utile de laisser l'auteur de la *note* répondre, à son tour, à la lettre de M. Stanislas Julien.

« Ce que j'ai écrit dans votre *Revue*, relativement au *Gandjour*, a été écrit avec une parfaite connaissance du sujet, et sur la foi de documents d'une tout autre nature que ceux qu'on m'oppose aujourd'hui. J'ai avancé :

1° Que le *Dandjour* et le *Gandjour* ont été publiés par ordre et aux frais de l'empereur Kang-hi.

2° Qu'ils ont été publiés en thibétain, mantchou, mongol et chinois.

3° Que M. le Ministre des affaires étrangères a recommandé l'acquisition de cet ouvrage à M. de Lagrené.

4° Que M. de Lagrené a fait des démarches auprès du gouvernement chinois pour remplir les intentions du ministre.

5° Que les recherches faites à Péking et dans les provinces ont eu pour résultat de nous apprendre qu'il n'existe plus en Chine aucun exemplaire *complet* de l'ouvrage publié sous *Kang-hi*.

6° Que les planches originales conservées dans la bibliothèque de l'empereur sont tellement dégradées qu'il serait impossible de les livrer à une nouvelle impression.

7° Qu'il est à regretter que, à défaut d'un exemplaire complet, on n'ait pas obtenu une partie de l'ouvrage.

Voilà, ce me semble, une analyse exacte et consciencieuse de ce que M. Julien appelle *une fable habilement arrangée, fausse de tout point, et débitée avec une légèreté et un ton de dédain qui supposent une ignorance complète du sujet!* Quel est donc l'argument victorieux sur lequel s'appuient les qualifications très-dures qu'on vient de lire ? Cet argument extraordinaire se réduit à ceci :

Un tel a écrit qu'on lui a écrit que le directeur de la mission russe à Péking a acheté les collections Gandjour et Dandjour.

Je ne suppose pas que de ces remarquables prémisses M. Julien pense tirer les conclusions suivantes :

Donc ce n'est pas Kang-hi qui a publié cet ouvrage.

Donc il n'est pas en quatre langues.

Donc M. Guizot n'en a pas recommandé l'acquisition à notre ambassadeur.

Donc M. de Lagrené n'a pas fait des démarches pour se le procurer.

Donc les planches originales sont en bon état de conservation.

Donc il n'est pas à regretter que nous soyons privés d'une partie de cet ouvrage à défaut de la totalité.

La logique la plus complaisante ne se prêterait pas à de semblables déductions. Il ne reste ainsi, de vraiment raisonné, que le *donc* opposé à ma proposition n° 5, savoir : qu'il existerait en Chine des exemplaires complets du *Gandjour*, et que M. de Lagrené aurait été la dupe du gouvernement chinois. Voyons si cette conclusion est aussi rigoureuse que le suppose M. Julien.

La lettre du missionnaire de Péking, qui a donné l'éveil au ministère sur l'existence du *Candjour*, a été mentionnée en mars 1845. En supposant qu'elle ait déterminé *immédiatement* les ordres de M. le Ministre des affaires étrangères, M. de Lagréné n'a pu recevoir ces ordres et faire des démarches pour les exécuter qu'au mois d'août, après son voyage à Basilan. En attribuant aux Chinois une promptitude d'action dont ils donnent rarement des preuves, ils n'ont pu faire des recherches à Péking qu'en octobre 1845 au plus tôt; et ils n'ont pu les déclarer infructueuses qu'après un laps de temps suffisant pour se convaincre de la non-existence de l'ouvrage, disons au plus tôt possible *vers la fin de l'année dernière* 1845. Retenons bien cette conséquence.

Maintenant, en admettant comme vrai (ce dont on nous permettra bien de douter encore) que les Russes aient acheté à Péking un exemplaire du Gandjour, et que, surtout, cet exemplaire soit *complet*, examinons un instant à quelle époque cet achat peut avoir été fait, et par conséquent quelle valeur il donne aux attaques de notre adversaire.

M. Julien nous dit qu'on lui communiquait la nouvelle de cette précieuse acquisition *au moment où l'on imprimait ma fable*, ce qui veut dire au commencement du mois de juin dernier. La lettre de son correspondant aura bien mis une douzaine de jours pour venir de Cazan à Paris, ce qui nous rejette en mai. A cette époque de l'année, la nouvelle n'a pu arriver à Cazan que par la première caravane, celle du printemps, qui part de Kiachta à la 11e lune chinoise avec les lettres de Péking de 30 ou 40 jours de date. Donc, le plus tôt qu'ait pu avoir lieu l'acquisition du Gandjour à Péking, en supposant même qu'un courrier extraordinaire ait été expédié immédiatement pour l'annoncer à Kiachta, ce ne peut être qu'à la 9e lune chinoise, c'est-à-dire au mois d'octobre de notre calendrier. Et comme on se souvient qu'en attribuant aux recherches du commissaire impérial chinois la plus grande promptitude possible, c'est tout au plus en octobre qu'elles ont pu commencer, il s'ensuit que le Gandjour était acheté par les Russes lorsqu'on songeait à en faire l'acquisition pour la France.

Devant cette conclusion rigoureuse, j'oserais presque dire mathématique, les quolibets prodigués tour à tour au gouvernement chinois, au commissaire impérial *Ki-ing*, et à ma courte notice, ne peuvent déjà plus séduire aucun esprit sérieux. Mais que serait-ce si, au lieu de supposer partout la plus grande vitesse dans les courriers, la plus stricte exactitude chez les correspondants, je soupçonnais les Asiatiques d'avoir, une fois dans leur vie, cédé au flegme de leur nature, et nos diplomates, d'avoir fait passer l'achat d'un livre après les affaires bien autrement plus graves dont ils étaient chargés? Nous serions conduit à conclure qu'il a dû s'écouler au moins un an entre l'acquisition faite par les Russes et les démarches faites par notre ambassade. J'ose même avancer, comme conjecture très-probable, dont je prie les érudits de prendre acte, que la lettre du missionnaire catholique résidant à Péking, d'après laquelle M. Julien a publié dans les *Débats* sa note du 11 mars 1845, a été écrite après l'achat du Gandjour par les Russes; car il n'est pas croyable qu'un missionnaire exclusivement occupé à catéchiser ses humbles néophytes ait eu d'autre occasion de connaître un ouvrage dont d'éminents académiciens *Han-lin* n'avaient jamais entendu parler il y a dix-huit mois.

On ne m'opposera pas, j'espère, que, puisqu'il s'en était trouvé un exemplaire pour la Russie, il devait s'en trouver d'autres pour la France, car les bibliographes nous citeraient quelques centaines d'ouvrages français moins volumineux, moins anciens et tirés à un bien plus grand nombre que le Gandjour, dont il serait, cependant, impossible de trouver deux exemplaires dans le commerce de Paris. C'est presque faire injure aux lecteurs de cette Revue, que de mettre sous leurs yeux la réfutation d'un pareil argument.

Avant de terminer cette réponse, je prendrai la liberté d'apprendre à M. Julien et à ses correspondants que la bibliothèque impériale de Péking ne vend pas des livres au public. Les ouvrages rares et coûteux que l'on y imprime aux frais de l'État sont distribués gratuitement, par ordre de l'empereur, aux dignitaires et aux lettrés de l'empire, qui peuvent ensuite les vendre, si bon leur semble (et cela se pratique en France aussi bien qu'en Chine), sans que la librairie impériale demeure responsable de ce trafic.

Je ferai remarquer également à mon antagoniste, en me servant, autant que possible, de ses propres expressions, *que le caractère honorable et la loyauté de M. de Lagrené nous font un devoir de croire* que ce n'est pas à cause de la

valeur vénale de 39,000 *francs* que nous sommes privés de la *collection littéraire* en question, et que bien loin d'avoir sollicité un *cadeau*, ce diplomate généreux aura mis pour condition expresse de sa demande, que le gouvernement chinois recevrait en échange du Gandjour quelques objets d'une égale valeur.

Du reste, quoique de nouvelles preuves viennent chaque jour nous confirmer dans la triste conviction qu'il est impossible, pour le moment, de se procurer un exemplaire complet de la Polyglotte bouddhique, nous déclarons que nous voudrions être, à cet égard, dans une profonde erreur, et que nous serons très-heureux de le reconnaître publiquement le jour où M. Julien nous le prouvera autrement que par des *on dit* et des *on écrit*.

Paris, le 21 décembre 1846.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro deux morceaux qui devaient prendre place dans nos *mélanges:* 1° *Recherches historiques aux archives de Venise*, par M. de Mas Latrie; 2° *Examen de quelques manuscrits du British Museum*, par M. Vallet de Viriville.

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Séance du 16 novembre.

Mémoire sur plusieurs réactions chimiques qui intéressent l'hygiène publique des cités populeuses, par M. Chevreul. — L'auteur commence par rappeler que les sulfates alcalins, et particulièrement le sulfate de chaux, sont décomposés par l'action combinée de certaines matières organiques et de l'humidité. Il en résulte des sulfures, qui sont la principale cause de l'infection de l'air, de l'eau et du sol dans les cités populeuses. Les moyens préventifs consistent à diminuer autant que possible la quantité des matières organiques qui pénètrent le sol. Tels sont : l'établissement des sépultures et des voiries loin des villes; l'établissement de fosses d'aisance étanchées; le lavage incessant, au moyen de fontaines ou de bornes-fontaines, des ruisseaux des rues; des égouts multipliés, dans lesquels se trouveront les conduites d'eau et celles du gaz propre à l'éclairage. Pour empêcher directement l'insalubrité, il propose d'autres moyens également connus: ces moyens consistent à établir des puits où l'eau se renouvelle souvent, à élargir les rues, les cours des maisons, et à faire des plantations d'arbres.

Expériences et observations relatives à l'action de l'acide azotique monohydraté sur l'amidon et sur les matières ligneuses, par M. Pelouze. — En précipitant par l'eau une dissolution nitrique de l'amidon, faite à froid, on obtient une matière pulvérulente, amorphe et combustible ; c'est la *xyloïdine*, découverte par M. Braconnot, en 1833. M. Pelouze donne le nom de *pyroxyline* ou *pyroxyle* au produit de l'action de l'acide nitrique monohydraté sur le coton, le papier

et les matières ligneuses, alors que cette action a lieu, sans avoir amené la dissolution de la cellulose. C'est ce produit qui, selon M. Pelouze, constituerait le coton-poudre. La xyloïdine et la piroxyline diffèrent entre elles, tant par leurs propriétés générales que par leur composition.

La xyloïdine est très-soluble dans l'acide azotique, et cette dissolution, qui se fait rapidement, se détruit du jour au lendemain. La matière de M. Braconnot est alors changée en un acide déliquescent dont M. Pelouze a signalé l'existence il y a huit ans.

La pyroxyline ne se dissout pas, dans un excès même considérable d'acide nitrique; elle y reste pendant des jours entiers, sans disparaître et sans y perdre de son poids.

La xyloïdine, bien que très-inflammable, bien que détonant par le choc, laisse, lorsqu'on la chauffe dans une cornue, un résidu considérable de charbon.

La pyroxyline, comme chacun le sait, se comporte tout différemment. Chauffée à 175 on 180 degrés, elle fulmine avec violence, et sa distillation dans une cornue est matériellement impossible.

La xyloïdine a pu être analysée, comme les autres matières organiques, par l'oxyde de cuivre, avec la seule précaution d'augmenter un peu la proportion de cet oxyde.

La pyroxyline, dans ces circonstances, brise les tubes, alors même qu'on opère sur des quantités cent fois moins considérables de matière.

Sur la fabrication des amorces fulminantes, par M. Pelouze. — De toutes les industries, la plus dangereuse et la plus insalubre est celle des amorces de fulminate de mercure. On évalue à plus de 1200 millions le nombre des capsules de cette espèce fabriquées annuellement en France. M. Pelouze a constaté que le coton-poudre, comprimé avec quelques grains de poudre ordinaire dans des capsules neuves, donne de très-bonnes amorces fulminantes. La poudre détermine la combustion de la totalité de la pyroxyline, et l'inflammation se communique facilement à la charge. Le charbon et le soufre donnent également de bons résultats.

M. *Piobert* insiste, dans une note, sur les dangers que présente la manipulation des nouvelles matières azotiques destinées à remplacer la poudre. M. *Payen* fait observer qu'on doit s'abstenir d'employer, dans les étuves destinées au desséchement du coton-poudre, les courants d'air échauffés par des parois à haute température, ou directement par des brasiers.

M. Biot communique à l'Académie deux produits obtenus par M. Mitscherlich. Le premier présente le sucre de fécule en cristaux définis; ce sont des cristaux transparents, limpides, ayant des faces bien nettes, mutuellement inclinées sous des angles fixes. Leur forme n'appartient pas au système régulier; ils exercent la double réfraction. Le second produit consiste dans des cristaux de chlorate de soude, offrant des effets de polarisation lamellaire analogues à ceux qu'on observe dans l'alun, ainsi que dans beaucoup de corps appartenant au même système de formes. Ceci offre un nouvel exemple de cette classe de substances qui avaient paru contredire la belle loi de Dufay, que les cristaux du système régulier n'exercent point la double réfraction.

Mémoire sur le ligneux et sur les produits qui l'accompagnent dans le bois, par MM. Poumarède et Figuier. — Si l'on plonge, pendant une demi-minute au plus, du papier joseph dans l'acide sulfurique à 66 degrés, qu'on le lave aussitôt pour arrêter l'action de l'acide, et qu'on le laisse ensuite quelques instants dans de l'eau contenant

quelques gouttes d'ammoniaque, on obtient une substance qui offre tous les caractères physiques d'une membrane animale. Humectée d'eau, elle donne au toucher l'impression molle et grasse des membranes animales. Desséchée, elle offre l'aspect et la rigidité du parchemin. Il est très-probable que c'est là le produit annoncé récemment par M. Schönbein, qui s'était réservé le secret de sa préparation. — Si les faits décrits par MM. Poumarède et Figuier sont confirmés par l'expérience, il faudra reconnaître : 1° que le tissu des bois, épuisé de tous principes solubles dans l'eau, est essentiellement formé de deux substances isomériques, le ligneux et la pectine, et de produits, en petit nombre, solubles dans l'alcool, paraissant se rapprocher des résines, et qui ne figurent d'ailleurs dans les bois que comme accidents de la végétation ; 2° que M. Payen, en étudiant les produits qu'il a désignés sous le nom d'incrustations ligneuses, a dû opérer sur des matières provenant de l'altération de la pectine, sous l'influence des alcalis à une température élevée; 3° que la pectine représente le ligneux à l'état rudimentaire, et que c'est probablement le cambium des botanistes.

Dans une note soumise à l'Académie, M. *Millon* signale l'importance des combinaisons lentes, sous l'influence du temps, de la température, de l'échauffement naturel du mélange, et peut-être aussi *de la* lumière. Il cite, comme exemple, la combinaison de l'acide sulfurique et de l'alcool, dans ces circonstances, et la formation de l'acide sulfovinique qui en résulte.

Sur la présence du cuivre et de l'arsenic dans une source ferrugineuse du parc de Versailles, par M. Chatin. — L'auteur résume ainsi les recherches qui font l'objet de son mémoire : « 1° Il résulte des recherches que j'ai faites sur les dépôts mêmes des eaux de Passy, que ces eaux ne renferment ni arsenic ni cuivre.

2° «La source ferrocarbonatée de Trianon contient des traces de cuivre et une quantité très-facilement appréciable d'arsenic. 2 kilogrammes de boue ocracée, représentant environ 2500 litres d'eau, m'ont fourni 28 milligrammes d'arsenic, soit à peu près 1 milligramme pour 100 litres d'eau.

3° « En comparant les résultats obtenus par M. Vachner, par M. Flandin et par moi, on est conduit à penser que les eaux ferrocarbonatées sont généralement arséniatées, à l'exclusion des deux ferrosulfatées. »

Séance du 23 novembre.

Relation d'une expérience entreprise pour déterminer l'influence que le sel, ajouté à la ration, exerce sur le développement du bétail, par M. Boussingault. — L'appréciation des substances minérales dans l'alimentation a été, en général, trop négligée par les chimistes et les physiologistes, dont l'attention était presque exclusivement attirée sur l'action des principes organiques. On sait avec quelle avidité le sel est recherché par les herbivores ; ce n'est donc pas sans tort que, dans les grands pâturages de l'Europe, on le considère comme indispensable à l'élève du bétail. Le chlorure de sodium contient, en effet, un élément, la soude, que l'on retrouve dans tous les fluides animaux. Aussi, au point de vue physiologique, on peut admettre qu'un sel de soude est nécessaire dans l'alimentation ; et il devient tout naturel de voir, dans l'usage modéré de cette substance, un puissant moyen hygiénique. C'est l'exactitude de ce principe que M. Boussingault s'est attaché à faire ressortir par la voie directe de l'expérience.

Recherches chimiques sur la teinture, par M. Chevreul. (8e mé-

moire.) — Des diverses expériences rapportées dans ce mémoire, l'auteur se croit autorisé à tirer les conclusions suivantes :

Le drap-feutre, teint dans une cuve d'inde, a acquis plus de solidité par son passage à la vapeur, ou par son passage à l'eau d'alun et de tartre bouillante, ou, enfin, par son passage à l'eau contenant de la composition d'écarlate et du tartre, pareillement bouillante; mais les deux premiers procédés sont préférables au troisième.

La mousseline de laine ébrouée au son, passée au sous-carbonate de soude ou à la chaux, a présenté des résultats absolument semblables. On a, en outre, constaté que l'action de la vapeur ajoute à l'effet de l'alunage.

Le coton présente des résultats analogues aux précédents, mais la vapeur et l'alunage ne donnent point à l'indigotine la même stabilité sur le linge que sur la laine. Cela est bien sensible sur les échantillons de coton et de laine teints à l'indigotine, qui ont été exposés pendant le même temps à l'atmosphère.

Nouvelles recherches sur l'isolement du fluor, la composition des fluorures et le poids atomique du fluor, par M. Louyet. (1er mémoire.) Pour isoler le fluor, l'auteur s'est servi, comme on l'avait déjà fait, de vases en spathfluor, entourés de fil métallique en tours serrés, pour les empêcher d'éclater à une haute température. Le chlore sec et l'iode préalablement fondu ont été employés pour décomposer les fluorures. M. Louyet conclut de ses recherches que le fluor est un gaz incolore, odorant, ne blanchissant pas les couleurs végétales, décomposant l'eau à la température ordinaire et sans l'influence de la lumière, attaquant très-faiblement le verre; agissant sur presque tous les métaux, n'attaquant pas l'or et le platine, à moins qu'il ne soit à l'état naissant. Il évalue l'équivalent du fluor à 239,81.

Note sur la production d'un composé cyanique et du bioxyde d'azote dans la combustion du pyroxyle, par MM. Fordos et Gélis. — Il résulte des expériences entreprises par ces habiles chimistes, déjà connus par d'importants travaux, qu'il se forme, pendant la combustion du pyroxyle (poudre-coton), une quantité considérable d'un composé cyanique, indépendamment de l'eau et des vapeurs nitreuses dont on a déjà signalé les inconvénients. Sans exagérer l'importance de ce résultat, MM. Fordos et Gélis pensent que la formation de ce produit délétère mérite d'être prise en considération, et que l'on devra en tenir compte dans les diverses applications qui pourront être faites du pyroxyle.

Séance du 30 novembre.

De l'altération des betteraves à sucre, et sur une nouvelle végétation parasite, par M. Payen. — Cette altération, qui ne paraît pas, d'ailleurs, donner des craintes sérieuses relativement à la fabrication du sucre, est due, selon M. Payen, à la présence d'un mycélium d'un champignon indéterminé. Ce cryptogame microscopique a reçu le nom de *champignon de sucre*, et se trouve placé près du champignon rouge du pain, *Oïdium aurantiacum* (Léveillé), et du charbon des blés. Dans cette altération, il n'y avait évidemment rien qui pût ressembler à une fermentation putride, car le sucre est doué de propriétés antiseptiques, à tel point, que les matières les plus disposées à se putréfier spontanément, l'albumine des œufs, par exemple, saturées de sucre, résistent, pendant des années entières, à toute putréfaction. Les effets de l'action destructive de ce champignon du sucre sont, d'ailleurs, entièrement comparables aux phénomènes chimiques observés, soit pendant la combustion de la matière amylacée du pain sous l'influence de l'*Oïdium auranticum*, soit dans la destruction de la fécule des pommes de

terre, par les organismes parasites, soit, enfin, dans la disparition du sucre consommé par les filaments de la substance rousse qui envahit les betteraves.

A la suite de cette communication, M. Payen lit une note *sur des accidents relatifs à la préparation du coton-poudre.* L'auteur dit avoir constaté que les courants d'air, chauffés par l'intermédiaire des plaques métalliques ou des maçonneries, enflamment le coton, quelque ménagée que soit la température, et sans qu'elle dépasse, en moyenne, 25 à 30 degrés, tandis que la dessiccation obtenue plus rapidement, et à une température voisine de 100 degrés, n'a pas, jusqu'ici, donné lieu à une seule inflammation, lorsque la chaleur a été transmise, par la vapeur ou l'eau bouillante, aux surfaces métalliques qui élèvent la température de l'air et du coton. Une étuve à courant d'air chauffé à 30 ou 36 degrés, par circulation d'eau ou de vapeur, semblerait donc remplir les conditions convenables de sécurité.

Dans une note lue à l'Académie, M. Despretz s'élève avec raison contre la prétention de M. Regnault, qui, dans un Mémoire récent, a voulu s'arroger la découverte de l'inégale compressibilité des gaz. Cette découverte appartient à M. Despretz ; M. Regnault n'est venu qu'en second lieu donner plus de précision et d'étendue aux expériences de M. Despretz.

Note sur la conversion de l'ammoniaque en acide nitrique, par M. Dumas. — Quand on dirige un courant d'air humide mêlé d'ammoniaque sur de la craie humectée avec une dissolution de potasse, la température étant élevée vers 100 degrés, il se forme, au bout de quelques jours, une quantité notable de nitrate de potasse. Cette expérience s'accorde avec les travaux de M. Kuhlmann sur la nitrification.

Sur la diminution éprouvée par deux pièces de monnaie qui ont séjourné plusieurs années dans l'estomac d'un chien, par M. Becquerel. — Il résulte de cette observation que, pendant douze ans, une pièce de cinq francs et une pièce de dix sous sont restées dans l'estomac d'un chien sans trouble sensible dans les fonctions vitales, mais avec une diminution successive de poids ; l'une ayant perdu 1/16, l'autre 3/4 de leur poids primitif.

Expériences concernant la théorie des engrais, par M. Kuhlmann. — Les résultats de ces expériences établissent que l'emploi exclusif des produits azotés sur des prairies a pour résultat de déterminer immédiatement dans la végétation une surexcitation aux dépens des récoltes suivantes ; d'où l'on peut conclure qu'il y a une grande perte pour le cultivateur, d'outrepasser certaines proportions dans la fumure des terres, par des matières azotées, lorsqu'une seule fumure doit suffire à plusieurs récoltes successives. — L'emploi des matières salines minérales, et du sel marin en particulier, ne donne généralement de résultats favorables que dans les terrains humides.

— Parmi les mémoires présentés à l'Académie, on remarque particulièrement celui de M. C. A. de Challaye, sur *l'Agriculture et les magnaneries dans le royaume Lombardo-Vénitien.* Par le long séjour qu'il a fait à Venise, et en raison de ses connaissances spéciales, M. de Challaye était parfaitement à même de nous donner des renseignements précieux sur des objets qui se rattachent aux sciences d'application. En attendant que la commission (MM. Milne-Edwards et de Gasparin) nommée par l'Académie ait fait son rapport, nous nous bornerons à extraire du mémoire de M. de Challaye les points suivants. Dans la magnanerie de M. Guillion, établie depuis longtemps dans le royaume Lombardo-Vénitien, on emploie le système ordinaire des claies jusqu'au quatrième âge inclusivement. Mais, depuis

huit années, toutes les recherches ont eu pour but d'améliorer la position du ver à soie pendant le cinquième âge, en le plaçant, pour ainsi dire, comme sur un mûrier, sans cependant l'exposer aux intempéries de la saison, auxquelles il serait en butte s'il était exposé en plein air. Le système adopté offre les avantages suivants :

1° Une rapidité extraordinaire dans la main-d'œuvre, si coûteuse du cinquième au sixième âge, précisément à cause de l'immense consommation faite par les vers.

2° Une grande facilité pour les changements de litière, d'autant plus indispensables qu'à cette époque l'abondance des déjections des vers est en rapport avec la consommation de la feuille, et que les chaleurs commençant à augmenter d'intensité, la litière fermente promptement, et que ses émanations développent des gaz nuisibles.

3° Les vers consomment entièrement les feuilles qui sont sur les branches, tandis que cela n'arrive jamais lorsque les feuilles, détachées de celles-ci, sont étendues sur les claies.

4° La préparation des cabanes ou haies (bosco), dans lesquelles les vers doivent faire leurs cocons, se trouve aussi extrêmement simplifiée.

5° Enfin, outre l'économie produite par l'emploi des chevalets, il en résulte encore une amélioration notable dans le poids et la qualité du cocon.

Séance du 7 décembre.

Rapport sur un mémoire de M. Barnéoud, ayant pour objet le développement de l'ovule et de l'embryon dans les renonculacées et les violariées, et celui du calice et de la corolle dans ces familles et dans plusieurs autres à corolle irrégulière. — M. de Candolle avait le premier posé en principe que les fleurs des végétaux sont constituées d'après un type régulier, dont elles auraient plus ou moins dévié par suite de l'avortement, de la soudure et du développement inégal des organes, modifications qui auraient produit des fleurs irrégulières. Cette théorie a été en grande partie confirmée par des recherches ultérieures. C'est ainsi que MM. Schleiden et Voigt ont fait voir que, dans les fleurs extrêmement jeunes des légumineuses papilionacées, le calice, la corolle et les étamines présentent une régularité parfaite, et que ce n'est que plus tard que ces organes deviennent inégaux et de formes si différentes. M. Barnéoud a, de son côté, suivi avec attention les changements de forme qui s'opèrent dans les pétales, souvent si singuliers, des divers genres de cette même famille des renonculacées, tels que les ancolies, les nigelles, etc., et il a vu que, dans ces plantes, comme chez les aconits et les pieds-d'alouette, la forme cucullée ou éperonnée ne résultait que des derniers développements de ces organes; que, dans leur première période de formation, ils étaient parfaitement plans, comme des pétales ordinaires. La même chose a lieu dans les violettes et dans les orchidées: les pétales éperonnés sont d'abord plats et semblables à ceux dans lesquels cette saillie ne se développe pas. Dans les fleurs de violettes, même très-jeunes, il y a cependant une légère différence dans la dimension et la forme, soit des sépales, soit des pétales; l'irrégularité, quoique extrêmement faible, est sensible. Dans les orchis et les autres plantes de cette singulière famille, que M. Barnéoud a observées, les enveloppes florales sont, au contraire, parfaitement régulières dans le principe, mais elles forment deux cercles bien distincts, s'enveloppant l'un l'autre, dès l'origine, comme le calice et la corolle des dicotylédones.

Dans les papilionacées, l'auteur a constaté, sur d'autres genres, des faits observés par Schleiden et Vogel, spécialement sur les lupins,

c'est-à-dire l'égalité parfaite, à leur origine, des diverses pièces de chaque verticille floral, l'époque successive d'apparition des deux rangées d'étamines, leur grande inégalité dans leur jeune âge, et leur indépendance; leur soudure, qui donne naissance à la diadelphie ou à la monadelphie, n'ayant lieu que longtemps après leur apparition.

Dans un travail *sur le fluor*, MM. Quet et Colin avaient annoncé qu'ils étaient parvenus à isoler le fluor. Mais ils ont reconnu plus tard, avec les commissaires désignés par l'Académie, que le prétendu fluor pourrait bien n'être qu'un gaz souillé d'acide nitreux.

— *Sur la composition du coton fulminant*, par M. Péligot. Il résulte de trois analyses que le coton-poudre se compose, en moyenne, de 22,8 carbone, 25,6 eau et 52,6 acide nitrique; de là la formule $C^{12} H^9 O^9 3 Az O^5$. Le coton-poudre diffère donc par sa composition de la xyloïdine de Braconnot, car cette dernière substance ne contient, d'après les analyses de M. Pelouze, qu'un seul équivalent d'acide nitrique, combiné avec 1 équivalent d'amidon, privé de 1 équivalent d'eau.

— *Sur la pyroxyline*, par MM. Florès Domonte et Ménard. Ces chimistes avaient, il y a quelque temps, annoncé, par l'organe de M. Pelouze, que la xyloïdine était soluble dans l'éther, et qu'on pourrait appliquer ce moyen à la purification du coton-poudre. Voici comment ils s'expriment aujourd'hui :

« L'éther anhydre paraît ne dissoudre aucune trace de coton fulminant : un gramme de coton resté vingt-quatre heures dans l'éther a fourni un gramme après dessiccation. Si l'on y ajoute une petite quantité d'alcool du commerce, il se gonfle, prend un aspect gommeux, et le liquide qui le baigne acquiert la consistance d'un mucilage épais analogue à la dissolution de xyloïdine. Ce liquide, évaporé à siccité, s'est décomposé en partie dans l'étuve en donnant des vapeurs rutilantes. La même dissolution traitée par l'eau donne une matière assez combustible, mais ne possédant pas cette inflammabilité extraordinaire qu'on lui a attribuée.

» Quelques échantillons de papier fulminant ont été dissous entièrement dans l'éther alcoolisé; la dissolution du coton est beaucoup moins facile, et nous a toujours laissé un résidu. Cependant ce résidu, chaque fois qu'on renouvelle l'éther, fournit de nouvelles quantités de matière soluble. »

Séance du 14 décembre.

Note de M. Chevreul sur une classe particulière de mouvements musculaires, lue à l'occasion d'un mémoire de M. Desplaces, présenté dans la précédente séance. — M. Chevreul réclame la priorité relativement à la plupart des phénomènes observés par M. Desplaces. Voici comment le savant académicien s'était exprimé dans un article publié il y treize ans :

« Lorsque je tenais le pendule à la main, un mouvement musculaire de mon bras, quoique insensible pour moi, fit sortir le pendule de l'état de repos, et les oscillations une fois commencées furent bientôt augmentées par l'influence que la vue exerça pour me mettre dans cet état particulier de disposition ou tendance au mouvement. Maintenant il faut bien reconnaître que le mouvement musculaire, lors même qu'il est accru par cette même disposition, est cependant assez faible pour s'arrêter, je ne dis pas sous l'empire de la volonté, mais lorsqu'on a simplement la pensée d'essayer si telle chose l'arrêtera. Il y a donc une liaison intime établie entre l'exécution de certains mouvements et l'acte de la pensée, qui y est relative, quoique cette pensée ne soit point encore la volonté qui commande aux organes musculaires. C'est

en cela que les phénomènes que j'ai décrits me semblent être de quelque intérêt pour la psychologie, et même pour l'histoire des sciences; ils prouvent combien il est facile de prendre des illusions pour des réalités, toutes les fois que nous nous occupons d'un phénomène où nos organes ont quelque part, et cela dans des circonstances qui n'ont pas été analysées suffisamment. En effet, que je me fusse borné à faire osciller le pendule au-dessus de certains corps, et aux expériences où ses oscillations furent arrêtées, quand on interposa du verre, de la résine, etc., entre le pendule et les corps qui semblaient en déterminer le mouvement, et certainement je n'aurais point eu de raison pour ne pas croire à la baguette divinatoire et à autre chose du même genre. Maintenant on concevra sans peine comment des hommes de très-bonne foi et éclairés d'ailleurs sont quelquefois portés à recourir à des idées tout à fait chimériques pour expliquer des phénomènes qui ne sortent pas réellement du monde physique que nous connaissons. »

Sur la polarisation métallique, par M. Jamin. — Les expériences de l'auteur embrassent dans toute leur généralité les phénomènes de la réflexion métallique. On y trouve dix-sept tableaux d'expériences, renfermant environ quatre cents nombres, presque tous déterminés avant la publication des formules de M. Cauchy. Les différences entre la théorie et l'expérience sont toujours peu sensibles, souvent plus faibles que les erreurs reconnues possibles dans les observations.

Du régime des eaux, par M. Blandet. — L'auteur pense que les eaux des fleuves, qui deviennent quelquefois des fléaux désastreux, pourraient devenir un élément de prospérité agricole. Voici la conclusion de son mémoire :

« Laisser l'eau s'écouler à la mer, c'est perdre un élément agricole, condamner les fleuves à l'étiage, y faire périr le poisson de sécheresse, et perpétuer à l'embouchure des fleuves les fièvres intermittentes. En effet, l'eau est le nerf de la culture méridionale; cette eau d'irrigation se vend, dans le Midi, 20 francs pour 12,000 mètres cubes: or, il tombe en France trois cent dix-neuf milliards trois cent cinquante-six millions de mètres cubes d'eau, année moyenne : c'est donc une perte annuelle de cinq cent six millions environ de francs que l'on jette à la mer.

« En outre, l'eau y entraîne avec elle le limon, qui, au contact de l'eau salée, s'altère, devient insalubre; la vie se tourne contre la vie, et le champ qui pourrait nourrir n'est plus que le marais qui empoisonne. On a proposé, pour remédier à ces maux, de reboiser les montagnes, comme s'il était possible de planter dans le granit, sur des plateaux épuisés par le colmatage; l'endiguement est insuffisant: la création des bassins de retenue est le seul remède efficace. Ce n'est pas dans les lieux bas qu'il faut laisser s'accumuler l'eau, mais sur des hauteurs. A une altitude de 3,000 mètres, l'air plus vif, le froid plus intense, empêchent le développement des miasmes fébriles. L'exposition du bassin devra être au nord, car les lacs des vallées exposées au midi sont insalubres; comparez ainsi le versant nord des Alpes, salubre, au versant sud, à la Valteline insalubre. Le fond du bassin devra être argileux ou granitique; un mur élevé, composé de deux murs laissant entre eux un espace occupé par de l'argile battue, servira de barrage entre deux vallées, tel qu'on l'observe dans une ruine romaine près Saint-Remy. De vastes retenues d'eau suspendues ainsi au-dessus des plaines seront formées par les averses et les crues torrentielles du midi de la France, où il pleut cent jours par an, et où il tombe 8 millimètres d'eau par jour de pluie. Ces lacs artificiels vivifieront l'agriculture et seront des régulateurs pour le cours des ri-

vières. Cent barrages, construits sur la haute Loire et le haut Allier, au prix total de 5,000,000 de francs, préviendraient toute inondation ou la rendraient impossible. Ces retenues d'eau permettront de dessécher facilement les terrains inférieurs, et 200,000 hectares, couverts aujourd'hui d'eau stagnante, faute d'en recevoir, seront séchés alors et rendus à la salubrité et à la culture. »

Note sur les nerfs des os, par M. Gros. — L'auteur a d'abord constaté l'existence des nerfs dans les os longs. Ils se rencontrent surtout au niveau des grands conduits médullaires, en rapport, sans doute, avec la présence de la moelle. Les nerfs des os sont, comme partout, parallèles à l'appareil vasculaire.

Dans la même séance, M. de Challaye soumet au jugement de l'Académie deux mémoires sur les *mines de cuivre sulfureuses d'Agordo.*

Séance du 21 décembre.

Rapport sur plusieurs mémoires d'anatomie comparée de M. Duvernoy, principalement sur les organes génito-urinaires des Batraciens urodèles. — Autour des portions lobées dont l'ensemble constitue le testicule des salamandres, des tritons, etc., on remarque un tissu graisseux plus ou moins abondant. M. Duvernoy regarde cette matière comme étant principalement destinée au développement et à la nutrition des spermatozoères nombreux que ces poches renferment; il attribue à cette matière grasse la même fonction que remplit cette substance dans les développements des ovipares et dans la germination des plantes. Il résulte encore des recherches de M. Duvernoy que les glandes spermatogènes des salamandres sont divisées en compartiments réguliers qui ont l'apparence de rayons d'abeilles, dont les alvéoles seraient dus au prolongement de la membrane albuginée. Le cloaque ou vestibule génito-excrémentitiel des Batraciens urodèles s'ouvre sous la queue par une fente longitudinale, à lèvres gonflées, au milieu d'une protubérance ovale des téguments, très-souvent colorés des teintes les plus vives, surtout chez les mâles, à l'époque du rut, et dont la surface est garnie de tubercules hérissés ou de papilles arrondies, qui présentent les plus grandes variations, suivant les espèces.

Notes sur certaines circonstances relatives à la formation de la tourbe, par MM. Moride et Bobierre. — Ces auteurs se sont principalement attachés à expliquer la disparition des phosphates dans les tourbières, et ils ont été ainsi conduits à confirmer la théorie de M. Dumas, d'après laquelle l'acide carbonique, par son action dissolvante, sert à introduire les phosphates dans le sein des végétaux. Voici comment ils rapportent leurs expériences : « Désirant nous rendre compte d'une sorte d'anomalie résultant de la divergence d'opinions de plusieurs expérimentateurs sur l'existence des phosphates dans les tourbes, et remarquant, d'ailleurs, que certains analystes en avaient cependant signalé la présence en quantités fort minimes, à la vérité, nous avons été conduits à examiner les phénomènes qui se produisent sous l'influence de la décomposition végétale, et la part de ces mêmes phénomènes sur les substances inorganiques renfermées dans les plantes soumises à la décomposition. Nous avons, en un mot, voulu nous rendre compte de la disparition des phosphates terreux dans la tourbe provenant des végétaux qui contenaient ces principes en quantité notable. Or, l'expérience suivante nous a paru donner une explication satisfaisante de cette particularité. Voulant imiter, sur une petite échelle, le travail opéré dans la nature sous l'influence de la désagrégation organique qui donne naissance aux tourbières, nous avons placé dans un vase un mélange de plantes diverses appartenant aux genres *carex*, *myriophyllum*, *potamogéton*, *chara*, végétaux que la tourbe

nous présente avec une si grande prodigalité. Une certaine quantité de phosphate de chaux fut placée au sein de la masse, et le mélange fut abandonné à lui-même jusqu'à ce que, entré en pleine décomposition, il dégageât tous les produits résultant de la transformation moléculaire qui leur était propre.

« Or, quel ne fut pas notre étonnement de voir que, sans cette influence, les phosphates que nous avions introduits au milieu des plantes non altérées étaient devenus parfaitement solubles ! D'où provenait une telle solubilité si ce n'est par l'action de l'acide carbonique sur les phosphates?.... »

Recherches sur les hydrates, par M. Frémy. — Les principaux résultats auxquels est arrivé l'auteur sont exprimés par l'énoncé suivant : 1° Il existe un grand nombre d'acides qui peuvent être amenés à l'état anhydre, sans perdre leur propriété de se combiner aux bases.

2° Plusieurs hydrates d'oxydes métalliques, qui doivent être considérés comme des acides faibles, ne doivent leur acidité qu'à l'eau qu'ils contiennent, et deviennent insolubles dans les alcalis en perdant leur eau de combinaison.

3° Le second degré de combinaison de l'étain avec l'oxygène peut former deux acides différents. L'un a pour formule équivalente :

$$Sn\ O^2,$$

c'est l'acide stannique; l'autre est représenté par la formule :

$$Sn\ ^5O^{10},4HO,$$

quand il a été desséché à 130 degrés; c'est l'acide métastannique. Il diffère de l'acide stannique, non-seulement par son équivalent, qui est plus fort, mais encore par la propriété de former, avec les bases, des composés dans lesquels l'eau devient un élément indispensable, et que l'on ne peut éliminer sans déterminer en même temps la décomposition des sels.

4° Les antimoniates peuvent contracter aussi avec l'eau des combinaisons fort remarquables qui se reproduisent pour chaque base, et possèdent des caractères spécieux bien tranchés. Lorsqu'on fait varier la proportion d'eau qu'elles contiennent, on opère une modification qui change complétement leurs propriétés fondamentales.

Ce premier travail sur les hydrates a donc eu pour but principal de démontrer quelle est l'influence que l'eau exerce sur un grand nombre de groupements salins, et de prouver que, dans plusieurs cas, c'est l'eau seule qui détermine l'acidité des oxydes métalliques.

Séance du 28 *décembre* 1846.

A l'ouverture de la séance, M. le président annonce la mort de M. Bory de Saint-Vincent, l'un des membres de l'Académie.

Sur le minhocao des Goyanais, par M. Auguste de Saint-Hilaire. — Pendant son séjour au Brésil, il avait souvent entendu parler d'un animal appelé *minhocao* (diminutif de *minhoca,* ver de terre), qui entraînait les chevaux et les mulets au fond des eaux de certains lacs ou rivières que ces animaux allaient traverser. Les habitants de Goaz prétendaient que le monstre dont il s'agit ressemble absolument à un ver de terre, avec la différence qu'il a une bouche visible; qu'il est noir, court, d'une grosseur énorme, qu'il ne s'élève point à la surface des eaux, mais qu'il fait disparaître les bestiaux en les saisissant par dessous le ventre. Ce récit, d'abord traité de fabuleux, s'applique en tout point au *lepidosiren paradoxa* de Natterer, qui paraît partager tous les caractères attribués au *minhocao.*

Sur les analogies des membres supérieurs avec les inférieurs, par

M. Auzias Turenne. — Cette question, soulevée d'abord par Aristote et Galien, a été ensuite traitée avec plus de détails par Vicq d'Azyr, Chaussier, Sœmmering, Meckel, Cuvier, Geoffroy-Saint-Hilaire, Flourens, etc. Pour pénétrer plus avant dans cette question, il faut, suivant M. Auzias, 1° supposer l'homme placé dans l'attitude quadrupède; 2° diriger les parties de manière que celles qui sont tournées vers le coccyx correspondent à celles qui sont tournées vers la tête; 3° se servir, comme forme de comparaison, des membres d'animaux, et plus particulièrement des membres de singes.

Sur les trilobites des schistes de la Bretagne, par M. Rouault.— L'auteur appelle l'attention des géologues sur les faits suivants: 1° tous les fossiles qui, maintenant, se présentent, en tout ou en partie, à l'état de fer sulfuré, avaient primitivement un test calcaire; et l'on peut regarder en quelque sorte la quantité actuelle de pyrite comme proportionnelle à la quantité primitive du calcaire. Cette règle n'est point sans exception.

2° Les organes de la vue, qui, jusqu'à présent, ont été regardés comme présentant des caractères identiques dans toutes les espèces de trilobites, affectent, chez quelques individus, une disposition entièrement nouvelle.

3° Une des espèces nouvelles que M. Rouault présente à l'Académie est remarquable par une bifurcation singulière des appendices du bouclier.

4° Enfin, les comparaisons des fossiles trouvés dans le nord du département d'Ille-et-Vilaine, et de ceux qui ont été recueillis en Allemagne, à Eifeld, et dans l'Etat de New-York, en Amérique, ont conduit l'auteur à regarder ces diverses régions comme identiques au point de vue géologique.

Mémoire sur l'élasticité et sur la cohésion des principaux tissus du corps humain, par M. Wertheim. — L'auteur se croit autorisé à tirer de ses expériences les conclusions suivantes :

1° Le poids spécifique des tendons, des muscles et des veines diminue avec l'âge. Le même changement ne s'observe d'une manière constante ni dans les os, ni dans les nerfs, ni dans les artères. Dans ces dernières, le poids spécifique augmente même d'une manière sensible par suite de l'épaississement et l'ossification des parois. La substance compacte des os des femmes paraît avoir un poids spécifique moindre que celle des os des hommes.

2° Le tissu osseux s'allonge sensiblement suivant la loi de la proportionnalité aux charges, c'est-à-dire de la même manière que les corps anorganiques et les bois; donc, si l'on prend les charges pour abscisses et les allongements correspondants pour ordonnées, la ligne qui représente la marche des allongements est une droite.

Il n'en est pas de même pour les parties molles du corps dans leur état d'humidité naturelle; la loi de leurs allongements est représentée par une courbe qui se rapproche beaucoup d'une branche d'hyperbole dont le sommet serait placé à l'origine des coordonnées.

3° Lorsque les allongements élastiques et permanents deviennent très-grands, comme cela a lieu pour les vaisseaux, les allongements élastiques s'accroissent dans un rapport beaucoup moindre; cela tient probablement à la grandeur des allongements secondaires, qu'il faudrait ajouter aux allongements primaires, pour les faire rentrer dans la loi générale.

4° En conservant, pour le coefficient d'élasticité des parties molles, la définition qui est généralement adoptée pour celui des métaux, on

peut en déterminer la valeur dans chaque cas par la résolution d'une équation du second degré.

5° Les coefficients d'élasticité des os, des tendons et des nerfs paraissent augmenter avec l'âge, tandis que celui des muscles diminue considérablement.

6° Lorsqu'on range les différents tissus suivant la grandeur de leurs coefficients d'élasticité ou suivant celle de leurs cohésions, on obtient, dans l'un et l'autre cas, la série suivante : os, tendons, nerfs, muscles, veines, artères.

7° La cohésion des muscles diminue avec l'âge.

8° Les troncs nerveux ont, à section égale, une cohésion plus faible que leurs branches immédiates, et celles-ci une cohésion inférieure à celle des nerfs cutanés; de sorte que cette propriété paraît augmenter à mesure que le diamètre diminue.

9° Par la dessiccation, toutes les parties augmentent d'élasticité et de cohésion; les excentricités de leurs hyperboles diminuent, et les courbes se rapprochent de plus en plus d'une droite qui est, pour ainsi dire, la limite de toutes les hyperboles correspondantes aux différents degrés de dessiccation d'une même substance.

ACADÉMIES DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES ET DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES, ETC.

Nous avons voulu rassembler dans ce numéro des articles très-nombreux, très-longs, très-variés, et, on le reconnaîtra volontiers, très-importants. Pour atteindre notre but, nous avons été forcés de dépasser les limites où nous pouvions nous renfermer en vertu de nos engagements. Nos lecteurs ne nous blâmeront point assurément d'avoir fait plus que nous n'avions promis de faire. Cependant, pour donner une large part à la critique, il a fallu, cette fois, retarder la publication de plusieurs morceaux qui devaient prendre place dans nos *mélanges* et abréger les *comptes rendus* que nous consacrons aux travaux de diverses académies ou sociétés savantes de la France et des pays étrangers. Mais ce qui est ajourné ne sera pas oublié. Nous renvoyons donc nos lecteurs au prochain numéro.

Nous ferons encore une remarque : c'est que nous publions plus haut, dans cette livraison (p. 517 et suiv.), un des morceaux, à coup sûr, les plus remarquables qui aient été lus pendant le mois de décembre dans les séances de l'*Académie des sciences morales et politiques*.

NOUVELLES.

— On écrit de Trieste, le 10 décembre, à la *Gazette d'Augsbourg* :

« Il vient de se former dans notre ville une société de naturalistes, ayant pour but de contribuer au progrès des sciences naturelles en général, mais particulièrement à celui de la zoologie de l'Adriatique. Située sur les bords d'une mer riche en poissons et en animaux vertébrés de plusieurs espèces, Trieste se trouve dans les conditions les plus avantageuses, non-seulement pour l'observation et les expériences, mais encore pour la création d'un musée zoologique. Plusieurs naturalistes, qui ont séjourné ici pendant un certain temps, s'accordent à vanter la richesse de ces parages sous ce rapport, sans parler des relations qu'une ville maritime a nécessairement avec les contrées les plus éloignées, et

qui viendront enrichir ses propres trésors. La Société vient de nommer son président, le comte Odonel, conseiller aulique. Parmi les membres, on remarque les noms de MM. Koch, Tomasin, Manussi, Lutteroth, Papsch et Zaboni. »

— *Exploitation des carrières de marbre de Paros.* M. Kléanthès, architecte grec d'Athènes, qui a exploité pour la construction du palais royal d'Athènes les carrières du mont Penthélique, s'occupe d'exploiter aussi celles de Paros, et offre d'en livrer 10,000 mètres cubes, dont 2,000 de première qualité et 8,000 en marbre veiné, au prix moyen de 200 francs le mètre cube rendu au lieu d'embarquement.

On sait, d'après Hérodote, Strabon et Pausanias, que le marbre de Paros, si remarquable par son éclatante blancheur et sa durée, était principalement destiné aux parties supérieures et aux frises des temples. Phidias et Ictinus l'ont aussi employé dans la construction du Parthénon.

D'après les informations que M. Kléanthès a prises, le prix des marbres de Carrare, rendus au lieu d'embarquement, est de 1,152 francs pour le marbre statuaire, et de 384 francs le mètre cube pour celui qui est destiné aux constructions. L'avantage considérable qu'offre l'exploitation du marbre de Paros doit appeler l'attention des spéculateurs et des artistes.

Les échantillons des marbres de Paros apportés à Paris par M. Phocion Roque (1) proviennent des fameuses carrières de *Marpissa* et de celles de *Naoussa*, les plus rapprochées du rivage. MM. les marbriers et statuaires qui ont examiné les échantillons ont admiré la finesse du grain et son brillant.

— M. Victor Grigorowitsch, professeur de langues slaves à l'Université impériale de Casan, qui, pendant plus de deux années, a voyagé dans l'intérieur de la Turquie, chargé par le gouvernement russe de la mission de rechercher les monuments graphiques des anciens peuples slaves, est revenu à St-Pétersbourg dans les derniers jours de novembre.

Il a rapporté de son voyage les *fac-simile* de plusieurs centaines d'inscriptions slaves, et 2,138 manuscrits slaves, dont environ 450 sont très-anciens et d'une haute importance.

Ces *fac-simile* et ces manuscrits ont été déposés à la bibliothèque impériale de St-Pétersbourg.

— On écrit de Rome, 18 décembre :

« A l'une des dernières visites que le pape a faites à l'église des Saints-Apôtres, les étudiants de l'Université se sont rendus en masse au-devant de Pie IX pour lui présenter deux demandes : 1° Que la bibliothèque reste ouverte le jeudi, jour où les jeunes gens ont le plus de temps pour étudier; 2° que l'on crée de nouvelles chaires, entre autres une chaire d'économie politique et une chaire de médecine légale. La première de ces demandes a été immédiatement accordée par S. S.; la deuxième a été prise en considération. »

— Le roi de Bavière vient de fonder, à l'Université de Munich, une chaire de langue et de littérature chinoises, et S. M. y a nommé le docteur Nuemann, qui, comme on le sait, a fait un long séjour à Canton. C'est la première chaire de chinois qui ait jamais existé en Allemagne.

(1) Demeurant rue Jacob, n° 18, où on peut voir les échantillons.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

France.

LIVRES DE PIÉTÉ, ETC.

Trésor des saints, ou Choix des plus belles prières tirées des Pères de l'Église et des saints depuis le premier siècle du Christianisme jusqu'à nos jours. — In-32 de 11 feuilles. — Dijon, Loireau-Feuchot.

Les méditations de la vie du Christ; par saint Bonaventure, de l'ordre des frères mineurs, etc. Traduites en français, avec le texte en note, par HENRI DE RIANCEY. — 2 vol. in-12, ensemble de 31 feuilles. — Paris, Poussielgue-Rusand, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, 3. 6 fr.

Histoire du Concile de Trente; par L. F. BUNGENER. — 2 vol. in-12, ensemble de 37 feuilles. — Paris, Cherbuliez, place de l'Oratoire, 6. 7 fr.

Histoire de l'Église santonne et aunisienne, depuis son origine jusqu'à nos jours; par M. l'abbé BRIAND. Tome III. — In-8° de 51 feuilles, portrait et 2 pl. — La Rochelle, Boutet.

Histoire de l'église et de la paroisse de Saint-Maclou, de Rouen; par Ch. OUIN-LACROIX. — In-8° de 18 feuilles et 4 lithog. — Rouen, Mégard.

Vie de Sainte Catherine de Sienne; par ÉMILE CHAVIN DE MALAN. — In-12 de 15 feuilles. — Paris, Sagnier et Bray, rue des Saints-Pères, 64. 12 fr.

SCIENCES MATHÉMATIQUES, PHYSIQUES, ETC.

Leçons d'algèbre; par P. L CIRODDE. — In-8° de 36 feuilles. — Paris, Hachette, rue Pierre-Sarrasin, 12. 7 fr. 50 c.

Connaissance des temps et des mouvements célestes, à l'usage des astronomes et des navigateurs, pour l'an 1849; publiée par le Bureau des longitudes. — In-8° de 45 feuilles. — Paris, Bachelier. Prix : avec additions, 10 fr.; sans additions, 5 fr.

Recherches sur les mouvements d'Uranus; par U.-J. LEVERRIER. — In-8° de 16 feuilles. — Paris, Bachelier, quai des Augustins, 55.

Recherches sur les mouvements de la planète Herschel; par U.-J. LEVERRIER. — In-8° de 16 feuilles. Paris, Bachelier, quai des Augustins, 55.

Système d'atmosphérologie; par PIERRE BERON. Tome I[er]. — In-8° de 19 feuilles, et 7 pl. — Paris, Bachelier, quai des Augustins, 55.

De la cause du déraillement des wagons sur les courbes des chemins de fer; par M. THÉODORE OLIVIER. — In-8 de 6 feuilles, et 2 pl. — Paris, Mathias, quai Malaquais, 15. 2 fr.

Recherches chimiques sur le mercure et sur les constitutions salines; par M. E. MILLON. — In-8° de 7 feuilles. — Paris, Baillière, rue de l'École-de-Médecine. 17. 2 fr. 50 c.

Extrait des Annales de Chimie et de Physique, 3° série, tome XVIII.

L'art de tremper les fers et les aciers, indiquant leurs principes constitutifs, etc.; par M. CAMUS M[tel]. — In-8° de 24 feuilles. — Rocroy, Cochard. 10 fr.

Leçons élémentaires d'histoire naturelle, comprenant un aperçu sur toute la zoologie et un Traité de conchyliologie. Ouvrage adressé à madame François Delessert, par M. J.-C. CHENU. — In-8° de 23 feuilles, et 12 pl. — Paris. Dauvin et Fontaine, passage des Panoramas, 35. 15 fr.

Cours d'agriculture théorique et pratique, à l'usage des plus simples cultivateurs; suivi d'une notice sur les chaulages de la Mayenne; par ÉMILE JAMET. — In-12 de 18 feuilles. — Château-Gontier, Delaplace.

De l'agriculture en France, d'après les documents officiels; par M. L. Mounier; avec des remarques par *M. Rubichon*. — Deux volumes in-8°, ensemble de 50 feuilles. — Paris, Guillaumin, rue Richelieu, 14. 15 fr.

Notice historique sur l'empoisonnement par l'arsenic, sur l'emploi de l'appareil de Marsh et sur les autres moyens de doser ce toxique; par M. J.-E. Hillairet. — In-8° de 6 feuilles. — Imp. de Bailly, Paris.

Du délire des sensations; par C.-F. Michéa, docteur en médecine. Ouvrage couronné par l'Académie royale de médecine. — In-8° de 24 feuilles. — Paris, Labé, rue de l'École-de-Médecine, 4. 6 fr.

Traité pratique et historique de la lithotritie; par le docteur Civiale, membre de l'Académie royale de Médecine. — In-8° de 39 feuilles, et 7 pl. — Paris, J.-B. Baillière. 8 fr.

Extrait du Traité pratique et historique de la lithotritie. — Paris, 1847, un vol. in-8°.

Histoire de la doctrine médicale homœopathique, son état actuel dans les principales contrées de l'Europe. Application pratique des principes et des moyens de cette doctrine au traitement des maladies; par Auguste Rapou, de Lyon, docteur-médecin. Tome 1er. — In-8° de 41 feuilles, et un portrait. — Paris, Baillière. 7 fr. 50 c.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Histoire de la Philosophie; par M. l'abbé E. Barbe. — In-12 de 12 feuilles. — Paris, Lecoffre, rue du Vieux-Colombier, 29. 5 fr.

Histoire des révolutions de la philosophie en France pendant le moyen âge jusqu'au seizième siècle, précédée d'une Introduction sur la philosophie de l'antiquité et celle des premiers temps du christianisme; par le duc de Caraman. Tome deuxième. — In-8° de 29 feuilles. — Paris, Ladrange, quai des Augustins, 19. 7 fr.

Le 1er volume a paru en 1845.

Essai sur l'histoire de la Philosophie en France au XVIIe siècle; par Ph. Damiron. — Deux volumes in-8°, ensemble de 91 feuilles. — Paris, Hachette, rue Pierre-Sarrasin, 12. 16 fr.

Histoire de la Philosophie allemande depuis Kant jusqu'à Hegel; par J. Willm. Tome 1er. — In-8° de 33 feuilles. — Paris, Ladrange, quai des Augustins, 19. 7 fr. 50 c.

Traitement moral, hygiène et éducation des idiots et des autres enfants arriérés ou retardés dans leur développement, agités de mouvements involontaires, débiles, muets non sourds, bègues, etc.; par Éd. Seguin, ex-instituteur des enfants idiots des hospices civils de Paris. — In-12 de 30 feuilles. — Paris, J.-B. Baillière. 6 fr.

Lettres à une dame sur la charité. Revue des œuvres, associations et établissements quelconques destinés au soulagement des classes populaires; par M. P.-F. Dufau. — In-8° de 11 feuilles. — Paris, Guillaumin, rue Richelieu, 14. 3 fr. 50 c.

Physiocrates. *Quesnay, Dupont de Nemours, Mercier de la Rivière, l'abbé Baudeau, Letrosne*; avec une Introduction sur la doctrine des physiocrates, des Commentaires et des Notices historiques, par M. Eugène Daire. — Deux volumes in-8°, ensemble de 71 feuilles. — Paris, Guillaumin, rue Richelieu, 14. 16 fr.

Encyclopédie du droit, ou Répertoire raisonné de législation et de jurisprudence en matière civile, administrative, criminelle et commerciale, contenant par ordre alphabétique : l'explication de tous les termes de droit et de pratique; un Traité raisonné sur chaque matière; la jurisprudence

des diverses cours et du conseil d'État; un sommaire des législations étrangères. Ouvrage de plusieurs jurisconsultes, rédigé et publié sous la direction de MM. Sebire et Carteret. Tome VI. 3e livraison.— In-8° de 15 feuilles.— Tome VII. 1re livraison. — In-8° de 14 feuilles. — Paris, Videcoq, place du Panthéon, 1.

Code usuel de toutes les classes de la société, ou Guide complet administratif, civil, historique, commercial, électoral, des propriétaires, usufruitiers, régisseurs, locataires, etc.; par M. J.-B. SORIN. — In-8°. — Paris, chez l'auteur-éditeur, rue de l'Arbre-Sec-St.-Honoré, 15. Prix de l'ouvrage : 12 fr.

Traité du droit commercial, ou Explication méthodique des dispositions du Code de commerce; précédé d'une Introduction historique; par M. J.-V. MOLINIER. Tome Ier. *Des actes de commerce, des commerçants, des livres*, etc. — In-8° de 40 feuilles. — Paris, Joubert, rue des Grès, 14. 9 fr.

Le droit commercial dans ses rapports avec le droit des gens et le droit civil; par M. G. MASSÉ. Tome V. — In-8° de 28 feuilles. — Paris, Guillaumin, rue Richelieu, 14. Prix du volume : 7 fr. 50 c.

Code des municipalités, ou Manuel municipal; par M. ÉTIENNE FAUCHET. Tome 2. — In-8° de 50 feuilles. — Paris, Thorel, Guilbert.

Formulaire municipal, contenant, etc.; par E. M. MIROIR et CH. JOURDAN. Seconde édition. (FAB-NUM.) Tome V. In-8° de 47 feuilles. Grenoble, Prudhomme.

L'ouvrage aura un sixième et dernier volume. Prix de l'ouvrage : 40 fr.

Traité théorique et pratique de la législation et de la jurisprudence des chemins de fer, où sont expliqués les droits et les obligations des compagnies, des actionnaires et du public, etc ; par M. REBEL et M. JUGE. — In-8° de 30 feuilles. — Paris, Cosse et Delamotte, place de la Bourse, 27. 7 fr. 50 c.

Traité des obligations, ou Commentaire du titre III du livre III du Code civil; par M. POUJOL. Tome second. — In-8° de 31 feuilles. — Colmar, Kæppelin; Paris, Delamotte. 8 fr.

De l'établissement des bibliothèques communales en France; par LÉON CURMER. — In-8° de 6 feuilles. — Paris, Guillaumin, rue Richelieu, 14.

France et Amérique. Sur les moyens de préserver l'équilibre américain en opposant une digue aux envahissements des États-Unis vers l'Amérique centrale, et de conserver à l'Europe maritime le transit vers l'Océanie et l'Orient. — In-8° d'une feuille. — Imp. de Chenu, Pithiviers.

LITTÉRATURE ANCIENNE ET MODERNE.

Fragmenta Euripidis iterum edidit, perditorum tragicorum omnium nunc primum collegit. Fr. Guil. Wagner Philosophiæ Dr. antiq. in universit. Vratislaviensi professor. Accidunt indices locupletissimi. Christus patiens, Ezechielis et christianorum poetarum reliquiæ dramaticæ ex codicibus emendavit et annotatione critica instruxit Fr. DUBNER. Un fort volume grand in-8°.— Paris, Firmin Didot, frères. Prix : 15 fr.

25e volume de la Bibliothèque grecque-latine, publiée par M. Ambroise Firmin Didot.

Arriani Anabasis et Indica ex optimo codice parisino emendavit et varietatem ejus libri retulit Fr. DUBNER. — Reliqua Arriani, et Scriptorum de rebus Alexandri M. Fragmenta collegit, Pseudo-Callisthenis historiam fabulosam ex tribus codicibus nunc primum edidit, Itinerarium Alexandri et indices adjecit Carolus MULLER. Un fort volume grand in-8°. — Paris, Firmin Didot, frères. 15 fr.

26e vol. de la Bibliothèque grecque-latine, pub. par M. Ambroise Firmin Didot.

C. Julii Cæsaris Commentarii de bello civili. Texte revu sur les manuscrits, avec notice, arguments, etc.; par M. FR. DUBNER. — In-18 de 7 feuilles. — Paris, Firmin Didot; Lecoffre.

Manuel contenant les radicaux les plus importants de la langue grecque et leurs principaux dérivés comparés; par TH. BLIN. — In-8° de 26 feuilles, et un tableau. — Paris, Dezoby, E. Magdeleine, rue des Maçons-Sorbonne, 1. 2 fr. 50 c.

Cours théorique et pratique de langue française, rédigé sur un plan entièrement neuf; par M. POITEVIN. — *Analyse grammaticale.* — *Corrigé.* Avec la collaboration de M. Lebrun. — In-12 de 17 feuilles. — Paris, F. Didot, rue Jacob, 56; Dezobry; E. Magdeleine; Lecoffre. 1 fr. 50 c.

Prononciation de la langue française au dix-neuvième siècle, tant dans le langage soutenu que dans la conversation, d'après les règles de la prosodie, celles du Dictionnaire de l'Académie, les lois grammaticales et celles de l'usage et du goût; par JOSEPH DE MALVIN-CAZAL. — In-8° de 32 feuilles. — Paris, F. Didot. 8 fr.

Lettres de Gui Patin. Nouvelle édition, augmentée de lettres inédites, précédées d'une Notice biographique, accompagnée de remarques scientifiques, historiques, philosophiques et littéraires; par le docteur J.-H. REVEILLÉ-PARISE, membre de l'Académie royale de médecine. Tome III et dernier. — In-8° de 53 feuilles. — Paris, J.-B. Baillière. 7 fr.

Œuvres de Condorcet, publiées par A. Condorcet O'Connor, lieutenant-général, et M. F. Arago. Tomes 2 et 3. — Deux volumes in-8°, ensemble de 85 f. — Paris, F. Didot, rue Jacob, 56. 14 fr.

Œuvres de C.-G. Étienne, de l'Académie française, avec des notices et des éclaircissements. Tome Ier. In-8° de 33 feuilles.— Paris, F. Didot, rue Jacob, 56.

Ce volume contient : le Rêve, le Chaudronnier homme d'État, Rembrandt, le Café des artistes, Pygmalion à Saint-Maur, les Dieux à Tivoli, la Lettre sans adresse, l'Apollon du Belvédère, la Confession du vaudeville, la Désirée, Quel est le plus ridicule? Pont-de-Veyle, le Grand deuil, les Deux mères, le Pacha de Suresne, la Petite école des pères, les Maris en bonne fortune, une Matinée du camp, le Camp de Boulogne.

Les Œuvres d'Étienne auront 4 volumes. Prix du volume : 5 fr.

Œuvres poétiques de A. Bignan. Tome second. — In-8° de 34 feuilles. — Paris, Comptoir des imprimeurs-unis (Comon), quai Malaquais, 15. 7 fr. 50 c.

Lectures pour les jeunes filles, ou *Leçons et modèles de littérature en vers*, choisis par Mme A. TASTU. Nouvelle édition. — In-18 de 13 feuilles et un portrait. — Paris, Didier, quai des Augustins, 35.

L'Univers et la Maison, comédie en cinq actes et en vers; par M. MÉRY. (Théâtre royal de l'Odéon, le 3 novembre 1846.) Deuxième édition. — In-8° de 6 feuilles. — Paris, Roux, rue du Vieux-Colombier, 25. 1 fr. 50 c.

Idylles de Gessner. Traduction en vers, par M. DELACROIX, chef d'escadron. — In-12 de 14 feuilles. — Paris, Comptoir des imprimeurs-unis (Comon), quai Malaquais, 15. 3 fr. 50 c.

Les supercheries littéraires dévoilées, ou Galerie des auteurs apocryphes, supposés, déguisés, plagiaires, et des éditeurs infidèles de la littérature française pendant les quatre derniers siècles, ensemble les industriels littéraires et les lettrés qui se sont anoblis à notre époque; par M. J.-M. QUÉRARD. Cinquième livraison. Feuilles 21 à 25 (DEF-DUC).— In-8° de 5 feuilles.— Paris, chez l'éditeur, rue Mazarine, 60-62.

HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, VOYAGES.

Cours d'études historiques; par P.-C.-F. DAUNOU, pair de France, etc. Tome XV. — In-8° de 37 feuilles. — Paris, F. Didot, rue Jacob, 56. 8 fr.

Leçons de Chronologie et d'Histoire, de l'abbé Gaultier, entièrement refondues, etc.; par DE BLIGNIÈRES, DEMOYENCOURT, DUCROS (DE SIXT) et LECLERC aîné,

ses élèves. Tome II. *Histoire ancienne.* — In-18 de 9 feuilles. — Paris, Jules Renouard, rue de Tournon, 6.

Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie, contenant, etc.; par M. N. Bouillet. Ouvrage autorisé par le conseil royal de l'instruction publique. Quatrième édition. — In-8° de 121 feuilles. — Paris, Hachette. 21 fr.

Histoire de France; par M. De Genoude. Tome XV. — In-8° de 33 feuilles.— Paris, de Perrodil. 7 fr. 50 c.

Archives du royaume de Belgique, à Bruxelles. Papier de la Secrétairerie d'État de l'Allemagne, correspondance diplomatique du conseiller de la Neuveforge. Rapport adressé à M. le Ministre de l'instruction publique, par M. Descamps. — In-8° de 3 feuilles. — Paris, J. Astor, rue St.-Honoré, 270.

La couverture porte : Mission historique en Belgique. Négociations relatives à la succession palatine sous Louis XIV (succession de la duchesse d'Orléans). Documents inédits. Tiré à cent exemplaires.

Diplomatie de la France et de l'Espagne depuis l'avénement de la maison de Bourbon; par M. Capefigue. 1698-1846. — In 8° de 23 feuilles. — Paris, Gerdès, rue Saint-Germain-des-Prés, 10. 7 fr. 50 c.

Les Femmes célèbres de l'ancienne France. Mémoires historiques sur la vie publique et privée des femmes françaises, depuis le cinquième siècle jusqu'au dix-huitième; par M. Leroux de Lincy. Première livraison.— In-4° de 2 feuilles, plus une gravure et un frontispice — Paris, Leroi, place du Louvre, 8. Prix de la livraison : 75 c.

L'ouvrage, composé d'environ 55 feuilles, format grand in-4°, sera publié en 80 livraisons.

Histoire des Révolutions de Paris; par M. C. de Feuillide. Tomes I et II. Deux volumes in-8°, ensemble de 54 feuilles.— Paris, Comptoir des imprimeurs-unis (Comon), quai Malaquais, 15. Prix du volume : 7 fr. 50 c.

1re et 2e époques. L'ouvrage aura 6 volumes.

Histoire de l'Agenais, du Condomois et du Bazadais; par J.-F. Samazeuil, avocat, etc. Tome Ier. — In-8° de 31 feuilles. — Imp. de Foix, Auch.

Les Mémoires historiques de la république sequanoise et des princes de la Franche-Comté de Bourgogne; par M. Loys Gollut, aduocat au parlement et professeur de littérature latine à l'uniuersité de Dôle. Nouvelle édition, corrigée sur les documents contemporains, et enrichie de notes et éclaircissements historiques, par M. Ch. Duvernois; accompagnée de tables méthodiques, etc., par Emmanuel Bousson de Mairet. — In-8° de 41 feuilles. — Arbois, Javel.

Ouvrage terminé. 20 fr.

Histoire de Lyon et des anciennes provinces du Lyonnais, etc.; par Eug. Fabvier. Édition populaire. Tome second. Feuille 30, faux-titre et titre. — In-8° d'une feuille, et une couverture.— Lyon, Girard et Guyet; Paris, Allouard.

Histoire de Lyon depuis la révolution de 1789; par J. Morin. Tome second. — In-8° de 35 feuilles. — Paris, Ladrange, quai des Augustins. 7 fr.

Bibliographie historique de Lyon pendant la révolution française, contenant la nomenclature, par ordre chronologique, des ouvrages publiés en France et à l'étranger et relatifs à l'histoire de Lyon, de 1789 au 1er nivôse an XIV de la république française. Feuilles 8 à 36. — In-8° de 27 feuilles. — Imprimerie de Marle, Lyon.

Histoire de la ville de Laon et de ses institutions civiles, judiciaires, féodales, etc.; par M. Melleville. Ouvrage illustré de gravures sur bois, etc. Tome II. — Paris, Dumoulin.

Histoire de la ville de Saint-Aignan (*Loir-et-Cher*); par J.-J. Delorme. — Deux volumes in-8°, ensemble de 60 feuilles. — Paris, Dumoulin. 12 fr.

Preuves de la découverte du cœur de Saint-Louis, rassemblées par

MM. Berger de Xivrey, A. Deville, Ch. Lenormant, A. Leprévost, P. Paris et le baron Taylor. — In-8° de 16 feuilles, et 3 planches. — Imp. de F. Didot, Paris.

Lettres de Jean Hus, écrites durant son exil et dans sa prison, avec une Préface de Martin Luther; traduites du latin en français, et suivies d'une Notice sur les œuvres de J. Hus, par Émile de Bonnechose. Deuxième édition. — In-12 de 11 feuilles. — Paris, Delay, rue Tronchet, 2. 3 fr.

Deux conspirations sous l'empire; par Émile Marco de Saint-Hilaire. Deux volumes in-8°, ensemble de 42 feuilles. — Paris, H. Souverain, rue des Beaux-Arts, 5. 7 fr. 50 c.

Récit sommaire des opérations du siége de Lyon, en 1793; suivi d'une carte des environs de Commune-Affranchie, où sont représentés les travaux du siége, etc. — In-8° d'une demi-feuille et une planche. — Imprimerie de Marle, Lyon.

Extrait de la Bibliographie historique de Lyon pendant la révolution.

Seconde campagne de Saint-Domingue, du 1er décembre 1803 *au* 15 *juillet* 1809; *précédée de souvenirs historiques et succincts de la première campagne. Expédition du général en chef Leclerc, du* 14 *décembre* 1801 *au* 1er *décembre* 1803; par M. Lemonnier-Delafosse. — In-8° de 19 feuilles, et 5 cartes. Imprimerie de Brindeau, Havre.

Elisabeth d'Autriche, reine de France; par Clary Darlem. Première partie. *Vienne au seizième siècle.* — In-8° de 22 feuilles. — Paris, Franck, rue Richelieu, 69. 7 fr. 50 c.

L'ouvrage aura 2 volumes.

Cours élémentaire de géographie ancienne et moderne, rédigé sur un nouveau plan par M. Letronne. 26e édition. — In-12 de 11 feuilles, et une planche. — Paris, Mme veuve Maire-Nyon, quai Conti, 13.

Voyage en Scandinavie, en Laponie, etc., sous la direction de M. Paul Gaimard. *Aurores boréales*, par M. V. Lottin, A. Bravais, C.-B. Lillelienhook et P.-A. Siljestrom. Quatrième livraison. — In-8° de 20 feuilles. — Paris, Arthus-Bertrand, rue Hautefeuille, 23.

Voyage en Abyssinie, exécuté pendant les années 1839, 1840, 1841, 1842, 1843, par une commission scientifique, composée de MM. Théophile Lefebvre, A. Petit et Quartin-Dillon; Vignaud, dessinateur. 2e partie. *Itinéraire. Description et Dictionnaire géographiques. Physique et Météorologie, Statistique, Ethnologie, Linguistique, Archéologie*; par M. Théophile Lefebvre. Tome troisième.— In-8° de 29 feuilles.— Paris, Arthus-Bertrand, rue Hautefeuille, 23. 15 fr.

ARCHÉOLOGIE.

Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères, publiés par la Société royale des Antiquaires de France. Nouvelle série. Tome VIII, avec des pl. — In-8° de 45 feuilles, plus les pl. — Paris, Dumoulin, quai des Augustins, 13.

Histoire, archéologie et légendes des marches de la Saintonge; par M. P. Lesson. — In-8° de 22 feuilles. — Imprimerie de Loustau, Rochefort.

Histoire archéologique de l'époque gallo-romaine de la ville de Rennes, contenant l'étude des voies qui partaient de cette cité et celle de leurs parcours; précédée de recherches sur les monnaies et antiquités trouvées dans les fouilles de la Vilaine pendant les années 1841, 42, 43, 44, 45, 46; par A. Toulmouche. — In-4° de 21 feuilles, plus 3 cartes et 20 planches. — Imprimerie de Jausions, Rennes.

Inscriptionum latinarum specimen, auctore Bernardo Quaranta. — In-4° d'une feuille, et une couverture. — Imp. de F. Didot, Paris.

Angleterre.

A Treatise on Geology, in which the Discoveries of that Science are reconciled with the Scriptures, and the Ancient Revolutions of the Earth are shown to be Sources of Benefit to Man. By Thomas TROTTER. — In-12. 6 fr.

Correspondence of the late James Watt on his Discovery of the Theory of the Composition of Water : with a Letter from his Son. Edited, with Introductory Remarks and an Appendix, by James Patrick MUNHEAD. In-8°. 13 fr.

The Supremacy Question on Justice to the Church of England : an Appeal to British Justice for the Removal of the Difficulties which at present impede the Proper Exercise of the Royal Supremacy and the necessary Work of Church Reform. By G. E. BIBER. — In-8°. 4 fr.

Logic : designed as an Introduction to the Study of Reasoning. By John LEECHMAN. — In-12 (Glascow). 5 fr.

The New Book of Costs in the Superior Courts of Common Law at Westminster; including the Crown and Queen's Remembrancer's Offices : also in Bankruptcy, the Court for Relief of Insolvent Debtors, in Conveyancing, and Miscellaneous Matters, containing also the Last Directions to the Taxing Officers upon the Lower Scale. By Edward Thomas DAX, of the Exchequer Office. — In-8°. 25 fr. 50 c.

The Law of Contracts : in a Course of Lectures delivered in the Law Institution. By J. W. Smith. With Notes and Appendix, by C. Symons. — In-8°. 16 fr.

English Etymologies. By H. FOX TALBOT. — In-8°. 15 fr.

Devotional Poetry; now first published from a Manuscript of the xvith or xviith Century. Printed in Two Colours on tinted Paper, with Lithographic Facsimiles of the Original Manuscripts. — In-4°. 8 fr.

Lays and Legends of the West : a Series of Original Papers on some of the less known of our numerous Local Traditions. With minor Poems of a Miscellaneous Character. By Frank CURZON. — In-12. 6 fr.

Lucretia; or, the Children of Night. By the Author of "Rienzi". 3 vols. in-8°. 37 fr. 50 c.

Tales of the Century; or, Sketches of the Romance of History between the Years 1746 and 1846. By JOHN SOBIESKI and CHARLES EDWARD STUART. — In-8°. (Edinb.) 9 fr.

The Theatres of Paris. By Charles HERVEY. — In-8°. 25 fr. 50 c.

A Catholic History of England, by William Bernard MACCABE. Part 1, England, its Rulers, Clergy, and Poor, before the Reformation, as described by the Monkish Historians. Vol. 1, in-8°. 22 fr.

The History of Rome, from various authentic Sources, both Ancient and Modern. In-8°. 9 fr.

The Great Civil War of the Times of Charles I, and Cromwell. By the Rev. Richard CATTERMOLE. — In-4°. 25 fr. 50 c.

Memoirs of the Life and Times of Sir Christopher Hatton, K. G. Vice-Chamberlain and Lord Chancellor to Queen Elisabeth; including his Correspondence with the Queen and other distinguished Persons. By Sir Harris NICOLAS. — In-8°. 18 fr.

The History of the Sikhs; containing the Lives of the Gooroos, the History of the independent Sirdars, or Missuls, and the Life of the Great Founder of the Sikh Monarchy, Maharajah Runjeet Singh. By W. L. Mac Gregor. 2 vols in-8°. 29 fr.

The Sikhs and Affghans in connection with India and Persia, immediately before and after the death of Runjeet Singh. By SHAHAMAT ALI, Persian Secretary to Sir Claude Wade. — In-8°. 15 fr.

China, Political, Commercial, and Social, Treaties and Intercourse with England, Russia, France, America, etc. Description of the Consular Ports. Reports in detail on the Tea Trade, Opium Traffic, Banking, etc. Consular Regulations, etc. By R. MONTGOMERY MARTIN. Part 1, Topography, Population, Productions, and Government. — In-8°. 7 fr. 50 c.

United States. Exploring Expedition during the years 1838 to 1842, under the command of Charles Wilkes, U. S. N. Ethnography and Philology, by Horatio HALE, Philologist of the Expedition. — In-4° (Philadelphia). 3 cartes. 43 fr. 50 c.

Allemagne.

C. DE LENGERKE. — *Die fünf Bücher der Psalmen.* — Les cinq livres des Psaumes, traduction allemande et commentaire. — 2 vol. in 8°. — Kœnigsberg. 13 fr.

THEOD. JOA. VAN GRIETHUYSEN. — *Disputatio exegetico-theol. de notionibus vocabulorum* ΣΩΜΑ et ΣΑΡΞ in Novi Testamenti interpretatione distinguendis. — Gr. in-8°. — Lugduni-Bat. 3 fr. 50 c.

M. EBERHARD. — *De tituli sedis apostolicæ ad insigniendam sedem Romanam usu antiquo et vi singulari.* — Gr. in-8°. — Treviris. 2 fr.

A. J. BINTERIM. — *An matrimonio mixto sacerdos benedicere possit?* — Dissertatio theol.-pastoralis. — Gr. in-8°. —Düsseldorpii. 1 fr.

Basilicorum, libri LX, ed. Dr. GUIL. ERN. HEIMBACH, Antecessor Jenensis. — Tom. IV, Sect. V, 4 maj. — Lipsiæ. 5 fr. 50 c.

Idem. Supplementum. — Vol. II. Ed. CAR. ED. ZACHARIÆ a Lingenthal. — 4 maj. 11 fr.

F. CH. DE SAVIGNY. — *System des rœmischen Rechts.* —Traité systématique du Droit romain. — Vol. VI, partie Ire. — In-8°. — Berlin. 4 fr.

H. G. HEUMANN. — *Handlexicon.* — Dictionnaire du *Corpus juris civilis.*— In-8°. — Iena. 8 fr.

ACHILLIS RENALDI. — *Dissertatio de historia juris Tugiensium hujusque Fontibus manuscriptis.* — Gr. in-4°. — Bernæ. 1 fr. 50 c.

Bibliotheca græca. — Cur. FR. JACOBS et V. C. FR. ROST. — B. Scriptorum orat. pedestris. — Vol. VI, part. II. — Thucydides de bello peloponn. — Ed. POPPO. — Vol. II, lib. III et IV. — Gr. in-8°. — Gothæ. 3 fr. 50 c.

— *Eadem.* B. Vol. X, sect. II. *Xenophontis Agesilaum* ed. LUD. BREITENBACH. — Gr. in-8°. 2 fr.

B. Scriptor. orat. pedestris. —Vol. XI, sect. I. — Platonis opera omnia recens. *Godofredus Stallbaum.* Vol. I, sect. I, cont. Apologiam et Critonem. — Editio tertia superioribus multo auctior et emendatior. — 8 maj. 3 fr. 50 c.

PROCLI *Commentarius in Platonis Timæum.* Græce recens. C. E. CHR. SCHNEIDER, P. P. O. — Vratisl., 8 maj. — Vratislaviæ, 1847. 18 fr.

G. BIPPART. — *Theologumena Pindarica.*— Dissertatio philologica. — 8 maj. — Ienæ. 1 fr.

C. F. E. NITKA. — De Tantali nominis verborumque cognatorum origine et significatu. 4. — Regimontii Boruss. 1 fr.

FRID. GUIL. WAGNER. — De Moschionis poetæ tragici vita ac fabularum reliquiis commentatio. — 8 maj. — Vratislaviæ. 1 fr. 50 c.

— Quæstionum de Ranis Aristophanis Spec. I. — Edit. II. 8 maj. — Ibid. 1 fr. 50 c.

W. H. D. SURINGAR. — Programma scolasticum de Romanis autobiographis, sive iis qui de sua ipsi scripserunt vita. — 4 maj. — Lugduni Batav. 3 fr. 50 c.

DAN. WYTTENBACH. — Vita Davidis Ruhnkenii. Ex editione principe cum Bergmaniana ed. et secundis curis Wyttenbachii diligenter collata longe accu-

ratius quam adhuc in Germania aut post Auctoris mortem in ipsa Batavia factum est. Edid. et adnotationes quum selectas *Frid. Lindemanni* et *Jo. Theod. Bergmani*, tum suas adjecit *Car. Henr. Frotscher*, Dr. et Prof. — Accedunt adnotationes criticæ atque indices rerum et verborum locupletissimi. — 8 maj. — Fribergæ. 3 fr. 50 c.

Mrikechakatika, id est Curriculum figlinum Sudrakæ regis. — Sanskrite edidit *Ad. Fr. Henzler*. — Gr. in-8°. — Bonn. 32 fr.

G. E. Ph. Guhrauer.— De Joachimo Jungio commentatio historico litteraria. Adjecta est Jungii epistola de Cartesii philosophia.—In-8°. Vralislaviæ. 1 fr. 50 c.

J. P. Hebel. — *Werke*. — Œuvres complètes. — 3 vol. in-16. — Karlsruhe. 5 fr.

Briefwechsel zwischen Gœthe und F. H. Jacobi. — Correspondance de Goëthe avec F. H. Jacobi, publiée par Max Jacobi — In-12. — Leipzig. 6 fr.

C. M. d'Aretin. — *Wallenstein*. — Examen du caractère de Wallenstein, de ses desseins et de sa politique vis-à-vis de la Bavière. — In-4°. — Munich. 6 fr.

E. Mellg. — *Beiträge zur Siegelkunde*. — Recherches sur les sceaux du moyen âge. — Tom. I. — In-4°. — Vienne (contient cent onze chartes et diplômes). 12 fr.

Polen-Attentat. — L'insurrection polonaise en 1846, par un officier de l'armée polonaise en Gallicie. — In-16. — Grimma. 8 fr.

H. Wuttke. — *Polen und Deutsche*. — Recherches historiques et politiques sur la population polonaise et allemande dans le grand-duché de Posen. — In-8°. — Schkeuditz. 1 fr. 25 c.

Pidoll zu Quintenbach. —*Russische militär-Colonien*.—Quelques mots sur les colonies militaires en Russie et en Autriche. — In-8°. — Vienne. 3 fr.

Vereinszolltarif. — Tarif des douanes du *Zollverein* pour les années 1846, 1847 et 1848, avec la table des marchandises. — In-4°. — Leipzig. 3 fr.

Friedr. Osten. — *Architekt, die Bauwerke in der Lombardei* vom 7. bis z. 14. Jahrh., gez. und durch histor. Text erläut. 1. Heft. Taf. I-VI. — Les Monuments de la Lombardie depuis le VIIe siècle jusqu'au XVIe. — Ier Cahier. — Imp.-Fol. — Darmstadt. 16 fr.

Em. Gabr. Björling.— Calculi differentiarum unitarum inversi exercitationes. — Pars. II. —(Ex actis reg, societ. scient. Upsal.) — 4 maj. — Upsaliæ. 2 fr.

— Calculi variationum integralium duplicium exercitationes. — In-4°. 2 fr.

— Doctrinæ serierum infinitarum exercitationes. — Pars I. 1 fr. 50 c.

G. C. Wittstein. — *Chemisches Handwœrterbuch*. — Dictionnaire étymologique de la Chimie, avec des indications sur l'histoire et la littérature de cette science. — In-8°. — Munich. Chaque livraison 3 fr. 50 c.

SUITE DE LA LISTE DES LIVRES IMPRIMÉS ET PUBLIÉS A BATAVIA DE 1842 A 1845 INCLUS.

Wiwoho of Mintorogo, etc. — Wiwoho ou Mintorogo, poëme javanais, texte original, traduction et notes, par J. F. G. Gevicke. — *Batavia*. — Impr. de la Société, etc. — I vol. in-8°, 1845.

Naamregister der Officieren, etc. — État général des Officiers des armées de terre et de mer aux Indes orientales néerlandaises, etc. — *Batavia*. — Imp. du gouvern. — 1845. Fl. 1 (2 fr. 11 c.).

Verslag van den Handel, etc. — État du commerce et de la navigation à Java et Madura, etc. — *Batavia*. — Impr. du gouv. — (Publié tous les ans.) Fl. 8 (16 fr. 89 c.).

Handboek voor de kultuur en de fabricatie, etc. — Manuel du cultivateur

et du fabricant de thé ; par J. J. L. L. JACOBSON, etc. — *Batavia.* — Impr. du gouvern., 1843. — 3 vol. in-8°. Fl. 10 (21 fr. 16 c.).

Handboek voor de sorteren en afpakken, etc. — Manuel de l'assortisseur et de l'emballeur de thé ; par le même. — *Batavia.* — Impr. du gouvernement. — In-8°, 1845. Fl. 5 (10 fr. 58 c.).

Staatsblad van Nederlandsch India, etc. — Bulletin des Lois, etc., des Indes néerlandaises. — 1 vol. ou cahier. — In-8°. — *Batavia.* — (Paraissant tous les ans.)

Tijdschrift voor Ned.-Ind., etc. — Journal des Indes néerlandaises, etc. — In-8°, paraissant tous les mois par numéros de 150 à 160 pages. — Impr. de la Société, etc. Environ 9 fr. par N°.

Genees- en natuurhundig Archief voor Ned.-Ind., etc. — Archives médicales et d'histoire naturelle. — In-8°, d° d°.

Een klein Woordenboek, etc. — Vocabulaire hollandais et javanais, etc. — Bruckner. — Impr. de *Parapattan*, 1842. — In-8°. 1 vol.

Verhandelingen van het Bataviash Genootschap. — Transactions de la Société des sciences et arts de Batavia. — In-8°. — Impr. de la Société. — Parait tous les ans.

Verhandelingen over het verbeterde suikerfabrikaat op Java. — Mémoire sur l'amélioration de la fabrication du sucre à Java. — H. BLOMMESTEIN. — *Batavia,* 1843. — Impr. du gouvern. — 1 pet. vol. in-8°.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

Les Rédacteurs en chef :

NOEL DESVERGERS et JEAN YANOSKI.



